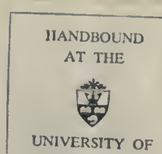


LA REVUE DE PARIS

LA

REVUE DE PARIS

DIXIÈME ANNÉE

TOME PREMIER

Janvier-Février 1903

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1903

L'EXODE

DE

LUCIEN BONAPARTE

— NOVEMBRE 1809 — NOVEMBRE 1810 —

Depuis l'entretien que Napoléon a eu à Mantoue, le 12 décembre 1807, avec son frère Lucien, et malgré les paroles définitives, d'une part comme de l'autre, qui ont alors été prononcées, les tentatives de réconciliation n'ont pas manqué, et constamment la Famille entière s'est employée à les faire réussir. Elle connaît pourtant l'ultimatum de Napoléon : « Tout pour Lucien divorcé, rien pour Lucien non divorcé », et la réponse de Lucien : « Jamais de séparation ni de divorce » ; mais elle s'obstine à trouver des combinaisons et à imaginer des procédés pour tourner la difficulté. Tantôt c'est de faire Lucien prince du sang dans un des royaumes feudataires, tantôt de lui déférer une vice-royauté à Naples ou aux Indes, tantôt d'ériger pour lui un grand gouvernement en Italie ; mais, à chaque fois, on se heurte, de la part de Napoléon, à la question préalable du divorce. Il ne veut pas pour sa belle-sœur d'Alexandrine de Bleschamps, veuve de l'agent de change banqueroutier Jouberthou ; il ne veut pas pour son neveu de l'enfant que Lucien a eu d'elle avant de l'avoir épousée, et, s'il veut de Lucien, s'il considère que Lucien est nécessaire à son système, il ne consent point à lui céder sur

une question qui intéresse à la fois l'avenir de la dynastie et la morale publique.

Lucien n'a pas moins d'envie d'obtenir à la fin l'occasion de déployer ses talents, de gouverner un grand État, d'être prince et roi, chef d'une lignée royale, car, s'il n'a point de trône comme ses frères, il a du moins une postérité nombreuse et bien venante. Mais il ne veut rien céder, ni sur sa femme, ni sur ses enfants; pour cela, il prend l'air indifférent, et, pour bien prouver aux incrédules que, plutôt que d'abandonner Alexandrine, il est déterminé à quitter l'Europe, dès le 30 mai 1808, il demande au ministre d'Angleterre à Cagliari de vouloir bien lui adresser des passeports, afin que la marine de Sa Majesté britannique ne s'oppose pas à son passage à New-York.

Muni de ces passeports, dont il n'a garde d'en profiter, il reste en Toscane et, au mois de juillet, lorsque se répand de nouveau le bruit du prochain divorce de Napoléon, Madame-Mère insiste pour que, ainsi qu'il l'a promis à l'Empereur lors de l'entrevue de Mantoue, il envoie à Paris sa fille aînée, Charlotte. Celle-ci que, dans la famille et les entours, on appelle uniquement Lolotte, est, ainsi que sa sœur Lili (Christine-Égypta), issue du premier mariage de Lucien avec Christine Boyer; elle est exceptée de l'ostracisme qui frappe ses frères et sœurs du second lit et, comme elle a quatorze ans, elle pourrait, au gré de la famille, remplacer avantageusement Joséphine. Mais les bruits de divorce s'éloignent; la négociation tombe, et, après un nouveau simulacre de départ outremer, Lucien, quittant Florence à l'automne, se retire avec sa famille dans sa terre de Canino, où il se prend d'une passion subite, mais onéreuse, pour l'agriculture. Il passe, à Canino, l'hiver. A l'été de 1809, pour fuir le mauvais air, il remonte aux bains de Lucques, puis il retourne quelque temps à Tusculum et à Rome, et revient à la fin d'octobre à Canino. Les grands travaux qu'il y a entrepris ont vidé sa bourse et, pour la remplir, il songe à profiter de créances plus ou moins douteuses, lorsque, le 15 novembre, arrive chez lui un messager inattendu. C'est Campi, son factotum en Corse, au ministère de l'Intérieur, à l'ambassade d'Espagne, l'homme de confiance de la Famille qui, envoyé par Madame, Fesch et Pauline, vient

supplier qu'on lui confie Lolotte et Lili, pour les mener à Paris. La Famille tient surtout à Lolotte ; car le divorce de l'Empereur est désormais certain, et il n'y a pas un instant à perdre pour mettre sous ses yeux la fille de Lucien et emporter du même coup la réconciliation et le mariage.

Par malheur, Fesch, avec son adresse coutumière, a fait allusion dans ses lettres à la pension que l'Empereur vient d'accorder à miss Patterson, l'épouse « américaine » de Jérôme. Lucien voit là une insinuation sur le sort qui pourrait être fait à sa femme ; il refuse donc ses filles; mais, pour éclaircir ce qu'on promet pour Lolotte et écouter ce qu'on pourrait offrir pour lui-même, il renvoie à Paris Campi, auquel il donne pour compagnon et pour surveillant son neveu Boyer. Il y a des allées et des venues, des exposés, des lettres, des conversations interminables entre Fesch, Madame, Jérôme, Boyer et Campi ; mais, à la fin, en ce qui touche Lolotte, Élisa trouve le moyen, auquel nul n'a pensé, d'obtenir le consentement de Lucien, et c'est d'écrire à Alexandrine qui, sans en avoir l'air et sans paraître, dirige toute la résistance.

On s'est mis donc d'accord, mais trop tard, car, par les retards que Lucien a portés au départ de Lolotte, et par l'empressement que l'Autriche a mis à s'offrir, le projet de mariage où la Famille avait placé ses espérances devient irréalisable. La question du voyage de Lolotte passe au second plan, et la plus grave, à laquelle on n'a pas été sans toucher dans ces nombreuses conférences, la question de l'*arrangement*, revient au premier. Soit que, dans la Famille, on se fasse des illusions sur la fermeté des résolutions de l'Empereur, soit qu'on s'imagine que Lucien, s'il se compromet, ne pourra plus se dédire, comme par un mot d'ordre, on tente de tous côtés l'assaut. « J'ai parlé à l'Empereur, écrit Pauline à Lucien le 2 janvier 1810 ; maman s'est chargée de te rendre compte de ce qu'il a dit... Il paraît désirer savoir ce que tu veux, afin de terminer et de te voir réuni à nous : ce serait pour nous un grand bonheur. » Madame écrit en effet, mais sans rien préciser, sans entrer dans aucun détail au sujet d'Alexandrine et des enfants, et en affirmant seulement que l'Empereur désire l'arrangement et fera tout pour le rendre possible. Lucien, convaincu qu'il a triomphé et que Napoléon

reconnaît son mariage, répond par des démarches positives : il écrit à Madame pour attester le désir qu'il a de servir l'Empereur ; il écrit à l'Empereur même pour lui demander l'autorisation de venir à Paris, sous le prétexte d'y conduire sa fille : enfin, pour régler les détails de sa venue, il adresse ses instructions à Campi qu'il accrédite comme ambassadeur.

***

Le 3 février, l'Empereur fait appeler Campi. « Lucien désire venir à Paris, lui dit-il. S'il est décidé à s'arranger, je le verrai avec plaisir. S'il entend me contrarier, qu'il ne vienne pas. » Il prend connaissance de la lettre que Campi a reçue de Lucien. « Entendez-vous bien cela ? dit-il, je ne vois pas en lui aucune disposition à s'arranger. » Campi allègue la lettre écrite à Madame. « Il m'en écrit aussi une remplie de phrases, dit l'Empereur. Il n'est plus temps de faire des phrases. Je ne veux pas reconnaître une femme qui s'est introduite dans ma famille malgré moi. Lucien m'a toujours trompé. Il avait promis à Joseph, et vous le savez, de ne jamais prendre pour femme madame Jouberthou... J'ai des reproches à me faire, celui d'avoir reconnu son premier mariage et de n'avoir pas fait arrêter madame Jouberthou. Mais Christine avait de bonnes qualités, les temps étaient différents ; aujourd'hui, empereur des Français, dictant la loi à des rois, céderai-je à cette femme ? Je n'ai jamais reçu d'elle un acte de soumission. — Elle n'a pas osé écrire à Votre Majesté, interrompt Campi. — Je connais sa conduite, poursuit-il. Ma politique ne peut pas changer. Si elle aime Lucien, si elle aime ses enfants, elle engagera elle-même Lucien à faire divorce. — Le roi Jérôme et Madame-Mère m'avaient dit que Votre Majesté n'exigeait plus le divorce, dit Campi. — Je veux bien, répond l'Empereur, mais qu'arriverait-il ? Je n'ai pas reconnu, je ne dois pas reconnaître ce mariage. Je ne pourrai donc rien faire pour les enfants. S'il y a divorce, les enfants sont reconnus. Il n'y en a qu'un qui soit le fruit d'un adultère. — Le premier mari était mort quatorze mois avant la naissance de l'enfant, fait observer

Campi. — C'est une chose à vérifier, dit l'Empereur. Il est né avant le mariage ; cela est contraire à nos mœurs. Au reste, ajoute-t-il, je ne veux plus que Lucien ait aucun prétexte. Je me chargerai aussi de celui-là. Je ferai pour tous les enfants de Lucien des sénatus-consultes particuliers. M'entendez-vous ? Ne suis-je pas le maître d'appeler à mon héritage qui bon me semble ? Je n'étais qu'un simple particulier, je me suis fait un empire, je veux le conserver. Mes démarches sont le résultat de mes calculs. Les oppositions de ma famille ne me feront pas changer mon système. Voyez, je vous parle de sang-froid et à cœur ouvert. Si Lucien ne s'arrange pas dans cette circonstance, il n'en trouvera plus. — Votre Majesté, dit Campi, devrait permettre à M. Lucien de venir à Paris pour lui faire connaître directement sa volonté. — Non ! répond l'Empereur. Je me rappelle l'entrevue de Mantoue. Il osa me dire alors qu'il n'aimait pas les Français ; ce propos m'indigna. Il pouvait le tenir avec Joseph, entre eux, mais non à l'empereur des Français ! Celui qui n'aime pas les Français est mon ennemi : il peut aller rejoindre les Anglais. — Votre Majesté n'a pas de meilleur ami que Lucien, dit Campi. — Il est mon ami ! Qu'il m'aide donc à gouverner le vaisseau ! s'écrie l'Empereur. Il est mon ami ! Qu'a-t-il fait jusqu'à ce jour ? L'ai-je vu à Eylau, à Austerlitz ? J'étais sur le champ de bataille ; sa famille était exposée à tous les périls, et Lucien allait coucher avec sa femme ! N'était-ce pas à lui à gouverner en mon absence ? M'obliger à confier les rênes du gouvernement à Cambacérès, à donner des royaumes à des étrangers ! — Si Votre Majesté ne veut pas que M. Lucien vienne à Paris, insinue Campi, elle pourrait lui écrire et je porterai ses ordres. Je crains que M. Lucien n'attribue à mon zèle pour lui les paroles que je viens d'entendre. — Je ne puis pas écrire, déclare l'Empereur. Lucien vous croira. Vous êtes ami de Lucien ; vous n'avez aucun intérêt à lui cacher la vérité. Dites-lui que, lorsqu'il s'agit des intérêts du Monde, on doit renoncer aux affections de famille. Ce sont des sacrifices nécessaires. Voyez l'Impératrice : depuis longtemps, je vivais avec elle ; j'étais habitué ; je l'aimais ; à mon âge déjà, je ne devais plus penser à une autre femme. Ma position m'a prescrit de me séparer

d'elle ; je l'ai fait. Lucien est la cause de ce divorce. Son entêtement m'a fait penser à l'avenir : j'ai conçu l'espoir de laisser des héritiers qui ne troublent pas mon héritage. Je n'ai consulté que le bonheur de mon peuple. L'Impératrice a été la victime de ma politique. Comme telle j'en aurai soin. Je n'abandonne jamais les victimes de ma politique. Voyez la première femme de Jérôme : elle a été trompée, elle me l'a écrit ; je lui donne vingt mille écus et je lui ferai oublier son malheur. Si Lucien divorce, je ne vois plus dans sa femme qu'une victime de mon système et je ne pense plus qu'à lui faire du bien. Je ne vous dis pas tout ce que je ferai. Préfère-t-elle s'en aller en Amérique? Je lui donnerai les moyens de s'y rendre et d'y vivre honorablement. Veut-elle rester à Rome? j'y consens. Je lui accorderai tout ce qui pourra rendre son existence heureuse. Lucien dit qu'elle est bonne mère : je le saurai bientôt.

» Que Lucien réfléchisse bien. A-t-il l'intention de quitter sa femme? Qu'il vienne avec tous ses enfants; j'oublie ses torts, je le place à son rang. Préfère-t-il sa femme au bonheur de ses enfants, à la paix de la Famille, aux grands projets que j'ai conçus? Il n'est plus mon frère, je ne veux plus entendre parler de lui; qu'il s'en aille en Amérique. Je lui ferai préparer un vaisseau à Naples; il ne sera plus question de lui. Autrement, qu'il s'attende à être arrêté avec sa femme et ses enfants et à mourir dans une prison. Quand j'aurai pris une mesure de rigueur, il n'y aura plus de remède. On dira que c'est un acte de despotisme, de tyrannie; on dira ce qu'on voudra. L'Europe applaudira; je n'aurai pas de reproche à me faire. J'ai sur ma famille droit de vie et de mort. J'exercerai ce droit quand ma politique l'exigera. Lucien, Louis, Fesch, maman, ne me changeront pas. Je n'ai pour amis que ceux qui ne s'opposent point à mon système. Qui sont ceux qui se disent les amis de Lucien? Tous mes ennemis, les partisans des Bourbons! Le faubourg Saint-Germain fait son éloge, quelle honte! Lucien se dit mon frère, et il est loué par mes plus grands ennemis! »

Campi laisse passer l'orage et, seulement alors, dit que les ennemis de l'Empereur sont ceux de M. Lucien et de toute sa Famille. « Je sais bien que ce n'est pas sa faute, reprend

l'Empereur, mais il n'est pas moins vrai que, par sa conduite, il a donné lieu à tout ce que disent mes ennemis. S'il avait envie de s'arranger il se conduirait autrement. Que pensait-il en me marquant le désir de venir à Paris? — Il voulait, répond Campi, offrir ses services à Votre Majesté et mettre sous votre protection sa femme et ses enfants. — Non! dit l'Empereur, s'il n'a pas l'intention de quitter sa femme, il est inutile qu'il vienne à Paris. A quoi cela servirait-il? Il s'irriterait; il ferait des phrases; il parlerait d'affections de famille et tiendrait quelques propos comme à Mantoue. Je serais obligé de le faire arrêter. Je ne veux pas ce scandale. Si Lucien persiste dans son aveuglement, je m'en consolerai. Dans une famille, il y a toujours une mauvaise tête. Nous sommes huit; il y en aura un de moins. Quand je serai obligé de le sacrifier, je le ferai sans la moindre difficulté. On dit que, depuis qu'il est retiré, il s'est livré à l'étude; il doit donc connaître l'histoire de ceux qui, comme moi, ont fondé des Empires. Lucien veut vivre en philosophe et il n'a pas d'argent. Il n'aura pas un sol de moi tant qu'il ne sera pas mon frère; je ne dois pas me trahir moi-même. Je vous ai dit de grandes vérités », dit l'Empereur comme conclusion, car, dès lors, il ne fait que répéter les anciens arguments et, selon son habitude, revenir en d'autres termes sur les idées qu'il a exposées; il parle de la négociation qu'il a jadis confiée à Talleyrand, de celle toute récente dont il a chargé Jérôme. Toutefois, Campi lui disant : « D'après ce que j'entends, M. Lucien ne pourrait pas rester à Canino? » il répond : « Qu'il y reste s'il veut, mais qu'il s'attende à y être arrêté d'un moment à l'autre. Je ne dis pas que ce sera dans un mois, dans un an; ce sera quand je le jugerai nécessaire. »

Quant à Lolotte, Campi devra la ramener. Lucien a mal fait de ne pas l'envoyer l'année dernière ou bien lorsque l'Empereur est rentré d'Allemagne. Qu'il l'envoie! Il a choisi un mauvais moment, mais n'importe. D'après la lettre de Lucien, Lolotte doit être en route; il ne convient pas qu'elle retourne sur ses pas, ni qu'elle s'arrête. « Partez avec madame Gasson, dit-il à Campi; allez chercher Lolotte et revenez avec elle. Remettez-la à Madame; elle me la présentera. — Puis-je assurer M. Lucien, demande Campi, que Votre Majesté prendra soin

de Lolotte? — Si Lucien prend son rang, répond l'Empereur, Lolotte sera ce qu'elle doit être. S'il ne s'arrange pas, elle sera bien traitée. Je ne vous dis pas que, dans ce dernier cas, je ferai pour elle ce que je ferai dans le premier. » Campi explique que, s'il fait cette question, c'est que Madame lui a dit l'avant-veille : « Dans l'état où je me trouve avec l'Empereur, que ferai-je de Lolotte si elle arrive?» — Maman vous a dit cela? fait l'Empereur contrarié; maman fera son devoir, elle prendra soin de sa petite-fille. Toujours son avarice! Allez, dites à Lucien ce que vous avez entendu. Tâchez de le joindre avant qu'il arrive à Turin. A votre retour, je saurai si je dois le traiter en frère ou en ennemi. »



Campi part donc de Paris avec cette madame Gasson, une fille d'André Boyer, nièce de la première femme de Lucien, sans doute sa filleule, car elle se nomme Christine, qui, en 1808, étant dans la maison de Lucien, a été mariée par lui à Florence, à un M. Georges Gasson, chargé alors d'organiser les droits réunis en Toscane. Ce M. Gasson, fréquentant chez Lucien, marié par lui, devenu son neveu par alliance, a été, l'année suivante, son commissionnaire obligeant pour tous les envois d'objets d'art, et madame Gasson, une des nombreuses petites parentes qui servaient de comparses à Canino comme jadis à Tusculum et au Palais Nuñez, est restée d'intime confidence.

Les deux voyageurs, selon les ordres de l'Empereur, font diligence, mais ils ne rencontrent Lucien ni à Turin, ni sur la route. Quoiqu'il ait écrit, il n'a pas bougé de Canino. Ils l'y rejoignent à la mi-février, et, avec une exactitude minutieuse — car il a le soin de tout écrire après chaque conférence — Campi lui rapporte les entretiens qu'il a eus avec Madame et avec l'Empereur. « Je suis bien malheureux, dit Lucien. Maman m'a donc trompé en m'écrivant que l'Empereur n'exigeait plus le divorce. L'ordre que vous me portez détruit toutes mes espérances. Cet ordre me rappelle l'entrevue de Mantoue. L'Empereur me dit alors qu'il y aurait un

moment où je ne pourrais plus vivre en Europe. Je sens moi-même que ce moment est arrivé. Je suis affligé de ne pouvoir faire le sacrifice que me demande l'Empereur. Je ne puis, sans me déshonorer, faire divorce avec une femme qui m'a donné quatre enfants. Je partirai pour l'Amérique. La grâce que je demande est que ce départ se fasse sans éclat et sans l'apparence d'un congé. L'Empereur dit qu'il fera préparer un vaisseau à Naples; je désire que ce vaisseau vienne à Civita-Vecchia. Là, je m'embarquerai sans bruit dès que vous m'apporterez des passeports. Je ne voudrais pas être obligé de traverser les États de Murat au moment où je dois quitter l'Europe. Mais quels sont mes moyens d'existence? Je n'en ai aucun hors d'Europe. D'après l'invitation de Madame, j'ai placé en terres tout ce qui me restait. Si l'Empereur veut se charger de mes biens et me faire une pension, je me croirai heureux. Pensionné par l'Empereur, on ne dirait pas que ce voyage est forcé; on ne se permettrait pas des propos contre l'Empereur et, en Amérique même, je serais sous sa protection. » Il parle alors de ses ennemis qui sont, dit-il, les ennemis de l'Empereur, de l'espoir qu'il conserve d'envoyer un jour ses enfants pour le servir. « Pour les filles du premier mariage, ajoute-t-il, il n'est pas juste qu'elles partagent mon exil. Lolotte ira avec vous et, lorsque vous m'apporterez des passeports, je vous remettrai Lili. Je compte sur les bontés de l'Empereur pour ces enfants ; j'espère qu'elles se rendront dignes de sa protection. »

Il semble qu'il ait tout dit, mais le départ et l'entier renoncement lui coûtent au point que, sous une forme déguisée, il ouvre une proposition nouvelle : « On me reproche, dit-il, de n'avoir pas offert mes services à l'Empereur. On n'a pas réfléchi qu'ayant eu le malheur de lui déplaire, mes offres auraient été rejetées. D'ailleurs, qu'aurais-je fait sur un champ de bataille? je n'ai aucun talent militaire. Dans l'administration, j'aurais peut-être servi mon frère utilement. Pourquoi ne m'est-il pas permis de lui prouver mon dévouement dans une place non héréditaire dans laquelle ma femme et mes enfants ne seraient pour rien? S'il ne s'agit que d'amour-propre, il n'y a pas de sacri-

fice que je ne sois prêt à faire pour lui. » Puis, comme s'il ne pouvait croire au strict dilemme où l'enferme l'Empereur, il se fait répéter les paroles dont Campi est porteur. « Je partirai, conclut-il, puisque l'Empereur le veut. Ne parlez à maman de mon départ que lorsqu'il sera effectué. Je ne veux pas que, par ses prières, elle suspende plus longtemps les ordres de l'Empereur. Dans l'impossibilité où je me trouve d'entrer dans le système de l'Empereur à la condition requise, mon départ pour l'Amérique est le moindre mal qui puisse m'arriver. Si l'Empereur refuse de m'accorder la pension que je demande, plutôt comme une faveur que comme prix des biens que je mettrai à sa disposition, je serai malheureux, mais j'obéirai. Dans ce cas, vous vous chargerez de mes biens et vous m'enverrez tous les ans ce que vous pourrez. »

Du côté de Lucien, Campi a donc échoué, car la proposition qu'il fait d'accepter une place non héréditaire ne peut être agréée par Napoléon : mais, du côté d'Alexandrine, quelle réponse va-t-il recevoir ? Car, il en a fait mystère à Lucien, mais il a été chargé par l'Empereur d'éprouver « si elle aime vraiment son mari et ses enfants ». Il lui offrira donc, en échange de son divorce, ce qu'elle voudra, presque une couronne, le duché de Parme en quasi souveraineté, et il profite pour le faire d'un moment où Lucien est absent.

Alexandrine pourrait répondre verbalement à cette proposition verbale ; mais elle se croit des lettres, elle a la manie des écritures et des prétentions au bel esprit. — On jugera ce qu'elles valent si jamais ses Mémoires sont publiés. — Il faut donc qu'elle écrive à l'Empereur. Elle s'excuse d'abord d'avoir reçu les communications de Campi. « Lucien aurait le droit de l'accuser de trahison envers lui s'il avait la moindre connaissance du motif secret de sa mission apparente, car, pour la première fois de sa vie, elle lui a fait un secret d'une chose dont elle redoute les conséquences. » C'est donc « avec une agitation presque fiévreuse, dans la crainte d'un retour inopiné, qu'elle trace ces lignes » :

« Ah ! Sire, quelle peut être ou plutôt ne pas être ma réponse à Votre Majesté ? M'est-il permis d'espérer lui dire

la vérité sans lui déplaire, sans l'offenser peut-être ? Ah ! Sire, je le répète, daignez me lire avec indulgence.

» Commençant par remercier très humblement Votre Majesté des regrets qu'elle a l'extrême bonté de me témoigner de ne pas me traiter à l'égal de ses autres belles-sœurs par des raisons à elle connues de haute politique, je ne puis que me résigner, tout en me rendant la justice que je n'ai pas donné lieu à la moindre exception flétrissante et que la seule calomnie a pu me noircir aux yeux de Votre Majesté. Encore est-il vrai, et généralement connu, qu'on n'a tâché de porter atteinte à ma réputation que depuis que j'ai eu le bonheur ou le malheur de paraître aux yeux de votre frère digne de son estime assez pour qu'il me choisît pour sa femme et qu'on a pu dès lors me supposer l'objet de la haine de Votre Majesté. Si l'on ne m'a point abusée, Sire, un tel rapprochement en faveur de ma conduite et de mon caractère a été fait par Votre Majesté elle-même. Daignez encore, Sire, avec la même justice, avec la même bonté, agréer, en même temps que l'expression de ma reconnaissance, celle de mes sincères regrets de ne pouvoir me conformer à ce que Votre Majesté appelle des nécessités politiques.

» Qu'il me soit permis d'ajouter, Sire, tout en sentant la valeur de ce que vous voudriez faire pour moi, que si j'avais un jour la force de penser, ainsi que Votre Majesté s'en exprime, que les devoirs et les vertus de la vie privée, même dans le cœur d'une femme, doivent céder le pas aux devoirs et aux vertus de la vie publique de son pays, je ne voudrais pas me laisser payer la pratique de tels devoirs et de telles vertus. Un entier désintéressement à cet égard serait seul digne de moi et si, mettant à part toutes les considérations de cette politique, à laquelle, je l'avoue, mon esprit n'atteint pas, je pouvais me décider à faire l'immense sacrifice du bonheur et de l'honneur d'être la compagne chérie d'un homme tel que votre frère Lucien, Dieu seul pourrait m'en dédommager dans le ciel. Ici-bas, un tel dédommagement n'est pas même au pouvoir du puissant empereur auquel j'ai l'honneur de m'adresser en ce moment. Non ! Sire ! le duché de Parme, toute autre souveraineté, tout avantage terrestre quelconque qui ne ferait que mettre en évidence l'excès de la

noire ingratitude dont je paierais l'amour, l'estime et la confiance du plus généreux des hommes, ne pourraient être pour moi d'aucune compensation, car je n'étoufferais pas la voix de ma conscience et Lucien lui-même souffrirait moins de notre séparation que de l'idée du supplice des remords auxquels il me croirait justement en proie.

» Sire, je me jette à vos pieds : il est aussi impossible que je me sépare secrètement de Lucien que lui-même me quitte publiquement. Nous sommes l'un à l'autre à la vie, à la mort. Il ne me reste plus qu'à implorer pour la première fois la seule faveur que Lucien ait jamais sollicitée de Votre Majesté. Sire, permettez-nous de vivre paisiblement dans quelque coin de votre Empire. Nos enfants, que nous élevons dans l'amour de Votre Majesté, satisferont peut-être un jour cette dette politique que notre honneur, et plus encore le leur, ne nous permet pas d'acquitter dans les limites que Votre Majesté croit devoir nous prescrire aujourd'hui. Sire, permettez-moi cette ambition pour nos enfants. Faites-moi la grâce d'espérer que vous voudrez bien oublier un jour que leur mère, dans sa jeunesse, a été assez infortunée pour ne pas être agréable à Votre Majesté. »

Ainsi, c'est la déclaration de guerre, ou plutôt — tant Alexandrine croit au prestige de son style, tour à tour ironique, agressif et suppliant, — c'est le va-tout : elle est si bien accoutumée à exercer sa domination sur Lucien que, si Napoléon s'inclinait à son tour devant son caractère, son génie littéraire et sa beauté, elle n'en serait pas surprise. N'a-t-elle pas écrit que, si l'Empereur la persécute, c'est qu'elle ne lui a point cédé et, à la façon dont elle dresse son piédestal, ne sent-on pas quelle habitude elle a prise des louanges, dans quelle opinion elle vit d'elle-même et de quelle adoration elle est entourée? Dans les notes qu'il a écrites pour ses Mémoires, Lucien, à qui Alexandrine a montré sa lettre, après le départ de Campi, la déclare de tous points « admirable[1] ».

1. « Mon injuste colère contre ma femme. — Elle a bien fait d'attendre pour m'instruire du départ de Campi. — Lettre admirable de qui et à qui? »

***

A la fin de février, la petite caravane s'est mise en route; Lolotte bien gardée par Campi et madame Gasson. Elle arrive le 8 mars à Paris. « Aussitôt que sa toilette le permettra, écrit le même jour Madame à Lucien, je la mènerai chez l'Empereur, et je suis persuadée d'avance qu'elle sera bien reçue. Je t'en informerai le lendemain. Fasse le ciel que j'aie à t'annoncer en même temps la seule chose qui manque à mon bonheur, votre réconciliation. »

Dès le 9, Campi est reçu par l'Empereur : il lui remet la lettre de madame Lucien. « Cette femme m'écrit, dit l'Empereur; il en est temps. Je ne lui en veux pas; je n'ai contre elle que ma politique. Et Lucien? » Campi remet une lettre où Lucien repousse la proposition du divorce. « Eh bien! dit l'Empereur, nos affaires sont terminées. Pourquoi donc maman et Fesch sont-ils venus me dire hier que Lucien aurait le divorce? — Sire, répond Campi, je n'entends rien à ce langage; Madame-Mère et le cardinal m'ont dit à mon arrivée que Votre Majesté n'exigeait plus le divorce. Je savais le contraire. C'est ainsi que, depuis un an, M. Lucien est trompé par ses parents eux-mêmes. — Mes parents ont donc trompé Lucien et moi, conclut l'Empereur. Dès que l'on m'a parlé de l'arrivée de Lolotte, je me suis douté que Lucien n'avait pas envie de s'arranger. Il serait venu. Le cardinal embrouille tout; il m'a parlé de séparation; qu'entendait-il? Est-ce une séparation semblable à celle que je viens de faire? Je n'en vois pas d'autre : c'est le divorce! Le ciel peut tomber, je ne changerai pas. J'ai tenu ce langage dans tous les temps. La femme de Lucien ne peut pas être ma belle-sœur. Je vous l'ai dit avant votre départ, je vous le répète. » Puis, plus de deux heures durant, d'un ton familier et amical, il interroge Campi sur ce qu'il a dit à Lucien; il se fait rendre compte de tout, et, à des moments, tranquillement, comme s'il s'agissait d'un sujet qui ne lui tînt plus au cœur, sur quoi l'inflexible destinée eût prononcé, il expose philosophiquement la situation : « Lucien, dit-il, raisonne comme dans

les temps de la Révolution. Il ne sent pas qu'étant le chef de la Famille impériale, j'ai le droit d'élever qui bon me semble; que je n'ai de parents que ceux que je reconnais; qu'il ne peut lui-même faire partie de ma famille que lorsque je lui aurai assigné son rang par un sénatus-consulte; que, si l'on reconnaissait dans cette famille un autre chef, un autre père que moi, ce serait à Joseph à régner et non à moi, et que tous les parents qui sont en Corse seraient princes de droit. Si je devais reconnaître tous les Bocognanesi et les Taveracci qui se disent mes parents, il faudrait que la France portât le deuil tous les jours. Où est donc l'esprit de Lucien? Qu'est-ce que je lui demande? Ce n'est pas la nullité du mariage, c'est le divorce. Par le fait même du divorce, les enfants sont reconnus. Il croit se déshonorer à faire le bonheur de ses enfants! à rentrer dans le sein de sa famille! Je crois, au contraire, qu'il se déshonore à persister dans son entêtement. Son amour-propre l'aveugle au point d'oublier ce qu'il a promis. Il a promis à Mantoue de faire divorce; il voulait un exemple, je le lui ai donné. Pourquoi ne tient-il pas sa promesse? Craint-il qu'après le divorce je n'exige un mariage, comme dit maman? Quel est mon intérêt pour qu'il se remarie? J'espère avoir des enfants. Fesch dit que Lucien pourrait faire divorce devant l'officier de l'État-Civil et non devant l'Église. Il m'importe peu que l'Église approuve ou non ce divorce. Si Lucien est décidé à faire divorce devant l'officier civil, qu'il vienne, tout s'arrangera.

» Lucien ne voit pas qu'il est dans une mauvaise position, il ne voit pas même que, si sa femme venait à mourir sans avoir fait divorce, tous ses enfants seraient bâtards. Il préfère l'Amérique : qu'il y aille! Au lieu de le protéger, je le maudirai. Il ne pourra pas même voir mon ministre aux États-Unis. Je le ferai condamner. Il a dit à Mantoue qu'il n'aimait pas les Français. Il n'en faut pas davantage au Sénat pour le condamner à la déportation. D'ailleurs, Lucien se fera prendre par les Anglais. »

Il se calme : « Reconnaissez-vous Lucien? » demande-t-il à Campi, et comme Campi répond qu'il ne le connaît plus, qu'il lui avait supposé assez d'ambition pour faire le sacrifice que l'Empereur lui demande, mais qu'à présent il a constaté

qu'il aimerait mieux qu'on lui parlât de mort que de divorce: « L'ambition est une passion généreuse, dit l'Empereur. Lucien n'est pas susceptible d'une telle passion. Donnez-lui cinq ou six cent mille francs de rente, et il sera l'homme le plus heureux du monde. Que voulez-vous faire d'un tel homme? Il ne me coûterait rien de lui donner un million. Il n'aura pas le sol. » Puis il le questionne sur la femme; il veut savoir ce qu'elle est et ce qu'elle vaut. « Cette femme est malheureuse, dit-il; Lucien n'a ni amour ni religion. Il n'a que de la fierté. Qu'il continue! Qu'il attende les secours de Joseph, de Louis et de Jérôme! » Et comme Campi nie qu'il reçoive rien de ses frères : « Il a reçu, dit l'Empereur. On a cessé de lui donner, parce qu'on s'est aperçu que cela me déplaisait. Mes parents ont toujours entretenu l'entêtement de Lucien et, pendant que j'étais à Boulogne, ils allaient rendre visite à sa femme. S'ils avaient fait comme moi, Lucien ne serait pas dans l'état où il est. » Campi aborde à la fin la question des passeports: l'Empereur en accordera-t-il pour l'Amérique? « Dans le temps, répond Napoléon, il en a demandé aux Anglais. Qu'il leur fasse la même demande. Je connais sa correspondance avec mes ennemis. D'ailleurs, vous savez que je ne signe pas les passeports. Qu'il s'adresse au ministre; on suivra la marche ordinaire. — Mais, observe Campi, s'il s'adresse au ministre, son départ fera du bruit, et c'est ce qu'il voulait éviter. — Qu'il s'arrange! répond l'Empereur; je ne me mêle pas de son départ. Pour ne plus avoir à m'occuper de lui, je le retirerai probablement bientôt de la liste des sénateurs. — Puis-je assurer à M. Lucien, demande Campi, que, lorsque le moment de la disgrâce sera arrivé, il sera averti? — Je ne promets pas cela », répond l'Empereur.

Et, tournant court, il passe aux occupations de Lucien, ce qu'il fait à Canino, ses travaux agricoles, son poème, puis Canino même, — « le plus vilain pays de l'Italie », lui dit Campi, — l'esprit public dans les États romains ; et, comme Campi raconte que le bruit courait, à son départ, qu'un grand personnage les gouvernerait et qu'on désignait Lucien : « Et Lucien est indifférent à tout cela? » fait-il. Campi profite de cette ouverture pour glisser la proposition

nouvelle : « Je lui ai entendu dire plusieurs fois : « Pourquoi » ne m'est-il pas permis de servir mon frère dans une place » non héréditaire? S'il ne s'agissait que d'amour-propre, je » ferais tous les sacrifices pour prouver mon attachement à » mon frère et à mon souverain? » Mais Napoléon rejette bien loin toute idée de ce genre. « Comment! dit-il, il voudrait rester au-dessous de ses beaux-frères? Il ne sait ce qu'il dit! » Il ne s'y arrête pas, et vient à Lolotte : comment est-elle? a-t-elle de l'instruction? a-t-elle un bon caractère? sait-elle quelque chose des querelles de famille? « Je la verrai ce soir, conclut-il ; maman doit me la présenter. Je n'ai pas encore déterminé ce que je ferai pour elle. — Elle est nièce de Votre Majesté, fait Campi ; le premier mariage a été reconnu. — Oui, répond-il, mais lorsque j'ai reconnu ce mariage, je n'étais pas empereur. Lolotte ne sera princesse que lorsque je l'aurais déclarée telle. Si Lucien ne s'arrange pas, je ne pourrai pas donner un roi à Lolotte. Le père s'est imaginé probablement qu'à l'arrivée de sa fille j'aurais changé de langage; il s'est trompé. La branche de Lucien sera séparée à jamais. Ce ne sera pas sans exemple dans l'histoire. » Campi demande encore si, au moment où Lucien quittera Canino, Lili devra venir à Paris : — « Lucien fera comme il voudra » ; si lui-même doit retourner à Canino pour parler à Lucien : — « Il n'est pas nécessaire ; écrivez-lui. » Et il le congédie.



En sortant des Tuileries, Campi s'empresse de se rendre à l'hôtel de Brienne; là, un coup de théâtre : Madame, jusque-là si ardente à la défense de Lucien, est toute retournée, et Fesch, et Pauline, et la Famille entière. Campi croit être en droit de se plaindre que Madame ait dit à l'Empereur que Lucien consentait au divorce alors qu'il a été envoyé pour dire tout le contraire. « Nous avions parlé, Fesch et moi, de séparation, répond Madame, mais nous nous sommes aperçus qu'il a toujours pris la séparation pour le divorce, puisqu'il a répondu qu'il entendait une séparation comme celle qu'il avait faite avec l'Impératrice. Au reste, ajoute-t-elle, j'ai été contente de

tout ce qu'il a dit. Le cardinal l'a prié de n'exiger que le divorce civil sans que l'Église s'en mêlât, et l'Empereur y a consenti. Ainsi Lucien n'a plus de raison pour refuser ce que demande l'Empereur. — Mais, dit Campi, la prière du cardinal me paraît peu importante; l'Église ne fait ni mariage, ni divorce. — Vous vous trompez, répond Madame; c'est beaucoup. D'ailleurs, l'Empereur reconnaît les enfants. Cette seule considération suffit pour que Lucien vienne, décidé à faire ce que l'Empereur demande. Qu'il vienne avant le mariage[1]; toute la Famille va être réunie; le moment ne peut pas être plus favorable. L'Empereur, continue-t-elle, est de bonne foi. Il n'exigera jamais que Lucien se remarie; il m'a dit que, si Lucien a un royaume, il sera maître d'appeler auprès de lui qui bon lui semblera. Je suis sûre que, si Lucien fait divorce, il aura tout ce qu'il voudra, et, s'il ne le fait pas, il est perdu pour toujours. Qu'il vienne incognito, qu'il se rende chez moi, nous irons aux Tuileries et, s'il n'est pas content de ce que l'Empereur veut faire pour lui, il s'en retournera; mais il faut qu'il vienne avec la résolution de dire à l'Empereur : « Sire, » puisque vous reconnaissez mes enfants, faites de moi ce que » vous voulez ». Si Lucien ne profite pas de cette circonstance, je croirai moi-même qu'il est devenu l'ennemi de la Famille ou qu'il a perdu la tête. »

Campi, de l'appartement de Madame, monte chez Louis en qui il croit trouver un allié : « J'écris une longue lettre à Lucien, lui dit Louis; je lui dis tout ce que je pense sur le divorce demandé par l'Empereur. — Votre Majesté fait bien, répond Campi; M. Lucien a eu bien de la peine à croire que vous lui conseilliez le divorce. Toutes vos lettres contenaient un avis contraire. — Ceci est vrai, dit Louis; mais il n'avait pas été question de reconnaître les enfants; on voulait la nullité du mariage; c'était déclarer les enfants bâtards. Aujourd'hui, l'Empereur demande le divorce; par ce divorce, le mariage est reconnu; les enfants sont légitimes; je ne vois plus de raison pour résister à l'Empereur. La politique, continue-t-il, a commandé à l'Empereur de faire divorce parce

1. Le mariage de l'Empereur avec Marie-Louise, qui doit avoir lieu à la fin du mois.

qu'il n'avait pas d'enfants; la politique et la raison commandent à Lucien de faire divorce pour faire reconnaître ses enfants. Ce divorce est en même temps un acte de soumission qu'il fait à son souverain: il n'y a pas là de déshonneur, tous les amis applaudiront. Je suis le plus maltraité, vous le savez. mais je ne dois pas cacher la vérité à Lucien. Nous, membres de la Famille impériale, nous sommes moins libres que des particuliers. Les particuliers sont protégés par le Code civil; ce code n'existe pas pour nous: il y en a un qui nous soumet entièrement à l'Empereur. C'est notre destinée, il faut la suivre. Quelle est dans ce moment la position de Lucien? Il n'y a pour lui ni Code civil, ni code de famille. Il n'a pas même la liberté de quitter l'Europe sans devenir l'ennemi de son souverain et de sa patrie. Que doit-il faire? Se réunir à sa Famille, entrer dans le système de l'Empereur. Je suis sûr que l'Empereur désire que le moment du mariage soit celui de la réunion de la Famille, mais je suis sûr aussi que ce désir ne le portera jamais à reconnaître la femme de Lucien. Il s'est expliqué trop clairement sur ce point. Il faut donc que Lucien, pour le bonheur de ses enfants, pour le bonheur de tous, fasse le sacrifice qu'on lui demande. Il ne peut pas raisonner comme on raisonnait il y a dix ans; les temps sont changés. Il est trop éloigné pour voir les choses telles qu'elles sont. Qu'il pense que ce n'est pas l'Empereur qui a besoin de Lucien : l'Empereur n'a besoin de personne; mais nous tous, nous avons besoin de l'Empereur et de Lucien. Lucien croit peut-être qu'il y a de la gloire à résister à l'Empereur : c'est la gloire de nos ennemis; notre gloire à nous, c'est d'être réunis. Je désire sincèrement que Lucien partage ces sentiments; je lui écris dans ce sens et j'espère l'embrasser bientôt. Lucien pourrait être ici pour le mariage de l'Empereur. »

Ayant recueilli ce discours, étonnant dans la bouche du roi de Hollande, où l'on n'entendrait rien si l'on ne savait que, sagace pour ce qui est des autres, Louis n'a l'entendement troublé que lorsqu'il s'agit de lui-même, Campi n'a plus dans la Famille à espérer aucun appui. Madame, Fesch, Louis, Pauline lui remettent leurs lettres; il les expédie à Lucien par le courrier qu'il a amené de Canino. « Il ré-

sulte du volume que je vous envoie, lui écrit-il : 1° que vous ne pouvez pas vivre en Europe sans entrer dans le système de l'Empereur ; 2° que vous ne pouvez pas passer en Amérique sans encourir la peine de la déportation. J'aurais bien des passeports si vous les demandiez, ou si je les demandais pour vous ; mais l'éclat qu'on donnerait à votre demande serait votre condamnation. Quel parti prendrez-vous? Je n'en sais rien. Mon second entretien a été plus loin que le premier. L'Empereur veut absolument vous placer auprès de lui ou vous perdre. Je suis convaincu de cette vérité. Votre maman et le cardinal, qui jusqu'à présent vous ont écrit d'une manière bonne, ne parlent plus que dans le sens de l'Empereur. Le roi Louis semble se faire son procès. Ils ne voient tous de salut pour eux et pour vous que dans une entière soumission à la volonté de l'Empereur... Décidez-vous le plus tôt possible, et d'une manière loyale. »

Le courrier ne porte pas seulement des lettres à Lucien, il en porte aussi à sa femme. Madame écrit à Alexandrine, et son intervention doit paraître d'autant plus décisive qu'elle-même, jadis, a vu et reçu madame Lucien, qu'elle a vécu près d'elle, qu'elle s'est exilée à cause d'elle, qu'elle a été marraine d'une de ses filles et que, depuis neuf années, elle est seule à la soutenir. Si Madame, à présent, déclare que le seul parti à prendre est celui du divorce, on peut la croire. Sans doute, une telle contradiction est pénible à exposer, mais, par la simplicité et la dignité, on a sauvé ce que la situation a d'anormal et de cruel : « Vous savez, écrit Madame, tous les malheurs que votre mariage avec Lucien a attirés sur notre famille, et devez juger qu'ils sont à l'excès par la démarche que je vous propose de faire. L'Empereur veut votre divorce : il dépend de vous de décider Lucien à le faire et, dans le cas où il s'y refuserait, de le demander vous-même. C'est le moyen d'éviter la disgrâce qui le menace, ainsi que vos enfants et tout ce qui vous appartient. Si vous le faites, au contraire, vous ferez le bonheur de votre mari et de vos enfants... Ne balancez pas entre une vie remplie d'amertume et de chagrin à laquelle vous devez vous attendre, si vous vous obstinez, et la perspective d'un avenir heureux ; à la fin, vos enfants seront reconnus par l'Empereur et pour-

ront succéder à des couronnes... Enfin, si vous avez quelque considération pour une mère qui a su en tout temps faire des sacrifices pour ses enfants, vous le ferez aussi pour moi, et je vous assure que je ne l'oublierai de ma vie. »

Escomptant une réponse qu'elle espère conforme à ses désirs, Madame, le soir même, présente Lolotte à l'Empereur. La petite fait bon effet, paraît suffisamment assurée quoique respectueuse. Physiquement, elle est agréable et promet d'être belle, elle a le type des Bonaparte et cela plaît ; elle s'en aperçoit et en prend confiance. Mais l'Empereur, en ce qui le concerne, a subordonné ses décisions définitives à la soumission de Lucien ; il la reçoit seulement comme une fille de son frère, sans lui faire donner de la princesse. Madame se conforme à cet exemple venu de haut ; mais Louis ne veut pas attendre et, dès le matin, il ordonne à toute sa maison « de regarder Lolotte comme une princesse et de lui donner le nom de *madame* ». Les étrangers font de même, et Lucien, qui l'apprend, en tire à la fois une satisfaction paternelle et une assurance pour lui-même : désormais, il adresse les lettres *à la Princesse Lolotte*.



Ce qu'il croit une première victoire l'encourage à persévérer dans sa résistance. Le 29 mars, Campi reçoit sa réponse. L'Empereur est alors à Compiègne, tout aux préparatifs et aux joies du second mariage. Il y est entouré de sa famille entière et de toute sa cour. Lucien, y arrivant, eût été reçu par Louis, Jérôme, Pauline comme un sauveur ; Élisa, que sa grossesse retient à Paris, Madame qui n'a pas voulu abandonner Lolotte et qui attend avec impatience le fils chéri, lui eussent ouvert toutes les voies pour ménager son amour-propre ; mais il ne s'agit point de cela : sa réponse est négative, pleine de violences. Toutefois, ce qui montre assez qu'il ne croit pas, de la part de l'Empereur, à une résolution définitive, il renouvelle la proposition d'accepter une place non héréditaire ; à défaut, il demande ses passeports. Telle est, au résumé, la lettre que Campi apporte à Madame. Elle se la fait lire et lui

dit ensuite : « Oui, j'ai écrit à Lucien et à sa femme qu'ils devaient faire divorce pour le bonheur de leurs enfants ; je leur ai écrit de faire ce que j'aurais fait moi-même si je m'étais trouvée dans un cas pareil. L'Empereur a ses raisons pour exiger le divorce et Lucien connaît bien ces raisons. L'Empereur n'est pas injuste puisqu'il reconnaît les enfants de Lucien. Lorsque j'ai appris qu'il n'y aurait aucune difficulté pour les enfants, je ne vis plus d'obstacle pour la réconciliation. La réponse de Lucien est indigne d'un homme qui fait usage de sa raison. Lucien veut me faire mourir. Il veut sacrifier à son entêtement sa famille, ses enfants et son propre bonheur. Il a beau parler de justice et d'innocence, Lucien seul sera cause de tous les maux qui pourront arriver. »

Alors, avec une hauteur de vues où la porte son amour maternel, avec une intelligence de la situation qui étonne, Madame reprend et rétorque chacun des arguments de Lucien; elle prouve que, si, par faiblesse, elle consentit à paraître dupe, elle ne le fut point. En cette forme quasi socratique, où elle s'interroge et se répond, elle démonte devant Campi le caractère de Lucien, et de façon qu'apparaissent tous les ressorts qui le font agir. D'après ce qu'elle sent et qu'elle sait de son propre devoir, elle pose en axiome : « Un père et une mère qui ne savent pas se sacrifier pour leurs enfants ne méritent pas ce nom. » Puis elle fournit les objections et les réfute : « Mais la religion s'oppose à ce divorce? — L'Empereur n'exige pas que ce divorce soit reconnu par l'Église. — Mais, par ce divorce, sa femme serait abandonnée? — Qui empêcherait Lucien d'aimer sa femme, de lui faire du bien et de la rappeler même un jour? Il n'y a donc ici ni honneur, ni religion, ni amour; il n'y a que de l'entêtement; Lucien ne veut faire aucun sacrifice et il veut que l'Empereur cède tout; il ne veut donc pas de réconciliation. Lucien prétend que sa femme l'aime pour lui et non pour les grandeurs ; ce sont des mots. Cette femme connaît les chagrins qu'elle cause à ma famille, elle n'ignore pas les malheurs qu'elle prépare à son époux et à ses enfants, et elle ne prend pas un parti au risque de sa vie, au risque même de déplaire à Lucien. Cette femme est ambitieuse ; elle sera victime de son ambition. » Et Madame con-

clut : « Que Lucien réfléchisse bien à la position dans laquelle il se trouve. L'Empereur a fait tout ce qu'il pouvait faire : s'il n'y a pas d'aveuglement, tous les torts seront du côté de Lucien. Pour faire connaître ces torts, l'Empereur n'aura qu'à publier les propositions qu'il a faites. » Et pourtant, avec sa ténacité de race et sa passion de mère, elle ne veut pas encore désespérer. Elle prétend qu'une dernière démarche peut tout emporter. Elle demande à Campi d'attendre pour communiquer à l'Empereur les réponses de Lucien; elle le prie de partir pour Canino et de porter « les derniers ordres et la dernière prière qu'elle veut faire à son fils ». Mais les instructions qu'a reçues Campi sont impératives. « Il est obligé de faire connaître à l'Empereur la décision de Lucien. »

Le moment est mal choisi : Campi ne saurait espérer être reçu alors que les rois font vainement antichambre et que les cérémonies du mariage civil et du mariage religieux absorbent tous les moments de l'Empereur. C'est donc seulement le 10 avril qu'il se rend à Compiègne. Il remet à Duroc les pièces de la négociation : copie des dernières lettres de Lucien et lettres de félicitation de Lucien à l'Empereur à l'occasion du mariage. Une heure après, il est introduit : « J'ai lu ses lettres, dit Napoléon; Lucien déraisonne. Ne dirait-on pas qu'il m'a donné l'Empire? Il rappelle l'affaire de Saint-Cloud. Que serait-il devenu lui-même si je n'étais pas retourné au pas de charge? Il ne me doit rien! Je croyais qu'il me devait beaucoup. Aurait-il été nommé législateur si le nom du général Bonaparte n'avait commencé à faire du bruit?... Dans quel état se trouvait-il à mon retour d'Égypte? Il était au moment de se faire arrêter pour cette vilaine affaire du Maroc dont vous devez avoir connaissance. Je l'ai fait ministre; j'ai été son père en tout temps, et je n'ai rien fait pour lui! Que devais-je attendre d'un homme qui a toujours trompé sa famille? Ne m'a-t-il pas fait donner sa parole par Fesch et par Joseph qu'il n'aurait jamais épousé madame Jouberthou? Après son mariage, ne m'a-t-il pas promis de faire divorce lorsque je l'aurais fait? Il s'étend sur le droit qu'il a eu de se marier deux fois; le bel usage qu'il en a fait! Il a été chercher sa première femme dans une auberge, et la seconde était la femme d'un banqueroutier!... Celle-ci est

devenue la plus vertueuse des femmes... Lucien croit-il que j'ignore les galanteries de sa femme avec Chabaud... Dieu! et d'autres! S'est-il imaginé que j'aurais placé à mes côtés une femme de mauvaise réputation? Il lui convient bien de parler de ses deux mariages. Est-ce pour les comparer aux miens? Mon mariage avec Joséphine était dans le temps, pour moi, ce qu'est aujourd'hui mon mariage avec une archiduchesse d'Autriche... J'ai besoin de m'entourer de femmes dont la réputation soit intacte... Je connais la France. Je sais mieux qu'un autre ce qui lui convient. Tous les hommes de bon sens seraient indignés de voir, à côté du trône, la femme d'un banqueroutier. Lucien parle d'abus de pouvoir, et il ne s'aperçoit pas qu'il abuse de sa raison. Je n'ai qu'à prendre pour juges le roi de Bavière, l'empereur d'Autriche, l'empereur de Russie; croyez-vous que leur décision serait favorable à cette femme? Lucien seul sera de son avis parce que la passion seule le domine. Eh bien! qu'il vive et qu'il meure dans cet avis. Je sais ce que j'aurai à faire quand ma politique l'ordonnera. Lucien implore ma clémence. Ma clémence me permet de reconnaître ses enfants et d'éloigner la femme d'un banqueroutier. Dites à Lucien, si vous le jugez à propos, que vous m'avez communiqué les lettres qu'il a écrites et que tout ce qui regarde le droit à l'hérédité ne doit pas être traité comme un jeu d'enfants. La proposition qu'il me fait est absurde. Lucien ne peut entrer dans mon système qu'en devenant prince; ses enfants ne peuvent me servir qu'en devenant princes. Cela ne convient pas à Lucien? eh bien! tout est fini! Je vous charge de dire à mes parents que je désire qu'on ne me parle plus de cette affaire. Vous avez connu à Ajaccio l'archidiacre Luciano dont Lucien porte le nom; il nous dit, à l'heure de la mort, que Lucien serait le mauvais sujet de la famille : il a eu raison. Vous verrez que Lucien fera d'autres bêtises et qu'il n'épargnera jamais ni parents ni amis. Vous ne le connaissez pas encore. — Puisque la proposition de M. Lucien est rejetée, dit Campi, puis-je demander les passeports qu'il désire et aller chercher Lili? — Je ne me mêle pas de ses passeports, ni de son départ, répond l'Empereur. Madame vous dira ce que vous avez à faire pour Lili. Quant à Lolotte qui est ici, elle ne pourra

jamais être la femme d'un prince si Lucien continue à rester dans l'état où il est. »



A son retour de Compiègne, le 11, Campi va rendre compte à Madame de son entretien avec l'Empereur : « J'admire la patience de l'Empereur, lui dit-elle. Lucien est fou s'il ne profite pas de cette circonstance. Qu'il réfléchisse bien que les propositions faites par l'Empereur sont dictées par une politique profonde. L'Empereur veut prouver au monde qu'il a fait tout ce qu'il lui était possible de faire pour se réconcilier avec Lucien. Lucien se conduit comme si un grand malheur menaçait la Famille impériale et qu'il voulût se mettre à l'abri de ce malheur. S'il fait ce calcul, il est coupable. D'ailleurs, les précautions seraient inutiles. Si la Famille impériale tombait, Lucien serait entraîné dans sa chute. Je désire, ajoute-t-elle, que vous partiez le plus tôt possible. Allez faire connaître à Lucien l'état dans lequel vous me laissez. Vous savez que, depuis la lecture de cette lettre fatale, je n'ai pas fermé les yeux. J'ai beau cacher mes chagrins à Lolotte, elle les devine et nous ne faisons que pleurer. Que Lucien vienne nous consoler ! Qu'il vienne ! je mourrai contente ! »

Fesch, que Campi va voir ensuite, lui répète avec prolixité les mêmes arguments ; selon son usage, il revient sur tout le passé ; de neuf pourtant, il ajoute, afin de prévenir l'effet de certaines correspondances : « Lucien vous parlera peut-être des chagrins de la Famille. Il vous dira qu'il est heureux de ne pas partager ces chagrins ; mais, à parler franchement, qu'est-ce que ces chagrins ? Jérôme, Murat, Caroline et les autres se plaignent d'être restés debout devant l'Empereur et l'Impératrice, d'avoir porté le manteau impérial... Ils se plaignent donc d'être princes ! Qui ne voudrait être à leur place ? Quand ils rentrent dans leurs États, sont-ils moins rois ? Font-ils moins ce qu'ils veulent ? S'ils se croyaient humiliés, resteraient-ils à Paris ? Qui les y oblige ? Lucien, conclut-il, raisonnerait autrement s'il était ici ; il ne dépend que de lui d'être heureux et de faire des heureux. Il vaut mieux être roi que demander des secours à des rois : d'ailleurs, quand on

sera convaincu que la réconciliation ne peut plus se faire, chacun pensera à soi. »

Muni d'une dernière lettre de Madame, Campi part le 12. C'est une supplication qu'il apporte : « Ton sort, celui de ta Famille, le mien, celui de nous tous ne dépend que de toi, écrit Madame. Il ne s'agit plus de raisonner, mon cher fils ; tout ce que tu pourrais me dire ne me fera pas changer d'idée. J'attends cette dernière consolation de la tendresse que tu m'as toujours témoignée. Campi te dira qu'il me laisse malade, au lit. Ta dernière lettre n'y a pas peu contribué, comme ton obstination contribuerait sans doute à abréger mes jours. Tu peux me rendre à la vie et au bonheur, et tu n'auras pas le courage de me le refuser. C'est la dernière fois que je te le demande. L'Empereur et tous ceux de la Famille sont à Compiègne ; moi seule avec Charlotte sommes restées à Paris. Notre fille continue à se faire aimer et admirer par tout le monde. J'en suis extrêmement contente, elle est ma compagne. Il ne manque à mon bonheur que de te voir réconcilié avec l'Empereur. Adieu, mon cher fils, j'attends avec la plus vive impatience ta réponse ou plutôt l'annonce que tu arrives, et je t'embrasse avec toute la Famille. »

FRÉDÉRIC MASSON

(La fin prochainement.)

HISTOIRE COMIQUE[1]

VII

Demeuré seul dans la maison silencieuse, Robert de Ligny ralluma la lampe. Il commençait à entendre des voix graves, et même un peu solennelles, qui parlaient au dedans de lui. Formé dès l'enfance aux règles de la responsabilité morale, il éprouvait un regret douloureux, qui ressemblait à un remords. Songeant qu'il avait causé la mort de cet homme, bien que c'eût été sans le vouloir et sans le savoir, il ne se sentait pas tout à fait innocent. Des lambeaux d'enseignement philosophique et religieux revenaient troubler sa conscience. Des phrases de moralistes et de sermonnaires, apprises au collège et tombées tout au fond de sa mémoire, lui remontaient subitement à la pensée. Ses voix intérieures les lui récitaient. Elles disaient, d'après quelque vieil orateur sacré : « En se livrant aux désordres les moins coupables dans l'opinion du monde, on s'expose à commettre les actes les plus condamnables... Nous voyons par d'effroyables exemples que la volupté conduit au crime. » Ces maximes, sur lesquelles il n'avait jamais réfléchi, prenaient pour lui, tout à coup, un sens précis et rigoureux. Il y songea sérieusement. Mais, parce qu'il n'avait pas l'esprit profondément religieux et qu'il n'était pas capable de nourrir des scrupules exagérés,

1. Voir la *Revue* du 15 décembre 1902.

il n'en conçut qu'une édification médiocre, et sans cesse décroissante. Bientôt, il les jugea importunes et sans application possible à sa situation. « En se livrant aux désordres les moins coupables dans l'opinion du monde... Nous voyons par d'effroyables exemples... » Ces phrases, qui tout à l'heure retentissaient dans son âme comme un grondement de tonnerre, il les percevait maintenant dans les nasillements et les grasseyements des professeurs et des prêtres qui les lui avaient apprises et il les trouvait un peu ridicules. Par une naturelle association d'idées il se rappela un passage d'une vieille histoire romaine, qu'il avait lu, en seconde, pendant une étude, et qui l'avait frappé, l'histoire d'une dame convaincue d'adultère et accusée d'avoir mis le feu à Rome. « Tant il est vrai, disait l'historien, qu'une personne qui trahit la pudeur est capable de tous les crimes. » A ce souvenir, il sourit intérieurement et pensa que les moralistes avaient tout de même de drôles d'idées sur la vie.

La mèche, qui charbonnait, éclairait mal. Il ne parvenait pas à la moucher et elle répandait une infecte odeur de pétrole. Songeant à l'auteur de la phrase sur la dame romaine, il se disait :

« Vrai! Celui-là, il en avait une couche!... »

Il était rassuré sur son innocence. Ses légers remords s'étaient entièrement dissipés, et il ne concevait pas qu'il eût pu se croire un moment responsable de la mort de Chevalier. Toutefois cette affaire l'ennuyait...

Subitement il pensa :

« S'il vivait encore! »

Tout à l'heure, l'espace d'une seconde, à la lueur d'une allumette soufflée aussitôt qu'éprise, il avait vu le crâne troué du comédien. Mais s'il avait mal vu? S'il avait pris pour un ravage de la cervelle et du crâne une déchirure de la peau? Garde-t-on le jugement dans ces premiers moments de surprise et d'horreur? Une blessure peut être hideuse sans être mortelle, ni même très grave. Il lui avait bien paru que cet homme était mort. Mais était-il médecin pour en juger sûrement?

Il s'impatienta contre la mèche qui charbonnait encore et murmura :

— Cette lampe infecte.

Puis se rappelant une manière de dire habituelle au docteur Socrate et dont il ignorait l'origine, il la répéta mentalement :

« Cette lampe pue comme trente-six mille charretées de diables. »

Les exemples lui revinrent à l'esprit de plusieurs suicides manqués. Il se rappela avoir lu dans un journal qu'un mari, après avoir tué sa femme, s'était tiré, comme Chevalier, un coup de revolver dans la bouche et n'avait réussi qu'à se fracasser la mâchoire; il se rappela qu'à son cercle, après un scandale de jeu, un sportsman connu, ayant voulu se brûler la cervelle, s'était fait sauter l'oreille. Ces exemples s'appliquaient au cas de Chevalier avec une exactitude frappante.

« S'il n'était pas mort?... »

Il désirait, espérait contre toute évidence, que ce malheureux respirât encore et pût être sauvé. Il songeait à chercher des linges et à faire les premiers pansements. Pour examiner de nouveau l'homme étendu dans l'antichambre, il souleva trop brusquement la lampe encore mal allumée et l'éteignit.

Alors, surpris par les ténèbres subites, il perdit patience et s'écria :

— La rosse!

En la rallumant, il se flattait de l'idée que Chevalier, porté à l'hôpital, reprendrait connaissance, vivrait. Et le voyant déjà debout, juché sur ses longues jambes, criant, toussant, ricanant, il désirait moins ardemment cette guérison, il commençait même à ne la plus souhaiter, à la trouver importune et désobligeante. Il se demandait avec inquiétude, dans un véritable malaise :

« Que reviendrait-il faire en ce monde, le sombre cabot? Rentrerait-il à l'Odéon? Promènerait-il dans les couloirs sa grande cicatrice? Faudrait-il le voir rôder encore autour de Félicie? »

Il approcha du corps la lampe rallumée et reconnut la plaie livide et sanguinolente dont les contours irréguliers lui rappelaient l'Afrique de ses cartes d'écolier.

Visiblement la mort avait été instantanée, et il ne comprenait pas comment il avait pu en douter un moment.

Il sortit de la maison et se mit à marcher à grands pas dans le jardin. L'image de la blessure flottait devant ses yeux comme l'impression d'une lumière trop vive. Elle allait et grandissait ; elle formait dans la nuit sur le ciel noir un continent pâle d'où il voyait jaillir éperdus des négrillons armés de flèches.

Il jugea que la première chose à faire était d'appeler madame Simonneau, qui demeurait tout près, sur le boulevard Bineau, dans la maison du café. Il ferma soigneusement la porte de la grille et alla chercher la femme de ménage. Sur le boulevard, il retrouva le calme de l'esprit et la paix des sens. Il s'accommoda de l'événement. Il acceptait le fait accompli, mais il chicanait la destinée sur les circonstances. Puisqu'il fallait un mort, il consentait à ce qu'il y en eût un, mais il en aurait préféré un autre. Il éprouvait à l'égard de celui-ci un sentiment de dégoût et de répulsion. Il se disait vaguement :

« J'admets un suicide. Mais à quoi bon un suicide ridicule et déclamatoire? Cet homme ne pouvait-il se tuer chez lui? Ne pouvait-il, si sa résolution était inébranlable, l'exécuter avec une vraie fierté, d'une façon discrète? C'est ainsi qu'à sa place eût agi un galant homme. On aurait plaint et respecté sa mémoire. »

Il se rappela mot pour mot les paroles que, dans la chambre à coucher, une heure avant le drame, il avait échangées avec Félicie. Il lui avait demandé si elle n'avait pas été un peu avec Chevalier. Il le lui avait demandé, non pour le savoir, car il n'en doutait guère, mais pour montrer qu'il le savait. Et elle lui avait répondu, indignée :

— Lui ! Ah ! non, par exemple... Tu ne voudrais pas !...

Il ne la blâmait pas d'avoir menti. Toutes les femmes mentent. Il goûtait plutôt la jolie désinvolture avec laquelle elle avait jeté ce garçon hors de son passé. Mais il lui en voulait de s'être donné à un bas cabot. Sa délicatesse en était blessée. Chevalier lui gâtait Félicie. Pourquoi prenait-elle des amants de cette espèce? Elle manquait donc de goût? Elle ne choisissait donc pas? Elle faisait donc comme les filles? Elle n'avait donc pas le sens d'une certaine propreté qui avertit les femmes de ce qu'elles peuvent faire et de ce qu'elles ne

peuvent pas faire? Elle ne savait donc pas se tenir? Eh bien! voilà ce qui arrive quand on n'a pas de tenue! Il la chargea du malheur advenu et fut soulagé d'un grand poids.

Madame Simonneau n'était pas chez elle. Il la demanda aux garçons du café, aux garçons de l'épicier, aux filles de la blanchisseuse, aux gardiens de la paix, à l'employé du gaz. Enfin, sur l'indication d'une voisine, il la trouva qui mettait des cataplasmes à une vieille dame, car elle était garde-malade. Son visage était pourpre et elle puait l'eau-de-vie. Il l'envoya veiller le mort. Il lui recommanda de le recouvrir d'un drap et de se tenir à la disposition du commissaire et du médecin qui viendraient pour les constatations. Elle répondit, un peu blessée, qu'elle savait, Dieu merci, ce qu'elle avait à faire. Elle le savait, en effet. Madame Simonneau était née dans une société soumise aux autorités constituées et qui respecte les morts.

Il alla ensuite avertir le commissaire. La première émotion passée, il n'éprouvait aucune surprise, sans doute parce que les événements qui, de loin, eussent semblé étranges, quand ils sont accomplis près de nous, paraissent naturels, comme ils le sont en effet, se développent d'une façon commune, se décomposent en une succession de petits faits ordinaires et vont se perdre dans la banalité courante de la vie. Il était distrait de la mort horrible d'un malheureux par les circonstances même de cette mort, par la part qu'il y avait et l'occupation qu'elle lui donnait. En se rendant chez le commissaire, il était aussi tranquille et libre d'esprit que lorsqu'il allait au ministère pour y déchiffrer des dépêches.

A neuf heures du soir, le commissaire de police pénétra dans le jardin avec son secrétaire et un agent. Le médecin de la ville, M. Hibry, arriva au même moment. Déjà, par l'industrie de madame Simonneau, toujours intéressée aux fournitures, la maison exhalait une violente odeur de phénol et brillait de bougies allumées. Et madame Simonneau s'agitait dans un pressant désir de procurer au mort un crucifix et un rameau de buis bénit. A la clarté d'une bougie, le médecin examina le cadavre.

C'était un gros homme, au teint rouge et à la respiration forte, qui venait de dîner.

— La balle, de gros calibre, — dit-il, — a pénétré par la voûte palatine, elle a traversé le cerveau, et elle est venue briser le pariétal gauche, emportant une partie de la substance cérébrale et faisant sauter un morceau du crâne. La mort a été instantanée.

Il remit la bougie à madame Simonneau, et poursuivit :

— Des éclats du crâne ont été projetés à une certaine distance. On pourra les retrouver dans le jardin. Je conjecture que la balle était ronde. Une balle conique aurait causé moins de ravages.

Cependant le commissaire, M. Josse-Arbrissel, grand et maigre, à longue moustache grise, ne semblait ni voir ni entendre. Un chien hurlait devant la grille.

— La direction de la blessure, — dit le médecin, — ainsi que les doigts de la main droite encore repliés, prouvent surabondamment le suicide.

Il alluma un cigare.

— Nous sommes suffisamment édifiés, — dit le commissaire.

Le secrétaire du commissariat et l'agent de police, conduits par madame Simonneau, montèrent le corps au premier étage.

— Je regrette, messieurs, de vous avoir dérangés, — dit Robert de Ligny, — et je vous remercie de la bonne grâce avec laquelle vous avez rempli votre office.

M. Josse-Arbrissel se mordait les ongles et regardait dans le vague.

— Un drame de la jalousie, — dit-il, — rien de plus commun. Nous avons ici, à Neuilly, une moyenne constante de morts volontaires. Sur cent suicides, trente ont pour cause le jeu. Le reste est dû à des désespoirs d'amour, à la misère ou à des maladies incurables.

— Chevalier ? — demanda le docteur Hibry, qui était amateur de spectacles, — Chevalier ? attendez donc, je l'ai vu... Je l'ai vu dans un bénéfice, aux Variétés. Parfaitement. Il récitait un monologue.

Le chien hurlait devant la grille.

— On ne peut s'imaginer, — reprit le commissaire, — les ravages que le pari mutuel exerce dans cette commune. Je n'exagère pas, trente pour cent au bas mot des suicides que

je constate sont causés par le jeu. Tout le monde joue, ici. Autant de boutiques de coiffeurs, autant d'agences clandestines. Pas plus tard que la semaine dernière, un concierge de l'avenue du Roule a été trouvé pendu dans le Bois. Encore, les ouvriers, les domestiques, les petits employés qui jouent, ne sont pas réduits à se tuer. Ils changent de quartier, ils disparaissent. Mais un homme établi, un fonctionnaire que le jeu a ruiné, qui est accablé de dettes criardes, menacé de saisie et sous le coup de plaintes au parquet, il ne peut pas disparaître. Que voulez-vous qu'il devienne?

— J'y suis! — s'écria le docteur. — Il récita *le Duel dans la Savane*. On est un peu fatigué des monologues; mais celui-là est très drôle. Vous vous rappelez: « Voulez-vous vous battre? — Non, monsieur. — Au pistolet? — Non, monsieur. — Au sabre, au couteau? — Non, monsieur. — Alors je vois ce que vous voulez. Vous n'êtes pas dégoûté. Vous voulez le duel dans la savane. J'y consens. Nous remplacerons la savane par une maison à cinq étages. Vous êtes autorisé à vous dissimuler dans le feuillage ». Chevalier disait très drôlement *le Duel dans la Savane*. Il m'a beaucoup amusé ce soir-là. Il est vrai que je suis bon public. J'adore le théâtre.

Le commissaire de police n'entendait pas. Il suivait sa pensée.

— On ne saura jamais ce que le pari mutuel dévore par années de fortunes et d'existences. Le jeu ne lâche jamais ses victimes; quand il leur a tout pris, il reste leur unique espérance. En effet, par quel autre moyen peut-on espérer de?...

Il s'arrêta de parler, tendit l'oreille au cri lointain d'un camelot, se jeta sur l'avenue à la poursuite de l'ombre fuyante et glapissante, l'appela, lui prit un journal de courses qu'il déploya sous un bec de gaz pour y chercher des noms de chevaux, *Fleur-des-pois*, *la Châtelaine*, *Lucrèce*. Puis, l'œil hagard, les mains tremblantes, stupide, assommé, il laissa tomber la feuille : son cheval ne gagnait pas.

Et le docteur Hibry, en l'observant de loin, songeait que, médecin des morts, il pourrait bien être appelé un jour à constater le suicide de son commissaire de police, et il se promettait par avance de conclure autant que possible à la mort accidentelle.

Tout à coup, saisissant son parapluie :

— Je file. On m'a donné pour ce soir une place à l'Opéra-Comique. Ce serait dommage de la perdre.

Avant de quitter la maison, Ligny demanda à madame Simonneau :

— Où l'avez-vous mis?

— Dans le lit, — répondit madame Simonneau. — C'était plus convenable.

Il ne répondit rien, et, levant les yeux sur la façade de la maison, il vit aux fenêtres de la chambre à coucher, à travers les rideaux de mousseline, la lueur des deux bougies que la femme de ménage avait allumées sur la table de nuit.

— On pourrait peut-être, — dit-il, — faire venir cette nuit une religieuse pour le veiller.

— C'est inutile, — répondit madame Simonneau qui avait invité des voisines et commandé son vin et son fricot, — c'est inutile : je le veillerai moi-même.

Ligny n'insista pas.

Le chien hurlait encore devant la grille.

VIII

Le lendemain, au foyer du théâtre, on répétait *la Grille* pour la première fois. Une lumière triste s'amortissait sur les pierres grises de la voûte, des tribunes et des colonnes. Dans la majesté maussade de cette pâle architecture, sous la statue de Racine, les acteurs principaux lisaient leurs rôles, qu'ils ne savaient pas encore, devant Pradel, directeur du théâtre, Romilly, directeur de la scène, et Constantin Marc, auteur de la pièce, assis tous trois sur un canapé de velours rouge, tandis que, d'une banquette reculée dans un entre-colonnement, s'exhalaient les haines attentives et les jalousies chuchotantes des actrices sacrifiées. L'amoureux, Paul Delage, déchiffrait péniblement une réplique :

— Je reconnais le château aux murs de brique, aux toits d'ardoise, le parc où j'ai si souvent enlacé, sur l'écorce des arbres, son chiffre et le mien, l'étang dont les eaux endormies...

Fagette reprenait :

— Craignez, Aimeri, que le château ne vous reconnaisse pas, que le parc ait oublié votre nom, que l'étang murmure : « Quel est cet étranger ? »

Mais elle était enrhumée et lisait sur une copie pleine de fautes.

— Ne restez pas là, Fagette ; c'est l'étang, — dit Romilly.

— Comment voulez-vous que je le sache ?

— On a mis une chaise.

— ... Que l'étang murmure : « Quel est cet étranger ? »

— Mademoiselle Nanteuil, à vous... Où est donc Nanteuil ?... Nanteuil !

Nanteuil parut, emmitouflée dans ses fourrures, son petit sac et son rôle à la main, blanche comme un linge, les yeux battus, les jambes molles. Elle avait passé une nuit pleine d'épouvantes. Après avoir fait coucher sa mère avec elle, elle avait pu dormir, mais d'un sommeil agité de cauchemars.

Elle demanda :

— Par où est-ce que j'entre ?

— Par la droite.

— C'est bon.

Et elle lut :

— Ami, je fais mal, peut-être. Mais je vous aime de tout mon cœur.

Delage lut sa réplique :

— Le lien que la sympathie avait mis entre nous deux se resserre plus étroitement que jamais.

— Nanteuil, tu passes, ma mignonne, — dit Romilly. — Delage, efface-toi un peu pour la laisser passer.

Nanteuil passa :

— Oh ! lutte affreuse ! Vous me forcez à vous haïr. Pourquoi êtes-vous venu ?... Laissez-moi, laissez-moi.

Romilly interrompit :

— Delage, en la retenant, fais attention de ne pas la cacher aux spectateurs... Reprends, Nanteuil.

Nanteuil reprit :

— Oh ! lutte affreuse ! Vous me forcez à vous haïr. Pourquoi êtes-vous venu ? Laissez-moi, laissez-moi.

Constantin Marc ne reconnaissait plus son œuvre, n'entendant plus même le son de ses phrases bien-aimées, qu'il s'était répétées tant de fois à lui-même dans ses bois du Vivarais. Étonné, stupide, il se taisait.

Nanteuil lut, sans chercher à comprendre :

— Je dormais d'un sommeil sans rêves, fait d'innocence et d'oubli... Aimeri, pourquoi m'avez-vous réveillée ?

Delage donna sa réplique ; mais il sauta un feuillet de la copie :

— Le temps est superbe. Déjà les invités vont et viennent dans le jardin.

Il fallut tout reprendre :

— Je dormais d'un sommeil sans rêves, fait d'innocence et d'oubli... Aimeri, pourquoi m'avez-vous réveillée ?

— Le temps donné au sommeil est perdu pour la vie.

— Dans l'intérêt de l'ouvrage, il faudra faire des coupures, — dit Pradel à l'auteur consterné.

Et Delage poursuivait :

— Ne m'accusez point : j'eus pour vous une amitié d'enfance, une de ces amitiés fraternelles, qui donnent à l'amour qu'elles font naître l'apparence inquiétante de l'inceste.

Soudain, madame Doulce parut. Grande et douloureuse, elle laissa tomber ces mots :

— Une bien triste nouvelle. Le curé lui refuse l'entrée de son église.

Chevalier n'ayant plus de parents, hors une sœur ouvrière à Pantin, madame Doulce s'était chargée de commander l'enterrement, aux frais des comédiens.

On l'entourait. Elle reprit :

— L'Église le repousse comme un maudit. C'est affreux !

— Pourquoi ? — demanda Romilly.

Madame Doulce répondit très bas et comme à regret :

— Parce qu'il s'est suicidé.

— Il faut arranger ça, — dit Pradel.

Romilly montra de l'empressement.

— Le curé me connaît, — dit-il ; — c'est un brave homme. Je vais donner un coup de pied jusqu'à Saint-Étienne-du-Mont et je serais bien surpris si...

Madame Doulce secoua tristement la tête :

— Tout est inutile.

— Il faut pourtant que nous ayons un service religieux, — dit Romilly, avec l'autorité d'un directeur de la scène.

— Certes, — dit madame Doulce.

Constantin Marc, voyant, plein de regrets, sa pièce abandonnée, s'était approché, lui aussi de madame Doulce ; il lui demanda :

— Pourquoi voulez-vous que Chevalier soit béni par l'Église? Pour ma part, je suis catholique. Chez moi, ce n'est pas une foi, c'est un système, et je considère comme un devoir de participer à toutes les pratiques extérieures du culte. Je suis pour toutes les autorités, pour le juge, pour le soldat, pour le prêtre. Je ne puis donc être suspect de favoriser les enterrements civils. Mais je ne comprends guère que vous vous obstiniez à offrir au curé de Saint-Étienne-du-Mont un mort qu'il repousse. Pourquoi voulez-vous donc que ce malheureux Chevalier aille à l'église ?

— Pourquoi? — répondit madame Doulce. — Pour le salut de son âme et parce que c'est plus convenable.

— Ce qui serait convenable, — répliqua Constantin Marc, — ce serait d'obéir aux lois de l'Église, qui excommunie les suicidés.

— Monsieur Constantin Marc, avez-vous lu *les Soirées de Neuilly* ? — demanda Pradel qui était grand bouquineur et liseur. — Vous n'avez pas lu *les Soirées de Neuilly*, par M. de Fougeray ? Vous avez eu tort. C'est un livre curieux, qu'on trouve parfois encore sur les quais. Il est orné d'une lithographie d'Henri Monnier représentant, je ne sais pourquoi, Stendhal en caricature. Fougeray est le pseudonyme de deux libéraux de la Restauration, Ditmer et Cavé. Cet ouvrage se compose de comédies et de drames qui ne peuvent être joués, mais qui contiennent des scènes de mœurs fort intéressantes.

Vous y verrez comment, sous le règne de Charles X, un vicaire d'une des églises de Paris, l'abbé Mouchaud, refusa d'enterrer une dame pieuse et voulut à toute force enterrer un athée. Madame d'Hautefeuille était pieuse, mais elle possédait des biens nationaux. Elle mourut administrée par un prêtre janséniste. C'est pourquoi l'abbé Mouchaud ne la reçut point après sa mort dans l'église où elle avait passé sa vie. En même temps que madame d'Hautefeuille, sur la même paroisse, un gros banquier, M. Dubourg, se laissa mourir. Par son testament, il avait ordonné qu'on le portât directement au cimetière. « C'est un catholique, pensa l'abbé Mouchaud, il nous appartient. » Aussitôt il fit un paquet de son étole et de son surplis, courut chez le mort, lui donna l'extrême onction et l'amena dans son église.

— Eh bien ! — répondit Constantin Marc, — ce vicaire était un excellent politique. Les athées ne sont pas pour l'Église des ennemis redoutables. Ce ne sont pas des adversaires. Ils ne peuvent élever une Église contre elle, et ils n'y songent pas. Il y a eu de tout temps des athées parmi les chefs et les princes de l'Église, et plusieurs d'entre eux ont rendu à la papauté d'éclatants services. Au contraire, quiconque ne se soumet pas strictement à la discipline ecclésiastique et rompt sur un point avec la tradition, quiconque oppose une foi à la foi, une opinion, une pratique à l'opinion reçue et à la pratique commune, est une cause de désordre, une menace de péril, et doit être extirpé. Le vicaire Mouchaud l'avait compris. Il fallait en faire un évêque et un cardinal.

Madame Doulce avait eu l'art de ne pas tout dire à la fois ; elle ajouta :

— Je ne me suis pas laissée abattre par la résistance de M. le curé. J'ai prié, j'ai supplié. Et il m'a répondu : « Nous sommes respectueusement soumis à l'ordinaire. Allez à l'archevêché. Je ferai ce que monseigneur m'ordonnera. » Il ne me reste plus qu'à suivre ce conseil. Je cours à l'archevêché.

— Travaillons, — dit Pradel.

Romilly appela Nanteuil :

— Nanteuil, allons, Nanteuil, reprends toute ta scène.

Et Nanteuil reprit :

— Ami, je fais mal, peut-être. Mais je vous aime de tout mon cœur.

IX

Ce qui rendait difficiles les négociations du Théâtre avec l'Église, c'était l'éclat donné par les journaux au suicide du boulevard de Villiers. Les reporters en avaient publié toutes les circonstances, et, comme le disait M. l'abbé Mirabelle, second vicaire de l'archevêque, au point où en étaient les choses, ouvrir à Chevalier les portes de sa paroisse, c'était publier le droit des excommuniés aux prières de l'Église.

D'ailleurs M. Mirabelle qui se montra, dans cette affaire, plein de sagesse et de prudence, indiqua la voie.

— Vous comprenez bien, — dit-il à madame Doulce, — que ce n'est pas l'opinion des journaux qui peut nous toucher. Elle nous est absolument indifférente, et nous ne nous inquiétons en aucune matière de ce que cinquante feuilles publiques disent de ce malheureux jeune homme. Que les journalistes aient servi ou trahi la vérité, c'est leur affaire et non la mienne. J'ignore et veux ignorer ce qu'ils ont écrit. Mais le fait du suicide est notoire. Vous ne pouvez le contester. Il conviendrait maintenant d'examiner de près, avec les lumières de la science, les circonstances dans lesquelles ce fait a été accompli. Ne vous étonnez pas que j'invoque ainsi la science. Elle n'a pas de meilleure amie que la religion. Or la science médicale peut nous être ici d'un grand secours. Vous allez tout de suite le comprendre. L'Église ne retranche de son sein le suicidé qu'en tant que le suicide constitue un acte de désespoir. Les fous qui attentent à leur vie ne sont pas des désespérés, et l'Église ne leur refuse point ses prières : elle prie pour tous les malheureux. Ah! s'il pouvait être établi que ce pauvre enfant a agi sous l'influence d'une fièvre chaude ou d'une maladie mentale, si un médecin était à même de certifier que cet infortuné ne jouissait pas de sa raison lorsqu'il se détruisit de ses propres mains, le service religieux serait célébré sans obstacle.

Ayant recueilli ces paroles de M. l'abbé Mirabelle, madame Doulce courut au théâtre. La répétition de *la Grille*

était terminée. Elle trouva Pradel dans son cabinet avec Nanteuil et Constantin Marc. Ils faisaient des projets de décor.

— Au premier plan, — disait l'auteur, — un vieux parc. Les troncs des grands arbres, du côté du nord, sont verdis par la mousse. Il faut qu'on sente l'humidité de la terre.

Et le directeur répondit :

— Soyez sûr qu'on fera tout ce qu'il sera possible de faire et que ce sera très convenable... Eh bien! madame Doulce, quelles nouvelles?

— Il y a une lueur d'espérance, — répondit-elle.

— Au fond, dans une brume légère, — dit l'auteur, — les pierres grises et les toits d'ardoise fine de l'Abbaye-aux-Dames...

— Parfaitement. Asseyez-vous donc, madame Doulce, je suis à vous.

— J'ai reçu, à l'archevêché, le meilleur accueil, — dit madame Doulce.

— Monsieur Pradel, il est nécessaire que les murs de l'Abbaye paraissent sourds, profonds et pourtant subtilisés par la brume du soir. Un ciel d'or pâle...

— M. l'abbé Mirabelle — reprit madame Doulce — est un prêtre de la plus haute distinction...

— Monsieur Marc, vous tenez beaucoup à votre ciel d'or pâle? — demanda le directeur. — Continuez, madame Doulce, continuez, je vous écoute...

— ... Et, d'une politesse exquise. Il a fait une délicate allusion aux indiscrétions des journaux...

A ce moment, M. Marchegeay, le régisseur, bondit dans le cabinet. Ses yeux verts étincelaient et ses moustaches rouges dansaient comme des flammes. Il parla avec volubilité :

— Ça recommence!... Lydie, la petite figurante, pousse des cris de putois dans les escaliers. Elle dit que Delage a voulu la violer. C'est bien la dixième fois depuis un mois qu'elle nous recommence cette histoire-là. C'est une scie!

— Ce n'est pas tolérable dans une maison comme celle-ci, — dit Pradel. — Vous ficherez Delage à l'amende... Madame Doulce, continuez, je vous prie.

— M. l'abbé Mirabelle m'a expliqué avec une parfaite clarté que le suicide est un acte de désespoir.

Mais Constantin Marc demanda avec intérêt à Pradel si Lydie, la petite figurante, était jolie.

— Vous l'avez vue, dans *la Nuit du 23 octobre*, elle fait la femme du peuple qui, sur la plaine de Grenelle, achète des plaisirs à madame Ravaut.

— Il me semble que c'est une très belle fille, — dit Constantin Marc.

— Certainement, — répondit Pradel. — Mais elle serait une plus belle fille encore si elle n'avait pas les chevilles comme des poteaux.

Constantin Marc, méditatif, reprit :

— Et Delage l'a violée... Cet homme a le sens de l'amour. L'amour est un acte simple et primitif. C'est la lutte, c'est la haine. La violence y est nécessaire. L'amour par le consentement mutuel n'est qu'une fastidieuse corvée.

Et il s'écria, très excité :

— Delage est prodigieux !

— Ne vous emballez pas, — dit Pradel. — Cette petite Lydie aguiche mes acteurs dans sa loge, puis, tout à coup, elle crie qu'on la viole pour qu'on lui donne de l'argent... C'est son amant qui lui a appris le truc, et qui touche la galette... Vous disiez donc, madame Doulce...

— Après une longue et intéressante conversation, — reprit madame Doulce, — M. l'abbé Mirabelle m'a fait entrevoir une solution favorable. Il m'a donné à entendre que, pour lever toutes les difficultés, il suffirait qu'un médecin attestât que Chevalier n'avait pas toute sa raison et n'était pas responsable de ses actes.

— Mais, — observa Pradel, — Chevalier n'était pas fou. Il avait toute sa raison.

— Ce n'est pas à nous de le dire, — répliqua madame Doulce. — Et qu'en savons-nous ?

— Non, — dit Nanteuil, — il n'avait pas toute sa raison.

Pradel haussa les épaules :

— Après tout, c'est possible. La folie et la raison, c'est affaire d'appréciation. Mais à qui pourrait-on bien demander un certificat ?

Madame Doulce et Pradel se rappelèrent successivement

trois médecins ; mais ils ne purent trouver l'adresse du premier ; le second avait un mauvais caractère et l'on reconnut que le troisième était mort.

Nanteuil dit qu'il fallait s'adresser au docteur Trublet.

— C'est une idée ! — s'écria Pradel. — Allons demander un certificat au docteur Socrate... Quel jour sommes-nous ?... Vendredi. C'est son jour de consultation. Nous le trouverons chez lui.

Le docteur Trublet logeait dans une vieille maison, au plus haut de la rue de Seine. Pradel emmena Nanteuil, dans l'idée que Socrate ne refuserait rien à une jolie femme. Constantin Marc, qui ne pouvait vivre, à Paris, loin des comédiens, les accompagna. L'affaire Chevalier commençait à l'amuser. Pour lui, c'était du théâtre encore. Bien que l'heure de la consultation fût passée, le salon du docteur était encore plein de gens qui voulaient être guéris. Trublet les renvoya et reçut, dans son cabinet, les gens de théâtre. Il se tenait devant une table encombrée de livres et de papiers. Contre la fenêtre, un fauteuil articulé s'étalait, infirme et cynique. Le directeur de l'Odéon exposa l'objet de sa visite, et il conclut :

— Le service de Chevalier ne sera célébré à l'église que si vous attestez que ce malheureux garçon ne jouissait pas de toute sa raison.

— Mais — demanda le docteur Trublet — quel intérêt y a-t-il à ce qu'on célèbre à l'église le service de Chevalier ?

— Vous savez, docteur Socrate, — répondit Pradel, — que les comédiens sont les plus religieux des hommes. Mes pensionnaires seraient désolés s'ils ne pouvaient assister à la messe de leur camarade. Ils se sont déjà assuré le concours de plusieurs artistes lyriques et la musique sera très belle. Pour ce qui est de moi, je n'ai aucune croyance religieuse. Mais je considère que l'Église et le Théâtre sont deux grandes puissances sociales et qu'il y a intérêt à ce qu'elles soient amies et alliées. Je ne manque jamais, pour ma part, une seule occasion de sceller l'alliance. Au prochain carême, je ferai lire par Durville un sermon de Bourdaloue. Je suis subventionné : je dois être concordataire.

— Eh bien ! — dit Constantin Marc, — si vous voulez mon-

trer de la déférence à l'Église, pourquoi lui poussez-vous, de force ou de ruse, un cercueil dont elle ne veut pas?

Le docteur parla dans le même sentiment et finit par dire :

— Mon cher Pradel, ne vous occupez donc pas de cette affaire-là.

Mais alors Nanteuil, les yeux ardents, la voix sifflante :

— Il faut qu'il aille à l'église, docteur; signez ce qu'on vous demande, écrivez qu'il n'avait pas sa raison. Je vous en prie.

Il n'y avait point que de la religion dans ce désir. Il s'y mêlait un sentiment intime et un fond obscur de vieilles croyances, ignorées d'elle-même. Elle espérait que, porté à l'église, aspergé d'eau bénite, Chevalier serait apaisé, deviendrait un bon mort et ne la tourmenterait plus. Elle craignait, au contraire, que, privé d'eau bénite et de prières, il n'errât sans cesse autour d'elle, maudit et malfaisant. Et, plus simplement, dans sa peur de le revoir, elle voulait que les prêtres aussi prissent soin de l'enterrer, que tout le monde s'y mît, pour qu'il le fût davantage, autant que possible et tout à fait. Ses lèvres tremblaient; elle tordait ses mains jointes.

Trublet, vieux connaisseur, la regardait avec intérêt. Il avait l'intelligence et le goût de la machine féminine. Celle-ci le ravissait. En l'observant, sa face camuse brillait de plaisir.

— Soyez tranquille, mon enfant. Il y a toujours moyen de s'entendre avec l'Église. Ce que vous me demandez n'est pas dans mes attributions; je suis un médecin laïque. Mais nous avons aujourd'hui, Dieu merci! des médecins religieux qui envoient leurs malades aux eaux ecclésiastiques et dont la fonction spéciale est de constater les guérisons miraculeuses. J'en connais un qui loge dans le quartier; je vais vous donner son adresse. Allez le voir, l'évêché n'a rien à lui refuser. Il arrangera votre affaire.

— Mais non, — dit Pradel, — vous avez donné vos soins à ce malheureux Chevalier. C'est à vous de délivrer un certificat.

Romilly approuva :

— Évidemment, docteur. Vous êtes médecin du théâtre. Il faut laver son linge sale en famille.

Et Nanteuil tourna vers Socrate un regard de prière.

— Mais — demanda Trublet — qu'est-ce que vous voulez que je dise?

— C'est bien simple, — répondit Pradel. — Dites qu'il ne jouissait pas de toute sa responsabilité.

— Vous me sollicitez bonnement à parler comme un médecin des tribunaux. C'est trop exiger de moi.

— Vous croyez donc, docteur, que Chevalier était en possession de sa pleine et entière responsabilité morale?

— Je crois, au contraire, qu'il n'était responsable de ses actes à aucun degré.

— Alors?...

— Mais je crois aussi qu'il ne différait nullement en cela de vous, de moi, de tous les autres hommes. Mes confrères légistes distinguent entre les responsabilités individuelles. Ils ont des procédés pour reconnaître les responsabilités pleines et celles auxquelles il manque un ou plusieurs quartiers. Il est remarquable, d'ailleurs, que, pour faire condamner un malheureux, ils lui trouvent toujours une pleine responsabilité... Et la leur, pensent-ils donc qu'elle est pleine... comme la lune?

Et le docteur Socrate développa devant les gens de théâtre étonnés une ample théorie du déterminisme universel. Il remonta jusqu'aux origines de la vie. Et, semblable au Silène de Virgile qui, barbouillé du suc des mûres, chantait à des bergers de Sicile et à la naïade Églé l'origine du monde, il se répandit en paroles abondantes :

— Appeler un malheureux à répondre de ses actes!... mais quand le système solaire n'était encore qu'une pâle nébuleuse, formant dans l'éther une couronne légère d'une circonférence mille fois plus vaste que l'orbite de Neptune, il y avait belle lurette que nous étions tous conditionnés, déterminés, destinés irrévocablement et que votre responsabilité, ma chère enfant, la mienne, celle de Chevalier, celle de tous les hommes, était, non pas atténuée, mais abolie par avance. Tous nos mouvements, causés par des mouvements antérieurs de la matière, sont soumis aux lois qui gouvernent les forces cosmiques, et la mécanique humaine n'est qu'un cas particulier de la mécanique universelle.

Il montra de la main une armoire fermée :

— J'ai là, en bouteilles, de quoi transformer, abolir ou exaspérer la volonté de cinquante mille hommes.

— Ce ne serait pas de jeu, — objecta Pradel.

— J'en conviens, ce ne serait pas de jeu. Mais ces substances ne sont pas essentiellement des produits de laboratoire. Le laboratoire combine, il ne crée rien. Ces substances sont éparses dans la nature. A l'état libre, elles nous enveloppent et nous pénètrent, elles déterminent notre volonté : elles conditionnent notre libre arbitre qui n'est que l'illusion causée en nous par l'ignorance de nos déterminations.

— Qu'est-ce que vous dites? — demanda Pradel ahuri.

— Je dis que la volonté est une illusion causée par l'ignorance où nous sommes des causes qui nous obligent à vouloir. Ce qui veut en nous, ce n'est pas nous, ce sont des myriades de cellules d'une activité prodigieuse, que nous ne connaissons pas, qui ne nous connaissent pas, qui s'ignorent les unes les autres, qui se brûlent aussitôt formées, et qui pourtant nous constituent. Elles produisent par leur agitation d'innombrables courants électriques que nous appelons nos passions, nos pensées, nos joies, nos souffrances, nos désirs, nos craintes et notre volonté. Nous nous croyons maîtres de nous, et seulement une goutte d'alcool excite, pour les engourdir ensuite, ces éléments par lesquels nous sentons et voulons.

Constantin Marc interrompit le docteur :

— Pardon! Puisque vous parlez de l'action de l'alcool, je voudrais vous consulter à ce sujet. Je bois un petit verre d'armagnac après chaque repas. Ce n'est pas trop, dites-moi?

— C'est beaucoup trop. L'alcool est un poison. Si vous avez chez vous une bouteille d'eau-de-vie, jetez-la par la fenêtre.

Pradel était pensif. Il estimait qu'en supprimant la volonté et la responsabilité chez tous les hommes, le docteur Socrate lui faisait un tort personnel.

— Vous direz ce que vous voudrez. La volonté et la responsabilité ne sont pas des illusions. Ce sont des réalités tangibles et fortes. Je sais à quoi m'engage mon cahier des charges, et j'impose ma volonté à mon personnel.

Et il ajouta avec amertune :

— Je crois à la volonté, à la responsabilité morale, à la distinction du bien et du mal. Sans doute, selon vous, ce sont des idées bêtes...

— Assurément, — répondit le docteur, — ce sont des

idées bêtes. Mais elles nous sont très convenables, puisque nous sommes des bêtes. On l'oublie toujours. Ce sont des idées bêtes, augustes et salutaires. Les hommes ont senti que, sans ces idées, ils deviendraient tous fous. Ils n'avaient que le choix de la bêtise ou de la fureur. Ils ont raisonnablement choisi la bêtise. Tel est le fondement des idées morales.

— Quel paradoxe! — s'écria Romilly.

Le docteur poursuivit avec sérénité :

— La distinction du bien et du mal dans les sociétés humaines n'est jamais sortie de l'empirisme le plus grossier. Elle a été constituée dans un esprit tout pratique et par simple commodité. Nous ne nous en préoccupons pas pour un cristal ou pour un arbre. Nous pratiquons l'indifférence morale à l'endroit des animaux. Nous la pratiquons à l'endroit des sauvages. Cela nous permet de les exterminer sans remords. C'est ce qu'on appelle la politique coloniale. On ne voit pas non plus que les croyants exigent de leur dieu une haute moralité. Dans l'état actuel de la société, ils n'admettraient pas volontiers qu'il fût libidineux et se compromît avec des femmes; mais ils trouvent bon qu'il soit vindicatif et cruel. La morale est le consentement mutuel à garder ce qu'on a, terre, maisons, meubles, femmes, et notre vie. Elle n'implique chez ceux qui s'y soumettent aucun effort particulier d'intelligence ou de caractère. Elle est instinctive et féroce. Mais la loi écrite la suit de près et s'accorde assez bien avec elle. Aussi voit-on que les hommes d'un grand cœur ou d'un beau génie furent presque tous accusés d'impiété et, comme Socrate, fils de Phénarète, et Benoît Malon, frappés par la justice de leur pays. Et l'on peut dire qu'un homme qui n'a pas été condamné tout au moins à la prison honore médiocrement sa patrie.

— Il y a des exceptions, — dit Pradel.

— Il y en a peu, — répondit le docteur Trublet.

Mais Nanteuil, suivait son idée :

— Mon petit Socrate, vous pouvez bien attester qu'il était fou. C'est la vérité. Il n'avait pas sa raison. Je le sais bien, moi.

— Sans doute, il était fou, ma chère enfant. Mais c'est une question de savoir s'il l'était plus que les autres hommes.

L'histoire tout entière de l'humanité, remplie de supplices et de massacres, est une histoire de déments et de furieux.

— Docteur, — demanda Constantin Marc, — est-ce que par hasard vous n'admireriez pas la guerre? C'est pourtant une chose splendide, quand on y pense. Les animaux se dévorent simplement entre eux. Les hommes ont imaginé de se massacrer en beauté. Ils ont appris à s'entre-tuer avec des cuirasses étincelantes, sous des casques surmontés de panaches et desquels tombent des crinières peintes en rouge. Par l'usage de l'artillerie et l'art des fortifications, ils ont introduit la chimie et les mathématiques dans la destruction nécessaire. C'est une invention sublime. Et, puisque l'extermination des êtres nous apparaît comme le but unique de la vie, la sagesse de l'homme est d'avoir fait de cette extermination une jouissance et une splendeur... Car enfin vous ne pouvez nier, docteur, que le meurtre est une loi de la nature, et que, par conséquent, il est divin.

A quoi le docteur Socrate répondit :

— Nous ne sommes que de malheureux animaux et pourtant nous sommes à nous-mêmes notre providence et nos dieux. Les animaux inférieurs, dont les règnes immémoriaux ont précédé le nôtre sur cette planète, l'ont transformée par leur génie et leur courage. Les insectes ont tracé des chemins, fouillé la terre, creusé les troncs d'arbres et les rochers, bâti des maisons, fondé des cités, changé le sol, l'air et les eaux. Le travail des plus humbles, des madrépores, a créé des îles et des continents. Tout changement matériel produit un changement moral, puisque les mœurs dépendent du milieu. La transformation que l'homme à son tour fait subir à la terre est certes plus profonde et plus harmonieuse que les transformations opérées par les autres animaux. Pourquoi l'humanité ne parviendrait-elle pas à changer la nature jusqu'à la rendre pacifique? Pourquoi l'humanité, tout infime qu'elle est et sera, ne réussirait-elle pas un jour à supprimer ou, du moins, à régler la concurrence vitale? Pourquoi n'abolirait-elle pas enfin la loi du meurtre? On peut beaucoup attendre de la chimie. Pourtant je ne vous réponds de rien. Il est possible que notre race persiste dans la mélancolie, le délire, la manie, la démence et la stupeur jusqu'à sa fin

lamentable dans la glace et les ténèbres. En tout cas, je m'y serai bien amusé. On y jouit d'un spectacle divertissant et je commence à croire que Chevalier était plus fou que les autres hommes d'avoir volontairement quitté sa place.

Nanteuil prit une plume sur le bureau et la tendit, trempée d'encre, au docteur.

Il commença d'écrire :

Ayant été plusieurs fois appelé à donner mes soins à...

Il s'interrompit et demanda le prénom de Chevalier :

— Aimé, — répondit Nanteuil.

... à Aimé Chevalier, j'ai pu constater dans son économie certains troubles de la sensibilité, de la vue et de la motilité, indices ordinaires...

Il alla prendre un livre sur un rayon de sa bibliothèque.

— Ce serait un grand hasard si je ne découvrais pas de quoi confirmer mon diagnostic dans ces leçons du professeur Ball sur les maladies mentales.

Il feuilleta le livre.

— Et tenez, mon cher Romilly, voici ce que je trouve pour commencer ; à la dix-huitième leçon, page 389 : « On rencontre beaucoup de fous parmi les acteurs. » Cette observation du professeur Ball me rappelle que l'illustre Cabanis demanda un jour au docteur Esprit Blanche si le théâtre n'était pas une cause de folie.

— Vraiment? — demanda Romilly, inquiet.

— N'en doutez point, — répondit Trublet. — Mais écoutez ce que dit à cette même page le professeur Ball : « Il est incontestable que les médecins sont extrêmement prédisposés à l'aliénation mentale. » Et rien n'est plus vrai. Parmi les médecins, les prédestinés entre tous sont les aliénistes. Il est souvent difficile de décider lequel est le plus fou, du fou ou de son médecin. On dit aussi que les hommes de génie sont enclins à la folie. Mais il ne suffit pas d'être un imbécile pour être raisonnable.

Il feuilleta un moment encore les *Leçons* du professeur Ball, puis il se remit à écrire :

... indices ordinaires de l'excitation maniaque, et, si l'on considère que le sujet était d'un tempérament névropathique, on aura lieu de croire que sa constitution le conduisit à la folie, qui, selon les

professeurs les plus autorisés, n'est que l'exagération du caractère habituel de l'individu, et il n'est pas possible de lui accorder une entière responsabilité morale.

Il signa et tendit le papier à Pradel :

— Voilà qui est innocent et trop vide de sens pour contenir le moindre mensonge.

Pradel se leva :

— Croyez bien, cher docteur, que nous ne vous aurions pas demandé de mentir.

— Pourquoi? Je suis médecin. Je tiens boutique de mensonges. Je soulage, je console. Peut-on consoler et soulager sans mentir?

Puis, regardant Nanteuil avec sympathie :

— Les femmes et les médecins savent seuls combien le mensonge est nécessaire et bienfaisant aux hommes.

Et, comme Pradel, Constantin Marc et Romilly prenaient congé :

— Passez donc par la salle à manger. J'ai reçu un petit fût de vieil armagnac. Vous allez m'en dire des nouvelles.

Nanteuil était restée dans le cabinet du docteur.

— Mon petit Socrate, j'ai passé une nuit affreuse. J'ai eu des cauchemars, je l'ai vu...

Il essaya de la calmer et de la rassurer.

— Ma chère enfant, il ne faut pas vous croire responsable de la mort de ce malheureux. Le suicide passionnel est l'aboutissant fatal d'un état pathologique. Tout individu qui se suicide devait se suicider. Vous n'êtes que la cause occasionnelle d'un accident déplorable assurément, mais dont il ne faut pas exagérer l'importance.

Il lui recommanda de se ménager, de prendre un peu de repos.

— Si vous croyez que c'est facile dans notre métier!... Demain, j'ai une répétition au foyer, une répétition sur la scène, une robe à essayer; ce soir, je joue. Et voilà trois mois que je mène cette vie-là.

X

Ils étaient là tous, au pied du catafalque entouré de lumières et couvert de fleurs : Durville, le vieux Maury, Ravaux,

Delage et Romilly, et Marchegeay, le régisseur. Elles étaient là toutes, madame Ravaux, madame Doulce, Ellen Midy, Duvernet, Herschell, Falempin, Stella, Marie-Claire, Louise Dalle, Fagette, Nanteuil, agenouillées et vêtues de noir, comme des Élégies… Quelques-unes lisaient dans des livres de messe. Il y en avait qui pleuraient. Toutes apportaient au moins au cercueil de leur camarade leurs paupières battues et leur teint blêmi par le froid du matin. Des journalistes, des acteurs, des auteurs dramatiques, des familles entières de ces artisans qui vivent du théâtre et une foule de curieux emplissaient la nef.

Les chantres poussaient les cris lamentables du *Kyrie eleison;* le prêtre baisa l'autel, se tourna vers le peuple et dit :

— *Dominus vobiscum.*

Romilly, enveloppant du regard le public :

— Chevalier a une bonne salle.

— Regarde donc Louise Dalle, — dit Fagette. — Pour avoir l'air en deuil, elle a mis un waterproof en caoutchouc noir.

Demeuré un peu en arrière avec Pradel et Constantin Marc, le docteur Trublet faisait, à voix basse, selon sa coutume, ses essais moraux :

— Remarquez, — dit-il, — que sur l'autel et autour du cercueil on allume, en guise de cierges, de petites veilleuses sur des queues de billard et qu'ainsi l'on offre au Seigneur de l'huile à quinquet pour de la cire vierge. Les hommes pieux qui vivent dans le sanctuaire ont été de tout temps enclins à faire à leur dieu de ces petites tromperies. L'observation n'est pas de moi ; elle est, je crois, de Renan.

Le célébrant, à droite de l'autel, récitait à voix basse :

— *Nolumus autem vos ignorare fratres de dormientibus, ut non contristemini, sicut et cæteri qui spem non habent.*

— Combien a-t-on fait hier soir? — demanda Durville au régisseur.

Pradel tira Trublet par la manche :

— Docteur Socrate, je vous prie de me dire si, comme savant, comme physiologiste, vous voyez de graves difficultés à ce que l'âme soit immortelle.

Il demandait cela en homme affairé et pratique qui a besoin d'un renseignement personnel.

— Vous savez sans doute, mon cher ami, — répondit Trublet, — ce que disait à ce sujet l'oiseau de Cyrano. Un jour, Cyrano de Bergerac entendit deux oiseaux converser dans un arbre. L'un disait : « L'âme des oiseaux est immortelle. — Ce n'est pas douteux, répliqua l'autre. Mais ce qui ne se conçoit pas, c'est que des êtres qui n'ont ni bec ni plumes, qui n'ont pas d'ailes et qui marchent sur deux pieds, croient avoir, comme les oiseaux, une âme immortelle. »

— *Requiem æternam dona eis, Domine.*

L'auteur célèbre de *la Nuit du 23 octobre 1812* apparut dans l'église, et, au même moment, il fut partout à la fois, dans la nef, sous le porche et dans le chœur. Comme le Diable boiteux, il fallait qu'enfourchant sa béquille il volât par-dessus les têtes pour passer comme il fit en un clin d'œil du député Morlot qui, libre penseur, restait sur le parvis, à Marie-Claire agenouillée sous le catafalque.

Dans la même seconde, il chuchota aux oreilles de tous et de toutes des paroles agiles :

— Pradel, concevez-vous ce garçon qui plante là son rôle et va se suicider ? Un rôle excellent, ce rôle de Florentin. Et il se brûle la cervelle l'avant-veille de la première. Quel crétin ! Il était diablement mauvais ; mais c'est une justice à lui rendre : il sautait bien, l'animal. Il grimpait comme un singe de la cheminée au grenier... Mon bon Roger, nous répétons aujourd'hui à deux heures. Veillez à ce que tout le monde soit là... Madame Marie-Claire, je vous prie de collationner aujourd'hui même votre manuscrit sur celui de Romilly, qui est le bon, vous entendez... Ma petite Nanteuil, je te donnerai un rôle quand tu seras aux Français. Mais j'ai juré mes grands dieux de ne plus faire jouer une seule pièce dans ce théâtre-ci.

Et tout aussitôt, sous la petite porte qui ferme le chœur du côté de l'Épître, montrant à des confrères l'épitaphe de Racine, scellée dans le mur, en Parisien curieux des antiquités de sa ville, il rappelait l'histoire de cette pierre ; il disait que le poète avait été enseveli, selon son désir, à Port-Royal-des-

Champs, au pied de la fosse de M. Hamon, et qu'après la destruction de l'abbaye et la violation des sépulcres, le corps de messire Jean Racine, secrétaire du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, avait été transporté sans honneurs à Saint-Étienne-du-Mont. Et il contait comment la pierre tombale, portant, sous le cimier de chevalier et l'écu au cygne d'argent, l'inscription composée par Boileau et mise en latin par M. Dodard, avait servi de dalle dans le chœur de la petite église de Magny-Lessart, où elle avait été trouvée en 1818.

— La voici ! — ajouta-t-il. — Elle était brisée en six morceaux et le nom de Racine effacé par les souliers des paysans. On a rajusté les fragments et refait les lettres qui manquaient.

Sur ce sujet il s'étendait avec sa vivacité et son abondance coutumières, tirant de sa prodigieuse mémoire une multitude de faits curieux et d'amusantes historiettes, animant l'histoire et passionnant l'archéologie. Son admiration et sa colère s'allumaient coup sur coup, en violents éclats, malgré la solennité du lieu et la pompe de la cérémonie.

— Je voudrais bien savoir, par exemple, quels sont les goujats stupides qui ont scellé cette pierre dans ce mur. *Hic jacet nobilis vir Johannes Racine.* Ce n'est pas vrai ! Ils font mentir l'épitaphe de l'honnête Boileau. Le corps de Racine n'est pas à cette place. Il a été déposé dans la troisième chapelle à gauche en entrant. Quels crétins !

Et, soudain tranquille, il montra la pierre tombale de Pascal.

— Elle provient du musée des Petits-Augustins. On n'aura jamais assez de louanges pour Lenoir, qui, sous la Révolution, recueillit, conserva...

Il improvisa un second cours familier d'archéologie lapidaire, plus brillant que le premier, fit de l'histoire de Pascal un drame amusant et terrible, et disparut. Il était resté en tout dix minutes dans l'église.

Sur ces têtes pleines de soucis mondains et de désirs profanes le *Dies iræ* grondait comme un orage :

Mors stupebit et natura,
Quum resurget creatura
Judicanti responsura.

— Dites donc, Dutil : comment cette petite Nanteuil, qui est jolie et intelligente, a-t-elle pu se mettre avec un sale cabot comme Chevalier ?

— Votre ignorance du cœur des femmes m'étonne.

— Herschel était plus jolie quand elle était brune.

Qui Mariam absolvisti
Et latronem exaudisti
Mihi quoque spem dedisti.

— Il faut que j'aille déjeuner.

— Est-ce que vous connaissez quelqu'un qui connaisse le ministre ?

— Durville est fini. Il souffle comme un phoque.

— Faites-moi donc passer une petite note sur Marie Falempin. Elle a été délicieuse dans *les Trois Magots*, je vous assure.

Inter oves locum presta,
Et ab hædis me sequestra,
Statuens in parte dextra.

— Alors, c'est pour Nanteuil qu'il s'est fait sauter le caisson ? Une petite grue qui ne vaut...

Le célébrant mit le vin et l'eau dans le calice et dit :

— *Deus qui humanæ substantiæ dignitatem mirabiliter condidisti...*

— Est-ce que, vraiment, docteur, il s'est tué parce que Nanteuil ne voulait plus de lui ?

— Il s'est tué, — répondit Trublet, — parce qu'elle en aimait un autre. L'obsession des images génétiques détermine parfois la manie et la mélancolie.

— Vous ne connaissez pas les cabots, docteur Socrate, — dit Pradel. — Il s'est tué pour faire un effet, pas pour autre chose.

— Il n'y a pas que les cabots, — dit Constantin Marc, — qui éprouvent un besoin irrésistible d'attirer à tout prix l'attention sur eux. L'année dernière, chez moi, à Saint-Barthotomé, pendant qu'on battait à la machine, un enfant de treize ans mit dans l'engrenage son bras, qui fut broyé jusqu'à l'épaule. Le médecin qui l'avait amputé lui demanda, en fai-

sant un pansement, pourquoi il s'était ainsi mutilé. L'enfant avoua que c'était pour qu'on fît attention à lui.

Cependant Nanteuil, les yeux secs et les lèvres serrées, regardait fixement le drap noir qui recouvrait le cercueil et attendait avec impatience qu'il y eût assez d'eau bénite, de cierges et de prières latines sur le mort pour qu'il s'en allât bon et résigné. Elle l'avait revu, cette nuit, et elle pensait qu'il était revenu parce que les prêtres n'avaient pas encore prononcé sur lui les paroles de paix. Puis, songeant qu'un jour elle mourrait aussi et serait couchée comme cet homme dans un cercueil, sous un drap noir, elle frissonna d'épouvante et ferma les yeux. L'idée de la vie était si puissante en elle qu'elle se figurait la mort comme une vie affreuse. Elle eut peur de mourir, et elle pria pour vivre longuement. Agenouillée, la tête inclinée et la cendre voluptueuse de ses cheveux légers lui tombant sur le front, elle lisait, pénitente profane, dans son livre, des paroles qu'elle ne comprenait pas et qui la rassuraient :

« Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez les âmes de tous les fidèles défunts des peines de l'enfer et des profondeurs de l'abîme. Délivrez-les de la gueule du lion. Que l'enfer ne les ensevelisse pas et qu'ils ne tombent pas dans les ténèbres ; mais que saint Michel, le prince des Anges, les conduise à la lumière sainte, que vous avez promise à Abraham et à sa postérité... »

Au moment de l'Élévation, l'assistance, dans un très vague sentiment que le mystère devenait plus auguste, cessa les conversations particulières et affecta quelque apparence de recueillement. Et dans le silence des orgues, au tintement de la clochette agitée par un enfant, les têtes se courbèrent. Puis, après le dernier évangile, quand, l'office terminé, le prêtre, suivi de ses acolytes, s'approcha du cercueil au chant du *Libera*, il y eut dans la foule un mouvement de délivrance et l'on se bouscula un peu pour défiler devant le cercueil. Les femmes dont la piété, la tristesse et la contrition dépendaient de leur immobilité et de leur agenouillement, furent tout de suite ramenées à leurs idées coutumières par le mouvement et les rencontres du défilé. Elles échangèrent entre elles et avec les hommes les propos de leur état :

— Tu sais, — dit Ellen Midy à Falempin, — que Nanteuil entre à la Comédie-Française.

— Pas possible!

— L'engagement est signé.

— Comment a-t-elle obtenu ça?...

— C'est pas en jouant la comédie, bien sûr, — répondit Ellen qui commença une histoire très scandaleuse.

— Prends garde, — dit Falempin, — elle est derrière toi.

— Je la vois bien! Elle en a eu, un front, de venir ici, crois-tu?

Marie-Claire coula dans l'oreille de Durville une nouvelle extraordinaire :

— On dit qu'il s'est suicidé. Eh bien! ce n'est pas vrai. Il ne s'est pas suicidé du tout. Et la preuve, c'est qu'on l'enterre à l'église.

— Alors? — demanda Durville.

— M. de Ligny l'a surpris avec Nanteuil et l'a tué.

— Allons donc!

— Je t'assure que je suis bien informée.

Les conversations devenaient vives et familières.

— Vous voilà, vieux marcheur!

— La recette baisse déjà.

— Stella s'est fait recommander par dix-sept députés, dont neuf de la commission du budget.

— Je lui avais pourtant dit, à Herschell : « Le petit Bocquet ce n'est pas votre affaire. Il vous faut un homme sérieux. »

Quand la bière, aux bras des croque-morts, passa sous le portail, les rayons délicieux d'un soleil d'hiver descendirent sur les visages des femmes et sur les roses du cercueil. Rangés des deux côtés du parvis, quelques jeunes gens des Écoles cherchaient les figures célèbres; les petites ouvrières des ateliers voisins, se tenant deux à deux enlacées, méditaient les toilettes des actrices. Et, dressés contre le porche, sur leurs pieds endoloris, deux vagabonds, accoutumés à vivre sous le grand ciel doux ou farouche, tournaient lentement des regards mornes, tandis qu'un collégien contemplait avec ivresse les cheveux ardents qui tordaient leurs flammes sur la nuque de Fagette.

Arrêtée devant les portes, au plus haut des degrés, Fagette causait avec Constantin Marc et quelques journalistes :

— ... M. de Ligny? Il était assidu chez moi bien avant de connaître Nanteuil. Il me regardait des heures entières, avec des yeux passionnés, sans oser rien me dire. Je le recevais volontiers parce qu'il était très convenable. C'est une justice à lui rendre : il a d'excellentes manières. Il se montrait aussi réservé que possible. Enfin, un jour, il me déclara qu'il était amoureux fou de moi. Je lui répondis que, puisqu'il me parlait sérieusement, je ferais de même; que j'éprouvais un vrai chagrin de le voir dans cet état; que, chaque fois que pareille chose arrivait, j'en étais vivement contrariée; que j'étais une femme sérieuse, que j'avais arrangé ma vie et que je ne pouvais rien pour lui. Il était désespéré. Il m'annonça qu'il partait pour Constantinople, qu'il ne reviendrait plus. Il ne se décidait ni à rester ni à s'en aller. Il tomba malade. Nanteuil, qui croyait que je l'aimais et que je voulais le garder, se donna tout le mal possible pour me le prendre. Elle lui fit des avances folles. Je la trouvais parfois un peu ridicule, mais, comme vous pensez bien, je ne faisais aucun obstacle à ses projets. De son côté, M. de Ligny, pour me donner du regret, du dépit, que sais-je? dans l'espoir de me rendre jalouse, répondait très clairement aux avances de Nanteuil. Voilà comment ils se mirent ensemble. J'en fus enchantée. Nanteuil et moi, nous sommes les meilleures amies du monde.

Madame Doulce, entre la haie des curieux, descendait lentement les degrés et se donnait l'illusion d'entendre la foule murmurer : « C'est la Doulce ! »

Elle saisit Nanteuil au passage, la pressa sur son cœur, et dans un beau mouvement de charité chrétienne, l'enveloppa de son manteau. Elle lui dit avec des sanglots :

— Essaie de prier, mon enfant, et prends cette médaille. Elle a été bénie par le pape. C'est un père dominicain qui me l'a donnée.

Madame Nanteuil, un peu essoufflée, mais qui rajeunissait depuis qu'elle recommençait d'aimer, sortit la dernière. Durville lui serra la main.

— Ce pauvre Chevalier ! — murmura-t-il.

— Ce n'était pas une mauvaise nature, — répondit madame Nanteuil. — Mais il a manqué de tact. Un homme du monde

ne se suicide pas de cette manière. Ce garçon n'avait pas d'éducation.

Le corbillard se mit en mouvement dans l'ombre colossale du Panthéon et descendit la rue Soufflot, bordée de librairies. Les camarades de Chevalier, les employés du théâtre, le directeur, le docteur Socrate, Constantin Marc, quelques journalistes et quelques curieux suivirent. Le clergé et les actrices prirent place dans les voitures. Nanteuil, malgré l'avis contraire de madame Doulce, suivit avec Fagette dans un coupé de place.

Le temps était beau. On causait familièrement derrière le corbillard.

— Mais c'est au diable bouilli, le cimetière!

— Montparnasse? Trente minutes au plus.

— Tu sais que Nanteuil est engagée à la Comédie-Française?

— Est-ce que nous répétons aujourd'hui? — demanda Constantin Marc à Romilly.

— Certainement, à trois heures, au foyer. Nous répétons jusqu'à six heures. Ce soir, je joue; demain, je joue; dimanche, je joue en matinée et le soir... Nous autres comédiens nous n'avons jamais fini, il faut toujours recommencer, toujours donner de sa personne...

Le poète Meunier lui mit la main sur l'épaule:

— Ça va bien, Romilly?

— Et vous, Meunier?... Toujours pousser le rocher de Sisyphe. Et ce ne serait rien. Mais le succès ne dépend point que de nous. Si la pièce est mauvaise et tombe, tout ce que nous y avons mis, notre travail, notre talent, un morceau de notre vie s'écroule avec... Et que j'en ai vu de ces éboulements! Que de fois la pièce s'est abattue sous moi, comme une rosse, et m'a fichu par terre! Ah! si l'on n'était puni que de ses fautes!...

— Mon cher Romilly, — répliqua vivement Meunier, — croyez-vous que notre fortune, à nous auteurs dramatiques, ne dépende pas des comédiens autant que de nous-mêmes? Croyez-vous que jamais ils ne jettent bas, par leur imprudence ou leur maladresse, une œuvre qui s'élançait de haut vol? Est-ce que nous aussi, comme le légionnaire de César,

nous ne sommes pas saisis de trouble et d'angoisse à cette pensée que notre sort n'est pas assuré par notre propre valeur, mais qu'il dépend de ceux qui combattent avec nous ?

— C'est la vie, cela ! — dit Constantin Marc. — En toute entreprise, partout et toujours nous payons pour les fautes des autres.

— Il n'est que trop vrai, — reprit Meunier, — qui venait de voir tomber son drame lyrique de *Pandolphe et Clarimonde*. Mais cette iniquité nous révolte.

— Elle ne doit nullement nous révolter, — répliqua Constantin Marc. — Il y a une loi sacrée qui gouverne le monde, à laquelle nous devons obéir, que nous devons adorer, c'est l'injustice, l'auguste, la sainte injustice. Elle est bénie partout sous les noms de bonheur, fortune, génie et grâce. C'est une faiblesse de ne pas la reconnaître et la vénérer sous son vrai nom.

— C'est bizarre, ce que vous dites là ! — fit le doux Meunier.

— Réfléchissez, — reprit Constantin Marc. — Vous aussi, vous êtes du parti de l'injustice, puisque vous recherchez les honneurs, et que vous voulez raisonnablement étouffer vos concurrents, désir naturel, injuste et légitime. Connaissez-vous rien de plus stupide et de plus odieux que ces gens que nous avons vus réclamer la justice ? L'opinion publique, qui n'est pourtant pas bien intelligente, le sens commun, qui n'est pourtant pas un sens supérieur, a senti qu'ils étaient au rebours de la nature, de la société, de la vie.

— Certainement, — dit Meunier, — mais la justice...

— La justice n'est que le rêve de quelques imbéciles. L'injustice, c'est la pensée même de Dieu. La doctrine du péché originel suffirait seule à me rendre chrétien, et la doctrine de la grâce renferme en elle toutes les vérités humaines et divines.

— Vous avez la foi ? — demanda respectueusement Romilly.

— Je n'ai pas la foi, mais je voudrais l'avoir. Je la considère comme le bien le plus précieux dont on puisse jouir en ce monde. A Saint-Bartholomé, je vais à la messe tous les dimanches et fêtes, et je n'ai pas entendu une seule fois le curé faire son prône, sans me dire : « Je donnerais tout ce

que j'ai, ma maison, mes champs, mes bois, pour être aussi bête que cet animal-là. »

Michel, le jeune peintre à la barbe mystique, disait à Roger, le décorateur :

— Ce pauvre Chevalier avait des idées. Mais toutes n'étaient pas bonnes. Un soir, il entra radieux et transfiguré dans la brasserie, s'assit près de nous et, tordant son vieux feutre entre ses longs doigts rouges, s'écria : « J'ai découvert la vraie manière de jouer le drame. Personne jusqu'ici n'a su jouer le drame, personne, entendez-vous ! » Et il nous conta sa découverte : « Je viens de la Chambre. On m'avait fait grimper à l'amphithéâtre. Je voyais les députés grouiller comme des insectes noirs au fond d'un puits. Tout à coup un petit homme, trapu, monte à la tribune. Il avait l'air de porter sur son dos un sac de charbon. Il écartait les coudes et fermait les poings. Il était comique, quoi ! Il parlait avec un accent du Midi et faisait des fautes de diction. Il parla des travailleurs, des prolétaires, de la justice sociale. C'était superbe ; sa voix, son geste, vous prenaient aux entrailles ; la salle faillit crouler sous les applaudissements. Je me suis dit : « Ce qu'il fait, je le ferai au théâtre, et mieux. Moi, un comique, je jouerai le drame. Les grands rôles de drame doivent, pour produire leur effet, être tenus par un comique, mais qui ait de l'âme. » Et le pauvre garçon croyait avoir conçu un art nouveau. « On verra », — disait-il.

A l'angle du boulevard Saint-Michel, un journaliste s'approcha de Meunier :

— Est-ce vrai que Ligny a été amoureux fou de Fagette ?

— S'il l'aime, ce n'est pas depuis longtemps. Il y a quinze jours, au théâtre, il m'a demandé : « Qu'est-ce que c'est que cette petite blonde ? » Et il montrait Fagette.

— Je ne sais d'où vient, — disait le courriériste d'un journal du soir au courriériste d'un journal du matin, — cette manie que nous avons de calomnier l'humanité. Je suis étonné, au contraire, du nombre de braves gens que je découvre. C'est à croire que les hommes ont la pudeur du bien qu'ils font, et qu'ils se cachent pour accomplir des actes de dévouement et de générosité... N'est-ce pas votre avis ?

— Moi, — répondit le courriériste d'un journal du matin,

— chaque fois que j'ai ouvert une porte par méprise, je le dis au propre et au figuré, j'ai découvert une ignominie insoupçonnée. Si tout à coup la société se retournait comme un gant et qu'on en vît le dedans, nous tomberions tous évanouis de dégoût et d'effroi.

— Dans le temps, — dit Roger au peintre Michel, — j'ai connu sur la butte l'oncle de Chevalier. Il était photographe et s'habillait comme un astrologue. C'était un vieux fou qui envoyait toujours à un client le portrait d'un autre. Les clients réclamaient... Mais pas tous. Il y en avait même qui se trouvaient ressemblants.

— Qu'est-ce qu'il est devenu ?

— Il a fait faillite et il s'est pendu.

Sur le boulevard Saint-Michel, Pradel, qui marchait au côté de Trublet, profitait de l'occasion pour se renseigner sur l'immortalité de l'âme et la destinée de l'homme après la mort. Il n'obtenait rien qui lui parût suffisamment positif et répétait :

— Je voudrais savoir.

A quoi le docteur Socrate répondait :

— Les hommes ne sont pas faits pour savoir ; les hommes ne sont pas faits pour comprendre. Ils n'ont pas ce qu'il faut pour cela. Un cerveau d'homme est plus grand et plus riche en circonvolutions qu'un cerveau de gorille, mais il n'y a de l'un à l'autre aucune différence essentielle. Nos plus hautes pensées et nos plus vastes systèmes ne seront jamais que le prolongement magnifique des idées que contient la tête des singes. Ce que nous savons de plus que le chien sur l'univers nous amuse et nous flatte ; c'est peu de chose en soi et nos illusions croissent avec nos connaissances.

Mais Pradel n'écoutait plus. Il récitait mentalement le discours qu'il devait prononcer sur la tombe de Chevalier.

Quand le convoi tourna vers les pelouses défleuries qui couvrent l'avenue de l'Observatoire, le tramway lui céda le passage, par respect pour la mort.

Trublet en fit la remarque.

— Les hommes — dit-il — respectent la mort, parce qu'ils estiment justement que, s'il est respectable de mourir, chacun est assuré d'être respectable du moins en cela.

Les comédiens émus s'entretenaient entre eux de la mort de Chevalier. Durville, mystérieusement, d'une voix profonde, révélait le drame :

— Ce n'est pas un suicide. C'est un crime passionnel. M. de Ligny a surpris Chevalier avec Nanteuil. Il lui a tiré sept balles de revolver. Deux balles ont atteint notre malheureux camarade à la tête et à la poitrine, quatre se sont perdues et la cinquième a effleuré Nanteuil au-dessous du sein gauche.

— Nanteuil est blessée?

— Légèrement.

— M. de Ligny sera poursuivi?

— On étouffera l'affaire, et l'on aura raison. Mais je suis exactement informé.

Dans les voitures aussi, les comédiennes semaient des bruits divers. Les unes croyaient à un meurtre, les autres à un suicide.

— Il s'est tiré un coup de revolver dans la poitrine, — assurait Marie-Claire. — Il n'était que blessé. Le médecin l'a dit : « Si on lui avait donné des soins à temps, on l'aurait sauvé. Mais ils l'ont laissé sur le plancher, baignant dans son sang. »

Et madame Doulce dit à Falempin :

— Moi, il m'est arrivé bien souvent de m'approcher d'un lit de mort. Alors, je m'agenouille et je prie. Aussitôt, je me sens pénétrée d'une sérénité céleste.

— Vous avez de la chance! — lui répondit Falempin.

Au bout de la rue Campagne-Première, sur les boulevards larges et gris, ils sentirent tous la longueur du chemin parcouru et la tristesse du passage. Ils sentirent que derrière ce cercueil ils avaient franchi les confins de la vie et qu'ils étaient chez les morts. A leur droite, s'étendaient les marbriers et les fleuristes funéraires, des étalages de pots de fleurs et le mobilier économique des tombes, jardinières en zinc, couronnes d'immortelles en ciment, anges gardiens en plâtre. A leur gauche, ils voyaient derrière le mur bas du cimetière se dresser les croix blanches entre les têtes nues des tilleuls et partout ils respiraient, dans la poussière pâle, la mort, la mort banale, régulière, administrée par la Ville et l'État et pauvrement enjolivée par la piété des familles.

Entre les deux lourds piliers de pierre, surmontés de sabliers ailés, ils passèrent. Le char s'avança lentement sur le sable qui criait dans le silence. Il semblait, au milieu des maisons des morts, avoir doublé de hauteur. Les gens du cortège lisaient sur les tombes des noms célèbres ou regardaient la statue d'une jeune fille assise, un livre à la main. Le vieux Maury déchiffrait sur les épitaphes l'âge des défunts. Les vies courtes et plus encore les vies moyennes l'affligeaient comme un mauvais présage. Mais, quand il rencontrait des morts exemplaires par leur grand âge, il en recevait avec joie l'espérance et la probabilité d'un long reste de vie.

Le char s'arrêta au milieu d'une allée latérale. Le clergé et les femmes descendirent de voiture. Delage reçut dans ses bras, du haut du marchepied, la bonne madame Ravaut, qui se faisait lourde, et tout à coup, moitié railleur, moitié sérieux, il lui fit des propositions. Elle n'était plus jeune ; elle avait un demi-siècle de théâtre. Delage, en ses vingt-cinq ans, la trouvait prodigieusement vieille. Et, tout en lui parlant à l'oreille, il s'excitait, s'entêtait, devenait sincère, la désirait vraiment, par curiosité perverse, par envie de faire quelque chose d'extraordinaire et certitude d'être de force à le faire, peut-être par instinct professionnel de joli garçon, et parce qu'enfin, ayant d'abord demandé ce qu'il ne voulait pas, il commençait à vouloir ce qu'il avait demandé. Madame Ravaut s'échappa, indignée et flattée.

Et le cercueil allait à bras d'homme par un chemin étroit bordé de cyprès nains, sous un bourdonnement de prières :

In paradisum deducant te Angeli, in tuo adventu suscipiant te Martyres et perducant te in civitatem sanctam Jerusalem. Chorus Angelorum te suscipiat et cum Lazaro, quondam paupere, æternam habeas requiem.

Bientôt il n'y eut plus de voie tracée. Il fallut, à la suite du cercueil agile, du prêtre et des enfants de chœur, s'éparpiller, enjamber les pierres couchées et se couler entre les cippes et les stèles. On perdait, on retrouvait le mort. Nanteuil mettait de l'ardeur à le poursuivre, inquiète, brusque, son livre à la main, tirant sa jupe accrochée, aux grilles, et frôlant les couronnes sèches qui laissaient sur sa robe des

têtes d'immortelles. Enfin, les premiers arrivés sentirent l'âcre odeur de la terre fraîche et, du haut des dalles voisines, virent la fosse, dans laquelle descendait le cercueil.

Les comédiens avaient fait libéralement les frais de l'enterrement; ils s'étaient cotisés pour acheter à leur camarade ce qu'il lui fallait de terre, deux mètres concédés pour cinq ans. Romilly, au nom des acteurs de l'Odéon, avait versé à l'Administration 300 francs, exactement 301 fr. 80 centimes. Il avait même dessiné un projet de monument, une stèle brisée à laquelle des masques comiques étaient suspendus. Mais à ce sujet on n'avait pas pris de décision.

Le célébrant bénit la fosse. Et le prêtre et les enfants murmurèrent des paroles alternées :

— *Requiem æternam donà ei, Domine.*
— *Et lux perpetua luceat ei.*
— *Requiescat in pace.*
— *Amen.*
— *Anima ejus et animæ omnium fidelium defunctorum, per misericordiam Dei, requiescant in pace.*
— *Amen.*
— *De profundis...*

Chacun vint jeter de l'eau bénite sur le cercueil. Nanteuil surveilla tout, les prières, les pelletées de terre, les aspersions, puis, agenouillée sur un coin de tombe, à l'écart, elle récita avec ferveur : « Notre Père qui êtes aux cieux ... »

Pradel, au bord de la fosse, parla. Il se défendit de faire un discours. Mais le théâtre de l'Odéon ne pouvait pas laisser partir, sans une parole d'adieu, un jeune artiste aimé de tous.

— Je dirai donc, au nom de la grande et cordiale famille dramatique, les mots qui sont dans tous les cœurs...

Groupés autour de l'orateur dans des attitudes classées, les comédiens écoutaient avec une science profonde. Ils écoutaient en action, de l'oreille, de la bouche, de l'œil, des bras, des jambes. Ils écoutaient chacun dans sa manière, avec noblesse, ingénuité, douleur ou révolte, selon son emploi.

Non, le directeur du théâtre ne laisserait pas partir sans une parole d'adieu le vaillant comédien qui, dans sa trop courte carrière, avait donné plus que des espérances.

— Chevalier, fougueux, inégal, inquiet, communiquait à ses créations un caractère particulier, une physionomie distinctive. Nous l'avons vu, il y a bien peu de jours, — je pourrais dire : il y a bien peu d'heures, — imprimer à une figure épisodique un relief puissant. L'illustre auteur de la pièce en était frappé. Chevalier touchait au succès. Il avait le feu sacré. On s'est demandé la cause de sa fin si cruelle. Ne cherchez pas. Chevalier est mort de son art : il est mort de la fièvre dramatique. Il est mort dévoré par la flamme qui tous nous consume lentement. Hélas! le théâtre, dont le public voit seulement les sourires et les larmes aussi douces que les sourires, est un maître jaloux qui exige de ses serviteurs un dévouement absolu, les plus douloureux sacrifices, et qui parfois demande des victimes. Adieu, Chevalier, au nom de tous vos camarades. Adieu !

Les mouchoirs essuyèrent des larmes. Les comédiens pleuraient sincèrement; ils pleuraient sur eux.

Quand ils se furent tous écoulés, le docteur Trublet, resté seul dans le cimetière avec Constantin Marc, embrassa du regard la multitude des tombes.

— Vous rappelez-vous — dit-il — une réflexion d'Auguste Comte : « L'humanité est composée de morts et de vivants. Les morts sont de beaucoup les plus nombreux » ? Certes, les morts sont de beaucoup les plus nombreux. Par leur multitude et la grandeur du travail accompli, ils sont les plus puissants. Ce sont eux qui gouvernent; nous leur obéissons. Nos maîtres sont sous ces pierres ; voici le législateur qui a fait la loi que je subis aujourd'hui, l'architecte qui a bâti ma maison, le poète qui a créé les illusions qui nous troublent encore, l'orateur qui nous a persuadés avant notre naissance. Voici tous les artisans de nos connaissances vraies ou fausses, de notre sagesse et de nos folies. Ils sont là, les chefs inflexibles, auxquels on ne désobéit pas. En eux est la force, la suite et la durée... Qu'est-ce qu'une génération de vivants, en comparaison des générations innombrables des morts? Qu'est-ce que notre volonté d'un jour, devant leur volonté mille fois séculaire ?... Nous révolter contre eux, le pouvons-nous? Nous n'avons pas seulement le temps de leur désobéir!

— Enfin, vous y venez, docteur Socrate ! — s'écria Constantin Marc ; — vous renoncez au progrès, à la justice nouvelle, à la paix du monde, à la libre pensée, vous vous soumettez à la tradition... Vous consentez à la vieille erreur, à la bonne ignorance, à la vénérable iniquité de nos pères. Vous rentrez dans la tradition française, vous vous soumettez à la coutume antique, à l'autorité des ancêtres.

— Où prenez-vous la coutume et la tradition ? — demanda Trublet ; — où prenez-vous l'autorité ? Il y a des traditions inconciliables, des coutumes diverses, des autorités opposées. Les morts ne nous imposent pas une volonté. Ils nous soumettent à des volontés contradictoires. Les opinions du passé qui pèsent sur nous sont incertaines et confuses. En nous écrasant, elles se détruisent les unes les autres. Tous ces morts ont vécu, comme nous, dans le trouble et la contradiction. Chacun en son temps a fait à sa manière, dans la haine ou l'amour, le songe de la vie. Faisons ce rêve à notre tour, avec bienveillance et joie, s'il est possible, et allons déjeuner. Je vais vous mener dans un petit bouchon de la rue Vavin, chez Clémence, qui ne fait qu'un plat, mais un plat prodigieux : le cassoulet de Castelnaudary, qu'il ne faut pas confondre avec le cassoulet à la mode de Carcassonne, simple gigot de mouton aux haricots. Le cassoulet de Castelnaudary contient des cuisses d'oie confites, des haricots préalablement blanchis, du lard et un petit saucisson. Pour être bon, il faut qu'il ait cuit longuement sur un feu doux. Le cassoulet de Clémence cuit depuis vingt ans. Elle remet dans le poêlon tantôt de l'oie ou du lard, tantôt un saucisson ou des haricots, mais c'est toujours le même cassoulet. Le fond reste ; et ce fond antique et précieux lui donne la saveur que, dans les tableaux des vieux maîtres vénitiens, on trouve aux chairs ambrées des femmes. Venez ! je veux vous faire goûter le cassoulet de Clémence.

ANATOLE FRANCE

(La fin au prochain numéro.)

PORTS DE FRANCE

DUNKERQUE

Ce sont en général les grands fleuves navigables qui donnent naissance aux ports de mer régionaux. Ces « chemins qui marchent » conduisent tout naturellement vers leur estuaire les produits des pays qu'ils traversent et, au point où cesse la navigation fluviale, où commence la navigation maritime, là où s'impose un déchargement et un rechargement, des entrepôts, des magasins, des maisons de commerce se créent, intermédiaires utiles entre la région qui cherche une issue vers la mer et les ports du monde entier. Hambourg est devenue ainsi un grand port régional, drainant tous les produits de l'Allemagne Centrale, le jour où l'Elbe régularisée, approfondie, a traversé un pays capable d'exporter. Rotterdam, où viennent se confondre les eaux du Rhin et de la Meuse, se trouve de même être le point d'aboutissement des deux courants commerciaux qu'alimentent les vallées si actives de ces deux fleuves, et les Allemands ne manquent pas de faire ressortir tout ce qu'elle doit à l'intense poussée industrielle du bassin rhénan-westphalien. Un peu plus bas, Anvers bénéficie également de sa situation sur l'Escaut, dont le cours peu étendu est navigable tout près de sa source et qui traverse une contrée riche, très industrielle et très populeuse.

Si nous descendons encore la côte vers le sud, il faut aller jusqu'à la Seine pour trouver un fleuve important ayant

déterminé l'établissement de grands ports. Cependant la distance est longue entre les bouches de l'Escaut et l'entrée de la Seine, et du rivage vers l'intérieur des terres s'étend le pays le plus actif de France, le plus riche en houilles, le plus développé industriellement, le plus développé aussi au point de vue agricole.

Autrefois, et jusque vers le milieu du siècle dernier, ce pays du nord de la France, déjà actif et riche, travaillait principalement pour la consommation nationale. Dès lors, il lui importait assez peu d'avoir ou de ne pas avoir à sa portée un port de mer qui facilitât son exportation. De même, il utilisait une quantité assez faible de matières premières étrangères et n'avait pas à se préoccuper de les recevoir par des voies peu coûteuses. D'ailleurs, celles qu'il faisait venir étaient généralement de qualité supérieure — laines mérinos d'Espagne, par exemple — et il y avait une clientèle pour payer les produits de choix dans la fabrication desquels elles entraient.

Tout cela s'est profondément transformé depuis une soixantaine d'années. L'industrie s'est outillée, non plus seulement en vue de la consommation nationale, mais aussi en vue de l'exportation. Il le fallait bien d'ailleurs, car les nouveaux procédés de fabrication exigeaient impérieusement la production par grandes masses. Et, de plus, c'était avantageux, car, avec le progrès subit des communications, de nouveaux débouchés se créaient et absorbaient ce qui dépassait les besoins du marché local. En même temps, l'industrie devait faire appel à l'étranger pour les matières premières qu'elle transformait et que le sol national ou la culture nationale ne lui fournissaient pas ou lui fournissaient en quantités insuffisantes. Bientôt même elle trouva certaines de ces matières premières à meilleur compte hors de France qu'en France. Elle tissa des laines d'Australie et de la Plata : elle distilla des maïs américains; elle fabriqua de l'huile avec des arachides d'Afrique, au détriment des laines françaises, des grains français et du colza français. Elle se détacha du sol, et devint en quelque sorte internationale, ne dépendant plus exclusivement des productions françaises, mais ayant, par contre, à tenir compte des productions d'une foule d'autres pays. Tout concurrent qui découvrait où que ce fût une matière première

plus avantageuse la constituait en infériorité sur ce point. De toute nécessité, il fallait qu'elle aussi pût se la procurer dans des conditions semblables.

La question des transports prenait par suite une importance de premier ordre. Une région industrielle comme celle du nord de la France ne pouvait se passer d'un port maritime qui la mît en relations avec le reste du monde, qui la desservît.

L'agriculture, de son côté, ne pouvait plus vivre dans l'ancien état d'isolement national. Elle avait développé certaines cultures industrielles, la betterave à sucre principalement, et produisait du sucre bien au delà des besoins de la France. Et d'autre part, elle trouvait intérêt à demander au Chili des nitrates pour l'amendement de ses terres, aux États-Unis des tourteaux de coton pour l'alimentation de son bétail. Elle aussi avait besoin d'un port régional à sa portée.

Anvers aurait été disposée à jouer ce rôle. L'Escaut aurait acheminé vers elle toute l'exportation maritime de notre Flandre et déterminé un puissant courant commercial attirant à lui celle de l'Artois et de la Picardie. A ne considérer que les conditions géographiques, c'eût été la solution indiquée. Dans la France agrandie de toutes les Flandres, telle que l'ancienne monarchie l'avait rêvée, telle que le Premier Empire l'avait faite momentanément, Anvers était destinée à devenir notre grand port sur la mer du Nord, témoin l'effort considérable que Napoléon Ier dirigea de ce côté-là. Mais dans la France limitée par la Belgique, dans la France entourée de barrières douanières et luttant avec la concurrence industrielle des autres pays producteurs, cette solution devait être écartée. Aujourd'hui encore, il faut des efforts constants pour empêcher le détournement au profit d'Anvers du commerce maritime de la région du Nord, tant est puissante l'attirance d'un fleuve navigable sur la zone qu'il traverse.

Ainsi coupé d'Anvers par la frontière et par la douane, le Nord industriel et agricole devait forcément arriver à créer son port régional sur la côte française. N'étant relié à aucun des petits ports existants par de grandes voies naturelles, il avait le choix entre plusieurs d'entre eux, Boulogne, Calais et Dunkerque. Dunkerque lui offrait des avantages supérieurs.

***

De tout temps Dunkerque avait été un havre réputé. Elle le devait en partie à la présence des six « Bancs de Flandre » situés en face d'elle et qui, courant parallèlement à la côte depuis la hauteur de Gravelines jusqu'à la frontière belge, forment une rade très allongée et profonde. Dans ces mers dangereuses, c'est un refuge assuré contre la tempête, et les deux passes de l'Ouest et de Zuydcoote en permettent l'accès aux navires venant soit de la Manche, soit de la mer du Nord. Pour avoir un port rudimentaire au fond de cette rade, il suffisait de creuser la plage sableuse, et la population indigène y était particulièrement apte, car elle n'avait pu s'établir dans les polders avoisinant l'emplacement actuel de Dunkerque qu'en y exécutant d'importants travaux de canalisation et d'endiguement. C'est ici, en effet, une parcelle de la vaste région des *wateringues*, alternativement submergée et découverte par la mer quand l'homme ne la conquiert pas sur cet incommode voisin. Pline se demandait si elle appartenait à la terre ou à la mer. Ceux qui s'y installèrent tranchèrent la question par leurs levées, leurs écluses et leurs canaux. Ils cultivèrent la terre et exploitèrent la mer. Jules César rencontra là des Diabintes, peuplade de pêcheurs. Au XIIIe siècle le port est approfondi et agrandi par les comtes de Flandre ; au début du XVe, la ville est fortifiée, et, passant successivement aux Espagnols, aux Anglais et aux Français, entre dans une phase héroïque et troublée ; elle est ruinée maintes fois, détruite même, mais relève ses murailles, remet son port en état, chaque fois qu'un intervalle de tranquillité relative le lui permet. Une telle persévérance montre qu'un port de mer est vraiment bien placé en cet endroit. Colbert ne s'y trompe pas et, sept ans après la réunion de Dunkerque à la France, tandis que Vauban construit l'enceinte bastionnée et les forts qui assureront la sécurité de la place en temps de guerre, il favorise par l'établissement d'un port franc l'essor du commerce maritime en temps de paix[1]. Sous cette heureuse impulsion, Dun-

1. La réunion de Dunkerque à la France est du 27 octobre 1662. L'ordonnance du 26 mars 1669 donna au port le privilège de la franchise (en même temps qu'à Marseille et à Bayonne).

kerque accomplit de rapides progrès et excite chez nos voisins une telle jalousie qu'à chacune de nos défaites sa destruction est une des conditions qu'on nous impose. En 1713, le traité d'Utrecht stipule la démolition des fortifications, du port et des écluses; en 1748, en 1753, les traités d'Aix-la-Chapelle et de Paris contiennent des clauses semblables. Il faut arriver à la paix de Versailles de 1783 pour voir s'ouvrir une ère de relèvement définitif. A partir de ce moment, la France poursuit sans entraves la constitution de son établissement maritime sur la mer du Nord.

Mais le rôle de Dunkerque est extrêmement amoindri par la suppression, en 1794, des franchises qui lui avaient été accordées sous l'Ancien Régime. A ce moment, Dunkerque cesse d'être un port franc, et son négoce en éprouve une atteinte sensible. L'activité qui était revenue dix ans auparavant, avec la confirmation des privilèges du port par Louis XVI, disparaît de nouveau. A la veille de la Révolution, Lille n'avait que cinquante-sept maisons de commerce, Dunkerque en possédait cent trente. Cette supériorité se serait sans doute confirmée, si Dunkerque avait pu se développer dans les mêmes conditions que certaines de ses rivales soustraites aux multiples entraves des douanes. Mais les idées alors régnantes s'opposaient au maintien d'un privilège, et Dunkerque fut sacrifiée. Ne pouvant plus être un lieu de distribution et d'échanges maritimes, n'étant pas un centre industriel, elle se trouva réduite à son port et à ses marins.

On ne pouvait pas lui enlever cela. La patrie de Jean Bart restait une pépinière de hardis corsaires et de marins expérimentés. Tous les printemps, la pêche à Islande recrutait à Dunkerque et dans les villages avoisinants de nombreux équipages ; on armait même avec succès pour la pêche à la baleine. Dunkerque était donc prête à fournir à qui pourrait les utiliser un bon port et d'excellents marins; seulement, elle n'en avait guère l'emploi elle-même que pour la course et pour la pêche. C'est pourquoi au début du XIXe siècle Dunkerque occupe un rang si modeste dans notre commerce maritime. En 1806, le mouvement du port était représenté par un total de 10 741 tonneaux de jauge. En 1820, il dépassait à peine 100 000 tonneaux. En 1840, il n'atteignait pas 200 000 ton-

neaux. Cependant, au cours de cette période, des travaux importants avaient été exécutés dans le port. Quinze millions avaient été dépensés de 1785 à 1845, et en 1845 une nouvelle dépense de huit millions était décidée pour transformer en bassins à flot l'arrière-port et l'ancien port d'échouage. Mais les facilités ainsi offertes à la navigation croissaient plus vite que la navigation elle-même. Il manquait un élément actif de vie. Dunkerque, privée du commerce d'échanges maritimes que la franchise de son port lui avait procuré autrefois, était à la recherche d'un mouvement commercial qu'elle pût desservir.

Ce mouvement se dessinait déjà dans une région voisine d'elle. Les manufacturiers du nord de la France avaient commencé la transformation de leur outillage; de grandes usines à moteurs puissants s'élevaient et jetaient sur le marché des quantités de marchandises que nous jugerions bien faibles aujourd'hui, mais qui paraissaient alors considérables. Il fallait songer à exporter. Mais, entre la région industrielle désireuse d'envoyer ses produits vers les pays étrangers et Dunkerque déjà outillée pour les y transporter, le contact était très imparfait. Depuis longtemps, il est vrai, des canaux avaient été creusés dans les Flandres, mais souvent la seule préoccupation de l'assèchement avait présidé à leur construction; en tout cas, chacun d'eux avait été entrepris pour répondre à des nécessités exclusivement locales; leur profondeur, la dimension de leurs écluses, leur largeur étaient variables, ce qui nuisait grandement à la circulation.



La construction des chemins de fer amena le contact nécessaire et rendit à Dunkerque un rôle actif, en même temps qu'elle fournissait à la région du Nord l'issue dont elle avait besoin sur le rivage français de la mer. Désormais, Dunkerque était vraiment le port régional de nos provinces françaises les plus riches et les plus progressives. Et tout de suite cette situation nouvelle se traduit par l'augmentation marquée du mouvement maritime et du trafic des marchandises. C'est en 1848 que la ligne de Lille à Dunkerque fut mise en exploitation.

En 1850, nous ne trouvons encore que 310 000 tonneaux de jauge pour les entrées et les sorties du port et 260 000 tonnes pour les marchandises ; mais, dix ans plus tard, en 1860, les chiffres s'élèvent respectivement à 546 000 et 484 000, accusant une progression de 76 et 86 pour cent.

Le chemin de fer ne devait pas être seul à relier la vaste région productive du Nord au port de Dunkerque. Il y avait un immense parti à tirer des canaux existants ; ils pouvaient remplacer la voie fluviale qui faisait défaut, à condition de les relier systématiquement les uns aux autres, de les approfondir, de donner à leurs écluses les mêmes dimensions. Le relief peu accentué du sol se prêtait à l'établissement des jonctions nécessaires pour créer de vraies lignes de navigation intérieure. L'exécution du programme de 1879 favorisa très notablement le trafic de Dunkerque en assurant la circulation des bélandres sur les canaux d'intérêt local qui sillonnent ses environs. Aujourd'hui l'uniformité des bélandres est absolue. Ce sont des chalands de 38^{m} 50 de long et 1^{m} 80 de tirant d'eau, qui peuvent charger 300 tonnes de marchandises et transportent à très bon marché les produits encombrants. Une tonne de charbon vient de Lens à Dunkerque pour 0 fr. 80 c., et la bélandre qui l'apporte peut accoster un navire dans le port, ce qui permet un transbordement direct sans déchargement à quai. Le contact entre l'intérieur des terres et le port est facilité par ces heureuses conditions. Aussi le rôle des canaux dans le drainage commercial de la région du Nord vers le port de Dunkerque a-t-il considérablement augmenté depuis l'exécution du programme de 1879. En 1880, le mouvement de la navigation intérieure, relevé à l'écluse de l'arrière-port, seule communication alors existante avec les canaux, se chiffrait par 389 103 tonnes de marchandises (entrées et sorties). Quatre ans après, le 16 mai 1884, l'écluse de la Darse n° 1 est mise en service, et, dès la fin de l'année, le poids des marchandises entrées et sorties atteint près de 600 000 tonnes. En 1890, le 3 août, une troisième écluse, celle de la Darse n° 2, est inaugurée ; c'est une autre porte de communication, une facilité nouvelle correspondant aux travaux exécutés sur les canaux : dès 1891, la statistique accuse près d'un million de tonnes, et, depuis lors, nous

retrouvons constamment des chiffres variant de un million à douze cent mille tonnes.

Ils seraient bientôt dépassés sans doute si de nouvelles améliorations sur les canaux existants et l'établissement de certains tronçons nouveaux assuraient une communication plus facile entre Dunkerque et l'Escaut. Actuellement la navigation est très gênée sur cette ligne. Elle ne suffit ni au transit, ni aux embarquements. L'Escaut attirant forcément les marchandises d'exportation vers Anvers, il importe au plus haut point de fournir à celles-ci une large voie vers Dunkerque, au lieu qu'elles ne trouvent à leur disposition que des canaux étroits, dont les écluses ne peuvent livrer passage qu'à un seul bateau à la fois, et que les seuls charbons du bassin houiller qu'ils traversent suffiraient à encombrer. M. Guillain, que sa compétence spéciale désignait pour étudier les projets d'amélioration des voies navigables de Dunkerque à l'Escaut, a montré avec force dans un lumineux rapport[1] la nécessité de ce travail.

Un bon système de canaux peut faire plus encore. Il peut suppléer aux grandes voies naturelles de navigation, non seulement pour drainer la région du Nord proprement dite, mais aussi pour capter les sources si abondantes de trafic de la région Nord-Est, devenue aujourd'hui notre grand centre métallurgique français. La Meuse, comme l'Escaut, attire vers les ports de la Belgique et de la Hollande l'exportation maritime de cette riche et active contrée. Cette exportation peut être dirigée sur notre port français de Dunkerque. Il suffit pour cela que les fers et les aciers de Meurthe-et-Moselle trouvent à leur portée une voie navigable aboutissant à l'Escaut et rencontrant là le canal élargi que l'on réclame. De là est sorti le projet de loi du 1er mars 1901, relatif au canal du Nord-Est. Ce canal se composerait de deux tronçons se continuant et se complétant : 1° le canal de la Chiers partant de Longwy et atteignant la vallée de la Meuse ; 2° le canal de la Meuse à l'Escaut. Ainsi qu'il arrive lorsqu'une voie de communication répond véritablement à des besoins généraux constatés, lorsque son tracé s'inspire des circonstances natu-

1. Chambre des députés. Session extraordinaire de 1901. N° 2773.

relles dont dépendent étroitement le commerce et l'industrie, celle-ci est ardemment souhaitée par tous les intéressés. Les maîtres de forges de Longwy la désirent tout autant que les transitaires de Dunkerque. Elle profiterait aux uns comme aux autres. Elle profiterait, par surcroît, à l'ensemble du pays, aux consommateurs, qui bénéficient toujours en fin de compte des économies réalisées dans la distribution comme dans la production des marchandises.

Actuellement, le port de Dunkerque est à 374 kilomètres de Longwy par voie ferrée; celui d'Anvers en est éloigné seulement de 265 kilomètres[1]. Il n'y a guère de lutte possible dans ces conditions. Avec le canal du Nord-Est, la distance par voie d'eau entre Dunkerque et Longwy serait de 445 kilomètres, d'Anvers à Longwy de 426 kilomètres. La différence en faveur d'Anvers serait compensée par les difficultés que présente la Meuse belge à la navigation fluviale. La concurrence deviendrait possible. Quant aux avantages de la voie d'eau sur la voie ferrée, ils sont considérables pour les houilles et très sensibles pour les cokes, ce qui permettrait à la métallurgie de Meurthe-et-Moselle de demander aux houillères françaises les combustibles qu'elle fait venir en grande quantité de Belgique et d'Allemagne. Le minerai, vrai type de la marchandise pour bateau, voyagerait aussi plus économiquement; par suite, les mines du bassin de Briey pourraient envoyer leurs minerais dans de meilleures conditions aux hauts fourneaux du Nord et de la Belgique; Longwy, de son côté, recevrait de Dunkerque les minerais espagnols à 2 fr. 12 c. par tonne de moins par le canal que par la voie ferrée. La mise en service du canal du Nord-Est procurerait ainsi à toutes les contrées qu'il traverserait des facilités de transport qui détermineraient une plus grande activité industrielle. Elles auraient plus à fournir et plus à demander à un port maritime. Et leur port régional commun serait Dunkerque.

On le voit, le canal du Nord-Est aurait pour résultat d'agrandir très largement le *hinterland* de Dunkerque, d'en faire le point d'aboutissement de nos plus grands centres agri-

1. Chiffres empruntés ainsi que les détails suivants au Rapport de M. Guillain, nº 2729, annexé au Rapport général de M. Aimond.

coles, miniers, textiles et métallurgiques vers la mer, en même temps qu'il favoriserait le développement de chacun de ces centres. Dunkerque a vu son mouvement maritime et commercial prendre un essor inattendu le jour où le chemin de fer l'a mise en contact avec la région du Nord proprement dite. L'exécution du programme de 1879 l'a favorisée puissamment en rendant ce contact plus étroit par l'amélioration du système des canaux. Il s'agit aujourd'hui de donner à la région anciennement desservie par Dunkerque de nouveaux éléments d'activité, et de faire desservir par Dunkerque une seconde région, merveilleusement transformée depuis trente ans, qui cherche, elle aussi, une issue vers la mer, et que les voies naturelles attirent plutôt vers la côte belge. Si quelque chose peut y encourager, c'est bien le spectacle de ce que Dunkerque doit à son rôle, encore incomplet cependant, de port régional.

***

Elle n'en joue guère d'autres, d'ailleurs, en sorte que toute sa prospérité vient de là. Quelques géographies arriérées qualifient parfois encore Dunkerque de « port de pêche », au scandale non dissimulé de ses habitants. Elle n'était plus que cela, en effet, au début du XIX[e] siècle, alors que la suppression de ses franchises anciennes avait cessé d'y attirer les échanges maritimes et que le contact n'existait pas encore avec des centres intérieurs d'exportation. Aujourd'hui, il part encore de Dunkerque chaque année 1 400 marins pour la pêche à Islande. Les goélettes qu'ils montent sont armées, généralement même construites à Dunkerque, ce qui donne lieu à une certaine activité ; mais dans les statistiques de 1901 les produits de la pêche, tant à la morue qu'au poisson frais, figurent à l'importation pour 8 490 tonnes. C'est peu sur un mouvement total qui atteint près de trois millions de tonnes.

Il existe bien à Dunkerque et dans les villages tout proches qui en dépendent, à Saint-Pol-sur-Mer, à Coudekerque-Branche, etc., un certain nombre d'industries, une huilerie, une rizerie, une minoterie, une raffinerie de pétrole, cinq filatures de jute ou de coton, une raffinerie de soufre, une scierie mécanique, un chantier de constructions navales. Mais

les matières premières qu'elles importent ou les produits qu'elles exportent tiennent une place modeste dans l'activité du port. Ce n'est pas à Dunkerque même qu'il faut chercher l'explication des rapides progrès du transit maritime qui s'y opère. Le contraste est même frappant entre la sous-préfecture calme qu'est la ville et le mouvement des quais du port. On arrive à Dunkerque par terre, ayant traversé depuis Hazebrouck la grasse campagne flamande parsemée de fermes et de bourgs ; çà et là, sur une rangée de collines, s'agitent quelques moulins à vent; peu ou pas d'usines, plus de houillères. Dunkerque est isolée du Nord charbonnier et industriel par une zone purement agricole. Le samedi, jour de marché, les fermiers des environs affluent dans la ville. Les pavés résonnent du trot de leurs pesants chevaux boulonnais traînant leurs pesantes carrioles couvertes. Dunkerque prend alors une animation toute rurale. Les autres jours, peu de circulation, peu de mouvement; des Flamands calmes parcourent les rues sans hâte; on ne saisit aucune trace de cette agitation qui caractérise un centre commercial. Mais qu'on aille se promener le long des canaux ou sur les quais du port, et l'impression première se transforme. Là, règne une véritable activité. Sur les canaux, de longues files de bélandres transportent des chargements de grains, de fourrages, de charbons, d'engrais chimiques ; sur les quais, des trains entiers sont chargés de balles de laine descendues du navire voisin. De grands vapeurs, de beaux voiliers entrent et sortent par les écluses du port. Et le contraste s'affirme entre la ville paisible et le port affairé.

C'est que le port de Dunkerque est un organisme régional, et non pas seulement un organisme local. Il représente le commerce extérieur des grands centres d'industrie et de culture industrielle du nord de la France, et non pas seulement les forces productrices d'une zone limitée autour de Dunkerque. On pouvait s'en douter à suivre, depuis soixante ans, son développement si étroitement dépendant du développement général de la région et du contact avec la région. On en acquiert la preuve indéniable en voyant quelles marchandises passent par Dunkerque, qu'elles en sont l'origine ou la destination en France.

Le fait est bien frappant pour les exportations à l'étranger. A lui seul, le sucre sous ses différentes formes représente près de la moitié du total (253 092 tonnes sur 549 227)[1]. L'agriculture fournit en outre 30 000 tonnes de produits en fourrages, pommes de terre, céréales et grains, fruits et graines, boissons. Tout cela, le port de Dunkerque l'a attiré vers lui par voie ferrée ou par voie d'eau, souvent de points assez éloignés, de l'Aisne, de l'Oise, par exemple. Les houillères du Nord expédient près de 50 000 tonnes de charbons, les établissements métallurgiques 57 000 tonnes de métaux, 29 000 tonnes d'ouvrages en métaux. Voilà encore 136 000 tonnes afférentes aux industries métallurgiques et minières qui ne sont pas représentées à Dunkerque ou dans ses environs immédiats. L'industrie locale ne peut avoir sa part que dans les exportations de farines (18 456 tonnes), d'huiles, de phosphates, de ciments, de fils et tissus, dont l'ensemble atteint à peine 65 000 tonnes; et cette part n'est pas prépondérante, loin de là. Mais en revanche, le cultivateur picard ou flamand, le sucrier, le raffineur, le minotier, le mineur, le métallurgiste, le filateur, le tisseur du Nord ont besoin de Dunkerque, ont recours à Dunkerque pour écouler leurs produits à l'étranger. Si le poids de nos exportations par Dunkerque n'est pas plus élevé, c'est que notre industrie et notre culture françaises sont peu en mesure d'exporter des marchandises lourdes; mais Dunkerque pourrait expédier aisément trois fois plus de produits français. La navigation avec l'étranger lui apporte, en effet, 1 773 714 tonnes et ne lui prend que 549 227 tonnes. Beaucoup de navires déchargeant à Dunkerque sont obligés de repartir sur lest.

Il y aurait même dans ce manque d'équilibre entre les exportations et les importations un désavantage sérieux pour Dunkerque, si une circonstance particulière n'y portait remède. En général, on redoute d'envoyer un navire décharger sa cargaison dans un port où il a peu de chance de trouver une

1. Voir *Statistique maritime et commerciale* pour 1901, publiée par la Chambre de commerce de Dunkerque. Les chiffres que l'on trouvera plus loin sont empruntés, soit au *Tableau général du Commerce et de la Navigation* pour 1901, publié par la Direction générale des Douanes, soit à des documents émanant de la Chambre de commerce de Dunkerque et qui ont été mis à ma disposition avec beaucoup d'obligeance.

cargaison nouvelle. Pour compenser le danger de reprendre la mer à vide, on exige un fret plus considérable sur ce port, et du coup, le voilà placé dans une situation très défavorable. A Dunkerque, le fret est le même que dans les autres ports de la mer du Nord pour tous les bateaux longs-courriers. Peu leur importe, en effet, étant donnée l'importance de leur parcours, d'entrer à Dunkerque, à Anvers, à Hull, à Newcastle, etc. La situation de Dunkerque corrige ainsi la fâcheuse influence qu'aurait sur son trafic la faible puissance d'exportation de la région qu'elle dessert. C'est une grande chance pour cette région d'être desservie par un port qui fait ainsi contrepoids de lui-même à une situation économique dont il n'est pas responsable. Un Dunkerquois me disait à ce propos : « Notre proximité de plusieurs ports importants fait qu'un navire vient toujours volontiers à Dunkerque. Quoi qu'il arrive, il est sûr, en tout cas, de pouvoir charger du charbon à Newcastle s'il ne trouve rien de mieux à faire ailleurs. » Il est curieux que notre port français de la mer du Nord profite indirectement, mais d'une manière certaine, des richesses houillères de nos voisins, et que le charbon de Newcastle l'aide à mieux remplir son rôle de port régional, vis-à-vis du Nord de la France.

Les importations de Dunkerque, comme ses exportations, ont en effet leur raison d'être dans la région d'intense production qui s'étend derrière elle; mais cette région serait entravée dans son besoin d'importer si le fret sur Dunkerque était particulièrement élevé. Elle ne lui demanderait pas, comme elle fait, 1 900 000 tonnes de marchandises (exactement 1 904 113 tonnes), dont près de 1 800 000 viennent de l'étranger. C'est donc beaucoup par les avantages propres de sa situation que Dunkerque attire vers elle la clientèle éloignée des cultivateurs, des métallurgistes, des manufacturiers, du commerce et de l'industrie de l'alimentation. Si on enlève du chiffre des importations les 108 000 tonnes de bois communs venues de l'étranger ou par cabotage et qui donnent lieu à un grand commerce local, les 35 000 tonnes de pétrole raffiné sur place et les 8 490 tonnes provenant de la pêche, il n'est plus aucune espèce de marchandises entrant à Dunkerque qui trouve là au total sa destination définitive ou son organe de distribution.

Voici quelques exemples choisis parmi les plus fortes importations. En 1901, il est entré à Dunkerque 137 000 tonnes de houille anglaise. Renseignements pris, la plus grande quantité est allée sur Paris. Dernièrement encore, la Compagnie parisienne du Gaz faisait venir par cette voie les charbons spéciaux qu'elle tire d'Angleterre ; seules, les exigences des ouvriers du port relatives au travail de nuit l'auraient déterminée, paraît-il, à prendre une autre route. Sur les 363 454 tonnes de farineux alimentaires que Dunkerque reçoit de l'étranger, elle ne retient guère que quelques milliers de tonnes de froment, de riz, d'orge et de maïs traités dans les minoteries, la rizerie, les malteries et distilleries locales. Sur les 191 418 tonnes de graines et fruits, elle prélève seulement les graines et fruits oléagineux destinés à son huilerie. Il serait facile de multiplier les exemples.

Mais il y a dans les importations entrées par le port une catégorie de marchandises dont on peut affirmer qu'elle traverse Dunkerque sans y rien laisser, parce qu'elle y est parfaitement inutilisable. Je relève 243 321 tonnes de minerais divers, de fer, de plomb, de zinc et de manganèse, demandées par les établissements métallurgiques de Denain et Anzin, Isbergues, etc. 85 759 tonnes de pyrites espagnols qui iront aux usines de produits chimiques de Lille; 182 654 tonnes de nitrate de soude du Chili; 42 326 tonnes de tourteaux oléagineux réclamés par la seule culture ; enfin, 130 544 tonnes de laines pour Roubaix ; 35 499 tonnes de lin pour Armentières. Voilà plus de 720 000 tonnes, sensiblement plus du tiers du total des importations, qui passent par Dunkerque uniquement parce que c'est pour elles le point le plus favorable pour quitter la voie de mer et se rendre à destination.

C'est en servant ainsi à une région active de trait d'union avec les pays d'outre-mer que Dunkerque est parvenue à gagner le rang qu'elle occupe parmi nos ports de commerce français, et le transit qui s'y fait porte l'empreinte visible du genre de culture et d'industrie qui lui donne naissance. Dunkerque est notre grand port d'importation de nitrates de soude (83 p. 100 du total), notre grand port d'exportation de sucres (52 p. 100 du total) et d'alcools (64 p. 100 du total). Est-il possible de marquer plus clairement son lien étroit avec la région

française de culture betteravière la plus importante, avec celle qui produit le plus de sucre, qui distille le plus et qui peut le mieux payer les engrais riches dont elle a besoin pour pousser sa production? La moitié des laines étrangères élaborées par l'industrie française entre par Dunkerque, parce que Dunkerque dessert bien Roubaix; 70 p. 100 des lins prennent la même voie à cause de l'industrie d'Armentières, etc.

Par quels moyens et de quelle manière le port de Dunkerque s'est-il outillé pour jouer ce rôle régional qui fait sa fortune, c'est ce qu'il nous reste à examiner. Jusqu'ici nous n'avons fait ressortir que les avantages naturels qu'il offre et les bénéfices qu'il en a retirés. Une vaste région développait ses forces productrices dans l'intérieur des terres; elle avait besoin d'une communication avec la mer; Dunkerque la lui a fournie le jour où un contact suffisant s'est établi entre son port et cette région, et Dunkerque est devenue ce que nous voyons aujourd'hui. Il semble, à lire l'histoire ainsi racontée, que les Dunkerquois n'aient eu qu'à se croiser les bras et qu'à attendre les heureuses circonstances qui devaient les favoriser, tandis que les cultivateurs peinaient sur leur sillon, les mineurs dans leurs galeries, les industriels dans leurs usines. En réalité, ils ont dû faire effort, eux aussi, pour mettre au service des producteurs l'instrument qu'il leur fallait, pour créer l'organisme nécessaire aux besoins nouveaux. Enfin, il leur faut soutenir constamment cet effort pour mettre cet organisme en harmonie avec les rapides évolutions de l'industrie et du commerce modernes, pour écarter les concurrences dangereuses, pour que leur port reste le port régional du Nord de la France et soit tout prêt à devenir celui du Nord-Est le jour où notre système de canaux, amélioré et complété, le joindra au plus important de nos centres métallurgiques.

***

Avant la création des chemins de fer, sous la Restauration et la monarchie de Juillet, l'État français avait fait, nous l'avons vu, quelques sacrifices en faveur de Dunkerque. C'était notre port le plus septentrional, notre meilleur port sur la mer du Nord. Puis, en dehors de toute raison d'ordre général,

c'était une circonscription électorale; elle avait droit à ne pas être oubliée dans la distribution des faveurs budgétaires, et, au cours d'une longue période de paix à l'extérieur qu'elle n'avait pas connue depuis bien longtemps, Dunkerque, sans réaliser de progrès marqués, sans sortir de la situation inférieure à laquelle l'avait abaissée la suppression de sa franchise, connut du moins la satisfaction négative de ne plus voir son port ruiné de fond en comble à chaque génération, et la satisfaction positive d'y apporter quelques améliorations. C'est ainsi qu'en 1845 l'établissement des premiers bassins à flot était décidé; déjà auparavant le phare avait été construit, l'entrée du port approfondie; mais ces travaux étaient à peine justifiés par le lent développement du trafic. Dunkerque se trouvait en avance sur le mouvement commercial qu'elle était appelée à desservir.

Depuis lors, au contraire, à partir de 1848, le port de Dunkerque s'est toujours trouvé en retard sur l'essor de son *hinterland*. Aujourd'hui encore, ses bassins sont trop étroits, ses quais encombrés; un agrandissement s'impose pour répondre à des besoins constatés. Les autorités locales et la Chambre de commerce le réclament et s'efforcent de le faciliter, mais il faut mettre en mouvement la lourde machine administrative de l'État pour aboutir au moindre travail, et, comme le progrès industriel et commercial de la région ne se plie pas à ces lenteurs, c'est lui qui est en avance sur le port, c'est lui qui souffre de son insuffisance.

Cette situation est d'autant plus illogique que le port de Dunkerque est une affaire qui paie. Les droits de quai perçus par l'État sur les navires entrant à Dunkerque sont supérieurs aux dépenses d'entretien que ce même État fait pour l'ensemble du port[1]. Par conséquent, en dehors de toute considération d'intérêt général, si l'État ne voyait dans le port de Dunkerque qu'une entreprise quelconque, cette entreprise serait rémunératrice, et il y aurait avantage à y engager des

1. Voir, dans l'ouvrage de M. Charles Roux, *Notre Marine marchande*, le tableau des droits de quai et des dépenses d'entretien des ports français en 1895. Dunkerque avait donné cette année-là 783 988 francs de droits de quai et reçu 418 376 francs de dépenses d'entretien. Depuis lors, les droits de quai perçus annuellement à Dunkerque ont varié de 740 000 à 926 000 francs.

capitaux pour lui donner de l'extension. Mais les droits de quai perçus par l'État, et qui s'élèvent chaque année à une somme de sept à huit millions pour l'ensemble des ports français, sont fournis pour près de la moitié par le Havre, Marseille et Dunkerque, tandis que leurs dépenses d'entretien représentent à peine le quart du total. C'est que, pour ménager des influences locales, pour satisfaire des rivalités jalouses et mesquines, l'État dépense de l'argent en pure perte dans une série de petits ports sans vie, sans avenir, et n'exécute que partiellement, lentement, les améliorations utiles au développement de nos grands ports. Dunkerque souffre de cette inintelligente justice distributive. « Quand nos représentants demandent l'extension de nos bassins et de nos quais, me dit le président de la Chambre de commerce, on leur oppose toujours les réclamations des autres ports. » L'intérêt général de la France exige impérieusement que ces réclamations soient peu écoutées, et le véritable esprit de justice consiste à servir d'une façon différente les intérêts différents. Il est inutile de construire des ouvrages coûteux dans un petit havre où s'abritent quelques barques de pêcheurs ; il est nécessaire de fournir au trafic d'un port actif la longueur de quais dont il a besoin.

Dunkerque met actuellement à la disposition du commerce 8 431 mètres de quais, dont 1 075 dans l'avant-port et 7 356 dans les bassins à flot. Je visite le port au mois de juillet à une époque peu chargée, en dehors des périodes annuelles d'encombrement qu'amènent les arrivages de laines, de nitrates, les expéditions de sucres. Cependant il est facile de constater que l'espace fait défaut. Plusieurs fois, je demande au secrétaire de la Chambre de commerce, qui m'accompagne aimablement dans cette visite, pourquoi on n'a pas installé d'engins spéciaux pour décharger les grains, par exemple, pourquoi on ne s'est pas arrangé pour éviter le camionnage sur les môles des sucres mis en entrepôt, et toujours je reçois la même réponse dont je suis obligé de reconnaître la justesse : « Mais cela nécessiterait une longueur de quais que nous n'avons pas ! Pour créer les installations que vous dites, il nous faudrait affecter un quai exclusivement aux grains, un autre aux sucres, un troisième aux charbons, etc. ; il nous fau-

drait arriver à la spécialisation de nos quais, et nous ne le pouvons pas. C'est avec peine que nous parvenons à concéder une place fixe aux Compagnies de navigation qui ont des lignes régulières partant de Dunkerque. Nos quais actuels ne nous servent tant bien que mal qu'à la condition de faire occuper une place vide quelconque par le premier bateau quelconque qui se présente. »

Ainsi, le port de Dunkerque, dans son état présent, n'est plus à la mesure du mouvement maritime qui s'y produit. Des travaux importants ont été exécutés cependant depuis la création du premier bassin à flot en 1845, mais à peine étaient-ils terminés que leur insuffisance devenait évidente. En 1861, on décide l'établissement d'un second bassin à flot, l'achèvement des quais du premier, la construction de deux cales de radoub. En 1875, avant même que ce programme soit accompli, on se rend compte que le commerce réclame davantage, et, grâce aux efforts persévérants de M. J.-B. Trystram, alors président de la Chambre de commerce et député, M. de Freycinet, ministre des Travaux publics, fait voter une loi fixant à 50 millions le montant des dépenses nécessaires à l'extension du port (31 juillet 1879). C'était une véritable transformation : un ancien bassin agrandi, les bassins Freycinet créés, et on peut dire que le port moderne de Dunkerque date de là. Depuis lors, la construction de l'écluse Trystram, permettant l'entrée des plus grands navires, et l'élargissement du chenal avec la reconstruction d'une jetée ont été les seules améliorations apportées.

Mais pendant les vingt années qu'avait duré l'exécution des travaux décidés en 1879, le mouvement du port avait plus que doublé : en 1878, 1 485 232 tonneaux de jauge et 1 180 104 tonnes de marchandises; en 1898, 3 424 434 tonneaux de jauge et 2 998 904 tonnes de marchandises. C'est pourquoi la Chambre de commerce s'est activement préoccupée dès cette époque de faire étudier un programme d'extension conçu d'une façon très large et dont la réalisation mettrait enfin le port de Dunkerque à la hauteur de son rôle de grand port régional.

Le Conseil général des Ponts et Chaussées a adopté en principe les nouveaux projets et décidé l'ordre dans lequel

chacune de leurs parties pourrait être exécutée. On allongerait deux des darses actuellement existantes, ce qui donnerait tout de suite 1 400 mètres de nouveaux quais. Malheureusement, la proximité des remparts oblige à les déplacer pour rendre cet allongement possible. Plusieurs fois déjà les travaux d'agrandissement du port se sont heurtés à cet obstacle, qui double les dépenses civiles d'une forte dépense militaire. Aussi le plan actuel prévoit-il la reconstruction des fortifications nouvelles à une distance telle que six autres darses avec 12 kilomètres de quai, un nouvel avant-port et un nouveau chenal puissent être établis dans leur enceinte. Il est à souhaiter que le Gouvernement accepte définitivement les projets étudiés et nous mette en état de lutter avec le grand port belge qui nous avoisine sur la mer du Nord. Dunkerque a la chance d'être représentée au Sénat par M. J.-B. Trystram, ancien président de la Chambre de commerce, père du président actuel, l'un des hommes qui ont contribué le plus activement à la prospérité de son commerce et à l'amélioration de son port. A la Chambre des députés, les intérêts de Dunkerque sont entre les mains de M. Guillain, vice-président de la Chambre, qui connaît exactement et qui est en mesure de défendre avec autorité les besoins de ses commettants. On peut donc espérer la solution favorable que réclame la région du Nord tout entière, et que réclamera bientôt, elle aussi, — en la rendant plus indispensable — la région métallurgique du Nord-Est.



Les travaux déjà exécutés dans le port de Dunkerque et ceux qui sont actuellement en projet ne tombent pas tous uniquement à la charge des finances de l'État. La Chambre de commerce, parfois la municipalité de concert avec elle, en supportent une large part, et se couvrent des dépenses ainsi effectuées par des taxes de péage que l'État les autorise à lever sur les navires qui fréquentent le port. C'est ainsi qu'en 1868 elles avançaient conjointement à l'État une somme de 12 millions de francs comme contribution aux travaux alors en cours. En 1879, elles s'engageaient à participer jusqu'à concurrence

de 15 p. 100 à l'exécution du programme de transformation du port. En 1890, la Chambre de commerce prend à sa charge la presque totalité (4 500 000 sur 4 900 000) des frais d'élargissement du chenal. Mais elle agit d'une manière encore plus directe et plus active sur la prospérité du port.

La Chambre de commerce exploite, en effet, la plus grande partie de l'outillage du port. Si elle aide l'État à mettre à la disposition des navires qui trafiquent à Dunkerque un bon chenal, des bassins à flot munis d'écluses suffisantes, des quais de déchargement, elle se charge seule, ou à peu près seule, de lui fournir des grues, des hangars, des entrepôts, toutes choses nécessaires à la promptitude et à l'économie de la manutention, à la conservation de certaines marchandises, à leur emmagasinage momentané. Elle aide ainsi puissamment le port de Dunkerque à remplir son rôle régional.

Comme engins de manutention, la Chambre de commerce possède deux grues flottantes, l'une de 40 tonnes, l'autre de 10 tonnes, mues à la vapeur, et vingt grues roulantes mues par l'eau sous pression et réparties sur les quais. Ces grues roulantes ont une puissance de 1 500 à 3 000 kilogrammes. Elles peuvent se déplacer à volonté le long des quais à portée desquels elles se trouvent et suffisent ainsi à assurer le service.

Dix hangars couvrent ensemble plus de deux hectares et demi de surface utilisable (exactement 26 048 mètres carrés). J'en remarque un dont la structure rappelle d'une manière frappante la galerie des machines de l'Exposition de 1889. Elle date de la même époque. Émerveillé de ce luxe de fer, je demande pourquoi la Chambre de commerce choisit des modèles si coûteux. « Ne l'en accusez pas, me répond-on ; la Chambre de commerce aurait volontiers adopté un type de hangar plus simple, mais elle n'était pas libre de le faire. Les môles sur lesquels elle construit appartiennent à l'État qui lui concède pour cinquante ans les emplacements nécessaires et se réserve le droit d'approuver les plans. C'est le service des Ponts et Chaussées qui est chargé de ce soin, et sa tutelle est si prudente, si méticuleuse, si compliquée qu'on aboutit toujours à de fortes dépenses. Le hangar que vous voyez revient à 70 francs le mètre superficiel de terrain couvert, d'autres à 50 francs. Nos voisins d'Anvers font des hangars à 27 francs

le mètre et s'en trouvent bien. A ce prix et avec la somme dépensée à Dunkerque, nous aurions pu avoir des hangars sur toute la surface disponible des môles. »

Même remarque à propos des vastes entrepôts des sucres et des laines. Ce dernier a coûté 1 200 000 francs à la Chambre de commerce ; on aurait pu le construire pour 750 000 francs, paraît-il, sans nuire à sa solidité. Quant à son aspect extérieur, il aurait certainement gagné à être débarrassé des ornements prétentieux qui couronnent le pourtour de l'édifice. La laideur laborieuse qu'on lui a infligée aurait été avantageusement remplacée par la franche simplicité d'un bâtiment purement utilitaire. Un entrepôt a droit par sa destination même à une architecture modeste. Qu'il abrite beaucoup de marchandises, que leur manutention y soit facile et rapide, enfin qu'il rende ces services au plus bas prix possible, voilà tout ce qu'on doit raisonnablement lui demander.

Les entrepôts de Dunkerque résolvent bien ce problème, mais leur coût exagéré charge inutilement les finances de la Chambre de commerce. Laissée à elle-même, celle-ci aurait fait une œuvre plus raisonnable — et c'est un des cas, malheureusement trop fréquents, où l'action tutélaire de l'État s'exerce à l'inverse de son but. Il n'en reste pas moins que le commerce des sucres, par exemple, trouve là des facilités très appréciables. Pendant toute la campagne sucrière, les sacs de sucre affluent aux entrepôts. Chacun d'eux peut contenir 230 000 sacs, et, lorsque cela ne suffit pas, l'entrepôt des laines, peu utilisé jusqu'ici pour des raisons que nous dirons plus loin, reçoit le surplus. Les sucres placés dans les entrepôts supportent une taxe de 0 fr. 60 c. par tonne pour le premier mois, de 0 fr. 35 c. par tonne et par quinzaine pendant les trois mois suivants, de 0 fr. 50 c. par tonne et par quinzaine au delà de quatre mois. Il est rare d'ailleurs que cette période soit dépassée. Je vois cependant, au mois de juillet 1902, six mois après la fin de la campagne, une partie des entrepôts encore occupés ; mais on m'explique que ce fait exceptionnel tient à l'encombrement actuel du marché. Bien entendu, tous ces sucres peuvent être warrantés. La Chambre de commerce délivre à tout déposant qui en fait la demande un warrant transmissible par voie d'endossement. Elle ne fournit donc pas

seulement aux marchandises un abri matériel, elle rend libres aussi les capitaux qu'elles représentent.

A l'intérieur des entrepôts, toute la manutention se fait, mécaniquement, à l'aide de seize tire-sacs actionnés par l'eau sous pression. La Chambre de commerce exploite l'usine centrale hydraulique qui distribue l'énergie tout le long des quais au moyen d'une double canalisation, et qui la fournit à différents engins, notamment aux grues roulantes. Cette installation réduit d'une manière sensible l'effort humain nécessaire au chargement et au déchargement des marchandises, et assure la rapidité de l'opération. Toutefois, il faut recourir à l'homme dans une large mesure, et Dunkerque compte environ quatre mille ouvriers travaillant dans son port. Au point de vue purement économique, les ouvriers sont en quelque sorte un outillage, et nous avons à nous préoccuper des conditions dans lesquelles s'assure leur service. Au point de vue social, ces ouvriers sont des pères de famille, des maris, des fils, et nous examinerons quelle est sur leur vie familiale la répercussion des conditions de leur travail.



C'est un rude métier que d'être ouvrier du port de Dunkerque, et tout le monde n'y est pas apte. Les charges de 100 kilogrammes sont considérées comme légères; celles de 130 à 140 kilogrammes sont courantes; il en est parfois de 180 kilogrammes qu'un homme seul porte sur l'échine. Ajoutez qu'on se remue vite. Le premier venu ne peut pas venir chercher du travail au port de Dunkerque. Nous ne trouverons donc guère ici le type courant du *docker* de Londres, de Liverpool, de Hambourg, l'inemployé qui se dirige vers les docks avec l'espoir de rencontrer une chance de travail. Ici, l'ouvrier du port est presque toujours une sorte de spécialiste.

La raison de cette différence est dans la nature des marchandises manutentionnées. A Londres, à Liverpool, à Hambourg, les dockers qui déchargent les bois d'ouvrage, les céréales, les charbons, les nitrates, etc., sont, eux aussi, des sortes de spécialistes. Il ferait bon voir qu'un commis de magasin sans emploi vînt se présenter au *Milvall Docks* ou aux *Surrey*

Commercial Docks pour se faire embaucher. On l'éconduirait avec entrain, et, de fait, il n'est pas capable de remuer les lourdes pièces de bois ou les sacs de grains qu'on y reçoit. Au contraire, il peut, sans préparation spéciale et sans vigueur extraordinaire, transporter les caisses, ballots, colis de toutes sortes, d'un volume moins encombrant ou d'un poids moins fort, qui constituent la marchandise courante. Aussi est-ce bien pour cette besogne qu'on le prend. A Dunkerque, la plus grande partie des arrivages et des expéditions consiste en matières encombrantes, lourdes, d'un maniement difficile, pénible. Si vous additionnez les tonnes de nitrate de soude, de minerais, de phosphates, de ciments, de craies et marnes, de charbons, de grains et de bois qui passent par Dunkerque, vous arrivez à un total qui dépasse la moitié du mouvement commercial. Les ouvriers spéciaux dominent donc forcément, et comme, lorsque les forces diminuent, vers cinquante ans, un déchargeur de nitrates a besoin de se rabattre sur un métier moins fatigant, comme il est connu sur le port et qu'il y trouve plus aisément de l'emploi qu'un nouveau venu, il reste peu de places libres pour l'ouvrier d'occasion.

Cette circonstance donne à l'ensemble des ouvriers du port de Dunkerque un caractère bien marqué. Ils forment un corps à part, très distinct des marins, des paysans, des ouvriers d'usine. Ajoutez que, Dunkerque n'étant pas un grand centre industriel comme beaucoup de ports importants, on n'y trouve pas cette masse flottante d'ouvriers errant d'un métier à l'autre. Les professions y sont plus tranchées.

L'organisation du travail contribue à renforcer encore le lien qui unit les ouvriers du port les uns aux autres. Plus de la moitié des déchargements s'exécutent à la tâche et par équipes. Les membres d'une même équipe sont donc solidaires les uns des autres ; un camarade moins fort, ou moins agile, ou moins adroit, est une cause de retard général ; il pèse sur toute l'équipe et diminue son bénéfice, puisqu'elle est payée à la tâche. De là une camaraderie particulière entre ces hommes habitués à travailler ensemble et à compte commun. De là également une certaine fixité dans la composition des équipes.

Les entrepreneurs de déchargement prennent aussi l'habitude de s'adresser au même personnel, surtout lorsqu'ils

reçoivent des marchandises qui exigent des ouvriers spéciaux. « J'ai travaillé onze ans pour la même maison, me dit un chargeur de nitrates, et j'y serais encore si elle n'avait pas perdu la pratique de la maison d'armement qui les amène à Dunkerque. J'ai suivi les nitrates, naturellement; mais depuis quatre ans que cela est arrivé, je suis toujours chez le même patron. » L'ouvrier est un de ces « permanents » que les entrepreneurs s'attachent en les employant toujours de préférence et qui portent à Dunkerque le nom de « premiers de maison ». Ils sont à peu près assurés de la régularité de leur travail. « Nous faisons environ 250 journées par an, me dit celui-ci, ce qui ne donne guère plus de 40 jours ouvrables sans emploi. Dans ce moment, nous chômons depuis plus de quinze jours (31 juillet). C'est exceptionnel, et cela tient au peu d'activité des demandes de la culture à cette époque-ci de l'année. »

Ces « premiers de maison » ne sont pas seulement étroitement liés les uns aux autres par le travail d'équipe; ils se sentent, pour ainsi dire, indispensables aux entrepreneurs. Ceux-ci ne peuvent pas les remplacer aisément. Ils forment une sorte de corporation fermée.

Dernièrement encore il existait dans le port, parmi certains ouvriers, une véritable corporation privilégiée qui portait le nom pittoresque de *Tient-Bon*. On achetait à beaux deniers le droit d'en faire partie. Un jour, visitant à Saint-Pol-sur-Mer quelques familles d'ouvriers du port, je rencontrai une bonne femme assez pauvrement installée, mais qui avait connu des temps meilleurs. Elle me raconta que son mari était un ancien *Tient-Bon*, ruiné par la chute subite de la corporation. « La veille, monsieur, il aurait pu vendre sa place sept mille francs; le lendemain, ça ne valait plus rien! Et dire que nous avions emprunté pour la payer! Aujourd'hui encore mon mari est obligé de donner à ses créanciers le dixième de ce qu'il gagne! » La pauvre femme parlait volontiers de son malheur, mais ses explications étaient plus émouvantes qu'éclairantes, et j'avais peine à comprendre. Voici les renseignements que j'ai pu recueillir. Il y avait autrefois à Dunkerque, avant les chemins de fer, une sorte de corporation non officielle d'ouvriers qui chargeaient et déchargeaient les

vins et portaient le nom de *Tient-Bon*. La Compagnie des chemins de fer du Nord s'adressa à elle pour la manutention de certaines marchandises passant de ses wagons au port et réciproquement. Les *Tient-Bon* devinrent ainsi les « premiers de maison » de la Compagnie; ce fut leur beau temps. Ils ne gagnaient pas plus de quatre à cinq francs par jour, mais ils ne connaissaient guère de chômages, et leur situation était appréciée à cause de cette régularité de travail. Aussi, quand un *Tient-Bon* voulait se retirer, des paysans munis d'un petit héritage patrimonial, des ouvriers ayant amassé un pécule, venaient lui offrir de l'argent pour avoir sa place. C'est ainsi qu'une charge de *Tient-Bon* valut successivement quinze cents, deux mille, enfin jusqu'à sept mille francs. Mais, un beau jour, la Compagnie du Nord, ayant consenti à une réduction de tarifs, ne voulut plus prendre à son compte aucuns frais de chargements et déchargements; elle cessa d'être entrepreneur, et du même coup le privilège des *Tient-Bon* fut réduit à néant. Il leur restait seulement un outillage d'une valeur d'achat de cent mille francs environ, et dont ils se défirent hâtivement pour dix mille francs. Aujourd'hui il y a encore des ouvriers dénommés *Tient-Bon*, et qui sont « les premiers de maison » de la Chambre de commerce pour les manutentions qu'elle exploite, mais leurs charges ne s'achètent plus, Peut-être serait-il plus exact de dire qu'elles ne s'achètent pas encore, car, bien que l'exemple récent des anciens *Tient-Bon* soit de nature à décourager les amateurs, il paraît si bon à l'ouvrier d'avoir un emploi permanent auprès d'une institution officielle !

L'important, c'est que le travail par équipes, l'organisation des « premiers de maison », celle des anciens *Tient-Bon* ou de leurs successeurs, sans compter une foule d'autres détails trop longs à énumérer, agissent tous dans un même sens, celui de la cohésion, de la solidarité entre les ouvriers du port. C'est ce qu'il ne faut pas oublier si l'on veut comprendre l'invraisemblable histoire de la grève du port de Dunkerque en 1900. On ne sait pas au juste comment ni pourquoi elle a éclaté; on sait encore moins comment elle a réussi. Il n'y avait pas d'organisation ouvrière sérieuse; il n'y avait pas de discipline; il n'y avait pas d'argent. Cependant la grève a eu plein succès,

et a donné naissance à un syndicat d'ouvriers du port parfaitement constitué. Au fond, tous ces ouvriers se tenaient par avance et comme sans le savoir. L'un d'eux ayant quitté le travail à l'occasion d'un différend avec son patron, son équipe suivit, puis les autres équipes, puis tout le monde. Comme la grève durait depuis quelques semaines, quelqu'un eut l'idée de faire venir des *dockers* anglais pour remplacer les grévistes dunkerquois, mais on faillit leur faire un mauvais parti. Finalement, il fallut s'arranger en accordant aux ouvriers à peu près tout ce qu'ils réclamaient. Une de leurs exigences paraissait cependant inacceptable. Ils portaient l'heure de travail de nuit à un franc pour la première moitié de la nuit et demandaient cette rémunération en surplus du salaire à la tâche; les patrons offraient 75 centimes dans les mêmes conditions. Le représentant des ouvriers, étranger à Dunkerque, crut pouvoir sacrifier ces 25 centimes pour mettre fin à la grève et en raison des gros avantages conquis. Ses commettants ne le démentirent pas, reprirent le travail, mais la première fois qu'un patron demanda de rester la nuit aux conditions acceptées, chacun objecta qu'il était fatigué et ajouta que, pour ce prix, il aimait mieux aller se coucher. Depuis lors on a toujours payé un franc, et le syndicat fait bravement imprimer sur ses tarifs le taux désormais accepté en fait par les patrons[1].

Aujourd'hui, la journée normale de travail sur le port est de neuf heures de durée effective; elle est payée six francs. Mais, comme je l'ai fait remarquer plus haut, la majorité des ouvriers travaillent à la tâche et gagnent des salaires plus élevés. Un déchargeur de nitrates me dit avoir fait une semaine de 92 francs. C'était exceptionnel, bien entendu, mais un salaire de 2 400 francs par an n'est pas très rare chez les « premiers » qui font les nitrates, les tourteaux. Les « premiers » du bois n'arrivent guère à plus de 1 800 francs. Les ouvriers à la journée, chômant davantage, ne dépassent pas 1 200 francs. Pour les uns comme pour les autres, ces chiffres correspondent à un effort souvent très dur mais sans surmenage, car, grâce au tarif de nuit de un franc l'heure jusqu'à minuit, de deux francs l'heure après minuit, le travail

1. Voir *Tarif général des travaux en journées et aux pièces.* Janvier 1902.

de nuit est supprimé ou à peu près. De même pour le travail du dimanche, surpayé lui aussi de la même manière.

Il n'y a pas officiellement de contrat collectif de travail entre les patrons et les ouvriers, pas plus qu'il n'y a de reconnaissance officielle du syndicat ouvrier; mais les conditions et les tarifs extrêmement compliqués qui règlent le travail à la tâche ne sont pas contestés par les patrons. Il y a plus : les ouvriers syndiqués n'admettent au travail du port que des camarades syndiqués. Il faut pouvoir montrer sa carte et justifier par le nombre de timbres qu'elle porte de l'acquittement intégral de ses cotisations. Si un maçon ou un charpentier sans ouvrage se fait embaucher dans un moment de presse, à l'époque de la campagne des sucres, par exemple, il faut qu'il s'affilie au syndicat, à moins qu'il ne soit affilié par avance au syndicat de sa profession.

Un succès aussi complet obtenu en moins de deux ans est la meilleure preuve qu'on puisse donner de la cohésion antérieure des ouvriers du port. On a senti qu'ils formaient un bloc, et on a préféré accepter leurs conditions que de se passer de leurs services. Et cela prouve aussi leur valeur de rendement. Sans doute, beaucoup font de très belles journées de quatorze, seize et dix-huit francs; mais ils accomplissent une besogne énorme. Les patrons ne se plaignent pas de les payer trop cher, estimant qu'ils gagnent ce qu'on leur donne. Ils protestent seulement contre la prohibition en fait du travail de nuit qui leur cause une grande gêne et peut même détourner un certain trafic du port de Dunkerque. Les bateaux charbonniers anglais, en particulier, qui sont chargés très rapidement à Newcastle et franchissent une courte distance, ne s'accommodent pas bien des retards subis par l'impossibilité du travail de nuit. D'un autre côté, les ouvriers répondent que le travail de nuit est abrutissant : « C'est une tuerie, monsieur, me dit l'un d'eux, de passer la nuit au travail quand on a fait le métier que nous faisons dans la journée. Et ce n'est pas si avantageux que cela, allez ! On boit pour se donner un coup de fouet, on dépense son argent et on s'esquinte le corps, puis le lendemain on n'est bon à rien. »

Sauf cette question du travail de nuit, l'outillage humain du port de Dunkerque répond bien à ses besoins. Cette ques-

tion elle-même trouvera plus aisément sa solution le jour où, l'agrandissement du port permettant la spécialisation des quais, on pourra créer un outillage mécanique de déchargement pour les marchandises les plus lourdes. Il y a quelque chose d'anormal et de pénible à voir un être humain plier sous le faix de 180 kilogrammes de tourteaux d'arachides ou de 140 kilogrammes de nitrates, alors qu'une machine pourrait faire cet office avec beaucoup moins de risques d'accidents, en tout cas sans prendre les rhumatismes auxquels ne saurait échapper le porteur de nitrates : on ne s'applique pas impunément une charge de sel sur la nuque, lorsqu'on est trempé de sueur. Dans le port plus vaste qu'il faut à Dunkerque, il sera possible sans doute de demander à l'ouvrier un moindre effort physique, et le travail de nuit pourra avoir lieu normalement. Ce jour-là, par exemple, les ouvriers n'auront plus à compter sur leur vigueur pour se rendre indispensables.

Pour le moment, ceux qui sont employés à peu près régulièrement — et le chômage est moindre au port de Dunkerque que dans beaucoup d'autres — arrivent à s'assurer une vie acceptable, tout en élevant de nombreux enfants. Je visite, soit dans la basse ville de Dunkerque, soit dans les villages voisins, une trentaine au moins de logements ouvriers. Beaucoup sont exigus, ne comptant jamais que deux pièces et un galetas, et abritant souvent douze personnes ; mais tous sont aérés, tous sont construits d'une façon convenable ; quelques-uns pourraient être habités par un modeste fonctionnaire sans y rien changer. Je songe aux taudis qui entourent le *Sandthor-Hafen* de Hambourg, aux innommables repaires qu'on rencontrait encore à Glasgow, il y a quelques années, aux *tenement houses* de l'*East London*. La comparaison est tout à l'avantage de Dunkerque : beaucoup plus de place et de confort pour un moindre prix. En effet, les loyers varient entre dix-huit et dix francs par mois. Pour dix-huit francs dans la basse ville, on a au premier étage un appartement composé de deux pièces, l'une de quatre mètres sur quatre mètres, l'autre de deux mètres sur quatre, avec trois grandes fenêtres. L'escalier par lequel on y accède est étroit et obscur, mais les peintures sont fraîches et le papier de tenture

propre. A Saint-Pol, pour seize francs, on a la moitié d'une petite maison bien bâtie, soit deux pièces assez grandes et un galetas, plus un jardin où l'on peut ramasser parfois sa provision de pommes de terre, une buanderie minuscule, une cabane à lapins et autres agréments. A douze francs, on est encore bien logé; les loyers de dix francs sont réservés d'ordinaire aux maisons mal entretenues par leur propriétaire. Somme toute, une famille dont le chef travaille au port peut s'installer suffisamment sans prélever sur son salaire une trop forte somme. De plus, l'abondance du poisson de qualité commune constitue une ressource précieuse pour la nourriture. Il y a d'ailleurs un signe d'aisance relative qui ne trompe guère : c'est que les femmes mariées ne travaillent presque jamais hors de chez elles. Les jeunes filles vont souvent aux fabriques de coton et de jute, dès que leur âge permet de les recevoir; mais du jour de leur mariage elles demeurent à leur foyer.

Dunkerque a donc l'heureuse fortune de fournir à la région qu'elle dessert l'organisme économique de son port, en assurant de bonnes conditions d'existence au personnel ouvrier qui y travaille. Ce résultat est dû en partie au caractère purement régional du port. Si Dunkerque était devenue un grand centre industriel et commercial, une ville populeuse et affairée, les familles ouvrières n'y rencontreraient plus sans doute les mêmes facilités de logement, et toute leur manière de vivre s'en ressentirait. Actuellement, elles profitent à la fois des hauts salaires que permet l'activité du port et du bon marché des installations que permet le faible degré d'agglomération. Mais, par la force des choses, Dunkerque cherche et doit chercher à ne pas rester uniquement un port régional, à avoir son industrie et son commerce propres.

***

Déjà il existe à Dunkerque un certain nombre d'établissements industriels; nous avons eu occasion de les mentionner. Un développement dans ce sens est très possible à cause de la situation particulièrement favorable de Dunkerque pour ses approvisionnements de houille. Elle est, en effet, à proximité de Newcastle, de Lens et du Borinage ; elle est reliée à chacun

de ces points par des voies d'eau ; elle a donc à sa disposition les charbons anglais, français et belges. C'est un premier et immense avantage. Le jour où elle sera mise en contact avec la Meurthe-et-Moselle, elle recevra dans d'excellentes conditions ses fers et ses aciers, ce qui lui rendra la construction navale plus facile. Les chantiers déjà créés, pourvus d'un bassin de lancement, d'un quai d'armement, établis sur un vaste terrain de plus de onze hectares et outillés avec tous les perfectionnements modernes, sont susceptibles d'un bel avenir, malgré les difficultés de l'heure présente dues en grande partie à l'incertitude jetée dans la construction navale par un changement récent de la législation sur la marine marchande. Et il est à souhaiter qu'un port de l'importance de Dunkerque soit à même de construire et de réparer des navires.

Au point de vue commercial, Dunkerque a deux buts à viser. Elle peut d'abord s'attirer le commerce des principales marchandises transitant par son port, devenir une place importante pour les grains, les nitrates, les sucres, les laines, etc. C'est encore dans son rôle de port régional. Hambourg n'est devenue un grand marché de sucres, Liverpool un grand marché de coton, Londres un grand marché de laines que par suite du genre d'activité spécial à chacune des régions desservies par elles. En second lieu, Dunkerque peut chercher à reprendre sa vieille tradition en devenant un port franc, un port d'échanges maritimes.

Jusqu'ici elle ne s'est préoccupée activement que du premier de ces deux buts, mais déjà certains résultats sont acquis. Ainsi Dunkerque est un grand centre commercial pour les bois communs : la maison Trystram en importe chaque année à elle seule environ 100 000 tonnes. Tout dernièrement la Chambre de commerce a pris une initiative hardie pour déterminer la création à Dunkerque d'un marché de laines. Plus de la moitié de nos laines d'importation entrent par

1. Importation des laines de la Plata et de l'Uruguay à partir du 1er octobre jusqu'à fin septembre de chaque année :

	PORTS DE DESTINATION			
ANNÉES	MARSEILLE	BORDEAUX	LE HAVRE	DUNKERQUE
	balles	balles	balles	balles
1882-1883. . . .	1 196	2 743	51 355	58 046
1892-1893. . . .	3 816	3 125	28 861	143 974
1900-1901. . . .	1 244	4 821	26 454	207 904

Dunkerque, mais celle de l'Amérique du Sud[1] n'entrent guère plus que par là ; Dunkerque doit donc devenir le centre de vente des laines de la Plata et de l'Uruguay. C'est en raison de cet avenir probable, et pour le hâter, que la Chambre de commerce a fait élever sur un des môles du port le vaste entrepôt des laines. L'installation en est très complète; en dehors des magasins de garde elle comprend une grande salle d'exposition et une salle de ventes publiques. L'entrepôt n'est, en effet, que le moyen d'arriver à la vente publique. Actuellement les laines de Buenos-Ayres sont achetées par des négociants de Roubaix qui les font venir directement chez eux et les livrent presque aussitôt aux peignages. Une fois grevées d'un transport par chemin de fer, une fois peignées, ces laines ne sont plus susceptibles de recevoir que des destinations proches, de se prêter qu'à des usages déterminés. A Dunkerque, au contraire, elles se trouveraient au meilleur lieu de distribution pour être dirigées soit sur Roubaix, soit sur l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie. De plus, restant à l'état de laines en masses, elles pourraient être utilisées de différentes manières. Mais Roubaix, en possession du commerce des laines, fait opposition aux ventes publiques que l'on voulait établir à Dunkerque, et traite l'entrepôt de mont-de-piété à cause des warrants qu'il délivre. Il est à espérer que cette rivalité ne fermera pas longtemps les yeux des Roubaisiens aux avantages de l'entrepôt et des ventes publiques créés par la Chambre de commerce de Dunkerque.

Dunkerque pourrait encore augmenter son activité commerciale en devenant un lieu de transbordement et d'échange pour les marchandises venues par mer et reprenant la mer, un port d'échange de fret. Actuellement, elle se borne à remplir sa fonction régionale, et les cargaisons que l'on charge ou que l'on décharge sur ses quais sont presque entièrement en provenance ou à destination de son *hinterland*. Dans le mouvement total de 1901, qui atteint près de 3 millions de tonnes, les transbordements opérés à Dunkerque, tant à destination de ports français que de ports étrangers, ne montent pas à 10 000 tonnes[1]. Au contraire, l'échange de fret représente à

1. *Statistique de la Chambre de Commerce*, p. 128.

Hambourg plus de la moitié du mouvement total du port. Aujourd'hui que la question des ports francs est de nouveau posée, Dunkerque aurait avantage à retrouver la franchise dont elle jouissait sous l'Ancien Régime et qui lui avait donné une vie commerciale remarquable pendant les courts intervalles de paix laissés entre les longues guerres du XVIIIe siècle.

Dans sa situation présente, c'est en développant son rôle de port régional, en desservant le plus parfaitement possible les forces productrices de nos provinces du Nord et du Nord-Est qu'elle peut espérer devenir une place de commerce international. Les intérêts régionaux demandent, par exemple, une sérieuse augmentation des services réguliers de navigation qui partent de Dunkerque ou y touchent. Voilà un besoin constaté, universellement reconnu. Le jour où il sera satisfait, les marchandises se trouveront attirées de loin vers Dunkerque comme elles sont attirées aujourd'hui vers Anvers, Rotterdam, etc. Dunkerque n'aura plus besoin de demander constamment des surtaxes d'entrepôt pour se défendre contre Anvers. Elle se défendra par les facilités mêmes qu'elle offrira. Mais pour établir des lignes régulières à Dunkerque. il faut leur céder une certaine longueur de quais, et la nécessité pressante d'agrandir notre port sur la mer du Nord apparaît ici une fois de plus.

PAUL DE ROUSIERS

AU SOLEIL DE JUILLET[1]

Quand le major Gresloup et son gendre se rapprochèrent de la rue Saint-Antoine, ils entendirent les cris de : « Vive Napoléon II ! Vive l'Empereur ! » lutter contre ceux de : « Vive la République ! » Comme on faisait trêve à l'Hôtel de Ville, faute de munitions, Edme Lyrisse avait conduit là ses cochers, ses demi-soldes du café Lemblin. Debout sur les bornes et sur les tables tirées hors des tavernes, ils discouraient en l'honneur des Bonapartes. A l'encontre, M. Buchez, Blanqui, Michel Chrestien, Combeferre, Enjolras, Bahorel et Grantaire, groupés vers le général Dubourg, célébraient tumultueusement l'espoir jacobin. Quant à Courfeyrac et Cavrois, ils s'étaient confondus parmi les gardes nationaux de M. Roullon, qui s'en tenaient à la sauvegarde de la Charte. Toutes les boutiques envoyaient à ceux-ci des renforts. Marchands et marchandes s'épouvantaient de voir les ouvriers, les artisans applaudir la vieille tricoteuse borgne. Pour la centième fois elle recommençait les refrains de la Terreur, avec une pétulance affreuse de septuagénaire. Ses mains de squelette battaient la mesure pour des hommes dont la sueur mouillait les chevelures rares et les favoris touffus.

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 décembre 1902.

Avant de convier ce peuple hors d'haleine à l'attaque des troupes alignées sur la place de la Bastille, par delà les futailles des barricades, l'Ardente-Amitié voulait recevoir les cartouches que la voiture de l'épicier Mauravert apporterait bientôt. Les FF.·. bavardaient au seuil du café Louis, devant lequel tout à l'heure les cuirassiers de Saint-Chamans avaient dû battre en retraite. Aidées par leurs enfants, des ménagères ramassaient alentour les meubles et les ustensiles qu'on avait jetés sur la troupe. A coups de poings, un vieillard rafistolait les accoudoirs déboîtés de son fauteuil. Ayant redressé son fourneau, une blanchisseuse cherchait ses fers. Tout ce monde plaisantait, s'interpellait, riait et sacrait. La température invitait chacun à boire. On traînait d'autres tables hors des maisons. Maintes et maintes commères vidaient les bouteilles dans les bols, les verres, les casseroles. On trinquait à la ronde. Des filles trop légèrement vêtues, à cause de la chaleur, se dérobaient mal aux pinçons des galants. Éperdus, des chiens se faufilaient, ou bien jappaient, contents d erevoir leurs maîtres. De soigneuses concierges balayaient les tessons. Une équipe d'emballeurs cachait les cadavres dans les arrière-cours, les recouvrait de bâches. On emmena les femmes qui sanglotaient. De petites filles se risquaient hors des couloirs. Il y avait affluence et querelles à la porte d'une boulangerie. Les plus heureux mordaient à belles dents leur miche. Accroupis contre les murs, la plupart sommeillaient, fourbus, voûtés, leurs armes entre les jambes. Ils formaient, en vis-à-vis, deux lignes de gens adossés aux boutiques, jusque vers l'Hôtel de Ville qui grondait sourdement, jusque vers la Bastille qui pétillait un peu. Parfois une adjuration émouvait leurs visages :

— Vive la République !

— Vive le général Dubourg !

— A bas les Bourbons !

Les mains sales de Bahorel, en l'air, ou le feutre de Grantaire lancé dans l'espace suggérait les enthousiasmes. Ces clameurs indéfinies s'élevaient vers les enseignes du bonnetier, du charcutier et du luthier, vers le bas en zinc rouge, vers le chapelet de saucisses en bois, vers la contrebasse monstrueuse, vers toutes les lettres géantes, écarlates, vertes

ou jaunes qui désignaient les divers négoces, aux étages, sous les combles, dans les mansardes mêmes, entre les tubes des cheminées innombrables déchiquetant l'azur.

— Eh quoi ! Voulez-vous nous jeter demain sur les bras les Cosaques de la Sainte-Alliance et toute l'Europe de Metternich ? — demandait Cavrois à Rambourg, parmi les bruits contradictoires.

— Nous les disperserons comme à Jemappes, à Valmy ! — rétorqua Pied-de-Jacinthe en frappant du sabre la table où il régnait.

Un maigre hère, de profil aquilin, ôta son couvre-chef de paille crevé :

— Comme à Marengo !

Le capitaine Lyrisse, d'un cri violent :

— A Austerlitz !

Des voix éclatèrent comme un feu de file :

— A Iéna !... A Eylau... A Saragosse !... A Moscou !...

C'étaient les messieurs aux redingotes militaires et aux chapeaux sur l'oreille.

A ces grands souvenirs, les ouvriers s'exaltèrent et brandirent leurs armes. Ils se promirent intrépides.

— A la Bérésina, aux Arapiles et à Waterloo ! — répliquaient ironiquement Bahorel, Grantaire, les marchands, les chasseurs, Courfeyrac et M. Roullon.

Mille bouches protestèrent, salies par la poudre et le vin :

— Honte à ceux qui ragusent ici ! A bas les traîtres !

— Rien n'est plus fort que la liberté, — énonça le fausset de Blanqui dans un instant de silence.

— Les idées anéantiront la barbarie des guerres fratricides !

Enjolras, de son geste exterminateur, faucha l'espace du côté de la place : entre les décombres de la barricade, on regardait luire les armures des cavaliers royaux.

— Patriotes ! nous saurons mourir pour la République, aussi bien que nos pères ! — jura Ribéride, en montrant le ciel des aïeux, au-dessus de sa chevelure médiévale. — Le même laurier ombragera nos tombeaux !

— Et nous n'avons pas besoin d'Empereur pour ça, — assurait Grantaire à ses amis du café Lemblin.

Le général Dubourg apaisait, de la main, les turbulents.

— Le peuple a reconquis les droits sacrés au prix de son sang! — prêchait Michel Chrestien.

Toutes les têtes se tournèrent vers cette figure divine et l'admirèrent.

— Vive la République! — conclut l'organe caverneux de Bahorel drapé dans les ailes de sa redingote immense.

La foule de la chaussée répéta le vœu frénétique. Elle étouffa les appels des impérialistes juchés sur les bornes, les objurgations des bourgeois perchés aux fenêtres, et les murmures des gardes nationaux. La tricoteuse et son chœur chantèrent :

Amis, restons toujours unis.
Ne craignons pas nos ennemis.
S'ils viennent nous attaquer
Nous les ferons sauter.
Dansons la Carmagnole!
Vive le son du canon!

Dans une rumeur hargneuse, les opinions rivalisèrent. Là-bas, des coups de fusil se succédaient sur les monceaux de meubles, les palissades et les tonneaux qui bouchaient la rue. A genoux, la tête au ras des épaules, les assiégeants visaient les troupes de la place, tiraient, rechargeaient. Dix lurons amenèrent un gendarme. Penaud, il grommelait :

— Chienne de corvée!... Tonnerre! chienne de corvée!

On lui versa du vin. Il but. C'était un homme à favoris qui transpirait; une tache humide et rouge indiquait, sur le pantalon de toile, l'endroit de la blessure. Il se défit de ses bandoulières pour rendre son briquet avec sa giberne. Honteux, il s'expliquait :

— C'est dur, allez, de tuer les autres pour ça. Car enfin c'est nos droits qu'on nous enlève!... Et puis, tout de même, on ne peut pas voir canarder des voisins de chambrée sans les défendre, hein?

— Mais pour les défendre, malheureux, tu immoles tes frères!

— C'est vrai... C'est bien vrai... Ah! chienne de corvée! chienne de corvée!

Ulysse Trélat voulut découvrir la plaie.

— Vous êtes bien honnête, monsieur le major!... C'est

un rien... Ça m'a fait mal sur le moment : alors j'ai trébuché ; ces messieurs m'ont sauté dessus...

Il accepta de s'asseoir sur un tabouret, devant la serrurerie.

— Vos camarades ont encore beaucoup de cartouches ?

— Pas tant que ça ! — répondit-il au capitaine Lyrisse.

— Mais encore ?

— Dame! on a envoyé une patrouille demander à la porte Saint-Denis si le colonel de Pleinselves pouvait en céder...

Le capitaine Lyrisse s'approcha du général Dubourg. Puisque les soldats achevaient leurs munitions, c'était le moment de brusquer l'attaque. Malheureusement, le fourgon de l'épicier Mauravert n'arrivait pas. Il devait contenir les cartouches fabriquées par les modistes de madame Cardoche et leurs amies de la rue Richelieu... Mais le véhicule suspect avait-il pu franchir les barricades et les postes de soldats royaux ?

On l'attendit près d'une heure, pendant laquelle les disputes s'accrurent encore. Omer profita de ce répit pour se promener et pérorer avec importance de groupe en groupe : car cette distraction, il le nota, le distrayait de sa peur. Les marchands fermèrent leurs boutiques. Étudiants, ouvriers, gagne-petit, multipliaient les ovations au général Dubourg, tandis que les bourgeois, les chasseurs ricanaient, le dévisageaient, se demandaient à haute voix d'où il sortait, chez quel fripier il avait pris cet uniforme du temps de Larévellière Lépeaux. M. Roullon l'engagea même à changer d'habit, s'il ne voulait devenir un signal de dissensions... Dieudonné Cavrois insistait pour qu'on allât offrir à La Fayette le commandement des gardes nationales.

— C'est un grand nom de 1789... Nous pourrons nous rallier à lui, tous !

Dubourg réprima très mal son irritation :

— Avant que La Fayette se décide !... Il faut un général qui donne confiance au peuple : j'ai servi dans l'état-major de Berthier... Et La Fayette ne se décidera pas si vite. Il lui faudra tout d'abord être certain de la victoire... Moi, du moins, je cours le risque.

A ces mots, qu'il prononça vivement, les ouvriers renouve-

lèrent leurs encouragements sympathiques. Pied-de-Jacinthe protesta qu'il le suivrait.

Une huée jaillit des magasins entr'ouverts. Omer et le major se désolaient.

— Bien malin qui dira où nous mènerait la Révolution! insinuait le tailleur Durtot. Les affaires n'étaient pas déjà si brillantes !

Il hochait la tête, il déboutonnait son uniforme pour essuyer sa poitrine avec un mouchoir ; ensuite, dissertant sur les intérêts du commerce, il peigna ses favoris blonds et poussiéreux. Des messieurs l'écoutaient docilement. Leurs interjections menaçaient le général Dubourg. Omer le défendit. Tacitement, il espéra que si l'on réoccupait l'Hôtel de Ville, le gouvernement provisoire se constituerait avec l'ami reconnaissant de l'oncle Edme, avec le général Pithouët et M. Buchez, dont l'influence énergique régirait l'esprit sénile de La Fayette.

— Il est impertinent... il est impertinent... — enseignait M. Buchez aux gardes nationaux — il est impertinent d'aborder de pareilles questions avant que le succès nous soit acquis... Rien n'est moins sûr encore que le succès.

— Le travestissement ridicule du comte Dubourg surexcite le peuple... Ne le voyez-vous pas? — insistait M. Roullon. — Cela peut nous entraîner aux pires excès...

— On chante *la Carmagnole*. Il y a même ici des babouvistes et des saints-simoniens ! — accusait le petit vieux au schapska, en indiquant Blanqui et le major Gresloup.

— Monsieur, le saint-simonisme, c'est peut-être l'avenir ! — riposta M. Mesnil, qui boitait, usant de son fusil en guise de béquille. — Le paradoxe d'aujourd'hui, c'est la vérité de demain...

— En effet, — dit M. d'Orichamps. — Nous installerons les philosophes et ces messieurs de la Bourse dans les repaires impurs du faubourg Saint-Germain !...

— Et les droits de la propriété? — opposa M. Roullon.

— Et les droits du commerce? — fit le tailleur.

Ainsi revendiquaient les appétits et les craintes autour d'Omer. Il se débattait éloquemment.

Urbain Gresloup lui toucha la main. Là-bas, sur le toit

d'un fourgon, Suzanne, Cydalise et la Bordelaise tâchaient de reconnaître, parmi la cohue, leurs amants. Madame Cardoche trônait, en écharpe aurore, à côté de l'automédon, qui était M. Mauravert lui-même, sous une casquette à oreilles. Les trois percherons se frayaient péniblement la route, menés à la bride par les commis, qui s'arrêtèrent à l'ordre du major. Madame Cardoche, ayant plongé les bras dans l'intérieur du véhicule, présenta ses mains pleines de cartouches :

— Qui veut des prises pour les Bourbons?

On s'écrasa. Les paumes calleuses et noires se tendirent. En haut, Cydalise avait ouvert une caisse, et chantait :

J'ai du bon tabac
Dans ma tabatière !...

Les grisettes distribuaient les étuis en papier de journal, gonflés de poudre. La Bordelaise glissa promptement du sommet et courut à Cavrois. D'une serviette elle développait la bouteille, le pâté, le pain. Bientôt Suzon et Cydalise la rejoignirent. Elles posèrent sur la borne un panier de victuailles ; par égard pour M. Gresloup, elles l'offrirent à l'oncle Edme : leurs œillades dirent assez que l'attention s'adressait au gendre et au fils du major. Le capitaine essaya des mots à double entente. On dévora debout la volaille froide de la mère Cardoche. A mâcher la chair blanche et la peau croûteuse de la dinde, le pain salé par la sauce froide, Omer oublia soudain ses fatigues, ses terreurs, ses raisonnements, ses espoirs et ses craintes. Il sentait à peine le frôlement de la grisette. L'appréhension d'être desservi par son beau-père auprès d'Elvire le gêna même fort peu.

Suzon demanda s'ils avaient quelques nouvelles du Prince Noir... Oui, le Prince Noir de qui l'on disait partout qu'il devait affranchir Paris... « Le Prince noir ! » Les yeux de Cydalise s'élargissaient aussi quand elle prononça le nom du sauveur mystérieux. Puisqu'il portait le titre de *noir*, sa personne devenait certaine et secrète. Son influence leur semblait d'autant plus puissante qu'elles ignoraient l'origine de ses vertus souveraines. Nerveuses, fébriles, les filles s'agitaien comme nues sous leurs robes à fleurs. Le sein de Suzon tremblait dans le canezou de mousseline mal agrafé. La jupe

légère collait à la croupe de la Bordelaise qui, entre ses manches à gigot, gardait le fusil de Cavrois, pendant qu'il engloutissait la tartine et la tranche de mortadelle. Et elle parlait avec une colère pâle des périls qu'il allait courir.

Brusquement, on cria :

— Aux armes !

Les demi-soldes relevaient les chiens de leurs fusils ; ils partirent en rang, avec les cochers.

Bahorel s'affubla d'un tambour et battit aux champs. Omer se vouait au hasard, las de redouter. La foule éparse se coagula, marcha, courut, emporta l'état-major, le plumet du général Dubourg dans le torrent de ses rumeurs. Tout de suite on atteignit la fin de la rue et les pavés de la barricade afin de s'y blottir, en apprêtant les armes, en choisissant des victimes sur les lignes de capotes à brandebourgs qui s'étendaient au fond de la place et à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, entre les façades closes, les palissades des terrains vagues, les affiches bleues des murailles crevassées. L'anxieuse crainte de la mort étrangla l'époux d'Elvire. La fusillade éclata. Grise et lourde, la fumée plana sur les têtes. Attentif, il regarda le vieillard fardé de rose épauler sa canardière, le gnome barbu introduire dans son espingole les caractères d'imprimerie qui lui pesaient aux poches.

— A voir : et je vas leur composer la cote, sur le hausse-col !

Le tocsin dans le cœur, le tambour dans le ventre, les explosions dans le crâne, Omer se roidit derrière une armoire culbutée. A l'abri d'un tonneau de pierres, le prote méticuleux ajustait longuement. Un homme coiffé d'une salade à visière se coucha pour viser. Le gamin tâchait de comprendre le mécanisme d'une arquebuse à rouet. Soudain Brémondot releva sa carabine de chasseur à cheval : sa balle désarçonnait un lieutenant de cuirassiers.

— Vive l'Empereur et la cavalerie légère !

Omer fut heureux de cette victoire comme si elle était totale. Exposant un œil, malgré que ses mollets tremblassent, il aperçut les armures et les chenilles vertes des casques. Cela s'éloignait au grand trot, à droite, le long du canal de la Bastille, vers le pont d'Austerlitz. Un large souffle déchargea sa poitrine.

Mais, en avant, les gardes royaux l'épouvantèrent, qui faisaient feu successivement, démasquaient deux canons béants. Ses os grelottèrent et son échine se mouilla. Tout le cercle de la place s'embut de fumées, jusqu'aux pieds énormes de l'Éléphant debout là-bas, par-dessus les bonnets à poil des compagnies. Omer s'appuyait mal contre un escabeau planté dans les moellons, les détritus et les pavés, non loin de jambes maigres et poilues que révélait à demi un ample pantalon retroussé, des chaussettes roulées sur les talons : le cadavre, en houppelande brune, serrait encore le vide dans ses poings de cire. Que le gnome barbu bondît tout à coup de la barricade sur la place pour se colleter avec un gendarme nu-tête, cela devint stupéfiant. L'un cramoisi, l'autre pâle, ils s'étouffaient contre la potence du réverbère. Fut-ce madame Cardoche qui ramassa l'espingole, grimpa dans le chariot enrayé, mit en joue? Son nez de vieille perruche grandit hors la capote de paille à rubans verts. L'arme flamboya, la dame chancela, faillit tomber, se releva, sans perdre son écharpe aurore, et se campa, tout héroïque, sur les poutres entassées dans ce tombereau. Omer l'eût embrassée, les larmes aux paupières. Mais la terreur l'étourdit : les balles des soldats bourdonnaient comme des frelons.

Quelqu'un, à une fenêtre voisine, regardait, qui s'effondra vers l'intérieur de la chambre, entraînant les matelas protecteurs. Des esquilles de bois sautèrent d'une vieille huche.

L'apprenti qui jouait du clairon cessa net et geignit, la main à sa hanche. Blanqui passa devant Bianchon, qui renfilait sa baguette. Ensemble, ils dégringolèrent sur la place, au secours du gnome barbu que trois gardes royaux menaçaient de leurs crosses. L'épée en l'air, comme les héros sur les images, Urbain excitait l'élan de ses bouchers formidables, trapus et tachés. Un feu de salve déchira l'air. Le nuage de poudre enveloppa l'éléphant de plâtre, jusqu'à sa courte tour crénelée, d'où un capitaine criait des ordres. Encore une fois, Omer crut ses entrailles arrachées par la détonation.

— V'là qu'ils décampent ! — dit près de lui la voix propice de Suzon.

De sa main, piquée par l'aiguille elle attirait un lourd fusil de rempart ; ses lèvres frémissaient de peur, ses yeux s'éclai-

raient de joie... Tous deux gravirent, côte à côte, la cime de débris, qui s'éboulait sous leurs pas. Omer fut content qu'elle saisît son poignet. De la vie s'attachait à sa vie, la doublait. Avec des pavés branlants ils s'éboulèrent dans l'espace que vidaient les troupes, qu'envahissaient timidement les insurgés. Plus loin, l'infanterie défilait maintenant, comme les cuirassiers, derrière un rang de tirailleurs qui couvraient la retraite. Immuables au milieu de la place, ils s'illuminaient successivement d'éclairs brefs. Les longues capotes bleues disparaissaient dans les vapeurs fumeuses, depuis les guêtres blanches jusqu'aux oursons poudreux. Et dans la palissade contre quoi Suzon s'était tapie en étreignant le bras d'Omer, les planches vibraient aux chocs du plomb mortel.

Le café Lemblin descendit, aux ordres militaires de l'oncle Edme. En bas, les demi-soldes s'alignèrent, redingotes et chapeaux. Des serre-files se placèrent. Le feu régulier, formidable, creva l'atmosphère, dans la direction du canal, fouetta le rideau de tirailleurs. Des soldats quittèrent le rang, qui fléchit. Un mordait littéralement la terre et trépignait. Là-dessus, les étudiants d'Enjolras dévalèrent de la barricade, à droite, et marchèrent, baïonnettes hautes, vers la trouée. Leurs boucles volèrent sur leurs cols de velours. D'une grande clameur, ils abordèrent l'ennemi. Le gourdin de Grantaire s'abattit dans les bonnets à poil. L'escogriffe pointa la hallebarde à gland bleu dans un torse qui se creusait avec les boutons d'or : Omer voulut qu'elle pénétrât. Dans son gilet, Suzon n'était qu'une bête chétive, chaude et palpitante. De toutes parts, des maisons, des passages, des boutiques, le peuple aux bras nus se ruait. Sur lui flottait l'étendard tricolore de Rambourg, dont galopait enfin le cheval géant. Chaos de cris, d'insultes et de lamentations dans la fumée dense et l'odeur suffocante de la poudre.

Des coups isolés se répondirent. Les baïonnettes croisées des soldats formèrent une herse de défense contre l'acharnement de la masse hurlante, tandis que leur seconde file rechargeait. L'assaut des échines en gilet lâche, et des jambes aux pantalons trop courts, rompait mal ce mur d'hommes qui dardait des pointes. Autour de la place, les fenêtres crépitèrent. Une salve déchira l'air. Des gens s'affaissaient. Les

doubles détonations des fusils de chasse se répétaient. Les blessés s'enfuirent en arrosant le sol de gouttes vermeilles. Omer se demanda si c'était la sueur seulement qui coulait dans son col.

— En avant, la garde nationale ! — proférait M. Roullon.

Omer se retourna vers la gauche : il le vit qui retirait son dentier. M. Buchez et sa section sortaient d'une rue latérale. Massif, vaillant, Dieudonné Cavrois avançait, l'arme en joue. Leur feu s'égrena terriblement vers les artilleurs de la pièce proche. Autour, les colbacks s'agitèrent. Un cheval bai tomba sur le flanc, dans une fosse. Alors la mèche toucha la culasse; la longue flamme jaillit avant que frémît le sol, que se fracassât l'air, que le prote grêlé fût précipité de la berline, à côté du manœuvre qui râlait déjà, la tête barbouillée de sang. L'homme au bonnet bleu retenait à deux mains ce qui s'épanchait de sa bedaine. En titubant, le tanneur délia son tablier de cuir pour s'examiner la hanche, sans doute, mais il dut s'asseoir et se tordit, silencieux. En pleurant, la Bordelaise s'empara de son mousquet à mèche.

Comme s'ils n'attendaient que la décharge pour agir, l'essor des bouchers submergea la pièce, piqua d'un croc l'homme de l'écouvillon, qui s'embarrassa dans la sabretache et ne put dégainer à temps. Le porte-gargousse para la flanconade d'Urbain, l'ébranla d'un coup de revers, puis déguerpit, ayant au dos la lance d'un gaillard injurieux. Urbain embrassait déjà la pièce. On le vit étreindre le bronze, cligner les paupières sous le bicorne :

— Il est à nous... Plutôt mourir que de le rendre !

Fier d'imiter les héros de ses lectures, l'adolescent se cramponnait là.

— Revenez, Urbain ! — s'écriait Cavrois.

Et, dans son fusil, il tassait la bourre, précipitamment.

Les bouchers, pêle-mêle, culbutèrent et s'étalèrent, criblés de balles. Blessés ou morts, ils furent, aux roues de la pièce, un amas de têtes gémissantes et de membres confondus, d'où s'extirpait, en se halant sur les mains, un garçon à la face de terreur.

— Urbain ! Urbain ! Il va être tué ! — sanglota Cydalise, qui ramassa, pour lui porter secours, un pistolet d'arçon.

Un long moment, le fils du major demeura comme isolé dans un assez large vide, les canonniers ayant fui, l'insurrection n'osant le recueillir, car toute une compagnie se déployait vivement pour ressaisir la pièce.

— Les braves nous sont chers... Revenez! — supplia M. Roullon, subitement plaintif. — Feu de deux rangs!

La garde nationale obéit : l'explosion jeta contre terre quelques soldats au plumet blanc. Mais un artilleur éperonnait son rouan, trottait sur le polytechnicien.

— Urbain! Urbain! — invoqua l'angoisse de Cydalise.

Elle n'avait rien dans son pistolet que, folle, elle maniait inutilement. Avec des yeux douloureux, on la regarda s'élancer, l'écharpe au vent. Un petit caniche aboyait et mordillait ses jupes.

— Ah! Cydalise! — pleura Suzon.

En arrière, au sommet de la barricade, près du général Dubourg, la figure du major vieillissait atrocement. Alors seulement Omer comprit que lui-même ne bougeait pas. Songeant qu'on lui reprocherait d'être lâche et que Suzon s'étonnerait de son inertie, il dégaina. Les yeux clos, furieux d'être contraint à cette vaillance, il ragea, se débarrassa de son amante, plongea dans l'orage de fumée, de foudres et de fantômes affreux qui crachaient la mort. Il s'évertuait, avec le sens de s'arracher aux tentacules de la peur froide et gluante. Il discerna mal l'artilleur joufflu qui retenait le glissement de sa monture pour ne pas dépasser le polytechnicien, pour le frapper. Comme Omer donnait à son bras l'élan pour un coup de taille, le rouan fut sur lui, naseaux écumeux, avec les brandebourgs rouges du cavalier imberbe et furibond, une odeur de cuir, un juron de caserne, un cliquetis du fourreau. « Meurs donc! » pensait Omer en délire. Aussitôt il perçut qu'on empoignait son bonnet de police et sa tête prise dans la jugulaire; il étranglait. La lueur d'une lame, il la sut livide et mortelle, se rebiffa, se débattit. Ses cheveux étaient arrachés. Alors il pressa la gâchette du pistolet que sa main gauche appuyait contre la chabraque de l'adversaire. Ce fut un heurt sourd. Le corps d'Omer se crispait à la froide pénétration du fer dans son épaule gauche : les chairs se révulsaient en se partageant. Fou de colère, il sabra

de nouveau. La poigne de l'ennemi lui lâcha la tête. Un hurlement rauque l'avertit de sa vengeance... La bête cabriolait au tintamarre de ses fers, des éperons et du fourreau. Elle partit, emportant le soldat qui perdait un étrier et tirait sur les rênes. Tout à coup, à la joie sublime du vainqueur, homme et cheval s'abîmèrent.

Lui se retrouva tout meurtri, près du canon, et de quelques bouchers entourant leurs camarades à terre. Ses poings serraient mécaniquement ses armes. La terre ondulait sous les bottes. A droite, le café Lemblin exécutait des salves. Au fond de la fumée, les gardes royaux reculèrent. Cydalise et Cavrois détachaient de la pièce Urbain à demi mort d'émotion. La Bordelaise lui cherchait son bicorne. Courfeyrac, à genoux, visa les chevaux des artilleurs : ils se rassemblaient afin de revenir à la charge. Sur la gauche, c'étaient MM. Mesnil et d'Orichamps de qui les fusils claquèrent ensemble; c'étaient le tailleur Durtot et le vieillard fardé de rose, qui se vautrèrent pour éviter une rafale de mort. Baïonnettes en avant, Combeferre, M. Buchez et Cavrois marchèrent aux conducteurs du caisson, qui manœuvraient leurs attelages et s'approchaient. Leurs bêtes caracolèrent, en hennissant. Madame Cardoche arriva, la crosse haute et la perruque de travers. Tout se brouilla. Une souffrance toujours plus vive empêcha Omer de rengainer son sabre ; il le garda dans la main.

— Oh! tu saignes, — gémit Suzanne. — Ton épaulette est cassée.

— Ah ! — fit-il, en s'effrayant.

Elle lui soutint la taille. Il se défendit quand elle voulut ouvrir l'uniforme : il craignait de voir une blessure trop grave. Sa mâchoire inférieure s'alourdissait fort. Il crut avoir des dents et un maxillaire de plomb. Le goût saumâtre du sang lui gâtait la bouche. Il expulsa de la salive. C'était rouge... Le coup avait-il ébranlé les dents, râpé la joue, tranché l'épaule?

« Mourrai-je ainsi que mon père? Ce serait noble et généreux!... »

Dans l'algarade, les ongles de sa main droite s'étaient retournés. Auprès de cette souffrance il comptait pour rien

l'engourdissement du bras, la douleur aiguë qui tenaillait ses muscles, la migraine qui cerclait ses tempes. Tremblante, Suzanne l'emmenait vers une boutique presque fermée. Deux femmes à cornettes l'assirent, contre le comptoir, dans le fauteuil de la caissière. Leurs mains prudentes déboutonnèrent l'habit. Ce fut atroce quand on dépouilla de sa manche le membre blessé.

— Ursule, le vulnéraire! Où est le vulnéraire?... Il se trouve mal.

— Oh! que de sang!... Il faut des compresses!... de la toile!

Il se résignait, l'âme molle. Durant une détonation, les femmes tressaillirent et se bouchèrent les oreilles. La bataille continuait... Une vieille quitta son fauteuil et fut, courbée en deux, fermer la porte. Elle se signa; elle récita tout haut son chapelet en marmonnant. Les larmes glissaient de ride en ride jusqu'au fichu croisé.

Un enfant revint avec une cuvette pleine d'eau.

— Je vais querir un chirurgien, — disait la voix pleurante de Suzanne.

Lui respirait l'odeur de vannerie entre les mille corbeilles empilées, suspendues, à terre, au plafond, objets de ce commerce. On lavait sa blessure. Les gouttes d'eau froide lui chatouillaient le ventre en y coulant sous la chemise. Il regarda sa chair, mesura la fente saigneuse, violette aux bords, et la mousse rouge qu'on essuyait dès qu'elle débordait. Il s'assura que le mal était guérissable: tout son être ressuscita.

Cependant il réclamait un miroir pour examiner sa joue. Elle portait une entaille au-dessous de la pommette:

« Me voici laid, peut-être... A l'heure où je deviens riche! »

Sa fortune lui parut inutile et vaine, s'il la payait ainsi. Dehors, les clameurs refoulaient la fusillade, à ce qu'il lui sembla, jusqu'au canal de la Bastille: les troupes royales se retiraient certainement. La foi dans la victoire l'enchanta quelques secondes. Son ambition désirait que cette blessure ne le privât point d'entrer à l'Hôtel de Ville avec l'Ardente-Amitié. Sans doute, elle s'acharnerait aux trousses du général Saint-Chamans et de ses bataillons. Il remercia les femmes qui le pansaient. Dans l'appartement au-dessus, allaient des pas

lourds ; par instants, de la fenêtre, un coup de feu partait ; des propos bruyants et brefs commentaient les péripéties de la lutte. Un éclat de mitraille ébranla tout à coup la vitrine derrière ses volets de chêne... Alors les deux jeunes femmes, la sèche en bonnet de tulle, la grosse au tablier de levantine, sursautèrent, blêmirent. Dans la housse de son fauteuil, la vieille grommelait. Omer cédait à la fatigue. La plaie de l'épaule cuisait, mordue par le sel du pansement. Suzon tardait. Il rendit grâce au ciel pour une aventure qui lui permettrait le retour, sans honte, à Meudon, et dans le lit d'Elvire... Les mains de « son ange » rafraîchiraient mieux son front... Il parut que le combat s'achevait : les rumeurs étouffaient le bruit des explosions plus lointaines et plus rares.

On cogna contre la porte. La femme sèche l'entre-bâilla, introduisit l'oncle Edme et Suzanne éperdue :

— Ah ! te voilà !... — criait l'oncle. — Montre le horion ?... Peuh ! c'est ça ? Ça pique ! voilà tout !.. Corbleu ! nous tenons la Bastille comme ceux d'autrefois... L'aïeul serait content. Regarde !

La porte s'ouvrit toute grande. Omer vit la foule en triomphe. Elle dansait, se répandait, s'asseyait, réclamait à boire. L'escogriffe avait mis les gants à crispin d'un cuirassier sur le nu de ses bras maigres, écorchés aux coudes. Les étudiants honoraient un cadavre dont les jambes étaient moulées dans un pantalon de nankin à sous-pieds : Enjolras prononçait une oraison funèbre, et toutes les têtes chevelues s'inclinèrent. Ailleurs, des tambours battaient aux champs. Les chapeaux cabossés des demi-soldes saluaient l'étendard du loueur qui le haussait de ses mains monstrueuses et violâtres, en éperonnant le cheval de camion. Aux bouches d'adolescents farceurs, quatre trompettes de cavalerie sonnaient la diane. Derrière, le général Dubourg menait son alezan au milieu des casquettes lancées au ciel, des baïonnettes et des piques, des hallebardes et des sabres brandis. Vers le plumet tricolore se reformaient les gardes nationaux, l'arme au bras. Ils étaient maintenant trois cents, coiffés d'oursons rougis, ornés de bandoulières en croix, d'épaulettes blanches. Le canonnier Bridoit, trônant sur un grison de diligence, remorquait le canon, que des feuillages enguirlandaient. Urbain se

dandinait sur un cheval d'artilleur qui gardait les cordes d'attelage autour de sa croupe. Ensuite, la cohue piétinait, molle et folle, ivre de son courage et de ses boissons nombreuses, travestie comme pour un carnaval, avec les heaumes, les bassinets, les salades, les cuirasses et les brassards d'un musée militaire pillé le matin. Cela défilait, comique et tragique, masse d'hommes que décoraient des linges sanglants, de femmes braillardes et dépoitraillées, de gamins et d'apprentis en bonnets de papier. Cela chantait. Cela bramait. Cela dansait. Cela traînait des bottes à l'écuyère enfilées sous les guenilles. Cela se hâtait en pantalons trop larges et trop courts, en jupes rondes, en bas sales et en souliers plats. Cela perpétuait un cortège serpentant, indéfini, qui tournait dans le cercle de la place sous les bravos des fenêtres curieuses, des toits grouillants. On accrochait partout les couleurs de la République et de l'Empire, que dorait le soleil roux. Il envahit les boutiques dont les commis retiraient les volets : les trésors des vitrines reparurent. Il incendia les lettres des enseignes, les tuiles des maisons, la charpente plâtreuse de l'Éléphant monumental. Autour de la vieille tricoteuse, une ronde continua de virer, filles et gamins :

Vive le son,
Vive le son du canon !...

La poussière voilait à demi la féerie du spectacle que contemplaient des messieurs pensifs et des chasseurs essuyant leurs fusils. Des mères, au bout des bras, levaient leurs enfants, afin qu'ils se souvinssent...

— Voilà, voilà ce que nous avons fait ! — dit Suzon en trépignant. Et son odeur émana durant qu'elle étreignait Omer.

« Est-ce donc la victoire de la Loi sur les Rois ? » — méditait-il, ébloui par cette liesse unanime, qui pénétrait sa chair avec la chaleur de la fille moite, qui forçait son cœur à tressaillir, et sa bouche à sourire, extasiée, en dépit de l'estafilade.

Là-bas, c'était le cheval d'artillerie qu'il avait tué, cette croupe brune et luisante, cette queue de crins flasques, cette chose informe que des enfants dépouillaient de la chabraque et du porte-manteau.

— Te souviens-tu qu'à Rome, nous causions, un jour, devant la colonne de Trajan? Tu as souhaité qu'on érigeât dans Paris, outre celle de Napoléon, un troisième monument pareil pour marquer une nouvelle étape du triomphe romain, — rappelait l'oncle Edme, lauré de ses mèches grises, et qui montrait la foule pantelante dans le cercle des façades en gloire. — C'est vraiment une belle place pour la colonne du peuple libérateur!

Ces paroles vibrèrent par tout le corps du blessé. Les mains de l'oncle et du neveu se broyèrent. Ils se crurent un seul être que l'âme du peuple secouait dans ses émotions.

Le major Gresloup, puis la troupe des demi-soldes repassaient.

— Omer! Omer! — supplia l'oncle Edme. — Leur reprocheras-tu de l'avoir aimé comme on aime une femme et comme on aime un dieu, leur Empereur? Cet amour-là nous délivre aujourd'hui. L'insulteras-tu, cette foi qui n'a pas voulu mourir avant de payer sa dette à la Révolution?

— Les trois colonnes seront debout, désormais, les trois jalons du chemin qui mènera mon fils à l'avenir! — répondait Omer.

Il imagina le monument semblable à ceux de la basilique Trajane et de la place Vendôme : ceux-ci auraient été consacrés en signe de victoire sur les Germains et sur les Impériaux des Allemagnes ; celui-là enseignerait aux temps futurs comment les Gallo-Romains avaient brisé le joug de la dynastie franque après quinze siècles d'esclavage. Et le svelte génie de la Liberté prendrait essor, de là, vers le soleil de la gloire...

— Lève-toi! Viens! — dit le capitaine.

Omer se mit debout, plus fort que la douleur.

IV

Sa blessure l'avait contraint d'abandonner, selon l'ordre d'Ulysse Trélat, les FF.·. de l'Ardente-Amitié avant qu'ils fussent parvenus sur la rive gauche pour attaquer à revers la position des troupes royales retranchées dans la place de Grève.

Suzon avait obtenu de le suivre à l'hôtel Dubourg en y feignant d'être une garde-malade. Déshabillé par son concierge, soigné par sa maîtresse, il s'était presque aussitôt endormi, malgré les bruits de la fusillade qui, le long du quai, pétilla presque toute la nuit... La pesanteur de ses membres fatigués s'allégea dans le lit de plumes.

Bénéficiaire d'une blessure honorable, il n'avait plus à risquer le combat : cette conviction le remplissait d'aise. Outre le sentiment d'être enrichi par la baisse des fonds publics, la main, les lèvres, la voix de Suzon étaient, en surcroît, des caresses autour de sa torpeur. Cela complétait sa béatitude, quelquefois agacée par les piqûres lancinantes de sa plaie. Mal éveillé, entre deux rêves insignifiants, il contempla son amante assoupie sur un tabouret, la figure dans ses bras qu'elle avait croisés au bord du lit. La bouche ouverte, l'enfant reposait. A la faible clarté de la veilleuse, Omer eut le loisir de concevoir l'amour si persistant de cette créature animale et douce. Elle se désolerait, avant l'heure de la résignation, lorsqu'il faudrait qu'elle le rendît à la puissance d'Elvire. Prête à le rejoindre dans Paris, si les messages du major ne la rassuraient pas, l'épouse, de loin, veillait comme cette humble servante de la luxure. Dans son orgueil, Omer se rendormit, paisible. Sûr de n'avoir plus à lutter, il n'écouta que peu d'instants l'orage de l'artillerie, lorsque le matin fut révélé par la ligne de soleil traversant la fente des rideaux. La grisette fronça les sourcils et changea de joue pour appuyer autrement sa tête qui mima, vers Omer, un baiser... Il sourit.

Un cauchemar où. cadavre, il ne pouvait plus consoler le chagrin le sa mère fut interrompu par l'entrée de Dubourg en habit civil. Il vilipenda M. Roullon et Dieudonné Cavrois qui l'avaient contraint à dépouiller son uniforme révolutionnaire, le peuple ayant, derrière lui, chanté mille refrains terroristes; en sorte que, l'Hôtel de Ville reconquis, il avait été confondu dans la foule.

— On n'a su faire respecter aucun ordre, aucune autorité !... Quelle turpitude!... C'est le loueur, le gros Rambourg, qui commandait avec trois filles de ses amies. Lyrisse a dû luimême renoncer. Il est allé fortifier la rue Richelieu, il a emmené les sabreurs du café Lemblin... Savez-vous que le général

Gérard forme un gouvernement? On l'affiche sur les murs. Jadis il ne manquait pas d'idées jacobines... Bernadotte l'aimait beaucoup, lorsqu'il était ambassadeur à Vienne. Gérard préserva le drapeau tricolore suspendu à leur balcon et qu'insultaient les impériaux pendant une émeute. Depuis, il a été, en 1807, chef d'état-major dans l'armée du futur monarque. Il ne m'étonnerait pas que le général et le roi de Suède fussent encore, et secrètement, au mieux... Ah! ah! on en verra peut-être de drôles, ma jolie Javotte...

Il pinça le menton de la grisette; elle se défendit, d'une taloche sur les mains aux poils roux.

— Et le bobo?... Guéri? Non? pas encore?... Trélat m'a dit qu'il viendrait, ce matin, vous appliquer de la charpie... Boum!... Entendez-vous les canons de Maillardoz et de ses Suisses? Ils les ont mis en position sous la porte du Louvre, et mitraillent la Charte, qui les fusille de la rive gauche... Marmont concentre toutes ses troupes au Louvre et aux Tuileries. Héricourt, je vous invite à vous lever...

— Au moins, attendons que le chirurgien soit venu! — pria Suzon.

Omer s'effara. Prétendait-on le ramener à la bataille?... Il fit dévier les propos.

— Gérard serait-il l'agent de Bernadotte?...

Dubourg cligna de l'œil, sans répondre... Il s'était jeté deux heures sur son lit, avait ronflé comme un loir, s'était plongé dans une baignoire d'eau froide. Il se vanta d'être dispos et taquina Suzon.

— Si je le contais à sa femme, mademoiselle la sournoise? Fi donc, friponne!... Et près de la couche conjugale encore! Ah! si maman le savait!...

— Mais — dit Omer — vous accusez injustement cette jeune personne : elle a bien voulu me donner des soins sur la recommandation de ma cliente, madame Cardoche, qui est sa patronne.

— Suffit! motus!... M. Évariste Dumoulin doit venir me chercher ici. Oui : le journaliste du *Constitutionnel*... Il se trouvait, cette nuit, à l'Hôtel de Ville. Il a protesté contre la sottise de ceux qui me prièrent de quitter mon uniforme. Il répétait : « Il faut un général au peuple!... » C'est mon avis.

Puisque La Fayette attend la fin, comme le roseau de la fable; puisque Pajol et Pithouët se plaisent à solliciter de M. Laffitte et de M. Dupin des autorisations légales avant d'accepter le commandement; puisque Gérard tripote avec M. de Choiseul et M. Audry de Puyraveau, on ne sait où, il est naturel que moi, ancien colonel à l'état-major de Berthier, j'assume, au moins pour le moment, les responsabilités qu'évitent ces messieurs... Car enfin, le temps presse... Des renforts peuvent secourir Marmont. Si nous ne l'avons pas chassé de Paris ce soir, qui sait de quel retour de fortune nous serons les victimes?... Nous avons gagné la première manche, nous pouvons perdre la seconde... et les autres... Ah!

Les bras vifs, les jambes écartées, Dubourg secouait autour de son crâne demi-nu sa chevelure. Il avait endossé la longue redingote bleue, chère aux demi-soldes, et chaussé des bottes à l'écuyère.

— Le major — assura-t-il — partage mon opinion... Maintenant il faut vaincre. Nous sommes trop compromis. Bien fous ceux qui veulent patienter jusqu'à ce que les députés de l'opposition constitutionnelle nous décernent des mandats réguliers! Ces gros financiers tremblent dans leur peau... Il faut tout entreprendre de nous-mêmes... Je ne vous engage pas à faire le petit maître qui a peur de voir son physique se gâter parce que le sabre d'un artilleur l'a rasé de trop près... Collez-moi là-dessus quelque sparadrap...

— Je ne puis mouvoir mon bras droit sans une douleur atroce, — déclara le jeune homme, navré.

— Il faut le serrer dans un linge mouillé d'eau-de-vie. Je m'en suis tiré de cette façon chez les Cosaques...

Encore qu'Omer lui répondit sèchement, le général ne songeait point à se retirer. Tout de même il s'avisa qu'il avait grand'faim. Se rassasier lui parut sage avant d'affronter les périls. Il fut s'enquérir de nourriture auprès du concierge.

— Chère petite Suzon, — dit Omer, — comment reconnaîtrai-je assez ton obligeance?

— En ne m'oubliant plus, — dit l'enfant.

Et deux larmes s'échappèrent de ses yeux battus.

L'attirant contre sa poitrine, il lui baisa les lèvres, qu'elle

avait rèches et brûlantes. Elle gémit doucement. Ses cheveux se déroulèrent, et leur parfum de jasmin le grisa vite. Il dégrafa le canezou de tulle et caressa les douceurs voluptueuses de la peau; mais il se reprocha de pécher dans la chambre d'Elvire. Il avait jusqu'alors éludé la politesse d'accepter les faveurs de la grisette. Il n'aima point lui promettre de nouvelles rencontres adultères : Elvire eut peut-être excusé une aventure de bataille, mais non le péché habituel.

— Tu ne m'oublieras plus. Omer, dis-moi? tu ne m'oublieras plus?...

— Comment le pourrais-je, charmante Suzon? Ton souvenir est lié à celui de ces grands jours... Ta présence a doublé mon courage... J'ai compris que je luttais pour le peuple, pour toi, ma Suzon... Ces heures et ton image vivront ensemble dans mon cœur.

— Ah! bel Omer... laisse-moi te serrer dans mes bras...

Il répugnait au sacrilège de polluer ainsi, par une joie profane, le temple de l'amour sacré. Accueillant la bouche de sa maîtresse, il se dérobait pourtant. Elle s'aperçut de sa contrainte.

— Quoi? Tu ne veux pas nous enivrer de bonheur... Omer!... Ah! c'est l'autre... Tu l'aimes mieux que moi, dans cet instant même!

Elle fondit en pleurs, admirable, le cou gonflé de sanglots, confuse d'être soumise à son instinct. Elle se rejeta sur lui, l'embrassa.

— Omer!

— Pas ici, mignonne... pas ici!

Il appréhenda d'être surpris par Dubourg, le portier ou bien Ulysse Trélat. Le verrou même dénoncerait trop bien la vérité. D'autre part, l'obstination féline de Suzanne le domptait. La repoussant, il craignit d'être entendu. Elle s'acharnait, muette. Elle heurta l'épaule blessée : il se récria. Mais elle n'eut pas de compassion.

Il lui sembla qu'Elvire devait savoir et se désoler...

Bientôt les pas, les voix de Dubourg et de Trélat les obligèrent à la décence.

Devant la blessure, le chirurgien fut narquois.

Après l'avoir examinée, lavée, saupoudrée, bandée, il dit :

— Je vous permets de faire l'estafette pour le général Dubourg, sinon de sabrer la garde royale... Vous pourriez facilement manier vos pistolets... Il y a, dès cette heure, une assemblée chez Laffitte... J'ai grand'peur que les gens de Bourse ne s'approprient tous les avantages : ils s'offrent comme entremetteurs entre le peuple et le Château, moyennant qu'on leur reconnaisse les droits nécessaires à leurs trafics... Blanqui propose de nous réunir au restaurant Lointier, cet après-midi, et de nous apprêter à défendre la République contre les doctrinaires. Allons-y tous, Héricourt. Il serait honteux de leurrer le peuple. Il a versé tout son sang. J'ai soigné plus de cinq cents blessés.

— Mais ne craignez-vous pas les excès de la populace? — objectait l'avocat. — On a pillé des boutiques hier... Défions-nous des Septembriseurs.

Mécontent d'être exposé de nouveau, contre son espoir, aux coups, il argumenta contre le chirurgien et le général comte, qui voulaient nettement la révolution. Il accusa ce dernier d'entretenir une correspondance avec Bernadotte. Les ambitions attribuées au général Gérard lui dessillaient les yeux :

— La République, dans votre esprit, c'est le préliminaire d'un empire : Bernadotte à la place de Bonaparte! Le nierez-vous, mon cher comte?

Trélat fut ébranlé par l'insinuation. Dubourg se défendit gauchement. La figure maigre et rase du chirurgien devint méchante. Son œil se méfia sous la mèche roide. Penaude, Suzon s'écarta. Le comte s'excitait :

— Ce que je veux, c'est la République des Philadelphes, celle de Moreau, d'Oudet, de Malet, de Berton, des Quatre Sergents, celle de votre bisaïeul, le conventionnel, de votre grand-père le général Lyrisse, celle du colonel Héricourt et celle de La Fayette même!

— Celle que Bonaparte a mise dans sa poche en brumaire, et les Bourbons en 1815, — conclut Trélat.

La discussion durait, lorsque M. Gresloup entra pour avoir des nouvelles de son gendre. Timide, Suzon disparut. Il annonça que Marmont proposait au peuple une suspension d'armes. Aux avant-postes du Carrousel, les fourriers distribuaient les copies manuscrites d'un appel à la trêve. Mais

l'on se battait partout... Le major s'était reposé quelques instants chez lui, rue Saint-Florentin... A l'Hôtel de Ville régnait M. Baude, le journaliste du *Temps*, dont M. Gresloup méprisait les théories.

— Seule la République peut nous donner la table rase... sur laquelle on fondera les nouvelles institutions du genre humain !... A savoir : le Parlement européen, qui supprimera la guerre..., le gouvernement par les hommes de science, d'art et d'industrie... l'association universelle... la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme...

Ainsi, rouge et congestionné, le major, taciturne à l'ordinaire, criait de façon à couvrir les voix de ses contradicteurs. Dubourg haussait les épaules en protestant que le monde n'était pas prêt à comprendre la grandeur de pareilles utopies. Omer soutint que la Loi consentie par les mandataires était le véritable fondement des sociétés. Mais le major nia l'intelligence du populaire. Dieudonné Cavrois qui fit irruption, le fusil à la main et sa large face balafrée, objecta :

— Établissez la République, et la Sainte-Alliance, avant six semaines, nous ramènera Charles X en croupe des Cosaques !...

Comme Trélat affectait de rire, comme Dubourg parlait de Valmy, le major d'Austerlitz, et Omer de l'influence de la Jeune Europe, le gros étudiant s'écria :

— D'abord, maman ne veut pas de la République!... M. Laffitte n'en veut pas, M. Thiers n'en veut pas !... M. Casimir Perier n'en veut pas !

— Eh bien, le peuple en veut ! — rugit Trélat de toute sa mince figure crispée.

— Allons déjeuner, — offrit le général Dubourg. — La concierge a préparé quelques petites choses. Nous ne savons pas si nous mangerons ce soir...

— Venez, Omer, — ordonna M. Gresloup ; — levez-vous. Elvire et sa mère peuvent débarquer ici, et vous auriez de la peine à vous arracher de leurs bras. Peut-être votre avenir dépend-il de votre présence à l'Hôtel de Ville, tout à l'heure...

Le jeune homme dut s'exécuter et passer au cabinet de toilette, où il constata que l'écorchure de sa joue ne le défigurait point. Il boutonnait son habit d'uniforme, quand la cour

de l'hôtel fut envahie par une horde tumultueuse. Il la vit par le carreau. Urbain Gresloup, sur un cheval de son père, discourait :

— Mes amis, nous allons assiéger Raguse dans le Louvre... Notre camarade Charras marche avec vos compagnons sur la caserne de Babylone... Il va désarmer les soldats étrangers. Ici, nous trouverons des chefs, de braves officiers de l'Empire, comme le général Dubourg, qui nous conduiront à la victoire !

Omer l'eût envoyé au diable. Il s'éloigna de la fenêtre. Quelqu'un pénétrait dans sa chambre ; il y retourna : la figure sévère d'Enjolras, entre ses boucles d'archange, le regardait aux yeux.

— Héricourt, si Marmont n'est pas forcé dans ses positions avant midi, à une heure la France aura sûrement avorté : et l'enfant mort, ce sera la République. Entendez-vous ?

Il broya le poignet d'Omer ; le feu des pupilles visait l'âme trouble de l'avocat... Des étudiants s'introduisirent. Ils déclamaient ou plaisantaient. Bahorel criait, en heurtant le parquet avec la crosse de son fusil :

— Autour de l'Odéon, tout se lève. Le cothurne de Pompée a frappé le pavé du Roi : il en sort des légions de limonadiers, de savetiers et de tailleurs à façon, bas des reins et hauts du cœur !...

— Les munitions abondent, — constatait Grantaire. — La voix du peuple peut foudroyer tout comme la voix de Dieu. Ni plus, ni moins... J'ai vu douze Suisses, prisonniers de trois collégiens, fabriquer des cartouches dans les écuries de Rambourg : ce sont des horlogers consciencieux et qui gagnent honnêtement leur pain de ménage, en mesurant, avec scrupule, le salpêtre libérateur dans la littérature du *Constitutionnel*. Belle race vachère et probe... Le lait de leurs épouses doit reconstituer les poumons des poitrinaires... J'en parlerai à Bianchon.

— Les mégissiers et les charrons de Vaugirard suivent le polytechnicien Vaneau, pour déloger les Suisses de la rue de Babylone, — dit Ribéride. — La colère du Seigneur s'abat sur la tête de Nabuchodonosor : *Mané–Thécel–Pharès*. Rue de Tournon, les gargotiers et les concierges ont reçu les fusils et les gibernes des gendarmes, qui laissent le peuple envahir

leur caserne. Deux autres mathématiciens de la Montagne Sainte-Geneviève les mènent à la conquête de Saint-Germain-l'Auxerrois...

De la main, Enjolras les fit taire... Ils inspectèrent les boiseries de la demeure, le lampas des rideaux et les vieux portraits.

— Paris entier est debout. Le gouffre monte vers le tyran... La République vagit... Si nous laissons accepter l'armistice de Marmon, elle mourra dans le sein de la révolution en travail... Aidez-nous, Héricourt, à persuader les vôtres !

De leurs paroles, de leurs gestes, de leurs armes disparates, de leurs déclamations héroï-comiques, de leurs odeurs fauves, ils assaillaient Omer, qui n'osa les évincer. Il les conduisit dans le salon. Un capitaine de la garde nationale s'y démenait en face de Pied-de-Jacinthe, sévère en son uniforme de dragon bien brossé.

— Le peuple demande un chef !... Les défenseurs de la Charte, rassemblés place de la Bourse, m'envoient ici prier le général Dubourg de les commander !... Je suis le capitaine Évariste Dumoulin, rédacteur au *Constitutionnel*.

— Je salue le grand serpent des mers du Sud, souverain des Faits-Divers ! — modula Bahorel, qu'une nouvelle hypothétique publiée par cette gazette avait amusé.

Il exagérait des révérences. Évariste Dumoulin le regarda de haut :

— L'heure n'est pas aux bouffonneries, monsieur !

— Elle est aux bouffons, si j'en crois mes yeux !

Au bruit de son nom, le comte arrivait, la bouche pleine. Pied-de-Jacinthe l'appela « mon général ! » et fit le salut militaire. Dehors, la bande haranguée par Urbain vociférait. Le journaliste formula son invitation :

— Monsieur, il faut revêtir votre uniforme républicain.

— Mon uniforme, M. Roullon me le fit déposer hier soir. Je l'ai confié à mon ordonnance, un marchand de parapluies qui habite rue Joquelet.

— Allons-y de ce pas...

— Vous le voulez, et moi aussi, quoique je ne me dissimule pas le sort qu'on me réserve : si j'échoue, l'échafaud; si je réussis, vous verrez qu'on me peindra comme le plus

vil des hommes?... Omer, venez alors!... Il me faut une estafette en tenue...

— Comte Dubourg, prenez garde ! Vous compromettez l'avenir de la France en attirant sur elle les foudres de l'étranger!

C'était Cavrois. Embarrassé de son fusil et de son ourson, il avait de la graisse de volaille à la bouche, et l'habit ouvert sur la panse ; il étendit sa main noire de poudre.

Tous l'interpellèrent avec véhémence, et le délire des politiques fit vibrer les lambris de l'hôtel. Le major Gresloup se boucla le ceinturon, ordonna le départ. Pêle-mêle, dans un terrible tintamarre de ferrailles et de bottes, on descendit au soleil ardent qui desséchait les odeurs de la rue.

Battant les murailles et plaisantant les marchandes, on gagna la rue de Poitiers, la rue du Bac, et l'on tomba dans une ébauche de barricade commencée pour interdire l'issue du Pont-Royal aux soldats des Tuileries, qui guettaient par les fenêtres. Tout seul, vers le milieu du pont, un monsieur opiniâtre agitait son coupe-choux d'une main, et, de l'autre, les trois couleurs d'un tout petit drapeau : il ne décidait point à le suivre quelques artisans blêmes, à l'abri derrière deux fiacres et un coucou jaune renversés.

— Mort aux Suisses! — braillaient-ils en tâchant de rendre leurs voix lugubres.

Dans une guérite adossée contre le garde-fou, quelqu'un en redingote verte répondait régulièrement par des coups de feu à ceux du pavillon de Flore.

Le comte exigea que sa troupe se rendît à la rue Joquelet par le quai Malaquais, par Saint-Germain-l'Auxerrois... Entre Urbain, tout rouge, bavard, fatigant, et son père qui portait le vieil uniforme de major avec bonnet de police à gland de métal, Omer chevaucha, morose. En avant, sur un cheval gris, allait le général Dubourg, longeant les tirailleurs du quai, ceux qui, en corps de chemise, s'agenouillaient derrière l'étal des bouquinistes pour mordre la cartouche, ceux qui, téméraires, visaient debout la façade du Louvre, indéfiniment sculptée, ouvragée, enfumée par les décharges de l'ennemi, ceux qui étanchaient le sang de leurs égratignures, ceux en uniforme bleu de la garde nationale et qui paradaient, baïon-

nette au canon, ceux qui se courbaient dans la crainte de la mitraille. Près d'Omer, le mur d'une maison fut soudain écorché; des feuilles enlevées à l'arbre tourbillonnèrent; un galopin qui courait roula dans ses loques remuées par les spasmes de l'agonie ; une vieille lâcha son panier, s'affaissa en pleurnichant ; les contrevents d'une boutique close furent criblés de trous neufs ; l'écho de l'explosion dégringola et, par les berges de la Seine, rebondit aux angles des bateaux-lavoirs. Du cortège, la fusillade, en arrière, éclata. Au bout de son espingole, le gnome ajustait les habits rouges de quelques Suisses en vedette, par delà le fleuve, sur un balcon doré... Ils ne parurent pas touchés. Mais sous le porche, où les artilleurs enrayaient une pièce, deux abandonnèrent l'affût et se retirèrent en titubant.

Toute la chair ébranlée par les détonations, par les clameurs, par le bruit de milliers de pas piétinant la terre, l'intelligence anéantie par l'appréhension de sentir le plomb creuser ses membres, l'épaule cuisante et la joue rétrécie par l'emplâtre, Omer laissait son cheval ballotter sa douleur et sa rage silencieuses. Ces hommes voulaient donc sa mort ! Il ne leur pardonnait pas, méditait des fuites impossibles, des vengeances futures, sans répondre aux questions du major, que d'ailleurs il élucidait mal. Les exhortations sublimes et niaises du jeune Urbain l'exaspérèrent. Près d'être riche, faudrait-il périr bêtement pour la république improbable dont, après tout, se moquerait le fils d'Elvire? L'argent donnerait mieux. L'avocat estimait imbéciles ces concierges, ces artisans, qui ne savaient pas lire et qui sortaient en hâte de leurs maisons afin d'applaudir aux bacheliers, aux bourgeois, aux imprimeurs, à tous ceux qui les convainquaient de mourir pour le bénéfice des journaux. Lui, du moins, servait son ambition propre. Si le général Dubourg fondait un gouvernement provisoire à l'Hôtel de Ville, lui pouvait recevoir une fonction, un titre, peut-être un portefeuille de ministre, la garde des sceaux, et, pontife de la loi, dominer les caprices de la force, les intrigues des courtisans, réaliser l'idéal antique.

A cette illusion, il lui venait du réconfort, et il modifiait son opinion. Il louait la ferveur de ce peuple qui se sacrifiait

en l'honneur d'un principe. L'âme du citoyen renaissait miraculeusement au cœur sentimental de ces tâcherons qui partageaient leurs cartouches, de ce gamin qui suppliait son grand frère :

— Dis, Fanfan, si que tu serais mort, tu me donnerais ton fusil pour que je tire à mon tour...

Non loin de là, le vieux cordonnier poisseux répondait à un loustic :

— Si j'en ai touché?... Je sais pas... J'ai tiré dans le tas...

Son gros rire était pareil au glouglou de la bouteille dont il huma le vin.

Des femmes s'empressaient, demi-peureuses, entre leurs manches à gigot. Beaucoup présentaient des corbeilles garnies de vivres. Leurs tabliers à carreaux volaient dans tous les groupes guerriers, pendant les intervalles des explosions. Déjà torride, le soleil dorait cette vaillance, et toute la façade du Louvre, linéaire, ses toits bleus, les cannelures de ses colonnes plates, leurs chapiteaux, les rinceaux, les consoles des fenêtres, les ferrures des balcons, les frontons des portes monumentales, les habits écarlates des soldats étrangers, leurs gestes rapides, les flocons que soufflaient leurs fusils vers les feuilles des platanes roussâtres. Les décharges n'émurent pas le cours du fleuve étincelant. Du ciel pleuvaient des aiguilles d'or sur les innombrables petites vagues. Au bord de l'eau, deux hommes lavaient les blessures d'un troisième qui semblait mort. Les balles agaçaient par leur bourdonnement. Une rumeur inouïe grandissait vers Saint-Germain-l'Auxerrois, dont le tocsin, alerte, sonnait. Et, dans la foule en marche, les voix des orateurs rugissaient, les lazzi des plaisants se répondaient, les amis s'appelaient, les lâches s'encourageaient. Un groupe entonna le chant des Girondins. Les chiens jappèrent. De lourds chevaux encensaient. On fit une ovation à un blessé jovial que des hommes transportaient sur une paillasse sanglante. On agonit de grossièretés plusieurs combattants qui attendaient la place libre à l'urinoir... Ces images promptes, tragiques ou drôles, se succédaient si vite, qu'Omer ne pouvait plus raisonner sa peur, même quand retentissaient dans son ventre les roulements de tambour et les coups de canon.

Par delà les eaux clapotantes, la fumée devint plus dense, sur la rive droite. Des éclairs la troublaient en grondant. A travers cette ombre blanche et grise évoluaient des centaures en chapeaux de haute forme. Plusieurs éclopés descendirent à la berge et se couchèrent sur les sacs de chaux récemment débarqués. Les marins d'un chaland y établissaient une ambulance. Omer compta que le général, pour se rendre le plus tôt possible à la Bourse, éviterait le péril de cette lutte chaude. En effet, on ne passa point le fleuve. La face du Louvre orientée vers Saint-Germain-l'Auxerrois, les débouchés des rues, la place de l'église elle-même crépitaient sans cesse. Des étincelles volaient de partout. La clameur était continue... On voyait, sur l'autre bord, courir et tomber les gens. Aux toits du palais, quelques pelotons de soldats minuscules ne cessaient pas leurs feux; et, de la colonnade géante, impassible derrière les grilles, coup sur coup, les salves déchiraient le fracas de la bataille.

Au Pont-Neuf, engorgé de foule, la colonne dut faire halte. La baraque du marchand de tabac n'était point fermée. De gais lurons se pressaient à la porte pour acheter de quoi garnir leurs pipes. Bahorel y rafla des cigares qu'il distribua. Grantaire et le gnome barbu le portèrent en triomphe, aux bravos des apprentis et des gamins qui maniaient des piques. A cette minute, Omer revit Suzon. Il l'avait aperçue, plusieurs fois, pendant la route, se faufilant derrière les curieux du quai Conti. Cydalise l'avait rejointe, puis la Bordelaise et madame Cardoche, qui berçait dans ses bras un tromblon espagnol. Maintenant elles regardaient un monsieur au col lâche entraîner rapidement un officier suisse vers la statue équestre d'Henri IV affublée de toiles tricolores. Une vingtaine de prisonniers, bleuis par les horions, inondés de sueur, haletaient là. Le quadragénaire corpulent préposé à leur garde et à leur protection n'avait pas eu le temps de changer ses pantoufles à fleurs avant d'enfiler les buffleteries de sa giberne et de son briquet, de coiffer le casque à crinière dont la jugulaire sanglait ses joues. Baïonnette en avant, il contenait de son mieux les badauds, les gamins qui hurlaient : « A mort! à mort! » ceux qui tendaient aux soldats une gourde, du pain, en les appelant « satellites de la tyrannie », « assassins du peuple! »

Une furie se précipita, serrant contre elle un enfant flasque, qui ballottait. Elle criait :

— Les soldats de Polignac ont massacré mon petit... mon petit Charles!... Laissez-moi en tuer un!...

Malaisément une poigne velue maîtrisa la main sale crispée sur un couteau de cuisine. Un ouvrier saisit la grosse taille. La femme perdit son bonnet. Ses cheveux noirs se répandirent autour d'une tête fantastique, blême, enrouée. On l'arracha du lieu. Le ventre monstrueux, la poitrine informe de la mère et le petit mort verdâtre furent enlevés à bras le corps. Les jambes de la folle trépignaient à vide ; elles rejetèrent leurs savates et leurs bas de coton. Longtemps Omer vit tanguer sur la vague humaine cette douleur ignoble qu'on emportait. Les femmes se voilaient les yeux...

— Vive l'École !

La masse se fendit, livrant passage. Parmi les casquettes lancées au ciel, les piques brandies, les chapeaux à la pointe des sabres, Urbain Gresloup, en selle, continuait de dire :

— Abandonnerez-vous la victoire aux assassins de nos libertés? En avant!

Les chevaux purent trotter un moment. A leurs flancs la révolution courait, elle et ses mille têtes en schapskas, en colbacks, en oursons, en chapeaux de castor, en bonnets rayés, en bicornes, en casques à chenilles, en auréoles de paille grossière, par-dessus quoi flottaient le rouge, le blanc, le bleu des drapeaux arborés par des mains frénétiques vers le soleil éblouissant. Cahoté par sa bête de berline, Omer sentait le poids de la migraine heurter à l'intérieur les parois de son crâne. Ses idées confuses et démentes, peureuses et glorieuses tour à tour, bouillaient dans son cerveau, contractaient et relâchaient ses nerfs, palpitaient dans son cœur, dans ses veines brûlantes. Il se confiait au torrent du peuple, au hasard de la force qui les charria, par-dessus la Seine, jusque sur le quai du Louvre, où des cadavres loqueteux bayaient, les poings tordus. Entre une calotte blanche de marmiton et un large dos serré par des bretelles en cuir, brilla la figure claire de Suzon, sa boucle blonde, sa joue nacarat. Cela fâcha son amant que, dans le désordre et la chaleur, elle eût permis au corsage de s'ouvrir jusqu'à révéler l'ivoire de sa gorge solide. Elle

l'ignorait, évidemment, fière d'avoir un lourd drapeau, dont Cydalise relevait la pourpre sur les fronts mouillés de leurs compagnons. La Bordelaise chantait en sautillant. Madame Cardoche portait son tromblon à l'épaule. On entra dans le nuage de fumée qui lentement montait au long des boutiques, des balcons, des persiennes mi-closes, par où menaçaient les canons des carabines.

Quand Dubourg détourna sa bête pour gagner une rue latérale, des gardes nationaux et des ouvriers barrèrent le chemin : ils exigeaient que la colonne prêtât son concours à l'attaque du Louvre. Omer reconnut Blanqui, sans qu'il facilitât les choses. Ce fut vexant. Évariste Dumoulin nomma ses compagnons. Il obtint de passer avec le général, le major et Pied-de-Jacinthe, que séparèrent de leur troupe une trentaine de bourgeois colériques, hagards et menaçants. En vain Omer tenta de franchir cette haie.

— Au Louvre, d'abord !... Au Louvre ! — ordonnait Blanqui ; ses doigts nerveux indiquaient la direction. — Si on laisse Marmont traiter, nous sommes f...

— C'est la guillotine !...

— Il suffit d'un retour offensif pour nous perdre... Et nos têtes, alors ?...

— Vous avez raison, — dit Ulysse Trélat. — Au Louvre !

— Au Louvre ! — glapit Cydalise, le pistolet en l'air.

— Au Louvre ! — commanda le bel Urbain.

Craignant le reproche de couardise, l'estafette n'insista guère pour suivre le comte à la Bourse. On s'étouffait dans la rue des Prêtres, étroite et noire, pleine de fous hurleurs qui déchiraient des torchons, emmaillottaient leurs blessures. Un homme nu jusqu'à la culotte trempait du pain dans un gobelet d'eau rougie, et le dévorait. Là furent rencontrés Raspail et Michel Chrestien, auprès d'un enfant pâle qui refusait son fusil à un homme décharné. Quelques barils de pierres bouchaient l'issue du côté du Louvre, entre les enseignes qui surplombaient les boutiques borgnes. A l'horizon, dans la colonnade ensoleillée, majestueuse, les soldats écarlates étaient prompts à charger, viser, foudroyer l'élan d'innombrables gaillards qui escaladaient une guérite à terre, abattaient une

potence de lanterne, ébranlaient une palissade, forçaient la brèche de la grille en réparation, assaillaient les grands échafaudages flanquant la gauche de l'édifice, grimpaient aux étages de perches et de planches plâtreuses, embrassaient même, pour y monter, la longue trémie inclinée depuis une balustrade de la terrasse jusqu'au sol. Cette multitude était venue par le quai pour donner l'assaut à ce coin du monument, à travers cette partie du jardin alors transformée, par les entrepreneurs de la Ville, en chantier de maçonnerie. Chemises boursouflées, redingotes au vent, la masse furieuse se hissait sur l'angle d'un petit mur qui fermait le lieu des travaux : cela se poussait, s'agriffait, recouvrait tout de ses corps adipeux, trapus, de ses jambes en pantalons courts, de ses blouses bouffantes, de ses gilets flottants. Les doigts attrapaient les pieux et les mâts, couchaient en joue les bonnets à poil des Suisses postés entre les couples de hautes colonnes. Les fusils pétillèrent, les pistolets claquèrent, les sabres luirent; les gibecières dansaient sur les échines des chasseurs... Et puis l'émeute dégringola, mitraillée, précipitée, renversée. Quelques agonies se convulsèrent sur le pavage; le reste reflua dans les rues en se bousculant, se blâmant et s'injuriant... Les mains rougies de sang, un tanneur, qui soutenait son menton, s'agenouilla.

Toutes les maisons gémirent au spectacle du désastre. Les femmes, devant les portes, recueillirent ceux qui chancelaient dans la poussière soulevée par les pas des fugitifs. Des croisées, une lamentation s'envola vers l'édifice royal. Il demeurait immense et serein, sous le diadème de ses chapiteaux, de son faîte ajouré, sous la parure de son fronton triangulaire, mitre de la puissance suprême. Une nue foudroyante ceignait les colonnes. Le palais toussait et vomissait la mort par-dessus les grilles que heurtait une marée nouvelle et guerrière sortie de la rue Saint-Honoré, avec une dizaine de tambours, des bourgeois à cheval, qui vidèrent, l'un après l'autre, les arçons. Aux cris des vaincus, une grande plainte s'exhala des mansardes, des contrevents et des soupiraux. Omer ouït geindre les familles derrière les murs. Cette douleur des mères, des épouses, des enfants, navra son âme rageuse d'être sous les platras que les balles faisaient jaillir,

rageuse d'être soumise aux dangers les plus mortels. Dans son crâne retentit le tocsin qui convoquait les colères vengeresses. Il vit Suzon blêmir parce qu'un malheureux mourait sur une chaise dans l'échoppe du ferblantier. Madame Cardoche ameutait les commères :

— Les Bourbons tuent, comme ils tuaient en 1815 !

Et elle n'était plus ridicule, même sous les ruisseaux de sueur et de fard qui dégoulinaient le long de sa face blette mal enfouie dans la capote évasée.

— A mort les Suisses ! A mort les étrangers ! — souhaita Cydalise sur le baril de pierres, en attirant près d'elle son amie.

Dans l'effort que fit Suzon, une agrafe encore sauta, et la poitrine de la belle fille parut au soleil en même temps que les trois couleurs de la gloire républicaine. Vite, elle referma, honteuse, son canezou.

— Voilà le capitaine Lyrisse et M. Buchez ! — disait la Bordelaise à Dieudonné Cavrois.

Omer aussi reconnut les chapeaux, les redingotes des demi-soldes, la prestance de l'oncle Edme, les gardes nationaux de M. Roullon, qui débouchaient à droite de Saint-Germain-l'Auxerrois. Arrêtés par le rempart de charrettes, par les tas de pavés, les bois de lits et les caisses vides, leurs pelotons exécutèrent un feu subit et nourri qui prit en travers la colonnade.

Mille cris de victoire partirent des maisons, des rues, des pavés. Les voix nerveuses des femmes, les voix aigres des enfants s'exaltèrent ensemble, étourdirent. Les rubans verts de madame Cardoche et l'épée d'Urbain Gresloup luirent au milieu des fusils en l'air. La figure cruelle et narquoise d'Ulysse Trélat proférait des commandements inutiles, puisque déjà la hallebarde à gland bleu de l'escogriffe et l'espingole du gnome surmontaient les futailles et les charrettes, pour dévaler, disparaître, reparaître dans le soleil de la place, où furent tout de suite Omer et son cheval, sans savoir comment l'avaient conduit là les plaintes des mères, les ordres de Cavrois, l'essor des ouvriers aux poitrines velues, les croassements de Bahorel déployant les ailes de sa redingote, et les cris de Grantaire galopant tête basse, vers les palissades, les écha-

faudages, la trémie appuyée sur la gauche de la façade magnifique.

Le feutre de Grantaire acheva de tomber. Enjolras sauta sur la guérite et braqua sa carabine. Un étudiant étendit les bras, chut comme un mannequin de théâtre. Les carreaux d'une lanterne furent rompus. Car les soldats écarlates garnissaient toujours les balcons, et, à coups de fusils domptaient l'audace du peuple. Ribéride ripostait par les deux coups de son fusil de chasse, le petit vieux au schapska par la justesse terrible de sa canardière, qui frappa le hausse-col d'un officier, le fit tournoyer dans une porte-fenêtre dont il brisa les vitres. A trois, Michel Chrestien, Raspail et Blanqui se glissèrent entre les pieux dans la brèche de la grille, dans les parterres saccagés, vers le monument. Omer trembla de les voir périr. Gardant leur feu pour l'approche suprême, ils avançaient parmi la nue de fumée, sous les décharges. Obstiné, Raspail fronçait sa figure noiraude, à l'ombre du chapeau de castor et de ses mèches emmêlées ; il courbait sa maigre échine. Michel Chrestien affrontait les éclairs des armes qu'il semblait croire inefficaces contre sa face olympienne. Blanqui se hâtait, tête de mort dans sa barbe courte. Il finit par courir aux barreaux qui fortifiaient les fenêtres du rez-de-chaussée.

En même temps, les demi-soldes se ruaient sur la porte centrale, par le chemin ménagé entre les jardins. Épars et bondissants, leurs redingotes ouvertes, ils atteignirent une grille basse qui défendait cette porte. Un pistolet dans chaque main, l'oncle Edme tenta, en les déchargeant sur la serrure, de la démolir… D'en haut, une salve cingla les héros aux polonaises piteuses et aux bottes éculées : leurs chapeaux roulèrent, durant qu'ils s'abattaient, ou s'asseyaient, ou titubaient, meurtris. Ils jonchèrent le sol de leurs corps étiques et minables, de leurs cannes à épées, de leurs fusils. Les profils aquilins hoquetaient, crachaient du sang. Un vieux s'obstinait à mourir debout. Il ne put, et, en tombant, arracha son habit.

Juste à temps, les gardes nationaux de M. Roullon les couvrirent, fusillèrent les habits à brandebourgs, dans la galerie. M. d'Orichamps soutint M. Mesnil qui défaillait, pendant qu'une tache rouge s'étalait au pont de sa culotte en coutil. Impassible, M. Buchez renfilait sa baguette dans le

canon, au lieu de fuir pour recharger. Des hommes menaçaient stupidement de leurs baïonnettes le palais fulgurant et les hautes colonnes noyées de fumées grises. D'autres se vautraient comme s'ils cherchaient un abri derrière la fourrure de leurs bonnets. Courfeyrac fouilla la giberne d'un blessé. Combeferre et Durtot, à genoux, épaulaient leurs fusils contre les soldats qui visaient Raspail, Blanqui, Michel Chrestien acharnés à battre les barreaux du rez-de-chaussée avec des pioches et des pelles, accessoires des échafaudages.

Incapable de mouvoir son bras douloureux, Omer, sur sa monture impatiente, se contentait de craindre, en criant ;

— Vive la République ! Vive la loi !

Au signe de l'oncle Edme, il lui fallut trotter vers les demi-soldes. Ils rampaient en examinant leurs blessures, en ramassant leurs armes et leurs chapeaux bosselés. L'oreille du cheval saigna, et Omer fut jeté par l'écart sur le troussequin, puis sur la crinière. Sa blessure de la veille se déchira de nouveau... Il eût voulu tuer ceux qui l'appelaient là. Colossal, Brémondot, avec sa latte de cuirassier introduite jusqu'à la garde dans la fermeture de la grille basse, pesait sur les ferrures et les séparait un peu. Dambeton faisait levier, par-dessous, au moyen de sa carabine, que ses poings crevassés brutalement manœuvrèrent : tout faillit céder. Gousenot tordait une baguette de fer dans le trou de la serrure. Il y eut un répit : les Suisses apprêtaient leurs armes... Cependant un officier se pencha du balcon ; son poing darda l'éclair : Brémondot trébucha, s'empêtra dans son fourreau, sacra furieusement.

— Feu donc ! — commandait l'oncle Edme.

Épouvanté par l'attente des représailles, Omer, sans haine, leva ses pistolets ; il distingua les brandebourgs d'argent sur l'habit rouge. Une figure épaisse, toute rasée dans la jugulaire, se détournait ; l'épaulette était brillante. Aussitôt l'ourson du lieutenant sembla repoussé en arrière par les deux jets de flamme et la double explosion. « L'ai-je touché ?... » L'estafette se baissa, pantelant, s'aplatit sur les fontes ; et, dans sa tête, sonnèrent les détonations de la riposte, qui firent de Dambeton une masse de chair oscillante et molle, bientôt écroulée, et de Gousenot un être livide, hébété, avec deux

trous bleus parmi les verrues du front, sous le bonnet de police. Il s'attachait aux barreaux et, doucement, le râle dans la moustache, glissait au sol. Quand il y fut couché, les deux trous bavèrent des gouttes violâtres. Mais une foule mugissante afflua, que les chefs exhortaient :

— En avant, la rue du Temple!

— En avant, la place des Victoires!...

Boulangers en jupons, ouvriers aux gueules béantes, vieillard en blouse accablé d'un bicorne de gendarme, mille autres accouraient à la rescousse, que guidait un chevalier de légende, cuirassé, pourvu d'un casque à visière. Ce spectre d'acier, un fusil de chasse aux poings, menait un peuple innombrable et lumineux, aux centaines de visages grimaçants, monstre qui projeta les flammes de ses fusils tendus, qui galopa jusqu'aux grilles, s'écrasa contre, se hissa vers leurs pointes et retomba criblé de projectiles, dans un tumulte métallique, laissant là des malheureux inertes, d'autres qui se traînaient, hurlaient, avertissaient le ciel de leurs douleurs... Et tous déguerpirent, retirant du jeu les éclopés. Omer se crut aspiré par la panique, par la fuite de ces gaillards en déroute, dont l'air gonflait les chemises et secouait les queues d'habits. Il fit volter son cheval, les suivit, l'oncle Edme suspendu à l'étrivière. La panique s'engouffra dans les ruelles, envahit les boutiques, combla les couloirs et les allées sombres. Ils braillaient, s'accusaient et gémissaient. Ils cherchaient leur orateur, un banquier, Michel Goudchaux. Apparemment, il était mort, là-bas, à la base de ce palais souverain, merveilleux dans le soleil, avec ses couples de hautes colonnes, sous la mitre du fronton triangulaire, immuable comme la force des rois.

Le tocsin sonnait toujours. Omer se demanda s'il avait tué le lieutenant à la grosse figure rasée. Son cheval et l'oncle Edme s'arrêtèrent dans la rue de l'Arbre-Sec. On étouffa parmi la cohue puante. La chaleur énervait les courages. Le capitaine rengaina son sabre de cavalerie, et délia sa cravate.

— Nous perdons trop de monde! — conclut-il. — Ces péquins-là vont renoncer... Je meurs de soif.

Omer espéra la retraite, et qu'il irait loin du péril...

Au cabaret, trois gardes nationaux déposèrent une chaise sur laquelle M. Mesnil caressait à deux mains les rondeurs de son bas-ventre. Sa perruque avait tourné : les mèches postiches cachaient le jour à ses lunettes ternies... Il se plaignait avec des pépiements d'oiseau... M. d'Orichamps lui tâtait le pouls ; ensuite, il puisait distraitement une prise dans sa tabatière.

— Les Suisses nous taillent des croupières ! Saperlotte !... Mon pauvre ami !... Saperlotte !... Il va vous en falloir des tisanes... des tisanes... Et quelle température, bigre !

— Je crois, monsieur, que j'ai la vessie crevée, sauf votre respect... Hii... efff... efff...

On étendit le long d'une table ce pauvre commis obèse, difforme, haletant, qui transpirait sous le bourdonnement des mouches avides. On retroussa le linge barbouillé autour d'un ventre jaune. Une grosse servante pudique apporta la cuvette d'eau sans oser voir le trou dans la graisse. Au milieu du cadre en coquillages, sur le mur, Charles X, sceptre au poing, souriait à sa victime. La fadeur de l'air accablait Suzon et les FF.·., qui s'épongeaient. Vain de son casque à chenille cramoisie, l'ivrogne, qui tanguait sur ses savates, prétendit faire avaler de son rogomme au patient. Dehors, les chevaux s'ébrouaient agacés par les insectes qui s'agglméraient sur les écorchures. Le rictus d'effroi dans la face de l'officier suisse obsédait l'esprit d'Omer, bien qu'il goûtât maintenant l'orgueil instinctif de se croire redoutable. Ce qu'il buvait lui parut tiède et insipide. Des poissons achevaient de frire à grand bruit dans le sous-sol voisin. La rue s'encombrait de fanfarons et de braillards. Les cols bâillaient sur les poils gris des poitrines. Livide et rousse, une jeune femme joignit les mains, nomma tendrement le mort qu'on cahotait dans la brouette, les jambes ballantes. Mille personnes questionnaient, de leurs fenêtres, les vaincus excités. En face, un individu chauve balançait vigoureusement le bras de la pompe, qui crachotait l'eau dans les casquettes présentées en guise de tasses. Les uns réparaient leurs fusils, les autres affûtaient leurs sabres, ceux-ci redressaient les baguettes, ceux-là changeaient les pierres à feu ou bien éprouvaient les gâchettes... Cela ne détournait point Omer d'imaginer sa victime, ce bel homme

que pleuraient sans doute une épouse, des enfants, et de qui le fantôme insistait...

— Par ici, l'Ardente-Amitié !

C'était, devant le cabaret, la voix sévère de M. Buchez. Il ralliait à sa voix les F.·.. Le petit vieillard au schapska, d'abord se vanta :

— J'ai mon dix-septième !... J'en puis marquer dix-sept !

Il parfaisait une entaille au couteau sur le bois de sa canardière, à la suite d'autres. L'ébéniste admira la preuve de cette adresse quand il eut bandé sa figure d'une mentonnière : une balle l'avait effleuré. Non sans véhémence, il accusa l'austère M. Roullon d'avoir été, le matin, offrir à La Fayette le commandement des gardes nationales, autant dire la dictature. Dieudonné Cavrois approuvait cette démarche. Il avait mis bas son habit d'uniforme. En corps de chemise et les manches relevées, il exposait sa tête brûlante et cramoisie au jet de la pompe, que la Bordelaise administra par l'effort de sa personne fluette. « L'ai-je vraiment tué, ce lieutenant blond et gras ?... » se demandait Omer, curieux surtout de juger son tir. Les étudiants aux longues boucles se reposaient près d'Enjolras, indigné de la déroute. Bahorel trinquait avec Grantaire, deux portefaix valeureux et madame Cardoche, hideuse ou sublime dans son cachemire noué à la façon d'un fichu, derrière sa taille informe. Cydalise baignait le front moite d'Urbain Gresloup, et, se haussant sur les pointes, elle le baisait aux lèvres. Ensuite ils sortirent et, côte à côte, ils allèrent dans une maison verte, garnie de capucines aux fenêtres du premier.

— Avez-vous mal, Omer ? — interrogea Suzon, qui rattachait son corsage sur la poitrine rebelle, avec des épingles empruntées à la ravaudeuse obligeante et bavarde.

Cette présence lui fut heureuse, apaisante et chère.

La contemplant affairée, saine et rose, Omer l'aima. La déchirure de l'épaule empirait, eût-il cru ; chaque parcelle de chair se décollait de l'autre, au moindre mouvement. La grisette le plaignit, le fit asseoir à l'air, sur une borne, déboutonna l'habit, essuya le cou, vérifia le pansement, qu'elle rafraîchit avec du cognac et de l'eau, d'après le conseil de l'oncle Edme, fort occupé cependant à fournir de cartouches

les demi-soldes. Ils se retrouvaient boiteux, poussiéreux, ricaneurs et ruisselants. Cous décharnés, mentons bleus, nez en sang, mains noires, ils s'assirent sur les bancs du cabaret. Plusieurs essayèrent de raccommoder leurs vieilles bottes, que cette rude épreuve avait sournoisement détachées des semelles. Certains brossaient leurs chapeaux. Un serrait solidement, autour de sa cuisse, le mouchoir à carreaux. Leur mine martiale persuadait Omer de se ressaisir.

— Mieux vaut mourir en homme plutôt que de crever de faim dans ma soupente avec la femme et les mioches, pas vrai ? — lui demandait un hère sinistre, de qui l'épaule supportait une pesante cognée de bûcheron.

— Parbleu, sapeur ! — répondit l'escogriffe, appuyé sur sa hallebarde, pendant que le gnome, perché en haut d'une chaise, lui bandait la tête.

— Hein, donc ? C'est nous, nous autres ouvriers, qui canardons les beaux régiments de Raguse et les Suisses des Bourbons ! — ajouta le portefaix qui, dans ses sabots, empêtrait un sabre de gendarme.

— Mazette ! on en causera, des dimanches, à la barrière !

La veste sous le bras, un apprenti passait, criant que la ligne, place Vendôme, fraternisait avec le peuple, qu'un officier de la garde nationale conduisait deux régiments chez M. Laffitte... La plupart haussèrent les épaules. On envoyait même un coup de pied au nouvelliste, quand Ulysse Trélat entouré de badauds survint. Son genou était comme encroûté de caillots secs. Soignant des blessés jusque près du pont des Arts, il avait vu les Suisses ramener en arrière, dans la cour du Louvre, les deux canons qui mitraillaient les colonnes insurrectionnelles de la rive gauche, puis fermer sur eux la porte massive. Ils ne fusillaient plus les assaillants que par les soupiraux.

A son avis, puisque les postes se trouvaient dégarnis sur le flanc droit de Marmont, l'heure était propice pour une attaque générale. Mais ceux qui se reposaient là, encore haletants, échauffés, meurtris, alléguèrent l'impossibilité de la victoire immédiate. Omer laissa Suzon pour dire :

— Le Louvre vaut une citadelle ! Il nous faudrait de l'artillerie...

— Sans canon, rien à faire! — confirmait Bridoit. — Avec du canon nous aurions forcé les grilles, et nous n'aurions pas laissé tant de monde sur le carreau...

Trélat s'approchait de M. Mesnil, que M. Buchez auscultait déjà. Le pauvre homme geignit fort. Une pâleur glauque enlaidissait son visage gélatineux, plissé de rides, mouillé de transpiration. Le souffle devenait rauque. Il regardait fixement l'image de Charles X qui, dans le cadre de coquillages, lui souriait avec condescendance. La sonde du chirurgien pénétrait les plis de la chair, et de la blessure sourdait un mucus rosâtre.

— Voici l'heure où il convient de se souvenir des stoïciens et de leur doctrine, — émit M. d'Orichamps.

— Que voulez-vous dire? — hoqueta l'autre, effrayé, en se redressant hors de son uniforme débraillé, de son linge sali.

— Que vous devez souffrir beaucoup, — balbutia l'ami.

— Non... Vous n'avez pas voulu parler de la souffrance, mais de la mort.

— Point!

— Vous avez encore le temps d'y songer, — répondit Trélat, sur un ton ambigu.

Alors M. Mesnil arracha ses lunettes et sa perruque, qu'il jeta loin. Ses yeux vitreux interrogèrent chaque figure. Il lut partout la tristesse de le savoir condamné. Ses traits se décomposèrent affreusement. Des larmes ridicules débordèrent les cils rares. Homme obèse au cou flétri, que noircissait la barbe non faite, il fut hideux. Il se démenait sur la table, sur les traces rondes des verres. Omer le regarda se tordre les mains, remuer ses grosses jambes en bas jaunis, beugler de terreur, branler du crâne, que piquait, de-ci, de-là, quelques épis de cheveux roides.

— Tu vas donc passer l'arme à gauche, mon papa! — ricanait l'ivrogne sous le casque de cuivre à chenille cramoisie, entre deux lampées. — Ah! mon papa... Quelle histoire!... Fais-toi pompette un brin, pour ta dernière heure..., mon papa...

Et, titubant, il s'avança vers le moribond, offrit la bouteille, que M. Buchez, d'un revers de main, écarta, plus solen-

nel encore d'avoir en tête le bonnet à poil et, à la manche, le galon.

— Suffit, sergent!... On est à l'ordre!

Suzon entraînait son amant.

— Ça me retourne de voir ça!...

Tandis que les amants passaient le seuil, M. d'Orichamps enlaça le corps de son ami. Il le cajolait comme eût fait une mère, il l'appelait :

— Eusèbe! Eusèbe!... je t'en conjure!...

M. Mesnil mit, en tremblant, ses gros bras au cou de son compagnon; et leurs vieilles joues râpeuses s'écrasèrent l'une contre l'autre. En bramant de désespoir, ils s'étreignirent. Les sanglots remuaient leurs carrures alourdies. Puis on entendit braire la servante qui rinçait les soucoupes; elle les abandonna pour se moucher au coin du fichu.

« Voilà comment il me faudra mourir tout à l'heure! » songeait Omer. Suzon arrangeait autour de ses cheveux un foulard rouge que lui prêtait la Bordelaise.

— Voyez, mon oncle, elle ressemble à Mithra lui-même avec son bonnet phrygien!... Tu es, ma chère, la sœur d'un dieu singulier, terrible et lumineux qu'aime mon esprit, — dit-il.

— Le soleil me tapait trop sur la tête, — expliqua l'enfant, joyeuse de palper les boucles échappées à la coiffure impromptue.

— Ça lui va bien au teint! — ajouta la Bordelaise.

Dieudonné, rafraîchi, enfilait l'habit aux épaulettes blanches quand la voix impérieuse de Blanqui domina les forfanteries des bavards : il annonça que les Suisses évacuaient aussi la colonnade du Louvre.

— Aux armes!... Aux armes!... — crièrent aussitôt les étudiants.

Ils empoignèrent leurs fusils. Un barbon au colback de guide arracha les baguettes de son baudrier et frappa son tambour. Une trompette de cavalerie très stridente barrissait. Les demi-soldes reboutonnaient leurs redingotes.

— A vos rangs! guide à droite! — plaisanta quelqu'un.

L'oncle Edme s'évertua. M. d'Orichamps lui-même sortit du cabaret, en fixant au canon sa baïonnette; il agrafa la jugu-

laire de son ourson autour de sa face maintenant ravagée, sénile, effrayante.

— Et le drapeau! — réclamait Suzon.

Cydalise l'apporta de la maison peinte en vert; elle le pressait contre le désordre de sa toilette. Urbain rattachait son ceinturon, les yeux brillants.

En une seconde, la rue s'anima de courage et d'enthousiasme. Des gens tout à l'heure affaissés, en nage, se redressèrent dans une exclamation de gloire. On serrait les pantalons sur les tailles. On retroussait mieux les manches au-dessus des coudes. Une joie nouvelle illumina les visages. Enjolras montra partout son grand front et sa chevelure onduleuse, et prononça de ces paroles fermes qui inspiraient la foi.

— En avant pour la République!

Aux balcons, les femmes pleuraient, les filles lançaient leurs mouchoirs, se promettaient par l'œillade à qui serait victorieux. On s'appelait. L'escogriffe avait perdu le gnome et défonçait les groupes pour le rejoindre.

— Hé! Chignard!... Ohé! Chignard!...

L'ivrogne époussetait la chenille cramoisie de son casque étincelant. Mais il dut s'arrêter, le front contre la muraille...

Omer se mit en selle; le poil de sa bête fleurait trop fort. Aux clameurs de la démence générale il mêla ses vœux; bientôt, pour ne point offusquer les énergumènes, ses phrases le grisèrent. A rappeler devant ces hommes en gilets de toile et en pantalons minables les idées de la Révolution, les triomphes de son père, de leurs pères, il s'estimait. Autour de son cheval, des tignasses hirsutes et des crânes chauves moutonnèrent. Des mains calleuses et noires jurèrent au soleil. Tout le torrent se mut, dans une odeur de transpiration, de vinasse et d'ordures.

On défila sous les femmes émues, blotties à toutes les croisées. On doubla le coin d'une rue fraîche et ombreuse battue par le flot des hommes et des armes droites. Le chevalier légendaire était là; ses favoris dépassaient les bajoues du casque sous la visière à trous. Quelques bassinets du moyen âge protégeaient des cerveaux d'imprimeurs et de mécaniciens. Pardessus l'écume des baïonnettes, des piques, des sabres et des

épaules à baudriers blancs, la façade rose du Louvre reparut, déserte en apparence, sous le fronton à l'antique.

Nulle explosion n'épouvanta l'émeute, malgré les craintes d'Omer qui flairait une ruse.

— L'enfant!... L'enfant!... Regardez l'enfant!...

Le long de la trémie un gamin grimpait avec un drapeau tricolore. Allait-il recevoir un coup de feu, périr, le chéri que tant d'yeux subitement aimèrent.

— Oh! le bon petit! le bon petit!... Qui est-ce? — interrogea Suzon.

Personne ne savait. Anonyme, le fils du peuple montait au péril inconnu, par ce tuyau de planches. Les grisettes comptaient ses coups de reins et ses étreintes successives autour du bois. Les demi-soldes supputaient le pouvoir de sa vigueur, car la jambe étique fut dépouillée du bas qui se rabattit sur le talon du soulier à clous, et le pantalon bigarré de pièces se rebroussa contre les aspérités de la charpente...

— Ah! le morveux, comme il grimpe!

— La sentinelle ne peut pas le voir, la colonne le cache!

— Tenez, il y vient, il y vient... Et il ne lâche pas le drapeau, ce galopin!

— Voilà un bon Français!

— Hardi!

— Il glisse!... il glisse!

— Ah! il glisse!...

Une longue plainte s'exhala de la foule en extase, qui, dans une même complicité favorable à l'aventure de son fils, avait ralenti sa marche dès la sortie des rues. Insensiblement, les yeux vers lui, elle refluait sous les murs de Saint-Germain-l'Auxerrois. Elle se rétractait dans le giron de l'édifice, tel un enfant qui, d'instinct, se recule en sa mère à l'imminence d'un spectacle affreux. L'âme entière de la multitude ne voulut point, par un mouvement de guerre, attirer sur le petit héros l'attention du factionnaire : prudent, le soldat s'était couché derrière la balustrade que la double colonne séparait de la trémie. Omer aussi réprima l'ardeur de son cheval, qui renâclait dans les rênes et piétinait le pavé. La bête lui fut odieuse par sa résistance importune, la puanteur de son poil écumeux, les mouches qu'allêchaient les écor-

chures, le sang que secoua l'oreille entamée par la balle... L'animal n'allait-il pas provoquer un remous de gens craintifs et rompre la convention générale de se tenir à peu près coi, malgré le cliquetis des armes, les murmures des amis, l'audace de quelques-uns épars devant les grilles royales qu'ils s'efforçaient de desceller?...

— Il glisse! il glisse! — répétait à voix douce et tremblante la foule maternelle.

Omer sentit se crisper un peu son cœur, comme la main de Suzon se crispait sur son genou.

— Non... Ah!... ah!

Le gamin remontait.

— Regarde le blondin... A-t-il du cœur!...

Un élan allongé de ses jambes lui fit gagner de la distance. Il s'agrippait aux cadres de fer qui, de mètre en mètre, accolaient les planches de la trémie. Bientôt sa tête, ses épaules en chemise approchèrent de la balustrade, entre deux socles de colonnes.

— Ah! ah!

Omer et le peuple pantelaient. La gorge de Suzanne s'enflait et s'abaissait dans la fente du corsage fragile.

— Ah!

L'enfant avait atteint la barre de pierre. S'aplatissant, il se poussait, avec des gestes sournois, comme s'il eût voulu surprendre la sentinelle par une farce pareille à celles qu'avait mille fois réussies jadis les ruses puériles du petit Omer. Étrangement, le passé de son existence s'évoquait dans la mémoire du jeune homme. Ce fut l'appartement de la Chaussée-d'Antin, et, pour le méfait qu'il avait commis secrètement, on grondait sa sœur Denise, ou la servante; ensuite, dans le château de Lorraine, il poursuivait le chat aux pattes soigneusement salies jusque sur le secrétaire de son bisaïeul, jusque sur les vingt lettres que le vieillard s'obligeait alors de récrire, payant ainsi la punition infligée à son élève indocile. Plus tard, dans les campagnes d'Artois, l'écolier avait introduit la main entre la selle et le garrot de la jument pour faire croire à l'oncle Edme qu'il galopait comme un bon cavalier... Omer se rappela confusément ses ruses de collégien leurrant les jésuites de Saint-Acheul, ses ruses de jeune conspi-

rateur qui fréquentait, en compagnie du capitaine Lyrisse, les goguettes des demi-soldes hostiles à Louis XVIII, ses ruses d'adolescent qui séduisait les filles naïves, ses ruses de probationnaire qui dérobait sa vie luxurieuse à la dévotion de sa mère et aux desseins politiques de Praxi-Blassans ; ses ruses oratoires d'avocat qui devenait célèbre au prétoire, ses ruses de fiancé qui avait conquis le dévouement du major Gresloup et la fortune d'Elvire ; ses ruses de carbonaro qui se conciliait l'estime de l'oncle Edme, l'amour de Suzon, la faveur des étudiants et des FF.·., prêts à l'applaudir ministre du général Dubourg, si, tout à l'heure ce vaillant galopin, accroupi au faîte de la trémie, plantait enfin le drapeau de la Révolution sur la terrasse du Louvre... Toutes les ruses d'Omer, toute la ruse des loges, des ventes, triompheraient alors, par l'astuce de cet apprenti chétif qui lentement se redressait, à l'abri du socle et des colonnes ensoleillées.

Omer ne connut pas moins l'anxiété de cet acte que si lui-même eût été juché là-haut, en posture d'être découvert par les gardes de l'intérieur, au premier geste franc. Tout le sang du jeune homme choquait son cœur ; son haleine poussive l'étouffait. Ses jambes rageuses, son poing nerveux se lièrent aux flancs et aux rênes du cheval, qu'il asservissait à son caprice, l'esprit ailleurs. Il épiait le soldat qui guettait, au-dessus du porche, l'émeute grouillante, sans s'occuper de la trémie.

Cependant l'oncle Edme et les demi-soldes, M. Roullon et les gardes nationaux se préparaient à quelque manœuvre. Leurs mouvements firent comprendre qu'ils allaient courir vers la porte centrale pour faire irruption par-dessus les grilles basses au moment où les trois couleurs se déploieraient là-haut entre les Suisses surpris... Mais n'était-ce pas forcer la sentinelle à surveiller mieux les péripéties de ce nouvel assaut, et, par conséquent, attirer son attention sur l'entablement du porche, et sur le gamin qui se perchait, immobile, à la troisième corniche de gauche ? Omer conçut le danger. Il ne pouvait, de l'aile, prévenir assez vite l'oncle Edme, au centre. Il se décida pour détourner lui-même l'attention du soldat.

Sans trop de peur, il piqua des deux vers le quai. La masse des insurgés suivit instinctivement le cheval. Le drapeau de

Suzon se développa, Cydalise, par hasard, pressa la gâchette de son pistolet. Et les quelques Suisses en faction, dans les salles du Louvre se précipitèrent, loin de la trémie, à l'angle de la colonnade, du côté de la Seine, en braquant leurs fusils contre les étudiants d'Enjolras, de Bahorel et de Grantaire, qui abordaient les palissades, les escaladaient et déchargeaient leurs armes.

Dix flammes se dardèrent de la colonnade. La hallebarde et l'escogriffe plongèrent sens dessus dessous dans les matériaux de construction. Mais les Suisses vainement mordaient la cartouche : tapi dans un creux des sculptures architecturales, l'enfant n'avait pas été découvert ; rouge, blanc, bleu, le flot des trois couleurs maintenant ondoyait au bout de ses bras, lui debout sur la balustrade, et salué par les cloches de l'église, par la clameur du peuple, par les salves des gardes nationaux, par le feu même du chevalier à l'armure de légende.

— Le peuple est dans le Louvre ! — crièrent ensemble les soldats.

Aussitôt ils disparurent dans les salles, pour avertir.

L'apprenti, deux autres qui l'avaient rejoint, introduisirent le drapeau de la Révolution dans le palais des anciens rois.

« J'ai vaincu ! » pensait Omer ivre de joie, poussant la bête vers le porche...

Les demi-soldes, Bridoit hachaient les barreaux des grilles basses. Sous le bicorne, la figure bouleversée d'un gardien parut, qu'on adjura d'ouvrir. Le trousseau de clefs dans les doigts, il hésitait. M. Buchez fit un signe maçonnique que tous répétèrent : on avait reconnu le compagnon d'une loge parisienne.

Les FF.·. en armes le convainquaient par mille prières ou lui rappelaient avec fureur les serments rituels. Il osa, fuyant vers la cour intérieure, jeter derrière lui le trousseau qui fut tomber en deçà de la grille. A plat ventre, Bridoit le put saisir. Un serrurier déposa la pique et le sabre qui l'embarrassaient et choisit tout de suite la clef. La grille tourna.

— On entre !... Par ici ! — indiquait Omer, fou d'allégresse.

A sa voix, la foule se ruait par flots d'hommes en colère, en joie, en terreur et en gloire ! Elle se ruait, toute hérissée de ses baïonnettes, de ses épées et de ses piques, toute

pâle de courage et d'angoisse, à l'ombre de ses hauts chapeaux noirs et de ses oursons formidables, de ses bonnets multicolores et de ses casques à crinières volantes. Les agiles écartaient les tardifs; M. d'Orichamps fut enlevé avec ses buffleteries, ses bottes et son bonnet à poil par une vague d'étudiants chevelus devant qui Bahorel et Grantaire, de leurs poignets velus, ouvraient le passage en divisant les groupes d'ouvriers, en rabattant les bras, en rattrapant les bretelles des intrépides, en soumettant les poltrons. La tignasse de Grantaire émergea ; lui-même fut l'écume et l'embrun de ce torrent. La vague d'étudiants battit la grande porte. On lâchait des coups de fusil dans la serrure : elle céda. L'élément fonça, franchit le porche, s'engouffra dans les ombres d'un escalier ou s'épancha dans la cour; là, minuscules et rapides, les ennemis écarlates se bousculèrent pour galoper au Carrousel, de toutes les forces de leurs jambes blanches. Contre les havresacs, contre les fourrures des bonnets gigantesques, le peuple en savates tira. La foudre jaillit. Elle précéda les derniers fuyards, cloua contre terre cinq ou six soldats. Au grand trot, le cheval d'Omer l'emporta pardessus, évita d'un écart celui qui, bouche béante sous la moustache blonde, regardait le canon du pistolet tendu, et protégeait son front de ses paumes croisées. A l'extrémité de l'espace caillouteux, enserré par le quadrilatère des bâtiments, l'éclair brilla dans la fumée d'une salve; et Bridoit fut jeté sur le dos, les quatre fers au ciel; il sacra... Les mains vernies de l'ébéniste ne l'empêchèrent pas de heurter le sol avec les dents et de s'y étendre, évanoui; il écrasa l'échine d'un adolescent qui, là, gisait. La chevelure brune d'un autre s'engonça dans le col de velours, il trébucha; le cylindre du chapeau roula plus loin que le fusil de chasse.

En l'air des vitres se fracassaient. Par les fenêtres du palais monumental brutalement ouvertes, s'envolaient les coups de feu et les haros des vainqueurs. De la porte du fond, sous l'horloge, deux compagnies, à droite, à gauche, se déployaient, mais aussitôt elles fléchirent. Retenant leurs oursons ou leurs shakos à tresses blanches, les Suisses se débandaient sous la fusillade des balcons. Leurs rangs se rompirent. Ils se replièrent par les portes donnant sur les ruelles. Trop de guêtres

bâillaient déjà sur les chaussures immobiles des morts...

Le vertige de cette fuite, le tumulte et la démence des hommes affolaient Omer. La frénésie le possédait. Il cria. Son cheval, éperonné, caracola, retomba sur un homme à plumet blanc, cuirassé de brandebourgs. L'adversaire, fort et furieux, lança la lueur de sa baïonnette dans la botte du cavalier qui, preste, vida l'étrier à point. Grâce aux doigts d'Omer plus qu'à sa raison, la flamme de son pistolet éclaboussa l'audacieux, incontinent prosterné dans la poussière. Stupéfait de sa puissance, le jeune homme aspira l'air parfumé de victoire. Ses gestes, son cœur, sa voix, son cheval s'évertuaient pour de nouveaux efforts, terribles, devant quoi se dispersaient les essaims écarlates. Il galopa par le travers de l'espace que fermaient les quatre monuments solennels, jusqu'à l'azur, leurs murs noircis, leurs salles remplies de bagarres, de luttes, de rumeurs, de pétillements et de fumées. Et la cour fut désertée par la déroute des Suisses qui s'entassèrent au guichet du Carrousel. Omer n'avait aucune crainte. Il s'amusait de poursuivre, de voir les briquets et les gibernes sauter aux reins des fuyards, les clous de leurs souliers luire, leurs nuques se baisser. Cavrois, l'habit flottant, courut, une seconde, près de lui. M. Roullon se hâtait, en ralliant les gardes nationaux qui bourraient la cartouche.

Au pas gymnastique, les demi-soldes arrivèrent, en colonne, le chapeau sur l'oreille. Debout sur les étriers, Urbain avait son bicorne à la pointe de son épée; il trottait en proférant des sons rauques. L'oncle Edme avait empoigné le cuir de la selle et faisait des enjambées, nu-tête, le sabre au poing. Enjolras, Grantaire filaient, les yeux fixes, les mèches au vent. Avec eux, le cheval d'Omer s'emballa jusque dans les échos de la voûte. L'oncle Edme, sans lâcher la selle d'Urbain, sabrait rudement les fusils en arrêt des Suisses... Les demi-soldes leur sautèrent au visage: quelques-uns s'enferrèrent sur les baïonnettes, les autres assommèrent de la crosse, lardèrent de l'épée, balafrèrent des mufles moustachus, des sourcils froncés, des bouches suppliantes, des fronts ras, des faces vieillies par la terreur.

Leur délire animait Omer: il trancha deux mains, dont l'une levait une lame hésitante, perfora l'ourson d'un bel

enfant pâle, enfonça la plaque à fleurs de lys sur une trogne hargneuse. Les sabots de sa bête foulèrent des corps mous dont les hurlements montèrent jusqu'aux chapiteaux des sombres colonnes, jusqu'aux voussures du plafond. Dans la lumière de la porte béante, un capitaine étendit ses bras afin d'enrayer la panique. Il tournoya, frappé d'une balle, et sombra dans la houle de ses soldats éperdus qui se battaient pour atteindre plus tôt l'étroite rue du Musée, où déjà retentissaient les détonations.

Parvenus dans ces galeries du palais, les révolutionnaires, du haut des fenêtres, décimaient la déroute royale. Omer reconnut là M. d'Orichamps. Il visait à la tête un grenadier qui tâchait de rassembler quelques camarades à l'abri d'une berline arrêtée : l'attelage s'était abattu sur des sacs de farine arrachés à la boulangerie prochaine. Le vétéran s'accrocha aux brancards de la voiture avant de s'asseoir, les tempes dans les mains, au bord du ruisseau. Cependant, à la faveur de cette barrière, trois fugitifs respirèrent, puis cinq, dix, vingt. Coude à coude, ils firent face aux demi-soldes, qui se montrèrent le danger. Brusquement la troupe s'était reformée : les deux premiers rangs s'agenouillèrent, aux ordres des sergents. Les soldats mettaient en joue. D'autres, rigides, chargeaient en mesure. Ils dressaient leur pouvoir au milieu de la rue sinistre, voilée de poussière. Le soleil vertical inondait les murs lépreux, les boutiques sordides, les couleurs violentes d'ignobles enseignes...

« La mort va faucher là, — prévit Omer; — elle m'épargnera. Au plus, mon cheval succombera... Si je donnais l'exemple?... Si je cessais de retenir ma bête qui se cabre et contracte ses muscles pour bondir?... »

Le désir grandit, l'hallucina, tordit ses nerfs dans sa poitrine qui vibrait comme une viole sous l'archet invisible d'un dieu.

« Ah! mon père, tu m'enivres de ton courage... Je veux ta gloire! »

En même temps, il vit le chapeau roux d'Enjolras planté de coin, le feutre de Grantaire et son fusil de chasse, puis l'élan de son cousin joufflu. Légère et rose, Suzon bondissait; et le rire étincelait à ses dents. Ses yeux s'écarquillèrent quand elle découvrit les Suisses. Hagarde, elle haussa le dra-

peau de toute la vigueur de ses bras potelés : le corsage se dégrafa dans l'effort. Quand elle cria : « Vive la République ! » les seins jaillirent, lumineux et sublimes dans l'ouragan des salves. Les pistolets de Cydalise claquaient. Le tromblon de madame Cardoche éructa. Les rubans de sa capote, le bonnet rouge de Suzon émergèrent des fumées et des éclairs, avec l'écharpe de la Bordelaise, qui miaulait, en gravissant les roues de la voiture, malgré les menaces d'un gendarme. Ligotté par les bretelles de cuir, l'ample dos du gnome, à la force des bras poilus, atteignait le toit de la berline. Choc horrible, les demi-soldes narquois et féroces abordaient les soldats sévères. Les baïonnettes royales trouèrent les redingotes usées, percèrent les torses où battaient les cœurs de Wagram, de Sommo-Sierra, de Lützen et de Leipzig. Les épées s'engainèrent dans les cous des montagnards fidèles. L'oncle Edme saignait un caporal renversé contre son genou. Le vieillard fardé de rose brûla de sa canardière la face d'un gendarme qui s'abîma le long du mur et se cacha la tête dans les manches. Omer l'entendit se plaindre :

— Ils me tuent... J'étais pourtant un bon Français... un bon Français !

Or, sur le siège de la berline conquise, Suzon debout, radieuse et demi-nue, fit ondoyer les trois couleurs aux bravos des étudiants. Elle criait des mots rauques ; ses seins dansaient au son de sa voix triomphale, avec toute la joie de la nation.

— J'étais pourtant un bon Français, un bon Français ! — pleura le gendarme, qui glissait au ruisseau, sans détacher du visage ses doigts ensanglantés.

Au détour de la rue, les derniers Suisses s'en allaient à reculons. Contre eux, les murs parisiens éraflés par les balles semblèrent eux-mêmes lancer volontairement leurs éclats de pierre. Des jalousies grincèrent en remontant. Partout, le rouge, le blanc, le bleu de l'époque illustre furent arborés. Cydalise, gambillait assise au sommet de la voiture. La main en l'air, elle chanta :

Ah ! rendez-nous les jours de notre enfance,
Déesse de la Liberté !

D'une croisée, on l'applaudit. Tout le peuple affluait. Il

emplissait la rue de ses odeurs fortes, de ses haines gaies, de ses guenilles et de ses armes chaudes qui crépitaient par riposte aux Suisses établis derrière les persiennes de l'*Hôtel de Nantes*. Toutes les fenêtres du Louvre fusillaient au loin les bataillons qu'on entendait se réunir sous les ordres de leurs chefs. Le cheval d'Omer s'arrêta devant une boulangerie fermée. Lui-même permit à ses membres de mollir. Du sang huileux gouttait de son sabre. Trop de gloire accélérait sa fièvre. Il n'en pouvait plus. Sa poitrine flambait. L'air brûlait sa gorge sèche.

Il vit un vieillard saluer d'un geste ému le drapeau de Suzon : car la maigre Cydalise l'étendait en scandant son refrain. Le jeune homme reconnut la visière verte qui protégeait les yeux séniles du comte Destutt de Tracy, l'idéologue. Soutenu par son disciple Combeferre, il parvenait sur les sacs de farine accumulés tout à l'heure pour la défense des soldats. Les jambes osseuses en bas rayés tremblotaient un peu sur les souliers à boucles ; mais l'énergie divine de l'esprit éternisait la vie fervente du savant. Noble et grandiose dans le corps chétif, sa pensée victorieuse dominait enfin les caprices des tyrans. L'ancien député aux États-Généraux contemplait la chance révolutionnaire refleurie dans les lieux mêmes où, le 10 août 1792, les citoyens avaient déjà terrassé les satellites étrangers de la dynastie barbare. Il s'avança vers les filles du peuple qui chantaient la naissance de la liberté ; il prit la petite main piquée de Cydalise, s'inclina et baisa pieusement les doigts laborieux. Alors les deux filles rendirent le baiser aux vieilles joues caves du philosophe, père des idées maîtresses à cette heure dans la rue obscurcie par la fumée des explosions et la poussière du combat...

PAUL ADAM

(A suivre.)

STATIONS D'ALTITUDE

I

HAUTEVILLE

De la petite gare de Tenay, sur la ligne de Paris à Genève, une voiture nous transporte au sanatorium de Hauteville-en-Bugey. Aussitôt qu'elle a dépassé les plates maisons grises du bourg jurassien, elle pénètre dans le décor de la montagne : entre deux versants boisés, les eaux blanches d'un torrent — l'Albarine — courent parmi les roches ; des échappées découvrent des cimes lointaines. Un soleil matinal décoche des rayons obliques par les créneaux des sommets ; des nuées glissent, s'élèvent, s'évaporent. L'air est saturé de l'odeur vive des arbres et des herbages trempés de rosée. Le torrent, tour à tour, jase et se querelle avec les pierres, tandis que le grincement monotone du harnais au brancard scande la lente allure de la montée.

A l'intérieur du break, dont on a relevé les rideaux de cuir, trois femmes et deux hommes : de ces visages et de ces vêtements neutres, qu'on croise, dans la rue, sans les voir. Sont-ce là des malades ? Mais Hauteville n'accueille que des phtisiques et nul signe morbide n'apparaît. Vont-ils visiter des parents, des amis ? En un mot, montent-ils au sanatorium pour leur compte, ou celui d'autrui ? Le voiturier, près duquel je suis assis, semble curieux de la même question. Il lie con-

versation, et je sens, à des ruses ingénues de langage, son désir habituel de confesser ses voyageurs. Pour ma part, je renonce à le satisfaire. Comment lui expliquer que les stations de montagne m'ont été signalées comme un monde presque inconnu, de vie intense, de décor poétique, et dont il serait bon de rapporter l'existence et les conditions favorables de cure, fût-ce par le stratagème d'une fiction romanesque? Et, au contraire, j'essaye de tirer de mon voiturier quelques notes personnelles et quelques impressions sur ce sanatorium bâti, deux ans plus tôt, près du hameau d'Hauteville, en pleine montagne.

Je m'adressais, sans m'en douter, à un notable du village; il y tient auberge, et il joint, au trafic des voyageurs, celui du courrier. Au sujet de la station de cure, il se montre plutôt circonspect. Cependant, derrière sa prudence, je devine une sorte d'antagonisme d'opinions. En lui, l'habitant d'Hauteville est franchement mécontent : le voisinage de cet asile de phtisiques l'inquiète; d'ailleurs, il ne croit guère à l'efficacité de la cure; d'après lui, les malades sont trop entassés, sur leurs chaises longues et dans leurs chambres; il les voit respirant une atmosphère de bacilles, où les moins atteints aggravent leur cas. Et cet air mortel lui paraît, dirait-on, planer en nuage menaçant au-dessus du village. Au surplus, les citadins qui villégiaturaient à Hauteville n'éprouvent-ils pas cette même crainte? Ils ont bel et bien déserté l'endroit, affirme mon voiturier. Aussi l'aubergiste, en lui, semble-t-il également peu satisfait. Mais, d'autre part, le transit des colis, des lettres et des voyageurs, augmente depuis la fondation du sanatorium et, comme on l'imagine, le courrier s'en félicite. Même, il est question de construire à Hauteville une seconde station, une station de luxe, à côté de la maison populaire existante. Voilà qui transformerait le pays et serait, pour un habile homme, l'occasion de fructueuses affaires. Devant une telle perspective, l'aubergiste espère, le courrier sourit, l'habitant oublie ses craintes, et le voiturier fouette allègrement ses chevaux. Mais l'attelage garde son allure lente et criarde, et pendant deux heures, où la route continue de s'enlacer au torrent, rien ne change dans le décor de la vallée, que les contours des montagnes et les jeux de la lumière.

*
* *

Soudain, à un tournant, Hauteville apparaît, en panorama. Au creux d'un cirque de verdure, que couronnent des forêts de sapins, le village est dominé par les toits d'ardoise d'un château et les constructions blanches et rouges du sanatorium. De loin, l'aspect de ce dernier édifice est singulier : on dirait un couvent juché sur une caserne. De près, on s'aperçoit que les locaux d'habitation sont, en effet, surmontés d'une importante chapelle, qui donne à l'ensemble cette étrange apparence.

Un kilomètre, environ, de montée assez forte, sépare le sanatorium du village. Il est midi. Les bâtiments semblent déserts. Dans la cour, un groupe, présidé par un blanc cuisinier, décharge une voiture de victuailles. Des légumes énormes, des légumes de concours, des quartiers de viande appétissants et vifs, disparaissent par les soupiraux d'un sous-sol et promettent aux hôtes de la station une chère plantureuse.

Le perron franchi, on entre dans le royaume de l'hygiène. Le long des couloirs, rien ne rompt la nudité des murailles claires que de petites sphères nickelées, scellées à hauteur de lèvres, et dont on devine aussitôt le pénible usage. Le bureau du médecin-assistant, — M. Jonnart, aujourd'hui décédé, et dont l'inlassable complaisance m'a guidé à travers Hauteville, — ce bureau même, avec son meuble de noyer pâle, ses vitrines de verreries, sa lumière crue, renforce encore cette impression de netteté froide.

La visite commence aussitôt. Elle débute par la galerie de cure, sorte de balcon de rez-de-chaussée, très large et couvert, face à la montagne, où les malades vivent toute la journée. Étendus sur des chaises-longues d'osier tressé et de rotin, dont le clavier court d'un bout à l'autre de la véranda, ils respirent l'air sec, vif et pur, jusqu'à leur coucher. La galerie est déserte, car les pensionnaires prennent leur repas. Des livres, des journaux, des ouvrages à la main traînent sur des tablettes, dans l'étroit intervalle des chaises.

Personne non plus dans les chambres très vastes et qui contiennent une demi-douzaine de lits blancs. Au pied, une

commode-toilette, au chevet une petite table. Les murs, couverts d'étoffe claire, se rejoignent par des angles arrondis. Ce même souci d'éviter toute poussière a fait paraffiner les interstices du parquet de chêne. Les fenêtres, voilées d'un rideau de toile à grands plis droits, sont pourvues d'impostes qu'on ne ferme jamais la nuit. Après un peu d'entraînement, la fenêtre à son tour reste ouverte. On a vu la température descendre dans les chambres à six degrés au-dessous de zéro, malgré le radiateur qui distribue dans les chambres la chaleur du calorifère à eau chaude. Ainsi, se reposer, respirer l'air de la montagne, tels sont les deux premiers termes de la cure.

Après avoir traversé les salles de lecture et de jeux, d'une simplicité scolaire, nous pénétrons dans le réfectoire que les pensionnaires viennent de quitter. C'est une pièce importante dans leur existence, car la suralimentation, le « régime généreux », constitue le troisième article du traitement. Seules, à un bout de table, deux femmes achèvent leur repas. A ma vive surprise, je reconnais deux de mes compagnes de voiture. Elles paraissent plus tristes que pendant la montée. Le médecin leur adresse quelques mots de réconfort. Il conclut :

— Mangez bien, respirez bien, reposez-vous bien et, dès la fin de la semaine, vous sentirez de l'amélioration.

A peine sommes-nous sortis, j'interroge :

— Quoi? ce sont des phtisiques?

— Mais oui. Et soyez certain qu'elles viennent de l'apprendre, ce qui vous explique leur abattement passager. Nous ne jugeons pas toujours utile de les avertir catégoriquement, dès la visite d'entrée. Mais leurs voisines s'en chargent, au premier repas pris en commun : « Sûrement, vous êtes tuberculeuses; nous le sommes toutes, ici. » Ce n'est point méchanceté de leur part, mais habitude prise au sanatorium de parler constamment et sans crainte de la maladie; besoin de s'affirmer que l'affection n'est pas grave, puisqu'on peut en être atteint sans s'en douter; et aussi, peut-être, instinct égalitaire, jaloux de bien établir qu'il n'y a point de pensionnaires privilégiés, exempts du mal.

Sur la mine, je n'aurais pas cru que ces femmes fussent malades. Et ma surprise se renouvelle sur la terrasse plantée en jardin devant les bâtiments, où les curistes s'attardent

avant de remonter à la galerie. Impossible, au moins pour le profane, de discerner des signes morbides sur ces visages, dans ces silhouettes. Les hommes jouent aux boules, au croquet, ou fument leur cigarette; les femmes chantent et se promènent en se tenant le bras. Sans cesse, la même question s'impose à l'esprit : « Quoi? ce sont des phtisiques? » C'est que le visiteur arrive avec l'appréhension apitoyée de rencontrer à chaque pas le classique poitrinaire, pâle, décharné, toute la vie dans les yeux, tout le sang aux pommettes. Mais, pour des raisons que mon cicerone m'expliquera bientôt, on ne rencontre guère ce poitrinaire-là au sanatorium.

Au bord de la terrasse toute vibrante de soleil, face au vide, la vue plonge sur le village, suit la fuite de la vallée, s'étend jusqu'au moutonnement des sommets lointains. Se retourne-t-on? Les murailles blanches et les toits rouges de la station se détachent sur les bois de sapins noirs qui habillent les cimes proches. Au rez-de-chaussée, la véranda est noyée de pénombre, comme un pont de navire à l'abri d'une tente. Et l'ensemble, d'ailleurs, évoque un haut bâtiment lancé sur la houle formidable de la montagne. En sous-sol, ce sont les soutes, la machinerie, les services généraux, le générateur de vapeur, les étuves; les fenêtres, toutes ouvertes sur la façade, s'alignent comme des hublots de cabines. Et la silhouette de l'importante chapelle a des allures aériennes de voiles.

Le corps de logis principal est flanqué de deux pavillons rigoureusement semblables. Cette disposition symétrique inscrit sur la façade la grande règle de vie du sanatorium : à Hauteville, les sexes sont séparés, et l'axe de l'édifice est partout la ligne frontière. Les salles de réunion, la galerie de cure, les chambres, sont nettement distinctes : les hommes habitent à droite, les femmes à gauche. Au contraire, à la chapelle, dans la salle à manger, dans le jardin, une simple allée centrale délimite les deux camps. Cette discipline d'isolement atteint les curistes, même hors des murs du sanatorium. L'un d'eux demande-t-il au médecin l'autorisation de monter jusqu'à la forêt proche? Il est rare qu'on la lui refuse, après s'être assuré que cette promenade ne lui sera pas nuisible. Mais les jours de sortie pour les hommes et pour les femmes sont alternés. Même dehors, ils ne se rencontrent

pas. Et, d'entendre expliquer cette règle sévère, là, sur cette terrasse ensoleillée, devant les malades, il me descend au cœur une pitié nouvelle, pour ces malheureux qui se voient sans cesse et ne se parlent jamais.

Si l'administration d'Hauteville a pu imposer à ses hôtes une discipline aussi sévère, c'est qu'elle possède sur eux une indiscutable autorité; elle la tient des conditions mêmes de leur recrutement. L'existence de ce sanatorium, destiné à la classe laborieuse lyonnaise, est due, en effet, à l'initiative généreuse de quelques philanthropes, parmi lesquels il convient de citer au premier rang M. Félix Mangini. Une souscription fut ouverte en 1897, dont les premiers donateurs se constituèrent en une association de bienfaisance : l'œuvre lyonnaise des tuberculeux indigents. Reconnue d'utilité publique, encouragée par une subvention de l'État, elle décida la création d'un sanatorium populaire d'altitude, établissement dont il n'existe, encore aujourd'hui, aucun autre spécimen en France. Les malades n'ont donc à payer qu'une somme très modeste par jour. Encore est-ce un des inconvénients organiques de l'œuvre, car l'administration, non couverte de ses frais par ce versement, traite les curistes en hospitalisés, tandis que ces derniers, forts du sacrifice qu'ils ont consenti, entendent parfois être considérés comme les pensionnaires d'un hôtel. Mais ce malentendu ne semble pas avoir entraîné jusqu'ici de graves conséquences.

On ne peut, toutefois, s'interdire de déplorer à part soi cette source de froissement, qui sera tarie le jour où des souscriptions nouvelles permettront de décréter la gratuité absolue. Mais si l'administration exerce dès aujourd'hui une autorité qui ne sera tout à fait légitime que ce jour-là, il faut reconnaître aussi les effets salutaires de cette fermeté, au point de vue de la cure. Non seulement elle a permis d'appliquer cette règle capitale de la séparation des sexes, mais encore une consigne sévère dans le détail incessant du traitement.

Déjà, quand un postulant se présente au bureau de l'Œuvre, à Lyon, il n'est accepté que s'il a chance de guérir ou de s'améliorer. Et c'est une sélection que l'on n'ose pas toujours opérer, dans les entreprises privées qui s'alimentent uniquement de l'argent des malades. Ici, le candidat passe

une sorte de conseil de revision, et il n'est déclaré bon pour Hauteville que s'il est apte à bénéficier de la cure. Ne sont donc pris que les tuberculeux au premier degré, à l'extrême début du mal. Ainsi s'explique ce surprenant air de santé répandu sur cette assemblée de phtisiques. Cette épreuve subie, le malade est dirigé sur le sanatorium. Dès son arrivée, on lui remet ses armes contre le fléau, le thermomètre, le graphique où inscrire ses températures, le crachoir de poche, et enfin un règlement intérieur. Il trouve, dans cette véritable théorie, des interdictions et des conseils, l'emploi du temps, les mesures à prendre en cas d'hémoptysie ou de fièvre anormale, la liste des aliments qui irriteraient ses bronches ou affaibliraient son organisme; il y apprend l'art de s'exercer, de se reposer, de respirer, de tousser le moins possible; c'est, en un mot, une sorte d'école du phtisique, qui lui enseigne les moyens de combattre le mal, à l'aide de cette puissante alliée : la montagne.

Car l'altitude tient le rôle capital dans le programme du traitement; le calme, le régime généreux, l'hygiène sévère, ne viennent qu'en second plan et paraissent surtout destinés à placer le malade dans des conditions favorables à la cure d'air.



Comme elle est, en effet, différente de la fade atmosphère des villes, cette haleine vive de la montagne ! Nous la buvons avec délice, en montant jusqu'aux bois de sapins qui dominent le sanatorium. Elle a la fraîcheur savoureuse de l'eau des torrents, le parfum de la résine et des herbages; elle verse dans la poitrine le bien-être et la force, et elle exerce sur tout l'organisme l'action immédiate et tonique d'une saine liqueur.

D'ailleurs, les spécialistes célèbrent à l'envi l'air d'Hauteville. Sans cesse, les louanges reviennent sous leur plume, dans les petits opuscules où ils ont retracé l'historique de la nouvelle station. L'un dit : « L'atténuation sensible des vents rigoureux par les sommets voisins, l'absence de brumes, constituent d'excellentes conditions climatériques. » Un autre

assure que « la pureté de l'air se trouve garantie par la situation en plateau, la perméabilité du terrain, la ceinture filtrante que forme la zone forestière ». Un troisième affirme « que cet air constitue un excellent modificateur des bronches en leur apportant les effluves balsamiques dont il s'est chargé en passant sur les sapins ». Et, à les en croire, quand la neige a couvert la montagne, les qualités de l'atmosphère s'améliorent encore : « Le matelas ouaté que la neige dépose sur le sol assure l'absence des poussières, en même temps que l'irréprochable pureté de l'air. » Tous sont d'accord pour préférer l'hiver aux autres saisons; car « les germes pathogènes ne sauraient prospérer, dans cette atmosphère sèche, lumineuse et froide, isolée du sol pendant de longs mois par un manteau de neige ».

Cependant, notre route s'est engagée dans un étroit corridor de roches, côte à côte avec le torrent batailleur et tumultueux. Le bruit des eaux couvre les voix. Et, subitement, la muraille de pierre disparaît; devant un calvaire aux degrés de granit, le chemin s'ouvre en carrefour, sur la silencieuse forêt de pins. Le soleil a disparu derrière les crêtes; mais il éclaire encore le ciel, et l'ombre bleue monte des vallées; au-dessous de nous, les toits du sanatorium perdent leur éclat de vermillon.

C'est à ce calvaire de pierre que s'arrête la promenade habituelle des curistes. Quelle joie nouvelle ce doit être chaque jour pour ces malheureux, accoutumés aux mornes horizons des cités ouvrières, et subitement enveloppés dans l'étreinte de cette nature bienfaisante! Avec ses parfums âpres et frais, la musique de ses eaux, la grandeur tragique de ses lignes, l'intime poésie de ses replis, ses aspects changeants comme les heures du jour, la montagne doit tenir en alerte, en surprise ravie, leurs sens affinés par le mal lui-même. Qui sait si de tels spectacles ne sont pas efficaces contre ce fléau mystérieux qui atteint l'être jusqu'à l'âme? Qui sait si l'homme n'est pas venu, d'instinct, demander à montagne, non seulement son air actif et pur, mais aussi sa beauté ?

II

EN SUISSE

La Suisse, experte en l'art d'accueillir les étrangers dans ses montagnes, devait abonder en stations d'altitude. En effet, les plus anciennes et les plus célèbres ont poussé sur le sol helvétique. Et, aujourd'hui encore, lorsque est décidée la création d'un nouveau sanatorium, les directeurs, les architectes, commencent par visiter, comme autant de modèles, les stations existantes, depuis le Valais jusqu'à l'Engadine.

J'ai suivi cet exemple à deux reprises, d'abord en novembre, au moment où la saison commence dans le décor magnifique d'un tardif automne; puis en janvier, afin de surprendre les curistes en pleine vie d'hiver, sous un mètre de neige. Et ce pèlerinage n'est pas inutile à qui veut posséder une exacte idée d'ensemble sur ces stations. L'impression que laisse Hauteville, par exemple, serait incomplète, insuffisante; car la plupart des sanatoriums suisses se distinguent, par quelques traits, de la station jurassienne.



Et d'abord, plus de lent et grinçant attelage, plus de voiturier bavard et curieux. Au saut du train, dans la vallée, un tramway de montagne transporte le voyageur jusqu'au seuil de la station climatérique. Tantôt, poussé par une machine haletante, il gravit des rampes aussi rapides qu'un escalier. Ou bien il louvoie en zigzags patients aux flancs de la montagne et glisse, d'une allure silencieuse et pressée, au long des fils d'un trolley où s'allument parfois de brusques étincelles. Souvent, le *car* traverse la couche des nuées basses appesanties sur les vallées. Et lorsqu'il jaillit de cette mer de nuages, la station, toute proche, apparaît au soleil. Autour d'un hôtel monumental, la vie s'est développée, a semé d'autres toits : des annexes au bâtiment principal, des chalets particuliers, le bazar, la chapelle protestante, la

poste et le télégraphe, l'aubette de la gare. Et des cimes d'herbages, de sapins ou de roches, ferment le cirque de verdure où est venu se nicher, entre quinze cents et deux mille mètres, ce commencement de ville.

Mais à s'approcher encore, on s'aperçoit que ces stations n'appartiennent pas toutes à la même famille. Elles présentent deux physionomies bien distinctes. Aucune, je l'ai dit, ne rappelle exactement Hauteville : la Suisse, pays béni, n'a guère de tuberculeux indigents. Mais nombre de ces stations, qui constituent le premier type, pourraient s'appeler des « Hauteville de luxe » : ce sont des sanatoriums où l'on vient uniquement se soigner, où n'habitent que les malades et leurs parents, mais où, dans un décor d'hôtel et non plus d'hôpital modèle, la vie est plus libre, plus colorée... et plus chère, que dans la station populaire.

Ici, plus de barrière, virtuelle ou réelle, entre les sexes. Cette fusion contribue sans doute à l'aimable entrain qui électrise toute la maison. Peut-être doutera-t-on, en ces matières, du témoignage d'un voyageur en quête de roman ? Mais les directeurs de ces entreprises, d'austères médecins suisses, signalent eux-mêmes, dans des opuscules tirés à la louange de leur station, « ces aimables amusements, ces chastes flirts qui se terminent parfois par des mariages ». Il faut donc bien attribuer, en partie, à la promiscuité, cette animation qui contraste si étrangement avec la mélancolie d'Hauteville.

La salle à manger, lumineuse, s'emplit de ramages à l'heure des repas. A peine quelques visages portent les empreintes du mal : ils sont perdus parmi les deux cents convives assis autour de longues tables. Et, au contraire, la même question s'impose ici que dans la voiture d'Hauteville ou dans le *car* électrique qui monte aux stations suisses : « Ces gens-là sont-ils malades ou bien portants ? » Et c'est tout à fait la table de grand hôtel, avec son bariolage de races, où la soutane d'un prêtre voisine avec la robe d'un Japonais, mais la table d'hôtel avec je ne sais quoi de plus bavard, de plus vibrant, de plus fébrile.

La galerie de cure garde également, et souvent jusqu'à dix heures, minuit, à la clarté des bulles électriques, sa vive

allure de salon mondain. Tous les curistes, d'ailleurs, ne restent pas étendus sur la chaise-longue, enroulés dans des couvertures ; des promeneurs, l'après-midi, jusqu'au jour de la tombée de la neige, se répandent aux proches environs, dans les alpages d'herbe drue, dans les bois de sapins, où sont épars des abris de repos. La terrasse retentit des monotones appels des joueurs de tennis. Vers cinq heures, des plateaux de thé circulent par toute la maison. Et souvent, de la musique, des sauteries, des charades, des comédies de paravent, emplissent la soirée.

Puis vient la neige. C'en est fait des promenades par les bois d'automne mordus de tons de flamme, des féeries de la mer des nuages qui venait battre, toute pétrie de vapeurs et de lumière, les falaises de sapins au pied de la station. Aussi loin que le regard s'étend, tout est blancheur. A peine des arbres isolés brodent une dentelle noire sur ce linceul. Les forêts elles-mêmes, saupoudrées de neige, disparaissent à demi. Mais c'est, pour les curistes, le vif de la saison. On a vu, en effet, à propos d'Hauteville, les vertus spéciales que les médecins reconnaissent à l'air quand il est isolé de la terre par le manteau de la neige. En même temps, la vie se transforme. Alors, sortent des hangars les traîneaux attelés, qui filent au bruit allègre des clochettes de cuivre. Alors, surtout, sortent les *luges*. Ce sont de minuscules traîneaux, de petits bancs à claires-voies, sur lesquels les *lugeurs*, assis comme sur une monture, se lancent sur les pentes glacées et se dirigent du talon projeté en avant ou de petits épieux tenus à la main. Les luges s'agglomèrent par files, par trains, et ces noires processions de culs-de-jatte dévalent les pentes blanches en jetant, dans l'air de cristal, des appels, des cris et des rires...

***

Malgré l'agrément de la vie, malgré l'impossibilité d'une discipline sévère, les curistes se soignent, ou du moins viennent uniquement se soigner, dans ces sanatoriums du premier genre. Mais il en existe en Suisse une seconde espèce,

au moins aussi nombreuse. Ce sont les stations où l'on accueille pêle-mêle les curistes et les simples amateurs de la vie en montagne. Les tenanciers de ces établissements font des prodiges pour ne point effarer les gens bien portants par l'appareil de la cure, et pour assurer aux malades le traitement qu'exige leur état. D'abord, ils ne veulent à aucun prix que leur maison soit un sanatorium : c'est une station climatérique; c'est un *Kurhaus*. Le médecin ne vit pas sous le même toit que les hôtes, mais dans un chalet voisin. Dans les couloirs, on a supprimé ces sphères de nickel, ou ces petits bénitiers de faïence, accrochés aux murs d'Hauteville ou des véritables sanatoriums. Enfin, la galerie de cure, qui s'étendait tout au long du rez-de-chaussée, est supprimée; mais, dans les jardins, dans les environs immédiats, s'élèvent de petits abris ouverts, des *sun-boxes* — des boîtes à soleil — reliées à l'hôtel par une sonnerie électrique, et où les curistes s'installent sur leur chaise-longue du matin au soir; c'est, en somme, la galerie de cure démontable, disséminée... Ces stations à double face offrent à peu près à leurs hôtes les mêmes distractions que les sanatoriums véritables; et, après tout, pour ceux qui ont la ferme volonté de se soigner et de guérir, elles présentent cet avantage de ne point agglomérer les malades, de ne pas rappeler sans cesse à leurs yeux leur mutuelle misère, de diluer, pour ainsi dire, la souffrance dans des éléments de santé.

Enfin, les stations de l'un et l'autre genre s'élèvent parfois côte à côte. En effet, la vogue, le temps, un air particulièrement sec et pur, ont démesurément développé, en une vingtaine d'années, certains centres de cure. De véritables *villes de montagne*, analogues aux villes d'eaux, sont nées sur les plateaux de Davos et de l'Engadine. Ce ne sont plus des embryons de cité, comme autour du sanatorium isolé, mais des cités complètes. Davos compte plus de trois mille âmes. Encouragées par le succès, les entreprises ont pullulé, et c'est ainsi qu'on retrouve, mur à mur, et tirés à un nombre considérable d'exemplaires, le *Kurhaus* mixte et le sanatorium véritable. Ces villes d'altitude ne sont bien qu'une agglomération, qu'un faisceau de stations. Et la vie se déroule selon les mêmes rites dans la haute vallée. où trois mille poitrines

demandent à l'Alpe la guérison, que dans le sanatorium solitaire, niché dans son creux de montagne.

III

LE CURISTE. — LA CURE

On admet généralement que le physique, chez les tuberculeux, retentit sur le moral. Il était donc intéressant d'étudier cette âme phtisique au sanatorium, où l'observation porte sur tous les êtres, où l'isolement du monde, face à la nature, devait accentuer le relief de ces traits de caractère. Un jeune médecin, doublé d'un psychologue, s'est avisé de jouer au malade et de s'étendre, une partie de la saison, sur une chaise-longue de la galerie de cure. Et là, il s'est efforcé de surprendre l'âme de ces infortunés qui, les regards errants sur les changeantes beautés de la montagne, avalent à longues haleines le cordial de vie.



De ces traits, l'optimisme est le plus marquant et le plus connu. Un optimisme qui ne cesse qu'avec la vie, qui refuse d'abord de croire à l'existence du mal, engendre ensuite une étrange insouciance, atténue ou dissimule les symptômes alarmants, et qui, plus tard encore, grandit avec le danger. Ainsi, sans doute, s'explique cette surprenante gaieté dont retentissent les échos du sanatorium. Ici, d'ailleurs, cette confiance s'affermit encore par comparaison : chaque curiste se croit moins atteint que ses voisins. Dès lors, rien ne peut plus ébranler son optimiste conviction. Constate-t-il une guérison? il y puise la certitude de la sienne. Et s'il découvre au contraire de fâcheux symptômes chez l'un de ses compagnons de cure, il songe avec sérénité : « Le pauvre diable est bien malade; à sa place je ne serais pas tranquille. » Et

ceux-là mêmes qui, dans leurs discours, feignent d'avoir abandonné toute espérance, les pessimistes, les résignés, les fanfarons, ceux-là gardent une confiance secrète qui, tapie au fond de leur être, guette avidement les paroles et les raisons d'espoir. Enfin, dernière raison d'optimisme au sanatorium : on s'y entretient de la maladie constamment, librement, à mots découverts ; le curiste parle de ses cavernes, de ses bacilles, sans plus d'effroi que s'il parlait d'objets usuels. Dès lors, le mal, vu d'aussi près, traité si familièrement, perd, dans ce milieu d'exception, ce caractère mystérieux et fatal qu'il garde par le monde.

Mais quand le tuberculeux entretient ainsi ses compagnons de sa santé, quand il vit si volontiers dans le souci de son état, il trahit en même temps le deuxième trait marquant de son caractère : l'égoïsme. On sait que le phtisique borne souvent le monde à soi-même et concentre toute son énergie dans son désir de vivre. Ce mot charmant d'une jeune poitrinaire fut souvent rapporté. On lui demandait : « A quoi pensez-vous? » Elle répondit : « Je me regrette. » Le sanatorium met encore ce penchant en évidence. C'est à cette âpre, à cette unique volonté de vivre, que le médecin s'adresse pour obtenir de ses hôtes une cure consciencieuse. C'est, au fond, par égoïsme, que le malade prend régulièrement sa température, en trace le graphique, se pèse, suit heure par heure l'emploi du temps, vit, en somme, penché sur lui-même, dans une sorte d'auto-observation.

Et cependant, un troisième trait semble venir contrarier ce culte recueilli de soi : une extrême excitabilité, qui provoque par sursauts, chez ces malades, de stupéfiants accès de vaillance, une soif de plaisirs, une fièvre de projets, un besoin passionné de tendresse. En même temps, un étrange affinement de tout l'être, devenu plus sensible et plus compréhensif, développe encore cette ardeur frémissante de vie. Ainsi s'expliquent, au sanatorium, ces fugues, ces plongeons dans la vallée vers les centres de plaisirs, ces intrigues dont les curistes se font eux-mêmes volontiers les échos. Beaucoup de médecins prétendent, il est vrai, que l'oisiveté, la chère généreuse, l'isolement dans le décor adorable de la montagne, provoqueraient ces petits romans chez des êtres quelconques,

dont la maladie n'aurait pas entamé le physique en apparence. Mais l'une de ces exagérations affectives est reconnue de tous ceux qui ont vécu au sanatorium : la jalousie. Même, à la station populaire, elle est si vive que le médecin ne peut pas s'arrêter un peu longuement devant une de ses malades, sans que cette préférence soit aussitôt commentée avec amertume.

Cette sensibilité excessive, endolorie, donne au phtisique, sur ce fond d'optimisme et d'égoïsme, une âme instable. Cette mobilité est encore un des caractères de sa physionomie morale. Il subit exagérément les influences extérieures : un geste insignifiant l'exaspère, une légère contrariété l'anéantit, et la couleur du ciel semble se refléter en lui. L'état de sa santé exerce également sur son humeur une action démesurée, et l'on pourrait presque dire que sa mélancolie augmente et fléchit avec sa température, en épouse toutes les oscillations. Ces influences composées expliquent ces passages brusques de l'excitation à l'indolence, de l'enjouement à la plus noire tristesse, ces exigences, ces caprices, qui rapprochent si souvent le tuberculeux de l'enfant trop choyé.

L'influence du sanatorium, au point de vue de cette mobilité, est bienfaisante : le frottement continuel des êtres use, émousse ces saillies aiguës de caractère, qui se développaient au contraire dans le milieu familial ; et l'entraînement de la cure, l'autorité du médecin, triomphent souvent de ces états d'indolence et d'apathie où tombe le malade.

Sur cette esquisse, que de modelés différents il faudrait peindre tour à tour, pour évoquer l'infinie variété des types de sanatorium ! Cependant, ces grands traits se retrouvent à peu près sur toutes les physionomies et donnent à ces infortunés comme une vague ressemblance de famille.



Quiconque raconte son pèlerinage au pays des stations d'altitude s'entend poser fréquemment la même question : « Guérit-on ? » Il est difficile de n'y pas répondre — bien que la parole soit plutôt au médecin — car c'est, en somme, la conclusion logique du récit.

Au cours de ses conversations avec les directeurs des sanatoriums, le profane lui-même acquiert cette certitude que la tuberculose est curable. Les savants en donnent cette preuve évidente que, à l'autopsie, 10 p. 100 des individus morts d'une maladie quelconque présentent des lésions tuberculeuses guéries ou en voie de guérison : « La phtisie, a dit le professeur Grancher, est la plus curable des affections chroniques. »

Autre fait indéniable et qui détermina d'ailleurs la création des stations d'altitude : les indigènes des hautes vallées où elles devaient plus tard s'établir ignoraient la phtisie.

Mais quels sont les moyens d'action de la montagne ? La question est assez controversée. Cependant les spécialistes semblent d'accord pour reconnaître que le séjour d'altitude active le rythme de la vie, lubrifie en quelque sorte l'organisme, enrichit le sang, augmente l'ampleur de la poitrine, le poids, le sommeil et l'appétit. La montagne exciterait donc les moyens défensifs de l'être humain ; elle seconderait la nature qui, d'elle-même, s'efforce de combattre, d'anéantir le bacille au sein du phtisique.

Bien qu'il faille n'accueillir qu'avec une extrême prudence les statistiques en général, et en particulier celles qui nous sont fournies par les sanatoriums, voici la moyenne d'ensemble que permettent d'établir les chiffres produits par les plus sérieux de ces établissements : sur cent individus ayant suivi la cure, trente sont guéris absolument, vingt-deux sont guéris relativement, vingt-huit sont encore malades, vingt sont décédés.

On trouve même des chiffres plus audacieux : les sanatoriums allemands accusent 70 p. 100 de guérisons absolues ! Il est vrai que l'Allemagne possède, à ce point de vue, une organisation modèle ; les Sociétés d'assurances contre l'invalidité ont organisé elles-mêmes des stations de cure, et soixante-quatre sanatoriums populaires, vingt-deux sanatoriums payants, ont poussé sur le sol germanique.

Ces chiffres, ces exemples, doivent donner à penser dans nos pays, où ce fléau provoque à lui seul le cinquième des décès, atteint un habitant sur cinquante, et sévit six fois plus parmi les classes laborieuses que dans les milieux fortunés. Les

stations d'altitude semblent bien être l'arme la plus puissante contre la tuberculose, tant que la bactériologie ne se relèvera pas de l'apparente faillite que lui ont value de hâtives expériences. Car beaucoup de bons esprits gardent le ferme espoir de la découverte d'un sérum efficace. Mais nous ne sommes pas encore à ces temps heureux qu'évoquait devant moi un homme de science et de lettres, où « le phtisique sera devenu aussi rare que le lépreux, où, par dilettantisme, on se piquera d'un peu de toxine tuberculeuse, pour acquérir les fines mains, le séduisant regard, le sourire délicat et la sensibilité exquise du poitrinaire ».

MICHEL CORDAY

CORNETTES

« Des ailes ! »

Une très vieille Sœur est morte
Comme en odeur de sainteté :
Le corbillard du pauvre emporte
La Fille de la Charité.

Il est laid, presque ridicule,
Ce char dont grincent les ressorts ;
Une couronne minuscule
Fleurit seule le drap des morts.

Mais je crois bien que jamais reine
Menée en terre à grand gala
N'eut une pompe souveraine
Comparable à ce convoi–là !



La haute croix d'argent devance
Un prêtre avec l'ornement noir,
Suivi d'un enfant qui balance
Le seau d'argent de l'aspersoir.

« Jusqu'à présent, c'est peu de chose ! »
Diront, trop vite, les railleurs :
— Patience ! l'apothéose
N'est point devant, elle est ailleurs.

C'est d'abord une double file
De vieux, de vieilles aux pas lourds :
Tous les miséreux de la ville,
Tous les meurt-de-faim des faubourgs ;

Tous ceux que la souffrance humaine
Dont ils incarnent le total
Étreint, relâche, et puis ramène,
Pour en finir, à l'hôpital !

Après ces gueux et leurs guenilles,
Par rang d'âge, en flûte de Pan,
Voici venir de pauvres filles
Avec des sautoirs de ruban.

Mais tout ce monde, par lui-même,
N'est que l'encadrement banal
Du vrai cortège, — un pur poème ! —
Qui suit le cercueil virginal :

Les Sœurs de la Sœur disparue !
Trois cents coiffes raides d'empois !
On ne vit oncques dans la rue
Tant de cornettes à la fois !

Trois cents, quatre cents, plus, peut-être,
Et qui compensent, n'est-ce pas,
L'argent plaqué, l'unique prêtre
Et son petit clerc de là-bas ?

Il en est venu par vingtaines
De tout le pays d'alentour ;
Quelques écoles, plus lointaines,
Seront laïques — pour un jour.

Toutes bien pareilles, bien nettes,
En leur impeccable fraîcheur,
Elles font au char, ces cornettes,
Un long sillage de blancheur ;

Et devant la splendide escorte
De dévouements et de vertus
Qui, pour accompagner la morte,
Passent de bure revêtus,

Il semble, même au plus sceptique,
Que sous ce char, de ce pavé,
Toute une semence mystique
De bonnes œuvres ait levé !

*
* *

Et l'on arrive au cimetière
Embaumé par le renouveau ;
Une absoute encore : — la bière
Descend dans le noir du caveau.

Et c'est la fin. — Mais, juste à l'heure
Où les prières ont cessé,
Sur la foule à genoux qui pleure
L'haleine d'avril a passé ;

Et, comme des feuilles de tremble
Qu'un souffle d'air vient agiter,
Les cornettes, toutes ensemble,
Se sont mises à palpiter !

*
* *

Blanches cornettes de Sœurs grises,
En liberté, loin du couvent,
Jouez, vibrez avec les brises,
Battez des ailes dans le vent !

Sans pour cela que s'en dérange
La stricte ordonnance, vos plis
Gagnent encore en grâce étrange
A s'animer d'un friselis.

La ligne, alors, flotte plus douce
Du retroussis étourdissant
Que sur son poing, d'un coup de pouce,
Fixa « le bon monsieur Vincent ».

Alors seulement, vous qui n'êtes
Contre nos yeux qu'un chaste auvent,
Vous prenez l'air, saintes cornettes,
De quelque chose de vivant !

Ici, vous semblez des colombes
Qui tout à l'heure, là, tout près,
Iront se poser sur les tombes
Ou sur la cime des cyprès !

Mais non ! Si, vraiment, dans l'espace
Vos ailes prenaient leur essor,
Plus haut qu'une oiselle qui passe,
Plus haut toujours, plus haut encor,

On les verrait, d'une envolée,
Vers sa patrie, avec douceur,
Emporter l'âme immaculée,
Blanche comme elles, d'une Sœur !

BORRELLI

LE

SECOND RANG DU COLLIER[1]

Le *Capitaine Fracasse* paraissait dans la *Revue Nationale*. Nous le lisions à mesure, et rien n'était plus agréable que d'en causer ensuite avec l'auteur. Cela lui plaisait beaucoup et, malgré tous ses travaux, il avait toujours du temps à perdre avec nous. Je lui déclarai une fois que le personnage que je préférais parmi les héroïnes de son roman, c'était cette belle Yolande de Foie, si hautaine et si méprisante. J'avais même l'impression que Sigognac n'aimait vraiment qu'Yolande et cédait au chagrin d'être dédaigné par elle, quand il se décidait à suivre les comédiens et à essayer d'aimer Isabelle.

— Je vais te confier quelque chose à mon tour, — dit mon père ; — c'est que, moi aussi, secrètement, je préfère Yolande. Au fond, c'est d'elle que je suis amoureux. Je ne me l'avouais pas; mais ton observation m'éclaire. Comme tous les amoureux, je me suis laissé deviner. Des mots plus profonds, une émotion plus poignante quand il s'agit d'elle, m'ont sans doute trahi. Je crois bien que Sigognac partage mon sentiment. Yolande est l'amour douloureux et impossible, le vrai ; et son souvenir reste dans le cœur du jeune baron

1. Voir la *Revue* des 1er novembre et 1er décembre 1902.

comme la pointe cassée d'une flèche. Ça ne l'empêchera pas de vivre et d'être heureux, relativement, auprès d'Isabelle.

— Je suis contente d'avoir pensé juste, — lui dis-je; — mais pourquoi ne pousses-tu pas davantage la figure d'Yolande?

— Il vaut mieux peut-être la laisser dans ce lointain. Vue de près, elle perdrait de son prestige.

Un jour, mon père, revenant de chez Charpentier, cria du haut de l'escalier, comme il le faisait quelquefois :

— Tout le monde sur le pont!

Alors ma mère sortit de sa chambre. Les tantes Lili et Zoé, qui se trouvaient là, descendirent des hauteurs de l'atelier. Ma sœur et moi, occupées en bas, nous grimpâmes lestement l'escalier.

Théophile Gautier, qui avait repris son costume d'intérieur, était dans son cabinet, assis par terre sur un tapis, avec un coussin sous chaque bras.

— Il s'agit de confabuler, — dit-il quand nous fûmes toutes réunies, — pour résoudre une question qui me rend perplexe... Je viens de voir le vieux Charpentier, et il a voulu, puisque nous approchons du dénouement, connaître d'avance la fin du *Capitaine Fracasse*. Je la lui ai racontée telle que je l'ai conçue. Sigognac, qui a tué en duel le duc de Vallombreuse, ne peut plus épouser Isabelle et revient, plus pauvre que jamais, dans son Château de la Misère. Il y rentre vaincu par la vie, n'ayant plus maintenant aucune velléité d'espérance. Je reprends alors la description du château dans des teintes encore plus sombres qu'au commencement. Le baron se laisse sombrer dans le malheur définitif sans faire aucun effort pour y échapper. Successivement, Bayard, Miraut et Belzébuth meurent de vieillesse; puis, l'intendant Pierre, chargé d'années, s'éteint à son tour. Le jeune homme, trop triste et trop découragé pour pourvoir lui-même à ses besoins, prend la résolution de se laisser mourir de faim; mais il est si seul, si ignoré, qu'il n'aurait pas même un serviteur pour l'ensevelir. C'est pourquoi il descend dans la chapelle en ruines où reposent ses aïeux, soulève la dalle verte et effritée d'un sépulcre, puis s'assoit au bord du caveau béant pour attendre que la Mort vienne le pousser du doigt dans le trou noir. De cette façon,

le dernier des Sigognac dormira au moins auprès de sa race... Vous voyez quel parti j'aurais tiré de ce thème. Cette fin eût été très poignante, très logique et très vraie, car c'est de cette façon que procède la vie. Mais Charpentier a une toute autre opinion : il pousse les hauts cris et prétend que l'avenir du livre est perdu, que la vente et le succès sont compromis, car le public sera déçu, trompé dans ses justes prévisions. Ce qu'il faut, c'est la récompense de la vertu, le bonheur des amants et l'apothéose finale dans le temple de l'hyménée... Que vous en semble?... C'est là-dessus que je désire avoir votre avis. Dois-je céder à Charpentier, ou maintenir ma première conception?

Ma mère n'hésita pas à déclarer que Charpentier avait raison, que le véritable but d'un livre était le succès, et que cette fin lugubre ne serait pas du tout amusante.

La tante Lili, comme d'ordinaire, pouffa d'un rire contenu, en grognant on ne sait trop quoi. Zoé dit simplement :

— Fais comme tu voudras.

Ma sœur et moi, par exemple, toutes griffes dehors, nous éclatâmes en invectives contre le bourgeois dont l'opinion, à notre avis, n'avait aucune importance, pas plus que le succès ni la vente. Le dénouement conçu par l'auteur était le seul bon, celui qu'il fallait garder.

La délibération fut orageuse; la question resta pendante.

Le soir, Toto venait dîner avec nous. On lui exposa le cas et on continua de discuter à table. Il était d'avis comme nous qu'il fallait opter pour le dénouement aussi superbement lamentable.

C'était bien l'opinion de Théophile Gautier. Mais la crainte de faire perdre de l'argent à son éditeur, et d'endurer à n'en plus finir ses jérémiades, le troublait beaucoup. Après quelques jours passés dans l'indécision, Charpentier étant revenu à la charge, ce fut l'auteur qui céda, en adoptant de conclure son roman d'une façon heureuse.

Avec un peu de mélancolie, mon père nous fit part de sa défaite, en nous assurant que, sous sa plume, cette fin-là serait aussi bonne que l'autre, dans un autre genre. Mais il sentait bien que nous ne l'approuvions pas d'avoir cédé ainsi au bourgeois et que nous étions tristes de le voir vaincu. Pour

nous consoler, il promit d'écrire, à notre intention, le dénouement primitif, — que l'on pourrait publier un jour comme variante. — Ce projet nous séduisit fort, et nous le lui rappelions souvent. Il ne se fit pas faute de nous « parler » le dénouement qu'il devait toujours écrire. Il y introduisait même des changements, des améliorations. Yolande reparaissait ; il y avait une suprême rencontre entre elle et Sigognac : lui, pareil à un spectre ; elle, toujours belle et hautaine, avec une ombre de tristesse pourtant. Tout près de la mort, Sigognac lui avouait qu'il n'avait jamais aimé qu'elle et que c'était devant ses méprisants regards qu'il avait fui, quitté le pays pour se jeter dans une vie d'aventures ; mais, comme les étoiles que l'on voit de partout, ces yeux farouches et splendides, toujours, avaient scintillé au-dessus de lui. Yolande lui laissait entrevoir qu'il y avait eu, peut-être, un peu d'amour dans sa colère et du regret dans son mépris...

Hélas ! à travers le labeur forcé, comment trouver du loisir pour écrire des pages inutiles ? Le projet ne se réalisa pas. La promesse jamais ne fut tenue.



Du Grand-Montrouge à Neuilly, c'était loin vraiment : il fallait des heures pour faire le voyage, par tout un jeu d'omnibus qui coïncidaient vaguement. Aussi les tantes Lili et Zoé, qui demeuraient au Grand-Montrouge, ne pouvaient-elles accomplir l'aller et le retour dans la même journée sans affronter, surtout en hiver, la nuit noire et dangereuse. L'une ou l'autre devait venir chaque mardi cependant, pour toucher la pension que leur frère leur servait. Celle qui venait couchait à Neuilly, pour repartir le lendemain, quelquefois le surlendemain. Mais l'autre s'ennuyait, seule à Montrouge. Après bien des tâtonnements, on s'arrêta à cette combinaison : à tour de rôle, Lili ou Zoé venait seule ; le surlendemain, sa sœur la rejoignait à Neuilly, et, le quatrième jour, elles retournaient ensemble à Montrouge. De cette façon, leur vie était un peu animée, plus gaie, moins solitaire, et ce séjour avait l'avantage de leur valoir une très sérieuse économie.

Le point délicat, c'était les relations entre les tantes et ma mère, qui n'avaient jamais été extrêmement cordiales : cette vie sous le même toit mettait à de périlleuses épreuves les caractères difficiles. Mon père avait dû parlementer longtemps et employer toute son éloquence pour obtenir, de part et d'autre, des promesses solennelles d'urbanité parfaite et de patience inébranlable. Chacun s'y efforçait de son mieux ; mais le meilleur moyen d'éviter les chocs, c'était de réduire les rapprochements au strict indispensable. Ma mère profitait de la présence des tantes pour faire ses courses à Paris et nous laissait avec elles. Leur molle surveillance ne nous gênait guère. Moi surtout qu'elles avaient presque élevée, j'étais très bien avec elles; j'aimais à les entendre parler du grand-père, de Montrouge, où j'avais tant gaminé, et de ces temps, déjà lointains, où j'avais si bien mérité les surnoms violents d'Ouragan et de Chabraque.



Théophile Gautier avait une prédilection marquée pour la société des femmes, et cela, quoi qu'on en puisse dire, sans arrière-pensée de galanterie. Cette « amitié voluptueuse », dont parle Edmond de Goncourt, il l'éprouvait pour quelques-unes, et surtout pour sa princesse : l'impériale amie si bonne, si simple, mais qui l'éblouissait un peu. Avec toutes il était, comme il disait, « chevalier français », ou « Régence ». Auprès d'elles il devenait sentimental, élégiaque, il se plaignait de la vie et échafaudait des rêves et des châteaux en Espagne. Ses préférées étaient le plus souvent d'honnêtes bourgeoises, de mœurs irréprochables, mais intelligentes, enthousiastes et aspirant à quelque chose de plus élevé que le niveau moyen de la vie.

Parmi celles à qui il resta toujours fidèle, les plus intimes étaient Alphonsine Lafitte, qu'il avait connue toute petite et qu'il tutoyait (son mari, Alexandre Lafitte, était compositeur de talent et organiste à Saint-Nicolas-des-Champs) ; madame Clermont-Ganneau, qui n'était pas, elle, une ancienne connaissance, mais l'avait séduit tout de suite, par son caractère et sa beauté si nobles, et aussi par son fanatisme maternel,

dont il aurait bien voulu voir, plus près de lui, une faible imitation.

Mais sa favorite était, je le crois bien, madame Regina Lhomme. Leurs relations dataient déjà d'assez loin. Il les avait rencontrés, elle et son mari, sur un bateau à vapeur, en traversant la Manche pour aller en Angleterre, et il s'était lié avec eux.

Ils firent, de compagnie encore, une autre excursion à Londres, et, vers 1850, Théophile Gautier fut le parrain d'un de leurs fils. Peu de temps après, ils allèrent ensemble en Italie. C'est de madame Regina Lhomme qu'il s'agit dans ce passage d'un chapitre sur Venise :

Au dessert, pendant que nous buvions une bouteille de vin de Samos, cuit et miellé comme un vin homérique, la vieille qui nous servait vint causer avec nous gaiement et familièrement, à la façon d'une hôtesse antique ; elle offrit un gros bouquet, arraché à la hâte dans son jardin et noué d'un brin de jonc, à la femme de l'ami qui partageait notre repas, charmante personne à la physionomie espagnole, dont le bras rond et blanc sortait du jabot de dentelles noires qui terminait sa manche.

La vieille se récria sur la beauté et la blancheur de ce bras, qu'elle baisa à plusieurs reprises avec cette grâce familière du bas peuple de Venise, dont la courtoisie respectueuse n'a rien de servile.

Madame Regina Lhomme était charmante, en effet. Brune, pâle, mignonne et de proportions exquises, elle avait, comme le dit mon père, l'air d'une Espagnole, s'habillait volontiers dans le style de son type, et s'accrochait souvent une dentelle à son peigne en manière de mantille. Je me souviens que toujours un grand éventail noir pailleté voletait devant son joli visage.

Théophile Gautier avait aussi beaucoup d'amitié pour Alphonse Lhomme, le mari, qu'il appelait toujours « l'être subtil et malicieux » ou « le plus malin des bourgeois ». Avec lui, c'étaient des dissertations métaphysiques à n'en plus finir.

La causerie était certainement ce que Théophile Gautier aimait le plus. Aucune distraction ne le divertissait autant. Mais c'était la causerie tout intime, à deux ou trois. Un seul ami à la fois, même, lui plaisait le mieux. Et c'était quand

nous étions seules avec lui qu'il causait le plus volontiers avec des gamines comme nous. Il cherchait à nous apprendre la manière de bien parler, et s'amusait de l'indépendance de mes opinions. Il me poussait à discuter : j'avais l'audace de lui tenir tête et d'être très souvent d'un avis contraire au sien. Mais mes arguments n'étaient pas d'ordinaire très convaincants. Ils se bornaient, en général, à des affirmations rageuses et à des trépignements d'impatience. Alors mon père s'arrêtait et me disait, avec beaucoup de calme :

— Tu discutes très mal ton affaire. La colère et les injures ne prouvent rien. Il y a beaucoup de choses à dire, que tu ne dis pas. Si tu veux, changeons d'opinion. Je vais défendre le contraire de ce que j'ai soutenu, et tu verras comment il fallait s'y prendre.

Mais cette déclaration m'exaspérait. Puisqu'il n'était pas sincère et ne me prenait pas au sérieux, je ne voulais plus discuter du tout.

Le soir, après dîner, il s'installait dans un fauteuil en tournant le dos à la lampe et lisait un journal ; presque toujours il s'endormait dessus. Il dormait là, comme dans son lit, d'un bon sommeil réparateur, que l'on se gardait bien de troubler.

Vers les onze heures, il s'éveillait très en train, prêt à soutenir, avec une verve admirable, les plus extraordinaires paradoxes : nous lui tenions tête, de notre mieux, jusqu'à minuit ou une heure. Puis des signes de lassitude se manifestaient, malgré nous ; timidement, on parlait de s'aller coucher. Alors, son indignation éclatait ; il nous traitait de marmottes, d'aïs, de loirs...

— Puisque personne ne veut m'écouter, — s'écriait-il, — je louerai un Auvergnat, que je paierai quarante sous l'heure. Il m'écoutera, lui, en donnant de temps en temps quelques signes d'approbation.

Nous lui faisions observer que les Auvergnats eux-mêmes dormaient, et qu'il obtiendrait surtout des ronflements comme marques d'approbation.

— Je le paierai plus cher la nuit, et j'aurai tant d'esprit qu'il sera aussi éveillé qu'une potée de souris.

S'il aimait la causerie et même les anecdotes gaies, terminées par un trait d'esprit (il s'amusait souvent à en conter

lui-même), Théophile Gautier détestait les potins, les indiscrétions et les bavardages calomnieux. Ainsi dit-il, un jour, à une jeune amie, mademoiselle X... (appelée familièrement Tata), comme elle se plaignait à lui d'avoir vu mal interpréter des propos innocents qu'elle avait tenus :

— Sachez, ô Tata ! qu'il ne faut jamais dire quoi que ce soit, à qui que ce soit...

Sous l'influence d'un sentiment analogue, il improvisa ce distique à l'honneur du silence :

La parole est d'argent, mais le silence est d'or ;
La parole est un don, le silence un trésor !

Avec la chère Regina Lhomme, sa conversation était élégiaque, poétique, entremêlée de compliments et de madrigaux, mais quelquefois aussi très sérieuse : car, malgré sa douceur et son charme, l'amie avait beaucoup de fermeté dans le caractère et de gravité dans l'esprit. Elle élevait ses enfants avec méthode et les tenait sous une discipline sévère. La musique surtout était cultivée très assidûment. Alphonse, le fils aîné, jouait du violon. — Nous n'avons pas connu Théophile dont mon père avait été parrain, et qui mourut tout enfant. Reine, aujourd'hui madame Paul Hillemacher, étudiait le piano, et Henriette, sa sœur, le violoncelle, sans parler de l'harmonie, du contrepoint et du solfège. Toute la famille était de petite taille, et les fillettes paraissaient encore moins que leur âge : le violoncelle, bien réduit pourtant, avait l'air d'un mastodonte à côté de la mignonne Henriette, qui était forcée de monter sur un tabouret pour l'atteindre de son archet.

Ma sœur et moi, beaucoup moins avancées et moins surveillées dans nos études musicales, nous nous vengions de nos studieuses camarades, toujours occupées quand nous voulions nous divertir avec elles, en les traitant de « petits phénomènes », ce qui, je ne sais trop pourquoi, les terrifiait singulièrement.

Nous nous essayions cependant quelquefois à de la musique d'ensemble avec Alphonse, quand sa mère l'amenait à Neuilly. Mais il faut avouer que, dans ces séances, où nous

étions livrés à nous-mêmes, c'était le fou rire le plus souvent qui battait la mesure.

Tandis que les portes fermées étouffaient un peu notre charivari, Regina et Théophile Gautier causaient ensemble, longuement, et avec un très vif plaisir. Mais il y avait dans la maison de Neuilly un continuel va-et-vient. Des importuns, des visiteurs rompaient le tête-à-tête des deux amis, et les empêchaient de dévider tranquillement le fil de leur conversation. Aussi mon père préférait-il encore aller voir madame Lhomme chez elle, où l'on était sûr d'être moins dérangé. Témoin cette lettre qu'il lui écrivit un jour :

Ma chère Regina,

J'irai demain lundi chez vous dîner si cela ne vous dérange pas dans vos projets. Je vous aurais bien invitée à la maison de Neuilly, mais on n'y peut dire un mot sans être interrompu et je voudrais bien causer un peu librement avec vous puisque vous êtes seule.

Je serais très heureux de vous trouver *a casa,* comme disent les Italiens. Vous avez été souffrante ; moi, je n'ai pas été bien brillant non plus, mais je vais mieux.

Bien à vous de cœur,

THÉOPHILE GAUTIER

Madame Lhomme fut certainement une des personnes à laquelle il a le plus écrit, lui qui détestait tant écrire des lettres ! Et il variait affectueusement, dans les en-tête, ce prénom de Regina qui lui plaisait : *Regina felicitatis*, *Regina* la bien nommée, Reine de bonheur, *Regina cœli*...

Avec Alphonsine Lafitte, qu'il avait connue toujours, sa causerie avait plus de gaieté et de laisser-aller.

Quand c'était avec madame Ganneau, il y avait dans le discours une nuance de respect et de retenue. Il lui faisait doucement la guerre, cependant, sur son manque absolu d'égoïsme qui lui faisait oublier presque qu'elle était femme, et des plus belles. Il la taquinait sur son absence de coquetterie, sur ses toilettes toujours sombres et d'une simplicité monacale. Il approuvait seulement la coiffure austère dont les belles lignes s'harmonisaient si bien avec le profil de médaille romaine. Madame Ganneau se défendait en souriant, et son sourire avait un charme extrême, grâce à des dents petites et délicieuses, que mon père admirait sans réserve.

La beauté des dents était, d'ailleurs, une des choses qui l'intéressaient le plus chez la femme. Il y attachait une importance capitale, proclamait que lorsque la nature vous a fait don de cette parure précieuse, il fallait en prendre soin et la sauvegarder comme un trésor. Aussi nous surveillait-il de très près, à ce point de vue, nous apportant les opiats et les élixirs les plus raffinés. Il se fâchait tout rouge si nous commettions devant lui la moindre imprudence où nous risquions de nous abîmer les dents.

Un jour, à table, madame Ganneau assise à côté de lui, cassa une noisette avec ses dents : d'un brusque mouvement, mon père, indigné, se retourna, et ne put se retenir d'envoyer un bon soufflet à la coupable.

Aujourd'hui encore madame Ganneau ne peut se souvenir sans attendrissement de cette affectueuse et mémorable gifle...



Ma mère persistait à vouloir nous faire apprendre le piano, à ma sœur et à moi ; mais nous ne montrions aucune ardeur à l'étude. Pour ma part, j'avais gardé de ma première instruction musicale, et des verges vinaigrées de la sœur Fulgence, un souvenir plein de rancune : j'étais bien persuadée que je n'aimais pas la musique. De vagues professeurs étaient parvenus cependant à nous en donner quelque idée. Dans les derniers temps, même, le mari d'Alphonsine, Alexandre Lafitte, s'était chargé de nous instruire. Mais, comme nous étions très peu empressées au travail, il ne s'intéressait guère à ses élèves. Il nous faisait étudier d'assez mauvaise musique : je m'acharnais particulièrement sur une *Valse espagnole* d'Ascher, boléro quelconque qui « faisait de l'effet ». Nous avions l'ordre, pendant les heures d'étude, de nous exercer au déchiffrage, et l'on m'avait confié pour cela un cahier de polkas, valses, quadrilles et autres pages de danses vulgaires.

Un jour, tournant les feuillets, je lus ce titre : *l'Invitation à la Valse*, par Karl-Maria de Weber. Cela ne m'apprenait rien de particulier, et je commençai à déchiffrer, nonchalamment, comme d'habitude... Mais, alors, une espèce de miracle se produisit ; il fut si brusque, si inattendu, que toutes

les vieilles métaphores sont les meilleures pour l'exprimer : « les écailles me tombèrent des yeux » ; « un voile se déchira devant mon esprit » ; « la lumière resplendit soudain dans les ténèbres »... Après quelques lignes, et jouées Dieu sait comment, il me sembla que je découvrais la musique : une émotion extraordinaire s'empara de moi, une passion nouvelle m'envahit. « Catalepsie ! — Épilepsie ! » aurait dit mon père. Mais, en moi, l'épilepsie avait bien souvent du bon. Par un phénomène qui m'est resté incompréhensible, je compris ce chef-d'œuvre absolument, à travers mes fausses notes, ma mesure fantaisiste, et j'allai jusqu'au bout du morceau, malgré la difficulté extrême d'exécution. Seul ce mot de valse était cause qu'on avait relié le morceau de Weber avec les ineptes danses qui formaient le recueil ; et c'est à ce hasard, peut-être, que je dois la révélation d'un art qui eut pour moi tant d'attraits et prit une si grande place dans ma vie.

Le jour de la leçon prochaine, j'ouvris le cahier devant M. Lafitte, et je lui dis d'un ton décidé et sans réplique, en lui indiquant l'*Invitation à la Valse* :

— Je veux apprendre cela.

— Pourquoi ce morceau plutôt qu'un autre ? — demanda le maître surpris. — Il est trop difficile pour vous.

— N'importe ! Je veux l'apprendre, — répondis-je, — ou bien je ne toucherai plus jamais au piano.

Il y avait, sans doute, quelque chose de particulier dans mon attitude, une lueur dans mes yeux, un frémissement insolite dans ma voix, car M. Lafitte me regarda profondément et me dit, après un instant de silence :

— Est-ce que vous aimeriez la musique ?...

— Jusqu'à présent, je crois que je ne l'aimais pas, — répondis-je. — Maintenant, c'est changé. Je veux jouer ce morceau...

M. Lafitte, très étonné et très intéressé, ne répondit rien ; il me regarda encore, puis s'assit au piano, et joua, d'un bout à l'autre, l'*Invitation à la Valse*. Je fus enthousiasmée de l'entendre exécutée ainsi en perfection ; mais cependant rien de nouveau ne me fut révélé : je l'avais comprise à première vue, et tout à fait.

— Si vraiment vous aimez la musique, — dit M. Lafitte, —

tout est à recommencer : nous pouvons jeter au feu nos anciens cahiers, et je vous guiderai désormais parmi les chefs-d'œuvre.

— Pourquoi ne me les avez-vous pas fait connaître plus tôt ?

— Je tiens la musique pour un art sublime et sacré, — dit M. Lafitte gravement. — Vous y montriez si peu de goût que je trouvais inutile de vous ouvrir le sanctuaire. Jusqu'à présent, je vous donnais des leçons pour faire plaisir à votre famille. Désormais, si votre nouvelle impression est sincère et durable, je serai heureux de vous initier à la musique. Ce serait vraiment singulier que cette aversion eût été justement chez vous une preuve de goût.

Il n'y eut pas de leçon ce jour-là. Mais, quand il revint, M. Lafitte nous apporta une gavotte de Sébastien Bach et *le Clavecin bien tempéré*.

A partir de ce jour, un grand changement se produisit à la maison : la musique prit une importance excessive, la musique allemande, la vraie, la seule, — à ce que ma sœur, facilement conquise, et moi, nous proclamions avec l'intransigeance de la jeunesse. — Cela amena un conflit avec ma mère, qui préférait, naturellement, le style italien, tandis que nous n'avions plus pour lui que haine et mépris.

Mon père, prudemment, restait neutre, en apparence, car, en réalité, il était de notre parti et le favorisait.

On a toujours affirmé que Théophile Gautier détestait la musique. On en a donné comme preuve irréfutable cette phrase célèbre : « La musique est le plus désagréable et le plus cher de tous les bruits. » La vérité est qu'il n'est pas l'auteur de cette boutade. Il n'a fait que la citer en ces termes, dans *Caprices et Zigzags* :

Un soir, j'étais à Drury-Lane. On jouait *la Favorite,* accommodée au goût britannique et traduite dans la langue de l'île, ce qui produisait un vacarme difficile à qualifier et justifiait parfaitement le mot d'un géomètre qui n'était pas mélomane assurément : « La musique est le plus désagréable et le plus cher de tous les bruits. » Aussi, j'écoutais peu, et j'avais le dos tourné au théâtre...

Théophile Gautier ne dit pas quel était ce géomètre (et il serait curieux de le rechercher), mais cette omission, en tout cas, ne prouve rien.

Ce qui est certain, c'est que les compositeurs aimaient le poète et le sollicitaient souvent de collaborer avec eux. Ernest Reyer est celui qui savait le mieux s'y prendre pour obtenir ce qu'il voulait. D'autres, très illustres, eurent moins de bonheur.

Meyerbeer, par exemple, alors à l'apogée de sa gloire. La partition de *Struensée* se trouvait parmi les volumes de musique assez frivole qui composaient la bibliothèque de ma mère. La présence de cette œuvre, que nous considérions comme la meilleure du maître, nous étonnait beaucoup. Cependant Meyerbeer avait offert à ma mère, avec de belles dédicaces, ses principaux opéras ; mais, dans *Struensée*, il n'y avait pas de chant, et cette œuvre, éditée en Allemagne, personne ne la connaissait alors à Paris. C'était à mon père que Meyerbeer l'avait donnée, car il fut longtemps question, entre eux, d'une collaboration. Il s'agissait de vers déclamés sur la musique et expliquant le drame dont l'auteur était Michel Beer, frère du maître. Meyerbeer s'engageait à fournir les éclaircissements nécessaires, et il écrivit à mon père cette curieuse lettre[1] :

Monsieur,

M. Brandus est venu deux fois pour avoir l'honneur de vous rencontrer. Il voulait vous amener un pianiste prêt à vous jouer les morceaux mélodramiques pour savoir sous quelles mesures de la musique il faut placer les paroles déclamées.

J'ai eu également l'honneur de passer deux fois chez vous pour vous prier de vouloir bien me donner (ainsi que nous en étions convenus), la partition de piano de *Struensée*, afin de vous indiquer le sens des paroles allemandes qui doivent être déclamées sous la musique ; votre concierge me dit que vous habitez la campagne, et que je ne puis pas éspérer de vous trouver à Paris. Comme je ne possède pas un autre exemplaire de la partition de piano de *Struensée*, j'ose donc vous prier d'avoir l'extrême bonté de m'envoyer le vôtre ; j'y ferai ce travail en vingt-quatre heures et je vous renverrai la partition, pour que vous puissiez continuer votre travail poétique.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués de votre très dévoué,

MEYERBEER.

Samedi. — Écrit dans la loge de votre concierge.

1. Citée par le vicomte Spoelberch de Lovenjoul dans son *Histoire des Œuvres de Théophile Gautier*.

Un traité avait été signé, quelque temps avant, avec l'éditeur Brandus. Cependant l'œuvre ne fut pas réalisée. Théophile Gautier écrivit seulement le prologue en vers, qui est publié dans son *Théâtre*, sous ce titre : *Prologue de Struensée*; je crois qu'il n'a jamais été récité dans les concerts, où la partition fut exécutée sans le drame de Michel Beer.

Vers la même époque, Théophile Gautier avait composé pour Meyerbeer un oratorio intitulé *Josué*. Mais le musicien égara le manuscrit et en fut très désolé. Il redemanda avec insistance à mon père une nouvelle copie ; . mais, comme celui-ci n'en avait pas, sauf quelques vers qui semblent faire partie de cette œuvre, le poème fut définitivement perdu.

La première fois que je vis Meyerbeer, ce fut dans son escalier, qu'il descendait, tandis que nous le montions avec ma mère, qui nous présenta à lui. Nous étions encore très jeunes, ma sœur et moi, mais grandes pour notre âge, et il s'écria avec surprise :

— Pas plus petites que ça?...

Meyerbeer aimait beaucoup le contralto vibrant et velouté de ma mère; il composa pour elle et lui dédia une romance dramatique, mêlée de récitation, sur des paroles de Méry, *la Fiancée du vieux Château*, — le château de Bade, — et c'est à Bade que ma mère chanta la mélodie encore inédite.

La dernière fois que je vis le maître, il m'apparut dans une situation assez bizarre : debout, sur un banc de bois, au milieu du Champ-de-Mars, où avait lieu l'ascension du ballon de Nadar : *le Géant*.

Meyerbeer, qui était de petite taille, ne voyait rien, sans doute, perdu dans la foule, et s'était hissé sur ce banc, apporté là par un industriel de circonstance. Serré dans un petit paletot marron, le nez chargé de lorgnons superposés, tenant des deux mains son parapluie, complètement absorbé, il regardait en l'air l'énorme ballon, et paraissait enchanté. Il avait vraiment, dans cette posture, une silhouette inoubliable, et nous le contemplâmes longtemps, d'en bas, sans rien dire. Mais sa position n'était pas sans danger : toujours sans nous

faire connaître, nous nous assîmes chacune à un bout du banc, afin de le caler et de l'empêcher de faire la bascule.

Rossini, lui aussi, voulut collaborer avec Théophile Gautier. Le fameux chanteur Paolo Barroilhet s'était chargé de la négociation. Il s'agissait d'une « chanson militaire » que Théophile Gautier devait refaire en y ajoutant un couplet. Les paroles, sur lesquelles le compositeur avait déjà écrit la musique, étaient stupides au delà de toute expression :

REFRAIN

A la Patrie
Brave Français
Donne sa vie,
Et sans regret.
Vive tendresse
Brûle en son cœur
Pour sa maîtresse
Et son Emp'reur !

1er COUPLET

Vite il s'apprête ;
Rien ne l'arrête.
Si la trompette
Vient à sonner,
Il prend les armes,
Court aux alarmes :
Son plein de charme
Va l'entraîner...

A la Patrie... etc.

Rossini désirait qu'avant le retour du refrain il y eût quelques vers de « tendresse militaire », afin qu'il pût y adapter une phrase sentimentale et douce, *mezza voce*.

Théophile Gautier ne savait pas trop ce que pouvait être la « tendresse militaire » ; le sujet, le rythme de ce morceau ne l'inspiraient guère : il eût voulu au moins ne pas signer, mais on tenait beaucoup à sa signature. Barroilhet écrivait : « Il s'agit d'accoupler heureusement le nom du grand Théo au grand nom de Rossini. » Théophile Gautier, qui n'osait pas refuser franchement, traînait l'affaire en longueur ; mais on revenait souvent à la charge, en l'accablant de reproches.

Un jour, au moment de sortir, mon père nous dit qu'il allait à Passy voir le maestro. Théodore de Banville était venu, ce jour-là, à Neuilly; il s'en allait aussi, et nous les reconduisions jusqu'à la porte.

Tout à coup, je dis à mon père :

— Tu sais, si tu vas voir Rossini, je ne te parlerai pas pendant un mois.

Banville, très surpris, demanda l'explication de cette bizarre menace.

— Les gluckistes et les piccinistes! — répondit le père en riant. — Ces demoiselles sont devenues, depuis quelque temps, des musiciennes intransigeantes et du parti le plus classique. Elles jouent les fugues de Bach (il disait cela avec un certain orgueil) et n'admettent plus que Beethoven, Weber, Mozart et autres illustres Allemands. Le grand chef du parti opposé leur est, naturellement, en horreur...

Et il ajouta, pour moi :

— Prends garde : Catalepsie! — Épilepsie!... Mais je veux bien condescendre à t'expliquer que, si je vais voir Rossini, c'est pour tâcher de me dépêtrer poliment de cette « chanson militaire », qui est pour moi comme serait pour un chien une casserole attachée à la queue.

— En ce cas, je te pardonne et je t'approuve! — lui dis-je avec gravité.

***

Une *International Exhibition* s'ouvrait à Londres. Dalloz pria Théophile Gautier d'en faire le compte rendu dans le *Moniteur universel*, journal officiel de l'Empire français.

Les conditions étaient bonnes; et mon père, toujours enchanté de voyager, accepta avec plaisir. A notre grande joie, il nous annonça que nous serions du voyage...

Nous n'avions jamais encore traversé la mer et nous étions très émues à l'idée d'aller en Angleterre. Nous aurions bien voulu voir une tempête. Cependant l'appréhension du mal de mer, qu'on nous dépeignait si affreux, nous tourmentait et nous faisait préférer une traversée moins pittoresque, mais tranquille. Toutes sortes de palliatifs nous furent recommandés par nos amis. Notre cher camarade Nono, que nous considé-

rions comme un oracle, incapable de se tromper, nous affirma très sérieusement qu'un petit carré de papier posé sur l'estomac était ce qu'il y avait de mieux. Il expliquait que le frottement du papier contre la peau occasionnait une diversion qui préservait du mal de mer.

Le directeur du *Moniteur*, Dalloz, partait aussi pour Londres, et il emmena mon père, qui devait assister avec lui à des inaugurations et à des cérémonies officielles. Il était convenu que nous le suivrions quelques jours après avec ma mère, et Henriette, une nouvelle femme de chambre, car depuis quelque temps Marianne, la bonne qui nous avait élevées, était promue à la dignité de cuisinière.

Nous devions entrer à Londres par la Tamise, après nous être embarquées à Boulogne. C'était au mois de mai : le temps était beau, et pourtant la mer moutonnait un peu ; en dépit du préservatif recommandé par Nono, je dus subir le mal de mer, auquel ma sœur échappa. A l'aube, j'étais affalée dans ma cabine, affreusement malade et me récitant tout bas, avec une rapidité fiévreuse et sans pouvoir m'en empêcher, des vers de la *Légende des Siècles*, lorsque Estelle, très vaillante, et qui avait, paraît-il, le pied marin, vint me chercher sous prétexte que l'apparition du soleil sur la mer était un spectacle admirable. Elle me traîna presque de force jusqu'au pont ; je ne pus atteindre que le haut de l'escalier, où je me laissai tomber au bord des marches de cuivre. La splendeur de l'aurore avec ses roses et ses émeraudes me laissa indifférente et ne me guérit pas. Un marin apitoyé m'aida à gagner un banc, puis il m'apporta un oreiller de crin et du thé.

Cependant, aussitôt que le bateau entra dans les eaux de la Tamise, le mal disparut, et je pus faire honneur au déjeuner, servi sur le pont, et composé d'œufs au jambon, comme les Anglais seuls savent les préparer, de *roastbeef* et d'excellent *pale ale*.

Mon père nous attendait à Londres, au débarcadère, et il nous conduisit à l'Hôtel de France, Leicester Square, où un appartement était retenu pour nous. Le soir même, des personnes vinrent nous rendre visite ; entre autres, Jules Gérard, le tueur de lions, et un M. S... qui s'offrait à nous

servir de cicerone et d'interprète dans la capitale de l'Angleterre, qu'il habitait et qu'il connaissait à merveille. En dépit de ses bonnes intentions, je pris tout de suite ce monsieur en grippe, à cause de la fatigue qu'il nous imposa, en nous tenant éveillés jusqu'à plus de onze heures, le soir même d'un voyage aussi pénible. Il causait abondamment, donnant à mon père toutes sortes de renseignements qui n'en finissaient pas et feignant, à ce que nous croyions, de ne pas voir nos signes évidents de lassitude et d'impatience.

Nous étions très bien installés dans cet hôtel, mais, par ce temps d'exposition, le prix était exorbitant. Ce fut ce M. S... qui nous conseilla, très sagement, de quitter l'hôtel pour un appartement meublé. Ce fut lui encore qui découvrit, à Penton Square, la maison qui convenait. Mais, après le confort de l'hôtel et l'animation amusante de la place, ce nouveau logis nous parut triste et mesquin. Ce square, au bout d'une petite rue, formait comme une grande cour carrée très solitaire. La maison était juste en face de la rue qui débouchait dans Piccadilly et nous permettait seulement d'apercevoir, un peu et de loin, le mouvement de la ville.

Nous avions, au premier, un salon, qui servait de salle à manger, entre deux chambres où s'établirent mon père et ma mère. Ma sœur et moi, avec la femme de chambre, nous fûmes logées au second étage, dans un appartement qui donnait sur des cours et des toits très noirs. La propriétaire de cette maison se chargea de notre nourriture, mais elle fut très chiche, et nous avions l'impression de mourir un peu de faim. Aussi, il fut vite résolu que nous ajouterions un repas au maigre ordinaire de la maison : un souper, que nous allions, en bande, acheter dans de petites rues commerçantes, très éclairées par des torches de gaz et dont l'aspect nouveau et pittoresque nous intéressait beaucoup.

Nous revenions les bras chargés de gargantuesques victuailles : homard et saumon marinés, jambon d'York, langues de mouton, bœuf fumé, *stilton, chester*, tarte à la rhubarbe, *plumcake, Dundee marmalade, stout, pale ale,* porto.

Henriette avait dressé le couvert et allumé des lampes. Nous nous installions et nous faisions longuement honneur au repas. Jules Gérard était quelquefois des nôtres, et M. S... presque

toujours. Mon père, très en train et très gai, évoquait le souvenir du radeau de la Méduse, se comparait à Ugolin réduit, si l'heure du souper avait tardé, à dévorer ses enfants. Pour moi, qui n'avais pas la tête forte, cette bière capiteuse me grisait immédiatement. Je divaguais un peu ; puis je m'endormais d'un sommeil si profond qu'on était obligé de m'emporter dans mon lit.

Londres nous amusait beaucoup. Nous parcourions la ville en badauds, marchant lentement, le nez en l'air, ce qui paraissait surprendre extrêmement les Anglais, toujours si pressés et qui ne se faisaient pas faute de nous bousculer : ils avaient une façon de se faire place à coups de coudes, — des coudes pointus et durs, — qui m'exaspérait. Comme je m'en plaignais une fois à un aquarelliste de grand talent, ami de mon père, nommé Wyld, il me dit que la coutume en Angleterre était de rendre les coups, pour avertir le passant qu'il vous avait heurté, ce qu'il feignait d'ignorer jusque-là. Ces représailles n'étaient pas très aisées, car les coupables marchaient si vite qu'ils étaient tout de suite hors de vue. Cependant, sans être bien sûre que M. Wyld ne s'était pas moqué de moi, je tenais à exercer ma vengeance, et souvent on me voyait me mettre à courir à la poursuite d'un monsieur à qui j'allongeais un grand coup de poing dans le dos. Je n'étais pas très rassurée, la première fois que j'accomplis cette prouesse. Mais l'Anglais, comme on me l'avait annoncé, se retourna et me dit poliment :

— *I beg your pardon.*

Et je fus convaincue que le procédé était bon.

Nous étions très intéressés par les industries de la rue. La mendicité est interdite à Londres ; mais la rue appartient à tout le monde (pas le trottoir). Aussi tous les mendiants sont-ils censés faire un métier : de petits garçons se précipitent sur vous, mais sans quitter la chaussée, et, de force, vous cirent vos souliers ; ou bien ils balayent avec frénésie votre chemin, vous empêchant de marcher. Les compagnies de faux nègres, vêtus de coutil rose et blanc et exécutant de bizarres musiques, qui déambulent par la ville, suivies d'un public sympathique, nous semblaient surtout très originales.

Une fois, à Penton Square, pendant le déjeuner, nous

entendîmes une aubade exécutée sous nos fenêtres d'une façon vraiment assez remarquable. Il y avait un violon, un alto et une voix de femme. Je fus chargée de jeter des *pence* par la fenêtre; mais, en apercevant les musiciens, je poussai un cri de surprise :

— La famille Lhomme!

Tout le monde se leva et vint près de moi. Il n'y avait pas à s'y tromper. Monsieur et madame Lhomme et leur fils Alphonse, notre camarade, venus à Londres, sans doute pour l'Exposition, s'étaient déguisés, dans l'idée de nous faire une farce. Nous étions très contents de les voir et bien amusés de leur invention.

— Le bel ensemble de votre musique vous a trahis! — leur criait mon père du haut de la fenêtre. — Assez, maintenant! Venez déjeuner avec nous.

Mais, imperturbables, ils persistaient à tenir leur rôle, à râcler les violons et à chanter.

Nous eûmes vite fait de dégringoler l'escalier pour aller les chercher. Mais alors nous nous arrêtâmes, stupéfaits : malgré cette triple et extraordinaire ressemblance, ces musiciens étaient bien des personnages anglais, et pas du tout la famille Lhomme!...

La société de Londres faisait grand accueil à mon père. Beaucoup d'artistes venaient le visiter. Nous vîmes une fois Thackeray, colossal et superbe. Nous avions lu *la Foire aux vanités*, ce qui le flatta beaucoup. Il fut très aimable pour ma sœur et pour moi; je me souviens qu'il admira notre coiffure, et nous demanda des détails afin de pouvoir apprendre à ses filles la façon d'arranger leurs cheveux de même.

Dans cette maison meublée de Penton Square, il y avait, au second étage, d'autres locataires que nous, entre autres un *horse-guard* tout habillé de rouge, si étonnamment maigre et long, que nous ne pouvions nous retenir de le regarder, peut-être avec trop d'insistance : il était plus timide qu'une jeune fille, et notre effronterie lui causait une peur folle, tellement que s'il lui arrivait d'ouvrir sa porte au moment où nous ouvrions la nôtre, il se rejetait en arrière, la refermait brusquement et n'osait plus sortir de longtemps.

Un matin, à notre grande terreur, tandis que nous nous

habillions, deux ramoneurs, noirs comme le diable, en chapeau haut de forme, entrèrent dans notre chambre par la fenêtre qui s'ouvrait sur des toits en terrasse!... Nos cris, nos réclamations indignées, dans une langue qu'ils ne comprenaient pas, les laissèrent parfaitement impassibles. Ils farfouillèrent dans la cheminée, sans se presser le moins du monde, puis s'en allèrent par le même chemin.

Le sans-gêne des Anglais est d'ailleurs ce qui me frappa le plus à Londres.

J'ai gardé peu de souvenirs de l'Exposition universelle, mais je n'ai jamais oublié une aventure qui m'arriva au cours d'une de mes visites dans ses galeries, à la section des beaux-arts : accoudée à la balustrade séparant du public la muraille où sont pendus les tableaux, j'étais en contemplation devant un Gainsborough... Tout à coup, un visiteur, qui trouvait sans doute que j'avais assez vu, m'enleva par les coudes et me posa plus loin; puis il s'accouda à ma place. Fidèle à mon principe, après le premier moment de surprise, je me mis à taper sur ce monsieur, à le tirer, avec des saccades, par les basques de sa redingote; mais il tourna vers moi une bonne face réjouie, se cramponna à la barre de fer et ne démarra pas.

Un jour, je fis dans la ville une rencontre qui me laissa une impression ineffaçable. Nous nous promenions, ma mère, ma sœur et moi, dans un passage (je ne saurais dire lequel) quand nous vîmes, en face de nous, deux personnages très étranges, suivis par une foule de curieux. C'étaient deux Japonais, dans leur costume national. Ils feignaient de ne pas voir tout ce cortège de badauds, qui les obsédaient cependant, car ils entrèrent, pour y échapper, dans une boutique élégante où l'on vendait toutes sortes d'objets de toilette en ivoire et en écaille. Nous ne pûmes y tenir : nous entrâmes aussi dans la boutique, tandis que la foule se massait derrière les vitres.

J'étais fascinée... Ce fut là ma première rencontre avec l'Extrême-Orient; et, par lui, dès cet instant, j'étais conquise.

L'un de ces Japonais paraissait grand dans les longs plis souples de sa robe de soie. Sa figure pâle, au nez fin et busqué, du type (je l'ai su depuis) le plus aristocratique, avait une expression particulière, mélange de dignité, de grâce mélancolique, de douceur et de dédain. Il était coiffé d'un

chapeau, en forme de bouclier, retenu par des bourrelets de soie blanche qui lui passaient sur les joues. Hors de la ceinture, en brocart tissée d'or, qui lui serrait la taille, se croisaient, haut sur sa poitrine, les poignées délicatement ciselées de deux sabres. A côté dépassait un éventail qu'il prenait fréquemment et ouvrait d'un seul geste.

Le teint de l'autre Japonais était couleur d'or foncé, et quelques marques de petite vérole lui donnaient l'aspect d'un bronze ancien un peu meurtri par le temps. Il portait aussi deux sabres, aux riches poignées, dans sa ceinture de velours.

Leurs sandales, qui tenaient à peine sur les chaussettes de toile blanche articulées au pouce, leur donnaient une démarche molle et nonchalante.

Ces deux inconnus nous examinaient avec beaucoup de curiosité. Ils savaient quelques mots de français et d'anglais et nous essayâmes de causer. Débarqués en Angleterre depuis quelques jours à peine, ils faisaient leurs premiers pas dans cette Europe qu'ils ne connaissaient pas du tout. On eût dit qu'autour d'eux, sans que rien s'en fût encore dispersé, flottait le parfum et comme l'atmosphère de leur fabuleux pays.

Quelle rencontre fatidique pour moi, quelle vision inoubliable! Tout un monde inouï m'apparaissait, et une sorte d'intuition (que j'avais toujours en face des choses qui allaient me passionner) me fit l'entrevoir dans son ensemble et me révéla ses beautés spéciales.

Quand, plus tard, j'ai essayé de faire revivre le Japon féodal, dans un roman intitulé : *la Sœur du Soleil*, c'est toujours l'image saisissante de cet inconnu, aux allures si nobles, qui me servait de modèle pour peindre un de mes personnages, le prince de Nagato.

Qui sait si ces deux samouraïs n'étaient pas ces deux jeunes officiers, d'un prince de Nagato, justement, qui, à cette époque où le Japon était encore très fermé aux étrangers, firent, sur l'ordre de leur seigneur, un voyage d'études à travers la civilisation de l'Occident inconnu?... Qui sait si ce n'étaient pas là, Ito Shunshé et Inonyé Bunda, qui jouèrent, depuis, et jouent encore un rôle si éminent dans la politique de leur pays?...

Au moment même où nous essayions, dans ce magasin,

d'échanger quelques mots avec eux, tandis qu'ils maniaient de leurs doigts minces des babioles d'ivoire et d'écaille, un soulèvement terrible — dont la nouvelle n'était pas encore parvenue en Europe — ensanglantait le Japon. J'ai donné, dans mes *Princesses d'Amour*, une esquisse de cette guerre civile, de cette étrange révolution, unique dans la chronique du monde, qui fit éclore, de la façon la plus imprévue, le Japon nouveau.

C'est en étudiant l'histoire de cette guerre que j'ai cru retrouver la trace de ces deux jeunes hommes, dont je me souvenais si bien : quand, après deux années de voyage, ils revinrent au Japon, enthousiasmés par ce qu'ils avaient vu, ils se heurtèrent à la bataille qui durait toujours au cri de : « Mort aux étrangers ! »

***

De tous les points du monde, des êtres venaient à Théophile Gautier, pour lui demander aide et protection. Il ne se défendait pas du tout, écoutait toutes les doléances ; et l'on peut dire que l'on entrait chez nous comme dans un moulin. Ses conseils, son influence, l'appui de sa plume, c'était tout ce qu'il avait à donner ; mais il donnait royalement.

Parmi tous ces solliciteurs inconnus, qui venaient sans être présentés et sans recommandation, j'ai gardé le souvenir d'une certaine madame Key Blunt qui fut particulièrement tenace et nous tourmenta longtemps. Elle arrivait d'Amérique et avait été la femme, à ce qu'elle disait, d'un président des États-Unis, mort récemment. Il l'avait laissée avec des enfants et sans ressources : mais elle avait l'amour et, à ce qu'elle croyait, le don du théâtre, qui l'aiderait, pensait-elle, à relever sa fortune. C'était une femme assez jolie, de taille moyenne, et toujours endeuillée de voiles de crêpe : « Mon mari est toujours mort », répondait-elle à ceux qui lui faisaient observer que le temps du deuil était passé.

Mon père s'était laissé toucher par cette infortune exotique. Cependant il combattit autant qu'il le put le singulier projet de la belle veuve : elle voulait jouer, à Paris, et en anglais, un grand drame de Shakespeare. Pour consacrer son talent,

et lui donner de l'éclat en Amérique, il fallait qu'elle eût été entendue à Paris. Jouer, en anglais, devant des Parisiens, quelle folie!... Mais elle ne voulait pas en démordre.

Mon père finit par renoncer à la convaincre ; et, devant son insistance, jugeant aussi que c'était le seul moyen de se débarrasser d'elle, il songea à faire aboutir le projet, en le réduisant le plus possible.

Taillade, que Théophile Gautier soutenait beaucoup et admirait infiniment, consentit, sur sa demande, à entrer dans la combinaison. Il s'agissait de jouer, en anglais, un acte de *Macbeth*, celui du meurtre de Duncan. Taillade ne savait pas l'anglais, ou à peine ; mais cela ne démontait nullement madame Key Blunt, qui se chargeait de seriner à l'artiste français la bonne prononciation.

Le Vaudeville prêta complaisamment sa salle, et, après d'innombrables et laborieuses répétitions, la représentation eut lieu. Mais il se trouva — ce que l'on soupçonnait déjà — que madame Key Blunt avait fort peu de talent et que Taillade en avait beaucoup, même en anglais. Il sut se faire comprendre du public parisien, fortement ahuri par ces mots inconnus, et il emporta tout le succès.

Mon père, dans son compte rendu, essaya d'en laisser une part à l'artiste américaine ; mais on le devine plus sincère quand il parle de Taillade :

Par un prodige de volonté, par une idolâtrie passionnée pour Shakespeare, il est arrivé à dire le texte, même avec un très bon accent, et à produire, dans cet idiome presque étranger pour lui, tous les effets qu'il obtenait à l'Odéon dans l'excellente traduction de Jules Lacroix. Chose étrange : loin d'être gêné en grandeur, en puissance, en énergie, son jeu avait quelque chose de direct, de natif, d'original. On ne sentait plus rien entre lui et le poète. Les idées jaillissaient avec leurs mots, leurs sons, leurs couleurs; et d'une représentation qui pour la plupart des spectateurs n'était guère qu'une pantomime, le sens profond, caché, mystérieux de l'œuvre colossale se dégageait avec plus de clarté que dans tous les commentaires.

Taillade, en effet, était superbe. Il avait, entre autres, quand il sortait à reculons de la chambre du crime, un sursaut de peur en heurtant par hasard un fauteuil, qui donnait le frisson à toute la salle.

Mais je crois bien que madame Key Blunt n'a jamais pardonné à mon père le succès de son partenaire Taillade.

***

Le 31 août était l'anniversaire de la naissance de Théophile Gautier; et, pour fêter ce jour, nous organisions chaque année, en grand mystère, quelque réjouissance : récitation de compliments, naïves pantomimes, feux d'artifice et flammes de Bengale, qui donnaient au jardin une féerique et fugitive splendeur. Une fois, cependant, vers les approches de sa fête, le père nous déclara qu'à ce propos il avait une idée extrêmement ingénieuse, dont il voulait nous faire part. Les prétendues surprises, qui ne le surprenaient guère, les répétitions, faites en cachette, qu'il avait l'air de ne pas soupçonner et pendant lesquelles on le laissait tout seul, n'étaient pas très gaies pour lui. Il savait bien que les préliminaires d'une fête en sont le plus souvent la partie la plus divertissante. Il n'était pas juste que lui, le fêté justement, en fût exclu. Il proposait donc d'organiser avec nous les réjouissances et même d'y prendre une part active.

— Je me fêterai moi-même, — dit-il. — Que penseriez-vous d'une pièce dont je suis l'auteur et dans laquelle je jouerais?...

Comme on le pense bien, cette motion fut accueillie avec enthousiasme.

Il fut donc décidé que nous représenterions *Pierrot posthume*, puis — les débutants ne doutant de rien, — dans la la même soirée, *le Tricorne enchanté*.

Il n'y avait pas de temps à perdre. *Pierrot posthume* fut tout de suite mis à l'étude, et l'on distribua les rôles ainsi :

Le Docteur. . . .	THÉOPHILE GAUTIER.
Pierrot	THÉOPHILE GAUTIER FILS.
Arlequin.	ESTELLE.
Colombine	JUDITH.

Bientôt les répétitions commencèrent.

Mon père y apportait un entrain extrême et beaucoup d'application. Seulement, tout d'abord, son jeu fantaisiste et

primesautier se pliait mal à la discipline, et il mettait parfois ses partenaires dans un grand embarras : quand un hémistiche ou un vers lui manquait, il en improvisait un autre, et notre réplique, naturellement, ne rimait plus. Cela nous fâchait beaucoup; mais il nous répondait que nous n'avions qu'à faire comme lui, en improvisant des rimes nouvelles : proposition qui soulevait un tollé général.

On s'occupa, presque en même temps, de la mise en scène de l'autre pièce, qui comportait un plus grand nombre d'acteurs.

Mon père prit le rôle de Géronte ; mon frère, celui de Frontin ; ma mère, celui de Valère. On chargea Rodolfo de jouer l'ivrogne Champagne. Le rôle d'Inès fut distribué à ma sœur, et celui de Marinette à moi.

Mademoiselle Favart, qui habitait à Neuilly, voulut bien venir nous donner quelques conseils ; elle assista à plusieurs répétitions et dirigea la mise en scène.

Puvis de Chavannes avait demandé la faveur de peindre les décors. Pour qu'il pût les exécuter sur place, et dans la mesure voulue, on convoqua Belloir, qui édifia tout de suite le théâtre. Cela fut aussi plus commode pour nous. Puvis travaillait sur place, et nous répétions en scène.

Cette construction légère, couverte de coutil blanc et rouge, s'étendait sur la terrasse et en tenait toute la largeur entre la maison et le parapet. L'escalier du jardin était masqué, et il fallait, pour l'atteindre, traverser « la salle ». La scène communiquait, par la porte vitrée, avec la salle à manger, qui nous servit de loge.

On n'était plus occupé à la maison que de la représentation. Les bonnes, submergées dans les plis blancs, cousaient des mètres de calicot pour les décors, tandis que des menuisiers clouaient des châssis. Avec ma mère, nous courions Paris, en quête d'étoffes pour les costumes. Nous prenions leurs modèles dans un ouvrage de Maurice Sand sur la comédie italienne, publié récemment et intitulé : *Masques et Bouffons*.

Rodolfo était régisseur ; il avait l'œil à tout. Un lit était dressé pour lui dans l'atelier, afin qu'il ne quittât plus Neuilly que pour le service du théâtre : courses et commissions urgentes.

Mon père ne s'était pas trompé. Ces répétitions et ces préparatifs emplissaient la maison d'une animation et d'une gaieté extrêmes. Notre frère Toto arrivait chaque matin avec Puvis de Chavannes. Ce grand artiste, si modeste, était dévoré d'inquiétude : il ne se croyait pas à la hauteur de sa tâche. Il nous fallait le rassurer, l'encourager. On le raillait même affectueusement, lui, le peintre déjà glorieux qui avait exposé *la Paix* et *la Guerre*, *le Travail* et *le Repos*, d'attaquer avec tant d'effroi le barbouillage de ses décors. Le bon Puvis riait et se mettait à l'ouvrage.

Il peignit, d'abord, une rue du vieux Paris, s'élargissant en carrefour, pour laquelle Pierrot, dans son monologue, donne quelques indications pittoresques qui étaient suivies scrupuleusement :

Le cabaret encor rit et jase à son angle...

On voyait, au-dessus d'un rideau rouge qui flottait au vent, l'enseigne découpée représentant un pot d'étain.

De l'autre côté, le rôtisseur : *A Saint-Laurent*, montrait de belles flammes pétillantes, qui cuisaient des volailles, derrière un étalage de pâtés et de quartiers de viande. L'image du saint donnait l'occasion à Puvis de peindre un homme admirable, cuisant sur le gril.

Le décor de la seconde pièce n'était pas très différent du premier, puisqu'il devait représenter une place publique, devant la maison de Géronte.

On aurait pu, à la rigueur, jouer les pièces dans le même décor. Mais Puvis tenait à en faire deux, et il se tourmentait encore en cherchant la façon de les varier. Il imagina, pour *le Tricorne*, de choisir quelque ville du Midi, claire et colorée, qui contrasterait heureusement avec le bistre de la vieille rue moyenageuse de *Pierrot posthume*. Au milieu de la scène, il plaça une fontaine de marbre, avec un jet d'eau, et, tout auprès, éclaboussé de gouttelettes, un laurier-rose en fleur. La première coulisse, à droite du spectateur, une boutique de marchande de fruits, fut le motif d'une remarquable nature morte, à laquelle Puvis s'appliqua tout spécialement. Sous l'auvent bariolé, des tranches de pastèques montraient

leur pulpe rose semée de pépins noirs, à côté de pyramides d'oranges, de paniers de pêches et de grappes de raisins bleus ou dorés. C'était parfait... La maison de Géronte, avec un balcon praticable, s'élevait à gauche.

Les costumes nous donnaient beaucoup à faire. Celui de mon père, dans *Pierrot posthume*, reproduisait exactement l'image repésentant « le Docteur » dans *Masques et Bouffons*. C'était une houppelande de soie noire sur un maillot et un gilet rouges ; pour coiffure, un bonnet noir à pattes. Toto, long et svelte, s'accommodait on ne peut mieux du classique accoutrement de Pierrot ; mais l'habit de Frontin, à rayures groseille et blanches, de la seconde pièce, l'avantageait encore plus. Rodolfo avait découvert, au Temple, une livrée admirable, trop grande pour lui, qui venait de la valetaille d'un archevêque. Estelle, qui devait enfouir sa jolie figure sous le masque d'Arlequin, prenait sa revanche dans *le Tricorne* : la toilette d'Inès lui allait à ravir, avec la berthe de dentelle, l'éventail pailleté et surtout la jupe traînante, qui la faisait tout à fait une grande demoiselle. Pour moi, il me semble bien que le corselet de velours vert et la double jupe, en soie rayée, de Colombine m'allait mieux que le tablier de Marinette. Le costume de Valère était le plus brillant : on avait taillé, dans de la toile d'or moirée, le haut-de-chausse, et la veste qui s'ouvrait sur un jabot de dentelle. Le travesti allait très bien à ma mère, qui prenait un air crâne sous la grande perruque blonde et le chapeau à plumes. Mais, malgré le peu de longueur du rôle, elle était loin d'être sûre d'elle. Son accent italien, la difficulté qu'elle avait à retenir et à bien scander le vers français lui rendaient sa tâche assez ardue. Mon père, pour lui fournir l'occasion de briller un peu et de faire entendre sa belle voix, ajouta une sérénade à la première scène de Valère, et il refit quelques vers, pour le raccord. L'amoureux s'avançait donc, une guitare à la main, et chantait, sous le balcon d'Inès, la sérénade de Schubert, qu'un harpiste accompagnait dans la coulisse.

Plus de deux cents invitations furent lancées, adressées, comme on le pense bien, non seulement aux amis de la maison, mais encore à l'élite des lettres et des arts.

Les cartes d'invitation étaient ainsi rédigées :

M Neuilly, 14 août 1863.

Vous êtes prié d'assister à la représentation qui sera donnée à Neuilly, le lundi 31 août 1863, à 8 heures et demie, jour anniversaire de la naissance de M. Théophile Gautier.

R. S. V. P. 32, rue de Longchamp.

Suivait le programme de la soirée avec la distribution des rôles.

Le grand jour se leva enfin. Il ne nous sembla pas long, tant nous étions absorbées par les derniers préparatifs.

Le soir vint. On illumina la cour par laquelle le public devait entrer ; on alluma le lustre dans la salle, et, sur la scène, la rampe et les portants.

Rodolfo, qui ne jouait pas dans la première pièce, tint les fonctions de majordome, en habit noir et en cravate blanche. Il avait encore sa barbe blonde et ne la rasa, pour faire plus d'effet, qu'au moment de se costumer. Il reçut les invités et les plaça.

La rue de Longchamp n'avait jamais vu semblable animation, pareil encombrement de voitures. Les portières claquaient ; les femmes, encapuchonnées de dentelles, entraient par la petite porte de la cour et se hâtaient vers la tente de coutil rouge et blanc pour avoir de bonnes places.

Les acteurs, très agités, se disputaient les petits jours ménagés dans le rideau et regardaient la salle s'emplir. Cette assemblée valait certes la peine d'être vue :

Elle était illustre et choisie,

comme le dit Théodore de Banville, dans le feuilleton en vers qu'il improvisa, la nuit même de la fête.

Tant de beaux yeux couleur des soirs
Ou de l'or pur ou de pervenches
Faisaient passer les habits noirs
Masqués par des épaules blanches.

Ces habits noirs n'étaient cependant pas à dédaigner, car ils serraient presque tous des torses illustres :

La littérature y comptait,
— La vieille aussi bien que la neuve, —
Si bien que Dumas fils était
Assis auprès de Sainte-Beuve.

Nous voyions entrer successivement Flaubert, Paul de Saint-Victor, Gustave Claudin, Baudelaire, les Goncourt, Vacquerie, Meurice, Champfleury, Arsène Houssaye, Ernest Feydeau, Mario Uchard, Xavier Aubryet, Adolphe Gaiffe, et aussi beaucoup de peintres, entre autres Cabanel, Baudry, Hébert, Français ; puis Gustave Doré, Arthur Kratz, Charles Garnier, Georges Charpentier, tant d'autres encore !...

On frappa enfin les trois coups et le rideau se leva :

Les décors malins et vermeils
Étaient de Puvis de Chavannes.
Pour en rencontrer de pareils
On irait bien plus loin que Vannes.

Le bon Puvis fut saisi d'une telle émotion au moment où ses décors se dévoilaient devant cette assemblée extraordinaire, qu'il dégringola l'escalier de pierre et — s'il n'alla pas aussi loin que Vannes — s'enfuit tout au bout du jardin !... Là, il rencontra Rodolfo, occupé à pousser des hurlements suraigus, afin de se casser la voix pour se faire un bel organe d'ivrogne.

Théophile Gautier, comme acteur, eut un succès prodigieux, et ce succès était bien mérité.

Malgré le « chacun son métier »,
La critique ici ne peut mordre,
Puisque Théophile Gautier
Est un acteur de premier ordre.
Comme il a bien peur des filous !
Oh ! la réplique alerte et vive,
Les bons airs de tuteur jaloux,
La bonne bêtise naïve !

Gaiement ironique dans le rôle du malin docteur, admirablement ahuri sous le crâne chauve de Géronte, qui lui faisait une tête impayable, il tirait son plus irrésistible effet de brusques changements de voix ; passant sans transition, d'un timbre grave, profond et caverneux, à des notes aiguës et criardes dont le contraste était d'un comique extrême.

Quant à Pierrot, blanc comme un lis.
Et sérieux comme un augure,
Il empruntait de Gautier fils
Une très aimable figure.

Rodolfo, lui, fut épique. Sa trogne rouge, sa voix, enrouée pour de bon, son allure d'ivrogne fieffé, sa somnolence continuelle, dont il sortait seulement par saccades, créaient une figure très originale, qu'un acteur de profession n'eût pas mieux composée.

> Il est terrible, il est superbe !

s'écriait Banville!...

Il va sans dire que tous les interprètes furent fêtés et que ce fut une soirée triomphale.

Elle nous laissa quelques regrets et de bons souvenirs. Longtemps la cadence des vers chanta dans notre mémoire. Nous avions même pris l'habitude, Théophile Gautier tout le premier, de ne presque plus parler que par citations. La première pièce, spécialement, se prêtait à ce jeu et nous fournissait nombre de maximes, s'appliquant aux petits faits de la vie. Aussi mon père répétait-il souvent :

— Tout est dans *Pierrot posthume*...

JUDITH GAUTIER

(A suivre.)

MUSIQUES

Manfred, Pelléas et Mélisande, la Carmélite, Paillasse ; — Schumann, Claude Debussy, Reynaldo Hahn, Léoncavallo ; — l'Allemagne, qui répandit le « calme clair de lune » germanique sur l'obscur et brusque rêve byronien ; la France, dont le pur génie classique a fleuri dans *Pelléas* une fleur parfaite ; l'Amérique espagnole, voluptueuse et assimilatrice, d'où est originaire le jeune musicien de la *Carmélite ;* l'Italie, qui nous envoie, parmi la rumeur d'un triomphe déjà ancien, ces *Pagliacci* tour à tour gais et tristes, *commedianti e tragedianti,* où alternent le clair et le sombre comme sur le manteau du seigneur Arlequin ; — quel lien improviser entre ces quatre pièces, ces quatre musiciens, ces quatre pays, dont le hasard seul rapproche les noms aujourd'hui sur l'affiche de nos théâtres ou dans l'esprit du public parisien ? — Nous étudierons l'une après l'autre ces quatre « musiques », si différentes de forme, de valeur et d'âme, sans vouloir entre elles établir de rapports factices, ni instituer de comparaison en règle. Nous les aimerons successivement, plus ou moins, pour ce qu'elles ont pu nous offrir de noble ou de profond, de gracieux ou de léger : et ce sera une bonne leçon de relativisme dans la bataille analytique des théories, où il est utile que l'instinct accomplisse parfois sa souveraine synthèse. Pourtant, — car relati-

visme n'est pas scepticisme, — si à la fin nous découvrons en quelques-unes de ces œuvres un principe commun, qui, plus ou moins apparent et abondant, leur confère plus ou moins de beauté, nous ne nous refuserons pas à le définir, et à tirer de ces quatre cas particuliers une leçon d'ensemble sur la musique et sur l'art en général.

Commençons, pour suivre en quelque mesure l'ordre chronologique, par le *Manfred* que nous a donné l' « Œuvre », poème de lord Byron, mis adroitement à la scène par M. Pascal Forthuny, musique de Schumann, interprétée par l'excellent orchestre Chevillard.

Le *Manfred* de Byron, c'est tout le romantisme. C'en est l'expression fidèle et parfois belle, et c'en est un peu la caricature. Tenaillé par le remords d'un crime vague, dont on ne sait s'il fut une faute ou un meurtre, Manfred promène sur la terre un désespoir perpétuel. Sa vie, — pour employer un mot du bon montagnard qui, après l'avoir empêché de tomber dans un gouffre alpestre, le sermonne avec un robuste bon sens, — « sa vie est une convulsion, ce n'est pas une vie naturelle ». Il cherche la mort, dit-il, sans la trouver. Est-il donc si difficile de se tuer quand on est las de vivre? Cet éternel suicidé se laisse toujours trop bien tirer des précipices : il y a là quelque ridicule. Comme, d'ailleurs, on ne connaît pas les motifs de sa tristesse, on ne peut y compatir, et l'on serait même tenté de lui dire par moments, avec le naïf chasseur de chamois dont la question involontairement ironique a fait sourire : « Franchement, pourquoi n'êtes-vous pas un peu plus gai? »

Manfred, c'est René, René à Londres, avec sur les doigts, peut-être, une tache de sang shakespearienne. Mais c'est encore plus Faust. Gœthe, en Manfred, avait tout de suite salué un fils de son esprit. Il ne pouvait s'y tromper, d'ailleurs. Lisez ceci : « La lampe va s'éteindre... Philosophie, connaissances humaines, secrets merveilleux, sagesse du monde, j'ai tout essayé, et il y a dans mon esprit une force capable de s'emparer de tout. Inutiles études! » C'est le commencement de *Faust*, ce semble? Non : ce sont les premiers vers de *Manfred*. — *Manfred,* c'est *Faust* anglisé. Le placide pessimisme ger-

manique, alourdi de bière, y devient le frénétique spleen londonien, enivré de gin ; l'inquiétude du cœur allemand y descend dans les jambes britanniques, et le vague à l'âme aboutit au *touring*. Faust ne chevauchait qu'en songe les nuées du Walpurgis, Manfred risque de se rompre les os en escaladant la Jungfrau sous l'orage. A vrai dire, lord Byron jugeait lui-même injouable son poème dramatique, et c'est aller contre ses plus formelles intentions que de le produire sur la scène. Il n'y a pas de pièce dans *Manfred* : nulle action, nul progrès, nulle unité même, autre que celle du héros si incohérent ; rien que de longues tirades de Manfred, des dialogues très peu animés avec des Esprits, ou par hasard un vague mortel, chasseur de chamois ou abbé de Saint-Maurice, — et puis encore de longues tirades. *Manfred* est l'histoire d'un homme qui se plaint de la vie pendant trois actes, et qui meurt à la fin. Le tout un peu redondant, un peu emphatique, avec de beaux passages, mais perdus dans le fatras byronien. Byron a décidément été surfait par nos pères; le grand poète anglais du commencement du XIXe siècle, ce n'est pas lui c'est le sensitif et « quintessentiel » Shelley.

Cependant il faut mettre tout à fait à part, dans l'adaptation de *Manfred*, l'évocation d'Astarté au deuxième acte. Sans qu'on puisse trop s'expliquer pourquoi (car elle n'est nullement préparée, et l'idée en reste obscure) cette scène a paru tout à coup, dans la grisaille monotone de la déclamation lyrique, étrangement dramatique et comme sinistrement empourprée : ce fut « une oasis d'horreur », mais d'horreur grande et pathétique, « dans un désert d'ennui ». A cet endroit du drame, la situation est analogue à celle d'*Orphée*, quand le poète descend aux Enfers; le décor est le même, noir et rouge ; les Destinées rappellent les larves et les spectres antiques, Ariman est resplendissant et infernal comme le serait Pluton ; il n'est pas jusqu'à ce nom d'Astarté, si imprévu dans une pièce toute gothique, qui ne fasse songer au beau mythe hellène. Manfred chez Ariman évoque Astarté, comme Orphée chez Pluton évoquait Eurydice. Mais c'est l'Orphée romantique d'une Eurydice fantastique. C'est un Orphée démythologisé, si l'on peut dire, déshellénisé, modernisé, et, en un certain sens, humanisé. Je ne sais pourquoi, — peut-être parce

qu'il est moins lointainement légendaire, — Manfred, si exceptionnel pourtant, semble à ce moment-là plus près de nous qu'Orphée. Et d'autre part le mystère qui plane sur Astarté augmente encore la valeur symbolique et l'effet dramatique de la scène. Astarté n'est plus seulement, comme Eurydice, une femme aimée que poursuit chez les morts son amant inconsolable ; elle est l'Isis voilée des ténèbres, la Figure même de l'Inconnu terrible ; elle est la Mort qui se souvient de la Vie... Parmi la torpeur que répandait le poème, un frisson à cet endroit a remué la salle : on a senti passer le souffle du génie.

La musique de *Manfred* est belle. Elle est encore très beethovenienne, et rappelle même le Beethoven classique et bien équilibré du milieu de la vie, plutôt que le Beethoven hagard et prophétique de la *Neuvième Symphonie* ou des derniers *Quatuors*. Bien plus, elle fait même çà et là songer à Hændel, par exemple dans le chœur des Esprits d'Ariman, ou, comme le sujet parfois a l'air inspiré d'Orphée, elle semble parfois se souvenir de Gluck. Chose curieuse : cette musique d'un Schumann sur le poème d'un Byron est assez peu romantique. Ou, si l'on veut, elle l'est, mais non de ce romantisme qui caractérise les héros de Chateaubriand, de Byron, de Hugo, de Musset, et qui, pour nous, est devenu le vrai romantisme, ardent, méditerranéen, *brun* ; ici, c'est du romantisme tudesque, le premier en date, profond mais encore paisible, du romantisme *blond*. La grande névrose, dont Schumann devait mourir, et qui l'apparentait aux « détraqués » romantiques, ne se fait pas encore beaucoup sentir dans *Manfred*. Schumann, qui est mort fou, apparaît souvent en certains passages de ses *Symphonies* ou de ses *Lieder*, comme le frère allemand de notre Baudelaire qui est mort aphasique : ici et là mêmes sursauts d'orgueil et de mélancolie, même gaucherie de Titans vaincus, trop nerveux pour leurs muscles trop faibles. Or, *Manfred* est beaucoup plus lamartinien que baudelairien. Le Schumann de *Manfred* est, dans son art, à ce point d'exact équilibre qui n'est pas toujours celui de l'originalité la plus complète. Il y a toujours du *trop* dans le fait d'être tout à fait *soi*. Schumann n'y est pas encore tout à fait lui. Certes sa musique est

déjà troublée, traversée d'angoisses, agitée d'élans et d'affaissements, mais elle s'apaise encore en formules tranquilles, elle s'achève fréquemment en cadences reposées. Elle est moins haletante et moins aiguë, moins douloureuse ou délicieuse que celle des dernières années ; elle a moins soif d'absolu. Baudelaire s'écriait dans un sonnet admirable, où il a donné la formule esthétique de sa sensibilité personnelle :

Je ne vois qu'infini par toutes les fenêtres !

Ainsi aurait pu dire Schumann à la fin de sa vie. Dans *Manfred*, il a déjà la nostalgie de l'infini, il n'en a pas le vertige.

On a beaucoup applaudi la célèbre Introduction, large et profonde, où insiste si tendrement une phrase de doute, où sonnent à la fin de si héroïques trompettes. Le chant de l'Esprit, par où débute le premier acte, est d'une suavité, d'une ingénuité tout allemandes. Le chœur qui vient ensuite, sombre et grandiose, paraît un peu simple. On est étonné d'un Schumann si peu complexe et d'une ligne si unie. Mais on ne peut rêver une phrase plus adorable que, dans la pastorale, celle du cor des Alpes, soupirée par un cor anglais qui fait déjà penser à celui de *Tristan*. Au deuxième acte, l'hymne des Esprits d'Ariman est soutenu par une orchestration admirable : cinglante, stridente, métallique, vraiment infernale. Il y a là des éclats de cuivres et des trilles de petite flûte sinistres. Dans l'apparition d'Astarté, nous avons salué une phrase d'un caractère enfin purement schumannesque. A travers l'influence beethovenienne, on a senti soudain percer le vrai Schumann, élégiaque jusque dans le désespoir, affleurer le fond de son âme et de son art. Je veux encore signaler, au troisième acte, comme un des beaux morceaux de la partition, l'invocation de Manfred au soleil couchant. Ainsi qu'à la fin de la *Neuvième Symphonie*, lorsque le récitant embrasse de la pensée les « millions de mondes », il y a là des accords prolongés et religieux, où résonne, dirait-on, cette harmonie des sphères célestes que croyaient percevoir les Anciens, et coupés de longues pauses graves qui sont vraiment comme les silences des espaces interplanétaires.

Si le *Manfred* de Byron est une imitation du *Faust* de Gœthe, on peut dire que le *Manfred* de Schumann, qui restitue à cette imitation l'atmosphère germanique de l'original, est déjà une ébauche de son propre *Faust*. Toutes les beautés de cette admirable partition s'indiquent déjà dans *Manfred*, mais encore voilées et enveloppées. *Manfred* semble un album de notes prises pour un *Faust*; ou, si l'on peut employer des expressions picturales, Schumann, dans *Manfred*, a mélangé les couleurs de son *Faust* et préparé sa palette. *Manfred* est l'esquisse, déjà très poussée ; *Faust*, le grand tableau tumultueux et éblouissant.

Il faut louer ce vaillant théâtre intermittent, l' « Œuvre » d'avoir osé monter *Manfred*. Il est d'ailleurs coutumier de ces hardiesses. Depuis bientôt dix ans, M. Lugné-Poe, à travers la bonne et la mauvaise fortune, persévère courageusement dans l'entreprise de jouer maintes pièces qui, sans parfois même être des pièces, méritent d'être jouées pour leur valeur historique ou leur nouveauté esthétique ; quelques-unes des soirées qu'il nous donna furent de belles soirées, et, sans remonter plus loin, le théâtre qui a mis sur son programme, en un an, *Peer Gynl*, *Monna Vanna* et *Manfred*, a bien mérité de l'art dramatique.

L' « Œuvre », qui n'est pas riche, n'a pu monter *Manfred* somptueusement. On eût dit parfois d'une féerie économique. Les décors, quand ils n'étaient pas d'un alpinisme fantaisiste, étaient d'un gothique approximatif. Les costumes avaient quelque chose d'aléatoire ; celui de M. Lugné-Poe, entre autres, semblait avoir été emprunté à un conducteur d'automobile romantique. Les jeux de la lumière n'étaient pas toujours aussi bien réglés, ni aussi éclatants qu'il eût été désirable. Mais la poésie quelquefois, et la musique toujours, étaient les plus fortes ; et nous avons souvent éprouvé, malgré les moyens insuffisants, une vraie émotion d'art.

M. Lugné-Poe était le principal et presque le seul protagoniste de *Manfred*. Il a montré en ce rôle ses qualités et ses défauts ordinaires. Sa mélopée habituelle seyait assez bien au lyrisme du personnage. Il s'est échauffé à l'évocation d'Astarté, où il a déployé de la puissance. Mesdames Merville, Clarel et Faverel, MM. Adès et Robert Liser complétaient

l'interprétation. Dans la coulisse, mesdames Trannoy et Gay, MM. Choppin et Sigwalt ont chanté, invisibles, avec talent. L'orchestre de M. Chevillard, qui a hérité de Lamoureux une certaine précision trop métronomique, a joué l'ouverture de façon magistrale, mais un peu monotone, avec plus de nerf que de nerfs. Ailleurs il fut tour à tour délicat ou fort, et son chef a fait apprécier une fois de plus l'énergie et la légèreté de son bâton.



La reprise de *Pelléas et Mélisande*, de M. Claude Debussy, dont l'été avait interrompu les représentations en plein succès, a été triomphale. Quelques changements avaient été faits à la pièce et à l'interprétation. La scène du petit Yniold et des moutons, coupée à la répétition générale, a été rétablie ; elle n'ajoute d'ailleurs pas grand'chose à l'œuvre, et fait un peu longueur. La musique symphonique de certains entr'actes a été développée pour que les fréquents changements de décor puissent se faire avec moins de hâte fiévreuse. D'autre part, le rôle du petit Yniold, confié d'abord à un enfant qui chevrotait avec timidité : « Oui, petit père... Non, petit père », a été donné à une jeune femme qui nous l'a fait entendre comme pour la première fois. Enfin un nouveau ténor, M. Rigaux, succédait à M. Périer dans le rôle difficile de Pelléas. M. Rigaux a une belle voix chaude, mais son physique n'est pas celui « de l'emploi ». Et il nous a fait regretter M. Périer, dont la voix était sans doute moins étoffée, mais dont la personne et le jeu étaient plus adaptés au rôle, et qui restera pour nous, jusqu'à nouvel ordre, le Pelléas idéal. — Ces légères modifications me fournissent le prétexte de parler encore aujourd'hui de *Pelléas et Mélisande*, malgré que M. André Hallays ait déjà dit aux lecteurs de la *Revue* ce qu'il pensait de cette maîtresse œuvre, avec la fine liberté d'un esprit qui « ne se pique de rien », et qui sait goûter le beau partout où il le trouve. Je ne dissimulerai pas que je suis heureux de saisir ce prétexte.

Plus on étudie la partition de *Pelléas*, plus on l'admire, et plus on l'aime. Il faut le dire et le répéter : c'est un chef-d'œuvre.

Pour être juste, reportons une part de l'honneur sur le dramaturge, M. Maurice Maeterlinck, qui est, au reste, l'avenir le montrera de mieux en mieux, l'un des plus nobles esprits et l'un des écrivains les plus originaux de ce temps.

Sans doute, l'art de *Pelléas et Mélisande* est parfois assez enfantinement allégorique; et M. Meaterlinck, qui depuis s'est penché sur la réalité et a connu qu'elle était encore le plus beau miracle et le plus étrange mystère, y a quelque peu abusé des mystérieuses « concordances », des « correspondances » miraculeuses où s'est complu pendant maintes années l'esthétique symboliste. L'heure de midi joue dans le drame un rôle exagéré ; Mélisande perd trop de choses dans les fontaines, sa couronne d'abord, sa bague ensuite. Et je n'ai jamais pu comprendre ce que représentaient les trois vieux pauvres que Pelléas et Mélisande trouvent endormis dans la grotte au bord de la mer. En outre, la lecture de Shakespeare a trop visiblement marqué l'esprit de l'auteur : la chanson charmante de Mélisande à la fenêtre,

Je suis née un dimanche,
Un dimanche à midi (toujours midi !)

est une imitation lointaine, mais sensible à qui sait lire, de la phrase de Titania : « Quand je suis née, une étoile dansait ». Et la scène de la jalousie est peut-être inspirée d'*Othello*.

N'importe ! la pièce de M. Maeterlinck est souvent admirable. C'est un conte d'amour, exquis et pathétique, plein de passion et, sous son aspect de rêve, plein de vie. Le dialogue abonde en beaux passages, je dirais même en beaux vers, tant l'alexandrin fleurit naturellement dans cette prose harmonieuse :

(La mer) *Elle ne semble pas heureuse, cette nuit…*
Je ne vois plus le ciel à travers tes cheveux…
L'odeur de la verdure et des roses mouillées…
… J'en suis si près (des yeux de Mélisande)
Que je sens la fraîcheur de leurs cils quand ils clignent…
Et je n'ai pas encor regardé son regard…
… On dirait
Que ta voix a passé sur la mer au printemps…
Si j'étais Dieu, j'aurais pitié du cœur des hommes !

La scène des amants à la fontaine, d'une tendresse qui s'ignore, est une pure merveille de grâce jeune et fraîche ; la scène de Golaud et de l'enfant, une des plus terriblement hardies qu'on ait jamais tentées au théâtre ; et quand Pelléas et Mélisande, au troisième acte, s'aperçoivent que Golaud est là, derrière eux, en voyant s'allonger, à côté de leurs deux ombres enlacées au clair de lune, une troisième ombre solitaire et tragiquement immobile, c'est là une admirable invention dramatique.

Comme l'avait noté M. Mirbeau, — il y a longtemps déjà, le jour où il révéla dans un retentissant article du *Figaro* le talent encore inconnu de M. Maeterlinck, — il passe parfois sur son théâtre un souffle vraiment shakespearien.

Mais la musique est plus belle encore ! Elle confère à la pièce la *densité* qui lui manquait un peu. Ou, pour nous servir d'une autre image, le *Pelléas* de M. Maeterlinck est comme une tapisserie, comme une fresque, et n'existe, si je puis dire, qu'en largeur et en hauteur. La musique lui donne la troisième dimension, la profondeur. D'un conte bleu, elle fait un poème éternel ; d'une exquise et tragique pièce « pour marionnettes », un drame humain : le drame de l'Amour et de la Mort, le poème de la Vie.

Je n'ignore pas que cet enthousiasme paraîtra exagéré à beaucoup de lecteurs, à beaucoup de musiciens en particulier, dont je n'ai pas d'ailleurs, je l'avoue humblement, la compétence technique. Avec l'esprit que donne souvent la passion, certains d'entre eux vont répétant, non sans un peu de dédain : « *Pelléas*, c'est une œuvre qui plaît surtout aux peintres et aux poètes... » Mais Wagner, lui aussi, a d'abord eu pour défenseurs des poètes et des peintres. Berlioz qui aurait dû comprendre Wagner, puisqu'il l'avait devancé, l'attaquait violemment. Et ce n'était point, de sa part, basse jalousie : Berlioz était sincère. Et les musiciens qui refusent d'admirer ou même d'entendre *Pelléas* le sont aussi. Un grand novateur effare toujours un peu les gens du métier. Il faut « n'en être pas », pour juger son œuvre sans parti pris. Par delà le métier, à travers les habitudes techniques, il faut pouvoir pousser jusqu'à l'âme même de l'œuvre. Une certaine incompétence est presque nécessaire en pareille occur-

rence. Et c'est le cas de dire : « Heureux les pauvres en esprit ; le royaume de l'art est à eux. »

Je n'ignore pas non plus tout ce que M. Debussy, bien qu'il libère la musique française de l'influence wagnérienne, doit au grand homme. On ne remplace en art que ce qu'on s'est assimilé. M. Debussy dépasse Wagner, mais c'est en s'aidant de Wagner lui-même. Il n'eût peut-être pas osé ce qu'il a osé, s'il n'y avait pas eu Wagner avant lui. La « mélodie continue » est plus vraiment continue chez M. Debussy que chez Wagner ; mais c'est Wagner qui en a formulé la théorie et donné l'exemple. On peut même signaler dans *Pelléas* maint souvenir littéral de Wagner : ici un thème de *Siegfried-Idyll;* là, de *Parsifal* une demi-page entière. Mais qu'est-ce que cela dans une partition partout ailleurs si profondément originale? — M. Debussy doit beaucoup aussi à Moussorgski. Et, avec la franchise des vrais artistes, il n'a jamais songé à en faire mystère. A plusieurs reprises, il a proclamé son admiration filiale pour le musicien russe, dans ces « Notes de M. Croche », si primesautières, que publiait parfois la *Revue Blanche*.

On pourrait signaler chez M. Debussy l'abus de la gamme par tons, que d'aucuns appellent improprement gamme chinoise, l'abus des accords parfaits qui s'enchaînent par mouvement direct, des accords de quinte augmentée, des accords de neuvième, que sais-je? Et l'on sait que les traités d'harmonie prohibent certains de ses procédés, qu'imiteront demain les « debussystes », *servum pecus*, sans imiter l'inspiration de leur maître. Mais ce qu'on sait aussi, c'est qu'il y a une évolution des formes d'art, des techniques, comme il y a une évolution des espèces animales ou même des genres littéraires. L'idée du devenir, qui est la grande conquête du XIXe siècle, a envahi l'art comme la science et la philosophie, et nous ne croyons plus à des règles fixes, à des *canons* de la beauté.

Certaines des innovations de M. Debussy devraient-elles même ne pas être acceptées par l'avenir, ce dont je doute, qu'importe encore, si l'œuvre est belle? Qu'importe, comme l'a dit M. Amédée Rouquès, que tel accord de quinte

ou de neuvième soit altéré ou diminué de façon peu orthodoxe, si notre émotion, elle, ne l'est pas?

Ce qui importe, c'est que voilà un chef-d'œuvre, d'une nouveauté indiscutable, d'une perfection absolue : descriptif sans couleur locale, pittoresque sans placage, dramatique sans devenir un instant « théâtral », scénique sans cesser une seconde d'être lyrique. M. Debussy est plutôt un génie fin qu'un génie fort. Il est à Wagner ce que Racine eût été à Hugo. Et ce n'est point par hasard que ce nom de Racine vient sous ma plume : chez Debussy comme chez Racine, une fois écartées les différences des arts, même audace secrète et comme exquisement sournoise de l'expression, même force sans fracas, même style soutenu sans effort, et surtout, et avant tout, même vérité psychologique, même humanité. Voilà le grand mot lâché. Oui, nul romantisme ici, nul *effet*, nul mensonge ; mais la vérité dans la beauté. *Pelléas* est une œuvre classique, égale à elle-même en toutes ses parties, admirablement composée, équilibrée, harmonieuse. C'est une œuvre profondément française, toute proche de Racine, de La Fontaine, de Chénier (qui y aurait salué cette « naïveté » dont il faisait la première vertu de l'artiste), de Lamartine, de Musset, de Verlaine. C'est une œuvre traditionnelle, au vrai sens du mot, comme toutes les œuvres vraiment novatrices : car la vraie tradition, ce n'est pas le pastiche, qui est une décadence, et, par conséquent infléchit la ligne, c'est la belle nouveauté qui la continue.

Longs accords onduleux comme des flammes d'or, phrases sinueuses comme la parole, brisées comme des rires, entrecoupées comme des sanglots, discordances tendres, sonorités liquides, chromatismes nerveux, harmonies dolentes ici, traîtresses là, ailleurs titubantes, dirait-on, de l'ivresse du printemps ou du vertige de l'azur ; Pelléas, doux songeur triste, qui veut toujours partir et qui reste toujours, et sait qu'il doit attendre l'accomplissement de la destinée; Golaud, pauvre homme qui tue sans le vouloir, pauvre homme « pareil aux autres hommes »; Arkel, vieillard sage et bon, qui sait la vie et pardonne à l'amour et au meurtre; Mélisande enfin, *animula vagula blandula*, petite âme énigmatique jusqu'au bout, et qui meurt sans dire son secret, blonde princesse de légende

à l'âme de petite fille, petite fille où palpite, rêve et aime toute la femme!... Vous nous avez enchantés, vous nous avez pris le cœur, du premier jour; vous serez plus tard pour nous toute notre jeunesse, et lentement nous vous regarderons, d'année en année, vous perdre dans le lointain, en murmurant aussi, avec des larmes dans les yeux : « Oh ! pourquoi partez-vous? »

J'ai déjà noté que le rôle de Pelléas avait, à la reprise, été confié à M. Rigaux. Mademoiselle Garden est toujours l'adorable Mélisande des débuts, vierge descendue d'un vitrail et gardant parmi la vie le cerne de plomb qui, sur la verrière, rendait si ingénument gauche son geste immobile. Elle a une façon inimitable de dire : « Ne me touchez pas... », ou : « Je suis malade ici... »; de tendre la grande épée à Golaud jaloux, d'un geste enfantin et épouvanté, et de mourir en silence, sa petite bouche ouverte pleine d'un éternel cri muet...

Mademoiselle Gerville-Réache était remplacée dans le rôle de la mère par madame Jenny Passama, qui y a été très bonne. Et mademoiselle Dumesnil, qui joue le petit Yniold, un peu trop grande à la fois et un peu trop puérile, a bien chanté ce rôle que nous soupçonnions à peine. MM. Dufrane et Vieulle sont toujours un Golaud et un Arkel admirables.



On attendait avec une curiosité sympathique la première représentation de *la Carmélite*, comédie musicale en quatre actes, de MM. Catulle Mendès et Reynaldo Hahn. Cette attente n'a pas été déçue.

Peu de figures sont plus connues à Paris que celle de M. Catulle Mendès. En même temps qu'un des poètes les plus aimés du public, il est une illustration du journalisme contemporain. « Christ blond » qui porta fièrement, selon son expression orgueilleuse, « la honte d'être beau », on le voit maintenant à toutes les répétitions générales, alerte et puissant, les mains croisées derrière le dos, les cheveux rejetés en arrière, la tête haute, ayant sur ses traits et dans toute sa personne cet air indéfinissable *d'être le poète*, qui ennoblit

son veston coutumier, et fait flotter à je ne sais quel vent de gloire les plis déjà historiques de sa blanche « lavallière ». Ce Parnassien, — qui eut tous les talents, et fut l'Ovide ingénieux et fécond du Parnasse, — est le dernier des romantiques. Il a vécu la vie la plus agitée, aux aventures et aux duels sans nombre, fait jouer des pièces partout, publié plus de cent volumes, écrit des articles qui fourniraient la matière de cent autres. Il cause, il rit, il boit, il fume, — il vit. A lui tout seul il fait une foule d'élite. Il est de ces hommes qui, en même temps qu'une œuvre, laissent une légende et un type. Et je ne serais pas étonné que, plus tard, un Rostand du XXII[e] siècle, comme le nôtre a fait un *Cyrano de Bergerac*, fît un *Catulle Mendès*. Catulle Mendès, en vérité, c'est un Cyrano qui aurait en même temps été le blond Christian.

M. Catulle Mendès est toujours jeune. M. Reynaldo Hahn, son collaborateur, a été connu tout jeune et est encore tout jeune. A l'âge où l'on passe son baccalauréat, il possédait une réelle notoriété artistique et mondaine. Daudet l'appréciait et l'aimait beaucoup. Et M. Maurice Donnay, dans cette exquise pièce d'*Amants*, l'a loué naguère en une phrase caressante d'avoir été le musicien de Verlaine. Avec l'aigu, nostalgique et frémissant Gabriel Fauré, Reynaldo Hahn a en effet, par sa musique langoureuse et spirituelle, qu'il chante lui-même d'une voix de compositeur plus souple qu'étendue, mais insinuante et jolie, fait connaître les *Fêtes galantes* et *Bonheur* aux salons, tout étonnés d'avoir compris les vers du pauvre Lélian et d'en être charmés. Qui n'a entendu *Offrande*? ou *D'une Prison*? Plus récemment, M. Reynaldo Hahn a écrit, sur des vers de Leconte de Lisle, de fidèles mélodies, d'une suave mélancolie païenne, d'une gracieuse nudité grecque. M. Hahn n'avait fait pour ainsi dire qu'une apparition au théâtre, avec l'*Ile du Rêve*, qu'il avait composée très jeune sur un livret inspiré de Pierre Loti. *La Carmélite* était son vrai début dramatique.

L'œuvre qu'a produite la collaboration de MM. Catulle Mendès et Reynaldo Hahn est pleine de talent.

M. Catulle Mendès a fort habilement coupé le livret. Le poète n'a pas voulu tenter la belle pièce racinienne, peut-

être trop psychologique et trop intérieure pour la scène et la musique, la *Bérénice* chrétienne qu'on aurait pu tirer de ce sujet adorable. Il a distribué la triste aventure de Louis XIV et de mademoiselle de la Vallière en cinq tableaux pittoresques; et c'est, sur un sujet de tragédie classique, un opéra-comique romantique. Pourtant, en ne poussant pas trop le détail, en laissant flotter un certain vague autour des personnages, qui s'appellent simplement le Roi, l'Évêque, la Reine, Louise, il a fort adroitement su éviter, dans la mesure du possible, ce qu'il aurait pu y avoir de gênant et presque de choquant à entendre Louis XIV et La Vallière murmurer des romances. Et sa pièce, encore qu'historique, reste heureusement une comédie lyrique.

Parmi les passages qui en ont paru les plus neufs ou les meilleurs, je note, au premier acte, l'apparition mélancolique de la Reine, Doña Sol qui serait sa propre duègne, et qui, tout en reprochant à Louis de l'avoir délaissée, fait de sa tristesse même une suprême obéissance aux ordres du Roi; — la fin du premier tableau, fort drôle en sa simplicité (c'est la répétition d'un ballet à la cour; tous sont là, musique en main; le musicien commande : *Silence!* puis, l'archet aux doigts : *Commencez!...* Et la musique cesse, et le rideau tombe. C'est très délicatement « farce », comme eût dit Flaubert); — la « charge » des ballets de cour au deuxième acte, très spirituelle, et où M. Catulle Mendès a déployé tout son subtil talent de pastiche, assez parodique pour faire sourire, assez fin pour enchanter; — au quatrième acte, la scène où La Vallière arrange elle-même les cheveux de la Montespan, fort émouvante, et où La Vallière, en voyant par la fenêtre Louis et la Montespan s'éloigner amoureusement enlacés, jette ce beau cri : *Ah! que la reine a dû souffrir!* — la méprise romanesque et romantique de la fin de l'acte, bien amenée, et bien menée; — et enfin la Prise de Voile, dont on a coupé le commencement après la première représentation, et qui forme un tableau imposant et pathétique. Le seul reproche qu'on pourrait faire à la pièce est d'un ordre général : tout le drame est dans les entr'actes. On ne voit pas naître les événements; on ne les voit qu'être. On voudrait que le poète nous eût fait assister à l'éclosion et au déclin de ces amours

illustres et mélancoliques dans les cœurs des deux héros. Il ne nous a montré que la broderie de l'aventure amoureuse sur le canevas dissimulé de l'histoire. On voudrait voir le dessous, le complexe et douloureux entrelacs des sentiments, les laines embrouillées, interrompues, reprises et brutalement cassées, d'où semblent s'égoutter des larmes et du sang. Mais j'oublie que M. Catulle Mendès est le dernier dramaturge à qui l'on puisse demander d'avoir fait autre chose que ce qu'il a désiré faire, lui dont le principe en critique est justement d'admettre toujours le postulat de l'auteur et de ne le juger que sur le résultat.

M. Reynaldo Hahn, en une interview qui a paru le matin de la répétition générale, s'est modestement défendu de toute prétention. Il a voulu « être clair, précis, et faire une part égale à l'orchestre et à la voix ». Il y a réussi, et il a prouvé que l'auteur des *Chansons grises* pouvait s'attaquer au théâtre, et n'y être pas inférieur.

A vrai dire, très « averti », tel qu'on le connaît, très cultivé, très lettré même, sachant toute la technique de son art et ouvert à toute nouvelle idée esthétique, on aurait pu espérer qu'il voudrait tenter quelque chose de neuf, et qu'on retrouverait dans sa *Carmélite* un peu de ce que *Pelléas et Mélisande* a si pleinement réalisé : quelque chose de profond, de vivant, d'humain. Mais M. Reynaldo Hahn, qui comprend à merveille *Pelléas*, a regardé cette fois-ci le passé plutôt que l'avenir, et s'en est tenu délibérément à reprendre la formule de son maître Massenet. *La Carmélite*, c'est, *mutatis mutandis*, une *Manon* recommencée en 1902. C'est déjà très bien. Et le public a fêté maints passages de son élégante et parfois éloquente partition.

Le prélude, avec ses traits de violons et ses contre-temps légers, est très brillant. Presque tout de suite après, un des meilleurs passages de la partition, le *lamento* de la Reine abandonnée, vient nous montrer de quoi est capable le musicien quand il est vraiment ému. Mademoiselle Marié de Lisle a fait valoir encore par sa belle voix cette plainte à la fois contenue et pathétique. Toute la scène est excellemment traitée, avec un remarquable sentiment du théâtre et du vers, D'ailleurs la prosodie de M. Hahn est parfaite, et telle qu'il

n'en est pas de meilleure chez les musiciens d'aujourd'hui. Il pénètre à fond et met admirablement en relief les intentions les plus subtiles du texte poétique, et l'on retrouve bien là l'intelligent interprète de Verlaine. On pourrait noter dans l'instrumentation du premier acte un certain abus des harpes; mais, en revanche, le piano, que M. Hahn a ingénieusement ajouté à l'orchestre, produit des effets « inouïs » à la fois de percussion soudaine et de fluidité sonore.

Où M. Hahn a fait merveille, c'est dans les pastiches de Lulli qui forment presque tout le deuxième tableau du premier acte. Il a su traduire avec un esprit très fin la grâce un peu vieillotte et la naïveté un peu comique de ces entrées de ballet où les jambes des danseurs exprimaient tour à tour la joie et la mélancolie. *Ah! que les grands sont malheureux!... Où donc? nous ne le savons bien... Mille nymphes ayant ouï... Sylvains bocagers*, — tous ces « airs » surannés et charmants sont parfaits d'exactitude ironique. Il faut citer particulièrement l'entrée vive et alerte de Mercure, signalée par la trompette, puis par le cor, avec une spirituelle pétulance.

Au deuxième acte, l'accompagnement du récit de la Sorcière, fort juste, est peut-être un peu maigre; mais le musicien a voulu que l'orchestre ne couvrît pas la voix. La scène de l'Évêque, où M. Dufrane a une fois de plus fait admirer l'ampleur de son bel organe et la maîtrise de son jeu sûr, est très dramatique. Et, dans le joli duo d'amour qui vient ensuite, je ne serais pas étonné que le récit de La Vallière: *C'est dans un très humble domaine*, eût la même fortune auprès du public et des chanteurs que les « adieux à la petite table » de *Manon*. La *vieille chanson* sur les amours de Louis, que se murmurent « sous le manteau » les seigneurs et les dames de la cour, au commencement du troisième acte, a une charmante tournure archaïque; et le sonnet que gémit en mineur La Vallière est agréablement accompagné par un violoncelle rêveur. Tout le monologue de La Vallière est remarquablement composé. Et enfin le tableau de la Prise de Voile est peut-être la partie la plus intéressante et la plus haute de la partition. La fugue qui s'y développe est noble et large; et le musicien, après avoir révélé jusque-là les grâces de son

esprit et les joliesses de sa sensibilité, y a fait preuve de force et de grandeur.

Nous avons vu dans le rôle de La Vallière une Calvé blonde. Et certes nous étions moins étonnés naguère de l'applaudir dans la brune Santuzza ou la noire Carmen. Pourtant madame Calvé était arrangée en Louise aussi bien qu'elle pouvait l'être. Sa voix est toujours d'une netteté et d'une souplesse admirables, et elle a détaillé son rôle avec la limpidesse perlée des plus beaux jours. M. Dufrane a chanté le rôle de l'Évêque d'une voix magnifique : grave et pompeuse, c'est bien celle qu'aurait eue Bossuet, si Bossuet avait chanté. Le ténor, M. Muratore, était, paraît-il, très ému, ce qui lui a enlevé sans doute un peu de la désinvolture royale qu'il eût fallu pour jouer le rôle de Louis XIV jeune. Sa voix est un peu grise, mais agréable. M. Allard a été distingué dans les rôles du comte, puis de Mercure, qu'il a chantés avec cette jovialité aisée, avec cette noblesse « bon enfant » qui furent proprement bourboniennes. L'orchestre s'est montré parfait, comme à son ordinaire, sous la conduite de M. Messager; et les décors, les costumes, la mise en scène, n'ont pas manqué à la nouvelle tradition de l'Opéra-Comique, par quoi la direction de M. Carré est déjà célèbre dans le monde entier: ils furent à la fois exacts et splendides.

***

Paillasse, de M. Leoncavallo qui va accompagner sur l'affiche de l'Opéra *Bacchus*, le nouveau ballet de M. Alphonse Duvernoy, *Paillasse* a brillamment réussi.

M. Leoncavallo est aussi l'auteur du livret, traduit par M. Crosti, et très voisin d'une pièce de M. Catulle Mendès, *la Femme de Tabarin*. L'auteur dit au public, dans un Prologue assez large (que M. Delmas, grimé à n'être pas reconnaissable, a chanté admirablement) : « L'auteur a voulu surtout vous offrir un tableau réel de la vie, et sa maxime est que l'artiste est un homme, qu'il doit écrire surtout pour des hommes, en s'inspirant (?) de la source du vrai. » Voilà de l' « humanisme », ou les mots n'ont plus leur sens ! Mais je remarque

d'abord que l'aventure de *Paillasse*, si elle est possible, est singulière. Paillasse jaloux tue sa femme Nedda sur la scène, en jouant une pantomime où Nedda remplit précisément le rôle d'une coquette, et lui d'un mari jaloux. Encore une fois, cette aventure a pu, et même dû arriver. Tout arrive. Mais le vrai en art n'est pas l'exceptionnel, même possible, même réel. Le vrai en art est ce qui est normal. Et puisque « l'artiste s'adresse à des hommes », il est étrange de choisir pour les émouvoir une situation dramatique où rarement un homme a pu se trouver. Je sais bien que ce contraste du tragique et du bouffon fut présenté par les romantiques comme la vérité même; mais le romantisme, qui lyriquement fut un art humain, dramatiquement fut un art d'exception. Je sais aussi que dans maints détails de *Paillasse* se révèle la recherche d'une certaine vérité réaliste; mais ce réalisme-là est plutôt le *vérisme* italien, imitation trop formelle de notre grave et puissant naturalisme, et qui est à Balzac et à Zola ce que leur sont chez nous Champfleury ou Méténier.

La pièce a le défaut commun à ce genre de pièces où il y a un théâtre sur le théâtre : l'illusion dramatique y est portée, si l'on peut dire, à la seconde puissance; l'imitation de la vie n'y est plus que l'imitation d'une imitation, et, nous forçant à nous souvenir que les acteurs ne sont vraiment après tout que des acteurs, elle nous fait oublier tout à fait qu'ils ont la prétention de représenter des hommes. En outre, les spectateurs de la petite pièce intercalée dans la grande sont figurés par des « figurants » qui, si bien qu'ils jouent, jouent mal, dont les rires sont faux et faux les applaudissements. Et rien n'est plus froid que la chaleur de ce public artificiel.

Mais venons-en à la musique. Elle est claire, et dit ce qu'elle veut dire; elle est scénique, et « passe la rampe » : cela est indiscutable. Mais elle n'émeut pas, parce qu'elle-même n'est pas émue. L'auteur n'a pas cherché la vérité, quoi qu'il pense; il a fait sur un vieux sujet des *effets* neufs, qui n'en sont pas moins des *effets*. Il termine une phrase d'amour par une valse, brillante et qui porte, je le veux bien; mais une valse! Tous les mots essentiels du livret sont soulignés de véritables détonations à l'orchestre ; à chacun d'eux un coup de grosse caisse « fait un sort. » Et c'est là certes une

façon pratique d'attirer l'attention sur le texte ; mais où est la vérité là dedans ?

Paillasse, c'est la convention dans tout son naturel. Et ce naturel est appréciable : il n'y a rien dans cette musique d'hypocrite ni de frelaté ; cela est bien portant, violent, heureux, et même, aurait dit Nietzsche, un jour d'indulgence et de belle humeur, dionysiaque. Mais c'est la convention.

Ceci posé, je n'en suis que plus à l'aise pour noter dans la partition les endroits qui ont séduit le public : — le prologue d'abord, qui a valu une ovation méritée à M. Delmas ; certains chœurs joyeux du début, où les trompettes se livrent à des entrechats assez allègres; le monologue de Paillasse, où M. de Reszké a été fort applaudi ; la scène de la fête, avec défilé d'enfants porteurs de palmes, musettes de pifferari, danses italiennes et sonneries de cloches accordées au ton et balancées au rythme des chœurs ; puis le monologue de Nedda (que de monologues pour une pièce calquée sur la vie !), puis le duo d'amour (bien qu'il y revienne à deux reprises une phrase dont le commencement n'est pas assez différent du fameux « pas de quatre »); — au deuxième acte, la musique alerte de la pantomime (cf. Wormser, Missa, etc.); la sérénade, agréable, et la scène de la fin dont la simplicité voulue ne manque pas d'une certaine grandeur théâtrale.

M. de Reszké a été acclamé sous la blouse blanche et le serre-tête noir de Pierrot; on sent qu'il doit s'amuser fort à jouer ce rôle, qui le change de Siegfried. Il y est très en voix. M. Delmas a été superbe, comme toujours. Mademoiselle Ackté n'était pas très désignée pour jouer un rôle de brune Colombine. Cette blonde fille du Nord y a été gênée, un peu pointue de gestes, et de voix un peu stridente. Mais parfois sa jeunesse l'emportait, et elle a eu quelques minutes charmantes. M. Gilly (Silvio) et M. Laffitte (Beppo) furent bons. La mise en scène est excellente, et l'orchestre joue facilement cette musique facile.

***

Qu'est-ce qui fait trop souvent défaut à *Paillasse* ? C'est la

vraie vérité. C'est ici de la vérité de théâtre, exceptionnelle, anormale, romantique. — Qu'est-ce qui nous a plu davantage dans *la Carmélite*? Sont-ce les pastiches, d'une habileté consommée? Nous donnerions tout le second acte, parodie pourtant si adroite des ballets du Grand Siècle, pour tels passages du premier acte où la Reine, en quelques notes justes et sincères, plaint sa douleur d'abandonnée, et du dernier où le pathétique du livret a porté le musicien. — Qu'est-ce qui nous émeut encore dans *Manfred*, malgré que bien des années déjà aient jeté le silence de la mort sur cette musique autrefois sonore et vivante? C'est qu'à travers les formules vieillies, décors musicaux d'une époque et qu'une autre époque fait crouler, nous y entendons encore pleurer et crier l'âme même de Schumann, dolente et ardente, brusquement triste ou brusquement fière, l'âme d'un homme. — Qu'est-ce enfin qui nous a enchantés et nous enchantera longtemps encore dans *Pelléas et Mélisande*? Sont-ce les nouveautés harmoniques ou prosodiques, les tours de force hardis et heureux qui font « demeurer stupides » les partisans des musiques passées, et nous étonnent, nous aussi, d'une joie un peu agressive? Certes nous applaudissons à cette révolution musicale, petite au reste comme toutes les révolutions, et qui n'est en fin de compte qu'une évolution soudainement consciente; certes le nouveau est un grand principe de beauté. Mais la violation des lois sera un jour codifiée elle-même, et fera loi, à son tour; les harmonies défendues qu'a tentées Claude Debussy, acceptées avec le temps, serviront à défendre, un jour, aux Debussy de l'avenir d'autres harmonies par nous insoupçonnées, et les plus révolutionnaires nouveautés deviendront peu à peu des « formules » réactionnaires. *Pelléas* vieillira, à son tour, sera imité, banalisé; et dans cinquante, dans cent ans peut-être, on sourira un peu en lisant les pages où, tout chauds de plaisir et tout vibrants d'émotion, nous avons inscrit notre étonnement ravi et notre admiration fervente. Mais ce qui ne vieillira pas dans *Pelléas*, c'est ce qui n'a pas vieilli dans *l'Arlésienne*, dans *Tristan*, dans *la Damnation*, dans *les Noces de Figaro*, dans *Joseph*, dans *Orphée*, quelque chose de profond, de naturel et d'un peu divin, et qui, étant jeune et vierge le jour où le musicien l'a mis dans sa musique, le

sera toujours ; c'est l'âme humaine qui s'y est exprimée, la vérité, l'*humanité* de l'œuvre.

Et c'est sur cette remarque et sur cet exemple que nous terminerons. L'art sans la vie n'est qu'une forme vaine ; l'art n'est pas une chose en soi ; il n'est que par rapport à la réalité, dont il est l'expression. Et quelle réalité connaissons-nous, autre que nous-mêmes ? L'art, c'est bien, selon l'antique et profonde parole, « *homo additus naturæ* ». Les œuvres les plus objectives en apparence, les œuvres plastiques mêmes sont pleines d'humanité : il y a du cœur dans une statue grecque, et ce qui coule avec la lumière sur ses membres polis, c'est l'âme même du sculpteur, qui fut en la taillant amoureux de sa forme. Toutes les grandes époques de l'art, le siècle de Périclès, le siècle d'Auguste, la Renaissance italienne, la Pléiade, le siècle de Louis XIV, le Romantisme, sont celles qui ont fait la synthèse de la beauté et de la vie, où l'artiste en même temps qu'artiste a été un homme.

Tous aujourd'hui, musiciens, poètes, dramaturges, romanciers, peintres, sculpteurs, chacun avec ses moyens d'expression particuliers, il nous faut faire, à notre tour, la synthèse de la vie et de la beauté; il nous faut descendre en nous-mêmes, y retrouver le monde résumé, et l'exprimer en une beauté qui sera universelle et éternelle, parce qu'elle sera humaine.

FERNAND GREGH.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD

FAUT-IL

DES CUIRASSÉS D'ESCADRE?

Pourquoi l'on a discuté si fort à la Chambre, le 12 novembre dernier, à propos de cuirassés, sujet qui ne passionne pas, en général, c'est ce qu'il n'est point si facile de démêler.

Parce que M. Pelletan, en arrêtant certaines constructions, « compromettait la défense nationale »? — Mais je ne suis pas bien sûr qu'on ait exactement discerné en quoi la défense nationale pouvait être ainsi compromise.

Parce que le ministre passait outre à une décision du pouvoir législatif? — Mais il protesta que non, qu'il respectait au contraire les dernières décisions de la Chambre défunte, et il apparut, en somme, que ces décisions n'étaient ni claires, ni pertinentes, et qu'on s'y pouvait tromper.

Est-ce encore parce qu'on croyait voir quelque chicane dans l'argumentation ministérielle, et qu'au fond M. Pelletan goûte peu les cuirassés, tandis que la Chambre, elle, a du penchant pour ces mastodontes? — Mais ont-ils vraiment ce penchant funeste, nos députés?... C'est bien douteux.

Enfin M. Pelletan a-t-il vraiment déplu quand il a dit leur fait aux compagnies de construction et aux ingénieurs de l'État qu'elles mettent à leur tête, maîtres Jacques qui prennent à peine le temps de retourner leur veste? Je ne le rechercherai point ; c'est le côté un peu délicat de l'affaire. Mais

il est piquant — après tout, situation oblige — d'entendre le ministre de 1902 tenir, en parlant des fournisseurs de la marine, précisément le langage que tenait le ministre de 1813, quand il essayait de convaincre un gros entrepreneur de Toulon, M. A..., que c'est un honneur de sacrifier ses propres intérêts à ceux de l'État.

De tout cela s'il y avait bien un peu, dans l'émotion de nos représentants; il y avait autre chose aussi, et, sans qu'on s'en rendît bien compte, peut-être, ce qui se débattait à propos de cuirassés, ce n'était rien de moins que le choix d'une méthode de guerre navale et, par voie de conséquence directe, l'orientation de notre politique extérieure.

Je vais tâcher de le montrer.

***

Qu'est-ce que le cuirassé?

Le cuirassé, ce n'est pas seulement un bâtiment de combat, c'est *l'unité de combat*, et, mieux encore, l'unité de *combat réglé*; la première et la plus simple des unités tactiques, la base essentielle et l'élément irréductible de tous les mouvements, de toutes les évolutions d'une escadre. L'idée qu'évoque le cuirassé c'est donc celle qu'évoquait le « vaisseau de ligne » d'autrefois, celle de bataille rangée entre deux forces navales régulièrement constituées.

Pour bien jouer son rôle, dans cette bataille qui décidera probablement de l'issue du conflit engagé, il faut que l'unité de combat représente la plus grande somme possible, à la fois de puissance, de résistance, de maniabilité, sans négliger — tout en les laissant un peu au second plan — les facultés vitesse, endurance nautique, rayon d'action.

Des trois premières caractéristiques du type, d'ailleurs, il en est une, la *résistance*, que l'on peut considérer comme la plus essentielle, la résistance aux coups dangereux pour la flottabilité ou la stabilité du navire, la résistance aux projectiles perforants, auxquels le *cuirassé* oppose en effet une *cuirasse* métallique plus ou moins épaisse et inégalement répartie sur ses flancs.

Et c'est là la grosse affaire, cette cuirasse; c'est ce qui vaut

à l'unité de combat réglé toutes les inimitiés, car s'il est vrai que ce revêtement d'acier absorbe de 30 à 33 p. 100 — et souvent davantage — du poids total, on voit que sur les 14 865 tonneaux que vont peser les nouveaux cuirassés *Justice*, *Vérité*, *Démocratie*, etc., il y en aura 5 000 environ pour la cuirasse; et si nous admettons pour la tonne d'acier en plaques le prix moyen de 2 500 francs, certainement inférieur au prix réel, on voit encore qu'il faudra donner aux usines productrices de cet acier de 12 à 13 millions de francs sur les 35 que doivent coûter chacune des unités en question.

Cuirassés de 15 000 tonnes et de 35 millions! C'est déjà bien. Mais nous ne sommes pas au bout. L'Angleterre en construit qui dépasseront 16 000 tonnes. Les États-Unis, toujours visant au gigantesque, nous en promettent de 17 000, ce qui n'est point, du reste, pour étonner nos ingénieurs : l'un d'eux, un jeune, mais le porte-parole autorisé de ses chefs, prévoyait déjà, en 1897, le cuirassé de 22 000 tonnes et 55 millions, dont 20 au moins pour le revêtement métallique. Ce n'était qu'à ce prix, disait-il, que nous aurions l'unité de combat invulnérable, inchavirable, invincible!...

Le cuirassé, l'unité de combat réglé, ne pouvant guère être conçu que comme partie constitutive d'une force navale organisée, comme unité simple d'une unité collective appelée escadre, voyons un peu ce qu'est celle-ci, de quoi elle se compose exactement, ce qu'elle coûte et ce qu'elle peut faire pour le prix qu'on y met.

Les chefs de la marine estiment que six grandes unités de combat sont absolument nécessaires, mais peuvent suffire pour constituer le corps de bataille d'une escadre. Et c'est pour cela que nous avions prévu la construction des six cuirassés de 14 865 tonneaux : *Justice*, *Démocratie*, *Patrie*, *République*, etc...

A 35 millions l'un, cela fait bien 210 millions pour ce corps de bataille. Mais, de même qu'au gros d'une armée il faut une avant-garde plus mobile, mais solide cependant et capable de soutenir le premier choc de l'adversaire; de même qu'il faut à cette armée une cavalerie d'exploration, des flanqueurs, des convois, des unités de liaison entre ses diffé-

rents corps; de même, à une escadre de cuirassés, il faut des croiseurs cuirassés d'avant-garde, des croiseurs protégés très rapides d'exploration et de liaison, des grands torpilleurs ou contre-torpilleurs jouant le rôle d'estafettes, et, enfin, quoiqu'il en coûte à quelques-uns de l'admettre, des transports ou, si l'on veut, des paquebots en nombre aussi réduit que possible, pour assurer les services de ravitaillement, de réparations de certains organes, de communications avec la base d'opérations, de réserve d'armes spéciales.

Des croiseurs cuirassés, on est d'accord qu'il en faut au moins autant que de cuirassés de ligne pour constituer une bonne « escadre légère » à l'escadre lourde, et en même temps pour parer au besoin éventuel de « détachements ». On considère aussi que six croiseurs protégés rapides sont indispensables pour les explorations lointaines autant que pour les communications intérieures [1], et qu'il faut bien douze contre-torpilleurs comme mouches ou estafettes.

Chaque croiseur cuirassé coûte de 20 à 24 millions, chaque croiseur rapide de 16 à 18, chaque estafette 2 millions en moyenne, et cela fait, en tout, 250 millions environ. Avec le prix des transports (type *Foudre*) et la valeur des subventions accumulées que représentent les paquebots, nous arrivons aisément à 280 ou 290 millions; de sorte que quand l'escadre de 1906 — ou plutôt de 1908, puisque nous avons déjà deux années à peu près de retard — prendra la mer, elle promènera sur l'eau un demi-milliard de matériel, sans compter 12 000 ou 14 000 marins, personnel d'élite et *précieux* à tous égards, si l'on se rappelle ce que sa formation a coûté à l'État.

La voilà donc, cette belle escadre de 1908, qui sort de l'Iroise. Que va-t-elle faire ? — Elle va marcher à l'ennemi, appliquer le précepte indiscuté de tous les maîtres dans l'art de la guerre régulière, le principe essentiel de la stratégie de tous les temps ; elle va essayer de détruire la force organisée de l'adversaire, et comme l'adversaire ne se dérobera proba-

1. La télégraphie sans fil est encore dans l'enfance, malgré de très réels progrès. On est arrêté d'ailleurs, quand il s'agit d'opérations de guerre, par l'impossibilité d'assurer le secret des dépêches, ou seulement d'empêcher que l'ennemi ne les « brouille » en lançant les siennes.

blement pas, une rencontre décisive aura lieu à bref délai qui décidera quel pavillon doit dominer la mer et ses rivages.

Mais ici nous ne pouvons plus rester dans l'abstraction. Cet adversaire a une existence concrète; il a un nom : c'est la flotte anglaise ou la flotte allemande[1]. On sent bien qu'il faut distinguer, et que le cas sera fort différent, suivant que nous nous heurterons à l'une ou à l'autre.

***

Voyons un peu : et d'abord la flotte allemande.

En 1908, l'Allemagne, qui construit beaucoup et avec plus de méthode que nous, l'Allemagne pourra mettre à la mer une escadre *toute neuve*[2] de dix cuirassés, de quatre croiseurs cuirassés, de sept croiseurs protégés et de vingt-quatre *Hochsee-torpedo-boote* ou torpilleurs de haute mer déplaçant 350 tonneaux et valant par conséquent nos contre-torpilleurs.

Les cuirassés dont il s'agit (*Kaiser-Wilhelm-der-Grosse*, *Kaiser-Barbarossa*, *Wittelsbach*, *Zæhringen*, *Wettin*, etc., etc...) ne dépassent pas 12 000 tonnes ; leur armement ne vaut peut-être pas celui de notre type *Justice*, encore que les Allemands aient plus de canons moyens (des 88 millimètres surtout); leur protection n'est pas non plus aussi bien assurée partout. Il est clair, cependant, qu'en raison de la supériorité très marquée du nombre, l'issue du combat serait au moins incertaine. Fort endommagés, les deux partis feraient appel à leurs réserves. Or, la marine allemande en aurait d'aussi nombreuses et d'à peu près aussi solides que la nôtre : deux cuirassés encore neufs (1899-1900), *Kaiser-Friedrich III.*, et *Kaiser-Wilhelm II.*, quatre unités plus anciennes, mais fort sérieuses, du type *Brandenburg*, quatre autres, récemment refondues, du type *Sachsen*, enfin huit garde-côtes offensifs transformés du type *Siegfried*, pour ne parler que des cuirassés.

Tout bien pesé et à condition pour nous de rattraper le temps perdu, — car les Allemands vont vite en besogne (ils

1. Je laisse de côté la flotte italienne, ne fût-ce que pour simplifier et pour abréger. Et d'ailleurs je n'introduirai pas non plus, dans le raisonnement, la flotte russe, ce qui fera la balance à peu près exacte.

2. Je n'y compte que les bâtiments construits depuis 1901 et entrant au service avant 1908.

ont achevé le *Kaiser-Barbarossa* en trente et un mois !), — nous pouvons encore lutter en bataille rangée contre la nouvelle et déjà si puissante marine de l'Empire. Pour compenser notre infériorité de nombre du côté des unités lourdes, nous présenterions plus de croiseurs cuirassés, dont l'appoint n'est pas négligeable, même dans un combat réglé.

Mais il ne suffit pas de dire que nous pouvons lutter en bataille rangée, que nous pouvons par conséquent adopter la méthode de guerre dite *guerre d'escadre*, il faut encore, pour justifier complètement la construction des cuirasssés, examiner si nous avons réellement intérêt à adopter cette méthode dans un conflit avec l'Allemagne.

Eh bien ! supposons que nous n'avons pas d'escadre de ligne. Que va-t-il se passer ?... On ne suppose pas sans doute que cette superbe escadre allemande, l'escadre « d'action offensive », comme on l'appelle, va rester passive dans la mer du Nord ? — Ce serait mal connaître nos voisins et leur prince, leur entente de la guerre, leur confiance en eux-mêmes, doublée, ayons le courage de le dire, de leur dédain pour le « welche » affaibli, dégénéré. La force navale allemande occupera la Manche, non pas certes pour satisfaire un vain amour-propre, ni même, seulement, pour procéder à des opérations de détail contre nos côtes, ou encore pour intercepter nos arrivages, mais bien pour coopérer activement avec les armées d'invasion en s'emparant de nos grandes villes littorales et en y débarquant — grâce à ses nombreux paquebots — un ou deux corps d'armée de réserve. Que ce fût à Dunkerque, ce qui permettrait de tourner l'obstacle de la Hollande et de la Belgique, ou dans la presqu'île de la Manche[1], ce qui ferait tomber en les prenant à revers les lignes de défense de Carentan, ou à l'embouchure de la Seine, ce qui ne serait que l'exécution du rôle que le plan de Clausewitz, en 1832, attribuait à l'armée anglaise pour l'investissement de Paris, la diversion n'en serait pas moins utile à l'action des masses opérant en Lorraine et en Champagne...

Oui, mais les sous-marins ?... Les sous-marins, sans parler

1. Nous savons, dans la marine, avec quel soin l'amirauté allemande fait « observer » Cherbourg. D'ailleurs, deux ou trois grands paquebots allemands y relâchent par semaine.

d'autres moyens de défense, ne rendent-ils nos côtes invulnérables ?... — Imprudent qui s'en reposerait entièrement sur eux ! Non pas, certes, que je ne professe une haute estime pour la nouvelle arme dans le maniement de laquelle les marins français ont, en ce moment, une avance considérable sur leurs rivaux ; seulement, qui oserait donc affirmer qu'en 1908 on n'aura pas trouvé des engins efficaces contre le sous-marin, comme on en a trouvé contre le torpilleur, — lumière électrique, canon à tir rapide, filets, barrages, — qu'il n'y aura pas bientôt des *contre-sous-marins* comme il y a des contre-torpilleurs, qu'en un mot nous ne verrons pas à bref délai l'application de cette loi générale qui veut que dans l'attaque et la défense les moyens d'action ne tardent pas à se balancer ?

Observons encore que le sous-marin n'est pas toujours et partout utilisable, que l'efficacité militaire de ce type trouve des limites pratiques pour la défense des eaux territoriales, dans les caractères hydrographiques de certains parages, dans le genre de ceux de Dunkerque, par exemple.

Mais j'accorde — le souhaitant fort, du reste, — que, grâce à des progrès continus, d'un côté, et à une radicale impuissance de l'autre, le sous-marin assure pour bien longtemps une complète sécurité à notre littoral. Encore convient-il que nous pensions à l'offensive française aussi bien que nous avons pensé à l'offensive allemande. Or l'utilité d'une forte escadre de ligne nous apparaît évidente dès qu'il s'agit pour nous d'aller chercher l'adversaire dans ses mers, de l'y battre, de l'obliger à se renfermer dans ses ports (où nos submersibles offensifs pourront aller le surprendre) et d'entamer alors toute une série d'opérations ayant pour objet la prise de possession de points d'appui dans le grand golfe allemand, l'attaque du poste avancé d'Helgoland, le blocus étroit des estuaires, et enfin, avec l'appoint d'alliés anciens et nouveaux, une descente en force sur un point bien choisi de la péninsule cimbrique.

Voilà donc, je pense, de suffisantes justifications de la méthode de guerre qui exige, comme principal moyen d'action, le cuirassé d'escadre, l'unité de combat réglé. Construisons des cuirassés si nous prévoyons un conflit avec l'Allemagne, telle est la conclusion logique de nos raisonnements.

***

Tournons-nous maintenant du côté de l'Angleterre. Ici, hélas! le tableau est bien différent, et la situation est telle qu'on reste stupéfait qu'il puisse y avoir quelque divergence entre les hommes « compétents » sur la manière de l'apprécier.

Elle se résume, cette situation, de la manière suivante : à nos 6 cuirassés de 14 865 tonnes de 1908, l'Angleterre en opposera 5 de 16 500 tonnes et 8 de 14 000 à 15 000 tonnes, tous neufs, aussi forts, plus forts même que les nôtres. A la douzaine d'unités de 11 500 à 12 000 tonnes que nous pourrions mettre en ligne après la destruction des 6 premières — et à supposer qu'il ne restât rien de leurs 13 adversaires, — l'amirauté anglaise en opposerait 35 de 13 000 à 14 900 tonnes. Aux 8 ou 9 « rossignols » que nous trouverions encore peut-être au fond de nos darses, comme suprême réserve, la Grande-Bretagne en opposerait 15 ou 18 de la même force, les uns relativement récents, les autres nouvellement refondus. En somme, tout bien compté, nos unités de combat, jeunes et vieilles, combattraient deux contre cinq.

Alors, quoi?... Que veut-on faire?...

Accepter passivement le blocus systématique, l'éternel blocus de 1805 à 1814? ou bien marcher allègrement à la glorieuse défaite dont le digne amiral K... flattait, en 1889, déjà, nos patriotiques alarmes? Je tiens, comme tout bon Français, qu'un La Hougue, qu'un Trafalgar même honorent notre marine; mais je tiens aussi, et la nation tiendrait, je crois, que cet honneur ne vaut pas 250 millions, sans parler du reste, et que nous pourrions mieux faire...

Que voulez-vous, encore une fois? Attendre à plus tard? (Comme si l'Angleterre devait courtoisement se mettre à notre disposition! On sait assez qu'elle a l'habitude de tirer la première...) Comptez-vous que la puissance productrice de nos voisins du Nord s'affaiblira par son excès même?... Et pourquoi s'affaiblirait-elle? Le peuple anglais se lasse-t-il? On ne s'en aperçoit guère. En tout cas, avant que la dotation que l'amirauté consacre à ses constructions descende de 230 millions, chiffre actuel, à nos maigres 80, il se passera du temps.

Encore nos rivaux y fussent-ils réduits comme nous, qu'ils conserveraient leur supériorité, puisqu'ils trouvent le moyen de construire à meilleur compte.

Calculez-vous que la France, la Russie et l'Allemagne réunies auront bientôt autant de cuirassés modernes que l'Angleterre?... Soit! Elles en auront davantage. Mais, outre que cette « triplice » maritime n'existe pas (et ce n'est pas, dit-on, la faute de l'empereur Nicolas, ni celle de l'empereur Guillaume), il ne faut pas croire que les Anglais seraient pris au dépourvu. Ils se sont déjà précautionnés contre la Russie de l'alliance avec le Japon, et ils tiennent en réserve, en cas de besoin, une alliance avec les États-Unis auxquels ils feraient toutes les concessions pour parer au danger, très réel[1], dont les menacerait l'entente des trois grandes puissances européennes.

Ainsi l'avenir ne se montre pas, au point de vue des chances que nous donnerait la guerre d'escadre contre la Grande-Bretagne, beaucoup plus rassurant que l'heure présente.

Oh! je sais de quelles spécieuses raisons on se berce dans certains milieux pour persister dans la voie sans issue où nous sommes engagés. On se dit qu'une escadre comme celle dont nous donnions tout à l'heure la composition ne saurait, bien conduite[2], subir de désastre, et que nos six cuirassés de 14 900 tonneaux ont de telles facultés de résistance qu'ils se tireront avec honneur d'une rencontre avec n'importe quels cuirassés anglais, moins bien protégés, en général. — Avec honneur, sans nul doute, mais certainement pas sans de graves avaries qui les obligent à rentrer au port pour subir de grosses réparations. Et pendant ce temps-là nos adversaires mettront deux escadres fraîches à la mer, si tant est qu'ils aient commis la faute de ne pas écraser tout de suite la nôtre sous la concentration de leurs forces...

1. Si nous examinions la question au point de vue stratégique, nous reconnaîtrions aisément que l'Angleterre conserverait, contre la coalition dont il s'agit, les bénéfices de l'unité de direction et de la position centrale, dans la mer du Nord. Et puis, que ferait l'Italie?... Mais tout cela nous entraînerait trop loin.

2. Bien conduite, elle le sera. Mais il faudrait qu'elle fût *mieux* conduite que l'escadre ou les escadres qui lui seraient opposées. Le fort peut se contenter de généraux ordinaires. Le faible, qui veut jouer à la bataille, doit avoir des généraux supérieurs. Espérons qu'il les aura.

A la vérité on pense qu'ils la commettront forcément, cette faute, les équipages leur faisant défaut au début des hostilités; et ceci était assez vrai, il y a quelque temps. Malheureusement, l'Amirauté a fait, depuis, l'effort nécessaire pour corriger ce grave défaut d'organisation militaire. Et puis, qu'importe, au fond?... Un peu plus tôt, un peu plus tard, la guerre d'escadre doit tourner contre nous, on ne peut le nier sérieusement. Et alors, pourquoi nous prêter bénévolement au triomphe de l'adversaire?...



Mais si la guerre d'escadre devient de plus en plus impossible contre l'Angleterre, quels recours nous reste-t-il contre cette puissance? — Je n'ai point la prétention, dans une étude qui n'est qu'une brève réponse à la question que beaucoup de gens se posent, d'établir *ex professo* quelles méthodes de guerre il conviendrait d'employer, le cas échéant, contre la Grande-Bretagne. Mais si je puis me permettre le simple exposé d'une opinion strictement individuelle sur cette difficile matière, je dirai qu'il nous reste, outre les coups de main contre les côtes, monnaie courante des opérations entre belligérants aussi rapprochés, deux méthodes efficaces, diversement efficaces, inégalement praticables aussi, *la guerre du large* et *la descente*.

Sur l'expression même de « guerre du large », il faut s'entendre. Les opérations de cette méthode de guerre se dérouleront assez souvent dans les eaux de l'adversaire, car c'est aux atterrages qu'on a le plus de chances de nuire au commerce. Une expression plus précise, plus compréhensive des moyens d'action employés, serait celle — un peu longue — *d'opérations sur les lignes de communications*, étant bien reconnu que l'Angleterre sera comme une armée ou comme une place forte qui a constamment besoin de se ravitailler[1],

1. Ravitailler ses usines et manufactures en matières premières, autant que sa population en denrées alimentaires. Et il faut ajouter que la Grande-Bretagne souffrirait encore de la difficulté d'exporter les objets confectionnés avec les matières premières qu'elle aurait réussi à importer; qu'il y aurait une épouvantable crise économique — et politique par surcroît: que les marchés étrangers seraient perdus, et aussi la flotte de commerce, si l'on commettait la faute de la dénationaliser, comme le firent les États-Unis en 1862. L'auteur de *la Puissance navale de l'Angleterre* l'a montré ici même, en 1896.

ne traînant avec elle ou n'ayant dans son enceinte que trois ou quatre mois de vivres.

Pour faire la guerre du large, il faut des croiseurs, et surtout des croiseurs cuirassés. Pourquoi cuirassés? N'est-ce pas là une dangereuse concession au « syndicat des métallurgistes »? Dangereuse, peut-être; inévitable, à coup sûr, tant qu'on n'aura pas trouvé d'autre moyen de protection contre les projectiles qu'une muraille d'acier : nous ne pouvons permettre qu'un obus heureux vienne, fût-il tiré par un simple paquebot armé en guerre, arrêter notre croiseur en paralysant un organe essentiel et compromettre sottement une croisière fructueuse. D'ailleurs, d'une manière générale, la faculté *résistance* doit croître, pour chacune des unités de la marine la plus faible, en raison directe du nombre d'adversaires probables, et l'on ne peut douter que l'Angleterre n'ait bientôt plus de croiseurs cuirassés que nous. Le principe que je viens de poser est précisément la meilleure justification des cuirassés d'escadre très protégés, comme le seront nos 14 900 tonneaux; mais, je l'ai dit déjà, dans une *bataille rangée*, dans un engagement qui deviendra presque toujours décisif, les avaries reçues par nos cuirassés d'escadre seront très graves, parce que, inférieurs en nombre, ils recevront plus de projectiles qu'ils n'en pourront envoyer et qu'ils n'auront, malgré tout, qu'une faible zone complètement à l'épreuve des coups perforants.

Il n'en sera point du tout de même des croiseurs cuirassés dans la guerre du large, où les engagements, à supposer qu'il s'en produise, n'auront pas ce caractère d'opiniâtreté, et où une tactique appropriée (définie il y a peu de temps encore par un éminent officier général) complètera au besoin l'œuvre de protection des cuirasses légères. En fait, on admet que le poids total du vêtement métallique chez les meilleurs croiseurs cuirassés ne doit pas dépasser le cinquième du déplacement, ce qui reste acceptable, laissant à la vitesse et au rayon d'action la prépondérance convenable.

N'allons pas plus loin : n'alourdissons pas, n'agrandissons pas outre mesure nos croiseurs cuirassés. Qu'ils soient rapides et robustes, qu'ils aient des appareils moteurs impeccables, c'est le plus essentiel de beaucoup. Une division de

six croiseurs cuirassés qui aura du charbon, des chaudières en bon état et des machines qui « tournent rond », ne sera jamais interceptée, c'est-à-dire, ne sera jamais contrainte à un combat inégal — et elle aura tout le loisir de faire à l'ennemi un mal incalculable pour le prix de revient relativement modique de 120 à 140 millions, au lieu des 210 millions que coûtent les six cuirassés d'escadre.

Et la descente ?...

La descente... Ah ! c'est une palpitante question que celle-là ! On en a beaucoup parlé dans ces derniers temps à propos de certaines publications historiques fort intéressantes qui pensaient prouver que Napoléon n'a jamais sérieusement voulu passer le détroit. Il eût été plus juste de dire que, par la faute des marins d'il y a cent ans[1], le grand capitaine n'osa pas se confier à la flottille seule qui l'eût conduite au but, sinon avec l'armée de Boulogne tout entière, du moins avec autant d'hommes qu'il en avait à Austerlitz, — et on ne prétendra pas sans doute que ce qu'il restait de l'armée anglaise sur le sol anglais, en 1804, fût plus solide que les Austro-Russes de 1805 ?...

D'ailleurs, que de moyens nouveaux nous avons à notre disposition et qui, tous, favorisent l'attaque plus que la défense ! On me pardonnera de ne point insister là-dessus. Je me bornerai à signaler deux points sur lesquels pourront s'exercer l'imagination et la sagacité du lecteur.

Pour passer le détroit, il faut :

1° Multiplier les torpilleurs submersibles actuels et créer le bélier rapide immersible (dont je reparlerai tout à l'heure) ;

2° Organiser *offensivement* notre côte du cap Gris-Nez, notre saillant, notre bastion naturel.

Il faut, en un mot, faire appel sur terre et sur mer à nos facultés créatrices, aux admirables ressources de notre esprit inventif, assurés que nous sommes de prendre et de garder

1. La désorganisation, les revers les avaient rendus trop circonspects, timides même. Au reste, reconnaissons qu'à cette époque, l'idée de se battre avec des pygmées contre des géants, si nombreux que fussent les premiers, paraissait fort téméraire. A cet égard, le torpilleur a bien modifié les impressions, et ce n'est pas là le moindre de ses mérites.

l'avance sur nos rivaux, dès qu'il ne s'agira plus exclusivement d'une lutte à coups de millions.

Résumons-nous : contre l'Angleterre, point de guerre d'escadre, où nous aurions fatalement le dessous; *guerre du large* et *descente*. Partant, plus de cuirassés, plus d'unités de combat réglé; des croiseurs cuirassés aussi nombreux que possible, avec le cortège convenable[1] d'unités plus légères; des torpilleurs, des submersibles, des engins et types nouveaux, ayant à la fois une spécialisation tactique et une spécialisation géographique.

Contre l'Allemagne, guerre d'escadre, où nous pouvons légitimement espérer le succès, et, avec le succès, de grands résultats militaires et politiques; guerre du large aussi, encore que moins importante; descente enfin, mais dans des conditions fort différentes de celles que nous impose le cas du conflit anglo-français. Donc, cuirassés d'escadre, sans préjudice des autres types, ceux-ci étant toutefois reproduits en moins grand nombre.

On voit bien maintenant, je crois, paraître la question d'orientation extérieure derrière celle de la construction des cuirassés. C'est au pays de choisir, de se décider enfin... de bien comprendre que, ne pouvant plus avoir la flotte de toutes les politiques, il doit avoir du moins celle de *sa* politique, à l'expresse condition d'avoir, en effet, une politique.



Avoir une politique, une politique définie, apparente (puisqu'elle trouverait sa caractéristique dans les programmes de construction); une politique suivie, surtout, une politique à visées lointaines... Eh bien! cela nous est-il possible dans la situation où nous sommes aujourd'hui?...

La question est délicate, au point que je laisse au lecteur

1. Les divisions de croiseurs cuirassés du large n'auraient besoin ni de croiseurs protégés, ni d'estafettes, tant qu'elles opéreraient en effet *au large*, en haute mer. Mais des bâtiments légers, éclaireurs très rapides, contre-torpilleurs, torpilleurs de haute mer, lui deviendraient fort utiles dès qu'elles se rapprocheraient des eaux territoriales de l'adversaire. Ce n'est pas avec des bâtiments de 10 à 12 000 tonnes que l'on peut, par exemple, fouiller les recoins d'une côte accidentée.

le soin d'y faire la réponse qu'il jugera la plus pertinente. Mais, s'il y avait doute en effet, si nous ne pouvions choisir entre les deux politiques, c'est donc, je suis obligé de l'avouer, que nous ne pourrions choisir non plus entre les deux systèmes de guerre navale, ou, pour mieux dire, que nous ne pourrions éliminer de nos prévisions la réalisation éventuelle de la guerre d'escadre, ce qui nous obligerait d'adopter le programme de constructions qui comporte des cuirassés.

Fâcheuse extrémité... et coûteuse !

Du moins ne trouverions-nous pas quelque adoucissement à cette exigence, ne trouverions-nous pas un moyen terme et, par exemple, le *cuirassé transactionnel*?

Voyons cela.

Nous sommes d'accord qu'il n'est plus possible de faire la guerre d'escadre à l'Angleterre, et, dès lors, nous n'apercevons plus l'intérêt qu'il peut y avoir à construire des cuirassés de 15 000 tonnes, visiblement destinés à se mesurer avec les siens du même tonnage, à quoi elle répond en mettant en chantier des unités de 16 500 tonnes, et ainsi de suite.

D'autre part, il faut reconnaître qu'il ne serait pas sans intérêt, pour les mouvements de nos divisions de croiseurs, d'avoir des bâtiments capables de nous assurer la libre possession de l'Iroise, le vestibule de la magnifique position de Brest et de ses abords dans un rayon assez étendu. Il est aisé de prévoir des diversions vigoureuses pour masquer aux bloqueurs le départ de ces divisions, et de brusques « sorties sans sacs » pour aller recueillir au large ces mêmes divisions, lorsqu'elles rentreront d'une pénible croisière, pourchassées, serrées de près aux atterrages. Des unités de combat résistantes, formant bouclier et rempart, sérieusement protégées par conséquent, sont nécessaires pour jouer ce rôle.

— Ah ! s'écrieront quelques-uns, c'est le garde-côtes que nous voyons poindre ! L'unité aux blindages énormes, massifs ; sans vitesse, sans charbon ; le faux-cuirassé d'escadre, comme le *Requin* et ses trois frères, comme le *Jemappes*, le *Bouvines* et les deux autres !... Mais vous n'y pensez pas ! Le remède serait pire que le mal, et nous reculerions jusqu'en deçà de 1890 !...

Point du tout. Il ne s'agit pas de ces cuirassés paralytiques

de 6 000 tonnes qui étaient déjà insuffisants à l'époque où l'on pouvait encore admettre la possibilité d'une lutte corps à corps avec les escadres de ligne anglaises. Le bâtiment que j'entrevois (et ce n'est point ma faute, après tout, s'il me faut l'entrevoir) déplacera de 10 000 à 11 000 tonnes; il filera 17 nœuds aux essais et 16 nœuds bien nets en service courant, avec de 3 000 à 4 000 milles de rayon d'action; il aura de bonnes facultés nautiques, des qualités évolutives et un tirant d'eau de moins de 8 mètres — on va voir pourquoi; il sera protégé à la flottaison par 25 centimètres d'acier du dernier cri, ce qui suffit parfaitement, quoi qu'on en puisse dire; il sera armé, enfin, de 2 canons de 340 millimètres courts à tir rapide[1] et de 16 canons de 164.7, sans parler des pièces légères.

Ce cuirassé-là, qu'on voudra bien ne pas encombrer outre mesure de machines auxiliaires et de coûteux bibelots électriques, pneumatiques, acoustiques, etc., ne vaudra que 22 ou 24 millions, au lieu de 35, de sorte que l'escadre de 6 nous reviendra à 140 millions à peu près, au lieu de 210. 70 millions de moins, c'est quelque chose, sans doute. Et les services rendus — le rôle étant réduit à ce que je viens de dire, dans la guerre dans la Grande-Bretagne — seront sensiblement les mêmes que ceux que nous demanderions aux cuirassés de 15 000 tonnes.

Je dirai plus : ces bâtiments paraissent fort capables de faire bonne figure en Manche et même en Méditerranée, où ils iront, bien entendu, par le canal des deux mers, à moins que l'Angleterre continue à s'opposer à cette entreprise, comme elle le faisait, dit-on, il y a quelque quinze ans... auquel cas, il serait plus simple — et combien économique, cette fois ! — de nous mettre sous le protectorat de nos puissants voisins.

1. Je dis bien 340 millimètres à tir rapide. Nous en avons déjà quatre (sur deux des garde-côtes dont je parlais tout à l'heure) qu'une transformation ingénieuse du système de chargement permet de tirer en moins de 2 minutes au lieu de 6 ou 7. Et si je les veux courts, relativement du moins — 30 calibres, par exemple — c'est que les grandes longueurs d'âme sont inutiles pour des bouches à feu dont on ne doit se servir, logiquement, que dans le combat rapproché. De 45 à 30 calibres, l'économie de poids et d'argent devient fort sensible.

Or, ce cuirassé de 11 000 tonnes, tel que je viens de le définir à grands traits, serait un bon engin, un engin parfaitement suffisant, de la guerre d'escadre contre l'Allemagne. Son tirant d'eau (celui des cuirassés allemands ne dépasse pas $7^{m},80$) lui permettrait de suivre l'adversaire dans les chenaux de ses bancs de sable ; son armement ne serait point inférieur à celui du *Kaiser-Barbarossa*, si l'on considère que le 164.7, avec ses progrès tout récents, vaut beaucoup mieux que le 150 millimètres allemand; enfin le peu qui manquerait au nôtre comme vitesse serait de faible conséquence, puisque les deux parties videraient promptement et, pour ainsi dire d'un commun accord, leur querelle dans le champ clos de la *Deutsche See*.

N'oublions d'ailleurs pas l'avantage que nous donnerait, au double point de vue stratégique et tactique, notre supériorité en croiseurs cuirassés.

Et maintenant, pour achever ma tâche, il faut que je me retourne du côté des contempteurs absolus, intransigeants de l'unité de combat lourde, qui ne voudront guère plus faire grâce, je le crains, au cuirassé moyen qu'au cuirassé géant.

« Qu'est-ce que cette conception surannée, vont-ils me dire, et, à supposer que le rôle de *batterie de sortie* que vous attribuez à votre cuirassé de 11 000 tonnes soit justifié, d'autres engins, beaucoup plus modernes, ne le pourraient-ils remplir à moins de frais, avec l'appui de la côte prochaine? Le submersible de demain, ayant plus de vitesse que celui d'aujourd'hui, plus de rayon d'action, plus d'endurance, d'habitabilité et de vue, ne suffirait-il pas à cette tâche, et le seul effet moral de son voisinage n'aurait-il pas sur les poursuivants de nos croiseurs une influence favorable aux opérations de ceux-ci?... »

Peut-être. Mais, justement, *peut-être !*... Et ce n'est pas assez qu'un peut-être en tel cas. Ah ! si, poussant audacieusement notre pointe, confiants dans les découvertes de nos savants, dans l'habileté de nos ingénieurs, escomptant même, au besoin, les résultats de leurs recherches, en ce qui touche surtout *l'habitabilité sous-marine*, nous osions dès maintenant mettre en chantier *l'unité de combat submersible*, ou seulement

l'unité de combat immersible et à fleur d'eau, le *Katahdin*[1] américain perfectionné, le bélier rapide, à peu près invulnérable parce qu'il serait à peine visible, alors, oui, je me rallierais à votre peut-être. Malheureusement tout ceci n'est encore qu'un jeu d'imagination, et, si je reste profondément convaincu que c'est là la solution de l'avenir, je ne prétends fixer aucune date, même approximative, à la réalisation de mon rêve. C'en serait un autre, en attendant, et dangereux celui-là, que de s'imaginer que nos petits submersibles actuels pourraient agir offensivement contre des unités marchant à grande vitesse dans des mers aussi dures que celles des atterrages de Brest, alors que, précisément, nos divisions de croiseurs choisiront pour rentrer ou pour sortir les périodes de mauvais temps de sud-ouest.

Laissons donc grandir tout doucement le submersible comme a grandi tout doucement le torpilleur. Encore le premier, s'il reste en effet submersible, gardera-t-il sur le second l'avantage que, tout en grandissant, il ne démentira pas son principe, sa raison d'être essentielle, l'invisibilité.

Mais retenons du moins, pour finir, que, de quelque côté que s'applique notre effort extérieur, quelles que soient les visées de notre politique, et même si notre politique nous conduisait à admettre le système de la guerre d'escadre, il n'est point nécessaire de construire des mastodontes de 35 millions aujourd'hui, de 50 millions demain. Si j'ai pu montrer comment l'on pouvait se passer de ces ruineux engins, je n'aurai pas perdu ma journée.

★★★

1. Le *Katahdin*, conception de l'amiral Ammen, est un bélier de 2 200 tonneaux qui, au combat, après s'être enfoncé de 40 à 50 centimètres, ne laisse à découvert qu'un onglet de 75 mètres de long et de $1^{m},65$ de flèche seulement, à la partie centrale. Cet onglet est couvert d'une carapace de 152 millimètres d'acier à formes fuyantes. Qualités évolutives remarquables, mais vitesse insuffisante (16 nœuds), ce qui est peu logique, car, pour choquer, il faut atteindre. Avec 4 000 tonneaux on aurait 20 nœuds, et ce serait assez pour agir contre les cuirassés d'escadre actuels, surtout dans des parages resserrés.

AU SOLEIL DE JUILLET[1]

— Puisque vous avez un cheval, — disait M. Buchez, — vous devriez faire diligence pour annoncer la prise du Louvre aux députés qui doivent être réunis à l'hôtel de M. Laffitte. Il est revenu de Breteuil, aux premiers bruits.

Omer dut abandonner le spectacle héroïque de Suzanne et de Cydalise sous les plis du drapeau. Agenouillées dans les sacs de farine, elles répondaient par des refrains aux derniers coups de feu, sans peur, les yeux secs. Il eut voulu embrasser son amie, trop acharnée à se rire de la mort joueuse. L'aimer en cet instant, cette petite sœur de Mithra, cela l'eût divinisé. Mais il ne lui donna même point d'adieu. Il s'en fut demandant place pour son cheval aux gens qui soignaient l'agonie farouche ou goguenarde des demi-soldes couchés contre les murailles, assis dans les boutiques.

Dans l'une, il reconnut la Bordelaise : elle geignait sur les genoux de Cavrois, pendant qu'Ulysse Trélat enfonçait le fer d'un bistouri à travers la viande de la menotte que perçait un petit os rompu. C'était elle, fluette, blottie dans les gros bras flamands, et qui pleurait comme une écolière punie sous la lourde bouche de son amant consterné. Omer s'api-

1. Voir la *Revue* des 1er, 15 décembre 1902 et 1er janvier 1903.

toya. Ils s'aimaient davantage, chaque année, la fine grisette et le chimiste pansu.

L'estafette n'avait pas le loisir de s'attarder : obtenir le passage était fort difficile. Vingt énergumènes traînaient un misérable loqueteux par les poignets. Il ne se relevait pas. Sa barbe jaune et hirsute balbutiait :

— Quoi ! la mort pour si peu de chose !... J'avais faim. Mes enfants, ma femme avaient faim !...

— Mort aux voleurs ! — répondaient, féroces, les artisans qui l'arrachaient des pavés où les pieds nus s'agriffaient mal. — Mort aux voleurs !

— Il a volé un couvert d'argent... la canaille !... Il faut des exemples. Avant tout, le peuple est honnête !

— Personne de vous n'a donc jamais eu faim ? Grâce ! — râlait-il, sans pouvoir délivrer ses mains.

Car les exécuteurs avaient empoigné ses manchettes et le tiraient ainsi, Sa chemise sortit du pantalon et découvrit son dos brun. Des plis garrottaient le malheureux au cou. Il ne put lancer que des interjections rauques avant d'être jeté contre le mur, où il se tordit. Ses yeux s'écarquillèrent, ses cheveux se hérissèrent. Dix fusils crachèrent leurs flammes contre cette vie lamentable qui s'abîma dans les ordures et les tessons, hoquetant, repoussant de ses orteils crispés l'emprise de la mort...

Bien qu'il admît cette justice rapide, Omer s'éloigna, la nausée dans la gorge. On l'avertit qu'on se battait rue de Rohan et au Palais-Royal : il se détourna par la rue Traversière.

— Le Louvre est au pouvoir du peuple ! — annonçait-il de toute sa voix orgueilleuse, pour l'étonnement heureux des insurgés.

Au boulevard, il évita quelques apprentis, des messieurs qui, vers la Bastille, couraient, se bousculaient, hagards, à la débandade. Il rentra dans la rue Richelieu, que la révolution occupait. Derrière un amas de charrettes, parmi la cohue en délire de gens qui chargeaient et déchargeaient leurs armes, il assistait à la déroute : un peloton de lanciers arriva sur les talons des fuyards. L'ouvrier au grand col, au tablier de serge, trop las pour continuer, s'arrêta tout essoufflé derrière

un édicule cylindrique. Il insultait à la couardise de ses compagnons, déjà lointains. Mais deux chevaux, en se cabrant sous leurs cavaliers, le bloquèrent. Il voulut asséner un coup de pioche sur le chanfrein du pommelé. D'une violente estocade la lance riposta, le cloua sur la maçonnerie. Il se considérait, douloureux et sanglant. Sans doute, un désir de grandeur l'inspira :

— Voilà comment on meurt pour la liberté ! — protesta-t-il avec toute sa haine.

Mais le soldat morne fit volter sa monture, et trotta.

Devant les feuillages d'un abatis le peloton dut hésiter. Là, concierges et marchands tirèrent. Plusieurs chevaux écorchés cabriolèrent... Des Bains Chinois se précipitèrent les lances, les schapskas et le tumulte d'un escadron. La rue Le Pelletier dégorgea les pantalons blancs, les brandebourgs, les habits écarlates, les oursons des grenadiers suisses; leur feu de file déchira l'espace. Dans le sein d'une maritorne en madras, un adolescent s'affaissa, le crâne troué. D'épais nuages noyèrent les perspectives, s'élevèrent le long des enseignes multicolores, des façades closes. Les tiges en fer recourbé où l'on accroche les réverbères y disparurent. La fumée monta jusqu'aux frondaisons des arbres encore debout; elle enveloppa ceux plantés contre les maisons, et ceux des rangées centrales, à l'abri desquels visaient des commis, maints et maints chasseurs adroits, la casquette rejetée sur la nuque. L'enfant qui bondit sur la chaussée lâcha les deux coups de ses pistolets dans les reins du major à cheval, puis fut aussitôt à plat ventre pour esquiver la riposte des fantassins, mais se releva si prestement qu'il put, après la charge prompte de quelques gendarmes, reprendre sa casquette tombée dans la poussière, enjamber le Suisse évanoui qu'une plaque de sang marquait au front, enfin partir en décochant un pied-de-nez à l'adresse des soldats qui retiraient de la selle leur officier mort.

Omer eût ri de l'exploit, si l'angoisse ne l'eût à nouveau saisi. Pourtant il traversa d'un élan l'endroit du boulevard tout à coup libre de troupes. Il annonçait toujours la conquête du Louvre aux combattants et aux curieux. Ils accueillaient la nouvelle par des cris fous. Quand il approcha de l'hôtel

Laffitte, il apprit d'une fruitière que le 5[e] et le 53[e] régiment de ligne, venus de la place Vendôme, adhéraient à la Révolution. En effet, les compagnies s'alignaient dans la rue, sans rien oublier de leur discipline. Leurs sergents tenaient à distance les enthousiastes ; ce qui parut effarer les timides. Ceux-ci se tapirent prudemment dans les boutiques, observèrent l'allure des officiers qui marchaient pensifs devant les rangs silencieux. Omer proclama la victoire du peuple en portant la main à son bonnet de police. Une rumeur satisfaite émut les files. Sous le porche, où cent personnes se pressaient, dissertaient, questionnaient, il glissa de cheval. Des bras l'accaparèrent. Vingt figures explorèrent ses yeux, cherchèrent la vérité dans sa physionomie.

— Les Suisses décampent. C'est la panique ! On les fusille par les fenêtres du Louvre. Marmont dirige la retraite sur les Tuileries.

— Parbleu, je le disais bien ! revendiquait un capitaine. Le refus de nos deux régiments a découvert sa droite.

— Et il a dû rappeler les Suisses du Louvre pour nous remplacer place Vendôme ! — conclut un lieutenant.

— Alors le peuple est entré... Vive la Charte !

Un petit homme ventru lança son chapeau jusqu'au balcon d'un entresol.

— Vive l'Empereur ! — rectifia sévèrement un ancien militaire en redingote boutonnée.

— Vive la République ! C'est le 10 Août qui recommence !

— A moins que, demain, les brigades fraîches, appelées de Rueil et de Normandie, ne regagnent sur nous la partie que Polignac a perdue !...

Conduit, porté, poussé par un flot de bavards, Omer, l'épaule cruellement déchirée, gravit des escaliers larges, fut introduit, par l'entre-bâillement d'une grande porte, dans un corridor encombré de cannes et de chapeaux. Par delà les battants d'une autre porte, que décoraient d'immenses rideaux de velours pourpre, discourait un général en uniforme. C'était bien La Fayette qu'Omer devait interrompre pour communiquer la nouvelle aux trente députés, aux visiteurs de ce salon riche en statues et en vases plantés sur les meubles massifs de l'époque impériale.

— Un vieux nom de 89 peut être de quelque utilité dans les circonstances où nous sommes, — proposait modestement le chef des carbonari.

Aux approbations il présenta sa face de plomb toute rasée.

— Messieurs, — cria très vite Omer, en saluant les mines graves de ces doctrinaires engoncés dans leurs cravates et dans les hauts collets de leurs habits, — messieurs, le peuple de Paris est maître du Louvre, dont il a chassé les Suisses... C'est la déroute de Marmont !

Toutes les figures inquiètes se transformèrent. Elles furent aussitôt arrogantes. Il fallut que le général Pithouët nommât le fils du colonel Héricourt, le secrétaire général des comités philhellènes et l'avocat des causes libérales, pour que le ton impérieux des questions changeât. Il fallut que M. Laffitte appelât près de son fauteuil le jeune homme, en s'excusant de ne pas se lever à cause de sa jambe malade. Alors les députés adoptèrent un langage plus courtois. L'estafette put répondre posément, clairement, au fin profil de M. Guizot, sec et froid, comme étranglé dans les tours de sa cravate noire. Une main derrière le dos, il frappait de l'autre, à plat, le velours de la table, afin d'obtenir l'attention :

— Il importe de constituer dès cette heure une autorité publique qui, sous une forme municipale, s'occupe du rétablissement et du maintien de l'ordre.

— Que va faire cette populace déchaînée? Tremblons, messieurs, que les crimes de la Terreur...

— Monsieur, j'ai vu de mes propres yeux fusiller sur-le-champ un misérable qui profitait du désordre pour dérober une fourchette d'argent...

L'éloquence judiciaire de l'avocat, propice aux faibles, se manifestait à l'encontre d'un propriétaire en habit gris, qui de ses doigts protégeait les rubans de ses montres.

— A la bonne heure, maître Héricourt ! — soutint le général Pithouët, en tapant sur l'épaule blessée.

Elle se déchira davantage. Omer réprima les mouvements de la souffrance, moins soucieux de cela que de conquérir au moins la politesse de tels hommes en attitudes solennelles, et boutonnés dans leurs fracs austères jusqu'aux bajoues glabres. Il conçut qu'ils allaient être des détenteurs du pouvoir, dont

les avait d'ailleurs lotis les élections récentes. Ils continuaient de craindre les excès de la canaille. Casimir Perier mordit ses lèvres minces, puis :

— Il a été facile d'exciter le peuple à la révolte ; il sera moins aisé de le faire rentrer au logis et déposer les armes... Les orateurs imprudents auront peut-être beaucoup à se reprocher, monsieur Héricourt...

— Morbleu ! — s'écria le général Pithouët, — aurions-nous pu chasser du Louvre, à nous seuls, les troupes de Charles X ?

— Il peut advenir que nous regrettions qu'elles en aient été chassées...

— Plaît-il ?... Ai-je bien compris ? — questionna le général Pithouët en se penchant vers l'interrupteur.

C'était un homme vénérable, dont les boucles blanches tombaient, flocons gracieux, au long des joues en cire, dans sa cravate de mousseline et sur le collet de son habit bleu.

— Au demeurant, — concéda ce personnage, — le principal est d'enrégimenter les propriétaires pour la défense des biens publics et privés... Il convient de réorganiser d'abord la garde nationale avec les patentés...

La Fayette contracta ses sourcils roux, ses paupières flétries... Il étendit sa main aux veines gonflées et tordues... Toute sa corpulence oscillait sur les deux jambes en pantalon blanc.

— Il serait étrange et même inconvenant que ceux surtout qui ont donné tant de gages de dévouement aux libertés nationales refusassent de répondre à l'appel qui leur est adressé... Des instructions, des ordres me sont demandés de toutes parts... Le capitaine Roullon est venu, aux premières heures du jour, m'apporter chez moi la pétition de ses camarades...

Le héros sénile de l'indépendance américaine s'obstina de la sorte à solliciter le commandement des gardes nationales. Chacun attendit en silence la fin de cette harangue embarrassée. Un roquentin qui portait encore les cheveux en queue murmura, les paupières baissées, mais de façon à être entendu :

— Sied-il bien de remettre au chef des carbonari la direction de la force armée, dans un pareil moment ?...

— Il a pris trop d'engagements avec les perturbateurs !...

— murmura de même un homme asthmatique ; et il étendit ses bras de drap noir, ses mains molles en signe d'impuissance, malgré sa courtoisie à nier le réel des choses.

Personne n'invitait l'estafette à s'asseoir ; Omer gardait aux jambes le balancement du cheval, et sa plaie le brûla. Il se fût retiré, si la stupéfaction de voir discuter ainsi les représentants libéraux ne l'eût figé là, confus de se rappeler sa foi de naguère, sa foi de la bataille, confus d'aimer encore la grisette sublime qui déployait les trois couleurs pour la victoire de la Loi. Ici, dans ce magnifique salon que peuplaient les nymphes de marbre entre les meubles impériaux aux griffes de bronze, tous ces vieillards assis sur les sièges curules, les pieds dans les tapis turcs, redoutaient seulement les appétits de la foule qui, là-bas, rue de Rohan et au Palais-Royal, partout, embrassait la mort afin de leur livrer la France, sa richesse et son histoire. Devant la tapisserie de lampas violâtre, leurs faces impertinentes exprimaient de l'horreur pour ceux qui mouraient au bénéfice de leur ambition. Le beau Casimir Perier grignotait ses lèvres et froissait les plis de ses manchettes en évoquant les excès du 10 Août, les massacres de Septembre, l'exécution des Girondins... Massif, et le menton pesant entre les pointes de son col jauni, l'avocat de Labédoyère et l'ami du colonel Fabvier, M. Mauguin, lui répondit rudement, à plusieurs reprises, mais pour soulever les protestations de toutes les bouches lippues, développées par la gourmandise, avides des bons mets qu'on savoure dans la vaisselle plate. Le sec Guizot assumait le rôle de l'esprit méthodique et mathématique qui ne se laisse plus leurrer par les élans généreux, et qui sait trop les périls des idées belles, au reste, adorées de lui... En vain, M. Audry de Puyraveau tendait vers les poltrons sa mâle face de vétéran attentif, réfutait les appréhensions par des syllogismes nets, prononcés avec soin, tandis qu'il grattait nerveusement le favori de sa joue gauche ; derrière les besicles d'or, ses yeux astucieux niaient le péril. Chauves au front et chevelus dans le cou, des ironistes se renversaient en manière de dérision, gonflaient de souffles dédaigneux leurs bouches qui les expiraient ensuite bruyamment... Ils écoutèrent M. Casimir Perier désignant Omer Héricourt :

— Demandez plutôt à ce jeune avocat! Il arrive cependant tout poudreux de la bataille pour nous apprendre la victoire... Demandez-lui s'il ne subirait pas mille morts plutôt que de voir une populace en furie, excitée par les criminelles imaginations des saint-simoniens et des fouriéristes, envahir sa demeure, s'emparer de ses biens, insulter à tout ce qui lui est cher, à une jeune épouse qui s'alarme au pied d'un berceau innocent... Voilà ce qui le menace, et ce qui nous menace, si nous ne prenons pas les mesures que la sagesse nous prescrit... Prenez garde que l'on ne replante la guillotine sur la place Louis XV, prenez garde d'avoir à choisir entre la mort et l'exil, sans pouvoir soustraire vos enfants à la ruine qui frappera les biens des nouveaux émigrés, j'ose dire aussi des nouveaux suspects...

— Hélas! c'est là ce que nous promet la République! — assura, de son fauteuil, les doigts croisés sous le menton osseux, un thermidorien qui avait été le complice de Talleyrand.

— Le père de notre ami que voilà, le baron Alexandre de Laborde, a eu la tête tranchée sur l'échafaud...

— La canaille a ouvert le ventre de la princesse de Lamballe. On a dévidé ses entrailles, et on a promené son cadavre décapité!... Est-ce là ce que nous désirons revoir? — hurla du fond d'une ottomane un vieux nain singulier, qui secouait son mouchoir devant son rictus de squelette.

Alors, en chaque siège, des voix chevrotantes et fielleuses rappelèrent ensemble les massacres, les supplices... Inutilement le général Pithouët riposta, vociféra, joua de ses longs bras maigres et de ses prosopopées jacobines.

— Nous sommes les amis de la Révolution, puisque nous risquons en ce moment nos existences afin d'en ressusciter les principes, — répliqua M. Laffitte. — Toutefois nous la voulons sans victimes... Nous la voulons pure de toute infamie populaire qui la condamnerait d'abord à périr comme elle périt en 1814, sous les efforts de l'Europe indignée, vingt ans, par les crimes de Marat.

De leurs objurgations presque tous assaillirent le bouillant Pithouët, l'attentif Audry de Puyraveau, le massif Mauguin. Leurs ventres se bombaient dans les pantalons de nankin; le

torrent de leurs paroles roula des images de têtes coupées, des cadavres, des ruines effroyables, et les larmes de toutes les veuves, les sanglots de tous les orphelins. Leurs yeux sincères semblaient revoir les calamités d'autrefois, les fleuves de sang, les fureurs des invasions cosaques venues châtier la France entière pour les méfaits de quelques jacobins terroristes.

— On pillera nos maisons comme ont été pillés les châteaux!... On vendra les biens à l'encan, et la société s'anéantira!... Sait-on où s'arrêtera la rage de la canaille en délire?...

Entre leurs imprécations, le général Pithouët se débattit sans défaillance.

Si franche fut leur peur qu'Omer imagina sa demeure envahie par les hordes avec lesquelles il venait de combattre. Sévérité menaçante de M. Buchez, blâme éternel inscrit au visage de Pied-de-Jacinthe, véhémentes indignations du major qui défendait sa foi saint-simonienne et promettait de tout fléchir sous le joug de sa théorie, cela lui parut soudain les éléments d'une nouvelle Terreur... Il se prévit accusé par le vieux dragon de Hohenlinden pour avoir été le disciple du Père Ronsin, condamné par M. Buchez pour son élégance, renié par son beau-père, envoyé à l'échafaud; sur le passage de la charrette, les tricoteuses chanteraient la carmagnole comme la mégère de la rue Saint-Antoine... Et la charrette qui avait conduit Chénier jusqu'à la bascule de Samson?...

Impassible, l'air maussade, M. Laffitte écoutait à peine la querelle, dans son fauteuil de velours cramoisi. Parfois il ramenait vers son occiput les mèches rares de sa nuque et de ses tempes, ou bien il rajustait ses lunettes sur la racine creuse de son nez. Sa lèvre inférieure avançait naturellement: cela lui donnait l'apparence du mépris continu. Il finit par heurter l'accoudoir du siège avec sa tabatière d'or; puis il précipita de petits coups secs :

— Messieurs... Messieurs!... Messieurs, s'il vous plaît!... Je crois discerner dans toutes les opinions émises le désir de former une commission municipale parisienne qui veillera à la défense, à l'approvisionnement et à la sécurité de la capitale...

— D'accord!... A la bonne heure!... C'est cela même...

On se rasseyait. On tira sur les genoux les plis des pantalons. En dépit du geste impatient que maîtrisait mal le général Pithouët, et du geste navré qu'esquissa M. de Puyraveau, la motion fut votée.

— Que M. de La Fayette désigne les commissaires! — proposa M. Mauguin, espérant confier ainsi les choses au chef de la Haute-Vente, donc à la Haute-Vente elle-même.

Pendant que le vieillard hésitait au cours d'une interminable phrase, un laquais apporta sur un plateau deux cartes de visite à M. Laffitte.

— Ces cartes sont de M. Mignet, l'historien, notre ami... Elles m'avertissent qu'une bande dévaste l'archevêché, qu'elle s'est emparée du trésor épiscopal : des objets de valeur archéologique sont détruits.

— Vous le voyez! vous le voyez! — attesta M. Casimir Perier... — Ça commence... Voilà le règne du peuple qui commence.

Il englobait l'espace dans ses bras ouverts ; la salive s'éparpillait hors de sa bouche blême... Le général Pithouët s'élança :

— Souvenez-vous du sermon sur la prise d'Alger! Monseigneur de Quélen a prononcé des paroles hostiles à la Charte, et que le peuple n'a pas oubliées...

— Cela suffit-il, s'écria quelqu'un d'obèse et de fatidique, pour exercer des ravages dans un palais de l'État?... En vérité, quels que soient mes sentiments de tolérance à l'égard de certaines revendications déraisonnables, je ne saurais regretter assez que des voix autorisées prodiguent leurs excuses à de tels forfaits...

— C'est bien à cela que devaient aboutir les aberrations du jacobinisme exalté! — constatait un homme élégant et pâle ; — à la justification, que dis-je, à la louange des attentats les plus odieux!

A ces colères s'ajouta celle d'un monsieur borgne qui était le général Gérard, héros, jadis, dans le camp de Dumouriez, puis à Austerlitz, Iéna, Wagram, Smolensk, Lützen, Montmirail et Ligny.

La Fayette lui-même posa la main sur le bras de Pithouët;

il le contint et lui conseilla le silence à l'oreille. Au milieu du bruit on nomma les commissaires, et l'on résolut d'associer, dans le commandement des gardes nationales, le général Gérard à La Fayette, évidemment pour surveiller l'emploi de ces forces.

Devant ces craintes de personnes illustres et réputées pour la vaillance de leurs opinions libérales, Omer douta. Rassemblant ses esprits, il interrogeait dans sa conscience ce qui lui paraissait y luire de plus clair : la notion de la Loi. Certainement la Loi condamnait les pillards de l'archevêché. Si Elle se doit d'imposer sa suprématie aux caprices de la couronne, Elle ne se doit pas moins de l'imposer aux instincts de la plèbe destructrice. Les ouvriers qui avaient mis à mort le pitoyable voleur d'un couvert d'argent, ceux-là mêmes donnaient raison à ces députés, à ces législateurs chargés par la nation de faire respecter les règles de la justice. Ébaubi, tout à l'heure, d'entendre vilipender les libérateurs qu'il venait de suivre en extase, Omer se reprenait pourtant. Ces citoyens intègres et sages lui dictaient peut-être son devoir : les aider, les servir, attendre d'eux la récompense. A la banque de M. Laffitte la Banque d'Artois et les Moulins Héricourt étaient redevables, en partie, de leur fortune. Évidemment, Dieudonné Cavrois parlait au nom de la tante Caroline et de M. Laffitte dans les discussions de la rue : « Maman ne veut pas de la République ! » avait dit le gros garçon, son arme fumante au poing. Seyait-il qu'Omer trahît les desseins de sa parente à l'heure où elle venait d'accroître leur richesse, sa richesse, celle d'Elvire et de son fils?

Ces arguments se succédaient dans son esprit à mesure que les doctrinaires s'enflammaient en l'honneur de l'ordre. A cause de la chaleur, les hautes fenêtres demeuraient béantes sur la cour, qu'envahissaient sans cesse des soldats et des officiers de la ligne, des gens du peuple, des gardes nationaux, des nouvellistes et des solliciteurs aux aguets. Par-dessus les murs et les toits, la rumeur de la voie publique était aussi perceptible. En bouffées, le bruit des armes et les appels des orateurs arrivaient dans les feuillages ombrageant le brouhaha des conversations particulières, parfois même générales, que tenaient là des intrus, malgré la consigne

des domestiques et des portiers. A plusieurs reprises, Omer ouït des propos distincts : « La Seine charrie des chasubles, des dalmatiques, des surplis. — J'ai vu flotter les tableaux sacrés de Raphaël et du Guide, des feuillets arrachés des incunables, et des gravures du vieux temps, qu'on ne retrouvera jamais. — C'est du vandalisme! — C'est une turpitude! — On pille aussi les Tuileries. — Les détenus de la Conciergerie se sont évadés. — Aux Tuileries, je viens de voir le peuple sabrer un portrait qu'a signé le baron Gérard. — Des bandits ont percé de balles la duchesse de Reggio que David avait peinte. — On assassine les arts de la France ! » répéta une voix enrouée, sans doute celle d'un rapin romantique. « Ils ont assis un cadavre en guenilles sur le trône ! — C'est l'orgie infâme d'une canaille en délire. — Cela finira-t-il ? — Il faut rétablir l'ordre. — Nous sommes ici pour rétablir l'ordre ! » concluaient les militaires.

Ces paroles enchantaient les ennemis de la Révolution. Les dalles retentissaient sous les crosses et les fourreaux de sabres ; mille pas fiévreux raclaient le sol. M. Bertin de Vaux déclara :

— En présence de l'agitation qui règne au dehors, ce qui importe, c'est que le général La Fayette aille se montrer aux citoyens... Si nous ne pouvons retrouver Bailly, le vertueux maire de 1789, félicitons-nous d'avoir retrouvé l'illustre chef de la garde nationale !

M. Laffitte céda, baissant les cils pour dissimuler la contrariété de ses regards sincères :

— Le général La Fayette accepte le commandement de la garde nationale qui lui est déféré par...

— Par la Chambre.

— Non ! non ! ce n'est pas comme Chambre que nous agissons ! — interrompit vivement le long M. Villemain, que troubla l'appréhension d'une responsabilité encore possible devant les tribunaux du roi : il ne se souciait pas de porter sur les épaules une tête convaincue de complot, au cas d'un revirement. — Nous agissons simplement comme une réunion de députés.

Tous applaudirent à cette prudence. On se carra plus à l'aise dans les gilets de toile.

— Nous ne sommes ici que des citoyens qui s'assemblent pour sauvegarder l'ordre et la propriété dans des conjonctures extraordinaires, — définit M. Villemain.

A ce moment, Omer voulut se retirer, ayant compris que sa visite semblait à certains membres superfluc. M. Laffitte, dont il alla prendre congé, le retint un peu. Le bruit courait que l'Hôtel de Ville était en la possession du général Dubourg : Omer confirma les probabilités de cette information. M. Laffitte pria l'estafette d'annoncer au comte la venue d'une commission municipale et du général La Fayette. Celui-ci sortait, d'ailleurs, avec le général Gérard, M. Audry de Puyraveau et un colonel de ses familiers. Omer les suivit.

Ils avaient descendu l'escalier en répondant aux innombrables questions de ceux que les laquais repoussaient mal, lorsqu'à leurs oreilles il tonna formidablement. Puis, la fusillade s'égrena. Les échos de l'hôtel répercutaient le fracas de l'explosion ; le sol tremblait sous les pieds.

— Nous sommes trahis ! — crièrent des êtres éperdus qui jouaient des coudes afin de gagner les issues du jardin.

— Les soldats de Polignac sont là !

Une subite image de l'échafaud, de l'exécuteur offrant sa main ironique, voilà ce qu'Omer évoqua durant la seconde où, d'instinct, se fermaient ses paupières. Par la porte ébranlée du grand salon, se bousculèrent alors les députés en séance, oublieux de leurs cannes et de leurs chapeaux. Des boucles blanches flottèrent sur des dos courbés. Des basques d'habits volaient... Dans la cour, Omer vit bondir par la fenêtre un vieillard agile... Deux élus du peuple coururent aux écuries, les ouvrirent et s'y verrouillèrent. Tous les yeux s'effrayaient. Juché sur le piédestal d'une colonne qui supportait la voûte du porche, un officier de la ligne adjura La Fayette de ne rien craindre. C'étaient les compagnies qui déchargeaient leurs armes en l'air. Ainsi voulait-on rassurer une bande de révolutionnaires qu'inquiétaient les forces des deux régiments installés autour de l'hôtel. A ces mots, le maigre, le long M. Villemain quitta la remise où il allait se blottir et remonta très vite l'escalier en se mouchant au milieu d'un foulard.

Omer eut quelque peine à retrouver son cheval. Un jeune soldat bouchonnait, plaignait en patois le malheureux animal,

écumeux et sanglant. Il ne fut pas facile de se frayer un chemin à travers la foule et les troupes qui fraternisaient. On invitait les militaires à prêter serment sur le drapeau. Plusieurs dames régalaient les petits tambours dans une pâtisserie. Sous leurs grands shakos noirs à pompons, les soldats transpiraient ce qu'ils achevaient de boire.

Au coin de la rue et du boulevard, ce fut M. Mignet, dont les yeux intelligents sous la chevelure abondante examinaient chaque type des révolutionnaires au repos : ceux qui s'accoudaient sur leurs fusils, ceux qui bavardaient les mains dans les poches, ceux qui s'asseyaient, fourbus, sur les bornes, ceux qui étanchaient, à l'ombre, la sueur de leurs fronts. La bouche fine et narquoise du jeune historien, à ce que put surprendre Omer, terminait ses compliments par ces mots :

— Courage, mon brave, vous allez l'avoir pour roi, votre duc d'Orléans !...

Ce que les gens ébahis ne paraissaient guère désirer. Ils hochaient la tête et soufflaient, s'attachaient à la boutonnière les nœuds tricolores que commençaient à vendre des fillettes, la corbeille au cou. En trottant, l'avocat réfléchit aux rapports qui liaient M. Laffitte à la famille d'Orléans. Le banquier assistait fréquemment aux réceptions du Palais-Royal. Son ami, M. Mignet, apparemment, se chargerait de la propagande immédiate... Ainsi que les groupes en effervescence autour des bornes, Omer eût préféré la république, legs de Rome. Toutefois, entre Bernadotte au loin sur le trône de Suède, Napoléon II prisonnier dans Schœnbrünn, les trois ou quatre sectes de républicains prêts à la dispute intestine, déjà violente, devant le passage de l'Opéra, prudemment, on pouvait songer au fils de Philippe-Égalité, au combattant de Jemappes et de Valmy. Ce prince était en posture de l'emporter par le fait simple de sa présence, par l'appui des financiers, maîtres du commerce, et de cette garde nationale qui s'équipait à la porte des boutiques, enfin par le prestige de son extraction royale... Peut-être fallait-il se garder de nuire à sa cause. L'avocat ne pouvait que compromettre l'avenir de son fils en obéissant aux espoirs vagues des Philadelphes, du comte Dubourg, de son oncle Edme, ou bien à ses propres aspirations vers la république latine des carbonari.

Pour elle, autour des bornes, s'exaltaient les étudiants, et les sous-officiers de la ligne qui débouclaient leurs sacs.

Dans la chaleur accablante, Omer respirait l'âcre poussière levée par les milliers de pas. Tous ses membres lui pesaient autant que son épaule alourdie, pincée par la cicatrice naissante, râpée par les bords du bandage, lacérée. Les chairs de ses mollets furent bientôt un poids énorme. Ses paupières retombaient sur le spectacle de la foule anxieuse et rieuse. Les querelles des gens, leurs appels heurtaient son crâne. Le roulis du cheval lui meurtrissait les hanches, que coupait l'arête du ceinturon. Les façades réverbéraient le soleil qui, de ses traits éblouissants, lui blessait les pupilles. La fatigue du corps, la fatigue de l'esprit étaient pareilles. L'une et l'autre engageaient l'estafette à chérir la solution la plus prochaine, afin que le repos suivît. Au surplus, mieux valait devenir le magistrat d'un souverain fidèle aux lois...

Cependant Omer décida qu'il ne seyait point à son caractère de proposer avec enthousiasme le duc d'Orléans aux suffrages de l'Hôtel de Ville. Cela n'eût que trop révolté les Dubourg et les Ribéride. Il insinuerait la chose en des conversations particulières, ainsi qu'un soupçon, et feindrait de croire que le général La Fayette administrerait d'abord l'État selon la politique des ventes.

Après avoir gouverné sa bête parmi la multitude de la place de Grève, Omer, grâce à une énorme cocarde tricolore piquée sur la ganse de son bonnet de police, fut admis dans la salle Saint-Jean. Le comte Dubourg s'affairait au milieu des solliciteurs, des nouvellistes et des fonctionnaires; ils étaient respectueux devant le vieil uniforme républicain, qu'il avait de nouveau revêtu. Évariste Dumoulin rédigeait une ordonnance. Elle suspendait les droits d'entrée dans Paris pour le bétail et les vivres maraîchers, à la satisfaction de quelques fruitiers et bouchers en blouses, délégation corporative. Un sergent de la garde nationale assurait au major Gresloup qu'un poste important venait d'être établi, selon les ordres, dans la Banque de France, et que l'argent du commerce se trouvait ainsi protégé.

— La Fayette se rend-il ici comme mandataire de Laffitte

et de Casimir Perier, ou bien avec la volonté d'agir par lui-même et par ses amis personnels ? — demanda brusquement le major à son gendre, dans l'angle de fenêtre où il l'avait acculé.

— J'ignore le fond de sa pensée, — répondit Omer ; — je puis dire qu'à la réunion des députés il a tout fait pour avoir le commandement de la garde nationale, c'est-à-dire pour disposer de la force. Il l'a obtenu, mais ils lui ont adjoint le général Gérard... En tout cas, le général Pithouët, M. de Schönen et M. de Puyraveau font partie de la commission municipale...

— Ah ! ils se sont constitués en pouvoir municipal ?...

— Et M. Laffitte songe au duc d'Orléans...

La consternation de M. Évariste Dumoulin pâlit ses larges joues molles que creusaient les pointes du col. Dubourg et le major s'interrogeaient des yeux ; ils regardaient leurs colères parallèles les envahir... Elles firent sourdement explosion. Ils murmurèrent qu'il fallait aussitôt convoquer à l'Hôtel de Ville les républicains déterminés. Le major griffonna quelques mots à l'adresse de M. Buchez, de Blanqui. On entourerait la commission de révolutionnaires capables, au besoin, de l'intimider par la violence.

Durant ce colloque, Omer remarquait le désordre du lieu. De nombreuses personnes s'entretenaient dans la salle, par groupes conversant à l'écart. Elles avaient déposé leurs fusils dans les encoignures des deux cheminées monumentales, sous la garde des figures allégoriques dressées en cariatides. Des portes s'ouvraient et se fermaient avec violence.

— Monsieur Baude !... Un officier d'état-major demande à parler confidentiellement à monsieur Baude ! — criaient les voix diverses de gens pour qui le rédacteur du *Temps* représentait le gouvernement provisoire.

Lambeaux d'imprimés, journaux divers, brouillons déchirés en miettes jonchaient les rosaces du tapis. Sur une grande table ovale, recouverte de velours à crépines, de l'encre s'étalait par flaques épaisses, entre des paquets de plumes d'oie, des paires de pistolets, une écharpe tricolore, quatre bouteilles vides, des verres à bière, et des écritoires de faïence à fleurs de lys. Armé d'un canif, Pied-de-Jacinthe coupait la

tenture rouge d'un panneau en affirmant qu'il allait, dessous, mettre à nu les affiches placardées en 1793. Cette opération intéressait nombre de messieurs qui portaient des sabres de cavalerie suspendus à leurs redingotes. A mesure que les doigts émus du vétéran arrachaient l'étoffe le long d'une fausse colonne à cannelures d'or, un papier verdâtre apparaissait. Peu à peu l'on déchiffra :

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE
Unité, Indivisibilité ou la Mort.

Théâtralement, ceux qui étaient coiffés se découvrirent devant ce vestige de la dure justice jacobine. Le dragon de l'an II rectifia la position et porta la main à la visière de son casque terni.

— Aujourd'hui le peuple est rentré chez soi! dit-il ensuite.

Il dissertait, rappelait ses souvenirs de la guerre faite sous Jourdan. Ribéride vint parler à Dubourg.

— Général, voici le tapissier : de quelle couleur le drapeau ?

Le comte hésita :

— Il nous faut un drapeau noir, — ordonna le major brusquement ; — et la France gardera cette couleur jusqu'à ce qu'elle ait reconquis ses libertés.

Cette phrase, prononcée furieusement pour avertir les assistants du péril orléaniste, les attira. Leur indignation se donna carrière dès que le général eut avoué ses craintes :

— Nous voulons le rétablissement de la Convention, et que tout soit remis en l'état de choses qui existait le 8 thermidor.

— Orléans ?... Un traître qui passa comme Dumouriez à l'ennemi... après la défaite de Nerwinde, lorsqu'il crut la cause de la révolution perdue... !

Des portes s'ouvrirent encore. On ne s'entendit plus.

— Monsieur Baude ?...

— Monsieur Baude vous recevra tout à l'heure !

— C'est Son Excellence le ministre de Suède !

— Monsieur Baude dicte une proclamation au peuple. Mais on peut voir le général Dubourg...

Celui-ci commanda le silence d'un geste impérieux et reprit

son chapeau. Un homme blond, à la vue basse, entrait. Le bonnet à poil et l'uniforme flambant neuf de M. Évariste Dumoulin lui semblèrent d'abord majestueux ; puis ce furent les épaulettes d'un colonel de hussards qui, large et trapu, frétillait sur ses petites jambes en bottes à cœur, et les embarrassait dans les courroies d'une énorme sabretache garnie d'un N en cuivre.

— Monsieur de Lœwenhielm ! — appela le général comte en s'avançant et faisant la révérence. — Je suis heureux de souhaiter ici la bienvenue à Votre Excellence.

L'homme blond le reconnut enfin :

— Je désirais remercier en votre personne, monsieur le comte, le gouvernement qui, dans un moment si troublé, a bien voulu veiller à ce que fût remis en mon hôtel le paquet intact de mes dépêches, saisies à la barrière sur mon courrier de Stockholm.

— Le roi Charles-Jean ne pouvait espérer moins de moi, d'un ancien ami du maréchal Bernadotte ! — répondit Dubourg radieux, et qui rajustait son écharpe tricolore sur les boutons dorés aux faisceaux de licteurs.

Le ministre examina le cercle formé autour d'eux ; il attendit le silence absolu :

— Messieurs, je puis vous l'assurer déjà, rien n'égale le respect qu'inspire au corps diplomatique la conduite si sage des Parisiens. Je suis certain qu'à la cour de Suède la nouvelle de ces prodigieux événements ne sera point mal accueillie... Messieurs, notre souverain aime toujours profondément la cause de la liberté, pour laquelle il a si longtemps combattu avec le général Gérard et le général Dubourg, dans les rangs de la Révolution... Permettez-moi de me souvenir ici qu'en 1813, après Leipzig, il envoyait au maréchal Davout, alors gouverneur de Hambourg, un émissaire pour le déterminer à concentrer les garnisons françaises dispersées dans les forteresses d'Allemagne : jointes aux forces suédoises, elles eussent pris à revers les troupes de la Sainte-Alliance, et sauvé la France de l'invasion. La fatalité voulut que notre agent ne sût pas convaincre le maréchal Davout... Mais, en mars 1814, l'empereur Napoléon, après la bataille d'Arcis-sur-Aube, se rendit dans l'est de la France, à Saint-

Dizier, pour chercher dans l'exécution de notre plan sa sauvegarde. Le 25 mars, je quittais Liège avec le prince royal de Suède, dans une chaise de poste. Nous courions au-devant de Napoléon. A Nancy, nous refusâmes l'entrevue que, par l'entremise de M. Alexis de Noailles, nous demandait le comte d'Artois, ce Charles X qu'aujourd'hui... Hélas! la partie fut perdue trop vite. Les alliés entrèrent dans Paris... Les habiletés de M. de Talleyrand trompèrent Alexandre, en faveur des Bourbons. Dans le même instant, le prince royal de Suède se disposait à réparer tant de malheurs avec l'aide de M. Benjamin Constant. Il n'a point dépendu d'eux que les choses tournassent mieux... Un sentiment tout humain de rivalité bien excusable empêcha les maréchaux Caulaincourt, Macdonald et Marmont de se confier à leur ancien camarade. Malgré les prescriptions des Philadelphes, ils refusèrent de l'aider dans la nuit du 4 au 5 avril 1814... Vous savez le reste. Le 8 avril, les sénateurs installaient sur le trône de France le frère de Louis XVI... Qui avait eu raison, messieurs, cette nuit-là? Bernadotte ou Marmont?... Aujourd'hui, cette glorieuse ville jonchée de cadavres, après quinze ans d'erreurs, répond pour nous!

Le comte de Löwenhielm leva dans ses mains gantées son chapeau de soie brillante à coiffe blanche; il hocha sa fine tête qu'encadraient les mèches grises et blondes, et regarda l'assistance. Sans doute espérait-il qu'on lui répondrait dans un sens flatteur pour l'ambition de Bernadotte... Seul le général Dubourg rappela que madame de Staël avait déjà vanté le patriotisme et la haute valeur morale du prince, mérites rares et non moins appréciés par le général Gérard et le général La Fayette, qui venaient d'être choisis par les députés libéraux pour commander les gardes nationales:

— J'ai eu l'occasion d'entendre dire au général La Fayette qu'il pensait sans cesse à ce que le prince royal de Suède et lui, pendant les Cent Jours, s'étaient promis de faire pour la liberté, l'indépendance et les trois couleurs nationales!

Quelques approbations timides, hésitantes, un: « Vive Bernadotte! » proféré par le colonel de hussards à la sabretache bruyante, firent que le diplomate put se retirer au milieu d'une ovation assez mesquine, mais réelle.

« Voilà ce qui peut aboutir des grands desseins particuliers aux Philadelphes de mon bisaïeul et de mon oncle Edme, — calculait Omer. — Le comte Dubourg est l'agent de Bernadotte, qui a pour amis La Fayette et le général Gérard... L'Hôtel de Ville va leur appartenir tout à l'heure... En tout cas, je suis le favori de ce gouvernement-là... J'ai un pied ici et un autre chez M. Laffitte par ma tante Caroline... Je puis dormir sur les deux oreilles ! »

— Mieux vaudrait Bernadotte que le duc d'Orléans, — grommelait son beau-père. — L'homme importe moins que les termes d'une Constitution qui nous garantisse le libre exercice de tous les droits... Cela gagné, nous commencerons les réformes, et nous appellerons M. Fourier au ministère de l'Intérieur !

Évariste Dumoulin gourmanda le commis qui rapportait les épreuves d'un décret : l'imprimeur de la Préfecture ne voulait pas exécuter le tirage parce que le visa d'un chef de bureau manquait.

— Où est-il, ce chef de bureau ?... Où est-il ?... Comment ?... Quoi ? « Il a cru que, vu les circonstances... » Ah çà ! qu'est-ce à dire ?... M. Baude et moi l'avons assez répété : tout doit rentrer, dès cette heure, dans l'ordre accoutumé... Chacun doit se livrer à ses travaux habituels... Sachez-le, monsieur ! la commission municipale qui va siéger ici est un gouvernement provisoire ! Il y a donc un gouvernement, qui saura punir aussi bien que récompenser...

— Général, l'inventaire est terminé. Il y a cinq millions dans les caisses de l'Hôtel de Ville, et plus... — annonça tout de suite un autre commis ; et il présenta plusieurs pièces à la signature du comte Dubourg.

Omer se plongea dans un fauteuil de velours rouge. Sa tête s'appuyait au dossier. Bientôt ses paupières recouvrirent à demi ses yeux : ils ne virent plus que brouillés les civils, les gens en uniformes, les gesticulations éparses dans la salle, entre les deux cheminées aux cariatides. Les voix et les tumultes du dehors se confondirent...

Plusieurs décharges de mousqueterie se mêlèrent à son cauchemar, l'éveillèrent. « C'est La Fayette ! » disait-on autour de lui. Les messieurs se boutonnaient et se brossaient, Dubourg coiffait son chapeau à panache symbolique :

— Il faut le recevoir au perron.

— Nous lui demanderons d'abord quelles idées il espère servir ici! — affirma le major.

— Doit-on oublier qu'il fit tirer sur le peuple de la Révolution, au Champ-de-Mars? — questionna sévèrement Pied-de-Jacinthe qui fixait la jugulaire de son casque sous le menton, à l'ordonnance.

Par les escaliers sonores, la cohorte des carbonari, des demi-soldes descendit derrière eux.

— Vive La Fayette! — acclamait la place grouillante.

Au soleil, six mille figures se haussaient par-dessus la houle des épaules en chemise. C'était un champ de visages fervents sous les pointes roides des fusils et des piques. Hissés sur des chaises que portaient de robustes gaillards, les blessés, dans les linges sanglants, trouvaient la force d'agiter les trois couleurs des banderoles. On s'écartait devant les civières où des hommes barbus agonisaient. Une mer humaine remuait jusqu'à la Seine. Au loin, des enthousiastes montés sur le portique central du Pont Suspendu brandissaient leurs drapeaux dans la lumière, devant la tour quadrangulaire de Notre-Dame. Au bras du colonel Carbonnel, M. de La Fayette marchait, affable, à travers l'infinie rumeur qui le sacrait chef. Des fenêtres, les femmes lui jetaient à foison des faveurs rouges, blanches, bleues, qui tournoyaient avec grâce en tombant. Des naïfs lui tendaient des verres pleins. Les gardes nationaux plantaient leurs oursons sur leurs baïonnettes et les élevaient le plus haut possible. Avec cette lourde figure plombée, ce grand corps adipeux, engainé dans le col d'or et les aiguillettes du costume, tout le souvenir de la gloire révolutionnaire ressuscitait sur le sol de Paris. Derrière le remous de gens que poussaient des gamins battant le tambour, le vieillard faisait des révérences, serrait des mains, remerciait ceux qui débarrassaient le chemin des pavés et des poutres... Une longue lanière de soie tricolore flottait à son habit. Les fidèles de sa suite, enrubannés de même, semblaient les commensaux d'une noce, celle du vieux temps révolutionnaire et de la jeune liberté victorieuse que représentaient maintes filles dépoitraillées, les poings aux hanches, et la mine ivre de joie publique.

La Fayette était nu-tête. Ses cheveux gris et roux laissaient voir le crâne blême, par endroits. Il monta lentement les degrés, avisa le drapeau noir déployé au-dessus du linteau, devant la statue équestre d'Henri IV, et mima tout de suite une moue de sa lèvre morte. Le major, s'étant incliné, lui dit précipitamment à voix basse :

— Est-ce notre Grand-Élu que nous recevons, ou l'envoyé du Parti Industriel?

Les regards de ces deux hommes examinèrent réciproquement leurs âmes secrètes, supputèrent la valeur des menaces tacites et les engagements.

— C'est votre Bon Cousin La Fayette, — répliqua-t-il.

Et il tendit la main au général Dubourg, pour l'attouchement mystérieux des carbonari.

— C'est donc leur Grand-Élu — reprit celui-ci à voix haute que les Bons Cousins accueillent dans la maison du peuple libre... Je lui remets mes pouvoirs... A tout seigneur, tout honneur!...

S'effaçant, il livra sa place, au centre de son état-major, quand La Fayette se retourna vers la multitude confiante, vers les pans des drapeaux, les baïonnettes rigides, les chapeaux agités, vers les maisons aux fenêtres garnies de femmes applaudissantes, semeuses de couleurs... Un essor de pigeons s'envola, par-dessus la forêt des cheminées, sous l'azur.

Les amis du triomphateur l'emportèrent, entre les colonnes, à travers les voûtes sonores, dans les escaliers ombreux. Des mains le tiraient. Il trébuchait, répétant :

— Laissez, mes amis, laissez. Je connais l'Hôtel de Ville mieux que vous!...

Enfin on l'assit derrière les bouteilles de bière et les paquets de plumes d'oie. La tenture fendue par le canif de Pied-de-Jacinthe révélait le placard verdâtre de la Commune :

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

Unité, Indivisibilité ou la Mort

— Il n'est plus besoin de drapeau noir, puisque voici la victoire du peuple!... Qu'on arbore le drapeau de Valmy!... Vous y consentez, n'est-ce pas, général?... et vous, major?...

Maintenant nous allons organiser la défense... Les troupes des camps de Saint-Omer et de Lunéville pourraient bien dès cette heure marcher sur Paris...

On écoutait, chapeau bas, ses paroles tranquilles et mélodieuses. En uniforme de garde national, l'épicier Mauravert taillait une plume avec ardeur. Lorsque La Fayette l'eut remercié :

— Ne craignez-vous pas, général, un nouveau manifeste de quelque Brunswick? Les armées de la Sainte-Alliance...

— Bien fin qui le dira!

— Un prince de sang royal... fidèle à la Charte et qui accepterait le pouvoir, conjurerait peut-être bien des périls... Le duc d'Orléans...

— C'est un bon homme. Il est bon, — répondit La Fayette en écrivant la première ligne de sa proclamation. — Entre nous, je le crois bon... et un peu bête...

— Un souverain sage, docile, que conseilleraient les ministres et les Chambres... cela rassurerait le commerce... Voilà ce que veut le commerce!

— Ce n'est pas ce qu'espèrent l'armée, ni le peuple, ni la jeunesse studieuse, monsieur le boutiquier! — interrompit rudement le major. — Allez à vos pains de sucre, je vous prie.

— Monsieur est donc épicier? — demanda La Fayette en souriant. — Beau métier, et fructueux, de plus!...

Confus, Mauravert s'éloigna. Sa bouche mulâtre frémissait de rage.

Ensuite La Fayette affecta de consulter Dubourg et le major, avant chaque mot de son factum.

Debout, appuyé des deux mains à la poignée du sabre, comme sur une canne, Omer se désola de résister mal à la somnolence. Ses jarrets s'engourdirent, et, tout à coup, chancelèrent. La moiteur de sa chair dégageait des miasmes étouffants, et aussi le cuir de ses bottes, le drap de son uniforme. La sueur dégouttait de ses cheveux. Une sorte de buée lui cacha soudain les choses, les hommes, l'altitude infinie de la salle poussiéreuse et les allégories mamelues des deux cheminées. Il perdit, un instant, connaissance, dans une torpeur heureuse où il sombrait loin du monde. Le cliquetis de ses éperons, lorsque sa jambe s'arcboutait d'instinct pour

l'empêcher de choir, le réveillait, furieux contre lui-même. A l'heure où se formait le gouvernement, à l'heure où son beau-père et le comte tenaient le pouvoir, allait-il ainsi devenir un dormeur inutile qu'on évincerait? Se mouvoir était impossible : un silence respectueux régnait dans la salle, naguère si bruyante. Omer essaya cependant : le signe impératif de son beau-père le contraignit à l'immobilité. Alors il lutta de son mieux. Avec son doigt il se décollait les cils, et les mouillait de salive... Il ne saisissait plus que par fragments les phrases de la proclamation...

— « J'accepte avec dévouement et avec joie les devoirs qui me sont confiés... Et, de même qu'en 1789, je me sens fort de l'approbation de nos honorables collègues aujourd'hui réunis à Paris... La vérité triomphera, ou nous périrons ensemble... »

L'estafette rêva que l'Hôtel de Ville s'effondrait : son sabre s'échappait de ses mains vagues, et ce fut un tintamarre de ferraille tourbillonnant autour de ses mollets.

— Voyez donc ce pauvre enfant qui dort debout ! — plaignit la voix charitable de La Fayette.

Omer l'eût tué. Le major l'envoya s'étendre sur le grabat du lampiste, dans le cabinet voisin. Il y puait l'huile ; cela n'empêcha point l'époux d'Elvire de s'endormir aussitôt sur la couche sordide. A peine eut-il le temps de distinguer les quinquets bien fourbis et leurs abat-jour de tôle verte alignés sur des planches. En choisissant quelques-uns, l'homme de service tira le héros de son sommeil. Par la porte s'engouffraient le tumulte de voix nombreuses, le bruit des crosses labourant les parquets. Omer regarda sa montre : il était sept heures trois quarts. Une voix véhémente exigeait du pain pour les ouvriers combattants, ou les fonds indispensables aux achats.

— Il est plus de quatre heures : ma caisse est fermée ! Je n'y puis rien, — répondait l'organe péremptoire de M. Casimir Perier.

Rageusement, la plupart criaient :

— Vive Charras !...

Et M. Casimir Perier :

— Silence !

Omer rentra dans la salle. Il apprit que M. Laffitte, Ben-

jamin Constant et les membres de la commission municipale étaient arrivés.

Par une belle phrase, La Fayette autorisa les délégués de l'émeute à se pourvoir sur la caisse de l'Hôtel de Ville; et il ordonna de préparer un bon.

— Nous ne voulons pas de votre argent! — refusèrent plusieurs portefaix. — Le peuple ne s'est pas battu pour de l'argent à la caserne Babylone!...

— Je me retire dans le sein de la commission municipale! déclara solennellement M. Casimir Perier.

Et il sortit à reculons, en insultant de ses yeux autoritaires le polytechnicien qui présentait cette dizaine de tâcherons, d'ailleurs effroyables, couverts de poussière, masqués de sueur noire, vêtus de chemises en lambeaux à taches rouges, de pantalons en loques.

— L'entendez-vous? — grogna le général Pithouët.

Puis, s'adressant à l'oncle Edme, assis sur le bord de la table:

— Vous meniez des hommes résolus. Pouvez-vous compter sur leur zèle?

— Sans doute.

— Assez pour leur enjoindre d'arrêter les députés.

— Oh! pour cela, je ne m'y engage point. Ils croiraient que je veux me faire Premier Consul.

— Dans ce cas, la révolution avorte!

— Nous verrons bien!...

— On verra ça! — fit Pied-de-Jacinthe.

Et il frappa sur le fourreau de son bancal.

Un ricanement de menace tordit les bouches des républicains rassemblés là. Les poings serrèrent les fusils. Démoniaque et grimaçant, sa mèche dans l'œil, Trélat répétait :

— Il faut empêcher qu'aucune proclamation ne soit affichée : la signature désignerait un chef, avant que la forme même du gouvernement puisse être déterminée par le peuple. C'est un danger de dictature!

— Il existe une représentation provisoire de la nation, — ajoutait Enjolras, dont les paupières rouges encadraient les yeux fulgurants. — Qu'elle reste en permanence jusqu'à ce que le vœu de la majorité des Français ait pu être connu...

— Qu'elle s'occupe aussitôt des moyens de consulter la nation! — recommanda Grantaire, monté sur la table, qu'il arpenta.

La Fayette se leva, souriant, et quitta la salle Saint-Jean pour celle de la commission. Il touchait les mains offertes; sa lourde figure promettait ce que l'on voulait :

— Toute autre mesure serait intempestive et coupable.

— S'il faut que l'un se dévoue pour poignarder le d'Orléans qu'on nous accommode. — lançait la voix démente de Ribéride, — je serai celui-là... Plus de royauté!

Tous l'applaudirent. Les bouteilles de bière, renversées, roulèrent...

— Général La Fayette, — avertit Bahorel, ses mains sales en l'air, — général La Fayette, prenez garde!... Vous choisissez le chemin de l'antre où l'on perd la popularité!

Le vieillard lui fit face, posa ses deux mains tremblantes contre ses décorations; il se raffermit sur ses jambes en pantalon blanc, et remua ses lèvres incolores :

— La popularité est un trésor précieux à mon cœur; mais, comme tous les trésors, il faut savoir le dépenser dans l'intérêt du pays!...

— Soyez notre chef pour fonder la République selon les principes du grand philosophe Saint-Simon! — proposa le major Gresloup, les yeux dans les yeux.

— Il ne m'appartient pas de constituer le gouvernement définitif. C'est aux représentants d'assumer cette responsabilité.

— Tu nous livres à Casimir! — pleura Grantaire, qui parcourut la table à grandes enjambées et feignit de s'arracher les cheveux.

La Fayette sourit, sortit... Dubourg, d'un coup de poing sur la table, commenta son attitude et sa démarche.

— Le général Lobau refuse de signer le décret autorisant la garde nationale de Versailles à commencer l'attaque contre la caserne d'artillerie! — vint dénoncer Urbain en nage.

Il cracha de colère et remit son bicorne.

Pied-de-Jacinthe frappa du pied :

— Il recule donc aussi, l'aide de camp de Joubert!... le volontaire de la Révolution!...

— Rien n'est plus dangereux dans une révolution que les hommes qui reculent, — professa Bahorel, sentencieux et lugubre.

— Eh bien, je vais le faire fusiller ! — décida Urbain.

Et il courut au balcon pour appeler les gens de sa bande.

— Mazette ! — dit le major, qui l'arrêta. — Fusiller le général Lobau ! Un membre de la commission municipale, du gouvernement provisoire !

— Lui-même... Et je dirais à ces braves gens de fusiller le bon Dieu, qu'ils iraient !

— D'abord la vie n'est qu'un crime de Dieu ! — appuya Grantaire,

Omer les empêcha difficilement de convoquer par la fenêtre les gaillards aux bras velus, casqués, et qui buvaient, tour à tour, la liqueur du marchand de coco...

Au milieu de ces démences, l'estafette se réveilla complètement. En sa conscience, il les blâmait. De l'un à l'autre, il allait, endoctrinant, avec la certitude d'accomplir son devoir :

— Nous nous sommes battus pour faire triompher la Loi sur l'arbitraire... Respectons la Loi... Ne tentons rien que la Loi ne puisse justifier... C'est aux députés légalement élus à se prononcer selon les sentiments de la nation...

Dans un fauteuil à crépines d'or s'effondra la masse du loueur Rambourg. Ses mains violâtres jouaient avec ses bouts de bretelles multicolores, tandis qu'il grommelait :

— Vous attirez sur nous les Cosaques, vous attirez sur nous les Cosaques !...

— Gare aux Cosaques ! — renchérissait Mauravert.

Cette peur de l'étranger gagna les rangs de la garde nationale, que M. Roullon et M. Buchez échelonnaient de marche en marche, sur l'escalier intérieur. Baïonnette au clair, l'ébéniste repoussait déjà rudement les ouvriers en guenilles dans les coins d'ombre. Une patrouille entoura même deux récalcitrants et, malgré leurs protestations, leur arracha les fusils, les gibernes.

— Votre tâche est finie, — leur persuadait un caporal que défiguraient des furoncles. — Il faut que l'ordre se rétablisse... Les Cosaques n'attendent qu'un prétexte pour nous infliger les désastres de 1814 et 1815... Voulez-vous perdre la France

en effrayant les rois de la Sainte-Alliance par cet aspect révolutionnaire?...

— Vive notre bon roi qui capitule! — clamait à tue-tête, d'en bas, le petit vieillard au schapska.

Omer descendit au perron.

— Morbleu! le Roi retire les ordonnances! Mille millions de bombes!... Ah! jarnidieu, le ministère est à bas, mes amis! Ça y est, corbleu!... Le. général Gérard est ministre de la Guerre, et Casimir Perier aux Finances! Nom d'un tonnerre!

Un monsieur fort âgé, saluant à droite et à gauche, jurait ainsi, sacrait, riait, la couperose étincelante, et sa chevelure blanche au vent. Courfeyrac reconnut M. de Semonville, ambassadeur et grand référendaire, qui gravissait les marches, courbé en deux, et les bras étendus en manière de balancier.

Dans l'espoir d'amadouer la crapule par des jurons fraternels, le ci-devant les prodiguait :

— Sacré nom! Polignac s'en va... M. Perier aux Finances! Le général Gérard à la Guerre! Morguienne!... Le Roi retire les ordonnances... Peut-on parler à M. de La Fayette, jeune homme?...

— Eh! mon neveu, je vous donne le bonsoir. Je suis aise de vous voir si bon air.

C'était le comte de Praxi-Blassans, qui secondait l'ambassadeur.

— Nous accourons de Saint-Cloud. Sa Majesté retire les ordonnances... Ces messieurs viennent en son nom...

Il indiqua MM. de Vitrolles et d'Argout.

— Vive la Charte! Vive le Roi! — cria M. Roullon.

— Vive le Roi! Vive le Roi! — hurla Mauravert, pour couvrir les « Vive la République! » de la grande salle.

— Vive le Roi! — rugit Rambourg. — Enfin, l'ordre sera rétabli...

— Vive le Roi! — entonna toute la garde nationale, qui présenta les armes à MM. de Semonville, de Vitrolles, d'Argout et de Praxi-Blassans.

— Vos boutiques seront sauves, morbleu! — décréta M. de Semonville.

— Hé! hé! les choses ne sont pas avancées autant que je le craignais, — dit Praxi-Blassans à l'oreille d'Omer. —

Voici du travail pour M. de Chateaubriand qui a flairé la bonne aventure. Il est de retour et m'est venu faire visite. J'ai porté son message à Saint-Cloud... Peste soit de vos barricades! J'ai failli vingt fois me rompre le col. Mais vos sans-culottes sont plus polis que ceux de jadis : ils hissaient nos voitures pour leur faire franchir les tas de pavés...

Promptement, l'estafette le renseigna sur les esprits.

Les envoyés de Charles X furent introduits dans l'antichambre qui précédait le bureau de la commission municipale. Dès que la porte s'ouvrit, le comte de Praxi-Blassans cria très haut :

— Messieurs, voici le repentir du roi! — de façon à être entendu par tous.

M. de Semonville, trébuchant de droite et de gauche, attrapa cependant les mains de La Fayette qu'il étreignit à la lueur ronde de la lampe.

— Il y a quarante ans, marquis, quarante ans! Ici même, et dans des circonstances, ma foi, assez près d'être pareilles...

A l'aspect de ces grands seigneurs, Casimir Perier, ému, accentuait la révérence, s'inclinait devant M. d'Argout silencieux et gourmé. Les autres membres de la commission s'étaient levés, puis rassis. Triste et noble, M. Laffitte, de ses narines, humait l'air; M. de Puyraveau se prêtait la mine d'un juge qui condamne à mort; Benjamin Constant rejetait en arrière son grand visage aux longues boucles blanches et jaunâtres, il affectait de la hauteur. M. Mauguin et M. de Schönen ne continrent pas leurs colères :

— Vous vouliez donc nous faire assassiner tous par vos Suisses?...

— Égorger Paris!...

M. de Vitrolles atténua son sourire de sceptique devant ces rhéteurs. Mais le général Pithouët dévisagea si franchement l'espion royal que celui-ci se détourna vers Casimir Perier :

— En quittant Saint-Cloud, nous ignorions qu'il existât un gouvernement provisoire, une commission municipale. Nous pensions traiter avec un général placé à la tête des insurgés... Nous ne portons aucune preuve de notre mission : le Roi ne pouvait apposer sa signature sur un acte qui eût par là même reconnu légale la onction d'un chef révolutionnaire.

Au signe de M. Laffitte, les huissiers se préparèrent à fermer les portes.

— Ce soir, je n'ai pas le caractère officiel qu'il faut pour me mêler de tout ceci, — confia Praxi-Blassans à son neveu, en se retirant de façon à ne pas se confondre avec les mandataires du Château. — Le Roi n'a point voulu donner de signature, parce qu'il espère pouvoir désavouer mes collègues... Aussi bien, rien ne me semble assez sûr pour que je me compromette : il n'y a point urgence... J'ai ouï dire que les gens du Parti Industriel dépêchent quelques-uns des leurs à Neuilly, pour querir le duc d'Orléans... « Attendons la fin ! » comme dit le fabuliste... Il serait sage d'aller prendre quelque repos dans votre campagne. Ma voiture de chasse est au quai Pelletier. Courons rassurer ces dames. La comtesse est à Meudon depuis avant-hier : elle y alla lorsque les balles commencèrent de casser nos vitres... Nous avons des devoirs d'époux, de pères... Vous vous êtes bien tenu jusqu'à présent, et pour le mieux de nos intérêts : je n'aurais pas agi d'autre sorte à votre place. Mais je ne me soucie pas que vos amis les charbonniers vous fassent faire la tête chaude, à l'instant inopportun. La Banque d'Artois en pourrait souffrir... Après le grabuge, il y aura des places vides et bonnes à briguer. Vous vous êtes suffisamment montré pour tout obtenir des fous ; et, si l'on ne vous rencontre point trop au gouvernement provisoire, vous n'aurez, au cas de son échec, rien à redouter des sages quant à votre liberté ou votre fortune... Le principal était qu'on me reconnût dans ce lieu. Les plus subtils peuvent attribuer à ma parole sur le repentir du roi le sens de l'ironie royaliste ou celui de l'orgueil révolutionnaire. Ce n'est pas dans un tel moment qu'il sied d'omettre les principes de la diplomatie, dont le premier enseigne l'excellence des phrases ambiguës aux heures douteuses. Je puis souper tranquille... Faites vos adieux à votre beau-père, en vous excusant sur l'état de votre blessure.

Le comte se bourra le nez de tabac. Dans la salle Saint-Jean, il examinait les énergumènes qui se pressaient vers la table aux flaques d'encre, où persistaient encore les traces des semelles de Grantaire. Satisfait d'être convaincu, l'époux d'Elvire joignit avec peine le major, qui l'approuva de partir.

A Blanqui le général Dubourg promettait de se rendre le lendemain matin chez M. Laffitte, et d'en tirer une réponse claire : le banquier l'eût éludée, ce soir, au milieu de la commission municipale. Pierre Leroux fronçait les sourcils, secouait sa tignasse, tapait la table du poing, faisant tressaillir, dans les verres, la limonade, et, dans les assiettes, la charcuterie, les tranches de pâté :

— Mes amis du passage Dauphine se disposent à consolider leur barricade et à fondre les gouttières de leurs maisons pour mouler des balles neuves !

— La Fayette nous doit d'établir la république américaine, — affirmait la tête olympienne de Michel Chrestien.

— Le duc d'Orléans est la meilleure des républiques, — essaya de soutenir M. Mignet, que des huées chassèrent aussitôt sur le palier, dans les rangs de la garde nationale.

Cavrois le recueillit, opposant sa large silhouette aux fureurs des acharnés. Ensuite il embrassa contre sa poitrine molle Omer suffoqué :

— Eh! cousin... Maman l'avait bien dit!...

Dehors le peuple banquetait. Des femmes distribuaient du vin, du pain, des morceaux de viande froide. Leurs bonnets à ruches luisaient dans tous les groupe, à la clarté de quelques lampions remplaçant les réverbères détruits. Dans les ruisseaux, des ivrogues ronflaient. Une odeur âcre planait dans la poussière suspendue. Omer songea que bientôt il respirerait la fraîcheur des bois...

Distingua-t-il vraiment le bonnet rouge et les cheveux blonds de Suzanne, ses larges yeux qui l'aimaient là-bas, bien qu'obscurcis par la peine? La capote de la mère Cardoche se penchait sur la menotte bandée de la Bordelaise dont Cydalise, dans ses bras maigres, berçait les pleurs et le corps enfantin... Alerte, Praxi-Blassans entraîna son neveu. Les valets abaissèrent le marchepied de la voiture. Au fond, une femme était blottie.

— Et votre blessure, Omer? — demanda la voix curieuse d'Élodie.

— Mademoiselle nous accompagne, — imposa le comte ; — je lui ai retenu un logis près de votre domaine...

— Ah ! — fit Omer, choqué de savoir cette fille près de vivre quelques jours à Meudon, non loin d'Elvire.

Par la portière il regarda disparaître la Grève, pleine de rumeurs et de fusils. Debout sur une caisse, l'homme en armure légendaire chantait, sous le casque, pour un cercle de badauds attentifs et las :

Le feu sacré des républiques
Jaillit autour de Bolivar ;
Les rochers des deux Amériques.
Des peuples sont le boulevard.
L'Afrique même est à la veille
D'expulser des tyrans jaloux...

Au refrain, sa femme levait la chandelle dans un cornet de papier afin de mettre en lumière la figure tragique du chanteur :

Partout la liberté s'éveille,
Réveillez-vous !

La foule reprit en chœur, de ses voix mâles et menaçantes, de ses voix ivres et enrouées, de ses voix enfantines, de ses voix chaudes et amoureuses :

Partout la liberté s'éveille,
Réveillez-vous !

En clameur, cela jaillit de cent poitrines. Mille le répétèrent... L'appel du peuple assaillit la façade énorme, rectangulaire et noire de l'Hôtel de Ville, les lueurs roses des fenêtres nombreuses où des ombres s'empressaient, et jusque dans le gracieux belvédère découpé sur le scintillement des étoiles.

Le coin d'une maison bruyante, en fête, fut tourné. Le chevalier légendaire fut caché, puis toute la place... Omer écouta longtemps le refrain de victoire.

— Plaise à Dieu qu'ils ne se réveillent pas comme ces braillards l'exigent à cors et à cris ! — souhaita le comte. — Nous aurions sur les bras toutes les utopies des Babeuf, des Saint-Simon, des Fourier, et autres abstracteurs de la quintessence humanitaire. Ces rêveurs persuaderaient aisément la canaille de mettre les biens en commun, en s'aidant du fer et du

feu jusqu'à ce qu'ils obtiennent leur mer de limonade, espoir saugrenu de ce M. Fourier... M. de Rothschild, grâce au ciel, jouait à la hausse : comme il perd tout, il obligera M. Laffitte à choisir un souverain qui proroge le terme de la liquidation en Bourse, et, par là, donne le loisir de compenser les déboires. Ces affaires d'écus primeront le reste devant le Parti Industriel... autant dire devant les boutiquiers qui tremblent pour leurs tiroirs..., et les préfèrent à toutes les républiques... Tenez... voyez donc... voyez, chère Elodie !

Oursons en tête, buffleteries blanches en croix, gibernes et briquets au dos, une patrouille imposante barrait la rue des Arcis.

— Avancez à l'ordre, ou je fais feu ! — enjoignait aux passants le chef, qui parut être l'épicier Mauravert.

Des guerriers en loques, traînant leurs fusils et leurs piques, voulurent passer outre ; ils invectivèrent. On les couchait en joue : l'ébéniste maigre hurla, l'insulte à la bouche.

— Bas les armes ! Rendez vos armes ! — ordonnait Mauravert. — Quiconque n'est pas en uniforme doit déposer les armes...

Omer avisa les favoris blonds du tailleur Durtot : il empoignait au col de chemise un homme gras et bas sur jambes... N'était-ce pas un typographe de l'imprimerie Pied-de-Jacinthe ?... Il lui ressemblait.

— On ne fait pas partie de la garde nationale, avec cette allure-là, mon garçon ! Vous avez la mine d'un bandit...

— La loi n'autorise que les gardes nationaux à porter les armes, — renchérit Mauravert auprès d'un homme en redingote déchirée. — Vous ne le savez pas ?

— Je le sais bien..., mais...

— Mais quoi ?... Livrez votre fusil..., vos cartouches !... Fouillez-le, Durtot : il pourrait en avoir dans ses poches.

— Je suis M. Godefroy Cavaignac, — se récriait la victime. — J'appartiens à la société des Amis du Peuple, et c'est une indignité ! Mon frère est officier... Je refuse de vous abandonner mes armes... Si mes habits sont abîmés, c'est que je me suis battu, corps à corps, avec un soldat de l'infanterie royale !

— A d'autres ! Vous vous expliquerez à l'Hôtel de Ville...

— On m'a tout à l'heure arrêté, puis relâché, à la Croix-Rouge, à cause de la même erreur... Je vous dis que je me nomme Godefroy Cavaignac.

— Je m'en f... Vous n'avez pas d'uniformes : suffit !... Lâchez ce fusil...

— Bah ! notre travail est fini pour lors, — philosophait le typographe désarmé. — Il faut laisser le reste de la besogne aux savants...

La voiture s'éloigna vite de la bagarre.

Durant le trajet, Omer répondit sèchement aux propos d'Élodie. Elle tournait en ridicule ce qu'elle avait entrevu de l'émeute. Pourtant elle l'obligea de conter les détails de la rixe avec l'artilleur, sur la place de la Bastille, et comment, au Louvre, il avait tiré deux coups de feu contre un officier suisse. Elle s'étonnait qu'il n'eût point, en trois jours de bataille, tué plus d'ennemis. Le comte la taquinait sur ses illusions touchant les choses de la guerre. Pendant qu'il éternuait, à plusieurs reprises, elle effleura secrètement la main du jeune homme; ce dont il tira vanité.

A Meudon, il abandonna le comte et son amie devant l'auberge, et la voiture franchit la grille de sa maison. Là, guettait Elvire. Elle fit arrêter les chevaux. Tout de suite elle se ruait à son cou. Elle riait et sanglotait.

— Dieu soit loué ! Te voilà. Voilà mon Omer. J'ai retrouvé mon Omer... Tu souffres? Ah ! que j'ai pleuré !...

— Il est courageux comme Bernard ! — disait la tante Aurélie, au seuil de la villa.

— Embrasse ton fils... Embrasse Olivier...

Elvire emmena son mari tout de suite dans leur appartement.

Elle le déshabillait, le lavait, le baisait : telle Suzon, la veille et le matin.

— Qui t'a soigné? qui t'a pansé?

— Trélat.

Quand il fut dans le bain, elle le caressait encore, l'accablait de questions...

— Et tu l'as tué ! Mon Dieu !... Moi, je serais morte de peur...

Il comparait les grâces élégantes de l'épouse aux instincts affectueux de la grisette. Chevelure plus belle, mains d'opale, yeux durs et lumineux, corps moins animal en ses attitudes décentes. Elle lui plut davantage...

— Ah! chère Elvire, je n'aspirais qu'à votre parfum dans cette foule... Et ce fut le principal de mes sentiments...

— Vous dites vrai?

Elle le regarda; les clartés de ses yeux durs le pénétrèrent: l'âme menteuse du mari se déroba dans les détours des paroles...

Au sortir de la baignoire, il avouait :

— Je ne me souviens pas... J'étais comme le bouchon qui flotte sur le torrent... et que l'eau jette contre les obstacles, qu'elle saisit dans ses replis, qu'elle attire en arrière, pour le jeter encore...

Cela le surprit qu'au fond de soi-même il estimât juste cette comparaison. Pourtant il se jugeait héroïque. Il se revoyait au Carrousel, dans la petite rue où il avait voulu lâcher son cheval contre les soldats. . La politesse d'Elvire démentit la métaphore du bouchon. La politesse ou la foi dans la vaillance des Héricourt? Il ne sut.

— C'est pour toi, mon fils, que j'ai versé le sang et que j'ai bravé la mort, — dit-il au poupon que la mère lui présentait. — Tu vivras dans une ère de justice que ton aïeul et ton père t'auront préparée, sous les trois couleurs!

Bien qu'il prononçât sourdement cette phrase, il se remercia de l'avoir composée majestueuse. Il n'avait rien entendu de plus grand au théâtre que ce simple cadeau d'un avenir heureux, offert aux mains débiles d'un petit enfant. Malgré lui des larmes noyèrent ses cils, tant il s'admirait.

— Omer, je vous adore! — justifiait Elvire.

A petits coups de lèvres douces elle effleurait la plaie de l'épaule, dans la chemise béante, puis l'érosion de la joue. Il serrait contre lui la chaleur du jeune corps et ses courbes, et les globes menus de la poitrine haletante, qui palpitaient. La communion de leurs âmes se compléterait par la communion des corps.

« C'est ici le double amour! Je me devine en son cœur qui me pense... Suzon me reste étrangère au milieu des plus

délirantes voluptés. Je ne suis pas elle, comme je suis Elvire en cet instant!... »

Respectueuse d'un maître vaillant, la caméristе disposait les argenteries de l'en-cas, les cristaux limpides sur le vermeil ancien du plateau. Omer eut aux doigts l'ivoire poli de son couteau et, aux regards, la beauté suave de lys qu'offrait une bergère en porcelaine de Saxe, élancée du guéridon, délicate, rosée aux joues, la gorge visible dans le fichu, et le sourire mièvre... La lavande avait embaumé les damassures du linge. Sous la gelée blonde, la volaille froide conviait l'appétit. L'or du vin coula dans les verres avec un bruit liquoreux... Sur le velours de la molle ottomane, au flanc d'Omer, Elvire inclinait sa candide figure de vertu, ses yeux, « le ciel et la mer » profonds, son teint de pêche duveteuse que couronnaient le bronze et l'or de la chevelure abondamment répandue.

— Je t'adore, — murmurait-elle. — Il faut que rien de cette heure ne périsse...

— Qu'elle s'éternise dans une vie nouvelle, fille de cette nuit heureuse, ô mon Elvire!

La chambre était haute. La joie des lumières brillait autour du petit lustre, éclairait le gris simple des lambris moirés. La couche amoureuse s'étalait, blanche, dans la pénombre, sous les ondes lourdes du lampas. Au fond du berceau, l'enfant était endormi, serein, joufflu, ses bras potelés hors des dentelles. La fraîcheur du parc entrait par la fenêtre avec le vol d'un papillon nocturne, avec les senteurs des viviers, des parterres et des charmilles. Outre Elvire, l'orgueil d'Omer embrassait tout ce bonheur, toute cette magnificence de la nuit, les astres mêmes, la nature et la victoire.

PAUL ADAM

(La fin au prochain numéro.)

LETTRES D'EL-GOLÉA[1]

— 1891 —

I

A SES PARENTS

El-Goléa, le 4 mars 1891.

Mon voyage s'est effectué dans les meilleures conditions. Quelques dattes le matin, à mon déjeuner, avec de l'eau qui avait été ballotée au flanc du chameau pendant des journées entières dans une peau de bouc; le soir, un couscouss avec un petit morceau de viande bouillie. La nuit, comme lit, un tas de sable dans une dune; comme ciel de lit, la voûte céleste, et comme couverture un bon burnous que j'ai acheté à Ghardaïa avant de partir. Je crois que je suis absolument né pour cette existence; et pendant six jours, seul avec mon méhari, en tête à tête avec un guide et un chamelier portant mon appareil photographique, je n'ai pas éprouvé une minute d'ennui. Comme bagages, une petite valise contenant un mouchoir, un savon, une paire de souliers de rechange, une

1. En 1891, le commandant Lamy fut désigné pour aller organiser, à El-Goléa, un détachement de tirailleurs algériens montés à méhari. Il avait pour mission d'étudier les routes d'accès au Touat et d'observer les menées du Maroc. Il alla s'installer, en février 1891, à El-Goléa, où il prépara avec beaucoup de méthode et de prudence notre pénétration vers les oasis du Tidikelt, du Gourara et du Touat. C'est de cette période que datent les lettres que nous empruntons à l'intéressant volume que le commandant Reibell a consacré au commandant Lamy, et qui paraîtra prochainement.

chemise et 15 000 francs, dont 10 000 en or et 5 000 en billets, pour l'achat des chameaux. C'est une partie des fonds qui m'ont été alloués pour l'achat de nos méhara, et j'avoue que c'est ce qui m'inquiétait le plus en cas d'accident. Heureusement que tout s'est passé le mieux du monde et que je suis arrivé à bon port avec mon précieux chargement. Je crois pouvoir vous annoncer que d'ici à très peu de jours nous irons faire une tournée d'une centaine de kilomètres au sud, dans la direction de Hassi-Inifel. Ce ne sera qu'un petit commencement. Tout se passera pour le mieux.

II

A SES PARENTS

El-Goléa, le 7 avril 1891.

Je ne me trouve pas mal installé personnellement dans mon nouveau poste. Le Service des Affaires indigènes a fait construire ici, il y a deux ou trois ans, un petit bordj ou maison fortifiée, dans laquelle on m'a logé. Il y a cinq chambres qui me servent de bureau, de chambre à coucher, de salle à manger, de magasin aux outils et de cuisine. Une pièce isolée, faisant pendant à un local tout intime, sert de poudrière. Une écurie peut contenir quatre chevaux : je n'en ai que deux; une cour est au milieu de mon palais, dans laquelle errent paisiblement quelques jeunes gazelles, des poules, des chèvres, un âne, des feneg, etc. C'est une réduction de l'arche de Noé.

La kasbah indigène est en si mauvais état que nous n'avons pu nous y installer. Les gens du pays eux-mêmes n'y habitent pas, de crainte de se trouver, un beau matin, ensevelis sous les décombres.

Le pays est très chaud, mais salubre. Nous avons depuis quatre ou cinq jours une quarantaine de degrés à l'ombre; si cela continue, on nous trouvera cuits à la fin de l'été. Heureusement, l'eau est excellente et en grande quantité. Je

vais faire installer un appareil à douches qui nous rafraîchira un peu.

Depuis mon arrivée, j'ai acheté une soixantaine de méhara ou chameaux coureurs, et j'ai circulé dans la direction d'In-Salah, jusqu'au puits d'El-Meksa, vers le nord jusqu'à Hassi-Zirara et, dans plusieurs directions intermédiaires.

Je passe la moitié de mon temps en route et je suis devenu un intrépide cavalier à méhari. Mes hommes commencent à apprendre; dans quelques semaines le peleton sera prêt à marcher jusqu'à l'Équateur.

Le pays est très calme. Les habitants sont absolument sauvages, et, dans mes tournées d'achat de méhara ou de reconnaissance, j'ai pu lier connaissance et même amitié avec eux. Ils ont dû s'apercevoir qu'au fond j'étais encore plus sauvage qu'eux et que je n'hésiterais pas à leur donner la chasse jusque dans leurs retraites les plus impénétrables, s'ils n'étaient pas sages; aussi je commence à être très considéré. Vous comprenez qu'avec des gens qui n'avaient jusqu'à ce jour, comme moyens d'existence, que la traite des nègres et le pillage de leurs voisins, il faut se montrer encore plus féroce qu'eux. Je me transformerai, je crois, en véritable carnassier.

Vous avez l'air de croire que je suis seul dans ce pays; quelle erreur! Nous avons amené avec nous une garnison qui se compose de 125 tirailleurs algériens, tous indigènes, sauf quelques gradés français. Ces braves gens ont été individuellement choisis par moi à mon passage à Blida et à Laghouat et sont venus sur leur demande; ils sont commandés par trois officiers, dont un indigène, également choisis par moi parmi les volontaires. Il y a de plus avec nous un médecin militaire, vieux Saharien d'Ouargla, et enfin un interprète va bientôt nous arriver. Nous serons donc assez nombreux pour ne pas nous ennuyer; j'espère en outre que nous ne nous disputerons pas comme cela arrive si souvent dans les postes éloignés, car je connais tout ce monde-là, et il a été choisi à l'exclusion des gens grincheux ou insupportables à un titre quelconque. Nous mangeons tous ensemble en popote dans une des chambres du bordj; un tirailleur indigène nous fait une cuisine sommaire dont nous nous contentons.

Outre les 125 tirailleurs algériens qui constituent le noyau

du poste, j'ai aussi sous mes ordres 25 spahis algériens montés à cheval et 10 cavaliers indigènes du Maghzen de Ghardaïa, montés à méhari; ce qui fait un total de 230 hommes environ, y compris un détachement de 50 chasseurs du 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, qui sont employés aux travaux de toute nature. Ce sont eux qui creusent les puits artésiens, qui font de la chaux, du plâtre, qui exploitent une carrière de pierres dans la falaise rocheuse qui surplombe la vallée de sable.

En fait de puits artésien, on vient d'en forer un en quinze jours. Il donne plus de 200 litres à la minute : c'est notre premier essai. Il faut assurer maintenant un écoulement à cette eau qui, si elle demeurait stagnante, empoisonnerait le pays. Je viens de tracer à cet effet un canal de 700 mètres de long, qui va nécessiter le remuement de 2 000 mètres cubes de terre environ. On est à l'œuvre et bientôt ce travail sera achevé, car je vous prie de croire que l'on trime ferme à El-Goléa. Je dois d'ailleurs reconnaître que je suis admirablement secondé par les officiers, les gradés et les soldats : chacun d'eux travaille autant que dix nègres. Et avec tout cela pas un seul malade.

En dehors des militaires, il n'y a pas un seul Européen, je dirai même pas un seul individu originaire d'une région plus au nord que le M'zab. Les nègres, les harratins[1], les Arabes sont les seuls habitants de notre pays, et encore sont-ils en fort petit nombre. Il y a des jours où je n'en rencontre pas dix, soit dans le voisinage, soit dans l'oasis. Si ce n'était un certain nombre d'individus du Touat et du Gourara qui viennent ici chercher du travail, on ne trouverait pas un chat en dehors du camp, pas âme qui vive entre les huttes et les groupes de palmiers épars qui constituent l'oasis.

Nous n'avons qu'un courrier par semaine. Il part de Ghardaïa tous les dimanches, nous arrive le vendredi et repart d'El-Goléa le samedi dans la direction du nord. La distance d'El-Goléa à Ghardaïa est de 260 kilomètres.

1. *Harratin*, au singulier *Hartani*, sangs-mêlés issus d'unions entre Arabes et négresses.

III

AU GÉNÉRAL POIZAT

El-Goléa, le 16 avril 1891.

... L'ancien ksar d'El-Goléa est complètement en ruines. Il est même dangereux d'y circuler parce que le sol y a été miné presque partout par les anciens habitants qui creusaient des grottes leur servant d'habitations ou de magasins dans les différents étages d'argile séparés par des bancs de rochers, qui constituent le massif de la *gara* [1]. Ces anciennes demeures sont aujourd'hui abandonnées aux rats, lézards, scorpions ou autres reptiles.

Au pied du ksar se trouve un assez gros bouquet de palmiers qui constitue une petite oasis; les quelques sédentaires de la région, appelés harratins, habitent dans des maisons en *toubes*[2] construites entre le ksar et ces jardins, dont les plus beaux appartiennent aux Oulad-Sidi-Cheikh. Les autres jardins d'El-Goléa sont dispersés dans une vallée de cinq à six kilomètres de large; il y en a ainsi jusque dans l'Erg qui limite à l'ouest la plaine d'El-Goléa...

Le colonel Didier a dû vous signaler l'entrain avec lequel le détachement de tirailleurs algériens s'est mis à la besogne dès son arrivée ; aujourd'hui six baraques sont achevées, et dans une dizaine de jours tous les hommes de la garnison seront abrités et logés comme ils ne le sont pas à Bou-Saada ou à Aïn-Sefra actuellement. J'ignore ce qu'on veut faire comme casernement définitif, mais je me défie des constructions coûteuses du génie, complètement inutiles en un point qui n'est qu'une escale pour aller au but, situé plus loin, et qui sera un jour ou l'autre presque totalement évacué. Nos constructions provisoires ont coûté 1 500 francs; elles présentent les meilleures conditions pour l'hygiène et la bonne aéra-

1. *Gara*, au pluriel *gour*, vestige du plateau supérieur généralement en forme de table.

2. *Toubes*, briques en terre argileuse séchées au soleil.

tion. A la première alerte nous creusons un fossé, nous réunissons les murs des baraques par un petit parapet et nous pouvons soutenir un siège en règle. Que coûteront à de pareilles latitudes les maçonneries du génie? Des milliers de francs qui seraient bien plus utilement employés à l'achat de chameaux et de méhara nous permettant d'aller vite et loin.

Les Bédouins se figurent que nous avons tous du sang de maçon dans les veines et que nous ne saurions faire un pas dans leur pays sans construire un blockhaus ou un bordj dont ils se moquent pas mal et qu'un simple détour leur permet d'éviter. Cette réputation nous précède à tel point qu'un de mes amis Chaâmba m'a raconté que des gens d'Insalah lui avaient demandé s'il était vrai que nous devions construire un bordj à El-Meksa, à 80 kilomètres au sud d'El-Goléa sur la route d'Insalah, et à El-Hamar, au commencement de la vallée du Megulden. Pour effrayer ces Ksouriens, il leur a répondu que c'était vrai, et que chaque fois qu'on voyait un officier français faire des recherches dans le pays, c'était dans le but d'élever quelque fortification. Il est temps de prendre une autre attitude : on ne tiendra les nomades qu'en se montrant plus mobile qu'eux. Plus nous battrons l'estrade, plus les Mouadhi reconnaîtront notre supériorité et resteront tranquilles au fond de leurs ravins ou dans les replis de leurs dunes de l'Erg.

Pour acquérir la mobilité désirable il reste à faire l'éducation de nos hommes à méhari. Je crois que nous y arriverons plus vite que je n'osais l'espérer, tant est grande leur bonne volonté. Les premiers jours, la vue et surtout l'approche de ces grands animaux, poussant des cris effrayants, avaient étonné nos tirailleurs, dont la majorité est Kabyle. Maintenant, ils y sont faits; et, malgré quelques horions sans gravité, ils se familiarisent avec leurs nouvelles montures. Je suis parvenu à acheter jusqu'à ce jour 45 méhara sur 60 et j'ai mon complet de chameaux porteurs. J'ai envoyé un cavalier du Maghzen à Ouargla pour y acheter les animaux de complément, et un indigène des Chaâmba Guebala à Ghadamès pour acheter des selles de fabrication touareg et l'équipement nécessaire. Ces objets ne me sont pas encore parvenus et c'est ce qui m'empêche de pousser l'instruction à méhari et de faire quelques

sorties de plus. D'ailleurs, les hommes étaient absorbés par les travaux de construction du camp, et je n'eusse pas pu les en distraire pour faire des promenades dans les environs.

Ce n'a pas été sans peine que je me suis procuré les premiers chameaux. J'ai fait mes tournées de remonte avec quelques tirailleurs d'escorte et des cavaliers du Maghzen connaissant les campements de la tribu. Nous allions nous installer à proximité (lisez à 10 ou 12 kilomètres parfois) des douars pour ne pas inquiéter les indigènes, et nous ouvrions une espèce de foire aux chameaux. Les prix sont généralement peu élevés; un très bon chameau de charge ne coûte pas plus de 200 francs, et un bon méhari de six à sept ans se paie 300 francs. Ce sont les accessoires qui font monter le prix d'achat.

IV

AU GÉNÉRAL POIZAT

Gour-Ouargla, le 18 avril 1891.

C'est du pâturage, où je me trouve avec le troupeau de chameaux et quelques tirailleurs de garde, que je vous écris...

Je ne vous ai pas parlé jusqu'à ce jour de mes excellents compatriotes les Chaâmba Mouadhi. Ils m'ont pris en assez grande estime pour plusieurs raisons : la principale, c'est que je vis comme eux, toujours sur les grands chemins, que je sais parfaitement tirer un coup de fusil ou de revolver, et qu'ils en déduisent que je suis un grand chasseur devant l'Éternel et Mahomet son prophète. Sur les grandes routes, ils m'ont entrevu un beau jour à Inifel et peu de jours après plus loin qu'Hassi-Zirara sur la route de M'zab. Comme tireur, j'ai fait mes preuves un jour, en tournée de remonte de chameaux, en tirant, devant une assemblée de notables parmi lesquels le caïd, une gazelle à 200 mètres. Le soir même, pour montrer au caïd que mon revolver était aussi bon que mon fusil, j'exécutai un tir sur une pierre grande comme une assiette, et chacun était étonné de la précision de mon arme. Le caïd m'a même demandé de lui vendre mon revolver : inutile de vous dire de quelle manière a été accueillie cette

proposition. Pour que ma réputation soit complète il ne me manquerait plus que d'attraper un rezzou. J'ai eu de la chance pour mes débuts, et j'espère que je finirai par apprivoiser ces sauvages Mouadhi, pourvu que je puisse continuer à circuler dans le pays à leur manière et à me mêler à leur vie nomade. En somme, ce ne sont pas de mauvaises gens au fond. Ce sont des sauvages vivant dans un pays extraordinairement inclément et n'ayant comme moyens d'existence que des choses défendues, telles que le pillage, la traite des noirs et la contrebande de la poudre; nous leur avons supprimé tout cela, aussi le pays est-il troublé, inquiet, remuant. Le voisinage des territoires libres du Touat et du Gourara, avec lesquels ils sont en rapports journaliers, est une cause de colère et de regrets pour eux. Les Mouadhi vont au Gourara, à l'Aouguerout, à Tabelkoza, comme on va d'Alger à la Maison Carrée, c'est-à-dire pour un oui ou pour un non. Ils sont en contact immédiat avec des gens tels que Bou Amema qui n'ont aucune raison de nous aimer et qui ont une peur atroce que nous n'allions chez eux leur apporter les mêmes contraintes qu'aux Mouadhi; aussi comprend-on aisément que ces derniers préféreraient nous voir à tous les diables. Cette situation durera tant que nous n'aurons pas mis la main sur les pays voisins.

Le bruit s'étant répandu au Touat et au Gourara qu'on allait faire de grands travaux à El-Goléa, il m'arrive chaque jour des caravanes de gens de ces pays qui viennent demander de l'ouvrage; moyennant 1 fr. 50 par jour, nous pourrions avoir d'excellents ouvriers et nous créer des intelligences chez nos voisins de l'Ouest; mais nous n'avons pas de travaux à leur donner.

La rusticité, l'ignorance de mes administrés sont sans égales. Je vais vous donner une idée de la naïveté de l'un d'eux, pris parmi les plus intelligents, et vous pourrez en déduire la simplicité des Mouadhi en général. Il s'agit du jeune Abdelkader ben Caddour, fils du caïd de la tribu, que nous avions invité l'autre soir à dîner à notre popotte. Entre autres plats nous avions, pour la première fois, quelques pauvres épinards de notre jardin avec des croûtons. Lorsque je lui ai présenté le plat et demandé s'il en mangeait, il m'a

répondu par la question suivante : « Qu'est-ce que ce *Chahal*? » Or *Chahal*, chez les gens de ce pays, signifie exactement buisson, broussaille, et par dérivation tous les petits arbustes qui font les délices des chameaux. Qu'est-ce que c'est que cette broussaille? Voilà comment il traitait ces malheureux épinards que nous avions eu tant de peine à préserver contre le soleil et le sable. Tous les Mouadhi en sont là. Sortez-les de l'Erg, des dattes, du *loull* (graine du drinn [1]), des gazelles, des mouflons et de leurs chameaux, ils ne connaissent plus rien. Les épinards sont pour eux la même chose qu'une broussaille quelconque de leurs ravins; ils les estiment même moins parce que probablement les chameaux ne les mangeraient pas.

Au point de vue de la franchise, ces excellents Mouadhi valent tous les Bédouins. Lorsque le bruit s'est répandu que je devais aller reconnaître le point d'eau d'Inifel, quelques indigènes sont accourus au bureau et m'ont demandé si c'était vrai. Je leur ai répondu comme ils font eux-mêmes en pareil cas, en leur demandant pourquoi ils me posaient cette question. Ils m'ont dit alors : il n'y a pas d'eau sur la route, elle est mauvaise, vous mourrez tous de soif; le chemin est difficile; il commence à faire très chaud pour vous; le pays n'est pas sûr; vous pourrez faire de fâcheuses rencontres, etc.; enfin toutes les mauvaises raisons qu'on trouve lorsqu'on veut empêcher quelqu'un de faire quelque chose qui vous déplaît. Malgré tout cela je suis parti, nous avons fait un voyage superbe, nous avons toujours eu de l'eau en quantité suffisante, et nous n'avons pas rencontré un chat, excepté dans les environs immédiats de l'oasis. Il faut donc rechercher pourquoi ces gens-là ont essayé de m'empêcher de faire une reconnaissance. La principale raison est qu'ils ne veulent pas que nous déchirions le voile qui les dérobe à nous. Une fois leurs routes et leurs points d'eau connus, ils sont à notre merci. Ils sont mal tombés avec moi, car, en admettant que je n'aie pas l'idée arrêtée d'aller en un endroit, le fait seul de vouloir m'en détourner suffirait à m'y faire aller. Je n'attacherai jamais à leurs avis que l'importance qu'ils méritent, c'est-à-dire qu'il faut que je me méfie de tous sans en avoir

1. *Drinn*, plante fourragère du Sahara.

l'air, que je prenne toujours les plus grandes précautions, que je me tienne constamment sur mes gardes, que je ne m'attarde jamais sur le même point et qu'enfin mes reconnaissances soient faites aussi rapidement que possible et dans le plus grand secret. Toutes ces précautions, je les prend dès maintenant; le secret seul ne peut encore être bien gardé par la bonne raison que je suis obligé de chercher et d'interroger des guides connaissant bien telle ou telle région, avant de me mettre en route. J'établis mon itinéraire par renseignements avec de nombreux recoupements; travail préparatoire indispensable, si je ne veux pas m'exposer à de graves mécomptes, mais aussi divulgation partielle de mon projet. Dans quelques temps, lorsque je connaîtrai suffisamment le pays, je pourrai faire des sorties inopinées dans des directions non éventées; pour l'instant, j'opère des reconnaissances préliminaires avec le concours des indigènes.

En continuant à agir de la sorte, je vous affirme qu'au mois de septembre prochain je pourrai guider moi-même une colonne soit sur Insalah, soit sur l'Alouef, soit sur l'Aougue-rout, le Gourara ou le Tinerkouk. Le pays est levé au fur et à mesure; la carte en est faite au jour le jour, et tous les points d'eau sont soigneusement étudiés.

Mais, pour mener à bien cette mission, je vous assure qu'il ne faut pas s'endormir, et que de plus il faut de braves gens comme ceux que j'ai sous mes ordres et *des chameaux*. Malheureusement, le chameau, qu'il soit méhari ou autre, est un animal très délicat, qui exige beaucoup de soins et de longs repos après qu'on l'a fait travailler. Par exemple, les bêtes qui nous ont servi pendant une reconnaissance de dix jours seulement, doivent se reposer pendant quinze, vingt jours, quelquefois trente, cela dépend de la saison, de l'état des pâturages, si on ne veut pas les mettre hors de service en peu de mois. Le chameau emmagasine une certaine force qu'il peut donner au moment voulu, mais qu'il est très long à refaire. Ce n'est pas un animal comme le cheval ou le mulet, qui reçoivent leur ration d'eau et d'avoine en arrivant à l'étape et qui se reposent à la corde. Le chameau peut encore, en cette saison, rester trois ou quatre jours sans boire, s'il ne fatigue pas trop et s'il mange bien; mais s'il travaille toute la

journée, il faut qu'on le fasse paître une partie de la nuit et qu'on le fasse boire aussi souvent que l'on trouve de l'eau. Ainsi, pendant notre reconnaissance à Inifel, lorsque nous avions fait une longue étape, il fallait envoyer le troupeau au pâturage jusqu'à dix ou onze heures du soir, et cela sous escorte, ce qui devient assez pénible pour les hommes. Grâce aux soins et aux précautions prises, nous sommes rentrés sans un seul chameau blessé et sans une bête fatiguée. Tout ce monde à bosse a été expédié au pâturage le lendemain de notre arrivée et il va emmagasiner des forces pour repartir. Mais pour être dans de bonnes conditions, il nous faudrait une compagnie montée à deux cents animaux, au lieu d'un peloton de soixante méhara. De cette façon on aurait toujours sous la main une force suffisante disponible, qui travaillerait pendant que le reste du troupeau se reposerait et s'engraisserait. Cela nous donnerait une liberté d'allures complète et nous permettrait de faire face à toutes les éventualités.....

V

A SES PARENTS

Gara-Tagnina, 24 avril 1891.

Je suis à une trentaine de kilomètres d'El-Goléa, sur un pâturage où se trouvent des quantités de plantes qu'affectionnent tout particulièrement nos nouvelles montures. Vous vous imaginez sans doute que ces magnifiques pâturages qui font les délices de notre gent chamélique sont de vertes prairies dans de jolis vallons ou des dunes recouvertes d'un frais gazon. Rien de tout cela. D'abord il y a si peu d'eau, d'humidité ou de fraîcheur, que les chameaux restent huit ou dix jours sans en boire une seule petite goutte. Je les fais rentrer périodiquement à El-Goléa pour leur permettre de faire leur provision d'eau et pour renouveler la nôtre aussi d'ailleurs. Lorsqu'on arrive en vue de l'abreuvoir, on voit toutes ces grosses bêtes se précipiter dès qu'elles aperçoivent l'eau; elles s'y plongent, s'y couchent même parfois et satisfont du même coup

tous leurs besoins naturels dans le liquide qu'elles boivent à longs traits. On voit leur ventre s'enfler petit à petit jusqu'à ce qu'il devienne presque aussi gros qu'un de ces bateaux qu'on ramène sur le sable, la quille en l'air, en face du kiosque de la musique à Cannes. La provision qu'ils ont ainsi faite leur sert pendant un nombre de jours qui varie selon la saison, suivant le travail qu'ils ont à faire, etc... Cette sobriété est un gros avantage du chameau sur nous. Je ne serai vraiment heureux que lorsque je pourrai vivre sans boire ni manger. En ce moment je m'entraîne à ce genre d'existence, mais je ne suis arrivé qu'à des résultats médiocres. Je suis encore obligé de manger plus de six dattes à mes repas : c'est désolant! Nous sommes obligés de trimbaler des tonnelets et des peaux de bouc qui renferment nos approvisionnements d'eau; quant au vin, il est inconnu des véritables Sahariens; je n'en ai pas bu une goutte depuis des années et je ne m'en porte pas plus mal.

Nos terrains de pâturage sont situés au milieu de dunes d'un superbe sable, jaune comme de l'or, et qui a la mauvaise habitude de s'envoler dans les airs, dès qu'il y a un souffle de vent; aussi respirons-nous du sable et en absorbons-nous en buvant, en mangeant, en ouvrant les yeux, par les oreilles, par les narines, en dormant, en lisant, en causant... Cela ne doit pas être malsain, puisque, malgré tout ce sable absorbé, nous nous portons tous très bien. Eh bien! au milieu de ces dunes, il y a, dans certains bas-fonds, une végétation délicieuse pour le palais et l'estomac de nos animaux; aussi faut-il voir l'air béat qu'ils ont lorsqu'on les ramène le soir au camp. Ils ont tellement mangé qu'ils se traînent péniblement en ruminant de ces plantes exquises, assaisonnées d'un sable très pur, qu'ils ont absorbées toute la journée. Alors ils ne se font pas prier pour s'accroupir sur ce sable plus doux que la meilleure litière et pour se laisser entraver. Ils ne poussent plus de ces beuglements, tantôt plaintifs et tantôt menaçants, qui manifestent leur mécontentement lorsqu'on leur demande de faire quelque chose qui les ennuie...

Depuis une dizaine de jours je n'ai aperçu qu'une seule fois des gens du pays. C'étaient quelques Mouadhi qui amenaient des chameaux ou des méhara à vendre; mais, comme j'ai à

peu près mon complet, j'ai fait le difficile; j'ai trouvé les uns trop vieux, les autres trop jeunes ou mal dressés, et je n'en ai pas acheté un seul. Je leur ai prodigué de bonnes paroles, voilà tout ce qu'ils ont tiré de leur visite; et dire cependant qu'ils avaient fait cent cinquante kilomètres pour me conduire ces animaux et qu'ils en ont fait autant pour les ramener chez eux! Ceci tendrait à prouver que la vertu est rarement récompensée.

Vous croyez que les sauterelles, dont un vol important s'est abattu sur l'Oasis, vont être une cause de disette pour nous et que leur passage nous a causé des ennuis quelconques : quelle erreur! La sauterelle de ces pays-ci est d'une espèce particulière, qui, cuite dans de l'eau avec du sel, est un régal pour les gens qui savent l'apprécier. Elles n'ont presque rien détruit, car il n'y avait rien à détruire, et par contre on en a fait des provisions énormes pour les mauvais jours. Comme il faisait assez froid la nuit au moment de leur passage, les indigènes profitaient de ce qu'elles étaient encore engourdies le matin pour en remplir de pleins sacs, les portaient chez eux et les vidaient dans une marmite contenant de l'eau bouillante salée. Au bout d'un instant elles étaient cuites à point; on les sortait de l'eau et on les mettait à sécher au soleil; ensuite on n'avait plus qu'à les renfermer dans des sacs déposés dans un coin de la tente ou du gourbi. Non seulement les gens mangent cet animal, mais les chevaux aussi l'adorent et s'en pourlèchent les babines lorsqu'on leur en offre. Quant aux chameaux, ils n'attendent même pas qu'elles soient cuites et les gobent au vol lorsqu'il en passe à leur portée. J'ai essayé d'en manger une fois; j'avoue que je n'ai pas trouvé ce comestible bien fameux; on dirait qu'on mâche du foin. Je ne suis pas de l'avis de Rohlfs qui prétendait que cet insecte ailé pourrait remplacer les crevettes de chez Chevet.

VI

AU GÉNÉRAL POIZAT

El-Goléa, le 18 juin 1891.

Je continue à étudier et à surveiller de très près la tribu que je commande ainsi que nos voisins du sud et de l'ouest.

Les Mouadhi rentrent lentement dans l'Oasis, où ils viennent estiver. Seul un groupe d'une centaine de tentes, en demi-dissidence depuis plusieurs années et réfugié à Hassi-bou-Zid, au nord-ouest d'El-Goléa, sur le territoire de la division d'Oran, tire au renard et a même déclaré qu'il ne reviendrait plus à El-Goléa, à cause de notre présence. On doit reconnaître là-dessous les agissements des Oulad-Sidi-Cheikh et notamment les excitations de Si Kaddour ben Hamza, qui voudrait se faire prier et devenir le chef politique officiel des Chaâmba, en même temps que leur chef religieux. Il est hors de doute qu'il suffirait d'un signe de ce personnage pour faire sauter tout le sud, aussi bien les Chaâmba que les gens du Touat et du Gourara qui sont inféodés aux Oulad-Sidi-Cheikh, surtout pour agir contre nous. Je fais tout mon possible pour contre-balancer et détruire, petit à petit, cette grande influence; mais ce n'est pas en un jour qu'on peut démolir ce que des gens intelligents et puissants ont mis des années, des siècles peut-être, à édifier.

Bou-Amema est toujours à Deldoul, intriguant autant que possible et cherchant à grouper le Touat, le Gourara, etc., autour de lui de manière à nous opposer une résistance sérieuse le jour où nous voudrons aller de ce côté-là. D'après les renseignements qui me parviennent, je ne crois pas qu'il réussisse beaucoup. Les gens au milieu desquels il se trouve ont peur de nous voir arriver dans leur pays, s'ils se déclarent ouvertement les partisans de l'agitateur; ils espèrent qu'en louvoyant, sans prendre parti franchement contre nous, ils échapperont à nos coups. Ils sont donc hésitants et inquiets, mais pas complètement hostiles. Je suis convaincu qu'ils laisseraient une colonne de quelque importance traverser leur pays sans coup férir et qu'ils lui viendraient même en aide une fois son succès assuré, mais qu'ils se joindraient indubitablement à nos ennemis si ceux-ci étaient les plus forts. J'ai l'occasion de voir très souvent des gens du Gourara : ce sont des individus tranquilles, doux, laborieux et qui se laisseraient cueillir par nous comme un fruit mûr. En attendant, ils font des démarches pour être reconnus sujets du sultan du Maroc. Une lettre que je viens de recevoir m'annonce même que cinq cavaliers du Maghzen du sultan sont dans le nord de l'Oued-

Saoura pour faire reconnaître l'autorité de leur maître. On devrait exiger du Maroc qu'il laisse ces populations indépendantes, ou bien me donner cent hommes de plus et dans quinze jours le Gourara serait officiellement sous notre protection.

Je continue mes reconnaissances autour d'El-Goléa et je commence à connaître assez bien le pays, à tel point que dans notre dernière sortie c'est moi qui ai guidé le détachement aussi bien de jour que de nuit, et qui l'ai dirigé sans hésiter sur un trajet de cent trente kilomètres dans la direction d'In-Salah...

Si vous me le permettez, je vais vous donner quelques détails sur notre façon de marcher, malgré la très grande chaleur, pendant cette dernière reconnaissance. Je suis parti d'El-Goléa à deux heures et demie du matin avec quinze méhara montés par des tirailleurs algériens, cinq chevaux montés par des spahis, deux cavaliers du maghzen à méhari et deux guides indigènes; à neuf heures du matin, j'étais au puits de Mechgarden après avoir parcouru trente kilomètres. Tout le monde était monté, je ne faisais halte en route que dix minutes toutes les deux heures et demie. Dès l'arrivée au puits, on envoie les chameaux au pâturage dans les environs sous la garde de cinq tirailleurs (le tiers de notre petit effectif) et l'on déblaie le puits souvent comblé par les sables. On se met ensuite à l'ombre de quelque touffe d'herbe ou d'un arbuste, on fait le café, on déjeune et l'on fait la sieste jusqu'à trois ou quatre heures. On abreuve les chevaux vers deux heures après midi, on leur donne à manger de l'orge aussitôt après. Les hommes mangent la soupe, les chameaux rentrent du pâturage, et vers quatre heures on se remet en route pour marcher jusqu'à dix heures du soir. On fait un long repos de cinq heures, et l'on repart le lendemain matin à trois heures pour recommencer indéfiniment de la même façon, car on peut ainsi parcourir de longues étapes sans trop de fatigue, en donnant aux bêtes le temps de manger et de se reposer et aux hommes celui de faire la sieste pendant les heures chaudes de la journée. On parcourt facilement cinquante kilomètres dans les vingt-quatre heures, sans s'en apercevoir.

Pour franchir d'une seule traite des distances plus considérables, par exemple notre dernière étape au retour de

Chebbaba à El-Goléa, cent trente kilomètres, nous procédons comme il suit. Départ de Chebbaba à quatre heures du soir après avoir fait boire et manger les hommes et les animaux. A sept heures du soir, tout le monde met pied à terre et l'on fait brouter les chameaux tout en continuant à marcher lentement pendant une heure et demie environ. A dix heures et demie, long repos : on fait le café et l'on se couche. A une heure et demie du matin on se lève, on prend un nouveau café et à deux heures on se remet en route. A sept heures, pied à terre et l'on avance en laissant manger les animaux. A huit heures et demie, arrivée au puits d'El-Meksa qu'on fait curer immédiatement ; on abreuve les chevaux et les chameaux, on remplit les peaux de bouc que porte chaque homme monté à méhari, et l'on se remet en route après avoir pris un café que le cuisinier de l'escouade a préparé pendant les opérations précédentes. A dix heures trois quarts du matin, on s'arrête ; les chameaux vont au pâturage avec la garde habituelle, les hommes s'abritent à l'ombre de quelques touffes de fersiga[1], on déjeune, on fait la sieste, et à quatre heures on se remet en marche après avoir dîné, fait boire les chevaux avec l'eau des peaux de bouc et donné l'orge. A neuf heures et demie du soir on s'arrête et on se couche jusqu'à deux heures et demie du matin, à trois heures on reprend la marche et, à huit heures et demie du matin, on était au puits de Khechiba, à dix-huit kilomètres d'El-Goléa. On déblaie le puits, on déjeune, on fait la sieste et à quatre heures et demie du soir nous étions arrivés à destination, ayant parcouru cent trente kilomètres en quarante-huit heures. Je considère ce résultat comme d'autant plus satisfaisant que nous voilà au milieu de juin, que cette course a été faite par une température qui s'est élevée à 38° C., qu'elle était le couronnement d'une série de neuf jours de marche sans repos prolongé et que pendant les premiers jours nous avions eu de 40 à 43° C.

Comme vivres, les hommes n'avaient que du biscuit, du riz, de la viande de conserve et des dattes ; comme eau, un liquide comparable à l'Hunyadi-Janos.

Ma nourriture personnelle et celle de l'officier qui m'accom-

1. Variété de tamarix.

pagne se réduisent à peu de chose, du couscouss le matin, du couscouss et des dattes le soir; pour arroser le festin, cette fameuse eau purgative.

VII

AU GÉNÉRAL POIZAT

El-Goléa, le 20 juin 1891.

Mon général, j'ai reçu hier une lettre du Gourara m'annonçant que cinq cavaliers du sultan du Maroc sont arrivés dans l'Oued-Saoura pour recenser le pays au nom de leur empereur. Nous voilà donc encore devancés sur ce point-là. Il serait cependant si facile d'envoyer deux cents hommes s'installer au Nord du Gourara avec mission d'intercepter les communications de ce pays avec le Maroc! mais en France on est timoré, on n'a pas l'audace de certaines puissances européennes qui auraient cueilli le Gourara et le Touat depuis de longues années.

D'El-Goléa on va dans le Gourara comme d'Alger on va à Blida; seulement il n'y a pas de chemin de fer. On rencontre de l'eau partout, un terrain très propice à la marche des colonnes, aucun obstacle sérieux à surmonter ; on pourrait du premier coup faire la route en voiture. Dans la reconnaissance que j'ai faite de l'Oued M'guiden, je me suis avancé jusqu'à Hass-El-Heuzma, à une journée et demie de marche de Tabel-koza; lorsque je suis rentré à El-Goléa, les gens du pays m'ont demandé pourquoi je n'étais pas allé faire un tour dans le Tinerkouk ; rien n'aurait pu m'en empêcher ; les habitants eux-mêmes seraient venus à notre rencontre nous offrir la diffa. Ce qui me permet d'affirmer que nous entrerions dans ce pays-là demain si nous le voulions c'est ceci : le Gourara, ainsi que le Touat, l'Aouguerout ou le Tinerkouk, est formé par la juxtaposition de petits villages les uns à côté des autres, n'ayant aucun lien commun entre eux, ni avec les quelques tribus nomades qui gravitent autour d'eux. Par exemple, Bou-Guemma, dans l'Aouguerout, est à douze ou quinze kilomètres de Tiberkamine ; vous allez dans le premier de ces villages, cela ne regarde en rien le second, ni la tribu

arabe des Khenafsa qui habite dans les environs. Chacun se désintéresse de ce qui se passe chez le voisin, à moins que cela ne le menace à son tour. Il en deviendrait autrement si une puissance comme le Maroc venait grouper en un seul faisceau des résistances qui, à l'état isolé, sont impuissantes.

Quand je pense que, faute d'énergie et de décision, nous allons perdre l'occasion d'intervenir sans coup férir dans un pays que cinq cavaliers du sultan du Maroc sont en train d'occuper à notre barbe; c'est pitoyable! Cela va nous rendre la risée de l'Europe entière et, inconvénient plus immédiat et plus sensible pour nous, cela va accroître l'audace de tous nos dissidents. C'est pour le coup que nos excellents Chaâmba, caïd en tête, vont nous faire le pied de nez et filer pour l'ouest, et que les Touareg, qui ont juré, paraît-il, d'enlever le poste d'El-Goléa, dussent-ils le guetter pendant plusieurs semaines, vont redoubler d'outrecuidance. Il est vrai que le propos vient de ce fanfaron de Kenan, notre évadé d'Orléansville, et de sa famille; mais c'est un signe des temps. Dans de pareilles conditions, Crampel et ses compagnons, que j'espérais voir arriver un de ces jours, sont sûrs d'avoir le corps séparé de la tête avant d'atteindre El-Goléa!

Vous croyez peut-être, mon général, d'après ce que je viens d'écrire, que je suis découragé, ou autre chose de ce genre. Pas du tout, et même bien au contraire, plus la situation me paraît difficile, plus cela me rend fier d'occuper mon poste et pour rien au monde je ne céderais la place à un autre, si ce n'est pour aller plus loin en avant. J'étends mes relations le plus possible, je promène mes hommes et mes chameaux dans toutes les directions, je reconnais toutes les routes qui peuvent nous conduire au delà du poste, de sorte que le jour où l'on me dirait : Faites-moi un itinéraire pour aller à tel point, je puisse le faire au même titre que n'importe quel officier de zouaves ou de tirailleurs vous ferait l'itinéraire d'Alger à Laghouat ; tous les points d'eau reconnus, la profondeur des puits mesurée, la longueur des étapes définie à peu près aussi exactement que sur une route nationale.

Tout cela me demande beaucoup de temps et quelques serrements de courroie autour du ventre, mais on le fait avec plaisir lorsqu'on prévoit que cela sera utile.

VIII

AU GÉNÉRAL POIZAT

Le 21 juillet 1891.

... La situation politique continue à ne pas être brillante dans nos parages. Le Maghzen du sultan a décidément fait son apparition au Touat; le fait est certain. Je dois dire qu'à part quelques intrigants la population s'est montrée très froide à l'égard des envoyés de Sa Majesté chérifienne. Bou-Amemà en a profité pour se donner une importance énorme. Il a fait prévenir les Chaâmba de se dépêcher d'arriver auprès de lui; car dans quelque temps El-Goléa et tout le pays jusqu'à Hassi-Zirara ne tarderaient pas à rentrer dans la possession du suzerain légitime, Moulay Hassan, et ce dernier punirait sûrement ceux qui attendraient au dernier moment pour abandonner les Français et se rallier à lui. Le résultat immédiat de ces excitations a été que douze tentes des Oulad Zid, fraction des Chaâmba Mouadhi, campées à 80 kilomètres à l'ouest d'El-Goléa, ont filé sans tambours ni trompettes et sont allées grossir le nombre des dissidents. De crainte de poursuite de ma part, un chien enragé a été jeté dans un puits par lequel j'aurais pu passer et dont l'eau a été empoisonnée de cette façon. Tout le douar ayant pris la fuite, je n'ai connu cette défection que trop tard pour pouvoir m'y opposer. D'autre part, un M'zabite a été assassiné par des Chaâmba de Bou-Amema au nord de Tabelkoza et tout ce qu'il possédait a été remis entre les mains de l'agitateur. Ce ne sont pas encore des hostilités directes contre nous, mais ce sont des préludes certains. Je dois ajouter qu'un de mes émissaires a été attaqué aux portes de l'Aouguerout par les bandits qui entourent Bou Amema; il n'a dû son salut qu'à l'intervention des gens du pays qui ont eu peur de représailles de ma part. Un autre de mes agents est en fuite, poursuivi par la haine de Bou Amema qui a déclaré qu'il le ferait brûler vif, s'il mettait la main dessus, et qu'il réservait le même traitement à tous les émissaires qui pourraient être

envoyés par nous. A quoi attribuer ces persécutions, ces menaces et ces défections, sinon à l'apparition de quelques Mokhazni du sultan du Maroc, dans le Touat? Des tentatives doivent avoir lieu pour enlever mes chameaux et le poste au besoin. Vous savez que j'ai l'habitude de dormir peu; vous pouvez donc être tranquille sur ces deux points. Le camp est d'ailleurs complètement à l'abri d'un coup de main, et, grâce aux hommes du bataillon d'Afrique qui composent l'atelier de sondage, nous avons une garnison respectable; la présence de ces Européens à El-Goléa nous donne plus de mobilité en assurant nos derrières.

Cette mobilité, ce serait le moment ou jamais d'en user pour frapper l'imagination des indigènes. Mais j'ai malheureusement les bras liés par les instructions formelles du commandant supérieur de Ghardaïa qui me prescrivent de ne pas aller à plus d'une journée de marche dans l'ouest ou au sud sans avoir au moins *60 hommes* avec moi, c'est-à-dire *la totalité* de mes méhara, ce qui ne me permet de faire que de très rares sorties par suite de la nécessité de laisser reposer les animaux; de plus, je ne dois pas dépasser une certaine ligne sans lui en demander d'abord l'autorisation, soit attendre au moins *douze jours*, en supposant qu'il me réponde par retour du courrier. Autant vaut supprimer purement et simplement les méharistes que d'empêcher ainsi leur emploi. Quand un incident fortuit se produira, quand un rezzou passera à proximité du poste, il faudra pour lui donner la chasse attendre l'autorisation de Ghardaïa; alors que la chose qui nous fait le plus de tort aux yeux des nomades qui nous entourent c'est précisément de rester immobiles, inertes. Ce n'est pas en restant terrés derrière nos remparts que nous serons craints, par suite obéis et servis fidèlement. Ce qui donne à réfléchir aux nomades sahariens, ce sont nos courses incessantes dans un pays où jamais troupe française n'avait paru jusqu'à ce jour et dans lequel les Bédouins se croyaient aussi tranquilles que les poissons dans l'eau.

Nous avons à redouter dans nos sorties la guerre d'embuscade, me dites-vous. — Je ne la redoute pas; j'ai déjà eu l'occasion de m'y exercer au Tonkin, où nous avions à faire à des maîtres dans l'art de tendre un traquenard et où le pays

était autrement difficile que celui dans lequel nous vivons actuellement, et je m'en suis toujours tiré à mon avantage. A cette époque-là je ne dormais pas beaucoup ; maintenant, il en est de même.

Nous venons d'achever un second puits artésien. Le débit de ce puits est de deux mille litres à la minute ; c'est un véritable torrent qui s'en échappe. J'ai fait faire une séguia de plus de trois kilomètres pour écouler l'eau dans le lit de l'Oued Seggueur. Malheureusement dans ces terrains mouvants les talus ne tiennent pas et la violence du courant emporte tout.

De sorte que dès qu'on a trouvé cette eau tant désirée on en est très embarrassé, et il se présente des questions très délicates à régler. Il faut en premier lieu décider les indigènes au travail pour en assurer l'écoulement, et secondement régler le régime des eaux dans les jardins arrosés ; enfin il resterait, en bonne administration, à faire payer aux propriétaires la part d'eau qu'ils utilisent. Voici comment la question a été réglée pour le puits artésien de Bel-Bachir. Le colonel Didier m'a fait savoir que cette masse d'eau était destinée à arroser une pépinière qui sera créée à proximité du puits, et que l'excédent serait donné gratuitement aux indigènes. Or la pépinière n'absorbe pas actuellement la centième partie de l'eau du puits ; il m'a fallu faire creuser par tous les indigènes présents, nègres, harratin et quelques Mouadhi, une séguia de 3 500 mètres de long qui amène l'eau dans les jardins de l'Oasis. Pouvait-on la faire payer aux propriétaires ? J'estime que non. D'abord ils avaient fourni un travail de quinze à vingt jours pour creuser la séguia et pour en tapisser le fond avec des pierres plates reliées par de l'argile ainsi que vous me l'aviez recommandé, moyen malheureusement insuffisant pour la rendre étanche. Et puis les indigènes demandent des puits artésiens, non pas encore pour créer de nouveaux jardins qui pourraient être soumis à une certaine redevance, mais pour arroser ceux qui existent actuellement et qui n'étaient arrosés que par des puits à bascule. Ce procédé est très fatigant et souvent impossible à employer quand on n'a pas de nègres. Or ceux-ci, depuis que nous sommes à El-Goléa, ont lâché en partie leurs maîtres, ou bien ne veulent plus

travailler, car ils savent fort bien qn'on n'a plus le droit de leur appliquer le stimulant souvent nécessaire de quelques coups de trique, et ils se paient du bon temps. Donc, les anciens jardins des Mouadhi étaient à peu près tous condamnés à périr de soif par le fait seul de notre installation à El-Goléa; c'est pour les en empêcher que les Mouadhi réclament aujourd'hui de l'eau courante. Ce n'est que plus tard, lorsqu'il y aura des séguias dans tout le pays, qu'on pourra leur demander une redevance s'ils créent d'autres jardins en plus de ceux qu'ils possèdent actuellement.

Je considère les puits artésiens surtout comme un moyen de retenir les Mouadhi. Lorsque les nomades posséderont de beaux palmiers, des arbres fruitiers et des légumes, ils y regarderont à deux fois avant de tout abandonner et de partir en dissidence. « Les tuyaux de sondage que vous enfoncez dans notre sol sont autant de piquets de fer auxquels vous nous attachez », me disait l'un d'eux il y a quelques jours; et d'un second, cette autre image bien saharienne : « Les tuyaux en fer des puits artésiens sont comme les anneaux en cuivre que nous mettons dans le nez de nos méhara, et les séguias d'écoulement sont comme les brides qui partent de cet anneau; avec elles, vous nous ferez marcher et vous nous dompterez comme nous domptons nos animaux. » Je crois que cela est vrai. car les Mouadhi, malgré les sollicitations de Bou Amema, continuent à reparaître peu à peu dans l'Oasis. Le caïd lui-même m'a fait demander des tonnelets pour lui permettre de traverser l'Erg sans eau, qui se trouve entre son camp et la ville. Je me suis empressé de donner satisfaction à sa demande, bien que je ne croie pas qu'il y ait grand'chose à tirer du caïd actuel, Kaddour ben Belkheir, ni de ses deux fils, Mabrouk et Abdelkader. Ce dernier est cet ennemi juré des épinards dont je vous ai parlé précédemment. Le père est un gros imbécile et ses deux fils ne sont pas plus malins. Ils sont, comme le caïd lui-même le dit, en parlant de ses administrés : « Kif-kif chameau »; ce sont *les deux seuls mots de français* qu'il connaisse. Dans la famille, il y a un homme bien intelligent, c'est le frère du caïd, le nommé Mabrouk ben Belkheir; malheureusement aussi canaille qu'intelligent et perdu de réputation dans sa tribu.

IX

A SES PARENTS

Le 24 août 1891,

Vous désirez savoir l'emploi de mes journées de villégiature estivale à El-Goléa ; le voici.

Le matin, au jour, réveil et, au lever du soleil, à cheval. Je vais rassembler les nègres, les métis et messeigneurs les Chaâmba qui veulent bien se livrer aux travaux manuels. Je pars avec ces quarante ou quarante-cinq piocheurs ou pelleteurs pour notre puits artésien de Bel Bachir où je fais exécuter ce travail de Pénélope qui consiste à entretenir et à réparer la séguia qui conduit l'eau de ce puits dans les jardins de l'oasis qui en sont éloignés de plus de trois kilomètres. Je reste sur les chantiers jusque vers neuf ou dix heures. Je rentre alors à mon bureau pour écouter les histoires à dormir debout de mes sacripants de sujets, puis je vais déjeuner. Cette opération, qui réunit tous les officiers présents au poste, se prolonge par une partie de dominos à quatre des plus animées. A midi, je rentre dans mes appartements particuliers, je me plonge la tête dans l'eau pour rafraîchir mes idées, et je me mets immédiatement à écrivasser jusque vers quatre ou cinq heures, à moins que je ne sois dérangé par mon peuple, qui vient implorer ma justice.

Sur le coup de six heures et demie, je remonte à cheval, en compagnie des officiers du poste, et d'un temps de galop nous allons au puits artésien où, sous le jet puissant, nous prenons une douche exquise; nous barbotons un moment dans le bassin qui entoure l'orifice du puits; puis nous goûtons d'une énorme pastèque de l'oasis, que l'un de nous a apportée sous son bras, et nous rentrons au bordj d'un autre temps de galop, en franchissant — et en démolissant quelque peu — les canaux d'irrigation rencontrés sur notre chemin. Immédiatement nous dînons, nous faisons une partie de dominos, et nous allons nous allonger sur les terrasses de nos palais, où nous nous endormons bientôt en admirant la pureté d'un ciel sans nuages et en contemplant les milliers

d'étoiles qui brillent au firmament. Lorsque le vent souffle en soulevant du sable, nous nous enveloppons la tête d'un linge et nous nous laissons recouvrir par un sable bien fin, bien propre, qui nous transforme bientôt en une petite dune. Et le lendemain cela recommence de même. Voilà notre vie à El-Goléa.

Vous ne croiriez pas que, pendant que je vous écris, j'ai un noble Madhoui, qui me raconte des « teftif », ce que nous pourrions traduire par « balivernes ». Pour lui faire croire que j'y prends intérêt, je pousse de temps à autre quelques petits grognements qui veulent dire oui ou non, au gré de mon interlocuteur. Vous croyez sans doute qu'il se formalise de mon indifférence : pas du tout. Il est bien assis sur une chaise, chose inconnue dans sa maison ou dans sa tente; il manipule son chapelet et se dandine tout doucement comme un chameau qui cherche à attraper une touffe d'herbe hors de portée. Plus il sera resté de temps à me contempler ainsi, plus il se retirera satisfait, car plus il pourra en faire accroire à ses copains sur son influence et sur les promesses que je lui aurais faites.

Pendant qu'il continue à jacasser, un autre bédouin entre. Celui-ci est un jeune homme bien misérable qui vient me raconter une histoire de femme assez typique. Il était marié; sa femme s'est sauvée de chez lui pour réintégrer le domicile paternel. L'époux abandonné n'a fait aucune démarche pour reprendre sa femme qui est restée ainsi près d'un an chez son père. Le jeune époux, ne voyant pas revenir l'idole de son âme, s'est marié une seconde fois; mais son premier beau-père l'accuse d'avoir conservé et donné à sa seconde femme des objets appartenant à la première, et le menace de l'attaquer en justice. Or, le plaignant déclare qu'il n'a rien conservé de sa première femme, pas même un bon souvenir, et qu'il n'a donné à la seconde que sa main et son cœur, seules choses dont il pouvait disposer à ce moment-là. Allez prononcer un jugement dans cette affaire! Pour me tirer d'embarras, mon Madhoui, installé sur la chaise, qui veut passer pour mon conseiller intime, déclare que ce sont des « teftif » de « chameau » et que j'ai autre chose à faire que d'écouter des sornettes semblables. Le plaignant demande qu'on attende le

retour de son père, en ce moment en caravane du côté de Batna, à quelques centaines de kilomètres dans la province de Constantine, pour décider quelque chose. Je lui réponds que s'il était au biberon je comprendrais qu'il eût besoin de son père, mais que du moment qu'il était assez grand pour épouser deux femmes, il pouvait bien se défendre tout seul, le cas échéant, contre deux beaux-pères et même deux belles-mères; qu'en conséquence il aille trouver le cadhi, homme juste et équitable, et qui serait ravi d'avoir à juger une affaire sur laquelle mes études antérieures ne me permettent pas de statuer. Salomon eût-il mieux dit? Là-dessus le bonhomme est parti en riant. J'en suis débarrassé pour quelques jours.

Mes administrés ne sont pas toujours d'aussi bonne composition. Je m'en tire comme je peux, mais après les avoir toujours écoutés avec la plus grande patience. En ces matières il ne faut rien brusquer; je laisse au temps le soin d'apaiser bien des histoires. Les Chaàmba, quoiqu'ils prétendent le contraire, sont bien un peu menteurs, un peu voleurs, un peu traîtres, mais, à part cela, ce sont des hommes vigoureux, d'une trempe peu commune et d'une résistance incroyable; je voudrais être comme eux à ce point de vue là. Ils sont chicaniers comme les Normands. Il n'y en a pas un seul qui ait de bonnes relations avec son voisin, avec son frère ou même avec son père. Ils se détestent autant entre eux qu'ils nous détestent nous-mêmes, et, dès qu'ils sont deux ensemble, ils passent leur temps à se chamailler.

Nos voisins du Gourara et du Touat sont de véritables moutons en comparaison. Ils ne demandent qu'à se laisser tondre. Si j'étais libre de mes mouvements, il y a longtemps que cela serait fait!

COMMANDANT LAMY

L'EXODE

DE

LUCIEN BONAPARTE[1]

— NOVEMBRE 1809 — NOVEMBRE 1810 —

Madame a eu beau écrire, Campi doit échouer, et il échoue. Les positions sont prises et, si des messages sont encore échangés de la mère au fils, ils n'y peuvent rien modifier. Lucien fait semblant de croire aux menaces de l'Empereur; il en profite pour hâter les préparatifs d'un départ dont il s'arrange pour que tout le monde parle, car il est convaincu que Napoléon cédera avant qu'il l'effectue ou aussitôt qu'il l'aura effectué : cette seconde hypothèse, avec le retour quasi triomphal qu'elle comporte, lui semble même la plus plaisante. L'Empereur, de son côté, ne *réalise* pas ce départ ; il ne croit pas que Lucien puisse avoir l'énergie de tout quitter ; il est convaincu qu'il se laissera à la fin tenter par tout ce qui lui est offert. D'ailleurs, pour éviter un scandale qu'il se refuse à admettre, quoiqu'il l'ait en quelque sorte préparé, même justifié par la violence de ses menaces, il compte sur les difficultés matérielles qui s'opposeront au voyage : navire à trouver, argent à se procurer, passeports à obtenir, toute une maison — et quelle maison ! — à remuer et à mettre en caisse, une caravane véritable à former où les enfants en bas âge, qui jouent un tel rôle dans les préoccupations de Lucien, apportent, avec leurs maladies diverses, des difficultés sans cesse renaissantes.

1. Voir la *Revue* du 1er janvier.

Lucien n'en est que plus violent dans ses discours qui doivent lui éviter des actes. Ne sera-ce pas une bonne leçon qu'il donnera à son frère, et en même temps un préliminaire significatif de son départ, s'il rappelle Lolotte et la retire près de lui? Cette volonté, contradictoire à tout ce qu'il a écrit jusque-là, à l'idée qu'il a constamment exprimée de remettre aux mains de l'Empereur la fortune de ses filles du premier lit, apporte une note neuve dans des déclamations où reviennent, étrangement aggravés, les dires déjà violents de l'Empereur. Ainsi écrit-il à sa mère : « Campi m'a dit, de la part de l'Empereur, qu'il fallait faire divorce ou partir pour l'Amérique, et que, si je ne partais pas, il me ferait jeter dans un cul de basse-fosse où il me laisserait pourrir... Quand on peut oublier la justice et la nature au point de faire une pareille menace, on est capable de l'exécuter »... Le 21 mai, il prononce sa nouvelle attaque : « Laissez-moi donc partir, écrit-il, et faites partir ma fille chérie que je ne veux pas laisser à la cour d'un frère qui menace son frère du cachot et qui le chasse d'Europe. Renvoyez-moi ma fille sans bruit, par madame Gasson, et soyez sûre que l'Empereur n'ouvrira les yeux que quand je serai parti : alors je reviendrai s'il le faut. Quant à Charlotte, il est extrêmement ridicule qu'on lui dise que je l'ai envoyée pour me débarrasser d'elle et non pas dans l'espoir d'un arrangement avec mon frère ; vous-même m'avez écrit — et je conserve vos lettres — qu'après avoir envoyé Lolotte, le reste serait l'affaire d'une lettre, etc. Je ne veux pas qu'on donne à ma Lolotte des idées fausses ; je veux qu'elle sache toute la vérité, et je n'entends pas qu'on justifie à ses yeux personne à mes dépens. »

Tout d'un coup, le ton s'élève, devient comminatoire : « Je vous écris la présente pour vous demander ma fille ; je l'exige par le droit que j'ai de l'exiger, et si des misérables vous disent que vous devez vous y opposer, ceux-là vous font commettre une injustice et vous devenez à mon égard mauvaise mère : ce n'est pas cependant ce que vous devez à ma tendresse pour vous, et, parce que je ne suis pas sur un trône, ce n'est pas une raison de m'aimer moins et surtout de retenir ma fille par force ; dans ce cas, vous devez trouver bon que je fasse ce que doit faire un père dont on retient la

fille par force... Soyez juste envers moi et renvoyez-moi ma fille si vous m'aimez et si vous voulez éviter un scandale. »

Vraie ou simulée, l'exaspération de Lucien est telle que, sans attendre que, matériellement, Madame ait pu recevoir sa lettre, le 29 mai, il envoie Campi à Paris pour ramener Lolotte et rapporter des passeports. La lettre dont il le charge pour Madame est une déclaration de guerre à la Famille. « Ma plus grande peine en partant est de vous quitter, écrit-il, mais il le faut, puisque l'Empereur renonce à mon égard à toute justice, et que vous-même, en vous rangeant avec les autres, avez pu oublier, vis-à-vis de moi, le langage de l'honneur et de la religion... Quand je serai loin vous m'apprécierez mieux, et, si le jour de la vérité arrive, vous aurez un fils toujours prêt à revenir en Europe au milieu d'une famille qui a été ingrate et injuste envers lui... Oui, ingrate et injuste ! Car j'ai aussi contribué à votre élévation à tous et, au 18 Brumaire, Joseph, Fesch, Louis et Jérôme ont dû quelque chose à Lucien. Je le dis parce qu'on l'oublie trop et qu'il est insupportable de voir des gens aveuglés au point par la grandeur de l'Empereur qu'ils me veulent traiter, moi, en enfant prodigue. Ma famille devait avoir le courage de dire la vérité à l'Empereur, et vous surtout, vous deviez lui dire que je me suis marié en ayant le droit et avant qu'il fût empereur, qu'il était ridicule et indécent de vouloir traiter comme un polisson un homme d'État, un ministre, un ambassadeur ; que ma seconde femme, comme la première, par ses vertus méritait qu'on oubliât ses malheurs... Si la Famille avait fait son devoir et avait eu moins de lâcheté, je serais réconcilié avec mon frère, mais on a toujours eu la sottise de comparer mon mariage à celui de Jérôme et, aujourd'hui, on compare mon divorce à celui de l'Empereur ! »

« Sottise, lâcheté, injustice, indécence », Lucien ne ménage plus rien, comme si, par de telles violences, il comptait faire peur et emporter ce qu'il n'a pu obtenir par des termes plus courtois ; mais il ne s'agit plus de discuter, et l'Empereur a signifié qu'il ne voulait plus qu'on lui en parlât. Les passeports que Lucien a réclamés sont délivrés le 1er juin par le ministre de la Police. Le 7 juin, en plein conseil des

ministres, l'Empereur en donne la nouvelle. En quels termes sont-ils expédiés? Lucien écrit dans ses notes : « Ceux de ma femme, mère de mes cinq enfants, au nom de son premier mari!!!... » Il résulte des rapports de police que, selon l'usage, Lucien a reçu deux séries de passeports : les uns à son nom, les autres au nom de M. Fabrizi, négociant. Dans les uns et les autres, Alexandrine est désignée : « Madame son épouse. »

Quant à Charlotte, nulle difficulté : ni l'Empereur, ni Madame, ni qui que ce soit ne tient à la garder. A en croire Lucien, « Lolotte a produit à son arrivée un effet assez remarquable pour qu'il ne plût pas à tout le monde ». Campi et Boyer, chargés de rendre compte de ce qui la concerne, en ont donné des avis. Cependant la Famille a été « très bonne pour elle » ; mais, dans sa tendresse pour son père et « sa marâtre », elle a méprisé toutes les amitiés et tous les cadeaux, parce qu'elle n'entendait pas bien parler d'eux. Elle ne voulait plus rester, elle pleurait sans cesse. Toujours selon son père, on avait parlé pour elle de deux prétendants : le prince des Asturies, contre lequel Lucien s'était positivement prononcé, et le grand-duc de Wurtzbourg, que Lucien trouve « trop vieux, quoique estimable » ; mais elle écrit, sur tout ce qu'elle voit et ce qu'elle entend, des lettres où, dans l'ingénuité de son âge, elle se confie entièrement à papa et à maman. Au cabinet noir, on prend des copies et on réexpédie les originaux à leur adresse. En même temps, on « supprime » le journal où Lolotte note toutes ses impressions. Lors donc que se pose la question de la renvoyer et où certains de la Famille — les plus ennemis de Lucien — affectant une générosité facile, veulent se donner l'air de la protéger et d'intervenir en sa faveur, un dimanche, après le dîner habituel, l'Empereur sort une vingtaine de lettres, « remplies de plaintes amères contre l'avarice de Madame et de sarcasmes contre les oncles et les tantes ». « La vérité, dite trop ingénument, écrit Lucien, provoqua de grandes colères. La princesse Pauline seule prit la chose par le bon côté et rit aux éclats. » Mais l'Empereur, après s'être un moment diverti du dépit de ses invités, reprit le ton sérieux. De telles plaisanteries, de telles habitudes d'irrespect, cette façon évidem-

ment coutumière de tourner en ridicule chacun des membres de la Famille, résultaient d'une éducation, résumaient les sentiments, les jugements, les conversations même qu'on avait à Canino. La conclusion fut l'injonction par l'Empereur à Madame de renvoyer Lolotte. Lolotte quitta donc Paris le lundi 4 juin, sous la conduite de madame Gasson, avant que Campi, parti le 29 de Canino, eût pu arriver. Elle fut renvoyée par l'Empereur, non retirée par son père; mais son retour n'en fut pas moins une grande joie, et, dit Lucien, elle s'écria en se jetant dans les bras de son père : « Ah! mon petit papa, que tu as raison de ne pas vouloir aller là-bas! L'Amérique vaudra bien mieux, j'en suis sûre! »

***

Serait-ce l'Amérique? Pour l'instant, peut-être afin de détourner les soupçons, Lucien fait dire qu'il va en Corse. On n'en emballe pas moins, comme pour un voyage au long cours, les livres, les cuivres gravés, les diamants et tout ce qui, ayant une valeur, peut se transporter sans trop de risque. Comme le viatique essentiel manque, on hypothèque les biens-fonds, on emprunte sur des tableaux de la galerie, ce qui met les uns et les autres à l'abri d'une confiscation possible. A la fin, il faut vendre des bijoux, car tout tourne contre Lucien. Si Fouché était venu comme gouverneur de Rome, il aurait pris les chevaux, les équipages et tout le gros mobilier, mais son gouvernement de Rome n'a été qu'un éclair[1],

1. Les notes de Lucien sont si contradictoires, si pleines de confusions de dates — volontaires ou non — qu'il ne faut s'y rapporter qu'avec une extrême réserve. Toutefois, d'après ces notes, il faut signaler que, à une date qu'il est difficile de fixer, mais qui est antérieure d'une année au départ, puisqu'elle est antérieure à l'enlèvement du pape, Fouché s'était rapproché de Lucien et avait tenté de le mettre dans une intrigue où le général Radet servait d'intermédiaire. Voici le texte : « Les affaires se brouillent définitivement à Rome. Entrée des troupes françaises... Le général Radet... En même temps, singulières communications, très confidentielles, que le général me fait de la part de Fouché, ministre de la Police, alors disgracié *in petto*, mais se préparant à sa disgrâce. Ce qu'il m'apprend de vrai ou de faux sur les projets de l'empereur Alexandre sur moi (toujours de la part de Fouché). Le confident et la confidence m'effraient. Je prends le général pour un agent provocateur. Je ne me gêne pas pour le lui témoigner. — A mon

et Miollis, qui se contente à moindres frais, ne saurait être un acheteur.

Pour accréditer la nouvelle qu'il se rend en Corse, Lucien fait choix parmi les Corses qu'il emploie d'un nommé Dominique Tavera, à son service comme charpentier ; il l'envoie à Civita-Vecchia pour chercher si, dans les bateaux corses qui s'y trouvent, il en est un qui puisse le transporter avec sa famille en Corse, où la maison du général Fiorella est, dit-on, apprêtée pour le recevoir. Bien mieux, il écrit officiellement à la Consulte extraordinaire des États romains pour demander la levée du séquestre mis sur un navire grec, commandé par le capitaine Militia, « nolisé pour son compte et destiné à transporter ses équipages et une partie de sa maison en Corse ». « Je garantis son retour, écrit-il, et j'offre aussi de cautionner sa valeur afin de lever toutes les difficultés de la douane. »

Tavera, après avoir visité divers bâtiments, et être entré en marché avec plusieurs capitaines, a arrêté son choix sur un cahut, le *Notre-Dame-du-Mont-Carmel*, monté par dix hommes et commandé par François Maraggi. Il l'affrète et s'y embarque seul, disant qu'il va à Bonifacio. En réalité, il est porteur de deux lettres de Lucien, en date du 16 juin, adressées l'une au commandant de la croisière anglaise devant Civita, l'autre au ministre d'Angleterre à Cagliari. Lucien y demande le libre passage pour son envoyé et le renouvellement des passeports qui lui ont été délivrés en 1808 pour les États-Unis. Il exprime le désir qu'un des bâtiments de Sa Majesté Britannique qui croisent dans la Méditerranée l'escorte jusqu'au détroit de Gibraltar. Il joint au pli destiné au ministre d'Angleterre une lettre pour le roi de Sardaigne et une pour le consul des États-Unis.

grand étonnement, il se met à pleurer comme un veau. Y avait-il donc en cet homme quelque chose qui ne fût pas faux ?... Le moment de ma persécution personnelle à outrance me paraît d'autant plus probable et prochain, par la raison même de la possibilité où je suis de conspirer avec les ennemis de l'Empereur, s'il entrait dans mes idées de le faire. A mes yeux, constatons-le ici d'avance, le jeu n'en vaudrait pas la chandelle ou plutôt le péril. » Il faut noter encore, dans les notes de Campi, une allusion à des entretiens avec Fouché, très bien disposé pour un mariage de Lolotte avec l'Empereur et très favorable à Lucien. Le rapprochement est certain ; l'échange d'impressions reste douteux et le but confus.

Tavera est parti le 22 de Civita : à l'en croire, le cahut, arrivé le 24 en vue de Porto-Vecchio, est rencontré par un corsaire sous pavillon sarde qui s'en empare et le conduit à la Madeleine où il touche la même nuit. Après dix-neuf jours, le 13 juillet, il est relâché par grâce spéciale du roi de Sardaigne et il aborde deux jours après à Civita avec son équipage complet et sa cargaison intacte.

Tavera, qui fait au commissaire général de police de Civita ce conte que confirment les dépositions concertées et unanimes du patron et des matelots, rapporte en réalité la réponse du ministre d'Angleterre : elle est négative ; désapprouvé par son gouvernement pour avoir, deux ans auparavant, envoyé des passeports, M. William Hill ne saurait en délivrer de nouveaux.

C'est là une déconvenue à laquelle Lucien n'est point préparé : son navire va être prêt, non pas une des barques corses de Civita, mais un des beaux trois-mâts américains séquestrés à Naples. Pour se le procurer, il n'a eu qu'à envoyer à Murat son neveu Boyer en demandant qu'on en mît un à sa disposition, et, à « la lettre très succincte » qu'il a écrite, « Murat a répondu avec effusion et amitié », se plaignant très amèrement de l'Empereur, qui « use à son égard d'une politique perfide et l'oblige à des armements ruineux sous le prétexte de lui faire conquérir la Sicile, tandis que lui, Murat, sait bien qu'on a promis de ne pas déposséder la famille régnante. Il regrette de ne pouvoir échapper à la tyrannie, ainsi que va le faire le frère persécuté », mais il lève aussitôt le séquestre sur un des meilleurs bâtiments américains, *l'Hercule*, sous la condition qu'il sera affrété par Lucien, et il donne dix mille ducats pour l'armer plus promptement : tout à l'heure *l'Hercule* va arriver à Civita.

En présence de la réponse de Hill, Lucien pourrait hésiter ou retarder, mais il se trouve trop avancé pour reculer, et d'ailleurs il ne doute pas que tout ne finisse par s'arranger et que le gouvernement anglais ne soit trop heureux de l'obliger. Le 16 juillet, de Tusculum où il est venu s'établir avec toute sa famille, il écrit de nouveau au ministre d'Angleterre en lui demandant des passeports jusqu'à Cagliari seulement : « De ce port, dit-il, j'adresserai ma demande à Sa Majesté Britan-

nique et j'y attendrai des passeports que j'espère obtenir lorsque les injustes défiances qu'on avait conçues à mon égard seront dissipées. » Il écrit en même temps au roi de Sardaigne, le priant « de vouloir bien lui permettre d'aborder avec sa famille à Cagliari d'où il adressera directement ses demandes à Londres et où il attendra les réponses de Sa Majesté Britannique pour continuer son voyage ». « J'ai reçu, ajoute-t-il, de l'Empereur des Français, des passeports pour les États-Unis qui équivalent à un ordre de partir, et je ne puis pas rester davantage. Je prie Votre Majesté de ne pas repousser ma demande. J'ai des lettres du Saint-Père pour Votre Majesté et pour Sa Majesté la Reine et je m'empresserai de les leur présenter moi-même à mon arrivée. »

Pour porter ces deux dépêches, il n'y a plus à compter sur Tavera, qui a été emprisonné à son retour à Civita ; fréter un nouveau bateau est dangereux et cher : il est plus simple de s'adresser à Stamati, qui, de consul de France à Civita, y est devenu commissaire général de Marine, et qui a été jadis, ainsi que sa femme, des familiers du palais Nuñez. Lucien communique à Stamati les passeports que le ministre de la Police lui a délivrés ; il lui annonce la prochaine venue du bâtiment américain que Murat met à sa disposition, et il lui enjoint d'envoyer immédiatement un parlementaire à Cagliari pour y porter ses lettres. Ce n'est pas un service qu'il demande, c'est un ordre qu'il donne, et « il recommande la plus grande diligence dans son exécution ». Stamati, intimidé par de si grands noms et par le ton d'autorité que prend le sénateur, cédant à l'ancien prestige, obligé peut-être par des services passés, exécute la commission, mais, ce qui montre qu'il sait être en faute, il garde soigneusement le secret vis-à-vis de ses supérieurs.

Le 21, *l'Hercule*, capitaine Edward Westh, du port de Salem, ayant dix-sept hommes d'équipage à son bord, entre à Civita, sous l'escorte du cutter de S. M. le roi des Deux-Siciles, *l'Achille*, de dix pièces de canon et de quatre-vingt-cinq hommes d'équipage. Tout de suite, on embarque les bagages et les caisses. Le 3 août, Lucien quitte Tusculum, où Alexandrine a fait ses adieux en vers au tombeau de son

fils Joseph-Lucien; mort à l'âge de onze mois[1]. Le 7, il fait viser par le commissaire général de police les passeports qui lui sont communs avec madame Bonaparte, sa suite et ses domestiques. Le gouverneur général, Miollis, qui est arrivé de Rome, dès le matin, assiste aux différentes dispositions pour le départ. A quatre heures et demie, tout le monde est à bord : Lucien, sa femme, les six enfants, — Lolotte, qui a quatorze ans passés ; Lili, qui en a douze ; puis Charles, Lætitia, Jeanne et Paul, s'étageant de sept ans à quelques mois ; — Anna, la fille qu'Alexandrine a eue de M. Jouberthou ; le neveu André Boyer ; un secrétaire, Servières, avec sa femme et son fils ; le médecin, M. Defrance, qui est l'oncle du général écuyer de l'Empereur ; l'aumônier, M. Maurice Malvestito, qu'on appelle le Père Maurice ; un précepteur nommé Charpentier, et le peintre ordinaire, M. de Chatillon. Tout ce monde a plus ou moins déguisé ses noms. En domestiques, treize hommes, Corses ou Italiens, et dix femmes, la plupart Italiennes. Les autres serviteurs rejoindront avec les équipages.

A cinq heures et demie, sous l'œil bienveillant des autorités, le bâtiment quitte la rade.

1. ... Il me faut donc, ombre chérie,
Victime d'un sort rigoureux,
Laisser tes cendres en des lieux
D'où m'exile la Tyrannie.
Ennemi de son propre sang,
Un persécuteur trop puissant
Aveuglément poursuit, accable
Les êtres formés dans mon flanc
Du poids de sa haine implacable.
Quel délit punit-il en moi ?
Comment, en quoi, suis-je coupable ?
Un amour tendre et légitime
A l'autel m'engagea la foi
D'un frère... Hélas ! voilà mon crime ! !
. . . .

Français ! qu'aveugle son bonheur,
Jugez ce qu'un jour pourra faire
Ce Napoléon empereur,
Qui, simplement encor magistrat populaire,
De la patrie ose bannir
Ses neveux et ce même frère
Qui trop bien a su le servir.
Mais quoi ! etc...

***

Il paraît que la première nuit sur mer fut charmante ; le temps était admirable et on célébra par des chants la liberté reconquise, mais le second jour, le vent s'élève. Voilà le trouble et la terreur dans l'équipage enfantin pour qui Lucien fut toujours d'une incurable faiblesse. Anna et Lili s'empressent d'allumer les bougies sacrées qui doivent les sauver du naufrage. Charlotte, dans les angoisses du mal de mer, maudit le tyran qui l'exile ; la nourrice du petit Paul a si peur qu'elle perd son lait. Cette tempête, ou cette bonace, sert de prétexte pour relâcher à Cagliari ; Lucien eut toujours le projet d'y aller, mais, pour des raisons diverses, il allègue la force majeure.

A l'arrivée à Cagliari, Lucien adresse au ministre du roi de Sardaigne, le chevalier Rossi, la demande de débarquer ; elle est repoussée, et M. William Hill confirme en même temps le refus de passeports. « J'étais sur le point, écrit-il à Lucien, d'expédier ma réponse à la lettre dont vous m'avez honoré en date du 16 juillet, quand j'ai su votre arrivée inattendue dans ce port. Dans ces circonstances, je n'ai qu'à vous informer que je ne puis nullement m'intéresser auprès de ce gouvernement pour l'engager de vous donner permission de rester à Cagliari et que, maintenant que vous êtes dans son territoire, je ne saurais faire aucune démarche ; mais je dois vous avertir, monsieur, qu'en partant d'ici le moindre risque que vous courrez sera d'être reconduit à Civita-Vecchia ou même à Malte, tels étant les ordres donnés il y a deux ans aux officiers de marine qui pourraient vous rencontrer. »

Lucien s'éveille de son rêve, mais il ne se soumet pas sans une belle défense à la destinée qu'il a lui-même préparée. Il veut voir le ministre d'Angleterre qui se refuse à venir en personne à bord de *l'Hercule*, mais, à diverses reprises, y envoie le secrétaire de sa légation. Il écrit des lettres au roi de Sardaigne, à la reine, au premier ministre, au prince Koslowsky, ministre de Russie. Il demande qu'au moins on

le laisse, pour parlementer, descendre au lazaret. On lui accorde cette faveur, mais la frégate anglaise stationnaire, *la Pomone*, vient se placer bord à bord de *l'Hercule*, de façon qu'il ne puisse bouger sans permission. De fait, Lucien est déjà prisonnier.

Le 14 au matin, le navire de Sa Majesté Britannique, *la Salsette*, ayant à son bord sir Robert Adair, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, jette l'ancre dans la baie. Le capitaine Barris, de *la Pomone*, se rend aussitôt près de l'ambassadeur pour demander son avis : en ce qui le concerne, dit-il, s'il avait rencontré *l'Hercule* en mer, il l'aurait convoyé jusqu'à son port de départ, conformément aux instructions spéciales données en 1808 par lord Collingwood et non révoquées ; mais M. Hill, qui ne partage pas cette opinion, va venir consulter sir Robert Adair, qui prononcera.

M. Hill arrive en effet et explique que s'il a, en 1808, délivré à Lucien des passeports pour l'Amérique, il a été désavoué par son gouvernement ; qu'il a, en ce temps, par une lettre adressée à Livourne, informé Lucien de la révocation des passeports ; qu'à présent l'espèce est fort différente de celle qu'avait prévue lord Collingwood, puisque Lucien, dûment averti, est venu à Cagliari sans passeport ; donc qu'il doit être considéré comme prisonnier de guerre.

Lucien, ajoute-t-il, a apporté pour le roi de Sardaigne des lettres du pape le recommandant très fortement ; sur ces lettres, il a sollicité de débarquer ; on eût été tenté de le lui accorder, mais le ministre de Russie s'y est énergiquement opposé, déclarant au gouvernement sarde que « le séjour de Lucien à terre ne devait être toléré sous aucun prétexte, attendu qu'il serait un affront personnel pour *Bonaparte*, et serait considéré et ressenti comme tel par l'empereur Alexandre, son maître ».

Hill, qui, après le désaveu reçu en 1808, cherche d'abord à dégager sa responsabilité, s'en remet à sir Robert Adair avec d'autant plus d'empressement que la question s'est encore compliquée, Lucien, à défaut de l'Amérique, demandant instamment, à présent, qu'on le conduise à Plymouth.

Sir Robert Adair, en allant retrouver Lucien au lazaret,

a son siège fait : à aucun prix on ne doit permettre qu'il parte pour l'Amérique, et cela « à cause de la déclaration de Bonaparte concernant l'indépendance éventuelle de l'Amérique espagnole, à cause du républicanisme connu de Lucien et de son intime liaison avec le général Moreau; car qui peut calculer le trouble qu'un tel homme, secondé par un des généraux français les plus habiles, peut jeter dans l'Amérique espagnole, surtout si la lâcheté de Ferdinand VII l'amène à s'allier par un mariage à l'usurpateur de ses domaines européens ». Pour sir Robert Adair, la meilleure solution est donc que Lucien soit transporté en Angleterre où il sera mieux surveillé qu'en aucune partie du monde. Toutefois, l'ambassadeur trouve de fortes objections à ce que Lucien soit admis à résider en Angleterre sans autre garantie que l'*Alien Bill;* il ne pense pas qu'on puisse l'y recevoir autrement que comme prisonnier de guerre; il estime donc équitable, en déclarant à Lucien qu'on le considère comme prisonnier, de lui offrir les moyens de s'adresser au gouvernement pour réclamer le traitement de faveur que les circonstances semblent l'autoriser à solliciter.

Dans ces dispositions, il arrive au lazaret où Lucien lui expose longuement ses griefs. S'il n'a pu attendre une réponse à sa demande d'un passeport pour Cagliari, « c'est qu'il a reçu, de son frère Napoléon, un ordre péremptoire auquel il ne pouvait désobéir sans danger pour sa personne »; c'est là ce qui l'a déterminé à s'embarquer précipitamment et à venir à tout hasard à Cagliari. Cet ordre, qui lui a été envoyé de Paris, portait en substance l'alternative de divorcer et d'accepter le gouvernement de Rome, ou de quitter le territoire français. L'hostilité de son frère contre lui a été fortement aggravée d'ailleurs par le refus qu'a fait sa fille d'épouser Ferdinand VII. C'est dans ce but qu'on avait requis qu'elle fût envoyée à Paris le printemps dernier; lorsqu'elle a appris les intentions qu'on avait sur elle, elle a positivement refusé de s'y soumettre et elle a déclaré qu'elle voulait suivre la fortune de son père : sur quoi, on l'a renvoyée en Italie, et elle se trouve maintenant avec sa famille à bord du navire américain.

Lucien reconnaît que, d'après les ordres que lui a fait com-

muniquer M. Hill, il ne peut plus espérer de passeports pour Philadelphie; tout ce qu'il demande, c'est un passeport pour Plymouth : là, il se propose de lever les objections qu'on pourrait faire à son voyage en Amérique ; sinon, il demandera qu'il lui soit permis de rester en Angleterre jusqu'à la paix.

Sir Robert Adair répond que M. Hill ne peut délivrer aucun passeport, qu'il peut seulement demander des instructions, que Lucien ne sera certainement pas autorisé à aller en Amérique et qu'il ne peut espérer être admis sur le sol anglais que comme prisonnier de guerre ; qu'il doit même s'attendre à être placé sous la surveillance d'une police sévère et vigilante. D'ailleurs, sir Robert Adair s'empressera de faire valoir les représentations dont Lucien le chargera au sujet de sa situation. Lucien remercie en disant qu'il lui est indifférent sous quelles restrictions il lui sera permis de rester en Angleterre, « pourvu qu'avec sa famille, il trouve un asile contre les persécutions de son frère ». Il insinue qu'il pourrait, puisque sir Robert Adair se rend en Angleterre sur un vaisseau de guerre, l'accompagner sur son navire américain. Sir John Adair ne veut pas comprendre cette ouverture.

Reste à déterminer en quel lieu Lucien attendra les ordres du cabinet britannique. Ne pourrait-il rester en Sardaigne? Si on le lui refuse, plutôt que d'aller à Malte, ne pourrait-il retourner à Civita, au risque des conséquences du ressentiment fraternel? Il redoute le traitement qui lui sera appliqué à Malte, et sir Robert Adair lui-même, « vu les embarras qu'une société si nombreuse et composée de telle façon apportera au gouverneur de Malte, le général Oakes », ne peut garantir à Lucien une réception cordiale, pas même l'assurance qu'on lui permettra de descendre à terre.

Là-dessus, on se sépare, et sir Robert Adair, après avoir rendu un compte fidèle à son gouvernement de tous les détails de l'entrevue et des paroles mêmes de Lucien, s'emploie avec zèle à lui obtenir l'autorisation de rester momentanément en Sardaigne, mais il se heurte d'abord au ministre du roi, le chevalier Rossi ; puis, au prince Koslowsky, lequel, bien que Lucien se croie assuré de sa protection et lui voue dans ses notes une éternelle reconnaissance, n'a point désarmé

et continue avec la même véhémence à faire valoir ses objections.

La journée du 14 a été tout entière employée à ces pourparlers. « La chaleur insupportable de la canicule sur cette côte africaine » paraît sans action sur Lucien, mais elle éprouve les enfants, qui, habitués à la vie libre et sans contrainte, se trouvent fort mal d'être resserrés ainsi sur le pont d'un bateau. Charles a un saignement de nez; c'est « une hémorragie ». Toujours même défense de descendre à terre et la perspective de plus en plus nette de Malte et de ses forts. C'est l'épouvantail auquel Lucien prétend à tout prix se soustraire : aussi, le lendemain, dans cette journée du 15 où l'Europe impériale célèbre la Saint-Napoléon, c'est chez lui une fièvre d'écritures : il écrit à lord Wellesley les lettres dont sir Robert Adair a offert de se charger; il écrit à M. Hill des lettres pour le prier de nouveau d'obtenir qu'on le laisse débarquer, et, dans le cas où ses démarches seraient inutiles, pour lui demander de « lui adresser de suite des passeports pour retourner à Civita-Vecchia ».

Il y a mieux; dans cet embarras où il s'est jeté et après les paroles qu'il a dites la veille à sir Robert Adair, il écrit à l'Empereur, qui, comme toujours, lui doit de le tirer d'affaire : il expose à sa façon les circonstances de son départ, la tempête qui l'a obligé de relâcher à Cagliari, les obstacles qu'il y rencontre, la protection qu'il a demandée au ministre de Russie, l'espérance que « cet ambassadeur, fidèle aux sentiments qui unissent son auguste maître à l'Empereur, le prendra sous sa sauvegarde », et il termine ainsi : « Soit que cette espérance se réalise ou que, foulant aux pieds toute considération, cette cour me chasse de la rade et me livre à la frégate qui veut me conduire à Malte, je réclame la protection de Votre Majesté afin de pouvoir continuer librement mon voyage dans l'asile que j'ai choisi et où je porterai le regret éternel de n'avoir pu accorder les sentiments de la nature et de l'honneur avec la soumission que j'aurais aimé à vous montrer toujours. »

Le 16, après le départ d'Adair, Hill fait savoir à Lucien qu'il ne peut conserver aucun espoir d'être reçu en Sardaigne et qu'il doit se résigner à partir pour Malte sous l'escorte de

la Pomone; Lucien ne se rend pas encore; deux de ses enfants sont malades; d'ailleurs, il ne veut point aller à Malte, mais à Civita-Vecchia. Quatre jours passent où Lucien écrit des lettres à l'infini, mais Hill, ayant dit tout ce qu'il doit dire, ralentit ses réponses; Lucien alors s'adresse au capitaine Barris, commandant de *la Pomone* : « Je vous requiers, lui écrit-il, de ne point vous opposer à mon retour et d'exécuter les ordres que vous avez reçus de l'Amirauté de me reconduire dans le port d'où je serai parti. On ne peut se porter contre moi à aucune violence sans se compromettre vis-à-vis de Sa Majesté Britannique, à laquelle j'ai eu l'honneur d'adresser mes réclamations. » Barris répond, en anglais, qu'il connaît ses ordres, qu'il n'a à entrer dans aucun détail au sujet de leur exécution, qu'il ne saurait avoir de correspondance avec Lucien, quoique, en tout temps, il se fera un plaisir de lui montrer tous les égards compatibles avec son devoir. A preuve, il met à sa disposition, pour soigner ses enfants qu'on dit malades, le chirurgien de *la Pomone*.

Cette situation ne peut indéfiniment se prolonger : le 22, après avoir adressé de nouvelles protestations au chevalier Rossi, au prince Koslowsky et à M. Hill, Lucien se décide à sortir de la rade. *La Pomone* est déjà à la voile et attend *l'Hercule* hors des eaux sardes; à deux milles de Cagliari, elle l'arrête d'un coup de canon. Le capitaine américain amène aussitôt son pavillon, et le premier lieutenant de *la Pomone*, montant à bord, « dit solennellement en anglais qu'au nom du Roi d'Angleterre, il fait Lucien prisonnier ». « Nous sommes ainsi, écrit Lucien, victimes du principe : le pavillon ne couvre pas la marchandise. » Des officiers et des soldats anglais sont mis à bord de la prise; d'ailleurs, le capitaine Barris se montre plein de courtoisie et ne fait pas remorquer *l'Hercule* « par égard pour Madame ».

***

Le 24, les deux navires arrivent à Malte où, comme l'a prévu sir Robert Adair, le gouverneur, le général H. Oakes,

se montre médiocrement satisfait des hôtes inattendus qu'on lui amène. Il est d'ailleurs fort raide de nature, pointilleux sur ses privilèges, convaincu de son importance, et il n'admet pas qu'on lui manque — témoin ses démêlés avec les Maltais en 1811.

Comme Lucien prend volontiers le ton de maître, une première entrevue, à bord de *la Pomone*, est orageuse. Le gouverneur signifie à Lucien les restrictions qu'il entend mettre à sa correspondance, et il lui assigne pour demeure le fort Ricasoli qu'évacueront les prisonniers de guerre français. Toutefois, comme Lucien proteste, il consent à demander à Cagliari s'il y aura des inconvénients à l'établir à Sant'Antonio, l'ancienne maison de plaisance du grand maître Rohan.

A peine Lucien est-il au fort Ricasoli que, on ne sait par quelle voie, il fait passer à Palerme une lettre pour la reine Marie-Caroline, en la priant de faire parvenir de ses nouvelles à sa mère [1]. Marie-Caroline répond de Palerme, le 7 septembre, que, « sensible à la marque de confiance que Lucien lui a témoignée, elle prendra tout le soin pour satisfaire à son souhait ». Elle ajoute qu'ayant reçu le duplicata de la lettre, elle l'adresse au général Stuart « afin que, par un parlementaire, il l'envoie à l'autre rivage ». Après des explications sur les moyens qu'elle emploie pour faire arriver à destination les lettres « ayant une longue distance avec bien des différentes opinions et passions à parcourir », « je mettrai toujours, dit-elle, une vraie satisfaction à faciliter ces communications de sentiments, aussi honnêtes et respectables que ceux d'un fils envers sa mère. Je connais trop ces sentiments pour ne pas m'y intéresser », et elle termine : « Quoique le sort et les cruelles circonstances, tout nous sépare, je prendrai toujours un vif intérêt à votre personne dont le caractère décidé et ferme a toute mon estime ; le même intérêt s'étend à madame votre épouse et à vos enfants : je leur souhaite à tous bonheur et solide prospérité. »

Rien, dans cette lettre, n'est pour compromettre, mais

1. On a prétendu qu'ici la première démarche était venue de Marie-Caroline, laquelle, ayant appris que Lucien était à Malte, lui avait envoyé, à bord d'une frégate sicilienne, sa dame d'honneur, la marquise Minutolo, que Lucien avait connue à Madrid, pour lui demander un emprunt de *huit millions de ducats* ! Rien de tel dans les lettres.

la démarche de Lucien suffit. Le général Oakes en a été instruit à la fois par lord Amherst qui réside à Palerme et par le général Stuart qui y commande. Comme, lors de l'entrevue à bord de *la Pomone*, il a formellement déclaré que « Lucien ne devait correspondre avec aucune personne sans qu'il en eût connaissance », il lui exprime sa surprise qu'il ait manqué à cet engagement. Et, après lui avoir renouvelé la défense de « continuer à en user ainsi qu'il l'a fait dans cette circonstance », « même, lui dit-il, j'exige votre parole d'honneur que ni vous, ni personne de votre famille ou suite n'écrirez de lettres sans les soumettre à la restriction susdite, afin que je ne sois pas obligé d'avoir recours à des mesures qui m'affligeraient autant qu'elles vous seraient désagréables à vous-même. »

Lucien commence par protester : il n'a pas donné sa parole, il n'est pas prisonnier de guerre; le serait-il, ce n'est pas une raison qui autorise qui que ce soit à lui manquer; il en appelle à Sa Majesté Britannique, laquelle saura « mettre fin aux traitements qu'il éprouve et qui sont si peu conformes aux principes d'une nation qui a toujours donné un asile généreux aux proscrits illustres au lieu de leur imposer des restrictions aussi sévères et d'y ajouter des menaces »; pourtant, à la fin, il se calme, il donne sa parole d'honneur de ne point écrire d'une façon subreptice, quoique, « l'ambassadeur de Sa Majesté Britannique lui ayant offert par écrit *la Pomone* pour l'escorter et lui ayant promis qu'il y serait traité avec tous les égards convenables, aucune raison ne peut le faire regarder comme prisonnier ».

La polémique, que Lucien se propose d'entretenir, n'a point d'agrément pour le général Oakes, qui y met fin, en déclarant que « Lucien, ayant été amené comme prisonnier de guerre dans le port par le capitaine Barris, de *la Pomone*, a été remis en cette qualité entre ses mains et sous sa garde et qu'il ne dépend pas de lui de changer cette situation ».

Cette escarmouche est instructive. Au ton qu'avait d'abord pris Lucien, on pouvait penser qu'il allait se porter à des extrémités : devant une volonté ferme et froide, il amène son pavillon, et, en donnant sa parole d'honneur, il reconnaît et accepte sa captivité. D'ailleurs, à cette soumission, il trouve

des avantages. La réponse de Hill ayant été favorable, Oakes, qui n'est point aussi méchant qu'il veut paraître, installe la famille à Sant'Antonio, dans les jardins de paradis où le Bailli de Suffren a acclimaté les plus rares plantes exotiques, où trois mille pieds d'orangers de toutes les espèces forment un abri impénétrable et un délicieux ombrage, où les allées, dallées de grandes pierres parfaitement unies, offrent une promenade sans pareille. Quoiqu'il ne puisse sortir sans être accompagné et qu'il soit gardé nuit et jour par un poste de cinquante hommes établi devant le château, quoiqu'il ait peu de meubles et qu'il ait dû en acheter d'indispensables pour une somme de trois cents louis, Lucien se trouve fort à son goût, il a repris ses occupations, il se promène, fait des vers, tient des discours, se plaît au jeu de ses enfants qui se portent bien, et il s'accoutume à l'idée de passer l'hiver à Malte.

Il en est là, lorsque, au mois de novembre, il reçoit, du marquis de Wellesley, la réponse, en date du 15 octobre, aux lettres qu'il a écrites le 15 août de Cagliari et le 27 de Malte.

« Sa Majesté, lui dit Wellesley, m'a commandé de vous exprimer que, dans les circonstances où vous vous êtes placé vous-même, elle ne peut pas vous permettre ni d'aller en Amérique, ni de rester dans l'île de Malte. Sa Majesté cependant est disposée à vous accorder à vous et à votre famille un asile dans ce pays, sur votre parole et sous telles règles que la nature particulière de votre situation paraîtra l'exiger. Dans le but de vous mettre à même, vous, votre famille et votre suite, de vous rendre en Angleterre avec les moindres inconvénients possibles, Sa Majesté a ordonné qu'un vaisseau de guerre fût préparé pour votre transport. Le gouverneur de Malte vous informera du moment fixé pour le départ de l'île du vaisseau désigné par Sa Majesté pour vous recevoir. Lors de votre arrivée en Angleterre, Sa Majesté m'ordonne de vous informer qu'il vous sera permis de résider, avec votre famille et votre suite, dans un endroit tranquille et sain, où vous serez soumis seulement aux restrictions qui seront absolument nécessaires. »

Cela est fort bon; on ne traiterait pas mieux un prince du

sang et il semblerait que Lucien n'a rien de mieux à souhaiter; mais, le 6 novembre, lorsque, à l'arrivée de la frégate du premier rang *le Président*[1], Oakes l'invite à s'embarquer et qu'il lui annonce que, pour sa résidence, on lui laisse le choix entre Doncaster, Durham, Stafford et Ludlow. Lucien répond qu'il ne veut pas partir. Sa femme et ses enfants ne sauraient voyager en hiver; il entend les laisser à la Valette ou, tout au moins, les renvoyer jusqu'au printemps à Civita. De plus, il ne se soucie pas d'emmener en Angleterre toute sa suite; il licencie une partie de ses domestiques italiens qu'il renverra « chez eux ». Servières, son secrétaire, ira de Malte à Tunis où il nolisera un bateau; de Tunis, il viendra à Civita prendre les équipages qu'on y a laissés, et, de là, il retournera à Malte afin d'en partir à la belle saison avec toute la famille.

Oakes veut bien donner des passeports pour Tunis à Servières et aux domestiques, mais, sans s'arrêter aux protestations de Lucien, il lui déclare qu'il ne peut consentir à rien changer aux ordres de Sa Majesté. Lucien devra s'embarquer le plus tôt possible sur la frégate « admirablement installée » qui, par une attention suprême, semble avoir été choisie à cause de son nom pour recevoir l'ancien président des Cinq-Cents. Par esprit de contradiction, Lucien pourtant lutte encore et essaie de gagner du temps : à la fin, le 20 novembre, il s'embarque.

La traversée qui dure vingt-deux jours ne serait point mauvaise si, à l'entrée de Plymouth, le 12 décembre, *le Président* ne trouvait « une horrible tempête ». Pendant la nuit, la frégate file trois fois sur les câbles; des matelots tombent du gréement; la population s'assemble en tumulte au bord de la mer trop grosse pour qu'on puisse envoyer des secours; d'ailleurs, après cette scène dramatique, le vent tombe; des chaloupes s'empressent à porter des rafraîchissements; des visiteurs de distinction affluent; de partout pleuvent des invitations. Lucien écrit au marquis de Wellesley pour témoigner sa satisfaction de l'aménagement de la frégate et des soins du

1. C'est une frégate française de 40 canons qui, revenant en France des côtes d'Afrique, a été prise le 28 septembre 1806 par le vaisseau *le Canope* et le brick *la Dépêche*, et qui a été incorporée sous son nom français à la marine anglaise.

capitaine et pour annoncer qu'il a fait choix de Ludlow pour sa résidence. Le marquis répond aimablement, annonce les ordres donnés par l'amirauté pour le débarquement, et l'envoi à Plymouth « d'un gentleman » qui facilitera à Lucien tout arrangement en vue d'un établissement convenable.

On débarque : le gentleman, que Lucien élève dans ses notes à la dignité de commissaire spécial de Sa Majesté Britannique, est plein de prévenances, mais que dire du peuple? « Le respect qu'on nous témoigne, écrit Lucien, égale la curiosité que nous excitons. » Ce sont des applaudissements, des hourras, que la police ne parvient pas à réprimer, durant le trajet du navire à l'auberge de King's Arms où la famille s'installe jusqu'à son départ pour Ludlow.

Cet enthousiasme n'a rien qui doive surprendre, et ce ne sont pas les largesses de Lucien à l'équipage, ni ses dons princiers au commandant du *Président* qui le provoquent; depuis trois mois, les journaux anglais ne parlent que de lui, de la tyrannie de son frère qui lui doit tout et qui l'oblige à quitter l'Europe, de la générosité du peuple anglais qui s'empresse de lui accorder un asile : « Lucien Bonaparte, lit-on par exemple, peut se croire maintenant en sûreté, et, tant qu'il existera, il sera un reproche vivant pour Bonaparte. Il sera un nouvel exemple à ajouter à tant d'autres, qui prouvera non seulement la cruauté de son frère, mais encore l'idée, qu'en dépit de toutes ses calomnies, sa propre famille s'est faite de l'honneur et de l'humanité de la nation anglaise. S'il accuse jamais notre cabinet de tyrannie ou de perfidie, voici la réponse qui retentira à ses oreilles : — Quelle était l'opinion de votre frère Lucien sur la bonté comparative des deux Gouvernements? S'il veut encore prophétiser notre perte, on lui répondra : — Votre frère Lucien s'est confié à nous et a fait dépendre sa sûreté de la nôtre; il pense que nous existerons assez longtemps pour lui, et lui-même vivra sans doute aussi longtemps que vous. »

*
* *

Il est inutile de multiplier ces extraits qui, passant tous sous les yeux de l'Empereur, lui ont, à chaque lecture, donné un coup de poignard. L'échec que Lucien lui inflige par sa

fuite est irréparable. Si Lucien est parti, c'est que l'Empire est inhabitable. Si, au risque de tout, Lucien s'est échappé d'une tyrannie qui prétend régler ses relations de famille, lui imposer à lui-même une couronne, contraindre sa fille à épouser Ferdinand VII, qu'est-ce du reste des Français? Et n'est-ce pas pour flatter les Anglais au plus vif de leur orgueil national que, proscrit du continent entier, le frère de Bonaparte cherche un refuge dans les possessions britanniques, qu'il trouve seulement une protection dans la générosité du roi et du peuple d'Angleterre et que, s'abritant contre l'orage sur la seule terre qui reste libre, il veuille y attendre la chute de son persécuteur, de celui contre qui. seule entre les nations, l'Angleterre soutient la guerre depuis dix années !

Cette injure personnelle et directe que les journaux anglais aggravent chaque jour, Napoléon la ressent d'autant plus vivement que le départ de Lucien a été pour lui un double mécompte : d'abord, il a cru jusqu'au dernier moment que son frère céderait ; puis, il s'est tenu assuré que s'il ne donnait pas de navire, Lucien n'en trouverait point, et qu'en tout cas ses mesures étaient assez bien prises pour qu'aucun ne sortît de ses ports.

Le premier indice qu'il a eu de préparatifs sérieux de départ a été le retour à Civita-Vecchia du *Notre-Dame-du-Mont-Carmel*, l'arrestation de Tavera et son interrogatoire. Sans doute, le commissaire général, plutôt complice qu'il n'est dupe, n'a tiré de Maraggi et de Tavera que des réponses insignifiantes, qui concordent si bien qu'elles ne peuvent manquer d'avoir été préparées ; mais Tavera est au service de Lucien, et c'est assez pour que les soupçons de Napoléon s'éveillent. On lui a rapporté ensuite qu'un bâtiment parlementaire, portant un pavillon français et un anglais, est parti de Civita sur son lest, et est allé à Cagliari [1]. Tout de suite,

1. C'est le bateau que Stamati a expédié le 17 juillet pour porter les lettres de Lucien en date du 16. Cela ressort d'une façon évidente : 1° de la lettre de Lucien à Stamati du 16 ; 2° de la lettre de M. Hill à Lucien ; mais il n'y a point de trace officielle de cette expédition, et, par une lettre du 16 août, le commissaire général nie expressément qu'aucun navire parlementaire ait été expédié soit en Corse, soit à Cagliari ; fort habilement, il essaie d'établir une confusion entre ce bateau et l *Notre-Dame-du-Mont-Carmel* rentré à Civita le 16.

le 4 août, il a écrit à Savary, le nouveau ministre de la Police : « Vous ferez connaître au général Miollis qu'il doit surveiller le sénateur Lucien, qui paraît entretenir des correspondances avec des ennemis de l'État, qu'il doit le laisser aller et que, s'il fait effectivement des démarches pour s'embarquer et se livrer aux Anglais, il doit le faire arrêter; que je recommande le secret à sa fidélité et à son zèle; il surveillera le sénateur Lucien tant qu'il restera aux environs de Rome, mais il le ferait arrêter au moment où il s'embarquerait. Vous vous concerterez avec la marine, ajoute-t-il, pour faire arrêter le bâtiment qui est allé à Cagliari, lorsqu'il reviendra, pour faire saisir en même temps ses papiers et y mettre les scellés, faire arrêter le capitaine et l'équiqage et les faire venir directement à Paris. Écrivez directement au commissaire de police à Civita-Vecchia. »

A cette date du 4 août, il ignore encore l'arrivée à Civita de *l'Hercule* et de *l'Achille* : ces deux navires y ont paru le 21 juillet, mais, le 23 seulement, le commissaire de police en a averti le comte Anglès, chargé du troisième arrondissement. D'ailleurs personne n'a d'instructions en ce qui touche le frère de l'Empereur : Lucien présente des passeports qui sont en règle et qui ont tous les caractères d'authenticité; le navire qui doit le recevoir est venu de Naples sous l'escorte d'un cutter du beau-frère de Sa Majesté. De quel droit l'arrêter? Qui oserait porter la main sur le Sénateur? Gouverneur général, commissaire de marine, commissaire de police, toutes les autorités assistent chapeau bas à l'embarquement de la famille, et c'est seulement le 12 que Miollis reçoit les ordres de l'Empereur en date du 4.

Comment s'excuser? On fait subir à Tavera un deuxième interrogatoire; mais l'homme est fidèle et adroit; il emmêle avec une extrême habileté le faux et le vrai; il s'étend en détails sur ses démarches pour se procurer un navire, mais il se tient à ce qu'il a dit de son séjour forcé à la Madeleine. On n'est pas plus heureux avec Maraggi. On met en cause les habitués ou les employés de la maison, deux prêtres, P.-A. Fiorella et M.-A. Colonna d'Ornano, chargés l'un et l'autre de parties d'affaires de Lucien et habitant Rome ou la Ruffi-

nella, puis un sieur Alexandre Bourry, directeur des forges et établissements de Canino : il s'agit de bâtiments visités, achetés, armés, désarmés, à peine du bateau de Maraggi, jamais du bateau parlementaire qui porta à Hill la lettre du 16 juillet.

Tout le monde se trouvant compromis se rend complice et, pour démêler la vérité, il faudrait être sur place. L'Empereur pense bien à faire mener à Paris Tavera et Maraggi, toujours détenus au fort Saint-Ange, puis il y renonce. Reste Murat, certainement coupable d'avoir envoyé *l'Hercule* à Civita et de l'avoir fait convoyer par *l'Achille* ; mais les choses vont déjà si mal avec le roi de Naples que Napoléon juge inutile d'ouvrir directement une nouvelle dispute ; c'est à Caroline, qui vient tout à l'heure de quitter Paris, qu'il adresse l'expression très vive de son mécontentement.

*
* *

Au fait, nul n'est coupable hormis Lucien, et c'est contre Lucien que Napoléon veut prendre des mesures de rigueur ; mais quelles? en quelle forme? sera-ce par un décret, un sénatus-consulte, des lettres-closes? Sa pensée hésite et vacille, et, aux diverses formes dont il la revêt, on peut juger quelles agitations il subit.

Le 18 septembre, ignorant encore où est son frère, s'il est passé en Amérique ou s'il a été pris par les Anglais, mais certain qu'il est parti, il songe à un sénatus-consulte dont il trace ainsi les lignes générales :

« Considérant que le sénateur Lucien Bonaparte a été nommé sénateur du temps de la République ;

» Que, lors de l'élévation du trône impérial, il ne fut pas compris dans l'hérédité parce que, ayant préféré au divorce que lui imposait son rang une folle passion qui l'attachait à une femme sans mœurs, il abandonna sa famille et sa patrie pour la suivre dans un pays étranger, etc. ;

» Que depuis le moment où, par la réunion de Rome à l'Empire, ce pays est devenu français et où toute l'Europe est

entrée dans le même système, il ne songea plus qu'à aller s'établir en Amérique;

» Qu'il a exécuté son dessein et qu'il est absent depuis plusieurs années sans autorisation ni congé;

» Décide :

» Article premier. — Le sénateur Lucien Bonaparte est rayé de la liste des sénateurs.

» Art. 2. — Ni lui ni ses enfants ne pourront revenir sur le territoire de l'Empire. »

Ayant dicté ce projet au duc de Bassano, il réfléchit « que faire un sénatus-consulte pour rayer Lucien du Sénat est une trop petite chose et une mesure moins décente et moins digne de l'auguste famille impériale qu'une disposition qui résoudrait toute la question et dont la radiation du Sénat ne serait qu'une conséquence; ainsi pourrait-on dire : que le sénateur Lucien a été sourd à tous ses devoirs; que les sollicitations multipliées qui lui ont été faites ont été inutiles; que, dans les différentes chances des circonstances politiques, il n'est pas revenu à d'autres sentiments; qu'il a persisté à demeurer dans un pays étranger à la France et que, quand ce pays est devenu français, il l'a quitté pour aller habiter les États-Unis d'Amérique; que, lors de l'élévation du trône impérial, il a été mis hors de la ligne de l'hérédité; que cette disposition ne statue à son égard que d'une façon incomplète, qu'il est nécessaire de prévenir les tracas, les erreurs qui pourraient en résulter dans une dynastie naissante; qu'en conséquence. . . . . Ensuite les dispositions à proposer pour établir qu'il ne peut, ni lui, ni les siens, être investi d'aucune fonction, dignité, autorité, etc. De là, sa radiation du Sénat. »

L'idée prend ainsi une forme plus sereine, plus juridique, plus politique, mais de nouvelles objections se présentent. L'Empereur ne peut taire que, «il y a huit mois, le sénateur Lucien demanda au duc d'Otrante et reçut un passeport pour les États-Unis »; donc, qu'il a lui-même donné son consentement au départ; il ajoute, il est vrai, comme correctif, que «Lucien s'est mis aussi en rapport avec les Anglais pour avoir des passeports de l'Angleterre et qu'il les a reçus»; mais il serait bien embarrassé d'en fournir la preuve, et,

vraie pour 1808, l'assertion est fausse pour 1810. D'ailleurs, peut-il dissimuler que, sans des passeports anglais, l'autorisation de partir n'aurait été pour Lucien que la permission de se rendre prisonnier? Il reconnaît les difficultés et, comme d'usage en pareil cas, il fait appel à Cambacérès, qui avec son esprit de juriste saura trouver la forme opportune et légale pour un arrêt de proscription.

Cambacérès fait écarter le sénatus-consulte trop solennel, peut-être trop embarrassant : puisqu'il est impossible de cacher le départ de Lucien, devenu public en Angleterre — le dernier cartel parti de Morlaix en a apporté la preuve, — au moins faut-il que le châtiment soit proportionné, qu'il soit uniquement Politique, qu'il soit énoncé dans les termes les plus brefs et qu'en frappant Lucien on donne le moins d'avantage aux ennemis de l'Empire. Il fait donc prévaloir l'idée d'une lettre au président du Sénat et il en remet un projet.

Mais l'Empereur trouve ce projet trop simple, trop peu explicite. Il prétend condenser dans sa lettre les griefs développés dans la première minute du sénatus-consulte et, tout en modérant l'expression, en reproduire toutes les idées. Il projette donc d'écrire :

« Le sieur Lucien Bonaparte, en renonçant au rang auquel l'appelle sa naissance, et en manifestant le désir de se retirer en Amérique, a renoncé aux droits de citoyen français et à la qualité de sénateur dont il jouissait comme membre du Grand-Conseil de la Légion d'honneur.

» Les actes des Constitutions ne l'avaient pas appelé à l'hérédité du trône...

» Nous avons fait tous nos efforts pour le ramener ; la perversité de son caractère les a rendus inutiles.

» Ayant d'ailleurs violé toutes les règles qui ne permettent pas à un sénateur de rester absent sans autorisation du Sénat, nous jugeons convenable qu'il ne soit pas conservé sur les listes du Sénat.

» Fondateur d'une monarchie à laquelle sont attachés le bonheur et le repos du Monde, nous avons besoin de prévenir tout ce qui pourrait être une occasion de troubles et servir un jour les desseins des ennemis de la France; nous

pourrions considérer ainsi l'existence dans le Sénat d'une personne qui s'est rendue étrangère aux intérêts de la France et aux devoirs que lui impose sa naissance dans les temps de crise et de lutte qui ont précédé la fondation de la monarchie et qui durent encore aujourd'hui. »

Cette forme ne le satisfait pas encore : plus la blessure est profonde et douloureuse, plus il lui en coûte de la mettre à nu. Dire au public, à la France, à l'Europe, au Monde, que la trahison, la désertion au moins, est dans sa propre famille, le dire, fût-ce pour frapper le coupable, c'est ébranler l'édifice, c'est livrer aux rumeurs et aux conversations de la grand'ville sa race et son nom ; toute lettre publique où il donnera des développements présentera de pareils dangers ; la plus brève sera donc la meilleure et, de Fontainebleau, où il est arrivé, le 25 septembre, il écrit ces trois lignes au comte Garnier, président actuel du Sénat : « Le sénateur Lucien Bonaparte, absent du territoire français depuis cinq années et sans aucune autorisation, a renoncé à ses droits de sénateur. En conséquence nous vous écrivons cette lettre pour vous faire connaître que son nom ne doit plus être porté sur la liste des sénateurs. »

Même injonction, sous pareille forme de lettres closes, aux questeurs et au trésorier du Sénat.

Voilà pour le public et pour « les caillettes de Paris », mais l'avenir ? Fondateur d'une dynastie qu'il voit se dérouler au travers des âges, l'Empereur n'a-t-il pas le devoir d'arracher du tronc dynastique « cette fausse branche », dont, dès 1805, il se préparait à prononcer « l'exclusion entière et absolue » si Lucien « restait sourd aux sentiments de la destinée de la Famille et au bien du peuple français » ? Il adresse donc au chancelier du Sénat d'autres lettres closes qui resteront secrètes tant qu'il le jugera convenable, mais qui, déposées aux archives, y attesteront à jamais la dégradation de Lucien et l'exclusion de sa postérité : « Je vous écris cette lettre pour vous faire connaître que le nom du sieur Lucien Bonaparte ne doit plus être porté sur la liste des sénateurs. Absent depuis cinq ans du territoire de l'Empire, et, lorsque Rome en est devenue partie, ayant quitté ce pays pour passer les mers et se retirer en Amérique, il a renoncé aux devoirs et

au titre de sénateur. En notre qualité de président du Sénat, nous devons le considérer comme démissionnaire.

» Lorsque le vœu du peuple français nous a élevé sur le trône impérial, nous avions droit à la coopération de toutes les personnes qui, comme lui, avaient à remplir des devoirs particuliers envers nous; mais il s'était abandonné à une honteuse passion pour une femme dont les mœurs avaient mis une insurmontable barrière entre elle et tout ce qui est honnête, et nous jugeâmes qu'il ne pouvait être compris dans la ligne de l'hérédité. Tandis que nous élevions nos frères au rang qui convenait à leur naissance et aux intérêts de notre couronne, il resta dans l'état de simple particulier. Depuis, lorsque nous eûmes à surmonter de grands périls et à lutter contre l'Europe entière conjurée, son devoir devait le ramener à nos côtés, et nous avions le droit de réclamer les talents qu'il avait reçus du ciel. Il a été constamment sourd à notre voix. Il vient, enfin, de chercher un refuge hors de l'Empire, sous la protection de puissances qu'il savait peu affectionnées à notre trône, et de rendre plus irrévocable sa renonciation à tous ses devoirs envers nous, envers le Sénat, envers la Patrie. Il a demandé à notre ministre de la Police des passeports pour lui et pour le coupable objet de sa passion, et il s'est éloigné de l'Empire qu'il ne pouvait quitter sans une autorisation spéciale. Les intérêts et la tranquillité de l'État exigent que non seulement il ne fasse partie d'aucun corps politique, mais que ni lui ni ses enfants ne reviennent jamais dans notre Empire.

» Nous vous avons écrit cette lettre en si grand détail parce que notre intention est qu'elle soit transcrite, à la date de ce jour, sur les registres du Sénat, et l'acte de transcription sera signé au registre par vous et par les autres officiers du Sénat. Notre intention est aussi que cette lettre soit secrète et ne reçoive de la publicité qu'en temps convenable et opportun et lorsque cela sera utile à l'intérêt de nos peuples et de la postérité. »

Cette radiation entraîne pour Lucien la perte de son traitement de sénateur, celle du revenu de sa sénatorerie, où pourtant il ne lui est pas nommé de successeur, et celle de son traitement de membre du Grand-Conseil de la Légion, où

il n'est pas davantage remplacé. Il ne l'est pas à l'Institut, bien que son nom doive désormais être omis sur les listes, et il y fait toucher son traitement par son beau-père Bleschamp, fondé de sa procuration. D'autres mesures pourront être décidées par la suite, mais il faut d'abord qu'on sache exactement ce qu'il est devenu.

***

La première nouvelle de son arrestation par les Anglais et de son voyage forcé à Malte ne parvient à Paris que vers le 10 octobre, par deux voies différentes : de Rome où elle est venue de Tunis, fort défigurée et arrangée, et de Londres où les journaux l'enregistrent avec exactitude et l'accompagnent de commentaires qui paraissent à ce point séditieux à la police « qu'on n'a pas cru devoir confier ces articles au traducteur ordinaire, sachant que les journaux anglais de la même date sont envoyés directement à l'Empereur ».

Fixé désormais sur les destinées de son frère, certain que le châtiment a suivi la faute et trouvant que, sa prédiction étant accomplie, Lucien, prisonnier des Anglais, mérite plus de pitié que de haine, il se calme subitement. Dès le 18 octobre, il écrit à Savary de faire relâcher Tavera, le patron et les matelots arrêtés pour l'affaire du sénateur Lucien. Il veut seulement une réponse positive du général Miollis sur ce qu'il a laissé embarquer le sénateur et sur ce que *l'Hercule* est parti sans sa permission. Comme Miollis répond véridiquement qu'à défaut d'ordres positifs il ne pouvait arrêter le frère de l'Empereur muni de passeports en règle, il en est quitte pour un simple avertissement et ne perd rien de la faveur souveraine. Murat a la plus lourde responsabilité, mais, avec lui aussi, Napoléon passe vite. A la fin d'une lettre d'affaires, il glisse simplement : « Vous devez sentir à présent combien est grande la faute que vous avez faite en envoyant le bâtiment *l'Hercule* à Lucien, puisque ce malheureux est aujourd'hui prisonnier des Anglais à Malte. Puisque je ne lui en avais pas envoyé, c'est que je ne voulais pas qu'il partît. La reine vous dira combien elle a excité mon mécontente-

ment. Soyez plus circonspect à l'avenir et ne vous mêlez pas de ce qui ne vous regarde pas. »

A présent, le silence; — mais ses yeux sont attentifs; au moindre mouvement que fera Lucien, il voudra être informé; il surveillera ses billets les plus insignifiants et mettra la police entière à la piste de ses émissaires. Il a été battu; il a éprouvé dans la Famille même une résistance supérieure à sa volonté et, si le révolté s'est réfugié en Angleterre, chez l'ennemi, l'adversaire de toujours, Napoléon n'oublie pas que ce frère, qui a osé lui tenir tête, est celui sur lequel il a jadis le plus compté pour l'accomplissement de sa fortune, — et sa rancune se double d'un regret.

FRÉDÉRIC MASSON

HISTOIRE COMIQUE[1]

XI

Après avoir fait sa prière, Nanteuil, sans écouter le discours de Pradel, sauta dans une voiture pour rejoindre Robert de Ligny, qui l'attendait devant la gare Montparnasse. Au milieu des passants, ils se donnèrent la main et se regardèrent sans se rien dire. Mieux que jamais ils se sentirent liés l'un à l'autre.

Il l'aimait. Il l'aimait sans le savoir.

Elle n'était pour lui, à ce qu'il croyait, qu'un plaisir dans la série infinie des plaisirs possibles. Mais le plaisir avait pris pour lui la forme de Félicie, et, s'il avait mieux réfléchi aux innombrables femmes qu'il se promettait dans la vaste suite de sa vie nouvellement commencée, il aurait reconnu que, maintenant, c'était toutes des Félicies. Il aurait pu du moins s'apercevoir que, sans intention de lui être fidèle, il ne songeait pas à la tromper, et que, depuis qu'elle s'était donnée, il n'en avait pas désiré une autre. Il n'y pensait point.

Cette fois pourtant, sur cette place agitée et banale, en la voyant, non plus dans l'ombre voluptueuse de la nuit, ni sous ces lueurs caressantes de l'alcôve, qui donnaient à sa forme nue le vague délicieux d'une voie lactée, mais sous la dure

1. Voir la *Revue* des 15 décembre 1902 et 1er janvier 1903.

lumière d'un jour diffus, aux clartés minutieuses d'un soleil sans gloire et sans ombres qui accusait sous la voilette les paupières brûlées de larmes, les joues nacrées et les lèvres froissées, il sentit qu'il éprouvait pour cette chair un goût mystérieux et profond.

Il ne l'interrogea pas. Ils se dirent des mots tendres. Et, comme elle avait très faim, il la mena déjeuner dans un cabaret connu, dont le nom brillait en lettres d'or sur une des vieilles maisons de la place. Ils se firent servir dans un jardin d'hiver, dont les rochers, le bassin et l'arbre étaient multipliés par des glaces encadrées de treillis verts. Là, devant la nappe, en consultant le menu, ils causèrent avec plus d'abandon qu'ils n'avaient fait jusque-là. Il lui disait que les émotions et les tracas de ces trois derniers jours l'avaient fatigué, mais qu'il n'y pensait plus et que ce serait absurde de s'occuper encore de cette affaire. Elle lui parlait de sa santé, se plaignait de ne pouvoir dormir que d'un mauvais sommeil et d'avoir des rêves. Mais elle ne lui disait pas ce qu'elle voyait dans ses rêves, et elle évitait de parler du mort. Il lui demanda si elle n'avait pas eu une matinée fatigante et pourquoi elle était allée jusqu'au cimetière, ce qui ne servait à rien.

Incapable de lui expliquer les profondeurs de son âme soumise aux rites, aux cérémonies propitiatoires et aux incantations, elle secoua la tête comme pour dire : « Fallait ».

Tandis qu'aux tables voisines des déjeuneurs achevaient leur repas, ils causèrent longtemps, tous deux à voix basse, en attendant d'être servis.

Robert s'était promis, il s'était juré de ne jamais reprocher à Félicie d'avoir eu Chevalier pour amant, ou même de lui faire une seule question à ce sujet. Et pourtant, par une sourde rancune, par une mauvaise humeur remontée, par une naturelle curiosité, et aussi parce qu'il l'aimait trop pour se contenir, il lui dit d'une voix amère :

— Tu as été avec lui, autrefois?

Elle se tut et ne nia pas. Non qu'elle sentît qu'il était désormais inutile de mentir. Au contraire, elle avait l'habitude de nier l'évidence, et, certes, elle avait trop le sens des hommes pour ignorer qu'en amour il n'y a pas de mensonges

si grossiers qu'ils ne puissent croire s'ils en ont envie. Mais, cette fois, contre sa nature et son habitude, elle ne mentit pas. Elle avait peur d'offenser le mort. Elle pensait que le renier ce serait lui faire tort, lui retrancher sa part, l'irriter. Elle se tut, craignant de le voir venir s'accouder à la table avec son rire fixe et sa tête trouée, et de l'entendre dire de sa voix plaintive : « Félicie, tu n'as pas oublié. pourtant, notre petite chambre de la rue des Martyrs !... »

Ce que, depuis sa mort, il était devenu pour elle, elle n'aurait pu le dire, tant c'était hors de ses croyances et contraire à sa raison et tant les mots qui l'eussent exprimé lui semblaient vieux, ridicules et hors d'usage. Mais, d'une hérédité lointaine ou plutôt de quelques récits entendus dans son enfance, elle tirait le sentiment confus qu'il était de ces morts qui tourmentaient autrefois les vivants et qu'exorcisaient les prêtres : car, en pensant à lui, elle commençait instinctivement le signe de la croix et ne s'arrêtait que pour ne pas paraître ridicule.

Ligny, la voyant triste et troublée, se reprocha ses paroles dures et inutiles, et, dans le moment même où il se les reprochait, il en ajoutait d'aussi dures et d'aussi inutiles :

— Tu m'avais pourtant dit que ce n'était pas vrai !

Elle lui répondit avec ferveur :

— C'est que je voulais, vois-tu, que ce ne fût pas vrai.

Elle ajouta :

— Ah ! mon chéri, depuis que je suis à toi, je t'assure bien que je n'ai pas été à un autre. Je n'y ai pas de mérite : ça me serait impossible.

Comme les jeunes animaux, elle avait besoin de gaieté. Le vin qui brillait dans son verre comme de l'ambre liquide fut une joie pour ses yeux et elle en mouilla sa langue avec volupté. Elle s'intéressa aux plats qu'on lui servait, et surtout aux pommes soufflées semblables à des ampoules d'or. Puis elle observa les déjeuneurs attablés dans la salle et s'amusa d'eux, leur prêtant, sur leur mine, des sentiments ridicules ou des passions grotesques. Elle remarquait les regards malveillants que lui jetaient les femmes, et les efforts que faisaient les hommes pour lui paraître beaux et considérables. Et elle fit une réflexion générale :

— Robert, as-tu remarqué que les gens ne sont jamais naturels? Ils ne disent pas une chose parce qu'ils la pensent. Ils la disent parce qu'ils croient que c'est celle-là qu'il fallait dire. Cette habitude-là les rend très ennuyeux. Et il est extrêmement rare de trouver quelqu'un de naturel. Toi, tu es naturel.

— En effet, je ne crois pas être poseur.

— Tu poses comme les autres. Mais tu poses dans ta nature. Je vois bien quand tu veux m'épater...

Elle lui parla de lui-même, et, ramenée par le cours involontaire de ses idées au drame de Neuilly, elle demanda :

— Ta mère ne t'a rien dit?

— Non.

— Elle a su, pourtant...

— C'est probable.

— Est-ce que tu t'entends bien avec elle?

— Mais oui!

— On dit qu'elle est encore très belle, ta mère. Est-ce vrai?

Il ne répondit pas, et essaya de changer la conversation. Il n'aimait pas que Félicie lui parlât de sa mère ni s'occupât de sa famille. M. et madame de Ligny jouissaient de la plus haute considération dans la société parisienne. M. de Ligny, diplomate d'origine et de carrière, était en soi très honorable. Il l'était même avant que de naître par les services diplomatiques que ses ancêtres avaient rendus à la France. Son bisaïeul avait signé l'abandon de Pondichéry à l'Angleterre. Madame de Ligny vivait très correctement avec son mari. Mais, sans aucune fortune, elle menait grand train et ses toilettes étaient une des dernières gloires de la France. Elle recevait, dans son intimité, un ancien ambassadeur. Le vieillard, son âge, sa situation, ses opinions, ses titres, sa grande fortune rendaient cette liaison respectable. Madame de Ligny tenait à distance les dames de la République, et leur donnait, quand il lui plaisait, des leçons de convenances. Elle n'avait rien à redouter de l'opinion élégante. Robert savait qu'elle était respectable aux gens du monde. Mais il craignait toujours qu'en parlant d'elle, Félicie ne le fît pas avec toute la réserve nécessaire. Il avait peur que, n'étant pas

du monde, elle ne dît ce qu'il ne fallait pas dire. Il avait tort : Félicie ne connaissait pas la vie intime de madame de Ligny ; et, si elle l'avait connue, elle ne l'aurait pas blâmée Cette dame lui inspirait une curiosité naïve et une sympathie mêlée de crainte. Son amant ne voulant pas lui parler de sa mère, elle voyait dans cette réserve une morgue aristocratique et même une marque de mésestime qui révoltaient son orgueil de fille libre et de plébéienne. Elle lui disait avec aigreur : « Je peux bien te parler de ta mère. » La première fois, elle avait ajouté : « La mienne la vaut bien ». Mais elle s'était aperçue que c'était commun, et elle ne le disait plus.

Maintenant la salle était vide.

Elle regarda sa montre, et, voyant qu'il était trois heures :

— Il faut que je file. On répète *la Grille*, cet après-midi. Constantin Marc doit être déjà au théâtre... En voilà, encore, un drôle de garçon ! Il raconte que, dans le Vivarais, il culbute toutes les femmes. Et il est si timide qu'il n'ose seulement pas causer avec Fagette et Falempin. Je lui fais peur. Ça m'amuse.

Elle était si lasse qu'elle n'avait pas le courage de se lever.

— C'est drôle ! on dit partout que je suis engagée aux Français. Ce n'est pas vrai. Il n'en est même pas question... Bien sûr que je ne pourrai pas rester indéfiniment où je suis. A la longue, on s'abrutirait là dedans. Mais rien ne presse. J'ai un grand rôle à créer dans *la Grille*. On verra après. Ce que je demande, moi, c'est à jouer la comédie. Je n'ai pas envie d'entrer aux Français pour n'y rien faire.

Tout à coup, regardant devant elle avec des yeux pleins d'épouvante, elle se rejeta en arrière, pâlit et poussa un cri aigu.

Puis ses paupières battirent, et elle murmura qu'elle étouffait.

Robert lui ouvrit son corsage et lui mouilla les tempes d'un peu d'eau.

Elle dit :

— Un prêtre ! j'ai vu un prêtre... Il était en surplis... Ses lèvres remuaient et ne faisaient pas de bruit... Il m'a regardée.

Il la rassurait :

— Voyons, ma chérie, comment veux-tu qu'un prêtre, un prêtre en surplis passe dans le restaurant?

Elle écoutait, docile, et se laissait persuader :

— Tu as raison, tu as raison, je sais bien.

Et très vite, dans sa petite tête, les illusions se dissipaient. Elle était née deux siècles après la mort de Descartes, dont elle n'avait jamais entendu parler, et qui lui avait pourtant enseigné l'usage de la raison, comme aurait dit le docteur Socrate.

A six heures, Robert la prit, au sortir de la répétition, sous les arcades et l'emmena en voiture.

Elle demanda :

— Où allons-nous?

Il hésita un peu.

— Tu ne veux pas retourner là-bas, dans notre maison?

Elle se récria :

— Ah! non, par exemple! Jamais!

Il lui répondit qu'il l'avait bien pensé, qu'il chercherait autre chose : un petit rez-de-chaussée à Paris; qu'en attendant, pour aujourd'hui, ils se contenteraient d'un logis de hasard.

Elle le regarda, les yeux fixes et lourds, l'attira violemment à elle, et lui brûla l'oreille et le cou du souffle de son désir. Puis ses bras se détachèrent, elle retomba molle et triste à son côté.

Quand le fiacre s'arrêta :

— Tu ne m'en voudras pas, n'est-ce pas? mon Robert, de ce que je vais te dire : Pas aujourd'hui... demain...

Elle avait jugé nécessaire de faire ce sacrifice au mort jaloux.

XI!

Le lendemain, il la mena dans une chambre meublée, qu'il avait choisie banale, mais gaie, au premier étage d'un hôtel donnant sur un square, près de la Bibliothèque. Au milieu

du square s'élevait, soutenue par des nymphes robustes, la vasque d'une fontaine. Des enfants jouaient dans les allées bordées de lauriers et de fusains, et, de la place peu fréquentée, on entendait le murmure énorme et rassurant de la ville. La répétition avait fini très tard. Quand ils entrèrent dans la chambre, la nuit, déjà plus lente à venir en cette saison de neiges fondues, commençait d'assombrir les tentures. Les grandes glaces de l'armoire et de la cheminée s'emplissaient de lueurs vagues et d'ombres.

Elle ôta sa veste de fourrure, alla regarder à la fenêtre, entre les rideaux, et dit :

— Robert, les marches du perron sont mouillées.

Il lui répondit qu'il n'y avait pas de perron, mais le trottoir et la chaussée, puis un autre trottoir et la grille du square.

— Tu es une Parisienne, tu connais bien cette place. Il y a au milieu, dans les arbres, une fontaine monumentale, avec des femmes énormes qui n'ont pas des seins aussi jolis que les tiens.

Dans son impatience, il l'aida à défaire la robe de drap. Mais il ne trouvait pas les agrafes et s'égratignait aux épingles.

Il dit :

— Je suis maladroit.

Elle répondit en riant :

— Bien sûr que tu n'es pas aussi habile que madame Michon!... Ce n'est pas tant la maladresse; mais tu as peur de te piquer. Les hommes, c'est lâche. Tandis que les femmes, il faut bien qu'elles s'habituent à souffrir... C'est vrai! une femme, ça a mal presque tout le temps.

Il ne remarqua pas qu'elle était pâle, avec un cercle d'ombre autour des yeux. Il la désirait trop et ne la voyait plus.

Il lui dit :

— Elles sont très sensibles à la douleur, elles sont aussi très sensibles au plaisir... Connais-tu Claude Bernard?

— Non!

— C'était un grand savant. Il a dit qu'il n'hésitait pas à reconnaître à la femme la suprématie dans le domaine de la sensibilité physique et morale.

Nanteuil, en dégrafant son corset :

— S'il a voulu dire par là que toutes les femmes sont sen-

sibles, c'est un rude cornichon. Il aurait fallu lui envoyer Fagette, et il aurait vu s'il est facile d'en obtenir quoi que ce soit, dans le domaine... comment dit-il ça?... de la sensibilité physique et morale.

Et elle ajouta, avec un orgueil très doux:

— Tu sais, mon Robert, des femmes comme moi, il n'y en pas des tas.

Comme il l'attirait dans ses bras, elle se dégagea:

— Tu me retardes.

Puis, assise et repliée sur elle-même pour défaire ses bottines, elle lui conta une histoire de théâtre :

— Je crois que, décidément, je ne resterai pas longtemps à l'Odéon.

— Pourquoi?

— Tu vas voir. Pradel m'a dit aujourd'hui, avant la répétition : « Ma petite Nanteuil, il n'y a jamais rien eu entre nous. C'est ridicule... » Il a été très convenable, mais il m'a fait comprendre que nous étions, l'un vis-à-vis de l'autre, dans une situation irrégulière qui ne pouvait pas se prolonger indéfiniment... Parce que tu sais que Pradel a établi une règle. Autrefois il choisissait parmi ses pensionnaires. Il avait des favorites, on criait. Maintenant, pour la bonne administration du théâtre, il les prend toutes, même celles qui ne lui plaisent pas, même celles qui lui déplaisent, Il n'y a plus de favorites. Tout va bien. Ah! c'est un vrai directeur, cet homme-là.

Comme Robert, dans le lit, écoutait sans rien dire, elle alla le secouer :

— Alors, ça te serait égal que je me mette avec Pradel?

— Non, ma chérie, non, ça ne me serait pas égal. Mais ce n'est pas ce que je dirais qui l'empêcherait.

Penchée sur lui, elle lui donnait des caresses ardentes, en forme de menaces et de châtiment, et elle lui criait :

— Tu ne m'aimes donc pas, que tu n'es pas jaloux? Je veux que tu sois jaloux.

Puis, brusquement, elle s'éloigna de lui, et, retenant sur son épaule gauche la chemise qui avait glissée sous le sein droit, elle s'attarda devant la table de toilette et demanda avec inquiétude :

— Robert, tu n'as rien apporté ici de l'autre chambre ?

— Rien.

Alors, doucement, timidement, elle se coula dans le lit. Mais, à peine y était-elle étendue, qu'elle s'accouda à l'oreiller, et, le cou tendu, la bouche entr'ouverte, écouta. Il lui semblait entendre ce bruit léger de pas dans le sable qu'elle avait entendu dans la maison du boulevard de Villiers. Elle courut à la fenêtre, vit l'arbre de Judée, la pelouse, la grille. Sachant ce qu'elle allait voir encore, elle voulut se cacher la tête dans les mains. Mais elle ne put soulever les bras, et le visage de Chevalier se dressa devant elle.

XIII

Elle était rentrée chez elle avec une fièvre ardente. Robert, ayant dîné en famille, regagna son grenier. Dans l'état où Nanteuil l'avait laissé, il était agacé et de fort mauvaise humeur.

Sa chemise et son habit, préparés sur le lit par le valet de chambre, avaient l'air de l'attendre dans une attitude domestique et servile. Il commença de s'habiller avec une vivacité un peu rageuse. Il était impatient de sortir. Il ouvrit son œil-de-bœuf, écouta la rumeur de la ville et vit au-dessus des toits la lueur que faisait Paris dans le ciel. Il aspira toute la chair amoureuse amassée, par cette nuit d'hiver, dans les théâtres et les grands cabarets, les cirques et les bars.

Irrité de ce que Félicie avait déçu son désir, il était décidé à se contenter ailleurs, et, ne se sentant point de préférence, il se croyait seulement embarrassé de choisir; mais il s'aperçut bientôt qu'il n'avait envie d'aucune des femmes qu'il connaissait et qu'il n'avait même pas envie des inconnues. Il ferma sa fenêtre et s'assit devant le feu.

C'était un feu de coke : madame de Ligny, qui portait des manteaux de ving-cinq mille francs, économisait sur la table et les feux. Elle ne souffrait pas qu'on brûlât du bois dans les chambres.

Il pensait à Félicie sans joie et sans bienveillance. Il n'avait

jamais eu avec elle de vie sentimentale, ni de bonne camaraderie. Il la savait menteuse et peureuse, méchante pour ses amies. Il avait la preuve qu'elle aimait les plus sales cabots ou que, tout au moins, elle s'en arrangeait. Il n'était pas certain qu'elle ne le trompât pas, non qu'il eût rien découvert de suspect dans la vie qu'elle menait, mais parce qu'il doutait raisonnablement de toutes les femmes. Il se représenta tout le mal qu'il savait d'elle et se persuada que c'était une petite rosse; et, sentant qu'il l'aimait, il pensa qu'il l'aimait seulement parce qu'elle était très jolie. Cette raison lui parut bonne, mais, en y regardant, il s'aperçut qu'elle n'expliquait rien; qu'il aimait cette fille non parce qu'elle était très jolie, mais parce qu'elle était jolie d'une certaine manière, parce qu'elle l'était à sa façon, étrangement, qu'il l'aimait pour ce qu'il y avait en elle de rare et d'incomparable, parce qu'enfin c'était une merveilleuse chose d'art et de volupté, un joyau vivant d'un prix inestimable. Alors, se sentant faible, il pleura, il pleura sa liberté perdue, sa pensée captive, son âme troublée, sa chair et son sang dévoués à un petit être faible et perfide.

Il l'alla voir le lendemain et la trouva qui travaillait son rôle de Rosemonde. Pour la première fois, il lui parla avec tendresse et, ce qui n'était ni dans sa nature ni dans ses habitudes, il fit des projets auxquels il la mêlait. Sa mère voulait qu'il allât à La Haye, où un poste de troisième secrétaire était vacant, mais il espérait se faire attacher au cabinet du ministre, qui était grand ami de sa famille, et louer à Paris un petit appartement dans lequel ils se verraient tous les jours. Et il la regarda d'un regard si profond qu'elle lui dit, comme si elle savait qu'il avait vu en elle :

— Eh bien ! oui, je suis une sale cabotine ; mais je t'aime et je me fiche de l'argent. Et il n'y en a pas beaucoup qui me valent. Et tu le sais bien.

Ils renoncèrent pour quelque temps à se trouver seuls ensemble. Le docteur Trublet avait recommandé à Nanteuil du calme et un régime sévère. Elle travaillait avec acharnement et retrouvait peu à peu la tranquillité. Elle passait des nuits moins agitées, n'obligeait plus sa mère à lui tenir la main pendant qu'elle s'endormait, et n'étouffait plus dans des cau-

chemars. Une quinzaine de jours s'écoulèrent ainsi. Puis, un matin, tandis qu'assise devant sa toilette elle se peignait les cheveux, comme le temps était sombre, elle avança la tête vers la glace, et elle y vit, non pas son visage, mais celui du mort. Un filet de sang lui coulait d'un coin de la lèvre; il riait et la regardait.

Alors elle se décida à faire ce qu'elle croyait utile et bon. Elle prit une voiture et alla le voir. En passant sur le boulevard Saint-Michel, elle avait acheté chez sa fleuriste une botte de roses. Elle les lui apportait. Elle se mit à genoux devant la petite croix noire qui marquait l'endroit où on l'avait mis. Elle lui parla. Et le pria d'être raisonnable, de la laisser tranquille. Elle lui demanda pardon de l'avoir traité autrefois avec dureté. On ne s'entend pas toujours dans la vie. Mais il devait comprendre maintenant et pardonner. A quoi lui servait-il de la tourmenter? Elle ne demandait pas mieux que de garder de lui un bon souvenir. Elle irait le voir de temps en temps. Mais qu'il renonçât à la poursuivre et à l'effrayer.

Elle s'efforça de le flatter et de l'endormir par de douces paroles :

« Je comprends que tu aies voulu te venger. C'est naturel. Mais tu n'es pas méchant au fond. Ne sois plus fâché. Ne me fais plus peur. Ne viens plus. Je viendrai, moi, je viendrai souvent. Je t'apporterai des fleurs. »

Elle avait bien envie de le tromper, de l'endormir par de fausses promesses, de lui dire : « Reste, ne t'agite plus, reste, et je te jure de ne plus rien faire qui te déplaise, je te promets d'obéir à ta volonté. » Mais elle n'osait pas mentir sur une tombe, et elle était sûre que ce serait inutile, que les morts savent tout.

Un peu lasse, elle prolongea quelques moments encore, plus mollement, ses supplications et ses prières, et elle s'aperçut que l'horreur que lui causaient les tombes, elle ne l'éprouvait pas, cette fois, et qu'elle n'avait pas peur du mort. Elle en chercha la raison et découvrit qu'il ne l'effrayait pas parce qu'il n'était pas là.

Et elle songea :

« Il n'est pas là; il n'est jamais là; il est partout, excepté

là où on l'a mis. Il est dans les rues, dans les maisons, dans les chambres. »

Et elle se leva désespérée, sûre maintenant de le rencontrer partout, excepté dans le cimetière.

XIV

Ligny était à bout de patience. Il la pressa de reprendre la vie amoureuse. Mais elle craignait de voir revenir le mort. Elle trouva des prétextes gauches pour différer le rendez-vous, et puis elle avoua qu'elle avait peur. Il la méprisait d'avoir si peu de raison et de courage. Il ne sentait plus qu'elle l'aimait, et il lui disait des paroles dures. Et il la poursuivait sans cesse de son désir.

Alors vinrent les jours âpres et les heures ingrates. N'osant plus entrer seuls ensemble sous un toit, ils montèrent en fiacre, errants, flagellés par le souffle d'une invisible colère. Ils suivaient parfois tous deux les allées du Bois et précipitaient leurs pas, comme chassés par un vent aigre, par un vent d'est âpre et desséchant, qui les brûlait.

Elle lui dit, un jour, le long des lacs déserts :

— Tant que nous sommes dans la foule, tant qu'il y a du monde autour de nous, je te désire, je te veux, et, dès que nous sommes seuls, j'ai peur.

Il lui répondit avec une ironie facile et méchante, et elle pleura.

Ils passèrent en bac dans l'île, et entrèrent dans un restaurant d'été vide et moisi. Les bourgeons, qui commençaient à se gonfler à la pointe des branches fines et noires, faisaient aux arbres, sous le ciel rose, des cimes violettes.

Là, il la prit dans ses bras. Mais elle se dégagea en frissonnant. A la fin, déçu, frustré, il se mit en colère et la traita de sotte, jura qu'il ne supporterait pas plus longtemps ces manières ridicules. Elle ne lui répondit rien et se mit à pleurer.

Il s'irrita de ces larmes, et lui dit durement :

— Puisque tu ne peux plus me donner ce que je te deman-

dais, c'est inutile de nous revoir. Nous n'avons plus rien à nous dire. D'ailleurs je vois bien que tu ne m'aimes plus. Et tu l'avouerais, si tu pouvais une fois dire la vérité. Tu n'as jamais aimé que ce misérable cabotin...

Alors elle gémit de désespoir :

— Pourquoi m'as-tu prise à lui ? Au moins, il m'aimait, lui ! Avec lui, ce n'était pas délicieux, mais c'était possible. On ne menait pas une vie sans nom. On ne se regardait pas comme nous nous regardons, avec colère, avec désespoir, avec rage... C'est vrai ! qu'est-ce que nous faisons là ?... Je ne peux pas, je ne peux pas. Pardonne-moi, mon chéri, mon amour. Je t'aime, je t'adore, je te veux. Mais chasse-le, toi. Tu es un homme, tu sais ce qu'il faut faire. Chasse-le. Tu l'as tué, ce n'est pas moi. C'est toi. Tue-le donc tout à fait... Je deviens folle, mon Dieu ! je deviens folle.

Ligny demanda à être envoyé comme troisième secrétaire à La Haye, fut nommé et partit aussitôt.

XV

Madame Nanteuil ne pensait qu'à sa fille. Sa liaison avec Tony Meyer, le marchand de tableaux de la rue de Clichy, lui laissait des loisirs et la liberté du cœur. Elle rencontra au théâtre un fabricant d'appareils électriques, encore jeune, au-dessus de ses affaires et d'une extrême politesse, M. Bondois. Il était d'un tempérament amoureux et d'un caractère timide, et, comme les femmes belles et jeunes lui faisaient peur, il s'était accoutumé à ne désirer que les autres. Madame Nanteuil était encore très agréable, mais, un soir qu'elle était mal habillée et n'avait pas bonne mine, il s'offrit. Elle l'accepta pour faire aller un peu la maison et pour que sa fille ne manquât de rien. Son dévouement lui procura le bonheur. M. Bondois l'aimait et la cultivait ardemment. Étonnée d'abord, elle en fut ensuite heureuse et tranquille ; il lui parut naturel et bon d'être aimée, et elle ne devait pas croire qu'elle en eût passé la saison, quand on lui prouvait le contraire.

Elle s'était toujours montrée bienveillante, d'un caractère facile et d'une humeur égale. Mais jamais encore elle n'avait fait paraître dans sa maison un si heureux génie et de si gracieuses pensées. Douce aux autres et à elle-même, gardant au cours des heures changeantes le sourire qui découvrait ses belles dents et creusait des fossettes dans ses joues grasses, reconnaissante à la vie de ce qu'elle lui donnait, fleurie, épanouie, abondante, elle était la joie et la jeunesse de la maison.

Tandis que, satisfaite et contente, elle n'exprimait que des idées riantes et claires, Félicie devenait sombre, maussade et chagrine. Des plis se creusaient dans son joli visage ; sa voix grinçait. Elle avait connu tout de suite la situation qu'occupait M. Bondois dans sa famille et, soit qu'elle eût préféré que sa mère ne vécût et ne respirât que pour elle, soit qu'elle souffrît, en sa piété filiale, d'être forcée de l'estimer moins, soit qu'elle lui enviât un plaisir, soit qu'elle éprouvât seulement ce malaise que nous causent les choses de l'amour quand elles se font trop près de nous, Félicie, tous les jours, de préférence durant les repas, reprochait amèrement à madame Nanteuil, par allusions très claires et en termes mal voilés, le nouvel ami de la maison, et témoignait à M. Bondois lui-même, chaque fois qu'elle le rencontrait, un dégoût expansif et une abondante aversion. Madame Nanteuil n'en ressentait qu'une affliction légère et elle excusait sa fille en considérant que cette enfant n'avait encore aucune expérience de la vie. Et M. Bondois, à qui Félicie inspirait une terreur surhumaine, s'efforçait de l'apaiser par des signes respectueux et de menus présents.

Elle était violente parce qu'elle souffrait. Les lettres qu'elle recevait de La Haye, sèches, intimes et brèves, irritaient son amour et le rendaient douloureux. Elle se desséchait, en proie aux images brûlantes. Quand elle voyait trop précisément son ami absent, ses tempes bourdonnaient, son cœur battait violemment, puis une ombre lourde s'épaississait dans sa tête ; toute la sensibilité de ses nerfs, toute la chaleur de son sang, toutes les forces de son être coulaient en elle et descendaient pour s'amasser en désir dans les profondeurs de sa chair. Alors elle ne songeait plus qu'à retrouver Ligny. C'est lui seul qu'elle voulait, et elle s'étonnait elle-même du

dégoût qu'elle ressentait pour tout autre que lui. Car elle n'avait pas toujours eu l'instinct si exclusif. Elle se promettait d'aller tout de suite demander de l'argent à Bondois et de prendre le train pour La Haye. Et elle ne le faisait pas. Ce qui l'arrêtait, c'était moins la pensée de déplaire à son amant, qui eût trouvé ce voyage incorrect, qu'une vague peur de réveiller l'ombre endormie.

Elle ne l'avait pas revue depuis le départ de Ligny. Mais il se passait encore en elle et autour d'elle des choses troublantes. Dans la rue, un barbet la suivait qui apparaissait et s'évanouissait tout à coup. Un matin qu'elle était couchée, sa mère lui dit : « Je vais chez la modiste », et sortit. Deux ou trois minutes après, Félicie la vit, qui rentrait dans la chambre comme si elle y avait oublié quelque chose. Mais elle la traversa sans regard, sans paroles, sans bruit et disparut en touchant le lit.

Elle eut des illusions plus inquiétantes. Un dimanche, elle jouait en matinée, dans *Athalie*, le rôle du jeune Zacharie. Comme elle avait de très jolies jambes, ce travesti lui plaisait, et elle était contente aussi de montrer qu'elle savait dire les vers. Mais elle remarqua qu'il y avait à l'orchestre un prêtre en soutane. Ce n'était pas la première fois qu'un ecclésiastique assistait à une représentation matinale de cette tragédie tirée de l'Écriture. Pourtant elle en éprouva une impression pénible. Quand elle entra en scène, elle vit distinctement Louise Dalle, coiffée du turban de Josabeth, charger un revolver devant le trou du souffleur. Elle eut le jugement assez ferme et l'esprit assez présent pour écarter cette vision absurde, qui disparut. Mais elle dit ses premiers vers d'une voix éteinte.

Elle se sentait à l'estomac des brûlures. Elle souffrait d'étouffements ; parfois, sans cause, une angoisse indicible la prenait aux entrailles, son cœur battait d'un mouvement fou, et elle craignait de mourir.

Le docteur Trublet la soignait avec une prudence attentive. Un jour qu'elle était allée le trouver dans son cabinet, il parvint à la rassurer. Elle n'avait jamais entendu parler des réalités objectives et subjectives. Mais elle comprit fort bien Socrate, quand il lui expliqua la manière dont les images se

forment dans le cerveau et comment ces images ne correspondent pas toujours à des objets extérieurs. Elle trouva dans ces raisonnements la force de mépriser et de dissiper les visions qui l'obsédaient, quand c'était un chien, un chat ou une personne vivante. Peut-être que les terreurs mystiques nichées dans des plis obscurs de son cerveau eussent été plus fortes que les raisons de Socrate, devant l'apparition du mort. Mais, par bonheur, il ne revenait plus.

— Alors vous me guérirez, mon bon Socrate? — dit-elle en tournant vers lui ses jolis yeux gris, pleins de prières.

— Vous vous guérirez vous-même, mon enfant. Vous vous guérirez, parce que vous êtes laborieuse, raisonnable et courageuse... Mais oui, vous êtes à la fois peureuse et brave. Vous avez peur du danger, mais vous avez du cœur à vivre. Vous guérirez, parce que vous n'êtes pas en sympathie avec le mal et la souffrance. Vous guérirez, parce que vous voulez guérir.

— Alors vous croyez qu'on guérit quand on veut?

— Quand on veut d'une certaine façon intime et profonde, quand ce sont nos cellules qui veulent en nous, quand c'est notre inconscient qui veut; quand on veut avec la volonté sourde, abondante et pleine de l'arbre vigoureux qui veut reverdir au printemps.

XVI

La répétition générale de *la Grille* était annoncée pour deux heures. Dès une heure, le docteur Trublet avait pris sa place accoutumée dans la loge de Nanteuil.

Félicie, aux mains de madame Michon, reprochait à son docteur de ne rien lui dire. Mais c'est elle qui, préoccupée, l'esprit tendu sur le rôle qu'elle allait jouer, n'écoutait pas. Elle recommanda qu'on ne laissât entrer personne dans la loge. Pourtant elle reçut avec plaisir Constantin Marc, se trouvant en sympathie avec lui.

Il était très ému. Pour cacher son trouble, il affectait de parler de ses bois du Vivarais, il commençait des histoires de chasse et des contes de paysans, qu'il n'achevait pas.

— J'ai le trac, — dit Nanteuil. — Et vous, monsieur Marc, est-ce que vous ne sentez pas des coups dans l'estomac?

Il se défendit d'éprouver aucune émotion. Elle insista :

— Avouez que vous voudriez bien que ce soit fini.

— Eh bien, puisque vous y tenez, peut-être que j'aimerais mieux que ce fût fini.

Sur quoi, le docteur Socrate, d'un air simple et d'une voix tranquille, lui adressa cette parole interrogative :

— Ne pensez-vous pas que ce qui doit s'accomplir ne soit déjà accompli et n'ait été de tout temps accompli?

Et, sans attendre de réponse, il ajouta :

— Si les phénomènes du monde parviennent successivement à notre connaissance, nous n'en devons pas conclure qu'ils sont en réalité successifs, et nous avons encore moins de raisons de croire qu'ils se produisent au moment où ils nous apparaissent.

— C'est évident, — dit Constantin Marc, qui n'avait pas écouté.

— L'univers — poursuivit le docteur — nous apparaît sans cesse imparfait, et nous avons l'illusion qu'il s'achève sans cesse. Comme nous percevons les phénomènes successivement, nous croyons qu'en effet ils succèdent les uns aux autres. Nous nous imaginons que ceux que nous ne voyons plus sont passés et que ceux que nous ne voyons pas encore sont futurs. Mais on peut concevoir des êtres construits de telle façon qu'ils découvrent simultanément ce qui pour nous est le passé et l'avenir. On en peut concevoir qui perçoivent les phénomènes dans un ordre rétrograde et les voient se dérouler de notre futur à notre passé. Des animaux disposant de l'espace autrement que nous et capables, par exemple, de se mouvoir avec une vitesse plus grande que celle de la lumière, se feraient de la succession des phénomènes une idée très différente de celle que nous en avons.

— Pourvu qu'aujourd'hui Durville ne me fasse pas de blagues en scène! — s'écria Félicie pendant que madame Michon lui passait ses bas sous sa jupe.

Constantin Marc l'assura que Durville n'y songeait même pas et la supplia de ne pas s'inquiéter.

Et le docteur Socrate reprit sa démonstration.

— Nous-mêmes, par une nuit claire, le regard sur Véga de la lyre, qui palpite à la cime d'un peuplier, nous voyons à la fois ce qui fut et ce qui est. Et l'on peut dire également que nous voyons ce qui est et ce qui sera. Car, si l'étoile, telle qu'elle nous apparaît, est le passé par rapport à l'arbre, l'arbre est l'avenir par rapport à l'étoile. Cependant l'astre qui, de loin, nous montre son petit visage de feu, non tel qu'il est aujourd'hui, mais tel qu'il était lors de notre jeunesse, peut-être même avant notre naissance, et le peuplier, dont les jeunes feuilles tremblent dans l'air frais du soir, se rejoignent en nous dans un même moment du temps et nous sont présents l'un et l'autre à la fois. Nous disons d'une chose qu'elle est dans le présent quand nous la percevons précisément. Nous disons qu'elle est dans le passé lorsque nous n'en gardons qu'une image indistincte. Une chose fût-elle accomplie depuis des millions d'années, si nous en recevons une impression aussi forte que possible, ce ne sera pas pour nous une chose passée : elle nous sera présente. L'ordre dans lequel roulent les choses dans les abîmes de l'univers nous est inconnu. Nous ne connaissons que l'ordre de nos perceptions. Croire que l'avenir n'est pas, parce que nous ne le connaissons pas, c'est croire qu'un livre est inachevé parce que nous n'avons pas fini de le lire.

» L'univers se construit aussi fatalement qu'un triangle dont un côté et deux angles sont donnés. Les choses futures sont déterminées. Elles sont dès lors terminées. Elles sont comme si elles existaient. Elle existent déjà. Elles existent si bien que nous les connaissons en partie. Et, si cette partie est infime par rapport à leur immensité, elle est en proportion très appréciable avec la partie que nous pouvons connaître des choses accomplies, et nous pouvons dire que, pour nous, l'avenir n'est pas beaucoup plus obscur que le passé. Nous savons que les générations succéderont aux générations dans le travail, la joie et la souffrance. J'étends mes regards par delà la durée de la race humaine. Je vois les constellations changer lentement dans le ciel leurs formes, qui semblaient immuables ; je regarde le chariot dételer son antique attelage, le bouclier d'Orion se rompre, Sirius s'éteindre. Nous savons que le soleil se lèvera demain et que longtemps encore, dans

les nuées épaisses ou les vapeurs légères, il se lèvera tous les matins, Nous voyons la nouvelle lune du mois prochain. Nous ne la voyons pas aussi distinctement que la nouvelle lune de cette nuit, parce que nous ne savons pas dans quel ciel gris ou roux elle montrera son derrière de vieille casserole sur mon toit, parmi les tuyaux coiffés de chapeaux pointus et de capotes romantiques, aux regards des chats amoureux. Mais ce lever de la lune prochaine, si nous étions assez savants pour le connaître d'avance dans ses moindres circonstances, toutes nécessaires, nous nous ferions une idée aussi nette de la nuit dont je parle que de celle où nous sommes : l'une et l'autre nous seraient également présentes.

» La connaissance que nous avons des faits est l'unique raison qui nous porte à croire à leur réalité. Nous connaissons certains faits à venir. Nous devons donc les tenir pour réels. Et s'ils sont réels, ils sont réalisés. Ainsi donc il est croyable, mon cher Constantin Marc, que votre pièce est jouée, depuis mille ans, ou depuis une demi-heure, ce qui revient absolument au même. Il est croyable que nous sommes tous morts depuis longtemps. Pensez-le, et vous serez tranquille.

Constantin Marc, qui avait très mal suivi ces raisons et qui n'en sentait ni l'à-propos ni la convenance, répondit un peu agacé que tout cela était dans Bossuet.

— Dans Bossuet ! — s'écria le docteur outré, — je vous défie bien d'y trouver rien de semblable. Bossuet n'avait aucune philosophie.

Nanteuil se tourna vers le docteur. Elle était coiffée d'un grand bonnet de linon, à haute coiffe arrondie, serré sur la tête par un large ruban bleu et dont les barbes, descendant en étages, lui ombrageaient le front et les joues. Elle s'était changée en une blonde ardente. Des cheveux roux lui tombaient en boucles sur les épaules. Sur son sein se croisait un fichu d'organdi pris dans une large ceinture violette. Sa jupe blanche rayée de rose, coulant comme mouillée de la taille un peu haute, la faisait paraître très longue. Et elle apparaissait en figure de rêve.

— Delage aussi — dit-elle — fait de sales blagues : savez-vous celle qu'il a faite à Marie-Claire ? Ils jouaient tous les deux

dans les *Femmes savantes* En scène, il lui a mis un œuf dans la main. Elle n'a pas pu s'en débarrasser de tout l'acte.

La Grille fut bien accueillie du public. Venue en fin de saison, sans espoir d'une longue durée, elle trouva grâce devant tous. Vers le milieu du premier acte, on y sentit du style, de la poésie et, çà et là, des obscurités. Dès lors on la respecta, on affecta de s'y plaire, on voulut l'avoir comprise. On lui passa de n'être guère dramatique. Elle était littéraire, et, cette fois, on admettait le genre.

Constantin Marc ne connaissait encore personne à Paris. Il avait fait venir au théâtre trois ou quatre propriétaires du Vivarais qui rougeoyaient à l'orchestre, dans leurs cravates blanches, roulaient des yeux ronds et n'osaient applaudir. Comme il n'avait pas d'amis, personne ne pensa à nuire à son succès. Et même, dans les couloirs, on le faisait homme de talent contre d'autres. Très ému cependant, il errait de loge en loge ou s'abattait au fond de l'avant-scène du directeur. Il s'inquiétait des critiques.

— Soyez tranquille, — lui dit Romilly. — Ils diront de votre pièce le bien ou le mal qu'ils pensent de Pradel. Et, dans ce moment-ci, ils en pensent plus de mal que de bien.

Le succès de Nanteuil fut très grand, et marqué moins encore par trois rappels à la fin de chaque acte que par l'approbation plus discrète et plus profonde des amateurs délicats. Elle avait montré des qualités qu'on ne lui connaissait pas encore, la pureté de la diction, la noblesse des attitudes, une grâce chaste et fière.

Sur la scène, pendant le dernier entr'acte, le ministre lui adressa ses félicitations. C'était signe que la salle était favorable : car les ministres n'expriment jamais des opinions singulières. Derrière le grand-maître de l'Université, se pressait une foule flatteuse de fonctionnaires, de gens du monde et d'auteurs dramatiques. Les bras tendus vers elle comme des pompes, ils lui exprimaient tous à la fois leur admiration. Et madame Doulce, étouffée par leur nombre, abandonnait aux boutons des vêtements d'hommes des lambeaux de ses innombrables dentelles de coton.

Le dernier acte fut le triomphe de Nanteuil. Elle eut mieux du public que des pleurs et des cris. Elle obtint de tous les

yeux ces regards humides et pourtant sans larmes, de toutes les poitrines ce murmure profond et presque muet, que seule arrache la beauté.

Elle sentit qu'elle avait démesurément grandi en un moment et, la toile tombée, elle murmura :

— Cette fois, ça y est!

Elle se déshabillait dans sa loge pleine de corbeilles d'orchidées, de bouquets de roses et de gerbes de lilas, quand on lui apporta une dépêche.

Elle l'ouvrit. C'était un télégramme de La Haye qui contenait ces mots :

M'associe de cœur à succès certain. — ROBERT.

Au moment où elle achevait de lire, le docteur Trublet entra dans la loge.

Elle lui jeta au cou ses bras ardents de fatigue et de joie, l'attira contre sa poitrine moite et mit sur ce visage de Silène méditatif un baiser de sa bouche enivrée.

Socrate, qui était un sage, reçut ce baiser comme un présent du sort, sachant bien qu'il était dédié, non point à lui, mais à la gloire et à l'amour.

Nanteuil s'aperçut elle-même que dans son ivresse elle avait peut-être chargé ses lèvres d'un souffle trop ardent, car elle dit en secouant les épaules :

— Tant pis! je suis si heureuse!

XVII

A Pâques, un événement considérable accrut sa joie. Elle fut engagée à la Comédie-Française. Il y avait longtemps que, sans le dire, elle avait sollicité pour cela. Sa mère l'avait aidée dans ses démarches. Madame Nanteuil était aimable, depuis qu'elle était aimée. Maintenant elle portait des corsets droits et avait des jupons qu'elle pouvait montrer partout. Elle fréquenta les bureaux du ministère, et l'on croit que, sollicitée par un sous-chef aux beaux-arts, elle céda de très bonne grâce. Du moins, Pradel l'affirmait.

Il s'écriait, tout réjoui :

— On ne la reconnaît plus, la maman Nanteuil! Elle est devenue très désirable, et je l'aime mieux que sa petite rosse de fille. Elle a meilleur caractère.

Comme les autres, Félicie Nanteuil avait dédaigné, méprisé, dénigré la Comédie-Française. Elle avait dit comme les autres : « Je n'ai guère envie d'entrer dans cette maison-là ». Et quand elle fut de la maison, elle exulta de joie et d'orgueil. Ce qui doublait son plaisir, c'est qu'elle devait débuter dans l'*École des Femmes*. Déjà elle travaillait le rôle d'Agnès avec un vieux professeur obscur qu'elle estimait parce qu'il avait toutes les traditions, M. Maxime. Elle jouait, le soir, Rosemonde de *la Grille* et vivait dans une fièvre de travail, quand elle reçut une lettre par laquelle Robert de Ligny lui annonçait qu'il revenait à Paris.

Durant son séjour à La Haye, il avait fait quelques expériences qui lui avaient démontré la force de son amour pour Félicie. Il avait eu des femmes qui passaient pour agréables et jolies. Mais ni madame Boumdernoot, de Bruxelles, grande et fraîche, ni les sœurs van Cruysen, modistes sur le Vyver, ni Suzette Berger, des Folies-Marigny, alors en tournée par l'Europe septentrionale, ne lui avaient donné dans le plaisir un sentiment de plénitude. Près d'elles, il avait regretté Félicie et découvert que, de toutes les femmes, il ne désirait que celle-là. Sans madame Boumdernoot, les sœurs van Cruysen et Suzette Berger, il n'aurait jamais connu tout le prix qu'avait pour lui Félicie Nanteuil. Si l'on s'en tient aux mots, on dira qu'il l'avait trompée. C'est le terme propre. Il y en a d'autres qui reviennent à celui-là et sont d'un moins bon usage. Mais si l'on y regarde de plus près, il ne l'avait pas trompée. Il l'avait cherchée, il l'avait cherchée hors d'elle et avait appris qu'il ne la trouverait qu'en elle. Dans son inutile sagesse, il en éprouvait presque de la colère et de l'effroi, inquiet de mettre désormais la multitude de ses désirs sur si peu de substance et dans un endroit unique et fragile. Et il aimait d'autant plus Félicie qu'il l'aimait avec quelque rage et quelque haine.

Le jour même de son arrivée, il lui donna rendez-vous dans une garçonnière qu'un collègue riche du ministère des

Affaires étrangères lui avait prêtée. C'était, sur l'avenue de l'Alma, au rez-de-chaussée d'une maison avenante, deux petites pièces tendues de soleils aux cœurs bruns, aux pétales d'or, qui montaient égaux, tranquilles et sans ombre, sur le mur réjoui. Modernes de style, les meubles d'un vert pâle, décorés de tiges fleuries, suivaient dans leurs contours les courbes molles des liliacées et prenaient la douceur des végétations humides. La psyché s'inclinait légèrement dans son cadre de plantes bulbeuses aux formes souples, terminées par des corolles closes, et, dans ce cadre, la glace avait la fraîcheur de l'eau. Une peau d'ours blanc dormait au pied du lit.

— Toi! toi!... C'est toi!...

Elle ne pouvait dire autre chose.

Elle lui voyait des prunelles luisantes et lourdes de désir, et, tandis qu'elle le regardait, un nuage s'épaississait sur ses yeux. Le feu subtil de son sang, la brûlure de ses reins, le souffle chaud de sa poitrine, l'ardeur fumeuse de son front lui vinrent ensemble à la bouche, et elle appuya longuement sur les lèvres de son amant un baiser rempli de toutes ces flammes et frais comme une fleur dans la rosée.

Ils se demandaient l'un à l'autre vingt choses à la fois et entremêlaient leurs questions.

— Est-ce que tu t'ennuyais loin de moi, Robert?

— Alors, tu débutes à la Comédie?

— Est-ce que c'est joli, La Haye?

— Oui, une petite ville paisible. Des maisons rouges, grises, jaunes, avec des pignons en escalier, des volets verts, des géraniums aux fenêtres.

— Qu'est-ce que tu faisais là dedans?

— Pas grand'chose... Je faisais le tour du Vyver.

— Tu n'allais pas avec des femmes, au moins?

— Ah! ma foi, non... Comme tu es jolie, ma chérie! Tu es guérie maintenant?

— Oui, oui, je suis guérie.

Et, tout à coup suppliante :

— Robert, je t'aime. Ne me quitte pas. Si tu me quittais, bien sûr que je n'en prendrais pas un autre. Et qu'est-ce que je deviendrais? Tu sais que je ne peux pas me passer d'amour.

Il lui répondit brusquement, d'un ton rude, qu'il ne l'aimait que trop, qu'il ne pensait qu'à elle.

— J'en deviens stupide!

Cette rudesse la ravit et la rassura mieux que n'eût fait la molle douceur des serments et des promesses. Elle sourit et commença à se déshabiller généreusement.

— Quand débutes-tu à la Comédie?

— Ce mois-ci.

Elle ouvrit son petit sac et en tira, avec sa poudre de riz, son bulletin de répétition, qu'elle tendit à Robert. Ce qu'elle ne se lassait pas d'admirer dans ce papier, c'était qu'il portait l'en-tête de la Comédie, avec la date lointaine, auguste, de la fondation.

— Tu vois. Je débute dans Agnès de *l'École des Femmes*.

— C'est un joli rôle.

— Je te crois!

Et, en se déshabillant, des vers lui venaient aux lèvres, et elle les murmurait :

« Moi, j'ai blessé quelqu'un? fis-je tout étonnée.
Oui, dit-elle, blessé; mais blessé tout de bon;
Et c'est l'homme qu'hier vous vîtes du balcon.
Las! qui pourrait, lui dis-je, en avoir été cause?
Sur lui, sans y penser, fis-je choir quelque chose?... »

— Tu vois, je n'ai pas maigri...

« Non, dit-elle, vos yeux ont fait ce coup fatal,
Et c'est de leurs regards qu'est venu tout son mal... »

— J'ai plutôt engraissé, mais pas trop.

« Hé, mon Dieu! ma surprise est, fis-je, sans seconde;
Mes yeux ont-ils du mal pour en donner au monde? »

Il écoutait ces vers avec plaisir. S'il n'avait pas beaucoup plus de lettres antiques ni de tradition française que ses jeunes contemporains, il avait plus de goût et des curiosités d'esprit plus vives. Et, de plus, comme tous les Français de tous les temps, il aimait Molière, le comprenait, le sentait profondément.

— C'est délicieux, — dit-il. — Maintenant viens.

Elle laissa couler sa chemise avec une grâce tranquille et

bienfaisante. Mais, parce qu'elle voulait se faire désirer, et pour l'amour de la comédie, elle commença le récit d'Agnès :

« J'étais sur le balcon à travailler au frais,
Lorsque je vis passer sous les arbres d'auprès
Un jeune homme bien fait qui, rencontrant ma vue... »

Il l'appela, l'attira à lui. Mais elle lui glissa des bras, et, s'approchant de la psyché, elle continua de réciter et de jouer devant la glace :

« D'une humble révérence aussitôt me salue. »

Elle fléchit le genou, une première fois légèrement, ensuite un peu plus bas, puis, la jambe gauche en avant, et rejetant la jambe droite en arrière, elle salua profondément :

« Moi, pour ne point manquer à la civilité,
Je fis la révérence aussi de mon côté... »

Il l'appela, plus pressant. Mais elle fit une seconde révérence, dont elle marqua les temps avec une amusante précision. Et elle ne s'arrêta plus de réciter ni de faire des révérences aux endroits où le texte et la tradition les indiquent.

« Soudain, il me refait une autre révérence;
Moi, j'en refais de même une autre en diligence;
Et lui, d'une troisième aussitôt repartant,
D'une troisième aussi j'y repars à l'instant... »

Elle exécutait tous les jeux de scène, sérieusement, avec conscience et le soin de bien faire. Ses attitudes, dont quelques-unes déconcertaient parce qu'il eût fallu une jupe pour les expliquer, étaient presque toutes jolies et toutes intéressantes, en ce qu'elles accusaient dans un corps jeune des muscles fermes sous leur molle enveloppe, et révélaient, à chaque mouvement, des correspondances et des harmonies qu'on n'observe pas d'ordinaire.

En revêtant sa nudité de la bienséance des attitudes et de l'ingénuité des expressions, elle réalisait par fortune et caprice un joyau d'art, une allégorie de l'innocence dans le goût d'Allegrain ou de Clodion. Et dans cette figurine animée résonnait avec une pureté délicieuse le grand vers comique. Robert, charmé malgré lui, la laissa aller jusqu'au bout. Ce

qui l'amusait surtout, c'était que la chose la plus publique de toutes, une scène de théâtre, lui fût offerte ainsi d'une façon privée et secrète. Et, en observant les façons cérémonieuses de cette fille toute nue, il se donnait aussi le plaisir philosophique de découvrir avec quoi l'on fait de la dignité dans les meilleures compagnies.

« Il passe, vient, repasse et toujours de plus belle
Me fait à chaque fois révérence nouvelle ;
Et moi, qui tous ses tours fixement regardais,
Nouvelle révérence aussi je lui rendais... »

Cependant elle admirait dans la glace ses seins fraîchement éclos, sa taille agile, ses bras un peu minces, ronds et fuselés, ses jambes fines, ses beaux genoux polis, et, voyant tout cela servir au bel art de la comédie, elle s'animait, s'exaltait : une légère rougeur, comme un fard, colorait ses joues.

« Tant que si sur ce point la nuit ne fût venue,
Toujours comme cela je me serais tenue,
Ne voulant point céder, ni recevoir l'ennui
Qu'il me pût estimer moins civile que lui... »

Il lui cria, du lit, où il était accoudé :

— Maintenant, viens !

Alors, tout animée et empourprée :

— Et moi, tu crois donc que je ne t'aime pas !...

Elle se jeta au côté de son ami. Abandonnée et souple, elle renversa la tête, offrant aux baisers ses yeux voilés de cils ombreux et sa bouche entr'ouverte où luisait un humide éclair.

Tout à coup elle se dressa sur ses genoux. Ses prunelles fixes étaient pleines d'une horreur indicible. De sa gorge sortit un cri rauque, suivi d'une plainte douce et longue comme un son d'orgue. Elle montra du doigt, en détournant la tête, la fourrure blanche étendue au pied du lit :

— Là ! là !... Il est couché en chien de fusil, la tête trouée... Il me regarde en riant, avec du sang au coin de la bouche...

Ses yeux, grands ouverts, roulèrent tout blancs. Son corps se tendit en arc, et elle tomba comme morte.

Il lui mouilla les tempes d'eau froide et la ranima. D'une

voix enfantine, elle se plaignit d'être brisée à toutes les jointures. Sentant une brûlure au creux de ses mains, elle regarda et vit que la paume était coupée et saignait.

Elle dit :

— C'est mes ongles qui sont entrés dans ma main. Ils sont pleins de sang, mes ongles, vois!

Elle le remercia tendrement des soins qu'il lui avait donnés, et s'excusa avec douceur de lui causer tous ces ennuis.

— C'est pas pour ça que tu étais venu, hein?

Elle essaya de sourire et regarda autour d'elle.

— C'est joli, ici.

Son regard rencontra le bulletin de répétition ouvert sur la table de nuit, et elle soupira :

— Qu'est ce que ça fait que je sois une grande artiste, si je ne suis pas heureuse?

Sans le savoir, elle répétait mot pour mot ce que Chevalier avait dit quand elle l'avait repoussé.

Puis, soulevant sa tête encore lourde au-dessus de l'oreiller qu'elle avait creusé, elle tourna vers son amant ses yeux tristes et lui dit avec résignation :

— Nous nous aimions bien, nous deux. C'est fini. Nous ne serons plus jamais l'un à l'autre, plus jamais... Il ne veut pas!

ANATOLE FRANCE

HISTOIRE

D'UN FINANCIER ROMAIN

L'homme dont je voudrais parler ici mérite quelque attention, parce qu'on peut, d'après lui, se faire une idée de ce qu'étaient ces grands manieurs d'argent, ces grands oiseaux de proie, dont le rôle à Rome eut une importance si considérable. A concentrer ses regards sur le Sénat, le peuple, les consuls et les tribuns, on risque de ne prendre qu'un aperçu très incomplet de l'histoire de cette république. C'est dans le monde des capitalistes qu'il faut pénétrer parfois pour en saisir les ressorts et en démêler les secrets. A ce titre, Rabirius est, comme on dit, tout à fait « représentatif ». Sauf les incidents dramatiques de son séjour en Égypte, bien des gens eurent une existence pareille à la sienne. Ses opérations, ses pensées, son influence furent à peu près les leurs, et, à envisager les choses en gros, il n'est pas téméraire d'affirmer d'eux ce que nous savons de lui. Mais, tandis que ceux-ci nous sont inconnus, souvent même de nom, lui, au contraire, est arrivé à la postérité. La demi-lumière qui l'entoure tient à ses malheurs. Il a eu la chance d'avoir un procès scabreux et d'être défendu par Cicéron; c'est ce qui a préservé sa mémoire de l'oubli.

I

Au commencement du premier siècle avant notre ère, il y avait à Rome un riche financier qui s'appelait Caius Curtius. C'était, nous dit-on, « le principal personnage de l'ordre équestre [1] ». Il laissa un fils posthume, qui fut adopté par son oncle maternel sous le nom de Caius Rabirius Postumus. L'enfant y trouva un double avantage : d'abord ses intérêts furent en bonnes mains pendant sa minorité; de plus, comme il avait deux pères, il recueillit aussi deux successions, si bien qu'à l'âge d'homme il se vit possesseur d'une grosse fortune, qui s'accrut encore dans la suite.

Il n'était pas rare qu'un fils de chevalier abandonnât la carrière paternelle pour s'engager dans la politique. Il posait alors sa candidature aux fonctions publiques, il entrait au Sénat, il allait administrer les provinces. Ces honneurs étaient fort recherchés; car ils conféraient la noblesse, et la noblesse fut toujours plus estimée à Rome que la richesse. La seule illustration qui comptât était celle qui découlait de l'exercice des hauts emplois de l'État, et on était en général beaucoup plus fier d'appartenir à une famille sénatoriale qu'à une famille équestre. Cette condition ne flattait pas simplement la vanité; elle était également une source de profits. La politique en effet était une occupation lucrative, surtout pour les gens dénués de scrupules. Sans parler des occasions multiples qu'elle leur offrait dans Rome même, il est notoire qu'un gouvernement provincial était un moyen infaillible de s'enrichir, et, pourvu qu'on sauvât les apparences, on y pouvait voler en toute impunité. D'ailleurs les bénéfices licites étaient eux-mêmes très élevés, puisqu'ils atteignirent pour Cicéron, au bout d'un an, la somme de quatre cent quatre-vingt mille francs. Il était naturel que, parmi les chevaliers, plusieurs se

1. L'ordre des chevaliers ou l'ordre équestre comprenait alors tous les citoyens qui, sans faire partie du Sénat, possédaient au moins 400 000 sesterces (88 000 francs). Le Sénat était un corps inamovible; on y entrait par l'exercice de la questure, et on pouvait, sans en sortir, remplir les autres magistratures de l'État (tribunat de la plèbe, édilité, préture, consulat).

laissassent séduire par ces brillantes perspectives ; mais la plupart résistaient à la tentation. Ceux qui redoutaient les orages de la politique, ceux qui ne se sentaient pas les qualités requises pour parvenir aux magistratures, ceux qui étaient soucieux avant tout de gagner de l'argent, tous ceux-là demeuraient fidèles à la profession de leur père et restaient exclusivement des hommes de finance. D'autres y étaient contraints, malgré eux, par l'état des mœurs publiques. Autant il était facile alors, pour un fils de sénateur, d'acquérir la préture ou le consulat, autant la chose était malaisée pour le commun des citoyens. L'aristocratie sénatoriale avait fini par former une coterie, qui prétendait s'attribuer le monopole du gouvernement. Le peuple était nominalement maître des élections ; mais, en réalité, c'était la noblesse qui les dirigeait à son gré. Quelques familles accaparaient presque toutes les dignités, et on considérait comme une anomalie l'arrivée au pouvoir d'un « homme nouveau ».

Le jeune Rabirius n'essaya même pas de risquer l'aventure. Il fut, toute sa vie, ce qu'avaient été son père et son oncle, un manieur d'argent.

En premier lieu, il prêtait des fonds aux particuliers. Il ne devait pas manquer de clients à une époque où les auteurs nous signalent les dettes comme le grand fléau de la société. Le taux de l'intérêt tombait parfois assez bas, puisque Cicéron écrivait en 54 avant Jésus-Christ qu'on se procurait sans peine des capitaux à 4 p. 100. Mais, à l'approche des élections, quand il fallait acheter les suffrages, il montait à 8 p. 100, et on citait des individus qui réclamaient toujours le taux légal de 12 p. 100. Comme les plus gros emprunteurs étaient habituellement des gens avides de luxe et de plaisir ou des ambitieux qui escomptaient d'avance les gains futurs de la politique, il est probable qu'ils ne regardaient pas de très près aux conditions qu'on leur offrait, et qu'un créancier adroit pouvait abuser de l'insouciance des uns et de la hâte des autres.

Les prêts aux municipalités étaient encore une des spéculations favorites de Rabirius. Une foule de cités provinciales étaient alors obérées. Elles l'étaient à la fois par leur faute et par la faute des Romains. Plusieurs s'engageaient dans des

dépenses exagérées qui engendraient le déficit. D'autres étaient en proie à la rapacité de leurs magistrats locaux, qui les pillaient sans vergogne. En temps normal, Rome ne paraît pas avoir trop exigé d'elles ; mais les contributions extraordinaires dont elle les frappait en temps de guerre, les amendes excessives qu'elle leur infligeait à la suite d'une émeute ou d'une défection, les abus innombrables qui accompagnaient la levée des taxes, étaient pour elles un surcroît de charges qui les acculait souvent à la nécessité d'emprunter, et dans ce cas il y avait toujours sur les lieux quelque usurier romain ou quelque représentant d'une grosse banque pour les satisfaire. Ce genre de trafic était très fructueux. Tout le monde n'était pas aussi dur que le fameux Brutus, qui une fois stipula un intérêt de 48 p. 100 ; mais on ne descendait guère au-dessous de 12 p. 100, et le plus fréquemment ce taux était dépassé. Or, si l'on songe qu'à cette date le taux usuel était à Rome de 4 p. 100, on verra combien il était avantageux de prêter aux provinciaux, fallût-il pour cela s'endetter soi-même. Au reste, depuis l'année 67 avant Jésus-Christ, tout emprunt direct sur la place de Rome fut interdit à ces derniers ; on voulait qu'ils empruntassent aux Romains établis au milieu d'eux, c'est-à-dire là où les capitaux se louaient le plus cher.

Rabirius comptait jusqu'à des rois parmi ses débiteurs. Dans l'antiquité comme de nos jours, il se rencontrait des souverains que leurs prodigalités ou la mauvaise organisation de leurs finances obligeaient à aller chercher des ressources sur le grand marché de l'argent. Rome était alors dans le monde méditerranéen ce que Londres est aujourd'hui dans le monde entier, c'est à Rome que ces princes s'adressaient. Plusieurs d'entre eux nous sont connus ; mais combien peut-être dont les noms nous échappent ! Pour ne citer qu'un exemple, le roi de Cappadoce, Ariobarzane, devait à Pompée un intérêt annuel de plus de 2 300 000 francs et à Brutus un intérêt de 600 000 francs au moins. Les arrérages absorbaient et au delà tout le produit de ses impôts, et sa pénurie était telle qu'il avait perdu tout crédit. « On n'imagine pas, écrivait Cicéron, un royaume plus dépouillé ni un roi plus pauvre. » Son éloignement n'était pas une sécurité pour lui.

Le proconsul de Cilicie, son voisin, ne cessait d'appuyer les réclamations de ses créanciers, parfois en leur fournissant un détachement de cavalerie. Rien n'atteste que Rabirius ait eu des relations avec lui ; mais il en eut certainement avec d'autres, et je présume qu'il les rançonna de son mieux.

Enfin il prenait une large part aux adjudications publiques. C'était une règle invariable à Rome que l'État n'exécutât rien par voie de régie ; tout se donnait à l'entreprise, depuis la perception des impôts jusqu'à la construction des édifices et aux transports des fournitures destinées aux armées. Nous ne savons pas quelle était la spécialité de Rabirius, ni même s'il en avait une. J'imagine qu'il s'occupait principalement des impôts. A cet effet, il se formait des sociétés financières, semblables à celles qui existaient chez nous sous l'ancien régime. Quand les censeurs mettaient aux enchères, pour une période de quatre ans, la ferme d'une taxe, chacune faisait ses offres, et on accordait la préférence à la Compagnie dont les conditions étaient les meilleures pour le Trésor. Une fois le marché conclu, elle levait la taxe à ses risques et périls, et ses bénéfices étaient constitués par l'excédent de ses encaissements sur ses versements. La loi déterminait avec précision les charges qui pesaient sur les contribuables ; mais elle n'était pas toujours respectée, et la cupidité des « publicains », comme on les appelait, extorquait habituellement aux particuliers bien plus qu'ils ne devaient, souvent avec la connivence des gouverneurs, qui toléraient leurs rapines au prix de larges pots-de-vin. Cicéron affirme que Rabirius avait de gros intérêts dans ces fermes.

Ce personnage, en somme, était un financier de grande envergure. Son activité ne se limitait pas à Rome ni à l'Italie; elle rayonnait sur les provinces et franchissait même la frontière. Il avait des fonds un peu partout, et on est conduit par suite à se demander si c'était seulement avec son patrimoine qu'il faisait face à des opérations aussi vastes. Il est visible, d'après le témoignage de Cicéron, qu'il se servait autant de l'argent des autres que du sien. Lorsqu'on nous dit, en effet, qu'il « enrichissait ses amis » et qu'il leur « attribuait des parts », il s'agit de s'entendre sur le sens de ce langage. Il ne signifie pas que Rabirius les comblait béné-

vôlement de ses libéralités, et qu'il travaillait à augmenter leur fortune par plaisir, par pure affection, et sans qu'ils y fussent pour rien, mais plutôt qu'il les associait à ses entreprises. Il y avait à Rome beaucoup d'argent, et chacun, comme il était naturel, cherchait pour ses écus un bon placement. Or il n'était pas facile à un individu inexpérimenté de dénicher des débiteurs honnêtes et solvables, et bien des gens reculaient devant un si lourd tracas. Le plus simple alors était de confier ses fonds à un banquier; celui-ci les faisait valoir à sa guise, et il remettait en échange à son client soit un intérêt fixe, soit une portion de ses bénéfices. Les riches sénateurs n'avaient pas le droit de se livrer ostensiblement à une opération financière; il leur était notamment défendu de passer un marché avec l'État. Mais ils avaient la faculté de commanditer un publicain et de participer secrètement à ses affaires; les actions qu'il leur délivrait étaient les « parts » dont parle Cicéron. Tout banquier en renom voyait affluer chez lui une masse de capitaux qui sollicitaient la faveur d'être accueillis dans sa caisse, et ses ressources se trouvaient ainsi multipliées par le crédit[1].

Il est aisé d'apprécier l'influence qu'exerçait un homme comme Rabirius. Il avait pour lui le prestige qui naît de l'opulence et la puissance que confèrent les moyens dont on dispose pour nuire ou pour obliger. Il tenait sous sa dépendance ses débiteurs par les craintes qu'il leur inspirait, et ses associés par les avantages pécuniaires qu'il leur assurait. Tout un monde de gens avides ou besogneux s'agitait autour de lui, et ce n'étaient peut-être pas les membres de l'aristocratie qui se montraient le moins empressés à le cajoler. Il n'avait pas seulement une grande situation sociale; il était aussi en mesure d'agir sur le gouvernement, et il avait derrière lui, pour le seconder, la classe entière des chevaliers, dont il était un des principaux chefs. Très souvent, à Rome, la politique était menée par les financiers, et ceux-ci lui imprimaient la direction qui convenait le mieux à leurs calculs. Indifférents aux querelles des factions, ils étaient uniquement des hommes d'argent. Quiconque favorisait leurs

1. M. Deloume a mis tout ceci en lumière dans un ouvrage intitulé : *Les manieurs d'argent à Rome* (Paris, 1892, 2e édition).

spéculations, même les plus iniques et les plus éhontées, était sûr d'avoir leurs sympathies. Ils étaient amis de l'ordre, parce que les troubles alarmaient les capitaux et menaçaient la richesse. Ils poussaient aux guerres de conquête et aux annexions territoriales, parce qu'elles avaient pour effet d'élargir le champ de leurs opérations. Ils voulaient pardessus tout s'enrichir aux dépens de l'État et des provinciaux. Suivant qu'ils se portaient vers le peuple ou vers le Sénat, ils donnaient à l'un ou à l'autre la prépondérance. Chaque parti avait donc un égal intérêt à rechercher leur appui, et ainsi c'étaient les chevaliers qui, par un simple jeu de bascule, réglaient à leur gré et à leur profit la marche des affaires. Le sort de la République était presque entre leurs mains, en ce sens qu'elle ne pouvait être sauvée que par leur alliance avec le sénat, et, si elle succomba, ce fut en partie parce qu'ils se détachèrent de lui.

II

Le plus grave événement de la vie de Rabirius fut son aventure d'Égypte[1].

Depuis longtemps la politique immuable des rois de ce pays était de cultiver l'amitié du peuple romain, et ils s'en étaient parfois bien trouvés ; on n'a qu'à se rappeler la circonstance célèbre où un ultimatum de l'ambassadeur Popilius obligea le roi de Syrie à évacuer le delta du Nil. Mais peu à peu cette amitié était devenue un véritable protectorat et les Ptolémées avaient à peu près perdu toute indépendance. Il arriva même quelque chose de plus en l'année 81 avant Jésus-Christ. A la mort de Ptolémée XII, le bruit se répandit que ce prince avait légué ses États aux Romains. Il est vrai que l'existence du testament était contestée, et, en somme, ce point n'a jamais été éclairci. En tout cas, le sénat ne jugea pas à propos de revendiquer l'héritage et laissa Ptolémée XIII

1. Les affaires d'Égypte ont été bien débrouillées par M. Bouché-Leclercq dans deux articles de la *Revue historique* (juillet et septembre 1902). J'insisterai davantage sur le côté financier.

prendre possession de son trône. Mais la situation de ce dernier n'en était pas moins très précaire. D'abord il était fort jeune, puisqu'à son avènement il n'avait pas plus de huit ou neuf ans. En outre, il était bâtard, et par conséquent ses droits à la couronne reposaient sur un titre douteux. Enfin, les Romains restaient libres d'invoquer à tout instant contre lui le mystérieux testament qui avait été provisoirement écarté, mais dont nul ne niait officiellement l'authenticité. Placé sous cette épée de Damoclès, il vivait dans des transes continuelles. Rien n'indiquait sans doute que le Sénat eût l'intention de le dépouiller. Des raisons de politique intérieure, peut-être aussi la peur de quelques complications en Orient, rendaient cette assemblée tout à fait hostile à l'annexion. Mais si elle allait changer d'avis! ou bien si le peuple lui forçait la main! Quel malheur pour un prince qui se sentait incapable de résister! On devine dès lors les intrigues de tout genre auxquelles il dut se livrer pour conjurer le péril. Entretenir à Rome des émissaires chargés de le renseigner sur l'état des esprits, agir sur l'opinion publique, gagner les chefs de parti, les sénateurs de marque, par des protestations de fidélité et surtout par l'argent, telle fut pendant plusieurs années la tactique de Ptolémée ou de ceux qui gouvernaient en son nom. Son inquiétude fut portée à son comble lorsqu'il apprit que César avait été élu consul avec l'aide de Pompée et de Crassus. Ces trois personnages, désormais unis pour dominer l'État, ne lui disaient rien qui vaille. Tout récemment, il avait essayé d'intéresser Pompée à sa cause en lui envoyant de l'argent et des troupes durant la campagne de Syrie; Pompée avait tout accepté, mais n'avait rien fait pour lui. Quant à César et à Crassus, ils avaient, quelques années auparavant, demandé expressément que l'Égypte fût réduite en province romaine; un projet de loi avait même été rédigé dans ce sens, et le veto des tribuns en avait seul empêché l'adoption. Ces souvenirs étaient de nature à préoccuper vivement Ptolémée. Mais c'est précisément à l'heure où il croyait avoir le plus de sujets de crainte qu'il fut sauvé.

César devait partir pour la guerre des Gaules au lendemain de son consulat, et il ne se souciait pas de laisser sans solution cette affaire d'Égypte qui pouvait, pendant son

absence, procurer à Pompée, son ami mais son rival, l'occasion de quelque mission extraordinaire en Orient, d'où il reviendrait plus puissant et plus riche que jamais. Il avait un autre motif pour la liquider au plus vite, c'étaient ses besoins pécuniaires. Je doute qu'il se fût déjà débarrassé du lourd fardeau de dettes qui pesait naguère sur lui, quand il était allé gouverner l'Espagne ; je suppose qu'il n'avait pas amassé en un an cinq ou six millions dans cette province. Mais, en admettant qu'il eût tout remboursé, combien lui fallait-il d'argent pour entreprendre la guerre qu'il méditait, cette guerre que le Sénat voyait d'un si mauvais œil, et où il était probable qu'on le laisserait se débrouiller tout seul ! A ce titre, les angoisses de Ptolémée étaient une excellente aubaine pour lui, et, comme il avait aussi peu de moralité politique que la plupart de ses contemporains, il se garda bien de la négliger, d'autant plus que dans l'espèce ses intérêts propres ne paraissaient pas être en désaccord avec ceux de l'État. Il accueillit donc les ouvertures du roi, et il s'engagea, moyennant six mille talents (trente-six millions de francs), à le faire reconnaître pour souverain légitime de l'Égypte. Ce magnifique pot-de-vin n'était pas destiné tout entier à César ; Pompée, Crassus, d'autres encore, durent en avoir leur part. On soupçonne en effet qu'il y eut à Rome des résistances peut-être difficiles à vaincre. Quoi qu'il en soit, le traité fut loyalement exécuté. Deux actes successifs, un sénatus-consulte et un plébiscite, déclarèrent Ptolémée « allié et ami du peuple romain », et par cela même le consolidèrent définitivement sur son trône en 59 avant Jésus-Christ. Il est vrai que cette faveur lui était personnelle et ne s'étendait pas à ses héritiers ; mais c'était tout ce qu'il demandait pour le moment. Le roi ne paya qu'une partie de la somme promise ; car, douze ans après, César avait encore sur ses enfants une créance de dix-sept millions et demi, qui remontait sûrement à la date de 59. Rabirius fut mêlé à tous ces pourparlers. C'est lui qui versa au nom du roi les acomptes immédiatement exigibles, et les fonds ne lui furent pas envoyés d'Alexandrie ; il les puisa dans sa caisse.

Six mille talents représentaient à peu près la moitié des recettes du budget égyptien. Le roi fut donc obligé d'aug-

menter sensiblement les impôts, et même d'altérer les monnaies, pour suffire à la charge nouvelle dont sa dette aggravait ses finances. A cette cause d'impopularité s'en joignit bientôt une autre. Son frère régnait sur l'île de Chypre, qui était une sorte d'apanage de la monarchie ptolémaïque. Les Romains n'avaient rien à lui reprocher, et pourtant le tribun Clodius, sous le fallacieux prétexte qu'il encourageait la piraterie, obtint en 58 le vote d'une loi qui confisquait purement et simplement ses États avec ses trésors. L'opération, confiée à l'intègre Caton, rapporta quarante-deux millions. Elle ne souleva aucune difficulté, soit de la part du prince spolié, qui se tua, soit de la part du roi d'Égypte, qui aurait pu agir au moins par la voie diplomatique, et qui par prudence ne bougea pas. Sa lâcheté indigna profondément ses sujets. Déjà les Romains s'étaient emparés de la Cyrénaïque; maintenant c'était Chypre qu'ils prenaient; si on les laissait faire, l'Égypte elle-même ne tarderait pas à être menacée, et les Alexandrins ne désiraient nullement l'annexion.

De toutes les villes de l'antiquité, Alexandrie était la plus frondeuse et la plus turbulente. Elle avait une population de plusieurs centaines de mille habitants de toute origine, indigènes, Grecs, métis, Juifs, sans compter les Éthiopiens, les Libyens, les Arabes, les Perses, les Indiens que le commerce y attirait, et cette multitude, qu'un rien irritait, courait vite aux pires violences, sous l'impression du moment, sans réfléchir aux suites de ses emportements. Les émeutes étaient fréquentes et terribles. Lâches par nature, les Alexandrins avaient des colères soudaines, qui les rendaient braves et féroces. Pour un refus opposé à une pétition insignifiante, pour une querelle entre un soldat et un passant, pour une saisie de denrées avariées, pour un esclave châtié, pour un chat tué par mégarde, on s'attroupait, on s'armait de pierres, de bâtons et de couteaux, on pillait, on massacrait, et on se faisait massacrer. Les rois n'avaient, pour se protéger, que des mercenaires. Or, en 58, la garnison était peu nombreuse, peut-être parce que Ptolémée avait été forcé de la réduire par raison d'économie. Un beau jour, soit qu'il ne se sentît plus en sûreté, soit qu'une sédition populaire le condamnât à fuir, il s'embarqua secrètement pour Rome, la ville alliée.

A Rhodes il vit Caton, venu là pour l'affaire de Chypre. Après avoir vainement attendu sa visite, il alla chez lui. Caton le reçut comme un individu quelconque ; mais il lui donna le sage conseil de rebrousser chemin ; il offrit même de l'accompagner à Alexandrie et de le réconcilier avec ses sujets. Il l'avertit charitablement des ennuis qu'il aurait à Rome ; il lui faudrait acheter tous les hommes influents, et leur cupidité était telle que « l'Égypte entière, convertie en argent, pourrait à peine l'assouvir ». L'avis parut bon au roi ; mais ses amis l'empêchèrent de le suivre et il continua sa route.

Ptolémée XIII était un assez triste sire. Parmi les derniers souverains de cette dynastie viciée par l'abus des mariages consanguins et des plaisirs, il semble avoir été un des plus médiocres. Les Alexandrins l'appelaient Aulète, c'est-à-dire le flûtiste, à cause de sa prédilection pour l'instrument préféré de Dionysos. Il avait une dévotion particulière pour ce dieu, dont il prenait volontiers le nom, et il goûtait fort ses cérémonies. Or, le culte dionysiaque était caractérisé par des scènes d'une incroyable immoralité. C'est sans doute pour ce motif que le roi y trouvait tant d'attraits. Il ne se contentait pas « d'établir dans son palais des concours de musique en l'honneur du dieu », et « de se mêler aux concurrents pour disputer le prix »; il aimait encore à se parer de vêtements de femme, à s'enivrer et à danser, comme les autres, au bruit des cymbales. Le personnage n'avait donc rien d'intéressant par lui-même, et aucune raison sérieuse ne militait en faveur de sa restauration, sauf peut-être le désir de montrer que Rome n'abandonnait pas ses alliés. A Alexandrie, un gouvernement avait été organisé, faible, il est vrai, et peu solide; mais ce devait être là, aux yeux du Sénat, une qualité de plus et non pas un défaut.

Aulète cependant rencontra, dès son arrivée, de vives sympathies. C'était la seconde fois que cette bonne vache à lait s'offrait aux appétits, et sa présence les aiguisa singulièrement. Les plus ardents à le défendre furent ceux qui l'avaient déjà obligé, et parmi eux Rabirius. On se rappelle que l'année précédente ce dernier avait prêté à Ptolémée une partie des fonds qui lui avaient permis d'acheter l'amitié du peuple

romain. Cette dette n'avait pas été remboursée, et elle ne pouvait l'être que si le débiteur recouvrait son royaume. D'autres que Rabirius étaient peut-être dans le même cas et faisaient le même calcul. Ils ne se bornèrent pas à appuyer les démarches du roi; ils l'aidèrent encore de leurs deniers. Rabirius notamment, convaincu que ce prince rentrerait bientôt en possession de sa couronne, lui ouvrit de nouveau sa bourse et celle de ses amis, Aulète, nous dit-on, « suppliait, demandait beaucoup, promettait davantage »; il était, je pense, très coulant sur les conditions; le banquier craignait de perdre ses créances antérieures, s'il lui refusait les moyens de préparer son retour. Il fut donc forcé de continuer ses avances. Comme le remarque Ciceron à ce propos, « il est difficile, quand on s'est engagé avec de grandes espérances dans une entreprise, de ne pas la suivre jusqu'au bout ». Ces emprunts successifs durent atteindre un chiffre très élevé; car les dépenses de Ptolémée pendant son séjour à Rome furent considérables, et il est probable qu'il épuisa vite l'argent qu'il avait emporté d'Alexandrie.

Il avait un train de maison dont Cicéron atteste la magnificence. Pompée l'avait logé dans sa villa des monts Albains, pour bien indiquer qu'il le patronnait; mais il ne le défrayait pas de tout, lui et son entourage, et l'on connaît les habitudes de luxe des monarques d'Orient. Les Alexandrins avaient dépêché à Rome une députation de cent membres pour justifier leur conduite et incriminer celle de Ptolémée; il fallut corrompre ces gens-là, ceux du moins qui échappèrent aux poignards des spadassins royaux. Enfin, et surtout, il fallut jeter l'or à pleines mains dans le monde politique. La corruption parlementaire était alors si ouvertement pratiquée que personne ne songeait à s'en étonner. Quand Cicéron parle de ces scandales, il les constate sans les flétrir. On dirait qu'aux yeux des contemporains, les gains de cette nature formaient pour les sénateurs une sorte de traitement normal. C'était un axiome courant qu'à Rome tout était à vendre, dans la curie comme dans les comices. Les manœuvres que Salluste attribue à Jugurtha et à ses agents furent renouvelées par Aulète. Lui aussi « combla de présents ses anciens amis, en acquit de nouveaux et se créa par ses largesses de nombreux partisans ».

L'argent fit pour lui plus que tous les raisonnements du monde, et Cicéron dit d'un mot que le Sénat fut acheté.

La vente des consciences se poursuivit même après son départ à la fin de 57. Avant de quitter Rome pour aller s'installer à Éphèse, où il attendit les événements, Ptolémée s'aboucha avec Rabirius, et ils prirent ensemble des arrangements. Un contrat fut conclu selon le mode usité entre Romains et étrangers, c'est-à-dire qu'un acte fut dressé en double exemplaire, scellé et confié par les parties à un tiers, qui fut peut-être Pompée. Cet acte ne se rapportait pas aux emprunts antérieurs du roi; car je suppose que Rabirius n'avait pas eu la naïveté de lui prêter sur parole; il concernait plutôt un emprunt nouveau. Aulète devait laisser derrière lui un certain Ammonius pour achever son œuvre; Rabirius fournit l'argent nécessaire, et un billet fut souscrit par le prince exilé. Il serait curieux d'en connaître la teneur; mais Cicéron, le seul qui mentionne cette négociation, est muet sur ce point.

Ammonius ne perdit pas son temps. Dès le mois de janvier 56, un témoin oculaire nous le représente « livrant des assauts aux sénateurs par l'argent ». Rabirius et les autres créanciers lui servaient d'intermédiaires; car ils étaient d'autant plus intéressés au succès de Ptolémée qu'ils avaient prêté davantage. Sauf une poignée d'intransigeants nettement hostiles à toute intervention officielle en faveur d'Aulète, on était unanime pour accepter l'idée d'un appui effectif procuré à « l'ami et allié » du peuple romain. Mais de quelle nature serait cet appui, et qui aurait le mandat de ramener le roi à Alexandrie?

Tout d'abord on écarta le projet d'une expédition militaire. On feignit de croire que les circonstances étaient assez délicates pour motiver la consultation des livres Sibyllins, et le Sénat y consentit. Ces livres mystérieux et vénérés étaient rédigés en vers grecs. Ils contenaient, non pas de véritables prophéties, mais des conseils de sagesse en vue de certaines éventualités, et, comme ils étaient conçus en termes très vagues et très généraux, le collège sacerdotal qui en avait la garde se chargeait d'en donner une interprétation presque toujours arbitraire. Cette fois encore on y trouva ce qu'on y cherchait.

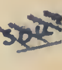
La Sibylle déclara, paraît-il, que si le roi d'Égypte venait demander quelque secours, il fallait l'assister, mais non à l'aide d'une armée; sinon on aurait de grosses difficultés. Le tribun Caton se hâta de divulguer ces paroles en plein forum, et par cette manœuvre, d'ailleurs illégale, il rendit impossible tout envoi de troupes; la superstition populaire n'aurait pas toléré qu'on passât outre à un pareil avertissement des dieux.

La mission d'Égypte, même réduite aux proportions d'une simple ambassade, n'en demeurait pas moins très enviable en raison des profits matériels qu'elle promettait, et elle fut chaudement disputée. Finalement, trois motions furent en présence. L'une consistait à choisir pour cet objet le gouverneur de Cilicie, Lentulus Spinther, qui était déjà sur les lieux, et dont la médiocrité ne portait ombrage à personne. L'autre voulait que le roi fût rétabli par Pompée, escorté seulement de deux licteurs. Quant à la troisième, elle réservait ce soin à une commission de trois sénateurs. On discuta là-dessus pendant plusieurs séances; mais on ne réussit pas à s'entendre. Il y eut des tentatives d'obstruction, des ajournements répétés, et, somme toute, on ne décida rien.

Rabirius dut suivre ces débats avec anxiété. Sa cause était étroitement connexe à celle du roi, puisqu'il ne pouvait espérer le remboursement de sa créance qu'après le retour d'Aulète à Alexandrie, et tous ces retards lui étaient fort préjudiciables. Il est vrai que les intérêts couraient dans l'intervalle; mais, en attendant, il ne touchait rien, ni intérêts ni capital. Ses fonds se trouvaient immobilisés jusqu'à une échéance encore inconnue; son crédit en souffrait; ses amis se plaignaient d'avoir été entraînés par lui dans une affaire très aléatoire; enfin il était à craindre que tout cela n'aboutît à un désastre, s'il arrivait que Ptolémée mourût en exil.

Heureusement, la Syrie avait pour proconsul Gabinius, un individu fort véreux, dont la vénalité ne dépassait peut-être pas celle des autres, mais en tout cas l'égalait. Aulète, de guerre lasse, se rendit auprès de lui, et lui offrit dix mille talents (environ soixante millions de francs), pour prix de sa restauration. Une partie de cette somme servirait aux frais de l'expédition; le reste serait pour le général romain. Il va sans dire que le roi ne possédait pas tout cet argent; mais il s'en-

gageait à verser sur l'heure un acompte. C'était là un appât bien propre à exciter l'avidité de Gabinius, et sa vertu n'était pas faite pour résister à une semblable tentation. Toutefois il risquait beaucoup en acceptant; non qu'un échec fût à redouter, mais plutôt parce que l'acte projeté était doublement illégal. Pénétrer en Égypte avec une armée, c'était fouler aux pieds l'oracle de la Sibylle, et commettre une première irrégularité qui s'aggraverait du crime d'impiété. Mais il y a plus : une loi de Sylla, confirmée pendant le consulat de César en 59, déclarait coupable de lèse-majesté le gouverneur qui, sans l'autorisation préalable du Sénat ou du peuple, conduisait des troupes hors de sa province pour quelque motif que ce fût, et lors même qu'il avait le dessein, comme dans l'espèce, de prêter main-forte à un souverain allié et protégé. On voit à quels dangers s'exposait Gabinius en accédant aux désirs d'Aulète. Il ne manqua pas de s'en prévaloir auprès de lui et de faire de ses craintes un procédé de chantage. Il fut d'ailleurs à peu près rassuré par une lettre que Ptolémée lui communiqua de la part de Pompée. Pompée avait renouvelé depuis peu le pacte qui l'unissait à Crassus et à César; il était déjà, ou il allait être consul avec Crassus, et, en réalité, il était pour le moment le maître dans Rome. Sa lettre n'avait certainement rien d'officiel, sans quoi la responsabilité du proconsul de Syrie eût été à couvert, puisqu'il se serait contenté d'exécuter un ordre, et on ne concevrait pas qu'il eût été plus tard traduit devant les tribunaux. Je doute même que Pompée ait envoyé à Gabinius un avis officieux; car cet homme cauteleux et dissimulé avait une peur horrible de se compromettre, et avec sa manie de sauver les apparences, il affichait sans cesse un respect hypocrite de la légalité, bien qu'il ait toujours vécu en marge de la constitution. J'imagine que sa lettre, adressée au roi, mais destinée à être placée sous les yeux de Gabinius, contenait simplement l'expression de ses sympathies pour Aulète et formulait des vœux pour son rétablissement. Gabinius comprit à demi-mot, et, persuadé qu'il trouverait dans Pompée, le cas échéant, un puissant défenseur, il fit ses préparatifs.



Comme il fallait s'y attendre, Rabirius joua un rôle dans cette intrigue. On l'accusa ultérieurement d'avoir poussé Ga-

binius à passer en Égypte, et cette démarche n'avait rien que de naturel, étant données les créances qu'il avait sur Aulète. Il est toutefois permis de se demander si ce conseil émana de sa seule initiative, ou bien si Rabirius fut le canal secret par où arrivèrent jusqu'à l'oreille du proconsul les exhortations décisives de Pompée. Dans cette dernière hypothèse son langage aurait eu une tout autre valeur que dans la première. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, on constate qu'il n'y eut dans tout cela qu'une question d'argent. Gabinius ne voulait pas laisser échapper une si belle occasion de s'enrichir. Rabirius était impatient de recouvrer les fonds qu'il avait prêtés. Quant à Pompée, il avait peut-être aussi le roi pour débiteur, à moins qu'on eût acheté sa complicité par l'offre d'un pot-de-vin à prélever sur les soixante millions. Cette communauté d'intérêts rapprocha les trois compères, et l'expédition fut résolue par eux en dépit du Sénat et de la religion. L'opération ne rencontra aucune difficulté. Il se produisit un petit essai de résistance ; mais les troupes romaines balayèrent sans effort les soldats poltrons et indisciplinés qu'on leur opposa, et Aulète, qu'elles traînaient avec elles, eut la joie de rentrer dans son palais après trois ans d'absence. Quand le pays fut évacué, une garnison resta à Alexandrie, pour défendre le roi contre ses sujets, en même temps que pour affermir le protectorat de la république.

III

Le bonheur de Ptolémée n'était pas sans mélange. Il était redevenu roi d'Égypte ; mais il demeurait chargé d'une dette énorme, qui mettait ses finances en péril. Il suffit, pour en évaluer le poids, de récapituler les divers engagements qu'il avait pris. En 59, César lui avait vendu son appui pour trente-six millions ; peut-être Aulète en avait-il aussitôt commencé le remboursement ; mais, dès l'année suivante, ses versements étaient interrompus par son exil. Bien plus il avait dû, à dater de 58, contracter des emprunts continuels pendant trois ans, d'abord pour vivre, puis pour se ménager à Rome des

partisans. Enfin, tout récemment, il avait souscrit à Gabinius une promesse de soixante millions. Tout cela représentait au bas mot une somme de cent à cent dix millions, alors que les recettes normales de son budget ne dépassaient pas soixante-quinze millions. Il n'est pas d'État moderne qui ne s'accommodât aisément d'une dette supérieure de si peu à ses recettes annuelles. Pour Ptolémée il en était différemment. Sa dette, au lieu d'être perpétuelle comme la nôtre, était exigible immédiatement ou à bref délai. Elle n'était pas tout entière productive d'intérêts; car je présume que César et Gabinius n'avaient pas eu l'audace d'en réclamer pour leurs pots-de-vin; il n'y avait eu évidemment d'intérêts stipulés que pour les fonds prêtés par Rabirius et les autres créanciers, et le taux en était sans doute exorbitant. J'ajoute qu'Aulète n'avait pas le moyen d'amortir à l'aide de nouveaux emprunts. Dans la situation où il était, pouvait-il trouver du crédit, même à Rome? C'est seulement avec ses excédents budgétaires qu'il lui fallait liquider son passif, et une pareille nécessité le jetait dans un cruel embarras.

Autant pour se procurer de l'argent que pour se venger, il multiplia les sentences de mort et les confiscations. Mais ces violences ne suffirent pas pour le libérer, et, comme Rabirius était accouru en Égypte afin de le harceler, il le nomma ministre des finances. Celui-ci ne fut pas une sorte de contrôleur général imposé par Rome; il ne ressembla nullement à ces commissaires que les puissances européennes ont parfois délégué auprès d'un souverain endetté, pour rétablir un peu d'ordre dans son budget et sauvegarder ainsi les intérêts de ses créanciers du dehors. Il fut un fonctionnaire royal, et rien de plus. Aulète le choisit, parce qu'il connaissait sa capacité et qu'il comptait là-dessus pour accroître ses ressources. Ce ne fut pas un tuteur qu'on lui donna, mais un bon administrateur qu'il s'adjoignit. Quant à Rabirius, il se considéra surtout comme le fondé de pouvoirs de tous ceux qui avaient fait des avances au roi. Il était lui-même du nombre, et, en travaillant pour les autres, il allait travailler aussi pour lui. Il paraît que Gabinius lui recommanda particulièrement sa créance, et qu'il lui promit 10 p. 100 sur ses rentrées. Cicéron, il est vrai, déclare que c'est là une calom-

nie; mais son argumentation sur ce point est pitoyable. Il allègue en effet qu'il est également impossible de penser que les six millions destinés à Rabirius aient été imputés sur les soixante millions dus à Gabinius, ce dernier étant trop rapace pour consentir à un pareil sacrifice, ou bien qu'ils se soient ajoutés aux soixante millions, puisqu'il est démontré que Gabinius n'a rien touché au delà de ce chiffre. Mais n'était-il pas naturel, et même légitime, de la part de Gabinius, d'intéresser Rabirius par l'appât d'une forte commission, au recouvrement des millions en souffrance ?

L'esprit de fiscalité était très développé en Égypte. Cette vieille monarchie avait à cet égard des traditions lointaines, qui, de siècle en siècle avaient fini par y constituer un système d'impôts extrêmement perfectionné. Les taxes étaient innombrables, et elles atteignaient la richesse sous toutes ses formes, sans compter les revenus que le roi tirait de ses domaines. Il faut croire que les excédents n'étaient pas rares; car, en temps ordinaire, le trésor était souvent bien garni. On a vu les réserves qu'avait accumulées le petit roi de Chypre. Quand les Romains annexèrent l'Égypte, l'argent laissé par la reine Cléopâtre fut si abondant qu'à Rome le taux de l'intérêt baissa des deux tiers et que les prix doublèrent. On n'en était pas là au moment où Rabirius débarqua à Alexandrie. Loin de posséder des économies, Aulète avait un arriéré considérable, et il attendait son salut de son ministre.

Le malheur est que nous ne savons à peu près rien sur la gestion du personnage, ni même sur le temps qu'elle dura. Créa-t-il de nouveaux impôts? Augmenta-t-il le rendement de ceux qui existaient déjà ? Se borna-t-il à combattre le gaspillage ? A ces questions les documents ne donnent aucune réponse précise. On a seulement des indices qu'il n'altéra pas les monnaies. Il est vraisemblable qu'il réussit à rembourser une partie des dettes de Ptolémée. La créance que César avait sur le roi depuis l'année 59 n'était plus que de dix-sept millions et demi douze ans après, et il se peut qu'elle ait été notablement amortie pendant le ministère de Rabirius. D'autre part, il est certain que Gabinius eut beaucoup d'argent à sa disposition après son retour d'Égypte. On l'accusait, il est vrai, d'avoir pillé la province de Syrie ; mais nous avons la

preuve qu'Aulète opéra des versements entre ses mains. Était-ce avant ou après l'expédition d'Alexandrie? C'est ce qu'on ne dit pas. S'il veilla aux intérêts de ses amis, Rabirius ne dut pas négliger les siens. Comme il était chargé à la fois des dépenses et des recettes de l'État, il lui était facile de se payer lui-même. En outre, pour peu qu'il fût malhonnête, il avait mille moyens occultes de remplir ses poches; il n'avait par exemple qu'à favoriser les rapines des fermiers de l'impôt et à partager avec eux. Tous ces profits, il eut soin de les mettre à l'abri, avant de tomber en disgrâce. Il expédia à Pouzzoles, en Italie, plusieurs navires bondés de marchandises. Cicéron, qui veut absolument le faire passer pour pauvre, prétend que c'étaient des choses sans valeur, du papyrus, du lin, des verreries. L'assertion est suspecte; Rabirius n'était pas assez sot pour s'encombrer d'une cargaison insignifiante; il préféra apparemment acheter des objets de prix, qu'il comptait revendre très cher à Rome. D'ailleurs, il envoya aussi un petit bâtiment, d'aspect mystérieux, qui intrigua bien des gens, et qui renfermait peut-être des lingots et de l'argent monnayé.

La précaution n'était pas inutile; car son ministère se termina par une catastrophe. On a dit qu'il fut victime de son impopularité; telle est notamment la version de M. Bouché-Leclercq. « Soutenu par les garnisaires que lui avait laissés Gabinius sous prétexte de protéger la personne du roi, Rabirius se mit à pressurer le contribuable. Des plaintes s'élevèrent de toutes parts, si bien que Ptolémée, qui connaissait les Alexandrins, jugea opportun d'emprisonner Rabirius et ses agents, pour donner une certaine satisfaction à la colère du peuple. Il est probable que les Alexandrins ne se contentèrent pas de ce semblant de sévérité et qu'ils menacèrent d'enfoncer les portes de la prison, car Rabirius, au dire de son avocat, s'enfuit tout nu et sans ressources, après avoir cru maintes fois toucher à sa dernière heure. » Cicéron présente l'événement sous un jour tout autre. D'après le récit très sommaire qu'il en fait, Rabirius fut renversé par une de ces révolutions de palais qui sont si fréquentes dans les monarchies orientales. On devine que la présence de cet intrus provoquait à la Cour d'ardentes jalousies, et qu'on ne

se gênait pas pour le desservir auprès du maître, tout Romain qu'il était. Peut-être le roi finit-il par s'apercevoir que son ministre le volait. Peut-être se fatigua-t-il à la longue de subir sa tutelle, d'obéir aux exigences de sa parcimonie, de consentir à des réductions de dépenses. Bref, au bout de quelques mois, il lui ôta brusquement sa charge, et même il le plongea, lui et ses amis, dans un cachot, où sa vie fut plus d'une fois en danger. Ce fut une chute de grand-vizir. Mais aussi, dit Cicéron avec ce mépris qu'inspiraient aux Romains tous ces rois exotiques, quelle imprudence d'aller se fier à l'humeur fantasque d'un despote, et de quitter « la cité la plus libre qui fut jamais », pour habiter une ville où il n'y a que des esclaves! Rabirius avait une excuse; il voulait rentrer dans ses fonds et gagner quelque chose de plus, s'il se pouvait.

Il parvint à s'évader et retourna à Rome. J'ai peine à croire qu'il fût tombé dans l'état d'indigence que signale Cicéron. Sans parler des biens qu'il avait laissés en Italie au moment de son départ pour l'Orient, l'habile homme avait eu le temps d'amasser des écus pendant son séjour à Alexandrie et de les placer en lieu sûr; les navires ancrés dans le port de Pouzzoles en étaient la preuve. Le seul point obscur est de savoir s'il avait réussi à récupérer le montant intégral de ses créances. J'ajoute que s'il fit payer, en totalité ou en partie, les millions dus à Gabinius, il toucha la commission de 10 p. 100 qui avait été stipulée entre eux. Il était loin, par conséquent, d'être dans la gêne. C'est tout au plus s'il est admissible que sa fortune ait été plus ou moins ébréchée. D'où vient donc ce bruit soigneusement répandu dans Rome qu'il était pauvre? D'où vient que Cicéron, dans le plaidoyer qu'il prononça pour lui, répète à satiété qu'il se trouve sans ressources, qu'il n'est plus qu'une « ombre », un « simulacre » de chevalier romain, qu'il sombrerait tout à fait si César, dans sa générosité, ne lui tendait par-dessus les Alpes une main secourable en lui prêtant l'appui de sa richesse et de son crédit? Il y a là des dessous qui nous échappent; peut-être cependant n'est-il pas impossible de découvrir la clef de l'énigme.

Il est des circonstances où un financier est intéressé à être

ruiné, comme il en est où un homme politique a intérêt à être malade. Qui sait si Rabirius ne dissimulait pas son actif pour s'exonérer de son passif? En faisant parade d'un dénûment factice, il se dispensait de rembourser les capitaux qu'il avait empruntés en vue des affaires d'Égypte, et si, par hasard, il n'avait rien emprunté, il s'affranchissait de toute responsabilité à l'égard de ceux qui, sur ses instances, avaient avancé des fonds au roi. Comment, en effet, adresser des réclamations ou des plaintes à un individu qui avait lui-même tout perdu?

Pourtant il n'était pas au bout de ses tribulations. Quand Gabinius était rentré à Rome après un long retard, il avait été cité en justice sous une double inculpation. On l'avait d'abord accusé de lèse-majesté, pour avoir, malgré la religion et les lois, réinstallé Aulète sur son trône par la force. Les intrigues de Pompée, qui se déclara ouvertement pour lui, et plus encore l'argent qu'il distribua, le sauvèrent; il fut acquitté par trente-huit voix contre trente-deux. Il fut moins heureux dans le procès de concussion qu'on lui intenta aussitôt après. Il eut le tort, cette fois, de lésiner, dit un historien, et les jurés le condamnèrent. En pareille matière, l'objet essentiel que l'on poursuivait était la restitution par l'accusé d'une somme égale ou supérieure à celle qu'il avait dérobée. C'était au tribunal d'en fixer le montant, dans les limites tracées par la loi. Pour Gabinius on l'arrêta à soixante millions. Il va de soi qu'il ne voulut pas ou ne put pas la payer. Usant d'une faculté que la législation en vigueur lui octroyait, il aima mieux s'exiler, c'est-à-dire qu'il s'établit quelque part hors de l'Italie, avec sa fortune intacte. Or, lorsqu'un concussionnaire ne restituait pas et qu'il n'offrait pas de cautions, on avait le droit de se retourner contre ceux qui avaient bénéficié de ses larcins, ou, pour employer l'expression consacrée, contre ceux « à qui était allé l'argent ». On prétendit que Rabirius était dans ce cas, et il fut mis en cause à son tour devant le jury qui avait frappé Gabinius.

L'accusateur fut Caius Memmius, l'ami de Lucrèce. C'était un épicurien licencieux, un orateur facile et un poète aimable, qui ne se souciait guère dans ce procès de venger la morale outragée. Le défenseur fut Cicéron. En 63, pendant son consulat, le grand orateur avait déjà plaidé pour l'oncle de

Rabirius, accusé devant le peuple d'un meurtre politique. C'était à ses yeux une première raison de répondre à l'appel du neveu. On sait au surplus qu'il se montrait d'ordinaire peu scrupuleux dans le choix de ses clients. N'avait-il pas tout dernièrement, pour plaire à Pompée, consenti à se faire l'avocat de son ennemi Gabinius, que, la veille, il vilipendait avec une âpreté inouïe? Rabirius, au contraire, était son ami, et il lui devait bien cette marque de gratitude en échange des bienfaits qu'il en avait reçus lors de son exil. « Elle est encore présente à mon esprit, disait-il dans sa plaidoirie, cette nuit déplorable pour tous les miens, où tu es venu te mettre tout entier à ma disposition, avec tes richesses. Tu m'as fourni, à mon départ, une escorte, une garde, tout l'or dont j'avais besoin, et jamais, en mon absence, tu n'as abandonné mes enfants ni ma femme. » Il avait maintenant une excellente occasion de s'acquitter envers lui; il la saisit avec empressement, et rien ne prouve qu'il ait cédé aux sollicitations de Pompée ou de César. S'il obéit à quelque motif politique en acceptant cette tâche, ce fut certainement au désir d'être agréable à l'ordre équestre. Convaincu de tout temps que le salut de la république, telle qu'il la concevait, dépendait de l'union intime des chevaliers et du sénat, il se confirmait de plus en plus dans cette opinion à mesure qu'il voyait s'approcher la crise que préparait l'ambition grandissante de César. Il estimait que tout était perdu si les deux ordres se séparaient, et il employait ses efforts à écarter tout prétexte de rupture entre eux, toute cause d'hostilité ou même de froideur. Sa correspondance témoigne à chaque page des perplexités où le jetait le moindre incident capable d'irriter les chevaliers contre le régime actuel. De là les complaisances que, malgré son honnêteté, il eut pour eux pendant son proconsulat de Cilicie; de là également l'importance qu'il attacha au procès de Rabirius et l'intérêt qu'il y prit.

On reprochait à l'accusé d'avoir été ministre des finances de Ptolémée et d'avoir quitté la toge pour s'affubler du costume grec. La réponse était facile. Si Rabirius avait servi le roi, c'était pour toucher ses créances, et, s'il s'était habillé à la mode d'Alexandrie, c'était parce que sa position officielle l'y obligeait.

On disait encore que Rabirius avait prêté à Aulète l'argent destiné à corrompre le sénat. La chose n'était pas niable, et Cicéron glisse rapidement là-dessus. Il se contente d'alléguer que son client n'est pas responsable de l'usage que le roi a fait de ses emprunts; sans quoi, il faudrait punir aussi le coutelier qui a vendu une arme à un assassin. Il oubliait que Rabirius avait participé directement à l'œuvre de corruption. Dans une lettre écrite en janvier 56 il montrait lui-même associés aux agissements de l'Égyptien Ammonius certains créanciers du prince qu'il ne désigne pas par prudence, et dont l'un visiblement était notre personnage.

Il n'était pas contestable non plus que Rabirius avait eu sa part des gains illicites de Gabinius. Mais ici l'accusation se heurtait à une grave objection, que Cicéron se plaît à développer. Il observe en premier lieu que le nom de Rabirius n'a pas figuré une seule fois dans le procès du proconsul de Syrie. Or il était sans exemple « qu'on eût jamais poursuivi un individu comme complice des concussions d'un autre, sans qu'il eût été cité dans l'estimation des sommes à restituer par ce dernier ». Et pourquoi cela? parce que le second procès n'était qu'une annexe du précédent, au point qu'il était interdit d'y apporter un témoignage nouveau. Cicéron ajoute que Rabirius ne saurait être condamné en vertu des lois qu'on invoque contre lui, attendu qu'elles ne sont pas applicables à l'ordre équestre; et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette théorie était fondée. Par un privilège inouï, qui prouve la place qu'ils s'étaient faite dans l'État, les chevaliers pouvaient être concussionnaires impunément, sous prétexte « qu'étant écartés des honneurs publics, ils devaient au moins être exempts d'inquiétudes ».

Le plaidoyer se termine par cette considération que Rabirius est ruiné; d'où cette double conséquence : 1° qu'il n'a point volé, comme le soutient son adversaire; 2° qu'il est incapable de rien restituer. A voir le parti que tire son avocat de cette raison péremptoire, on comprend l'intérêt qu'avait l'accusé à se parer d'une fausse pauvreté.

Nous ignorons l'impression que produisit ce mélange d'arguties, de dénégations et d'arguments juridiques. Je ne serais pas étonné qu'il eût entraîné l'acquittement. Les chevaliers,

qui formaient le tiers du jury, durent voter en bloc dans ce sens, ne fût-ce que pour défendre une de leurs plus précieuses prérogatives, que cette cause mettait en jeu ; et dès lors Rabirius n'avait que quelques voix à gagner pour avoir la majorité.

Je présume qu'après toutes ces épreuves Rabirius renonça à ses anciennes spéculations ; il se borna désormais à jouir discrètement de ses richesses. D'ailleurs, avec la dictature de César commença bientôt un régime tout différent du régime antérieur, un régime où il n'y eut plus de place pour les financiers rapaces et voleurs. Des mesures significatives montrèrent que le règne des manieurs d'argent était fini, que l'usure serait dorénavant combattue, et que le pillage des provinces par les chevaliers et les sénateurs ne serait plus toléré. Rabirius se le tint pour dit, et il se rangea, comme beaucoup d'autres. Il entra au service de César, mais en qualité de fonctionnaire. Au début de l'année 46 et de la campagne d'Afrique, le dictateur le chargea d'aller chercher en Sicile des approvisionnements de blé pour son armée. Ce ne fut pas une entreprise qu'il lui adjugea de gré à gré, ce fut une mission d'intendance qu'il lui confia. Il utilisait ainsi son expérience d'homme d'affaires, parce qu'il voulait rallier autour de lui toutes les bonnes volontés et tous les talents, en les assujettissant à l'intérêt public et au sien. Peut-être Rabirius vécut-il encore plusieurs années ; mais, à partir de ce moment, on perd sa trace.

PAUL GUIRAUD

MAURICE DONNAY

Si l'on peut dire que le premier succès dramatique de M. Maurice Donnay fut la représentation de *Lysistrata* au Grand-Théâtre, en 1892, c'est qu'on peut mettre à part *Phryné*, *Ailleurs*, dont le Chat-Noir offrit, en 1891, le spectacle pittoresque, amusant et parfois délicieux.

Ce n'étaient pas des pièces, *Phryné*, *Ailleurs*, mais des scènes, des tableaux; et, aussi bien, qu'eût fait d'une pièce, d'une vraie pièce, le petit théâtre d'«ombres» qu'était le Chat-Noir ? Avec ses personnages et décors figurés, avec la voix de son « récitant » pour l'explication de ces images, et d'autres voix lointaines, mystérieuses, pour le dialogue, il ne pouvait traduire aux oreilles, comme aux yeux, que des fantaisies ; mais il le pouvait à la perfection. Une troupe, originale et charmante, de peintres, de poètes et de musiciens lui assurait une variété de ressources qui fit de ce guignol d'art, pendant plusieurs années, quelque chose d'unique à Paris. Et il n'est pas surprenant que M. Maurice Donnay, Parisien de Paris, — même, alors, comme poète, vrai gamin de Paris (et d'Athènes), — se soit d'abord engagé dans cette troupe. Il y demeura le temps de s'y révéler [1]. Ce ne fut pas

1. Avec la collaboration d'un peintre et d'un musicien, MM. Henri Rivière et Charles de Sivry, qu'il ne faut pas oublier lorsqu'on raconte les débuts de M. Maurice Donnay.

un long temps. Après les « scènes grecques », et si parisiennes, de *Phryné*, la revuette féérique, ultra-moderne et symbolique : *Ailleurs*, le tira de pair définitivement. Ces deux coups de jeune maître avaient retenti de la Butte au Boulevard, et le Grand-Théâtre — dont la grandeur fut brève — s'ouvrit, à peine fondé, aux quatre actes de *Lysistrata*, qui eut cent représentations,

La première avait été un triomphe : triomphe pour l'œuvre et aussi pour madame Réjane, pour M. Guitry, pour les décors et les costumes, pour la musique et la danse. — pour M. Porel, enfin, directeur et metteur en scène. N'était-ce pas ce multiple succès que le jeune poète avait rêvé en *parisianisant*, de sa plume légère et brillante, l'extraordinaire comédie d'Aristophane, — « merveille d'art, mais prodige d'obscénité[1] » ?

Quand la pièce fut reprise, en 1896, M. Catulle Mendès écrivit : « M. Donnay a fait *Lysistrata* avec *Lysistrata*, à peu près comme Racine a fait *les Plaideurs* avec *les Guêpes*. Seulement, *les Plaideurs*, c'est un chef-d'œuvre[2]. » Et il est vrai que *Lysistrata* n'en est pas un ; mais, à la relire, ces jours-ci, j'ai bien pu la trouver un peu longue, et çà et là d'une verve un peu trop chat-noiresque, — (ce qui était un charme dans *Phryné*, conçue pour le Chat-Noir, choque plutôt dans cette « comédie ») : je n'ai pu résister à la joie franche et vive de maints passages, à la grâce de beaucoup d'autres, — leur grâce est la plus forte! — à l'ironique et tendre séduction de la scène où le beau général Agathos enflamme de son désir l'Athénienne dont l'éloquence, la sincère éloquence, a prêché victorieusement, et non pas aux seules épouses, aux hétaïres mêmes, la grève des baisers.

Est-il besoin de le rappeler ? Dans Aristophane, on chercherait inutilement l'ironie de cette grève trahie par la femme qui en a eu l'idée, qui en a démontré aux plus rebelles la nécessité patriotique, qui leur a fait jurer de tenir bon pour forcer leurs maris à conclure la paix avec Lacédémone. C'est la plus heureuse invention de M. Maurice Donnay en sa

1. Émile Deschanel, *Études sur Aristophane*, p. 77.

2. *L'Art au théâtre* (2e année), p. 225.

Lysistrata. L'héroïne grecque n'a pas même à se défendre contre Agathos, car il n'existe pas dans la pièce antique : le poète parisien l'a créé pour la Parisienne qu'est sa prétendue Athénienne.

Et les courtisanes — Salabaccha « aux cheveux noirs comme la nuit », Philinna « aux yeux couleur de violettes », Cynnah « aux bras blancs comme le lait », Glycère, etc., — non seulement c'étaient aussi des Parisiennes, sous leurs costumes d'hétaïres, mais il va de soi que M. Maurice Donnay les avait toutes inventées, — ou, mieux, qu'elles étaient nées spontanément, s'étaient naturellement groupées dans son imagination railleuse et voluptueuse. Pour son plaisir et le nôtre, il avait voulu qu'elles fussent, toutes, fidèles au serment violé par Lysistrata ; que, réunies, au troisième acte, en une « grande fête » chez Salabaccha, elles criassent aux maris chassés de leurs maisons, venus pour se venger, et furieusement excités par la savante et fine galanterie de tant de jolies *professionnelles* : « Faites la paix, faites la paix ! » Et avant cela, — au premier acte, — l'artiste et le moraliste, inséparables frères chez M. Maurice Donnay, s'étaient amusés à la confrontation — dirai-je : des bourgeoises et de ces demi-mondaines ? — sur la place où Lysistrata les doit associer dans la même promesse de résistance.

— Tu veux que nous soyons mêlées avec ces femmes ?

s'étonne une des bourgeoises ; mais Lysistrata :

— Que signifie cette bégueulerie intempestive ? Comment, vous vous occupez d'elles à chaque instant, vous vous faites raconter leurs histoires, vous les imitez, vous les copiez, vous avez les mêmes goûts, les mêmes costumes, les mêmes amants quelquefois. *(Protestation.)* Oui, les mêmes amants, et vous voulez faire je ne sais quelle distinction humiliante et puérile. Mêlez-vous, mêlez-vous, par Castor !...

En dépit de Castor, c'est à Paris que nous sommes, ou, si vous préférez, dans une Athènes de fantaisie, ultramoderne. Au poète grec, le jeune auteur français n'avait emprunté que le sujet de la comédie, avec certains détails ; et c'est pourquoi, du reste, sa *Lysistrata* eut l'éclatant succès qui la fit reprendre au Vaudeville comme une *Vie parisienne*

du temps d'Alcibiade : — la *Vie parisienne*, non plus de Meilhac et Halévy, mais d'un fils de leur esprit, armé lui-même, pour sa génération, d'un esprit aussi neuf qu'avait pu l'être, pour la précédente, celui des Marivaux du second Empire.

*
* *

Ces Marivaux, d'ailleurs, n'avaient-ils pas eu leur *Lysistrata* dans *la Belle Hélène*? Oh! sans doute, avec de notables différences : *la Belle Hélène* est une parodie (la meilleure qu'on doive à l'âge héroïque de l'opérette); *Lysistrata* se piquait, dans son prologue, de n'en pas être une, et, de fait, elle appartient à un autre genre. La sorte de travestissement qu'y subit la pièce d'Aristophane n'est pas burlesquement irrévérencieuse pour l'antiquité grecque : bien au contraire, c'est le modèle antique, avec sa prodigieuse obscénité, qui est bouffe auprès de l'élégante imitation française, si libertine ou si gamine qu'elle soit. L'unique irrévérence, du moins, c'est qu'Agathos et Lysistrata choisissent, pour leurs amours, cette nuit-là, le temple d'Artémis et, d'un « mouvement trop brusque », fassent choir la statue divine ; sacrilège et malheur qu'ils réparent en mettant sur le socle une statue de Cypris : les Athéniens croiront à un miracle! Oui, dans tout cela, il y a, si l'on veut, de la parodie, mais encore plus d'amoureuse grâce quand le beau guerrier entraîne sa « Lysis », quand tous deux, enlacés, gravissent les marches du temple sous un bleu rayon de lune, au son des harpes; et, se dégageant de la parodie encore, il y a de l'observation joyeuse, une philosophie comique. — Il y en avait déjà, mais sur un ton plus fou, dans *la Belle Hélène*! — Au moment où l'impiété — j'allais écrire : le voltairianisme d'Agathos — lui inspire l'idée qui produira le miracle, — il est sûr, en effet, que les Athéniens « marcheront, comme des prêtres », — il s'explique ainsi :

Qui ne connaît l'amour de ce peuple spirituel pour le merveilleux? Sois bien persuadée que ses plus solides croyances ont pour point de départ des petits faits aussi simples et aussi naturels ; seulement il ne faut pas le dire...

Et cette philosophie, au surplus, des contemporains d'Aris-

tophane, entre amis, la professaient; Anaxagore avait même dit publiquement « ce qu'il ne faut pas dire ». Ainsi, jusque dans l'impiété sacrilège d'Agathos, se trouvait de la vérité antique, — cette vérité dont le mélange subtil avec la plus moderne avait fait la fortune de *Phryné*.

Resserrée en trois actes, *Lysistrata* aurait pu être un chef-d'œuvre; mais surtout, je crois, si M. Maurice Donnay l'avait écrite en vers, à l'exemple de Racine dans *les Plaideurs* ou de Molière dans *Amphitryon;* si, tout au moins, comme dans *Phryné*, il avait largement usé du vers, au lieu de le réserver à quelques rares minutes.

Les capricieux octosyllabes de « Prologos », les alexandrins familiers qui terminent la pièce en célébrant la Paix, et ceux, rieurs et passionnés, qui chantent le désir du beau soldat :

Viens! l'inflexible Eros, tendant son arc flexible,
Vise le cœur des Amantes et des Amants,
Et dans cette éternelle et pantelante cible
Plante ses flèches aux pointes de diamants.
La nature n'est plus qu'un immense hyménée.
La fleur de la forêt et la fleur du tombeau
Aimeront, cette nuit...

d'autres vers au premier acte, au second, au troisième, de mesures différentes, — sept, huit, neuf, onze syllables *(numero deus impare gaudet)*, — nous laissent le regret d'une œuvre où ces musiques verbales eussent été plus fréquentes; où la prose, — en admettant qu'elle eût raison de vouloir collaborer, — se fût subordonnée à la virtuosité jalouse du manieur de rimes et de rythmes qu'on avait tant aimé chez Salis.

***

Depuis *Lysistrata*, le prosateur a imposé silence au poète.

Dans les *Dialogues des Courtisanes* (1892) (signés Lucienne, mais écrits par madame Jeanne Marni et M. Maurice Donnay), se rencontrent, il est vrai, seize vers : *les Lamentations de Diane;* dans *Éducation de Prince*, suite de dialogues (1894),

un sonnet : *la Bonne maîtresse*; dans *Chères Madames*, recueil similaire (1895), cette épigramme :

> Recordwoman aux yeux changeants,
> Pédalière tant esthétique,
> Mon cœur est un vieux pneumatique,
> Qu'ont crevé les rayons tangents
> De tes yeux pervers et changeants.

Enfin, dans sa première grande comédie moderne, *Amants* (1895), M. Maurice Donnay, glissa une « fable express » ; mais, dès lors, il s'était voué à la prose, en même temps qu'à l'étude des aspects éternels et nouveaux que présente l'amour dans nos divers mondes de luxe, d'ambition, d'affaires et de volupté. Une fois seulement, avec M. Lucien Descaves, il s'est éloigné de cette ardente vie parisienne ou cosmopolite (parisienne, même quand l'action se passe en province, comme dans *le Torrent*); et nous eûmes *la Clairière*, comédie sociale et socialiste, jouée au Théâtre-Antoine (1900), et, disons-le sans retard, la plus curieusement savoureuse, la plus vivante et touchante qui ait paru chez nous!... Après quoi, ce fut *la Bascule* (1901), tableau de mœurs mondaines et demi-mondaines, à moitié fantaisiste en sa gaieté mousseuse, extravagante ; puis, ç'a été, le mois dernier, *l'Autre danger*, drame d'amour, comme *le Torrent* et *Georgette Lemeunier* (1899), comme *l'Affranchie* (1898), *la Douloureuse* (1897), et *Amants*.

Je n'ai pas nommé *Pension de famille*, qui est de 1894. L'auteur, je ne sais pourquoi, l'a gardé manuscrite ; mais, par cette pièce déjà, il rompait avec son lyrisme et sa blague néo-grecs. Sa blague, ou, si vous préférez, son ironie, c'est à peindre le Paris de Nice qu'il l'exerçait dans *Pension de famille*. — Les deux protagonistes appartenaient au monde des *Chères Madames* et de leurs gentils camarades,

Hier un fin moraliste[1] le suppliait de revenir à sa « muse ». Je ne crois pas qu'il lui revienne jamais. Cette « petite personne aux yeux brillants, aux cheveux fous » a été l'adorable grisette de son printemps ; il l'a aimée quand c'était

1. M. Nozière, dans *le Temps* du 25 décembre 1902.

bien, — pour elle et pour lui, aussi jeune qu'elle. Il l'a quittée avant qu'elle eût vieilli, ou que l'eût abandonné, lui, toute l'insouciance écolière chérie de ces Musettes. Et, chacun de son côté, ils peuvent tendrement évoquer leurs communs souvenirs, car il n'y eut pas rupture, mais dénouement d'un lien léger : elle comprit, la petite Phryné montmartroise, qu'il devait aller à la vie large et profonde, en recevoir les leçons amères et poignantes, y fortifier son imagination, ses facultés de sympathie créatrices, — pour tout dire : ses dons de poète... Les meilleurs poètes ne sont pas toujours ceux qui écrivent en vers! Notre littérature en compte d'admirables qui n'ont ou n'ont guère employé que la prose. Et les œuvres les plus poétiques de notre plus récent théâtre : *Amoureuse, le Passé,* de M. Georges de Porto-Riche, *Amants, la Douloureuse, l'Affranchie, le Torrent,* — et les épiques *Fossiles,* de M. François de Curel, ou encore *la Course du Flambeau,* cette vigoureuse tragédie de M. Paul Hervieu, — est-ce qu'elles ne sont pas toutes en prose, de même que, toutes, elles furent tirées de la vie contemporaine?

Sauf *les Fossiles*, auxquels le vers n'eût pas nui, — le vers d'un Hugo, — ces pièces, d'ailleurs, eussent perdu à n'être pas en prose, autant qu'y peut gagner une œuvre quelconque d'inspiration antique, légendaire — ou exotique. (« L'éloignement des pays, observait Racine, répare en quelque sorte la proximité des temps », et « le peuple ne met guère de différence entre ce qui est à mille ans de lui et ce qui en est à mille lieues[1] ».) Encore n'y a-t-il, sur l'emploi du vers au théâtre, aucune règle : M. Maurice Maeterlinck a écrit en prose les drames les moins *localisés* dans le temps et dans l'espace, et je ne vois rien, par tout le théâtre français, qui approche du charme humainement féerique, soit de *Pelléas et Mélisande*, soit d'*Aglavaine et Sélysette*. Aucune règle donc : la liberté, suivant les mystérieuses inclinations du génie, ou du talent personnel. Au contraire, l'évident, c'est que le mot poète a deux sens, et qu'après avoir dit, selon le sens technique et restreint : « Le prosateur, chez M. Maurice Donnay, a fait taire le poète », j'ai pleinement le droit

1. Préface de *Bajazet*.

d'appeler poète ce prosateur, quand je songe aux qualités par où se distinguent et valent, surtout, ses études dramatiques de l'amour moderne.

***

Au Chat-Noir, il avait célébré l'amour païen, la beauté, la volupté. Non pas, certes, avec l'enthousiasme religieux d'un Lucrèce *(Alma Venus...)*, ni même avec l'exquise émotion de La Fontaine invitant la Volupté à venir loger chez lui. C'est en artiste gavroche que l'avocat Hypéride, au matin du jour où Phryné doit être jugée, lui promet l'acquittement :

Mon plaidoyer sera la gloire de ton corps.
Ainsi que les piliers harmonieux et forts
Des blancs portiques, tes jambes de chasseresse
En soutiendront l'architecture, ô ma Maîtresse,
Et pour le rehausser j'enchâsserai dedans
Les gemmes de tes yeux, les perles de tes dents.

Admiration et reconnaissance dépourvues de respect, comme le « mouvement oratoire par lequel Hypéride... dévoile » la courtisane devant les juges, « en prononçant ces simples paroles : — Le tribunal appréciera ».

Ce poème gouailleur n'en était pas moins un hymne à Éros; et le poème qui suivit allait encore chanter le « Dieu vainqueur » en lui opposant l' « Éros vanné » des époques de décadence, — l'Éros du « Jeune homme triste » et de « la fâcheuse Androgyne ». Le jeune homme triste,

Il était laid et maigrelet,
Ayant sucé le maigre lait
D'une nourrice pessimiste !

Et la fâcheuse androgyne, elle, voyait s'avancer contre elle Hercule et le taureau de Pasiphaë...

Les *Dialogues des Courtisanes*, tout modernes, *Éducation de Princes*, *Chères Madames* peuvent se considérer comme de lestes préludes aux drames de mélancolique ou tragique passion.

Il y a, dans le premier recueil, des courtisanes qui aiment ou aimèrent. Nini de Follève, par exemple, si elle est toujours jeune et jolie malgré la quarantaine, c'est que son cœur n'a jamais chômé ; elle dit à sa fille : « J'ai passé ma vie à mourir d'amour, avalant du laudanum comme s'il en pleuvait... J'ai fait toutes les folies, toutes... » — et elle continue. Raphaële Mégève, une courtisane artiste, — elle est peintre, — a « eu énormément d'amants, pour le plaisir d'en avoir » ; elle a juré à tous qu'elle les adorait, très sincèrement, et « à l'heure qu'il est, conclut-elle, je ne sais pas lequel j'ai le plus aimé »... Et cette fleurette de vice, Anna Desgaffes, dix-sept ans, est-ce qu'elle ne sanglote pas à l'idée que son naïf amoureux la « croit une sainte » ?... Et, à la fin de ces joyeux contes, apparaissait la Mort ! Tout le luxe, toute la beauté de Micheline d'Azur, toute l'adoration des hommes qui voudraient la sauver n'empêcheront pas l'Intruse de la prendre. Au reste, « ça lui est égal », à Micheline, de mourir. Elle est si fatiguée d'âme et de corps ! Ses bras, ses épaules magnifiques ? trompe-l'œil : « Je suis usée, usée... depuis le temps que je m'éreinte ! Songez donc ! j'ai commencé à douze ans... douze ans ! » Elle en a trente.

Mais la plus intéressante courtisane de M. Maurice Donnay, c'est la maîtresse du prince, dans *Éducation de Prince*, Raymonde Percy, belle et bonne fille, intelligente, spirituelle, très *chic*, quand il le faut, drôlement « voyou », quand il lui plaît : et aussi bien nous avons le temps d'apprendre à la connaître, car elle nous est présentée à la page 59 et on ne cesse, pour ainsi dire, plus de la voir et de l'entendre jusqu'au bout du volume. « L'âme d'une grisette qui coûterait horriblement cher », la voilà au début ; et, au dernier chapitre, elle n'a pas changé. Cette âme de grisette fait d'elle « surtout une femme d'été », ce qui ne signifie pas : une cocotte de « Snob-les-Bains », de « Vlan-sur-Mer » ou des « Grandes-Poses », — c'est elle qui parle ; — aux Grandes-Poses, elle sait poser, mais elle s'ennuie ; elle rêve aux vastes plages solitaires de Bretagne, où elle se baigna « toute nue dans une eau si claire qu'on voyait les crabes courir au fond ». — « Ah ! ne pas s'habiller et regarder la mer sans corset ! » — On sent qu'elle aurait pu être, à la campagne ou à la ville, la

brave femme, tendre, gaie, d'un bon garçon; oui, parfaitement, une honnête femme, très éprise et, à coup sûr, très aimée. Modifiez les circonstances qui l'ont jetée au théâtre, où son principal rôle est d'exhiber ses bras, sa gorge et ses jambes, vous la verrez très bien, pareille d'allure, d'esprit et d'âme à Georgette Lemeunier. Elle serait plus jolie, voilà tout.

Jolies, toutes les « chères madames » le sont; mais aiment-elles? Y en a-t-il, sur douze ou treize, deux ou trois qui aiment vraiment? Une seule, madame Ladipène, qui n'est plus toute jeune, et dont l'amant va se marier. Les autres? elles font « les gestes qu'il convient, — entre cinq à sept, dans le demi-jour des rez-de-chaussée ». — avec beaucoup d'entrain, il faut leur rendre justice. Ce sont les *gigolettes de la haute*. Elles en seraient les courtisanes si le plaisir n'était le seul but de leurs... dialogues illégitimes. Une exception, pourtant : madame Flock, riche « lionne pauvre » dont le mari est banquier; celle-ci commence par offrir de l'argent à Raymond. qui traverse un moment difficile : « Veux-tu que je t'en prête?... » Puis elle le *tape* de deux mille francs. Pour les Raymond, Jacques, Philippe, Ernest ou Paul de ces dames, ils leur vouent exactement la sorte d'amour qu'ils inspirent. On dirait même, parfois, qu'ils accomplissent des rites obligatoires pour tout jeune homme de leur monde. Ils ont d'ailleurs la vocation, et tout l'esprit caressant et cocasse de l'auteur.

— Je me suis donnée trop vite,

soupire madame Thérèse Autain, devenue la maîtresse de Jacques Gardène. Mais lui :

— Trop vite? Tu avais combattu, tu avais résisté assez longtemps : songe que je t'ai fait la cour, combien? un mois.

— Oui, un mois.

— C'est effrayant! Une telle résistance te donnait droit à tous les débordements...

Et voici comment madame Gotte Plotter et Paul Joyeux son « trésor », se témoignent leur bonheur de se revoir :

— Bonjour, mon loup bleu!

— Bonjour, ma louve mauve!

— Bonjour, Miridi !
— Bonjour, Taffali !
— Vous l'aimez bien, votre fée?
— Je l'adore !
— Grand comme quoi ?
— Grand comme le ciel et comme la terre.
— En quoi êtes-vous aujourd'hui?
— Je suis en ce que vous aimez.
— Alors, vous êtes en sucre.
— Je suis en sucre, si vous voulez... Et vous ?
— Moi, je suis en chocolat... en chocolat praliné...

Ces liaisons-là peuvent se rompre, sans que personne en meure. Le chagrin de madame Ladipène elle-même sera « profond », il ne sera pas tragique.

Mais elle n'est pas tragique, non plus, si déchirante qu'elle soit, la douleur de Claudine Rozay, dans *Amants*, quand Vétheuil la quitte pour un exil lointain, après quelques semaines d'amour passionné en Italie. Ils ont voulu être seuls, un mois, dans ce merveilleux décor du lac Majeur ; ils y ont réussi, mais c'est l'heure affreuse de la séparation, et ils ont « le cœur en lambeaux ». Cependant il sait qu'il guérira, qu'ils guériront. Et, en effet, dix-huit mois plus tard, lorsqu'ils se retrouvent, c'est en amis : il lui annonce qu'il va se marier, et elle lui tend les mains, heureuse s'il doit être heureux. Elle lui demande le portrait de sa fiancée, le regarde : « Elle a l'air énergique et doux... » « Si jamais je la rencontre, ajoute-t-elle, je l'embrasserai de tout mon cœur. » Puis, c'est elle qui annonce son mariage : elle va épouser le père de sa fille, l'ami délicat et bon que l'amoureuse n'a pas eu la force de ne pas tromper, mais que l'amie reconnaissante et bonne, et surtout la mère, ont eu le courage de ne pas sacrifier à l'amour. « C'était véritablement un devoir qui nous a séparés », dit-elle à Vétheuil, « et c'est une forte consolation... » Ils ont guéri, parce que « la plaie était belle ».

Entre « l'arrachement épouvantable » du quatrième acte : — « Georges, Georges, il me semble que tu meurs ! » crie la maîtresse à l'amant qui part, puis, quand il est parti, elle tombe sur un banc, et sanglote, désespérée, — entre cette minute et le spectacle offert par les mêmes personnages à

l'acte suivant, il y a néanmoins un tel contraste qu'on ne saurait imaginer un dénouement paisible et souriant plus triste en soi. Et cette mélancolie, pour nous, de la double guérison, est ce qui en fait l'intérêt supérieur. J'applaudis à l'optimisme logique d'une fin dont le haut prix est dans le goût d'amertume que j'y trouve, — qui s'y trouve, car c'était le vœu de M. Maurice Donnay que cette conclusion *sympathique* fût amère, comme la vérité presque toujours. L'expression, par Claudine ou par Georges, d'une souffrance encore vive n'aurait pas été fausse, peut-être, mais n'aurait pas eu l'âpre poésie qu'a ce réciproque apaisement d'âmes naguère si troublées.

Voilà donc la vie, pensons-nous, rarement tragique, mais pitoyable en ses alternatives d'agitation et de repos, en ces métamorphoses du cœur, du pauvre cœur de l'homme. On l'a trop justement dit : « Il devrait y avoir des sources inépuisables» de larmes «pour de certaines pertes[1] » ; — il *devrait !* — et le grand mérite du cinquième acte d'*Amants* est qu'on en puisse rapprocher de pareilles sentences.

Après le quatrième acte, on avait pu songer à *Bérénice* :

Je l'aime, je le fuis. Titus m'aime il me quitte.

Et si l'on prétendait qu'il n'y a « pas de pièce » dans *Amants*, — on l'a prétendu, — c'est justement l'auteur de *Bérénice* qui fournirait la réponse :

« L'invention consiste à faire quelque chose de rien, et tout ce nombre d'incidents a toujours été le refuge des poètes qui ne sentaient dans leur génie ni assez d'abondance, ni assez de force pour attacher durant cinq actes les spectateurs par une action simple, soutenue de la violence des passions, de la beauté des sentiments et de l'élégance de l'expression[2]. »

Enfin, si l'on reprochait au poète moderne — on le lui a reproché — d'avoir montré, non cette « beauté des sentiments » dans la « violence des passions », mais des amants qui n'aiment pas, ou pas assez, puisqu'ils reculent devant les devoirs propres de l'amour, supérieurs à toute morale con-

1. La Bruyère.

2. Préface de *Bérénice*.

traire, selon la thèse romantique [1], il pourrait demander :

— Le préjugé d'orgueil national auquel Titus immole sa passion et celle de Bérénice [2], est-il plus impérieux que les remords, scrupules, etc., auxquels cèdent Claudine et Vétheuil en se séparant?

Ce qu'il reconnaîtrait volontiers, — l'originalité essentielle de sa pièce étant là, — c'est que Vétheuil, Parisien sensuel et tendre, n'a rien d'un héros de tragédie classique ; c'est que, plus ardente et violente, Claudine n'est pas, de son côté, un personnage « héroïque » [3]. Elle le proclame :

— Ah! oui, nous sommes tous bien faibles, et insuffisamment armés pour la vie.

Et cette faiblesse, avec leur sensualité, leur sensibilité, est ce qui charma en ces deux êtres nouveaux sur la scène, pareils, l'un, à tant d'hommes, l'autre, à tant de femmes dans les publics mêmes qui vinrent les voir s'aimer, souffrir, puis tranquillement causer de cet ancien bonheur et de cette agonie. Ils nous furent chers pour leur humanité inattendue, fraternellement proche de la nôtre.

Voici, en effet, la différence intime d'une élégie tragique comme *Bérénice* et d'élégies dramatiques comme ces *Amants* ou *l'Affranchie* : une « tristesse majestueuse », je prends le mot de Racine, est l'âme XVII[e] siècle de la première ; l'âme des secondes est une pitié brûlante ou mélancolique, très récente, pour l'ordinaire impuissance de notre volonté ou pour l'infirmité de notre cœur.

Mais il n'y a pas qu'*Amants* et *l'Affranchie* qui soient des élégies dramatiques, dans l'œuvre de M. Maurice Donnay. *La Douloureuse*, *le Torrent*, *l'Autre Danger*, sont aussi d'un

1. M. Catulle Mendès a brillamment développé cette opinion (*l'Art au théâtre*, 1895, pp. 239-240).

2. On sait le préjugé que Paulin rappelle à Titus, au premier acte. Il parle de Bérénice :

> Elle a mille vertus, mais, seigneur, elle est reine.
> Rome, par une loi qui ne se peut changer,
> N'admet avec son sang aucun sang étranger.

3. Après avoir dit, à propos de *Bérénice* : « Ce n'est point une nécessité qu'il y ait du sang et des morts dans une tragédie », Racine ajoutait : « Il suffit que l'action en soit grande, que les acteurs en soient héroïques » ; et Titus et Bérénice le sont, dans leur amour et leur renoncement.

moraliste, d'un poète élégiaque. A toutes ces pièces pourrait servir d'épigraphe, soit la phrase de Claudine : « Nous sommes tous bien faibles… », soit, de Claudine encore, cette réflexion que « la fatalité est la vieille loi du monde ». Chacune à sa manière, elles nous peignent cette fatalité, et la faiblesse, soit de l'homme, soit de la femme, ou de celle-ci et de celui-là. Faiblesse du cœur ou de la chair, ou de celui-là et de celle-ci. Faiblesse maladive, jusqu'à une sorte d'inconsciente dépravation, dans l'héroïne la plus curieusement intelligente de ce théâtre, Antonia de Moldère, « l'Affranchie », c'est-à-dire la mondaine socialement libre, et l'une de ces beautés aristocratiques « pour lesquelles les villes de luxe et de volupté sont leurs vrais cadres ». Faiblesse naturelle mais lamentable, qui, aussitôt, le désespère, en ce Philippe de *la Douloureuse*, galant homme plein d'amour pour une femme digne de lui, qu'il doit épouser et qu'il a trompée. Faiblesse touchante, excusable, admirable même par la sincérité passionnée de leur mutuel adultère, en ces deux personnages du *Torrent*, Julien Versannes et Valentine Lambert. Malheureux dans le mariage, ils furent irrésistiblement poussés l'un vers l'autre par des affinités d'âme auxquelles le décor de leur existence ajouta sa complicité : car ils vivent — et elle se tuera — dans une « contrée sauvage et douce » (en Périgord), et Versannes, jadis un Parisien du Paris qui s'amuse, peut s'écrier à la Rousseau, en racontant et décrivant leur passion :

— Ah! voyez-vous, dans un amour né au sein de la nature même, il y a quelque chose d'éternel et d'infini, de la force et du mystère, comme dans le ciel, les horizons, les torrents et les bois…

Et, à ce propos, remarquons-le : c'est un des traits caractéristiques du théâtre sérieux de M. Maurice Donnay, ce rôle du paysage, ou d'un cadre à la fois de nature et d'art comme Venise. Au quatrième acte d'*Amants*, Vétheuil dit à Claudine :

— Nous nous quittons…, mais dans un paysage merveilleux… Plus tard…, quand tu penseras à cette terrasse de Pallanza, tu reverras en même temps le lac, les montagnes, toutes ces choses qui nous entourent et qui sont si douces, et, quand tu songeras à notre séparation, ta douleur, malgré toi, participera du calme qui y préside…

Dans *la Douloureuse,* le parc, sous « un ciel de lune et d'étoiles », est l'allié du désir pervers qu'y promène la tentatrice à côté de Philippe. Elle le sait bien, cette madame Gotte des Trembles, jalouse de son amie, Hélène Ardan! Est-ce que la perfidie grisante de ces nuits, parmi les fleurs et les arbres, n'a point exaspéré sa jalousie?... Philippe veut partir, il part, elle l'oblige à revenir; et, s'il résiste aux pleurs de Gotte en leurs nouvelles promenades, elles amollissent tellement son courage qu'un soir, à Paris, quand peut-être il se croyait sauvé, il se trouve vaincu.

Dans *l'Affranchie*, Antonia, voulant confesser toute sa vie à son amant Roger Dembrun, lui donne cette assurance qu'elle ne dira que la vérité, qu'elle la dira tout entière :

— Peut-on mentir devant la mélancolique splendeur de Venise endormie?

Et, sans doute, elle mentira! Mais pourquoi? Par la raison qui lui inspire d'abord cette promesse lyrique de vérité : ou plutôt, c'est l'influence *retournée* de « la splendeur mélancolique de Venise » qui fausse sa confession, contre sa volonté initiale. Car, l'étrange créature, elle était sincère en promettant de l'être; et elle l'est, plus tard, en expliquant :

— Au moment de vous faire ces aveux qui me remplissaient de honte..., je n'ai pas pu vous dévoiler, même dans le passé, une âme qui ne fût pas en harmonie avec notre amour... et cette ville endormie...

Et le décor du premier acte, dans *l'Autre Danger*, n'a-t-il pas son influence? Ces beaux arbres, cette tiède soirée de printemps, favorisent l'émotion de Claire Jadain aux souvenirs d'enfance évoqués par Freydières.

Et Freydières et Claire, comme Valentine, Versannes, Philippe, sont des âmes bonnes, distinguées et faibles. Seulement, pas plus qu'à Versannes ou à Valentine, on ne pourrait leur dire ce qu'on dit à Philippe et ce qui s'appliquerait encore mieux à « l'Affranchie » : Vous êtes des chercheurs de sensations!... Philippe, sculpteur de talent, est un « cérébral »; Freydières n'est qu'un homme intelligent et sensible. Dans Claire, il a son vivant portrait moral, *féminisé;* et, si

l'on excepte *l'Affranchie*, il faut noter que l'amour féminin, par tous les drames dont il s'agit ici, est égal ou supérieur au masculin. Égal dans *le Torrent*; supérieur dans *Amants*, dans *la Douloureuse*, dans *l'Autre Danger*, et dans cette *Georgette Lemeunier*, qui est la *Princesse Georges*, non tragique, de M. Maurice Donnay.

Tous ces types d'amoureuses : Georgette, passionnément éprise de son mari; Hélène Ardan, la maîtresse de Philippe, puis sa fiancée, après le suicide du grand industriel et brasseur d'affaires Gaston Ardan qu'elle n'a jamais aimé, qu'elle méprisait; et Claire, Valentine, Claudine, c'est une merveilleuse élite sentimentale de Parisiennes *raciniennes*, une théorie d'amantes-nées, qui nous consolent des « chères madames », *gigolettes*-nées.

Je ne vois à leur opposer, dans le théâtre d'aujourd'hui, que la Dominique et la Germaine de M. Georges de Porto-Riche; il est vrai qu'à elles seules, Dominique et Germaine forment un groupe d'une telle magnificence! Et M. Maurice Donnay, — qui rappelle volontiers, paraît-il, l'impression décisive qu'au temps de ses fantaisies « Chat-Noir » il emporta d'*Amoureuse* (1891), — M. Maurice Donnay serait lui-même surpris si je ne citais l'œuvre où lui apparut une conception de l'amour qu'il allait *renouveler à l'image de son rêve d'élégiaque moderne et parisien*.

Cette conception de l'amour est, en effet, plus véhémente chez M. Georges de Porto-Riche : sa Dominique est d'un emportement dans le regret ou le désir qui fait penser aux plus tragiques possessions des Victimes de Vénus; c'est une Ariane, « de quel amour blessée »!... Dans leurs plus violentes douleurs, Claudine Rozay, Hélène Ardan, seraient plutôt les Monimes d'à présent, pour le je ne sais quoi de tendre et gracieux qu'il est comme impossible au destin de leur enlever. — Des Monimes... ou des Bérénices, bien entendu! — Et ce qu'elles ont d'à présent, c'est une câlinerie, un esprit drôle, une « blague », qui, non seulement, il va de soi, diffèrent profondément de l'harmonieuse et royale coquetterie d'une Bérénice, mais que n'eut aucune héroïne sympathique, soit d'Émile Augier, soit d'Alexandre Dumas fils.

Cet esprit, aisément gamin ou bohème, cette « blague » cares-

sante, Hélène et Claudine en ont même un peu trop, par instants. Vous diriez que tout à coup elles cessent de se prendre au sérieux, elles, leur amour et leur peine. Vous auriez tort de le croire, vous ne le croyez pas, mais ce n'est pas leur faute. — Elles n'en sont que mieux de leur temps et de leur monde, ferait observer l'auteur. — J'en suis d'accord ; mais il arrive que l'intérêt dramatique en souffre çà et là ; et puis, ce modernisme suraigu, avec ses dissonances amusantes, n'est-ce pas un péril pour la durée d'une œuvre? M. Louis Ganderax écrivait, il y a huit ans : « Si la province et l'étranger, si la postérité veulent connaître exactement le ton de la causerie mondaine et de la blague élégante, à Paris, en 1894-1895, il leur suffira de consulter *Pension de famille*[1]. » L'éloge était satisfaisant pour l'auteur de cette comédie ; il le serait, avec une variante chronologique, pour celui de *la Bascule*; mais le poète d'*Amants* et de *la Douloureuse* a certes, une ambition plus haute que de laisser à la postérité, sur nos façons de sentir et de parler mondaines, en 1895 et 1897, d'exquis documents.

***

M. Maurice Donnay court volontiers un autre hasard. Avec sa jolie mais téméraire souplesse, il bat les buissons autour d'un sujet, ou qu'il faudrait promptement aborder, ou qu'il ne faudrait point lâcher. Il y a plaisir à le voir se jouer, mais un plaisir qui, trop prolongé, s'irrite ou languit. J'ai défendu *Amants* contre ce reproche : « Ça n'est pas du théâtre ; la pièce manque ». Avouons-le, néanmoins : c'est aussi du roman dialogué; de même, *la Douloureuse, l'Affranchie, le Torrent, l'Autre Danger*... Trop d'épisodes, de hors-d'œuvre ! Trop de conversations « Vie parisienne »! Et, une fois, — dans *l'Affranchie*, — un véritable débat moral et social, la question des droits civils et politiques de la femme, discutée à l'aise, usurpant une place dont je ne sais pas si le quart eût paru légitime.

Mais ce n'est pas le lecteur qui se plaindrait. Qui ne

1. *La Revue hebdomadaire*, 10 novembre 1894.

serait ravi d'avoir l'opinion de M. Maurice Donnay sur le féminisme? Or, la voici, résumée par Roger Dembrun :

— Certainement, une sérieuse revision du Code s'impose, en ce qui vous concerne, mesdames; mais les lois, même modifiées, n'interviendront pas dans les rapports sentimentaux, dans les attractions ou les répulsions physiques si mystérieuses, et, là, c'est celui des deux qui aime le moins, homme ou femme, qui reste maître de l'autre...

Langage auquel tout féministe pourrait souscrire. Et peu importe que Roger Dembrun commence par déclarer :

— L'égalité des sexes est une grosse utopie; car des choses trop différentes ne sauraient être égales, la nature elle-même s'y oppose...

Un féministe réfléchi ne verrait là, entre lui et M. Maurice Donnay, qu'un malentendu.

— L'égalité dont nous parlons, dirait-il, est simplement celle que proclamait pour les hommes la *Déclaration des Droits*, en son premier article : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. » Cette égalité naturelle, transformée en égalité devant la loi, ne suppose nullement que les Français, par exemple, sont égaux ni même qu'ils se ressemblent par l'intelligence, l'imagination ou la sensibilité. Et nous demandons l'égalité sociale des sexes, au nom de l'idée moderne de justice. Pour le reste : la femme est-elle capable de rivaliser avec l'homme, dans les carrières libérales, en littérature, en art? un avenir de liberté, lorsqu'elle l'aura conquise, en décidera...

Je n'oublie pas, d'ailleurs, que M. Maurice Donnay, au deuxième acte de *la Douloureuse*, a demandé cette égalité des sexes... dans le mariage. Hélène et Philippe sont, évidemment, ses porte-paroles, — celui-ci, dans cette phrase :

— Je pense que le mariage serait une association noble et durable, si l'homme et la femme y apportaient des droits et des devoirs égaux...

celle-là, en ajoutant, un peu plus loin :

— Il est temps de proclamer que la faute de l'homme a la même importance que celle de la femme.

C'était déjà — ou c'était devenu — l'opinion d'Alexandre Dumas fils. C'est l'opinion de M. Paul Hervieu. Et M. Maurice Donnay l'a exprimée pour la seconde fois dans *Georgette Lemeunier*.

Il a fait mieux : il l'a illustrée de la façon la plus pathétique, au troisième acte de *la Douloureuse*. Philippe, quand il apprend qu'Hélène a eu un amant, et que son fils, le petit Georges Ardan, est né de ces amours, le féministe Philippe est violemment ressaisi par l'esprit d'injustice masculine : oui, malgré sa trahison de la veille aux bras de Gotte des Trembles, le voilà plein de « colère » et de « mépris » ! Il faut qu'Hélène doublement torturée, car un mot lui a révélé la trahison, le fasse rougir de lui, « cet homme faible et impitoyable, comme les autres » ! Alors, il se juge : « Je suis un misérable ».

Aussi bien, l'idée de la pièce est connue :

— Lorsque nous avons failli, il arrive toujours un moment où, sous forme de souffrances, de ruine, de maladie, de remords... et de mort même, nous payons l'addition.

— La douloureuse !

Mais cette espèce de justice, quelle ironie s'y mêle ! Deux personnages seulement, dans ce théâtre de M. Maurice Donnay, « paient » de leur vie ; et si l'un, Gaston Ardan, est un brigand de finance qui n'évite la prison que par le suicide, l'autre est la moins coupable des adultères, et elle se jette au torrent qui va la broyer sous la roue de l'usine, — l'usine du parfait « mufle » Camille Lambert son mari. Enfin, on peut voir, à la Comédie-Française, de quel horrible sacrifice, comme femme et comme mère, Claire Jadain expie cinq ans de bonheur illégal.

N'y avait-il pas moyen de la punir moins durement ? Et, d'ailleurs, cette fin de *l'Autre Danger*, — Claire donnant pour mari à sa fille qu'elle adore Freydières qu'elle aime toujours, la lui donnant parce que Madeleine s'est éprise de Freydières, au point d'en mourir si elle ne peut l'épouser, et parce que Freydières s'est mis, sans trop le savoir, à aimer cette future, cette déjà grande amoureuse, — est-ce, pour le drame, une solution réelle ? Problème intéressant de psychologie théâ-

trale ; mais ce que m'invite à considérer le suicide moral de Claire, après le suicide de Valentine qui pourrait ne pas se tuer, — son amant, père de l'enfant qu'elle porte en elle, l'a suppliée de partir avec lui, et elle lui a juré de le suivre, il l'attend, — ce que je veux souligner, c'est, dans la pitié de l'auteur, dans sa pitié de poète élégiaque, une cruauté, parfois, qui étonnerait, si elle ne se proposait de nous apitoyer davantage. Combien la vie est cruelle, il se fait cruel pour nous le faire sentir. Je ne dirai pas qu'à ces heures-là il force son talent; mais sa tendance visible est aux conclusions de tendresse, — comme la tendance visible d'Alexandre Dumas, par exemple, était aux conclusions tragiques, ce qui ne l'a pas empêché, plus d'une fois, d'aboutir au pardon.

Le pardon! M. Maurice Donnay y va d'une pente naturelle, avec Hélène Ardan, avec Georgette Lemeunier.

Georgette, Princesse Georges bourgeoise, lutte victorieusement contre une Sylvanie de Terremonde bourgeoise, Marie-Thérèse Sourette, type achevé de la « lionne pauvre » dans notre Paris de fêtes et de veulerie indulgente aux effrontés. Aucune femme n'est plus belle que cette Marie-Thérèse surnommée l'Archiduchesse ; et elle a pour complice son mari, d'une telle désinvolture en son « rôle » que « c'est à se demander » s'il en joue un ; et Lemeunier, le naïf Lemeunier, — excellent ingénieur, mais qui n'a pas « vécu », — désire éperdument cette courtisane rare : — « Il me semble, dit-il à un ami, qu'elle est le temple de certaines voluptés mystérieuses » ; — et, malgré tout, l'intelligence, l'amour et l'énergie de sa femme le sauvent! Et, quand elle est sûre d'avoir triomphé, Georgette pardonne!...

Ne pardonnerait-il pas, lui aussi, le malheureux amant d'Antonia, Roger Dembrun, s'il pouvait espérer que « l'Affranchie » ne lui mentira plus, ne le trahira plus? Mais l'espoir est impossible : cette émancipée sociale est pour toujours l'esclave d'une âme de ténèbres changeantes.

Celui qui devrait pardonner, c'est le mari de Valentine Lambert. S'il ne pardonne pas, c'est qu'il incarne la seule chose dont M. Maurice Donnay professe la haine : « la muflerie ». — Flaubert haïssait « le bourgeois ». et le définissait : « quiconque pense bassement ». Le « mufle » est l'homme de

n'importe quel monde, qui pense et agit bassement. Il y a des mufles partout. L'imprimeur politicien de *la Clairière*, Aristide Verdier, qui ameute sa petite ville contre l'adorable faux ménage Alleyras, et qui offre à la maîtresse de son fils, devenue enceinte, une « indemnité » de huit cents francs, est un mufle de moyenne bourgeoisie provinciale. Camille Lambert en est un de haute bourgeoisie industrielle. Et le « mufle » offensé ne pardonne point. Il est froidement ou violemment féroce.



Pour l'auteur du *Torrent*, il est vrai, ce Lambert n'est pas seulement un mufle :

— C'est un type, c'est une résultante, c'est l'arrière-petit-fruit de la grande Révolution... C'est le bourgeois !

Avec Gaston Ardan, il représenterait une « noblesse » d'industrie et d'affaires, que la Révolution n'a pas créée, mais dont elle a, sans le vouloir, éminemment favorisé les intérêts. L'évolution économique, postérieure à la Révolution, et que déterminèrent, par toute l'Europe, par toute la terre civilisée, les surprenants progrès de la science et ses applications innombrables, fut encore plus utile à cette aristocratie nouvelle. Et ce pouvoir excessif d'une classe, avec et par celui de l'argent, tous les jours grandit. Il est naturel que la littérature d'observation et de satire, spécialement nos auteurs comiques, la frondent, ou même que le drame l'attaque à la baïonnette, si j'ose dire. Émile Augier avait armé contre elle une partie de son théâtre ; — Emile Augier, en qui M. Maurice Donnay voit peut-être un « philistin », mais que n'eût pas effarouché la cinglante tirade de *la Douloureuse* sur « les seigneurs » de maintenant :

— Ce sont les barons féodaux et moyenâgeux : seulement, au lieu d'être embusqués dans des bourgs et de ravager les pays d'alentour, ils sont embusqués dans des cabinets d'affaires, et c'est de là qu'ils lancent par le télégraphe et le téléphone les ordres d'achat ou de vente qui ruineront des milliers de pauvres gens ou même feront s'égorger des peuples...

Et, assurément, nous aurions fait tort à M. Maurice Donnay en ne signalant pas ce couplet juvénalesque. Mais le Juvénal de ce couplet et de deux ou trois autres, moins frappants, qu'est-il, comparé au poète de l'amour tendre et du pardon? Celui-là, Marivaux et, un peu, Racine de l'élégie dramatique contemporaine, les futurs historiens du cœur l'étudieront lorsqu'ils voudront connaître la fin sentimentale du XIXe siècle et la sentimentale aurore du XXe. — Et, qui sait? après beaucoup d'œuvres ressemblant fort à des chefs-d'œuvre, peut-être, un jour, lui devra-t-on le chef-d'œuvre incontestable qu'il mérite de laisser à l'avenir.

LÉOPOLD LACOUR

VINCENT D'INDY

Je considère la critique comme absolument inutile, je dirai même comme nuisible... La critique est en général l'opinion d'un monsieur quelconque sur une œuvre. En quoi cette opinion pourrait-elle être de quelque utilité au développement de l'art? Autant il peut être intéressant de connaître les idées, même erronées, de certains hommes de génie, ou même de grand talent, comme Gœthe, Schumann, Wagner, Sainte-Beuve, Michelet, lorsqu'ils veulent bien faire de la critique, autant il est indifférent de savoir que monsieur tel ou tel aime ou n'aime pas telle œuvre dramatique ou musicale[1].

Ainsi s'exprime M. Vincent d'Indy.

Après une telle déclaration, on conçoit qu'un critique éprouve quelque embarras à juger *l'Étranger* de M. Vincent d'Indy[2]. Je serais d'autant plus gêné pour le faire que, dans le même numéro de revue, le seul qui exprimât des opinions aussi radicales que celles de M. d'Indy était précisément l'auteur de cet article. Il ne me reste qu'une ressource : c'est de m'autoriser de l'exemple de M. d'Indy lui-même. Car cet ennemi passionné de la critique est aussi un critique passionné.

Mais ce n'est pas, à vrai dire, une critique de *l'Étranger*

1. *Revue d'Art dramatique*, 5 février 1899.

2. *L'Étranger*, « action musicale en 2 actes », — poème et musique de M. Vincent d'Indy, — représentée pour la première fois, à Bruxelles, au Théâtre de la Monnaie, le 7 janvier 1903.

que je viens faire ici. Il est encore trop tôt pour juger sérieusement une œuvre de cette importance. Je voudrais surtout profiter de la première de ce beau drame musical, exilé à Bruxelles, pour tâcher de tracer une sorte de portrait d'une des figures les plus nobles de l'art français contemporain.

Ce n'est même pas sur ses qualités proprement musicales que je voudrais insister. Assez d'autres le feront mieux que moi. Chacun sait que M. d'Indy est un des maîtres musiciens de l'Europe actuelle, pour l'expression dramatique, le coloris de l'orchestre, et la science du style. Mais là n'est pas son originalité principale; ou, plutôt, cette originalité artistique dérive d'une autre plus profonde. Quand un artiste a quelque grandeur, ce n'est pas seulement dans son ouvrage, c'est dans son être qu'elle réside. Il faut donc essayer de pénétrer sa personnalité.

La personnalité de M. d'Indy n'est pas obscure. Elle est franche, limpide, elle se montre au grand jour tout entière, dans ses œuvres musicales, dans son action artistique, dans ses écrits. C'est bien à ces écrits que peut s'appliquer l'exception qu'il ajoute à sa règle sur la critique, en faveur du petit nombre d'hommes « dont il est intéressant de connaître les idées, même erronées ». Et il serait dommage en effet de ne pas connaître les idées de M. d'Indy, — « même si elles étaient erronées ». — Elles nous laissent entrevoir non seulement la pensée d'un grand artiste, mais certains caractères fort surprenants de la pensée de notre époque. M. d'Indy étudie beaucoup l'histoire de son art; mais le principal intérêt historique de ses jugements est peut-être moins encore dans ce qu'ils nous apprennent sur le passé, que dans ce qu'ils expriment à leur insu de l'âme présente.

M. d'Indy n'est pas un artiste étroitement renfermé dans les limites de son art. Son intelligence est ouverte, et richement cultivée. Le temps n'est plus de ces musiciens dont tout l'esprit était borné à leurs notes, et qui ne pensaient guère quand ils ne pensaient pas en musique. Ce n'est pas un des phénomènes les moins intéressants de la musique française d'aujourd'hui, que l'apparition de ces compositeurs instruits et réfléchis, créateurs conscients de ce qu'ils créent, et gardant dans l'inspiration un sens critique aiguisé,

comme M. Saint-Saëns, M. Dukas, ou M. d'Indy. Nous avons de M. d'Indy de savantes éditions de Rameau, de Destouches, de Salomon de Rossi. Au milieu même des répétitions de *l'Étranger*, à Bruxelles, il travaillait à une reconstitution de *l'Orfeo* de Monteverde. Il a publié des recueils critiques de chansons populaires, des études sur les prédécesseurs de Beethoven, une histoire de la composition musicale, des conférences et des cours. Cette haute culture intellectuelle n'est pourtant pas le trait le plus remarquable de M. d'Indy, bien qu'il soit un des plus remarqués. Quelques autres musiciens partagent avec lui cette supériorité. Mais ce qui est sa marque essentielle, c'est le caractère moral, et presque religieux, de sa personnalité. Là est son intérêt exceptionnel, entre tous les artistes contemporains.

***

« *Maneant in vobis Fides, Spes, Caritas.*
Tria hæc : major autem horum est Caritas.

» Qu'en vous demeurent ces trois vertus :
Foi, Espérance, Amour ;
Mais la plus grande des trois, c'est l'Amour.

» L'artiste doit avant tout avoir *la Foi*, la foi en Dieu, la foi en l'Art : car c'est la Foi qui l'incite à *connaître*, et, par cette connaissance, à s'élever de plus en plus sur l'échelle de l'Être, vers son terme qui est Dieu.

» L'artiste doit pratiquer *l'Espérance* : car il n'attend rien du temps présent ; il sait que sa mission est de *servir*, et de contribuer par ses œuvres à l'enseignement et à la vie des générations qui viendront après lui.

» L'artiste doit être touché de la sublime *Charité*, « la plus grande » ; *aimer* est son but, car l'unique principe de toute création, c'est le grand, le divin, le charitable *Amour*. »

Qui parle ainsi ? — Quelque moine Denys, écrivant dans sa cellule du mont Athos, ou quelque Cennini travaillant à répandre le pieux enseignement giottesque, ou l'un de ces vieux peintres de Sienne, qui, dans leur profession de foi, se disent, « par la grâce de Dieu, ceux qui manifestent aux

hommes grossiers et illettrés les choses miraculeuses, faites par la vertu et en vertu de la sainte foi » ?

Non. Mais le directeur de la *Schola Cantorum*, s'adressant à ses élèves, dans son discours d'inauguration de l'École, ou dans son cours de composition, dont le premier volume vient d'être publié [1].

Il faut s'arrêter sur ce curieux livre, où se mêlent intimement une science vivante et un esprit *gothique* (je prends le mot *gothique* dans son sens le plus élevé : je sais qu'il est pour M. d'Indy le plus haut des éloges). On n'a pas assez pris garde à cet ouvrage. Sans parler de sa valeur technique, il est un monument de l'esprit de l'art contemporain. Monument isolé, je crois, mais qui devait d'autant moins passer inaperçu.

Ici, la Foi est tout, le principe et la fin. Elle souffle le génie, elle féconde la pensée, elle dirige le travail, elle gouverne même le style et les modulations du musicien, comme le dit une page étrange et non sans grandeur, qui semble du pur XIIIe siècle : « Il faut un but dans la marche progressive des modulations, comme dans les diverses étapes de la vie. La raison, la volonté, la foi, qui guident l'homme dans les mille tribulations de la vie, guident pareillement le musicien dans le choix des modulations. Aussi les modulations inutiles et contradictoires, la fluctuation indécise entre la lumière et l'ombre, produisent-elles sur l'auditeur une impression pénible et décevante, comparable à celle que nous inspire un pauvre être humain, faible et inconsistant, ballotté sans cesse entre l'Orient et l'Occident, au cours d'une lamentable existence, sans but, sans croyance [2] ! »

Du moyen âge, ce livre semble être encore par une sorte d'esprit scolastique d'abstraction et de classification : « Dans la création artistique, il y a *sept Facultés* mises en œuvre par l'âme : l'Imagination, le Cœur, l'Esprit, l'Intelligence, la

1. Vincent d'Indy : *Cours de Composition musicale*, premier livre, rédigé d'après les notes prises aux classes de composition de la *Schola Cantorum*, en 1897-1898 (Durand, 1902) ; p. 16. — Voir aussi le discours d'inauguration des cours de l'École, publié par la *Tribune de Saint-Gervais*, en novembre 1900.

2. *Ibid.*, p. 132.

Mémoire, la Volonté et la Conscience[1] » ; — par un symbolisme extraordinaire, qui retrouve en toutes choses (à ce que j'ai pu comprendre) l'empreinte des mystères divins, et jusque dans les pulsations du cœur, et dans le rythme ternaire, la marque de Dieu en trois personnes : « Admirable application du principe de l'unité trinitaire[2] ! » — Il est aussi de ces temps reculés par sa façon d'écrire l'histoire, non pas en remontant des faits aux lois, mais en déduisant au contraire les faits de certaines grandes idées générales, une fois admises, et non démontrées, comme celle qui revient souvent, que « le principe de tout art est d'ordre purement religieux[3] », — ce qui n'est rien moins que prouvé : — d'où il suivra que les chansons populaires sortent des cantilènes grégoriennes, et non les cantilènes sacrées des chansons populaires païennes, comme je croirais plutôt. L'histoire de l'art devient ainsi une sorte d'histoire du monde, d'après une conception morale. On pourrait la diviser en deux parties : avant, et après l'*Orgueil*. « Dominé par la foi chrétienne, le redoutable ennemi de l'homme, l'Orgueil, s'était rarement manifesté au moyen âge dans l'âme de l'artiste. Mais, avec l'affaiblissement des croyances, avec l'esprit de Réforme appliqué presque en même temps à toutes les branches du savoir humain, nous voyons reparaître l'Orgueil, nous assistons à sa véritable Renaissance[4]. » Enfin cet esprit gothique se manifeste — d'une façon moins originale, il est vrai, — par ses antipathies religieuses, qui, malgré la bonté de cœur et la grande tolérance personnelle de l'auteur, percent à tout instant contre les deux confessions rivales de la sienne, à qui sont attribuées toutes les fautes de l'art et les vices de l'humanité. Chacune a son paquet. Le protestantisme est rendu responsable de tous les excès de l'individualisme[5] ; le judaïsme,

1. Vincent d'Indy, *Cours de Composition musicale*, p. 13.

2. *Ibid.*, p. 25, note 3. Ainsi, Philippe de Vitry, évêque de Meaux, au XIIIe siècle, appelait « parfaite » la mesure ternaire, parce qu'elle est « dérivée de la Trinité, c'est-à-dire du Père, du Fils et du Saint-Esprit, où réside la perfection suprême. »

3. *Ibid.*, pp. 66, 83 et *passim*.

4. *Ibid.*, p. 215.

5. « Guerre au particularisme, ce fruit malsain de la déviation protestante ! » (Discours à la *Schola* : — *Tribune de Saint-Gervais*, novembre 1900.)

de tous les ridicules de la mode et des défaillances du sens moral[1]. Je ne sais qui des deux est le plus rudement étrillé. Le second a le privilège de l'être, non seulement en discours, mais en images[2]. Le plus grave est que ces antipathies risquent d'altérer la belle intégrité des jugements artistiques de M. d'Indy. Il va sans dire que les juifs de la musique sont traités sans ménagements ; mais, ce qui est plus rare, les grands protestants de la musique, ces colosses de l'art, n'échappent pas aux réprimandes. Si Goudimel est mentionné, c'est parce qu'il fut le maître de Palestrina ; mais sa « réalisation en chorals des psaumes calvinistes » est une œuvre de peu d'importance[3]. « Les oratorios de Hændel sont glacés, et, disons le mot, franchement fastidieux[4]. » Bach lui-même n'échappe que grâce à une distinction : s'il est grand, ce n'est pas « *en raison de*, mais *malgré* l'esprit dogmatique et desséchant de la Réforme[5] ».

Je ne me mêle point de juger. Chacun est suffisamment jugé par ce qu'il écrit. Puis il y a un trop grand intérêt à se trouver en face d'une personnalité sincère, et qui parle librement. L'avouerai-je ? je trouve même une sorte de plaisir (un peu pervers, peut-être) à certaines de ces opinions excessives, où la personnalité s'accuse plus fortement.

Ainsi, le vieil esprit gothique vit encore parmi nous, il anime la pensée d'un de nos premiers artistes, et, sans doute, avec lui, des centaines de ceux qui l'écoutent et l'admirent ! — Un spirituel article de M. Louis Laloy montrait tout

1. Il a du moins l'honneur de donner son nom à toute une époque de l'art : « l'époque judaïque... » « Le *modern style*, ce dernier avatar de l'école judaïque... », etc.

2. Voir « l'admirable T initial, extrait du Rouleau mortuaire de Saint-Vital (XIIe s.), et qui représente Satan vomissant deux juifs..., art symbolique et expressif, s'il en fut ! » (*Cours de Composition musicale*, p. 77.) — Je n'insisterais pas, s'il n'y avait, dans tout ce livre, que deux seules illustrations.

3. *Cours de Composition musicale*, p. 160.

4. *L'Oratorio moderne*. (*Tribune de Saint-Gervais*, mars 1899.)

5. *Ibid.* — Autant dire qu'il était catholique sans le savoir. Et c'est ce que proclame M. Edgar Tinel : « Bach, cet artiste si profondément chrétien, protestant par erreur, sans doute, puisqu'en son immortel *Credo* il confesse sa foi en l'Église une, sainte, catholique et apostolique... » (*Tribune de Saint-Gervais*, août-septembre 1902). Nous reviendrons quelque jour sur M. Edgar Tinel, qui est une des autorités de la *Schola*, et un des principaux maîtres de l'oratorio belge.

récemment, dans le *Pelléas* de M. Debussy, la persistance involontaire de certains modes du plain-chant; et, dans le sentiment obscur de cette lointaine parenté, il retrouvait la raison du charme mystérieux qu'exercent de telles pages sur l'esprit de quelques-uns[1]. Ce paradoxe savant est possible, comme tous les paradoxes. Pourquoi ne le serait-il pas? Les mélanges de races et les vicissitudes de l'histoire nous ont fait une âme si riche et si diverse que nous pouvons bien y retrouver ces origines, s'il nous plaît, — ou de tout autres. D'origines, nous n'en manquons point : il n'y a que l'embarras du choix; et pour se décider, j'imagine que la volonté fait autant que le tempérament.

Quoi qu'il en soit, c'est du moyen âge que M. d'Indy se réclame, et non de l'antiquité, qui n'existe pas pour lui[2], ou de la Renaissance, qu'il confond avec la Réforme (les deux sœurs ennemies peut-être), pour la mieux écraser[3] :

« Prenons pour modèles les admirables ouvriers d'art du moyen âge[4]. »



Dans ce retour au gothique, dans ce réveil de la foi, il y a un nom, — moderne celui-là, — que l'on aime à citer à la *Schola*, et sous l'égide duquel le petit Conservatoire de la rue Saint-Jacques s'est placé : c'est celui de César Franck, — « notre vénéré père Franck, qui est, nous pouvons le dire, un peu le grand-père de cette *Schola cantorum* : car c'est son système d'enseignement que nous nous efforçons de continuer et d'appliquer ici[5]. » — Et aucun nom ne saurait être, en effet,

1. *Revue musicale*, novembre 1902.

2. « Les seuls documents qui subsistent sur la musique antique sont des critiques ou des appréciations, et non des textes musicaux. » (*Cours de Composition*, p. 65.)

3. « La Renaissance, dont les tendances pleines de prétention et de vaine personnalité firent subir au développement de tous les arts un arrêt dont nous souffrons encore... » (*Traité de Composition*, p. 89.) Et le passage, cité plus haut, sur *l'Orgueil*.

4. *Tribune de Saint-Gervais*, novembre 1900.

5. *Ibid.*

plus pur que celui de ce grand cœur ingénu. Sur presque tous ceux qui l'ont approché, il a exercé une séduction irrésistible ; et cette séduction personnelle est pour beaucoup, peut-être, dans l'action que ses œuvres continuent d'avoir aujourd'hui sur la musique française. Nul n'a subi davantage l'ascendant moral et musical de Franck, que M. Vincent d'Indy ; nul n'a gardé une vénération plus profonde et plus attendrie pour celui dont il fut longtemps l'élève.

La première fois que je vis M. d'Indy, c'était il y a quinze ans, à un concert de la *Société nationale*, salle Pleyel, en mars 1888. On jouait diverses œuvres de Franck, entre autres, pour la première fois, l'angélique *Thème, fugue et variation*, pour harmonium et piano, où se mêle à la pensée de Bach une tendresse toute moderne. Franck était sur l'estrade, et M. d'Indy tenait le piano. Je me souviendrai toujours de sa respectueuse attitude à l'égard du vieux musicien, de son attention studieuse à suivre ses indications : on eût dit un élève appliqué et docile ; et cela était touchant, de la part de ce jeune maître, consacré déjà par tant de belles œuvres : *le Chant de la cloche*, *Wallenstein*, *la Symphonie sur un thème montagnard*, — et peut-être plus connu, plus populaire alors que César Franck lui-même. Qu'il me pardonne de rappeler cette impression lointaine : je continue de le voir comme je le vis, ce soir-là ; et, quoi qu'il arrive maintenant, son image restera toujours pour moi étroitement associée à celle du vieux grand artiste dominant, avec un sourire paternel, cette petite assemblée de fidèles.

Entre tous les traits de la belle nature morale de Franck, le plus remarquable était sa foi : elle devait frapper une époque artistique qui en était encore plus dépourvue que la nôtre. Et par là, il agit certainement aussi sur certains de ses disciples, les meilleurs, les plus près de son cœur, comme M. d'Indy. La pensée religieuse de ce dernier représente un peu la pensée de son maître. Mais peut-être n'est-ce pas sans la déformer légèrement, à son insu. Je ne sais si Franck était tout à fait semblable à l'image qu'on en trace aujourd'hui. Je ne veux pas apporter ici de souvenirs personnels. Je l'ai assez connu pour entrevoir la beauté lumineuse et candide de son âme, et pour l'aimer. Je l'ai trop peu connu

pour oser formuler une opinion sur le secrct de sa pensée. Mais de ceux qui eurent le bonheur d'être longtemps admis à son intimité, il s'en faut que les récits le représentent toujours comme un mystique fermé à l'esprit du temps. J'espère qu'un jour, tel d'entre eux, qui fut son ami, se décidera à publier certaines des conversations qu'il avait avec lui, et dont il me faisait part. Ce cœur très croyant était très libre. Sur sa foi religieuse, il ne saurait y avoir doute : c'était la base de sa vie ; mais elle était chez lui bien plus un sentiment qu'une doctrine (tout était sentiment chez Franck ; presque rien n'était idée) ; elle ne gênait en rien sa pensée ; il ne soumettait pas à cette règle ses jugements sur les œuvres ou les hommes ; il eût été incapable d'organiser une histoire de l'art d'après l'Écriture Sainte. Ce grand catholique avait parfois une âme amoureusement païenne ; il savait jouir sans remords du dilettantisme harmonieux de Renan et du néant sonore de Leconte de Lisle. Rien ne limitait sa vaste sympathie. Il ne se préoccupait guère de juger ce qu'il aimait ; il n'avait pas besoin d'introduire de la lumière dans son cœur. Et peut-être avait-il raison. Peut-être y avait-il au fond de ce cœur plus d'éléments de trouble que ne l'a pu faire croire la sérénité héroïque de sa vie.

Sa foi même... (Je sais combien il est périlleux d'interpréter les sentiments d'un musicien d'après sa musique ; mais comment s'en dispenser, quand on nous représente, comme fait l'école de Franck, l'expression de l'âme comme l'unique raison d'être et le but de la musique?...) Sa foi, telle qu'elle s'exprime à travers sa musique, est-elle toute paix et tout calme, toujours[1] ? J'en appelle à tous ceux à qui cette musique est si chère, parce qu'ils retrouvent un peu de leur mélancolie en elle. Qui n'a senti le drame secret enfermé parfois dans telles de ces phrases musicales, — ces courtes phrases hachées, si caractéristiques de Franck, qui s'élèvent dans une aspiration suppliante vers Dieu, et presque toujours retombent, meurtries, résignées, toutes baignées de

1. Je parle des pages où il s'exprime librement, où il ne s'oblige pas à traduire en musique une situation dramatique que lui impose le poème, comme dans le sublime morceau symphonique de *Rédemption*, où il peint le triomphe du Christ. Encore l'inquiétude et l'angoisse s'insinuent-elles même là.

larmes! Tout n'est pas lumière dans cette âme; la lumière n'en est que plus émouvante parce qu'elle brille, au loin,

> Dans un écartement de nuages, qui laisse
> Voir au-dessus des mers la céleste allégresse...

En cela, Franck me paraît bien différent de M. d'Indy. Il n'a pas, comme lui, un besoin impérieux de clarté[1].

***

La clarté! c'est la marque de l'intelligence de M. d'Indy. Il n'y a point d'ombres en lui. Sa pensée et son art sont clairs comme son regard, qui donne tant de jeunesse à sa physionomie. C'est une nécessité pour lui de juger, d'ordonner, de classifier, d'unifier. Pas d'esprit plus français. On l'a souvent taxé de wagnérisme; et il est vrai qu'il a subi très fortement l'influence de Wagner. Mais, même quand elle est le plus apparente chez lui, cette influence n'est que superficielle: l'esprit est tout autre. Vous trouverez dans *Fervaal* quelques arbres de la forêt de *Siegfried*; mais la forêt n'est plus la même : des avenues y sont percées; le jour pénètre dans les cavernes du Nibelung. Et cette clarté se fait sans cesse plus exigeante. La dernière œuvre de M. d'Indy est particulièrement significative à ce point de vue: elle témoigne d'un grand effort pour condenser l'action, simplifier le poème, et ramener la musique aux sources populaires.

Ce besoin de clarté est la loi principale de sa nature artistique. Et cela est d'autant plus remarquable, que sa nature est loin d'être simple. Par le fait d'une large instruction musicale, d'un constant désir d'apprendre, elle s'est enrichie d'une quantité d'éléments divers et presque contradictoires. Il faut songer que M. d'Indy est un des musiciens qui connaissent le plus et le mieux la musique étrangère ou passée; les formes musicales de tous les temps et de tous les pays flottent dans sa pensée; et il ne se décide pas tout à fait entre elles. Même en les réduisant à trois types principaux, qui lui

1. M. Vincent d'Indy doit précisément, dans un mois, parler de César Franck, à l'École des Hautes Études sociales. Je serai heureux de corriger d'après ses souvenirs mes impressions sur Franck, si je me suis trompé.

semblent les modèles de la musique : « l'art décoratif des plain-chantistes, l'art architectural de l'époque palestrinienne, l'art expressif des grands Italiens du XVII[e] siècle[1] », cet éclectisme n'essaie-t-il pas de concilier des arts difficilement conciliables? — Il faut songer de plus que M. d'Indy a été en relations directes, ou indirectes, avec les plus grandes personnalités musicales de notre temps, avec Wagner, Liszt, Brahms, César Franck, qu'il s'est laissé volontiers attirer par elles : car il n'est pas un de ces génies égoïstes qui portent en toutes choses la pensée de leur intérêt, de ces grands esprits carnassiers, pour ainsi dire, qui ne voient rien, n'étudient rien, ne goûtent rien, que pour s'en assimiler les énergies qui leur peuvent être utiles. Il se donne tout entier, heureux de rendre hommage à la grandeur des autres, et de subir leur charme. Il parle quelque part « du besoin irrésistible de transformation » qui existe chez l'artiste[2]. — Pour n'être pas submergé par cette richesse d'éléments et d'influences opposées, il faut une grande force de passion, ou de volonté, qui élimine, ou choisit et transforme. M. d'Indy n'élimine presque rien : il organise. Il a dans sa musique des qualités de chef d'armée : l'intelligence du but, la volonté patiente d'y atteindre, la parfaite connaissance des moyens dont il dispose, l'esprit d'ordre, et la maîtrise sur son œuvre et sur soi. Malgré la variété des matériaux qu'il emploie, l'ensemble est toujours clair ; et si l'on pouvait lui faire un reproche, ce serait presque d'être trop clair : il simplifie trop peut-être.

Mais rien ne fait mieux saisir sur le vif la personnalité de M. d'Indy que son dernier ouvrage. Si, dans tout ce qu'elle crée, elle se montre toujours avec une loyale franchise, nulle part peut-être elle n'est plus transparente et plus limpide que dans *l'Étranger*.

La scène de *l'Étranger* est en France, aux bords de l'Océan, dont une introduction symphonique exprime le calme frémissant. Les marins reviennent au port ; la pêche a été mauvaise. Seul, un d'entre eux, « un homme de quarante

1. *Tribune de Saint-Gervais*, novembre 1900.

2. *Tribune de Saint-Gervais*, septembre 1899.

ans environ, l'air noble et triste », a été plus heureux que les autres. Ils l'envient et le soupçonnent vaguement de sorcellerie. Il tâche en vain de lier conversation avec eux ; il offre en vain sa pêche à une famille misérable : ses avances sont repoussées, sa générosité suspectée. Il est un étranger. — l'Étranger[1]. — Le soir vient, l'angélus sonne. De jeunes ouvrières sortent de l'atelier en chantant une jolie ronde populaire, que M. d'Indy a recueillie dans sa province (il l'a notée dans ses *Chansons populaires du Vivarais*). Une des jeunes filles, Vita, qui, seule du village, est amie de l'Étranger, va près de lui, et lui parle. Ils se sentent attirés l'un vers l'autre par une secrète sympathie. Vita se confie naïvement à l'inconnu ; et il n'est pas difficile de voir qu'ils s'aiment tous deux. Mais l'Étranger résiste à son inclination : car Vita est jeune et fiancée ; et il ne se reconnaît pas le droit de la sacrifier à lui. Froissée de la froideur qu'il lui témoigne, elle cherche à le blesser, et elle y réussit. Il finit par se trahir. « Oui, il l'aime, et elle le savait bien. Mais, maintenant qu'il le lui a avoué, il ne la reverra plus, et il lui dit adieu. »

Tel est le premier acte. — Jusqu'à présent, il semble que nous soyons en présence d'un drame purement réaliste, simple et humain : car il n'y a rien de plus touchant, en somme, que l'histoire si commune de l'homme qui fait le bien à des ingrats, et la triste tragédie de la vieillesse qui vient, sans refroidir un cœur qui ne peut se résoudre à vieillir. Mais, déjà, la musique nous a mis sur nos gardes : nous avons été surpris du ton solennel, religieux, de l'orchestre, quand parle l'Étranger. Il nous a même semblé reconnaître dans le thème principal une mélodie liturgique. Quelle énigme se cache là ? Ne sommes-nous donc pas dans une campagne de France ? Malgré la jolie chanson populaire, et, de temps en temps, un souffle de la mer qui passe, il règne ici l'atmosphère

1. Il y a, dans le sujet, une analogie assez curieuse avec la dernière œuvre dramatique de M. Richard Strauss : *Feuersnot*. Là aussi, le héros est un Étranger, qui est persécuté et traité de sorcier par une ville, dont il est l'honneur. Mais le dénouement est tout autre ; et la différence essentielle des deux tempéraments d'artistes s'y marque profondément. M. Vincent d'Indy finit par le renoncement chrétien, et M. Richard Strauss par l'affirmation orgueilleuse et joyeuse de la force, par la glorification de *l'Uebermensch*, « du lion qui rit », comme dit Nietzsche.

de l'Église et de César Franck. Qu'est-ce donc que cet Étranger?

Il le dit au second acte : « Mon nom? Je n'en ai pas. Je suis Celui qui rêve. Je suis Celui qui aime. Aimant les pauvres et les inconsolés, rêvant le bonheur de tous les hommes frères, j'ai marché à travers bien des mondes. J'ai longtemps navigué, et sur toutes les mers. — Où donc t'avais-je vue avant de te connaître? Où donc? demandais-tu. Mais partout! Dans les lourds soleils d'Orient, dans les blancs océans du pôle... Partout je t'ai trouvée, partout je t'ai aimée, car tu es la pure Beauté, car tu es l'immortel Amour! »

La phrase musicale s'expose avec grandeur; elle est empreinte d'une foi calme et forte. Je regrette, à vrai dire, de me trouver soudain en présence d'une entité, quand je m'intéressais à un homme. Je n'ai jamais compris l'intérêt de ce genre de symbolisme. A moins d'une sublimité d'invention métaphysique ou morale qui n'appartient guère qu'à un Gœthe ou à un Ibsen, je ne vois pas du tout ce que le symbolisme peut ajouter à la vie, et je vois très bien ce qu'il lui enlève. Mais c'est affaire de goût; et, en tout cas, il n'y a là rien qui doive nous surprendre outre mesure. Ce passage du réalisme au symbolisme est chose à laquelle on nous a trop habitués au théâtre de musique, depuis Wagner.

Mais nous n'en restons pas là ; et voici que nous quittons maintenant l'abstraction symbolique, pour entrer dans un domaine plus extraordinaire, et plus loin encore de la réalité. — On nous avait parlé, dès le commencement, d'une émeraude qui brillait au bonnet de l'Étranger. L'émeraude entre à son tour en scène. « Elle brillait jadis à l'avant de la nef qui porta le Ressuscité, l'ami de Jésus notre maître, et sans barre, sans voile, sans rame, aborda sûrement au port des Phocéens. Par cette pierre de miracle, une volonté droite et pure peut s'imposer aux vents et à la mer. » Maintenant que l'Étranger s'est abandonné à la passion, et qu'il a démérité, il n'a plus aucun pouvoir sur le talisman : il le remet à Vita.

Alors commence une vraie scène de féerie. Vita se dresse vers la mer, et l'invoque, dans une incantation aux vocalises étranges et belles : « O mer! Sinistre mer aux

colères charmeuses! O mer! Très douce mer aux caresses mortelles! Entends-moi! » Et la mer répond; elle chante. Des voix se mêlent à l'orchestre dans une symphonie puissante, qui grandit et qui gronde. Vita jure qu'elle ne sera qu'à l'Étranger. Elle élève au-dessus de sa tête l'émeraude rayonnante de lueurs sinistres. — « Reçois, mer, en gage du serment, la pierre sacrée, la sainte émeraude! Que nul ne puisse plus invoquer sa puissance, que nul n'éprouve plus sa vertu salvatrice! Mer jalouse, reprends ton bien, dernier présent de la fiancée! » — « D'un large geste, elle lance l'émeraude dans les flots, qui se colorent soudainement en vert sombre sous le ciel plus noir. La surnaturelle lueur verte va s'étendant peu à peu jusqu'à la ligne d'horizon, et la mer s'émeut en une houle menaçante. » Aussitôt le chant de la mer reprend, plus violent; l'orchestre mugit, et la tempête éclate.

Les barques rentrent en hâte. Une d'elles va se briser contre la côte. Le village est accouru pour voir le sinistre. Les marins refusent de s'exposer pour venir à l'aide des naufragés. Alors l'Étranger monte dans un canot; et Vita s'y jette avec lui. La rafale redouble. Une lame de fond gigantesque s'abat sur le môle, enveloppant la scène d'une éblouissante lueur verte. Tous reculent effrayés. Puis le silence se fait; et un vieux marin ôte son bonnet de laine, et entonne le *De Profundis*, que la foule reprend...

On peut voir, par ce simple résumé, la grandeur indéniable de l'action et du décor. Tout dans cette œuvre est noble. Elle est forte, expressive, variée; il y a là un sentiment vigoureux de la nature, une curieuse vérité d'observation, une grande foi religieuse, et le sens du fantastique. Trois ou quatre mondes absolument différents y sont associés : le réalisme bourgeois des figures du fiancé et de la mère de Vita y voisine avec le symbolisme évangélique de l'Étranger, et avec la féerie de l'émeraude magique et des voix de l'Océan. Cette complexité, très sensible dans le poème, l'est plus encore dans la musique, où s'opère l'union d'arts et de pensées diverses : art populaire, art religieux, art wagnérien, art franckiste, avec une note nouvelle de réalisme familier, qui se rapproche du style bouffe italien, et un sentiment descriptif et lyrique

absolument personnel. Ce qui ajoute encore à cette impression, c'est la rapidité de l'action, en deux actes très courts. Les transitions sont extrêmement brusques. En un instant, nous sommes transportés du monde vivant dans le monde des idées abstraites, puis de celui-ci dans le monde de la foi, et de ce troisième dans le monde des contes de fées. Cependant l'œuvre est, musicalement, claire. Plus la pensée de M. d'Indy s'enrichit d'éléments complexes, plus elle a le désir de les ramener à l'unité : tâche difficile, et qui même n'est guère possible qu'en les réduisant à leur expression la plus simple, à leur essence la plus générale, et, par suite, en les privant un peu de la saveur de leur individualité. M. Laloy, que je citais tout à l'heure à propos de *Pelléas*, appelle M. d'Indy « le forgeron harmonieux de la musique moderne ». L'expression est belle, et elle est juste. M. d'Indy met sur l'enclume des styles et des pensées très riches et très divers ; il les forge avec une réelle puissance. Il est naturel qu'on y sente, çà et là, la marque du marteau, l'empreinte de la volonté. La volonté fait l'unité dans l'œuvre.

Peut-être la fait-elle parfois dans l'esprit même de M. d'Indy. Je n'en veux indiquer qu'un trait assez curieux, parce qu'il me paraît d'un intérêt artistique général. M. d'Indy écrit lui-même les poèmes de ses « actions musicales ». L'exemple de Wagner a été contagieux. On a vu les dangers que la dualité des auteurs causait à l'harmonie de l'œuvre : on a cru y parer en écrivant soi-même paroles et musique. Mais on ne s'est pas aperçu que, dans un même artiste, il y a dualité entre ses facultés poétiques et ses facultés musicales. Un homme n'est pas du tout le même dans son art personnel et dans les autres arts : je ne parle pas seulement de son habileté technique, mais même de son esprit. Delacroix, peintre romantique, était en littérature un classique. Nous avons tous connu des artistes, révolutionnaires en leur métier, qui restaient des conservateurs arriérés dans leurs jugements sur les autres arts... Cette dualité existe, jusqu'à un certain point, entre M. d'Indy poète, et M. d'Indy musicien. La raison s'entend-elle toujours chez lui avec le cœur[1]? Certes, sa

1. Déjà, dans sa critique, son sentiment ne souscrit pas toujours aux décisions de son esprit. Son esprit proscrit la Renaissance, et son goût lui rend chers les

nature est trop aristocratique pour que le désaccord se montre au grand jour. Le cœur obéit à la raison, ou s'arrange du moins avec elle pour sembler respecter son autorité et sauver les apparences. La raison, représentée ici par le poète, veut une action simple, réaliste, logique, avec un enseignement moral et même religieux. Le sentiment, représenté par le musicien, est bien plus romantique; et, s'il s'abandonnait tout à fait, il irait de préférence à tout sujet qui autoriserait l'emploi de ses qualités pittoresques, à la symphonie descriptive, et, au besoin même, à l'ancien opéra.

Pour moi, je suis avec le sentiment et je trouve qu'il a raison contre la raison même. Je ne vois rien de plus fort et de plus personnel dans la musique de M. d'Indy que l'art du paysage musical. Telle page de *Fervaal* évoque les sommets de montagnes, couverts de forêts de pins, où traînent d'épais brouillards[1]; — telle page de *l'Étranger*, les lueurs fantastiques qui s'allument sur la mer où couve la tempête[2]. Je souhaiterais de voir M. d'Indy s'abandonner librement, en dépit de toutes les théories, à ce lyrisme descriptif où il excelle, ou chercher du moins une inspiration dans un de ces sujets où sa foi et son imagination seraient satisfaites, comme un des beaux épisodes de la Légende dorée ; et pourquoi pas celui-là même, dont l'Étranger rappelle le souvenir : le poétique voyage de la Madeleine en Provence ? — Mais il y a quelque sottise à souhaiter qu'un artiste fasse autre chose que ce qu'il fait : il en est le meilleur juge.



Je voudrais, en terminant, surtout mettre en lumière une des faces les plus nobles de ce généreux talent : ses admirables qualités d'éducateur musical. Tout destinait M. d'Indy

grands peintres de la Renaissance florentine, ou les musiciens italiens du XVIe siècle. Il ne se tire d'affaire que grâce à d'extraordinaires compromis, en baptisant gothiques Ghirlandajo et Filippo Lippi, ou en décrétant que la Renaissance ne commence, en musique, qu'au XVIIe siècle ! (*Cours de Composition*, pp. 214 et 216).

1. Début de l'acte II.

2. Scène III de l'acte II. — Cette force d'évocation est si impérieuse qu'elle entraîne ici le poète : il semble qu'une partie de l'action n'ait été inventée qu'en vue de cet effet final, la coloration soudaine des flots.

à ce rôle. Par sa science, par l'ordre et la clarté de son intelligence, il devait être un merveilleux professeur de composition. Toutes ses règles pour penser et pour écrire sont d'une justesse parfaite. Je renvoie à certaines de ses analyses d'une phrase mélodique, ou d'une période harmonique [1]. On y trouvera l'esprit de logique et de raison nette, un peu sèche peut-être, et simplifiant trop, mais lumineuse, d'un maître de la prose française. Ce sont les mêmes lois de bon sens, de vérité, d'unité, le même art du développement, les mêmes principes de la rhétorique classique du XVIIe et du XVIIIe siècles, appliqués à la musique. En vérité, M. d'Indy pourrait écrire, s'il voulait, un *Discours sur le style* musical.

Mais, surtout, il a reçu les plus hautes qualités morales de l'éducateur, — et la première de toutes, la vocation. Il a une sorte de croyance religieuse dans le devoir absolu, pour l'art, d'enseigner les hommes, et, ce qui est plus rare encore, dans la vertu efficace de cet enseignement. Volontiers il partagerait le mépris de Tolstoy, qu'il cite parfois, pour la niaiserie de l'art pour l'art. « A la base de tout art est cette condition essentielle : l'enseignement... Le but de l'art n'est pas le profit, ni même la gloire; le vrai but de l'art est d'enseigner, d'élever graduellement l'esprit de l'humanité, de servir en un mot, dans le sens du sublime : « *Dienen* », que Wagner met dans la bouche de Kundry repentante, au troisième acte de *Parsifal* [2]». Il y a là un mélange d'humilité chrétienne et d'orgueil aristocratique. M. d'Indy a le sentiment profond de la solidarité humaine, et il aime sincèrement le peuple; mais il le traite avec une bonté affectueusement protectrice, et légèrement dédaigneuse; il le regarde un peu comme un enfant, qu'il faut guider [3]. L'art populaire qu'il préconise n'est pas un art du peuple, mais d'une aristocratie qui s'intéresse au peuple. Il veut l'éclairer, le former, le diriger, au moyen de l'art. L'art est la source de vie; il est l'esprit de progrès, il donne à l'âme le plus précieux des biens : la liberté; et nul n'en jouit plus que l'artiste. « Ce qui fait du nom d'artiste un

1. *Cours de Composition* pp. 42 et suivantes, pp. 118 et suivantes.

2. *Cours de Composition*, p. 10 et *Tribune de Saint-Gervais*, novembre 1900.

3. *Cours de Composition*, pp. 84, 185 et *passim*.

titre sublime, c'est que l'artiste reste libre, complètement libre. Regardez autour de vous, et dites si, à ce point de vue, il est quelque carrière plus belle que celle de l'artiste conscient de sa mission? L'armée?... La magistrature?... L'Université?... La politique?... » (Suivent des appréciations, plutôt sévères, sur ces diverses carrières.) « ...Sans parler de l'administration et du fonctionnarisme à outrance, qui sont les plaies honteuses de notre pays. — Partout obéissance par définition, ou asservissement par état. — Mais quel est le gouvernement, quel est le pape, l'empereur, le président, qui pourrait imposer à l'artiste l'obligation de penser et d'écrire contre son gré? La liberté, voilà le vrai bien, le plus précieux apanage de l'artiste. La liberté de penser, et aussi la liberté que personne au monde n'a le pouvoir de nous ôter, celle de construire notre œuvre selon notre conscience [1] ! »

Qui ne ne sent la beauté et la flamme communicative de ces fières paroles? De quelle prise ne doit pas être sur des cœurs jeunes et ardents cette force d'enthousiasme et de sincérité? « Il est deux qualités, dit M. d'Indy à la dernière page de son livre, que le maître doit s'efforcer de faire naître ou de développer dans l'âme de son élève, qualités sans lesquelles la science ne peut servir de rien : l'amour non égoïste de l'art, et l'enthousiasme pour les belles œuvres [2] ». Ces deux vertus rayonnent des écrits, comme de la personne de M. d'Indy : c'est par là qu'il est si fort. Le meilleur de ses enseignements, c'est sa vie. On ne dira jamais assez la noblesse et le désintéressement de cette vie, tout entière dévouée au bien de l'art et des artistes. Quand ce ne serait pas trop de toutes ses forces pour la création de son œuvre personnelle, M. d'Indy ne cesse de consacrer aux autres son travail et son temps. Franck donnait des leçons pour vivre. M. d'Indy en donne pour le plaisir d'instruire, de servir son art, et d'aider ceux qui l'aiment. Il dirige des écoles, accepte, recherche presque les travaux les plus ingrats, mais les plus nécessaires, de l'enseignement. Ou bien il s'applique pieusement à l'étude du passé, à la résurrection de quelque vieux

1. Discours à la *Schola* (*Tribune de Saint-Gervais*, nov.-déc. 1901).

2. *Cours de Composition*, p. 222.

maître. Il semble qu'il trouve tant de joie à ouvrir une jeune intelligence au sens de la musique, ou à réparer les injustices de l'histoire envers un grand artiste oublié, qu'il s'oublie presque lui-même. A quelle œuvre, à quel artiste, à quel travailleur, dignes d'intérêt, ou lui paraissant l'être, a-t-il jamais refusé ses conseils et son aide? J'ai moi-même souvent éprouvé la bonté de ce charmant et modeste artiste, et je lui en ai gardé une profonde gratitude.

Ce dévouement et cette foi n'auront pas été en vain. Le nom de M. d'Indy sera associé dans l'histoire non seulement à de beaux ouvrages, mais à de grandes œuvres : à la *Société nationale de Musique*, qu'il préside, — à la *Schola cantorum* qu'il a fondée avec Charles Bordes, et qu'il dirige, — à la jeune école musicale française, à cette pléiade d'artistes savants et novateurs, dont il est, en quelque sorte, le frère aîné, qui les a soutenus de son exemple et de son aide, durant les premières années, les plus dures de la lutte, — à tout ce mouvement musical enfin, qui travaille le monde, depuis la mort de Wagner et de Franck, dont il fut le champion, à cette résurrection de l'art du moyen âge et de la Renaissance, — à tout le renouveau de la musique européenne... De cette évolution artistique M. d'Indy a été chez nous le principal représentant. Par son action, son exemple, ou son esprit, il fut un des premiers éducateurs musicaux de la France actuelle. Il a plus fait, pour le progrès de notre musique, que tout l'enseignement officiel des Conservatoires. Un jour viendra, où, malgré toutes les résistances, par la seule force des choses, un tel homme prendra la place qui lui appartient à la tête de notre organisation musicale française.

*
* *

J'ai essayé de dégager la caractéristique de M. d'Indy, et j'ai cru la trouver dans la foi et dans l'action. Je ne me dissimule pas les erreurs inévitables d'un pareil essai. Il est si difficile de juger une personnalité, surtout en pleine vie, au milieu de son développement! Tout homme est une énigme, non seulement pour les autres, mais pour lui. Il y a

une grande présomption à prétendre connaître qui ne se connaît pas tout à fait soi-même. Et pourtant, l'on ne peut se dispenser de juger : c'est une nécessité, pour vivre. Aucun de ceux que nous voyons, aucun de ceux que nous connaissons, ou que nous disons connaître, aucun de nos amis, de ceux que nous aimons, n'est tel que nous le voyons; souvent, il ne ressemble en rien à l'image que nous en avons : nous marchons au milieu des fantômes de notre cœur. Il faut juger pourtant, il faut construire, il faut créer, si nous ne voulons pas nous dissoudre dans l'inertie. Mieux vaut l'erreur que le doute, — pourvu qu'elle soit de bonne foi. L'essentiel est de dire ce qu'on sent et ce qu'on croit. Que M. d'Indy m'excuse, si je me suis trompé. Qu'il ne voie dans ces pages qu'un effort sincère pour le comprendre, et une grande sympathie pour sa personne, et même pour ses idées, que d'ailleurs je ne partage point. Mais j'ai toujours pensé que les opinions étaient de peu de prix dans la vie, et que seul importait l'homme. La liberté d'esprit est le plus grand des bonheurs; il faut plaindre ceux qui ne la connaissent point. Il y a une douceur secrète à rendre hommage à de belles croyances, qui ne sont pas les nôtres.

ROMAIN ROLLAND

QUESTIONS EXTÉRIEURES

ALLEMAGNE ET VÉNÉZUÉLA

Le *durbar* de Delhi a célébré le couronnement d'Édouard VII, empereur des Indes. Quelques journaux plaisants ont nommé cette cérémonie un vrai « curzonnement », et le mot prend sa valeur historique quand on sait quelle épouvantable misère a continué de ravager l'Inde pendant la vice-royauté de lord Curzon. Ce *durbar* de Delhi, tout ruisselant de perles et de soie, déroule ses richesses et ses files de rajahs devant une multitude qui, depuis cinq ans, meurt de faim. Nous aurons bien quelque jour l'occasion et le loisir d'étudier cette famine de l'Inde anglaise.

Plus près de nous, l'imbroglio marocain a mis en mouvement toute la diplomatie de l'Europe. Drame ou comédie, il est bien difficile encore de connaître la pièce qui se joue au Maroc. Du coup, nos grandes disputes sur le traité franco-siamois se sont apaisées. Pourtant M. René Millet a bien voulu me prendre à partie dans la *Revue politique et parlementaire* et insinuer qu'il me paraissait « élégant de témoigner un détachement de bon goût pour l'intérêt national ». M. René Millet a, contre son habitude, signé cet article. Je suis donc obligé de protester contre son insinuation. Venant d'un ancien diplomate aussi détaché que M. René Millet de toutes autres préoccupations que l'intérêt national, le reproche serait grave, si les lecteurs ne devaient interpréter comme moi la phrase de M. René Millet : elle veut dire simplement que nous différons d'avis, que M. Millet tient pour la politique brutale et que je préfère l'autre. D'une série d'articles, les uns anonymes, les autres signés, on commence à pouvoir dégager la conception que M. Millet et ses amis ont de « l'intérêt national ». Quand ils voudront, nous causerons de ce sujet. Je dois avouer qu'en ce mois de décembre les affaires vénézuéliennes n'ont fait que me confirmer en mes opinions.

Il n'est rien de tel que l'empereur d'Allemagne. En France, nous avons les théoriciens de « la manière forte », les docteurs de la politique « active et fière ». Mais, quand il nous faut passer à la pratique, nous écoutons le plus souvent les conseils du bon sens et de l'honnêteté : la brutalité nous est odieuse; nous croyons encore, avec les radicaux anglais d'autrefois, que « la force n'est pas un remède ». L'empereur Guillaume ne s'embarrasse jamais de pareils scrupules. Ferme sur les principes, il est encore plus ferme dans l'application. Rien ne l'arrête en ses preuves d'énergie. Lors des affaires gréco-turques, pour rentrer dans son argent prêté aux Grecs, il eût volontiers bombardé Athènes et, derrière le Parthénon, le palais de sa propre sœur; l'Europe l'en empêcha ; il s'en alla prendre le Turc par la main et lui fit saccager la Thessalie. Aujourd'hui, il veut rentrer dans son argent prêté au Vénézuéla : il mobilise sa flotte et prend à la remorque une escadre anglaise pour piller une côte sans défense, couler une flottille prisonnière et confisquer quelques tonnes de charbon.

A défaut d'autre récompense, il peut compter en France sur nos remercîments unanimes. Nos docteurs de « la manière forte » le féliciteront assurément du fier exemple donné à notre mollesse, et nous autres, qui ne nous haussons pas à cette énergie, nous le remercierons encore de nous avoir montré clairement ce que nous pourrions gagner à son école. Avant les exploits de la flotte allemande, le Vénézuéla avait contre lui toute l'opinion du monde civilisé : banqueroutier et bandit, son gouvernement, à juste titre, jouissait de la mésestime universelle. L'empereur Guillaume vient de lui rendre un peu de la sympathie et de l'indulgence qui accompagnent toujours la pitié. Et comme il faut en fin de compte que l'empereur remette sa cause à ce tribunal de l'opinion qui s'appelle l'arbitrage, nous apercevons dès maintenant le bénéfice probable que les intérêts allemands retireront de cette vaillante politique.

Depuis que le Vénézuéla existe, il fut toujours banqueroutier, non par misère, pénurie ou accident, mais parce que son administration ne fut jamais qu'une forme de banditisme et que la banqueroute était le fruit nécessaire de tout un système gouvernemental. Ancienne colonie espagnole, affranchie par

Bolivar (1817), le Vénézuéla fit d'abord partie de la grande république de Colombie, qui, sur la mer des Antilles et sur l'Océan Pacifique, entre les Guyanes et le Pérou, comprenait un territoire sextuple de la France. Après treize années d'existence, la Grande Colombie s'étant partagée entre les trois républiques de l'Équateur, de la Colombie (ou Nouvelle-Grenade) et du Vénézuéla, ce dernier eut à sa charge une part de la dette commune, soit environ quatre à cinq millions de francs (1830). Il fallut huit ans de négociations pour régulariser la conversion de cette dette : en 1840, un emprunt pourvut à cette conversion et au service des intérêts échus. En 1847, première banqueroute. En 1850, contrat avec les créanciers. En 1851, seconde banqueroute ou, du moins, rupture du contrat. En 1859, accord provisoire et nouvel emprunt pour liquider le passé. En 1860, banqueroute et suspension des paiements. En 1862, emprunt de 25 millions pour payer les arriérés. En 1864, nouvel emprunt de 17 millions. En 1874 et 1876, nouvelles consolidations et reconnaissances d'autres dettes pour payer les dommages des révolutions. En 1880, conversion et consolidation; réduction d'intérêts. De 1883 à 1889, une série de manœuvres dilapidatoires conduit la dette à 112 millions, malgré toutes les réductions antérieures. La révolution de 1892 l'augmente encore des indemnités accordées à toutes les prétendues victimes. En 1895, des affaires d'eaux et de chemins de fer rendent nécessaire un sixième ou septième emprunt. C'est alors que les Allemands entrent en scène.

Jusqu'ici le Vénézuéla avait trouvé ses prêteurs en Angleterre à des conditions fort onéreuses. Le taux de l'intérêt exigé par les Anglais variait de 6 à 7 p. 100. Le type de ces emprunts variait de 60 à 63 p. 100, c'est-à-dire que les Anglais ne versaient jamais que 60 francs pour 100 francs, soit 3/5 environ du capital prêté. En 1896, l'Allemagne offrit au Vénézuéla un prêt de 50 millions de bolivars (francs) au taux de 5 p. 100, et au type de 80 p. 100. Ce prêt n'était que la première opération d'un plan d'ensemble. L'Allemagne, en quête de marchés, avait jeté son dévolu sur le Vénézuéla, après une enquête à la mode allemande, après un inventaire scientifique et méthodique des ressources et possibilités de ce

pays. Les enquêteurs allemands avaient fait des rapports enthousiastes. La *Disconto-Gesellschaft* de Berlin avait résolu de se lancer dans les affaires vénézuéliennes, prêts, chemins de fer, banques, etc., à cause des énormes richesses que, disaient les rapports, ce pays admirable offrait déjà ou pouvait encore recéler.

On ne saurait exagérer les richesses et possibilités du Vénézuéla. A l'heure présente, d'autres *goldfields* détournent un peu notre attention des anciens *el-dorados* de cette Amérique espagnole. L'Afrique accapare depuis vingt ans notre activité européenne, et l'Amérique du Sud reste pour nous ce que l'Afrique elle-même était pour nos grands-pères, un continent presque inconnu, dont les côtes à peine nous sont familières. Mais, en un jour tout proche peut-être, cette Amérique aura son tour : c'est vers elle que se portera le *rush* des affaires et des spéculations. Alors, dans cette Amérique vivifiée, le Vénézuéla tiendra l'une des premières places. Aucun autre pays de l'Amérique du Sud ni, peut-être, du monde ne présente un ensemble de conditions plus favorables. Par l'étendue de ses territoires, le Vénézuéla est le triple de la France. Par la diversité de ses régions, par la fertilité de ses terrains, par la multiplicité et la richesse de ses mines, par l'abondance de ses eaux et par la variété de ses climats, il pourra quelque jour nourrir, et il nourrira (envisageons bien cet avenir) une centaine de millions d'hommes. Ici, l'Européen est chez lui. Ici, toutes les formes de l'activité humaine, agriculture, pâturage, industrie, pêche et commerce, trouvent des conditions exceptionnelles de succès. Ceci n'est point une terre de noirs ou de jaunes : les blancs vivent et prospèrent en ces montagnes tempérées.

Du nord au sud, entre la mer des Antilles et la grande plaine des Amazones, trois bandes parallèles se partagent le Vénézuéla. Au nord, tout le long de la mer, c'est la chaîne extrême des Andes et ses deux pentes maritime et continentale : en cette zone de culture, où tous les climats s'échelonnent du bord de la mer équatoriale au sommet des montagnes neigeuses, toutes les cultures européennes et tropicales, du café à la pomme de terre, trouvent leur sol et leurs conditions de vie. Au centre, entre le pied continental des Andes et la rive

gauche de l'Orénoque, c'est la zone des *savannes* offrant aux innombrables troupeaux ses prairies sans limite et sans hiver. Au sud, de l'autre côté de l'Orénoque, s'enfoncent vers les mystérieuses collines des Guyanes et vers les marécages de l'Amazone les forêts encore inexplorées qui, demain, dans le monde transformé par l'automobilisme, acquerront peut-être un rôle mondial grâce à leurs caoutchoutiers.

A l'heure actuelle, la seule zone des Andes est conquise au travail humain. Toutes les grandes villes du Vénézuéla sont à la côte ou sur la pente des monts. La capitale fédérale, Caracas, s'est bâtie à quelques kilomètres de la mer à vol d'oiseau, mais à mille mètres d'altitude, dans une admirable conque des Andes : il a fallu trente-huit kilomètres de lacets, de tunnels et de pentes vertigineuses au railway qui, partant de la côte, unit la capitale à son port de la Guaïra. Les deux autres zones seraient bien plus accessibles grâce à la grand'route naturelle de l'Orénoque, qui, long de 2 400 kilomètres, est navigable sur plus de 2 000. Mais la civilisation n'a pas encore découvert cette contrée merveilleuse. Les voyageurs et les consuls nous préviennent pourtant. Ils s'étonnent avec juste raison de notre folie européenne, qui n'a de regards que pour l'Égypte alors que de telles régions restent inexploitées : « L'Apure (affluent de l'Orénoque) a 1 200 kilomètres de long, dont un millier de navigables. Chaque année, son inondation vient rendre une fertilité nouvelle aux plaines qui, sur chaque bord, couvrent des milliers de milles carrés. En réalité, c'est vraiment un autre Nil, mais qui ne traverse pas, comme le Nil égyptien, un désert de sables : de toutes parts, l'Apure possède un magnifique hinterland de terres cultivables. Ces champs aujourd'hui ne servent qu'aux millions de bestiaux, vivant à l'état presque sauvage et abattus seulement pour leurs peaux. Quelque jour, le monde tirera d'ici ses approvisionnements[1]. »

Ce pays de l'Orénoque, savannes et forêts, est encore un désert. Le pays des Andes, pentes externes et cirques intérieurs, est la seule zone vivante du Vénézuéla. Sur deux millions et demi d'habitants que compte la république tout

1. *Diplomatie and Consular Reports*, n° 2315.

entière, c'est à peine si quatre ou cinq cents mille sont fixés loin des monts. Encore, en cette zone côtière, la seule agriculture tropicale continue de maintenir la vie publique et privée dans les vieilles mœurs d'autrefois. Ni les gisements de houille et de pétrole, qui seraient abondants et riches, ni les mines de sel et de métaux, qui sont nombreuses et variées, n'ont encore éveillé la vie nouvelle de l'industrie et des usines. Le Vénézuéla n'est toujours qu'une plantation espagnole, c'est-à-dire, au long de la mer, sur le talus ou dans les vallées des monts, un semis de villes et de fermes isolées qu'entourent des champs de café, de tabac, de cannes, de maïs ou de riz, et des enclos de bananiers, d'orangers, de grenadiers et de palmes. La population n'est aussi qu'une plantation européenne en pays de races conquises ou asservies, mais non assimilées : quelques îlots ou quelques représentants — si même il en reste — de la pure race castillane sont clairsemés dans une foule bigarrée de métis, de nègres et d'Indiens autochthones.

Les Allemands pensèrent que cette plantation vénézuélienne pourrait être l'une des terres promises de leur industrie et de leur commerce. Le calcul qu'ils faisaient en 1890 avait toutes les apparences de la justesse. Relier entre elles ces villes et ces fermes de planteurs par un réseau de railways, qui consommeraient les fers, rails, poutres et machines des usiniers du Rhin; drainer toutes les « épices » vers la côte et, de là, sur les grands transatlantiques, vers le marché de Hambourg qui les distribuerait à l'Europe; payer les épices en tissus, manufactures, bibelots, quincaillerie et camelote; bref, devenir les acheteurs et, tout ensemble, les pourvoyeurs de ce grand pays et toucher à l'exportation comme à l'importation d'honnêtes bénéfices : les Allemands pensèrent qu'un tel rôle leur devait échoir et ils calculèrent que les risques à courir étaient compensés vingt fois par les avantages à prévoir. En ces termes, leur calcul était juste. Il est certain qu'il fallait au Vénézuéla un correspondant et un commissionnaire européen, pour lui faire ses achats et ses ventes : ni les Anglais, ni les Français, établis pourtant sur ce marché, n'en avaient encore apprécié toutes les ressources ni servi tous les besoins. Il es certain, d'autre part, que les conditions naturelles du Véné-

zuéla pouvaient faire de ce commerce, au profit des Allemands, une source d'inépuisables revenus : « La fertilité de cette terre est une merveille. A ma porte, je vois un champ toujours cultivé en maïs, dont on coupe les tiges comme fourrage quand elles ont sept à huit pieds de haut; puis un peu de fumier et de nouvelles semailles donnent une nouvelle pousse : je suis arrivé ici fin décembre 1897 ; en juin 1899, j'assiste à la sixième récolte », écrit un consul anglais[1].

***

Dans la pratique pourtant, les calculs allemands se trouvèrent faux. Ceci vaut la peine qu'on s'y arrête, car ce ne fut point un cas particulier au Vénézuéla : partout les Allemands en ont usé de même. Et voici, peut-être, la cause la plus profonde et la plus durable de la crise qui, si lourdement, pèse aujourd'hui sur leurs affaires.

L'Allemagne, trop imbue de méthodes et de foi scientifiques, attribua aux chiffres bruts une confiance trop aveugle et, à tous les cas du problème commercial, elle appliqua la même solution trop générale et trop rigoureuse. Ayant fait la théorie des affaires, elle ne prit pas le temps d'en acquérir le sens et la pratique. Sur des données certaines, ayant établi des calculs exacts, elle voulut dans le monde nouveau bâtir un commerce gigantesque, suivant les dernières données de la science et aux moindres frais. Mais, des chiffres théoriques les plus exacts aux rendements pratiques les plus ordinaires, les architectes expérimentés savent que l'écart peut souvent être de 30, 40 et même 50 p. 100. Il semble que l'Allemagne un peu inexpérimentée n'ait pas tenu compte de cet écart pour l'établissement de ses devis. Tout enfiévrée de hâte et grisée par d'autres triomphes, elle voulut éblouir le monde par la rapidité et la grandeur de ses succès commerciaux. Elle entreprit de réaliser en quelques mois le plan mondial d'expansion pacifique, que ses théoriciens lui avaient dressé. Mais elle construisit cette affaire mondiale, comme un ingénieur trop frais émoulu de l'école construirait un pont, en estimant au

1. *Diplomatie and Consular Reports*, n° 2315.

maximum la valeur et la résistance de tous ses matériaux. Si des lézardes et des fissures s'y montrent aujourd'hui, c'est que l'Allemagne, médiocrement pourvue, n'eut pas toujours, en quantité suffisante, les bons matériaux nécessaires, et c'est aussi qu'en cette bâtisse trop systématique et trop strictement agencée, le fléchissement de la moindre poutrelle devait entraîner le gauchissement de toute la muraille.

Dans le monde entier, il en fut ainsi. L'exemple du Vénézuéla est pourtant caractéristique. L'Allemagne assurément n'avait exagéré en ses calculs préliminaires ni les ressources ni les besoins de ce marché. Mais, voulant enlever rapidement à la banque anglaise les finances publiques et à la commission française les transactions privées, l'Allemagne calcula au minimum ses taux de prêt et ses frais de commission. Elle opéra sur ce marché américain comme elle eût opéré en quelque région méditerranéenne. A sa mode ordinaire, elle risqua sur de petites garanties des avances très grosses. A sa mode ordinaire, elle se contenta de petits bénéfices, dans l'espoir qu'ils dureraient plus longtemps et que la quantité des affaires compenserait leur faible rapport. En toute conscience d'ailleurs, avec son habitude des choses européennes et son inexpérience de ces pays neufs, elle estimait usuraires les taux ou commissions de 20 à 30 p. 100 exigés par les Français et les Anglais. Dans la pratique, elle fit bientôt la fâcheuse découverte qu'en réalité ces taux et commissions exorbitants pouvaient à peine compenser les risques imprévus, les changements soudains, les tourmentes et cyclones, qui régulièrement ruinent et balaient les transactions sur ces marchés équatoriaux. En trois points surtout, l'erreur des calculs allemands apparut tout de suite.

En premier lieu, les enquêteurs allemands avaient établi leur affaire vénézuélienne sur le prix actuel du café. Avec juste raison, ils avaient calculé que le café pouvait être comme la pièce maîtresse de leur combinaison. En 1890, le Vénézuéla était dans le monde l'un des trois grands planteurs de café. Hambourg était la grande commissionnaire de café pour l'Europe germanique et scandinave, pour la Suisse, pour une partie de la Russie. Hambourg pouvait acheter et revendre à profit toute la récolte vénézuélienne. L'Allemagne crut donc

ne pas risquer grand'chose à offrir au Vénézuéla, sur le gage de cette récolte, toutes les avances de manufactures et d'argent. Elle crut aussi qu'un escompte de 6 à 7 p. 100, des bénéfices de 7 à 8 p. 100 couvriraient au quadruple ses frais et pertes possibles. Elle eut en ce marché vénézuélien une confiance d'autant plus grande que ce marché ignore le papier-monnaie et les oscillations du cours : alors que, dans la Colombie voisine, le change oscille de 4 000 à 6 000 p. 100, l'étalon et la monnaie d'or maintiennent en stabilité parfaite les transactions du Vénézuéla.

Mais, depuis 1896, le commerce du café a brusquement subi une crise ruineuse. En Afrique, en Asie, en Amérique, dans tous les pays tropicaux, l'étendue des plantations a presque triplé. L'énorme quantité de produits, que ces pays neufs viennent jeter sur les marchés de l'Europe, ont avili les cours ; en quelques années, le café a perdu 50 et 60 p. 100 de son ancien prix : « La baisse a dépassé 50 p. 100, écrit déjà en 1898 le consul anglais de Caracas ; comme le café est ici le principal revenu, le désastre n'a pas atteint seulement les propriétaires de plantations, mais toutes les classes de la société et tous les genres d'affaires. » Depuis 1898, la baisse ne s'est pas arrêtée et le Vénézuéla n'a cherché aucun autre moyen de se tirer d'embarras : « L'agriculture, qui est sa principale source de richesse, n'a reçu aucune attention. Les propriétaires ne s'occupaient jusqu'ici que de récolter. Les plantations de café étaient au nombre de 30 000 ; celles de cacao au nombre de 5 000. Café et cacao étaient seuls cultivés en raison des prix rémunérateurs durant les quinze ou vingt années dernières. Mais, depuis 1897, les prix de vente ne couvrent plus les frais de production : le Vénézuéla ne saurait vivre désormais que sur d'autres produits, plus demandés et mieux payés, ou sur d'autres méthodes, moins coûteuses et plus productives[1]. » Les forêts et les troupeaux du Vénézuéla compenseront un jour cette faillite du café ; le cacao, le caoutchouc, le coton, les houilles et les mines achèveront de rétablir les affaires vénézuéliennes. Mais, dans ce Vénézuéla nouveau, l'Allemagne ne pourra plus avoir la place que ses

1. *Diplomatic and Consular Reports*, n° 2094.

calculs d'autrefois lui faisaient espérer. Dès aujourd'hui, en paiement de ses marchandises avancées, elle n'a, dans ses portefeuilles, que des signatures de planteurs ruinés ou, dans ses entrepôts, que des provisions de café déprécié : le gage est médiocre.

En un second point, d'ailleurs, même sans la faillite du café, l'Allemagne aurait constaté que ses calculs et méthodes ordinaires ne sauraient convenir au Vénézuéla. L'un des moyens les plus habituels de « pousser » leurs marchandises dans le monde fut, pour les Allemands, le crédit libéral que, sans grandes précautions, sans mesure de solvabilité ni de durée, ils accordèrent à toute leur clientèle. Les Anglais avaient toujours exigé le paiement d'avance : sur les comptoirs de Manchester, le client devait apporter son argent avant de recevoir son ballot. Les Français, de leur côté, négociaient tout au comptant : installé à Caracas et dans les autres villes, le boutiquier français ne vendait qu'à bon escient, contre numéraire ou sur gages palpables. L'Allemagne dépêcha partout ses commis ambulants pour offrir trois mois, six mois, un an, parfois même deux années de crédit : elle voulait, à n'importe quelles conditions, récolter le maximum de commandes et gagner, coûte que coûte, la masse des clients, surtout la masse des clients pauvres, qui seuls peuvent consommer la camelote allemande. Une fois entrée en ce chemin, pour garder ses clients nouveaux ou pour en obtenir d'autres commandes, l'Allemagne accepta de prolonger ses traites, de multiplier ses échéances, de toucher seulement de maigres acomptes. C'est par ces moyens que, dans le monde entier, en quelques campagnes, le commis-voyageur allemand réussit à conquérir une clientèle énorme qui, sur les registres, faisait belle figure, mais qui, dans la réalité, ne payait pas ou qui ne s'engageait qu'à des versements minimes et espacés.

Dans le monde entier, l'Allemagne éprouve aujourd'hui de cruels mécomptes. L'énormité même de sa clientèle fictive et de ses traites impayées la conduit au naufrage. Bondés de papiers sans valeur, les portefeuilles de ses banquiers sont devenus trop lourds. Quand il faut les déposer, l'inventaire amène de retentissantes faillites : j'ai eu déjà l'occasion d'exposer ici cette crise allemande. Au Vénézuéla, plus que

partout ailleurs, le système des crédits éloignés ne pouvait être que désastreux. Jamais un *hidalgo* vénézuélien n'a pu comprendre ce que sont au juste des engagements précis et des échéances fixes : « En ce doux pays, on prend la vie comme elle vient, et toujours l'on remet au lendemain ce que l'on aurait dû faire l'avant-veille. *Mañana, demain!* c'est le premier mot que l'étranger doit connaître et dont il se doit bien pénétrer, s'il veut s'épargner toute colère inutile et tout gaspillage de force nerveuse. Quand une affaire ennuie, gêne ou dérange, on la remet à *mañana*, et quand *mañana* arrive, on la recule à des *mañanas* indéfinis[1]. » C'est ainsi qu'en affaires le Vénézuélien le plus gentilhomme et le plus honnête arrive à ne point considérer une échéance comme une date fixe, irrémissible : il ne refuse jamais de payer ; il a trop d'honneur pour nier ses dettes ; jamais il ne viole ses engagements ; mais il pense qu'à quelques années près, il a toujours le temps de les remplir et il estime que son créancier doit être assez gentilhomme, lui aussi, pour attendre dignement et patiemment son dû. L'Allemagne accordait des crédits d'un an et établissait ses prix en conséquence, en ne se réservant qu'un faible bénéfice. Le Vénézuélien s'octroya des prolongations de deux et trois années, et le bénéfice allemand disparut, puis se tourna en perte, par l'accroissement indéfini de ces créances improductives.

Mais la troisième source d'erreur, pour les calculs allemands, fut encore la plus grave. En tout pays, les entreprises allemandes escomptent la bienveillance ou même l'appui du gouvernement indigène, sur lequel la diplomatie et la force allemandes sont toujours prêtes à peser. C'est toujours par les gouvernements que l'Allemagne cherche à implanter puis à développer ses affaires. C'est par les gouvernements qu'elle tâche de couvrir les risques, de faire rentrer les créances de ses nationaux. C'est par le Sultan que le commerce allemand conquiert la Turquie. C'est par le Quirinal que l'industrie allemande a envahi le marché italien. Au Vénézuéla, l'Allemagne, prêtant cinquante millions aux gens de Caracas, espérait, outre les intérêts, toucher les revenus de ce prêt en

1. Cf. W. Scruggs, *The Columbian and Venezuelan Republics.*

appui et faveurs du gouvernement ou, simplement, en facilités et justice plus prompte pour les nationaux allemands et pour leurs entreprises. L'Allemagne voit aujourd'hui combien ce calcul était faux. Il ne pêchait qu'en un point, mais en un point essentiel : le Vénézuéla a une capitale, Caracas; il n'a pas de gouvernement.

***

Le Vénézuéla n'a jamais eu de gouvernement si par ce mot, avec toutes les langues européennes, l'on entend un organe centralisateur qui dirige des forces et une volonté communes, qui gère des biens et des intérêts nationaux. Le Vénézuéla n'a rien d'une nation à la mode européenne. Ce n'est pas une personne morale avec sa conscience, son idéal, ses volontés, ses habitudes, ses traditions propres. Ce n'est même pas un organisme défini et complet avec sa tête, ses membres, ses différentes fonctions. Ce n'est à vrai dire qu'un aggrégat, mouvant et sans cesse variable, de cellules toujours indépendantes. Si le mot d'anarchie désigne une forme de société où chaque individu a le droit et le pouvoir d'agir à toute minute suivant son caprice, il est certain que les républiques de l'Amérique espagnole, la Colombie et le Vénézuéla surtout, devront servir de modèles au reste de l'humanité, quand elle voudra se mettre au régime anarchique.

Ce régime fut ici le produit spontané du sol. Chacune des plantations particulières, dont la somme constitue la grande plantation vénézuélienne, avait surgi dans l'isolement, sans voisins immédiats, à plusieurs kilomètres, parfois à plusieurs journées de distance de la plantation la plus proche. Le planteur devait vivre, et longtemps il a vécu, en dehors de toute communauté. Si, plus tard, il s'est groupé en bourgs ou en villes pour la commodité des échanges ou pour l'agrément des saisons inactives, ses villes, sans rapport et sans lien, ont toujours vécu à l'écart, chacune de sa vie égoïste et de ses intérêts particuliers. Elles n'ont jamais pu nourrir entre elles que des sentiments réciproques de jalousie et de haine : jadis, elles se disputaient les faveurs du maître espagnol; aujourd'hui, elles s'arrachent les commandes du client européen.

Toujours concurrentes et rivales, elles ne peuvent avoir, aujourd'hui encore, que des ambitions opposées : la prospérité de l'une entraîne presque forcément le déclin des voisines. La lutte pour la vie leur enlève jusqu'au moindre sentiment de la patrie commune, et la condition même de cette lutte les force à tourner leurs soins vers l'étranger d'outre-mer, qui les fait vivre, et non vers les congénères de la terre natale, qui ne peuvent leur être d'aucune utilité.

En outre, le catholicisme de ce pays dévôt a pour premier effet d'ajouter aux rivalités des hommes les rivalités des saints. Il ne groupe pas les clochers en une église nationale. Comme les intérêts temporels, les intérêts spirituels ne font que multiplier les froissements entre paroisses jalouses. Comme les citoyens, les fidèles n'ont d'aspirations communes ou, plutôt, concurrentes que vers les bénédictions d'outre-mer, vers les indulgences, grâces et sourires de la papauté. Au sein même des paroisses, les confréries dressent bannière contre bannière ; autour de chaque madone bleue ou rose, quelque dévotion particulière ferme le cercle d'un groupe étroit. Nouvelles divisions : depuis qu'en face des confréries et des clochers, le progrès des idées libérales a fait en chaque ville surgir une loge maçonnique, chaque loge n'a été, à son tour, qu'une source de discordes particulières et d'intrigues locales. C'est en vain qu'à l'instar de Paris, le président Guzman Blanco dota la capitale Caracas d'un grand temple maçonnique ; il espérait grouper toutes les loges autour de ce Grand Orient vénézuélien ; mais les loges ont gardé leur indépendance soupçonneuse et le temple de Caracas n'est qu'une belle façade.

Bref, poussière de plantations, poussière de villes, poussière de clochers, de confréries ou de loges : jamais le Vénézuéla n'a senti le besoin d'unité. Dès les premiers jours de l'indépendance, au contraire, chaque ville avec sa banlieue affirma nettement ses prétentions à rester un « État souverain ». Dans l'Amérique anglo-saxonne, le parti de Th. Jefferson essayait vainement d'introduire ces idées de décentralisation complète. L'Amérique espagnole les adopta tout aussitôt. Chacune de ces républiques espagnoles ne fut qu'une fédération nominale d'États souverains, autonomes, indépen-

dants. La fédération n'eut ici aucune existence réelle, n'ayant aucun pouvoir ni même aucun droit d'intervention ou de surveillance dans les affaires ni même dans les guerres locales. Président, parlement, finances, justice, armée, etc., dans chaque État, un gouvernement complet s'installa qui, sans recours et sans appel, disposa souverainement de ses administrés. Certaines constitutions de ces républiques espagnoles allèrent jusqu'à spécifier qu'en cas de guerre civile, soit entre les citoyens d'un même État, soit entre les États d'une même république, la fédération s'engageait à la neutralité la plus complète.

C'est ainsi que les deux millions et demi de Vénézuéliens sont partagés entre vingt États. Il s'est trouvé des « centralistes » pour rêver une organisation différente, et parfois leurs efforts ont réussi à diminuer jusqu'à six le nombre de ces États vénézuéliens. Mais toujours les vieux instincts reprennent le dessus, et chaque ville, qui se fonde ou se développe, proclame ses droits à la souveraineté. Que peut être le prétendu gouvernement fédéral en pareille organisation? Il existe une capitale fédérale, un président fédéral, un ministère et un parlement fédéraux. Mais, dans la loi comme dans le fait, tout cela ne représente rien autre chose que vains mots. Sentiments profonds et intérêts matériels ne se groupent qu'autour des gouvernements locaux. Dans toutes les républiques de l'Amérique espagnole, le gouvernement fédéral ne devient une réalité que le jour où quelque homme de tête ou de main en fait sa chose personnelle et, à défaut des intérêts de la communauté, organise la fédération pour le service de ses propres intérêts. C'est ainsi que, depuis vingt-six ans, le Mexique est personnifié dans son président Porfirio Diaz : pareillement, durant vingt années, le Vénézuéla ne fut que Guzman Blanco, le « Regenerador », le « Pacificador », l' « Illustrissime Américain ».

Beaux titres! noble rôle! et revenus appréciables! Car, à défaut d'autorité réelle, le Président fédéral dispose d'un budget. Pour couvrir les dépenses fédérales, il a quelques impôts; il a surtout les revenus des douanes, revenus liquides et bien assurés, faciles à contrôler, affermer, développer et mettre en sûreté. Bon an mal an, cinquante millions d'or passent entre

les mains du Président vénézuélien. Il est admis qu'au passage, quelques-uns lui doivent rester. Le Président dispose en outre de la signature fédérale pour les emprunts en Europe, pour les traités de commerce, pour les concessions de mines, de chemins de fer, de forêts, de privilèges ou de monopoles. Il est admis encore que les étrangers qu'il accueille peuvent lui témoigner leur reconnaissance. A gérer les affaires du Vénézuéla, l' « Illustrissime Américain » fit une fortune énorme. On comprend que tous les « patriotes » visent à servir ainsi la « cause nationale » (ce sont là termes habituels dans les journaux et discours vénézuéliens : il faut les bien entendre). Il n'est pas de « docteur ès lois », frais émoulu de l'Université de Caracas, qui, rentré dans sa ville natale, ne songe à revenir au Capitole de Guzman Blanco par la voie la plus rapide et la plus ordinaire, par la « révolution ».

Nous appliquons bien à tort ce mot européen de révolution à ce procédé tout américain, à ce moyen de parvenir tout spécial à l'Amérique espagnole. En réalité, ce moyen n'a rien de commun avec nos révolutions européennes. En Europe, une révolution est chose grave, rare, insolite, presque monstrueuse et, dans l'estime des honnêtes gens, blâmable : nous autres Français, nous jouissons d'une réputation déplorable pour avoir, au cours d'un long siècle, traversé quatre ou cinq révolutions. Depuis 1815, le Vénézuéla en est à sa cent quatrième (c'est lord Lansdowne qui, par les archives du *Foreign Office*, a établi ce chiffre précis) et, loin d'être blâmé, le Vénézuéla est au contraire admiré par toute l'Amérique espagnole, louangé pour son respect et son application constante des bonnes méthodes politiques. Locale ou fédérale, dans toutes les villes ou républiques espagnoles, la révolution n'est, à vrai dire, que le moyen traditionnel, habituel, presque unique et légal, de changer, non la forme immuable, mais le personnel du gouvernement. Nous avons en Europe certains moyens parlementaires pour obtenir ce résultat. Le Vénézuélien estime que la révolution est mieux adaptée à ses mœurs comme à ses traditions. C'est pour lui le procédé le plus rapide, l'instrument le plus commode. En voici le jeu le plus ordinaire.

Rentré dans sa ville natale, dans son « État », le « docteur » se fait une clientèle et une renommée par son éloquence et

par son obligeance à servir quelque loge ou quelque confrérie. Il acquiert bientôt la conviction et il donne à ses amis la preuve que le gouvernement local mène l'État à la ruine, les citoyens à la honte, la société aux abîmes. Le « docteur » publie un *manifesto* et réunit une bande de va-nu-pieds qui le protégeront contre les couteaux des tyrans. Puis il entre en négociations avec ceux-ci, obtient sa part du pouvoir local et la « révolution » est écartée, ou, mal satisfait de leurs concessions, il leur déclare la guerre et la « révolution » éclate. De part et d'autre, on recrute dans les plantations voisines quelque bande d'Indiens. On se pille, on met à feu et à sac les biens et domaines du parti opposé. Par sa bravoure dans le conseil et sa prudence dans le combat, notre « docteur » devient « général ». Il finit par l'emporter. Il est maître de son État. Il n'y change rien, sauf qu'il établit désormais « le règne de l'ordre et de l'honnêteté », c'est-à-dire qu'il gouverne pour son profit et pour le profit de sa bande. La révolution locale est close ; « l'ordre » régnera quelques mois, si le « général » manque de modération, ou quelques années, si le « général » sait faire à chacun sa part. Mais, le plus souvent, la révolution fédérale sort de la révolution locale apaisée.

Car le succès met bientôt au cœur de notre général des pensées magnanimes. Il voit dans ses rêves « la Patrie en larmes et en voiles noirs, criant vengeance contre les fils dénaturés qui l'exploitent ou l'oppriment ». Il accourt à cet appel. Il marche sur Caracas, vers la caisse fédérale. En route, il recrute ou renforce son armée de tous les Indiens qu'il enrôle de gré ou de force, en leur pendant au cou quelque vieux fusil et un long *machete*. Ayant déjà suivi trois ou quatre autres généraux en pareille aventure, ces Indiens ont tôt fait de devenir des soldats admirables, qui pillent, tuent, violent, incendient, pour l'honneur et pour le plaisir. Au passage, afin de remplir sa caisse personnelle et de fournir à la solde des troupes, le général dans chaque ville lève des contributions, des taxes de guerre, des emprunts forcés qui frappent riches et pauvres, nationaux et étrangers, fortune et revenus, amis et ennemis. C'est à peine si l'on fait quelque distinction pour les amis, qui sont parfois épargnés, et pour les étrangers, qui sont toujours ruinés, dépouillés à

nu. De leur côté, les gens de Caracas préparent la défense par les mêmes moyens. Contre le général révolutionnaire, un général gouvernemental est envoyé, qui le plus souvent connaît bien la route, l'ayant faite récemment en sens et qualité contraires. Sans trop de hâte, les deux généraux prennent contact. On négocie. Quelquefois l'on s'entend aux dépens de la caisse fédérale qui indemnise tout le monde, sauf les étrangers. Le plus souvent, on finit par livrer bataille. Les deux partis se proclament victorieux et annoncent leur victoire au monde, en termes homériques :

Le plus sublime triomphe a couronné les efforts de l'héroïsme patriotique. Après sept jours d'exploits surhumains dans la lutte la plus sanglante et la plus acharnée de notre histoire, six mille héros du droit ont fait mordre la poussière à dix mille mercenaires assassins, soudoyés pour le malheur de la patrie.

Le général Matos et ses partisans peuvent se réjouir de leur œuvre. Dans ces sept jours de combats, ils ont pu repaître leur vue du sang de leurs compatriotes coulant à flot. Trois mille morts et blessés sont les victimes de ces fils dénaturés de notre chère patrie, que partout poursuivra la vision effroyable des veuves et des orphelins qu'a faits la plus criminelle des révolutions [1].

En réalité, les deux armées ont pris la fuite dès le premier coup de fusil. Au bout de quelques jours seulement, elles se reforment, un peu au hasard ou suivant les préférences de chacun : une partie des gouvernementaux passe aux révolutionnaires, et réciproquement. On reprend les négociations, puis la bataille. De fuite en rassemblements, l'une des deux armées finit par annihiler ou par englober l'autre. L'un des deux généraux, abandonné de tout son monde, doit s'enfuir à la côte, dans l'une des Antilles voisines, chez les Hollandais de Curaçao ou chez les Anglais de la Trinité : il y attendra le moment favorable et préparera ses chances de reparaître. Le général victorieux entre à Caracas. Il met la main sur le gouvernement, choisit dans le tas des vieilles constitutions celle qui lui agrée, et la proclame. Si son prédécesseur se disait conservateur, il se déclare libéral, ou inversement; ou le mot de conservateur sonnant mal aux oreilles depuis plus

1. Manifeste du président Castro après la bataille du 18 octobre 1902.

de trente ans, il invente une nouvelle teinte de libéralisme : *bleu, jaune, azule, amarillo*, il est au Vénézuéla des libéralismes de toutes les teintes. La teinte, d'ailleurs, ne change rien au fond. Les premières mesures du vainqueur sont toujours les mêmes. Il confisque les biens de tous ceux que leur fortune peut avec quelque profit faire soupçonner de connivence révolutionnaire ou gouvernementale suivant les cas. Il se fait livrer les revenus des douanes et les dépôts des banques. Il lève sur tous les propriétaires et marchands un emprunt forcé. Les étrangers sont traités comme les nationaux. S'ils refusent, le général se garde de violer leur domicile : il respecte le droit international. Mais il enclôt leurs maisons de sentinelles, qui coupent vivres et communications ; au bout de quelques jours, assagi par la famine, l'étranger doit venir à composition et livrer son argent.

Durant les « troubles », les chemins de fer ont été réquisitionnés par les généraux des deux partis pour le service des transports. Ils ont été attaqués et détruits par les deux armées pour l'exécution du plan de campagne ou pour la satisfaction que procurent toujours les beaux actes de vandalisme. Stations ruinées, rails arrachés, ponts éventrés, matériel brûlé, personnel massacré, à chaque révolution, la société concessionnaire subit des pertes énormes. Anglaise ou allemande, elle fait présenter ses réclamations et sa note par son ambassadeur, et les petits commerçants français, italiens ou belges font aussi réclamer de justes indemnités par leurs représentants. Le général promet de tout examiner et de tout régler « demain ». Il fait observer pourtant, avec quelque justesse, que, les caisses fédérales étant vides, il ne saurait payer sans un nouvel emprunt. L'Europe fait d'abord la sourde oreille, puis, attirée par des promesses de taux usuraires, elle finit par consentir un nouveau prêt. Après vingt expériences, cette bonne Europe a toujours la naïveté de croire qu'elle trouvera quelque jour un moyen de rentrer dans son argent. L'emprunt est signé. Les fonds sont versés. Le règlement des réclamations étrangères va commencer. Mais voici qu'un « docteur » s'est proclamé « général » en une lointaine province. Et voici qu'il marche sur la capitale. Il arrive, brûlant et pillant tout ce que les autres ont laissé debout. Il est vainqueur. Le maître de

Caracas s'enfuit avec les fonds disponibles... Et la comédie recommence.

***

En 1896, les Allemands prêtaient cinquante millions de bolivars (francs) au « général » Crespo, pour régler toutes les affaires, indemnités, garanties, etc., du railway Caracas-Valencia et pour étendre cette ligne ferrée jusqu'à Santa-Lucia : la *Disconto-Gesellschaft* offrait au Vénézuéla les conditions relativement avantageuses que nous avons dites. Mais dès 1897, le successeur de Crespo (la transmission des pouvoirs se fit, cette fois-là, sans révolution), le « général » Andrade violait tous les engagements signés, suspendait le paiement des intérêts échus et, par tous les moyens, empêchait l'exploitation et la prolongation de la ligne allemande. Il faut noter que la *Disconto-Gesellschaft* n'avait pas encore eu le temps d'écouler sur les différentes Bourses ses titres vénézuéliens; le public désormais les refusant, elle dut garder en portefeuille ce stock improductif. Il faut noter aussi que, dans les comptes de la *Disconto-Gesellschaft* pourvue de capitaux médiocres, cinquante millions sont un gros chiffre. Deux croiseurs allemands, *Falke* et *Vineta*, firent leur apparition dans les eaux vénézuéliennes et, depuis, ne les ont plus quittées. De menus incidents venaient aigrir la dispute : à Puerto-Cabello, des marins allemands étaient emprisonnés sans le moindre grief; à Caracas, les tribunaux acquittaient un débiteur vénézuélien qui, pour régler sa dette, avait tué son créancier allemand. Crise plus grave, toute une série de « patriotes » se levaient contre Andrade : après le général Hernandez, on voyait apparaître les généraux Ramon Guerra, Ignacio Pulido, Juan Pietri. Le chemin de fer allemand, réquisitionné et coupé, ne fonctionnait plus que pour le service du gouvernement, aux frais des actionnaires. La *Disconto-Gesellschaft* dut intervenir et fournir des fonds en secret. L'empereur patientait encore. Il espérait intimider Andrade ou traiter avec l'un de ses adversaires. Survint le « général » Castro.

En mai 1899, Cipriano Castro dit *le Mégot*, *el Cabito*, descend des Andes avec une armée de montagnards qui fait

scandale, même après les quatorze révolutions que le pays a vu défiler depuis Guzman Blanco. Castro, pillant et taxant tout à loisir, met six mois pour opérer sa marche triomphante. Vers le milieu d'octobre, il est à quelques lieues de Caracas. Andrade lui offre alors de quitter la place et, moyennant 300 000 bolivars, de livrer tous les meubles et insignes du gouvernement. Castro, mal conseillé, refuse. Andrade alors déménage en hâte le Capitole et met en sûreté non seulement les caisses, mais (ce qui d'ordinaire ne se doit point faire) les meubles et papiers fédéraux. Castro n'arrive que pour trouver le palais vide : il lui faut racheter, pièce à pièce, le mobilier et l'outillage gouvernemental; Andrade touche ainsi les 300 000 bolivars qu'il désirait.

Le « Mégot » s'installe. C'est un métis indien, d'une taille minuscule, d'une laideur étrange, et dont la voix terrible fait merveille dans la dispute. Mais sa bravoure n'est point exemplaire : une secousse de tremblement de terre l'affole et le fait se casser la jambe en fuyant par la fenêtre. Il a besoin d'un vaillant ami : il tire de prison le « général » Hernandez, *l'Infirme*, *el Mocho*, et lui donne le Ministère le plus productif, les Travaux publics. Mais, après une semaine de fidélité, Hernandez reprend la campagne, et, pour défendre Caracas, Castro y doit appeler une armée d'Indiens tout à fait sauvages. L'hiver de 1899-1900 se passe en assassinats, beuveries et ripailles. Au printemps, Hernandez est battu. En juin 1900, il est arrêté ou acheté. Mais, à court d'argent, Castro persécute un ancien ministre des Finances, M. Matos, qui possède une fortune très grande et qui, dans les banques vénézuéliennes, représente, dit-on, les capitaux européens. Matos s'enfuit de Caracas et vient en Europe demander à ses commanditaires les moyens et les armes d'une nouvelle révolution.

Castro s'est créé d'autres embarras par son intervention dans les affaires colombiennes. Libéral, il conspire contre le gouvernement conservateur de la république voisine. La guerre étrangère vient se joindre à la guerre civile. De septembre 1900 à janvier 1902, deux expéditions vénézuéliennes échouent contre la Colombie et quatre « généraux » surgissent dans les provinces : ils sont abattus par les Indiens de Castro. Au début de 1901, Castro veut se donner l'investiture légitime.

Il fait voter la onzième constitution fédérale qui rétablit les vingt États de l'ancienne république, au lieu des six États agglomérés par les « centralistes ». Castro n'a pris les armes contre Andrade que précisément pour l'empêcher de rétablir cette ancienne division : Andrade se posait en décentralisateur ; Castro en son manifeste déclara se lever pour empêcher cette « vivisection » de la patrie. Mais Castro vainqueur a changé d'opinion : il est plus facile d'exploiter et d'opprimer vingt petits États anémiques que six grands États presque adultes. En avril 1901, Castro est, dans les formes régulières, élu président fédéral.

Les affaires reprennent. Les douanes sont en hausse. L'Europe vient alors présenter ses comptes. L'Allemagne surtout semble pressée de revoir son argent : c'est l'heure où, dans tout l'Empire, les faillites se succèdent; les banques, l'une après l'autre, jonchent le marché allemand de leurs protêts ou de leurs bilans. Castro ne semble pas enclin à payer de bonne grâce. Il est d'ailleurs en nouvel embarras : son plus fidèle partisan, ayant reçu l'administration des douanes de la Guaïra, s'enfuit en emportant la caisse. L'Allemagne insiste. Castro s'excuse. Alors Matos reparaît. Il est allé en Europe armer un mystérieux corsaire, le *Ban Righ*, qui suivant les longitudes change de nationalité et qui, parti de Saint-Nazaire sous pavillon belge ou danois, arrive dans la mer des Antilles sous pavillon anglais ou colombien. La révolution est proclamée sur toute la côte vénézuélienne et dans l'Orénoque. La capitale de la Trinité anglaise, Port of Spain, devient le refuge et l'appui de Matos. Mais trop riche pour exposer sa précieuse personne, le « docteur » Matos ne devient pas un « général » très actif : il dirige de loin le mouvement. L'année 1902 se passe en batailles. Il est visible que l'Angleterre et l'Allemagne ont mis leur espoir et leurs complaisances en Matos. Il n'est pas douteux que la révolution reçoive d'Europe armes et subsides. Faute de bravoure personnelle et d'audace, Matos est vaincu. Castro vient à bout de tous les généraux soulevés. Le 18 octobre 1902, il gagne à la Victoria une victoire presque définitive.

Alors, l'empereur Guillaume prend la chose en mains. Il obtient, par le roi son oncle, le concours de la flotte anglaise.

Il fait bloquer les côtes vénézuéliennes, bombarder Puerto Caballo, couler une partie de la flottille fédérale et confisquer les douanes. Il menace de débarquer un corps de troupes qui montera vers Caracas. Ces mesures violentes et tapageuses devaient, en l'esprit de leur auteur, amener Castro à résipiscence et lui faire accepter ce que jadis le même empereur, par des moyens analogues, imposa aux malheureux Grecs : le contrôle international des finances vénézuéliennes. Assurément ce contrôle ferait les affaires de tout le monde et du Vénézuéla. Au lieu de passer de général en général, si les jeunes finances de la République restaient entre les mains habiles d'une Commission permanente et sous l'intègre surveillance de financiers étrangers, elles ne pourraient que gagner en vertu et en réputation. Leur bonne renommée leur vaudrait soudain un crédit illimité : il n'est pas de spéculateur qui ne voulût avec cette garantie ponter sur le Vénézuéla. En quelques années, la dette flottante serait éteinte, la dette consolidée serait pourvue d'un service régulier et la rente vénézuélienne au pair rendrait possibles, à des conditions avantageuses, tous les nouveaux emprunts qui permettraient d'achever l'outillage national.

Pour ces diverses opérations, le moment actuel serait d'autant plus favorable que l'Europe inquiète cherche partout des terres à coton. Les États-Unis fournissaient jusqu'ici nos usines de cette denrée première. Mais désormais, contruisant filatures et tissages, les États-Unis proclament leur intention de travailler eux-mêmes leur récolte et de ne plus vendre au monde que fils et cotonnades, au lieu de coton brut. Le bassin de l'Orénoque aménagé remplacerait donc pour l'Europe le Mississipi que désormais les cotonniers yankees se réservent. On mesure aisément les bénéfices pécuniaires du Vénézuéla en cette combinaison. Ajoutez le bénéfice politique, qui suivrait probablement. La caisse des douanes fédérales n'étant plus à la merci d'un coup de main, bien des « généraux » sentiraient tomber soudain leurs grands élans de patriotisme et, maîtres dans leur État, ne prendraient plus, au moindre prétexte, la route de Caracas. Autour de cette Commission financière, organisme permanent et vital, il se pourrait que l'unité vénézuélienne arrivât lentement et légalement à se faire.

Après le Vénézuéla, c'est l'Allemagne qui récolterait les plus grands bénéfices. Par l'exemple de la Grèce, nous voyons l'effet immédiat du contrôle sur les cours des Bourses : la Grèce vaincue, envahie par le Turc, a trouvé de l'argent à 3 p. 100. L'emprunt vénézuélien, que la *Disconto-Gesellschaft* doit maintenant garder en son portefeuille, serait au pair avant un mois, ferait prime avant deux : combien de placements à 5 p. 100 le rentier européen peut-il espérer avec de telles garanties? Achetés par la *Disconto* au type de 80 francs, ces titres seraient émis par elle au type de 102 ou 105 francs; cette honnête commission de 25 à 30 p. 100 dédommagerait la *Disconto* de sa longue attente. L'industrie et le commerce allemands pourraient alors reprendre leur œuvre vénézuélienne et, derrière la *Disconto*, pousser la mise en valeur de cet Eldorado, exécuter les plans de leurs enquêteurs, achever cette « conquête pacifique ». Les Allemands ont déjà sur place tout un personnel d'ingénieurs, de courtiers, de *prospecteurs* et de commissionnaires. Les statistiques officielles chiffrent à un millier le nombre des Allemands établis au Vénézuéla ; c'est peu ; la France y a cinq ou six mille nationaux, Pyrénéens, Corses et Juifs oranais. Mais un autre millier d'Allemands circule d'États en États ou continue à Caracas l'inventaire des richesses et possibilités de ce pays.

Ce contrôle, M. Matos, dit-on, l'aurait promis. Cette promesse assure aux révolutionnaires l'appui moral et matériel de l'Allemagne et de l'Angleterre. Mais M. Matos est un financier qui, lui aussi, ne pourrait que gagner à ce contrôle. Le « général » Castro, qui n'a pas les mêmes raisons, s'est toujours refusé aux mêmes promesses. Sa conscience et son rôle de « patriote » ne sauraient s'accommoder d'un contrôle étranger. Ni les menaces ni les brutalités de l'empereur Guillaume n'ont ébranlé ce « patriotisme ». Que les Allemands bombardent les côtes et coulent la flotte, qu'importe! Dans son aire de Caracas, Castro sait bien que la doctrine de Monroë et les États-Unis empêcheront toujours les Européens de prendre pied sur la terre vénézuélienne. Pour se gagner par ailleurs la bienveillance des États-Unis, Castro leur a offert d'abord ce qu'il refusait à l'Europe. A son instigation, un syndicat de financiers et de politiques américains — et la pré-

sence du sénateur Hanna dans ce groupe est significative — a proposé au gouvernement de Washington de rembourser toutes les créances européennes du Vénézuéla et d'unifier la dette vénézuélienne sous la garantie et le contrôle américains. M. Roosevelt ayant refusé cette première offre, c'est encore vers les États-Unis que Castro tourna ses offres d'arbitrage acceptées par l'Allemagne et l'Angleterre. Du même geste indifférent, M. Roosevelt a renvoyé les parties à La Haye.

Que recouvre dans le fond cette indifférence apparente? Longtemps les Yankees ont ignoré le Vénézuéla. Un ancien ministre américain à Caracas, M. Scruggs, rapporte là-dessus quelques souvenirs plaisants. En décembre 1892, on discutait au congrès de Washington les crédits de la représentation diplomatique dans l'Amérique espagnole. Un député proposa de réunir les légations américaines du Guatémala et du Vénézuéla, pensant que les deux pays étaient limitrophes. Un autre voulut réunir les légations de l'Équateur, du Pérou et du Vénézuéla, en disant que les capitales étaient voisines. Un troisième, perdant patience, finit par demander : « Mais où donc est-il au juste, votre Vénézuéla? » En cette même année, le ministre américain recevait à Caracas une demande de renseignements « sur le meilleur port vénézuélien à la côte Pacifique et sur le fret à travers l'isthme de Panama[1] ». Longtemps entre l'Amérique du Sud et l'attention des Yankees, Cuba a interposé comme un écran opaque : les Yankees ne pouvaient rien voir au delà de Cuba. Mais depuis quelques années, la délivrance de Cuba leur a soudainement dégagé l'horizon. Les consuls anglais signalent les efforts et les projets américains sur le Vénézuéla. En ce pays, pour la réalisation dernière de ses ambitions, l'Allemagne aurait tort d'escompter encore l'indifférence ou l'ignorance américaines. Avant peu, je crois, nous assisterons à la conclusion de cette histoire vénézuélo-allemande, mais c'est là un nouveau chapitre qu'il faudra intituler : *le Vénézuéla et les États-Unis*.

VICTOR BÉRARD.

1. Scruggs, *The Columbian and Venezuelan Republics*, p. 220.

L'Administrateur-Gerant : H. CASSARD.

LE SULTAN DU MAROC

En 1878 un riche négociant de Tétouan, Si Abd-el-Kerim Bricha, homme de confiance du sultan du Maroc Mouley-el-Hassen, partit secrètement de Tanger pour se rendre, par Marseille, au Caire; il y allait prendre livraison d'esclaves blanches dont son maître avait décidé l'acquisition, étant las des amabilités gourmées et compassées des chérifas de son harem autant que des caresses des lourdes et bruyantes concubines. Contre la somme ronde de cent mille francs, un courtier turc fit à Bricha la remise de quatre jeunes Circassiennes vierges, très blanches, bien en chair, et pourvues des arts d'agrément que les riches mahométans veulent chez les esclaves de prix : le chant, la musique, la danse. Le marché conclu, Bricha, pour conserver à sa mission son caractère mystérieux, affréta un navire qui le transporta, avec son précieux troupeau, directement d'Alexandrie à Tétouan. De là on gagna Marrakech. En entrant au harem les quatre Circassiennes reçurent les noms musulmans de : *Reqiia* — l'Élevée, la Parvenue; *Mina* — Qui demande grâce; *Aïcha* — la Vive; *Nour Ech Chems* — l'Éclat du soleil.

Les deux dernières se confondirent bientôt dans la moyenne du sérail; Reqiia et Mina au contraire furent distinguées pour leurs talents et leurs mérites. L'une d'elles fut bientôt mise hors de pair : le vendredi 18 février 1881, septième jour

de la fête du Mouland (18e jour de rebih I 1298), Reqiia mettait au monde, à Mékinez, un enfant, auquel fut donné le nom d'Abd-el-Aziz. Or, c'est une des moralités de la polygamie musulmane, que la famille légalement constituée ne connaît point la différence entre l'enfant légitime et l'enfant naturel. L'enfant du maître, né d'une esclave, est légitime, et la maternité confère à la concubine le titre d'épouse légale. C'est pourquoi, de par la naissance de son fils, Reqiia l'esclave devint Lalla Reqiia, tout comme si elle eût été une descendante de Fatime, fille du prophète.

Dans toutes les expéditions que conduisit Mouley-el-Hassen, Lalla Reqiia fit partie du harem mobile qui accompagnait toujours le sultan en voyage. Abd-el-Aziz y fut d'abord transporté dans un berceau, puis il monta une mule où le soutenait un eunuque. Durant les hivers, à Fez, à Marrakech ou à Mékinez, il jouait avec ses frères et les esclaves de son âge. De tous les fils de Mouley-el-Hassen il fut le plus choyé. Tout enfant, en feuilletant auprès de quelques dames lettrées du harem les numéros de *El Mahloumaët*, journal illustré de Constantinople, il prit le goût antimusulman des dessins qui représentent la créature humaine. Il se plaisait à dessiner vaguement des bonshommes et des chevaux. Ce fut à grand'peine que ses maîtres, en le prenant par l'amour-propre, parvinrent à lui donner les premiers éléments de l'arabe littéral qui, avec le Coran su par cœur, formeront désormais tout son bagage intellectuel. Les jouets, les parures, les étoffes brillantes, étaient ses objets préférés. Il reçut en somme une éducation féminine, et ne fut nullement préparé à la destinée qui l'attendait,



Au Maroc, le chambellan du sultan est aussi intendant général du Palais. Il vise toutes les pièces de comptabilité concernant les dépenses du harem, depuis les achats de viande et de légumes jusqu'à ceux des parures de diamants et d'émeraudes. La fonction est si encombrée que le chambellan passe au Palais dix-huit heures sur vingt-quatre. Les jeunes princes vont à chaque instant l'importuner dans son bureau. Si-

Ahmed-bed-Moussa, chambellan de Mouley-el-Hassen, fut donc le premier fonctionnaire qu'Abd-el-Aziz connut.

Pour plaire à son maître, pour s'assurer dans le harem une haute protection, Si-Ahmed prodigua au fils de la grande favorite Lalla Reqiia toutes les gâteries. Il connut de près cette nature capricieuse et craintive, aimant le brillant et l'éclat des choses, mais presque réfractaire à l'étude sérieuse des principes religieux qui font la base de l'éducation musulmane.

Dans le bureau de Si-Ahmed-ben-Moussa, Abd-el-Aziz enfant voyait souvent un étrange personnage qu'il considérait avec une grande curiosité. C'était le caïd Maclean, ancien sous-officier de la garnison de Gibraltar, d'où, traqué par des créanciers, il avait émigré à Tanger ; le ministre d'Angleterre, Sir John Drummont Hay, l'avait fait placer, en 1877, comme instructeur d'infanterie auprès de Mouley-el-Hassen. Sous le couvert de son titre d'instructeur, Maclean était — et il est toujours resté — un courtier en marchandises de tout genre. Au Palais, aux fonctionnaires marocains, aux gouverneurs des provinces, il vendait, à très gros bénéfices, des armes, des montres, des bijoux, des étoffes, des lampes, des meubles. Sa jolie femme était reçue et fêtée dans les harems des hauts fonctionnaires chérifiens. Il prit rapidement de l'importance. Pourtant le sultan Mouley-el-Hassen le maintint toujours dans la position lucrative, mais un peu humiliante, de demi-domesticité. Maclean s'en accommodait du reste fort bien.

Vêtu en turc d'Opéra-Comique, une immense rapière au côté, monté sur un superbe cheval reçu en cadeau, escorté de deux cavaliers, on le rencontrait souvent, au coucher du soleil, se dirigeant vers le Palais. Le vulgaire croyait que Maclean allait faire rapport au sultan sur l'instruction des troupes, alors qu'en réalité ce farouche guerrier devait allumer lui-même des lampes compliquées qu'il avait vendues, et dont le paiement n'était exigible qu'après plusieurs expériences concluantes. La longue rapière de Maclean traînant sur les mosaïques des sombres corridors du Palais, le bruit sonore de ses éperons démesurés, son allure conquérante donnèrent à Abd-el-Aziz enfant la vision imprécise d'un matamore redoutable. Plus tard, Maclean deviendra dans l'esprit du jeune prince le personnage essentiel de l'armée marocaine.

*
* *

En 1891, le sultan Mouley-el-Hassen, quittant Marrakech pour se rendre à Fez, conféra la lieutenance du sud de l'empire à son fils aîné Mouley-M'hammed. Ce prince, âgé de vingt-cinq ans environ, un peu grisé par le pouvoir, administra en brillant autocrate, dépensant un peu trop sans compter. Très autoritaire mais juste, il se montra envers les gouverneurs des provinces exigeant et raide. De nombreuses plaintes arrivèrent au Palais de Fez dans le courant de 1892. Mouley-el-Hassen, occupé d'une part avec l'ambassadeur d'Angleterre et obligé, d'ailleurs, de préparer son voyage au Tafilelt, ne fit aucune observation au prince royal ; il voulait attendre d'être rentré à Marrakech pour prononcer sur les doléances qui lui parvenaient. Mais quand, au mois de septembre 1893, à Ksar-es-Souk, au cours du fameux voyage au Tafilelt, l'armée du sud, obéissante et bien en main, sous les ordres du lieutenant de l'empire, opéra sa jonction avec l'armée chérifienne venant de Fez, un sentiment de défiance, assez habituel aux souverains musulmans à l'égard de celui de leurs fils qui attend le pouvoir, germa dans l'esprit de Mouley-el-Hassen. Or Lalla Reqiia rêvait un grand avenir pour son fils âgé de douze ans seulement, et qui n'occupait par son âge que le neuvième rang dans la série des enfants mâles du sultan régnant. Elle n'eut pas trop de peine à démontrer à son seigneur et maître que les plaintes portées contre Mouley-M'hammed étaient justes, et que l'autorité exercée par le lieutenant du sud de l'empire était un danger pour le souverain. La lieutenance fut retirée à Mouley-M'hammed.

A la fin de décembre 1893, après une promenade triomphale mais très fatigante, Mouley-el-Hassen, fort souffrant, rentra du Tafilelt à Marrakech. A peine installé dans ses quartiers d'hiver, il eut à lutter contre les exigences du gouvernement espagnol, représenté par le maréchal Martinez-Campos, venu en ambassade pour obtenir quatre millions d'indemnité au sujet des affaires de Melilla. Au printemps de 1894, encore malade, mais désireux de tenir ses engagements envers l'Espagne, il se préparait à se rendre à Fez. De

plus en plus dominé par Lalla Reqiia, il investit Mouley-abd-el-Aziz de la lieutenance du royaume, et lui conféra le commandement des contingents du nord. Le 17 mai, Abd-el-Aziz quitta Marrakech avec sa maison militaire pour aller prendre possession de son commandement. Quatre jours plus tard, Mouley-el-Hassen se mit en route avec son Makhzen et se dirigea vers Tedla. Ses forces s'épuisèrent peu à peu. Un repos de plusieurs jours à Dar-Ould-Zidouh n'amena aucune amélioration. Le sultan rendit le dernier soupir, à onze heures du soir, le 9 juin 1894.

Au Maroc, le titre de khalifat (lieutenant), conféré par le sultan à l'un de ses fils, est une désignation formelle pour la succession au trône. Abd-el-Aziz se trouvait donc dans les conditions requises pour être proclamé.



Aussitôt que Mouley-el-Hassen a fermé les yeux, le chambellan Si-Ahmed-ben-Moussa a fait savoir la mort du maître au caïd Mechouar, et celui-ci a convoqué tous les vizirs, qui veillaient en attente de l'événement. Chacun se rend à la réunion, qui se tient dans la tente-mosquée. La nuit est noire. Le camp est endormi. Les cris monotones des gardiens se répercutent, comme un incessant écho, sur le pourtour de la ville en toile. Le moment est solennel. Le caïd Mechouar dit : « Messieurs, qu'Allah soit miséricordieux à notre maître Mouley-el-Hassen et qu'il accorde son tout-puissant secours à notre maître Mouley-Abd-el-Aziz, lieutenant de l'empire. » Le grand vizir El-Hadj-el-Mâti-Djamaij et son frère Sidi-Mohammed-Ben-el-Arbi, ministre de la Guerre, restent muets, les yeux baissés vers le tapis ; mais tous les autres assistants psalmodient la phrase du caïd Mechouar en signe d'adhésion. Alors les deux frères dissidents répètent la même phrase, en remplaçant le nom de Mouley-Abd-el-Aziz par celui de Mouley-M'hammed. Le caïd Mechouar, se tournant vers les frères Djamaij, reprend : « Messieurs, qu'Allah maudisse l'esprit malfaisant ! » Un silence pénible règne dans l'assistance. El-Hadj-el-Mâti-Djamaij se ravise et fait une proposition : « Soit, nous acceptons qu'Abd-el-Aziz soit proclamé,

mais nous allons rédiger et signer une déclaration que nous ferons accepter au nouveau souverain, et en vertu de laquelle chacun de nous conservera le poste qu'il occupe. » Le grand-vizir parlait ainsi parce qu'il craignait d'être dépossédé par Si Ahmed-ben-Moussa, le grand chambellan, dont il prévoyait l'ascendant sur le jeune sultan. Si Ahmeh-ben-Moussa comprit très bien l'intention du vizir; il objecta qu'Abd-el-Aziz devait être laissé libre de faire dans son Makhzen les changements qu'il jugerait nécessaires. Mais les hauts fonctionnaires étaient déjà séduits par la pensée d'une inamovibilité inespérée et par la douce perspective d'un gouvernement sans maître, d'où chacun comptait bien retirer de gros avantages. La séance fut levée. Le grand-vizir annonça que la déclaration serait rédigée dans la nuit et présentée à la signature des intéressés le matin au point du jour. On se séparait, quand Si-Ahmed-Ben-Moussa déclara tout bas à son ami Mouley-Tahar-el-Belghiti, sous-secrétaire au ministère de l'Intérieur, que jamais il ne signerait le compromis. Au même instant, le grand-vizir donnait l'ordre au même sous-secrétaire de rédiger la déclaration et de la faire signer avant le jour.

A deux heures du matin, Mouley-Tahar apporta au grand-vizir le factum revêtu de toutes les signatures, moins celle de Si-Ahmed-ben-Moussa. Le ministre de la Guerre, Si-Mohammed-ben-el-Arbi-Djamaij, se trouvait dans la tente de son frère. Il déclara qu'une dernière tentative auprès de Si-Ahmed serait faite : « J'y serai, ajouta-t-il, avec mon escorte de dix capitaines à cheval; l'un d'eux aura ordre de brûler la cervelle au chambellan s'il persiste dans son refus. » Mouley-Tahar, affolé, alla prévenir Si-Ahmed et l'adjura de céder. « Je verrai », dit celui-ci.

A l'aube, tout le Makhzen se trouve réuni autour de la litière chérifienne où repose le corps de Mouley-el-Hassen. On va partir et s'éloigner au plus vite de la région de Tedla, dont les tribus peu soumises harcèleraient la colonne s'ils la savaient privée de son chef. Le ministre de la Guerre paraît, entouré de ses cavaliers. Il reste sur sa mule. Mouley-Tahar, une feuille de papier d'une main, une écritoire de l'autre, s'avance vers le chambellan. Très pâle, mais calme, Si-Ahmed prend le papier, le roseau taillé, et, regardant tour à tour

avec mépris les frères Djamaij, il signe en disant : « Il n'y a de durable que l'empire d'Allah. »

L'armée chérifienne se dirige à marches forcées sur Rabat, où elle arrive le 13 juin. Abd-el-Aziz s'était porté à la rencontre du Makhzen, qui le fit aussitôt abriter sous le parasol royal. Les six chevaux de main qui précédaient la litière funèbre furent amenés devant le nouveau souverain ; les tribus et l'armée, par un formidable hourra, appelèrent la bénédiction d'Allah sur le jeune sultan, dont le règne commença.

Si-Ahmed-ben-Moussa n'est toujours que chambellan, mais il convoite le pouvoir. Ses ennemis les Djamaij constatent son influence grandissante sur le sultan. Aussi, malgré leur serment de fidélité, continuent-ils à nouer des intrigues avec les chefs de la région de Fez en vue de substituer Mouley-M'hammed à Mouley-Abd-el-Aziz. Mais les preuves de leur conspiration sont saisies pendant le séjour du Gouvernement à Mékinez. Les frères Djamaij sont arrêtés, destitués et emprisonnés à vie. Si-Ahmed-Ben-Moussa, de chambellan, devient grand-vizir ; ses deux frères ont, l'un, Si-Saïd, le ministère de la Guerre, l'autre, Si-Driss, la charge de chambellan.

*
* *

Dès lors Si-Ahmed est tout-puissant. Sans ménagement, il fait comprendre à Abd-el-Aziz, dont il connaît à fond le caractère, que, pour exercer le pouvoir, il faut toute sorte de connaissances qui lui font encore défaut : le jeune sultan n'aura donc qu'à suivre docilement les conseils de son grand-vizir, qui se chargera de rendre vaines les compétitions des autres princes et de contenir dans l'obéissance les ennemis de la dynastie.

Mouley-Abd-el-Aziz, autocrate de treize ans, et plus enfant que son âge, ignorant et craintif, ne pouvait que savoir gré à son vizir de la haute protection dont il le couvrait. Dans la dignité dont il était revêtu, il ne voyait que l'avantage de pouvoir se livrer librement, avec les jeunes serviteurs du Palais, au jeu de la paume qu'il aimait avec passion. Les audiences à donner aux ministres et aux fonctionnaires étaient pour lui autant de corvées ; il écoutait, muet et sans

comprendre, les choses qu'il était censé dire par la bouche de son grand-vizir. Mais la solennité du cortège, dont il était entouré, les vendredis, quand il se rendait à la mosquée, ou les jours de fêtes quand il recevait les députations des tribus, le contentait visiblement. Le plaisir de paraître, d'être l'objet de la curiosité et du respect populaires, lui venait certainement de l'éducation féminine qu'il avait reçue au harem.

De son avènement — 13 juin 1894 — à la mort de Si-Ahmed-ben-Moussa — 13 mai 1900 — Abd-el-Aziz fut maintenu sous une dure tutelle par son grand-vizir. On a reproché à Si-Ahmed d'avoir trop prolongé cette tutelle, et de n'avoir pas cherché à apprendre au jeune sultan le métier de souverain. Ce reproche est injuste. Le grand-vizir sentait bien qu'il ne pouvait pas mettre le gouvernement aux mains de son royal pupille, qui, à dix-neuf ans passés, était encore porté vers les jeux et les amusements de l'adolescence. Et c'est en attendant de jour en jour de voir apparaître chez son maître une manifestation d'intelligence, un désir de s'instruire des choses du gouvernement, que Si-Ahmed fut surpris par la mort. Il mourut le 13 mai 1900, recommandant au sultan El-Hadj-Moktar-ben-Abdallah, son cousin, et Si-el-Méhédi-el-Menebih, sa plus dévouée créature.



Mouley-Abd-el-Aziz nomma grand-vizir El-Hadj-Moktar-ben-Abdallah, et ministre de la Guerre Si-el-Méhédi-el-Menebih. Ces deux personnages étaient, à des degrés différents, inaptes aux fonctions qu'ils allaient remplir. Le premier, savant théologien musulman, n'avait aucune pratique des affaires politiques et administratives. Le second était un parvenu de basse extraction, d'instruction nulle, et de réputation médiocre. Il ne devait sa fortune qu'à l'obéissance servile qu'il sut toujours montrer au régent défunt.

Alors, rentre en scène Maclean, que Si-Ahmed avait tenu à l'écart, ainsi que les quelques Européens qui avaient été les familiers du sultan Mouley-el-Hassen. Si-Ahmed avait particulièrement interdit le Palais à Maclean, qui n'aurait pas man-

qué de proposer à Abd-el-Aziz l'achat de mille jouets coûteux et inutiles. Après la mort du grand-vizir, l'Anglais, flatteur et cauteleux, allant au-devant de tous les désirs puérils du maître, devient rapidement un personnage très influent au Makhzen. Il donne, au nom du sultan, des ordres au ministre de la Guerre, au lieu d'en recevoir de ce dernier. Il inspire à Abd-el-Aziz des innovations dans l'armée d'une utilité douteuse, mais qui occasionnent de grosses dépenses dont il profite. Il inonde le marché de Londres de commandes : automobiles, machines agricoles, mobiliers, conserves alimentaires, vêtements et armements pour les troupes. Les magasins des douanes de Mazagan regorgent de caisses, qui entrent en franchise, étant destinées au Palais. Maclean devient très riche. Au reste, son influence est moins l'influence anglaise que celle de Maclean. Cependant on s'y trompe à Londres et, en 1900, l'ex-sous-officier de la garnison de Gibraltar devient Sir Harry Maclean.

Or, tandis qu'au Palais, Abd-el-Aziz, entouré d'Anglais cyclistes, peintres, photographes, chauffeurs, artificiers, joue au billard, au tennis, monte à cheval ou en automobile, photographie, met le feu à des pièces d'artifices coûteuses, les Marocains se demandent où on les conduit. Ils savent que le trésor se vide, que l'emprunt sera bientôt inévitable, et que la dette publique, inconnue jusqu'à ce jour, va être bientôt pour eux, comme pour l'Égypte, comme pour la Turquie, le commencement de l'asservissement à l'Europe. Aussi ne faut-il pas s'étonner du succès d'un agitateur quelconque surgissant tout à coup et promettant des réformes. La révolte de Bou-Hamara n'est pas l'insurrection ordinaire de la tribu qui lutte contre les exactions du fisc, mais une sorte de guerre sainte contre les idées et les procédés européens qu'on semble vouloir mettre en pratique au Makhzen. Bou-Hamara combat un sultan ignorant les principes et les traditions de l'Islam, au point que, pour plaire à des chrétiens, il ne respecte même pas le droit d'asile que confère inviolablement le sanctuaire de Mouley-Idriss; qui vit avec les Nazaréens en plus grande intimité qu'avec ses sujets; qui enfin, ayant par sa mère du sang turc dans les veines, ne doit et ne peut être musulman que de nom, comme le Turc. Ainsi raisonne-t-on au Maroc,

et la révolte de Bou-Hamara est la conclusion de ce raisonnement.

De la lutte actuelle que pourra-t-il résulter?

Quelque changeante que soit, au Maroc comme partout, l'opinion publique, il est bien probable que la majorité des tribus marocaines ne servira jamais de bon gré ce souverain impopulaire, qui, n'ayant hérité d'aucune des vertus de son père, choque par tous ses actes les convictions religieuses du peuple, et semble gouverner sous l'égide de l'Angleterre, de toutes les puissances européennes la plus impopulaire au Maroc. Si la révolte actuelle est noyée dans le sang, une autre révolte succédera sur quelque point du Maroc. La question marocaine sera toujours sur le point de s'ouvrir. Dans l'intérêt du Maroc comme de l'Europe, la diplomatie devrait tenter un effort unanime pour débarrasser Abd-el-Aziz de l'influence pernicieuse de son entourage chrétien, et, si le sultan refuse de rentrer dans le droit chemin tracé par ses prédécesseurs, favoriser l'accès du trône à un prince fermement orthodoxe, et imbu des principes et des traditions qu'avait suivis Mouley-el-Hassen.

Ce souverain, dont nous nous proposons d'écrire bientôt l'histoire, avait compris, au cours d'un règne de vingt années, qu'une population, composée d'éléments si divers et si dissemblables qu'à grand'peine le lien de la religion la tient ensemble, ne peut sans une longue préparation accepter les innovations européennes. L'instructeur marchand Maclean et ses acolytes n'ont jamais vu que la superficie des choses marocaines. Ils ne connaissent pas le caractère musulman tel que l'a façonné, durant treize siècles, une religion si profondément dominatrice qu'elle retardera longtemps encore la fusion de ses fidèles avec les nationalités modernes.



L'INCONSTANTE

PREMIÈRE PARTIE

On ne badine pas avec l'amour.
ALFRED DE MUSSET.

I

Madame Vernoy arriva vers six heures chez son amie. Dès l'entrée, le miroir de l'antichambre lui renvoya l'image d'un délicat visage un peu fripé, aux longs yeux dont les paupières inférieures étaient gonflées légèrement. Elle ne se trouva presque pas jolie. Mais le reflet voluptueux de son propre regard fit monter à ses joues une rougeur furtive; et, peut-être à cause de cette rougeur, son amant, qui l'attendait en prolongeant sa visite depuis cinq heures vingt-cinq, la trouva plus charmante que jamais. D'un coup d'œil, Gillette Vernoy vit qu'il était là ; mais, comme elle était venue pour lui seul, elle ne lui dit bonjour qu'en dernier lieu et avec une certaine négligence. Elle salua d'abord, courtoise, indifférente et affairée, de nombreux visiteurs des deux sexes, embrassa plusieurs dames et dit fort posément à son ami :

— Bonjour, monsieur.

Il répondit, en s'inclinant, par cette demande :

— Vous allez bien, madame ?...

Ils s'aimaient depuis longtemps, — du moins le leur semblait-il, — et ils ne se l'étaient prouvé que la veille pour la première fois. Ç'avait été très gamin, très camarade. Voilà cinq mois qu'ils se rencontraient et ils s'étaient plu tout de suite. Elle s'ennuyait, mariée depuis deux ans à un mari

qui l'aimait beaucoup et qu'elle aimait de toute la moitié de son cœur. Il la rendait fort heureuse mais il n'avait pas tout à fait ses goûts. Ses journées semblaient dévorées d'avance par d'interminables courses d'automobile, tandis que sa femme haïssait le vent, la vitesse et la poussière. Elle préférait les promenades tranquilles et les choses lentement fugitives. Inconsciente et tendre, avec une petite âme — si c'en était une — délicatement païenne, dans un long corps charmant de grâce et comme étiré par une perpétuelle paresse. Brune, à l'ombre; au soleil, un peu rousse; des yeux pleins de reflets et une peau dorée, un cœur triste et changeant, l'air câlin et impertinent des animaux familiers. Jolie? peut-être; à la fois désirable comme une femme et touchante comme un enfant. Elle avait vingt ans; son amant, vingt-quatre à peine. Lui était un séduisant garçon avec des mains féminines, une moustache très douce et des cils caressants. Il écrivait des livres et avait, sans doute, beaucoup de talent, comme tous les jeunes gens pleins d'avenir. Il était son premier amant, elle n'était pas sa première maîtresse, et les différences de leurs deux natures leur assuraient tout ce qu'il faut pour souffrir avec agrément.

Elle était franche et spontanée, et, quand Valentin de Vérovre lui avait demandé si elle voulait bien l'aimer un peu, — comme on se demande entre gosses: « Voulez-vous jouer avec moi? » — elle avait dit oui, sans coquetterie, avec simplicité.

— Je veux bien: vous êtes si gentil! Mais je ne suis jamais à l'heure et j'ai bien peur d'être une maîtresse insupportable.

— Je suis très méchant aussi, moi!

Et il l'avait embrassée, tout de suite, sur l'épaule, parce qu'il faisait sombre dans ce coin de salon déserté pour le buffet, et que son corsage glissait. Puis ils avaient arrangé leurs petites affaires: elle accepta tranquillement d'aller chez lui, comme si c'était de tout Paris l'endroit le mieux choisi pour ne pas se compromettre.

Elle y vint, un jour, cinq minutes, pour voir si le décor lui plaisait, pour s'habituer au long trajet, à la maison, à l'appartement, aux meubles. Elle mania les bibelots, entr'ouvrit les livres, feuilleta les papiers sur la table, grignota

quelques bonbons. Ils s'assirent ensuite tous les deux sur le divan, en proie à un trouble délicat, presque timides d'être ainsi libres, et si seuls. D'un bras il entoura sa taille. La tête de Gillette, alourdie d'une grosse toque de jacinthes, s'appuya sur l'épaule du jeune homme. L'étreinte de leurs mains fut longue et douce ; il la regardait au fond des yeux.

Il interrogea :

— Quand?...

Et elle ne répondit pas : elle était envahie de langueur, elle aurait aimé s'endormir.

Mais il baisa légèrement ses paupières, un peu mauves comme certaines coquilles bombées : il pensa, pendant ce baiser, aux prunelles changeantes et marines, à l'amertume des larmes salées.

— Non..., demain ! — fit-il tout bas. — Demain ! dites?... Car, si vous revenez, je serai sûr que vous voulez bien. Il faut que vous puissiez ne pas revenir. Aujourd'hui, chérie, ce sont nos fiançailles.

Ils restèrent ainsi longtemps, pressés l'un contre l'autre ; puis elle se dégagea, partit, voulant emporter intact et seulement tendre le souvenir de ce premier rendez-vous...

Maintenant, chez son amie, en buvant son thé, malicieusement correcte, elle songeait, avec un sourire, à sa seconde visite, à son équipée de la veille. Le beau chemin d'Auteuil au quai Bourbon ; les quais, longés souvent déjà par ses courses méditatives et solitaires, les deux étages gravis avec la sérénité d'une mauvaise conscience : le drôle de son qu'ont les sonnettes dans ces vieilles maisons !... Elle avait attendu un petit instant sur le palier, sans impatience, sans appréhension et sans remords. Puis un bruit de chaises, de pas ; et il lui ouvrait la porte, si gentiment, l'attirait d'un bras contre lui et l'embrassait sur le front, sur l'œil, au hasard.

Il l'entraîna doucement dans sa chambre. A côté du lit, sur une petite table du XVIIIe siècle, une gerbe de pivoines s'épanouissait, répandant une odeur acide et fraîche ; leurs vertes tiges s'entrelaçaient dans l'eau du vase de cristal comme de longues jambes de nymphes.

— Je t'aime, Gillette ! — avait soupiré Valentin, oppressé par le voisinage, si proche, des petits seins de son amie.

— Non! non! ne m'aime pas! je t'en prie!... il ne faut pas s'aimer, tu sais bien...

— Alors, ce n'est pas pour de bon, chère madame?

— Non, c'est pour rire.

— Ou pour pleurer, petite fille! — dit Valentin presque tristement.

Mais le joli visage de Gillette était devenu grave et tendre. Son expression fut celle d'un petit animal effarouché. Son nez battit faiblement. Elle sentait qu'il planait sur elle quelque chose de redoutable et de divin. Entre ses cils, un grand éventail qu'elle vit au mur lui parut une aile mystérieuse.

Un silence. La tiédeur de juin entrait par la fenêtre ouverte, à travers les volets demi-clos. Un souffle las, une plainte légère, et comme un roucoulement gonfla le cou renversé de Gillette. Auprès d'elle, les pivoines s'effeuillaient en pâlissant, et remplissaient la chambre de leur arôme de rose mélangé de citron; leurs touffes s'ébouriffaient en col de colombe, et, sur les lourds cheveux, les pétales tombaient comme des plumes...

Elle se souvenait de cette heure avec un bonheur sans remords. Leur enfantillage voluptueux avait su la remplir de tant de tendresse et de camaraderie que toute gêne, toute crainte, toute émotion, en avaient été bannies. Pas une fois, Gillette, dans sa naïveté sauvage, ne pensa qu'elle avait peut-être fait quelque chose de mal. Elle ne croyait même pas, en rentrant chez elle un peu languissante, qu'elle eût rien à se reprocher. Elle revit Vernoy avec amitié, s'enquit de sa journée, et ce fut vraiment sans hypocrisie qu'elle lui dit en mangeant son potage :

— Comme il faisait bon tantôt!

Gillette avait une âme simple.

Aussi son plaisir de voir Valentin chez son amie se lut-il sur son visage avec une sincérité si flagrante que, lorsqu'ils furent partis tous deux ensemble, imprudemment, la maîtresse de maison se crut très fine en décochant cette phrase, peut-être à double sens :

— Ils font vraiment un joli couple!

Valentin accompagna Gillette quelque temps. Elle marchait

bien, avec l'élégance délurée des femmes qui n'ont pas coutume d'aller toujours en voiture. Elle se retroussait élégamment, montrant ses petits souliers gris et ses bas à jour, et les gens la regardaient au passage.

— On doit vous suivre, j'en suis sûr! — dit Valentin.

— Et j'avoue que cela m'amuse, — répondit-elle ingénument.

— Mais Gillette, ma chère, seriez-vous mal élevée?... Vos parents ne vous ont donc pas donné d'éducation?... Voyons, ne te retourne pas! Est-ce que tu te tiens toujours aussi mal, ou bien fais-tu cela pour me faire plaisir?

— Je ne me tiens pas mal, Valentin! Ce n'est pas ma faute si les jeunes gens, les hommes mûrs et les vieillards me suivent!... Quand j'entre chez un pâtissier, ils entrent aussi, et me regardent ôter mon gant de telle façon que j'ai l'impression indécente de déshabiller ma main!

— Gillette! j'ai peur que tu n'aies de mauvais instincts!

— Tu crois?

— Tu as bien dormi, cette nuit? Je suis sûr que non, que tu pensais à moi! Dis, raconte?

— Oh non! je t'avais assez vu! J'ai dormi très bien, tout noir!... Et j'ai rêvé, vers le matin, que j'étais redevenue petite et qu'on m'avait acheté un polichinelle.

— Qui me ressemblait?

— Comme un frère!

— Soyez donc gentil avec les femmes!... Tu viendras mardi, ma chérie, sans faute, à cinq heures.

— Entendu!... Ah! qu'est-ce que j'ai mardi? la couturière, le dentiste, le jour de ma tante...

Ils se souriaient, en face l'un de l'autre, comme des enfants malins qui complotent une farce.

— Je viendrai, je viendrai!... Je serai très inexacte, je t'aimerai beaucoup.

— Que tu me plais, petite Gillette!

II

Gillette était, sans doute, une maîtresse fort supportable. Elle n'était pas très ponctuelle; mais, en l'attendant pour cinq heures

passées quand elle avait promis d'arriver à quatre heures précises, on pouvait la croire exacte. Gillette n'avait pas trop de défauts, ce qui vaut mieux que d'avoir toutes les qualités.

Gillette n'était pas jalouse. Elle ne disait jamais : « Jure-le-moi !... Ah ! si jamais j'apprends !... Je te le défends ! J'en mourrai !... etc. » Toutes ces phrases flatteuses et d'une extrême variété, elles ne les avait jamais dites ni à son mari ni à son amant ; et cela vexait un peu Valentin, qui lui demanda une fois :

— Mais enfin, si je te trompais ?...

Elle lui répondit avec stupéfaction :

— Que voulez-vous que cela me fasse ?

Gillette n'était pas menteuse. Si elle ne confiait pas à son mari qu'il était trompé, c'est qu'elle n'aimait faire de la peine à personne. Mais elle n'inventait près de lui aucun prétexte mensonger pour justifier ses longues absences. Quand elle rentrait trop en retard, elle répondait véridiquement aux questions conjugales, avec son air de voyou candide :

— Mon amant ne voulait pas me laisser partir.

Et son mari considéra toujours cette excuse comme une plaisanterie de mauvais goût.

Gillette n'était pas accapareuse. Elle ne prenait pas toute une vie, mais donnait quelques heures de la sienne. Elle n'obligeait pas Valentin à venir la retrouver dans le monde. Si elle ne l'y voyait pas, elle ne pensait pas à lui.

Gillette n'était pas perfide. Incapable de méchanceté consciente, dépourvue des sentiments vilains et mesquins de quelques femmes, elle était infidèle à son mari sans presque s'en rendre compte et elle espérait être fidèle à son amant.

Gillette n'avait pas l'ombre de sens moral, ce qui lui épargnait des réflexions inutiles sur sa conduite et des remords plus inutiles encore. Elle ne s'était peut-être jamais dit : « J'ai un amant », et surtout pas : « C'est mal d'avoir un amant ». C'était ainsi...

Elle avait de l'affection pour son mari, comme pour un frère, un ami, un père encore jeune. Jamais mari trompé ne fut moins ridicule aux yeux de sa femme, et même à ceux de l'amant de sa femme. Valentin essaya de faire le jaloux ; mais elle s'écria, avec une candeur désarmante :

— Oh! non! pourquoi?... Je l'aime bien, tu sais, au fond!

Gillette, étant sans vice, était sans pudeur; elle avait dans tous ses gestes une aisance simple et primitive de sauvageonne: la décence est une vertu de la civilisation. La voir se coiffer devant une haute glace, les bras levés pour tordre en casque ses cheveux, était la joie de son amant.

Elle s'habillait vite et seule, et se déshabillait plus adroitement et plus vite encore. Mais, malgré cette prestesse momentanée, elle était l'indolence même. Elle avait parfois les mouvements sournois d'une jolie bête paresseuse. Elle était gourmande; elle était gracieuse et souple; elle savait se taire; elle n'avait jamais promis à son amant de l'aimer toujours.

— Est-ce qu'on sait? — disait-elle avec indécision et mélancolie.

Cette absence de défauts moraux se parait de quelques belles qualités physiques, telles que la douceur délicate de sa peau, et les ondes de son enveloppante chevelure. Ses yeux étaient doux, souvent tristes et toujours enfantins. Et qui exprimera jamais toute la grâce de sa tendresse?

III

La mère de Gillette était créole. Ses arrière-parents, d'origine française, s'étaient embarqués, vers la fin du XVIIIe siècle, pour une des îles voluptueuses que berce la mer des Antilles, à la recherche d'un héritage chimérique. Gillette entendit fréquemment parler, dans son enfance, de cette fabuleuse succession Gauferlon dont les histoires confuses se réduisirent vite dans sa petite tête à ce fait qu'on n'en avait rien touché. L'admirable pays tenta les héritiers déçus: ils achetèrent, bâtirent, plantèrent et vécurent là jusqu'à l'abolition de l'esclavage. La mère de Gillette, mademoiselle de Berreuille, fut la dernière qui naquit sur la sucrerie du Cédron. La famille revint se fixer en France.

Cette famille était fort compliquée, ses histoires variées, ses parentés inextricables. Gillette, bercée sur les genoux

de la vieille négresse Cœlina qui, avait suivi sa mère en France, gardait un souvenir brumeux des choses qu'elle lui avait contées. La vie de son arrière-grand-oncle, M. Philibert, l'avait amusée comme un roman.

M. Philibert, né à Saint-Nazaire, avait fait de brillantes études et se destinait à Polytechnique. Le vieux Philibert s'y opposa : il voulait que son fils fût un gros commerçant et il l'envoya faire son apprentissage dans une maison de banque du Havre. Le jeune Philibert y exerça son activité en séduisant la fille du patron, qu'il enleva sans tarder, à la faveur d'un bal masqué. Ces jeunes gens goûtèrent en paix leur lune de miel illégitime aux environs de la ville, pendant que plusieurs amis de Philibert, pour dépister les poursuites, partaient, le même jour, chacun avec une femme, pour un lieu différent. Malgré ces sages précautions, ils furent pris : l'inflexible banquier fit mettre en prison le jeune séducteur, et sa fille au couvent. Le vieux Philibert proposa de marier les imprudents, mais la jeune fille refusa, voulant expier par une vie de prières ce que les nonnes lui avaient vite fait considérer comme un crime. Elle mourut fort jeune, de remords ou de regret, tandis que le jeune Philibert, en liberté, poursuivant le cours de ses exploits, allait chercher fortune en Amérique.

Après ce début qui avait passionné la cervelle de Gillette, sa mémoire, comme celle de Cœlina, se troublait. Le certain, c'est que M. Philibert fut par la suite un bigame fort important. Revenu en France, il s'y maria, et, plus tard, dans un de ses nombreux voyages, il enleva et épousa une jeune fille nommée Georgina de Maracaïbo... Il était roux, de petite taille et fort laid, mais irrésistible auprès des femmes. Il teignait en noir ses moustaches et déteignit plusieurs fois comiquement et mal à propos sur les lèvres mêmes de sa maîtresse, — à moins que ce détail ne fût ajouté par Cœlina pour faire rire la petite fille ! — Il gagna plusieurs millions à des besognes fort diverses, et, avec des chances contradictoires, il les perdit pour les regagner et les reperdre jusqu'à la perte définitive. Il perdit aussi un fils en bas âge, qu'il adorait, et il traînait derrière lui, sur terre et sur mer, le léger cercueil de bois précieux qui servait tour à tour de table à jeu ou à manger et finit par

brûler dans l'incendie d'un navire. On ne savait pas au juste quelle avait été la mort de M. Philibert. Sa vie désordonnée et ses aventures, dont quelques-unes fort déshonnêtes, ainsi que plusieurs de ses entreprises, firent le désespoir de sa famille. Ses parents, avant sa naissance, n'avaient que neuf filles et gémissaient de ne pas avoir de fils : il vint, en dixième, et fut cet étonnant M. Philibert...

Cœlina savait aussi confectionner des friandises à la noix de coco, que Gillette croquait en l'écoutant. Elle lui décrivait les montagnes magiques, les chemins escarpés où l'on n'allait qu'à cheval, en côtoyant les précipices; les forêts vierges, les eaux pures et les sources chaudes; les arbres trapus et étalés et les avenues de *palmas reales* aux troncs lisses, au panache haut et verdoyant; la fraîcheur des vérandahs autour des cours plantées, les longs couloirs dallés où l'on entend, dans le silence, les gouttes de l'eau que filtrent, pour la rendre plus pure encore, les pierres poreuses des *tinajeras*... Elle contait la danse du *zapoteado* ou *zapoteo*, que dansent, le soir, après les récoltes, les Indiens, nommés là-bas « blancs de la terre »; les hommes bruns, couleur de cigares, enlaçant leurs femmes pâles et roses comme les fleurs de ce tabac qu'ils cultivent. Elle disait comment on va, la nuit, portant à la ceinture une lanterne sourde à réflecteur, surprendre et détruire les chenilles qui mangent les feuilles précieuses... Elle disait la vie paresseusement active des grandes sucreries et des caféières; les nègres heureux chez les bons maîtres qu'étaient les Berreuille, et les négresses souvent si belles, quand elles sont jeunes, qu'elles détournent parfois de leurs femmes les maris des blanches les plus charmantes... Elle vantait l'hospitalité biblique, la grande table, toujours ouverte à tout venant, avec ses réchauds couverts de plats où dominent le riz neigeux et les haricots pourpres; les voyages à mulet, les visites dans ces bizarres voitures à hautes roues nommées « volantes »; les gens venus pour huit jours qui restaient huit ans : tel cet extraordinaire chevalier de Balanqué, qui passait les heures chaudes tout nu dans une jarre d'eau, ne laissant voir que sa tête bavarde, et qui, tout barbu qu'il était, s'habillait en femme et jouait de la guitare, assis sur une mule... Cœlina entr'ouvrait aux yeux curieux et peureux de

Gillette l'horrible « fleur du canard », sanguinolente et charnue, les orchidées sauvages; elle emmêlait ses vieux souvenirs dans le réseau des lianes suspendues, et lui décrivait sa mère couronnée pour le bal de « kisqualis », fleur délicieuse qui semble en cire et change avec l'heure: blanche à l'aube, rose à midi, elle prend, le soir, la couleur vermeille du corail, pour briller dans les cheveux des jeunes créoles qui vont danser, les joues poudrées de « cascarille », souples et pliantes dans leurs robes de mousseline à volants...

Et c'était les amours de tel membre de la famille de Berreuille : Cœlina prenait toujours le parti des coupables ; les histoires mystérieuses ou tragiques lui semblaient toutes naturelles. C'était celle de madame de Léobelle, qu'aimait passionnément un M. de Berreuille. Sage et mariée, elle lui résistait. Mais, au milieu d'une affreuse révolte de nègres, M. de Léobelle fut tué. Sa femme s'était réfugiée dans une église, avec toutes les blanches terrorisées. Elles allaient être livrées aux nègres, égorgées ensuite, sans doute. C'est alors que M. de Berreuille, apprenant que madame de Léobelle était parmi ces malheureuses, sautait à cheval, avertissait du danger où se trouvaient leurs sœurs, leurs femmes et leurs maîtresses, tous ceux qui l'ignoraient encore, et, à la tête d'une troupe héroïque, entrait le premier dans l'église assiégée, emportait dans ses bras madame de Léobelle, la sauvait et l'épousait. « C'est ton arrière-grand'mère! » achevait Cœlina ; et Gillette s'enthousiasmait... La grand'mère de Cœlina l'avait bien connue, ainsi qu'un des très vieux parents des Berreuille, M. Canon, chef d'escadre : on avait parlé longtemps, avec admiration, de sa petite queue de cheveux, de sa grande canne à pomme d'or et d'un certain punch de sa façon : il faisait remplir de rhum, jusqu'au bord, une citerne; après quoi, l'on y mettait le feu...

Cœlina avait un accent du nez inimitable et de bizarres locutions créoles. Elle apprit à Gillette de langoureuses chansons, et surtout de cocasses refrains nègres, tels que :

Pipe, tabac, jambette et couteau !
Tafia douce, passé sirop!...

sans trop savoir ce que cela voulait dire.

Cœlina s'attendrissait volontiers sur ses propres amours avec les jeunes gens épris de son corps ardent et noir, et Gillette riait incrédule... Et la grosse bouche lippue énumérait, après les baisers qu'elle avait reçus, les fruits et les légumes dont elle avait goûté l'exotique saveur : l'avocat, l'igname, la banane, les grenadilles, les mangues, les limons, les pastèques — et les choux palmistes, dont on fait une prestigieuse et unique salade, car il faut abattre l'arbre, aussi haut qu'un mât, pour la cueillir !... Et, à l'évocation du sucre de canne tout frais, Gillette léchait un pot de confitures de goyaves ou bien de *dulce de leche*, écœurante confiture de lait faite par la vieille négresse et dont la petite raffolait. Et Cœlina cuisinait aussi ces « calalous » de *gombo* dont les convives annoncent la venue sur la table par un particulier roulement de doigts sur l'assiette et le refrain : « Bon calalou... calalou... calalou !... »

Cœlina tirait de l'armoire, en l'honneur de Gillette, une longue « gaule » toute droite, de batiste claire à ramages oranges, que sa mère avait revêtue pour se plonger dans l'eau pure des baies bleues, pendant qu'un nègre guettait si les requins n'approchaient pas... La mer était phosphorescente, les pêches fantastiques, la nuit, sous les larges étoiles de là-bas ; les nègres secouaient leurs torches sur l'eau si limpide que, malgré son extrême profondeur, on pouvait compter ses poissons multicolores, ses coraux, ses poulpes et, parmi les algues entrelacées, les méduses lumineuses comme des reflets d'astres...

Elle donnait à Gillette, pour jouer, des coquilles ramassées sur les plages lointaines, des caillous veinés et des galets polis. Elle énumérait les fleurs des jardins, les oiseaux des volières ; elle imitait les grimaces des singes voleurs, les cris des perroquets. Elle lui montrait, précieusement conservé par elle, un nid de colibris avec les petits œufs mouchetés, et semblait vouloir saisir encore de ses doigts sombres les grands papillons étoilés et les oiseaux-mouches étincelants...

Gillette n'avait que douze ans lorsque Cœlina mourut : le foulard rouge et jaune de sa vieille bonne devait flamber toute sa vie dans sa mémoire, et ces couleurs rester ses teintes préférées. Elle garda les coquillages rugueux ou lisses que ses jeux n'avaient pas détruits. Elle aima toujours tenir ces

conques près de son oreille, pour y percevoir le faible murmure, le bruit atténué de la mer maternelle. Ces récits abrégés ou augmentés par les fantaisies de la négresse influencèrent son jeune esprit. Elle s'habitua toute petite à considérer l'invraisemblable comme possible, les dénouements les plus funestes comme des conséquences quelconques, l'amour le plus violent et le plus coupable comme parfaitement normal. Les contes de Cœlina tinrent éveillé en elle l'atavisme de sa race aventureuse, romanesque et sensuelle.

La langueur des pays chauds noyait déjà ses prunelles; plus tard, sa taille formée se balança avec l'indolence des créoles. Elle resta paresseuse, indifférente et tendrement cruelle. Elle aima la nuit, en fille des climats où l'on vit le soir; sa chevelure moirée appela l'incandescent reflet des insectes qui brillent dans l'ombre et dont on faisait des parures pour les boucles de sa mère. Elle aima la poudre, qui rend la peau plus mate, le linge luxueux et fin, les robes légères, les teintes vives. Elle dédaigna l'argent, que ses ancêtres n'avaient jamais que dispersé. Elle n'eut peur de rien, car sa famille avait subi des chances diverses et égalé le sort heureux par l'infortune parallèle.

— Comment bâtirez-vous votre maison? — demandait quelqu'un à son grand-père, seul et ruiné, qui voulait reconstruire une habitation et exploiter une terre.

— De ces mains que voici, monsieur! — répondit-il en montrant ses gants jaunes.

Gillette fut donc entreprenante et hardie malgré son indolence native, et, descendant de maîtres d'esclaves, elle voulut que tout pliât devant son bon plaisir.

IV

Ce jour-là, Gillette était arrivée à l'heure, parce qu'elle voulait pouvoir rentrer à pied en longeant les quais. La soie de son jupon bruissait autour d'elle. Elle n'avait pas encore ôté son chapeau, et les plumes noires contrastant avec le jupon rose la faisaient ressembler à une arlequine.

Valentin, fumant une cigarette sur une chaise longue d'osier, la regardait. Elle se riait, debout devant la glace, de sorte qu'il voyait à la fois son dos et le reflet de son visage. Il la trouvait bien jolie et l'aimait réellement beaucoup en cet instant : aussi le lui prouvait-il en ne bougeant pas et ne disant rien.

Gillette prit des deux mains le haut volant de son jupon et le releva en arrière : le taffetas plissé s'étendit, s'écarta, ajouré de dentelles, et elle fit la roue comme un grand paon rose. Puis elle esquissa une grande révérence.

— Vous êtes charmante, chère madame ! — dit le jeune homme avec gaieté, lorsque au fond il avait envie d'être tendre.

— Et vous fumez toujours, cher monsieur ? — reprit-elle.

— Laisse donc, Gillette : ma cigarette te va très bien !... Veux-tu du kummel dans de l'eau ?

— Merci ! quelle idée ! (Elle posait son chapeau sur le col d'un vase.) Je déteste, tu sais, que les vases n'aient pas le bouquet qui les complète : vides, ils me font l'effet de décapités.

— Je comprends que cette impression te soit fort pénible ; mais tu n'as vu que celui-là : les autres sont très fleuris...

Il l'entraîna dans la chambre. Une grappe d'orchidées jaunes pendait, lourde, du col vipérin d'un de ces voluptueux vases persans dont Venise a copié la forme étrange et le bleu profond : c'était la verrerie préférée de Gillette parce que les fleurs s'y arrangeaient bien. Sur une petite table, une botte des derniers narcisses pâlissait un grès vert foncé, et des iris noirs, à l'air méchant, emprisonnaient des roses claires dans un cornet de cristal.

Gillette fit des changements ; elle mit le vase d'un bleu violet, beau par sa panse et son col courbe, auprès du lit, et les narcisses devant la glace :

— Sans ça, ils se faneront !... C'est une fleur qui aime son image, tu sais bien : ce n'est pas pour rien qu'elle s'appelle ainsi... Vois comme ils vivent, comme ils se défripent devant ce miroir !

Elle les admirait, debout dans un rayon oblique et jaune qui glissait par une fente des volets :

— Ils se croient encore au bord des sources. Valentin : respire-les, ils embaument.

Son nez fin froissa les corolles pâles, puis elle bâilla en s'étirant, montrant sa mâchoire carnassière aux dents aiguës, aux gencives roses.

— Je vais faire de vous une personne très convenable ! — dit Valentin en ôtant lui-même les épingles qui relevaient les cheveux de la jeune femme, pour vêtir de leur masse merveilleuse les petites épaules nacrées.

Et Gillette ne répondit rien...

— Je comprends très bien, — dit Valentin, pendant que la tête de Gillette pesait sur son bras comme si elle était une très petite fille ayant peur pour s'endormir, — je comprends très bien les Orientaux qui enferment leurs femmes et ne les laissent sortir que voilées.

— Non ! te voilà jaloux ?... et à ce point ?... Mais, alors, je n'en suis plus !

Et Gillette se dégagea.

— Je suis jaloux des gens que je ne connais pas et que tu ne connais pas non plus... Veux-tu une cigarette, Gillette ? (Et il en alluma une.) Ne penses-tu jamais sans effroi, ou sans plaisir, à tous les passants qui t'ont revue dans leurs rêves et peut-être dans leurs désirs ?

— Non, jamais ! — dit-elle, pensive, en admirant la spirale de fumée.

— Malgré toi, sans ton consentement, tu as animé leurs pensées ; ils t'ont faite leur, ils ont reformé imaginairement cette apparence de toi qu'ils ont désirée une seconde, dans la rue, quand tu passais. Ils t'ont peut-être serrée sur leur cœur dans l'inquiétude de leurs veilles ou dans la passion de leurs songes !

— Tu as des idées ridicules ! — dit-elle.

Et, de ses petits doigts pointus, elle écartait le nuage bleu, joli geste, prompt et gracieux, de chatte qui déroule un fil.

— Du tout ! (Et Valentin s'animait.) C'est parfaitement vrai, ce que je dis là, et c'est sans doute ce qui rend si particulièrement désirables certaines femmes : c'est tout cet amour avoué ou inconnu qui les entoure jusqu'à ce qu'elles soient vieilles...

— C'est-à-dire qu'elles ne soient plus des femmes ! — interrompit-elle, irrévérencieuse. — Mais, avec tout ça, il est tard... Ouvre la fenêtre : on étouffe.

Il lui obéit : un souffle d'air, tiède malgré le soir proche, souleva curieusement les rideaux de tulle et effeuilla une rose trop mûre sur les fleurs bizarres et séculaires du long tapis d'Orient.

Valentin s'étendit à sa place favorite et regarda Gillette se coiffer. Cet instant lui était délicieux. D'abord, c'était tout près de l'adieu : ils ne se verraient pas avant deux ou trois jours, il fallait savourer la fin de la joie présente. Et puis, il était bien : le crépuscule était frais et rose ; sa cigarette, odorante ; sa chaise longue, confortable. Il rêvait à demi, et, lentement, soufflait la fumée frisée à travers laquelle il voyait sa jeune maîtresse. Il aimait les gestes de Gillette, sa façon de tenir ses bras levés, comme une statue, presque immobilisée par l'attention extrême qu'elle mettait à sa coiffure. La petite fille voluptueuse se transformait, devenait une femme ; les yeux sérieux, la bouche grave, elle s'habillait en tordant ses cheveux, en roulant leurs boucles, et faisant bouffer autour de son front étroit leur ondulation naturelle... Puis elle se poudra, frotta sur ses lèvres un bâton de rouge.

— Pourquoi de la poudre ? — dit Valentin, rompant un silence de près d'un quart d'heure ; — tu es jolie sans tout ça !

— C'est indispensable, — répliqua Gillette avec importance. — Tout n'est-il pas poudré ? Tu m'as dit toi-même que tes bibelots et tes reliures te plaisaient mieux avec une légère couche de poussière : c'est le fard des choses, et qui fait préférer les anciennes aux trop neuves.

— Tu es bien ingénieuse pour expliquer tes goûts pervers !

— Comment, pervers ?... Tu déraisonnes !... Tiens, vois ces narcisses, un pollen jaune les poudre ; les papillons laissent aux doigts une trace dorée ; le pain n'oserait se montrer sans farine, et quoi de plus simple et de plus sain que le pain ? Je suis sûre qu'il y a encore de la cendre dans tes cheminées ; et le poudroiement des routes, et le sable des plages...

— Oui, tu as raison : c'est la cendre des jours, celle des heures que tu as en moins à vivre depuis que tu es entrée

ici, c'est elle que mes lèvres ôtèrent à tes joues... Je peux t'embrasser encore, tout de même ?

Il la retint contre lui, toute changée, dans son costume sombre : il la jugea pareille à ces papillons vêtus de bure quand ils se referment et brusquement chatoyants de couleurs vives et claires quand ils s'entr'ouvrent; il sourit en songeant au jupon plissé, au corset rose broché de fleurettes...

— Tu m'aimes ?

— Beaucoup, — dit-elle sincèrement, mais avec distraction.

Elle descendit les deux étages de cette vieille maison, dans un bruit pressé de soie ; elle sourit avec un aplomb naïf à la concierge ventrue qui flânait devant la porte ; elle tourna, prit le pont et se trouva sur la rive droite.

Il était presque sept heures : un alanguissement doré, une poussière miroitante annonçait la fin du beau crépuscule de juin. Elle marcha sans hâte ; les passants la suivaient du regard. Elle ne voyait rien, que l'eau lente et moirée du fleuve : des bateaux glissèrent avec le clapotis de leur sillage ; elle était heureuse et pourtant triste, sans savoir pourquoi, comme chaque fois que le soir tombait. L'écho des derniers mots de Valentin s'affaiblissait dans sa petite tête, comme à sa bouche le goût du baiser d'adieu : « Les heures que tu as en moins à vivre !... » Oui, encore un jour, un beau jour de sa jeunesse, qui fuyait dans l'ombre du passé ; un jour qui, même dans sa mémoire, mourait aussi, allait se perdre et se joindre à la masse confuse de tous ces jours vécus, qui furent si amers ou si doux, et dont on ne voit et ne sent plus rien qu'une fumée d'où jaillit, par brefs éclairs, l'étincelle du souvenir périssable.

Et elle s'attrista. Ainsi, avec une minutieuse sournoiserie, sa jeune vie la quittait, instant par instant : un jour de moins à vivre et qui rapproche de la mort... Un petit frisson courut sur sa peau : elle se vit, non pas morte, ce qui n'est rien, mais tout près de la mort, — la mort menaçante et noire, que l'esprit recule, veut s'affirmer lointaine et presque pas pour soi, lorsqu'elle nous entoure, nous frôle, est si proche peut-être, — et qui, même tardive, arrivera, parce qu'il est impossible qu'elle n'arrive pas.

Elle s'appuya avec angoisse sur le rebord de pierre du quai.

Le soleil se couchait sur la Seine, splendide, or, rouge et vert, déchiquetant de lumière quelques nuages amoncelés, modifiant, par la couleur, le bruit même de l'eau sous les ponts. Les façades du Louvre se dorèrent; les vitres flambèrent, puis peu à peu s'éteignirent, et le soir assombrit la terrasse des Tuileries où Gillette acheva de longer l'eau.

Là, sa tristesse se perdit dans une rêverie vague. Elle passa nonchalamment sous les vieux arbres dont elle aimait l'alignement et la perspective et, à la place de la Concorde, comme elle était lasse, elle prit le bateau. Elle s'assit à l'avant, le nez froid à cause du vent plus vif. Le bateau peint comme une jonque japonaise atteignait les berges de Passy.

« Comme j'aime Paris ! » pensait-elle, en voyant tour à tour les ponts grandir, presque effrayants avec leurs arches profondes, pour disparaître ensuite dans le soir, légers et découpés, aériens.

V

Gillette dînait en ville. Robert Vernoy en habit, résigné et admiratif, la regardait s'habiller. Grand, gros, un peu haut en couleur, les yeux bons, les mains lourdes, pas plus laid ni plus bête qu'un autre, il l'aimait extrêmement et avec une coupable indulgence, prêt d'avance à pardonner les pires folies puisqu'il ne pourrait jamais se passer d'elle, résolu à faire tout ce qu'il pouvait pour les ignorer plutôt que d'être obligé à les accepter. La femme de chambre avait disposé sur le lit de la pièce voisine la robe de Gillette, en gaze sombre rayée de paillettes.

Debout, elle faisait bouffer devant la glace quelques mèches de sa coiffure. Comme son amant l'avait contemplée, la veille ou tout à l'heure peut-être, son mari contemplait Gillette. Elle ne songea certes pas à comparer, par perversité, ces deux désirs.

— Gillette, — fit timidement M. Vernoy en tenant sa montre, — es-tu bientôt prête? Il est huit heures dix.

— Je le serai dans trois minutes, ne vous agitez pas... Si

ce n'est pas moi qu'on attend, c'est moi qui attendrai : par conséquent...

Et, négligemment, elle se polit les ongles.

M. Vernoy n'essaya pas d'insister : il savait depuis longtemps que cela ne servait à rien. Il tenta d'embrasser Gillette, mais fut tancé vertement :

— Si j'arrive en retard, ce sera votre faute : vous m'empêchez de m'habiller.

Alors, il s'assit.

Elle annonça sentencieusement qu'elle n'avait plus qu'à épingler son nœud, sa ceinture et diverses choses... Cette dernière opération ne durant quelquefois pas plus de dix minutes, Robert s'empressa de prendre son chapeau et son pardessus, pour avoir la joie d'attendre encore, un bon petit moment, que sa femme eût mis ses bagues, se fût parfumée, eût choisi des gants et un mouchoir, changé ses souliers de satin pour des souliers dorés, qu'elle estima plus seyants, tiraillé quelques boucles et examiné, la bouche distendue devant un miroir à main, si elle n'avait pas tout au fond une dent qui se gâtait.

Enfin il lui posa sur les épaules son grand manteau de drap blanc, soin qu'il ne cédait à personne, et ils montèrent vers huit heures trente-cinq en voiture.

Heureusement, ils n'allaient pas loin. Les convives, d'âges, de sexes et d'appétits variés, que madame X... avait réunis indécemment pour manger ensemble, étaient tous là, et s'ennuyaient, parce que c'est assommant de ne pas encore dîner quand on sait que les plats brûlent. C'est un moment où l'on n'a rien à dire ; les idées n'affluent que dès qu'on a la bouche pleine, et le difficile n'est plus que de les exprimer.

Une désapprobation muette accueillait les phrases de madame X... : « Nous n'attendons plus que Vérovre et les Vernoy : c'est inouï qu'ils ne soient pas là !... Il est vrai qu'ils arrivent rarement avant la demie... »

L'entrée de Valentin coupa court à ce que l'on allait dire sur madame Vernoy. Bien qu'il eût été discret et que Gillette n'eût pas été trop imprudente, on savait, on approuvait, on favorisait. On ne les invitait plus l'un sans l'autre, et tout le monde se doutait que, tout à l'heure, il serait infailliblement près d'elle à table. Un vieux monsieur, qui avait mal à l'estomac

et n'était pas au courant, osa dire d'une voix édentée que la jeunesse de maintenant était d'une rare impolitesse et que l'inexactitude était de fort mauvais goût. Mais Valentin, impertinent et joli garçon, prononça sous sa très jeune moustache un si péremptoire : « Tout est permis à une jolie femme ! » que cela signifiait : « Je vous avertis, monsieur, que cette dame est ma maîtresse ! »

Le vieux monsieur se tut.

Madame Vernoy entra. Elle parcourut des yeux le salon avec étonnement, comme si elle avait pu croire qu'elle était la première. Vernoy bredouilla des excuses, mais il fut vite poussé vers une belle dame mûre. Il arrondit son bras et dit :

— Ma femme n'est jamais prête...

La phrase se perdit dans le bruit des portes. Valentin dut donner le bras à une jeune fille maigre. Gillette eut celui du vieux monsieur. Il se pencha pour lire les noms des convives et dit, en désignant la droite et la gauche du couvert de Valentin :

— Sans doute, madame vous êtes ici, ou là...

Gillette s'assit, déplia sa serviette et toisa son vieux voisin avec une politesse malicieuse :

— C'est bien vous, n'est-ce pas, monsieur, qui m'avez fait l'honneur de me suivre, l'autre jour, boulevard des Capucines ? Vous avez été assez aimable pour m'offrir un fiacre, car il pleuvait ; mais, comme je ne vous connaissais pas, je n'ai pas cru devoir accepter.

Le monsieur, stupéfait, se tut encore une fois ; Valentin sourit à Gillette, et elle murmura :

— On est gentil pour nous dans le monde, n'est-ce pas ? Vous êtes toujours placé à côté de moi.

Après le dîner, Gillette était souvent un peu grise et elle devenait très gaie, bavardait en fumant des cigarettes, contente d'être jolie et entourée de convoitises masculines. Si, à ce jeu-là, quelqu'un devenait amoureux, elle n'y pouvait rien et ne voulait pas s'en apercevoir. Elle ne baissait pas son regard devant celui, très épris, de Michel de Nergi, l'ami de Valentin ; il lui plaisait même de sentir les yeux de ce jeune homme s'adoucir, se foncer ou étinceler, au gré féminin de sa fantaisie, du mouvement de son buste ou du geste de ses bras.

M. Vernoy fumait son cigare avec la tranquillité d'un mari qui s'en est remis à Dieu une fois pour toutes ; Valentin causait avec Michel en surveillant Gillette du coin de l'œil.

— Tu es donc amoureux de madame Vernoy? — interrogea Michel.

— A quoi vois-tu cela?

— ... A... rien.

— Je ne suis pas plus amoureux d'elle que bien d'autres. Je la trouve charmante. C'est tout.

Valentin sentait Michel indiscret, et voulait le dépister. Il y réussit.

— Ce n'est donc pas vrai, ce qu'on raconte?...

— On dit tant de choses!...

Il haussa les épaules. Michel n'insista pas.

— Alors madame Vernoy n'a pas d'amant? — reprit-il après un silence.

— Mais non, mon cher! elle est trop jeune!

Michel déplora les médisances mondaines et parut convaincu. Valentin le quitta pour venir auprès de Gillette :

— Remontez donc la draperie de votre corsage!... tu es vraiment par trop décolletée.

— Tiens, — fit-elle, — c'est drôle: d'après Robert, le milieu n'était pas assez échancré.

Beaucoup d'hommes avaient désiré et désiraient encore cette fantasque Gillette: quand on l'avait respirée tout un soir en écoutant ses propos décousus et un peu « loufoques », on était presque triste de ne pas la ramener chez soi, pour peu de temps ou pour toujours. Elle n'était pas coquette et ne flirtait pas, elle voulait seulement qu'on fût occupé d'elle avec admiration.

Elle avait conquis, à se bien conduire jusqu'alors, la réputation d'avoir eu quelques amants ; maintenant qu'on lui en savait un, on avait cessé de lui en supposer plusieurs et elle avait singulièrement gagné dans l'estime des honnêtes gens. Elle se rangeait, devenait la maîtresse de Vérovre : « Vous savez, rien à faire avec la petite Vernoy: elle est folle de Vérovre. Ils sont gentils, ces petits! etc. » D'autres gens, moins perspicaces, ne croyaient pas plus à sa liaison avec Valentin qu'aux précédentes qu'on lui avait prêtées: ceux-là la jugeaient

une personne méconnue, que son joli visage et son libre langage prédestinaient aux calomnies. D'autres la plaignaient d'être mariée à un mari qui n'avait pas ses goûts. D'autres encore plaignaient M. Vernoy, et ils avaient bien tort, car il était parfaitement heureux.

Ce fut lui, du reste, qui remit à Gillette son manteau et la fit monter en voiture au nez de son amant. En route, il lui dit qu'elle était belle et elle lui tira la barbe, tandis que sur le trottoir, Valentin, furieux instinctivement, disait à Michel de Nergi :

— C'est un mufle, ce Vernoy !

— Oui, — dit l'autre, vexé aussi.

VI

Madame d'Harcigny,
à l'Abbaye des Aubépins par Saint-X... (Ille-et-Vilaine).

« Tu ne m'écris plus, Marion chérie ! Il semble que tu m'oublies... Depuis que te voilà veuve, libre, délivrée enfin de ce mari qui était le tourment de ta vie, pourquoi te retires-tu dans la solitude comme si tu voulais le regretter tout à ton aise ? Pourquoi as-tu bien vite acheté une vieille abbaye pour te cloîtrer ? Voilà deux mois bientôt que tu ne m'as donné de nouvelles. Pourtant, Marion, tu es ma seule amie : nos mères s'aimaient fidèlement ; notre enfance nous a liées, notre adolescence nous a encore plus unies, notre jeunesse a fortifié une de ces affections confiantes et tendres qui valent mieux même que l'amour. Chère Marion, écris-moi ! Je ne t'ai plus vue depuis la brusque mort de M. d'Harcigny. Alors tu n'étais pas consolée de la grande douleur que t'avait causée le mariage de ton ami, et elle te servit à mieux feindre l'autre aux yeux du monde.

» Sans doute, tu vis là-bas comme une recluse ; tu t'habilles en nonne et tu médites sur les vanités terrestres. Chère, chère Marion, je voudrais tant que tu soies encore heureuse ! Ne songes-tu pas combien tu es jeune et belle, et à tout ce que la vie te doit encore de joies inattendues ?

» Pourquoi vivre dans le regret de ce qui n'est plus ? N'as-tu donc pas déjà compris, à force d'y avoir réfléchi, que ça n'a pas d'importance, toutes ces choses? Ne me dis plus que je n'en sais rien. J'ai passé ma licence. J'ai un petit amant, Marion, depuis deux mois : il s'appelle Valentin ; il est jeune, enfant comme moi, et nous nous réunissons pour goûter tous les deux... Ce n'est presque pas plus mal que ça, et je t'assure que nous ressemblons à deux gosses, pas pervers et pas méchants, auxquels on a permis de jouer quelquefois ensemble.

» Si je ne le vois pas, je l'oublie; si je le vois, je l'aime. nous blaguons et nous buvons du porto dans le même verre : cela m'amuse.

» Mais est-ce possible que ce soit pour le regret d'instants pareils que tu aies renoncé à tout? Pourquoi, si tu aimais l'amour, ne pas recommencer ce badinage, si inoffensif en somme, avec quelque autre gentil garçon qui te plairait? Il n'y a pas que ton amant au monde : combien d'autres t'adoreraient si tu voulais, Marion!

» Réponds-moi vite, même si tu me trouves d'une incorrigible légèreté. Tout cela ne fait rien ; un baiser laisse peu de traces et disparaît vite dans le passé avec le goût d'un fruit et le parfum d'une fleur. La fidélité à ce qui passe, Marion, n'est-ce pas un leurre, et cela nous empêchera-t-il de mourir?

» Je t'embrasse sur l'œil.

» Ta petite

» *GILLETTE*. »

VII

Les Vernoy et Vérovre décidèrent comme par hasard de passer l'été à Paris. Évidemment, pour Gillette et son ami, cette combinaison était, de toutes, la plus pratique ; M. Vernoy, avec sa bonhomie habituelle, trouva le mois d'août spécialement agréable dans cette ville dépeuplée où son automobile pouvait traverser avec fracas sans ralentir sa vitesse les rues d'habitude les plus fréquentées. Quand il voulait respirer une

poussière un peu plus champêtre, son auto, plus rapide que le char démodé des enchanteurs, le transportait en d'autres lieux. Il se contenta d'un vague projet de voyage pour l'automne. Et, comme il courait les routes, masqué de lunettes et l'air redoutable, de six heures du matin au dîner, et que Gillette se résignait rarement à le suivre, il pria Valentin d'être assez gentil pour lui tenir un peu compagnie. Vérovre ne jugea plus du tout que Vernoy était un « mufle », mais tout de même « un bon gros ».

Gillette venait parfois chez lui pour la journée. Et, sans trop abuser de la permission, il vint parfois officiellement la chercher pour faire avec elle un imprévu voyage de découverte dans Paris.

Les rues vieillottes et tristes de la Cité et de l'île Saint-Louis les virent flâner avec insouciance ; elle entra pour la première fois dans Notre-Dame, qu'en vraie petite Parisienne elle avait jusqu'alors contemplée de loin. Elle rit au vieil aveugle qui joue de la flûte avec son nez près du porche de Saint-Étienne-du-Mont, dont elle aima l'obscurité froide et sonore. Elle erra place Saint-Sulpice, étonnée d'être là, au milieu des boutiques de « bondieuseries », dans ce quartier falot et silencieux de quelque pieuse petite ville : les fiacres de la place, avec leurs cochers endormis, avaient bien l'air vétuste des équipages provinciaux. Ils se firent l'effet dans ce quartier de deux faunes dans les catacombes. Il la mena au musée du Luxembourg, au Louvre. Les crépuscules de l'été parisien, que personne ne regarde jamais, les remplissaient d'une admiration profonde. Pour revenir chez Gillette, ils prenaient souvent le bateau au pont de Sully : le fleuve s'y élargit et coule, par les soirées d'août, sous une tiède buée ; l'estacade de bois sombre, le canal, évoquent un coin paisible du port d'Amsterdam. Le bateau coupait l'eau dorée : le soleil ponceau s'arrondissait comme un vitrail auprès de la cathédrale antique, toute noire de siècles et de l'ombre du soir ; et quand le bateau, avec bruit, s'engouffrait sous le pont qui relie les deux îles, ils éprouvaient une espèce d'effroi comme si l'étrave allait crever une eau-forte inestimable.

Ils parcoururent les montueuses solitudes du parc de Saint-Cloud. Gillette s'asseyait, lasse, près d'un bassin vide, où la

canne de Valentin dérangeait les feuilles amoncelées. Une chaude pluie les trempa sur la terrasse de Saint-Germain, où ils s'étaient accoudés longtemps pour voir les collines bleues fondues aux nuées violettes de ce soir orageux.

De délicats dîners à trois terminaient souvent ces journées dans un restaurant du Bois; ils rentraient tard, en auto: les allées sentaient la poussière et l'herbe, et Gillette était drôle, encapuchonnée et houssée comme une voyageuse des diligences de l'Empire.

Il plaisait à Valentin de conduire Gillette dans une salle de restaurant éclairée et pleine de monde malgré la saison : il aimait, ôtant le manteau de sa maîtresse, offrir aux convoitises anonymes la belle dame vêtue d'une belle robe. Tout au début de leur liaison, une fois qu'il soupait chez Weber avec des amis, l'exclamation : « Quelle jolie créature ! » lui avait fait lever la tête et voir, avec un mélange d'orgueil et de mécontentement, Gillette, coiffée d'un chapeau un peu voyant, qui, au sortir d'une première, venait là, par caprice, avec son mari, manger prosaïquement une bonne choucroute. Il était donc à la fois content et terriblement jaloux d'accompagner cette délicieuse poupée. « Vous savez, je suis l'amant, — déclarait son attitude; — ne détaillez pas plus qu'il ne faut, car vous auriez affaire à moi !... »

Gillette aimait beaucoup mieux les soupers que les visites dans les églises, où elle avait froid et un peu peur, et où son attente d'une émotion réelle, était toujours déçue. Elle se refusa même à en voir davantage; elle aimait mieux marcher dans les rues désertes, populeuses ou élégantes. Elle parlait toujours de Dieu avec irrévérence quand son amant se plaisait à lui demander son opinion sur l'enfer ou le paradis.

Valentin s'amusait à la faire discuter sur ces sujets graves: elle soutenait qu'il fallait avoir à se repentir pour mieux mériter le ciel :

— Aussi je m'y efforce, — disait-elle avec sérieux, en l'embrassant. — Seuls les remords font les plus grands saints : il faut se préparer des remords, donne-m'en.

Ces paradoxes, nés de l'encens fade et du froid, respirés sous quelques voûtes séculaires, durèrent peu et Valentin revint vite aux anciens sujets de conversation qui seyaient mieux à

leurs goûts. Leur religion était nulle ; Gillette ne pouvait aimer le Dieu des églises obscures. Elle jugeait le royaume des cieux une trop haute récompense pour ceux qu'on appelle des justes et qui ne sont souvent ni les vertueux, ni les humbles, ni les souffrants. Elle se révoltait des altérations subies par la doctrine de Jésus indulgent et doux, car elle ne respirait plus, sur ses pieds cloués, le parfum des cheveux de Madeleine. Ses doigts d'amoureuse n'égrenaient plus depuis longtemps les chapelets catholiques et n'entr'ouvraient pas les livres de prière ; et elle n'allait plus à l'église dont les cérémonies déplaisaient à son esprit païen.

Aussi Valentin croyait que dans une vie antérieure elle avait été une petite faunesse dansant la nuit avec les satyres, autour des clairières illuminées d'étoiles. Il prétendait qu'elle en avait gardé le masque lascif et rieur, le sein rond, brillant dans ses cheveux sombres, comme la lune petite et claire dans les branches noires, et que sa chair en fleurait toujours l'odeur sylvestre, arômes mélangés d'herbes et de fleurs foulées, de feuilles diverses et de terre humide.

VIII

La tristesse de septembre jeta sur leur amour le manteau mélancolique de cette saison. De grands glaïeuls aux fleurs orageuses, aux tiges souvent courbées en zigzags d'éclairs, électrisaient maintenant de leurs gerbes les grès et les verreries de Valentin, dans leurs rendez-vous d'automne. Gillette s'alanguit ; sa fantaisie s'amortit ; ses caprices s'éteignirent en tendresse lasse et charmante. Sa peau perdit peu à peu la couleur et le grain que lui avait donnés l'été pour, graduellement, reprendre le ton spécial et la douceur resserrée des temps frais : car les femmes changent et se transforment comme les choses. Les soirs plus vite tombés permirent moins de promenades sur la Seine ; on fut moins seuls dans les rues repeuplées, et Gillette vint plus régulièrement quai Bourbon rejoindre son amant chez lui.

Les « petits soleils » large ouverts en étoiles d'or fleurirent

aussi la chambre amoureuse, et les dernières roses l'embaumèrent.

Valentin trouva même aux Halles, un matin qu'il revenait chez lui sans s'être couché, ayant rôdé toute la nuit, quelques hautes roses trémières, Le poids de ces fortes et flexibles tiges enguirlandées comme le bâton de Tannhäuser faisait pencher les porcelaines et les cristaux : Valentin les plongea dans un broc de cuivre, et les laissa simuler par terre, dans un coin du tapis à rosaces symétriques, un petit bout de jardin français. Gillette, dès son arrivée, les admira et s'assit près d'elles pour les mieux voir : délicatement nuancées du rose au pourpre, leurs corolles étaient ruchées et pressées les unes contre les autres, enrubannant de leurs soyeux pétales la houlette sur laquelle une bergère de Watteau aurait pu s'appuyer en s'embarquant pour Cythère.

Le nom de Cythère leur évoqua-t-il des idées de voyage et de flânerie, ou Gillette parut-elle être ce jour-là plus la camarade que l'amante ? Toujours est-il qu'après avoir goûté de sandwiches et de porto, Valentin lui proposa un tour chez les antiquaires. Son plaisir était de chercher d'anciens meubles, des bibelots dont il ornait son étroit logis. Ils sortirent ensemble, déjà si accoutumés à l'imprudence qu'ils n'en goûtaient même plus le vague effroi. Ils marchèrent longtemps, longèrent les quais de la rive gauche. Valentin se rappelait un vieux miroir Louis XV, mais hésitait encore à l'acheter :

— Je verrai comment tu t'y reflètes, et, s'il convient à ton visage, je le prendrai pour toi.

Ils ne rencontrèrent ou ne reconnurent personne. Ils s'attardaient aux devantures de libraires. Valentin feuilletait, par instants, dans les boîtes des bouquinistes quelque petit livre sale et tentateur; il acheta un Juvénal, qu'il mit fièrement dans sa poche. Gillette s'y intéressa par complaisance, comme les femmes peuvent s'intéresser à un livre écrit en latin.

Ils entrèrent dans une boutique obscure où Valentin demanda si le miroir qu'il avait marchandé n'était pas vendu. La femme qui gardait la boutique, l'air aussi poussiéreux que les bois de fauteuils, les tables et les commodes, d'un air d'ennui et d'indifférence alla chercher le miroir. Le cadre

était un peu dédoré, mais il était charmant encore dans sa proportion exacte, avec sa coquille contournée. Le tain de la glace manquait en plusieurs endroits, et cela figurait des ronds de taffetas noir, comme si le reflet des mouches assassines qui parsemaient avec coquetterie les féminins visages d'autrefois était resté là depuis deux siècles. Valentin étudiait minutieusement le cadre et sa dorure : la marchande, comprenant qu'il ne se déciderait pas vite, reprit un ravaudage interrompu.

— Tu y es jolie, ma chérie, — dit Valentin ; — les taches te font des grains de beauté ! Mais tu y sembles loin, très loin, un peu vague...

— Comme déjà morte, — dit-elle avec mélancolie ; — c'est presque une autre moi, peut-être une Gillette que j'ai été dans ce temps-là, vêtue d'une robe à paniers et les cheveux couverts d'un œil de poudre... Ne la hausse pas : je ne veux voir que ma figure ; laisse-moi croire que si je m'y voyais toute, ce serait en costume de ce temps lointain.

— Comme un rien t'attriste !

— C'est que je songe aux yeux qui se sont vus dans cette vieille glace et qui maintenant sont remplis d'ombre.

— D'ailleurs j'aime ta tristesse, succédant si vite à ta malice... Et pourtant, Gillette est un nom gai et, d'habitude, te va bien.

— Oui, — dit-elle distraitement, — c'est un nom gai, mais d'une certaine fourberie.

— Pourquoi ?

— Parce que.

— C'est bien une réponse de femme !... Mais je t'aime, car ta tristesse t'incite à jouir de ta jeune vie, et tu es malicieuse jusque dans la volupté.

Elle sourit.

— Mais, dis-moi, faut-il acheter ce miroir, Gillette ?... Te plaît-il ?

— Mais oui, achète-le, il doit t'appartenir : tu vois bien qu'il porte la coquille du pèlerin dont tout à l'heure tu as laissé chez toi le bourdon fleuri en roses trémières.

— C'est vrai !... Comme tu es gentille !... Alors, je le prends. Crois-tu que tu l'aimeras autant, une fois chez moi ?

— Oui. Je crois que tes bibelots, tes fleurs, tes livres, s'y refléteront sans ennui. Le printemps prochain, je le fleurirai de narcisses, d'aubépines blanches, de fleurs de pommier aux mille petits visages éphémères. Demain, nous mélangerons devant lui, dans ce vase de cuivre jaune qui est rond comme une orange, des iris gris et violets.

— Gillette, tu es jolie...

Valentin débattit le prix avec la marchande, et donna son adresse. Ils convinrent qu'elle enverrait chez lui le miroir et la note. Elle mit à lui faire cette promesse toute sa plus mauvaise grâce, et les deux amants sortirent, Valentin ravi de son acquisition, Gillette un peu silencieuse.

Il voulut la ramener chez elle et héla une voiture découverte. Il fit baisser la capote.

— Écoute, Gillette, — dit-il en lui prenant la main, — j'irai demain commander un petit miroir tout neuf, un miroir qui sera pour toi toute seule et n'aura jamais reflété d'autres yeux que les tiens. Ainsi ton image ne pourra pas t'inspirer des idées tristes : ce sera le miroir de ma maîtresse, et même pas celui de madame Vernoy. Quand tu ne seras pas là, je le cacherai.

— Tu es bon. Je t'aime beaucoup, — dit-elle, touchée par cette ingénieuse tendresse.

Et, rapidement, sa bouche effleura la joue de Valentin.

Le fiacre enfilait l'avenue des Champs-Élysées. Fracas puant et vertigineux, une automobile rouge gronda, heurta presque leur voiture. Ils reconnurent, sans aucun trouble, M. Vernoy, épouvantable sous son scaphandre de chauffeur.

— Hein ! — fit Gillette, — s'il nous avait renversés, vois-tu ce flagrant délit !...

Chez elle, elle trouva son mari qui sortait du bain.

— Où es-tu allée? — dit-il en mouchant fortement un nez rempli d'eau et de poussière.

— Dans des « brics », avec Vérovre, — répondit-elle véridiquement. — Nous t'avons croisé : nous étions en sapin, aux Champs-Élysées..., mais tu n'as pas daigné nous voir.

IX

M. Vernoy tourmentait Gillette pour aller à Versailles. Il voulait inviter Valentin, qui lui plaisait décidément, à déjeuner avec eux aux Réservoirs ; on partirait le matin en automobile. Gillette résistait : cette longue après-midi passée tout entière entre son mari et son amant ne l'amusait qu'à moitié. Mais elle jugea que Robert avait été assez complaisant pendant tout l'été : elle pouvait bien céder à une de ses fantaisies. M. Vernoy prêta à Valentin, pour la circonstance, une paire de lunettes horribles et un vaste manteau. Ils partirent dans un grand bruit qui faisait trouver singulier d'être emporté sans choc et presque sans secousse. M. Vernoy conduisait lui-même, mais emmenait toujours son chauffeur par prudence, en prévision des « pannes » possibles, et des réparations difficiles : Gillette et Valentin s'assirent en arrière, un peu abrités du vent, qui soufflait sans répit.

Le malicieux Amour, qui avait remplacé ce jour-là son bandeau par des lunettes, transforma, par son caprice, cette promenade que les amants prévoyaient morose, en une de leurs plus douces journées. Comme on arrivait à Versailles, un pneu fut endommagé : ils durent aller à pied aux Réservoirs, pendant que le chauffeur réparait l'avarie.

M. Vernoy fut très agité. Il ne mangea guère. Les petits céleris sauce moutarde, eux-mêmes, ne le divertirent pas de son idée fixe, et, après le café, qu'il avala trop chaud, il retourna au lieu de l'accident, conseillant à Gillette et à Valentin de se promener sans l'attendre ; il les rejoindrait au Grand Trianon.

Les amants marchèrent lentement à travers le parc, étonnés de se retrouver seuls, et contents comme en vacances. Les ombrages, variés à l'infini, des arbres du parc en octobre les abritaient encore de leurs ors verts et de leurs pourpres vives. Des feuilles jaunes jonchaient les allées. Le doux visage de Gillette se refléta dans les bassins :

— Voici le miroir qu'il te faudrait, — dit Valentin en lui

montrant une eau si sombre que son image y semblait vivre en sirène dangereuse et triste.

Il lui récita des vers de Régnier :

Elle occupe un bassin ovale et circonspecte;
Nulle plume d'oiseau et nulle aile d'insecte
Ne raie en le frôlant l'ébène du miroir
Et, de sa transparence où sommeillent des ors,
Tu verrais émerger d'entre son cristal noir
Le Silence à mi-voix et l'Amour à mi-corps...

Sa robe d'un brun roux, ses souliers de cuir fauve, la zibeline dorée qui pendait à son col, la tête entre les pattes, et les ailes de faisan qui faisaient de son chapeau un petit casque japonais, la revêtaient des couleurs de l'automne, et l'identifiaient à ce décor. L'air était vif et froid, mais un soleil pâle noyait le ciel d'une lumière jaune et tiède encore. Le parc était à eux. Nul promeneur importun n'en troublait la solitude et les régulières perspectives. Le charme du jour, la mélancolie altière du lieu, ils les goûtèrent sans se rien dire, simplement heureux de voir et de marcher ensemble. Les feuilles froissées bruissaient dans le remous de la jupe de Gillette, la suivant d'un sillage automnal et forestier. Sa chevelure, sans doute, empruntait ses ondes fauves à tout l'or épars dans l'air de cette heure, au reflet des frondaisons, dont l'ombre multiple bougeait doucement sur la terre nue des ronds-points. L'odeur du sol était amère et forte ; ils la respirèrent avec volupté.

Ils n'entrèrent pas au Grand Trianon. C'était l'heure où le guide bavard promène les curieux indifférents ou hostiles dans ce palais du passé, Ils voulurent jouir, tant qu'ils le pourraient, de leur tête-à-tête et s'assirent dans le jardin. Cette grande vigne vierge, manteau sanglant qui rougissait l'eau du bassin à margelle de porphyre rose, était-elle là jadis ? Avait-elle empourpré le reflet d'un auguste et féminin visage comme elle empourprait les joues de Gillette penchée sur le bord ?

— Est-ce, pour ma vie, — dit-elle en relevant la tête, — un présage de violence et de sang versé ?

Mais Valentin l'entraîna. Un double perron descendait du

petit palais dans les allées arrondies autour d'un bassin vert : et, tout au fond, dans les feuillages, un socle moussu, sans statue, s'allongeait comme un tombeau :

— Le tombeau du joyeux Amour! — soupira Gillette.

Valentin ne répondit pas : la mélancolie de l'eau, de l'ombre et des pierres l'avait, lui aussi, gagné. Une crainte vague et presque funèbre l'oppressa comme sa maîtresse. Leur insouciante gaieté qui semblait, depuis l'été, peu à peu, s'éloigner d'eux, recula dans ce moment plus loin encore, pour faire place à un amour grandi. Un grave désir illumina les yeux de Valentin en face de Gillette, dont le visage d'enfant était triste et doux.

Et peut-être allaient-ils se dire alors les choses nécessaires qu'ils ne s'étaient pas encore confiées ; peut-être allaient-ils s'avouer que ce qu'ils avaient pris pour un jeu de volupté, un divertissement sensuel, s'était mué en une tendresse sincère. Valentin saisit la main de Gillette et il allait parler, lui dire qu'il avait cru la désirer pour une saison et qu'il l'aimait maintenant pour toujours; mais la silhouette de Vernoy s'esquissa et se rapprocha. Valentin laissa retomber la main de sa maîtresse; il ne dit rien ; il oublia ce qu'il avait compris si profondément, une minute. Comme ils longeaient la charmille d'un jardin français, la vue d'un papillon brun taché d'or qui palpitait sur les plates-bandes, ranima fugitivement l'émotion engourdie. Mais Vernoy était là, et cela finit comme toutes les parties, même à Versailles, avec une sorte d'entrain qui rechangea le sentiment d'un amour vrai en celui d'une passionnette, facile et peu durable.

Valentin blagua, Valrose plaisanta; et le retour fut gai.

X

— Comment, c'est toi !... à dix heures du matin !...

Valentin, effaré, ahuri de sommeil, entre-bâillait sa porte, aux carillons impitoyables de Gillette. Elle rit, car le brusque réveil donnait à son ami l'air d'un gosse grognon. Il ouvrit

tout à fait la porte et ses yeux, s'excusant d'être venu pieds nus. Elle entra et se moqua de lui.

— Qu'est-ce qui t'amène?... Si tu crois que c'est une bonne surprise!...

— Tu n'es vraiment pas galant! — répondit-elle. — Mais je ne t'en veux pas, parce que tu as une drôle de tête ainsi.

Elle était un peu rose, car ce matin gris de novembre était froid. Des violettes fleurissaient sa veste ajustée; elle jeta le petit bouquet sur le nez de son amant.

Il le retint au vol, le respira et le plongea dans une coupe de Chine :

— Elles ne sentent pas la violette du tout : elles sentent Gillette!

Il l'embrassa : sa bouche avait le goût particulier que laisse le sommeil. Elle vit avec étonnement qu'il était un autre; ses cheveux emmêlés par la nuit, ses paupières gonflées le rajeunissaient encore. Brusquement, cela lui parut singulier qu'il y eût tant de choses de lui qu'elle ignorât. Lui aussi l'ignorait, elle. Ensemble ils n'avaient jamais dormi : il ne connaissait pas la Gillette chaude, blottie, nichée, qu'elle était le matin sous ses cheveux défaits qui semblaient garder l'ombre de la nuit dans leurs longues mèches obscures. Elle comprit confusément qu'ils étaient très étrangers l'un à l'autre et elle fut presque gênée quand il lui dit gaiement :

— Tu sais qu'il faut que je fasse ma toilette!...

Et elle alla flâner dans la bibliothèque en l'attendant, avec la crainte subite que, ce matin où elle était habillée et correcte, il ne pût lui paraître ridicule.

— Je suis sûr — cria-t-il — que tu déranges mes papiers!

— Moi? par exemple!... Je ne touche à rien... Cette manie de croire que tu m'intéresses tant que ça!...

— Tu es bien polie, vraiment!... Veux-tu que nous sortions? On ne rencontre pas un chat le matin dans ce quartier, et cela m'ennuie de te voir dans ce désordre.

En elle même elle lui donna raison. Les choses intimes de leur vie journalière, ils ne devaient pas les connaître, pas plus qu'on ne les sait des héros de roman. Elle resta très sagement

étendue dans un fauteuil de cuir, jusqu'à l'appel de son amant :

— Quelle cravate veux-tu que je mette?

Alors elle le rejoignit. Il était prêt, n'avait plus que son gilet et son veston à passer, et il s'examinait avec plaisir dans la glace en brossant ses cheveux. Ce geste-là, elle le lui connaissait bien : elle lui embrouillait toujours ses beaux cheveux bouclés, et combien de fois, dans un rendez-vous, refaisait-il coquettement sa raie ! Elle retrouva ses habitudes ; elle fouilla dans le tiroir étroit où miroitaient comme des poissons chatoyants les écharpes de soies diverses et nuancées. Elle en choisit une mauve, puis elle reprit son bouquet, le partagea, cassa le fil avec ses dents, et fleurit la boutonnière de Valentin. Elle glissa l'autre moitié des fleurs dans son corsage, et ils sortirent. Valentin laissa la clef sous le paillasson pour sa femme de ménage. C'était la première fois que Gillette se demandait qui s'occupait de cet appartement : on lui aurait dit qu'un coup de baguette faisait tout, balayait, rangeait, qu'elle l'aurait cru. Elle savait seulement que Valentin déjeunait et dînait toujours dehors. Un tout petit moment, il fut dépouillé, aux yeux de Gillette, de son prestige : cela l'ennuyait de constater qu'il n'échappait pas aux nécessités communes. Mais cela dura peu : à l'air vif, cette impression s'effaça, disparut. Ils se dirigèrent vers le jardin du Luxembourg. Elle entr'ouvrait la bouche, un peu grisée par l'air si spécial du matin, qu'elle ne respirait pas souvent ; le brouillard se dissipait sous le soleil doux qui promettait un beau jour.

— Tu ne m'expliques pas, — dit-il, — comment tu es dehors si tôt...

Elle avoua :

— J'ai très mal dormi, et puis Robert s'est levé à six heures pour faire une course en auto avant déjeuner. Impossible, après son départ, de fermer l'œil : il avait fait un tel bruit en s'habillant, avec ses bottes !... Alors, vers huit heures, j'ai pensé que ce serait drôle de venir te réveiller.

Il ne répondit rien, envahi pour la première fois d'un malaise de jalousie devant ce tableau de vie conjugale. Gillette s'en aperçut et changea l'entretien, gênée. Son intimité per-

pétuelle avec un homme dont elle n'était pas amoureuse lui paraissait toute naturelle, et les petits détails familiers surpris ce matin chez son amant l'avaient presque choquée.

Et pourtant, près de son amant, elle n'avait jamais éprouvé ni dégoût ni lassitude, et elle se sentait attachée à lui par les liens invisibles et forts de la volupté.

Ils gagnèrent le parvis Notre-Dame ; Gillette fit une grimace en réponse à celle des gargouilles, Ils passèrent le pont : la Seine matinale parut laide à Gillette : qui revoyait en pensée les belles eaux crépusculaires. Le boulevard Saint-Michel, tout grouillant de jeunes gens débraillés et de jeunes femmes mal vêtues, les conduisit au calme jardin. Ses pelouses étaient encore vertes ; de frileux oiseaux y pépiaient en voletant, mais les arbres secs et les allées droites, les plates-bandes où frissonnaient les dernières fleurs, lui donnaient un air de tristesse, de nudité, de grelottement. Ils y errèrent, néanmoins, près d'une heure, et Gillette était en retard quand elle héla un fiacre sale pour rentrer. Valentin la quitta : il déjeunait dans le quartier. Elle lui sourit longtemps par la vitre baissée ; puis le fiacre roula plus vite : ils ne se virent plus. Elle se renversa dans un coin, et, tirant de sa poche un petit miroir, continua de s'y sourire.

XI

Décembre fut froid et humide : Valentin s'enrhuma avec persistance. Son oncle, qui avait été son tuteur, voulut absolument l'emmener avec lui, se guérir au soleil de Pise où il allait en hiver. Il hésita : Gillette était devenue très nécessaire à sa vie ; pourtant, il s'étonnait que la douleur de la quitter ne lui parût pas sans charme. Un instinct obscur l'avertissait-il qu'il avait besoin d'être loin d'elle, de ne plus l'avoir pendant quelques mois, pour mieux peser tout le poids de cet amour qu'il croyait léger ?...

— Que dirais-tu si je voyageais quelque temps ?

Et il expliquait les conditions de ce départ.

— Tu feras mieux de partir... — (Et elle réfléchit un peu : son menton sur le poing, lui donnait l'aspect d'un penseur.) Tu tousses, tu es pâle, tu ne te soignes pas...

— M'écriras-tu, au moins, chérie? Pourrai-je t'écrire?

— Ma foi, non! — répliqua-t-elle avec philosophie. — Tu ne me diras pas ce que tu fais, tu ne trouverais pas décent de m'écrire que tu me trompes avec de troublantes italiennes... Tu vois, tu ne protestes pas!

Valentin se mit à rire.

— Voyons, Gillette! Tu ne veux pas me faire jurer que je ne te tromperai pas?... D'ailleurs, tu sais bien que les hommes, ce n'est pas la même chose... Ces aventures-là, on les oublie comme une glace prise quand on a soif.

— Et moi? — dit-elle avec simplicité.

— Oh! Gillette! toi, par exemple, je te défends bien de me tromper!... c'est-à-dire, tu comprends bien, d'avoir un autre amant!

— Pourquoi?

Il lui tenait les mains et la secouait légèrement, presque en colère à cette idée,

— Parce que, je viens de te le dire, ce n'est pas la même chose!

— Allons, — fit-elle, — n'en parlons plus. Ne nous promettons rien, ni fidélité ni infidélité réciproques, ni amour éternel... Tu me connais trop pour te croire obligé, à ton retour, de m'aimer encore.

— Gillette!

— On ne sait jamais, vois-tu!

— Mais, en tout cas, pourrons-nous nous écrire?

Gillette ne voulait recevoir chez elle que des lettres convenables, officielles. Vernoy était confiant; mais il peut suffire d'une imprudence pour être pincé : elle jugeait cela inutile et ridicule. Valentin lui expliqua la poste restante. Elle refusa l'obligation de nouvelles à date fixe : « C'est trop bête quand on n'a rien à dire...» Elle ne voulait pas, non plus, aller pour rien à la poste restante : il imagina, finalement, d'avertir « madame V. G. V. » par la « petite correspondance » du *Journal*, qu'elle avait, dans tel bureau, une lettre à d'autres initiales dont ils convinrent. Au cas probable où il se

déplacerait, il lui donnerait, dans cette lettre, sa nouvelle adresse.

Le voyage fut peu à peu différé. Valentin voulut être à Paris le 1er janvier, pour commencer l'année avec Gillette, qui réussit à venir chez lui entre deux visites de famille. Ce jour-là, les frissonnants lilas d'hiver, élégants et maigres, fleurissaient le vase persan. La glace Louis XV refléta Gillette, en robe de visite, grossie par sa veste de fourrure. Elle emporta dans son corsage un thyrse déjà presque flétri de ce lilas frêle. Puis février vint, amenant un mardi gras précoce que Gillette passa quai Bourbon, à l'abri de la rue bruyante. Avec mélancolie, elle séparait ses cheveux en mèches simulant de longs serpentins. Dans les grès et les flambés, de hautes boules de neige gonflées balançaient leurs bulles opaques. Gillette disait adieu à Valentin : il partait dans deux jours. Il ne toussait plus, mais l'oncle là-bas s'impatientait, demandait qu'il tînt sa promesse et, maintenant, c'était fini, c'était décidé. Une tristesse brusque mouilla leurs yeux, les attendrit à l'instant de se quitter. Les lèvres de Valentin se rivaient à celle de Gillette ; tous deux voulaient se cacher leur émotion, et ne pas croire eux-mêmes à leur double déchirement :

— Ne me trompe pas trop ! — dit-elle d'un ton léger.

— Ne me trompe pas du tout ! — dit-il, — je te le défends.

Enfin elle se dégagea : il le fallait !... Elle descendit presque un étage ; mais Valentin rouvrit derrière elle : il la rattrapa, la saisit, l'embrassa violemment, et remonta quatre à quatre, sans parler, refermant sa porte avec bruit.

Gillette, très triste, marchait dans la rue joyeuse. Du gai carnaval elle ne portait en insignes que le loup transparent de la voilette à pois, et, sur son épaule, de petites fleurs blanches et rondes tombées des boules de neige, et restées là, en confetti.

Elle passa. Personne ne savait rien d'elle. Elle souriait parfois sans penser, mais son petit cœur était gros. Son visage enfantin était son propre masque ; son chagrin était travesti.

Son mari, le soir, ne sut pas non plus ce qu'elle dissimulait ; il ne vit pas la tristesse de son sourire et ne comprit

pas le regard de ses yeux, tour à tour ironique et grave, mais presque plus indifférent.

XII

Madame Robert Vernoy, 2 bis, *rue Alboni.*

Paris (XVIe).

« Je n'ai rien à te dire, ma petite Gillette... Parmi mes fermes, mes bois, mes prairies, le renouvellement des travaux et des saisons, j'ai des occupations variables comme les jours et je vis sans penser. Je m'engourdis ; je n'ai pas d'ennui, je n'ai pas de joie, mais un oubli qui me plaît. Le vent souffle dans l'avenue blanchie de neige, que gardent mes deux grands cèdres toujours verts malgré le grésil qui les poudre. Mon jardin est glacé ; les chrysanthèmes blancs eux-mêmes ont cédé la place au givre. Mais le feu vif qui dans ma cheminée consume des arbres et pétille de pommes de pins rend joyeuse ma vaste chambre.

» Ne crois pas que je sois triste ni que je m'absorbe dans le regret. Mon calme m'est doux ; ma solitude m'a enseigné que l'on vit sans amour, Gillette, que l'on vit sans cette fièvre de plaisir ou de douleur ; et j'ai constaté, jour par jour, que mon amant n'était pas la chair de ma chair. Son absence me laisse apaisée, désireuse de l'oubli ; je ne lui en veux même pas. C'est ce néant de ma propre illusion qui m'a fait le plus de mal. Cet homme que j'ai aimé avec toute la passion dont j'étais capable, et non avec la tendresse gaie que tu me dis ressentir pour Valentin, cet homme ne me manque pas : mon corps oublie son étreinte, ma bouche oublie ses baisers ; tout ce qui fut lui s'efface doucement de ma mémoire, et, si je le revoyais, il me serait presque étranger.

» Va, le bonheur ne viendra plus, Gillette, ou bien il ne serait pas celui d'autrefois. Je n'attends plus rien. Je me sens très vieille, et j'ai le cœur lourd de cette félicité morte. Je m'étonne de n'être pas voûtée comme les mendiantes chargées

d'un fagot de branches noires qui furent vertes et vivantes. Je ne veux plus rien. Car ce passé, que nul n'aurait dû pouvoir me dérober, ce passé, que lui au moins je croyais posséder pour toujours, ne m'appartient même pas, n'est pas à l'abri du temps : le temps me le prend !

» Sans doute, petite amie, tout cela ne doit pas avoir d'importance. Mieux vaut goûter un plaisir si insouciant qu'il ne peut devenir ensuite ni un remords ni un regret ; mais je ne le puis. Je sens que ma jeunesse est finie, en dépit de mon visage qui ment, et c'est pourquoi je cache au fond d'une abbaye ma personne par trop anormale... Et puis, c'est bon d'être un peu seule ! Mais, si tu veux l'être avec moi, tu sais, Gillette, comment je t'accueillerai, et combien tu serais ici la bienvenue.

» Ton amie,

» *MARION.* »

GÉRARD D'HOUVILLE

(A suivre.)

LA RÉVOLUTION

ET LA

LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

La question de la liberté d'enseignement — des principes dont elle dérive, des conséquences qu'elle entraîne et des limites qu'elle comporte — s'est toujours posée, à des intervalles irréguliers, dans les périodes de crise politique et sociale. Il n'est pas surprenant qu'elle s'associe, pour les dominer, aux préoccupations de l'heure présente.

Envisagée au point de vue doctrinal, elle peut se ramener à trois conceptions essentielles. Les uns la tiennent pour l'expression d'un droit individuel et indépendant de l'État. L'enseignement est assimilé à une marchandise, et la liberté de l'enseignement ne comporte pas d'autres restrictions que la liberté même du commerce, dont elle est une des formes. — Les autres voient dans le droit d'enseigner une fonction sociale. Il appartient exclusivement à l'État, qui peut l'exercer par lui-même, ou consentir des délégations de son monopole. C'est la négation du droit individuel. — Une troisième théorie, qui rallie le plus grand nombre de partisans, revendique dans la liberté d'enseignement l'exercice d'un droit naturel et imprescriptible du père de famille. Ils acceptent qu'elle soit *réglementée* et *contrôlée* par l'État. Mais les limites, très variables, de cette réglementation et de ce contrôle font naître entre les partisans de cette idée théorique commune des

divergences où l'on peut entrevoir comme autant de doctrines différentes et opposées.

Quoique si profondément contradictoires, ces trois conceptions se réclament, dans les polémiques de la presse et même dans les exposés de motifs des projets et des propositions de loi, des principes et des lois de la Révolution. Je voudrais, dans une étude rapide, — mais en m'efforçant que la brièveté ne nuise ni à la clarté ni à l'exactitude, — dégager de tant de documents, de discours, de projets et de lois, la vérité impartiale. Il faut, pour la saisir tout entière, distinguer entre les doctrines et les actes, entre les projets et les œuvres. On risquerait, à les confondre, de mal juger la période, si pleine d'idées et de faits, qui s'écoule de la réunion des États-Généraux à l'institution du Consulat.



Les Cahiers de 1789 réclament en grand nombre, dans les trois Ordres, l'organisation d'un *enseignement national.* M. Edme Champion[1] et M. l'abbé Allain[2] ont produit, pour l'établir, des documents décisifs. Mais la religion catholique et le clergé avaient, pendant des siècles, si étroitement pénétré de leur action les institutions et les mœurs, que les Cahiers, même ceux du Tiers-État, ne conçoivent guère le droit d'enseigner que comme une fonction de l'Église. Les ordonnances royales de 1606, 1695, 1698 et 1724 avaient accordé aux évêques le droit de créer des maîtres d'école. D'autre part, quand, dans un village, les pères de famille confiaient, par contrat public, leurs enfants à un maître, le choix du professeur ne devenait définitif que par l'approbation de l'autorité ecclésiastique. Faut-il s'étonner dès lors que la liberté d'enseignement ne figure pas parmi les droits innombrables dont les Cahiers, en 1789, réclamaient l'exercice? Les historiens n'ont relevé qu'une seule exception. Le Tiers de la Sénéchaussée de La Rochelle, organe des protestants, réclamait la nécessité d'une réforme à l'égard des établissements

1. Edme Champion, *La France d'après les Cahiers de 1789.*

2. Allain, *La Question de l'Enseignement en 1789 d'après les Cahiers.*

d'éducation publique. « Nos députés, disait-il, demanderont que l'éducation publique soit tellement modifiée qu'elle puisse convenir aux citoyens de tous les ordres et former des hommes vertueux et utiles pour toutes les classes de l'État; ils proposeront de modifier, dans le régime de nos collèges, ce principe qui, en assujettissant indistinctement au culte catholique tous les jeunes gens qui les fréquentent, en éloigne nécessairement ceux qui professent un culte étranger... »

L'Assemblée Constituante fut saisie de nombreux plans d'instruction. Mais deux seulement ont paru mériter d'être retenus et valent, dans l'ordre d'idées où je me place, qu'on en résume les caractères essentiels : celui de Mirabeau et celui de Talleyrand.

Peu de temps après la mort de Mirabeau, son ami le médecin Cabanis publia quatre discours en projet, qu'il avait trouvés dans les papiers du tribun, et auxquels il donna ce titre commun : *Travail sur l'Éducation publique*. On n'est d'accord, ni sur la date exacte de la publication de Cabanis, ni sur l'origine des quatre discours que Mirabeau devait, selon lui, prononcer devant l'Assemblée. Le grand orateur empruntait à des collaborateurs occasionnels, sur certaines questions spéciales, le canevas et parfois les développements de ses harangues, qu'il revêtait ensuite des splendeurs de son langage. Ainsi, dans une lettre du 5 octobre 1790, il invitait son ami le Genevois Reybaz, dont la compétence lui fut souvent fort utile, à préparer un plan d'éducation nationale. « La France, écrivait-il, ne peut devoir ce Code qu'à un penseur inoccupé aux affaires publiques. Le recueillement et la méditation nous sont entièrement ravis : il nous est devenu presque impossible d'organiser un grand travail, lors même que nous en aurions les matériaux préparés... Venez à notre aide ; faites-le pour moi, faites-le pour la Révolution... » Il est vraisemblable que Reybaz répondit à cet appel, mais il n'est pas démontré qu'en le publiant sous le nom et sous l'autorité de Mirabeau, Cabanis lui-même n'ait pas modifié le travail du penseur genevois. On a même des raisons sérieuses de croire qu'il l'a modifié. Cette vraisemblance enlève, il en faut convenir, et quelle que soit leur valeur propre, le meil-

leur de leur prix à des discours dans lesquels rien n'assure que s'exprime la pensée personnelle de Mirabeau. Il est plus juste de les retenir comme une date que de les invoquer comme une autorité.

Quoi qu'il en soit, ces discours proclament, pour la première fois sans doute, le principe absolu de la liberté de l'enseignement. « *L'établissement de toute école particulière pour les enfants de l'un et de l'autre sexe sera parfaitement libre.* » Pourtant, si l'auteur du plan déclare qu'« enseigner est un genre de commerce et que l'enseignement est une marchandise comme les autres », il fait fléchir la rigueur de ces principes en faveur d'un droit d'intervention du pouvoir législatif. L'Assemblée est maîtresse d'enlever le droit d'éducation « à des pouvoirs ou à des corps qui peuvent en dépraver l'influence ». Ainsi « tous les hommes employés à l'éducation doivent dépendre uniquement des agents du peuple... Lorsque des congrégations religieuses, conservées par la Constitution, se trouveront chargées des collèges, le pouvoir public considérera leurs membres comme de simples individus, et l'autorité de leurs chefs sera nulle dans tous les objets relatifs à l'éducation ».

Presque au même moment où l'on place assez habituellement la publication de Cabanis, Talleyrand soumettait à l'Assemblée Constituante un rapport important au nom du Comité de Constitution (10 et 11 septembre 1791). Ce rapport, qui compte à juste titre parmi les œuvres capitales de la Révolution, contient un vaste plan d'éducation nationale où abondent les idées neuves et, pour l'époque, curieusement imprévues et hardiment originales.

Il pose en termes précis et caractéristiques, au nom du Comité et devant l'Assemblée, le principe de la liberté de l'enseignement. « Si chacun a le droit de recevoir les bienfaits de l'instruction, chacun a réciproquement le droit de concourir à les répandre ; car c'est du concours et de la rivalité des efforts individuels que naîtra toujours le plus grand bien. La confiance doit seule déterminer les choix pour les fonctions instructives ; mais tous les talents sont appelés de droit à disputer ce prix de l'estime publique. Tout privilège est par sa

nature odieux ; un privilège en matière d'instruction paraît plus odieux et plus absurde encore ». Ces paroles sont assez significatives pour que les adversaires du monopole de l'enseignement par l'État en invoquent aujourd'hui encore l'autorité si expressive.

Mais il faut ajouter pourtant — et sans préjudice d'une observation plus générale que j'aurai à faire ultérieurement sur la suppression des congrégations par la Constituante — que Talleyrand n'admettait qu'une liberté réglementée et contrôlée. Son projet de décret disait en effet : « Il sera libre à tout particulier, *en se soumettant aux lois générales de l'enseignement public*, de former des établissements d'instruction ; il sera tenu d'en instruire la municipalité et de publier le règlement ». Cette soumission *aux lois générales de l'enseignement public* n'a pas été sans émouvoir la plupart de ceux qui se réclament du rapport de Talleyrand. L'historien le plus impartialement documenté, en même temps que le partisan le plus convaincu de la liberté d'enseignement, M. Grimaud[1], a émis à cet égard des plaintes suggestives. On ne saurait en être trop surpris. D'une part, en effet, Talleyrand confiait la direction suprême de l'enseignement public, à six commissaires nommés par le roi. D'autre part, il plaçait l'enseignement civique sur le même rang que l'enseignement religieux. « Il faut apprendre à connaître la Constitution ; il faut que la Déclaration des Droits et des principes constitutionnels compose, à l'avenir, un *nouveau catéchisme pour l'enfance*, qui sera enseigné jusque dans les plus petites écoles du royaume ».

Le temps manqua à l'Assemblée Constituante pour discuter le rapport de Talleyrand. Elle en ordonna l'impression et décida qu'il serait transmis à l'Assemblée qui lui succéderait. Je note d'ailleurs qu'absorbée par des travaux considérables, la Constituante consacra fort peu de décrets aux questions d'enseignement. On ne peut relever que le paragraphe 17 du titre premier de la Constitution du 3 novembre 1791 : « Il sera créé et organisé une instruction publique commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indis-

1. Grimaud, *Histoire de la Liberté d'Enseignement en France depuis la chute de l'Ancien Régime jusqu'à nos jours.*

pensables à tous les hommes, et dont les établissements seront situés graduellement dans un rapport combiné avec la division du royaume ». On ne saurait interpréter dans le sens de la liberté de l'enseignement, ni d'ailleurs contre elle, cette disposition constitutionnelle. Elle lui est étrangère et ne vise que l'organisation projetée de l'éducation publique.

L'œuvre de l'Assemblée Législative ne fut guère plus importante au point de vue des résultats pratiques. La liberté de l'enseignement ne fut proclamée dans aucun texte de loi, mais elle tint une place considérable dans un rapport de Condorcet, présenté le 2 avril 1792, au nom du Comité de l'instruction publique. Ce rapport est une œuvre admirable. On y peut, aujourd'hui encore, puiser à pleines mains, au point de vue philosophique et au point de vue pédagogique, des vérités judicieuses exprimées dans un magnifique langage. Une phrase y résume parfois tout un système d'éducation populaire. « Les vices du peuple dérivent du besoin d'échapper à l'ennui dans les moments de loisir, et de n'y échapper que par des sensations, non par des idées. » La précision de la forme peut-elle s'allier avec plus d'éclat à la profondeur de la pensée ? Condorcet a ainsi marqué d'un trait net et souvent définitif tous les grands problèmes par lesquels l'éducation populaire exerce son action, bienfaisante ou dangereuse, sur le fonctionnement de la société et sur le développement du progrès. Je ne résiste pas sans peine au désir de résumer, sur tant de questions encore vivantes, les conceptions de ce grand esprit. Il va plus loin et voit mieux que Talleyrand. M. Jaurès a indiqué cette supériorité dans une belle image. « Condorcet reçut le flambeau des mains de Talleyrand, et la flamme, soudain, se fit plus large encore et plus haute. »

En ce qui concerne la liberté de l'enseignement, les deux penseurs sont d'accord. Mais peut-être Condorcet est-il plus précis dans la détermination des raisons sur lesquelles il la fonde.

Selon lui, l'indépendance de l'instruction fait en quelque sorte partie des droits de l'espèce humaine. La liberté d'enseignement est une des formes et une des conséquences de la liberté de penser. « Un pouvoir qui interdirait d'enseigner

une opinion contraire à celle qui a servi de fondement aux lois établies attaquerait directement la liberté de penser. » Cette corrélation, à laquelle les adversaires du monopole empruntent un argument dont on ne saurait méconnaître la force, se trouve exprimée pour la première fois, si je ne m'abuse, sous la plume de Condorcet.

En second lieu, la concurrence imposera aux écoles nationales « l'invincible nécessité de se tenir au niveau des institutions privées ».

Enfin Condorcet invoque, en termes formels, le droit du père de famille. La surveillance des premières années des enfants est, pour les pères, un « *devoir* imposé par la nature » et un « *droit* que leur tendresse ne peut pas abandonner. On commettrait une véritable injustice en obligeant les pères à renoncer au droit d'élever leur famille. »

Ces arguments et ces citations suffisent pour ranger Condorcet, après Talleyrand, parmi les partisans de la liberté de l'enseignement et pour donner à cette doctrine la force de sa grande autorité. Mais il est temps de dire, afin d'établir toute la vérité, que la liberté de l'enseignement n'avait pas, en 1791 et en 1792, sous la Constituante et sous la Législative, le sens *absolu* que certains de ses partisans lui donnent de nos jours et dont la loi de 1850 a été l'expression.

On ne peut loyalement invoquer les noms de Talleyrand et de Condorcet en faveur de la liberté d'enseignement si l'on n'ajoute aussitôt que, de leur temps et dans leur esprit, cette liberté trouvait une limite dans les mesures prises contre les congrégations religieuses et contre le clergé. Je ne juge ici ni les doctrines ni les lois. Cette étude n'est pas la discussion théorique de deux opinions en présence. Elle n'a d'autre prétention que de résumer, pour ceux qui n'ont pas le loisir des recherches personnelles, les principes et les actes de la Révolution en ce qui concerne la liberté d'enseignement. Moins encore veux-je lui donner, à un degré quelconque, le caractère d'une polémique. Mais, pour établir et pour juger impartialement les faits, il est indispensable de rappeler la série des mesures auxquelles j'ai fait allusion.

Le décret du 13 février 1790 avait *supprimé* les ordres et congrégations dans lesquels on fait les vœux monastiques.

Plus explicite encore, le décret du 18 août 1792 s'exprimait en ces termes :

L'Assemblée Nationale, considérant qu'un État vraiment libre ne peut souffrir dans son sein aucune corporation, *pas même celles qui, vouées à l'enseignement public, ont bien mérité de la patrie...*

D'autre part, le clergé était soumis à la Constitution civile dont deux décrets significatifs avaient étendu l'application aux fonctions de l'enseignement.

D'abord le décret du 22 mars 1791 :

Nul agrégé, et, en général, nul individu ne sera appelé à professer et nul professeur ne pourra continuer aucune fonction dans les établissements appartenant à l'instruction publique dans tout le royaume, *qu'il n'ait auparavant prêté le serment civique, et, s'il est ecclésiastique, le serment des fonctionnaires ecclésiastiques.*

Puis, le décret des 15-17 avril 1791 :

Toutes personnes chargées d'une fonction publique dans le département de l'instruction qui n'ont pas prêté le serment prescrit par le décret du 22 mars dernier, sont déclarées déchues de leur fonction ; il doit être provisoirement pourvu à leur remplacement par le directoire du département,

La question se posa de savoir quelle était la portée exacte de ces décrets. Roland, ministre de l'Intérieur, sollicita, le 15 avril 1792, une interprétation de l'Assemblée Législative. Celle-ci répondit que les décrets s'appliquaient même « aux personnes qui se chargent *volontairement* de l'éducation de la jeunesse ».

La liberté de l'enseignement, proclamée en principe, reçoit ainsi de ces mesures des restrictions que la partialité des polémistes peut passer sous silence, mais qui n'ont pas échappé aux historiens. Qu'on y applaudisse ou qu'on le déplore, il faut, pour donner aux doctrines de Talleyrand et de Condorcet en matière de liberté d'enseignement leur vraie physionomie, en rapprocher la suppression des congrégations enseignantes et la soumission des ecclésiastiques aux obligations et au serment de la Constitution civile de 1790.

Le rapport de Condorcet ne fut pas plus discuté par la Législative que le rapport de Talleyrand ne l'avait été par la Constituante. Il marque la fin de la période *doctrinale* de la question de la liberté d'enseignement sous la Révolution. Avec la Convention commence la période active. Les projets et les lois, les rapports et les faits, se suivent et se confondent de telle sorte qu'il n'est pas toujours aisé de les distinguer et d'en séparer l'étude. Ils sont, d'ailleurs, d'une telle abondance et d'une telle complexité que je me bornerai à en dégager les traits essentiels.

***

De même que l'Assemblée Constituante avait transmis à la Législative le rapport de Talleyrand comme base de discussion, de même la Législative transmit à la Convention Nationale le rapport et le projet de Condorcet.

La Convention, dès le 2 octobre 1792, nomma un Comité d'instruction publique composé de vingt-quatre membres. On peut dire que cette date marque une ère nouvelle dans l'histoire de la liberté d'enseignement sous la Révolution. Tandis que, jusqu'ici, le principe n'en avait souffert aucune discussion, il sera, dans la grande Assemblée, vivement contesté au nom d'un droit supérieur et inaliénable de l'État. C'est la lutte ouverte entre la liberté, plus ou moins contrôlée, et le monopole, plus ou moins avoué.

Un premier rapport de Lanthenas, présenté au nom du Comité, sans proclamer nettement la liberté d'enseignement, admettait les « instructions particulières » qu'il opposait aux écoles primaires publiques. Parmi les adversaires de cette conception il faut citer Ducos, non seulement parce que son autorité était assez grande, mais parce que, le premier peut-être, il dénonça l'*éducation domestique* comme incompatible avec la liberté. Un autre orateur, partisan de l'éducation commune de tous les enfants dans les *écoles de citoyens*, ne se laissait pas arrêter davantage par l'argument du droit des pères de famille. « N'est-ce pas blesser l'autorité paternelle ? — Non. C'est seulement exercer celle de la patrie ! » La Convention ne statua pas sur les rapports qui lui étaient soumis.

La lutte entre les deux conceptions se poursuivit sous forme d'escarmouches auxquelles il est inutile de s'arrêter. Il faut, pour rencontrer une discussion digne d'être retenue, arriver au projet proposé par Siéyès, devenu président du Comité, en mai 1793, avec la collaboration de Daunou et de Lakanal. Lakanal fut chargé du rapport. Il ne fut pas imprimé, mais l'article 40 du projet indique assez à quel point il s'inspirait des idées de Condorcet. « La loi ne peut porter aucune atteinte au droit qu'ont les citoyens d'ouvrir des cours ou écoles particulières et libres sur toutes les parties de l'instruction et de les diriger comme bon leur semble. » Violemment dénoncé comme « liberticide » par les orateurs de la Montagne, ce projet échoua devant la Convention. L'Assemblée décida, le 3 juillet 1793, la nomination d'une Commission de six membres et ordonna, sur la proposition de Robespierre, l'impression du travail de Lepelletier de Saint-Fargeau (assassiné six mois avant) sur l'instruction publique.

Il suffit, pour caractériser le plan de Lepelletier de Saint-Fargeau, de citer un passage de son rapport. Le monopole de l'État en matière d'éducation, combiné avec l'impôt progressif, ne s'avoua jamais avec plus de naïveté ou d'audace, je ne sais trop vraiment le mot qui convient.

Je demande que vous décrétiez que depuis l'âge de cinq ans jusqu'à douze pour les garçons, et jusqu'à onze pour les filles, tous les enfants, sans distinction et sans exception, seront élevés en commun aux dépens de la République, et que tous, sous la sainte loi de l'égalité, reçoivent mêmes vêtements, même nourriture, même instruction, mêmes soins. Par le mode suivant lequel je vous proposerai de répartir la charge de ces établissements, presque tout portera sur le riche, la taxe sera presque insensible pour le pauvre. Ainsi, vous atteindrez les avantages de l'impôt progressif que vous désirez établir; ainsi, sans convulsion et sans injustice, nous effacerons les énormes disparités de fortune dont l'existence est une calamité publique.

A travers des incidents nombreux et des discussions confuses, la Convention finit par adopter une motion transactionnelle de Danton, qui réservait dans les établissements nationaux des « classes particulières » pour les enfants que leurs familles désiraient conserver dans la maison paternelle. Mais ce décret

vécut quelques mois à peine ; rendu le 13 août 1793, il fut rapporté dès le 20 octobre.

Le vrai débat sur la liberté d'enseignement s'ouvrit, après des tâtonnements sur lesquels je crois devoir passer, le 18 frimaire an II (8 décembre 1793). La discussion s'établit entre deux plans : l'un présenté par Romme au nom du Comité de l'instruction publique, l'autre par Bouquier au nom de la Commission spéciale instituée par le Comité de Salut public.

Le projet de Romme organisait un enseignement *exclusivement national* et *donné exclusivement par des instituteurs publics*. Thibaudeau et Fourcroy en furent les plus éloquents adversaires.

Thibaudeau dénonça ce système comme « effrayant pour la liberté ». La Révolution, disait-il, vient de détruire toutes les corporations, et on voudrait en établir une monstrueuse ! une de 172 750 individus qui, embrassant, par une hiérarchie habilement combinée, tous les âges, tous les sexes, toutes les parties de la République, deviendraient infailliblement les régulateurs plénipotentiaires des mœurs, des goûts, des usages, et parviendraient facilement par leur influence à se rendre les arbitres de la liberté et des destinées de la nation... Abandonnez tout à l'influence salutaire de la liberté, à l'émulation et à la concurrence...

Fourcroy ne combattit pas moins énergiquement la création du « sacerdoce redoutable » que l'on voulait imprudemment instituer. « Ici, comme dans toutes les autres parties des établissements républicains, la liberté est le premier et le plus sûr modèle des grandes choses. »

En vain Romme s'efforça-t-il de démontrer que « décréter la liberté de l'enseignement, ce serait entretenir une distinction odieuse entre le riche et le pauvre ». La Convention accorda, à une grande majorité, la priorité au plan de Bouquier.

Ce plan, qui, très légèrement modifié, devint l'important décret du 29 frimaire an II (19 décembre 1793) sur l'organisation de l'instruction publique, se caractérise suffisamment, au point de vue spécial qui nous occupe, par l'article 1er : « *L'enseignement est libre.* » Cet article, il faut le noter, ne souleva pas devant la Convention de discussion sérieuse. Il est

le premier texte législatif qui ait proclamé en termes formels le principe de la liberté d'enseignement. Aussi mérite-t-il toute la faveur dont l'entourent les partisans de cette liberté, et on comprend qu'ils l'invoquent comme le précédent le plus autorisé et le plus décisif de la Révolution.

Mais là encore il faut, pour avoir de la vérité une vue entière, ne pas omettre de rapprocher du principe ses conditions d'application. Cet article se complète et s'éclaire par ceux qui suivent.

D'abord, les citoyens et citoyennes qui veulent user de la liberté d'enseigner doivent « produire un certificat de civisme et de bonnes mœurs, signé de la moitié des membres du conseil général de la commune, ou de la section du lieu de leur résidence, et par deux membres au moins du comité de surveillance de la section, ou du lieu qui en est le plus voisin ». Si je ne m'abuse, voilà, dans l'ordre des libertés contrôlées, un contrôle qui ressemble fort à la négation pratique d'une liberté qu'on proclame théoriquement.

En second lieu, d'après l'article 2 de la section III, « les citoyens et citoyennes qui se borneront à enseigner à lire, à écrire et les premières règles de l'arithmétique, *seront tenus de se conformer, dans leurs enseignements, aux livres élémentaires adoptés et publiés à cet effet par la représentation nationale* ».

Aussi M. Grimaud, dans son histoire si impartiale de la liberté d'enseignement, déclare-t-il que le décret du 29 frimaire an II n'était pas libéral. « La liberté des méthodes n'existait pas... Or, la liberté des méthodes est absolument nécessaire pour l'existence de la liberté de l'enseignement. »

On a pu affirmer[1], avec des raisons sérieuses à l'appui de cette thèse, en apparence un peu hardie, que Robespierre, sous l'inspiration de sa récente profession de foi déiste, n'avait pas été étranger à l'élaboration du décret du 29 frimaire an II. Le principe de la liberté qui avait inspiré cette législation devait prendre une forme nouvelle et s'affirmer plus nettement après les événements de Thermidor.

1. Je signale, en faveur de cette curieuse hypothèse historique, l'article de M. Guillaume dans le *Dictionnaire de Pédagogie*, au mot CONVENTION, p. 553-554.

Le Comité de l'instruction publique avait appelé Lakanal à la présidence. Sous l'influence de son président et sous celle de Siéyès qui, après avoir *vécu*, se reprenait à agir, le Comité décida de soumettre à la Convention un nouveau plan d'enseignement.

Le projet de Lakanal admettait l'existence des écoles particulières libres. L'article 15 du chapitre IV était aussi formel que possible : « *La loi ne peut porter aucune atteinte au droit qu'ont les citoyens d'ouvrir des écoles particulières et libres, sous la surveillance des autorités constituées* ».

Le parti montagnard fit à ce texte une vive opposition. Romme, fidèle à son ancien projet et toujours partisan d'une *éducation commune*, en combattit les dispositions. Il demandait, principalement, que les instituteurs particuliers fussent soumis à « quelques formalités » afin de s'assurer que « leurs mœurs étaient pures », — et qu'ils fussent astreints à se servir des mêmes livres élémentaires que dans les écoles publiques. Mais la Convention passa outre. Elle estimait avec Lakanal, que « dans ce grand problème à résoudre, le Comité avait concilié ce qu'on doit à la société avec ce qu'on doit à la nature ». Le projet fut adopté le 27 brumaire an III (17 novembre 1794).

Plus libéral, et au point de vue du contrôle, et au point de vue des méthodes, que le décret du 29 primaire an II, il contenait pourtant, en ce qui concerne l'accession aux fonctions publiques, une disposition d'une forme singulière :

Les jeunes gens qui n'auront pas fréquenté les écoles primaires publiques, disait l'article 14 du chapitre III, seront examinés en présence du peuple à la Fête de la Jeunesse ; s'il est reconnu qu'ils n'ont pas les connaissances nécessaires à des citoyens français, ils seront écartés, jusqu'à ce qu'ils les aient acquises, de toutes les fonctions publiques.

Malgré tout, la législation du 27 brumaire an III est, dans l'œuvre scolaire de la Convention Nationale, celle qui affirme le plus nettement en droit et garantit le plus complètement en fait le principe de la liberté d'enseignement. On a voulu parfois en diminuer la portée en remarquant que, postérieure au 9 thermidor, elle fut la conséquence et l'expression d'une

période de réaction. Je laisse au *Dictionnaire de Pédagogie*, publié par M. F. Buisson, le soin de faire une réponse dont il serait difficile de contester l'autorité.

Cette période, où la politique parlementaire n'offre guère à l'historien que des vengeances ou des apostasies, n'appartient pourtant pas tout entière à la contre-révolution. La République avait conservé deux places fortes : l'armée et le Comité d'Instruction publique ; c'était là, dans les camps et parmi les représentants de la science, qu'on retrouvait encore l'élan passionné de 1792 et ses généreuses aspirations. Tandis que les soldats républicains allaient accomplir la glorieuse campagne de l'an III et forcer la Prusse et l'Espagne à traiter, le Comité d'instruction publique, reprenant et complétant le travail commencé, organisait à nouveau les écoles primaires et créait les écoles normales et centrales.

Quelques mois plus tard, cédant au besoin que tous ressentaient, après tant d'agitations violentes et de crises, d'un gouvernement régulier, la Convention nomma une commission de onze membres, chargée de préparer les lois organiques de la Constitution. Pour la première fois le principe de la liberté d'enseignement fit son apparition dans un acte constitutionnel. « Nous avons pensé, disait Boissy d'Anglas dans son rapport, qu'il était impossible de laisser la Constitution d'un grand peuple muette sur ce qui tient à l'enseignement. » Aussi la Constitution du 5 fructidor an III contenait-elle, dans son article 300, une disposition formelle : « Les citoyens ont le droit de former des établissements particuliers d'éducation et d'instruction, ainsi que des Sociétés libres pour concourir aux progrès des sciences, des lettres et des arts. »

La législation spéciale de l'enseignement, promulguée quelques mois plus tard dans la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), s'inspirait de ce principe. Daunou, dans son rapport, pouvait en résumer le caractère dans cette phrase : « Nous nous sommes dit : liberté d'éducation domestique, liberté des établissements particuliers d'instruction ; nous avons ajouté : liberté des méthodes. »



Ainsi s'achève, par la proclamation absolue de la liberté d'enseignement, l'œuvre scolaire de la Révolution. Je n'y

rattache pas les mesures prises sous le Directoire, parce qu'elles me paraissent plutôt appartenir à l'histoire du régime du monopole dont elles ont annoncé et préparé l'institution.

Que faut-il conclure de ce rapide récit où je me suis efforcé de résumer, sans parti pris, non certes l'œuvre scolaire, immense et glorieuse, de la Révolution, mais seulement celles des parties de cette œuvre qui ont un lien direct ou indirect avec la liberté d'enseignement?

Il en résulte avec une clarté évidente que, soit par ses penseurs et ses orateurs dans la période doctrinale de la Constituante et de la Législative, soit par ses décrets et ses lois dans la période agissante de la Convention, la Révolution proclama et appliqua le principe de la liberté. Les discours et les rapports de Mirabeau, de Talleyrand, de Condorcet, de Lakanal et de Daunou en furent l'expression philosophique et politique. Le décret du 29 frimaire an II, le décret du 27 brumaire an III, et l'article 300 de la Constitution du 5 fructidor an III, en furent l'expression législative.

Mais on dénature cette œuvre et on n'en présente qu'un aspect partiel et partial, si l'on n'a soin d'ajouter que les décrets du 22 mars 1791 et des 17-19 avril 1792 avaient dissous, avec tous les ordres monastiques, les congrégations enseignantes. La question de la liberté de l'enseignement ne se posa donc pas, de 1789 à 1799, comme elle paraît se poser aujourd'hui.

Quiconque voudra rechercher loyalement, en matière scolaire, les principes et les lois de la Révolution, aboutira aux conclusions qui se dégagent de cette étude :

La Révolution a supprimé les congrégations et, par conséquent, l'enseignement congréganiste.

Elle a proclamé et reconnu la liberté d'ouvrir des établissements privés d'instruction, sous la surveillance et le contrôle de l'État ou des municipalités.

Je sortirais de mon plan et je trahirais mon dessein si j'appréciais ici cette législation et les doctrines dont elle dérive. Mon but sera atteint si j'ai réussi à les exposer et à les résumer impartialement.

LOUIS BARTHOU

LE RHIN ALLEMAND

Nous avons signalé au début de l'année passée[1] le brusque réveil d'opinion qui venait de se produire en France en faveur de la navigation intérieure. Depuis lors, la Chambre des députés a voté près d'un demi-milliard pour étendre et améliorer notre réseau navigable, et le Gouvernement a institué un comité pour en organiser l'exploitation. Si ce vote n'a pas eu jusqu'ici toutes les conséquences, ni ce comité toute l'action qu'il était permis d'espérer, du moins les concours financiers offerts à l'État pour la construction des voies nouvelles montrent bien que, dans le monde du commerce et de l'industrie, la supériorité économique du transport par eau est devenue une vérité.

Cette vérité doit sa fortune, comme tant d'autres, à ce qu'elle nous vient ou plutôt nous revient d'Allemagne. Il y a vingt ans, le Gouvernement impérial, pour obtenir les crédits nécessaires à la régularisation des fleuves, invoquait l'exemple de la France, la prompte exécution des programmes Krantz et Freycinet, l'avance prise par la nation vaincue dans la construction de son outillage. Aujourd'hui, l'argument a repassé la frontière. Il y a deux ans, la Société de la Loire navigable, une de ces jeunes fédérations économiques qui commencent à réveiller l'initiative privée dans nos provinces, faisait con-

1. *Notre réseau navigable* (*Revue* du 15 janvier 1902).

naître au public, par une large et minutieuse enquête[1], les travaux effectués sur les grands fleuves de l'Allemagne. Nous apprenions en particulier comment la navigation rhénane venait de transformer des régions proches de nos frontières. Le Rhin, dont le tonnage en 1880 n'atteignait pas six millions de tonnes à l'intérieur de l'Empire, en portait en 1900 près de trente millions, autant que tous les fleuves et tous les canaux de France. Sur ses rives s'outillaient des ports plus puissants que nos grandes places maritimes. A Düsseldorf, à Mannheim, des villes neuves s'étaient bâties avec une fièvre de croissance réservée jusqu'alors aux États-Unis. Les villes anciennes, Mayence, Worms, Cologne, vivifiées au contact de la voie d'eau, s'entouraient d'une ceinture d'industries actives. Les villes non riveraines, Crefeld, Carlsruhe, creusaient des canaux de jonction amenant le fleuve à leurs portes. Et, malgré d'incessants progrès, l'outillage se laissait toujours devancer par la croissance du trafic, passant en une seule année (1895-1896) de quinze à vingt millions de tonnes.

Cette œuvre de l'aménagement technique et commercial du Rhin qui s'est accomplie sous nos yeux, mais trop loin de nos regards, était encore à ses débuts quand le Congrès international de navigation alla tenir à Francfort, en 1888, une de ses premières assemblées. Les délégués français exprimèrent alors leur admiration pour cette initiative si nouvelle des États et des villes en faveur du commerce fluvial. Pour la première fois depuis quatorze ans, le Congrès est retourné, en 1902, en Allemagne, à Düsseldorf, un des foyers les plus actifs de la grande industrie rhénane. Il a consacré les résultats de vingt ans d'efforts, et marqué, pour ainsi dire, l'apothéose du Rhin. Le prince impérial l'a présidé, entouré des principaux ministres de l'Empire. Rien n'a été négligé pour agir sur l'opinion nationale et internationale. Les orateurs officiels, abandonnant la traditionnelle réserve, ont promis de briser la résistance des agrariens à l'extension des voies navigables. Les populations accourues en foule dans les ports, les réceptions grandioses des municipalités, la constante évocation des antiques souvenirs de la Hanse, tout cet enthousiasme à la

1. L. Laffite, *Étude sur la navigation intérieure en Allemagne* Nantes, 1900.

fois très officiel et très sincère devait faire sentir aux étrangers que le développement de la navigation, c'est-à-dire l'abaissement des prix de transport, est devenu pour l'Allemand une tâche véritablement nationale. Très vif était le souci de l'impression produite par ces démonstrations triomphales. « Que pensent du Rhin les Français ? » entendait-on demander de groupe en groupe. La réponse vaut d'être faite. Elle nous donne à l'heure actuelle des leçons à méditer et des exemples à suivre.



En 1879, l'année même où M. de Freycinet proposait aux Chambres françaises la création d'un nouveau réseau navigable, M. de Maybach, ministre des Travaux publics de Prusse, présentait au Landtag un vaste plan d'ensemble pour la régularisation des fleuves. Mais, tandis qu'en France des difficultés financières ne tardaient pas à suspendre les travaux entrepris et faisaient échouer la plupart des projets, en Prusse l'œuvre de correction des fleuves a régulièrement suivi son cours. C'est sur le Rhin qu'on avait fondé les plus grandes espérances et qu'on a réalisé les plus importants progrès [1]. Le régime hydrographique présentait des conditions exceptionnellement favorables. Pas de sécheresse prolongée, comme sur la Loire. La fonte des glaciers alpestres assure le débit pendant l'été, les pluies des Vosges et de la Forêt-Noire pendant l'hiver. Pas de pentes torrentielles comme sur le Rhône. A partir de Strasbourg et pendant 570 kilomètres, le fleuve n'a plus que 144 mètres à descendre. Toutefois, ces avantages mêmes présentaient de graves dangers. L'encombrement du lit par les graviers et l'absence de profondeur opposaient de grands obstacles à la navigation régulière. Pour les vaincre, les ingénieurs allemands ont entrepris « la construction » (*Strombau*) du fleuve. C'est un art délicat dans lequel ils sont passés maîtres. Des épis plongeant en travers du fleuve retiennent les graviers au passage et forment la charpente d'une rive nouvelle qui, s'édifiant en pleine eau, resserre au milieu du chenal le courant approfondi.

1. Cf. E. Beyerhaus, *Der Rhein von Strassburg bis zur Holländischen Grenze in technischer und wirtschaftlicher Beziehung*. 1902.

Ces travaux, pour être efficaces, devaient être exécutés sur toute la longueur. La moindre section négligée suffisait à entraver la navigation tout entière. Aussi le programme de 1879 avait-il pour objet l'acquisition de profondeurs uniformes. Tandis qu'on devait se contenter d'atteindre un mouillage minimum de 1 mètre sur l'Oder et de 0 m. 93 sur l'Elbe, les ingénieurs espéraient obtenir sur le Rhin 2 mètres de Bingen à Saint-Goar, 2 mètres 50 de Saint-Goar à Cologne, 3 mètres de Cologne à la Hollande. Ces travaux furent menés avec une activité méthodique et tenace. On se heurta à des difficultés de toute nature. Dans le bassin de Mayence, où le fleuve roulait ses chenaux ensablés sur une largeur de 700 mètres, il fallait combattre l'hostilité routinière des riverains, obstinés à maintenir de grandes surfaces d'eau pour la prospérité du vignoble. Dans le défilé de Bingen à Saint-Goar, des écueils barraient la route, et dans les schistes fissiles les explosifs se perdaient. On imagina de construire un gigantesque ciseau de dix tonnes, dont la puissante lame d'acier découpait les roches. Grâce à ces efforts si divers, le ministre des Travaux publics pouvait déclarer, au mois de janvier 1898, que, sur les vingt-deux millions de marks votés en 1879, près de vingt étaient dépensés, mais que les profondeurs proposées étaient partout obtenues. Aux embouchures de la Sieg et de la Wupper, à Wesel et à Düsseldorf, dans toutes les passes difficiles, le chenal était approfondi. Partout des ouvrages en pierre remplaçaient le clayonnage et les fascines. La régularisation était complète et durable. Malgré de récents projets, des études entreprises pour un approfondissement nouveau entre Cologne et la mer, on peut dire que le chenal restera désormais tel qu'il est : une voie large et profonde où les bateaux montants et descendants peuvent aisément se croiser et enfoncer à pleine charge. Avec la construction du fleuve, le rôle essentiel de l'État était terminé. Il appartenait aux industries privées et aux villes de savoir exploiter le nouvel instrument de richesse dont elles allaient disposer.

*
* *

Sur cette immense nappe d'eau qui, de Rotterdam à Stras-

bourg, couvre 700 kilomètres, s'est développée une navigation plutôt maritime qu'intérieure et bien différente de celle qui se pratique sur nos canaux et nos fleuves. De même que sur les océans le tonnage des cargo-boats ne cesse de s'accroître en même temps que s'approfondissent les ports, de même la capacité des bateaux rhénans a très vite augmenté avec le mouillage du fleuve. Aux anciens chalands de bois jaugeant 300 à 600 tonnes ont succédé les navires en fer de 1 000 ou 1 200. Les membres du Congrès de navigation qui visitèrent récemment le port de Ruhrort purent y voir des porteurs de minerais de 100 mètres de longueur, hissant en guise de pavillon de vastes affiches triomphales : Mannheim, 2 062 tonnes; Johann-Christian, 2 077; Leopold-Marianne, 2 241. Si ces bateaux géants sont encore l'exception, du moins un convoi normal de quatre chalands remorqués, comme il ne cesse d'en passer sous les ponts de Düsseldorf et de Cologne, porte la cargaison d'un fort navire de mer. Pour la recevoir il ne faut pas moins de 400 wagons de marchandises, soit 12 trains à charge complète, alors que nos plus grandes péniches en remplissent à peine un seul.

Cette puissante batellerie prolonge la navigation maritime à l'intérieur du continent. Les expéditions se font par connaissement direct, non pour Rotterdam, mais pour Ruhrort, Cologne, Mannheim. Les marchandises passent au port hollandais mais n'y entrent pas. De là l'aspect singulier de cette grande place maritime qui s'outille de plus en plus exclusivement en vue du trafic rhénan[1]. A côté des anciennes darses, étroites, allongées, bordées de larges quais, d'engins, d'entrepôts, de rails *(Binnenhaven, Spoorweghaven)*, on se contente aujourd'hui d'enclore de vastes surfaces d'eau, sortes de lacs intérieurs *(Rjinhaven, Maashaven)* qui complètent le plus important bassin du port : la Meuse. Pas d'autre outillage que des « ducs d'Albe » ou solides piquets d'amarre. Le navire de mer y vient accoster en pleine eau. Les chalands se rangent sous ses flancs et de tous côtés, par de simples glissières, les minerais et les céréales passent dans les bateaux du fleuve. C'est cette simplicité de manœuvre, ce transborde-

1. Cf. H. A. van Ijsselstein, *Le Port de Rotterdam*. Traduction L. Paul Delinotte. Rotterdam, 1900.

ment économique qui a fait la fortune de Rotterdam. « N'admirez pas, me disait un ingénieur hollandais, la perfection de notre outillage, mais plutôt le privilège que nous avons de pouvoir nous en passer. »

La nécessité pour le commerce maritime de pénétrer directement sur les marchés intérieurs a conduit à l'adoption d'une navigation mixte, à la fois maritime et fluviale, par l'emploi de navires de mer capables de remonter les fleuves et de chalands fluviaux capables de tenir la mer. Cette importante transformation qui fait revivre par des procédés nouveaux l'ancienne navigation de la Hanse, entre Cologne et Londres, marque la solidarité toujours plus intime entre la batellerie et la marine marchande. Pour la première fois, en 1902, l'étude du transport fluvio-maritime a figuré au programme d'un Congrès de navigation[1].

C'est en 1888 que l'on a tenté, sur le Rhin, l'emploi de légers navires de mer *(Seedampfer)*. A cette date, la flotte maritime comptait 3 vapeurs jaugeant 1 860 tonnes. Elle en compte aujourd'hui 34, de plus de 27 000 tonnes. Le plus petit, *Arion*, jauge 350 tonnes; le plus grand, *Bingen*, 1 700. Ce mode de navigation, qui semble destiné à un développement rapide, compte déjà dans le trafic de plusieurs ports (55 000 tonnes à Duisbourg, 95 000 à Cologne). Il assure des services réguliers d'échange direct entre les villes du Rhin et de nombreux marchés étrangers. Son rôle est analogue à celui de la grande vitesse pour les chemins de fer. Les compagnies *Argo* et *Neptun* de Brême, *Hamburg* de Hambourg, *Rhein-und Seeschiffahrt* de Cologne, exportent en Angleterre, en Scandinavie, en Russie les produits de l'industrie westphalienne : fers ouvrés, tissus de coton, verreries, cartons et papiers. Elles importent de Londres les denrées coloniales et les déchets, les bois d'Elbing et de Kœnigsberg, les céréales de Dantzig, les fécules de Stettin, les œufs de Riga et de Pétersbourg. Des bateaux-citernes portent directement l'alcool depuis les ports de la Baltique jusque dans le grand-duché de Bade. Ainsi naît, tout le long des côtes, un grand mouvement commercial qui répond à la fois

1. *Intern. Schiffahrts-Kongress. II. Abtheil. 2, Mittheilung.*

aux nécessités du cabotage et de la navigation intérieure. Aujourd'hui même, ce commerce dépasse les mers du Nord et pénètre dans la Méditerranée. Des services directs viennent d'être établis entre Düsseldorf et les ports italiens : Gênes, Naples, Messine, Palerme. Nul doute que les *Seedampfer* n'aillent drainer bientôt au profit des provinces rhénanes les bois de l'Adriatique et le froment de la mer Noire.

Tandis que cette navigation fluvio-maritime porte sur de faibles cargaisons, composées de marchandises variées, capables de supporter les frais du transport rapide, un véhicule nouveau semble devoir rendre des services analogues aux marchandises lourdes et de faible valeur échangées entre ports fluviaux et ports de mer. A Duisbourg ou à Dortmund, à Hambourg ou à Brême, on rencontre, depuis quelques années, un grand nombre de barques pontées jaugeant 500 à 1 000 tonnes, tenant du navire par les hauts bords, les appareils de levage et de manœuvre, du chaland par l'absence de moteur à bord. Ce sont les allèges marines, que l'on peut remorquer à la fois sur les canaux ou les fleuves, et sur les mers. Employées depuis un demi-siècle entre Marseille et le Rhône, elles ont reçu en Allemagne de très grands perfectionnements. A Brême et Hambourg, on en compte 144 jaugeant 77 000 tonnes. Par l'allège de mer, le charbon va directement des fosses de la Tyne ou de la Ruhr dans les soutes du cargo-boat. Des ports vont faire la cueillette du trafic en dehors de leur *Hinterland* et s'annexent des bassins fluviaux qui ne leur appartenaient pas. Ainsi les allèges de Brême remontent le canal de Dortmund à l'Ems et la *Hamburg-Amerika Linie* vient d'en établir un service à Duisbourg. Rien n'empêche que dans un avenir prochain les énormes tonnages de minerais suédois n'arrivent directement à Ruhrort par allège, sans transbordement à Rotterdam. Ainsi, par l'emploi des vapeurs sur le Rhin et par le remorquage en mer, il se prépare en Allemagne une navigation comparable à celle des bateaux américains qui vont, sans rupture de charge, des grands lacs aux ports d'Europe.

On voit avec quelle ardeur les travaux exécutés sur la voie fluviale ont été mis à profit par la batellerie pour faire pénétrer dans l'intérieur du continent la navigation maritime.

A côté de l'intérêt commercial, il semble que des motifs d'une autre nature incitent aujourd'hui à de nouveaux perfectionnements. Il y a quelques mois, à l'Exposition de Düsseldorf, où l'Allemagne entière s'était donné rendez-vous, on pouvait voir, amarrée aux quais du Rhin, la canonnière *Panther* montée par cent vingt hommes d'équipage et armée de canons à tir rapide. Elle séjournait là par ordre de l'empereur, et le *Guide officiel* de l'Exposition avertissait le visiteur que pour la première fois un navire de guerre avait pu remonter le fleuve. En même temps, au Congrès de navigation, était distribuée une brochure fort suggestive sur « les voies navigables françaises et les armées allemandes pendant la guerre de 1870-71 [1] ». L'auteur montre tout le parti que l'Allemagne aurait pu tirer du Rhin et du canal de la Marne au Rhin pour le ravitaillement des armées de Metz et de Paris. Il laisse entendre que l'utilisation de la flotte rhénane est désormais prévue en cas de guerre, et cette prévision n'est pas faite pour ralentir les efforts de la batellerie en vue de nouveaux progrès.

***

L'approfondissement du chenal et la transformation des navires ont eu leur répercussion immédiate sur l'aménagement des ports. Pour recevoir des convois de 3 000 ou 4 000 tonnes, il fallait de vastes surfaces de bassins et de quais, des engins de chargement rapide permettant l'utilisation intensive du matériel, des marchés qui puissent suffire à la consommation de si puissants arrivages. Les ports secondaires, destinés au trafic local, perdirent toute importance ; le commerce fluvial se concentra rapidement dans quelques grandes places qui comptent aujourd'hui parmi les premiers ports du monde.

En étendue, les bassins de Duisbourg-Ruhrort (113 hectares) contiendraient près de deux fois ceux d'Anvers (64 hectares). Les surfaces d'eau de Mannheim-Ludwigshafen (278 hectares) couvriraient deux fois celles de Rotterdam (123 hectares) et dépassent infiniment celles de Marseille (150 hec-

1. *Sammlung von Schriften zur Kanalfrage.* Hannover 1902.

tares). Pourtant l'encombrement actuel nécessite de nouveaux bassins. Pour le poids des marchandises, les 14 millions de tonnes de Ruhrort-Duisbourg laissent bien loin en arrière le tonnage de Hambourg, le seul port allemand dont le chiffre d'affaires dépasse les 900 millions du commerce de Mannheim. Par la nature des marchandises, les entrepôts rhénans ressemblent plus à ceux d'un port de mer qu'à ceux d'un marché intérieur. A Mannheim, dans les halles qui bordent le fleuve, voici, au hasard du passage, les sacs d'oignons d'Italie, les harengs des côtes scandinaves, les raisins d'Asie-Mineure, les machines agricoles de Chicago, l'arachide de l'Afrique allemande.

Le rôle des différents ports entre lesquels se répartissent les 28 millions de tonnes circulant sur la voie fluviale[1] est déterminé par le sens et la nature du trafic rhénan. Ce trafic est surtout formé par des arrivages. Le mouvement à la remonte est trois fois plus fort qu'à la descente (20 790 000 et 7 459 000 tonnes). Il a son origine en deux foyers principaux : le port de Ruhrort-Duisbourg et le port de Rotterdam.

Par Ruhrort-Duisbourg, le Rhin reçoit les houilles westphaliennes qu'il distribue tout le long de sa vallée. Il joue par là un rôle analogue à celui de nos canaux du Nord. Sur les 59 millions de tonnes de l'extraction westphalienne qui représentent plus de la moitié de la production de l'Empire, 7 à 8 millions vont s'embarquer à Duisbourg et Ruhrort, remontent jusqu'à Strasbourg, pénètrent par les canaux d'Alsace jusqu'à Mulhouse et Huningue, et vont approvisionner les chemins de fer badois et suisses. Le développement de la navigation sur le Rhin supérieur fait pénétrer toujours plus avant les houilles de la Ruhr, qui remplacent peu à peu celles de la Sarre dans l'Europe centrale, tout comme le prolongement des canaux à grande section vers le centre de la France refoule les charbons de Saint-Étienne au profit de ceux du Nord.

Cette active production, cette distribution toujours plus

1. Le tonnage des ports est de 28 millions de tonnes. Il faut, en outre, tenir compte des quais de débarquement appartenant à l'industrie privée, et qui reçoivent environ 2 millions de tonnes.

lointaine des houilles de Westphalie, qui donne au trafic rhénan son élément essentiel, lui fournit indirectement les autres. Partout où dans la vallée du Rhin pénètre le chaland houiller, l'installation d'usines nouvelles provoque les arrivages de matières premières en provenance de Rotterdam : les minerais qui alimentent les hauts fourneaux (2 563 000 tonnes), les céréales qui nourrissent les travailleurs (1 993 000 tonnes). Si l'on ajoute les bois (654 000 tonnes) et les pétroles (234 000 tonnes)[1], on aura les principales marchandises qui constituent la masse des transports rhénans. On sera loin toutefois de connaître la vie économique du fleuve, infiniment complexe et variée suivant les nécessités régionales ou urbaines.

Les ports rhénans sont donc essentiellement des ports d'arrivages, des haltes auxquelles s'arrête le grand courant commercial qui de Rotterdam ou Ruhrort se dirige vers le haut fleuve. Ils n'ont que peu de fret à fournir pour le retour. Les expéditions de produits fabriqués n'équilibrent qu'une faible partie des arrivages, et le principal mouvement dirigé vers l'aval est dû aux expéditions des houilles de la Ruhr en Hollande (1 870 000 tonnes).

On peut distinguer sur le Rhin trois groupes de ports, centres géographiques distincts, ayant leur fonction spéciale et leur sphère d'action propre : celui de Ruhrort-Duisbourg, celui des ports urbains de Düsseldorf, Cologne et de l'embouchure du Main, celui de Mannheim-Ludwigshafen et des ports du Rhin supérieur. Ces trois groupes sont nettement différenciés l'un de l'autre, et les ports qui appartiennent à chacun d'eux présentent au contraire de réelles affinités.



Le port de Ruhrort-Duisbourg offre ce caractère particulier d'être à la fois un grand port pour les expéditions et pour les arrivages. Comme port d'expéditions, il distribue les houilles de la Ruhr vers la Belgique et la Hollande (2 244 000 tonnes) et vers l'Allemagne (6 233 000 tonnes); comme port d'arri-

1. Ces tonnages sont relevés à Emmerich, à la frontière hollandaise.

vages, il approvisionne la Westphalie, une des régions de l'Europe où la concentration industrielle est aujourd'hui le plus intense. A l'Exposition de Düsseldorf, où l'on a voulu grouper, déclare le *Guide officiel*, toutes les forces de l'industrie allemande, « morcelée et annihilée à Paris en 1900 », on voit figurer au seuil de la galerie des machines un vaste tableau couvert de chiffres et de bandes multicolores :

Importance de la Westphalie et de la Province rhénane (domaine de l'Exposition) dans la monarchie prussienne.

Surface.	52 820 kmcs.	15 p. 100
Population	9 955 414	29 —
Circulation des marchandises. .	97 445 735 tonnes.	45 —
Broches de filatures	2 079 949	83 —
Consommation en houille . . .	72 187 839 tonnes.	71 —
Consommation en minerais. . .	2 967 743 —	76 —
Production en fonte, ...	4 706 300 —	81 —
Production en acier.	3 647 780 —	86 —

Et comme conclusion de cette réclame triomphante :

Ruhrort-Duisbourg Hochefeld . . . 11 546 993 tonnes[1].

Si, en effet, Ruhrort est devenu le premier port intérieur du monde, c'est parce que les provinces rhénanes ont vu affluer vers elles toute la vie de la monarchie prussienne, parce qu'une population égale au quart de la nôtre se presse sur un territoire dix fois moindre que la France, où l'on extrait deux fois plus de charbon que de toutes nos fosses, où l'on coule plus de fonte et d'acier que dans toutes nos usines ensemble[2].

C'est comme port charbonnier que Ruhrort s'est d'abord développé sur la voie de transport de la Ruhr. Dès le début du XVIIIe siècle, un môle construit dans une boucle du fleuve servait à la manutention des houilles. Un siècle plus tard

1. Le tonnage de tout le groupe, y compris les ports annexes, est de 14 300 000 tonnes.

2. Cf. *Jahresbericht des Vereins für die bergbaulichen Interessen im Oberbergamtsbezirk Dortmund für das Jahr 1901*. Essen 1902.

(1828-1832), des communautés de marchands établis plus au sud, à Duisbourg, creusèrent un canal de jonction entre la Ruhr et le Rhin. Dès la création du réseau ferré, le trafic de la Ruhr fut anéanti. Son tonnage tomba de 700 000 tonnes en 1850 à 198 000 en 1870 et à 50 000 en 1890. Dès lors, chacun des deux ports se développa en s'écartant de la rivière qui, après avoir déterminé leur emplacement, leur devenait inutile[1]. Le canal de Duisbourg se transforma en un bassin. Le môle primitif de Ruhrort s'entoura peu à peu d'une série de darses concentriques, dont la disposition contraste avec l'ordonnance régulière des installations nouvelles de Cologne ou de Düsseldorf. Aujourd'hui, les deux ports qui s'étaient écartés de leur point commun d'origine se rapprochent de nouveau l'un de l'autre. Six bassins doublant les installations actuelles se construisent dans la plaine basse qui sépare Ruhrort de Duisbourg. Les deux groupes ne formeront plus d'ici à quelques années qu'une seule et formidable agglomération, prolongée par tous les ports satellites où l'industrie privée s'empare des moindres parcelles encore libres sur les rives : au nord, Homberg et Alsum ; au sud, Hochfeld et Rheinhausen.

En même temps que s'opère cette concentration, il se manifeste, dans les différentes parties de ce puissant organisme, une véritable division du travail, une spécialisation de l'outillage en vue des diverses catégories de marchandises. C'est ainsi que Ruhrort est devenu exclusivement le port d'expédition pour les houilles et de réception pour les minerais. La houille qui figurait dans le trafic du port pour 1 500 000 tonnes en 1880 et 2 500 000 en 1890, représente aujourd'hui 5 millions de tonnes. Les arrivages de minerais ont passé de 166 000 tonnes en 1880 à 400 000 en 1890 et à 1 200 000 en 1900. Si l'on songe que le trafic de Ruhrort est de 6 758 000 tonnes, on voit que houille et minerais en forment la presque totalité. Les arrivages de bois et de céréales, les expéditions de fontes et de fers n'ont pris aucun développement. Au contraire, Duisbourg a suivi une tout autre évolution[2].

1. *Der Ruhrorter Hafen. Seine Entwickelung und Bedeutung,* bearbeitet durch den Wasserbau-inspector in Ruhrort im Jahre 1902.

2. *Bericht über die Verwaltung und den Stand der Gemeindeangelegenheiten der Stadt Duisburg für das Etatsjahr 1900.* Duisburg 1901.

Tandis que le trafic des minerais et des houilles abandonnait de plus en plus l'ancien port pour se concentrer dans une darse récente *(Parallelhafen)* plus rapprochée de Ruhrort, le bassin primitif se transformait en un port aux bois (400 000 tonnes) et aux céréales (600 000 tonnes) bordé de nombreuses minoteries qui s'alignent le long des rives. Tandis que Ruhrort sert exclusivement à l'alimentation des hauts fourneaux, Duisbourg reçoit les approvisionnements nécessaires à la population westphalienne. Les houilles et les minerais n'entrent que pour 4 700 000 tonnes dans l'ensemble de son trafic, qui en compte 6 486 000.

L'accroissement rapide de tout le groupe qui a passé de 3 millions de tonnes en 1880 à 14 millions en 1900, et qui, en une seule année (1893-94), progressait de 1 500 000 tonnes, a nécessité non seulement une répartition spéciale des installations et une division du travail, mais encore une complète transformation de l'outillage. A Ruhrort, des grues mobiles circulent sur des ponts jetés en avant des rives et distribuent dans les magasins ou dans les wagons 35 tonnes de minerais par heure. Des culbuteurs renversent dans les bateaux des wagons houillers de 15 tonnes et l'on construit actuellement des voitures à fond mobile qui versent instantanément une charge de 40 tonnes. Avec l'ancien outillage, le chargement de 10 tonnes se faisait en 100 minutes et coûtait 2 marks; il dure aujourd'hui 5 minutes, coûte 25 pfennigs et chaque culbuteur verse 1 800 tonnes par jour. Si différents que puissent être les intérêts des chemins de fer prussiens et ceux de la navigation rhénane, rien n'a été négligé pour rendre de plus en plus intime le contact entre wagons et bateaux.

Cet outillage doit son développement à la puissance de l'initiative privée. Les nouvelles grues à minerais de Ruhrort appartiennent aux Aciéries du Rhin, plusieurs culbuteurs à la Société Haniel, les autres sont loués à des particuliers. A Duisbourg, presque tous les magasins sont la propriété de diverses compagnies. Le grand développement des entreprises industrielles, la vente ou la location des terrains, des bâtiments, des engins, assurent aux deux ports une brillante prospérité financière. Ruhrort a grandi par ses seules ressources. Construit avec le fonds de la Ruhr, c'est-à-dire le

produit des taxes perçues sur le fleuve, le port a pu, par ses propres recettes, faire face depuis 1860 à tous les frais d'entretien, aux travaux d'agrandissement qui ont coûté 13 millions de marks, et même à la conservation du chenal de la Ruhr, de sorte que c'est la fille, dit-on, qui nourrit aujourd'hui la mère. Alors que les dépenses d'entretien ne s'élèvent qu'à 460 000 marks, les recettes annuelles atteignent 1 million et l'excédent va permettre l'exécution de 20 millions de travaux neufs. A Duisbourg, le port qui a coûté 12 millions de marks donne à la ville 1 240 000 marks de recettes et l'excédent va permettre de consacrer 15 millions de marks à la construction des nouveaux bassins. Ces ports sont donc d'excellentes affaires financières. Ils se développent à leur guise, d'une manière autonome, grâce à leurs propres bénéfices. Pas n'est besoin de subvention, de protection d'aucune sorte, et nul n'y songe à faire appel à l'intervention de l'État.



De l'embouchure de la Ruhr à celle du Main, les ports du second groupe ont des origines très récentes, et leur rôle économique n'est pas encore fixé d'une manière définitive. Ce sont des ports urbains, dont la zone d'influence est fort limitée et qui doivent leur prospérité au développement même de la ville qu'ils approvisionnent. On sait avec quelle rapidité s'est accrue la population des villes du Rhin dans le dernier tiers du XIXe siècle. De 1870 à 1900, la population de Düsseldorf a passé de 68 000 à 213 000 habitants, celle de Cologne de 129 000 à 372 000, celle de Francfort de 127 000 à 229 000. Dans ces villes neuves, véritables cités modèles, aux rues droites, aux parcs immenses, aux perspectives uniformes, se sont constituées des municipalités actives et puissantes. Dirigées par des magistrats qui sont des administrateurs de carrière, plus semblables à nos préfets qu'à nos maires, elles tendent à absorber toutes les entreprises d'utilité publique. A Düsseldorf, le gaz et l'électricité, les tramways, les bains, les concerts appartiennent à la ville, pour le plus grand bénéfice des finances communales et des intérêts publics. On parle de municipaliser les annonces et les pharmacies, l'approvisionne-

ment en lait et en viande, les habitations à bon marché [1]. L'aménagement des ports n'a été que l'une des faces de cette politique municipale. Il importait d'assurer à ces grands marchés de consommation locale les incomparables avantages du transport par eau. A mesure que l'État accomplissait l'œuvre de régularisation, à mesure les municipalités prenaient possession des rives et construisaient des bassins. Elles n'ont pas hésité à engager des sommes considérables pour arrêter à leurs portes le courant commercial du Rhin. Les deux ports de Cologne et de Düsseldorf ont plus coûté aux deux villes que toute la régularisation du fleuve n'a coûté à l'Etat prussien depuis 1879.

Ces origines municipales se marquent non seulement dans l'aspect extérieur, l'unité de style, l'élégance des bâtiments, qui, enchassés dans la ville même, doivent s'harmoniser avec elle ; elles se marquent aussi dans la physionomie du trafic. Dans ces ports d'approvisionnement local on n'enregistre plus de tonnages comparables à ceux de Ruhrort-Duisbourg et, depuis Düsseldorf jusqu'à Francfort, la totalité du trafic représente à peine le tiers du tonnage des ports de la Ruhr. C'est que la nature des marchandises a changé. Tandis que les articles destinés au commerce, les « marchandises emballées » *(Stückgüter)* n'avaient qu'une part insignifiante au trafic de la Ruhr (140 000 tonnes sur 14 millions), elles jouent un rôle essentiel dans des ports tels que Düsseldorf (160 000 tonnes sur 620 000) ou Cologne (286 000 tonnes sur 874 000). Au contraire, les arrivages de minerais et de charbons, essentiels pour les autres ports, sont ici presque négligeables. Même dans les ports du Main, où la houille de la Ruhr apparaît en forts tonnages, les marchandises de valeur conservent leur importance.

Le nouveau port de Düsseldorf, qui n'est exploité que depuis 1896, se développe, pour ainsi dire, en fonction de la ville elle-même [2]. La rapide extension des quartiers neufs se reflète dans le trafic fluvial, par l'accroissement des arrivages

1. O. Brandt, *Studien zur Wirtschafts-und Verwaltungsgeschichte der Stadt Düsseldorf im 19. Jahrhundert*, Düsseldorf 1902.

2. *IX. Internationaler Schiffahrts-Kongress. Sonderführer für die Besichtigung der Düsseldorfer Hafenanlagen 1902.*

de matériaux à bâtir. Une forte proportion des marchandises demeure dans la ville et sert à la consommation locale : 35 000 tonnes de céréales sur 69 000, 103 000 tonnes de bois sur 190 000. Parmi les autres éléments du tonnage, il n'en est point qui fasse masse. Le trafic comprend une foule de marchandises de détail apportées sans transbordement par les légers navires de mer (*Seedampfer*). Des maisons d'exportation installées le long des quais reçoivent des cafés, des riz, des sucres, des « marchandises diverses » échappant à la statistique. Elles expédient en retour vers la Russie et la Méditerranée, vers le Brésil et l'Amérique Centrale les produits de la petite métallurgie westphalienne (*Kleineisen-industrie*).

C'est comme port terminus de la navigation fluvio-maritime que Cologne a fait sa fortune au moyen âge et qu'elle la reconstitue aujourd'hui[1]. Après une longue période de stagnation, due à la suppression d'anciens privilèges commerciaux, à l'accaparement du trafic des houilles par les chemins de fer, dont la concurrence est toujours victorieuse sur les petits parcours, Cologne vient de reprendre sa place parmi les grands ports du Rhin. Son trafic suit une progression régulière (523 000 tonnes en 1890, 874 000 en 1900). Son port, un des plus récents (1898), est aussi l'un des plus somptueusement aménagés. Du côté du fleuve sont rangés les docks des Compagnies maritimes de Hambourg et de Brême ; vers le bassin intérieur, les magasins des Compagnies fluviales, parmi lesquelles des succursales de maisons badoises et strasbourgeoises indiquent bien l'importance du nouveau port pour le commerce rhénan. Ces vastes entrepôts contiennent, comme les gares de chemins de fer, des marchandises de toute espèce et de toute origine : voici des ballots de ouate et des caisses de porcelaine, des balles de tissus, des tubes d'acide carbonique, des sacs de café et des barils de vinaigre, du thé, du tabac, des caisses d'eaux minérales. C'est une concurrence si directe aux chemins de fer prussiens qu'ils s'efforcent d'entraver la réexpédition des marchandises arrivées par eau, en grevant de frais élevés le transport des quais à la gare.

1. A. Wirminghaus, *Die Kölner Rheinschiffahrt im neunzehnten Jahrhundert*. Köln, 1898. *Jahresberichte der Handelskammer zur Köln*, 1898-1901.

Pourtant, malgré le progrès constant du trafic fluvial, malgré l'activité déployée par les municipalités et les résultats financiers déjà rémunérateurs, il y a dans la situation de ces ports un germe de faiblesse. Ce n'est pas avec les marchandises de détail, avec les articles du commerce que l'on assure la fortune d'un marché, soit fluvial, soit maritime. « Ce qui fait notre force, me disait un armateur de Hambourg, c'est de pouvoir composer nos cargaisons de marchandises lourdes et de marchandises de valeur. Ces dernières nous donnent les bénéfices, mais ce sont les premières seules : ciments, fers, charbons, qui rendent possibles les forts tonnages, les fréquents départs et les services réguliers. » Il en est de même pour les transports fluviaux. Un port n'acquiert une situation réellement autonome et durable que le jour où il reçoit les grands arrivages de matières premières et devient le fournisseur d'une industrie régionale qu'il contribue à accroître. Cette nécessité est vivement ressentie à Cologne et à Düsseldorf. Mais les ports, collés au fleuve, insérés en quelque sorte dans les maisons de la ville, ne disposent pas, comme Ruhrort ou Duisbourg, de l'espace nécessaire à la réception des gros tonnages et à l'installation des usines. Aussi commencent-ils à déborder sur l'autre rive, où se développe une banlieue industrielle. Neuss, avec ses greniers et ses élévateurs, Deutz et Mülheim, avec leurs nouveaux bassins, sont déjà de puissantes annexes de Düsseldorf et de Cologne. Ces ports, qui disposent de surfaces étendues, s'outillent pour recevoir de la Ruhr les minerais et les pétroles; ils recevront les houilles le jour où le canal de Dortmund au Rhin permettra le transport direct depuis les fosses jusqu'au fleuve. Déjà, de Deutz à Mülheim, d'immenses fabriques de câbles, des chantiers de construction navale dessinent la physionomie de ces villes industrielles, nées des grandes cités commerçantes qui leur font face.

L'étude des ports de l'embouchure du Main suggère des observations analogues. Tandis que Mayence est demeuré un port commercial, destiné aux marchandises de valeur (85 000 tonnes sur 286 000) et que ce rôle est repris en partie depuis la canalisation du Main par le port de Francfort, au contraire, l'industrie s'est établie en dehors des

villes, dans des ports annexes, lieux de débarquement et d'utilisation des houilles westphaliennes. A Gustavsbourg (1 139 000 tonnes) se sont développées la fabrication des briquettes et la construction des machines. Amöneburg et Kastel sont les grands centres de la production des ciments. Ainsi la répartition rationnelle du trafic que nous voyons en train de s'accomplir à Cologne et à Düsseldorf est ici pleinement achevée[1].

La nécessité de créer des ports industriels s'impose à toutes les villes du Rhin. En assurant l'arrivage par eau des matières premières, elles donnent à leurs industries une évidente supériorité, deviennent des foyers d'attraction pour les usines, se ménagent des éléments de prospérité durable. C'est ainsi que Crefeld dépense actuellement 15 millions de marks pour se relier au Rhin par un canal et doter d'un port ses manufactures[2]. On peut prévoir que, dans un avenir plus ou moins éloigné, les ports de la Westphalie et de la Prusse rhénane qui ont eu des origines purement commerciales se transformeront en ports industriels et ressembleront fort par la nature de leur trafic, à Ruhrort et à Duisbourg.

*
* *

Le caractère commun des différents ports dont nous avons analysé la fonction économique, c'est qu'ils sont surtout des ports d'arrivage, placés sur le passage d'un grand courant commercial, et retenant une part du trafic pour l'approvisionnement soit d'une ville, soit d'une région plus ou moins limitée. Le troisième groupe, formé par Mannheim-Ludwigshafen et les ports du Rhin supérieur, a un rôle assez différent. Mannheim s'est agrandi comme port de transbordement. Placé au terminus de la navigation fluviale, il recueille toutes les marchandises, assure leur réexpédition par fer, étend sa zone de distribution sur toute l'Europe centrale[3]. C'est là

1. L. Van Gansberghe, *Ports de Mayence, de Gustavsbourg et de Kastel. (Annales des Travaux publics de Belgique*, 1896, pp. 643-658.)

2. Hentrich, *Der Rheinhafen Crefeld. (IX. Interr. Schiffahrts-Kongress. 1. Abtheil. 7. Mitheil.)*

3. *Jahresbericht der Handelskammer zu Mannheim für das Jahr 1901.*

que viennent aboutir une grosse part des expéditions de houilles de Ruhrort (2 284 000 tonnes) et de céréales de Rotterdam (600 000 tonnes).

Sur les quais, pas d'espace découvert : les magasins de houille, les silos à grains, les chantiers de bois, les thanks à pétrole serrent de près les rives des bassins et ne laissent que la place nécessaire au réseau très dense des voies ferrées. Ainsi les marchandises doivent être chargées directement sur wagon pour la réexpédition immédiate, ou séjourner dans les docks en attendant des conditions de vente favorables.

Après être resté longtemps un port de transit et de passage, Mannheim est en train de subir la transformation commune à toutes les villes du Rhin. Cette énorme concentration des matières premières devait nécessairement provoquer l'établissement de nombreuses usines et par là la création d'un grand port industriel. L'initiative privée devança celle des pouvoirs publics. En 1895, à 8 kilomètres au sud de Mannheim, la Société de Produits Chimiques « Rheinau » construisit trois bassins de 36 hectares. L'État Badois avait promis son concours, mais la Compagnie aima mieux supporter seule la dépense que d'attendre[1]. Nous ne connaissons pas assez en France ce mépris des bienfaits de l'État et cette crainte de ses lenteurs ! Aujourd'hui le port reçoit 560 000 tonnes. Depuis trois ans on a vu s'y établir 29 usines, 9 magasins de houille, 6 entrepôts de céréales, et la vente des terrains rémunère largement la « Société Rheinau » des 6 millions de marks engagés dans l'entreprise.

Ce port était pour Mannheim le prototype et l'exemple. En 1897, dans une boucle abandonnée du Rhin servant de garage aux trains de bois, fut commencée la construction d'un bassin qui s'étend déjà sur deux kilomètres de longueur. De chaque côté des rues nouvelles, tracées en pleine campagne, les taches vertes des prairies se resserrent de plus en plus entre les hauts murs de briques et les cheminées d'usines. Dans la « Rue de l'Industrie » se sont créées, depuis deux ans, d'innombrables fabriques : des scieries, des brasseries, des laminoirs et des fonderies, des usines de produits chimiques, des chantiers de

1. Rosshirt, *Neuere badische Rheinhafen. (IX. Interr. Schiffahrts-Kongress I. Abtheil. 6. Mittheil.)*

construction. C'est une ville entière dont on saisit sur le vif la création, et les murs à moitié bâtis, le sol défoncé au loin pour des fondations nouvelles indiquent l'extension prochaine[1].

C'est que le développement industriel de Mannheim n'est pas seulement une question municipale comme celui de Düsseldorf ou de Cologne, c'est une question capitale pour l'État Badois tout entier. Mannheim représente pour le Grand-Duché une source indispensable de richesses : un cinquième de l'impôt sur le revenu, un tiers de l'impôt sur les patentes, les deux tiers du capital-actions, un tiers de la circulation des marchandises. Il n'est pas de ville qui ait à beaucoup près pour un État allemand la même importance que Mannheim pour l'État Badois. C'est cette puissante concentration des capitaux qui assure sa supériorité sur la ville rivale de Ludwigshafen, port du Palatinat bavarois. Cette ville ayant projeté, elle aussi, la construction d'un bassin industriel, les capitalistes de Mannheim ont acheté tous les terrains réservés à l'installation des usines, et les conservent sans en tirer parti, pour empêcher leurs concurrents de s'agrandir. On donne ironiquement à ces étendues inutiles le nom de « quartier des villas ».

Cet exclusivisme jaloux de Mannheim, cette préoccupation de devenir à bref délai le grand port industriel du Rhin supérieur, s'explique par les transformations économiques qui menacent la prospérité commerciale de la ville et de l'État Badois tout entier. Des événements récents ont singulièrement restreint la clientèle de Mannheim. Le percement du Gothard a détourné vers Gênes, celui de l'Arlberg vers Trieste, les expéditions de la Suisse dans la Méditerranée. Le nouveau port de Francfort a accaparé les expéditions vers la Hesse, la Saxe, l'Autriche et le nord de la Bavière. Enfin et surtout la position si favorable de Mannheim au terminus de la navigation fluviale est gravement compromise par les projets de régularisation du Rhin supérieur et les ambitions de Strasbourg.

Depuis trente ans, Strasbourg demande à l'Empire, en échange des anciennes relations perdues avec le marché fran-

1. M. Eisenlohr und S. Schott. *Der Mannheimer Industriehafen*. Mannheim, 1901.

çais, son rattachement à la grande voie économique du Rhin par l'approfondissement du cours supérieur. Cette ville ne s'est pas bornée à des vœux, à des pétitions platoniques. Elle a justifié ses revendications par des actes [1]. Sans attendre l'amélioration du chenal, elle a créé un port avec ses propres ressources. Un premier bassin a été ouvert en 1892. Deux autres viennent d'être achevés. Les gros navires y peuvent pénétrer pendant six à huit mois dans les années favorables, Le trafic atteint déjà près d'un million de tonnes, et l'approfondissement de la voie, rendue indispensable par cette énergique initiative, est à la veille d'être voté par les États riverains [2]. Dès à présent, dans le nouveau port, sont construits des silos à céréales, et plusieurs usines s'élèvent sur les plaines de gravier et de sable, réservées à l'industrie. C'est l'image bien faible encore et rudimentaire d'un nouveau Mannheim dont la croissance sera sûrement très rapide, le jour où les chalands de mille tonnes remonteront toute l'année à pleine charge.

C'était là un grave danger pour l'avenir de Mannheim. On comprend que, menacée comme place de transit, la ville se soit outillée en vue de devenir un port industriel. D'ailleurs, le grand-duché de Bade n'a pas hésité à engager la lutte contre Strasbourg et à s'assurer sur le Rhin supérieur les positions nécessaires. Tandis que Karlsruhe s'aménageait pour être un port d'importance purement locale et urbaine, les chemins de fer de l'État Badois installaient à Kehl, au terminus futur de la navigation rhénane, un port qui doit être une prime d'assurance contre le développement du concurrent alsacien [3]. Déjà la lutte s'engage. On s'observe d'une rive à l'autre. On compte les cheminées qui s'élèvent. On se bat à coups de tarifs et, il y a quelques mois, le commerce strasbourgeois apprenait avec émotion que Kehl venait de réduire ses prix de moitié pour la manutention des marchandises. Dans ce duel acharné, chacun des deux concurrents a

1. *Jahresberichte der Handelskammer zu Strassburg.* 1892-1902.

2. Ce vote, qui semblait assuré il y a quelques mois, vient d'être ajourné par la Bavière et subordonné par le Grand-Duché de Bade à l'établissement de tarifs qui annuleraient pour Strasbourg tous les avantages de la régularisation.

3. S. Fr. Hey, *Die Hafenanlagen in Strassburg und in Kehl.* Strassburg, 1899.

ses moyens d'action propres. Kehl commande les lignes ferrées vers la Suisse orientale et les ferme par ses tarifs aux marchandises de Strasbourg. Mais cette ville a l'avantage d'être un centre ancien de commerce et d'industrie. Elle dispose en outre d'un réseau de canaux qui permettent de prolonger jusqu'à Huningue les bas prix du transport par eau. L'achèvement du canal de Huningue jusqu'à Bâle, amenant la voie navigable en Suisse, serait une victoire décisive pour Strasbourg. Mais l'Alsace est pays d'Empire, et Bade, au Conseil fédéral, fait échouer toutes les tentatives.

Ainsi sur le Rhin supérieur, en amont de Mannheim, où ne pénétraient il y a dix ans que quelques bateaux charbonniers, s'est développée une navigation toute nouvelle. Au lieu qu'en Westphalie l'aménagement des ports a suivi la régularisation de la voie, il la devance ici et la détermine. Les villes ont compris que le port le mieux outillé en vue du trafic futur, recueillerait l'héritage de Mannheim au terminus du fleuve. C'est ainsi que Strasbourg et Karlsruhe ont déjà dépensé plus de dix millions pour leurs installations naissantes. Mais ces villes ont foi dans la vitalité économique du Rhin. Elles savent, par de nombreux exemples, que de tels sacrifices n'ont jamais été stériles. « Toutes les villes du Rhin, lit-on dans le compte rendu de la Chambre de commerce de Duisbourg, n'ont pas craint de s'imposer des charges qui, à une population moins douée pour l'industrie, pourraient paraître téméraires ; mais l'habitant des pays rhénans *(der Rheinländer)* aime son fleuve et sait qu'il lui rend mille fois ses peines et ses sacrifices[1]. »

1. *Jahres-und Verwaltungsbericht der Handelskammer für den Stadtkreis Duisburg über das Jahr 1900*, I, p. 35.

PAUL LÉON

(La fin prochainement).

LE

SECOND RANG DU COLLIER[1]

Dès les premiers jours du printemps, il y avait dans le jardin des fous, en face de notre maison, un rossignol qui chantait avec un éclat incomparable. C'était certainement un vieux maître, qui possédait toutes les subtilités de son art, et dont les jeunes devaient étudier la manière, de loin, en silence. Nous attendions son arrivée, et, de nos fenêtres, nous l'écoutions sans nous lasser, en l'admirant sans réserves. Il le savait, peut-être, car il venait toujours se percher tout près de la rue, sur les arbres d'en face. Par les soirs de clair de lune, il nous donnait vraiment de merveilleux concerts. D'ailleurs, à l'éclosion des lilas, ce coin de la rue de Longchamp devenait particulièrement splendide : tout le parc du docteur Pinel était en fleurs, et, dans le fossé, tout ébouriffé d'acacias, de buissons et de fleurettes sauvages, qui se creusait devant la palissade, le soleil et l'ombre variaient des effets charmants.

Aussi avions-nous pris l'habitude de faire quelquefois les « mille pas » dans la rue déserte, le long de ces fleurs et de ces verdures fraîches. Les feuillages, encore peu épais, nous permettaient de voir dans les profondeurs du parc. Nous aper-

1. Voir la *Revue* des 1er novembre, 1er décembre 1902 et 1er janvier 1903.

cevions souvent les mélancoliques pensionnaires de l'établissement, qui se promenaient ou qui s'occupaient à jardiner. Nous plaignions beaucoup les pauvres fous, et nous trouvions surtout qu'ils avaient l'air très raisonnable.

Mon père en avait remarqué un à l'allure grave et digne, qui passait, suivi d'un domestique, et revenait souvent. Il était grand, maigre, avec quelque chose de militaire dans la carrure, la figure osseuse, la moustache et les favoris noirs; il paraissait une cinquantaine d'années. Il nous regardait en marchant, mais d'un regard glissé de côté, sans tourner la tête. Un jour, pendant une de nos promenades, tandis que mon père était rentré un instant pour rallumer son cigare, cet homme s'approcha tout près du fossé et, par-dessus la palissade, nous lança une grosse gerbe de lilas; puis il s'éloigna aussitôt.

Nous étions rentrées avec cette botte de fleurs, pour raconter l'aventure.

Mon père en fut très effrayé :

— Au lieu de fleurs, — disait-il, — il aurait pu tout aussi bien vous lancer des pierres. Comment a-t-il pu tromper la surveillance de ce domestique qui ne le quitte pas ?...

— Mais, vois, père, il y a une lettre au milieu du bouquet.

— Un billet doux !... c'est complet !... Ils ne se gênent pas, messieurs les fous !

Mon père détacha la lettre : elle était dans une enveloppe fermée par un cachet de cire rouge, avec une empreinte d'armoiries sous une couronne de comte, et adressée à « monsieur Théophile Gautier ».

— Comment ! c'est pour moi la déclaration ?... Ce fol sait mon nom et m'a reconnu !...

Mon père lut la lettre, qui parut l'étonner. Celui qui l'écrivait se disait le fils du général Bertrand, compagnon de Napoléon Ier à Sainte-Hélène. Comme tous les fous, il prétendait être l'homme le plus sage du monde et victime d'ennemis ténébreux. Il suppliait mon père de lui venir en aide pour le tirer de captivité.

Mon père s'informa, fit des démarches.

C'était bien le fils du général Bertrand. Mais l'intercession

de mon père n'eut d'autre effet que de faire se resserrer la surveillance autour du captif : on empêcha désormais le malheureux fou de se promener de notre côté.

***

J'avais promis à mon père de chercher à imaginer un sujet de nouvelle et de le lui raconter avant d'essayer d'écrire. Il me demandait souvent si j'avais encore trouvé quelque thème original, ou qui me parût tel. Je croyais en tenir un, et je le développais longuement dans ma tête ; mais je n'en voulais pas parler avant d'être parvenue à conclure, ce qui ne fut pas facile. Quand je crus mon scénario bien d'aplomb, j'allai trouver mon père, et d'un air assez solennel, je lui demandai s'il avait le temps de m'écouter.

— J'ai le temps et je suis tout oreilles ! — me répondit-il avec empressement, en s'agenouillant dans un grand fauteuil, ce qui était sa façon favorite de s'asseoir.

— Eh bien, voilà mon histoire :

« Un luthier très épris de son état, une sorte de Stradivarius fanatique, habite dans une ville d'Italie un vieux quartier assez désert ; il travaille sans relâche au perfectionnement des instruments de musique. Il rêve quelque chose d'extraordinaire, un violon idéal, unique, d'une délicatesse merveilleuse, expressif comme s'il comprenait la musique dont il vibre : une voix, une âme, enfin !... Le luthier maniaque réalise des chefs-d'œuvre, et cependant n'est pas satisfait. Pour choisir des bois incomparables, il fait de lointains voyages et, une fois, risque sa vie en abattant lui-même un arbre qui penche au bord d'un abîme où personne n'ose se risquer. Il veut cet arbre qui a grandi dans un frisson sonore, au bruit des torrents, sous la furie des tempêtes. Il s'imagine que le bois de cet arbre-là gardera peut-être mieux qu'un autre une sorte de conscience musicale.

» Dans le même temps, une cantatrice merveilleuse emplit de sa gloire toute l'Italie. Le luthier la suit de ville en ville et de théâtre en théâtre. Un jour, à Milan, il apprend qu'un jeune et riche seigneur, très amoureux de la cantatrice, va l'épouser et l'enlever à l'art. Le mariage est décidé ; mais,

quelques jours avant les noces, la fiancée disparaît, sans qu'il soit possible de retrouver ses traces. L'amoureux la cherche éperdument pendant des mois, pendant des années, et, quand il a perdu l'espoir, il ne parvient pas à oublier.

» Un soir, entraîné par des amis dans une salle de concert, il entend un virtuose exécuter un morceau sur le violon. Il éprouve alors une émotion profonde, qui n'est causée ni par la musique ni par le talent de l'exécutant, mais par le son même du violon ; les battements de son cœur s'accélèrent, il est bouleversé comme s'il avait entendu la voix de la bien-aimée perdue.

» Le morceau terminé, il se précipite dans les coulisses et demande à voir le virtuose. Il veut à n'importe quel prix lui acheter ce violon ; mais l'artiste lui répond qu'il ne lui appartient pas et qu'il n'a pas le droit de le laisser toucher par qui que ce soit. Au même instant, un être singulier s'approche, qui saisit le violon d'un geste leste et impérieux, et le couche, avec d'amoureuses précautions, dans un étui de velours blanc. Le jeune seigneur s'adresse au nouveau venu et lui dit de fixer le prix qu'il exige pour lui céder ce violon. Mais l'homme singulier, qui est le luthier, l'artisan délicat, que son incomparable habileté dans la facture des instruments de musique a rendu célèbre, ne répond pas et s'éloigne ou plutôt s'enfuit en emportant le violon.

» Le jeune homme retrouve facilement le luthier monomane. Il va le voir dans sa boutique et le supplie de nouveau. Afin de l'attendrir, il finit par lui raconter son chagrin et son malheur ; il lui avoue que le son des cordes de ce merveilleux instrument lui rappelle la voix de son amie, la diva si mystérieusement disparue. Mais, au nom de la cantatrice, le luthier pâlit et rougit, et ne peut cacher un trouble si étrange que le jeune homme en est tout saisi. Il essaie de l'interroger. Le bonhomme, redevenu maître de lui, ne répond plus, reste impénétrable, et finit par mettre l'intrus hors de sa boutique, où il se barricade.

» L'idée que cet étrange maniaque sait quelque chose de la bien-aimée, l'a enlevée sans doute et la tient captive, ne quitte plus le jeune seigneur. Il emploie tous les moyens possibles pour découvrir la vérité ; ne pouvant arriver à rien,

il a l'idée de s'adresser à un magnétiseur fameux et de l'intéresser à ses recherches. Celui-ci parvient à endormir le luthier, qui raconte, malgré lui, toute l'histoire de son crime : il a attiré un soir chez lui, sous un prétexte, la diva, et, sans la faire souffrir, il l'a tuée, par amour de cet art auquel elle consentait à renoncer. Elle, qui était comme une lyre vivante, allait devenir une simple comtesse ; elle, dont tous les nerfs, toutes les fibres, vibraient, avec sa voix de cristal, comme les cordes d'un violon ! Le luthier seul pouvait la sauver et, en même temps, parachever le chef-d'œuvre auquel il avait pensé toute sa vie : le violon sensible et conscient. Mais, pour cela, la chanteuse devait mourir, et il la tua sans hésiter. Ses longs cheveux blonds et soyeux sont devenus les fils de l'archet; de ses entrailles précieuses furent formées les cordes !

» L'amoureux, ivre de rage, ne veut pas en entendre plus. Il se jette sur le luthier et l'étrangle. Puis il met le feu à la boutique et s'enfuit en emportant le violon...

» Voilà, c'est tout...

Le visage de mon père, toujours agenouillé dans son grand fauteuil et qui m'avait écoutée avec beaucoup d'attention, exprimait la stupeur. Il poussait des «ah!» et des « oh ! » en levant les mains vers le plafond.

— Je suis épouvanté ! — dit-il enfin. — Je m'attendais à quelque idylle naïve, à une gracieuse éclosion de la petite fleur bleue de l'idéal; et c'est l'étripement de ton héroïne que m'offre comme première œuvre d'imagination ton cerveau de quinze ans !... Je suis comme le Prince Charmant, des contes de fées, qui voit sortir de la bouche de la belle princesse, au lieu de perles et de diamants, des couleuvres et des scorpions; je peux même dire ici : des vipères et des serpents à sonnettes !... Oui, tu as l'esprit, je m'en suis aperçu déjà, particulièrement féroce... Je ne peux pas dire que le sujet soit banal. Oh ! non, il ne l'est même pas assez, et l'abominable histoire est conduite avec logique. Seul, le magnétiseur ne me plaît guère. L'influence d'Edgar Poë est manifeste, et peut-être aurait-il tiré quelque chose de cette affreuse aventure... Et comment s'intitulera-t-elle?... *Le Boyau révélateur*, sans doute !

— Elle n'aura pas de titre du tout, — dis-je en l'embrassant, — car elle est condamnée sans appel. J'envoie le violon au diable et je vais inventer autre chose.



Dans les premiers temps de notre installation à Neuilly, on ne pouvait pas s'imaginer qu'il serait possible de ne pas avoir un pied-à-terre à Paris. Mon père loua un petit appartement, 15, rue de Grammont. C'était au second étage, sur une cour; il se composait d'une antichambre, d'une très vaste pièce avec une alcôve et d'un grand cabinet qui n'avait de jour que par une cloison vitrée. Mon père et ma mère, quand ils devaient dîner en ville, venaient s'y habiller, plutôt que de retourner à Neuilly, et, ce jour-là, ils y couchaient. Nous y restions quelquefois tous après les soirées passées au théâtre.

Sommairement meublé, assez négligemment entretenu par la concierge, ce logis terne et obscur ne nous plaisait guère; mon père s'en lassa vite et, après avoir trouvé une combinaison meilleure pour nos sorties du soir, il donna congé de l'appartement. On avait fait la découverte, à Neuilly, d'un loueur de voitures, le père Girault, qui se montra assez raisonnable, et avec lequel mon père conclut un arrangement. Il venait nous prendre à notre porte, pour nous conduire au théâtre, où nous le retrouvions, vers minuit, et il nous ramenait chez nous.

Pendant bien des années, les guimbardes du père Girault, que Théophile Gautier appelait « ses carrosses de gala », nous trimbalèrent sur la longue route, de Neuilly à Paris et de Paris à Neuilly. Nous allions à toutes les premières des principaux théâtres, à ceux dans lesquels mon père avait une loge; lorsqu'on ne lui envoyait que deux places, il les donnait à Toto, qui lui rendait alors, compte de la pièce.

Pendant les représentations, nous étions chargées, ma mère, ma sœur et moi, de bien écouter, tandis que le père se promenait dans les couloirs, fumait un cigare sur le perron, ou somnolait au fond de la loge. Au retour, tassés tous les quatre dans la voiture, et longuement cahotés à travers la nuit, nous lui racontions, dans le bruit des roues et le

cliquetis des vitres, l'intrigue et les péripéties du drame ou de la comédie que nous venions de voir.

Il nous fallait garder le souvenir des différentes pièces jouées pendant la semaine, au moins jusqu'au dimanche suivant, afin que le père, au moment d'écrire son article, pût contrôler l'intégrité des comptes rendus.

Le dimanche se levait pour nous dans une atmosphère grise et mélancolique. Pas de chansons matinales, pas de déclamations fantaisistes et tonitruantes. Le père s'habillait, pour sortir, aussitôt levé, et le déjeuner était servi encore plus tôt que d'ordinaire.

C'était le jour noir, le jour du feuilleton. Théophile Gautier allait l'écrire au journal même, et il n'y avait pas une ligne faite d'avance. On connaît sa fameuse réponse à ceux qui le pressaient de travailler un peu, dans la semaine, à son article :

— On ne demande pas à un condamné de se faire guillotiner avant l'heure !

Les « mille pas », le long de la terrasse, étaient supprimés. Nous conduisions le père jusqu'à l'omnibus, et il s'en allait dans son style parfait, analyser les péripéties du *Serpent à plumes*, de *la Grève des Portiers*, de *Vermouth et Adélaïde*, et autres chefs-d'œuvre oubliés.



Un jour, Nono, que nous n'avions pas vu depuis longtemps, vint à Neuilly, et il nous raconta une aventure qui lui était arrivée, quelques mois auparavant. Un être extraordinaire l'avait abordé dans la rue en lui demandant un renseignement, dans un langage incompréhensible. Cet être, assez petit, avait une bizarre figure jaune, avec des yeux bridés, qui faisait l'effet le plus drôle du monde sous un vieux chapeau haut de forme trop large et qui lui entrait jusqu'aux oreilles ; il portait un paletot râpé et des souliers éculés, rattachés par des ficelles.

Malgré ce triste déguisement, qui le rendait hideux, son type trahissait clairement son origine : c'était un Chinois, un Chinois authentique, échoué, à la suite d'incidents malheureux, sur le pavé de Paris.

Avec beaucoup de peine et en y mettant le temps, Nono était parvenu à débrouiller l'histoire de ce pauvre diable. Il avait été amené en France par monseigneur Callery, évêque de Macao, qui l'avait engagé pour travailler à la rédaction d'un dictionnaire chinois-français ; mais monseigneur Callery était mort et l'on avait tout simplement renvoyé le Chinois.

Comme on l'avait tenu, jusque-là, à peu près enfermé chez cet évêque, il ne savait presque rien de la langue du pays où il se trouvait, et n'avait aucune relation ; le peu d'argent épargné, à grand'peine, fut vite mangé. Lorsque Nono le rencontra, il se rendait chez Stanislas Julien, qui lui faisait faire quelques travaux, dont il ne se hâtait pas de lui verser le mince salaire.

Ganneau s'était intéressé à ce Chinois. Il l'avait décidé à reprendre son costume national, à laisser repousser sa natte : l'homme était redevenu une très élégante potiche. Dans son dénûment, il avait rencontré une femme de condition modeste qui s'était apitoyé sur lui, l'avait pris en affection et était sur le point de l'épouser ; mais, tout dernièrement, elle venait de mourir. Et le pauvre exilé qu'elle aidait un peu était retombé dans la misère.

Voilà mon père et nous tous profondément attendris sur le sort de ce Chinois, seul et sans ressources si loin de sa patrie chimérique.

— Je me vois à Pékin sans un sol, — dit mon père — ne sachant pas un mot de chinois et ayant pour toute recommandation un aspect insolite, qui ameute les foules à mes trousses et les chiens contre mes mollets !...

L'idée de voir un habitant du Céleste Empire nous exaltait beaucoup : cet être invraisemblable existait donc autrement que sur les écrans et les éventails, avec une tête d'ivoire ou une figure en papier de riz ?

Il y avait longtemps que mon père avait écrit :

Celle que j'aime à présent est en Chine,

et une nouvelle, *le Pavillon sur l'eau*, d'après l'analyse, faite par Pauthier, d'une comédie chinoise. Il s'intéressait vivement à l'antique civilisation de l'Empire du Milieu. Il avait

lu les travaux d'Abel Rémusat et les pièces de théâtre, traduites par Bazin; il avait voyagé, en idée, dans ce pays du rêve, qui était demeuré néanmoins, pour lui, irréel.

— Amène-moi ton Chinois — dit-il à Nono. — On tâchera de réunir pour lui un petit magot (le mot vient tout seul), et de rapatrier l'exilé. Viens déjeuner demain ici avec lui.

Ganneau, fidèle au rendez-vous, nous présenta le lendemain le Chinois Ting-Tun-Ling, qui nous fit les plus respectueux saluts, en fermant ses poings pour les secouer à la hauteur de son front : cela nous parut délicieux. Il portait une robe bleue en étoffe molle sous une tunique de soie noire brochée, à petits boutons de cuivre. Selon les rites, il garda sur sa tête sa petite calotte en satin noir, ornée d'un bouton de nacre carré encadré de filigrane doré. Sa figure jaune était spirituelle et fine, mais l'émotion la plissait et la déplissait continuellement, en faisant papilloter ses yeux, très vifs et très bridés.

Il n'avait pas plus de trente ans, mais on ne pouvait guère, à première vue, lui donner un âge quelconque. Il avait l'air à la fois d'un prêtre, d'une jeune guenon et d'une vieille femme. De ses manches sortaient à demi des mains maigres et aristocratiques, prolongées par des ongles plus longs que les doigts. On essaya d'échanger quelques phrases avec lui; mais ce n'était pas commode, car le peu de français qu'il savait, il le prononçait d'une façon très imprévue.

Cependant, quand il eut compris qu'on avait l'intention de lui fournir les moyens de retourner dans son pays, il manifesta une grande épouvante.

— Moi, pas tourner Chine! — s'écria-t-il. — Si tourner, couper moi tête...

Diable! qu'avait-il donc commis là-bas? Était-ce un malfaiteur dangereux? Avait-il sur la conscience quelque crime très compliqué?

Ganneau, qui comprenait son jargon et même déjà quelques mots chinois, l'avait interrogé et nous fit part de ce qu'il soupçonnait :

Ting-Tun-Ling était, très probablement, un ancien taïping, un *boxer*, qui avait conspiré. Il s'était battu et son bras gardait la marque d'une affreuse blessure : — Nono l'avait vue;

— un canon en bambou, serré par des cordes, en éclatant lui avait enlevé une large tranche de chair. Traqué, réduit à la plus grande misère, pendant une famine terrible, il avait été sauvé par des missionnaires, à la condition qu'il se ferait chrétien.

— Pas tourner Chine! — continuait à murmurer le Chinois, très effrayé.

Que faire pour lui, alors, s'il ne voulait pas s'en aller?

Le garder et l'héberger à la façon orientale, — telle fut la conclusion de mon père.

— As-tu envie d'apprendre le chinois, — me dit-il, — et d'étudier un pays presque encore inconnu, et qui semble prodigieux? Ce ouistiti mélancolique a l'air très intelligent. Il doit être lettré, puisque l'évêque Callery l'avait choisi pour travailler à son dictionnaire. Veux-tu essayer de dévider cet homme jaune et de voir ce qu'il cache au fond de sa cervelle obscure?

Si je le voulais!...

Je ne répondis que par une série de cabrioles, que le Chinois regarda de ses yeux obliques en plissant tout entier son front, mais, par politesse, sans manifester aucune surprise. Et c'est ainsi que Ting-Tun-Ling devint le Chinois de Théophile Gautier.



Parmi les vieux amis de mon père, « un de l'ancien temps », comme il le disait, était Auguste Préault, sculpteur de grand talent, auteur d'un des groupes qui décorent l'entrée du pont d'Iéna, et dont nous avions à Neuilly, je l'ai dit, une belle statue de bronze. Pendant le mouvement romantique, Préault était le chef des sculpteurs révolutionnaires : élève de Rude, disciple de Michel-Ange, il était violent, excessif, passionné, et avait, comme il convenait, l'horreur du poncif et du convenu. Il fut un des camarades de Gambetta.

On nous disait que Préault avait été amoureux de la tante Zoé, ce qui nous paraissait invraisemblable; mais il vantait sa tête bien construite, ses yeux grands et vifs, ses cheveux ondulés, son cou d'une ligne élégante.

Préault était, lui, un type très original. Petit, trapu, la tête grosse, à demi chauve, avec une couronne de longs cheveux blonds et blancs, les yeux pâles et saillants, la moustache courte et un mince collier de barbe qui lui donnaient quelque chose de militaire. Il s'asseyait toujours de biais, une jambe repliée, le menton dans la main, et fixait longtemps sur le même objet son regard aigu et scrutateur.

Il passait pour avoir beaucoup d'esprit, un esprit sceptique et mordant. Il racontait, en ménageant l'effet, des anecdotes qui valaient surtout par la pointe finale. Mais comme, à pétrir les blocs humides de terre glaise, il avait contracté un enrouement qui le rendait à peu près aphone, le souffle lui manquait bientôt et le dernier mot lui restait presque toujours dans la gorge, de sorte que l'auditeur, après avoir attendu patiemment le trait spirituel, ne l'entendait pas. J'en ai entendu et retenu cependant quelques-uns.

Préault reçoit un jour la visite d'un personnage long, maigre, triste, sinistre, qui sollicite de lui une lettre de recommandation pour La Rounat, alors directeur de l'Odéon.

— Quels rôles jouez-vous? — lui demande le sculpteur.

— Les comiques!...

Alors il écrit à La Rounat :

« Je vous présente M. Un Tel, qui désire un emploi dans votre troupe. Il se dit comique. S'il l'est, remerciez-moi ; s'il ne l'est pas, remerciez-le. »

Il redisait volontiers ce mot, assez connu, et que l'on cite souvent, mais sans l'attribuer à son véritable auteur.

Une veuve était venû le trouver, un jour, pour le prier, en sa qualité de sculpteur, de vouloir bien se charger de graver, sur une stèle funèbre, une épitaphe pour son mari défunt. Elle voulait une phrase expressive, mais, pour que ce ne fût pas trop cher, une phrase assez courte.

— Eh bien ! — lui dit Préault, après avoir réfléchi quelques instants, — mettons : « Enfin ! »

*
* *

Mon père raconte une histoire à propos de Rachel.

Ce n'est pas à moi qu'il la raconte et je ne devrais pas entendre. Mais j'entends tout de même.

Au foyer du Théâtre-Français, un soir, il voit la grande artiste affalée sur une banquette, la tête baissée, regardant le plancher de son air le plus tragique. Il la salue et lui tend la main. Elle prend cette main, qu'elle serre nerveusement et retient dans la sienne, sans lever la tête. Après quelques moments de silence, d'un geste brusque, elle écarte son péplum et promène violemment sur sa poitrine maigre la main qu'elle serre dans ses doigts minces. Sans paraître trop surpris, Théophile Gautier constate que cette poitrine, dont on sent toutes les côtes, ressemble plus à un gril qu'à tout autre chose. Rachel lève alors sur lui un regard noir et lui dit anxieusement :

— Il n'y a rien, n'est-ce pas ?...

— Pas grand chose ! — répond-il, assez gêné.

Alors, la grande tragédienne, d'une voix sourde et désespérée, murmure :

— Les hommes n'aiment que les nourrices !...



Depuis que nous raffolions de la musique, Toto, Olivier de Gourjault, Henri Delaborde et plusieurs autres camarades de mon frère, fidèles habitués des Concerts populaires de Pasdeloup, nous conseillaient vivement d'y assister avec suite, afin de connaître et de comprendre sérieusement la musique classique. Pasdeloup envoyait à mon père, qui rendait compte de ses concerts, une place pour toutes les séries ; mais il nous en fallait trois, et, comme cela coûtait assez cher, nous n'osions pas trop insister ; mais nos mines contrites, nos soupirs, nos airs de victimes résignées parlaient pour nous, et le père ne tarda pas à nous faire la charmante surprise de nous apporter deux abonnements pour toute la saison. De ce jour, nos dimanches ne furent plus mélancoliques.

Du fond de Neuilly au Cirque d'Hiver, il y avait un bon bout de chemin et il fallait partir de bonne heure, pour arriver avant le premier coup d'archet du chef d'orchestre.

Ma mère, ou une des tantes, nous accompagnait, et souvent nous partions avec mon père, qui allait au journal pour écrire son feuilleton. En ce cas, l'omnibus nous menait jusqu'à la porte Maillot, où nous prenions une voiture; nous conduisions mon père au *Moniteur Universel*, quai Voltaire, puis le fiacre continuait sa route vers le lointain boulevard du Temple. Nous étions maintenant des enthousiastes. Les symphonies de Beethoven surtout nous avaient transportées. Rien ne nous arrêtait quand il s'agissait d'aller aux Concerts populaires, ni la pluie, ni la neige, ni la distance; même le soir, nous ne redoutions pas l'expédition ,malgré le retour hasardeux, à des heures indues.

Je me souviens d'un certain vendredi saint où il faisait vraiment un temps abominable. Arrivées à la porte Maillot, sous les rafales et la pluie torrentielle, nous donnâmes l'adresse du Cirque d'Hiver à un cocher qui demeura stupide et ne put s'empêcher de nous dire :

— Qu'est-ce que vous pouvez bien aller faire, si loin, par un temps pareil, un vendredi saint ?...

On jouait la symphonie avec chœur de Beethoven ! Nous y serions allées à pied ! C'est ce que le cocher ne pouvait comprendre.

***

S'il faisait beau, ou simplement s'il ne pleuvait pas, le retour du Cirque d'Hiver, le dimanche, était un très agréable moment. Nos amis et connaissances qui assistaient au concert nous attendaient à la sortie, et l'on descendait ensemble le boulevard, par groupes joyeux, au milieu du flot de public qui suivait la même route.

Ah ! les beaux enthousiasmes, la joie ardente de découvrir des chefs-d'œuvre, les chaudes discussions sur le mérite d'un morceau ou sur la façon dont Pasdeloup avait compris et interprété les maîtres, le mouvement trop lent qu'il avait donné par exemple à l'andante de la symphonie en *la* !

— Il en fait une marche funèbre.

— Et il a raison, car c'en est une.

— Non, c'est un cortège nuptial.

— Mais qui semble attristé par le désespoir d'un amant trahi.

En général, nous étions du parti de Pasdeloup.

On lui devait une telle reconnaisance qu'il nous paraissait monstrueux de lui chercher chicane.

Nous en voulions beaucoup à Reyer qui avait écrit : « M. Pasdeloup sera dirigé par l'orchestre », et qui, méchamment, l'appelait toujours « pied de loup ».

Quelquefois le grand chef lui-même, fendant la foule, descendait aussi le boulevard. Serré dans son paletot, roulant comme une boule, il était tout de suite reconnu à la couleur paille de sa belle barbe. Son allure affairée et rapide dépassait vite notre pas de flânerie. Alors, nous courions après lui, pour tâcher de savoir ce qu'il jouerait au prochain concert, mais il était cachottier et mystérieux, ne promettait rien.

Des musiciens de l'orchestre passaient aussi, un foulard au cou, portant leur violon dans l'étui noir, Nous en reconnaissions quelques-uns, des plus en vue sur l'estrade.

A cette époque, Flaubert, quand il n'était pas à Croisset, habitait un entresol dans cette région du boulevard. C'était sur notre chemin, et nous ne manquions jamais, en passant, de monter chez lui. Quelquefois, les fenêtres étaient ouvertes, et on le voyait d'en bas emplissant de sa carrure le salon trop petit pour lui : il avait un vaste pantalon en drap loutre, serré par une écharpe rouge, et une veste flottante sur une chemise de soie. Nous entrions en coup de vent, tout agitées de la joie prise au concert et aussi du plaisir de le voir ; mais il ne comprenait pas encore, dans l'effusion qui nous jetait à son cou, tout ce qu'il y avait en moi d'admiration et d'enthousiasme pour son génie.

La pièce où il se tenait était tendue de cretonne claire à grands ramages ; à part cette cretonne, tout donnait une impression d'Orient : des cuirs rouges et verts, des pipes, des tapis, un divan bas, une grande table sur laquelle était posé un immense plat de cuivre, tout rempli de plumes d'oie. Ces plumes avaient servi, quelques-unes très usées, d'autres le bout de leur bec à peine trempé d'encre. Flaubert écrivait sur des feuilles de papier bleu, d'une écriture serrée, qui remontait; il y avait sur la table des feuillets très chargés de ratures.

Je regardais tout cela avec un sentiment de dévotion ; mais l'auteur de *Salammbô* ne pouvait pas savoir... Un peu inquiet de cette invasion qui rompait le recueillement de son cabinet de travail, il nous suivait du regard doux de ses grands yeux à longs cils, et, les mains sur les hanches, ployait vers nous sa haute taille : nous l'embrassions encore, puis nous redescendions et reprenions notre route, avec les amis les plus fidèles qui avaient eu la constance de nous attendre.

Un autre personnage habitait aussi un entresol de ce même côté du boulevard ; mais chez celui-ci nous ne nous arrêtions pas : c'était Paul de Kock. On le voyait presque toujours assis derrière sa fenêtre ouverte, face au public, avec sa bonne tête joyeuse toute ébouriffée de cheveux blancs. On l'acclamait, on l'interpellait en passant, et il échangeait des propos avec la foule. Nous méprisions cette gloire. Nous ne savions rien de l'œuvre d'ailleurs, mais l'engouement de Pie IX pour l'écrivain nous donnait envie de lire ses livres ; mon père redisait souvent la question fameuse que le Saint-Père posait à tous les visiteurs français :

— Connaissez-vous Paolo di Koko?...

Nous n'allions guère plus loin, à pied, que la Madeleine. C'était assez long. Mais la route nous paraissait très courte, faite ainsi en aimable compagnie et en devisant gaiement.

Très souvent Toto et Olivier de Gourjault nous accompagnaient jusqu'à Neuilly et restaient à dîner.

En attendant l'arrivée du père, qui rentrait toujours si tard ce jour-là, « Bœuf en Chambre », bon musicien, se mettait au piano et jouait des fragments de ce que nous avions entendu le jour même; ou bien il prenait une partition de Wagner, — il y en avait déjà chez nous, — et il essayait de la déchiffrer, d'en pénétrer les mystères.

L'affreux scandale de l'Opéra, à propos de la représentation du *Tannhäuser*, avait eu un grand retentissement chez nous, et depuis ce temps Richard Wagner nous préoccupait beaucoup.

La répétition générale du *Tannhäuser* avait été marquée pour moi par un incident assez singulier. J'étais alors en pension, mais c'était un jour de sortie; mon père nous emmenait, ma sœur et moi, à Paris pour nous présenter à

madame Victor Hugo, qui faisait un court séjour en France et nous avait invitées à dîner. Nous la voyions pour la première fois.

Théophile Gautier n'était pas chargé, à cette époque, de la critique musicale. Il n'avait donc pas de « service » à l'Opéra ; mais ma mère était parvenue à voir le compositeur, qui l'avait reçue très courtoisement et lui avait donné une place pour la répétition générale. Il était convenu qu'après notre dîner nous irions la prendre, à la sortie du théâtre, pour rentrer ensemble à Neuilly. Nous nous promenions donc, vers minuit, en l'attendant, dans le passage de l'Opéra. Il fut brusquement envahi, au moment de la sortie, par une foule qui paraissait dans un état d'excitation et d'agitation extraordinaire.

Je ne savais rien de cette grande bataille engagée autour de l'œuvre nouvelle, et je ne comprenais pas la cause de cette effervescence.

Un personnage d'une physionomie très originale et très frappante s'arrêta pour saluer mon père. Il était petit, maigre, avec des joues osseuses, un nez en bec d'aigle, des yeux vifs sous un front large, l'air ravagé et passionné. Il assistait à la répétition qui avait soulevé un tumulte indescriptible : on avait sifflé à outrance. Cela lui causait une joie féroce et il parlait avec une violence haineuse. Je le regardai de ces yeux écarquillés et fixes que j'avais toujours quand quelque chose m'étonnait. Je ne sais quel sentiment me poussa à sortir tout à coup du mutisme et de la réserve que mon âge m'imposait, pour m'écrier avec une impertinence incroyable :

— On voit bien que vous parlez d'un confrère !.. Et il s'agit, sans doute, d'un chef-d'œuvre !

Mon père, ébahi, me gronda tout haut, mais en riant tout bas.

— Qui est-ce ? — demandai-je quand le monsieur fut parti.

— Hector Berlioz.

J'ai beaucoup admiré, plus tard, ce grand artiste, qui, lui aussi, était méconnu, bafoué ; mais je n'ai jamais oublié cet incident, et je voulus voir une sorte de pressentiment dans ce mouvement de colère, dans ma promptitude à défendre ce Richard Wagner qui devait m'inspirer un jour un tel

enthousiasme et dont j'entendais le nom, ce soir-là, pour la première fois.

Dans la voiture, ma mère nous raconta la terrible soirée. Elle était outrée de cette cabale, abasourdie encore du tumulte. Quant à la musique, elle n'en pouvait rien dire, pour la bonne raison qu'il avait été impossible d'en rien percevoir.

Théophile Gautier alors nous révéla un fait extraordinaire : c'est qu'il connaissait parfaitement le *Tannhäuser* ! Quelques années auparavant, assistant par hasard à une représentation au théâtre de Wiesbaden, et frappé par la grandeur de l'œuvre, il avait écrit sur elle un grand feuilleton, qui avait paru dans le *Moniteur Universel*.

— C'est moi qui en ai parlé le premier à Paris ! — disait-il, non sans orgueil.

Et, quelque temps après, il nous montra cet article daté de 1857 :

Richard Wagner est, pour ainsi dire, inconnu en France, quoique son nom ait été agité souvent dans des polémiques violentes; mais sa musique n'a pas franchi le Rhin; peut-être bien ne le franchira-t-elle pas de si tôt, car elle est trop allemande, même pour beaucoup d'Allemands.

Nous avions une grande curiosité de connaître ce compositeur, génie sublime pour les uns, maniaque délirant pour les autres, — un dieu, — un âne, — pas de milieu. D'après les appréciations opposées entre elles que nous avions lues, nous nous étions imaginé un Wagner tout différent du Wagner véritable. Sans le croire complètement dénué de mélodie, de rythme et de carrure, comme on le disait, nous pensions avoir affaire à un hardi novateur en musique, secouant les vieilles règles, inventant des combinaisons bizarres, essayant des effets inattendus; — un paroxyste, pour nous permettre ce mot, poussant tout à l'extrême, outrant la violence, déchaînant à propos de rien l'ouragan de l'orchestre et passant comme une trombe musicale sur le parterre abasourdi. Nous nous figurions un génie compliqué et furieux, chaotique et fulgurant, mêlé de souffles, de ténèbres et de lueurs, et cédant au caprice d'une inspiration sauvage, un Kreissler à la Hoffmann près de qui Beethoven, Weber et même Berlioz eussent paru fades et classiques, et, vraiment, sur ce qu'on en racontait, il était difficile de penser autre chose.

L'auteur du *Tannhäuser*, loin de renchérir sur Weber ou Meyerbeer, a remonté délibérément dans le passé vers les sources de la musique, comme un peintre qui imiterait Van Eyck ou l'ange de

Fiesole. Le sujet de son opéra est symbolique et fait doublement allusion à cette idée...

Et le poète analyse, dans un style d'un coloris délicieux, la légende du chevalier Tannhäuser. Puis il le montre, quand le rideau s'écarte, dans les grottes du Venusberg, accoudé sur les genoux de Vénus,

... l'air excédé d'ennui et parfaitement insensible aux groupes érotico-mythologiques que figurent derrière une gaze des Nymphes et des Amours ; en vain les Grâces font des poses, et les Sirènes chantent leurs chansons les plus perfidement enivrantes de leur voix la plus douce; en vain la déesse déploie ses séductions auxquelles rien ne résiste que la satiété. Tannhäuser, las de chants magiques, de fantasmagories grecques et de baisers olympiens, se ressouvient de sa vieille grand'mère, de sa jeune fiancée et du son de cloche de la petite chapelle, et, invoquant le nom immaculé de Marie, il se débarrasse des étreintes de la déesse, et se retrouve en pleine campagne. La lutte du principe spiritualiste et du principe matérialiste, qui se disputent l'âme de Tannhäuser, est bien rendue par le compositeur. L'agitation sourde de l'orchestre, la déclamation hachée et haletante, les éclats de voix soudains peignent bien l'état d'esprit du chevalier.

Quand Tannhäuser se retrouve au milieu de la campagne, un petit pâtre joue une cantilène rustique dont la simplicité fait contraste avec les voix langoureusement perfides des Sirènes et autres mythologiques enchanteresses.

Bientôt passe une procession de pèlerins qui fait naître des idées de repentir et de religion dans l'âme du chevalier Tannhäuser déjà rassérénée par la chanson naïve du pâtre. Cette marche, nécessairement rhythmée pour rendre la progression du cortège, est d'une grande beauté et produit un effet irrésistible : c'est un des meilleurs morceaux de l'ouvrage; le souvenir s'en découpe nettement du fond de récitatifs et de mélopées un peu vagues qui forment la teinte générale de l'œuvre. C'est là une musique pleine de grandeur, de caractère et de conviction, la musique d'un maître, enfin.

Comme nous l'avons dit, le romantisme de Wagner est bien plutôt un retour aux anciennes formes qu'une innovation révolutionnaire ; son orchestre est plein de fugues, de contre-points fleuris, de canons, exécutés avec beaucoup de science. Rien n'est moins échevelé ; l'air de désordre vient de l'absence du rhythme carré que de parti pris le maître évite, de même qu'il s'abstient de moduler. Wagner écrit lui-même les paroles de sa musique, pour que la cohésion de l'idée et de la note soit encore plus parfaite.

Il terminait l'article par ce souhait :

Nous voudrions que le *Tannhäuser* fût exécuté à Paris, au Grand-Opéra. La partition mérite cette épreuve solennelle.

Hélas ! l'épreuve fut faite quatre ans après, et le résultat n'honorait guère la capitale du monde.

Mais Théophile Gautier était très fier d'avoir, avant tout autre, salué ce maître et apprécié son œuvre.

A ce déchaînement de haine, à ces clameurs, à ces huées, il ne se trompait pas : il les avait entendues déjà en 1830, et savait bien que le génie seul est capable d'exaspérer à ce point la foule, comme si sa supériorité était vraiment la plus sanglante insulte faite à la médiocrité.

— Moi, qui ne suis qu'un âne en musique, à ce que l'on prétend, — disait-il, — je n'avais pas fait tant de façons et j'avais trouvé le *Tannhäuser* très beau, tout simplement.

Et encore n'avait-il pas écrit tout son sentiment : pour ne pas trop empiéter sur le domaine de son collègue Rovray, critique musical au *Moniteur*, il s'était surtout attaché à l'analyse du poème et, en ce qui concerne la musique, il avait certainement subi une influence. Il y avait certainement quelque musicien parmi ses compagnons de voyage, qui lui souffla les appréciations assez singulières que nous avons citées, comme par exemple : « Le maître s'abstient de moduler », qu'il reproduisit respectueusement, croyant être très sûrement documenté puisqu'il l'était par un homme du métier.

Baudelaire était très heureux que Théophile Gautier eût écrit cet article sur Wagner : ce document, disait-il, aiderait à la réhabilitation de Paris. Chauvin à sa manière, Baudelaire souffrait extrêmement de la honte dont le scandale de l'Opéra éclaboussait la France :

— Qu'est-ce qu'on va penser de nous dans le monde? Que dira-t-on de Paris en Allemagne?... Une poignée d'imbéciles et d'envieux nous ont déshonorés collectivement.

Il disait cela, et, heureusement, il l'a écrit, en d'admirables pages, lui fanatisé dès la première heure, et il a aussi sauvé l'honneur. Sa compréhension de Wagner fut vraiment sublime et elle lui vint de façon fulgurante :

J'avais subi (du moins cela me paraissait ainsi) une opération

spirituelle, une révélation. Ma volupté avait été si forte et si terrible que je ne pouvais m'empêcher d'y vouloir retourner sans cesse.

Cela me faisait penser à ces quelques pages de Weber qui m'avaient si soudainement révélé la musique. Les phrases musicales de Wagner, entendues au piano, m'impressionnaient encore plus vivement. J'éprouvais, en les écoutant, une fascination mêlée d'une sorte de peur. J'étais comme au bord d'un gouffre dont il me faudrait, sans nul doute, toucher le fond : c'était un vertige de l'esprit.

Il est bien évident que toujours, en même temps qu'un homme de génie, il naît un petit groupe d'élus, appelés à le comprendre, à former autour de lui ce bataillon dévoué qui doit le défendre, le consoler de la haine universelle et le soutenir dans sa montée au Golgotha en lui affirmant sa divinité.

J'avais déjà la prescience que ma destinée était de prendre rang, un jour, parmi cette milice sacrée qui combattait pour le triomphe de Richard Wagner.

* * *

Tous les jeudis, il y avait réception à Neuilly. Il ne s'agissait pas de visites brèves autour d'une tasse de thé : nos amis arrivaient d'assez bonne heure, surtout dans les saisons clémentes, vers quatre ou cinq heures, dînaient et passaient la soirée. Quelques personnes venaient seulement après le repas.

A chacun de ces dîners hebdomadaires, quelques personnes étaient invitées spécialement ; d'autres étaient de fondation et venaient quand elles voulaient.

Parmi celles-ci, l'une des plus fidèles était madame Sabatier, l'*amphitryone* fameuse qui avait su réunir pendant si longtemps à sa table tous les artistes de son époque, celle que l'on appelait « la Présidente », titre que mon père lui avait donné.

Je l'avais toujours connue et j'avais pour elle beaucoup d'amitié. Quand j'étais toute petite fille, elle avait voulu faire mon portrait, car elle peignait de gentilles miniatures, avec un art très délicat que lui avait enseigné Meissonier lui-même.

Il me fallait donc aller poser, et, pour cela, je passais des après-midi entiers chez elle. Elle habitait rue Frochot un appartement, au premier ou au second, je ne sais plus trop. L'escalier n'était pas grand, et il n'y avait qu'une porte par étage, ni à droite ni à gauche, mais au milieu du palier étroit. En sonnant, on était adossé à la rampe. La porte avait deux battants couleur de palissandre.

L'antichambre, qui n'était qu'une sorte de couloir, apparaissait gaie et riante. Un vitrage donnant sur des jardins l'éclairait vivement à travers des stores légers sur lesquels étaient peintes des branches fleuries. Dans une volière pleine de perruches, de bouvreuils et de bengalis, criant et chantant à qui mieux mieux, les ailes frissonnaient devant la lumière, et les aboiements mièvres de deux petits griffons, accourus en toute hâte, ajoutaient au joyeux vacarme qui vous accueillait dès le seuil.

La salle à manger s'ouvrait juste en face de la porte d'entrée, et ce lieu célèbre, où l'on prodiguait chaque semaine tant d'esprit et tant de verve, n'était ni très vaste ni très somptueux. La pièce, tendue d'étoffe rouge sombre, montrait des tableaux et des faïences pendus symétriquement. La table de chêne, massive et carrée, devait s'étirer jusqu'aux murailles pour les festins du dimanche.

A droite de la salle à manger, trois pièces en enfilade se bloquaient l'une l'autre : le boudoir, la chambre à coucher, et, tout au fond, le cabinet de toilette. Cela joliment capitonné, ouaté, confortable et frais.

Au lieu de fenêtres, un vitrage, qui formait toute une paroi, éclairait ces chambres : sous les feuillages des stores qui le voilaient, cet intérieur avait l'apparence d'une serre.

Le salon, carré et spacieux, était à gauche de la salle à manger. Ses fenêtres s'ouvraient sur la rue. De larges divans, de bons fauteuils, des poufs, des coussins, et sur les murs d'illustres toiles, — entre autres le *Polichinelle*, grandeur nature, de Meissonier, et, au milieu d'un panneau, le superbe portrait de la maîtresse du logis, avec son petit griffon sur les genoux, peint par Ricard.

La Présidente arrivait du fond de l'appartement, et s'annonçait par une roulade qui s'achevait en un rire perlé.

Trois grâces rayonnaient d'elle au premier aspect : beauté, bonté et joie.

Elle s'appelait Aglaé et aussi Apollonie, et c'est à elle qu'est adressé le poème d'*Émaux et Camées* :

J'aime ton nom d'Apollonie,
Écho grec du sacré vallon,
Qui, dans sa robuste harmonie,
Te baptiste sœur d'Apollon...

Elle était assez grande et de belles proportions, avec des attaches très fines et des mains charmantes. Ses cheveux, très soyeux, d'un châtain doré, s'arrangeaient comme d'eux-mêmes en riches ondes semées de reflets. Elle avait le teint clair et uni, les traits réguliers, avec quelque chose de mutin et de spirituel, la bouche petite et rieuse. Son air triomphant mettait autour d'elle comme de la lumière et du bonheur.

Sa toilette était pleine de fantaisie et de goût. Elle ne se conformait guère à la mode, en créait une toute spéciale. De grands artistes, convives du dimanche, donnaient des conseils à leur amie et lui dessinaient des modèles. Ses costumes, presque toujours, étaient d'un bel effet. Quelquefois pourtant il y avait des tentatives malheureuses : on parla longtemps d'un étrange chapeau qu'elle portait à la représentation de *Madame de Montarcy*, de Louis Bouilhet; c'était une sorte de dôme ou de melon côtelé, alternativement, en couleur café et en couleur chocolat, orné d'oreilles d'ours chenillées et de flots de rubans. Cela l'avait rendue presque laide et avait causé du scandale. Plus tard, sans rancune, elle riait elle-même de l'aventure et faisait complaisamment la description de cette coiffure extraordinaire qui lui avait valu une soirée si désagréable.

Pour la pose, nous nous installions dans la salle à manger, très claire à cause du vitrage qui, au tournant de la maison, se bombait extérieurement, agrandissant la pièce comme d'une moitié de tour, et il y avait là des fleurs dans des jardinières.

La Présidente apportait un léger chevalet, des pinceaux fins comme des aiguilles, prenait sa palette, et je tâchais de

me tenir bien tranquille. Elle causait avec moi, me racontant des anecdotes, et la miniature avançait lentement.

Quelquefois elle me gardait à dîner, et, vers huit heures, Marianne venait me chercher.

Mais il y avait longtemps de tout cela. Un brusque changement de fortune avait bouleversé la vie de la Présidente. Les échos s'étaient tus des fameuses agapes ; la vente avait éparpillé les tableaux précieux et les bibelots rares ; les amis s'étaient dispersés. Elle supporta ce malheur avec une crânerie charmante : dans la défaite elle avait tout de même l'air triomphant. Des épaves de son luxe passé, elle s'arrangea un petit rez-de-chaussée qui était encore un nid coquet. Elle faisait sa cuisine elle-même, en chantant, des turquoises à ses jolies mains, le petit doigt relevé...

Elle me faisait l'effet de Peau d'Ane, pétrissant le gâteau, vêtue de sa robe couleur du temps, et j'admirais beaucoup ce courage et cette force d'âme. Elle était bien toujours, « la très belle, la très bonne, la très chère », celle à qui l'auteur des *Fleurs du mal* avait voué un si secret et immatériel amour, celle qui revit dans des vers immortels et se survivra par cette gloire d'avoir été, quelque temps, l'idéal d'un grand poète.

JUDITH GAUTIER

(A suivre.)

LES CORRECTIONS

DE

CHATEAUBRIAND

(D'après des documents inédits)

L'auteur d'*Atala* est certainement le plus grand écrivain de ce siècle et le véritable créateur de notre littérature contemporaine. Nous avons ailleurs expliqué son génie, sa filiation et ses procédés. La profonde, l'indiscutable originalité de Chateaubriand, c'est d'être à la fois un classique et un novateur. Fidèle à la tradition française, il a mis dans un style droit et pur des sensations raffinées, d'audacieuses images, une couleur nouvelle, un réalisme imprévu. Il n'est pas de phrase plus limpide que la sienne, aucune prose ne sent moins l'effort, et Bossuet seul a plus de grandeur.

Cette forme exquise, Chateaubriand l'a obtenue par une longue et savante application. Il était, lui aussi, de l'école des grands travailleurs. Peu d'hommes, Hugo et Balzac exceptés, furent physiquement mieux organisés pour la lutte littéraire. Il n'a jamais séparé l'inspiration du labeur. Il se vantait d'être capable d'écrire « dix-huit heures de suite sans éprouver la moindre fatigue ». On sait qu'il rapporta de son voyage en Amérique un manuscrit de deux mille trois cent quatre-vingt-seize pages in-folio, d'où il a tiré *Atala*, *René*, les *Natchez*, refaits à loisir au moment de donner *le Génie du*

1. Cette étude fait partie du nouveau livre que M. Antoine Albalat va publier: *la Démonstration du style par les ratures et les corrections des grands écrivains.*

Christianisme. Ce dernier ouvrage et *les Martyrs* furent composés à part. Il n'a rien publié qu'il n'ait patiemment travaillé. Il ne s'en cachait pas, et ses aveux sont formels.

Chateaubriand admettait le travail avec toutes ses conséquences. En matière de « corrections », par exemple, il n'eut jamais d'amour-propre. Non seulement il refondait ses œuvres, mais il consultait ses amis. Bertin lui corrigeait ses articles, et Fontanes ses livres. Il accueillait toutes les critiques, et s'y conformait modestement. M. Edmond Biré cite un trait significatif. Quelques jours après la publication du *Génie du Christianisme*, un auteur, qui n'eut même pas le courage de signer, releva dans le premier volume quatorze passages d'un goût douteux. Chateaubriand s'inclina, et, « sur les quatorze passages signalés, il en changea douze[1] ».

Le succès ne diminua pas ses scrupules. Il écrivait dans la préface de son *Paradis Perdu* :

> Peut-être ai-je trop de facilité à recevoir les avis que l'on veut bien me donner; il dépend presque du premier venu de me faire changer ou supprimer tout un passage : je crois toujours que l'on juge et que l'on voit mieux que moi.

On sait comment fut fait le discours du père Aubry dans *Atala*. L'aveu est instructif :

> Avant de risquer l'ouvrage au grand jour, je le montrai à M. Fontanes ; il en avait déjà lu des fragments en manuscrit à Londres. Quand il fut arrivé au discours du père Aubry, au bord du lit de mort d'Atala, il me dit brusquement d'une voix rude : « Ce n'est pas cela, c'est mauvais : refaites cela ! » Je me retirai désolé ; je ne me sentais pas capable de faire mieux. Je voulais jeter le tout au feu ; je passai depuis 8 heures jusqu'à 11 heures du soir dans mon entresol, assis devant ma table, le front appuyé sur le dos de mes mains étendues et ouvertes sur mon papier. J'en voulais à Fontanes ; je m'en voulais ; je n'essayais pas même d'écrire, tant je désespérais de moi. Vers minuit, la voix de mes tourterelles m'arriva, adoucie par l'éloignement et rendue plus plaintive par la prison où je les tenais enfermées ; l'inspiration me revint ; je traçai de suite le discours du missionnaire, sans une seule interligne, sans en rayer un mot, tel

1. Edmond Biré, *Causeries Littéraires*, p. 240.

qu'il est resté et tel qu'il existe aujourd'hui. Le cœur palpitant, je le portai le matin à Fontanes, qui s'écria :

— C'est cela ! c'est cela ! je vous l'avais bien dit que vous feriez mieux !

Malgré ces retouches, la première édition d'*Atala* contenait des hardiesses dont s'égaya fort la malignité classique des Ginguené et des Morellet, entre autres la célèbre phrase sur le nez aquilin et la longue barbe du père Aubry, « qui avaient quelque chose de sublime dans leur quiétude et comme d'aspirant à la tombe par leur direction naturelle vers la terre ». De pareilles phrases n'avaient pas offusqué Fontanes, homme de goût pourtant et très en éveil sur les écarts d'imagination. C'est lui qui enseigna à Chateaubriand le respect du style classique et l'art d'embellir les détails réalistes[1].

Meilleur prosateur et lettré plus délicat, Joubert eut aussi beaucoup d'influence sur Chateaubriand. Mais Joubert encourageait davantage les qualités novatrices du grand écrivain. Il voulait qu'on lui « recommandât d'être plus original que jamais et de se montrer constamment ce que Dieu l'avait fait. L'essentiel est d'être naturel pour soi : on le paraît bientôt aux autres. Que chacun garde avec soin les singularités qui lui sont propres[2]. »

« La nouveauté, dit Sainte-Beuve, une nouveauté originale, c'est là le point important et le secret des grands succès. Dans les arts, me fait remarquer un homme d'esprit qui les a vus de près, il ne s'agit pas de faire plus ou mieux que les autres, il s'agit de faire autrement : *Non tam meliora quàm nova*, disait le vieux Corneille en tête de *Don Sanche*[3]. » C'est ce que répétera plus tard Edmond de Goncourt pour justifier ses innovations littéraires : « Le public n'estime et ne reconnaît à la longue que ceux qui l'ont scandalisé tout d'abord, les apporteurs de neuf, les révolutionnaires du livre et du tableau, les messieurs enfin qui, dans la marche et le renou-

1. *Mémoires*, Édit. Biré, II, p. 261. — Fontanes était également difficile pour son propre compte. « Il revoyait sans cesse ses ouvrages, dit Chateaubriand ; nul plus que ce maître des vieux jours n'était convaincu de l'excellence de la maxime : « Hâte-toi lentement ».

2. Joubert, *Pensées et Maximes*, II, p. 273.

3. Sainte-Beuve, *Châteaubriand et son Groupe Littéraire*, t. I, p. 307.

vellement incessants et universels des choses du monde, osent contrarier l'immobilité paresseuse de ses opinions toutes faites [1]. »

L'originalité était bien la qualité maîtresse de Chateaubriand, et c'est elle surtout qui séduisit le public. Mais ce don merveilleux avait ses dangers. Il faut du goût pour rester sobre. Le travail seul peut réaliser cette constante épuration de forme, cette diction irréprochable qui préoccupèrent toutoujours Chateaubriand.

Il corrigea donc *Atala* ; il nous dit lui-même avec quelle sollicitude, dans la préface de sa douzième édition :

La douzième édition que je publie aujourd'hui a été revue avec le plus grand soin. J'ai consulté des « amis prompts à me censurer. » J'ai pesé chaque phrase, examiné chaque mot. Le style, dégagé des épithètes qui l'embarrassaient, marche peut-être avec plus de naturel et de simplicité. J'ai mis plus d'ordre et de suite dans quelques idées ; j'ai fait disparaître jusqu'aux moindres incorrections de langage. M. de La Harpe me disait au sujet d'*Atala :* « Si vous voulez vous enfermer avec moi seulement quelques heures, ce temps nous suffira pour effacer les taches qui font crier si haut vos censeurs. » J'ai passé quatre ans à revoir cet épisode ; mais aussi il est tel qu'il doit rester. C'est la seule *Atala* que je reconnaîtrai à l'avenir.

Les Martyrs coûtèrent plus de travail encore à Chateaubriand. Dieu sait avec quelle persévérance il a raturé et refondu ces phrases harmonieuses d'une si belle clarté française.

Cent et cent fois j'ai fait, défait et refait la même page. De tous mes écrits c'est celui dont la langue est la plus correcte [2].

« Il a travaillé sept ans à cet ouvrage, nous dit son secrétaire, et il déclare que c'est celui qui lui a donné le plus de peine [3]. » C'est merveille qu'avec un labeur si minutieux Chateaubriand ait pu produire une œuvre si considérable.

Mon opiniâtreté à l'ouvrage, dit-il, explique cette fécondité. Dans ma jeunesse j'ai souvent écrit douze et quinze heures sans quitter la

1. Edmond de Goncourt. Préface de *Chérie.*

2. *Mémoires*, Édit. Biré, liv. V, p. 10.

3. Marcellus, *Chateaubriand et son temps*, p. 67.

table où j'étais assis, raturant et recommençant dix fois la même page. L'âge ne m'a rien fait perdre de cette faculté d'application. »

Il avait le même souci pour tout ce qu'il publiait, brochures, articles ou discours :

L'élection à l'Académie eut lieu : je passai à une forte majorité. Je me mis de suite à travailler à mon discours. Je le fis et le refis vingt fois, n'étant jamais content de moi [1].

Un homme qui écrit quinze heures de suite peut, on le conçoit, s'attarder à polir sa forme et néanmoins aller vite en besogne. C'est ainsi que Chateaubriand ne mit qu'un mois à composer le *Génie du Christianisme* (22 juillet-19 août 1799). Mais la plupart des descriptions existaient déjà. Il n'eut qu'à les tirer de son manuscrit d'Amérique. L'ironique Villemain aurait dû s'en souvenir [2].

Examinant les procédés de Chateaubriand, Sainte-Beuve croit reconnaître dans le style du grand prosateur le signe et les causes de cette application obstinée : « M. de Chateaubriand dit qu'il n'a jamais pu travailler ni composer de tête; il ne le peut que la plume à la main. Il ne pense même jamais, dit-il, à ce qu'il écrit que lorsqu'il tient la plume. Il est vrai que, quand il s'y met, il la tient longtemps, quelquefois des douze et quinze heures de suite. Il dit que le procédé inverse, c'est-à-dire la préméditation, lui est impossible. On le conçoit. Au fond, il ne tient assez à la vérité sur rien pour y songer si longuement à l'avance ; c'est assez temps pour lui de se résoudre, quand il est obligé de s'y appliquer. Partant, il n'y a point chez lui de *ces enchaînements logiques, de ces développements continus qui puissent se préparer et se composer presque tout entiers de tête*, comme c'était le cas pour Jean-Jacques. Sa pensée est plutôt par accès, comme son style est tout en traits ; il recommence à chaque instant; chaque paragraphe est une suite de recommencements successifs, brillants, saccadés. Point de teneur fondamentale ni de *flumen orationis*, mais une

1. *Mémoires* (édit. 1849), t. VI, p. 138.

2. Voir *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, par l'abbé Pailhès, p. 41.

multitude de ces étincelles et de ces éclairs qui résultent d'une plume magique faisant feu sur le papier [1]. »

Le mot est juste. Le papier exerçait sur l'auteur d'*Atala* une sorte de fascination. « Chateaubriand, disait M. de Polignac, est un grand esprit; mais il a une singulière infirmité : il ne peut se tenir tranquille en présence d'une feuille de papier blanc [2]. »

M. de Marcellus nous a laissé, sur la méthode de composition de Chateaubriand, des détails curieux, trop longs à énumérer dans une étude qui ne doit pas être une compilation d'anecdotes. Résumons-les.

Chateaubriand écrivait d'abord sans se relire. Il remplissait de petits carrés de papier; il les empilait ensuite au hasard. Il s'interrompait pour faire quelques pas, reprenait la plume, rassemblait les feuillets et entamait ce qu'il appelait sa *refonte*. Il changeait les mots, coupait les phrases, supprimait les *qui* et les *que*, qu'il appelait, comme Flaubert. « l'écueil de notre langue ». Puis il donnait ces papiers à son secrétaire, qui les recopiait lisiblement. Il examinait enfin cette seconde copie et recommençait son travail, jusqu'à ce qu'il fût à peu près content [3].

Nisard, qui a vu à son bureau le grand écrivain raturant ses phrases, recommande « l'exemple de cet homme de génie au petit nombre d'auteurs qui croient qu'on double le talent par la conscience ». Danielo nous dit que Chateaubriand poussait le mécontentement de lui-même jusqu'à vouloir détruire tout ce qu'il écrivait. Il parlait de supprimer la moitié de ses œuvres.

Ce désir de perfection, cette rage de travail, Chateaubriand ne les eut pas seulement à la fin de sa vie, mais dès son début. Le *Génie du Christianisme* à peine publié, il se mettait à le corriger pendant trois mois.

Parmi les modifications qu'il y apporta dès la deuxième édition, M. Edmond Biré déplore la suppression fréquente

1. *Chateaubriand et son groupe*, t. I[er], p. 159.

2. Journal de Ménière.

3. *Chateaubriand et son temps*. Préface.

des épithètes, et il en cite un exemple. On lisait dans la description de la prière du soir à bord d'un vaisseau :

La conscience de notre petitesse à la vue de l'infini, nos chants s'étendant au loin sur les vagues *muettes*, la nuit s'approchant avec ses embûches, la merveille de notre vaisseau au milieu de tant de merveilles, un équipage religieux saisi d'admiration et de crainte, un prêtre auguste en prières, Dieu penché sur l'abîme, d'une main retenant le soleil aux portes de l'Occident, de l'autre élevant la lune dans l'Orient, et prêtant, à travers l'immensité, une oreille attentive, à la *faible* voix de sa créature; voilà ce que tout le cœur de l'homme suffit à peine pour sentir.

M. Edmond Biré blâme Chateaubriand d'avoir biffé les épithètes «*muettes*» et «*faibles*». On n'a qu'à relire le morceau pour se convaincre que Chateaubriand eut raison de sacrifier les deux adjectifs à l'harmonie totale. Maintenez ces deux mots, la phrase boite. Otez-les, le rythme est incomparable.

Voici maintenant un exemple qui montre comment Chateaubriand supprimait l'excès descriptif et resserrait un tableau trop large.

Son manuscrit de deux mille pages contenait la description d'une nuit dans les solitudes d'Amérique. Il la publia dans son *Essai sur les Révolutions* et la refit dans son *Génie du Christianisme*.

Nous mettons en italiques les principales expressions supprimées ou modifiées dans la seconde rédaction.

PREMIÈRE RÉDACTION

La lune était au plus haut point du ciel : on voyait çà et là, dans de grands intervalles épurés, scintiller mille étoiles. Tantôt la lune reposait sur un groupe de nuages, qui ressemblaient à la cime de hautes montagnes couronnées de neiges; peu à peu ces nues s'allongeaient, se déroulaient en zones diaphanes et onduleuses de satin blanc, ou se *transformaient* en légers flocons d'écume, *en innom-*

SECONDE RÉDACTION

Une heure après le coucher du soleil, la lune se montra au-dessus des arbres. A l'horizon opposé, une brise embaumée, qu'elle amenait de l'Orient avec elle, semblait la précéder, comme sa fraîche haleine, dans la forêt.

La reine des nuits monta peu à peu dans le ciel : tantôt elle suivait paisiblement sa course azurée, tantôt elle reposait sur des groupes de nues qui ressemblaient

brables troupeaux errants dans les plaines bleues du firmament, Une autre fois, la voûte aérienne paraissait changée en une grève où l'on distinguait les couches horizontales, les rides parallèles tracées comme par le flux et le reflux régulier de la mer : une bouffée de vent venait encore déchirer le voile, et partout se formaient dans les cieux de grands bancs d'une ouate éblouissante de blancheur, si doux à l'œil, qu'on croyait ressentir leur mollesse et leur élasticité.

à la cime de hautes montagnes couronnées de neiges. Ces nues, ployant et déployant leurs voiles. se déroulaient en zones diaphanes de satin blanc, se dispersaient en légers flocons d'écume, ou formaient dans les cieux des bancs d'une ouate éblouissante, si doux à l'œil, qu'on croyait ressentir leur mollesse et leur élasticité.

La scène sur la terre n'était pas moins ravissante : le jour *céruléen* et velouté de la lune *flottait silencieusement sur la cime des forêts* et, descendant dans les intervalles des arbres, poussait des gerbes de lumière jusque dans l'épaisseur des plus profondes ténèbres. L'étroit ruisseau qui coulait à mes pieds, s'enfonçant tour à tour sous des *fourrés de chênes-saules, et d'arbres à sucre*, et reparaissant, un peu plus loin, dans des clairières, tout brillant des constellations de la nuit, *ressemblait à un ruban de moire et d'azur semé de crachats de diamants et coupé transversalement de bandes noires*.

La scène, sur la terre, n'était pas moins ravissante; le jour *bleuâtre* et velouté de la lune *descendait* dans les intervalles des arbres, et poussait des gerbes de lumière jusque dans l'épaisseur des plus profondes ténèbres. La rivière qui coulait à mes pieds, tour à tour se perdait dans les bois, tour à tour reparaissait, toute brillante des constellations de la nuit, qu'elle répétait dans son sein.

De l'autre côté de la rivière, dans une vaste prairie naturelle, la clarté de la lune dormait sans mouvement sur les gazons *où elle était étendue comme des toiles*. Des bouleaux dispersés çà et là dans la savane, tantôt, selon le caprice des brises, se confondaient avec le sol en s'enveloppant de gazes

Dans une vaste prairie, de l'autre côté de cette rivière, la clarté de la lune dormait sans mouvement sur les gazons. Des bouleaux agités par les brises, et dispersés çà et là dans la savane, formaient des îles d'ombres flottantes sur une mer immobile de lumière. Auprès, tout était si-

pâles; tantôt se détachaient du fond de craie, en *se couvrant d'obscurité* et formant comme des ailes flottantes sur une mer immobile de lumière. Auprès, tout était silence et repos, hors la chute de quelques feuilles, le passage brusque d'un vent subit, les gémissements rares et interrompus de la hulotte; mais au loin, par intervalles, on entendait les roulements solennels de la cataracte du Niagara, qui dans le calme de la nuit se prolongeaient de désert en désert et expiraient à travers les forêts solitaires.

lence et repos, hors la chute de quelques feuilles, le passage brusque d'un vent subit, les gémissements rares et interrompus de la hulotte; mais au loin par intervalles on entendait les roulements solennels de la cataracte du Niagara qui, dans le calme de la nuit, se prolongeaient de désert en désert et expiraient à travers les forêts solitaires [1].

Il est facile de voir que les phrases supprimées, bien qu'ayant leurs beautés spéciales, étaient inutiles à l'effet de la description.

Ces rapprochements sont curieux; mais la leçon serait plus démonstrative encore, si l'on étudiait les manuscrits mêmes de Chateaubriand. Le grand prosateur le savait bien, et il nous traçait lui-même notre programme, quand il disait à son secrétaire :

« Nous devons méditer constamment sur le style des écrivains du grand siècle, pour tâcher d'en pénétrer les secrets. A cet effet, je conseillerais même d'étudier leurs manuscrits originaux. Racine, Boileau, Bossuet et Fénelon nous apprendront à corriger, à limer, à arrondir nos phrases; et, puisque nous ne pouvons égaler leur génie, leurs nombreuses ratures mêmes nous enseigneront quelque chose de l'art dont ils l'ont revêtu. Nous saurons ainsi, par leur exemple, pratiquer fructueusement ce qu'il y a de plus accessible à l'imitation chez ces grands maîtres, leur méthode et leurs tentatives, avant d'arriver au plus haut point du bien dire [2]. »

1. On peut voir également dans les *Mémoires* (Édit. Biré, I, pp. 410, 411, 412 et 383, 384. Nuit des Floridiennes), la façon dont a été développé le thème qui figure dans le *Voyage en Amérique*.

2. Marcellus. *Chateaubriand et son temps*, p. 113.

*
* *

LE MANUSCRIT CHAMPION

Il existe un manuscrit célèbre, une copie de la dernière moitié des *Mémoires d'outre-tombe*, faite en partie par madame Récamier, en partie par Pilorge, le secrétaire de Chateaubriand. Soigneusement relu par l'auteur d'*Atala*, qui l'a corrigé de sa propre main, ce texte a servi à établir l'édition des *Mémoires* qui se trouve aujourd'hui en librairie. On juge l'intérêt que doivent avoir les corrections de l'illustre écrivain. Ce manuscrit, bien connu des lettrés, fut acheté, il y a quatre ou cinq ans, à la vente de madame Lenormant, nièce de madame Récamier, par un érudit délicat, l'éditeur Champion, qui a voué un culte pieux à la mémoire du grand écrivain. M. Champion, on le conçoit, garde jalousement ce trésor, qui contient non seulement des morceaux inédits, mais des variantes et des ratures précieuses. Résistant à toutes les sollicitations, M. Champion a toujours refusé d'en laisser copier des extraits, sauf un renseignement de quelques lignes offert à l'abbé Bertrin pour élucider une affirmation de Sainte-Beuve[1]. Connaissant notre admiration pour Chateaubriand, M. Champion a enfin cédé à nos instances et a bien voulu nous permettre de choisir dans son manuscrit les corrections qui nous sembleraient dignes d'être signalées. Au nom de tous ceux que passionne le beau style, nous ne saurions trop remercier M. Champion de cette exceptionnelle faveur, dont nous lui gardons une gratitude infinie.

Avec son fils, M. Édouard Champion, nous avons passé plusieurs après-midi à étudier le manuscrit des *Mémoires*. Il se compose de six volumes in-8°, reliés, de 500 pages chacun, numérotés avec soin et contresignés par Chateaubriand : « Revu en 1845 et 1847 », — une année avant sa mort. — La comparaison attentive que nous avons faite avec les *Mémoires* imprimés nous a démontré que ce texte est bien la dernière rédaction. Le manuscrit Champion a donc

1. *Correspondant*, 10 mars 1900.

une double importance : il est le vrai texte, le dernier, et il porte les ratures qui font ce texte définitif.

Dans quelques-uns de ces volumes, les retouches sont nombreuses. Chateaubriand biffe d'une large barre d'encre, de manière à les rendre illisibles, l'expression ou la phrase qu'il veut effacer : il faut de la patience et du travail pour arriver à déchiffrer cette expression ou cette phrase. D'autres fois, des paragraphes entiers sont supprimés par des lignes transversales. On rencontre plusieurs rédactions d'une même page. Certains morceaux sont entièrement inédits.

On se tromperait, si l'on prenait ce texte pour une première rédaction dictée. Ce n'est ni un brouillon ni un premier jet. C'est certainement la dernière copie, revue et corrigée par l'auteur. Avant d'être mises au net, ces pages ont dû être refaites bien souvent. Le témoignage de Chateaubriand et de ses secrétaires ne laisse aucun doute à cet égard. N'aurions-nous pas cette preuve, l'hypothèse d'une simple dictée ne serait pas plus admissible : aucun écrivain au monde n'improviserait une telle perfection.

Voici donc quelques « ratures » du manuscrit Champion. Nous les examinerons en détail, nous en discuterons la valeur, nous tâcherons d'en deviner les motifs. Nous entrerons ainsi dans le métier du grand écrivain, et cet examen sera, je crois, une vivante démonstration de l'art d'écrire.

I

A propos du Tasse :

Ses cendres possèdent une vertu qui rejette toute *richesse*.

(IVe part., liv. VIII, p. 3776.)

Ses cendres possèdent une vertu qui rejette toute *opulence*.

« *Rejette* toute *richesse* » blessait l'oreille. « Rejette toute opulence » est bien plus harmonieux.

II

Sur la mort du Tasse :

Le Tasse supplia Cintio de brûler la *Jérusalem* ; ensuite il *demanda à* rester seul avec son crucifix.

(IVe part., liv. VIII, p. 3771.)

Le Tasse supplia Cintio de brûler la Jérusalem ; ensuite il *désira* rester seul avec son crucifix.

C'est encore l'harmonie qui inspire cette rature. Chateaubriand, comme fera Flaubert, évite les hiatus.

III

Comme Lamartinière m'associait à la *consommation* de l'eau de groseille...

(IVe part., liv. III, p. 3263.)

Comme Lamartinière m'associait *au débit* de l'eau de groseille...

La moindre assonance choque le grand écrivain.

IV

Voici une bien jolie correction. Chateaubriand avait écrit d'abord :

Ma jeunesse revient à cette heure; elle ressuscite les jours écoulés que le temps *a réduits à l'état de fantômes.*

« Réduire à l'état de fantômes » lui a déplu comme trop banal. Il a cherché autre chose. Il a biffé : « *l'état* », et l'a remplacé par : « *l'inconsistance* ».

Cela ne l'a pas satisfait. Être inconsistant, c'est encore exister, et il voulait dire que ces fantômes sont un néant.

Il rature donc, trouve un mot superbe, il écrit la phrase que nous lisons dans l'édition Biré :

Ma jeunesse revient à cette heure; elle ressuscite les jours écoulés que le *temps a réduits à l'insubstance des fantômes.*

V

Quand les constellations percent leur voûte bleue, je me *rappelle* ce firmament splendide que j'admirais du giron *sublime* ou du sein *désert* de l'Océan. La nuit est plus favorable que le jour aux *souvenirs* du voyageur, elle lui cache le paysage qui lui *rappellerait* les lieux qu'il habite.

(IVe part., liv. III, p. 3267.)

Quand les constellations percent leur voûte bleue, je me *souviens* de ce firmament splendide que j'admirais du giron des forêts américaines ou du sein de l'Océan. La nuit est plus favorable que le jour aux *réminiscences* du voyageur; elle lui cache le paysage qui lui *rappellerait* les lieux qu'il habite.

La première phrase contenait une épithète pour chaque mot : « firmament splendide, giron sublime, sein désert ».

Chateaubriand rompt cet artifice et ne garde qu'un adjectif. Il déplace ensuite certains mots. Il change « *souvenirs* » en « *réminiscences* », parce qu'il a mis plus haut : « Je me *souviens* », remplaçant « je me *rappelle* », qu'il conserve à la fin.

VI

N'ayant à ma boutonnière *que* la petite fleur *que* j'ai l'habitude d'y porter...

(IVe part., liv. III, p. 3305.)

N'ayant à ma boutonnière qu'une petite fleur, selon ma coutume...

Chateaubriand est toujours économe de mots ; il rend sa seconde phrase limpide, en supprimant les deux *que* de la première.

VII

Celle-là, qui paraît la plus rêveuse, a peut-être un rendez-vous ce soir avec ce gros jeune homme blond *qui fume sa pipe*.

(IVe part., liv. III, p. 3302.)

Celle-là, la plus rêveuse, a peut-être un rendez-vous ce soir avec ce gros jeune homme blond, *dont la pipe vient de s'éteindre*.

Toujours le souci d'exprimer l'idée avec le moins de mots possible : « Celle-là, la plus rêveuse », au lieu de : « Celle-là, qui paraît la plus rêveuse... »

La fin de la phrase : « ce jeune homme blond qui fume sa pipe », a paru à l'écrivain peu harmonieux, tandis que : « dont la pipe venait de s'éteindre », est une finale musicale.

Parfois Chateaubriand condense trop. Il avait écrit : « J'ai rencontré *une petite fille qui portait une hotte.* » Il remplace par : « J'ai rencontré *une petite hotteuse.* »

VIII

Voici, en revanche, un exemple de concision amenant un tour plus rapide et plus élégant :

Pour se plaire aux souvenirs, *il faut avoir* des espérances...

(IVe part., liv. III, p. 3263.)

Qui se plaît aux souvenirs *conserve* des espérances.

IX

Constatons avec quel soin Chateaubriand évite toute assonance désagréable[1]. Un poète n'est pas plus rigoureux :

Je me sentais extrêmement *contraint :* la *crainte* de dépasser certain niveau m'ôtait jusqu'à cette faculté des choses communes.

(IVe part., liv. v, p. 3477.)

Je me sentais extrêmement *contraint :* la *peur* de dépasser certain niveau m'ôtait jusqu'à cette faculté des choses communes.

X

Jehan *voulut voler* au secours de son fils Charles...

(IVe part., liv. v, p. 3484.)

Jehan *voulut aller* au secours de son fils Charles.

« *Voulut voler* » était, en effet, fâcheux.

Ailleurs, « *détaché* d'un *attache*ment » est remplacé par « détaché d'un amour ».

« *Si* tu t'impa*tien*tes de mes *cita*tion*s* » est corrigé par : « Si tu t'impatientes de mes souvenirs ».

XI

L'eau de Sprudel *cuit* les œufs et *sert* à laver la vaisselle; ce beau phénomène est entré au *ser*vice des *cuisinières* de Carlsbad.

(IVe part., liv. v, p. 3487.)

L'eau de Sprudel cuit les œufs et *sert* à laver la vaisselle; ce beau phénomène est entré au *service* des *ménagères* de Carlsbad.

Chateaubriand, après « cuit », a jugé « cuisinières » désagréable. Il est surprenant qu'il ait laissé : « *sert* à laver » et « entré au *service* ».

XII

Autre correction pour cause d'assonance :

M. Carr*el* qui dans ses autres du*els* n'avait jamais pensé à la mort...

(IVe part., liv. xi, p. 3957).

M. Carrel qui dans ses autres *rencontres*, n'avait jamais pensé à la mort...

1. On lit dans une note des *Martyrs* : « Ce chant est peut-être le morceau que j'ai le plus soigné de tout l'ouvrage. On peut remarquer *qu'il ne s'y trouve qu'un seul hiatus ;* encore glisse-t-il assez facilement sur l'oreille. » (*Les Martyrs*, liv. XXIII. Remarque xive.) — Voir aussi la Remarque xviiie du livre XI.

XIII

Le rossignol répète les accents *du* cygne *de* Mantoue dans la vigne *de* l'hypogée *des* Scipion.

(IVe part., liv. v, p. 3505.)

Le rossignol *se fait entendre* dans la vigne de l'hypogée des Scipion.

Ce « rossignol » qui répète les « accents d'un cygne », c'était déjà compliqué. Le pire, c'était les prépositions, les articles répétés : « les accents *du* cygne *de* Mantoue *dans* la vigne *de* l'hypogée *des* Scipion. » Chateaubriand a simplifié : « Le rossignol *se fait entendre* dans la vigne, etc... »

XIV

A Bamberg, en 1815, le prince de Neufchâtel *tomba* d'un balcon dans la rue : son maître allait *trébucher* de plus haut.

(IVe part., liv. v, p. 3524.)

A Bamberg, en 1815, le prince de Neufchâtel *tomba* d'un balcon dans la rue : son maître allait *tomber* de plus haut.

Chateaubriand a d'abord mis *trébucher* pour éviter la répétition de *tomber*; mais il a relu, cette répétition lui a paru bonne, et il a rétabli le verbe *tomber*.

XV

C'est dans une obscure maison de Carlsbad qu'une princesse, objet de la vénération universelle, a daigné *m'ouvrir son âme* avec confiance. Au fond de *son âme* le ciel a déposé un trésor de magnanimité.

(IVe part., liv. vi, p. 3567.)

C'est dans une obscure maison de Carlsbad qu'une princesse, objet de la vénération universelle, a daigné *me parler* avec confiance. *Au fond de son âme* le ciel a déposé un trésor de magnanimité...

XVI

Le manuscrit Champion contient des pages revues, retouchées et recopiées plusieurs fois.

Voici une phrase refaite quatre fois :

Chateaubriand avait d'abord écrit (il s'agit de Cadoudal) :

Il ne défendait que ses amis; *quant à ce qui n'avait de rapport qu'à lui,* il disait tout.

Il corrige :

Il ne défendait que ses amis ; quant à ce qui *le regardait particulièrement*, il disait tout.

C'était excellent. Mais, séduit par l'antithèse, Chateaubriand répète le verbe *défendre* et efface de nouveau, pour écrire cette troisième version :

Il ne défendait que ses amis ; quant à lui-même, il ne se défendait pas.

L'antithèse était trop facile. Chateaubriand rature encore et rétablit son texte :

Il ne défendait que ses amis ; quant à ce qui le regardait particulièrement, il disait tout. (Édit. Biré, tome IV, p. 404.)

XVII

La simplicité de Chateaubriand est toujours éloquente :

La moquerie m'irait mal à moi, l'homme *aux mille et un songes*. (IVe part., liv. IX, p. 3872.)	La moquerie m'irait mal, à moi, *l'homme des songes*.

« *L'homme des songes* » caractérise bien le René qui écrivait à l'âge de soixante ans : « Quand cesserai-je d'être harcelé par les songes ? » ; et ailleurs : « Ma vie, songe sans fin, éternel orage. »

XVIII

L'exemple suivant montre à quel point Chateaubriand évitait les répétitions :

Deux étangs sur le plateau de Saint-Gothard sont les *sources*, l'un du Tessin, l'autre de la Reuss. La *source* de la Reuss est moins élevée que la *source* du Tessin. (IVe part., liv. II, p. 3201.)	Deux étangs sur le plateau de Saint-Gothard *donnent naissance* l'un au Tessin, l'autre à la Reuss, etc.

XIX

Cette chasse à la répétition est parfois curieuse.

Dans son esprit matériel, le jacobinisme ne s'aperçoit pas que	Dans son esprit matériel, le jacobinisme ne s'aperçoit pas que

la Terreur a failli, faute de *pouvoir* remplir les conditions de sa durée : elle *n'a pu* arriver à son but parce qu'elle *n'a pu* faire tomber assez de têtes ; il en aurait fallu quatre ou cinq cent mille de plus, car le temps manque à l'exécution de ces longs massacres ; il ne reste que des crimes *inachevés,* dont on ne *peut* cueillir le fruit, le dernier Soleil de l'orage n'ayant pas *achevé* de le mûrir. (IVe part., liv. XI, p. 3934.)	la Terreur a failli, *faute d'être capable* de remplir les conditions de sa durée : elle n'a pu arriver à son but parce qu'elle n'a pu faire tomber assez de têtes : il en aurait fallu quatre ou cinq cent mille de plus, car le temps manque à l'exécution de ces longs massacres ; il ne reste que des crimes inachevés dont on ne *saurait* cueillir le fruit, le dernier Soleil de l'orage n'ayant pas fini de le mûrir.

Chateaubriand, en relisant sa phrase, a remarqué : « *pouvoir... n'a pu... n'a pu... peut... inachevés* et *achevé.* » C'était trop. Il enlève deux verbes : *pouvoir* et *achever* ; mais sa correction : « faute *d'être* capable *de* remplir les conditions *de* sa *durée,* » ne vaut pas la simple locution : « faute de pouvoir ».

XX

Une heure après la mort des plus grands hommes, que *reste-t-il d'eux* ? Un manteau gris et une croix de paille. (IVe part., liv. XI, p. 3950.)	Que reste-t-il de la mort des plus grands hommes ? Un manteau gris et une croix de paille.

« *Après la mort...*, que reste-t-il ? » est ordinaire. « Que reste-t-il *de la mort* ? » est saisissant.

XXI

Voici comment Chateaubriand sait modifier une image par une trouvaille de mot :

Le *fracas* d'un siècle s'affaiblit par degrés et s'éteint dans le silence éternel, à mesure que le *bruit* d'un autre siècle commence. (IVe part., liv. I, p. 3062.)	Le *souffle* d'un siècle s'affaiblit par degrés et s'éteint dans le silence éternel, à mesure que la *respiration* d'un autre siècle commence.

D'autres fois il choisit entre deux expressions réalistes, et, au lieu de : « Des *cadavres* gisaient à demi pourris avec

de vieilles hardes, » il écrit : « Des *carcasses* gisaient, etc. » (IVe part., liv. I, p. 3111.)

XXII

A propos des vieux royalistes qui élèvent le jeune comte de Chambord :

Dans les soirées d'hiver, des vieillards *tisonnent* au coin du feu. (IVe part., liv. IX, p. 3866.)	Dans les soirées d'hiver, des vieillards *tisonnent les siècles* au coin du feu.

« Tisonner les siècles! » Chateaubriand avait de ces hardiesses.

Voici dans ce genre une belle correction :

J'aurais été heureux de rencontrer Pellico et Manzoni, *derniers rayons de la gloire italienne prête à s'éteindre.* (IVe part., liv. I, p. 3064.)	J'aurais été heureux de rencontrer Pellico et Manzoni, *rayons d'adieu de la gloire italienne.*

« Derniers rayons d'une gloire prête à s'éteindre » était la formule banale. — « Rayons d'adieu de la gloire italienne » est la même idée, plus exquise.

XXIII

On sait combien Chateaubriand affectionne le néologisme dans ses *Mémoires*. Il change parfois un mot simple pour le seul amour du mot rare, pourvu qu'il fasse image. Il remplace : « Un ciel humide et *terne* » par : « Un ciel humide et *effumé* ». (IVe part., liv. II, p. 3214.)

Nous bornons ici bien à regret ces citations. La bienveillante amitié de M. Champion nous a permis de glaner, non de moissonner.

***

LE MANUSCRIT DE 1826

Nous n'avons pas d'autres manuscrits de Chateaubriand ; mais nous possédons un document qui a l'importance d'une

écriture. On sait que l'auteur d'*Atala* mit plus de trente ans (de 1811 à 1847) à composer ses *Mémoires*. Pendant ces trente années, il ne cessa pas un instant d'en corriger le style. Il le retouchait encore en 1847, un an avant sa mort. Ces perpétuelles modifications effrayèrent ses amis. Ils le voyaient à regret sacrifier de plus en plus le style élégant et noble, affranchir sa phrase de l'imitation fénelonienne, chercher toujours plus hardiment le relief, la couleur, l'image, la sensation vivante. Ces timides admirateurs se confièrent leurs craintes pendant les lectures des *Mémoires*, qui furent faites, dès 1828, chez madame Récamier. Ils n'eurent bientôt qu'une idée : sauver ce style de la *décadence* qui le menaçait[1]. Ayant obtenu de Chateaubriand la permission de recopier une partie du texte arrêté par Chateaubriand en 1826, madame Récamier, aidée par Lenormant, le transcrivit pieusement de sa propre main en 1828. Les trois premiers livres des *Mémoires* furent ainsi conservés. Indifférent à ces copies, qu'il croyait confidentielles, Chateaubriand continua de corriger son manuscrit, qui parut définitivement en 1849 et qui est celui des éditions actuelles. Quant au texte de 1826, madame Lenormant l'a publié en 1873. C'est un petit volume, où l'on trouve quelques lettres inédites et qui n'eut pas grand succès[2]. M. Edmond Biré y a puisé des renseignements biographiques, des passages supplémentaires et des variantes ; mais il n'a pas songé à dégager les enseignements de style que pouvait offrir l'étude de ce texte. Dans un bel article, M. Le Goffic a signalé cette lacune à l'attention des critiques plus spéciaux[3].

Heureux d'avoir sauvé une rédaction qu'il jugeait supérieure à celle que Chateaubriand s'obstinait à raturer, Lenormant regrette qu'on « n'ait pu copier qu'une faible portion des *Mémoires* ». « Mais enfin, dit-il, le texte primitif existe en partie, et il n'a point été altéré par les *repeints* que M. de Chateaubriand lui *infligea* plus tard. » L'examen de ces trois livres « primitifs », qu'on appelle « manuscrit

1. Voir, sur ces séances de lecture, de curieux détails dans Sainte-Beuve et M. Edmond Biré. On publia à cette époque un volume contenant les impressions et les souvenirs des auditeurs. Nisard en fit la préface.

2. *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse de Chateaubriand*, 1 vol. in-18, Lévy.

3. *L'Ame bretonne*, 1 vol. 1er article.

de 1826 », va nous démontrer, au contraire, que, loin de baisser, le talent de Chateaubriand n'a pas cessé de grandir et, qu'en modifiant son style, il l'a presque toujours amélioré. « Le vieux lion avait gardé sa griffe, dit M. Le Goffic. Elle s'était même aiguisée avec l'âge ; mais ses amis supportaient mal de lui voir préférer de plus en plus aux termes vagues et généraux les expressions nettes et précises jusqu'à la technicité. »

Le texte de 1826 peut donc être considéré comme un vrai brouillon. Nous n'aurons qu'à le comparer à celui de 1849 pour constater la supériorité des retouches de Chateaubriand. Nous ne signalerons, bien entendu, ni les concordances, ni les divergences, ce travail ayant été consciencieusement fait par M. Edmond Biré. Nous étudierons seulement les ratures et les corrections qui offrent un intérêt littéraire.

I

MANUSCRIT DE 1826	(MÉMOIRES. ÉD. BIRÉ)
Il n'y a pas de jour encore où, en rêvant à ce que j'ai été, je ne revoie en pensée le rocher sur lequel je suis né, *la chambre où ma mère me fit le funeste présent de la vie, la tempête et les flots* dont le bruit berça mon premier sommeil.	Il n'y a pas de jour où, rêvant à ce que j'ai été, je ne revoie en pensée le rocher sur lequel je suis né, *la chambre où ma mère m'infligea la vie, la tempête* dont le bruit berça mon premier sommeil.
(pp. 16, 17, 18.)	(p. 24.)

Il est clair que : « faire le funeste présent de la vie » entre dans le catalogue d'expressions banales qu'un bon écrivain doit éviter autant que possible. « Infliger la vie » est bien d'une autre langue. — « La tempête et les flots » étaient inutiles. La tempête suffisait.

II

Il y avait au nord du château une lande semée de *grosses* pierres ; j'allais m'asseoir sur une de ces pierres au soleil couchant.	Au nord du château *s'étendait* une lande semée de pierres *druidiques ;* j'allais m'asseoir sur une de ces pierres au soleil couchant.
(p. 153.)	

« *Il y avait* » a semblé à Chateaubriand un peu mou et plat, « *S'étendait* » est précis et pittoresque.

« Semée de *grosses* pierres » est une constatation quelconque. « Semées de pierres *druidiques* » donne une couleur locale. Il est permis de supposer que c'étaient des pierres ordinaires. *Druidiques* est d'un plus heureux effet.

III

Il entrait dans les desseins de Dieu d'accorder au vœu de l'obscurité et de l'innocence la conservation d'une vie qu'une vaine renommée *devait atteindre* et *que devaient troubler tant de passions.*

(pp. 17, 18.)

Il entrait dans les pensées de Dieu d'accorder au vœu de l'obscurité et de l'innocence la conservation des jours *qu'une vaine renommée menaçait d'atteindre.*

(p. 26.)

IV

Je n'avais encore vu la beauté que dans ma famille ; je restai dans *une sorte d'étonnement inexplicable* en l'apercevant sur le visage d'une femme étrangère. *Chaque pas que je faisais maintenant dans la vie* m'ouvrait une nouvelle perspective.

(p. 108.)

Je n'avais encore vu la beauté qu'au milieu de ma famille ; je restai *confondu* en l'apercevant sur le visage d'une femme étrangère. *Chaque pas dans la vie m'ouvrait* une nouvelle perspective.

(p. 116.)

On voit comment on fortifie sa pensée, à l'exprimer en peu de mots.

V

Telle chose que vous croyez mauvaise *devient celle même qui rend votre enfant distingué* ; telle autre qui vous semblait bonne *fait* de votre fils un homme commun. Dieu *fait* bien ce qu'il *fait,* et c'est sa providence qui nous dirige, lorsqu'*elle nous réserve pour jouer un rôle* sur la scène du monde.

(p. 45.)

Telle chose que vous croyez mauvaise *met en valeur les talents de votre enfant* ; telle chose qui vous semble bonne *étoufferait* ces mêmes talents. Dieu fait bien ce qu'il fait ; c'est la Providence qui nous dirige, lorsqu'elle nous *destine à jouer un rôle* sur la scène du monde.

(p. 61.)

VI

Avec le vague penchant qui commençait à me tourmenter, naquit chez moi le *sentiment* de l'honneur, *principe exalté*, qui élève un simple besoin à la dignité d'un sentiment et maintient le cœur incorruptible au milieu de la corruption, sorte de *passion réparative que la nature a placée* auprès d'une passion dévorante, comme la source inépuisable des prodiges que l'amour demande et des sacrifices qu'il exige.

(p. 83.)

Avec le penchant qui commençait à me tourmenter, naquit en moi *l'honneur, exaltation* de l'âme, qui maintient le cœur incorruptible au milieu de la corruption, sorte de *principe réparateur* placé auprès d'un *principe dévorant*, comme la source inépuisable des prodiges que l'amour demande à la jeunesse et des sacrifices qu'il impose.

(p. 94.)

VII

Je ne doute pas que, si cet homme *m'eût* annoncé à l'instant qu'*il commuait* la peine du fouet en celle de la mort, *je n'eusse* éprouvé une véritable joie. Jamais, *dans mon éducation sauvage*, l'idée de la honte *n'était approchée de moi.* (p. 86.)

Si cet homme m'eût annoncé qu'il commuait cette peine en celle de mort, *j'aurais* éprouvé un mouvement de joie. L'idée de la honte *n'avait point approché de mon éducation sauvage.*

(p. 96.)

VIII

Je revis ces campagnes, où j'entendis si souvent siffler la grive. Quand je l'écoutais alors, j'étais *triste comme* aujourd'hui, mais *quelle différence de tristesse!* Cette première *tristesse* était celle qui naît d'un désir vague de bonheur, lorsqu'on est sans expérience. *La tristesse* que j'éprouve *maintenant* vient du *désenchantement du cœur, quand tout est connu et jugé.*

Je revis ces campagnes où j'entendis si souvent siffler la grive. Quand je l'écoutais alors, j'étais triste, *de même* qu'aujourd'hui ; mais cette première tristesse était celle qui naît d'un désir vague de bonheur, lorsqu'on est sans expérience ; la tristesse que j'éprouve *actuellement vient de la connaissance des choses appréciées et jugées.*

Le chant de l'oiseau dans les bois de Combourg ne *m'entretenait que de l'avenir* et me *promettait* une félicité que je croyais bientôt atteindre. Le même chant dans le parc de Montboissier *ne me rappelait que le passé* et des *jours perdus à la poursuite de cette félicité fugitive.*

(p. 119.)

Le chant de l'oiseau dans les bois de Combourg *m'entretenait d'une félicité* que je croyais atteindre; le même chant dans le parc de Montboissier me rappelait des jours perdus à la poursuite de cette félicité insaisissable.

(p. 125.)

Ici, sauf le changement de « *comme* » par « *de même que* » (qui n'est pas heureux), la retouche est un travail de concision excellent. Nous avions une fois « *triste* » et trois fois « *tristesse* ». Nous avons maintenant une « *tristesse* » de moins, — La « *connaissance des choses appréciées et jugées* » est préférable au « *désenchantement du cœur quand tout est connu et jugé* ».

Dans le second paragraphe, la phrase est également façonnée toute droite; les copeaux restent en route : « ... ne m'entretenait que de l'avenir et me promettait une félicité »; Chateaubriand ne conserve qu'un verbe et un substantif, et toute la pensée s'y trouve : « m'entretenait d'une félicité... »

IX

Lorsque mon père *était parti*, et que ma mère *était en prières*, Lucile s'enfermait dans sa chambre; je regagnais ma cellule ou j'allais courir les champs.

(p. 128.)

Mon père parti et ma mère en prières, Lucile s'enfermait dans sa chambre; je regagnais ma cellule ou j'allais courir aux champs.

(p. 134.)

La répétition des auxiliaires *avoir* et *être* est le grand écueil du style. On voit comment on les supprime par un ablatif absolu.

X

Que ceux qui seraient troublés par ces peintures et tentés d'admirer ces idées et ces folies ; *que ceux qui* s'attacheraient à moi par mes songes; *que* ceux-là se souviennent *qu'ils* n'entendent *que*

Ceux qui seraient troublés par ces peintures et tentés *d'imiter* ces folies, *ceux* qui s'attacheraient à ma mémoire par mes chimères, se doivent souvenir qu'ils n'entendent que la voix d'un mort.

la voix d'un mort, *et qu'au moment où ils lisent ceci, j'ai cessé d'être.*

De cette énergie qui animait ma jeunesse, de ces pensées qui s'emparaient de mon esprit, de ces sentiments qui sortaient de mon cœur, rien n'est demeuré. *La trace de mes pas s'est effacée de la terre* et il ne reste de moi que ce que je suis entre les mains du Dieu vivant, qui m'a jugé.

(p. 159.)

Lecteur, que je ne connaîtrai jamais, rien n'est demeuré ; il ne reste de moi que ce que je suis entre les mains du Dieu vivant qui m'a jugé.

(p. 159.)

Voilà un bel exemple de l'éloquence obtenue par la concision.

D'abord Chateaubriand sacrifie la tournure rocailleuse : « *Que* ceux *qui* seraient troublés... *que* ceux *qui* s'attacheraient... *que* ceux-là..., » etc.

Quant à l'énumération : « j'ai cessé d'être... énergie qui animait ma jeunesse... pensées qui s'emparaient de mon esprit... sentiments qui sortaient de mon cœur... la trace de mes pas... », tout cela était banal. Chateaubriand y renonce pour laisser la pensée finale qui emporte tout.

XI

Qu'on se représente une pauvre petite fille maigre, trop grande pour son âge, *ayant des* bras dégingandés, *un* air timide *et malheureux,* languissant dans un coin comme une chevrette malade; *qu'on se représente encore cette pauvre petite fille* parlant avec difficulté et ne voulant rien apprendre, et qu'on *lui mette une robe usée, faite* pour une autre taille que la sienne; *qu'on renferme* sa poitrine dans un corps piqué dont les pointes lui *faisaient* des plaies aux côtés ; *qu'on soutienne* son long cou par un

Qu'on se figure une petite fille maigre, trop grande pour son âge, *bras dégingandés, air timide, parlant avec difficulté et ne pouvant rien apprendre*; qu'on lui mette une *robe empruntée à une autre taille que la sienne ; renfermez* sa poitrine dans un corps piqué dont les pointes lui faisaient des plaies aux côtés; *soutenez* son cou par un collier de fer garni de velours brun; *retroussez ses cheveux* sur le haut de sa tète; rattachez-les avec une toque d'étoffe noire, et vous verrez la *misérable* créature qui me frappa en rentrant sous le

collier de fer garni de velours brun, *des cheveux retroussés* sur le haut de la tête, fortement poudrés et pommadés, avec un toquet d'étoffe noire : voilà la *pauvre* créature qui me frappa en rentrant sous le toit paternel. Personne n'aurait soupçonné dans la chétive Lucile les talents et la beauté qui devaient *un jour se montrer en elle*. Elle me fut livrée comme un jouet... (p. 30.)

toit paternel. Personne n'aurait soupçonné dans la chétive Lucile les talents et la beauté qui devaient *un jour briller en elle*. (p. 30.)

Ici Chateaubriand a éperonné son style; il cherche la rapidité. Il enlève un auxiliaire : « *ayant* », deux fois : « qu'on se représente», la répétition de « *faite* » et de « *faisaient* ». Au lieu de la tournure : « qu'on renferme..., qu'on soutienne... », il adopte la tournure plus vive : « renfermez..., soutenez ». — Dans le premier texte, nous avions : « *pauvre petite fille* », et plus loin : « *pauvre créature* ». Cet adjectif disparaît dans le second. Et tout cela s'anime, palpite.

XII

Je contemplais encore la mer pendant les tempêtes, là où je m'exposais avec Gesril à la fureur des flots; mais *c'était à présent pour me livrer* à des *pensées funestes* que j'avais apportées des bois de Combourg; mes jeux *étaient* des passions, terribles jeux! Un cap qui s'avance dans la mer et qu'on nomme Lavarde, *était* le terme de mes courses. Assis sur la pointe de ce cap, *je m'y abandonnais aux pensées les plus amères*. Je me souvenais que, dans mon enfance, les mêmes rochers *servaient* à me cacher les jours de fête. (p. 168.)

Je m'exposais au brisement de la lame en me livrant aux *imaginations funestes* que j'avais apportées des bois de Combourg. Un cap, nommé Lavarde, *servait* de terme à mes courses; assis sur la pointe de ce cap, dans les pensées les plus amères, je me souvenais que ces mêmes rochers *servaient* à cacher mon enfance.

Corrections très instructives. « C'était à présent pour me livrer à des pensées funestes » est remplacé tout court par :

« En me livrant aux imaginations funestes». L'auteur substitue « imaginations » à « pensées », parce qu'il y avait plus bas encore : « Je m'abandonnais aux *pensées* les plus amères. » Du coup, il supprime aussi « *abandonné* ». C'était bien assez d'avoir mis « *livrer* » (même sens).

A remarquer la façon dont il se débarrasse de l'auxiliaire : « Un cap était le terme de mes courses », remplacé par : « Un cap *servait* de terme à mes courses. » La suppression n'a pas d'autre but. Par malheur, en mettant « *servait* », il n'a pas vu que ce verbe se trouvait répété trois lignes plus bas : « *servaient* à cacher mon enfance ».

XIII

Du sommet du mont Dol on *aperçoit la mer* et les vastes marais *couverts* d'une multitude de feux follets pendant la nuit. (p. 83.)	Du haut de ce tertre isolé, l'œil *plane sur la mer* et sur des marais où *voltigent*, pendant la nuit, des feux follets, lumière des sorciers qui brûle aujourd'hui dans nos lampes. (p. 94.)

Des expressions incolores ont été remplacées par des images.

XIV

De même :

Il fallut quelque temps à un *sauvage* de mon espèce pour s'accoutumer à la *servitude* d'un collège et pour régler ses *mouvements* au son d'une cloche. Ces dignes gens me reconnaîtraient-ils aujourd'hui *à travers le temps et l'adversité?* (pp. 65-75.)	Il fallut quelque temps à un *hibou* de mon espèce pour s'accoutumer à la *cage* d'un collège et régler sa *volée* au son d'une cloche. Ces dignes gens me reconnaîtraient-ils aujourd'hui *sous les travestissements du temps?* (pp. 75-84.)

XV

Ailleurs encore: « Le soleil *s'enfonçait* dans les nuages » au lieu de : « Le soleil *s'empourprait* ».

Chateaubriand avait écrit : « Je regardais la lune *à travers* la cime dépouillée *des bois* ». A la réflexion, il renforce l'image par ce verbe : « Je regardais la lune se *traînant* sur la cime dépouillée de la *futaie.* »

XVI

Le mot moindre, l'image adoucie, la notation discrètement exacte donnent quelquefois une singulière vigueur au style. Chateaubriand (Ms. 1826, p. 50) avait écrit : « Le vent de la mer et les *tempêtes de Noël ébranlaient* les vitraux de l'église. » Il corrige : « Les rafales de Noël *frôlaient* les vitraux de la basilique et ébranlaient les voûtes de la nef. » Ce simple *frôlement des rafales* sur les vitraux, dans *l'ébranlement* de l'édifice, est une trouvaille et donne une sensation admirable.

XVII

Parfois, au contraire, un mot plus fort est préférable :

Je vis là pour la première fois cette comtesse de Tronjoli, jeune chanoinesse, qui se fit *remarquer par son courage* sur l'échafaud.

(p. 108.)

Je vis là pour la première fois cette comtesse de Tronjoli, jeune chanoinesse, qui se fit remarquer par son *intrépidité à l'échafaud.*

(p. 115.)

XVIII

La fenêtre de mon donjon s'ouvrait sur la cour intérieure. Le jour, j'avais en perspective les créneaux de la courtine opposée, *d'où pendaient des scolopendres* et où croissait un prunier sauvage.

(p. 135.)

La fenêtre de mon donjon s'ouvrait sur la cour intérieure. Le jour, j'avais en perspective les créneaux de la courtine opposée, où *végétaient* des scolopendres et où croissait un prunier sauvage.

(p. 137.)

Toujours le besoin d'euphonie. « *Pendaient des* scolo*pen*dres », fâcheuse rencontre de sons. Il remplace par l'heureuse expression : « *végétaient des scolopendres* ».

De même (p. 94, Ms. 1826 ; p. 102, éd. ordinaire) Chateaubriand supprime : « *mais mes* regards étaient ardents ».

XIX

Relégué dans l'endroit le plus désert, à l'ouverture *des* galeries *des* tours, je ne perdais pas un *des murmures du vent*, et ces *murmures* étaient étranges.

(p. 135.)

Relégué dans l'endroit le plus désert, *à l'ouverture des galeries*, je ne perdais pas un murmure des ténèbres.

(p. 137.)

L'auteur a ôté les répétitions et appliqué le « murmure » aux « ténèbres », ce qui est plus original.

XX

Je voyais avec un plaisir *toujours nouveau s'approcher* la saison des tempêtes, *les corneilles se rassembler dans la prairie de l'étang en innombrables bataillons*, et *venir se percher* à l'entrée de la nuit sur les plus hauts chênes *des grands bois*.

Lorsque le soir élevait *une* vapeur bleuâtre au carrefour *d'une* forêt et *que j'entendais tomber les feuilles, j'étais alors dans la disposition la plus naturelle à mon cœur. Si*, en regagnant le château, *je rencontrais* quelque laboureur à *l'orée d'un champ*, je m'arrêtais pour contempler cet homme *né parmi les gerbes où il devait être moissonné*.

(p. 156.)

Je voyais avec un *plaisir indicible le retour de la saison des tempêtes*, le passage des cygnes et des ramiers, *le rassemblement des corneilles dans la prairie de l'étang*, et *leur perchée* à l'entrée de la nuit sur les plus hauts chênes *du grand mail*.

Lorsque le soir élevait *une* vapeur bleuâtre au carrefour *des* forêts, que les complaintes ou les lais du *vent gémissaient dans les mousses flétries, j'entrais en pleine possession des sympathies de ma nature. Rencontrais-je* quelque laboureur au bout d'un guéret, je m'arrêtais pour regarder cet homme *germé à l'ombre des épis*, parmi lesquels il devait *être moissonné*.

(p. 154.)

On peut, pour varier le style, changer les verbes en substantifs et les substantifs en verbes. Le « rassemblement des corneilles », pour : « les corneilles se rassembler » ; leur « perchée », pour : « venir se percher ».

C'est encore la préoccupation de l'image qui décide Chateaubriand à écrire : « Cet homme *germé* à l'ombre des épis », au lieu de : « Cet homme *né* parmi les gerbes ».

XXI

Mais une de mes grandes joies en automne *était de* m'embarquer sur l'étang et *d'aller* dans le bateau *me placer* au milieu des joncs, où se rassemblaient les hirondelles prêtes à partir. Je les voyais se jouer dans l'eau au coucher du soleil, poursuivre les insectes en poussant de petits cris, s'élancer toutes ensemble dans les airs, comme pour *éprouver leur force*, puis se rabattre à la surface du lac et venir enfin *se percher* sur les roseaux, que leurs *pieds* légers courbaient à peine et qu'elles remplissaient de leur ramage confus.

(p. 157.)

Le soir, je m'embarquais sur l'étang, conduisant seul mon bateau au milieu des joncs et des larges feuilles flottantes du nénuphar. Là se réunissaient les hirondelles prêtes à quitter nos climats. Je ne perdais pas un seul de leurs gazouillis : Tavernier enfant était moins attentif au récit d'un voyageur. Elles se jouaient sur l'eau au tomber du soleil, poursuivaient les insectes, s'élançaient ensemble dans les airs, comme pour *éprouver leurs ailes*, se rabattaient à la surface du lac, puis se venaient *suspendre* aux roseaux que leur *poids* courbait à peine et qu'elles remplissaient de leur ramage confus.

(p. 155.)

Chateaubriand a doublé ici la rapidité de son style en substituant la sensation directe à ce tour : « était de... aller... me placer... » « Éprouver leur *force* » (mot abstrait) ne vaut pas : « éprouver leurs *ailes* ». « *Se percher sur les roseaux* » était un peu lourd, pour les hirondelles ; « *se suspendre aux roseaux* » est délicieux. Lourd aussi : « que leurs pieds légers courbaient à peine ». Leur « poids » est le mot exact et qui pèse moins.

XXII

Plus loin (p. 58 du manuscrit 1826 et p. 70 de l'édition ordinaire), Chateaubriand apporte quelques modifications de tournures :

« Dans une allée de charmilles dont les cimes s'entrelaçaient au-dessus de nos têtes... » lui a semblé plus net que « dont les cimes s'unissaient en berceau à une grande hauteur au-dessus de nos têtes ».

Il écrit encore : « J'allais célébrer mon *avènement* à la soli-

tude », au lieu de : « J'allais prendre *possession* de la solitude ».

Et ailleurs : « ... sans *m'ôter* cette sensibilité d'imagination, » au lieu de : « ... sans me *faire perdre* cette sensibilité d'imagination... »

XXIII

Afin d'éviter les mépris qui s'attachent à la mauvaise fortune, *j'allais m'asseoir* loin de la foule, auprès de ces flaques d'eau que la mer *laisse* dans la concavité des rochers.

Évitant le mépris qui s'attache à la mauvaise fortune, *je m'asseyais* loin de la foule, auprès de ces flaques d'eau que la mer *entretient* et *renouvelle* dans les concavités des rochers.

Notons, à la fin de ce passage, une image originale trouvée après coup : « Je m'amusais à *béer* aux lointains bleuâtres ». (Montaigne avait dit : « L'homme va *béant* aux choses futures ».) Remarquons l'expression : « Le *refrain* des vagues ». — M. de Heredia a dit :

Et tirant de sa conque un antique refrain...

Refrain est un terme de marine qu'on applique au bruit des vagues. (Voir Littré.)

XXIV

Le plus souvent, Chateaubriand résume le premier texte. Voici un passage qui montre comment il sacrifiait parfois les détails :

D'autres fois je m'enfonçais dans les bois, je suivais un chemin abandonné, un ruisseau sans nom, un petit oiseau qui voletait avec sa compagne de buisson en buisson. Le rouge-gorge qui chantait le soir sur un toit de chaume m'attendrissait; la lumière lointaine qui brillait dans une ferme écartée me *faisait faire* mille projets de retraite et de bonheur; je supposais que ce que

D'autres fois je suivais un chemin abandonné, une onde ornée de ses plantes rivulaires; j'écoutais les bruits qui sortent des lieux infréquentés; je prêtais l'oreille à chaque arbre; je croyais entendre la clarté de la lune chanter dans les bois : je voulais redire ces plaisirs, et les paroles expiraient sur mes lèvres.

(p. 153.)

je cherchais habitait vers les distantes collines dans le hameau dont j'apercevais le clocher champêtre; j'écoutais tous les bruits qui sortent des lieux infréquentés et prêtais l'oreille à chaque arbre; je voulais *chanter* ces plaisirs, mais les paroles expiraient sur mes lèvres.

(p. 155.)

Cet effort de sobriété est remarquable. Chateaubriand a presque tout retranché, et sacrifie de jolis traits. Deux ou trois pensées lui suffisent pour le relief du morceau : les « bruits qui sortent des lieux infréquentés... prêter l'oreille à chaque arbre... entendre chanter la clarté de la lune ». — Chanter la clarté de la lune! Il n'hésite jamais devant la nouveauté.

XXV

Chateaubriand a des économies de mots très adroites.

Au lieu de : « Cette sonnerie, *composée* de trois notes répétées *sans fin, forme* un petit air monotone » (Ms. 1826, p. 161), il ôte le verbe « former », et il écrit : « Cette sonnerie *compose*, de trois notes répétées, un petit air monotone. » (Edit. p. 158).

Et encore (mêmes pages) : « Le rouge du désir me *montait au visage* », au lieu de : « Cette pensée *me faisait monter* le rouge au visage ».

Et encore : « Son bras gauche avait un mouvement convulsif *qu'il était obligé de contenir* avec sa main droite », au lieu de : « son bras gauche avait un mouvement convulsif *tel, qu'il* était obligé *de le* contenir avec sa main droite... »

Quelques-unes de ses corrections par le mot plus fort sont frappantes :

Par lesquels s'annonçaient les premières inspirations...	*Par qui m'arrivèrent* les premières inspirations...
Les premières *atteintes* des passions.	Les premières *attaques*...

Les tempêtes qui viennent...	Les tempêtes qui affluent...
Malheureux pilote...	Pilote sans expérience...
Les vents indéterminés...	Les vents indécis...

Il avait écrit dans *Atala* : « La clarté gris-de-perle (de la lune) *descendait sur la cime indéterminée* des forêts ». — Il aimait cette épithète. — Mais ailleurs il a voulu être plus exact : « Le jour velouté de la lune *descendait dans les intervalles* des arbres. »

***

L'examen de ces corrections montre que la concision du style a été un des grands soucis de Chateaubriand. Il a toujours écrit avec le moins de mots possible. Quand il ajoute, c'est que son amplification a des agréments nouveaux.

L'image aussi a été l'objet de sa préoccupation constante. Elle le déborde. *Atala* en est rempli. Les *Mémoires* en resplendissent. Mais, si l'image le séduit, il faut reconnaître qu'il se donne parfois autant de peine à la supprimer qu'à la découvrir. Nous le voyons enfin poursuivre incessamment le mot fort, l'expression en relief, la sensation vivante, abandonner la style incolore et rechercher partout l'originalité.

Nous avons tâché de prouver dans nos deux derniers ouvrages[1] que ce sont là les grands principes de l'art d'écrire. Chateaubriand vient de nous en faire lui-même la démonstration.

ANTOINE ALBALAT

1. *L'art d'écrire enseigné en vingt leçons. — La formation du style par l'assimilation des auteurs.*

AU SOLEIL DE JUILLET[1]

V

Ce fut l'abbé de Praxi-Blassans qui, débraillé, tout en sueur, le lendemain vendredi, sur le soir, vint à Meudon apprendre aux siens les décisions de la Chambre. Elle appelait Louis-Philippe d'Orléans à la lieutenance générale du royaume. Les pairs, qui redoutaient le triomphe de l'anarchie, avaient accepté la solution immédiate. Enfin les troupes royales se débandaient autour de Saint-Cloud.

— Marmont a trahi le Roi, comme il a trahi l'Empereur... On espérait trop de sa mollesse... Polignac aurait dû le faire fusiller dans le jardin des Tuileries !... Le Dauphin a voulu briser en deux l'épée de ce fourbe, qui avait eu l'audace de faire lire aux régiments un ordre du jour propre à les exempter de se battre. Le Roi a cru bon de prier le duc de Luxembourg d'aller à la tête de son état-major reporter cette épée au Raguse... C'était une corde et une potence qu'il eût fallu, et présentées par le bourreau !...

Poussif, Édouard s'effondra sur un banc du jardin, dans les bras de la comtesse Aurélie, qui l'essuyait et le calmait.

Comme stupéfait de voir le calme relatif de sa famille, assise autour de verres, de flacons et de carafes toutes

1. Voir la *Revue* des 1er, 15 décembre 1902, 1er et 15 janvier 1903.

fraîches, il regardait Elvire, son teint de fleur, ses grands yeux apaisés, l'ample élégance de son chapeau en paille de riz, la légèreté de ses manches bouffantes, la souplesse de ses jupons à bandes roses. Il sembla ne pouvoir s'imaginer comment sa mère avait pu lisser, en ce jour de malheur, ses longues boucles grises, et draper une écharpe de blonde sur sa robe de soie. Qu'Omer fût debout, en culotte et en escarpins, en habit bleu, cela le passait! Que madame Gresloup priât les servantes d'approcher un siège, de verser du sirop, d'enlever le petit chien endormi dans sa jupe à l'indienne, cela outrageait sa douleur... Ses préoccupations l'enfiévraient.

— Il y a du grotesque dans ce tragique! — ricanait-il. — Le fils de Philippe-Égalité demeure introuvable. Les émissaires du Parti Industriel ne le peuvent dénicher à vingt lieues à la ronde... Le beau régent que voilà pour la minorité du duc de Bordeaux, si tant est que le Roi et le Dauphin consentent à l'abdication... Et les gens qu'a gorgés de tout Sa Majesté, ces mendiants de chaque heure s'en vont par toutes les portes du château, leurs paquets sous le bras... C'est une déroute de ducs et pairs, de gentilshommes du service et de chambellans... Ah! jamais je n'ai vu l'humanité aussi bas. J'ai entendu bien des confessions criminelles : à tout prendre, les individus seuls sont moins capables de turpitudes qu'en compagnie. Et mon père, mon père qui se dérobe aussi!...

— Tais-toi! — fit Aurélie. — M. de Chateaubriand n'était pas là non plus, je pense!

— Tu l'emportes, Omer! — reprit l'abbé. — A la bonne heure!... On va te voir procureur général, pour le moins... Ton ami Montalivet est arrivé en poste, après la bataille. Il a couru tout de go du Luxembourg à l'Hôtel de Ville, pour réclamer du général Dubourg la direction des ponts et chaussées. Malheureusement, M. Baude la veut pour lui. Ce matin, Dubourg est intervenu chez Laffitte, la cravache à la main, pour le contraindre, devant les députés libéraux, à proclamer la République. Laffitte s'est précipité sur la sonnette du président et l'a sans cesse agitée. Il a pu couvrir la voix de l'intrus. Comme il a de la vigueur, ton général comte dut sortir sans autre résultat... Bernadotte et les philadelphes ont perdu le trône de France... encore une fois!...

Il se relevait, piétinait, s'éventait. Sa soutane, grise de poussière, battait autour de ses jambes. Il but d'un trait le verre d'orgeat qu'un domestique lui offrit, puis jeta son tricorne au milieu de la pelouse. Il arracha son rabat qui l'étranglait. Deux grosses larmes roulèrent sous les paupières baissées de la comtesse Aurélie. Les ayant vues, il se précipita vers elle, tomba sur les genoux, et cacha sa tête dans la soie mordorée :

— Pardon, mère, pardon... mais je suis vaincu ! je suis vaincu !...

Sa frénésie l'étouffa. Chacun voyait, parmi les mèches brunes, sa tonsure sale. Les plis de ses bas noirs descendaient en spirale jusqu'aux souliers à boucles. Douloureux et pantelant, il réfléchissait à la défaite de la Congrégation ; et, tel un petit enfant chétif, il ne quittait pas l'abri des jupes maternelles.

— Ah ! l'infortuné ! — plaignit Elvire, en pressant les doigts de son mari.

Cet orgueilleux parent, si fier de sa race, de son énergie et de ses espoirs gigantesques, n'était plus rien qu'un pauvre être anéanti par le désastre de sa faction.

Omer s'enivra de triompher en dépit de ses instincts lâches, qu'avait domptés, à toutes les heures de péril, l'honneur héréditaire de Bernard Héricourt, du père encore présent dans la personne du capitaine Lyrisse, son disciple et comme sa survivance auprès d'un fils timide. « O mon père, pensa-t-il, vous ne nous avez pas abanndonnés... Votre vaillance éperonna nos faiblesses et les sauva !... »

— C'est leurs ruses, toutes les ruses des carbonari, des francs-maçons, qui nous ont terrassés ; la ruse des conspirateurs et la ruse de l'argent ! — accusait Édouard, en montrant son cousin du doigt.

— Contre les ruses des jésuites ! — ripostait Omer.

— Réjouis-toi : tu viens de fonder le règne de la Bourse.

— Parce que ton laboratoire à miracles fait banqueroute !...

— Omer ! — supplia la tante Aurélie.

Le vainqueur et le vaincu se mesuraient. Tous les traits du prêtre se contractèrent en sa face exsangue, parmi les mèches dépoudrées... Le rire sardonique d'un tiers interrompit ce jeu d'écoliers rivaux qui se menacent, bien décidés à s'en tenir là.

Le comte de Praxi-Blassans se moquait d'eux. Il revenait de Paris, où il avait siégé parmi les pairs, avant de revoir sa maîtresse à Meudon. Il avait encore sur l'habit les traces de fard que la belle avait omis d'épousseter...

— Ah çà! —dit-il, —vous puez le collège, autant que ces petits messieurs qui nous charriaient tout à l'heure, sur leurs épaules, notre vicomte de Chateaubriand, ahuri et charmé d'entrer au Luxembourg avec cette mascarade. Trêve de puérilités!... J'ai grand'faim. Le messager du roi, ce pauvre Mortemart, nous a tous endormis par ses doléances, mais non rassasiés... Jamais ambassadeur ne fit pareille figure de sot! Il est resté parmi nous au lieu d'aller présenter lui-même, au Palais-Bourbon, les nouvelles ordonnances de Saint-Cloud. Laffitte et Benjamin Constant s'y sont impatientés tout seuls; ils ont trouvé mauvais que le ministre d'un roi si mal en point ne se dérangeât lui-même : alors ils ont appelé Louis-Philippe d'Orléans... A vrai dire, Mortemart avait voulu, ce matin, grimper sur une barricade que ne pouvait franchir sa voiture: et voilà son talon qui s'écorche dans sa botte! Il n'a pu marcher davantage. Il a eu ses vapeurs. M. d'Argout a dû le porter aux pairs et on l'a plongé dans un bain... C'est à l'écorchure d'un podagre que Charles X et le Dauphin devront de perdre le trône, et le duc de Bordeaux de ceindre la couronne par-dessus son bourrelet, si tant est que le d'Orléans se satisfasse de la régence... ce dont je doute fort!... Eh quoi! l'abbé souperas-tu dans ce désordre? Tu es à faire peur! Demande une redingote et des bas à ton cousin!... Il sied que tu prennes avec décence le deuil de tes principes... Va, va, tu n'en seras pas moins évêque, quelque jour, à moins que je ne trépasse!...

— Pardonnez-moi, mon père : mitre ou tiare, ce n'est point d'un autre que je les veux recevoir, mais de moi!

— Oh! le fat!... Paix donc! Tu sais combien je déteste l'affectation. Garde-moi ces paroles pour tes dévotes et tes prestolets... Peuh! Il fallait m'entendre plutôt que le Père Ronsin. Il n'a vu goutte, ton maître!

En maugréant, l'abbé s'éloigna pour réparer le dommage de sa toilette. La comtesse Aurélie, sur le banc de pierre, finit par s'affaisser, les yeux clos, et posa le menton dans ses

mains constellées de joyaux, comme si elle voulait encore voir le passé dans la nuit de ses paupières closes et tremblotantes.

Timidement madame Gresloup interrogea le comte sur ce qu'il savait du major.

— Votre mari, madame, accommode les idées de Saint-Simon à la sauce des événements, et il s'égosille à réclamer pour sa République des garanties que lui refuse la commission municipale qui pérore... Pardieu! madame Cavrois n'arrive point d'Arras. Elle a pourtant dû apprendre, mercredi soir, aux Moulins-Héricourt, toutes ces pétarades... Quelque vingt heures dans la malle-poste ne sont pas pour l'arrêter. Elle pourrait bien me secourir de ses conseils lorsque son frère Augustin, avec mon fils aîné, chasse le Bédouin... J'ai donné l'ordre de nous mettre à la hausse! Il m'arrangerait de savoir ce qu'elle en pense, et ce que prépare son ami Laffitte.

Elle arriva, le soir même, après souper, avec son fils, dans une calèche attelée de quatre chevaux. Les postillons avaient arraché leurs boutons fleurdelysés; et les fils pendillaient sur les revers écarlates de leurs vestes.

— Eh bien! — cria-t-elle, — voilà notre barque au port! Le duc d'Orléans l'a juré : on recule à huit jours la liquidation en Bourse. Nous gagnerons à la hausse après avoir gagné à la baisse... Dieu soit loué, Aurélie!... Bonjour, Elvire! Plus belle, toujours plus belle!... Qu'on me montre Olivier... J'ai pour lui des cœurs d'Arras et des gaufres de Lille dans le coffre... Dieudonné, mon sac! Et mon eau de pommes!... Ah! quelle chaleur!...

Hors de sa capote en paille de riz, la dame avança des baisers qu'elle colla sur toutes les joues. Dans son caraco de moire brune, des chairs informes flottaient, remuaient les chaînes d'or suspendues au large cou mouillé. Elle s'assit dans le salon chinois; elle arrêta, de la main, la lumière de la lampe, qui l'offusquait à travers ses besicles d'argent. Ses grosses jambes écartées, dans la robe à fleurs vertes, maintenaient son volumineux cabas de tapisserie. Elle y puisa des croquignoles, qu'elle mangea. Affectueuse, elle serrait les mains, embrassait, riait sans dents, mais elle tiraillait toujours les

bras d'Omer et de Dieudonné pour se faire décrire les épisodes de la bataille.

— Mes enfants, mes deux enfants, vous êtes les vrais fils de la bourgeoisie, vous savez... Que tu as chaud, Dieudonné! Veux-tu boire?

— La science et la loi, filles de la bourgeoisie — sourit l'abbé. — Voilà donc ce qui succède à l'honneur du noble et à la foi du moine...

— Ah! ma sœur, que vous êtes heureuse, vous! — pleurait Aurélie.

Elle appela son fils près d'elle, sur ses genoux, comme une mère avide de consoler les peines de son nourrisson.

— Hein! mon Omer, c'est moi qui t'ai poussé à l'étude du droit; c'est moi qui, malgré toute la famille, t'ai sauvé de la tonsure! — plaisanta Caroline. — Remercie-moi...

Quoique la moiteur de la peau flasque et barbouillée de tabac lui répugnât, Omer déposa un long baiser sur la joue de la vieille femme. Il sut chérir là son autre mère, celle qui ne l'avait pas abandonné comme madame Héricourt, pour Dieu, pour un Dieu sévère, vindicatif et jaloux, pour un calcul de prières échangeables contre la félicité du paradis; celle qui, par son génie, l'avait fait riche, puissant, fier, aimé des femmes, calmé par les délices de la vie; celle qui l'avait fait libre et vainqueur, — celle-ci, cette vieille à demi chauve sous le serre-tête de toile brodée, cette lourde matrone un peu grotesque et qui recommençait, contente, son éternel geste de savonner ses mains aux bagues d'or nu.

— Eh bien! — demanda Dieudonné, — es-tu sage, ce soir?

— Les députés légalement élus ont décidé... Je respecte leur décision, parce que c'est la Loi...

— A la bonne heure!... Montalivet que j'ai vu dans les couloirs de l'Hôtel de Ville m'a composé une leçon que je dois te réciter: « Songez tous deux, m'a-t-il dit, que l'apaisement le plus prompt est indispensable pour rétablir la société sur ses fondements ébranlés. Les séditions peuvent éclater, les partis se former. L'état où se trouve Paris ne peut se prolonger. La stagnation des eaux peut devenir un foyer d'infection. Il nous faut un gouvernement demain. N'entrevoyez-vous pas comme

moi ce que la révolution nous réserve de désordres et de luttes ? Aux bons citoyens de réparer les ruines de la monarchie constitutionnelle. Il faut se rendre aux avis sages et véritablement patriotiques. Au contraire du général carthaginois, nous n'aurons pas su vaincre seulement, nous aurons su, de plus, user de la victoire... »

Dieudonné pria Omer de l'accompagner, le lendemain, au Palais-Royal. On y souhaitait que des gardes nationaux connus acclamassent le prince et lui fissent cortège, si besoin était, afin que les manifestations des révolutionnaires fussent prévenues ou contrariées par de plus importantes. A l'Hôtel de Ville, Montalivet et M. Roullon, avec Durtot, Mauravert et les autres, essayeraient de contenir les énergumènes de Blanqui, de Trélat, les étudiants d'Enjolras... Aux demi-soldes, le prince restituait des grades et des commandements. Au capitaine Lyrisse, un brevet de major serait offert avec une feuille de route pour l'Algérie, et l'inscription au tableau d'avancement. Ses amis du café Lemblin seraient pourvus de même ; tous les officiers de l'Empire recevraient des emplois dans les brigades d'Afrique. D'ailleurs les généraux Gérard, Sebastiani, Heymès et Rumigny consentaient à paraître aux côtés du vainqueur de Jemappes et de Valmy, cependant qu'à l'Hôtel de Ville La Fayette finirait par se résoudre à la neutralité comme le général Lobau, voire le général Pithouët... Mais il fallait d'abord provoquer l'enthousiasme de la rue... Les deux régiments de ligne venus au drapeau tricolore demeureraient dans leurs casernes : ainsi esquiverait-on l'apparence même de s'imposer par la force. Le duc d'Orléans prétendait n'obtenir son élévation que du peuple. C'était de bonne politique, à condition que nul, parmi les citoyens respectueux de la Loi, ne se voulût dérober.

Dieudonné, de phrase en phrase, s'épongeait : son costume de garde national était lourd, avec les deux baudriers blancs, les épaulettes, bien que l'ourson fût resté dans la calèche, comme le fusil.

— Je repars tout à l'heure... Ah ! ma petite Bordelaise ! — gémit-il à l'oreille d'Omer. — Quel malheur !... une balle dans la main... Trélat lui a retiré des esquilles... Elle souffre, ma Rosette ! oh !...

Il secoua sa grosse tête joufflue, qu'une barbe de trois jours enlaidissait.

— Tu as parlé de départ! — protestait madame Cavrois. — Nenni! je te garde jusqu'à demain... Madame Gresloup, fera dresser un lit pour mon garçon dans ma chambre...

— Il y a deux chambres contiguës, — dit Elvire.

— Point! Je veux mon garçon près de moi...

Le comte rejeta les gazettes pour donner le bonsoir à madame Cavrois :

— Vous plairait-il de nous dire, ma belle-sœur, si madame Laffitte vous a confié quel serait le Dubois de notre Régent?

— Mais M. Guizot ou M. Charles de Rémusat... Je suis morte de fatigue... Les routes sont mauvaises... et les cahots m'ont brisée...

— Alors, bonne nuit de victoire, ma belle-sœur!

« Victoire... » Omer la lut aux yeux narquois du diplomate, aux yeux irrités d'Édouard, aux yeux dolents et las de la comtesse, aux yeux lumineux d'Elvire... Il évoqua le portrait de son père debout, une grenade fumante aux pieds, dans la neige que striaient les lignes sombres de l'infanterie lointaine et les éclairs des canons. Le fils n'avait point failli non plus à la tâche. Le feu des Suisses avait ébloui ses regards, abattu sa vieille jument; un sabre ennemi avait répandu son sang. A son tour, il était le maître des barbares capétiens; il était la nouvelle force qui se dressait dans ce salon de campagne, devant le groupe inquiet du prêtre, de la comtesse et du comte, celui-ci plus anxieux que sa mine joviale et sceptique...

— Mes enfants, vous avez pris votre revanche de Waterloo sur les Suisses des émigrés! — affirma la tante Caroline, en les suivant par les couloirs.

Dans leur chambre blanche et grise, Elvire amoureuse, dépouillée de ses atours, maria sa chair d'ange aux muscles du triomphateur. Toute leur passion chanta des hymnes dans leurs veines battantes. Les voix mélodieuses de la feuillée, que la brise nocturne éventa, les glorifièrent.

VI

Fier cavalier sous l'uniforme bleu aux aiguillettes scintillantes, Omer, le lendemain, précéda la commission chargée de transmettre au duc d'Orléans l'appel de la Chambre. Dans son hallucination propre, l'avocat imaginait être le licteur de la Loi reparue sur les ruines de la barbarie capétienne. Derrière lui marchaient peut-être les douze mandataires du Sénat et du Peuple romain, et non ceux de la seule France libérale. Omer eût voulu l'annoncer aux sentinelles des barricades, aux combattants souillés par ces trois jours de lutte, aux servantes qui recevaient le pain dans leur tablier, et le lait dans le pot de faïence, aux garçons qui entr'ouvraient les magasins, aux groupes qui lisaient les affiches. Mille et mille fois étaient imprimés sur les murs les mérites du fils de Philippe-Égalité, et les noms illustres de Jemappes et de Valmy qui réveillaient dans les mémoires le souvenir jacobin : « Le duc d'Orléans a porté au feu les couleurs tricolores; le duc d'Orléans peut seul les porter encore!... »

Le fusil sur l'épaule, Dieudonné Cavrois commentait magnifiquement les termes des affiches; il conjurait les flâneurs de ne pas attirer les Cosaques contre une République précaire! Les gens hochaient la tête, indécis et surtout fourbus. Ils sollicitaient la marchande établissant son réchaud de café noir; ils s'arrachaient les tranches de pain.

— Plus de Bourbons! — protestait parfois un adolescent hargneux à la porte d'un café.

— Vive La Fayette! — répondaient, au loin, d'autres intransigeants.

Mais, sur le seuil des boutiques, l'épicier à casquette verte, l'herboriste en tablier de serge, le boulanger au jupon court et aux bras nus, l'opticien en redingote, le drapier, sa plume aux doigts, le caissier aux manches de lustrine, approuvaient du geste les paroles du gros étudiant...

La délégation pénétra dans la cour du Palais-Royal. Parce que les couples de colonnes à l'antique soutenaient les cor-

niches de pierre linéaire, encadraient les portes et les fenêtres principales de la façade, Omer aima parader devant ce décor. Là, rasé de frais, le hausse-col au menton et le bonnet à poil bien lustré, M. Roullon vint aux nouvelles ; il introduisait ses mains dans ses gants blancs d'ordonnance. Le vieillard fardé de rose avait quitté sa canardière pour une badine, son schapska pour un chapeau de cérémonie ; il avait chaussé des bottes à revers, endossé une redingote olive et pirouettait à l'intention des jolies filles. Car, dehors, à la grille de la cour d'honneur se pressaient les curieux, les furieux, les humbles et les niais, les femmes en capotes de paille, les minois des grisettes et les favoris hirsutes des révolutionnaires. A travers les barreaux, des artilleurs acceptaient les remerciements du public, qui les félicitait d'avoir suivi la cause du peuple. Installé sur le soubassement d'une colonne; Rambourg indiquait de même à deux Cauchoises, ses amies, les fenêtres du prince; et, de temps à autre, il meuglait :

— Vive le duc d'Orléans !

Tout à coup, la voix de madame Cardoche l'aida. Elle était au dehors, contre la grille qu'empoignaient ses gants rouges. Les roses et les lys des préparations cosmétiques, les boucles postiches lui avaient rendu momentanément une jeunesse embellie par les rubans aurore de sa capote, la mousseline tuyautée de sa guimpe, et le nansouk de sa robe à deux volants. Comme il l'appréhendait, Omer aperçut, séparée d'elle par quelques badauds, Suzon charmante d'être fraîche, coiffée de rouleaux et de coques d'or. Il admira la naissance de la gorge solide, la taille étroite dans la ceinture, le corps opulent et ferme sous les ballons des manches, la jupe d'organdi et l'écharpe cerise. Elle se détourna, bien qu'elle le voulût revoir aussitôt à la dérobée.

Il s'obligea d'aller à la grille leur rendre hommage. Cydalise avec Urbain soignait la Bordelaise, à ce qu'elles dirent. Omer essaya de consoler par des sentences philosophiques l'amour déçu de sa petite amie. Tous trois se parlèrent longtemps. Il leur apprit comment la délégation décidait le prince, pourquoi l'on attendait la proclamation que composait l'imprimeur de la Chambre, et pourquoi l'on s'inquiétait de ne recevoir aucune réponse de l'Hôtel de Ville aux messages des

députés. Pourtant les regards de Suzon et de son amant exprimaient d'autres choses. Elle reprochait. Il s'excusait. Elle implorait de nouvelles faiblesses. Par des phrases générales, il alléguait indirectement ses devoirs de citoyen, d'époux et de père. Cavrois questionnait madame Cardoche sur les souffrances de sa maîtresse.

— Ah ! — soupira Suzon, — la Bordelaise est heureuse, elle ! On l'aime. Elle n'est pas de ces pauvres filles que sacrifient des ingrats !

Omer eut pitié de cette douleur. Il se pardonnait, cependant. Jamais il n'avait promis l'éternité de son caprice à cette petite lingère. A qui la faute si elle s'était éprise plus que de raison ? Un passant, le lendemain, la distrairait.

Tout à coup on entendit la foule honnir un homme en veste, qui prêchait :

— On veut dérober au peuple les fruits de sa victoire ! Les d'Orléans sont des Bourbons. Les Bourbons ont toujours sacrifié à leurs courtisans les intérêts du peuple... A bas les Bourbons !

Cent messieurs aux chapeaux ornés de cocardes tricolores s'étaient précipités sur l'importun ; quelques hâbleurs se trouvèrent pour le protéger : une bagarre rapide s'ensuivit. Dans l'esprit d'Omer, la protestation de cet inconnu s'alliait à la plainte de Suzon. Il lui fallut recourir à son idée de la Loi pour ne pas douter de sa vertu.

Or, à la fenêtre centrale du Palais, des personnes parurent qui lancèrent une pluie d'imprimés. Ceux qui les attrapèrent dans la cour les rejetèrent par la grille sur la place. Madame Cardoche tendit ses mains rouges vers la manne spirituelle, et la foule de même. Des enfants ramassaient les feuilles à terre. Cavrois lut de sa grande voix joviale le factum de Louis-Philippe. Le prince annonçait qu'il n'hésitait pas à faire tous ses efforts pour préserver Paris de la guerre civile et de l'anarchie :

« Les Chambres vont se réunir ; elles aviseront au moyen d'assurer le règne des Lois et le maintien des droits de la nation. La Charte sera désormais une vérité ! »

— Vive la Charte ! — répondit l'immense clameur de la multitude reconnaissante.

— Plus de Bourbons !

— Ce n'est pas pour la Charte de Louis XVIII que nous avons combattu, — déclarait un jeune homme qu'une énorme écharpe tricolore ceignait à la taille. — La liberté tout entière, voilà ce qu'il nous faut! Voilà qui est plus précieux que les intérêts de la boutique!...

— Payerez-vous nos échéances, l'avocat?...

— Voilà cinq jours que les affaires sont arrêtées!...

— Soumettons-nous à la Loi, — conseillait Omer, du haut de son cheval. — Il n'y a que la Loi. La volonté des représentants du peuple est son expression...

— Vive le duc d'Orléans! — répétèrent Rambourg et ses deux Cauchoises, et madame Cardoche.

— Vive le héros de Jemappes!...

Et, dans cette acclamation, les cris hostiles furent étouffés un instant pour renaître aussitôt. Omer et Cavrois se fatiguèrent à défendre les mérites du lieutenant général contre les ergoteurs républicains, assez vite malmenés d'ailleurs par la bourgeoisie trafiquante du Palais-Royal et des rues voisines.

A midi, tous les marchands sortirent de table en pantalons de nankin frais, la cocarde au chapeau et les gants à la main, comme pour un jour de fête. De temps en temps, pour être applaudi, se montrait au grand balcon du Palais le nouveau lieutenant général, avec son uniforme à feuillages d'or, sa face molle encadrée de favoris trop noirs et surmontée d'un toupet luisant. Il s'inclinait. La foule prolongeait son vivat. Il rentrait. Vers une heure, des savoyards arrivèrent avec la chaise à porteurs de Laffitte et celle de Benjamin Constant, que suivaient les quatre-vingts députés signataires de l'adresse. Une rumeur de louanges les honora. En robes claires et en canezous de mousseline, nombre de femmes perchées sur des chaises, des bancs, agitaient les dentelles de leurs mouchoirs, leurs écharpes, les panaches de leurs chapeaux larges et enrubannés. Des importants leur désignaient le visage méditatif de M. Laffitte derrière ses lunettes, la longue chevelure blanche et le profil marmoréen de Benjamin Constant, l'air absorbé de M. Labey de Pompierre, la mine à la fois audacieuse et renfrognée de M. Dupin, la maigreur de M. Guizot, l'attitude satisfaite et les joues engoncées dans la cravate du général comte Sebastiani, le chapeau rond

de M. Firmin Didot, la casquette à côtes de M. Odier, la redingote sanglée de M. de Kératry et sa raideur, toutes les carrures notoires supportant les grands collets des habits bleus ou les plis chiffonnés des redingotes brunes. Dieudonné présenta les armes, M. Roullon fit le salut militaire. Au hasard, partout, des apprentis battaient le tambour. Lorsque les crocheteurs qui trimbalaient la chaise de M. Laffitte s'arrêtèrent au bas de l'escalier, il eut quelque peine à en sortir, la canne tâtonnante. Il cherchait une main solide, qu'Omer lui offrit.

— Restez avec moi, monsieur Héricourt. Faites-moi la grâce de m'aider à marcher. Cette foulure me gêne fort.

Au travers d'une cohue déférente, on avança. Sur les bras de quatre amis, Benjamin Constant recueillait, pour son courage, des murmures flatteurs qu'il écoutait sans joie. Quelqu'un dit alors :

— Il doit deux cent mille francs au jeu, et il se demande si le nouveau régime acquittera sa dette.

Omer fut indigné de cette irrévérence. Des gens debout sur les fauteuils cachaient à demi les murs, les colonnes dorées, les tableaux des batailles révolutionnaires, les portraits des Chartres et des Montpensier en habit de guerre, devant les places fortes qu'ils avaient assiégées ou défendues. Une dame en turban se trouvait mal, verdâtre, entre des personnes qui lui firent respirer des sels... De la poussière tourbillonnait dans les rayons de soleil. M. de Vatimesnil levait son chapeau pour garantir ses yeux de la lumière trop ardente. On passa des portes... Durant une halte ; un colonel du génie, hagard, annonça qu'il arrivait de l'Hôtel de Ville, que La Fayette y refusait de se rendre au Palais-Royal ; M. Jules de la Rochefoucauld se laissait éconduire par le général Dubourg ; toutefois, La Fayette promettait au général Gérard qu'il se conformerait à l'opinion de la majorité... Un monsieur chauve, en gilet blanc, assura que Charles X rassemblait vingt mille hommes à Rambouillet, que le Dauphin mènerait ces forces, le soir même, sur Paris. M. Laffitte haussa les épaules ; ses yeux malins clignotaient derrière ses lunettes, et sa lèvre inférieure parut plus méprisante. Néanmoins il dit aux députés :

— Dans ce cas, messieurs, que serions-nous demain ?

— Nous serions pendus ! — répliqua tout de suite Benjamin Constant, avec un accent de dépit et de colère.

Là-dessus, M. Villemain protesta qu'on n'avait rien commis d'illégal en choisissant, au cours de pareils troubles, un lieutenant général parmi les membres de la famille régnante ; que, pour lui, il réprouvait les termes de l'affiche apposée par la commission municipale et commençant par ces mots : « Charles X a cessé de régner sur la France ! » La bouche frémissante, le général Sebastiani renchérit encore :

— Eh ! qui vous parle de changement de dynastie ?... Cette question est étrangère aux actes que nous avons votés.

— L'affiche de M. Thiers !...

— J'ignore les insanités que des individualités sans mandat publient par voie d'affiches !

Mais le cabinet du prince s'ouvrit. Une poussée violente jeta les députés en avant, fit trébucher M. Laffitte et chanceler Benjamin Constant. Des huissiers continrent mal la députation et sa suite. A coups de coudes, ils protégeaient la personne de Louis-Philippe, très pâle, entre ses favoris noirs et sous les frisures de ses beaux cheveux en toupet. Il souriait, saluait, tendait ses mains fines ; il serra celles de M. Laffitte qui, sans gêne, lui dit à l'oreille, montrant sa jambe malade :

— Deux pantoufles et un seul bas !... Dieu ! si *la Quotidienne* nous voyait !... elle dirait que nous faisons un roi sans culottes !

Et de rire tous deux, qui n'en avaient guère envie. Le banquier toussa. D'une voix mesurée, il débita l'adresse, au milieu des chuchotements. Le cœur du prince se soulevait et s'abaissait sous la large moire rouge de la Légion d'honneur, sous les broderies d'or et les brillants des plaques. Dans son pantalon blanc, ses fortes jambes tressaillirent deux ou trois fois pendant qu'il répondait :

— Je travaillerai au bonheur de la France comme un bon père de famille !...

Puis, ne sachant quelle contenance adopter, il s'abîma, lui, ses ordres et son épée, dans les bras de M. Laffitte, que soutenait Omer. Les deux hommes essuyèrent leurs yeux en se détachant. Le prince entraîna son ami vers la fenêtre et le balcon. Et l'on entendit la place rugir :

— Vive le duc d'Orléans! Vive Laffitte!

Dix ou douze fois l'acclamation unanime ébranla les vitres, retentit dans les entrailles. A l'intérieur, on se congratulait. Enfin Omer fut nommé au prince, qui lui dit :

— Votre oncle, monsieur, le général Héricourt, se couvre de gloire en Algérie. A son retour de Grèce, le colonel Fabvier m'a parlé du capitaine Lyrisse avec la plus sincère estime. Vous venez de verser votre sang pour la défense de la loi... Les Héricourt sont une famille de héros. Je me félicite de vous connaître et de... de... C'est donc à moi de faire visite à La Fayette, — acheva-t-il soudain, oubliant Omer et répondant à un propos qu'il surprenait.

Cette question le préoccupait, bien qu'il affectât de sourire. Son nez, trop mince pour ses joues larges, se pinçait encore. Aussitôt l'on fit volte-face. Un monsieur asthmatique, à cheveux gris, fendait les groupes, en gesticulant vers les valets :

— Le cheval de monseigneur!... Les chevaux des généraux!... Les chevaux des officiers!...

Et tout le monde se bouscula. M. Laffitte, au bras d'Omer, gémit. Il regagna sa chaise à porteurs. Les savoyards le balancèrent à la tête des députés qui se massaient dans la cour. Benjamin Constant s'arrangea dans une brouette de laitier qu'avaient découverte ses amis, excédés par leur charge illustre. Devant eux et derrière les quatre huissiers de la Chambre qui se plaçaient, le claque sous le bras et la verge à la main, le prince prit rang, sur une bête assez fringante. Un homme que l'ivresse rendait hilare ouvrait la marche en battant le tambour : il en avait ceint le tablier de cuir par-dessus sa blouse de maçon. Près de lui, un jeune monsieur à moustache cirée, la cocarde à la cime du chapeau, arborait un étendard tricolore.

Au flanc de ce cortège informe, sur la droite, chevauchèrent les généraux Gérard et Rumigny, dont Omer suivit les habits brodés, resplendissants. On sortit. L'enthousiasme des marchands devint une démence étourdissante. Groupés au seuil des boutiques, juchés par grappes sur des bancs, entassés aux fenêtres avec leurs femmes, ils s'égosillaient, ils applaudissaient, brandissaient les cylindres de leurs chapeaux à cocardes; ils se haussaient sur les pointes; ils jetaient des sous aux

gamins et aux apprentis en liesse, ou bien faisaient ondoyer le bleu, le blanc, le rouge de leurs drapeaux innombrables.

Aux guichets du Carrousel, Louis-Philippe, un instant, se trouva bloqué par l'affluence des ouvriers qui, casquettes basses, lui secouaient la main. Les joies véhémentes de la bourgeoisie excitaient le peuple: il se décidait à courir, à crier, à chérir ce beau monsieur doré, blême, affable, et son toupet sans défaut, et l'aune de ruban républicain épinglée à son bicorne. Appuyé sur ses Cauchoises, et ses mains violâtres dans leurs fichus, Rambourg marchait parallèlement, abusait de son organe infatigable. M. Roullon et un capitaine du génie, l'épée au clair, flanquaient à droite le coursier du prince, que flanquaient à gauche Dieudonné Cavrois, sa corpulence et son fusil. On s'empressait d'abattre les barricades au passage; on renversait les tonneaux de pierres, qui s'écroulaient avec fracas en soulevant des nuées suffocantes. Le vieillard fardé de rose commandait, de la badine, ce travail hâtif; il se campait ensuite sur ses bottes à revers, au faîte des décombres, et il attendait que Louis-Philippe parvînt à sa hauteur pour l'assaillir de ses vœux. Des naïfs les répétaient en ovation.

— Il se souviendra de ma figure, je pense! — confiait-il tout bas à M. Roullon.

Le long du quai moins pourvu de peuple, l'accalmie fut pénible au cortège. Partout, afin de démentir une affiche qui déclarait Louis-Philippe issu de Valois et non Bourbon, une autre, fraîchement collée, encore humide, révélait sa généalogie complète :

Au Peuple!...

Louis-Philippe d'Orléans est un Bourbon...
Il est de la branche cadette;
Il est le fils de Louis-Philippe-Joseph (dit Égalité), mort en 1793;
Lequel était fils de Louis-Philippe, mort en 1785;
Lequel était fils de Louis, mort en 1752;
Lequel était fils de Philippe II (Régent), mort en 1723;
Lequel était fils de Philippe Ier, mort en 1701;
Lequel était frère cadet de Louis XIV;
Et l'on ose dire qu'il est un Valois!

Il est Capet et Bourbon!!

Ainsi le livrait-on au mépris des combattants de la veille, qui avaient affronté la mort en criant : « A bas les Bourbons ! » Tous les murs étalaient leur haine. Les fenêtres closes ne s'ouvraient pas. « Vive le duc d'Orléans ! » essayaient quelques chasseurs en costumes de velours et quelques gardes nationaux réunis contre les devantures des grainetiers, des mégissiers, des oiseleurs. « Vive la Liberté ! Plus de Bourbons ! » répliquaient aussitôt des adolescents et de nombreux ouvriers en armes. En vain Rambourg hurlait, en vain se multipliaient le petit vieillard, sa perruque de filasse et ses bottes à revers. En vain glapissait madame Cardoche... Omer vit soudain que Suzon n'était plus là... Mornes et hostiles semblaient les républicains adossés en ligne aux parapets, le fusil dans les jambes. Comme la distance s'allongeait parfois entre la chaise à porteurs et le cheval du prince, celui-ci s'arrêtait de temps en temps. Aimable, la main sur la croupière, il se retournait. Pour peu qu'à cette minute quelqu'un manifestât hautement son approbation :

— Eh bien, cela ne va pas trop mal ! — encourageait le maître des banques.

L'Altesse se rassurait alors, serrait les mains sales de gaillards honorés et camarades, qui balbutiaient des mots entendus au théâtre, dans les drames.

Certains députés en querelle assuraient ou niaient qu'il y eût complot, que vingt jeunes gens dussent faire feu sur le duc d'Orléans lorsqu'on passerait au quai de la Ferraille. Omer estimait Ribéride et Bahorel capables de jouer aux Harmodius et Aristogiton, d'immoler celui qui leur semblait le fléau de la Révolution... Lui-même, ne le viseraient-ils pas comme traître ? En finissant de boire autour du marchand de coco, des adolescents chevelus parlaient de lui, sans doute, les sourcils froncés, l'œil agressif... Cela l'inquiéta que Suzon s'en fût allée. Il aurait voulu contempler ce visage lumineux et sain, qui reflétait tant de joies connues dans le secret de la mansarde, à l'ombre des guinguettes. Cette consolation lui manqua. En quel lieu écarté la pauvre fille donnait-elle cours à son désespoir ? L'angoisse envahit Omer, et ce fut la nausée de subir cette chaleur, cette poussière, cette aversion évidente de jeunes gens qu'il savait nobles d'esprit. Son cœur

s'étrécit. Les généraux se redressaient en selle comme avant d'affronter un péril. Pourtant des femmes, des enfants, quelques messieurs cossus continuaient d'ouvrir les barricades, de démêler les planches, de rouler les tonneaux sur les tas de pavés, au commandement du petit vieillard alerte.

Près du Pont-Neuf, la foule dense, hérissée de baïonnettes et de piques, demeura silencieuse. De longs frémissements onduleux faisaient bleuir au soleil ses cols de velours et les soies ébouriffées de ses chapeaux. De là mille coups de feux pouvaient inopinément jaillir. Sans regarder ni à droite ni à gauche, Louis-Philippe menait, attentif, sa bête impatiente. L'émotion le vieillissait à chaque pas. Ses joues amollies tombaient. Ses yeux se creusaient. Son épaule se voûtait sous la moire de la Légion d'honneur. L'armature de broderies ne contenait plus qu'un malade affaissé, lorsqu'on entra sur la place de Grève, lorsque les tambours, dans l'intérieur de l'Hôtel de Ville, battirent aux champs. Le général Gérard rappelait au général Rumigny que le même roulement avait aboli la voix de Louis XVI parlant sur l'échafaud. Omer sentit se crisper sa nuque.

Son beau-père, le comte Dubourg, Enjolras, Blanqui, l'oncle Edme, que n'étaient-ils d'accord, eux tous, avec son respect latin de la Loi? Pour constante que fût sa foi, il ne laissait pas de s'avouer que leurs sentiments lui semblaient, à cette heure, plus généreux. Il en conçut moins de honte que de rancune : il ne toléra point d'être humilié en sa conscience, sinon en sa logique, par ces caractères intraitables, et, au demeurant, puérils!

Si le meurtre plaisait à leur fanatisme, il serait probablement, à cause de son cheval, avec le prince et les généraux, la victime que se désignaient déjà plusieurs sicaires, sur cette place pavée de têtes jaunes, livides et barbues, hors des cols souillés. Nul élan de bon accueil n'animait la masse populaire. Inutilement, l'invalide chauve, à la manche flottante, levait, de son bras unique, son bicorne, en invoquant le nom de Valmy. Inutilement, le petit vieillard, madame Cardoche, Rambourg et ses Cauchoises, maints et maints marchands racolés en chemin, attestaient la gloire de Jemappes. Inutilement, l'homme au morion de ligueur se démenait là, secouant les

trois couleurs confuses au bout d'une perche. Muette et farouche restait la foule dans le cadre des hautes maisons pavoisées. Seuls les tambours invisibles souhaitaient la bienvenue. Par les yeux mornes de ses statues historiques, l'édifice municipal parut s'apitoyer sur le cortège, pour ainsi dire solitaire, au milieu de ces gens de qui l'on ne pouvait savoir si la haine l'emportait sur la stupeur. A l'angle lointain de la place, la tourelle gothique, refuge d'Omer pendant la bagarre du mercredi, était remplie d'une horde hostile. Aux lucarnes et sur les marches du cabaret, des gestes dédaigneux, des bouches ironiques se conviaient à l'insulte. Plus proche, une femme en deuil poussait, tragique, vers le prince, deux petits garçons qui portaient un crêpe au bras. Autour d'elle, un essaim de personnes trop compatissantes, protestaient que le défunt n'avait pas voulu combattre pour le triomphe d'un maître... Brusquement les tambours cessèrent de faire résonner les voûtes.

Ce fut alors plus sinistre, cette rumeur marine, sournoise, immense, produite par les lèvres et les pas, le bruissement des étoffes, le cliquetis des armes, les toux contenues, les membres détendus, les habits froissés, les propos chuchotés à terre, sur les charrettes, aux croisées, aux balcons, derrière les colonnes du monument séculaire, sous les cintres, le long des marches, par-dessus les entablements, jusque sur les toits bleuâtres, entre les cheminées. Continûment, la place entière gronda, grouillante de remous humains. Déjà prêt à se courber sur la crinière, l'estafette attendit que de ces façades, de ces enseignes, la foudre se dardât, que toutes les ouvertures soudain tonnassent, que ce lac humain s'enflât, sous l'écume de ses têtes jaunes, jetât ses flots de fureur contre le prince chamarré que balançaient les pas rythmiques du cheval... Louis-Philippe avançait, découvert, le visage décomposé entre les favoris, sous le toupet noir. Une vingtaine d'apprentis qu'amusait l'occasion, entonnèrent *la Marseillaise*. Le contraste de leurs voix débiles rendit plus funèbre le demi-silence que les exhortations du monsieur porte-drapeau ne parvenaient pas à rompre. Une minute dura, pendant laquelle Omer se résignait, les artères palpitantes, à subir l'attaque d'ennemis féroces, déterminés, tueurs...

Baïonnettes au soleil, des gardes nationaux sortirent de l'Hôtel de Ville. Ils s'espacèrent et présentèrent les armes. Dans leurs rangs, sous les bonnets de police et les oursons d'ordonnance, Omer avisa les « nageoires » blondes du tailleur, la bouche mulâtre de l'épicier Mauravert, les mains vernies de l'ébéniste, la figure larmoyante de M. d'Orichamps. Suivit, pêle-mêle, un état-major de messieurs et d'officiers fébriles : la grande taille du général Lobau, la belle mine impertinente de Casimir Perier, l'arrogance de Rastignac et l'aristocratique sveltesse de Montalivet, l'air tour à tour sardonique et rogue du général Pithouët, enfin l'uniforme d'orfèvrerie, le ventre en pantalon, la lourde face de La Fayette. Au centre de ses flatteurs, il descendait, majestueux, affable, adroit dans ses courbettes. Au bas du perron, ces personnages s'arrêtèrent, adoptèrent solennellement des attitudes.

Alors Rambourg déploya toute une bande recrutée dans les boutiques pour nourrir les vivats. Elle clamait frénétiquement, aux ordres que le fusil de Cavrois dictait, ou bien l'épée de M. Roullon. Madame Cardoche et les Cauchoises, du geste, décidaient les femmes. Quelques-unes, très jolies, répétèrent : « Vive le duc d'Orléans ! » tandis qu'éclatait un formidable rugissement : « Vive la liberté ! »

A quoi le lieutenant général eut l'adresse de répondre par un signe de gratitude ; puis il tendit son bicorne vers l'étendard révolutionnaire qui voilait, au fronton de l'Hôtel de Ville, la silhouette équestre de Henri IV. Aussi, les naïfs de la foule le crurent-ils en connivence avec l'opinion la plus véhémente. « Vive La Fayette ! » crièrent-ils, dévoués aux principes que le libérateur des États-Unis, l'apôtre des Droits de l'homme, le chef des carbonari avait défendus, suivant la légende. Omer admira la ruse du prince : profitant de l'équivoque, celui-ci glissait de cheval, se précipitait dans les bras du vieillard illustre et partageait ainsi le destin de l'idole que la multitude adora tumultueusement, depuis le Pont-Neuf jusqu'au fond de la Grève.

Côte à côte, les deux grands hommes gravirent les marches, sans rien se dire. Au bras d'Omer qui, vainqueur de sa crainte, avait mis pied à terre, M. Laffitte les accompagnait. Sous la quadrature du porche qui succédait au perron,

une cohue d'étudiants très pâles mêlait des accents de rage à ses « Vive La Fayette ! » et marquait ainsi l'intention d'exclure l'Altesse Royale du pouvoir. Calme, pesant, l'ami de Washington, l'ennemi de Bonaparte, saluait avec la même grâce les furibonds et les modérés. De la main, le prince remerciait l'assistance, comme si chaque louange les concernait tous deux, comme s'il ne lisait pas les intentions restrictives sur les figures engoncées dans leurs cravates... Quand, à la porte de la salle, La Fayette eut cédé le pas, un homme en habit bleu coudoya rudement l'estafette pour souffler dans l'oreille du vieillard :

— Je vous le répète encore, si ce n'est la royauté avec lui, c'est la république avec vous comme président... Monsieur le marquis de La Fayette, assumerez-vous la responsabilité de la république, des périls qu'elle comporte devant les monarchies étrangères ? Êtes-vous sûr d'un autre Austerlitz ? Ne craignez-vous pas un autre Waterloo ?... Réfléchissez à l'avenir. Il dépend de vos paroles, à cette minute !

C'était M. de Rémusat qui chuchotait ainsi, les pas dans les pas du libérateur massif et lent. Le vieillard hochait la tête, entre les dix polytechniciens qui, l'épée nue, formaient la haie.

— Plus de Bourbons ! —jura la voix nerveuse de Blanqui.

— Vive la République ! — proclamait un dragon, que le général Pithouët encouragea de l'œil.

— Vive la République ! — hurlaient Grantaire et sa bande chevelue.

La salle trembla. Les poussières s'envolaient vers l'affiche verdâtre du Tribunal révolutionnaire, que Pied-de-Jacinthe, rigide contre le mur, et, casque en tête, protégeait. Sous l'emblème, le général Pithouët le fut rejoindre.

Effaré, Louis-Philippe s'arrêta devant les fantômes des vétérans et du passé terrible que signifiaient ces lettres simples, maigres, imprimées au-dessus, au-dessous d'une sèche accolade. Grâce à Dieudonné Cavrois, les baïonnettes des gardes nationaux lui réservaient un mince espace au centre de la fureur adverse, que figuraient franchement la lèvre insultante d'Enjolras, les veines gonflées au front de Blanqui, la grimace tordue de Trélat, la tristesse de Combeferre et la gesticulation

de Courfeyrac. Montés sur des chaises, entre leurs « bons cousins » de la vente et leurs « frères » des loges, ils déblatéraient tout haut contre le prétendant qui avait abusé de la ruse afin de se frayer le chemin.

— Son père fut régicide comme le mien! — rappela Cavaignac. — Celui-ci s'est fait nommer Altesse Royale et il a obtenu de Charles X des apanages, une fortune.

— Où était-il mercredi, jeudi, quand le peuple a combattu? — questionnait Courfeyrac.

— Il jouait aux cartes, dans la loge de sa concierge, au Raincy! — assurait Bahorel.

— Le peuple est le maître! Consultez-le d'abord! — crachait Trélat, sous sa mèche.

— Louis-Philippe d'Orléans n'a pas pris les armes contre la France en 1814, pourquoi?... Parce que les Anglais ont refusé les services qu'il leur a proposés en Espagne! — énonça le général Dubourg à travers la table devant laquelle comparaissait le prince.

La sueur ruisselait sur la face molle de l'accusé, jusqu'aux broderies du col d'or. Abrité derrière la carrure de La Fayette, il feignit d'être sourd aux paroles agressives. A plusieurs reprises, il ânonna :

— Vous voyez un garde national de 89 qui vient rendre visite à son ancien général.

— A d'autres!

Le hourvari ne s'apaisait pas. Alors, M. Viennet reçut de M. Laffitte la déclaration des députés :

— Donnez! J'ai une voix superbe... je réduirai les perturbateurs au silence.

Et il commença de lire, avec l'organe de Stentor :

— « Français! La France est libre!... »

— Non! non! pas encore... — nièrent les étudiants.

Toutefois il s'obstinait, le bras au ciel, et la bouche ronde.

— *Tu quoque!* — goguenarda soudain Bahorel, apercevant Omer. — Toi aussi, tu es de ceux-là!...

— Omer! — appelait l'oncle Edme.

Et des larmes noyaient la colère de ses yeux.

— Omer! — fit le major Gresloup, en donnant du poing sur le drap de la table.

Ils siégeaient aux côtés du général Dubourg, qui coiffa tout à coup son chapeau de représentant aux armées.

— Omer Héricourt, que faites-vous avec ces gens-là? — demanda le général Pithouët.

— Héricourt, vous assassinez la République! — gémit Courfeyrac.

— Il sauve la France de l'invasion! — ripostait Cavrois, qui le couvrit de son corps épais.

Entre les baïonnettes, des poings se dirigèrent vers le jeune homme.

— Laissez-les! — conseillait la prudence de M. Laffitte, étouffant son murmure même.

Omer sentait grossir toute la rancune que lui avait mise au cœur la crainte d'être fusillé, sur le quai de la Ferraille, sur le Pont-Neuf, sur la place de Grève, par des insensés fidèles à ces erreurs séduisantes. Il lui parut que l'insulte touchait sa chair, malgré l'intervention de son cousin. Le sang lui bouillait aux tempes, dans cette salle immense, luxueuse et dorée, remplie d'un tumulte sans nom. Les crosses des marchands refoulaient contre les cimaises des gens à masques d'indignation, des corps qui se contractaient comme pour bondir. Debout dans leurs uniformes, derrière la longue table tachée d'encre, l'oncle Edme, sa figure aquiline et laurée de mèches grises, le major, sa figure, chauve et couturée, le comte Dubourg, sa figure aristocratique projetée en avant de sa chevelure, condamnaient leur neveu, leur gendre et leur ami.

Les yeux humides et les lèvres tressaillantes, ils se turent, parce qu'il fallait ouïr l'emphase de M. Viennet. Mais leurs douleurs, Omer les souffrit toutes, pendant qu'ils le dévisageaient, intraitables. Il mesura quelle folle colère serrait, sous la peau bossuée, les mâchoires du capitaine Lyrisse; quelle irritation puissante faisait frémir les narines du major, haleter sa large poitrine dans le plastron rouge; quelle amertume ironique empoisonnait la bouche du comte Dubourg.

Sous l'affiche écornée de la Révolution, le vieux Pied-de-Jacinthe et sa face cadavéreuse, étaient implacables.

— Maître Héricourt, vous déshonorez le nom de votre père!...

De toutes parts un éclat de rire mauvais accourut, convulsa les têtes ardentes des jeunes gens ; ils tapèrent le plancher de leurs crosses et de leurs sabres.

— Le colonel Héricourt — dit l'oncle Edme — n'a pas passé aux tyrans, avec Dumouriez, lui !

— Il a combattu pour la République de Jourdan, de Moreau, de Joubert, pour la République aux prises avec les valets des monarques ! — appuya le général Pithouët.

— Et la République lui a dû, comme à nous, sa gloire...

— Elle lui a décerné des lauriers...

— Elle vous décerne la honte !...

Plus bruyantes que le discours de M. Viennet, ces apostrophes assaillirent Omer, l'enveloppèrent, le cinglèrent, le pénétrèrent. Instinctivement, il se débattit contre les paroles meurtrières de son honneur. Sa voix d'orateur déclama :

— Le devoir est d'abdiquer aujourd'hui nos convictions particulières devant la Loi... Ces députés sont élus d'après la Loi ; ce prince représente la Loi ; si vous méconnaissez leurs pouvoirs qu'ils tiennent du peuple, vous n'êtes plus des citoyens ni des patriotes : vous êtes des sicaires de l'anarchie, que leurs ambitions asservissent et que leur égoïsme égare... Respect à la Loi, souveraine des peuples qui la votent !

Parmi les huées, les bravos, la phrase saccadée grandit, domina, finit... Alors, Cavrois et les gardes nationaux imposèrent :

— Respect à la Loi !

Ils frappèrent aussi le plancher de leurs crosses. Contre les adjurations d'Enjolras la baïonnette du tailleur Durtot fut pointée. De sa banquette, Rambourg beugla. Cavrois vociférait. Mulâtre saliveux, l'épicier Mauravert repoussa du fusil le gilet écarlate de Ribéride et la redingote de Bahorel. M. Roullon opposa son épée aux invectives de Grantaire. M. d'Orichamps chargeait Courfeyrac, qui dut empoigner le canon du fusil pour éviter le coup. Le général Pithouët lança :

— La peur des Cosaques leur fait mal au ventre !

Ferme sur ses talons, Omer se roidit, admirant la vigueur de sa conscience qui sacrifiait à l'idéal romain ses sympathies, ses affections, sa gratitude, peut-être même sa réputation...

— Le devoir est dans le respect de la Loi ! — répétait-il mécaniquement à toutes les objurgations, à toutes les injures, aux deux larmes mêmes qui jaillirent des yeux de l'oncle Edme cramponné au tapis de la table. — Je me laisserai, s'il le faut, immoler sur l'autel de la Loi ! — répondit-il, à l'éphèbe qui le menaça de son fusil vide.

— Tu es sublime ! — fit Dieudonné.

Hors de lui, Omer était possédé par le génie de l'idée surhumaine qui vivait au moyen de son corps passif, insensible et sans peur. Elle, et non lui, interrompait ainsi M. Viennet, sa grandiloquence, la déclaration promettant des franchises que refusaient les doigts nerveux de Blanqui, les mains sales de Bahorel, les sarcasmes d'Enjolras.

— La Charte sera désormais une vérité ! — termina M. Viennet, presque aphone pour avoir tenté de vaincre le tumulte.

— Un mensonge ! — rectifièrent cent voix.

A ce moment, Omer reconnut près de lui Rastignac et Montalivet. Perchés sur une banquette, ils frappaient la paume de leur main droite avec les doigts de la main gauche, comme s'ils applaudissaient la Malibran, aux Italiens. Il lui déplut d'appartenir à l'opinion de Rastignac.

M. Laffitte essuyait ses lunettes. Cavrois, Mauravert et Rambourg barrissaient en l'honneur du prétendant, qui balbutia, timide, entre ses favoris :

— Comme Français, je déplore le mal fait au pays et le sang qui a été versé ; comme prince, je suis heureux de contribuer au bonheur de la nation.

Un rire énorme insulta cette phrase médiocre.

L'Altesse éperdue cherchait une proposition corrective ; elle ne la trouva point. Les barrissements de Cavrois et de Mauravert y suppléaient.

La rage aux dents, Dubourg s'écria, dans le silence immédiat obtenu par le « chut ! » impérieux de Pied-de-Jacinthe :

— Monsieur, vous connaissez nos besoins et nos droits... Si vous les oubliez, nous saurons vous les rappeler.

— Nous le saurons ! — promirent le capitaine et le major, en claquant leurs sabres.

— Messieurs, — fit le prince, très hautain, — vous apprendrez à me connaître! Je suis honnête homme.

Sa tête, soudain altière, se haussa par-dessus le collet d'or, l'armature de broderies et la moire rouge.

Mais il hésita devant les dragons de l'Empire magnifiés par leur colère.

Alors Bahorel, sautant sur la banquette de Montalivet, insinua d'une façon doucereuse et narquoise :

— C'est cela! c'est cela!... Que môssieur se souvienne du serment qu'on vient de lui demander, ou bien je lui réserve le poignard que j'ai là... un joli petit poignard fin, autant dire un bijou!

Blanqui trépignait en proférant des menaces qu'on n'entendait plus.

Cependant Mauravert, ayant contourné la table, se ruait sur Dubourg, tandis que le loueur obèse s'écroulait sur lui, le renversait. Cavrois relevait les baïonnettes des gardes nationaux près de férir le capitaine et le major qui dégainaient.

Dans le fond de la salle, au poing de Ribéride le canon d'un pistolet s'abaissa : le chien s'abattit, la capsule fusa.

— Qui a déchargé mon arme?... Un traître a déchargé mon arme... C'est vous, Héricourt! c'est vous!

Et Ribéride marcha sur lui. La longue table ovale les séparait. Omer sentit se tendre tous ses nerfs, se ramasser tous ses muscles, bouillir tout son sang. Aveuglé par la fureur, il s'élança vers l'ennemi. Mais la haute stature de Pied-de-Jacinthe se dressa devant lui; deux mains squelettiques lui saisirent les aiguillettes. Et ce fut tout l'aspect du vieil homme, les boules glauques de ses yeux, le menton osseux dans la jugulaire du casque :

— Halte-là, donc!

— Laissez-moi! — enjoignit Omer, qui le colleta.

Sa main tordait le tuyau du larynx à travers la peau flasque. Atteindre Ribéride, le souffleter, le meurtrir, le terrasser, le piétiner, le tuer, c'était le seul désir, Omer eût-il dû, pour cela, détruire l'obstacle, cet être sénile, dont se décolorait la peau déjà maculée par la corruption d'une mort prochaine... Sans lâcher prise, le vétéran recula contre le mur. Ses lèvres bleuirent horriblement. Ses yeux s'ensanglantèrent :

ils s'écarquillaient au creux des orbites, dans le crâne d'un spectre hideux, casqué, plastronné de rouge, boutonné d'argent, et que son adversaire imagina soudain ressusciter d'un tombeau avec l'uniforme même du colonel Héricourt, l'uniforme du portrait... Cet uniforme, Omer le lacérait; c'était dans cet uniforme qu'agonisait peut-être le vétéran de Hohenlinden, étranglé, acculé contre l'affiche du Tribunal révolutionnaire : *Liberté, indivisibilité ou la mort...*

— Omer! tu l'assassines! tu assassines le soldat de ton père!...

On le saisissait à la taille, on l'arrachait du dragon... L'oncle Edme et le major le rejetaient loin d'eux. Et leurs visages vibraient, pâles juges. Il trébucha, fut retenu par Rastignac et Montalivet.

— Quel désordre! quels excès! — dit celui-ci. — Voilà bien leur république!

— Quelle grossièreté! — dit celui-là, s'époussetant les manchettes.

Le vétéran toussait, râlait, parmi les écritoires, les flaques d'encre et les papiers épars le long de la table... Le général Pithouët jugea :

— Si votre père vivait encore, vous l'assassineriez de même!...

Lauré de ses mèches d'argent, l'oncle Edme flétrissait son neveu :

— Ah! fourbe, tu m'as trompé!... Tu as trompé tous les espoirs de mon aïeul, de ton père et les nôtres!

— Vous m'avez trompé, monsieur, vous m'avez bassement trompé! — dit encore le père d'Elvire.

Il battait à deux mains son plastron amarante.

— J'obéis à la Loi! — répondit Omer, vraiment orgueilleux de sacrifier à sa croyance ceux-là même qu'il aimait, pour qui tremblait sa voix, se mouillaient ses paupières.

Il ne doutait plus de lui puisque, après tant d'alternatives et de soumissions aux goûts d'autrui, il était enfin une force en triomphe.

Car Louis-Philippe, là-bas, au balcon de l'Hôtel de Ville, entre les drapeaux bleus, blancs, rouges de la Révolution, appliquait ses favoris, ses joues, contre la face inerte et

plombée du Maître Suprême élu par les carbonari. Le bras libre du prince enlaçait la corpulence de l'illustre vieillard, indécis, chancelant sous l'or de ses épaulettes, mal étayé sur les jambes qui fléchissaient dans le pantalon blanc.

Ainsi le prince s'accolait indûment, habilement, à la gloire du gentilhomme trop poli pour vouloir se dégager avec violence, comme il eût été nécessaire, afin de détromper le peuple en rumeur sur la place de Grève, le long du quai fourmillant, sur le Pont Suspendu, dans les maisons bourdonnantes, par toute la ville grise et dorée. Mille et mille têtes jaunes, mille et mille gestes noirs réclamaient d'une même voix la liberté au ciel de feu, tandis que la ruse des bourgeois, sur ce balcon, étouffait dans les bras astucieux de leur nouveau chef la faiblesse du libérateur et l'essor renaissant de la République.

PAUL ADAM

EN BOURGOGNE

— VOYAGE AU PAYS DES ÉDUENS —

Paris, 9 mai.

Toute cette journée, le vent de sud-ouest a poussé en avant les nuages pluvieux. Ma résolution est bien hardie de m'en aller dans le Morvan, où, comme je le lis dans tous les livres, les nuées traînent par les sommets pendant la moitié de l'année. Je pense au *King Lear* de Shakespeare ; Émile Montégut y signale cette épithète donnée à la Bourgogne : *waterish*. Mais ce que Montégut n'a pas dit et ce que je me rappelais surtout, en regardant cette pluie mélancolique qui cinglait les vitres de mon wagon, c'étaient les vers :

He that has and a little tiny wit, —
With heigh ho, the wind and the rain, —
Must make content with his fortune's fit
Though the rain it raineth every day.

Vers quatre heures, le vent se calme, la pluie cesse, et, pendant que nous suivons la Seine, en traversant la vieille terre de l'Ile de France, le soleil revient. C'est la route que j'ai si souvent prise au printemps et à l'automne, une des plus anciennes de la vieille France, fréquentée surtout pendant le moyen âge. En 1412, Charles VII, marchant au siège de Bourges, était venu en bateau de Paris jusqu'à Auxerre; mais

déjà, depuis des siècles, la Seine et la Loire étaient les seuls chemins qui conduisaient à la mer. De la station de Sens, où je vais m'arrêter ce soir, à mi-distance entre Paris et la Bourgogne, elle rayonnait, cette tribu des Sénons qui tomba même sur Rome. Quel contraste avec les peureuses et prudentes gens de Langres, nation vraiment amie et alliée de Rome, avant, pendant — sauf un seul moment — et après la guerre de César ! Cette histoire compromettante des Lingons, je la lisais l'année dernière à Langres même en revenant des Vosges, et je la relis maintenant, racontée par Stendhal dans son Voyage en France. Quant aux Sénons, ils ont toujours été les mêmes. Ce sont bien les fils de ceux qui ont saccagé Rome, qui résistèrent à Henri IV. Fut-ce un bien ou un mal, l'absorption de toutes ces cellules indépendantes dans le vaste et bel organisme que la République et Napoléon ont légué aux Français d'aujourd'hui ? Quelle ironie si le socialisme, si redouté des libéraux, appliquait aux sociétés modernes, de plus en plus compliquées, la loi biologique de spécialisation, et rendait à toutes ces anciennes provinces leur vie individuelle ! Aujourd'hui, trop souvent elles ne font que végéter, menant une morne existence à peu près inutile pour la gloire de Paris...

Je songe à toutes ces choses au milieu de cette belle plaine verte de la Brie où les horizons sans limite n'offrent aucune saillie où accrocher une rêverie un peu longue. Nous plongeons parmi les bouleaux de la forêt de Fontainebleau et nous traversons le viaduc de Moret. Fontainebleau ! Moret ! mots magiques, fusées qui font dérailler ma pensée. Ainsi, transporté rapidement de point en point, on vit mille existences ; chaque coteau, avec ses hameaux, évoque un nouveau groupe de souvenirs. Le soleil, maintenant, brille sur une Seine boueuse et gonflée par les récentes pluies. Mais le vent n'a pas changé et les vers de Shakespeare chantent toujours dans mon cerveau :

He that has and a little tiny wit...

Mais qui de nous en a davantage ?... — A Montereau, ou plutôt un peu au delà, nous arrivons au bord de l'Yonne ; les prairies, coupées par ce ruban argenté, semblent miraculeusement vertes ; les peupliers bordent le fleuve, et, tout le

long de la ligne du chemin de fer, les saules émergent de l'eau.

Sens, le 9 mai.

Je me hâte avant le dîner de m'approcher de la cathédrale qui s'élève là-bas, au delà du fleuve. L'Yonne que je traverse deux fois est aussi verte que les prairies qui la bordent. Je scrute les figures des gens qui passent, dans l'espoir, vite déçu, de trouver quelques marques de cette énergie, ce presque délire d'opposition qui semble avoir été la caractéristique des Sénons à travers les siècles ; je n'y trouve rien. Les vieilles fortifications ont été rasées et sur leur emplacement poussent des marronniers en fleur et des ormes. Ils bordent le vieux pont à dos d'âne, d'où, en venant de la gare, on domine l'Yonne, avant de pénétrer dans la ville. Une chapelle avec des fenêtres romanes et un toit très à pic, sans doute pour déverser les pluies, arrête l'attention ; avec le reste de cimetière du vieux temps qui l'entoure, elle forme, sur sa terrasse au bord du fleuve, un ensemble très pittoresque. Les ombres commencent à tomber quand j'entre dans la ville, et je ne sais quel ensemble de souvenirs et de ressemblances me font réfléchir que l'Ile Saint-Louis à Paris, ce coin si peu visité et si tranquille, où l'on est au centre calme du tourbillon de la grande capitale, a dû autrefois offrir aux pèlerins quelques-unes des sensations que j'éprouve ce soir.

La célèbre cathédrale domine triomphalement la ville. Elle se dresse maintenant, au-dessus des toits pointus et des rues étroites, comme une forteresse en maçonnerie romaine. Tout ici existe pour elle. Que serait une ville comme Sens, si elle n'avait pas ce grand vaisseau pour abriter ses souvenirs ? Seul, le vaste et beau bâtiment parle de son ancienne gloire. Imaginez Athènes sans le temple de la Déesse, l'acropole rasée : le site nous dirait peu de chose ; ainsi, tout ce que Sens a été ne survit plus que par ce seul monument.

Malgré l'heure tardive, j'entre dans l'église. On célébrait dans une chapelle latérale l'office du mois de Marie ; les voix des jeunes filles remplissaient délicieusement le vaste édifice ; les hauts espaces, à peine éclairés, présentaient les

plus étranges effets d'ombre impénétrable encadrée de colonnes, de voûtes gothiques et d'arcs romans. Au dehors, devant l'église, la tour de gauche avait plus que jamais l'air d'un reste massif de l'ancien monde de Rome. La pluie tombe toujours sur la ville. En revenant, j'aperçois, dans un décor des *Huguenots*, à je ne sais quel coin de rue, un arbre de Jessé sculpté sur une maison : on y voit le nom de Jean Cousin, né, paraît-il, dans cette rue. Montégut a vu ici un de ses plus beaux et de ses plus rares tableaux : l'*Ève Pandore* ; dans ses *Souvenirs de Bourgogne*, il consacre plusieurs pages à cette toile, et, homme de lettres plutôt que critique d'art, il fait appel à Hegel pour mieux vanter la beauté de ce chef-d'œuvre. Les héritiers de ce tableau refusent, me dit mon hôtelier, de le faire voir. C'est déjà un tort que de laisser graviter vers Paris tout ce qui fait l'intérêt des provinces de France, mais il est peut-être encore plus coupable, lorsqu'un pareil trésor d'art est resté dans son pays d'origine, de le cacher aux yeux des amateurs. Ce n'est qu'une autre façon de faire le Hun.

10 mai.

Matin inoubliable parmi les tapisseries d'Arras et les reliques du Trésor de la cathédrale. On a pu voir quelques-unes de ces merveilles en 1900 au Petit Palais. Je doute qu'un Français puisse ressentir ce que j'ai éprouvé devant les robes de Thomas Becket qui semblent vraiment authentiques, même ici où elles figurent à côté de reliques peut-être un peu suspectes.

Ces robes réjouissent l'œil aussi bien à cause de leur coupe et de leur ton harmonieusement brun, qu'à cause des pensées qu'elles suggèrent. Le meurtre de Becket est un des faits historiques qui hantèrent mon enfance. Toute la scène nous est aussi présente, à nous autres Américains et Anglais, que n'importe quel massacre de la Révolution aux Français. Mais ce que j'ignorais ou plutôt ce que j'avais oublié, c'était l'existence de ces vêtements dans cette cathédrale. Pontigny, lieu d'exil de tant de bons politiques parmi les moines anglais, avait, je me le rappelle, abrité Thomas Becket. Mais le voici à Sens : ces robes suspendues donnent

l'illusion de le voir. Elles m'intéressaient plus que la petite statuette de Saint Sébastien attribuée à tort à Jean Cousin mais digne de lui ou des meilleurs sculpteurs de la Renaissance ; elles m'intéressaient plus que les émaux, les boîtes mérovingiennes et même que les vitraux du XIIe siècle, qui sont cependant parmi les plus beaux qui existent. Et c'est à cause de Thomas Becket qu'après déjeuner et après la visite au musée — où l'on voit un Rochegrosse d'une violence brutale, et le célèbre missel de l'Ane qu'on nous a montré aussi au Petit Palais — je dirigeai mes pas le long du fleuve qui coule à fleur des prés, formant un paysage champêtre admirablement doux, jusqu'au site de l'ancienne abbaye de Sainte-Colombe, où l'archevêque anglais reposa de longs mois près des roseaux d'où il regardait de loin, à travers la prairie, la belle tour de la cathédrale.

De l'ancienne abbaye de Sainte-Colombe il ne reste que le réfectoire et une crypte où l'on a installé une figure en cire de la Sainte martyrisée ici. « Elle est bien moulée », me dit une charmante vieille religieuse, sœur de la Sainte Enfance. Ce n'est qu'une poupée en cire comme on en voit dans les vitrines de tous les coiffeurs, avec une ligne rouge grossièrement dessinée autour du cou, pour indiquer le genre de mort de la Sainte. On laisse ces mièvreries pour rêver sur Becket dans les jardins qui bordent le fleuve. Becket et Abélard qui, d'après la légende, fut mis dans un cachot sous la salle du concile tout près de la cathédrale, saint Bernard, les Grands des États généraux qui ont siégé à Sens, tous ces noms semblent, aujourd'hui, bien sonores, dans ces prés tranquilles. Seul, un Parisien, fouilleur des coins et recoins de sa ville, et déjà averti par une visite à l'hôtel des archevêques de Sens, pourra sans surprise communier ici avec ces vénérables revenants.

Je me demande si c'est par ignorance, ou par pose, ou par complaisance pour les idées de son temps que Stendhal disait tant d'énormités lorsqu'il s'agissait du gothique. A Autun, il écrivait : « L'esprit enflammé par ces nobles restes de l'antiquité, c'est avec peine, je l'avoue, et uniquement pour accomplir le devoir du voyageur, que je suis monté à Saint-Lazare, la cathédrale du pays..... Combien

cette sculpture attriste l'œil qui vient de jouir des proportions de l'antique! Quelle laideur, grand Dieu! Il faut être bronzé pour étudier notre architecture ecclésiastique. » M. Goyau dit plus justement : « Révéler à nos contemporains ce que fut le moyen âge et montrer comment la vie sociale s'y imprégnait de préoccupations chrétiennes, et comment la vie chrétienne, même ascétique, s'y imprégnait de préoccupations sociales, c'est inviter et aider beaucoup d'entre nous à percevoir, en leur for intime, ces arrière-plans de christianisme qui sont comme la suprême ligne d'horizon de l'âme française. » S'il est surprenant qu'un esprit aussi cultivé que celui de Stendhal n'ait pas senti la beauté du gothique, il est incroyable qu'il n'ait pas su se transporter au point de vue historique, ni sentir l'intérêt, pour le Français, de rechercher ses titres de noblesse non seulement dans les restes romains, mais aussi dans les monuments du moyen âge. La vérité, c'est que l'histoire d'une ville comme Sens ennoblit toute une nation. Vouloir l'oublier au profit de la capitale — et ceux-là l'oublient qui désirent arracher à ces murs les tapisseries qui les ornent — c'est vouloir anémier la race; c'est crime de lèse-nation.

Nous partons à six heures du soir pour Joigny en suivant toujours l'Yonne. Il y a des douceurs colorées sur l'eau enveloppée d'un air humide que Corot aurait aimé; c'est la brume opaline de l'Angleterre. A Joigny on nous conduit à un ancien hôtel du duc de Bourgogne. Je demande deux chambres communiquant. — « Oh! on peut communiquer par les cloisons », interrompt brusquement l'hôtelier, un ancien domestique parisien, j'en suis sûr.

Sous mes fenêtres l'Yonne coule d'une allure sérieuse et patiente. Le long des quais sont amarrés des chalands chargés de houille. Beaucoup d'officiers à table.

Joigny, 11 mai.

Le vent de Sud-Ouest a cessé, et, matinalement, sous un ciel tout violet, nous grimpons vers la citadelle du seigneur Raynard le Vieux. Telles maisons en bois, dont beaucoup sont sculptées, datent du XVIe siècle. Je reste en admiration

devant la belle ornementation de l'une d'elles, usée par les vents et les pluies. C'est encore un arbre de Jessé ; le bois s'embranche et se tortille contre un fond de briques roses qui donne à tout l'ensemble un joli aspect de gouache. On passe sous une porte de l'ancien château, et l'on se trouve en face de l'église Saint-Étienne. Les hirondelles entrent et sortent par la grande porte ouverte. J'étais surtout venu là pour voir le tombeau dont parle Montégut et dont il ne dit pas qu'il a beaucoup d'analogie avec les meilleurs des Alyscamps. C'est une bien belle œuvre, dans la plus pure tradition Néo-Grecque et Renaissance. Mais ce qui m'intéresse ici, ce n'est pas tant les anciennes maisons que le site même de ce petit centre affairé de vie communale qui s'étend entre les villas du coteau Saint-Jacques, et l'Yonne. C'est un type excellent de l'évolution d'une cité à travers les âges.

Pontigny, 11 mai.

Ici, l'on sent que M. Goyau a raison. De ces vertes prairies coupées par la petite rivière du Serein on peut tourner ses regards vers un horizon lointain jusqu'à une époque où aucun chauvinisme étroit n'élevait de murs entre les nations. Cette unité que le catholicisme du moyen âge avait su créer au-dessus des rivalités des peuples, la science peut-être la fera renaître un jour sur le monde.

Il est en tout cas permis d'y songer devant cette admirable église cistercienne où repose le corps de l'archevêque de Cantorbéry, qui, après ses grands prédécesseurs, est venu dans cette solitude champêtre pour se reposer et mourir.

Pendant sept cents ans, le corps de saint Edme a attiré les grands de la terre et les pauvres des contrées environnantes en pèlerinage dans ce coin lointain de la Bourgogne. Je viens de voir dans sa châsse, là-haut, le pauvre masque momifié du vieux prélat, avec la bouche ouverte et les mâchoires portant encore leurs dents. A un prêtre que je trouvais en visite comme nous, j'avais risqué l'interrogation : « Ce corps est-il vraiment authentique? » Bien vite vint la réponse : « Nous avons les miracles qui le confirment. » Je n'avais qu'à m'incliner devant une preuve si irréfutable et une conviction

aussi belle; cependant je parlai de l'abbé Duchesne et de ses beaux travaux de critique. « Peut-être l'abbé Duchesne s'est-il trop avancé en ne tenant pas compte des traditions orales », me fut-il répondu. C'était un lambeau de conversation hâtive pendant notre promenade à travers l'abbaye; je n'avais pas à insister, d'autant plus que, parmi les reliques de l'église, il doit être difficile d'en trouver une qui soit plus authentique et plus complète.

Edmond de Cantorbéry (saint Edmund of Abingdon) se plut ici. Tout près d'ici il mourut. Il légua son corps au monastère qu'il avait tant aimé, pour lui avoir offert bon gîte pour son corps et pour son âme après les années troublées de sa vie en Angleterre. Quant aux miracles qui suivirent sa mort et surtout la grande journée de la translation de son corps, et pour lesquels il fut si vite canonisé, — pourquoi pas? — le R. P. Massé cite, d'après les témoignages du temps, des récits naïfs qui n'ont rien d'étonnant pour ceux qui savent ce qui se produit même de nos jours. Car certains de nos médecins se servent des mêmes méthodes, et ne diffèrent de ces vieux saints que par l'interprétation qu'ils donnent aux miracles qu'ils accomplissent.

Assis au bord de la rivière qui coule à fleur d'herbe dans cette vallée entourée de forêts, je pense au moment extraordinaire où ces champs, aujourd'hui si tranquilles, offraient un spectacle de splendeur et de pittoresque qu'ils n'avaient jamais connu et que certainement ils n'ont jamais présenté depuis.

Comment se fait-il qu'un tel endroit, sacré par les passages des générations, n'ait pas vu autour de son sanctuaire la naissance d'une ville ou du moins d'une commune digne de ce nom? C'est que, sans doute, ce point se trouve éloigné de la grande route fluviale de l'Yonne, le long de laquelle les seigneurs durent construire, comme à Joigny, leurs demeures. A cause de ces nécessités géographiques, l'église abbatiale de Pontigny reste aujourd'hui à peu près ce qu'elle était il y a sept cents ans. Elle s'élève au milieu des champs, grandiose et sévère, avec l'aspect d'un château, n'offrant rien, sauf sa hauteur, qui attire le regard, monument unique cependant dans son austère simplicité cistercienne. Walter Pater, venu

ici avant de visiter Vézelay, a admirablement noté[1] le caractère de cette église, qui contraste avec le célèbre monastère des moines non réformés de Cluny. L'intérieur et la disposition générale ne sont pas moins puritains. On respire peu d'encens dans cette église de Pontigny ; l'esprit de la Réforme semble être ici en germe. Saint Bernard et ses moines révolutionnaires ont réalisé là un cadre parfait pour leurs âmes austères : aucune ornementation, aucune fantaisie dans la sculpture des colonnes ; des ailes absolument claustrales ; des fenêtres qui laissent entrer la vérité du grand jour ; le tout d'une unité si largement simple qu'on y sent la poussée d'un seul idéal de haute sérénité. L'église de Pontigny est la justification de saint Bernard. Je soupçonne que pour comprendre l'homme mieux vaut visiter cette abbaye que de feuilleter l'histoire.

Auxerre, 11 mai.

C'est par la nuit noire que j'arrive à Auxerre, la ville de Saint Germain et de Paul Bert, et que je grimpe lentement les tristes rues qui serpentent vers je ne sais quel sommet. En traversant un pont, j'ai déjà eu la rapide vision de la statue de Bert, — que ses compatriotes ont bien fait d'honorer, car n'était-il pas dans la tradition, celui qui, né sous l'ombre de l'ancienne église collégiale du IXe siècle, dota la France de l'instruction primaire obligatoire ? La longue montée, aux pentes incertaines, rappelle celle de Saint-Flour ; c'est sans doute une illusion qui se dissipera demain. A l'hôtel de la Fontaine, je me trouve, à mon grand étonnement, éclairé par la lumière électrique. On peut lire. Je prends dans mes bagages les bulletins des Sociétés savantes de France, pour me documenter sur le grand Germanus qui joua au Ve siècle un si beau rôle.

12 mai.

Mes fenêtres d'hôtel s'ouvrent sur une étendue pittoresque de vieux toits rouges, pointus, qui ont un bel air romanes-

1. Voyez l'article « Vézelay » dans ses *Miscellaneous Studies*, p. 123. (Macmillan, 1895.)

que. C'est le dimanche de la première communion, et les théories de jeunes filles en blanc pressent le pas vers les carillons de Saint-Étienne. La pluie bourguignonne a eu le bon goût de rester là-bas, dans le Morvan.

Je descends pour m'orienter ; c'est le caractère si compact de ces vieilles villes qui m'amuse et me plaît à chaque nouvelle rencontre. Je l'ai senti à Joigny, je le sens encore aujourd'hui, dans ce dédale de rues étroites, qui parle d'une époque où l'ingéniosité des constructeurs était aux prises avec les exigences d'une défense commune dans des murs crénelés. Cette ville d'Auxerre, comme toutes celles des routes fluviales, s'adossait au fleuve, embrassant les coteaux, où, sur des monticules, étaient perchés le château et les églises. On peut voir le type de cette évolution urbaine, tout près de Paris, sur les bords de l'Oise. Une promenade d'un après-midi de Pontoise à Beaumont en passant par Auvers fait comprendre l'histoire des transformations de toute ville bâtie sur un fleuve. Sens, assis dans les prairies, était d'une autre famille de villes. Dijon, comme Montégut a bien raison de le rappeler, fut formé par les ducs et les parlements, et reste ville aristocratique, tandis qu'Auxerre, façonné par des « Saints » et des évêques, conserve un caractère ecclésiastique. Mais il y a des traits communs à toutes ces villes bâties au bord des routes fluviales, et c'est cela pour le moment qui m'intéresse le plus. Moins important qu'Auxerre et destiné à un rôle moins brillant, Joigny a offert à mes yeux, fatigués des splendeurs de la ville belle entre toutes, le Paris des Rois, des Empereurs et de la République, des surprises de perspective infinies, des passages et des culs-de-sac ennoblis par quelques restes de façades délicatement sculptées, de vieilles portes et des écussons, tout un mélange de notes artistiques combinées pour donner des impressions de joie purement esthétique.

Après avoir visité la cathédrale et l'emplacement de l'ancienne université, il faut descendre sur le pont dont les piles en forme de coques de galère datent du XIIIe siècle. D'ici, la vue est idéalement belle. Les deux vastes églises, la superbe cathédrale et la masse des bâtiments de la vieille église abbatiale de Saint-Germain forment l'arrière-plan ; on les aper-

çoit au-dessus des maisons à tuiles rouges qui glissent vers l'Yonne. C'est un étalage lointain de splendeurs et de richesses gothiques, délicieusement varié par la perfection de la belle tour romane qui met au milieu du tableau sa note austère. A gauche, une autre tour, gothique, domine la ville. J'aurais voulu prendre Stendhal par la main et, l'amenant ici, lui poser certaines questions.

Sur l'église de Saint-Étienne, il y aurait beaucoup à dire. Après Pontigny, quel affranchissement de l'esprit et de l'âme! Mais à Pontigny, on sent plus de recueillement. Peut-être, après tout, Saint Bernard avait-il raison. Est-ce le buste d'Amyot, placé dans le chœur même, devant le sanctuaire, qui m'a distrait, évoquant tout près de l'autel chrétien les délices inoubliables de mes études grecques et des voyages en Hellas? Était-ce la beauté des vitraux qui ont versé dans ce τέμενος, depuis six cents ans, leur lumière diamantée? Mais j'ai compris mieux qu'hier le cœur simple et droit du grand moine puritain. Je ne sais si ce fut la hantise de ces joyeuses journées des écoliers et même des bourgeois d'Auxerre, quand la fête des fous battait son plein dans les rues de la ville; toujours est-il que, si je n'ai jamais rien vu de plus solennel et de plus sincère que l'intérieur de Pontigny, j'ai rarement senti une beauté plus complexe, moins cclésiastique, moins réellement religieuse que cette admirable cathédrale d'Auxerre, dont le chœur est sans une tache.

13 mai.

Nous quittons Auxerre à huit heures du matin. Le soleil brille chaudement dans le compartiment. Nous marchons vers le sud, remontant l'Yonne toujours interrompue par des barrages. Des vignes se pressent dans la plaine, tout près du blé, dans la chaude terre rouge; plus loin, de hauts coteaux encadrent le fleuve. A Champs-Saint-Bris, j'aurais désiré descendre, mais le moindre coin de France voudrait être examiné pendant des mois. Les coteaux maintenant sont déchiquetés. Nous nous arrêtons un instant à Vincelles où madame de Staël fut exilée: hameau de calme après les orages. Enfin, voici Cravant, où nous quittons le train.

Cravant, 13 mai.

Elle est instructive et attachante, mais combien accusatrice. la visite de cette ruche humaine de la vieille terre bourguignonne, maintenant presque abandonnée, ses rues sillonnées seulement par les hirondelles. C'est un joli village, au pied des mamelons couverts de vignes et de champs bigarrés, entre l'Yonne bordée de peupliers, la Cure et les coteaux, au point de défense de deux vallées. La petite ville s'était entourée de fortifications rasées aujourd'hui, sauf une belle tour d'horloge qui sonne encore ses carillons un peu fêlés, pour annoncer aux habitants, dans les champs, les heures qui passent.

Entre cette tour et l'Yonne, les maisons qui s'entassent dans des rues tortueuses ont l'apparence de chaumières ou d'habitations déchues où vivent chétivement des paysans appauvris. C'est comme si le célèbre siège n'avait eu lieu qu'hier et que le soleil brillât sur un village complètement mis à sac, mais enfin rendu à ses habitants. Le sommet même de la tour porte des trous béants, comme si des biscaïens de pierre venaient de la transpercer. Cette tour est le seul monument qui reste d'un pittoresque fait d'armes dont certainement les habitants actuels font peu de cas, absorbés qu'ils sont par la misère qui a suivi le phylloxera et par les mesquines luttes entre curé et maire, — car on est ici dans un de ces départements qui, d'après les prêtres, sont les moins pieux de la France. Hier, dans la cathédrale d'Auxerre, j'ai vu un assez beau marbre commémoratif des sires de Chastellux, érigé sous la Restauration par le comte César de Chastellux, pour remplacer le tombeau élevé au XVe siècle par le chapitre, en souvenir d'un nom vénéré. L'aîné des Chastellux avait le titre de chanoine d'Auxerre. Ici, à Cravant, devant la tour du XIVe siècle, j'ai appris[1] pourquoi : Cravant appartenait au chapitre d'Auxerre, c'est-à-dire aux ducs de Bourgogne. En 1423, quatre mille Écossais, conduits par John Stuart, paraissent tout à coup devant les remparts où je prends un « bain de lézard » en écrivant ces notes. Malgré les ordres de Charles VII, les Écossais ouvrirent le siège. Pendant cinq

1. M. Lequeutre, *Itinéraire Général de la France : Bourgogne et Morvan*, Hachette, 1900, p. 138.

semaines, ils bloquèrent la place; mais une petite force d'Anglo-Bourguignons commandée par Salisbury, Suffolk et le maréchal de Chastellux était arrivée à la rescousse; Stuart, aussi, avait reçu des renforts : il y eut bataille par une chaude journée de juillet. Les troupes françaises furent défaites; Stuart fut fait prisonnier, et le maréchal de Chastellux put rendre au chapitre d'Auxerre toutes les places occupées par l'armée de Charles VII, y compris cette jolie petite ville aujourd'hui si oubliée. C'est ainsi que Chastellux devint chanoine héréditaire d'Auxerre.

Rien d'essentiel quant à la disposition de la place n'est changé depuis 550 ans. Elle a détruit ses fortifications et les a remplacées par des arbres; mais ce n'est pas pour s'étendre et grimper sur les coteaux qui la serrent de près. Tout, sous ce beau soleil, est joli et pittoresque, mais tout a l'air bien triste. L'église, une assez belle construction de la Renaissance, est tristement délabrée. Les pierres s'émiettent à cause de l'humidité, et, au lieu de s'occuper de sa restauration ou tout au moins de sa désinfection en l'ouvrant toute large à l'air pur, le maire s'amuse à taquiner le curé, en lui défendant de porter la soutane, tandis que les paysans laissent faire.

Jusqu'à quel point ira la bêtise humaine? Voici une commune héritière de pittoresques, sinon de grands souvenirs, possédant quelques monuments qui peuvent attirer d'au delà des mers des voyageurs épris comme moi de la joie de fouiller ce vieux sol de la France, véritable palimpseste où sont superposées les écritures des générations — et quelles délices de les déchiffrer! — Je m'arrête ici entre deux trains, pour avoir sous les yeux une des enluminures de cet ancien manuscrit, pour rêver un instant du passé... Je trouve un beau cadre, le même, ou peu s'en faut, depuis un demi-millier d'années, fleuves et coteaux n'ont pas changé; mais la toile est rongée par les rats. Cependant j'ai surpris à Cravant, avant que toute sa sève soit définitivement aspirée par la capitale, les derniers moments d'un bourg du moyen âge. Après Sens, Joigny et Auxerre, Cravant a sa note propre. C'est un petit échantillon dans le genre « Commune française ». Si cette ville avait été mieux traitée par le destin, je n'aurais peut-être pas senti le charme tout spécial qui m'y a ravi aujourd'hui.

Nous reprenons le train, qui côtoie toujours l'Yonne. Voici maintenant le canal du Nivernais. Les coteaux deviennent plus abruptes, plus rocheux, plus pittoresques ; on sent la proximité du Morvan. Ce sont bien là les contreforts de cette partie primitive de la France, que, sous le nom de Massif central, j'ai appris à vénérer en Auvergne. Là-bas, à l'est du train, on devine le granit des premiers âges géologiques. Avant d'arriver à Châtel-Censoir, les coteaux sont devenus de hautes falaises baignées par l'Yonne. Je descends à cette gare, — non pour célébrer la mémoire de Charles Lecomte qui, le premier, comme je l'apprends dans un livre, eut l'idée d'envoyer, le 20 avril 1547, par le flottage, un train de bois à brûler à Paris, ni parce que c'est ici la patrie du philanthrope Champion, « le petit manteau bleu » ; — mais pour visiter une église du XIe siècle érigée à Châtel-Censoir par la famille de Montréal.

Nous ne sommes pas loin d'Avallon et le pays est plein d'histoires. Cette église est consacrée à un saint dont je n'ai jamais entendu parler, mais qui n'a rien fait cependant pour cacher sa gloire, car il domine, de sa colline, des lieues et des lieues de la vallée de l'Yonne. Il y a mille ans et plus, un château-fort des seigneurs de Donzy s'élevait sur cette hauteur. Mais les comtes de Nevers jouèrent alors aux barons de Donzy le même tour que joua plus tard le fort et subtil Richelieu aux grands du royaume de France. Le château fut rasé, et il ne reste, comme monument de ce passé, que l'église, d'un intérêt tout exceptionnel par la rigueur primitive de ses lignes romanes.

Le chœur, avec ses chapiteaux ornés d'éléphants, est d'un style barbare. La massive structure de ces arcs, le caractère primitif de l'ensemble font de cette église un échantillon rare de la seule ordonnance dont ces âmes rudes de l'an Mil étaient capables. Bientôt allait venir le grand réveil, mais pour le moment on était au bord du tombeau. Dans ce chœur, on se trouve à l'instant critique qui précédait l'heure où la race allait revivre. Encore quelques années, et elle reprendra son élan vers l'avenir gothique. Oui, le voyageur fera bien de monter la route souvent parcourue par les pèlerins de Saint-Potentien ; Châtel-Censoir a plusieurs choses à lui dire.

Nous filons le long du canal qui, avec l'Yonne, forme un fossé entre le Morvan et les régions de l'Ouest. Nous dépassons les chalands chargés de bois. A Coulanges, les deux bords du fleuve sont cachés sous de hautes piles de bûches bien alignées. C'est un des grands ports de bois du Morvan. A Clamecy, où nous arrivons bientôt, nous sommes au port d'origine. Mon hôtelier me dit que, si j'étais venu dix jours plus tôt, j'aurais vu le fleuve rempli de bûches. Ce soir, la flottaison est finie, et l'eau est aussi tranquille que je l'avais trouvée plus bas, à Auxerre et à Joigny.

Clamecy possède une belle tour gothique dressée au-dessus de toits rouges qui grimpent une colline derrière un canal. Elle a l'aspect d'un Bruges bourguignon. A vrai dire, nous sommes ici dans le Nivernais. Toute cette vallée, qui forme le fossé occidental du Morvan, a toujours dépendu plus des comtes et des ducs de Nevers que du duché de Bourgogne. Le sol aussi est différent, bien que le jurassique de Bourgogne plonge franchement vers le Sud-Ouest presque jusqu'à la Loire. Mais les vieilles roches éruptives et cristallines nous serrent ici de près du côté de l'Est, et on se sent aux confins de deux territoires bien délimités par la nature, ce qui explique les destinées différentes des deux pays. C'est le commerce, l'exploitation du bois du Morvan, qui a arraché Clamecy aux Nivernais, qui l'a peuplé de Morvandiots frondeurs, qui a changé son naturel si doux et en a fait une ville radicale et même révolutionnaire. Ce fut le réveil du vieil esprit des Bagaudes du IIIe siècle.

C'est au milieu du XVIe siècle que vint la crise qui a désorienté Clamecy, en transformant l'esprit de ses habitants. Un homme de génie, Jean Rouvet, s'emparant de l'idée de ce Charles Lecomte dont j'avais trouvé les traces à Châtel-Censoir, mit régulièrement en pratique le système du flottage de bois à brûler. Alors, de paisible et végétative, Clamecy devint agitée. Dans ce siècle même, les ouvriers flotteurs ont plus d'une fois fait parler d'eux. Ils inventèrent presque la grève. En 1835, ils arrêtaient ici le bois destiné à la basse Yonne; deux ans plus tard, ils s'opposaient avec violence à l'introduction du système décimal. Puis, ils se déclarèrent contre l'Empire. Ils ont, comme on le voit, leurs titres de noblesse

dans l'histoire du socialisme. Cela n'empêche pas qu'ils aient aujourd'hui un député réactionnaire. Évidemment, beaucoup d'eau a coulé sous le pont de Bethléem depuis le XIIe siècle où, tout près de l'hôpital de Ponthenor, l'on construisait l'église destinée à abriter les pèlerins de Terre sainte.

Ainsi c'est une longue histoire que cette ville nous raconte, une histoire qui commence avec l'homme préhistorique de la vallée de l'Yonne et qui finit avec le propriétaire d'un de ces grands journaux qui ont remplacé le silex et la pierre polie par des moyens de destruction plus subtils et plus funestes.

14 mai.

Dans le compartiment du train où je prends place pour aller à Château-Chinon, je parcours *l'Histoire du Nivernais*, par E. Colin, qui vient de paraître à Nevers. A Corbigny, mon attention est attirée par la lointaine vue du Morvan. On aperçoit l'église de Lormes toute blanche, en forme de T renversé timbré sur le fond des montagnes. C'est presque le point de partage des eaux, entre les vallées de la Seine et de la Loire... Qu'il est bien composé, ce petit livre du professeur d'histoire du lycée de Nevers ! Il pourrait être le modèle des ouvrages de ce genre. Plutôt que d'élaborer à Paris un programme unique pour tous les lycées et collèges de France, combien il serait plus utile de mettre aux mains des élèves des livres du genre de celui-ci, capables d'exciter leur intérêt pour la vie qui les entoure, pour la vie historique de leur paroisse, de leur commune puis de leur comté, ou évêché, de leur province enfin, considérée comme un *neurone* qui s'agrégera plus tard, mais seulement par une lente évolution, à la grande communauté française. Aucune autre méthode d'instruction n'est ni logique ni scientifique.

A Tamnay-Châtillon il faut changer de train pour monter vers l'Est, dans des hauteurs noires que j'ai vues, depuis une demi-heure, du compartiment. Tout de suite on sent l'effort de la machine. Nous grimpons ; le train décrit de grands cercles, pour atteindre les crêtes des mamelons, et, de plus en plus large, s'ouvre devant nous la perspective des collines. C'est comme une moins grandiose Auvergne, une Auvergne vue par l'autre bout du télescope. Tout en haut

est l'ancien granit; la terre ne couvre que d'un manteau peu épais une armature de pierre cristalline qui la perçe çà et là. Je ne croyais pas trouver le Morvan tout à fait ainsi; je l'imaginais plus souriant, moins noir. Là-haut, dans le lointain, les cimes boisées sont très sombres, mais toute la grande distance qui les sépare de nous est un espace vert, parsemé de petits étangs qui brillent au soleil; des ruisseaux descendent, irriguant les hautes prairies. Château-Chinon se laisse voir bientôt; encore quelques minutes, et nous avons escaladé la dernière pente. Nous voici dans la ville dont, du reste, il n'y a pas grand'chose à dire. Son grand, son supérieur intérêt est sa magnifique situation; ce site, en effet, est d'une beauté superbe et d'une force d'évocation historique et, l'on peut dire sociologique, presque sans pareille. La ville elle-même est située juste au-dessus du plus haut sommet de la montagne. Celle-ci gravie, on se trouve à un point autour duquel ont sévi, depuis deux mille ans, tous les orages qui se sont succédé sous le ciel de France.

Nous sommes debout à côté de trois croix, hautes et rudes, sur l'emplacement d'un *oppidum* gaulois sur lequel a été construite une citadelle romaine, qui, elle-même, a été ensevelie sous un château féodal, un des plus célèbres de tout le moyen âge. *Oppidum*, citadelle romaine, château féodal ont dominé de cette hauteur la même vaste étendue de la vallée supérieure de l'Yonne, dont on peut suivre les méandres le long de profonds ravins, jusqu'aux noirs replis des montagnes. Je ne connais rien en ce genre de plus largement suggestif. On voit d'un vaste et immédiat coup d'œil comment les grands moments de l'histoire européenne, du moins dans cette grande péninsule asiatique qui s'étend de l'Oural jusqu'à l'Atlantique, ont été déterminés, dans beaucoup de leurs traits essentiels, par des causes purement géographiques. Pour avoir un poste de sentinelles, les Éduens s'étaient établis ici, puis vinrent leurs alliés les Romains, puis le seigneur féodal, enfin la démocratie moderne.

Mont-Beuvray, 15 mai.

Il manque un chapitre à ce livre amusant, suggestif et si courageusement commun que Stendhal a fait sur ses voyages

en France. Dans cette mosaïque bigarrée, quels beaux dessins il aurait su incruster, si seulement il avait pu faire le pèlerinage de Bibracte, d'où je reviens ravi ! Lui, qui aimait tant traverser la France, les *Commentaires* de César dans sa poche, lui, qui ne perd jamais l'occasion de parler de la lutte des Gaulois contre le grand Romain retors, il a vraiment vécu trop tôt. Gergovie et Alésia, il les connaissait bien, mais il n'avait pas vu Bibracte.

Je connais peu d'excursions en France qui soient plus admirables que ce pèlerinage à l'Acropole des Éduens. Le Puy-de-Dôme est bien beau, et, au point de vue purement pittoresque, plus étrange et plus satisfaisant. D'autres sites, comme Granum, Hohkoenigsburg, la Grande Chartreuse, ont un charme unique, exquis. Mais Bibracte est un nom qui évoque trop de souvenirs pour qu'il soit permis de l'ignorer ; de plus, à toute la gloire du plus ancien passé civilisé dont le Nord et le Centre de la France puissent se vanter, s'ajoutent des beautés supérieures de paysage et des splendeurs de vue indescriptibles. La haute cime de cette montagne de Beuvray fut le siège de la dernière, on pourrait presque dire aussi, de la première Assemblée nationale des Gaulois, lorsque, dans un élan désespéré, après Gergovie, les diverses tribus auxquelles les Éduens eux-mêmes s'étaient ralliés cessèrent de s'écraser mutuellement pour lutter contre l'ennemi commun, et, sous le commandement de Vercingétorix, résolurent de se porter sur Alésia pour arrêter enfin les Romains.

Voici un pèlerinage que, trop souvent, les Français laissent aux étrangers. Ils font de belles et même de glorieuses découvertes à Delphes et sur les routes de l'Asie : l'ὀμφαλός de leur race n'a été qu'incomplètement fouillé. Une telle montagne, au delà du Rhin, aurait été il y a longtemps consacrée par un discours dithyrambique de l'Empereur, acclamant, aux applaudissements de toutes les tribus germaines, le palladium de la race; la montagne aurait été livrée au pic, sous l'œil d'une commission d'archéologues choisis par l'Université. Puisse-t-il en être bientôt de même au sommet de Beuvray ! Surtout, auparavant, il serait à désirer qu'on présentât un projet de loi, comme on en a voté en Grèce ou en Italie,

interdisant la vente au delà des frontières des trouvailles qui pourraient être faites. On dirait que, malgré les maîtres des études celtiques et les mémoires des Sociétés savantes départementales, les Français se soucient peu de leurs origines. La terre française n'existait-elle donc pas avant la Révolution? Pour moi, depuis le temps que je scrute le passé de la France et que je traverse en tous sens ce sol que Vauban[1] a presque raison d'appeler le plus beau royaume du monde, j'ai appris entre autres choses que la Révolution ne marque pas l'an I de l'histoire de France; qu'elle n'en est, à vrai dire, qu'un épisode, et qu'ils entendent vraiment l'appel de leur race, ceux qui cherchent à ressusciter la vie locale des anciennes provinces. Le culte des ancêtres fut la meilleure trouvaille de l'ancienne religion romaine. Les Français qui, on ne sait pas trop pourquoi, persistent à s'appeler des Latins, devraient prendre cette tradition à leurs maîtres et éducateurs.

La route de Château-Chinon jusqu'au mont Beuvray est aussi directement orientée vers le Sud que les vallées et les ravins tortueux le permettent. Elle traverse une vaste section de la partie la plus sauvage de cette *Montagne noire* — telle est en effet, dit-on, la signification du mot celtique *Morvan*, et cela s'explique par la couleur des rochers. Aujourd'hui, sous un ciel d'une limpidité divine, avec juste assez de nuages pour bleuter çà et là d'ombres flottantes les montagnes, tout est d'une splendeur chantante, depuis le mordoré jusqu'aux teintes les plus vertes. D'innombrables ruisseaux coulent par les pentes raides où broutent quelques chèvres, et des vaches de la couleur des fromages du pays; les prés fleuris semblent suinter l'eau, et de gracieux colliers d'eau de source détournée pour l'irrigation pendent sur les amples mamelles de la Cybèle morvandiote. C'est surtout la nature qui est parée dans ce pays. D'eux-mêmes, les habitants disent : « Les Morvandelles ne sont pas belles, les Morvandiots ne sont pas beaux ». Ce mot a la rigueur un peu maladroite de ces dictons qui prétendent caractériser les différentes provinces, comme ceux des Champenois, des Lorrains, ou encore le jugement du Bourguignon, fier de ses hauts crus, qui affirme

1. *La Dixme Royale*, 1707, p. 25.

que, « dans le Morvan, il n'y a ni bon vin, ni bonnes gens ». Les Athéniens avaient défini d'une manière tout aussi sommaire leurs voisins de l'Isthme de Corinthe, de la ville de Mégare, des hauts pays de la Béotie et de la Crète de Minos. La psychologie historique a besoin de plus de nuances. Si les futaies et les hauts pâturages de ce pays sauvage (qui ressemble aux Highlands de l'Écosse, sans les *lochs*) ne portent pas la vigne, les gens que ce sol nourrit péniblement sont cependant, en dépit des Bourguignons, de bonnes et braves gens. Leur type, d'ailleurs est bien net. Je ne sais que penser de l'idée de quelques-uns que, dans le vrai Morvandiot, on retrouve des descendants des Huns d'Attila, pris ici dans les interstices des montagnes comme des mouches dans une toile d'araignée. C'est la race brachicéphale, nez plat, petits yeux, qui fait penser à ce rapprochement. Tous les livres vous diront que les Morvandiots sont ombrageux ; jusqu'ici ce défaut ne m'a trop frappé, bien qu'on sente que ce sont là des gens qui, sans être agressifs, se tiennent sur la défensive, des gens sûrs de ce qu'ils pensent. Quel contraste avec le Normand légendaire, qui ne dit jamais ni oui ni non !

Je réfléchissais à toutes ces choses au pied de la montagne de Bibracte, sous les jambons accrochés aux solives de l'auberge où l'on prépare l'omelette pour notre déjeuner. C'est le petit hameau de l'Échenault, d'où l'on monte le plus facilement à l'ancien Oppidum. La montagne, ou tout au moins la plate-forme du sommet, appartient au vicomte d'A... dont on voit le château moderne, en face de Beuvray, sous la petite église de Glux. Les fouilles se font à son gré. L'exploration de la vieille ville, qui devrait être une œuvre nationale poursuivie avec toutes les ressources de la science moderne, n'est donc soumise qu'au contrôle d'une seule famille, et l'aspect de ces fouilles n'est pas de nature à encourager ceux qui voudraient tout laisser à l'initiative et aux capitaux privés. Tout ce sommet est, pourrait-on dire, un beau parc planté de genêts et de hêtres, dont quelques-uns très anciens. Leurs racines étreignent les fortifications, elles les vissent au sol. Les arbres parsèment ce haut plateau, entourant une croix de pierre, datant de 1851, et une chapelle de Saint-Martin élevée sur la *cella* du temple de cette déesse Bibracta, que

saint Martin, en 376, dans son élan d'iconoclastie chrétienne, a cru détrôner. Mais, comme dit Shakespeare : *what's in a name?* Les Morvandiots qui montent à ce belvédère tous les premiers mercredis de mai pour la foire (la célèbre *lite de Beuvray*) rendent, en réalité, leur culte à l'ancienne déesse qui a fait fleurir, pendant l'époque gauloise, le commerce sur cette hauteur. On y venait de tous les coins des Gaules. Les fils entreprenants des Phocéens de Marseille remontaient le Rhône et la Saône pour pénétrer le pays des Éduens, pour montrer leurs marchandises étrangères aux yeux ébahis des peuples de la montagne; puis, au sortir de ces hautes forêts, ils descendaient chez les Senons. Mais les Éduens eux-mêmes avaient peut-être plus à vendre qu'à acheter. Longtemps avant César, la ville avait cessé d'être un simple lieu de refuge pour devenir un *emporium*, où les industries florissaient sous la protection de Notre-Dame de Bibracte, loin des coups de mains des autres tribus ou des Romains. Il y avait ici des métallurgistes, des orfèvres, des ateliers d'émaux, de vastes villas, véritables châteaux entourés des huttes des vilains, ou des tanières comme celles que le voyageur en Irlande, une autre terre celtique, prend souvent pour des étables à porcs. Tout ce passé a été évoqué (surtout par feu le président de la Société Éduenne, M. Bulliot) depuis 1853, et ceux qui connaissent le Musée de Saint-Germain y ont vu beaucoup d'objets provenant des fouilles de Beuvray.

Après l'établissement de la domination romaine et le rayonnement de la *pax romana*, le besoin de s'éloigner à cette hauteur pour travailler fut de moins en moins vif. Une ville s'élevait là-bas, dans le Sud-Est, *Augustodunum*, l'Autun d'aujourd'hui. De la terrasse qui avoisine le temple de la déesse détrônée, l'œil plonge sur cette nouvelle capitale et embrasse aussi des centaines de vallées par lesquelles les eaux descendent vers l'Yonne et la Loire. Pour la guerre ancienne, c'était un point stratégique incomparable ; pour le voyageur épris du pittoresque, ce lieu offre les satisfactions les plus grandioses, et, pour les citoyens d'une France unifiée, Bibracte serait vraiment un point sacré, hanté par les anciennes divinités de la race, mais délaissé jusqu'ici, dans sa haute et un peu inaccessible sublimité, par l'indifférence d'une démocratie qui

qui a voulu brûler[1] ses titres de gloire antérieurs à la Révolution.

Château-Chinon, le 16 mai.

Nous quittons aujourd'hui la montagne pour revenir sur nos pas jusqu'à Avallon. L'incommodité des trains oblige à un arrêt de tout un après-midi à Tamnay. A la gare, on trouve l'omnibus de Châtillon-en-Bazois; j'y monte pour explorer ce petit coin du Nivernais. Le contraste est grand et subit entre les hauteurs sauvages d'où nous venons, et cette petite ville paisible, si joliment posée au bord du canal et de l'Aron, déjà baignée de cette large limpidité qui illumine toute la vallée de la Loire, et dominée par son manoir, qui, avec Château-Chinon, fut un de ceux que Charles le Téméraire remplit des dernières violences de sa colère. Le Bazois était une espèce de marche frontière entre la Bourgogne et les contrées qui formaient le *hinterland* de l'Ile de France. Les comtes et les ducs de Nevers se sentaient tiraillés entre la royauté du Nord-Ouest et le duché bourguignon dans le Morvan et la Côte-d'Or. Si vous suivez la route, jusqu'au petit hameau d'Alluy, vous apercevez bientôt, à travers la plaine ondulante, la longue ligne bleue de la *Montagne noire* fermant l'horizon. Vous voyez là haut l'église de Château-Chinon et près de vous le château de Châtillon.

Tout un épisode d'histoire, tout un roman de politique sont instantanément révélés par ce coup d'œil. Vous sentez que le Nivernais, avec ses deux châteaux-frontières de l'Est, doit former par destination un *buffer-state* entre deux pouvoirs rivaux. Ici, vous êtes sur l'emplacement d'un foyer d'histoire au moins douze fois séculaire. C'est l'étude de la carte du Nivernais romain que je trouve dans le livre de M. Colin qui m'a amené ici. Ce petit hameau d'Alluy, si gentiment placé sur une terrasse en face du Morvan, était l'*Allinsicum* des Romains, une de ces villes, au nombre d'une trentaine, fondées par Rome en terre éduenne, ou plutôt, sans doute, rebâties sur l'emplacement des vieilles habitations gauloises. Une route allait d'ici vers le Sud-Est, jusqu'aux bains de Saint-

1. Voyez *les Archives de la France*, par le marquis de Laborde, 1867.

Honoré, *Aquæ Nisinæi*. Sans doute une autre route montait à *Castrum Canionis* (Château-Chinon), par laquelle on se rendait à Bibracte et de là à Autun. D'*Alinsicum* le chemin était bon et courait, presque en droite ligne, jusqu'à Nevers, où l'on retrouvait la large route de la Loire. Ainsi, située au cœur de la riche province où Rome puisait ses approvisionnements, Alluy restait toujours un centre de vie. Aujourd'hui, ce n'est qu'un hameau ramassé autour d'une église, minuscule, il est vrai, mais d'un intérêt particulier.

Le curé nous a surpris, « diables étrangers » rôdant autour de ce petit monument roman, mais, s'étant rassuré, des marches de la sacristie, il nous offrit complaisamment de nous faire visiter la crypte. Qu'il pût y avoir une crypte, on ne l'aurait jamais deviné. Mais, entrant avec lui et le sacristain qu'il appelle pour lever une planche au milieu de la nef, nous descendons dans une sorte de cave. Éclairées seulement par une bougie, les voûtes gardent encore leurs ombres. Mais, en approchant la lumière du plafond et des murs, on voit se dessiner deux fresques, presque byzantines dans leur hiératique raideur, et d'une couleur ocre et brune disparue en beaucoup de places; l'ensemble, représentant le Christ entouré des quatre évangélistes, chacun avec ses emblèmes, s'effrite misérablement. C'est un morceau bien curieux de la décoration d'une petite église de campagne au XII[e] siècle; il témoigne de la civilisation artistique de cette époque dans un coin du Nivernais où l'on a aussi trouvé quelques restes de la plus belle orfèvrerie de la renaissance artistique de Charlemagne. Tout autour, dans les champs, sont des substructions gallo-romaines. — C'était de quoi réfléchir dans le train qui nous entraînait sur notre route d'Avallon. J'avais hâte d'arriver dans ce centre du Morvan ; aussi, malgré l'incommodité de voyager la nuit, nous continuons jusqu'à Cravant, d'où je repars le lendemain matin pour Arcy-sur-Cure.

L'abbaye de Reigny, 17 mai.

L'apparition subite, à travers vignobles, d'une tour romane de grand style, qui rappelle celle de l'église d'Uzès, me force à descendre du train. C'est l'église de Vermenton, et je n'ai

pas regretté d'avoir interrompu mon voyage. Ce n'était pas tant à cause de l'église elle-même, qui est cependant, à l'intérieur, d'une belle perfection de style ogival du XIIe siècle, et d'une clarté et d'une propreté qui réjouissent; mais, contre ses murs, sont suspendus deux tableaux de Jeaurat, dans la manière solide et formelle, conventionnelle et banale, d'une toile de prix de Rome, qui représentent saint Benoît dans sa grotte de Subiaco, et le moine rédigeant les statuts de son ordre. Ces toiles proviennent de l'abbaye de Reigny que le guide signale à deux kilomètres au sud sur la Cure.

Le site d'une abbaye bénédictine exerce trop de fascination sur tous ceux qui savent quelque chose du rôle joué par les moines pendant le moyen âge, pour que je perde cette occasion de me trouver encore sur un emplacement hanté par de tels souvenirs. L'ancienne terre monacale se trouve dans le bas des prairies, séparée d'une colline abrupte par la Cure ombragée. Elle est entourée d'un mur, et la route qui y conduit est bordée de fossés remplis d'iris jaunes. Par cette avenue, plantée de sapins lugubres, on arrive à une vaste construction dont l'extérieur ne parle guère du temps où les moines étaient maîtres du lieu. Elle semble avoir toujours été ce qu'elle est devenue, une ferme avec sa grange. Mais entrons. Sous les belles voûtes gothiques, entre les colonnes du XIIIe siècle, les charrues, les herses, les outils de ferme gisent pêle-mêle au milieu du foin. Ici, les moines se rassemblaient pour leur repas commun; la splendeur architecturale rayonne encore, mais combien humiliée, dégradée! De l'église de l'abbaye il n'y a plus une pierre debout; mais les laboureurs émoussent le fer de leurs charrues contre ses fondations. Il reste cependant une vieille tour, un des vestiges les plus curieux de l'architecture du passé qu'on puisse voir. C'est un colombier. Si les cellules des moines n'existent plus, celles des oiseaux qu'ils ont aimés subsistent encore, en rangées superposées, comme les cellules d'une ruche. Tout l'intérieur cylindrique de cette haute tour semble avoir été régulièrement travaillé par les abeilles. Pour soigner ou atteindre les pigeons, on se servait d'une double échelle de dix mètres environ de hauteur, faite de poutres et de madriers massifs, le tout formant une rude croix de Lorraine capable

de tourner sur elle-même, comme un manège. Il n'y a plus de pigeons, il n'y a plus de moines; seuls, les enfants viennent jouer là en faisant crier les ais dans leurs gambades insouciantes.

C'est une relique du passé qui est peut-être unique dans son genre. Elle seule reste intacte au milieu de toutes ces ruines. Le naïf laboureur qui me guide, désignant la vieille citerne, les nervures en parapluie des voûtes de l'étable, les crânes brisés trouvés dans les cercueils de pierre que l'on aperçoit sous les mottes de terre où poussent les asperges, me dit : « J'ai trouvé l'autre jour un tas de vieux papiers, là-haut. Quelques-uns étaient écrits avec du sang. Nous avons jeté tout cela au fumier. » Je me demandais avec tremblement quelles enluminures de parchemin se cachaient sous ces mots : « Quelques-uns étaient écrits avec du sang » ! J'aurais voulu retourner ce fumier pour retrouver ces reliques, mais le laboureur me dit : « Tout ça a été répandu dans les champs, les vaches ont piétiné là-dessus, il n'en reste rien. »

Cependant une certaine beauté, non pas tout à fait de pourriture, comme aurait dit Baudelaire, mais de poésie profonde, de cette poésie des larmes des choses, éther tout spécial qui nous laisse communiquer avec les restes d'une humanité depuis longtemps morte, planait au-dessus de cette calme retraite, qu'elle rendait belle et infiniment touchante. Je songeais à ce rêve que M. Godfernaux exposait récemment, d'un avenir peut-être lointain où cette vieille expérience des moines sera tentée de nouveau, où la confraternité des savants et des thaumaturges organisera, comme au temps jadis, des foyers de recueillement, des asiles inviolables de travail d'où la science se répandra sur le monde moderne. — Une grande paix régnait sur toute cette enceinte, entre ces murs, au bord du fleuve et sous les bois sombres de la colline. J'en emportai un saint souvenir et un grand espoir. L'abbaye de Reigny n'a pas d'histoire, elle en aura une désormais pour moi.

Arcy-sur-Cure, 17 mai.

Nous prenons le train après déjeuner pour Arcy-sur-Cure. Nous voilà sur la route poudreuse qui, à travers les vigno-

bles, conduit aux célèbres grottes. Je n'ai pas l'intention de noter ici les péripéties d'une descente dans ce labyrinthe souterrain que tout le monde a vu, et qui, pour moi du moins, après Padirac, n'était que du déjà vu. Mais on est vivement intéressé par le caractère géologique du lieu. Un vaste plateau calcaire troué par les eaux dont les gouttes éternelles, intérieurement distillées, ont bâti et sculpté des merveilles stalagmitiques ; de hautes falaises caverneuses défendues par un fleuve et qui semblent spécialement désignées pour des stations préhistoriques, voilà qui m'a beaucoup plus frappé que cette plongée dans les couloirs d'argile boueuse. Ces falaises, comme à Brives, où les troglodytes avaient presque ce qu'on peut appeler une capitale, regardent le Sud. Le chaud soleil de l'après-midi faisait un vrai coin de délices de ces donjons de rochers dont la base était cachée par la végétation la plus luxuriante. Des merles et des chardonnerets chantaient, tandis qu'en haut, des crevasses des falaises, sortaient des corbeaux.

Tous ces rochers, en ligne droite sur plusieurs centaines de mètres, présentent des cavernes béantes comme des repaires de bêtes mystérieuses. Devant quelques-uns, guidé par un curé de campagne que j'avais rencontré en sortant de la grande grotte, je ramassai dans les décombres des silex et des os de renne. Ce curé, M. l'abbé P..., est ici comme sur son propre domaine ; il est le bon génie de l'endroit. Son marteau de minéralogiste à moitié sorti de la poche de sa soutane, un fort bâton de marche à la main, de gros souliers ferrés aux pieds, la figure nerveuse et intelligente, ardent, acharné chercheur et archéologue, il était à la porte de la grotte depuis une heure et demie, attendant la sortie du gardien. Il voulait descendre un instant pour prendre un échantillon de pierre afin de vérifier quelques observations qu'il avait trouvées dans le manuscrit inédit d'un ancien visiteur des grottes et qui l'avaient enthousiasmé. Au gardien, son bon serviteur et complice de ses fouilles, il raconta, comme à une société savante, sa joie de cette découverte. On sentait que le rude paysan et le chercheur instruit se comprenaient. Il doit en être ainsi quand un moine de l'hospice du Saint-Bernard parle à son fidèle chien. Le moment était propice

pour causer de cette solitude avec celui qui la connaissait mieux que personne. D'un air de simplicité charmante, il raconta ses recherches. Pas une crevasse qu'il n'eût scrutée. « Il faut voir M. le curé quand il a la pioche à la main ! » disait le vieux gardien. Il me confia que pendant les journées d'hiver, lorsque les vignerons ne peuvent pas se rendre à leurs champs, il les amène travailler avec lui aux grottes, notant, sur le petit calepin qu'il porte toujours, ses observations qui formeront plus tard la base de savants mémoires publiés dans les annales des sociétés de province. Il dépense à ces recherches toutes ses petites économies, j'en suis sûr. Vraiment, c'est une belle chose que cette passion de quelques modestes curés de campagne qui, relégués au fond d'un village, dans un milieu souvent hostile, trouvent le temps, leurs devoirs professionnels accomplis, d'étudier d'une manière scientifique les pays qui les entourent. Dans presque tous mes voyages en France, j'ai rencontré des prêtres intéressants, aimables, instruits. Ici, c'est ce modeste archéologue; l'autre jour, à Vaucluse, c'en était un autre qui venait de faire la découverte, sur la voie publique même, d'un cimetière mérovingien. Il y a deux ans, à Padirac, je rencontrais un autre prêtre, dont M. Martel a célébré la science dans son beau livre sur les gouffres, et ainsi presque partout. Tout ce travail se poursuit le plus souvent avec des difficultés qui font de ces existences un véritable « témoignage » en l'honneur de la science. Le curé de campagne a son rôle dans la France d'aujourd'hui; et ce n'est ni sur le boulevard, ni au palais Bourbon, qu'on peut faire cette découverte.

W. MORTON FULLERTON

(La fin prochainement.)

LA

CONVALESCENCE DES ALIÉNÉS

La loi du 30 juin 1838, qui règle dans notre pays la condition des aliénés, a déjà soulevé maintes polémiques entre des défenseurs et des adversaires également acharnés. On la remet en question chaque fois que l'opinion s'émeut, souvent sans motif, au récit des infortunes de tel interné que ses amis déclarent absolument sain d'esprit. La presse s'empare du fait, parfois des meetings s'organisent où, tout en protestant contre la séquestration arbitraire, on instruit le procès de la loi. Puis le silence se fait. Chose curieuse, ce texte si critiqué a bravé tous les orages. La plupart des projets de réforme n'ont même pas vu le jour des discussions parlementaires, ou tout au moins n'ont pu parvenir jusqu'à l'accord complet des deux Chambres sans devenir caducs par la fin d'une législature. C'est qu'à tout prendre, la loi de 1838 ne mérite ni des éloges dithyrambiques, ni des attaques passionnées, et sa réfection complète a pu paraître hors de proportion avec ses défauts.

Certes, on peut discuter à perte de vue pour savoir s'il est suffisant de faire prononcer l'internement par l'autorité administrative ou si l'on aurait plus de garanties en exigeant un jugement régulier. D'aucuns répondront que ce sont là discussions purement académiques et qu'en fait les séquestrations criminelles sont à peu près impossibles. On aboutirait

plus vite en laissant de côté les grandes questions de principes et en se bornant à remédier aux défauts très réels de notre législation. Défauts qui découlent d'un seul : elle est de 1838. Elle date d'une époque où, la thérapeutique mentale n'existant pas, on ne croyait guère à la guérison de la folie, et l'on se préoccupait surtout de protéger la société et l'aliéné lui-même contre ses écarts possibles. Tout est minutieusement prévu pour la séquestration, rien pour la libération. Le médecin responsable de ses malades est incité à les garder au delà de toute limite pour se couvrir contre tous les risques. Et de fait, il demeure dans ces établissements quantité de malades qui pourraient en sortir sans aucun inconvénient. Si la séquestration de gens sains d'esprit est extrêmement rare et n'atteint pas l'ordinaire coefficient des erreurs humaines, le maintien, à l'asile, d'aliénés guéris, est au contraire fréquent. On mène grand bruit au moindre soupçon d'une prétendue erreur : on s'inquiète assez peu des milliers d'aliénés guéris qu'un texte suranné empêche de rendre à la liberté. C'est cependant par là qu'il conviendrait tout d'abord de modifier notre législation, et de faire disparaître ce qu'elle contient d'archaïque. Le Conseil supérieur de l'Assistance publique vient de le tenter[1] en demandant l'adjonction à la loi d'un titre nouveau concernant les aliénés convalescents et permettant, pour leur faire reprendre la pratique de la liberté et de la vie, de leur ouvrir les portes de l'asile en leur donnant une condition juridique différente de celles des malades aigus.

En d'autres termes, ayant minutieusement réglé l'entrée à l'hospice, il faut maintenant organiser la sortie, car les guérisons se font de plus en plus fréquentes. Ainsi compris, l'asile se rapproche de l'hôpital et cesse d'être une maison de détention pour devenir un lieu de traitement. C'est le commencement d'une révolution.

*
* *

La conception d'établissements spécialement destinés aux aliénés est presque contemporaine. L'antiquité les laissait

1. Proposition de MM. André Lefèvre, docteur Marcel Briand et Hébrard de Villeneuve.

libres : inspirés des dieux, prédisant l'avenir, ils erraient sympathiques et même respectés. Au moyen âge, tout en restant religieux, leur délire devint plus sombre et l'on commença à s'inquiéter des possédés. Au XVII[e] siècle, saint Vincent de Paul les recueillit dans des dépendances d'hôpitaux inhabités et inhabitables. L'asile était né sous sa forme rudimentaire, odieuse et répugnante : prison pour fous, plus délabrée et plus malsaine que les autres. Il devait durer deux siècles. Il faut lire le célèbre rapport d'Esquirol pour se rendre compte de la situation des aliénés en 1818. Les fous vivaient avec les prisonniers dans les quartiers de force. Les cellules étaient des cachots sans air et sans lumière, pavés comme les rues, parfois souterrains. Les agités, enfermés dans des cages de bois à claires-voies[1], vivaient souvent nus. Les chaînes, les colliers, les ceintures de fer étaient d'un usage courant. « Dans quelques maisons, dit Esquirol, on distribuait des nerfs de bœuf aux garçons de service. » Les maisons de fous étaient de véritables enfers, théâtres de luttes perpétuelles entre des gardiens implacables et des malades exaspérés par les violences. Personne ne concevait alors la possibilité d'un autre régime, et ce fut pour tous une surprise quand Pinel, ayant désenchaîné les fous de Bicêtre, montra que leur agitation tombait avec leurs liens. On comprit qu'il fallait les traiter autrement, les retirer des quartiers de force où l'on ne pouvait les laisser sans entraves au milieu de prisonniers conscients. On dut leur construire des maisons spéciales, et ce fut l'asile moderne tel qu'il fonctionne encore aujourd'hui.

La loi de 1838 en a fait la base de notre système d'assistance aux aliénés. La rédaction de son article premier est d'ailleurs significative : « Chaque département est tenu d'avoir un établissement public spécialement destiné à recevoir et à soigner les aliénés... » C'est le but essentiel de la loi : édifier partout des asiles et rendre l'assistance efficace en la confiant aux pouvoirs publics capables de se créer des ressources suffisantes pour parer à tous les besoins.

1. On trouve encore dans certains asiles de Bretagne quelque chose d'analogue : des lits bretons munis de barreaux qui les transforment en cage. (Docteur Marie, rapport au Conseil général de la Seine.)

C'est vers l'asile public ou privé, dûment autorisé, que doivent affluer tous les fous, soit par voie de « placement volontaire », soit par voie de « placement d'office ». Le placement volontaire a lieu à la diligence d'un parent, tuteur ou ami, et sur la déclaration d'un médecin étranger à l'établissement. Le Préfet, avisé, doit faire visiter le malade dans les trois jours, si le placement a lieu dans un asile privé. Dans le même délai il avise le Parquet. Les placements d'office ont lieu sur l'ordre du Préfet, pour toute personne, interdite ou non, dont l'état compromettrait l'ordre public. En cas d'urgence, le maire peut prendre les mêmes mesures à charge d'en référer au Préfet. Par le seul fait de l'internement, tout individu, même non interdit, perd l'exercice de ses droits pour l'administration de ses biens qui seront gérés par un membre de la Commission administrative désigné à cet effet[1]. Ses pouvoirs prennent fin avec l'internement, de sorte que, dans notre législation, ce n'est pas le degré d'aliénation qui règle la condition juridique : c'est la présence à l'asile. Il n'y a point de transition entre la séquestration et la liberté. C'est l'internement ou l'absence de toute protection.

Pour éviter les séquestrations arbitraires, l'article 4 énumère une série de personnes qui peuvent ou doivent visiter les établissements publics ou privés, ces derniers étant assujettis à une surveillance plus étroite. Des peines sévères sont édictées contre les auteurs et les complices d'un internement injustifié. En vertu de l'article 29, « toute personne, placée ou retenue dans un asile d'aliénés, ou son tuteur, tout parent ou ami, pourront, à quelque époque que ce soit, se pourvoir devant le tribunal du lieu de la situation de l'établissement qui, après les vérifications nécessaires, ordonnera s'il y a lieu, la sortie immédiate ». Hors ce cas exceptionnel, les sorties se font de manière différente pour les placés d'office ou les placés volontairement. Le Préfet seul libère les premiers, les seconds peuvent être retirés, même avant guérison, par leur famille ou la personne qui les a fait interner, mais le Préfet a le droit de s'opposer à cette libération. Si le malade est signalé comme dangereux par le médecin, le maire

1. Toutefois, à la diligence du Parquet ou des parents et sur avis du Conseil de famille, le Tribunal civil peut désigner un autre administrateur provisoire.

(article 19) peut s'opposer provisoirement à sa sortie, à charge d'en référer de suite à la Préfecture.

Ainsi notre législation ne prévoit que l'asile, rien que l'asile, lieu de sûreté, amélioré, adouci, ayant perdu en principe son caractère de répression féroce, mais auquel on n'a rien changé d'essentiel depuis la réforme du grand Pinel. Si les barreaux ne se voient plus aux fenêtres des asiles modernes, ils ont été remplacés par d'ingénieuses croisées à petits carreaux dont les montures de fer offrent plus de sécurité encore. Les liens même n'ont pas disparu partout, et il n'est pas rare, dans certains établissements de province, de voir des malades ligotés[1]. Dans tous les cas, la porte reste impitoyablement close ; maison de détention d'abord, maison de traitement par surcroît, et Lasègue a pu dire que le fonctionnaire le plus important d'un asile était le portier.

A l'étranger, la législation des aliénés est généralement moins ancienne, et meilleure. Suivant le tempérament particulier du pays, on s'est préoccupé de rendre plus libéral le régime des malades ou plus efficace le traitement médical. L'une des deux tendances conduit du reste à l'autre, et ainsi, partant de points opposés, l'Allemagne et l'Écosse ont été amenées à ouvrir les portes de leurs asiles. Les pays anglo-saxons, épris de liberté individuelle, se sont les premiers engagés dans cette voie, et c'est en Écosse, cette terre bénie des aliénés, qu'est né le système de l'*open door*. Le parc est sans clôture, les grands agités seuls sont maintenus dans les pavillons, les autres, choisis avec soin et discrètement sur-

1. « Sur les indications d'une malade de la Seine, écrit le docteur Marie, nous avons constaté que trois malheureuses étaient enfermées dans un réduit étroit où elles étaient attachées à des fauteuils ». Rapport du docteur Marie, Visite de l'Asile de la Congrégation du Bon-Sauveur de Saint-Lô, 1899. — Le docteur Lwoff, également médecin du département de la Seine et directeur de la Colonie d'Ainay-le-Château, écrit dans un rapport au Conseil général (1901) : « On applique des ceintures de force, et comme dans les armures — des canons d'avant-bras, des canons d'arrière-bras, et des cuirasses en fer-blanc, des gants de force. On met des colliers de force en cuir, recouverts de fer — ou carcans — pour empêcher le malade camisolé, fixé au lit et entravé, de mordre sa camisole. On fixe les malades à l'aide de lanières en toile et en cuir aux bancs, aux tables; on les couche camisolés, entravés et on les fixe par les pieds et les épaules à l'aide de lanières tandis qu'un drap tordu se nouant sous le lit immobilise le thorax et l'abdomen. On les attache pendant des journées entières aux fauteuils de force, percés d'un trou pour les soi-disant gâteux. »

veillés sont libres et circulent « en parole ». Ils prennent l'engagement de ne pas dépasser un certain rayon, et le tiennent[1]. Le placement familial *(private dwelling[2])* fonctionne parallèlement comme un auxiliaire, et souvent, avant de libérer définitivement un malade presque guéri, on l'essaie en l'envoyant dans une famille. Le docteur Toulouse, à la suite d'une mission en Écosse, note parmi les avantages médicaux de ce système « le retour d'un aliéné dans un milieu social normal et, par conséquent, la possibilité de recouvrer l'énergie perdue à l'asile par le contact de la vie laborieuse et stimulante et la possibilité de gagner un salaire ». Un avantage médical indirect, c'est la possibilité pour les asiles désencombrés de se transformer en hôpitaux de traitement.

En Angleterre, le régime de l'*open door* ne jouit pas de la même faveur, mais la condition des aliénés est cependant meilleure qu'en France. On y pratique le placement familial, mais de manière plus restreinte qu'en Écosse. Le médecin peut donner des congés de quarante-huit heures aux malades des asiles, et des congés illimités sont d'un usage très fréquent pour les convalescents. La dernière loi est de 1890.

En Belgique, où la célèbre colonie de Gheel date de près d'un siècle, la législation proprement dite a été refondue et améliorée en 1874. Elle prévoit la sortie d'essai avant la libération définitive. Si les asiles ne sont pas particulièrement remarquables, les colonies de Gheel et de Lierneux peuvent être considérées comme hors de pair, tant par les résultats obtenus que par le nombre des malades. Pendant l'année 1897, il y avait en Belgique 8 696 aliénés placés dans les

1. Les aliénés libres sur parole s'évadent sensiblement moins que les autres. Ainsi une statistique de dix ans à l'asile de Morningside donne comme évasion par rapport au nombre des malades traités :

	HOMMES	FEMMES
	Pour 100	Pour 100
Enfermés	9	8,7
En parole, dans l'asile	8	0,3
En parole, hors l'asile	1,3	0

2. Il y a en Écosse environ trois mille aliénés en colonies familiales, huit mille dans les asiles publics — dont beaucoup jouissent de l'*open door*, — et deux mille dans les asiles privés, *poor houses*, etc.

asiles fermés, 2 392 dans les colonies familiales, 1 819 dans leurs familles[1].

En Allemagne et en Russie, où l'on rencontre d'ailleurs le village d'aliénés et la colonie agricole, on paraît s'être assigné un autre but. Tous les efforts ont tendu à transformer l'asile en hôpital de traitement, et, pour y parvenir, on a augmenté considérablement le personnel médical et même le personnel infirmier. Alors qu'un aliéniste français, parfois flanqué d'un interne ou d'un adjoint, doit visiter et surveiller des centaines de malades (jusqu'à *mille*), on a constitué dans ces pays une organisation médicale comparable à celle des hôpitaux. En Allemagne, un service de cent ou cent vingt lits est surveillé par un médecin et des élèves. L'asile n'est pas entouré de murs. Il reçoit des malades non immatriculés aliénés, des nerveux, des neurasthéniques, des affaiblis, ce qui modifie profondément le caractère de l'établissement. Ce n'est pas une maison de fous, c'est un hôpital où l'on soigne des nerveux et des psychiques plus ou moins gravement atteints. Aussi l'asile n'a-t-il pas mauvaise réputation comme chez nous. Au lieu d'y conduire les malades quand on ne peut plus faire autrement, on les y mène sans hésitation et sans répugnance au début de la maladie, et les résultats obtenus sont fort bons.

Enfin, d'une manière générale, les méthodes de traitement se transforment. Si Pinel garde la gloire impérissable d'avoir fait tomber les fers, un Écossais, Conolly, et un Belge, Guislain, se partagent la gloire d'avoir inventé le *no restraint*, c'est-à-dire d'avoir renoncé aux entraves, à la camisole, aux cellules. C'est Conolly qui a érigé le *no restraint* en système.

A la vérité, ces différents progrès sont appliqués ici dans la mesure où le permet une législation restrictive. Mais les malades en profitent surtout dans le département de la Seine et dans quelques départements plus généreux que les autres. A Ville-Évrard, le docteur Marandon de Monthyel pratique depuis plusieurs années, à ses risques et périls, en dépit de la loi, le système de l'*open door*. C'est également en marge de la loi que le Conseil général de la Seine a organisé les

1. En France, sur 700 000 aliénés, 900 seulement bénéficient du placement familial.

deux colonies familiales de Dun-sur-Auron (Cher) et d'Ainay-le-Château (Allier). Il a fallu une circulaire ministérielle pour régulariser tant bien que mal leur existence. Le *no restraint* et le traitement par le lit sont plus répandus. Ils sont pratiqués dans la plupart des services de la Seine et donnent d'heureux résultats. A Sainte-Anne, par exemple, on chercherait en vain une camisole ou une cellule dans le service du docteur Magnan. Le lit remplace le cabanon. On y maintient, de force au besoin, le malade qui bientôt s'y accoutume. Tel agité qui, mis en cellule, se jetterait furieusement la tête contre les murs, reste au lit dans un dortoir où vingt autres agités, qu'il faudrait camisoler ailleurs, imitent son exemple comme il imite le leur. Simple affaire d'exemple, en effet : il reste au lit parce que les autres y sont, et deux ou trois personnes, glissant silencieusement, suffisent pour surveiller une salle. On dirait un service d'hôpital. C'est la continuation, le développement même, si l'on veut, du système de Pinel. Les chaînes ont disparu, mais la porte du quartier reste close ; on a remplacé les fers par la réclusion.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi partout, et les établissements pauvres préfèrent, à une coûteuse augmentation de personnel, les moyens de contention matérielle, plus économiques. La faute en est aux Conseils généraux qui pourraient, en votant des crédits suffisants, réaliser bien des réformes. Il en est d'autres qui ne sauraient être opérées que par le législateur. Lui seul peut, en instituant un régime transitoire, faire disparaître le caractère trop absolu de nos établissements d'aliénés.



Il s'agit aujourd'hui de combler le fossé ou tout ou moins de jeter un pont sur le fossé qui sépare les fous du reste du monde. Dans l'état actuel de la législation, ce pont n'existe pas. Une inscription sur un registre a suffi pour transformer un homme libre en détenu privé de l'exercice de ses droits ; une radiation suffira pour relancer en pleine vie un aliéné auquel, la veille encore, on interdisait toute initiative. Cette méthode peut être admise pour des prisonniers réputés sains

d'esprit; elle est absolument insuffisante pour des malades, car toute maladie implique une période de convalescence, et la vésanie n'échappe pas à cette règle. Bien au contraire, sa convalescence doit être particulièrement surveillée si l'on veut éviter des rechutes. Or, le législateur de 1838 n'a rien prévu dans cet ordre d'idées. Toute sa préoccupation fut d'empêcher les séquestrations arbitraires. L'asile est un lieu de sûreté où l'on interne le dément, tant dans son propre intérêt que dans un intérêt social. S'il guérit, on lui doit la liberté immédiate, mais rien d'autre. Et, comme le fait semblait improbable, on s'est borné à l'envisager sans serrer la question d'aussi près qu'il aurait convenu. En somme, l'homme inscrit sur les contrôles est considéré comme rayé du nombre des vivants, sinon définitivement, au moins *sine die* : l'asile est une maison de détention spéciale dont on sort moins facilement que des maisons de reclusion.

C'est d'ailleurs, il faut bien l'avouer, une conception rassurante pour notre quiétude. On s'effraie volontiers à la pensée que des fous puissent être remis en circulation avant guérison absolument certaine. En réalité, la plupart de ces malheureux sont inoffensifs, tandis que beaucoup d'individus non immatriculés sont au contraire parfaitement dangereux. Lors de la discussion au Conseil supérieur, M. le sénateur Bérenger s'est indigné en songeant qu'on exposerait un passant à frôler dans la rue un aliéné incomplètement guéri. Or, abstraction faite des malfaiteurs professionnes, on coudoie, chaque jour, non seulement des criminels plus ou moins responsables, mais encore des êtres « amoraux » qu'une circonstance fortuite peut jeter dans le crime, et une foule de malades épileptiques, alcooliques, dégénérés de toutes sortes, susceptibles de devenir délinquants d'un moment à l'autre. Et cependant toute l'attention se concentre sur le fou. C'est lui qui inspire la terreur. On n'est jamais bien assuré de sa guérison. On est hanté par la crainte constante d'une rechute. Simple affaire d'habitude. De même que la population s'affolerait demain si la peste paraissait à Paris, où elle ne ferait pas cinquante victimes, et vit indifférente dans une atmosphère tuberculisée, de même on est accoutumé à l'alcoolique, à l'épileptique, au dégénéré. Allez à Gheel ou à Baltrom, et vous trouverez des popula-

tions qui soignent les aliénés sans incidents notables[1]. Contrairement à l'opinion courante, ceux-ci ne sont pas aussi dangereux qu'on le suppose, et la vigueur physique des fous doit prendre rang parmi les légendes, car leurs efforts sont rarement coordonnés de manière à devenir vraiment redoutables : particularité bien connue des gardiens d'asile qui, très effrayés au début, se rassurent bientôt.

Mais, sans revenir aux usages antiques et laisser les déments en liberté, sans même pousser l'expérience aussi loin qu'à Gheel, — dont les résultats sont cependant encourageants, puisqu'on y accuse 25 p. 100 de guérisons, — on doit réagir contre une crainte irraisonnée, et distinguer entre les « antisociaux » et les simples malades. La société a le droit de se protéger contre les premiers ; son rôle se borne à soigner les seconds et à les protéger contre eux-mêmes : c'est ici surtout que les garde-fous se comprennent. De plus, il faut songer que tel antisocial peut s'améliorer, devenir inoffensif ou même guérir complètement.

Quoiqu'on l'ait longtemps considérée comme telle, la vésanie n'est pas incurable ; seulement, elle guérit rarement en vingt-quatre heures, et, hors le cas de folie résultant d'intoxication, le malade traverse une assez longue période de convalescence, où l'intelligence encore incertaine doit être protégée. Or, dans le silence de la loi, c'est sans transition aucune que cet homme va rentrer dans la vie et retrouver du jour au lendemain, avec la griserie d'une liberté complète, la griserie d'une capacité civile absolue. Perspective troublante. « Un certain nombre de malades, écrit le docteur Marie, ne sortent jamais parce que le saut est trop brusque entre la séquestration complète et la pleine liberté du dehors. Tantôt c'est le médecin, tantôt c'est le malade qui hésite devant ce saut dans l'inconnu. » C'est la séquestration définitive, car peu à peu leurs facultés s'émoussent dans un internement trop prolongé. Combien d'unités sociales se perdent ainsi qui, après une crise passagère, auraient pu être remises en circulation avec des précautions et une rééducation préalable !

1. Il y a même à Baltrom un aliéné criminel soigné en liberté dans une famille. (Docteur Toulouse, *Rapport au Conseil général de la Seine sur l'Hospitalisation des Aliénés en Écosse.*)

Il est terrible en effet, ce saut dans l'inconnu. En dehors même des circonstances d'ordre purement médical, la crise peut être d'autant plus grave que le retour réservera souvent au malade de douloureuses surprises. Il y a dans le remarquable rapport du docteur Legrain au Conseil supérieur de l'Assistance publique une page éloquente sur les complications familiales et sociales qu'entraîne l'internement :

Peut-on renvoyer de gaieté de cœur, sans précautions, certains malades lorsque, par avance, on a pu connaître les pénibles conditions morales, matérielles, professionnelles ou autres qui vont leur être imposées? Pendant le cours du traitement le médecin entre en contact avec l'époux ou l'épouse, avec les parents, avec les enfants, avec les amis, les patrons. Il a reçu maintes confidences, il a surpris des situations graves qui occupent sa conscience. Il a pu connaître, par le service de la tutelle, à qui il a dû fournir des certificats, l'état des biens de l'aliéné. Il n'ignore point que demain c'est un procès en divorce, des poursuites de créanciers qui attendent ce malade ; il apprendra la fuite d'une épouse infidèle; il trouvera au logis un enfant qui n'est pas de lui ; son fonds de commerce aura été vendu ou compromis ; ou bien tout aura disparu à son logis, à son hôtel, tout, jusqu'aux pauvres hardes, vendues par l'administration, et à ces menus objets sans valeur, mais auxquels on attache des souvenirs : c'est l'anéantissement, c'est l'écrasement, c'est la solitude. Et là-dessus se greffe la misère, la répulsion et la méfiance d'anciens patrons à qui la guérison de la folie est suspecte. Un séjour de quelques mois et surtout de quelques années dans un asile amène souvent une dislocation invraisemblable de la famille. Les liens affectifs se distendent peu à peu, les visites se font rares, puis cessent complètement ; l'aliéné, au jour de sa guérison, est douloureusement surpris du vide qui s'est effectué autour de lui. L'annonce de la guérison à la famille produit parfois l'effet d'un événement désagréable. On s'était habitué à cette absence ; on avait arrangé sa vie en prévision d'un internement indéfini ; que vient faire cet intrus? On supplie le médecin d'y regarder de bien près : est-il possible qu'il y ait guérison? S'il allait falloir recommencer la vie d'autrefois, mieux vaudrait divorcer. Pourra-t-il seulement travailler? Au moins à l'asile il ne coûtait rien, etc. Il y a des aliénés pour qui il vaudrait mieux mourir que de guérir et pour qui la convalescence — et *a fortiori* la guérison — est une source inépuisable d'amertumes. Il ne faut pas voir ailleurs la cause d'un grand nombre de récidives.

Voilà où conduisent le préjugé de l'incurabilité de la folie

et le silence de la loi qui l'étaie et l'aggrave. Rien de tout cela ne se produirait si la guérison était considérée comme l'aboutissement normal du traitement. Sachant qu'elle aura chance de reprendre son malade, qu'elle peut même s'y voir obligée dans un délai relativement court, la famille lui garderait sa place au foyer, comme elle le fait pendant un séjour plus ou moins long à l'hôpital. On éviterait ces dislocations familiales si déplorables à tous égards. Tout le monde y gagnerait, le malade qui retrouverait sa liberté, la famille qui conserverait ses biens, la société qui verrait diminuer ses charges, l'asile qui cesserait d'être considéré comme un *in pace* pour devenir un lieu de traitement.

Enfin, et c'est l'essentiel, ces sorties contribueraient grandement à la guérison. Il y a dans le traitement une heure psychologique où, l'excitation du début s'étant apaisée à l'asile et la raison revenant, l'aliéné a tiré de l'internement tout le profit possible. A ce moment il faudrait changer son milieu, le mettre en mesure de faire travailler sa pensée; mais, comme on l'a vu, le médecin hésite : avant d'abandonner définitivement son malade, il voudrait savoir comment il se comportera dans le milieu social et quelles réactions celui-ci exercera sur lui. Pour parler net, il faudrait pouvoir « essayer » le malade. Cela se fait couramment à l'étranger. La loi écossaise, la loi anglaise, la loi belge le permettent formellement. En Angleterre, le médecin peut donner des permissions de quarante-huit heures et *les Commissioners of lunacy*, qui constituent pour ainsi dire le bureau central des aliénés, peuvent donner au convalescent des congés d'une durée illimitée. En Écosse, le médecin dispose librement de permissions de vingt-huit jours; le *general Board of lunacy* donne aux convalescents des congés qui peuvent s'étendre jusqu'à un an. En Belgique, l'article 52 du règlement organique sur les aliénés prévoit ces sorties à titre d'essai. « Le médecin peut, du consentement écrit de l'autorité, ou de la personne qui a provoqué la séquestration, permettre, à titre d'essai, le déplacement temporaire de l'aliéné ou son renvoi dans la famille. » Partout, l'opinion est unanime, les malades s'en trouvent bien.

Les sorties d'essai correspondent à une nécessité tellement

impérieuse qu'en dépit des prescriptions formelles de la loi elles se sont imposées presque partout en France. Cette fois encore l'usage aura précédé le texte, et il s'agit bien moins d'une innovation que d'une régularisation. Il suffit, pour s'en rendre compte, de consulter les résultats de l'enquête ouverte par le Conseil supérieur de l'Assistance publique auprès de tous les Préfets et de tous les médecins des établissements publics ou privés.

Au questionnaire envoyé, soixante-sept Préfets ont répondu[1], et il résulte de leurs réponses que dans cinquante-trois départements les sorties d'essai sont en usage. C'est une très forte proportion. Mais cette mesure n'est pas appliquée partout de la même manière. Quelques Préfets s'y résignent en tremblant, tandis que d'autres en parlent comme d'une chose toute naturelle. Dans le Tarn et Tarn-et-Garonne, par exemple, on a institué officiellement une réglementation où l'on fait intervenir, pour la surveillance de l'aliéné en essai, la famille, le médecin et le maire de la commune. Le Préfet de Vaucluse est allé plus loin, et a fait imprimer des formules qui ne laissent place à aucune équivoque. Elles portent en-tête : *Sortie, à titre d'essai, d'un aliéné*, et il est dit que « le Préfet, vu la déclaration du médecin en chef de l'asile public d'aliénés de Montdevergue, de laquelle il résulte que le nommé X... n'est pas encore complètement guéri de l'affection qui motive sa séquestration, mais que depuis quelque temps déjà il est calme et inoffensif et peut être rendu *à titre d'essai* à sa famille qui consent à le recevoir, autorise la sortie de l'asile de Montdevergue pour une période de..... mois. » La sortie d'essai est donc d'un usage constant dans le département de Vaucluse. « De tout temps », dit le Préfet dans sa réponse. « Aussi fréquemment que possible », dit le médecin, et il ajoute qu'il a été fait 66 essais dont 44 ont abouti à la sortie définitive. C'est donc 66 p. 100 de succès, et on n'en a éprouvé aucun inconvénient.

L'opinion du corps médical est plus formelle encore que celle des Préfets. Sur 109 réponses de médecins des asiles publics, 96 sont favorables, 6 sont nettement hostiles; 6,

1. Vingt départements ne possèdent point d'asile.

trouvant la mesure illégale, recourent à la sortie définitive avant guérison ; enfin un médecin se contente de répondre qu'il n'use pas de la sortie d'essai « parce qu'on n'en usait pas avant lui ». Sur 29 établissements privés, 19 ont recours à cette méthode, soit 2/3, proportion moins forte que pour les asiles publics, ce qui s'explique par leur caractère : leurs malades sont généralement entrés par voie de placement volontaire et peuvent être retirés par les familles suffisamment incitées à le faire par la pension qu'il faut payer.

Presque tous les médecins déclarent, du reste, la mesure « bonne », « très bonne », « excellente ». D'autres proclament qu'ils y recourent le plus souvent possible. Quelques-uns même ajoutent que les sorties d'essai sont plus fréquentes chez eux que les sorties d'emblée. Il aurait été intéressant de pouvoir apprécier par des chiffres le nombre d'essais tentés et les résultats obtenus. Malheureusement, la plupart des médecins se sont contentés ou d'indiquer leur proportion d'insuccès (elles sont de 10 p. 100 à 66 p. 100) ou de dire que les échecs étaient rares (c'est la majorité) ou plus ou moins fréquents. Cependant une vingtaine d'entre eux, c'est-à-dire près du cinquième, ont fourni des chiffres donnant avec précision un nombre suffisant de cas nettement déterminés. En les additionnant, on trouve que 1758 essais ont donné lieu à 391 réintégrations à l'expiration du congé, soit 22,25 p. 100 seulement d'insuccès. Ces réintégrations prouvent du reste l'utilité de la méthode, même quand elle est pratiquée dans d'aussi mauvaises conditions.

Les écarts de 10 p. 100 à 66 p. 100 que l'on observe ne tiennent pas seulement au choix plus ou moins éclairé des médecins, mais encore aux conditions différentes. Ici on entend par sortie d'essai un congé de huit ou quinze jours, là une absence de six mois ; on doit donc nécessairement aboutir dans les deux cas à des résultats différents. Il convient de noter aussi que les malades sans famille, ou dont la famille ne se prête pas à l'essai, ne peuvent en profiter, et que les autres tombent dans un milieu non préparé, où rien n'est prévu, ni protection civile, ni surveillance médicale, ni allocation aux familles nécessiteuses qui pourraient — convenablement secourues — reprendre aussi leurs aliénés conva-

lescents. Et pourtant, malgré toutes les circonstances défavorables, l'expérience est concluante, et les médecins s'en réclament presque tous.

La généralisation de cette pratique aurait pour effet de désencombrer nos asiles et d'accroître le nombre des guérisons. Il y a un moment où l'internement n'est plus nécessaire, où l'intelligence commence à s'éveiller comme au sortir d'un rêve. L'aliéné, après avoir au début protesté violemment contre la séquestration, se rend compte qu'elle lui fut salutaire; néanmoins, il a encore conscience de son insuffisance, et éprouve une grande sensation d'épuisement. Les internés ont à ce moment une phrase topique : « Laissez-moi sortir, j'irai me reposer à la campagne avant de reprendre mes affaires. » Et de fait, c'est de cela qu'ils ont besoin. Seulement, le médecin hésite : ce lendemain de sortie l'effraie, car rien n'est organisé pour suivre et assister le convalescent. Sa responsabilité est engagée, et alors, dit M. Legrain, « dans l'insécurité du lendemain, il a plus de foi dans le présent, et maintient *sine die* les malades à l'asile, dans la juste pensée qu'un traitement plus prolongé ne fera qu'affermir la guérison. Mais, en attendant, la réadaptation ne se fait point. Il est d'expérience qu'elle est plutôt compromise par l'attente. L'intelligence devient passive. Le malade mûrit pour le parasitisme. » — « Les malades, dit également le docteur Marie, le distingué médecin de Villejuif, nous arrivent parfois guéris dans les asiles extérieurs, venant de Sainte-Anne ou parfois de l'infirmerie du Dépôt. Comme ils sont fatigués et dans un état de convalescence, on les conserve pendant un temps plus ou moins long. Parfois l'énergie s'émousse à l'asile, et le malade sans place et sans famille se trouve, après quelques mois, incapable de sortir, restant ainsi pour longtemps et quelquefois pour toujours à la charge du département. »

La sortie d'essai donnerait donc une indication précieuse et un puissant moyen d'action en permettant de modifier le traitement au moment psychologique. Sans entraîner d'inconvénients sérieux, puisqu'elle est déjà en usage à l'étranger et dans plusieurs départements français, elle permettrait de rendre à la liberté des gens actuellement voués à une séquestration indéfinie. Abstraction faite de considérations

plus hautes, on doit reconnaître d'incontestables avantages. L'application rigoureuse de la loi de 1838 conduit à dépasser le but. C'est à la fois dans l'intérêt de l'individu et dans un intérêt social qu'elle ordonne l'internement, et l'internement prolongé tourne au contraire au détriment du malade qui ne guérit plus et de la collectivité qui supporte des charges inutiles.

Rien ne saurait mieux résumer ces observations que la phrase brutale et concise par laquelle le docteur Malfilâtre, médecin de l'asile de Saint-Lizier (Ariège), répondait au questionnaire du Conseil supérieur : « Très chaud partisan : le médecin et la famille deviennent plus hardis, et cela accroît sans conteste le nombre des sorties ».



Mais la régularisation des sorties d'essai présenterait un autre avantage. Dans l'attente de mesures spéciales, elle permettrait d'agir plus efficacement sur les alcooliques. Notre législation est muette à ce sujet : elle les considère simplement comme des aliénés, et ne permet point de les retenir au delà de la période délirante, — souvent fort courte dans ce cas. Un buveur d'habitude arrive en pleine agitation et, au bout de quelques jours de régime abstinent, élimine son alcool, se lave pour ainsi dire, et cesse d'être un aliéné au sens légal du mot, tout en restant un malade. Débarrassé de son délire, mais non de ses impulsions, il demande sa sortie et l'obtient, puis se remet à boire et ne tarde pas à revenir. Le docteur Legrain cite plusieurs alcooliques réintégrés vingt-cinq ou trente fois en quelques années dans son service de Ville-Évrard. Fait assez curieux, l'asile a, comme l'hôpital, comme la prison, ses habitués d'hiver, désireux de vivre aux frais de la société pendant la mauvaise saison. Or, pour pouvoir jeter son dévolu sur l'hôpital, il faut posséder une maladie organique, — singulière richesse ! — et ceux que l'on appelle, en langage de salle de garde, des « pilons », sont toujours, pour le moins, des demi-malades. Parmi les autres, les naïfs s'arrangent pour commettre au moment propice le traditionnel bris de clôture qui leur vaudra les mois de prison désirés ; les plus avisés connaissent la juste dose d'alcool nécessaire

pour se procurer à peu de frais un délire suffisant et se faire interner. Ils entrent à l'asile où l'on ne risque pas la contagion comme à l'hôpital, où l'on est mieux qu'en prison et d'où l'on peut sortir facilement sur sa demande. Faut-il ajouter que ceux-là sont la plaie des services, troublent la discipline et, connaissant à merveille tous les détours de l'établissement, y introduisent de l'alcool en dépit de toutes les précautions et de toutes les surveillances.

Il y a accord unanime sur la nécessité d'agir longuement sur les alcooliques pour les déshabituer de leur poison. Tous les pays qui luttent contre ce fléau ont une législation spéciale qui permet de prolonger le traitement. Nous ne sommes pas de ce nombre, et il est à craindre que cette situation se prolonge. Obtiendra-t-on une loi contre l'alcoolisme ? c'est possible, mais douteux, et l'on devine quelles formidables résistances il faudra vaincre. L'introduction dans notre législation de la sortie d'essai, l'institution d'un régime pour la convalescence, la création de quartiers spéciaux, donneraient aux aliénistes un moyen détourné d'agir sur les buveurs d'habitude. Le malade, une fois débarrassé de ses conceptions délirantes, pourrait être placé en position de convalescence, et remis en liberté plus tôt qu'aujourd'hui, où le médecin s'ingénie à le garder le plus longtemps possible, dans l'espoir, toujours déçu, de parvenir à prolonger le traitement jusqu'à guérison.

Rendu à la vie libre, mais considéré comme convalescent, soumis à une surveillance médicale, guidé par conséquent et aussi se sachant sous la menace d'être réinterné sans délai, il éviterait peut-être, moitié par conseils, moitié par crainte, la rechute fatale. Dans le Finistère et dans le Jura, c'est surtout pour les alcooliques que l'on emploie les sorties d'essai, parce que, disent les médecins, « une menace de réintégration les engage à la tempérance ». Il est du reste évident qu'il est plus efficace d'amener un alcoolique libre à ne pas boire que d'obliger à l'abstinence un alcoolique séquestré.

***

Il ne faut pas se dissimuler que pour tirer de ce système

tous les avantages on devra modifier profondément les habitudes et aussi l'organisation médicale des asiles. Dans nombre d'établissements de province, le médecin est en même temps directeur; il doit partager son temps entre ses fonctions administratives et ses fonctions médicales. Il lui faut pourvoir à tout, présider à tout, s'enquérir des moindres détails, soigner les fous et présenter au Conseil général des comptes et des budgets en équilibre. Il doit, comme médecin, tenter, au profit des malades, des innovations parfois coûteuses, et se les refuser comme administrateur chargé de gérer avec économie les finances du département. Dans certains asiles qui reçoivent, moyennant paiement, des pensionnaires d'autres départements riches comme la Seine, il doit s'élever d'étranges conflits entre le médecin, qui veut libérer le malade à peu près guéri, et l'administrateur, soucieux de conserver à son budget un important élément de recettes. Il s'est même établi à ce propos toute une industrie. Pour comble, ce médecin si occupé n'est pas toujours un aliéniste de carrière, et tel qui était chirurgien de marine s'est établi psychiâtre à l'heure de sa retraite.

Ce qui ne l'empêchera pas d'avoir à soigner des centaines de malades. Certains asiles en comptent 600, 800 et jusqu'à 1000. Le chiffre peut paraître invraisemblable. Il était cependant atteint il y a quelques années encore dans la Seine, qui consacre plus de dix millions par an à ses aliénés, soit un cinquième du budget départemental. Jusqu'en 1897, l'asile de Ville-Évrard n'avait que trois médecins pour 1377 malades, soit en moyenne un médecin pour 459. Les deux médecins de l'asile de Villejuif devaient soigner 1454 aliénés, soit environ 727 chacun. Actuellement, dans la Seine, le chiffre moyen est de 350 lits par service. Dans les asiles publics de France, on compte en moyenne un médecin pour 450 malades[1]. La situation est souvent plus mauvaise dans les asiles privés ou dans les quartiers d'hospices recevant des aliénés. Mais ce nombre, déjà excessif, est fréquemment dépassé. Ainsi, le médecin de Breuty-la-Couronne doit surveiller 610 aliénés; celui de Saint-Dizier, 750; celui de l'asile de Robert, à Gre-

1. 115 médecins pour 50 000 malades en 1900, dans les asiles publics.

noble, 1 000! Encore faut-il remarquer que ce dernier, tout récemment encore, était en même temps directeur de l'établissement. Or, même déchargé de toute autre fonction, un médecin ne saurait voir utilement plusieurs centaines de malades, alors que tout nouvel entrant doit être minutieusement interrogé, subir un examen qui peut durer plusieurs heures. Comment un seul praticien pourrait-il surveiller d'assez près tous ses pensionnaires, suivre l'évolution de leur psychose, épier le moment où, la lucidité revenant, on pourrait tenter la sortie et obtenir une guérison? Un aliéné a droit à un traitement individuel au même titre qu'un typhique ou un pleurétique. Il y a d'autant plus droit que son affection revêt toujours un caractère personnel, idiosyncrasique, que son observation est plus difficile à prendre et que la thérapeutique dont elle est justiciable est encore plus incertaine.

Cette situation ne saurait se prolonger plus longtemps. Dès 1818, Esquirol, dans son célèbre rapport sur les aliénés, s'élevait contre le nombre trop élevé de malades imposé à un seul praticien, et demandait la construction d'asiles de 250 lits au maximum. En Allemagne et en Russie[1], on a fait de grands progrès dans ce sens. En Russie, un médecin a rarement plus de 100 malades et il n'en a parfois que 50. Il faut noter en outre que ce médecin est doublé d'aides-médecins, hommes ou femmes (ne correspondant pas tout à fait à nos internes), de manière que ceux-ci n'ont guère qu'une trentaine d'aliénés chacun[2]. En Allemagne, on trouve des nombres analogues et une organisation médicale complète; aussi les résultats sont-ils très supérieurs aux résultats obtenus chez nous.

Un homme qui doit soigner mille aliénés ne peut matériellement remplir sa tâche et se voit forcé de limiter son action aux plus intéressants ou aux plus facilement curables. D'autres — en très petit nombre il est vrai — font pis encore et, se considérant comme de simples auxiliaires de l'Administration,

1. En Angleterre, la situation n'est pas beaucoup meilleure qu'en France : un médecin pour 332 malades dans les asiles du comté de Londres.

2. Une moyenne établie sur quatorze établissements contenant un total de 3 400 aliénés donne 1 médecin pour 80,9 malades, et 1 aide-médecin pour 27,6 malades. (Drs Marie et Vallon, médecins de Villejuif, *Compte rendu d'une mission en Russie.*)

se bornent à soigner les bronchites ou les contusions comme le ferait un médecin de prison. On en rencontre qui ne possèdent même pas la clef des quartiers et vivent docilement sous les ordres de la supérieure[1]. La trace de cette subordination apparaît même jusque dans certaines des réponses au questionnaire du Conseil supérieur sur l'utilité des sorties d'essai. Ici un médecin ne répond pas et laisse à la supérieure le soin de le faire. Là un autre répond... en copiant littéralement l'opinion exprimée par la communauté qui l'a nommé et qui le paie[2]. Ceux-là semblent prendre à tâche de justifier l'opinion de Lasègue et, de fait, l'asile est pour eux une simple garderie dans laquelle leur rôle se borne à soigner des entorses ou des grippes.

En donnant au praticien le pouvoir de libération provisoire, en l'amenant à cesser de considérer l'asile comme un *in pace*, en le mettant à même de faire de la thérapeutique mentale et en l'y obligeant au besoin, on mettrait fin à une situation regrettable et mauvaise à tous égards, et on pourrait obtenir des résultats comparables à ceux que l'on obtient en Allemagne, en Belgique et en Angleterre. Et sur ce point encore, en modifiant le caractère même de l'asile, la mesure proposée exercerait la plus salutaire influence.



Ainsi les avantages de la réforme ne sont pas douteux; seulement, si l'on veut voir se généraliser l'emploi de la sortie d'essai, il est absolument nécessaire de cesser de rendre les médecins responsables en pareil cas. A de très rares exceptions près, toutes les réponses concordent sur ce point.

1. « Tout récemment encore l'accès des sections n'était permis aux médecins que sur l'assentiment et en présence des sœurs seules « porteuses des clefs » dans les asiles de l'ouest relevant de la congrégation du Bon-Sauveur et recevant des malades de la Seine. » — Rapport de M. le docteur Marie au Conseil général de la Seine (1901).

2. Dans un rapport officiel au ministre de l'Intérieur, les inspecteurs généraux du service des aliénés s'expriment ainsi sur cette tendance : « Les médecins choisis et payés par les propriétaires des établissements sont absolument sous leur dépendance et si quelques-uns, malgré cette surbordination, ont su prendre une certaine supériorité sur les communautés qui les ont choisis, les autres ont bien vite renoncé à lutter contre les tracasseries incessantes qu'on leur suscitait ou contre la force d'inertie qu'on leur opposait. »

Sans doute, même dans l'état actuel, les praticiens, obéissant aux suggestions impérieuses du devoir professionnel, proposent, à leurs risques et périls, des libérations provisoires, mais, comme il est humain de diminuer les risques et d'éviter les périls, beaucoup ne s'y décident qu'après de très longues hésitations et en faveur de malades à peu près libérables définitivement. C'est méconnaître le caractère de la sortie d'essai : elle doit être plus précoce pour produire ses effets utiles, mais, pour qu'elle puisse revêtir ce caractère de précocité qui expose à des aléas, il faut en même temps couvrir la responsabilité des médecins et organiser au dehors un système de protection.

Diminuer la responsabilité des médecins, voilà, incontestablement, le point faible. Nos mœurs sont telles que nous nous croyons protégés quand il y a un responsable et que l'on peut faire, plus ou moins justement, supporter à quelqu'un les conséquences du dommage subi. En fait, cette protection est illusoire ou aboutit à un arbitraire injustifié. On s'effraie à la perspective de cette libération provisoire, mais on oublie que la loi de 1838 donne le droit de libération définitive et que — l'enquête le prouve — c'est à ce procédé commode que souvent recourent les administrateurs pour sauvegarder leur responsabilité ; la loi n'autorisant pas les sorties d'essai, plusieurs préfets transforment en sorties définitives toutes celles qui leur sont proposées par les médecins.

En réalité, le danger ne saurait exister hors le cas d'erreur de diagnostic et, dans ce cas, rien ne saurait l'éviter. Un aliéniste ne donnerait pas un congé d'essai à un malade qu'il saurait ou qu'il supposerait dangereux, mais il signerait volontiers la libération définitive d'un malade qu'il croirait guéri. On a déjà relaxé par erreur des aliénés criminels. Pour n'en citer qu'un, Vacher était sorti d'un asile comme complètement guéri. Celui-là n'avait pas bénéficié d'une sortie provisoire, et les rigueurs de la loi de 1838 ne l'ont pas empêché de faire une quinzaine de victimes, tandis qu'un essai bien conduit et une bonne surveillance médicale eussent peut-être permis de constater son inaptitude à la liberté.

Il ne faut rien exagérer, et on peut se demander si la société a le droit, sous prétexte qu'un individu a été dangereux, de le

garder éternellement interné par crainte qu'il ne le redevienne. On en pourrait dire autant de tout délinquant, et jusqu'ici l'usage n'a pas prévalu d'arrêter les assassins avant le crime. Pourquoi arrêterait-on les aliénés avant l'accès?

Ce qui se passe à Dun-sur-Auron, à Gheel, en Écosse prouve bien que le danger est minime. Et s'il était vrai que la présence d'un aliéné dans la rue puisse être un péril, la loi de 1838 nous y exposerait déjà. Car enfin, on semble vraiment trop oublier que cette loi tutélaire, qui défend les sorties d'essai, autorise les congés en cours de traitement. Or, si danger il y a, les permissions de courte durée sont aussi dangereuses que les autres. La durée ne fait rien à l'affaire; un jour peut suffire à un malade dangereux pour se suicider ou commettre quelque méfait, et si, en fait, les congés plus ou moins mal surveillés et les sorties d'essai improvisées par de courageux aliénistes n'ont pas entraîné d'incidents graves, il est permis de penser que des sorties régulières et dûment conditionnées présenteraient moins d'inconvénients encore.

La mesure proposée, sans aggraver en rien la situation, profiterait à quantité de pauvres diables voués à une séquestration perpétuelle parce que, faute d'une protection suffisante au dehors, on n'a jamais osé les remettre en liberté. Leurs facultés se sont émoussées. Ils ne sont plus des fous, mais ils sont devenus peu à peu incapables d'aucun effort, tout au plus justiciables de la colonie d'aliénés ou du traitement familial. Libérés à temps, ils auraient pu redevenir des unités sociales utilisables. L'internement trop prolongé en a fait des incurables, des épaves qui encombrent les asiles et que les départements trop chargés envoient comme pensionnaires dans les établissements de province. Ceux-là, « les transférés », peuvent dire à tout jamais adieu à la liberté. Éloignés de leurs familles, ils entrent tout vivants dans la tombe, et ils ont bien peu de chance de recouvrer leur liberté : d'abord parce qu'ils sont présumés incurables, et ensuite, parce que, à l'encontre des autres malades, l'établissement dont ils deviennent pensionnaires a tout intérêt à les garder, car ils constituent une recette importante.

Le département de la Seine transfère ainsi en province un nombre considérable de déments. Au 1er janvier 1900, il avait

5 657 pensionnaires dans des établissements ne lui appartenant pas [1]. Au premier abord, l'économie paraît importante, car le prix de journée, qui est de 2 fr. 34 c. dans les asiles de la Seine, n'est que de 1 fr. 28 c. dans les départements. Mais cette économie n'est qu'apparente, car on doit considérer comme mis définitivement à la charge du département tout malade transféré. C'est une opération qui équivaut, au point de vue financier, à la consolidation d'une dette. Si faible qu'il soit, le prix de journée payé par le département de la Seine — 1 fr. 15 c. à 1 fr. 50 c. suivant les établissements — est très supérieur encore aux prix de journée payés par les départements qui prennent des pensionnaires. Les bénéfices réalisés sur ceux-ci permettent d'alléger les charges. Ainsi, l'asile départemental de Toulouse, dont un tiers environ des malades sont pensionnaires de la Seine, a pu abaisser son prix de journée à 0 fr. 75 c. pour les malades de la Haute-Garonne, en faisant payer 1 fr. 25 c. pour les hommes et 1 fr. 20 c. pour les femmes. Il serait facile de citer d'autres exemples du même genre, et l'on comprend que, dans ces conditions, un directeur d'établissement, qui est souvent le médecin auquel le Conseil général reproche âprement ses dépenses, incline volontiers à conserver des pensionnaires de ce genre. Or, il peut le faire sans grande capitulation de conscience : il est incontestable que ces gens sont malades, et la distance est souvent assez mince entre un convalescent et un autre. Ce sont nuances difficiles à apprécier, et les solutions diffèrent selon l'aspect d'où on les envisage.

Mais il y a pis : dans certains asiles, ces malheureux sont victimes d'une véritable exploitation. Plusieurs établissements ont des ateliers de couture dont les pensionnaires font presque tous les frais, et c'est précisément en ces cas que le personnel

1. Voici la situation en 1900 :

Dans les établissements de la Seine (compris les colonies familiales de Dun-sur-Auron, Ainay-le-Château, qui appartiennent au département, il y avait :

Au 1er janvier.	7 748	Au 31 décembre . . .	8 003
En pensions dans les départements .	5 657	— — . . .	5 426

Ils ont donné lieu à une dépense de :

Seine.	5 949 088 fr. 14 c.	pour 2 540 593	journées.
Départements . .	2 903 782 fr. 28 c.	— 2 264 743	—

médical joue le rôle le plus effacé [1]. Il y a quelques années à peine, dans un important établissement du Midi, un aliéné pensionnaire de la Seine était chargé de l'entretien de toute la machinerie, et touchait comme paiement quelques paquets de tabac. Bien entendu, le département de la Seine continuait à payer sa pension.

Enfin, certains malades demandent à ne pas quitter l'asile, ne se sentant plus l'énergie nécessaire pour reprendre la lutte au dehors. Dans un asile de la Seine, un ancien aliéné, devenu employé aux écritures, est ainsi conservé sur sa demande formelle renouvelée chaque année lors de la visite. On comprend sans peine, devant des cas semblables, que pour des guérisons moins nettes une sorte de complicité tacite puisse s'établir entre l'administration, les médecins et le malade dont l'énergie est brisée par une trop longue séquestration. Le docteur Marie, dans son rapport sur les asiles de l'Ouest qui hospitalisent deux mille pensionnaires de la Seine, écrit que « la moitié peut-être et sûrement plus du quart seraient assistables par la colonisation agricole ou familiale ». Combien parmi ceux-là auraient repris la vie normale si l'on avait pu avec des précautions suffisantes les remettre en liberté alors qu'il en était temps encore ! Quelles dépenses considérables, et quelles pertes, plus regrettables encore, d'intelligences et d'énergies on aurait évitées avec une organisation meilleure !

Au lieu de mener campagne à tout propos et même hors de propos contre les séquestrations arbitraires, qui sont très rares, mieux vaudrait s'occuper un peu plus de ces milliers de malheureux condamnés à la séquestration et à la dégéné-

1. « Une pratique également abusive, écrit le docteur Marie, consiste dans l'exploitation exagérée du travail des malades sans rémunération suffisante et cela grâce à des moyens détournés tels que « inscriptions au compte », « récompense en nature », ce qui permet à l'établissement de faire payer ainsi aux malades et au département (de la Seine) certaines fournitures de vêture et d'alimentation. » Et plus loin : « l'objet des réclamations les plus constantes, même et surtout chez les plus conscientes des travailleuses, réside dans l'inapplication des règlements relatifs aux pécules mensuels moyens. Il résulte en effet de notes même fournies par la direction du *Bon Sauveur* que pour 175 travailleuses, il est payé 178 fr. 80 c. Si l'on tient compte des retenues pour la masse en cas de sortie, cela ne fait pas un franc par malade *et par mois*. Des suppléments de régime sont alloués à certaines travailleuses, mais, comme ils viennent en défalcation de l'allocation de pécule, ce dernier en est encore diminué. »

rescence, moins par la faute des hommes que par l'insuffisance de la loi. La solution, c'est une meilleure organisation du service médical et la pratique de la sortie d'essai. Celle-ci peut sembler menaçante pour notre quiétude, mais il ne faut pas en exagérer le danger. L'expérience est faite à l'étranger et même en France où, malgré l'absence d'organisation appropriée, elle n'a jamais eu de conséquences particulièrement graves. Et si une pratique plus étendue devait amener quelques faits regrettables, il conviendrait de les examiner avec sang-froid. Il n'est point de choses parfaites ni de médailles sans revers. L'important est de savoir si les avantages priment les inconvénients, et l'on a vu sur ce point l'opinion du corps médical et celle de nos pratiques voisins d'outre-Manche. A notre époque utilitaire, l'assistance publique n'est plus la bienfaisance d'autrefois. Elle ne vise pas seulement l'individu; dans l'amélioration du malade elle poursuit l'intérêt social, et l'intérêt social exige sans conteste que l'on ne gaspille pas les intelligences et les énergies.



Certes il y a des précautions à prendre; mais, pour les déterminer, il convient de bien se pénétrer du but à atteindre : ménager aux convalescents une transition entre la séquestration complète et la pleine liberté et, tout en faisant leur rééducation, s'assurer par expérience de la possibilité d'une sortie définitive. Il faut en même temps, pour courir les moindres risques, se tenir en éveil, et être prêt à empêcher les aliénés de se nuire ou de nuire aux autres.

Il faut donc distinguer les cas et ménager les degrés. Si le convalescent a besoin d'être surveillé de près, on devra pouvoir le garder à l'asile dans un quartier ouvert où il jouira d'une liberté plus ou moins grande, ou bien l'on pourra l'autoriser à ne rentrer que le soir après avoir cherché du travail, voire même après sa journée accomplie, s'il a déjà réussi à se reclasser. C'est une situation analogue à celle des malades « en parole » des asiles écossais. Excellent moyen dans les grandes villes, excellent surtout pour les alcooliques, qui, le travail fini, retrouveront le médecin et ses conseils, et, en cas

de rechute, la menace d'une réintégration qui les habituerait à côtoyer le péril sans y tomber.

Si, au contraire, on juge préférable — et ce sera souvent nécessaire — d'éloigner le convalescent de tout ce qui pourrait lui rappeler l'internement, on devra pouvoir le renvoyer dans sa famille, ou, si elle ne répond pas aux conditions requises, dans une famille choisie par l'administration. La valeur morale plus ou moins grande de la famille est une des grandes préoccupations du médecin, et c'est un des inconvénients qu'ils signalent. Tant vaut le milieu, tant vaut l'expérience. Un homme dont la raison a sombré dans des chagrins domestiques ne saurait être replacé dans le même milieu. Ailleurs on pourra craindre de mauvais exemples ou des complaisances coupables (famille de buveurs, etc.). Parfois enfin, avant de remettre le patient à sa propre famille, il pourra être utile de l'envoyer quelque temps au loin, à la campagne, soit pour compléter sa guérison en modifiant le milieu et améliorer son individu physique par un séjour aux champs, soit même pour permettre à la famille de prendre divers arrangements ou de liquider des situations irrégulières[1]. Il conviendrait de laisser sur ce point une grande liberté au médecin. Enfin, pour faire reprendre l'habitude du travail, on pourra être conduit à s'adresser à des sociétés d'assistance par le travail. C'est un des rares services qu'elles paraissent capables de rendre.

Que le malade soit placé chez des nourriciers ou dans sa propre famille, il devra être soumis à une double surveillance, médicale et administrative. En Écosse, les *private dwellings*, où se trouvent beaucoup de convalescents en sortie d'essai, sont visités deux fois l'an par un spécialiste, délégué du *general Board of lunacy*, et, chaque fois que le besoin s'en fait sentir, par le médecin du pays. Toutes ces visites — comme celles des inspecteurs administratifs — sont consignées sur un livret analogue à celui des enfants assistés. Il faut établir une

1. Les mêmes difficultés relatives aux familles se rencontrent d'ailleurs partout : en Écosse, 54 p. 100 des aliénés placés sont chez des étrangers, 25 p. 100 chez leurs ascendants, époux ou descendants directs, et 20 p. 100 chez d'autres parents. (Dr Toulouse, Rapport au Conseil général de la Seine sur les aliénés en Angleterre et en Écosse.)

surveillance du même genre, non seulement en rétablissant les médecins inspecteurs aliénistes professionnels, mais surtout en intéressant à la surveillance du convalescent le praticien du pays, peu compétent peut-être en médecine mentale, mais que l'on juge néanmoins qualifié pour signer le certificat d'internement. Ce médecin acquerrait d'ailleurs bientôt une suffisante habitude des aliénés, il surveillerait le convalescent, le guiderait de ses conseils en s'inspirant de notes fournies par l'asile de traitement. Il interviendrait pour dissiper le reste des conceptions délirantes, et ses visites, tout en rassurant l'entourage, auraient en outre pour effet de bien marquer que l'on est en présence d'un malade auquel on doit des égards. Elles mettraient fin à ces plaisanteries grossières, à ces tracasseries, parfois odieuses, infligées dans nos campagnes aux « simples » et aux « innocents ».

Il faudrait aussi faire participer la municipalité à cette tutelle, car elle y est intéressée à plus d'un titre. Le maire chargé de la police de sa commune doit à la fois protéger les convalescents et les surveiller au point de vue de la sécurité publique. La loi de 1838 est très explicite à ce sujet, puisqu'elle lui donne, par son article 19, le droit de provoquer l'internement d'office et de le faire exécuter provisoirement en attendant la décision du préfet. Tous les aliénistes sont d'accord sur la nécessité de l'intervention du maire qui peut, en outre, fournir de précieux renseignements sur les familles. Dans les départements qui ont commencé à régulariser la pratique de la sortie d'essai, les magistrats municipaux en sont pour ainsi dire les agents essentiels. Dans les Alpes-Maritimes, le Finistère, la Lozère, ils sont invités à exercer une surveillance et au besoin à provoquer le réinternement conformément à l'article 19 de la loi de 1838. Dans l'Ardèche, on s'informe auprès d'eux pour savoir si l'aliéné peut sans inconvénient être envoyé en sortie d'essai. Dans le Tarn, ils doivent prescrire la réintégration, fournir un procès-verbal et un certificat du médecin de la commune, sur le vu desquels on décide la prolongation de l'expérience, ou sa terminaison par sortie définitive ou par réintégration. Dans Tarn-et-Garonne, il y a entente préalable entre l'Administration et le maire de la résidence.

Enfin, la commune est encore intéressée matériellement à la guérison, car elle contribue à l'entretien de l'aliéné, et il est clair que le secours doit être continué même pendant la sortie d'essai, soit pour payer la pension aux nourriciers, soit pour venir en aide aux familles nécessiteuses qui reprendront leur malade encore incapable de subvenir totalement à ses besoins. Dans la discussion au Conseil supérieur de l'Assistance publique, on a même émis quelques craintes à ce sujet, les départements et les communes acquittant d'assez mauvaise grâce ce genre de dépenses. Le mieux est de les admettre à en surveiller l'emploi, ce qui leur permettra d'en apprécier la nécessité. De plus, les municipalités ne tarderont pas à voir qu'en augmentant le nombre des guérisons, les sorties d'essai diminuent leurs charges.

Un malade que l'aliéniste, après l'avoir longtemps observé, aura jugé en état d'être mis en liberté, qui sera surveillé par le médecin et par le maire et réintégré en cas de besoin, ne saurait causer grand dommage. La convalescence ainsi conditionnée présente encore plus de garantie que les essais actuels, qui cependant n'ont entraîné jusqu'ici aucun incident grave.

Reste la grosse question de la capacité juridique. Contrairement à l'opinion courante, peu d'aliénés sont interdits judiciairement, et ceux qui le sont l'étaient avant leur entrée à l'asile. Les biens des autres sont gérés, à dater de l'immatriculation, par l'administrateur provisoire. Cette gérance prend fin avec l'internement. On retrouve là encore la caractéristique de la loi de 1838. Du jour au lendemain, l'incapable de la veille recouvre la plénitude de ses droits. Hier il ne pouvait rien, aujourd'hui tout lui est permis. Ni l'un ni l'autre de ces régimes ne sauraient convenir aux convalescents. Dans leurs réponses, les médecins et les préfets signalent les inconvénients que la méthode de tolérance actuelle présente au point de vue de la tutelle : on profite parfois de la sortie pour faire signer au malade des actes importants. Il est essentiel de prendre à ce sujet des précautions sérieuses. Aussi nombre de bons esprits avaient-ils proposé de continuer aux convalescents les services de l'administration des biens ; mais ce serait là une fois encore méconnaître et dépasser le but. Il ne faut pas, sous le prétexte de protéger le malade, lui lier les

mains, puisqu'on se propose précisément de le mettre en état de se refaire une vie. Exception faite pour les interdits judiciairement, qui ne peuvent être réhabilités que par décision de justice, on a pensé qu'il conviendrait de donner aux autres une condition juridique analogue à celle du mineur émancipé. L'analogie est d'ailleurs frappante entre cet homme qui réapprend la vie et l'adolescent qui fait ses premiers pas sous la surveillance de son conseil de famille. Il peut accomplir des actes d'administration, mais non les grosses aliénations susceptibles de compromettre sa fortune. C'est précisément ce qui convient pour beaucoup de malades des asiles publics. Tel petit commerçant pourrait se rendre utile dans sa boutique ; mais sa femme, qui le reprendrait volontiers, hésite de crainte qu'il n'aille compromettre irrémédiablement ses intérêts dans des opérations inconsidérées. Le nouveau régime la protégerait contre cette éventualité. Peut-être conviendrait-il d'y ajouter une restriction spéciale du droit de tester. Enfin il y aurait intérêt à choisir comme curateur le juge de paix du canton, afin de constituer autour du convalescent une triple protection, administrative, médicale et judiciaire.

L'introduction dans la loi de ce titre nouveau relatif à la convalescence en modifierait profondément l'esprit et les effets. L'aliéné serait de moins en moins un détenu, et l'asile se transformerait en un hôpital de traitement. La famille, qui ne pourrait plus supposer son malade parti sans espoir de retour, lui conserverait sa place au foyer. En le mettant en liberté dès que ce serait possible, on éviterait l'atrophie de ses facultés, et quelques précautions très simples suffiraient à empêcher cette transition brusque à laquelle tant de rechutes sont actuellement imputables. On obtiendrait, en France, les mêmes résultats favorables qu'à l'étranger. La folie perdrait son horreur, et l'aliéné cesserait d'être un paria.

ANDRÉ LEFÈVRE.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

L'EMPEREUR DE CARTHAGE

— VIIe SIÈCLE AP. J.-C. —

I

LE PALAIS DES ROIS VANDALES

A l'aube d'une journée printanière, dans la haute galerie dont les larges baies s'ouvrent sur la rade de Carthage, et sur la mer bleue, le patrice Grégorios, exarque d'Afrique, se promène à pas lents, et seul.

Ce palais, qu'habitèrent jadis les proconsuls romains, où trônèrent ensuite, de Genséric à Gélimer, les rois vandales, se développe à mi-côte de la Byrsa, qui domine de cent quatre-vingts pieds la Méditerranée.

Là, si l'on creusait profondément le sol, on trouverait une couche épaisse de pierres et d'ossements humains calcinés, de bois réduits en charbon, de métaux tordus par l'incendie que, sept cent quatre-vingt-dix ans plus tôt, alluma la vengeance de Rome pour anéantir son obstinée rivale, la cité des Hannon, des Hamilcar et des Hannibal. Les soldats et les terrassiers du deuxième Scipion l'Africain travaillèrent si rudement que pas un être humain ne resta vivant, pas une pierre sur une pierre ; le promontoire qui avait resplendi, pendant sept siècles, de la gloire punique n'offrit plus aux regards du voyageur que des collines lépreuses et nues.

Où s'étaient dressés les palais des suffètes et des stratèges, les temples d'Eschmoun, des Baal et de Tanit la Bonne Déesse, s'étendirent des pentes ravinées et désertes, sur lesquelles

pesaient le souvenir des antiques religions scélérates et les incantations fulminées par les flamines de Rome. Dans les sillons tracés par la charrue des augures, on avait semé le sel qui devait stériliser jusqu'aux germes d'une résurrection. Pour l'éternité, Rome avait prétendu effacer Carthage de la mémoire des hommes comme de la surface de la terre.

Pour l'éternité! Mais l'éternité est rarement accordée aux œuvres humaines, qu'elles soient de création ou de destruction. Au pied des ruines maudites miroitaient les plus belles rades de la côte africaine; le site était bien trop séduisant pour qu'éternellement il fût abandonné aux chacals.

Moins de cent ans après l'épouvantable exécution, un autre héros romain, plus grand que les deux Scipion, était venu camper sur ces hauteurs avec une autre armée romaine. Son sommeil sous la tente fut troublé par la clameur d'une invisible multitude qui lui redemandait une patrie. Au matin, il inscrivit sur ses tablettes : « Relever Carthage ».

Et peu à peu Carthage s'est relevée.

Elle s'est repeuplée de colons venus des rives du Tibre, qui s'y rencontrèrent avec des misérables sans asile, balbutiant encore la langue qui avait résonné sous les enseignes d'Hannibal. Fils des vaincus, ils installèrent leurs gourbis à l'ombre des maisons que bâtirent les fils des vainqueurs.

Bientôt les uns et les autres, oublieux des anciennes haines et des anciens crimes, se retrouvèrent les citoyens d'une même ville. Mais cette ville, personne n'osa, durant de longues années, lui donner son vrai nom. Il semblait que l'écho de ces trois syllabes exécrées dût éveiller les dieux terribles d'autrefois, faire jaillir du sol la statue d'airain du Moloch à la tête de taureau, aux flancs de fournaise, où avait grésillé la chair vivante des premiers nés. Suivant les époques, la ville s'appela « colonie de Jules César » ou « colonie d'Aurélien ». Il fallut des générations pour que les peuples se fussent réaccoutumés à entendre le funèbre et glorieux nom de Carthage.

Et cependant elle avait grandi, riche comme autrefois des abondantes récoltes des Numidies, opulente par le commerce, puissante par ses navires aussi nombreux qu'au temps des Hannon, redevenue le rendez-vous des flottes d'Europe et

d'Asie, comme des caravanes qui arrivaient des profondeurs de l'Afrique inconnue. De nouveau, elle dominait, du haut de sa Byrsa, ses antiques émules Tunis et Utique. Fortement assise sur le rivage punique, elle se dressait en face de Marseille la Gauloise, rivalisait, par la multitude de ses habitants, avec la vieille Rome du Tibre et la jeune Rome du Bosphore, les égalait par l'éclat de son université et de ses écoles, par la gloire de ses lettrés et de ses artistes, par l'éloquence de ses orateurs et la subtilité de ses théologiens.

Des divinités, un peu moins cruelles, un peu moins impudiques, avaient d'abord succédé à celles dont la Phénicie dota l'Afrique, ou plutôt celles-là prêtèrent leurs noms à celles-ci, un peu assagies. Les indigènes continuèrent à vénérer sous les vocables de Jupiter Capitolin, de Saturne, d'Hercule, leurs anciens Baal. Dans l'Esculape latin, ils reconnurent leur Eschmoun; sous les traits de Junon, leur grande déesse Tanit, l'une et l'autre étant qualifiées de Cœlestis. Puis, — tant ils avaient de piété! — ils adoptèrent Isis et Sérapis, qui venaient d'Égypte, Mithra qui venait de Perse, et n'importe quels dieux émigrés d'un pays quelconque. Il en vint un qui était né aux côteaux de la Judée et qui, rien qu'avec l'instrument de son supplice, détrôna et ceux de Carthage, et ceux de Rome, et ceux de l'Hellade, et ceux de l'Orient. Devant sa face à la fois sanglante et rayonnante, pêle-mêle tous les Panthéons s'effondrèrent. Sur tous les vieux Olympiens s'étendit le Crépuscule des dieux.

Aux faîtes des temples anciens ou nouveaux, étincelante dans l'azur du ciel, se dressa la croix, qui avait donné la victoire au grand Constantin. Dans l'ombre des sanctuaires, une seule figure de femme, en longs et chastes voiles, les yeux pudiquement baissés, les mains ouvertes pour accueillir le faible, le front virginal auréolé d'étoiles, les pieds posés sur le croissant de la lune, s'offrit à la tendre adoration des humains. Le dieu dont cette croix était l'emblème, dont cette vierge était la mère, fut un dieu jaloux : il ne se contenta pas d'une demi-victoire sur ses rivaux; il ne toléra de temples et d'autels que pour lui-même et pour sa mère.

Au sommet de la colline qui de quarante-cinq pieds dominait le palais proconsulaire et qui autrefois porta le temple

d'Eschmoun s'élevait maintenant une église. Une autre église, dédiée par le victorieux empereur Justinien à la Vierge-Mère, flanquait le palais.

Sur une pente voisine s'étendait un vaste *hiéron*, amas d'édicules sacrés et de bosquets odorants, d'une circonférence de deux mille pas, au centre duquel jadis on vénérait le sanctuaire de la Grande Déesse, qui fut ensuite consacré à la Mère de Dieu. C'est en l'an 399 que l'évêque Aurélius fit de l'ancien temple son église cathédrale et planta son siège épiscopal au lieu même où s'était érigée l'idole. Or les petites-filles des vieux Puniques s'obstinaient à confondre les deux Reines du Ciel. En s'agenouillant aux pieds de Marie, elles n'oubliaient point assez l'autre Cœlestis. Elles se refusaient à comprendre que celle-ci, déchue de son rang de déesse, ne fût plus désormais qu'une démone. Leurs prières, indiscrètes et parfois effrontées comme celles de leurs aïeules, sollicitaient de la Toute Pure d'étranges complaisances. Les antiques litanies phéniciennes s'embrouillaient sur leurs lèvres avec les litanies chrétiennes. Leur dévotion à la nouvelle Étoile du Matin se ressentait des coupables ardeurs d'autrefois.

Le clergé nouveau ne pouvait se relâcher un seul jour de sa vigilance à surveiller les ex-votos que les fidèles, surtout les femmes, accrochaient aux parois des chapelles, et les jeunes prêtres, avec la rougeur au front. les vieux, avec un sourire amusé, se hâtaient d'en retirer de bizarres amulettes. Encore avaient-ils dû tolérer que les belles Africaines vinssent apporter dans le sanctuaire les colombes chères aux amoureux ou bien y faire le sacrifice de leurs longues chevelures, brillantes et noires comme l'ébène.

En dépit de tous les rites purificatoires, le temple avait grand'peine à devenir une église. Un très pieux César du Bosphore, Constance, troisième empereur chrétien, s'émut de ces scandales: en l'an 421, il ordonna, puisque nul exorcisme n'arrivait à chasser du lieu saint le sourire et le parfum de Tanit, d'anéantir le monument. Pour la seconde fois, près de six siècles après Scipion, l'on rasa le temple de la Grande Déesse. Sur l'emplacement du *hiéron*, pour contrister et mettre en fuite le brillant fantôme, on ouvrit un vaste cimetière. Les pauvres, seuls, consentirent à s'y faire inhumer;

les classes riches, d'une piété plus défiante, se refusèrent à laisser reposer leurs morts sous les bosquets de myrtes et de roses, où, la nuit, se glissaient des ombres suspectes, où des magiciennes, disait-on, venaient, en se cachant de la police impériale, accomplir des rites sacrilèges, où l'on entendait parfois des sanglots, ceux de la déesse exilée, parfois aussi, mêlé à des rires stridents, à des soupirs de flûtes, à des vibrations de cymbales, le gémissement voluptueux ou plaintif de ses prêtresses défuntes.

Les autres déités puniques ou romaines s'étaient révélées moins tenaces, et partout, dans Carthage, le clergé chrétien, avec une moindre profusion d'eau bénite, d'exorcismes et d'encens, avait pris possession de leurs temples. Partout, sur des architectures où dominaient le plein cintre, la coupole et le dôme, les colonnades et les tours, resplendissait la croix aux rayons d'or : sur le Diaconium ou grand séminaire, sur de nombreux couvents, comme celui de la Biqua, près de la basilique Célérina, comme le monastère fortifié et crénelé de Saint-Sabbas, que le vaillant patrice Solomon avait fait bâtir près du port ; sur tous les édifices appartenant à l'empereur, sur les palais des riches, sur les enseignes des légions, au mât des vaisseaux de guerre. La croix, fût-elle en métal plus vil ou même en bois, ornait infailliblement les navires de commerce, les plus humbles barques de pêche, comme les plus modestes demeures.

Ainsi le signe de la Rédemption peuple les airs, et Carthage la Splendide peut se vanter d'être aussi Carthage la Sainte.

Le palais d'où le patrice Grégorios gouverne les sept provinces d'Afrique, — Zeugitane ou Proconsulaire, Byzacène, Tripolitaine, Numidie ; Maurétanies Sitifienne, Césarienne, Tingitane, — est entouré, enveloppé, baigné de sainteté. Comme la demeure du César de Constantinople, il est le Sacré Palais.

De la spacieuse galerie où se promène l'exarque, on peut pénétrer dans sept grandes salles voûtées, dont l'abside arrondie en fer à cheval s'adosse aux soubassements de l'ancien temple d'Eschmoun. Le sparois des salles sont revêtues de marbres rares, porphyre, cipolin, serpentine, malachite, lapis-

lazuli. Partout l'œil est ébloui par l'éclat des ors, le sombre reflet des bronzes. Il est également sollicité par les icones du Christ, de la Vierge-Mère, des Anges et des Saints, que des artistes naïfs ont peintes sur des fonds d'or.

Austères, ces images. La Vierge, en robe d'un bleu cru, la tête embéguinée d'un voile que ceint l'auréole, avec des traits rudes et vigoureusement accentués, noircis par la fumée des cierges et des saintes lampes, tient en ses bras maigres, en ses mains trop longues, un petit enfant aussi chastement emmailloté qu'elle-même. Quant au Christ, en robe rouge, en pallium bleu, les pieds nus posés au ras du sol, le torse s'élevant avec la paroi, la tête surplombant avec l'abside, son auréole s'épandant jusqu'à la clef de voûte, comme s'il se penchait tout entier sur les hôtes du palais, il apparaît en docteur et en juge, le livre sacré dans la main gauche, les doigts de la dextre levés pour bénir, peut-être pour damner. Partout règne un art étranger à toute fantaisie, de roide et hiératique tradition, sévère comme la religion dont il s'inspire.

Que le patrice siège, pour dire le droit, dans la salle des Jugements, ou que, dans la Delphica, il préside les festins auxquels il convie les grands des sept provinces, toujours pèse sur lui l'œil démesurément ouvert du Sauveur, toujours le suit le regard énigmatique de la Vierge-Mère, toujours le menacent ou le protègent les glaives fulgurants des archanges, le catéchisent des docteurs, le sermonnent des évêques, le morigènent des martyrs avec l'exhibition obsédante des instruments de leur supplice. De cet espionnage céleste, l'exarque doit parfois se sentir excédé.

Par bonheur, en plusieurs salles du palais, dans les galeries qui donnent sur la mer, d'autres motifs de décoration font contraste avec ces mornes figurations des nouveaux Olympiens. Ce serait presque un sacrilège que de fouler aux pieds leurs augustes images : aussi, pour les mosaïques dont le sol est partout reluisant, on a réservé des sujets profanes. Et voici l'Amour, le divin Éros, frémissant de ses ailes de cygne auprès de Psyché aux ailes de libellule. Là, c'est le triomphe d'Amphitrite, trônant en un char de nacre attelé de coursiers marins aux pieds palmés, qu'escortent de folles Néréïdes, les

seins nus hors de l'eau, une main appuyée sur de robustes Tritons, dont les joues se gonflent comme des outres pour chasser leur souffle dans les conques retentissantes. Ailleurs les petits cubes multicolores se sont artistement groupés pour figurer Dionysos, nu, en sa beauté grasse d'éphèbe, les longs cheveux bouclés retombant sur ses épaules de femme : d'une main, il s'appuie sur le thyrse; de l'autre, il élève une coupe d'où s'épanche un flot vermeil, tandis qu'à ses côtés se tord la luxuriante nudité des Bacchantes, à peine voilée d'un pampre ou d'une peau de panthère. Plus loin, c'est Mars et Vénus tout à coup emprisonnés dans les mailles du filet de fer qu'a forgé la sotte jalousie de Vulcain.

Dans les vastes galeries du palais, il y a tout un peuple de statues. Si les divinités qu'adora le paganisme ont été chassées de leurs temples, ici elles se retrouvent, face à face avec le Sauveur et la Vierge-Mère, non par sèches, irréelles peintures plaquées sur des murailles, mais dans le relief provocant des formes sculpturales, dans la séduction des marbres polychromes, dans la blanche attirance et la chair vivante du Paros, triomphants comme aux plus beaux jours des Panathénées et des Dionysiaques : Apollon en sa virile élégance Aphrodite en l'épanouissement de sa perverse beauté, Jupiter en sa sérénité formidable.

Et qui donc osait dire que les anciens dieux étaient vaincus, leurs honneurs abolis? Sous le toit même du très chrétien patrice, représentant en Afrique le très chrétien Basileus de Constantinople, ils vivent en vainqueurs, dans la chaude coloration des marbres et l'immortalité des indestructibles airains.

II

CE QUE DISENT LES STATUES

D'autres statues risquaient d'induire en un péché grave, le péché d'ambition et d'orgueil, l'hôte du palais proconsulaire.

Sans doute, il était naturel que sur un haut piédestal s'érigeât l'image de l'empereur régnant, Constans, puisqu'il était

alors « le maître du monde ». Il était naturel aussi que, le front ceint de lauriers, le torse serré dans la cotte de mailles et la cuirasse d'or, les pieds chaussés des *campagia* ou brodequins rouges, la pourpre impériale flottant en un léger manteau sur ses épaules, l'empereur Hèrakleios se dressât en face de son petit-fils Constans. N'était-il pas le fondateur de la dynastie et le très glorieux ancêtre? Le glaive pendu à son flanc racontait ses campagnes héroïques contre les Perses adorateurs du Feu, l'orgueil du Grand-Roi abaissé, Chosroès en fuite, traqué de royaume en royaume, Jérusalem affranchie, la Vraie Croix reconquise.

Si, par moments, le patrice Grégorios, interrompant sa fiévreuse et monotone promenade, s'arrêtait brusquement devant le bronze d'Hèrakleios, ce n'était pas à ces victoires qu'il pensait, non: il se souvenait surtout du lien étroit de parenté qui le rattachait à ce vainqueur. Le père d'Hèrakleios, qui s'appelait également Hèrakleios, et l'aïeul du patrice Grégorios, aussi appelé Grégorios, étaient frères. Ils descendaient d'une des plus nobles familles d'Arménie. Le premier s'était couvert de gloire dans les anciennes guerres de Perse, et c'est pourquoi le saint empereur Maurice avait fait de lui l'exarque de l'Afrique. Il lui accorda une nouvelle preuve de sa confiance en lui donnant pour hypostratège ou lieutenant, dans Carthage même, son frère Grégorios. Les deux frères avaient toujours, sous les voûtes du palais proconsulaire, vécu en étroite amitié, unis dans un sentiment commun de dévouement à leur bienfaiteur Maurice, puis dans une commune haine contre son meurtrier, l'usurpateur Phocas.

Trop chargés d'ans pour entreprendre eux-mêmes de venger la victime et de punir l'assassin, ils en avaient confié la tâche à leurs enfants: Hèrakleios, fils d'Hèrakleios, et Nicétas, fils de Grégorios. Les deux jeunes gens avaient pris le commandement, celui-là de la flotte africaine, celui-ci de la cavalerie carthaginoise, renforcée des contingents berbères. Tandis qu'Hèrakleios cinglait tout droit sur Constantinople, Nicétas s'y acheminait par la voie de terre, à travers la Tripolitaine, la Cyrénaïque, l'Égypte et l'Asie-Mineure. Entre les deux frères, entre les deux cousins, il avait été convenu que le premier arrivé dans Byzance ceindrait la couronne des Césars.

Dans cette course à l'empire, ce fut le jeune Hèrakleios qui gagna le prix : ce fut lui qui livra aux bourreaux l'immonde Phocas, « Phocas à la face de Gorgone », et ce fut à lui, puisque Nicétas avait été retardé par la longueur du chemin, que le sénat et le peuple de Constantinople imposèrent l'obligation de prendre le diadème. Il le fit peut-être à regret, il offrit ensuite à Nicétas de lui céder le trône, mais il rencontra chez son cousin un désintéressement égal au sien.

C'est de ce Nicétas, si dénué d'ambition, que le patrice Grégorios était le fils. A combien peu il avait tenu qu'il ne fût, lui, Grégorios, le fils d'un empereur et l'héritier de l'empire! Presque à rien : à un souffle d'air, aux caprices des vents qui avaient abrégé la traversée d'Hèrakleios, et qui peut-être, en soulevant les sables du désert, avaient entravé la marche de Nicétas.

Arrêté devant les statues de son grand-père et de son grand-oncle, l'exarque semblait leur faire un grief de l'accord fraternel qui l'avait frustré; devant celles d'Hèrakleios, l'empereur, et de Nicétas, resté simple patrice, il semblait leur reprocher, dans cette partie dont le sceptre du monde avait été l'enjeu, à l'un trop de hâte, à l'autre son retard.

Mais quoi! Après tout, s'il n'était pas fils d'empereur, il était fils de celui qui avait failli être empereur, de celui à qui son rival même avait offert la couronne, et qui l'avait dédaignée; après tout, il était du même sang que les deux Hèrakleios; après tout, il était de sang impérial et de lignée impériale. Son aïeul Grégorios, son père Nicétas, lui-même Grégorios formaient la branche-cadette, la branche patricienne de cette famille dont les deux Hèrakleios et leur descendance étaient la branche impériale.

Ceux-ci n'avaient jamais brisé ni même cherché à relâcher le lien familial qui les unissait à ceux-là. Au contraire, ils avaient voulu le resserrer. L'empereur Hèrakleios avait choisi pour épouse à son fils aîné Constantin la propre fille de son cousin Nicétas, la propre sœur du gouverneur actuel de l'Afrique, la belle Grégoria. Donc, par l'alliance comme par les origines, l'exarque se rattachait à la famille souveraine : beau-frère du dernier empereur, oncle de l'empereur régnant.

Son beau-frère, l'empereur Constantin, à qui le conqué-

rant de la Vraie Croix avait eu l'imprudence de donner pour collègue le fils de sa seconde femme Martina, n'avait survécu à son père que cent trois jours, empoisonné, disait-on, par la marâtre.

C'était un forfait aussi odieux que celui dont Phocas s'était rendu coupable naguère. Phocas avait été châtié. Par qui? Par une expédition sortie de Carthage! Grégorios fut tenté de faire déployer à nouveau les voiles de la flotte africaine et mettre le cap sur Constantinople. Même des ordres avaient été secrètement donnés au préfet de la mer, commandant des galères, à l'hypostratège, chef des légions. Quelle cause empêcha l'Afrique d'être encore une fois la libératrice de l'Orient?

C'est en juin 641 que le malheureux Constantin était mort; en septembre de la même année, le sénat de Constantinople faisait couper la langue à Martina, le nez à son fils, et restaurait la lignée légitime, en proclamant le fils de l'empereur défunt, un enfant de quinze ans, le basileus Constans : le châtiment et la réparation ne s'étaient donc pas fait attendre.

Certes l'exarque d'Afrique s'en était réjoui. Sincères avaient été les félicitations qu'il avait adressées alors à son impérial neveu, au fils de sa sœur Grégoria. Sincères? Pourquoi non! Mais combien eût-il préféré accomplir lui-même l'œuvre de justice, faire en vainqueur son entrée dans Constantinople, entendre les acclamations du peuple et des soldats, bénir le sénat prosterné à ses pieds, être reçu, avec la croix et l'encens, au seuil de Sainte-Sophie, célébrer son triomphe dans cette ville unique au monde, auprès de laquelle il lui semblait parfois, en ses jours d'humeur noire, que Carthage fût une bourgade.

Cette joie et cette gloire lui avaient été refusées, soit! Mais il lui était bien permis de se demander si, lors de l'expédition vengeresse contre le tyran Phocas, le monde chrétien avait gagné beaucoup à ce qu'Hèrakleios l'emportât de vitesse sur Nicétas, à ce que la branche hèracléienne fût intronisée, et non pas la grégorienne. Du côté de celle-ci, rien que des vaillants, sains de corps, avisés d'esprit, des hommes d'État et des hommes de guerre. Du côté de l'autre?...

On ne pouvait nier que le basileus Hèrakleios eût inscrit

de belles pages dans les fastes de l'empire. Mais de quelle longue somnolence ses brillantes campagnes de Perse avaient été précédées! de quelle longue torpeur elles furent suivies! Tombé sous le joug dégradant de sa Martina, il avait laissé les Arabes ravir les cités conquises par lui sur Chosroès, flétrir ses lauriers, abolir dans Jérusalem prise d'assaut sa gloire de libérateur. Il était mort désespéré, abandonnant ses provinces à des hordes de brigands ameutées par leur faux prophète.

Et de quels scandales ce malheureux empereur n'avait-il pas affligé l'Église et l'empire! Pourquoi ces secondes noces avec cette Martina, une intrigante, fille d'intrigante? Et cette femme était sa nièce! Union incestueuse qui avait révolté la conscience de l'Orient chrétien, mariage nul aux yeux de l'Église, d'une nullité absolue! La seconde femme ne pouvait être qu'une concubine, ses enfants que des bâtards.

Et Grégorios s'arrêtait encore devant le bronze d'Hèrakleios, le dévisageant et le toisant.

« Oui, c'était bien l'homme dont la bravoure intermittente avait abusé le monde et dupé l'enthousiasme des Romains et des Grecs. Une stature imposante, assurément; de larges épaules, sans doute ; mais l'habileté même du statuaire trahissait la réelle indigence de son impérial modèle. Des joues bouffies, des chairs molles, une musculature flasque, un corps déjà surchargé d'embonpoint!... On l'avait glorifié, cet Hèrakleios! Le poète Pisidès l'avait chanté, l'Église avait fait de lui presque un saint. Mais, au fond, il en fallait rabattre. Athlète du Christ, lui? Tout au plus un athlète de baraque foraine, un hercule de tréteaux. Pas un vrai brave : un bravache, un tranche-montagne, le *miles gloriosus* des comédies, un Pyrgopolinice grandiloquent, un truculent Bombomachidès, berné ensuite par sa femme, tenu par elle sous la pantoufle, mené par les narines. Dans ce héros, un Trimalcion... »

Grégorios sentait monter de son cœur à ses lèvres le dépit et la rancune. C'est donc pour cet homme, c'est donc pour la Martina et ses bâtards que la branche grégorienne fut écartée du trône! Et avec Martina, avec l'inceste, toutes les hontes, tous les malheurs, toutes les tragédies étaient entrées dans la maison impériale et dans le « Palais gardé de

Dieu! » Après le poison versé au malheureux Constantin, ce fut l'ignominieux supplice de Martina et de son fils : expiation aussi dégradante pour la dignité souveraine que le crime qu'elle prétendait punir. Une impératrice, un empereur des Romains livrés, sur la place où s'exécutent les plus vils scélérats, à des mutilations infamantes!...

Et le patrice Grégorios, frappant du pied le pavé de mosaïques où ruisselait la lumière, insultant du regard et du geste la muette image d'Hèrakleios, continuait ce furieux monologue :

« Sa famille illégitime, voilà ce qu'elle fut. Mais le fils légitime, le mari de ma sœur Grégoria, l'empereur Constantin, faisait-il donc plus d'honneur au sang dont il était issu? En dépit de sa belle barbe déployée en éventail, dont sa fatuité se parait sur les monnaies frappées à son effigie, qu'a-t-il été toute sa vie? Un souffreteux, un valétudinaire, un malingre! En pleine jeunesse, il était déjà une telle ruine que vraiment on aurait pu se dispenser d'abréger par le poison sa misérable vie. Voilà de quel époux mon cousin Hèrakleios a daigné gratifier ma sœur, si robuste, si saine, si gaie ! Quels tristes jours elle a dû couler auprès de cet hypocondriaque! Et de cette belle fille, née pour faire souche de héros, quels pauvres rejetons! »

Le patrice, cette fois, considérait la statue de l'empereur régnant, un éphèbe au visage imberbe, aux yeux sans rayonnement, et qu'on devinait tout étriqué sous la cuirasse d'or et le rouge manteau de guerre :

« Oui, ce piètre adolescent, c'est pourtant mon neveu! Ce polisson, c'est le maître qu'on m'a donné ! C'est mon empereur ! Est-ce assez risible de voir briller en ses mains débiles le glaive de César et le globe du monde ! Et cette inscription qui mentant de toutes ses lettres d'or, glorifie en lui le « toujours pieux, toujours heureux, toujours auguste »! Est-ce avec l'embryon de pensée qui vacille en cette petite tète frivole que l'empire agonisant pourra être sauvé, l'insolence de la plèbe et du sénat de Byzance réprimée, les Arabes chassés de la Syrie et de l'Égypte, les Slaves arrêtés sur le Danube, les Avars refoulés dans leurs steppes du Nord?

» Le voilà qui, après tant d'autres, est victime de la manie théologique! Nouveau danger pour l'empire : en pleine guerre étrangère, peut-être la guerre religieuse. Nous, les Africains, n'avons-nous pas assez pâti de cette frénésie disputeuse des Grecs? Que mon neveu y prenne garde! Avec l'invasion arabe imminente, je ne suis pas d'humeur à laisser le fléau des controverses infecter notre Afrique. »

Maintenant Grégorios contemplait d'autres statues, des statues d'empereurs qui étaient sortis de l'Afrique pour régner sur le monde : Septime-Sévère, un fils de la Tripolitaine, un citoyen de Leptis la Grande, qui glorifia la pourpre par ses exploits contre les Parthes, fit tomber devant les enseignes romaines, Babylone, Séleucie, Ctésiphon ; son fils Alexandre-Sévère, qui porta ses armes victorieuses contre les Perses ; les trois empereurs Gordien, père, fils, petit-fils, tous trois originaires de la cité de Thysdrus, dont le colossal amphithéâtre attestait encore le patriotisme africain et, tel quel, inachevé, la tragique brièveté de leur règne.

Des bustes perpétuaient les visages des grands patrices et préfets de l'Afrique romaine : Bélisaire, qui brisa la domination vandale; Solomon, qui dompta les Numides insurgés ; Jean Troglita, qui vainquit les tribus du désert; Gennadios, qui mit fin aux révoltes ; Théodoros et tant d'autres, qui trouvèrent une mort glorieuse en défendant contre les barbares la civilisation.

Empereurs ou patrices, fils de l'Afrique ou morts pour la sauver, Grégorios les saluait comme des ancêtres et des précurseurs. De leurs bouches de marbre ou de leurs lèvres d'airain, ils semblaient prêcher à leur successeur l'audace, les promptes résolutions, le mépris de la mort.

Et l'amertume de n'être, à Carthage, que le sujet d'un autre bouillonnait toujours en son cœur irrité.

III

CARTHAGE

Grégorios s'accouda sur la balustrade de la galerie. Le spectacle de la mer aux sourires d'azur, du ciel au bleu profond, de l'immense ville qui s'éveillait à ses pieds, sous les feux du matin, lui rendit un peu de sérénité.

Des hauts quartiers que la Byrsa couronne, une multitude de rues dévalent, par des pentes rapides, sur les ports, sur les quais de la mer, sur le Forum. Les unes s'ouvrent en larges avenues, bordées de portiques, comme la *Via Salutaris*, la *Via Memoriæ*, la *Via Cœlestis*; d'autres, étroites, mais encore élégantes, filent comme la rue des Armuriers, la rue des Argentiers, la rue des Sept Planètes; d'autres enfin, pavées de blocs disjoints, de cailloux pointus, tortueuses, écroulées en raides escaliers, plongent sous des voûtes, s'engouffrent dans l'ombre des passages couverts, s'effondrent en cascades, s'abîment sous les hautes maisons à cinq ou six étages.

De ces venelles, entre les murailles peintes en rouge et en jaune, couleurs chères aux anciens Puniques, entre les terrasses qui, d'un côté à l'autre de la rue, se rapprochent et se touchent, montent, comme une rumeur de torrent, mille clameurs confondues en une seule : cris des marchands appelant leur clientèle, glapissements de ménagères qui se disputent, braiements d'ânes et de mulets, hennissements de chevaux, ranglements de chameaux qu'on charge ou qu'on décharge au seuil des magasins et des boutiques et qui ne se lassent pas de protester.

Par-dessus tout ce tumulte, sur la blancheur des terrasses, on voit s'empresser les femmes, suspendant à des cordes les rouges piments, les linges qui sèchent, les loques multicolores, broyant l'orge dans les mortiers, le remuant dans des tamis, s'interpellant d'une maison à l'autre : des vieilles toutes cassées par l'âge, des jeunes dont luisent les yeux noirs allongés de *stibium*, avec des chevelures ruisselantes d'huiles parfu-

mées, les lèvres empourprées de carmin, les jambes et les bras nus cerclés d'anneaux d'argent, les mains et les pieds rouges de henné, les hanches serrées en des tissus aux couleurs criardes.

Juste en face du palais proconsulaire, le regard du patrice s'abaisse sur la longue ligne des quais maritimes, qui s'étendent du port marchand à la basilique du roi vandale Thrasamond. Là, d'innombrables ouvriers semblent à peine plus gros que des insectes. Et c'est le grouillement, l'activité fébrile, le désordre apparent d'une vaste fourmilière. Les uns, par d'étroites passerelles, sur des planches branlantes, transportent des quais sur le pont des navires, vont empiler dans les soutes les sacs de blé et d'orge, les sparteries gonflées de dattes, les paniers débordant de grenades et d'oranges, les outres de vin, les grandes amphores d'huile d'olive, les barres de sel gemme, les peaux de bêtes féroces, les touffes de plumes d'autruche, les cornes de gazelles, les défenses d'éléphants, les cages rugissantes de panthères et de lions vivants. Ou bien, à grand renfort de poulies, ils y descendent les blocs de marbres verts, gris, roses, jaunes des carrières de Simitou ; des colonnes de ce porphyre rouge qui, sous la morsure de la scie mouillée d'eau, laisse couler des filets de sang vermeil ; les charretées de minerai de fer arraché au mont Ferratus, les troncs des cèdres et des thuyas. Ou encore ils poussent devant eux, les bras liés au torse, des nègres amenés du fond de l'Afrique, des négresses à la face d'ébène fleurie du double bourrelet de leurs lèvres écarlates, avec de grands yeux d'antilope qui s'affolent d'inquiétude et de terreur.

D'autres, du fond des cales, tirent, pour les entasser sur des chariots, les ballots de lainages, de cuculles et de caracalles gaulois, les ustensiles étamés du pays burgunde, les poteries italiennes, les bijouteries d'Égypte, les bronzes de Byzance, les soieries de la Grèce, les épais tapis de la Perse, l'ambre de la Baltique et les perles de Ceylan, les bois de santal et d'aloès, et tous les parfums, toutes les épices, toutes les drogues que produisent l'Arabie et les Indes lointaines.

Des groupes, se suspendant par dix ou douze hommes aux chaînes de grues énormes, enlèvent de terre, dans un

vacarme de ferraille, des chevaux, des bœufs, des chameaux, qui, en l'air, remuent piteusement les quatre membres, tournant de grands yeux effarés vers leurs persécuteurs, dont le rire éveille tous les échos du rivage.

Dans le Mandrakion, l'ancien Côthon ou port militaire, dont l'îlot central supporte le palais crénelé du préfet de la mer, s'alignent, sur le pourtour des quais, les birèmes, les trirèmes, les quinquérèmes, avec la proue armée de l'éperon d'airain, la poupe décorée de sculptures sur bois, peintes et avivées de touches d'or. Suivant l'importance de ces bâtiments, un ou trois châteaux de bois, garnis de machines de guerre, surchargent soit le centre seulement, soit, en outre, l'avant et l'arrière. Aux flancs des galères bâillent les lignes des sabords, d'où sortent, à moitié de leur longueur, les rames aux larges palettes. A leurs mâts élancés flottent des flammes et des pavillons multicolores. Sur les tillacs reposent les grandes voiles roulées autour de leurs vergues, prêtes à être hissées et déployées au premier souffle favorable. Toute cette force guerrière dort au soleil levant, et le clapotis des vagues berce les songeries douloureuses des chiourmes.

Ce n'est pas seulement l'ancien port de commerce qui regorge de navires marchands : dans le lac de Tunis, appelé aussi la Limnè, qui se déverse dans la mer par le goulet du Catadas, la multitude des bateaux, tout le long de la mince languette de la Tænia et de la pointe Maxulienne, semble un immense vol de grands oiseaux marins qui se serait abattu sur les flots, prêt à s'éparpiller encore dans l'azur.

De ce côté, la vue s'étend sur les populeux faubourgs d'Aklas, de la Tænia, de Galabras, de Maxula, sur l'opulente cité de Tunis, qui dresse presque au ras des eaux stagnantes la blancheur de ses terrasses, les porches de ses églises, les colonnades de ses palais. Plus loin encore, dans le bleu du ciel, se profilent des masses compactes : la montagne de Plomb à la crête tranchante ; la montagne de la Double Corne, dont un sommet supporte les vastes ruines du temple dédié à un ancien Baal, Saturne le Balcaran ; le mont Zaghouan à la sombre verdure. Enfin l'horizon est fermé, à l'orient, par les falaises de la grande péninsule qui, par le promontoire de

Mercure, s'allonge vers les îlots rocheux des Égimores, comme si elle voulait aller rejoindre la lointaine Sicile.

Si le patrice porte ses regards vers le nord, au delà des vieux ports, il aperçoit tout d'abord le Forum, au dallage alterné de marbre blanc et de marbre bleu, enserré entre les bâtiments des halles, la bourse de commerce, l'édilité, le sénat, les tribunaux. Là se presse une multitude infinie : marchands accroupis derrière leur étalage, acheteurs disputant sur les prix avec de grands gestes fous, plaideurs patientant au seuil des palais de justice, avocats occupés à racoler une clientèle, citoyens courant solliciter les édiles, simples flâneurs qui bousculent les gens affairés, ou qui se reposent à l'ombre des portiques, nouvellistes curieux et bavards, petits-maîtres étalant leur plus fraîche toilette et leurs bras soigneusement épilés, étudiants et écoliers polissonnant entre les boutiques, arracheurs de dents et barbiers en plein air, vendeurs d'élixirs, débitants de chansons, diseurs de bonne aventure, crieurs de boissons à la glace ou de pieuvres frites ; toute une foule grouillante, bruyante, gesticulante, vêtue de stoles, de palliums, de tuniques, de dalmatiques, coiffée de tiares, de bonnets coniques, de turbans, de calantias à la mode égyptienne, de pièces de soie serrant les cheveux, de pétases en feutre ou de chapeaux de paille; une foule que, de leurs hauts piédestaux gravés d'inscriptions en lettres d'or, dominent, gigantesques centaures de bronze, les statues équestres des empereurs, et, s'enlevant dans le ciel bleu, les colonnes triomphales, autour desquelles montent en spirales sans fin les batailles d'airain.

Plus loin, au delà de la *Via Cœlestis*, le Théâtre, où se jouent les tragédies d'Euripide et de Sénèque, les comédies de Ménandre et de Plaute. Il n'est guère fréquenté que par les lettrés qui entendent le grec aussi bien que le latin, public d'élite capable de comprendre les finesses du dialogue à la Térence et les sévères beautés du drame héroïque. Le vulgaire a une préférence marquée pour les représentations de l'Amphithéâtre ou de l'Hippodrome.

Sous une vaste coupole, de deux cents pieds de diamètre, supportée par quatre rangs concentriques de piliers, voici l'immense rotonde de l'Odéon, à demi détruite par les Vandales, restaurée par les Grecs, rendez-vous des amateurs

d'harmonie, où se donnent les grands concours de musique. Puis le Gymnase, où la jeunesse de Carthage vient s'exercer aux jeux athlétiques et où chaque lutteur ou pugiliste se fait accompagner de son entraîneur et de son masseur. Puis, surmontée de la croix, la basilique de Thrasamond ; l'ancien Sérapéon converti en église ; les Thermes d'Antonin le Pieux, qui comptent parmi les plus beaux de la ville. Au pied de la colline où la tradition place les bains de la reine Didon, s'étendent, dans des ténèbres froides, les vingt-quatre citernes, sortes de lacs souterrains, où l'aqueduc romain, après avoir enjambé la campagne de ses deux étages d'arcades, amène les eaux limpides captées dans le massif du Zaghouan.

Au revers de cette même colline, l'œil du patrice s'arrête avec complaisance sur la Place Neuve, qu'il se fait gloire d'avoir achevée : elle est aussi encombrée de multitude que s'il n'eût pas existé d'autre place dans Carthage. Elle communique avec les quais maritimes par un perron monumental, dont les gradins, longs de cent quarante-quatre pieds, ne comptent pas moins de cent trente marches. A chaque tiers de cet escalier de Titans, l'architecte a ménagé de vastes paliers. Une infinité de gens montent, descendent, une main posée sur les larges rampes de marbre poli, la plupart chargés de lourds fardeaux. La Place Neuve s'ouvre au centre d'un des quartiers les plus vivants, les plus sillonnés de travailleurs ou de passants : car en bas des gradins commence le mouillage du Nord, où des navires de commerce, abrités par les hauteurs du cap Carthage, solidement amarrés aux anneaux de fer des quais, s'alignent indéfiniment jusqu'à rejoindre l'autre grande rade punique, dominée par la cité d'Utique, les docks des farines et l'ancien camp de Scipion. C'est entre la baie d'Utique et le lac de Tunis, tous deux hérissés de mâts, que se trouve resserré l'isthme de la presqu'île carthaginoise, d'autant plus facile à défendre qu'il est plus étroit.

Plus loin que la colline des Bains de la Reine, commence au rivage même de la mer la ligne crénelée des remparts du Nord, avec les hautes tours qui la dominent de cent pas en cent pas, avec le chemin de ronde où l'on distingue, étincelants au soleil, les casques des sentinelles. Cette puissante

muraille forme une séparation entre la cité de Carthage et de vastes faubourgs : faubourg des Mapalia, habité surtout par les pauvres; faubourg de Mégara, vaste moutonnement d'odorantes frondaisons, du milieu desquelles surgissent les blanches terrasses, les belvédères, les galeries, les portiques de splendides villas. C'est dans ce paradis de verdure que les riches armateurs et les notables commerçants aiment à cacher, comme en des nids fleuris, loin des quartiers ouvriers, des rues populeuses et du tumulte des quais, la paix opulente de leurs demeures.

L'horizon a de ce côté comme extrême limite les hautes falaises fauves du cap Carthage, les masses abruptes de la montagne Creuse.

Celle-ci est percée, comme un rayon de miel par ses alvéoles, de myriades de cryptes. C'est dans ses flancs que, depuis qu'il existe des hommes sur le rivage punique, on a préféré ensevelir, ou plutôt emmurer ses défunts. La montagne Creuse, c'est le faubourg des morts, la grande nécropole de Carthage. Après les sépultures des aborigènes, on y a maçonné celles des conquérants phéniciens; après les Carthaginois, les Romains y sont venus dormir; après les Vandales, les Grecs; après les païens, les juifs et les chrétiens; en même temps que les orthodoxes, tous les hérétiques : Manichéens, Donatistes, Ariens, Monophysites.

A de certains jours, chaque race, chaque religion, chaque secte, s'y rend pour honorer la tombe de ses morts. Les idolâtres obstinés s'y réunissent, bravant les règlements de police, pour y faire des libations d'huile et de vin, immoler des moutons, des buffles, des chevaux, dont les graisses sont brûlées sur des bûchers et les chairs dévorées en des festins tristes au début, à la fin trop égayés, larmoyantes agapes qui dégénèrent promptement en saturnales. Les chrétiens se contentent de pleurer et de prier devant les cryptes où leurs défunts attendent la résurrection; auprès de quelques-unes s'arrêtent des processions de pieux pèlerins : on croit que les corps des anciens martyrs de la foi, le crâne reposant entre leurs fémurs, y furent autrefois apportés, si bien que des miracles s'y accomplissent. Mais des miracles s'opèrent aussi aux tombes des païens et des hérésiarques et y attirent

d'autres multitudes. Pour un peu, la ville des trépassés aurait ses tumultes religieux et ses guerres civiles.

Chaque jour, sur la voie des Tombeaux, qui mène de Carthage à la funèbre montagne, passent des cortèges, escortant les morts qui vont mêler leur poussière à celle des anciens ; et les cris aigus des pleureuses, accompagnés par le grincement des roues de bois autour des essieux mal graissés, s'entendent, surtout par le silence des heures chaudes de la journée, dans tous les quartiers du Nord et jusqu'au sommet de la Byrsa. Elle est plus peuplée, cette ville des morts, que la cité des vivants. C'est sans doute de ses amas d'ossements desséchés que, la nuit où Jules César campa sur les ruines de la métropole punique, s'éleva la grande lamentation que le héros entendit dans un rêve.

Du palais proconsulaire on n'a vue que sur une moitié de la ville. L'autre moitié, masquée par la colline, se développe au loin vers l'ouest, jusqu'à la rotondité sombre de l'Amphithéâtre, jusqu'à la masse rougeâtre et démesurément allongée de l'Hippodrome, jusqu'aux vastes citernes de la Malga, jusqu'aux deux églises dédiées à saint Cyprien, l'évêque martyr, jusqu'à la triple ligne de remparts qui ferme l'isthme de Carthage entre la Limnè de Tunis et le golfe d'Utique.

Dans l'une comme dans l'autre moitié de la ville, tout respire la vie intense d'une cité de commerce et d'industrie. Avec la fraîcheur de la mer, avec le parfum des bosquets d'orangers et de citronniers, avec l'âcre senteur des tanneries, des poissonneries, des navires récemment goudronnés, montent à la Byrsa toutes les rumeurs du travail, le battement des métiers, le grincement des poulies, le tumulte des ports, les sonneries des légions par le champ de manœuvre. Le patrice entend sous ses pieds le halètement de quatre cent mille poitrines.

Sur cette multitude d'êtres humains il a tous les droits que possède l'empereur même de Constantinople, dont il est le tout-puissant délégué. De lui seul dépend la sûreté de Carthage et des sept provinces africaines, car il est le généralissime des forces de terre et de mer. De lui dépendent la subsistance et la vie de leurs habitants, car il est

chargé de prévenir les famines, de hâter ou de restreindre à son gré l'exportation des grains, d'empêcher que le négociant, le paysan soient tondus de trop près par les agents du fisc. De lui dépendent la justice et l'équité, car il est le juge suprême, auquel on peut en appeler des décisions rendues par tous les tribunaux. De lui dépendent la paix même des consciences et presque le salut des âmes, car il a seul à garder la concorde entre les évêques, à les maintenir dans la communion du pape de Rome et du patriarche de Byzance, à protéger la foi orthodoxe contre les multiples hérésies, à favoriser la propagande de la vraie religion parmi les tribus berbères obstinées dans leurs idolâtries ou séduites par l'erreur des Juifs, à sévir contre les magiciens, les sorcières, les féticheurs des cultes abolis. Il est tout, pour ses sujets, dans ce monde et dans l'autre; il est maître des âmes aussi bien que des corps. Ce n'est pas sans raison que l'on se prosterne devant lui comme devant l'empereur, que devant lui s'inclinent les crosses des évêques et les enseignes des légions, que son palais, comme celui du Basileus byzantin, est le Sacré Palais.

Peut-être même est-il plus puissant que l'empereur son maître : car, depuis trois générations, presque sans interrègne, sa famille gouverne l'Afrique pacifiée et soumise, tandis qu'à Byzance, depuis Maurice exterminé avec tous les siens, la majesté souveraine a subi de rudes atteintes. Entre sa famille et l'Afrique, il semble à Grégorios qu'il existe un pacte infrangible. Il est tout pour elle ; elle est tout pour lui. Il jouit de sa richesse et de sa beauté. Il se mire dans la splendeur de sa capitale, aussi glorieuse par l'éclat des lettres latines que par l'activité de son négoce, dans la magnificence de ses villes de province, dans la fertilité de ses campagnes, dans l'or mouvant de ses moissons.

Par l'Afrique, à certains égards, il est maître de l'Italie, et maître de la Grèce. La Rome africaine n'a même pas besoin d'armer sa flotte et ses légions contre la Rome du Bosphore. Ces vaisseaux chargés d'orge et de blé, il suffirait au patrice de faire un signe pour qu'au lieu d'aller porter l'abondance à Constantinople ils dorment à l'ancre dans les mouillages, les anses, les lacs du littoral carthaginois :

peu de jours s'écouleraient avant que la plèbe de Byzance, d'abord inquiète de la soudaine cherté du pain, puis mordue aux entrailles par la faim, s'ameute aux portes du « Palais gardé de Dieu », où trône son Basileus, et, la tête chavirée par le vertige de l'estomac, se livre aux pires excès. L'exarque d'Afrique, sans quitter sa chaise curule, n'aurait qu'à lever le doigt pour déchaîner sur l'empire d'Orient les famines, les émeutes, les révolutions, les régicides. Par là, il est plus à craindre que les Lombards et les Francs, plus que le Grand Roi des Perses ou le khan des Avars; et, parce que son impérial maître, sans vouloir en convenir, le redoute grandement, le patrice est par lui respecté. Si jaloux que soit de sa propre autorité le Basileus, il n'oserait s'attaquer à celle de l'exarque. Que de fois il a toléré que ses ordres les plus pressants ne fussent point obéis! Que de fois le patrice a paru oublier qu'il est simplement le délégué de l'empereur! Et, de fait, il ne manque à l'exarque, pour être un Auguste, que le diadème surmonté de la croix et les *campagia* de pourpre.

L'exportation de ses grains fait la richesse de l'Afrique: elle assure la subsistance du laboureur, le salaire et la docilité de l'ouvrier des ports, l'opulence et la sécurité des propriétaires, la splendeur de la cour que préside le patrice dans le palais des rois vandales. Une autre source de profit, c'est les oliviers. Un jour qu'un Arabe demandait à un citoyen de l'Afrique: « Comment ce pays peut-il être si riche? » l'autre sembla chercher quelque chose à terre, puis, trouvant une olive, il la montra au barbare: « A cause de ceci! Car les Grecs n'ont que peu d'olives chez eux, et, comme il leur faut de l'huile, ils viennent nous acheter avec de l'or cette petite baie verte. » C'est aussi de l'or que rapporte à l'Afrique l'exportation de ses dattes pareilles à des doigts de lumière, — d'une saveur si exquise que les anciens croyaient retrouver en elles ce fabuleux lotus, délicieux au point de faire oublier la patrie, — filles diaphanes du soleil, qui mûrissent là-bas, bien loin dans le Sud, sous le panache des hauts palmiers dont les racines plongent dans la fraîcheur des sources et dont les têtes s'épanouissent dans le feu du désert.

IV

L'AFRIQUE EN PÉRIL

Cet empire d'Afrique, dont la richesse emplissait d'orgueil le cœur du patrice, était menacé de plusieurs dangers. La conquête de la Syrie, de l'Égypte, de la Cyrénaïque par les hordes arabes l'avaient complètement séparé de la masse des pays byzantins. Il se trouvait ainsi rejeté dans le monde de l'Occident, rattaché aux chrétientés latines, exclu de l'hellénisme. Si Byzance restait sa capitale politique, la Rome pontificale était, bien plus que Byzance, sa métropole religieuse. L'Afrique ne connaissait guère l'empereur du Bosphore que par des ordres envoyés de loin, le plus souvent mal conçus, incohérents, nuisibles à la prospérité du pays, et surtout par ses exigences fiscales ; elle ne connaissait le siège patriarcal de Byzance que par la propagande d'hérésies qu'elle détestait. Mais les chrétientés latines, c'était un monde barbare. En se rapprochant d'elles, on s'éloignait de Constantinople, alors le centre de la civilisation. Les Romains d'Afrique, isolés dans le reste du monde, commençaient également à se sentir isolés en Afrique. L'Afrique, d'un mouvement lent, imperceptible mais continu, semblait tendre à les pousser hors de son territoire pour redevenir elle-même.

Autrefois les ordres de l'empereur et ceux de son exarque étaient obéis d'un bout à l'autre des provinces romaines, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux affreux déserts de la Tripolitaine. Aujourd'hui les maîtres du pays ne gardent sur une grande partie de la contrée qu'une apparence de souveraineté. La Maurétanie Tingitane ne leur appartient que de nom ; ils n'y possèdent que la forteresse de Septem, assise sur le haut promontoire qui s'avance à la rencontre du promontoire espagnol ; ils n'y tiennent que le terrain battu par les sandales de leurs soldats, protégé par leurs remparts ou par leurs machines de guerre. Les tribus Berghouata et leurs confédérées, avec leurs villages perchés

sur des sommets inaccessibles et perdus dans la nue, ont peut-être le respect du Basileus et de son patrice, mais il serait dangereux pour les percepteurs impériaux de se hasarder parmi les précipices du Rif. Dans les Maurétanies Césarienne et Sitifienne, les fonctionnaires et les soldats du Basileus occupent les ports du littoral, quelques forteresses de l'intérieur; mais les Zénata des hauts plateaux, les Auraba, les Babor, les Ifoural, les Kétama, les Illoulen, les Iflissen, dans les forêts où abondent les lions, les panthères et les singes roux, dans les inabordables rochers que domine la masse neigeuse du Djurdjura, les Nefzaoua qui campent dans les palmeraies des lacs Tritoniens, les Djéraoua, les Musulam, les Magraoua, les Ifren de l'Aurès, les Louata, Houara, Néfouça de la Tripolitaine, les Lemtouna et Sanhadja du Grand Désert, ont repris leur antique indépendance.

Ces peuplades justifient le nom commun à toutes leurs tribus, celui d'Imazyghen, « les hommes libres ». C'est la race primitive, les vrais fils de la terre, longtemps cachés aux regards du monde par les dominations carthaginoise, romaine, vandale, byzantine, qui réapparaissent au soleil et qui ont presque partout reconquis la pleine possession du sol.

A l'occasion, en échange d'une solde ou pour l'appât du butin, les chefs amènent joyeusement leurs contingents sous les enseignes de l'empire. Parmi les tribus berbères, les unes, surtout dans la montagne, se sont organisées en turbulentes petites républiques; les autres, surtout dans la plaine, ont mis des rois à leur tête. Des temps carthaginois et romains évanouis, les rois ont conservé l'habitude de demander à l'empereur l'investiture par le diadème, le sceptre et le manteau rouge : cela les grandit aux yeux de leurs sujets.

Au surplus, les gouvernements de Constantinople et de Carthage ont pris leurs précautions contre l'inconstance des tribus et des rois. Des lignes de fortins surveillent toutes les issues des massifs montagneux. De cette façon, Romains et Berbères sont maîtres chacun chez soi : pas de percepteurs romains dans les tribus berbères; pas de brigands berbères dans les pays romains. Ainsi se trouvent protégés les moissons et les troupeaux de la Proconsulaire, de la Byza-

cène et de la Numidie, les seules régions qui connaissent les fonctionnaires, les juges et les agents fiscaux de l'empire. Sous l'autorité du patrice, des ducs, chefs militaires, commandent les garnisons des provinces ou fractions de provinces soumises au Basileus. Ainsi le duc de la Tripolitaine réside à Leptis la Grande, celui de la Byzacène à Capsa ou Hadrumète, celui de la Numidie à Constantine ou à Théveste, celui de la Sitifienne à Sitifis, celui de la Césarienne à Césarée; le comte de la Tingitane, dans son nid d'aigle de Septem.

Au moins les Berbères, s'ils avaient rompu tout lien d'obéissance avec l'empire, lui restaient-ils unis par la communauté d'une foi chrétienne? On pouvait en douter. De même que toutes les conquêtes politiques, toutes les religions successives n'avaient fait que les effleurer. Le vieux fond africain reparaissait intact sous les alluvions superposées des croyances comme des dominations subies. Combien de peuplades avaient gardé le culte préhistorique d'Ifrou, de Baccax et des autres « Dieux Maures »! Combien conservaient les croyances importées par les Phéniciens! Les Baal avaient encore des adorateurs. Les femmes de la montagne, quand elles pétrissaient dans l'argile les grandes amphores, ne manquaient pas d'y imprimer le graphique de la Cœlestis. Était-ce des plus anciennes mœurs africaines, ou de celles qu'avaient propagées les cultes phéniciens, que procédaient les étranges pratiques de certaines tribus, où l'hospitalité accordée au voyageur comportait le prêt de l'épouse ou des filles? Quand le christianisme s'implanta sur la terre d'Afrique, quand il fut devenu la religion de l'empereur et de ses fonctionnaires, on eût dit que les indigènes s'étaient fait un point d'honneur d'être chrétiens autrement que leurs dominateurs romains. Toutes les hérésies, tour à tour, trouvèrent chez eux des adhésions empressées. Il semblait que l'Africain, même en admettant l'existence du paradis, voulût s'y réserver un coin où il serait certain de ne pas retrouver ses maîtres. En outre, des masses de Berbères avaient adopté la religion de Moïse. La propagande des Hébreux avait gagné de vitesse celle des missionnaires chrétiens et profité de leurs haineuses rivalités. Cette religion presque anéantie dans son berceau de Judée, proscrite et

humiliée dans le monde entier, avait trouvé un refuge chez les fiers montagnards, les belliqueuses peuplades de l'Atlas, les Néfouça de la Tripolitaine, les Djéraoua de l'Aurès, les Berghouata et mainte autre tribu de la Tingitane. Les apôtres de l'Évangile avaient essayé de reconquérir les âmes sur les vieilles religions païennes, sur les multiples hérésies, sur le mosaïsme envahissant. Ils croyaient y avoir réussi, surtout depuis que les Berbères, en possession de leur indépendance politique, répugnaient moins à professer la même foi que les Romains. Nombre d'indigènes affectaient d'entrer dans les églises, de porter des croix suspendues à leur cou, de tatouer sur leur peau l'insigne sacré, de le reproduire dans la poignée de leur sabre, au pommeau de leur selle, sur les poteries travaillées par leurs femmes. Étaient-ils enfin des disciples du Christ? Sans doute. Mais peut-être, en concurrence avec lui, au fond de leur cœur, adoraient-ils encore les « Dieux Maures ».

Cette Afrique, qui ne formait pas une nation, qui ne reconnaissait ni une seule loi ni une seule foi, elle semblait bien faible pour lutter contre les deux grands périls qui l'assiégeaient : d'un côté, les Arabes ; de l'autre, les prétentions de Byzance.

Déjà, en l'année 642, une invasion sarrasine partie de l'Égypte était venue battre de son flot les frontières du territoire romain. Deux villes chrétiennes, Tripoli et Sabrata, surprises par l'irruption, avaient été enlevées et saccagées. Si la dévastation ne s'était pas étendue jusqu'à la Byzacène et peut-être jusqu'aux portes de Carthage, on l'avait dû à la vigoureuse résistance opposée par les tribus Louata, Houara et Néfouça. Elles avaient lutté désespérément, puis s'étaient repliées, avec leurs seize mille guerriers, sous la protection de Leptis la Grande et des autres forteresses byzantines. Les Berbères avaient pu voir quel sort les attendait sous un joug nouveau : leurs frères de la Cyrénaïque furent accablés de telles exactions par les conquérants que l'émir Amrou pensa user d'humanité à leur égard en leur permettant de vendre leurs enfants pour acquitter le tribut.

L'élan des hordes arabes fut arrêté par la prudence même du khalife Omar, deuxième successeur du prophète Mohammed. C'était un saint homme, un prêtre, un ascète, de

mœurs si simples qu'il fit son entrée dans Jérusalem, sa conquête, vêtu comme le plus pauvre des Bédouins, monté sur un misérable chameau, et qu'on le vit plus d'une fois, assis au seuil de la mosquée, en présence de tout le peuple, raccommoder de ses propres mains ses vieilles sandales. Il n'était amoureux ni du faste, ni de l'argent, ni de la gloire. Peut-être l'honneur d'avoir conquis l'Égypte, la Perse et Jérusalem lui parut suffisant. Peut-être aussi l'Afrique lointaine, avec ses tribus sans nombre et ses nations guerrières, « l'Occident perfide », comme il l'appelait, lui inspirait-il de la crainte. En tout cas, déclarait-il, « tant que l'eau de ses paupières humecterait ses yeux », il n'y aurait pas d'expéditions musulmanes contre l'*Ifrikia*. Mais alors venait de lui succéder le khalife Othman. Celui-ci n'était ni un saint ni un ascète. Il aimait le luxe et toutes les jouissances promises à un monarque d'Asie. Il prenait plaisir à voir ruisseler dans ses coffres le quint de l'or et le produit du quint des esclaves, que la coutume l'autorisait à prélever sur le pillage de ses fidèles. Le bruit de trésors fabuleux dont regorgeraient l'Ifrikia et Carthage était arrivé jusqu'à lui. Grégorios ne pouvait ignorer qu'il faisait appel à tous les aventuriers de la Perse, de la Syrie, de l'Égypte, qu'il avait formé un camp à El-Djorf, non loin des villes saintes de l'Arabie, qu'il avait confié au belliqueux Abdallah-Ibn-Saâd le gouvernement de l'Égypte et le commandement de ses armées.

L'autre souci de Grégorios lui venait de Byzance. Son neveu Constans, dont les prodigalités avaient tari le trésor impérial, était, tout comme le khalife Othman, fasciné par le renom des richesses de Carthage. Il se croyait le droit, lui, l'empereur, d'y puiser à pleines mains. D'ailleurs les allures indépendantes du patrice irritaient son orgueil de despote. La puissance militaire de Grégorios lui portait ombrage. Enfin il prétendait lui imposer ses conceptions religieuses.

L'empire d'Orient était plus que jamais déchiré par les discordes théologiques. Les orthodoxes s'en tenaient au dogme des deux natures du Christ, à la fois Dieu et Homme; la secte des Monophysites ne reconnaissait au Christ que la nature divine, de même que l'hérésie d'Arius ne lui avait concédé que la nature humaine. L'empereur Hèrakleios crut

rétablir la paix dans les esprits en promulguant son *Ekthésis*, qui, admettant les deux natures du Christ, ne lui accordait qu'une seule volonté, la volonté divine. Sous prétexte de tout concilier, il inventait, tout simplement, une nouvelle hérésie : celle des Monothélites.

Les orthodoxes comprirent que le Monothélisme, par une voie détournée, ramenait au Monophysisme. Les discordes religieuses agitèrent plus violemment encore les provinces orientales de l'empire. Le clergé, les moines, les fidèles, se partagèrent en deux factions. Maxime, higoumène ou abbé du monastère de Chrysopolis sur l'Hellespont, se signala parmi les chefs de la résistance au Basileus. Le pontife de Rome intervint énergiquement. Avant de mourir, Hèrakleios put voir, en même temps que l'empire était démembré par les Arabes, la guerre religieuse embraser à la fois l'Orient et l'Occident. Sa veuve Martina et son fils Hèracléonas, conseillés par le patriarche Pyrrhus, puis le nouvel empereur Constans et le nouveau patriarche Paul, persistèrent dans les mêmes erreurs. Le Monothélisme restait, en Orient, la religion impériale.

Cette religion impériale serait-elle acceptée par l'Afrique romaine? Le patrice Grégorios ne se piquait pas d'être un théologien ; mais il croyait savoir qu'en Orient, lors de la conquête de la Syrie et de l'Égypte par les Arabes, les dissidents de toute secte avaient ouvert les portes aux envahisseurs et s'étaient trouvés parmi les premiers à embrasser l'islamisme. En Afrique, il voyait que le Monothélisme, comme les autres hérésies, était un point de ralliement pour tous les mécontents, pour tous ceux qui cherchaient à ébranler sa propre autorité, l'ordre social et la puissance romaine. Par tradition de famille, comme son aïeul Grégorios, comme son père Nicétas, il était un orthodoxe. L'orthodoxie restait la religion de la branche grégorienne, contre l'hérésie créée et propagée par la branche hèracléienne.

Dans l'été de 645, presque en même temps, se rencontrèrent à Carthage les deux plus illustres champions de l'une et de l'autre croyance : d'une part, l'abbé Maxime, chassé d'Orient par l'empereur et qui se tenait en union étroite avec le pontife de Rome; d'autre part, Pyrrhus, également banni

de l'empire, dépouillé du patriarcat, mais uniquement pour des raisons politiques, car il professait exactement la même doctrine religieuse que son successeur Paul, qu'il persistait à flétrir comme un simoniaque et un intrus. De la foi de Maxime ou de celle de Pyrrhus, laquelle resterait victorieuse en Afrique? Cette question pouvait se poser sous cette autre forme : l'Afrique conserverait-elle, sous Grégorios, son autonomie, ou retomberait-elle sous le lourd despotisme byzantin? Il apparut, en effet, que l'indépendance religieuse de l'Afrique serait la consécration de son indépendance politique. Ainsi le comprirent, tout comme Grégorios, le clergé et le peuple des sept provinces.

C'est, sans doute, sur la demande de l'abbé Maxime que fut convoqué à Carthage, dans la basilique *Perpetua Restituta,* une grande assemblée des évêques, du clergé, des dignitaires laïques. L'exarque tint à présider le colloque. Pendant des heures, Maxime et Pyrrhus disputèrent sur les deux volontés ou la volonté unique du Christ. Le patriarche ne pouvait manquer de succomber, autant sous l'hostilité manifeste des assistants, sous le regard pesant du patrice, que sous la dialectique incisive de l'abbé de Chrysopolis. On le déclara vaincu ; il fut contraint à confesser son erreur, forcé de s'embarquer pour Rome, sous la garde et sous la surveillance de l'abbé Maxime, afin d'aller, aux pieds du pape Théodore, abjurer l'hérésie. Ce fut un grand triomphe pour l'orthodoxie, c'en fut un aussi pour l'autonomie africaine et pour le patrice ; mais ce fut une cruelle humiliation pour l'autorité impériale.

Puis, au début de l'année 646, soixante-neuf évêques de la Zeugitane s'assemblèrent à Carthage, quarante-trois de la Byzacène à Hadrumète, une cinquantaine de la Numidie à Théveste, à peu près autant de la Césarienne à Césarée. C'est à l'unanimité que furent arrêtées de graves décisions. Elles confirmaient celles qui avaient été prises à la *Perpetua Restituta.* En outre, les évêques signèrent trois lettres : la première adressée au patriarche Paul, la seconde au pape Théodore, la troisième à l'empereur Constans. Dans la première, ils suppliaient le patriarche de renoncer à une hérésie que son prédécesseur venait d'abjurer solennellement ; dans

la seconde, ils demandaient au pontife romain, si Paul s'obstinait dans son erreur, de le retrancher, ainsi qu'un membre gangrené, du corps sain et vigoureux de l'Église œcuménique. L'adresse à l'empereur, tout en affirmant leur résolution de vivre et mourir dans la foi catholique, proclamait leur loyale fidélité à l'héritier du grand Constantin.

Ces lettres furent soumises, comme de raison, à l'approbation de l'exarque. Les missives destinées au patriarche et au pape ne le soucièrent pas trop : en somme, ce n'était à ses yeux que des affaires de prêtres. Celle qui devait arriver aux mains de l'empereur retint plus longtemps son attention.

« Ces bons évêques, se disait-il, entendent rester fidèles au Basileus; c'est très bien. Mais si mon neveu Constans leur répond en m'envoyant l'ordre formel d'appliquer sa loi religieuse, que feront-ils? Ce sont des gens, au fond, très paisibles; dans leurs conversations avec moi, ils paraissent effrayés d'une rupture possible avec Byzance. Et comment l'éviter? Il faut prendre un parti : on ne peut être à la fois rebelles et fidèles, résister à la volonté la plus formelle de cet adolescent féru de manie théologique et prétendre qu'il vous tiendra pour les plus dociles de ses sujets. Que feront-ils quand l'empereur m'enjoindra de sévir contre les récalcitrants, de chasser les évêques de leurs diocèses, les moines et les nonnes de leurs couvents, de les expédier à fond de cale sur Constantinople, de les remplacer partout en Afrique par des Monothélites?... Que ferai-je moi-même? Vais-je me laisser arracher à mon palais, à ma flotte, à mes légions, déporter au Caucase ou en Tauride?... La rupture avec l'empereur! mais ce sont mes pacifiques évêques qui, dans la candeur de leur âme, ont trouvé le moyen le plus infaillible de la provoquer! »

Ces réflexions faites, Grégorios envoya, sans y changer un mot, les trois lettres à leurs destinataires.

Depuis des années, de concert avec l'hypostratège Hildéric, un descendant des Vandales et dont le grand-père avait combattu sous les étendards du roi Gélimer, Grégorios travaillait à tenir au grand complet, en parfait état d'équipement, les treize légions cantonnées en Afrique. Elles n'avaient guère que le nom de commun avec celles de l'ancienne Rome.

L'effectif de chacune ne dépassait pas mille hommes. Une partie des soldats étaient des Latins ou des Grecs nés en Afrique; une autre partie se composait de guerriers levés dans les tribus berbères; enfin on avait enrôlé des gens de toute race, Vandales restés à Carthage, Wisigoths d'Espagne, Ostrogoths et Lombards d'Italie, des Hérules tatoués, des Slaves aux yeux bleus, même des Bulgares, des Huns, des Avars, des Khazars, au teint bistré, aux pommettes saillantes, aux cheveux noirs et plats. Par un dressage assidu on les avait tous transformés en soldats romains, orgueilleux de ce titre comme de vrais fils du Latium. Tous avaient le même culte de l'étendard, le même dévouement à l'Afrique devenue leur patrie à tous, la même passion pour les aventures et pour la gloire, le même attachement à l'exarque. C'est de lui, non de l'empereur, qu'ils recevaient le pain et la solde; c'est à lui, non à l'empereur qu'ils avaient prêté le serment militaire. Parmi ces légions il en était une qui conservait le nom et les insignes d'un des corps les plus célèbres de l'ancien empire romain : la légion *Tertia Augusta*, qui depuis des siècles tenait garnison en Afrique. Grégorios disposait, en outre, de trente *vexilla* de cavalerie, forts chacun de cinq cents hommes, et dont le premier, une élite dans l'élite, formait sa garde palatine.

Treize mille fantassins et quinze mille cavaliers admirablement exercés, c'était déjà une force respectable; mais contre les masses de guerriers que l'invasion arabe pouvait précipiter sur l'Afrique, ce n'était pas une armée numériquement suffisante. Aussi n'était-ce que le noyau de l'armée. D'abord les forteresses étaient gardées, pour une bonne moitié de leur garnison, par des soldats levés dans leurs environs et qui n'étaient pas inscrits dans les légions. Ensuite il suffisait au patrice de faire sonner le buccin dans les tribus pour voir accourir des myriades de robustes piétons, des myriades de hardis cavaliers, conduits par les anciens des républiques ou les rois des peuplades. C'étaient des masses peu disciplinées, enclines au pillage, sujettes aux promptes dispersions, mais redoutables par leur impétuosité, ardentes à la bataille, et qui ne coûtaient rien au Trésor.

Le guerrier berbère ne se souciait ni des pesantes armes

défensives, boucliers immenses, casques de fer, cuirasses et cottes de mailles dont aimaient à se surcharger les soldats romains, ni du lourd harnachement, des blindages de fer dont leurs chevaux étaient comme écrasés. Ces Africains montaient à nu, sans selle, sans étriers, sans éperons, sans bride ni frein, leurs coursiers nerveux, sobres, infatigables. Eux-mêmes ne portaient qu'une simple tunique à capuchon sur le torse, une calotte de feutre sur leur noire chevelure partagée en tresses, une petite targe et trois javelots dans la main gauche, parfois un sabre ou une lance légère dans la droite. Avec eux, pas de service d'intendance à organiser : quelques poignées de dattes dans leur capuchon assuraient leur subsistance. Pas de matériel encombrant de campement : ils dormaient sur la terre nue, le nez aux étoiles, la tête appuyée à l'épaule de leur cheval. Ils avaient une tactique déconcertante, avec des fuites rapides, des retours imprévus, un tourbillonnement qui semblait encore multiplier leur nombre et les présentait partout en même temps à l'adversaire effaré.

Ce que l'hypostratège Hildéric avait fait pour l'armée, le préfet de la mer, Athénée, un Grec de l'Archipel, quelque peu pirate en sa jeunesse, le faisait pour la flotte. Il avait tout créé, matériel flottant, équipages, chiourmes, arsenaux. Dans le port militaire, même dans le port marchand, s'alignaient deux cents bateaux de guerre, montés par cinq mille marins, avec toute une hiérarchie de navarques, triérarques, carabes et protocarabes, drongaires et subdrongaires. Qu'il s'agît de cingler sur Alexandrie, pour combattre le khalife, ou sur Constantinople, pour guerroyer contre l'empereur, la flotte était en état de porter vingt ou trente mille combattants d'élite. Depuis les forces navales de Pompée et de Genséric, le monde n'avait rien vu de pareil.

Qui pouvait dire si cette armée, si cette flotte ne seraient pas, prochainement peut-être, appelées à l'action? Et contre le khalife ou contre l'empereur?...

V

IRÈNE

Chaque matin, on était sûr de retrouver le patrice dans cette salle de travail, séparée par une draperie de la terrasse qui donnait sur la mer. C'était là qu'il recevait les rapports de l'hypostratège, du préfet de la mer, d'Isaac, le trésorier, des autres chefs de service, et c'était là qu'il donnait audience aux solliciteurs. Un jour, il était seul, la draperie s'écarta; par l'ouverture passa une tête blonde :

— Peut-on entrer, père ?

— Mon Irène, sois, comme toujours la bienvenue. Dans le noir de mes pensées tu apportes le rayon de soleil.

Irène entra, légère et rapide :

— Comment, père ! Tu as des pensées noires ! Je croyais te l'avoir formellement interdit ? Très glorieux patrice, faut-il sévir contre cette désobéissance ?... Des pensées noires, en face de ces flots d'azur, sous ce ciel sans nuages, quand on a Carthage et l'Afrique à ses pieds !

Et, s'éloignant de l'exarque, elle le menaça du doigt, avec un froncement de sourcils ; mais la sévérité de ce front se tempérait par le sourire de ses dix-huit ans.

— Alors, quoi ? — reprit-elle. — On a reçu de vilains hommes qui ont mis à l'illustre patrice martel en tête, en lui parlant des tribus remuantes, des intrigues byzantines, des Arabes, des Monothélites, et de cent autres misères ?

— Martel en tête ? Pas plus qu'à l'ordinaire. C'est pour moi la vie de tous les jours.

Il restait debout devant la jeune fille, l'enveloppant de la caresse de ses regards. Elle allait et venait, d'un pas souple de jeune panthère. Il suivait des yeux tous ses mouvements.

Elle était de belle stature, d'une élégante sveltesse. Son opulente chevelure de blonde, ses yeux bleus, la blancheur de sa peau, la fraîcheur de son teint, contrastant avec le ton

mat du visage paternel et les noirs cheveux, légèrement argentés, de l'exarque, dénotaient son origine septentrionale. Depuis douze ans. Grégorios était veuf d'une princesse scandinave dont il s'était épris durant ses campagnes en Italie. Elle ne lui avait donné que cette enfant, en qui elle revivait. Pour Irène, le rude patrice avait la tendresse d'une mère un peu faible, laissant la jeune fille agir, partout et toujours, à sa fantaisie.

Irène était vêtue d'une longue tunique de fine laine blanche, à plis innombrables, tombant jusqu'aux pieds. Une seconde tunique, descendant jusqu'aux genoux, recouvrait la première; elle était de soie brodée, avec des couples de griffons d'or qui s'affrontaient de leurs becs acérés. Sur le tout, une courte chlamyde historiée de fleurs fantastiques, et retenue sur l'épaule gauche par une fibule d'or. L'abondante toison à grandes boucles était serrée aux tempes par un mince diadème d'or enrichi de perles fines. Irène était chaussée de brodequins en peau de gazelle de couleur pourpre. Aux poignets quelques bracelets, dont l'un, composé de sept cercles, promettait du bonheur pour les sept jours de la semaine. En dépit de l'usage courant, point de pendants d'oreille. Comme, un jour, on lui en faisait la remarque :

— Pourquoi pas — répondit-elle gaiement — des anneaux dans les narines ? Me prenez-vous pour une fille des tribus Louata ?

Très justement, le patrice l'avait comparée à un rayon de soleil. Tout en elle était lumière : l'éclat de sa chevelure blonde où frissonnaient des reflets d'or, la transparence de sa chair nacrée, les lacs profonds de ses yeux bleus, ses lèvres pareilles aux fruits rouges du printemps, découvrant, dans un sourire, des dents éblouissantes, l'éclat lilial de ses bras nus et de ses mains fines aux ongles roses. De toute cette beauté elle n'était redevable qu'à la bonne nature. Elle dédaignait les fards qui font les joues trop blanches et trop rouges, trop bleues les veines des tempes, trop rigide l'arc des sourcils. Les païens eussent adoré en elle leur Aphrodite sortant du sein des flots.

— Eh bien ! moi, — dit la jeune fille, — tandis que tu consumais les heures à recevoir des fâcheux, j'ai beaucoup travaillé.

— A quoi, fille? Sans doute, à ta toilette!

— Oh! père! Y penses-tu?... Ma toilette, tu sais bien qu'elle prend fort peu de temps. Une vasque d'eau fraîche, pour commencer. Puis une femme de chambre si habile que le choix de mes atours me retient à peine quelques minutes. Tu ne voudrais cependant pas insinuer que je sois coquette? Coquette comme la femme du duc de... Je ne dirai pas de quelle province. Je ne nommerai personne... Coquette? Je sais à peine où repose mon miroir; à peine si j'échange avec lui de rares confidences. Seulement je tiens à être bien. Pourquoi, si ce n'est pour que ma vue te soit agréable? Et puis, il ne me plairait pas qu'on pût dire de la fille de Son Excellence le patrice qu'elle est fagotée comme la femme du duc de... Je ne nommerai personne... Alors tu ne crois pas que j'ai travaillé ce matin?

Comme le patrice avait repris place dans sa chaise d'ivoire, elle ne fit qu'un bond jusqu'à lui, et, s'asseyant sur un bras du siège, appuyée sur son père dont elle tenait de ses deux mains les épaules, elle ajouta :

— Pas travaillé?... Eh bien, tu te trompes!... Moi aussi j'ai donné des audiences,

— A qui donc?

— Mais d'abord à mon maître de grammaire et de rhétorique.

— Ah! oui, ce Grec d'Alexandrie que l'invasion arabe a chassé d'Égypte, le vieux Théodoulos?

— Lui-même. Nous avons traduit une ode de Pindare. Tu sais bien? celle qui commence par...

— Passons... Je t'avouerai que j'ai oublié mon Pindare... Et puis, le grec que nous parlons aujourd'hui ressemble si peu à celui-là!

— Ensuite une page de Démosthène... Tu sais bien? « O hommes athéniens, que peut-il y avoir de plus nouveau... »

— Avec Démosthène je suis resté en meilleurs termes.

— Ensuite, j'ai reçu mon maître de philosophie, Polydoros.

— Encore un Grec d'Alexandrie qui a fui devant les Arabes. Ah çà! ils vont donc tous débarquer ici?... Mais comment! ma petite princesse s'occupe de grammaire? et encore de rhétorique? et, par surcroît, de philosophie? Tu veux donc

éclipser toutes les femmes illustres de l'antiquité : la poétesse Sappho et Hypatia, la belle philosophe, que des moines fanatiques firent massacrer par la populace, et Athénaïs d'Athènes ?

— Les éclipser, non! Rivaliser avec elles, pourquoi pas? Parce que nous habitons les confins de l'empire, parce que nous nous y trouvons nez à nez avec toutes les barbaries, sommes-nous pour cela des barbares? Sommes-nous des Béotiens ou des Paphlagoniens? Est-ce que ta chère Afrique, encore qu'elle soit périodiquement en proie aux dévastations de tribus féroces, a jamais cessé d'être l'*Alma mater* des belles-lettres, et Carthage une sorte d'Athènes exilée aux pentes de l'Atlas? Oublies-tu que sur le sol africain sont nés des historiens comme les rois Hiempsal et Juba, comme Florus, Aurelius Victor ; des poètes comme Avienus, Nemesianus, Commodianus, Corippus, Dracontius, Manilius ; de savants grammairiens comme Nonnius, Porphyrion, Servius, Macrobius, Capella, Sulpicius Apollinaris ; de curieux écrivains comme Aulu-Gelle et notre grand Apulée, dont tu peux voir debout sur le Forum la statue dorée ; des orateurs comme saint Cyprien, l'évêque martyr, comme saint Augustin, Lactance, Tertullien?... Oublies-tu que les empereurs de race africaine se sont fait honneur de courtiser les muses, que Septime-Sévère, Albin, Macrin, Numérien, les Gordiens furent de brillants poètes?...

— De grâce!... — interrompit le patrice. — Je ne puis te suivre... « Oublies-tu?... Oublies-tu?... » Comme tu y vas! Mais, oui, j'ai oublié!... à supposer même que j'aie jamais su... Cependant je suis heureux d'apprendre ou de rapprendre que j'ai tant de beaux génies pour compatriotes... Car je me considère aussi comme un Africain... Mais qui donc a pu t'enseigner tout cela?

— Mes maîtres, mes livres, moi-même... Mais je vais encore bien plus t'étonner. La troisième audience que j'ai accordée ce matin, c'est à un vieux Grec...

— Encore d'Alexandrie?

— Naturellement! Il s'appelle Eupatòr. Je l'ai constitué mon professeur... Devine de quoi?

— Avec toi, on n'a jamais chance de deviner.

— Professeur d'arabe.

— D'arabe! Mais pourquoi faire, Seigneur?

— Mais pour savoir l'arabe! On dit que ces brigands se proposent de nous rendre visite. Eh bien! il faut être prêt à les recevoir. S'ils t'adressent des ambassadeurs, si tu leur fais des prisonniers, comment t'y prendras-tu pour les entendre et les interroger?... Moi, je serai là. Il n'y a peut-être qu'Hildéric et moi qui sachions quelques mots de leur langue... Je compte que tu vas me nommer, pour le moins, premier interprète de ta chancellerie. Ah! c'est une langue très difficile! Essaie un peu de prononcer le nom de leur prophète : Mohammed.

— Moammed...

— Non, ce n'est pas cela. Soigne bien la gutturale. Répète avec moi : Mohammed.

— Mokammed...

— Non, tu ne pourras jamais... Avec Eupatôr, je commence à expliquer des fragments de poèmes arabes... Par exemple, sur les exploits d'un de leurs héros qu'ils appellent Antar, qui fut un grand poète et qui aimait sa cousine. C'est très beau.

— Allons donc! Ces sauvages, avoir des héros! avoir des poètes!... Fille, voilà une matinée certainement bien employée. J'ai peur que tu ne fatigues cette jolie petite tête.

— Fatiguée, moi!

Sautant légèrement à terre, elle se retrouva debout devant le patrice, et dit :

— Tu ne sais pas le plus beau!

— Quoi donc?

Avec les jeunes filles que leurs parents t'ont confiées pour qu'elles apprennent à ta cour tout ce qui fait l'élégance de la vie, et pour qu'elles soient mes compagnes..., avec Théodora, fille du duc de Byzacène, avec Athénaïs, Aurélia, Théophano, filles du duc de Numidie, avec Agrippina et Fausta, filles du duc de Tripolitaine, et quelques autres, nous avons organisé un jeu dont peu de princesses, je crois, se sont avisées.

— Achève! Tu m'inquiètes.

— Rien de grave... Lorsque nous sommes restées assises pendant des heures, immobiles et très sages, à étudier la grammaire, la rhétorique, la philosophie, les mathématiques, la musique, il faut bien que nous puissions remuer un peu nos

membres engourdis. Alors nous descendons au manège du palais, et tu sais que déjà nous sommes devenues de brillantes écuyères... De plus, nous avons commandé à un habile artisan, rue des Armuriers, des cottes de mailles qui nous emprisonnent tout entières depuis le col jusqu'aux pieds et jusqu'aux poignets. Par là-dessus, nous bouclons des cuirasses. Sur nos têtes, un amour de casque avec les garde-joues, le garde-nuque, le garde-nez : rien n'y manque... Le casque, je t'avouerai que c'est très ennuyeux à coiffer, car mes cheveux rebelles se prennent toujours en quelque charnière... N'importe ! Ces armures nous vont à ravir. Moi, j'ai une cotte de mailles en or, la cuirasse et le bouclier niellés d'or, avec une petite couronne d'or sur le cimier, parce que je suis le chef de cette gracieuse compagnie : mes guerrières ne se parent que d'argent... Tu as une fille tout en or, les autres ne sont qu'en argent : n'es-tu pas fier ?... Alors, sur des coursiers également maillés et blindés, nous faisons toutes les évolutions prescrites dans l'école d'escadron. Puis nous chargeons les unes contre les autres avec des hastes sans pointe. Nous chargeons d'un si bel entrain que les moins solides se trouvent, du choc de la lance, couchées sur la croupe de leur cheval, ou que le cheval s'assied sur les jarrets de derrière. Parfois il y a des chutes... Mais, avec un peu d'eau fraîche sur les meurtrissures, il n'y paraît pas. Mes héroïnes sont aussi ardentes que moi ; mais c'est moi, tout de même, qui suis la plus forte.

— A-t-on jamais ouï parler de semblable imprudence ! J'y mettrai bon ordre.

— Tu ne le feras pas. Viens plutôt voir comme nous sommes braves sous les armes. L'hypostratège nous en a fait, l'autre jour, son compliment. Alors nous l'avons prié d'amener dans le manège une douzaine de ses meilleurs cavaliers. Eux d'un côté, nous de l'autre, nous avons chargé !... Le croirais-tu ? Dix sur douze de tes cataphractaires ont dû vider les arçons ; nous n'avons eu que deux des nôtres obligées de lâcher les rênes. J'ai demandé ensuite à faire assaut avec les deux soldats vainqueurs. Eh bien, père, l'un après l'autre, ton Irène, leur a, comme disent les poètes, fait mordre la poussière. Hildéric, qui assistait à ce tournoi, n'en revenait pas !

Depuis un instant, les mains du patrice s'agitaient fiévreusement, froissant les papyrus et les parchemins qui encombraient sa table. Il regardait sa fille avec des yeux que semblait agrandir, de minute en minute, l'étonnement ou la colère. Irène faisait mine de n'en rien voir. Quand elle eut conté son dernier exploit, Grégorios éclata :

— Moi non plus, je n'en reviens pas ! ... Sont-ce là divertissements de jeunes filles?... de patriciennes?... de princesses?... Je vais dire ce que je pense à Hildéric, pour s'être prêté à de pareilles folies !

— Laisse en paix Hildéric, et, là, causons sérieusement, causons posément ! A quels jeux veux-tu bien que s'occupe ta fille? A filer de la laine comme les matrones romaines d'autrefois, recluses dans la paix auguste de leur foyer? ou bien à essayer chaque jour de nouveaux atours et contempler mon minois dans une plaque d'argent poli? Car enfin j'ai passé l'âge de jouer à la poupée ! Et même ai-je jamais eu de poupée? Je suis ta fille unique. Souvent, peut-être par le regret du fils que ma mère ne t'a pas donné, tu me disais: « Eh bien ! c'est toi qui seras mon fils. » C'est en fils, et non pas en fille, que tu m'as élevée...

— Oh ! — interrompit le patrice, — dis plutôt que c'est ainsi que tu t'es élevée toi-même.

— Père, quelle méchanceté ! —fit Irène en souriant. — Quoi qu'il en soit, dès ma plus tendre enfance, je me vois entourée de maîtres écuyers et de maîtres d'escrime. Dans ma main, quand elle n'était qu'une menotte, c'est l'épée qui tenait la place du fuseau... Pense encore à ceci. Une princesse africaine est-elle en sûreté contre tout péril, comme le fut la matrone romaine ou la matrone athénienne dans son gynécée, quand nul ennemi ne pouvait approcher de la cité. Ici, nous avons l'ennemi partout. L'ennemi à la frontière : il y a cent ans, les Vandales ; aujourd'hui, les Arabes. L'ennemi en deçà des frontières : n'a-t-on pas vu les tribus des Numidies et de l'Aurès assiégeant Carthage? L'ennemi au cœur même de cette ville, aux portes de ce palais : il suffirait d'une taxe nouvelle sur les herbes du marché pour ameuter les faubourgs des Mapalia, de la Tænia, de Galabras... Et quel ennemi étranger fut aussi féroce que des émeutiers? Tu n'as pas oublié ce qu'est

encore la populace carthaginoise. Eh bien! ne crois-tu pas qu'en certaines crises une bonne armure est une meilleure sauvegarde que la stole brodée d'une patricienne? Ne crois-tu pas que, si les Arabes donnaient l'assaut à cette ville, une lance solide et un glaive bien trempé peuvent remplacer avantageusement le fuseau ou le livre de prières?

— Décidément, — fit le patrice, dont l'irritation peu à peu s'était calmée, — tu es une rude jouteuse, aussi difficile à désarçonner quand tu t'es cuirassée d'arguments que lorsque tu as revêtu la cotte de mailles et enfourché ton cheval de guerre... Mais enfin quelle apparence que Carthage puisse jamais être enlevée d'assaut?

— Elle l'a été trois fois : par les Romains, par les Vandales, par les soldats de Bélisaire. Les Arabes n'arriveraient qu'en quatrième... Mais écartons l'idée d'une attaque sur la ville... Sans doute, si les Sarrasins se présentent à notre frontière du Sud, tu as l'intention d'y courir à la tête de tes soldats?

— Certes!

— Eh bien, moi, je prétends y courir avec toi.

— Jamais! jamais!... Pure folie!

— La folie serait, quand tu seras campé sous Leptis la Grande, de me laisser ici, sans défense, au milieu de citadins aussi mobiles que ceux de Carthage et de tribus aussi perfides que celles des Maures.... Oui ou non, m'as-tu dit que tu me considères moins comme ta fille que comme ton fils?

— L'ai-je dit?

— Au moins l'ai-je entendu. Eh bien, je demande à être traitée, non comme une princesse, mais comme un prince. Tu as ta garde de cataphractaires : je me suis fait une escorte de jeunes patriciennes. Qu'y a-t-il à cela d'inouï? Les annales romaines sont-elles absolument dépourvues de ce que les scribes de ta chancellerie appellent des précédents? La femme de Septime-Sévère, — un empereur africain, note-le bien! — la vaillante Julia Domna, ne l'a-t-elle pas suivi dans toutes ses campagnes? L'impératrice Victoria ne dut-elle pas à l'admiration des soldats le titre auguste de Mère des Camps? Certes, je suis loin d'aspirer à cette glorieuse maternité. Mettons que je sois simplement la Camille de l'Énéide :

Unum exerta latus pugnæ pharetrata Camilla,
Et nunc lenta manu spargens hastilia densat,
Nunc validam dextra rapit indefessa bipennem;
Aureus ex humero sonat arcus et arma Dianæ...

» Et cette Camille n'avait-elle pas son escadron de vaillantes compagnes? Écoute ce que dit encore le poète :

At circum lectæ comites, Larinaque virgo,
Tullaque, et æratam quatiens Tarpeia securim,
Italides...

» Je serai tout ce que tu voudras : Camille, Atalante, Sémiramis, la reine des Amazones, ou l'impératrice de Palmyre... Tout ce que tu voudras, pourvu que jamais je ne sois séparée de toi dans les périls que nous allons bientôt peut-être traverser... Et toi-même, avoue-le! Non, tu ne consentirais pas à me quitter!

Et, légère comme Camille ou Atalante, elle courut à son père, lui jeta les deux bras autour du cou et, le laissant pendant quelques secondes remuer sa tête de droite et de gauche comme pour se débarrasser de l'étreinte, elle finit, les yeux bleus fascinant les yeux noirs, par attirer à ses lèvres le front du patrice.

— Que ce baiser, dit-elle, soit le sceau de notre réconciliation!...

VI

LE FAKIR

Du jour où l'exarque avait envoyé au patriarche Paul, au pape Théodore et à l'empereur Constans les lettres signées par les évêques d'Afrique, les conférences avec ses trois principaux collaborateurs, l'hypostratège Hildéric, le préfet de la mer Athénée, le trésorier Isaac, devinrent plus fréquentes. Ces hauts dignitaires, sans chercher, semblait-il, à pénétrer les intentions du patrice, les avaient devinées : quels que fussent ses projets, ils leur étaient d'avance absolument acquis. Il y eut chaque jour plus de liberté et une confiance plus

abandonnée dans leurs entretiens. Les trois chefs de service étaient bien forcés d'admettre, parmi les chances de l'avenir, la possibilité d'une rupture avec l'empereur Constans : ils y étaient ou décidés ou résignés.

Leurs liens personnels avec Byzance et l'empire étaient faibles ou même nuls. Ils se sentaient, avant tout, des Africains. C'est pourquoi ils étudiaient avec la même conscience un plan d'expédition navale, soit sur Byzance, pour prévenir une agression de l'empereur, soit sur Alexandrie, pour couper court à tout mouvement des Arabes contre l'Afrique, en donnant au khalife de quoi s'occuper chez lui.

Peut-être la vraie route de Carthage à Constantinople passait-elle par Alexandrie. En effet, ne valait-il pas mieux pour Grégorios apparaître dans la Corne-d'Or, non en rebelle, mais en vainqueur des musulmans, en libérateur de l'Égypte et de la Syrie, comme un second Hèrakleios par qui le Saint Sépulcre aurait été de nouveau reconquis? D'autre part, s'engager dans une guerre longue et hasardeuse contre les Arabes, lorsqu'on pouvait craindre d'être attaqué en Afrique par la flotte et les armées byzantines, quelle chanceuse entreprise! Et si, après s'être affaibli par les succès mêmes remportés sur les mécréants, on se trouvait en présence des troupes intactes du Basileus, qui, après avoir recueilli le fruit des victoires de Grégorios, entendrait le punir de ses services en même temps que de sa rébellion?... Pour ce Constans à l'âme vicieuse, au crâne étroit, savait-on si l'orthodoxie du patrice n'était pas plus détestable que l'abomination mahométane? N'était-il pas capable, à l'occasion, de s'unir aux Arabes contre ses sujets africains? Et son patriarche Paul, son clergé monothélite ne prêcheraient-ils pas avec plus d'entrain la guerre sainte contre les orthodoxes que contre les infidèles? Oui, peut-être, après tout, la vraie route de Carthage à Alexandrie passait-elle par Constantinople. Renverser un prince incapable, refaire l'unité religieuse de l'empire, rassembler en sa main les forces de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe byzantines, c'était peut-être le nécessaire prélude à une série de campagnes énergiques contre l'Islam.

Ainsi, dans le secret de leurs conférences à quatre, le patrice et ses collaborateurs, discutaient froidement les réso-

lutions où le sort de l'empire et leur propre tête étaient en jeu. Dès le premier mot prononcé à ce sujet, ils s'étaient sentis engagés les uns envers les autres, à la vie, à la mort. Pour aucun d'eux la retraite n'était plus possible. La moindre indiscrétion, suivie d'une imprudente inaction, aurait eu les mêmes conséquences que la révolte même et l'échec de la révolte.

Toujours ils en revenaient à cette alternative, dont les deux termes offraient des avantages et des périls presque égaux : Byzance ou Alexandrie? Alexandrie ou Byzance? Plus exactement : Byzance par Alexandrie, ou Alexandrie par Byzance?

Il pouvait se présenter une troisième hypothèse : au moment de faire appareiller la flotte vers le Bosphore ou vers le Nil, on se verrait brusquement assailli du côté du Sahara. Une invasion arabe, par la Tripolitaine, restait toujours à craindre. Hildéric, bien informé par son service de renseignements, persistait à penser qu'elle était imminente. Dès qu'elle serait décidée, avec la rapidité dont les Arabes menaient leurs incursions, c'est à peine si l'on pourrait les arrêter aux forteresses du Sud. Cette incertitude pesait sur les plans les mieux conçus, paralysait toute résolution.

Cependant les chrétiens émigrés des pays soumis au joug arabe — Syriens, Palestins, Égyptiens, Cyrénéens — devenaient chaque jour plus nombreux à Carthage. Ils affluaient par le sud avec les caravanes, par mer avec tous les navires arrivant de l'Orient. Ils encombraient les routes du désert, les quais des ports. Ils étaient comme ces oiseaux migrateurs qui annoncent, infaillibles, les changements de saison, comme ces feuilles sèches que le vent balaie de son souffle bien avant que l'ouragan se déchaîne dans toute sa violence. Leur fuite semblait talonnée par l'approche de quelque chose de formidable. Leur foule bigarrée ajoutait à la bigarrure des plèbes africaines. Dans les ruelles et les faubourgs de Carthage on n'entendait plus que leurs voix aux accents insolites. Ils aggravaient le désarroi des esprits, charriant avec eux les opinions religieuses suspectes, les passions fanatiques encore exaspérées par les douleurs de l'exil, les terreurs paniques et les haines inexpiables. Ils circulaient dans la foule, y propageaient les rumeurs alarmantes, les exagérations folles, la contagion de

leurs épouvantes. La cité tout entière bouillonnait comme une chaudière d'huile sur un feu ardent. La police de l'exarque lui faisait les rapports les plus inquiétants sur l'état des esprits. Elle déclarait ne plus reconnaître le peuple de Carthage.

Des anachorètes sortaient de leurs cavernes perdues au fond des forêts pour se répandre dans la ville. La tête hérissée de chevelures en broussailles, la face enfouie dans la luxuriance d'une barbe inculte, les yeux brillant du feu de la démence, le corps presque nu sous des haillons de laine fangeuse, effrayant le peuple de leur mine sauvage et de leurs énormes gourdins, ils allaient fulminant contre les vices, les iniquités de Carthage, appelant la colère du ciel sur les grands, sur les riches, sur le clergé, sur le patrice lui-même, sur la cité et sur les citoyens. Les gens de police n'osaient rien tenter contre eux : le peuple ne l'eût pas permis; il pensait que leur folie, si injurieuse et si agressive qu'elle fût, était un signe dont Dieu les avait marqués et que leurs pires extravagances avaient quelque chose de prophétique.

Tout un jour, Athanaël, un de ces solitaires, plus hirsute et plus crasseux que les autres, répandant autour de lui l'odeur de la tanière où sans doute il cohabitait avec les chacals, avait rempli de ses clameurs les rues, les portiques du Forum, les gradins de la Place Neuve. Il annonçait au peuple des catastrophes prochaines, un châtiment dont le monde, pendant des siècles, garderait l'épouvante. Contre la Carthage punique, hideuse de voluptés, d'avarice et de sacrilège férocité, Dieu avait suscité Scipion et les Romains, qui avaient exterminé ses coupables citoyens, rasé au niveau du sol ses remparts, ses tours, ses temples, ses palais. Dieu lui avait ensuite permis de revivre; mais la Carthage romaine, retombée dans les fornications puniques, était restée sourde à la voix des apôtres, s'était baignée dans le sang des martyrs. Ses oligarques avaient renouvelé sur les pauvres, les esclaves, les misérables, les cruelles exploitations d'autrefois. Contre elle, Dieu avait suscité Genséric et les Vandales, qui, pour forcer les cités à ouvrir leurs portes, entassaient dans leurs fossés l'infection de milliers de cadavres. Et Carthage ne s'était point amendée. De nouveau, ses crimes avaient fait déborder la coupe de la colère céleste. Contre elle Dieu allait susciter,

plus destructeur que les Romains de Scipion, plus farouche que les Vandales de Genséric, un peuple dont l'Afrique n'avait jamais vu la face. Déjà ses hordes étaient en mouvement et des frontières de l'Égypte s'avançaient vers l'Occident. Rien d'aussi formidable n'aurait encore paru sous le soleil. Sur leur passage on verrait crouler les remparts des villes, s'embraser les moissons, flamber les forêts; les fleuves épouvantés plongeraient dans le sein de la terre et ne voudraient plus jamais reparaître à sa surface. Partout s'étendraient le sable roux, la solitude aride et le néant.

Athanaël, menaçant tour à tour de son bâton les palais des riches, les ports encombrés de navires, les quais fourmillant de travailleurs, hurlait à plein gosier :

— Avant peu, c'en sera fait de Carthage! On cherchera vainement où s'élevaient la demeure du proconsul, et ces thermes souillés par tant de débauches, et ces églises profanées par d'hypocrites prédications, et ces quais où les pauvres s'exténuent de labeur pour enrichir les puissants, et ces prétoires où l'avocat et le juge sont d'accord pour dépouiller la veuve et l'orphelin. Avec les statues et les colonnes de bronze, les barbares frapperont une grosse monnaie. Avec les marbres de Paros, on fera de la chaux. De ce glorieux Mandrakion, de cet opulent port de commerce, il ne restera que des flaques d'eau stagnante, sans forme ni contour, où les petits pâtres iront pêcher des oursins. Un berger, avec quelques moutons, suffira pour emplir l'espace aujourd'hui trop étroit pour quatre cent mille habitants. De Carthage si vivante aujourd'hui, il ne subsistera d'intact que la nécropole de la montagne Creuse, la Carthage des morts!

Les citoyens, railleurs au début de ces vociférations, à la fin saisis d'épouvante, fuyaient devant cette bouche intarissable en anathèmes, devant ces yeux fous et la menace du bâton formidable. Athanaël ne s'apaisa que lorsque tomba la nuit. Les gens de police, consternés comme le peuple, laissèrent l'anachorète franchir la porte du Nord et s'éloigner dans la direction des montagnes. Ils firent au pâtrice rapport de ce qu'ils avaient entendu, et Grégorios en fut très affecté.

Peu de jours après, autre incident. Alors que la population était déjà violemment émue, on vit apparaître au milieu

du Forum un homme étrange, tout nu, la tête rase avec une touffe épaisse au sommet du crâne, la peau noire comme celle d'un nègre, tant elle était brûlée et recuite par le soleil, le corps amaigri jusqu'à donner l'idée d'un squelette ambulant, les jambes réduites à des os sur lesquels saillaient les veines et les tendons, les yeux luisant au fond des orbites comme ceux d'une hyène au fond de son antre. Il s'en allait à travers la foule, s'y frayant à coups de coude un passage, agitant ses bras étiques en une gesticulation effrénée, vociférant sans relâche des syllabes gutturales qui semblaient ne pas être d'une langue humaine.

Comment avait-il pu arriver là? D'où venait-il? De quel trou était-il sorti? Personne n'aurait pu le dire. Mais les trirèmes venues d'Orient débarquaient parfois de si singuliers passagers!

Il se trouvait sur le Forum quelques émigrés d'Égypte : ils n'eurent pas de peine à reconnaître que cet idiome inconnu était de l'arabe. Plus attentifs à ces clameurs, ils en saisirent quelques mots et les traduisirent à leurs voisins. Ils n'ignoraient pas que cet Arabe était également un de ces fous qu'on doit toujours respecter, même en leurs excès, parce qu'ils sont touchés de Dieu; mais, enragés qu'ils étaient de leurs récentes infortunes, ils auraient voulu le faire massacrer par la populace carthaginoise.

L'homme continuait à vaguer par le Forum, tantôt longeant les boutiques où les marchands restaient muets de stupeur, tantôt coupant à travers la multitude qui, tour à tour, s'approchait par curiosité ou s'écartait par terreur. Il criait :

— Idolâtres, païens, race d'infidèles! La mesure de vos iniquités est comble. De l'Orient, Dieu a envoyé sur vous des héros, rapides et carnassiers comme des aigles. Devant leur face vos guerriers fuiront comme les gazelles devant le lion. Il y aura, sur la terre d'Ifrikia, bien des membres tranchés, bien des têtes plantées au bout des piques. Et dans vos maisons, sous vos tentes, bien des veuves pleureront, et se lamenteront bien des petits enfants orphelins. Mais les femmes et les enfants eux-mêmes ne seront point épargnés : tout ce qui n'aura pas été massacré sera vendu sur les marchés, et les acheteurs leur ouvriront la bouche pour regarder leurs dents.

Car vous n'avez pas voulu entendre la parole du Prophète, et le Prophète a dit : « Nous jetterons l'épouvante dans le cœur des idolâtres, parce qu'ils ont associé à Dieu des divinités ».

L'homme heurta un soldat qui, la lance à l'épaule, montait la garde sur le seuil du palais de justice. Avec un courroux mêlé de mépris, il le toisa et, gesticulant sous son nez, il dit :

— Vos lances, vos glaives, vos flèches ne prévaudront pas. Vos casques, vos cuirasses, vos boucliers, dont vous vous couvrez parce que vous craignez la mort, ne vous protégeront pas. Car Dieu a dit à Mohammed le Béni : « Ne pense pas que les infidèles auront le dessus ! O Prophète, excite les croyants au combat. Vingt hommes parmi les croyants terrasseront deux cents infidèles, et cent en mettront mille en déroute ! »

D'un coup sec de sa main osseuse, il fit tomber la lance et se jeta sur le soldat, cherchant à le terrasser. Le légionnaire ne fléchit pas sous ces bras débiles ; il repoussa doucement l'insensé et, ramassant son arme, le contint du regard.

L'homme était déjà loin. Le hasard de sa course l'amena devant le portique des changeurs. Ceux-ci, accroupis dans l'ombre de leurs boutiques voûtées, derrière la table de marbre qui leur servait de comptoir, surveillaient les piles de drachmes d'argent et de sous d'or qui la couvraient, les tas de monnaies de Perse, de Grèce, d'Italie, des royaumes germains, les lingots de métal précieux, les balances de précision, les pierres de touche, les coupelles d'essai, les cisailles à rogner les pièces. La vue de toutes ces choses sembla irriter l'étrange personnage. Tour à tour ses yeux brillaient ou de convoitise ou de fureur. Maintenant il fulminait contre les infidèles qui, se fiant à leurs trésors, ignoraient que, tout l'or de la terre fût-il entre leurs mains, Allah ne consentirait pas à ce prix le rachat de leurs âmes.

— Car Dieu a dit au Prophète : « Annonce un châtiment douloureux à ceux qui amassent l'or et l'argent et ne le dépensent pas dans le sentier de Dieu. Le jour où le feu de la géhenne s'allumera sur leurs têtes, des marques brûlantes seront imprimées, avec cet or et cet argent, sur leurs flancs et sur leurs reins, et on leur dira : « Voilà ce que vous avez amassé pour vous. Goûtez ce que vous avez amassé. »

Brusquement il se rua sur un des comptoirs, et, avant que le changeur eût pu s'opposer à son dessein, du plat de la main, balaya toute cette richesse, envoyant les pièces brillantes s'éparpiller, rouler, danser et tinter avec un son clair, sur les dalles de marbre, parmi les jambes nues de la foule. Il dit au changeur :

— En voilà, du moins, qu'Éblis ne pourra pas rougir au feu, pour te les appliquer sur les flancs et sur les reins !

Une panique se produisit parmi les banquiers dont les étalages occupaient toute cette partie du Forum. Plongeant sous leurs comptoirs, ils sortaient en rampant de leurs échoppes et, avec un grand bruit de ferraille, se dépêchaient de les fermer.

L'Arabe interrompit l'un d'eux dans cette opération et, posant la main sur un sac de monnaies, il lui dit :

— Pour l'infidèle, devant le glaive du musulman, pas d'autre alternative que de subir la captivité et la mort, ou bien de payer la *djiziah*, d'offrir humblement le tribut au Commandeur des croyants. Hâtez-vous, le temps presse. Si vous collez votre oreille à la terre, vous entendrez d'ici le trot des dromadaires d'Arabie, le galop des étalons du Nedjed, le piétinement de l'armée d'extermination que le successeur du Prophète envoie contre vous. Hâtez-vous de payer, ou sinon le pillage videra vos coffres, l'incendie dévorera vos richesses, le tonnerre d'Allah descendra sur vos maisons. Vous êtes aujourd'hui des marchands, mais demain vous, vos femmes, vos enfants, ne serez qu'une marchandise; une marchandise de si vil prix, qu'une femme se vendra un dinar et son enfant une drachme... Païen, prends ce sac de monnaies, et cours sur la route de Tripoli pour racheter ta vie et la pudeur de ta fille... Va, esclave, mais va donc !

Et, arrachant le sac aux mains du changeur, il le lui jeta au visage, non sans lui briser quelques dents.

— Le feu ! — criait-il en s'en allant. — Le feu sur ce marché ! Le feu sur ces maisons ! Le feu sur ces palais ! Le feu sur ces églises que surmonte la croix sacrilège !

La foule, un peu revenue de sa terreur, commençait à s'irriter. On peut passer beaucoup à un fou, mais celui-là était vraiment par trop insolent. En lui tout insultait, et les

regards, et la bouche, et les gestes. Ainsi, c'était cela, un Arabe!

— On pourrait bien — s'écria quelqu'un — lui payer en coups de matraque le tribut qu'il réclame!

— Il ne parle que de tuer, de massacrer, d'égorger.... On pourrait bien essayer si sa peau noire est perméable au couteau!

— Il fait le fou, — dit un des émigrés d'Égypte; — peut-être est-ce tout simplement un espion.

— C'en est un! — affirma un Syrien. — Ne voyez-vous pas comme il porte les yeux de tous côtés, inspectant les murailles de la ville, relevant la direction des rues, comptant les vaisseaux dans le port?

— Et, tout en faisant l'insensé, il note les boutiques où il y a le plus à piller.

— Tue, tue! assomme! — hurlèrent les boutiquiers, affolés de cette révélation.

L'homme ne semblait même pas les entendre. Avisant une femme élégante, qui portait au cou un torque d'or, il le saisit de ses doigts crochus :

— Ignores-tu, femme, que le Prophète a dit : « Le réprouvé, qui se pare d'un riche collier, ressuscitera, au jour du jugement, avec un serpent qui lui serrera le cou »?... Allons! jette cela!

La femme, en présence de cet homme noir et nu, épouvantée par la brusquerie du geste, pensa s'évanouir. Un homme qui l'accompagnait asséna sur la main du fakir un coup de bâton qui lui fit lâcher prise. L'Arabe ne parut pas en ressentir de douleur. Il continuait à psalmodier :

— Vous tous, la géhenne vous attend. Pour vous, Éblis attise ses fournaises. Il vous prépare une couche de charbons ardents avec une couverture de braises. Pour vous l'arbre Zakkoum se couvre de fruits qui sont des têtes de démons. Vous croyez peut-être que le supplice aura une fin? Non! car, aussitôt que votre peau sera consumée par le feu, Allah vous revêtira d'une autre pour vous faire mieux goûter la torture. Vous croyez peut-être qu'en enfer les places sont déjà toutes occupées? Écoutez ce que dit Dieu à l'enfer : « Es-tu rempli? » Et l'enfer répond à Dieu : « En as-tu encore à me jeter? »

Et le voilà qui, comme s'il maniait la fourche d'Éblis,

étendait les infidèles sur les brasiers et les grils de la géhenne, les revêtait d'une tunique de goudron brûlant sans fin, chauffait leurs pieds à tel point que leurs cervelles fondaient dans leurs crânes, les tourmentait d'une soif si ardente qu'ils convoitaient l'eau bouillante comme le chameau aspire à la fraîcheur des fontaines.

— Dans le feu, les païens endurcis en leur aveuglement! Dans le feu, les idolâtres qui adorent les dieux fabriqués par leurs mains. Dans le feu, les insensés qui croient à un Dieu triple! Dans le feu, les impies qui osent attribuer un fils à l'Éternel!... Dans le feu, vous tous!... Et quand vous y serez, c'est en vain que vous appellerez à votre aide ceux qui vous ont trompés, vos moines, vos prêtres, vos évêques, et tous les compagnons que vous avez osé donner à la majesté du Dieu unique, vos saint Georges, vos saint Jean, vos Étienne, vos Laurent, vos Cyprien, vos Pierre et vos Paul...

La foule en arrivait au comble de l'exaspération ; les matraques levées, les couteaux hors des gaines, les ongles prêts à déchirer, un cercle étroit se resserrait autour de l'homme.

D'un bond, il se dégagea de cette redoutable étreinte, saisit au vol un des gourdins et se précipita vers une colonnette que surmontait une image de la Vierge-Mère portant dans ses bras l'Enfant divin.

— Oui, et vainement vous appellerez votre Jésus, dont vous osez faire un Dieu, et la mère que vous prétendez l'avoir conçu d'un oiseau!

Tandis qu'avec le gourdin, et plus encore avec ses yeux étincelants, il tenait en respect les assaillants, d'un coup d'épaule il renversa la colonnette : la statue tomba en miettes sur les dalles. D'une voix éclatante, le fakir proclama:

— Il n'est d'autre divinité qu'Allah!

De ce moment, rien ne pouvait plus le sauver. Assommé de bâtons, lardé de stylets, les yeux arrachés à coups d'ongles, les chairs emportées à coups de dents, il ne fut bientôt qu'une loque sanglante que des frénétiques traînaient sur le sol. Les hommes de police étaient arrivés trop tard pour empêcher ses excès et son châtiment. Ils ne purent que le faire enfouir au *hiéron* de Tanit, dans un coin perdu.

Leur rapport causa au patrice un grand souci. Il craignait

que ce meurtre, si horrible, d'un des leurs ne fournît aux Arabes un prétexte de guerre. Du moins, pour se ménager une excuse, il fit châtier quelques-uns des émeutiers.

Le lendemain matin, à l'endroit où le fakir avait été enseveli, et où pas une herbe n'avait encore été vue, s'élevait un grand rosier, tout couvert de roses éclatantes. Était-ce donc un miracle? Pouvait-il s'en accomplir sur la dépouille d'un infidèle? Les gens du peuple affluèrent en foule pour contempler ce prodige, et, sous le poids d'une indicible terreur se précipitaient ensuite pour se barricader en leurs maisons. Les hommes de police, moins crédules, soupçonnèrent une supercherie, constatèrent bien vite que le sol autour du miraculeux rosier avait été fraîchement remué. Ils attribuèrent la fraude à des malveillants, probablement à des Monothélites, qui ne cherchaient qu'à susciter le désordre dans les esprits et dans les rues.

La plèbe refusa d'admettre cette explication. Mais alors à quoi pouvait-on croire ou ne pas croire, depuis que le don des miracles était accordé à un païen? Qui donc était le maître de l'univers? Détournant de son peuple sa face irritée, Dieu avait-il livré le monde à toutes les fantaisies méchantes ou narquoises de l'Esprit des Ténèbres? Chacun croyait maintenant entendre rôder autour de lui, dans la nuit sombre, le lion infernal cherchant qui dévorer. Les uns pensaient que le terme des mille années avait été avancé au sablier de l'Éternité. D'autres, s'attendant à l'apparition de l'Antéchrist, regardaient si le soleil ne commençait point à pâlir dans le ciel attristé, ou si l'on ne voyait pas luire entre deux nuées le pavillon béant de quelque trompette formidable.

Une prophétie courait par les rues et les carrefours : la Carthage punique avait duré sept cents ans; sept cents avaient été assignés à la durée de la Carthage romaine. Les temps étaient révolus. L'heure suprême allait sonner.

Les Monophysites, les Monothélites, les Juifs et les judaïsants, tous les ennemis de l'Église et de l'Empire commençaient à relever la tête. Dans tout désordre la police croyait retrouver leur main. La plèbe paraissait ne plus penser à eux : elle avait bien d'autres soucis. Les rumeurs les plus effrayantes circulaient, les prodiges de mauvais augure se multipliaient.

Au *hiéron* de Tanit, aux abords de la montagne Creuse, on avait vu, dans la nuit, des morts vaguer hors de leurs sépulcres... De longs serpents squameux, aux yeux d'escarboucle, avaient rampé hors des soubassements du temple d'Eschmoun. Dans le crépuscule du soir, au sommet de la Byrsa, tout à coup s'était dressé un colosse de bronze, à tête de taureau qui, après avoir poussé un effroyable mugissement, s'était aussitôt évanoui : personne ne pouvait se vanter de l'avoir vu, mais de ce mugissement bien des tympans vibraient encore. Même dans les saintes églises le fidèle ne se croyait plus en sûreté. Le nouveau primat d'Afrique, comme il officiait au maître autel de la *Perpetua Restitua*, avait senti ses cheveux se dresser tout raides sur sa tête, car, du pain eucharistique qu'il rompait entre ses doigts, coulait un filet de sang!

Un vent de superstition, de terreur et de démence soufflait sur Carthage. Tout devenait suspect à la populace. Au Forum il y avait, sur un piédestal sans inscription, un cavalier de bronze dont personne ne savait le nom; il avait la face tournée vers l'Orient, et comme les rênes, par hasard, s'étaient brisées entre ses doigts d'airain, ils semblaient faire des signes à l'on ne savait quel invisible ennemi. La plèbe se mit en devoir de renverser la statue qui trahissait la cité. Les soldats du patrice arrivèrent juste à temps pour la sauver. Mais qu'elle restât debout, ce fut une nouvelle angoisse pour les citoyens. Le cavalier de bronze anonyme, continuant à se découper sur le ciel bleu, semblait, de son masque sombre, les narguer et rire à l'avance de leurs prochaines infortunes. Ils voyaient ses doigts s'agiter, faire des signes de plus en plus clairs, de plus en plus pressants, à l'invisible ennemi. Cet ennemi, on sentait que du fond de l'Asie, des rives du Nil, des sables sahariens, le cavalier de bronze l'appelait, l'attirait, l'aspirait, et qu'à chaque étape rapprochant de Carthage les hordes arabes, plus joyeusement frémissaient les doigts d'airain, plus effrayante s'étendait la main de bronze qui était la main de la fatalité.

ALFRED RAMBAUD

(A suivre.)

JULIETTE DROUET

— D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS —

I

Le 22 juin 1836, Victor Hugo écrivait de Fougères à sa femme, qui était en villégiature à Fourqueux :

Je suis à cette heure dans le pays des fougères, dans une ville qui devrait être pieusement visitée par les peintres, dans une ville qui a un vieux château flanqué de vieilles tours les plus superbes du monde, avec des moulins à eau, des ruisseaux vifs, des rochers, des jardins pleins de roses, des rues à pignons qui montent à pic, des églises hautes et basses, toutes sortes de vieilles architectures rongées du lierre. J'ai vu tout cela au soleil, je l'ai vu au crépuscule, je l'ai revu au clair de la lune et je ne m'en lasse pas. C'est admirable. Il y a çà et là quelques maisons du temps de Louis XV, mais elles ont peu de succès. Le goût Pompadour n'a rien à faire avec ses chicorées dans ce pays-ci. Le rococo est malheureux avec le granit. Du reste, l'architecture est, en général, barbare. La pierre bretonne ne s'est prêtée aux coquetteries d'aucune époque. Pas plus à celles de la Renaissance[1] qu'à celles de Louis XV. Mais certaines églises ont de l'austérité et de la grandeur...

1. Victor Hugo commettait là, par ignorance, une véritable hérésie : il ne tarda pas, d'ailleurs, à s'en rendre compte lui-même, car, peu après, à la suite d'une course à Dinan, il écrivait à Louis Boulanger qu'il y avait dans cette petite cité quelques façades « où l'art de la Renaissance s'est assez bien tiré du granit ». Qu'aurait-il dit, s'il avait eu le temps de visiter les merveilleuses cathédrales et chapelles de la fin du xve et du commencement du xvie siècle, où la pierre dure, sous la main des artistes de la Renaissance, a été ouvragée, ciselée, ajourée comme de la dentelle ?

Trois jours après, il mandait à Louis Boulanger :

... Une ville qu'il faut aussi que vous voyiez et que vous voyiez avec moi, c'est Fougères... Je reviens de Fougères comme La Fontaine revenait de Baruch, et je demanderais volontiers à chacun : Avez-vous vu Fougères?... Figurez-vous une cuiller, grâce encore pour ce commencement absurde. La cuiller, c'est le château ; le manche, c'est la ville. Sur le château rongé de verdure, mettez sept tours, toutes diverses de forme, de hauteur et d'époque; sur le manche de ma cuiller, entassez une complication inextricable de tours, de tourelles, de vieux murs féodaux chargés de vieilles chaumières, de pignons dentelés, de toits aigus, de croisées de pierre, de balcons à jour, de machicoulis, de jardins en terrasses ; attachez ce château à cette ville et posez le tout en pente et de travers dans une des plus vertes et des plus profondes vallées qu'il y ait. Coupez le tout avec les eaux vives et étroites du Couasnon sur lequel jappent nuit et jour quatre ou cinq moulins à eau. Faites fumer les toits, chanter les filles, crier les enfants, éclater les enclumes, vous aurez Fougères ; qu'en dites-vous [1]?...

J'ignore ce qu'en pensa Boulanger, mais moi qui connais Fougères et qui sais que, lorsqu'il y vint en touriste au mois de mai 1836, Victor Hugo était accompagné de son amie Juliette Drouet, j'avoue que je donnerais tout le pittoresque de ce royal paysage pour ce « grain de mil », le petit détail, qui y manque et qui forcément devait y manquer : ce petit détail, c'est la maison natale de Juliette... Car c'est là, dans le faubourg de Rillé, rue de la Révolution [2], qu'elle naquit le 10 avril 1806 [3].

1. *En Voyage*, par Victor Hugo.

2. L'ancienne rue de la Révolution, à Fougères, est appelée rue de Rillé, depuis 1845. On la désignait sous le nom de faubourg de Rillé avant le 20 messidor, an II, date où elle prit le nom de rue de la Révolution. En 1807, elle fut appelée rue d'Antrain. Sous l'ancien régime, le faubourg de Rillé formait une paroisse de Fougères. (Renseignements fournis par le chef de bureau de l'état civil de Fougères.)

3. Voici son acte de naissance :

Le onze avril mil huit cent six, à trois heures du soir, par devant nous Louis Binel, maire et officier de l'état civil de la commune de Fougères, est comparu *Julien Gauvain*, tailleur, âgé de vingt-neuf ans, demeurant à Fougères, rue de la Révolution, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né le jour d'hier, à sept heures du matin, de lui déclarant et de *Marie Marchandet*, son épouse, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de *Julienne-Joséphine ;* lesdites déclaration et présentation faites en présence de François Dorange, huissier,

Aussi bien, comme elle perdit son père et sa mère au berceau [1], qu'elle fut transportée dans ses langes à Paris et qu'aucun membre de sa famille ne semble être resté à Fougères, peut-être qu'en 1836, quand elle y revint après trente ans d'absence, ne put-elle pas elle-même se faire montrer la petite maison basse où *Julienne*-Joséphine Gauvain — pour l'appeler de ses prénoms et nom véritables — avait vu le jour. En tout cas, il y a quinze ans, personne ne put me l'indiquer. Je le regrette pour la ville de Fougères qui se serait enrichie d'une curiosité doublement historique, puisque Victor Hugo a donné le nom de Gauvain au héros de son roman *Quatre-Vingt-Treize*.

Donc Julienne fut transportée à Paris aussitôt après la mort de ses parents. Elle y fut recueillie par un grand-oncle, Jean-Baptiste Drouet, garde général des forêts, qui lui servit de père et dont elle prit le nom plus tard, par reconnaissance, sans doute.

Drouet ayant, ainsi que sa femme, des principes religieux très solides, l'enfant fut mise à sept ans au pensionnat du Petit-Picpus que dirigeaient les Bernardines-Bénédictines de l'Adoration Perpétuelle et où elle avait deux tantes *mères-vocales*, savoir : mère Sainte-Menechtide (née Gauvain), chargée du chant et du chœur, toute jeune, avec une admirable voix, et mère des Anges (née Drouet) qui avait été au couvent des Filles-Dieu et au couvent du Trésor, entre Gisors et Magny.

Ce qu'étaient les religieuses du Petit-Picpus, Victor Hugo, qui évidemment avait été documenté par « Juliette », nous l'a raconté tout au long dans un chapitre des *Misérables*. C'était

âgé de vingt-cinq ans, demeurant à Fougères, et de François Bannier, jardinier, âgé de soixante-huit ans, demeurant en Lécousse. Et ont, le père et les témoins, signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. — Signé : Julien Gauvain, François Bannier, Dorange et Louis Binel. (Extrait des registres de l'état civil de Fougères.)

1. Le père de Juliette — ou de *Julienne* — mourut à l'hospice civil de Fougères, le 12 septembre 1807, à l'âge de trente ans. Marie Marchandet, sa femme, mourut à Fougères, rue de la Révolution, le 15 décembre 1806, à l'âge de vingt-huit ans.

Les époux Gauvain-Marchandet s'étaient mariés à Fougères, le 10 floréal an VII. Leur acte de mariage indique que le mari était né le 7 juillet 1777, et la femme le 19 août 1779. (Communiqué par le chef de bureau de l'état civil de Fougères.)

une communauté de l'obédience de Martin Verga. Les Bernardines-Bénédictines pratiquaient l'adoration perpétuelle. Une robe de serge noire à manches larges, un grand voile de laine, une guimpe qui montait jusqu'au menton, coupée carrément sur la poitrine, un bandeau qui descendait jusqu'aux yeux, tel était leur habit.

Elles faisaient maigre toute l'année, jeûnaient durant le Carême et beaucoup d'autres jours qui leur étaient spéciaux, se relevaient dans leur premier sommeil pour lire le bréviaire et chanter matines, depuis une heure du matin jusqu'à trois, couchaient dans des draps de serge en toute saison et sur la paille, ne prenaient point de bains, n'allumaient jamais de feu, se donnaient la discipline tous les vendredis, observaient la règle du silence, ne se parlaient qu'aux récréations, qui étaient très courtes, et portaient des chemises de bure pendant six mois, du 14 septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix jusqu'à Pâques.

Elles ne voyaient jamais le prêtre officiant, qui leur était caché par une serge tendue à neuf pieds de haut. Au sermon, quand le prédicateur était dans la chapelle, elles baissaient leur voile sur leur visage. Elles devaient toujours parler bas, marcher les yeux à terre et la tête inclinée. Un seul homme pouvait entrer dans le couvent, l'archevêque diocésain. Il y en avait bien un autre, qui était le jardinier, mais c'était toujours un vieillard, et, afin qu'il fût perpétuellement dans le jardin et que les religieuses fussent averties de l'éviter, on lui accrochait une clochette au genou.

C'est là que madame de Genlis avait voulu se retirer quand elle fut touchée de la grâce, mais elle trouva la règle trop dure et ne fit que traverser le Petit-Picpus.

Le pensionnat qui était joint au couvent recrutait ses élèves parmi la noblesse ; la plupart étaient riches. Elles étaient vêtues de bleu, avec un bonnet blanc et un saint-esprit de vermeil ou de cuivre fixé sur la poitrine.

Dès qu'elle y fut entrée, Julienne devint l'enfant gâtée de la maison, et il va sans dire que ses tantes firent tout ce qui dépendait d'elles pour lui donner la vocation religieuse. Malheureusement, elle avait reçu de la nature des qualités et des défauts qui, en s'accusant davantage avec les années,

contrarièrent leurs desseins. Ce n'est pas elle qui se serait permis de dire que « de voir le pavé de la rue la faisait frissonner de la tête aux pieds ». Elle n'était pas assez mystique pour cela. Ses yeux et ses oreilles étaient tournés continuellement vers le monde dont lui parlaient ses camarades du noble faubourg. Elle écoutait avec un plaisir infini la flûte invisible qui jouait derrière le mur du couvent, à certaine heure de la journée, ce vieil air oublié maintenant qui fit rêver alors tant de jeunes filles : « Ma Zétulbé, viens régner sur mon âme! » Et le peintre de fleurs Redouté, qui par une tolérance spéciale était admis à lui donner des leçons, disait, à qui voulait l'entendre, que sa petite élève avait un vrai tempérament d'artiste... Avec cela, espiègle, mutine, coquette et s'amusant à mystifier tout le pensionnat. Ne s'avisa-t-elle pas un jour de laisser traîner sur les dalles du cloître un bout de papier où elle avait écrit : « Mon père, je m'accuse d'avoir été avarice! Mon père, je m'accuse d'avoir été adultère! Mon père, je m'accuse d'avoir élevé mes regards vers les messieurs! »

Elle avait beau n'avoir que neuf ou dix ans quand elle fit par écrit cette singulière confession, la chose en elle-même n'en scandalisa pas moins le couvent, à commencer par ses tantes. Elles furent bien plus scandalisées encore lorsque Julienne, présentée à monseigneur de Quelen comme postulante, lui déclara que cette présentation se faisait contre son gré. Elle avait seize ans à cette époque et était jolie comme un cœur. Monseigneur de Quelen la regarda et dit aux religieuses de la rendre à sa famille, ce qui fut fait le jour même. Mais ce n'est pas le tout d'ouvrir la cage à l'oiseau prisonnier, la difficulté commence au moment précis où il est mis en liberté.

L'avenir tranquille que le garde des forêts avait rêvé pour sa nièce s'étant évanoui de la sorte, notre homme fut quelque peu déconcerté : elle lui retombait sur les bras. Qu'allait-il faire d'elle? Comme il n'avait aucune fortune, force lui était de prendre un parti et d'ouvrir à Julienne une nouvelle carrière. Laquelle? Avec des goûts comme ceux qu'on lui avait donnés au Petit-Picpus et une éducation comme celle qu'elle y avait reçue, elle n'était pas d'un placement commode.

De 1822 à 1825, je ne saurais dire ce qu'elle fit, les derniers représentants de la famille ne l'ayant jamais su eux-mêmes. Mais, en 1825, nous la trouvons dans l'atelier de Pradier, rue de l'Abbaye, en qualité de modèle[1]. Deux ans après, Pradier la jetait dehors avec l'enfant qu'elle avait eu de lui. Non seulement elle était déclassée, mais encore elle était déshonorée. Un pas de plus, et cette pauvre fille-mère, que sa beauté avait perdue, allait peut-être tomber sur le trottoir comme tant d'autres. Heureusement, elle avait de l'amour-propre, du savoir et de l'ambition. Elle avait connu chez Pradier un ancien préfet de Mont-de-Marsan aux Cent Jours, qui était pour le moment régisseur au Théâtre royal de Bruxelles : j'ai nommé Félix Harel. Le hasard ayant voulu qu'elle le rencontrât dans cette conjoncture, Harel lui conseilla d'entrer au théâtre, et elle débuta sous ses auspices, au commencement de l'année 1829. L'année suivante, Harel étant revenu en France avec la troupe de mademoiselle Georges, Julienne, qui avait pris le nom de Juliette, fut engagée par lui à la Porte-Saint-Martin, où elle débuta, le 27 février 1830, dans le rôle d'Emma, de *l'Homme du Monde*, comédie d'Ancelot et Saintine. Puis elle émigra vers l'Odéon, dont Harel était directeur en même temps que de la Porte-Saint-Martin. Elle y joua dans le *Moine*, de Fontan (28 mai 1831); *le Jeune Prince*, de Merrille (7 juillet 1831); *l'Homme au Masque de Fer*, d'Arnould et Fournier (3 août 1831); *Catherine II*, d'Arnould et Lockroy (29 septembre 1831).

En 1832, elle revint à la Porte-Saint-Martin, où elle créa le rôle de Teresa dans la pièce du même nom — de Dumas père — et le rôle de la marquise dans *Jeanne Vaubernier*, un des triomphes de madame Dorval (17 janvier 1833).

C'est alors qu'elle fit la connaissance de Victor Hugo. On a raconté qu'elle l'avait subjugué et conquis en allant un beau matin lui demander, chez lui, Place Royale, le rôle de la princesse Negroni dont personne ne voulait, parmi les actrices du théâtre, à cause de son insignifiance. La vérité, c'est que Victor Hugo et Harel eurent au contraire toutes les peines du monde à le lui faire accepter, Juliette ayant des prétentions

1. Elle posa pour la statue de Strasbourg qui décore la place de la Concorde.

au-dessus de son mérite, et que, pour l'y décider, l'auteur de *Lucrèce Borgia* dut lui promettre de lui donner avant peu une large compensation. La compensation fut plus large que Juliette n'eût osé l'espérer, puisque le poète tomba à ses pieds quelques jours après la représentation de sa pièce. Il faut dire que, dans le rôle de la princesse Negroni, elle éblouit tout le monde par l'éclat de sa beauté.

Victor Hugo écrivait, le lendemain :

Il y a dans *Lucrèce Borgia* certains personnages du second ordre, représentés à la Porte Saint-Martin par des acteurs qui sont de premier ordre et qui se tiennent avec une grâce, une loyauté et un goût parfaits, dans le demi-jour de leurs rôles. L'auteur les en remercie ici. Parmi ceux-ci, le public a vivement distingué mademoiselle Juliette. On ne peut guère dire que la princesse Negroni soit un rôle. C'est, en quelque sorte, une apparition ; c'est une figure belle, jeune et fatale qui passe, soulevant aussi un coin du voile sombre qui couvre l'Italie au XVIe siècle. Mademoiselle Juliette a jeté sur cette figure un éclat extraordinaire. Elle n'avait que quelques mots à dire, elle y a mis beaucoup de pensée. Il ne faut à cette jeune actrice qu'une occasion pour révéler puissamment au public un talent plein d'âme, de passion et de vérité.

De son côté, *l'Artiste* disait :

Elle sait tout ce qu'apprennent la nature et l'âme : elle ne sait pas ce qu'apprennent les professeurs du Conservatoire : souvent elle paraît ignorer combien il faut de pas pour traverser le théâtre, à quelle hauteur précisément il est permis de lever le bras, comment on doit arranger ses cheveux épars et faire certaines transitions. C'est le cygne qui perce les nuages de son vol majestueux et semble gêné pour marcher sur la terre.

Et voici le magnifique portrait que Théophile Gautier nous traçait d'elle en parlant de la pièce, dans le *Figaro* :

La tête de mademoiselle Juliette est d'une beauté régulière et délicate, qui la rend plus propre aux sourires de la comédie qu'aux convulsions du drame ; le nez est pur, d'une coupe nette et bien profilée ; les yeux sont diamantés et limpides ; la bouche d'un incarnat humide et vivace reste fort petite, même dans les éclats de la plus folle gaieté. Tous ces traits charmants en eux-mêmes sont entourés d'un ovale du contour le plus suave et le plus harmonieux ; un front

clair et serein, comme le fronton de marbre blanc d'un temple grec, couronne lumineusement cette délicieuse figure; des cheveux noirs abondants, d'un reflet admirable, en font ressortir merveilleusement l'éclat diaphane et lustré.

Le col, les épaules et les bras sont d'une perfection tout antique; elle pourrait inspirer dignement les sculpteurs et être admise au concours de beauté avec les jeunes Athéniennes qui laissaient tomber leurs voiles devant Praxitèle méditant sa Vénus.

Victor Hugo n'avait donc pas besoin, pour devenir amoureux de cette déesse, qu'elle lui dénouât publiquement les cordons de ses souliers et lui baisât les pieds avec admiration, comme l'insinue son beau-frère, M. Paul Chenay, dans le livre qu'il a jugé à propos de publier naguère[1]; il lui suffisait d'avoir des yeux, et c'est un fait que plus le poète est grand, plus il a le sens et le culte de la beauté.

Ce n'était pas, d'ailleurs, la première fois que Victor Hugo subissait le charme de Juliette. Il y a, dans l'album de madame Drouet, une pièce de vers datée du 26 mai 1837, que Victor Hugo fit et lui donna en souvenir du jour où il la vit « pour la première fois » : — si je ne me trompe, ce fut dans un bal, en 1832; mais il n'osa ce jour-là s'approcher d'elle,

Car le baril de poudre a peur de l'étincelle.

Il avait reculé pour mieux sauter, c'est le cas de le dire. Quinze jours après la représentation de *Lucrèce Borgia*, il pénétrait, en vainqueur et en vaincu tout ensemble, dans l'alcôve de la belle princesse Negroni.

Huit ans plus tard, dans la nuit du 17 au 18 février 1841, il écrivait :

T'en souviens-tu, ma bien-aimée? Notre première nuit, c'était une nuit de carnaval, la nuit du mardi gras de 1833[2]. On donnait

1. *Victor Hugo à Guernesey*, p. 159.

2. Victor Hugo, qui décidément n'avait pas la mémoire des dates, même de celles qui lui rappelaient les plus doux souvenirs, s'est trompé une fois de plus. Le mardi gras de 1833 n'était pas le 17 février, mais le 19. Voici, à titre de document, la lettre d'invitation au bal masqué dont il est ici question :

« Monsieur,

» Vous êtes invité à assister au bal d'artistes qui aura lieu dans le foyer du

je ne sais dans quel théâtre je ne sais quel bal où nous devions aller tous les deux. (J'interromps ce que j'écris pour prendre un baiser sur ta belle bouche, et puis je continue.) Rien, pas même la mort, j'en suis sûr, n'effacera en moi ce souvenir. Toutes les heures de cette nuit-là traversent ma pensée en ce moment l'une après l'autre, comme des étoiles qui passent devant l'œil de mon âme. Oui, tu devais aller au bal et tu n'y allas pas, et tu m'attendis.

Pauvre ange, que tu as de beauté et d'amour! Ta petite chambre était pleine d'un adorable silence. Au dehors, nous entendions Paris rire et chanter, et les masques passer avec de grands cris. Au milieu de la grande fête générale, nous avions mis à part et caché dans l'ombre notre douce fête à nous. Paris avait la fausse ivresse, nous avions la vraie.

N'oublie jamais, mon ange, cette heure mystérieuse qui a changé ta vie. Cette nuit du 17 février 1833 a été un symbole et comme une figure de la grande et solennelle chose qui s'accomplissait en toi. Cette nuit-là, tu as laissé au dehors, loin de toi, le tumulte, le bruit, les faux éblouissements, la foule, pour entrer dans le mystère, dans la solitude et dans l'amour.

Cette nuit-là, j'ai passé huit heures près de toi. Chacune de ces heures a déjà engendré une année.

Pendant ces huit ans, mon cœur a été plein de toi; et rien ne le changera, vois-tu, quand même chacune de ces années engendrerait un siècle [1].

Cette page admirable ne saurait se passer de commentaire. A en croire Victor Hugo, Juliette, en se donnant à lui, aurait renoncé du même coup à la vie bruyante et dorée qu'elle menait. Les choses n'allèrent pas si vite, et ce ne fut pas sans peine et sans combat que s'accomplit cette renonciation.

Après avoir été la maîtresse de Pradier, Juliette l'avait été de plusieurs écrivains, notamment d'Alphonse Karr. Quand

Gymnase le mardi gras 19 février. Le bal commencera à onze heures et demie. Le souper sera servi à deux heures et demie.

» *Les commissaires* :

» LÉON MONVAL, ALLAN, régisseur; JENNY VERTPRÉ-CARMOULIER, LÉONTINE VOLNYS.

» NOTA. — Cette lettre, qui est personnelle, servira de billet d'entrée. On est prié, autant que possible, de se présenter en costume. »

1. Page inédite, extraite du *Livre de l'Anniversaire*. (Voir plus loin, p. 736.)

Victor Hugo mit son cœur à ses pieds, un millionnaire russe ou polonais la couvrait d'or et de pierreries, — ce qui ne l'empêchait pas de faire des dettes. — Elle aurait bien voulu n'appartenir qu'au poète, à qui elle savait gré de l'avoir distinguée et choisie entre tant d'autres reines de théâtre. mais l'auteur des *Orientales* n'était pas riche alors, et les princesses Negroni ne vivent pas seulement d'encens et de beaux vers.

Elle continua donc pendant quelque temps à servir deux maîtres à la fois. malgré la promesse qu'elle avait faite à Victor Hugo de quitter son boyard. Victor, qui était jaloux. s'aperçut bientôt qu'il était joué.

Il y eut éclat et rupture de sa part; pendant trois jours il resta sous sa tente. attendant vainement que Juliette lui marquât son repentir. Le quatrième jour, n'y pouvant plus tenir. il retourna chez sa maîtresse. qui, touchée cette fois jusqu'aux larmes. se jeta dans ses bras et lui jura de n'être qu'à lui seul désormais.

Or, voilà que peu de temps après cette scène. elle disparut un beau matin sans dire où elle allait. On devine les divers sentiments qui assiégèrent l'esprit de Victor Hugo quand il trouva sa porte close. Il crut d'abord qu'elle lui avait manqué de parole une seconde fois: mais il fut vite rassuré en apprenant par une amie de Juliette qu'elle était partie pour Brest, où résidait une de ses sœurs, afin de ne pas être témoin de la vente de ses meubles qui avaient été saisis.

J'ai lu les lettres que Victor Hugo lui écrivit en cette circonstance : elles sont poignantes; on voit qu'il a conscience d'avoir conduit cette jeune femme à la ruine en voulant la réhabiliter à ses propres yeux. Car c'est pour purifier cet ange déchu, plus encore que pour en jouir, qu'il l'a pris dans ses bras et l'a emporté sur les hauteurs sereines où plane ordinairement sa pensée !

Consultez là-dessus ses amis et ses proches : ils vous diront qu'il eut au plus haut degré le respect de la femme, que jamais il ne lui échappa une parole inconvenante ou seulement légère à l'adresse de celles qui n'inspirent que le mépris, et que, lorsque les Jeune-France mettaient la conversation

sur ce chapitre, il suffisait de l'apparition de Victor Hugo pour les faire taire[1].

Victor sentit donc vivement la responsabilité qui lui incombait dans la ruine de Juliette : aussitôt il se mit à l'œuvre pour réparer dans la mesure de ses moyens le préjudice matériel qu'il lui avait causé.

Il alla d'abord trouver Pradier qui, s'il n'était plus l'amant de Juliette, n'en était pas moins le père de son enfant, auquel il avait donné son nom. Pradier s'engagea à lui venir en aide, et, quant à lui, Victor, en grattant avec ses ongles ici et là, — je me sers de ses expressions, — il parvint à ramasser quelques milliers de francs pour désintéresser ceux des créanciers de son amie qui montraient les dents les plus longues.

Après quoi, il courut au-devant d'elle jusqu'à Rennes. Mais il était déjà entendu entre eux qu'en arrivant à Paris elle se déferait de tous les meubles et objets mobiliers qui remplissaient son appartement, 35 *bis*, rue de l'Échiquier, et qu'elle irait habiter le modeste logement qu'il lui avait loué et meublé, rue Saint-Anastase, à deux pas de chez lui.

Cette fois, Juliette était bien sienne, et c'est en toute vérité qu'il pouvait dire qu'elle avait « laissé au dehors le tumulte, le bruit, les faux éblouissements, la foule, pour entrer dans le mystère, dans la solitude et dans l'amour ».

II

Cependant elle n'avait pas encore abandonné le théâtre. Elle ne le quitta même pas après son échec dans *Marie Tudor* (6 novembre 1833), que les ennemis du poète soulignèrent méchamment et exagérèrent comme à plaisir[2] : Victor

1. L'usage s'était établi de bonne heure dans le monde romantique d'appeler les femmes des poètes par leur petit nom ; Victor Hugo ne permit jamais qu'on appelât sa femme « Adèle ».

2. Entre la première et la deuxième représentation de cette pièce, le directeur du théâtre fit insérer dans les journaux une note où l'on disait que mademoiselle Juliette, s'étant trouvée gravement indisposée, avait été remplacée dans le rôle

Hugo s'était mis en tête de lui ouvrir. bon gré mal gré, les portes de la Comédie-Française[1] et de lui procurer l'occasion d'une prochaine revanche. Il était persuadé, en effet, qu'elle avait du talent, et c'est le plus sérieusement du monde qu'il lui écrivait, pour la consoler, au lendemain de la représentation de *Marie Tudor* :

Vous n'avez joué le rôle de Jane qu'une fois, mon amie, mais la trace que vous y avez laissée pour moi est aussi profonde que si vous l'aviez joué cent fois.

Vous avez joué le rôle devant deux mille personnes, et une seule vous a comprise, moi. C'est que deux mille personnes, ce n'est pas deux mille intelligences.

Ce que vous avez mis dans ce rôle de votre cœur, de votre âme, de votre esprit, de votre caractère, de votre passion, de votre amour, de votre beauté, de votre nature, je l'écrirai un jour, je tâcherai que rien ne soit perdu.

Si je pouvais ce que je veux, cette fugitive soirée laisserait sur votre front une auréole immortelle. Si mon nom vit, votre nom vivra [2].

de Jane par mademoiselle Ida. Quelques jours après, la *Revue de Paris* publia l'entrefilet suivant :

« Quant à *Marie Tudor*, ce drame si diversement jugé a du moins le succès positif des recettes. La pièce a d'ailleurs gagné à un changement d'actrice. Celle qui remplissait le rôle de Jane l'a cédé, ce qui l'a beaucoup indisposée, dit-on, à mademoiselle Ida, dont le talent, à la fois énergique et gracieux, rendrait *Roméo* lui-même infidèle à *Juliette*. » (T. LVI, p. 204)

1. Sa première tentative remonte au mois de janvier 1834. Un jour, il remît à l'éditeur Renduel, en le priant de la faire passer dans le *Courrier français*, la note que voici :

« Mademoiselle Juliette, cette jeune artiste pleine de beauté et de talent que le public a si souvent applaudie à la Porte-Saint-Martin, est sur le point de quitter ce théâtre. Plusieurs administrations dramatiques lui font en ce moment des offres d'engagement. Il est probable que c'est à la Comédie-Française que mademoiselle Juliette donnera la préférence. Son talent si digne et si intelligent l'appelle à notre premier théâtre. »

Mais le *Courrier français* refusa d'insérer la note, et Victor Hugo, qui avait rêvé de confier à Juliette le rôle de la caméristc Dafné dans *Angelo*, fut obligé de le donner à mademoiselle Thierret, qui, du reste, y fut excellente. (Cf. Le *Romantisme et l'éditeur Renduel*, par Ad. Jullien, p. 130).

Il n'en arriva pas moins à ses fins. Madame Desbordes-Valmore écrivait à son mari, le 21 février 1834 :

« Madame Brohan du Vaudeville vient d'être engagée ; mademoiselle Verneuil, *engagée*; une demoiselle du théâtre rue Chantereine, *engagée*, et enfin... crois-le, cela est pour la honte de ce pauvre Hugo, qui l'a voulu ardemment, mademoiselle Juliette *engagée* là !... »

2. Lettre inédite communiquée par M. Louis Koch.

C'est à peu près ce qu'Alfred de Vigny disait à madame Dorval à propos de la *Maréchale d'Ancre*, que mademoiselle Georges avait jouée à sa place :

> Si des siècles mon nom perce la nuit obscure,
> Ce livre écrit pour vous sous votre nom vivra !

Mais là s'arrête la comparaison entre la maîtresse de Vigny et la maîtresse de Victor Hugo. Qu'importe, d'ailleurs, que Juliette ait été une actrice médiocre ! Il suffit pour sa gloire que l'amour et le génie d'Olympio l'aient rendue immortelle !

Victor Hugo écrivait un jour à Jules Claretie, qui avait fait l'éloge de madame Drouet : « Je vous remercie pour la femme vaillante qui à la gloire du théâtre a noblement préféré l'obscurité du dévouement. » Je ne crois pas me tromper en disant que Juliette n'eût jamais obtenu au théâtre que des succès de beauté, et ces succès-là sont malheureusement éphémères ; mais, si Victor Hugo s'abusait sur le talent de son amie, il n'exagérait rien en exaltant son dévouement. Tous ceux qui l'ont approchée pourraient certifier que, du jour où elle entra dans la vie du poète, ce fut autant comme servante que comme maîtresse. Et par « servante » on entend ce que je veux dire : tout en accaparant Victor Hugo, elle ne cessa jamais de faire ses volontés ; elle fut sa chose, bien plus qu'il ne fut la sienne. Ainsi que madame de Custine, parlant de Chateaubriand, elle aurait pu dire, elle aussi, en montrant le canapé de son boudoir : « C'est ici que j'étais à ses genoux ! »

Pour elle, il était plus qu'un amant royal, il était le dieu. Cela se sent aux innombrables lettres[1] qu'elle lui a adressées durant les cinquante ans qu'a duré leur union. Il avait beau la visiter matin et soir, elle lui écrivait deux et trois fois par jour : en l'attendant, quand il tardait à venir ; après son départ,

1. M. Louis Koch, son neveu, que je remercie mille fois de m'avoir laissé feuilleter cette précieuse correspondance, possède environ deux mille lettres de madame Drouet. M. Paul Meurice en a, de son côté, près de quatre mille, qui lui viennent du fonds de Victor Hugo. L'intention de M. Paul Meurice est de donner ces quatre mille lettres à la Bibliothèque nationale. Je pense que M. Koch suivra cet exemple. C'est dire la mine de documents que les historiographes de l'avenir auront à exploiter. On ne pourra pas écrire la vie de Victor Hugo avant que cette énorme correspondance ait été dépouillée.

pour réparer les oublis qu'elle avait pu commettre pendant qu'elle le possédait. Et quelle grâce, quel esprit, quel enjouement dans le plus court de ses billets ! Lisez plutôt :

3 janvier 1835.

Il est onze heures et demie à ma pendule; depuis que tu m'as quittée, mon cher bien-aimé, j'ai fini de lire *Cromwell* et travaillé jusqu'à présent à raccommoder mes chemises; je t'ai attendu patiemment, je crains bien que cette patience ne m'ait pas servi à grand'-chose, tant il me semble que tu ne viendras pas ce soir; il est déjà bien tard, on vient de frapper à l'instant même à la porte cochère : le battement de cœur que la joie m'avait donné, espérant que c'était toi, dégénère en affreux étouffement que je conserverai toute la nuit, s'il plaît à Dieu que tu ne viennes pas me dire bonsoir avant. Ne me gronde pas, mon cher Victor, si je pleure et si je souffre de ton absence. Je suis sûre que cela ne peut pas être autrement, puisque j'ai essayé de retenir mes larmes et d'employer mon temps à toutes sortes d'occupations; rien n'y fait, il faut que je sois triste, je ne puis m'accoutumer à être heureuse sans toi, à vivre où tu n'es pas.

Voici qu'il est minuit moins un quart à ma pendule qui retarde, j'ai peu de chance que tu viennes ce soir; tout ce que je puis faire, mon bien-aimé, c'est de ne pas te laisser voir à quel point je souffre, puisque cela te déplaît. Ainsi, bonsoir ! Tâche de penser à moi avec amour, moi je n'ai que cela à faire...

Ah ! te voilà, enfin[1] !

Aux Metz, huit heures et demie, 10 octobre 1835.

Mon Victor adoré, mon amour, mon grand Victor, je suis toujours avec toi ou avec VOTRE ESPRIT. Hier, pendant que je t'aimais, pendant que je te suivais de l'âme, écartant de ton chemin toutes les branches mouillées, je suis rentré chez moi, le cœur débordant d'amour et de ravissement, j'ai dîné, je t'ai écrit, et ensuite j'ai lu les trois premiers actes de *Marion* jusqu'à onze heures. Si bien que je n'ai pas fait autre chose de mon cœur et de ma pensée, depuis que tu m'as quittée, que de t'aimer et de VOUS ADMIRER[2].

Ce *tu* et ce *vous* alternés et mariés ainsi ont une signification bien claire qui n'échappera à personne : le *tu* s'adresse à

1. Lettre inédite.

2. Lettre inédite.

l'homme, à l'ami; le *vous* s'adresse au dieu[1]. L'amour de Juliette pour Victor avait quelque chose d'une religion.

Octobre 1835.

Je t'aime, cela est patent, je suis emportée, violente[2], mal embouchée, ceci n'est pas tout à fait ma faute, et je n'en veux prendre qu'à moitié la responsabilité, d'autant plus que dans mes violences il y a autant de peur que de mauvaises habitudes d'éducation. Je t'aime, mon Victor, à travers mon mauvais caractère. Quand j'ai eu le malheur d'être injuste envers toi, je m'en repens avec tant de regrets, que les reproches que tu me fais sont de trop, car je souffre trop déjà de ceux que je me fais intérieurement[3].

Aux Metz.

Je t'ai très longuement écrit des choses peu intéressantes, tandis que j'ai le cœur plein d'amour et l'esprit rempli de toi. Tu sais, il y a des saisons pour le cœur comme pour la terre, le germe de toutes choses est dans ses entrailles comme le germe de l'amour dans le fond de mon cœur; et puis, il vient un temps, un moment où tout cela sort de terre et du cœur, minute par minute, comme les champignons que nous voyons. Aujourd'hui tout mon amour est sorti en bonheur de mon cœur. Je suis heureuse, je t'aime, je te souhaite, j'attends[4].

Vous voyez bien que vous n'êtes pas venu cette nuit, ni ce matin, et cependant il fait un très beau temps. Au lieu de chercher votre *cocher* et votre *chariot* dans le ciel, vous auriez pu faire *diligence* sur la terre pour venir embrasser votre petite bonne femme[5].

Voilà le ton général des premières lettres de madame Drouet. N'est-il pas vrai qu'elles sont charmantes et d'un tour spirituel, encore que par moments un peu précieuses?

1. Si Juliette tutoyait Hugo dans l'intimité et dans sa correspondance, elle lui disait « vous » devant le monde et l'appelait toujours « monsieur ». On m'assure qu'il ne lui arriva jamais de se tromper.

2. Violente, oui, elle l'était. Un jour, dans un moment de colère, c'est elle-même qui le raconte, elle déchira tout un paquet de lettres de son illustre ami, — ce qui le contraria vivement, car il lui avait bien recommandé de conserver tout ce qu'il lui écrivait.

3. Lettre inédite.

4. Lettre inédite.

5. Lettre inédite.

Et lui, sur quel ton lui écrivait-il? On en jugera par les extraits suivants du *Livre de l'Anniversaire*. Ce livre était une invention de Juliette : elle avait voulu, comme nous le verrons tout à l'heure, que tous les ans, à la date du jour où elle s'était donnée à lui, il écrivît sur ce livre une page. Et pendant cinquante ans, il n'y a jamais manqué.

26 février 1835.

Février a toujours été un mois marqué d'un signe particulier pour moi. Le 26 février 1802, je suis né à la vie; le 17 février 1833, je suis né au bonheur dans tes bras. La première date, ce n'est que la la vie, la seconde, c'est l'amour. Aimer, c'est plus que vivre[1].

V. H.

Nuit du 16 au 17 février 1836, une heure et demie du matin.

Il y a aujourd'hui trois ans, à pareille heure, j'étais pour la première fois dans tes bras; je n'ai jamais eu d'heure plus rayonnante que cette heure mystérieuse. Cette nuit-là, nos âmes se sont soudées; cette nuit-là, il y a eu en moi un être nouveau, toi! Depuis cette nuit de février 1833, bien des heures sombres et bien des heures charmantes ont traversé notre vie. J'ai vu bien des ombres et bien des rayons passer sur ton beau front Tout à l'heure encore tu pleurais, et voilà maintenant que tu souris, ma bien-aimée. Va, ne te plains pas de ces brumes qui s'en vont vite : il n'y a de nuages que dans le ciel et dans l'amour.

V.

16 février 1837.

C'est aujourd'hui l'anniversaire! Vois quel beau jour! quel beau soleil! Le ciel est de moitié dans notre joie, n'est-ce pas, mon pauvre ange? Voilà donc quatre ans! quatre ans! je te bénis, ma Juliette et je te remercie.

Tu es ma joie, ma vie, mon bonheur, ma pensée. J'espère que tu es tout à fait bien portante ce matin. Tu étais hier si rose et si jolie! Je t'aime, va, je t'aime de toute mon âme.

Je tâcherai que nous passions aujourd'hui quelques bonnes heures ensemble. Il ne faudrait pas moins de vingt-quatre heures pour fêter dignement l'anniversaire, mais nous prendrons toujours ce que nous pourrons.

1. Il ne se doutait pas alors qu'il marierait un 15 février (1843) sa fille Léopoldine, dont la mort tragique lui inspira de si beaux vers.

Je voudrais t'avoir là pour te baiser, pour te parler, pour t'admirer. — Voilà quatre ans!

C'est une grande joie de savoir que, dans ces quatre années, tout le mauvais est parti et tout le bon est resté[1].

Tu as été pleine de courage, de résignation et de vertu. Tu as eu la force d'un homme sans perdre la douceur d'une femme.

Espérons, pauvre amie, que l'avenir te récompensera. Dieu est juste, vois-tu.

Sois heureuse et sois bénie!

Pour moi, le 17 février, c'est le 1er janvier, c'est un commencement, c'est une aurore, tu t'es levée sur ma vie ce jour-là.

Ma Juliette chérie, j'ai le cœur plein de toi; tu es une bonne, douce et charmante femme, et tu es belle comme si tu n'étais pas bonne. Tu as les deux beautés à la fois, celle du corps et celle de l'âme. Je remercie Dieu et je t'aime.

V.

17 février 1837.

Tu le veux donc, tous les ans, à pareil jour, à pareille heure, j'écrirai sur ce livre la date de notre amour.

Ce livre est placé sous ton oreiller, il a là une retraite mystérieuse qu'il ne quitte jamais, il voit arriver et s'envoler ton doux sommeil, il porte l'empreinte de tous tes rêves; le jour où j'y ai écrit ton nom, Juliette, il a porté l'empreinte de toutes mes pensées.

C'est que ton nom, mon ange, éveille tous les échos de mon âme, il y a pour moi, dans ton nom, des rayons comme dans tes yeux.

Bien-aimée, sois bien heureuse[2]!

Et ce qui prouve bien que tout cela jaillissait de son cœur et n'était vraiment que la menue monnaie de son amour pour Juliette, c'est qu'à dater de 1833, tous ses recueils de poésies — depuis les *Chants du Crépuscule* jusqu'aux *Chansons des Rues et des Bois* — sont pleins d'elle, quoi qu'il ne l'ait nommée nulle part. Je ne connais, en effet, qu'une seule pièce de vers portant comme dédicace son initiale J... C'est la pièce XXVI des *Chants du Crépuscule*, qui commence par cette strophe :

Chantez! chantez! jeune inspirée!
La femme qui chante est sacrée

1. N'est-ce pas attester qu'elle s'était purifiée à sa flamme?

2. Fragments inédits.

Même aux jaloux, même aux pervers!
La femme qui chante est bénie!
Sa beauté défend son génie.
Les beaux yeux sauvent les beaux vers.

Et qu'on ne dise pas que les poésies qu'il lui a consacrées n'avaient pas besoin de lui être dédiées pour la trahir : j'en sais quelques-unes, et de superbes, en dehors des *Chants du Crépuscule*, que Sainte-Beuve lui-même n'aurait pu supposer écrites pour elle.

Je cite ici le nom de Sainte-Beuve parce que, dans les commencements de la liaison de Victor Hugo avec Juliette, il joua un rôle double, et plutôt fait pour le diminuer que pour le grandir aux yeux des honnêtes gens. Les *Chants du Crépuscule* étaient à peine livrés à l'impression, qu'il écrivait à Béranger, le 3 septembre 1835 :

Il se prépare ici une saison assez littéraire, assez poétique même; nous allons avoir dans une quinzaine un volume lyrique de Hugo[1]; il y aura des vers d'*amour;* malgré toutes les hésitations, il se décide à son coup de tête, et bien que ce soit une unité de plus qu'il brise dans sa vie poétique (l'unité *domestique* après la *politique* et la religieuse), peu importe à nous autres frondeurs des unités et au public qui ne s'en soucie plus guère : les beaux vers, comme seront les siens, je n'en doute pas, couvriront et glorifieront le péché[2].

Et le 26 septembre il mandait à Victor Pavie, qui était au courant des amours de Hugo et n'avait pas craint de lui faire de justes remontrances[3] :

J'ai vu peu de monde depuis mon retour. Madame Hugo est aux Roches, chez M. Bertin, avec son mari et ses enfants; son volume à

1. Le volume parut le 26 octobre 1835.

2. *Portraits contemporains*, éd. de 1869, t. I, p. 139.

3. C'est à Victor Pavie que, le 25 juillet 1833, Hugo écrivait :

« ... Je n'ai jamais commis plus de fautes que cette année, et je n'ai jamais été meilleur. Je vaux bien mieux maintenant qu'à mon temps d'*innocence* que vous regrettez. Autrefois j'étais innocent; maintenant je suis indulgent. C'est un grand progrès. Dieu le sait.

» J'ai auprès de moi une bonne et chère amie, cet ange qui le sait aussi, que vous vénérez comme moi et *qui me pardonne et qui m'aime*. Aimer et pardonner, ce n'est pas de l'homme, c'est de Dieu ou de la femme... »

lui (de vers) s'imprime. Il y en a beaucoup à cette belle Dalila. Il a accommodé tout cela comme il peut, et à la chinoise, avec l'amour conjugal des *Feuilles d'Automne* qu'il ne veut pas rompre officiellement. Mais il y aura éclat, je pense, et curiosité maligne très en jeu, lors de cette publication[1].

Il y eut éclat, en effet, mais c'est Sainte-Beuve qui le fit et qui du même coup fut cause que la curiosité maligne fut mise en jeu par la publication des *Chants du Crépuscule* : sans l'article qu'il s'avisa de consacrer à ce recueil dans la *Revue des Deux Mondes*, il est probable que les initiés eussent été seuls à s'apercevoir de la « dualité » qu'il dénonçait avec tant d'acrimonie et, nous pouvons bien l'ajouter, de mauvais goût[2]. La preuve en est que Vinet, qui était en Suisse, n'y vit que du feu, je veux dire qu'il mit sur la tête de madame Victor Hugo tout ce qui dans le volume était pour Juliette.

L'article de Sainte-Beuve ne produisit, du reste, aucun effet sur Victor Hugo, si ce n'est de l'irriter profondément contre son ancien thuriféraire[3]. Victor continua comme par le passé à chanter sa maîtresse et sa femme à tour de rôle, dans *les Voix intérieures*, *les Rayons et les Ombres*, etc.; —

1. Edmond Biré, *Victor Hugo après 1830*, t. I, p. 159.

2. « Les douze ou treize pièces amoureuses, élégiaques », écrivait Sainte-Beuve, « qui forment le milieu du recueil dans sa partie la plus vraie et la plus sincère sont suivies de deux ou trois autres, et surtout d'une dernière, intitulée *Date Lilia*, qui a pour but, en quelque sorte, de couronner le volume et de le protéger. Littérairement, ces pièces finales, prises en elles-mêmes, sont belles, harmonieuses, pleines de détails qui peuvent sembler touchants. En admirant dans le voile l'éclat du tissu, il nous a paru toutefois qu'il y a eu parti pris de le broder de cette façon pour l'étendre ensuite sur le tout. Cette mythologie *d'anges*, qui a succédé à celle des *nymphes*, les *fleurs de la terre* et les *parfums des cieux*, un excès même de charité aumônière et de petits orphelins évoqués, tout cela nous a paru, dans ces pièces, plus prodigué qu'un juste sentiment de poésie domestique n'eût songé à le faire. On dirait qu'en finissant, l'auteur a voulu jeter une poignée de lis aux yeux. Nous regrettons que l'auteur ait cru ce soin nécessaire. L'unité de son volume en souffre ; son titre de *Chants du Crépuscule* n'allait pas jusqu'à cette dualité. Le même manque de tact littéraire (au milieu de tant d'éclat et de puissance !) qui plus haut, nous l'avons vu, lui a fait comparer l'harmonie de l'orgue à *l'eau d'une éponge* et parler du sourire *fatal* de la résignation à propos de Pétrarque, lui a inspiré d'introduire dans la composition de son volume deux couleurs qui se heurtent, deux encens qui se repoussent. Il n'a pas vu que l'impression de tous serait qu'un objet respecté eût été mieux honoré et loué par une omission entière. »

3. Un duel faillit s'ensuivre entre le poète et le critique. Ce fut Renduel qui arrangea l'affaire. (Cf. *le Romantisme et l'éditeur Renduel*, par Ad. Jullien, p. 124.)

seulement, — la remarque est bonne à faire, — il apporta peut-être plus de discrétion dans ses hommages à Juliette. Ainsi, dans *les Rayons et les Ombres*, qui parurent en 1840, la pièce XXVIII intitulée : *A une jeune femme*, était dédiée dans le manuscrit à madame Drouet, et les quatre premiers vers :

Voyez-vous, un parfum éveille la pensée.
Repliez, belle enfant, par l'aube caressée,
Cet éventail ailé, pourpre, or et vermillon,
Qui tremble dans vos mains comme un grand papillon,

avaient d'abord été écrits comme suit :

Voyez-vous, un parfum est rempli de mystère,
Juliette, posez un moment pour me plaire.
Cet éventail, etc., etc.

La variante a son intérêt à tous les points de vue.

Dans le même recueil, la pièce XXVI, qui a pour titre : *Mille chemins, un seul but* et la pièce XXVII qui commence ainsi :

Oh ! quand je dors, viens auprès de ma couche,

ont été dédiées également à Juliette, qui n'a mis dans son album[1] que les poésies que fit pour elle ou lui donna[2] Victor Hugo.

Dans *les Voix intérieures*, qui parurent le 26 juin 1837, c'est encore pour Juliette que furent écrites les ravissantes pièces : *Venez que je vous parle, ô jeune enchanteresse !* et *Puisqu'ici-bas toute âme...*

Plus tard, quand madame Drouet perdit sa fille, enlevée à l'âge de vingt ans, Victor Hugo fit sur elle de très beaux vers qu'on peut lire au tome II des *Contemplations*, mais il poussa la pudeur ou le respect jusqu'à ne pas la nommer, et ne la

1. Cet album précieux est entre les mains de M. Louis Koch, qui a bien voulu me le communiquer.

2. Les pièces qui lui ont été dédiées portent : « Pour toi, ma Juliette » — « A toi, Julie » — « A vous, mon ange » — « Pour toi, mon doux ange ». — Celles qui lui ont été données en original : « Donné à ma Juju » — « Donné à mon ange bien-aimé ».

désigna dans le livre que par son prénom de Claire et l'initiale de son nom, P... (Pradier).

. . . .

Elle était grande et blonde et gaie, et maintenant
Allez à Saint-Mandé, cherchez dans le champ sombre,
Vous trouverez le lit de sa noce avec l'ombre,
Vous trouverez la tombe où git ce lys vermeil;
Et c'est là que tu fais ton éternel sommeil,
Toi qui, dans ta beauté naïve et recueillie,
Mêlais à la Madone auguste d'Italie
La Flamande qui rit à travers les houblons,
Douce Claire aux yeux noirs avec des cheveux blonds.

Et qui se douterait que les magnifiques stances de la *Tristesse d'Olympio* eurent Juliette pour inspiratrice?

Le manuscrit porte cette annotation, de la main de Victor Hugo :

21 octobre 1837. Pour ma Juliette. Écrit après avoir visité la vallée de Bièvre en octobre 1837.

C'était la vallée favorite du poète. Là étaient les Roches, où il passa de si bonnes heures chez les Bertin, et là aussi la petite maison où séjournait Juliette tout le temps qu'il était aux Roches.

La *Tristesse d'Olympio* a paru sans date, dans *les Rayons et les Ombres*, et le livre a une strophe de plus que le manuscrit[1]. Cette strophe, la voici :

Un mur clôt la fontaine où, par l'heure échauffée,
Folâtre, elle buvait en descendant des bois;
Elle prenait de l'eau dans sa main, douce fée,
Et laissait retomber des perles de ses doigts.

Mais c'est surtout pour les variantes que l'album de Juliette est intéressant à feuilleter. Victor Hugo, comme Ronsard, rabotait et limait sans cesse : il n'est guère de pièces qui ne contiennent des surcharges ou des ratures; parmi les variantes

1. Une autre pièce du même recueil, celle qui a pour titre *Dans le Cimetière de...*, contient également trois strophes de plus que dans le manuscrit, et ces trois strophes sont les dernières.

que j'ai relevées, je signale celle-ci à MM. Paul et Victor Glachant pour une édition future de leur beau travail sur les manuscrits de Victor Hugo.

Chants du Crépuscule. — XXVI. *A mademoiselle J...*

PREMIÈRE VERSION

L'ombre en mon cœur s'est épanchée,
La douleur amère et cachée
Saigne sous mes prospérités.
Le jour est dur, l'aube est meilleure,
Hélas! la voix qui me dit : Pleure!
Est celle qui nous dit : Chantons!

DEUXIÈME VERSION

L'ombre en mon cœur s'est épanchée,
Sous mes prospérités cachée
La douleur pleure en ma maison;
Un ver ronge ma grappe mûre;
Toujours un tonnerre murmure
Derrière mon vague horizon[1].

Et, tout en chantant son amie, Victor Hugo la mêlait de plus en plus à son existence. Il était le fleuve, elle était la rivière; leurs eaux s'en allaient à la mer ensemble, en réfléchissant les mêmes rives, les mêmes nuages et le même ciel... De temps en temps, la rivière se fâchait bien un peu contre le fleuve, car elle était jalouse et n'aurait pas voulu d'autre affluent qu'elle dans son lit, mais le fleuve était si impétueux, si volontaire, qu'il l'entraînait avec lui malgré tout. Elle avait, d'ailleurs, tant de raisons de l'aimer et de se montrer clémente! il y avait entre eux tant de points de contact, tant d'affinités naturelles!... Ai-je dit que Juliette adorait les bibelots,

1. Dans les *Chansons des Rues et des Bois*, il est telle pièce que Victor Hugo a faite deux fois; par exemple, la *Princesse d'Orange*, en regard de laquelle il a écrit : « Fait sur commande de madame Juju ». Voici la première strophe de la première version :

Mai dans les bois recèle
Les amours innocents;
Des amours innocents
L'homme en est l'étincelle;
Des amours innocents
La femme en est l'encens.

les vieilleries, les objets d'art anciens et toutes les curiosités ? Quand Victor Hugo lui eut découvert cette passion, ce fut un nouveau prétexte pour l'emmener partout en voyage, et il n'eut jamais à le regretter. Elle s'entendait comme personne à dénicher dans l'arrière-boutique des brocanteurs la statuette ou le magot chinois que convoitait Victor, et revenait, les bras chargés, de toutes leurs excursions à travers la France, en Belgique ou sur les bords du Rhin. Passait-elle devant une cathédrale gothique, elle y voyait tout de suite ce que Victor y cherchait; parfois même elle y trouvait ce qui lui avait échappé. Ainsi, un jour qu'elle traversait le parvis de Notre-Dame en compagnie du poète et d'Auguste Vacquerie, elle s'écria tout à coup : « Mais ces tours, savez-vous bien, mon cher maître, qu'elles forment la lettre initiale de votre nom ? » Le mot ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd. Vacquerie en fit le vers superbe :

Les tours de Notre-Dame étaient l'H de son nom.

Et quant à Victor Hugo, je crois bien que c'est depuis ce jour-là qu'il fit entrer cet H monumental dans tous les sujets décoratifs sortis de sa plume de peintre ou de son ciseau de menuisier. Lorsque vous irez visiter le musée de la place Royale, arrêtez-vous devant la grande cheminée rouge feu, incrustée d'or, ou devant quelques panneaux et certains cadres qu'il exécuta lui-même pour l'appartement de Juliette à Guernesey : vous y verrez se dresser glorieusement les deux poteaux de cette lettre symbolique ! « Lui toujours ! lui partout ! »

III

Cependant les événements se précipitaient qui allaient bouleverser toute la vie du grand poète. Au lendemain de la révolution de Juillet, en 1833, il écrivait à Sainte-Beuve, qui se vantait de l'avoir « déroyalisé » :

Nous aurons un jour une république et, quand elle viendra, elle sera bonne. Mais ne cueillons pas en mai le fruit qui ne sera mûr qu'en août; sachons attendre.

Or, elle arriva, cette République, un matin de février (le mois de prédilection de Hugo), lorsque personne ne l'attendait, et le chef de l'école romantique fut une de ses premières victimes : le roi Louis-Philippe l'avait nommé pair de France, en 1845; sa chute le rendit à la vie privée et l'obligea, par mesure d'économie, à quitter son appartement de la Place Royale. Il alla, quelque temps après, habiter au nº 37 de la rue de La Tour d'Auvergne, pendant que de son côté Juliette émigrait cité Rodier.

Mais il n'était pas homme à se désintéresser de la chose publique. Les lauriers de Lamartine l'empêchaient-ils de dormir? On l'a dit, je n'en crois rien. Toujours est-il qu'après avoir hésité entre la réaction, qui l'avait envoyé à la Constituante, et le parti républicain dont il avait recueilli, après les journées de Juin, quelques proscrits, il embrassa la cause de la République pour lui demeurer à tout jamais fidèle.

Vint le coup d'État. Cette fois, ce fut l'exil avec son cortège de maux et d'humiliations de toute nature. Caché pendant quelques jours chez Juliette, — où, d'ailleurs, il ne courait aucun risque (nous savons aujourd'hui, par les Mémoires de M. de Maupas que, malgré ses appels à la révolte, on ne voulait pas l'arrêter), — il quitta Paris, le 11 décembre, sous la blouse et avec les papiers d'un ouvrier, que lui avait procurés son beau-frère, Victor Foucher; il arriva à Bruxelles, le 14.

Le 9 janvier 1852, un décret du Président de la République prononçait son expulsion du territoire français, en même temps que celle de soixante-six anciens députés à l'Assemblée législative. Peu de temps après, il écrivait à sa femme, qui était restée à Paris pour vendre aux enchères publiques tout leur mobilier[1] :

Vis d'économie. Fais durer l'argent que je t'ai laissé...

1. Cette vente eut lieu au mois de juin 1852. Le 15, Béranger écrivait à M. et madame Cauchois-Lemaire : « ... Hier, j'ai été voir madame Hugo ; Dieu, quelle maison mise au pillage! quelle ruine! Ils ont reçu bien des marques de sympathie, et ce mobilier s'est bien vendu ; toute cette famille va se transporter à l'étranger : cela serre le cœur ; quand et comment reviendront-ils ? — Ce qui m'afflige, surtout, c'est la position de fortune personnelle de Lamartine ; je ne connais rien de plus triste. » (Lettre inédite.)

Je vis, moi, pour cent francs par mois, voici le devis par jour :

Loyer.	1	»
Déjeuner (une tasse de chocolat). . . .	»	50
Dîner	1	25
Feu.	»	25
	3	»

Cela fait quatre-vingt-dix francs par mois; le reste (dix francs) est pour la blanchisserie, les pourboires, etc. A nous deux, Charles, nous dépenserons donc deux cents francs par mois !

Il ne parlait pas de Juliette, qui l'avait rejoint à Bruxelles et qui, naturellement, vivait sur son maigre budget. Mais Juliette eut à ce moment-là un mouvement héroïque. En voyant la ruine de son ami, elle sentit qu'elle lui serait dorénavant une charge trop lourde : elle lui offrit spontanément, généreusement, de sortir de sa vie pour le laisser tout entier à ses devoirs. Et voici l'admirable lettre qu'elle adressa à son cher Victor, après qu'il l'eut embrassée et retenue auprès de lui :

Bruxelles, 27 décembre, mercredi, après-midi, trois heures et quart.

Ne te préoccupe pas de moi, mon pauvre bien-aimé, car je ne t'aime jamais mieux et avec plus de sécurité que lorsque je te sais occupé de tes devoirs de famille et du soin d'assurer la tranquillité et le bonheur de ta femme et de tes enfants; consacre-toi tout entier à ta courageuse et digne femme, tout le temps de son séjour ici. Ne lui épargne aucune des distractions qui peuvent la reposer des cruelles épreuves qu'elle vient de supporter, fais de ma résignation et de mon courage, de ma délicatesse et de mon dévouement une sorte de litière douce et molle qui lui adoucira les aspérités du chemin tout le temps qu'elle passera avec toi; donne-lui toutes les consolations et toutes les joies que tu pourras, prodigue-lui tous les respects et toutes les affections qu'elle mérite et ne crains pas de voir jamais le bout de ma confiance et de ma patience...[1]

Le lendemain, elle lui disait encore :

Je hâte de tous mes vœux l'arrivée de ta femme dans l'espérance qu'elle t'apportera de bonnes nouvelles. La tranquillité de ton esprit fait la sérénité de mon âme...[2]

1. Lettre inédite.
2. Lettre inédite.

Qu'on s'étonne après cela que Victor Hugo ait refusé de se séparer d'elle, qu'il l'ait installée à deux pas de chez lui à Guernesey et que madame Victor Hugo, elle-même, instruite de toutes les marques de dévouement qu'elle avait données à son mari, ait fini par l'accepter, et, faisant violence à ses sentiments, lui ait tendu la main comme à une amie !

Madame Victor Hugo, me disait naguère un de ceux qui l'ont pratiquée dans l'intimité, avait une âme d'enfant; elle était douce et bonne, adorait son mari et lui passait toutes ses fredaines. On sait qu'elle le tira plusieurs fois de fort mauvais pas, notamment lorsqu'il fut pris en flagrant délit avec madame Biard. C'est elle qui désarma l'époux outragé et parvint à soustraire les deux coupables au pire châtiment, qui était le scandale public [1]. Elle avouait ingénument d'ailleurs qu'elle n'était point faite pour être la femme de Victor Hugo, — ce dont se sont aperçus tous ceux qui ont lu attentivement les *Lettres à la Fiancée*, — et que madame Drouet le comprenait beaucoup mieux qu'elle, — ce qui ne l'a pas empêchée de raconter sa vie d'une façon charmante, en « témoin » qui glisse sur les défauts et ne fait valoir que les qualités.

Ainsi donc il vint un jour où, du consentement tacite de sa femme, Victor Hugo eut publiquement deux foyers :

1. L'affaire n'en fit pas moins grand bruit comme le prouve le passage suivant d'une lettre que Chopin adressait à sa sœur, le 20 juillet 1845 :

« ... Que vous dirai-je de Paris ? Albert [Albert Grzymala, un émigré polonais, ami de Chopin] me dit seulement — ce que les journaux avaient raconté sans citer de nom — l'aventure arrivée il y a quinze jours à Victor Hugo. M. Billard, peintre d'histoire pas trop fameux, très laid, avait une jolie femme que M. Hugo séduisit. M. Billard les surprit en flagrant délit, de sorte que Hugo fut obligé de montrer, à celui qui voulait l'arrêter, sa médaille de pair de France, afin qu'on le laissât momentanément en repos. M. Billard voulait faire un procès à sa femme, mais tout s'est réduit à une simple séparation. Hugo a filé pour quelques mois en voyage. Madame Hugo (très magnanime) a pris madame Billard sous sa protection et Juliette, cette actrice de la Porte Saint-Martin, célèbre il y a une dizaine d'années, qui est entretenue depuis longtemps par Hugo, malgré madame Victor Hugo, ses enfants et sa poésie sur la moralité de la famille, cette Juliette, dis-je, est partie avec lui. Les mauvaises langues parisiennes sont satisfaites : elles ont de quoi s'exercer. Mais il faut avouer que l'histoire est amusante. Ajoutez à cela que M. Hugo en est à sa cinquième croix, et qu'à chaque occasion il pose pour la gravité et se présente comme supérieur au reste des humains. » (*Souvenirs inédits* de Chopin. — Voir le *Temps* du 28 janvier 1903.)

Hauteville-House où il prenait ses repas du matin avec Adèle, et la maison d'en face, autrement dit celle de Juliette, où il prenait généralement ses repas du soir, quelquefois avec ses fils. Et tous les amis de France qui venaient le visiter, après avoir salué respectueusement la reine de la main droite, allaient présenter leurs hommages à la reine de la main gauche. Cela renverse évidemment toutes les idées reçues en matière de morale ; mais, comme disait Sainte-Beuve, poésie et morale n'ont jamais fait bon ménage ensemble, et les grands hommes ont assez l'habitude de se placer au-dessus des règles et des convenances sociales. D'ailleurs l'amour excuse bien des choses, le temps aussi, et j'imagine que Victor Hugo répondait d'avance aux gens pudibonds ou bégueules que ses façons de vivre pouvaient scandaliser, lorsqu'il adressait à Juliette, au mois de septembre 1864, les beaux vers que voici :

Quand deux cœurs en s'aimant ont doucement vieilli
Oh ! quel bonheur profond, intime, recueilli !
Amour ! hymen d'en haut, ô pur lien des âmes !
Il garde ses rayons même en perdant ses flammes,
Ces deux cœurs qu'il a pris jadis, n'en font plus qu'un ;
Il fait, des souvenirs de leur passé commun,
L'impossibilité de vivre l'un sans l'autre ;
Juliette, est-ce pas ? cette vie est la nôtre !
Elle a la paix du soir avec l'éclat du jour
Et devient l'amitié tout en restant l'amour.

M. Albert Lacroix, l'éditeur des *Misérables*, se faisait donc des scrupules tout à fait superflus le jour où, pour fêter les soixante ans du maître, il hésitait à inviter à un banquet en son honneur les deux femmes qui se partageaient sa vie. (J'emprunte l'anecdote à M. Adolphe Brisson.) Ce fut, du reste, madame Victor Hugo qui l'enhardit la première en lui disant qu'elle ne voyait aucun inconvénient à ce qu'il invitât madame Drouet.

— Mais vous, madame ? Je tiens par-dessus tout à votre présence.
— Vous pouvez compter sur moi.
— C'est promis ?
— Je vous le jure.

Ainsi fut fait. La vénérable madame Lacroix a gardé jusqu'au

moindre détail de ce repas mémorable. Madame Hugo, madame Drouet, étaient assises à droite et à gauche de l'amphitryon. L'entretien, un peu froid au début, ne tarda pas à s'animer. Chacun se mit à l'aise. Mais, quand vint le dessert, un léger frisson secoua les convives. Madame Victor Hugo s'était levée, sa coupe de champagne en main, et, promenant autour d'elle ses regards mélancoliques, souriant de son sourire un peu las, elle porta la santé... de madame Drouet.

— Les mots qu'elle prononça, — s'écrie madame Lacroix, — je ne saurais les redire. Ce n'était qu'une phrase. Et c'était exquis. Elle y mit exactement ce qu'elle y devait mettre, sa pudeur, sa dignité fière, sa tendresse, et la mansuétude, et la clémence qu'elle accordait aux faiblesses du génie [1].

Six ans après, le 27 août 1868, madame Victor Hugo, malade, presque aveugle, mourait à Bruxelles. Juliette, qui était un peu plus jeune qu'elle, et dont les cheveux étaient blancs comme neige depuis près de trente ans, fit tout ce qui dépendait d'elle pour que Victor Hugo ne sentît pas trop son absence.

Est-ce à dire, comme ne craint pas de l'avancer M. Paul Chenay, que « son arrogance s'en accrut »? Nullement, car elle était sans morgue, et Victor Hugo avait raison de protester que « ceux qui n'aimaient pas madame Drouet n'étaient plus ses amis ».

Juliette n'avait jamais eu d'autres amis que les siens et s'était fait un devoir, dès le premier jour, de les défendre contre lui-même en toute occasion. On peut consulter là-dessus M. Paul Meurice.

Il n'est pas vrai, non plus, qu'elle ait profité de la disparition de madame Victor Hugo pour mieux soigner ses propres intérêts [2]. Elle n'avait rien à elle que la petite maison que le

1. *Le Roman d'un Roman : — les Misérables.* (Le *Temps* du 23 février 1902.)

2. Il aurait fallu, d'abord, qu'elle tînt les cordons de la bourse, et chacun sait que le poète ne les confiait à personne. A la fin de sa vie, surtout, il était peu prodigue : madame Drouet avait peine à obtenir l'argent dont elle avait besoin pour renouveler le linge et la garde-robe du grand homme.

Qu'on me permette, à ce propos, un témoignage personnel. Un jour que j'avais l'honneur de dîner chez lui, Victor Hugo, en se mettant à table, s'aperçut que sa serviette était toute trouée. Et de rire, et de la mettre devant son visage en faisant : « Coucou ! »

— Que voulez-vous, monsieur, — dit madame Drouet, en montrant ses dents blanches, — votre linge fait comme nous, il vieillit tous les jours !

poète lui avait achetée à Guernesey et les meubles curieux dont il l'avait garnie. Elle était bien trop occupée de la gloire de son seigneur et maître[1], pour songer à amasser de l'argent. Qu'en aurait-elle fait, d'ailleurs?

Quelques années avant de mourir, Victor Hugo, craignant de partir le premier et ne voulant pas la laisser dans l'embarras, exprima le désir de lui faire une donation de trois cent mille francs. Le chiffre, débattu devant ses futurs exécuteurs testamentaires, leur parut un peu gros, à elle aussi. Ils ne savaient pas alors, Victor Hugo non plus, ce qu'il possédait au juste. S'ils avaient su — et c'est M. Paul Meurice qui alla un jour s'en informer de sa part — qu'il avait plus de trois millions chez MM. de Rothschild frères, ils n'auraient soulevé aucune objection. Dans l'ignorance où il était de sa fortune réelle, ils lui donnèrent le conseil de constituer par testament à madame Drouet une rente viagère de vingt à vingt-cinq mille francs. Elle ne lui fut jamais servie, puisque c'est elle qui mourut la première.

Il lui écrivait une fois :

Toutes les nuits, avant de m'endormir, je demande à Dieu dans ma prière que tu ne manques à aucun jour de ma vie, et qu'après notre mort (ensemble) il nous réunisse dans son éternité bienheureuse[2].

Dieu ne devait pas l'exaucer. Malade du cœur depuis longtemps et s'efforçant de cacher son mal pour ne pas effrayer son illustre ami, elle s'alita, un jour, pour ne plus se lever et mourut le 11 mai 1883.

Trois mois auparavant, le 16 février, Victor Hugo traçait les dernières lignes que voici sur le « livre de l'Anniversaire » :

Oui, ce livre contient ma vie et la tienne. En écrivant sur ce livre, il me semble que j'ajoute des heures sacrées à nos douces heures et de l'éternité à notre existence. Dieu nous regarde d'un œil béni, je le sens ; vois comme il fait beau, on dirait que le soleil veut être des nôtres et que notre humble fête d'ici-bas est une grande fête là-haut.

1. Le musée de la Place Royale contiendra une vitrine où Juliette a réuni une foule de petits objets, moitié souvenirs et moitié reliques, ayant appartenu à Victor Hugo.

2. Lettre inédite.

Je le crois; si je me trompe, ce n'est pas dans le fond, car le fond est le vrai. Je t'*aime* est le grand mot. Dieu le dit à la création, la création le lui redit. Je t'aime, mon ange adoré. Commençons la cinquantième année sainte par ce mot divin : Je t'aime[1] !

Elle fut enterrée à Saint-Mandé, dans le vieux cimetière, à côté de sa fille. Si jamais vous avez la curiosité d'aller visiter sa tombe, demandez le monument d'Armand Carrel : elle en est tout proche. Rien, d'ailleurs, ne la désigne à l'attention du public. Elle est faite de deux pierres plates entourées d'un grillage ordinaire. Sur l'une on lit : *Claire, 1826-1846*, et ces quatre vers de Victor Hugo extraits de la pièce VIII du livre VI des *Contemplations* :

> Voilà donc que tu dors sous cette pierre grise !
> Voilà que tu n'es plus ayant à peine été !
> L'astre attire le lys, et te voilà reprise,
> O vierge, par l'azur, cette virginité !

L'autre ne porte aucune inscription et a l'air d'attendre quelqu'un.

> Ici gît !... point de nom, demandez à la terre !

On peut bien appliquer à la tombe de Juliette ce beau vers de Lamartine, puisque, tant que la langue française vivra, son nom volera sur les lèvres humaines, mêlé à celui du grand poète qui l'a rendu immortel.

LÉON SÉCHÉ

1. Fragment inédit.

UN PROBLÈME

DE

L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

Si l'on en croyait les continuateurs de Wolf, l'épopée homérique se présenterait en des conditions bien extraordinaires. « Ce n'est pas une œuvre qui ait été conçue et exécutée : elle a pris naissance, elle a grandi naturellement. » Ainsi s'exprime Frédéric Schlegel. Chacun des mots de cette phrase est clair en lui-même; mais dans l'ensemble, la pensée est difficile à saisir. Jacob Grimm va plus loin : « La véritable épopée est celle qui se compose elle-même ; elle ne doit être écrite par aucun poète. » Nous voyons ici érigé en maxime ce qui était précédemment donné comme un fait une fois arrivé. Vient ensuite le grand mot qui ne manque jamais quand l'idée cesse d'être claire. « L'épopée grecque est une production *organique.* » Et enfin (ceci est du philosophe Steinthal) : « Elle est *dynamique* », c'est-à-dire sans doute qu'elle ne doit rien au dehors, elle a sa force de développement en elle-même.

L'allemand se prête merveilleusement à ces formules qui, en leur obscurité, ont quelque chose d'impérieux. Les livres de Lachmann en sont pleins. L'histoire littéraire les a accueillies chez nous, depuis cinquante ans, et s'en est servie largement. Après qu'elles eurent étonné nos pères, la génération suivante les a répétées sans trop y penser. Les longues discussions qu'elles avaient soulevées se sont éteintes peu à peu en lais-

sant les esprits à moitié convaincus. On pouvait croire le débat clos, faute d'idées nouvelles à échanger, quand les fouilles archéologiques de ces trente dernières années y ont ramené l'attention.

En présence des surprenantes découvertes faites à Hissarlik, à Mycènes, à Tirynthe, le premier mouvement a été d'y trouver une preuve de la réalité des récits épiques. Mais ce ne fut qu'un moment. A tête reposée, on tira de ces fouilles un tout autre enseignement. Nous savons maintenant que sous la Grèce des temps homériques il existe deux ou trois autres couches de civilisation. Ce qui paraissait très loin de nous, représente, à le bien prendre, le passé d'hier. Dès lors il convient de modifier nos appréciations de la civilisation et de la littérature que nous désignons sous le nom général d'homériques.

***

Il faut distinguer dans Homère la partie narrative, qui est faite pour enchanter les imaginations, et qui se meut dans un monde de féerie, et une autre partie dont on ne parle pas assez, qui donne la vraie image de l'époque, et sans laquelle nous risquerions de nous tromper sur le temps, sur le milieu, sur la civilisation et sur le poète. A la partie imaginative appartiennent les guerriers subitement enlevés du combat et transportés au loin, les chevaux qui prennent la parole, les trépieds qui courent tout seuls à l'appel de Vulcain, Athéna qui descend par la cheminée ou qui se pose sur un arbre sous la forme d'un oiseau : l'on se tromperait fort si l'on pensait trouver dans de tels détails les croyances d'un peuple, le savoir d'un temps et l'état mental de l'auteur; il vaudrait presque autant admettre que l'Italie du xve siècle prenait les aventures de Roland pour un chapitre de son histoire. Où il faut chercher le vrai Homère, je veux dire celui qui, s'adressant cette fois à des hommes et non à de grands enfants désireux d'être distraits et amusés, met en œuvre tout le sérieux et toutes les ressources de son esprit, c'est quand il retrace l'ambassade envoyée auprès d'Achille, et qu'il fait parler Ulysse en habile et persuasif négociateur, Phœnix en véridique et fidèle ami, Ajax en com-

pagnon d'armes impatient et indigné. Aucun récit d'entrevue de chefs d'État ou de généraux ne pourrait, toute proportion gardée, présenter plus de noblesse et de dignité, ni les discours être conçus avec plus de gravité et de force. Ou bien prenons le dernier chant de l'Iliade : Priam venant demander le corps de son fils. Aucun écrivain moderne n'aurait pu donner à cette scène un caractère plus marqué d'émotion et de grandeur.

— Parties étrangères à la rédaction primitive ! Parties ajoutées après coup ! La véritable Iliade (*die Ur-Ilias*) finissait à la mort d'Hector, ou bien, selon un autre système, à la mort d'Achille, laquelle suivait immédiatement celle d'Hector. — Ce n'est pas encore le moment d'entrer dans la discussion de ces théories. Je crois aussi qu'il y a dans Homère des morceaux ajoutés après coup, et même des chants entiers : mais ils sont faciles à reconnaître. Ce sont ceux qui ne nous apprennent rien, qui répètent sous une autre forme et avec d'autres personnages ce qu'on a vu déjà, qui mentionnent les anciens faits et reprennent de vieilles expressions : car il y a déjà dans Homère tout un magasin d'épithètes, de périphrases, d'hémistiches, de vers entiers, et même un assortiment de discours et un choix de comparaisons tellement connu, que le lecteur, avant de les voir, les pressent par avance. Mais ne sont pas ajoutés après coup les passages qui font avancer l'action ou qui en amènent la conclusion nécessaire, ceux qui peignent des situations ou qui révèlent des traits de caractère. Je m'expliquerai plus loin sur ce travail de la critique dont le résultat serait de retrancher les plus belles parties du poème, sous prétexte de le ramener à sa forme primitive. Mais d'abord nous avons à discuter la question sans laquelle tout le reste demeurerait en suspens. Je voudrais essayer de montrer que l'épopée grecque appartient à un âge de l'humanité qui est déjà loin de l'enfance, et qu'elle représente une civilisation nullement commençante.

***

Si ces poèmes font sur nous l'effet de quelque chose de primitif, cela tient d'un côté à un certain art de mise en

scène auquel on n'a pas assez pris garde, et d'un autre côté aux théories que nous, lecteurs modernes, avons apportées avec nous.

Il y a un certain nombre d'objets, produits plus ou moins précieux de la civilisation, dont il n'est jamais parlé et auxquels le narrateur évite de faire allusion. Ce n'est pas à dire que ces objets n'aient point existé : non. Nous allons montrer, par des preuves difficiles à réfuter, qu'ils sont de longtemps antérieurs à la date la plus reculée qu'on puisse assigner à l'épopée grecque, et qu'ils ne peuvent avoir été ignorés des auteurs de cette épopée. S'ils évitent d'en parler, c'est que la loi du genre le défend. Il y avait une loi du genre, comme il y avait des poètes de métier astreints à la respecter. Ce qu'on a pris pour une preuve d'antiquité est le fait d'une culture déjà raffinée et d'une tradition qui s'imposait au chanteur.

En premier lieu, ils ont soin de ne jamais mentionner l'art de l'écriture. Pourtant il y avait beau temps que le monde en faisait usage. Non loin de la côte d'Asie-Mineure, les murs des palais d'Égypte et d'Assyrie étaient couverts d'inscriptions, à tel point que nos musées, après tant de siècles d'abandon et de destruction, les recueillent tous les ans par centaines. Dira-t-on que cela ne prouve rien pour le monde grec ? A la rigueur, on aurait pu le soutenir il y a trois ans. Mais les fouilles de Crète ont mis au jour des milliers de briques couvertes d'écriture, et ont révélé, non pas un, mais deux systèmes graphiques, non des écritures monumentales destinées à perpétuer quelques noms propres, mais des écritures courantes servant aux usages ordinaires de la vie. Ce n'est certainement pas en exagérer l'âge, d'en placer la date quinze siècles avant l'ère chrétienne.

Cependant le silence gardé par les poèmes homériques est si complet qu'ils évitent même ces nombreuses métaphores d'application variée que l'art de l'écriture a fait naître dans toutes les langues. En langue homérique, le verbe *grapho* n'a d'autres sens que « gratter, égratigner ». Les occasions ne manquaient pas de faire intervenir l'écriture : l'Iliade parle de messages, de traités. L'idée de la gloire est présente à toutes les pages. Mais rien. Une seule fois, dans le célèbre épisode de Bellérophon, le poète ne peut pas en éluder la mention.

Le héros Bellérophon, ayant encouru la colère du roi Proetos, est chargé par lui d'un message pour le roi de Lycie. Ce message, dont il ignore la teneur, contient l'ordre de le tuer. Le narrateur, embarrassé, cherchant l'expression la plus générale, parle de « caractères funestes » et de « signes mortels ». Ce soin d'éluder le mot propre, qui a souvent provoqué les remarques des commentateurs, est à sa façon un témoignage.

Je prie le lecteur de ne pas se méprendre sur ma pensée. Je ne veux pas dire que l'Iliade ait été fixée par l'écriture : je crois, au contraire, qu'elle a été transmise pendant un long temps par la tradition orale. Mais l'écriture existait, elle s'étalait sous les yeux des aèdes, ils ne pouvaient en ignorer l'existence, l'occasion s'est offerte mainte fois d'en parler, et cependant ils n'en disent rien, ils évitent d'en prononcer le nom. Ce parti pris a quelque chose d'étrange.

On sait à quelles conclusions une savante et illustre école fut conduite par la prétendue absence de l'écriture. Ce fut le point de départ de la distinction entre la poésie réfléchie et la poésie spontanée. Des théories littéraires qui règnent dans nos écoles ont été fondées là-dessus... Mais continuons notre revue de *ce qui ne se trouve pas* dans les poèmes homériques.

Pas plus que de l'écriture, il n'est fait mention de statues, ni de peintures. Silence plus extraordinaire encore. Par quelle exception unique le monde de l'épopée grecque serait-il resté étranger à la sculpture, qui avait, dans le monde antique, multiplié ses productions au delà de toute idée? Faut-il croire que la Grèce, que les colonies d'Asie-Mineure, n'en avaient encore rien reçu? Mais en Crète, à Cnossos, dans cet édifice qu'on est convenu d'appeler le palais du roi Minos, on retrouve des débris de statues et de peintures remontant à une époque qu'il faut placer au moins six siècles avant Homère. Lorsqu'au début de l'Iliade, le grand prêtre Chrysès invoque Apollon, qui règne à Chrysa, à Cylla et à Ténédos, sur l'autel duquel il a mainte fois offert en sacrifice les cuisses des taureaux et des chèvres, comment ne pas croire qu'il désigne en ces lieux et sur ces autels un dieu présent et visible, qu'il fût en bois, en pierre ou en marbre? Quand Andromaque monte à la citadelle, se fait ouvrir le temple d'Athéna, et va étendre un voile précieux sur les genoux de

la déesse, comment ne pas comprendre, malgré le vague du texte, qu'il s'agit d'une statue?

Il faudrait en tout cas faire une exception pour l'art décoratif, ce que nous appelons aujourd'hui l'art industriel : tout le monde se rappelle les descriptions enthousiastes de bijoux, d'armes, d'ornements de toute sorte, répandues dans les récits de ces poèmes. Il serait singulier que l'art décoratif eût existé à l'exclusion de l'art religieux : ceux qui sculptaient si bien les boucliers ne se seraient pas essayés aux images des dieux? La chose est peu vraisemblable, et cependant, en ces quarante-huit chants, on ne rencontre pas une seule mention explicite de quelque représentation de divinité.

Non seulement la sculpture, mais la peinture est présente dans l'Iliade, quoiqu'elle ne se montre pas en plein et à découvert, mais seulement cachée et par allusion. Certaines épithètes, qu'on s'est peut-être trop pressé d'expliquer par des phénomènes naturels, comme Héra au trône d'or, Poseidon à la robe bleue, ont l'air de se rapporter à des peintures. Quand Achille, sortant de sa retraite pour porter secours aux Achéens, s'avance sans armes hors de sa tente, on voit tout à coup répandu autour de son chef un nuage d'or éclatant de lumière. Nous avons ici le nimbe ou la couronne de rayons, attribut ordinaire des divinités solaires, comme il est figuré sur les vases grecs, et comme il a passé à l'iconographie chrétienne.

Il est un troisième et dernier objet dont nous voulons signaler la systématique prétérition : c'est la monnaie. Pour ses évaluations, comme si nous avions affaire à un peuple de pasteurs, l'Iliade compte par têtes de bétail. Un chaudron bien conditionné et de taille usuelle, vaut un bœuf; un grand trépied d'airain en vaut douze; on paie neuf bœufs ou vaches pour une bonne armure et quatre vaches seulement pour une femme esclave ordinaire dressée au travail. Il ne faudrait naturellement pas prendre ceci pour un véritable tarif. Ce que nous voulons seulement faire remarquer, c'est que sauf l'exception dont nous parlerons tout à l'heure, la monnaie métallique a l'air d'être absente. La drachme, comme la mine d'argent, semblent ignorées du poète, quoiqu'elles soient bien anciennes dans le monde, puisqu'on les trouve déjà, trois mille ans avant l'ère chrétienne, dans le Code babylonien

d'Hammourabi. D'autres fois, c'est, selon une vieille coutume, par *bassins* et par *trépieds* qu'on évalue les objets. Ce genre de monnaie a réellement existé : mais qui se douterait qu'on est dans le plus proche voisinage du pays même où les anciens placent l'invention de l'argent monnayé, à savoir le royaume de Lydie, célèbre par ses richesses ? Ce royaume, précisément vers le même temps, est au plus haut point d'opulence sous ses rois Candaule, Gygès et Crésus. Par une inconséquence bizarre, les poèmes homériques, qui affectent d'ignorer la monnaie d'argent et de cuivre, parlent à plusieurs reprises du talent d'or, mais en laissant dans le doute s'il est compté comme numéraire ou comme poids. C'est encore en *trépieds* et en *bassins* qu'est compté le pari entre Idoménée et Ajax aux jeux en l'honneur de Patrocle : cependant le vingt-troisième chant, où sont racontés ces épisodes de courses, est certainement de date moderne, tant est constante la tradition qui astreint le poète aux vieilles dénominations et au vieux système monétaire.



Non moins que le silence observé sur ces différents points, l'art de la mise en scène a confirmé l'idée de haute antiquité : je veux parler de cet archaïsme des mœurs, que Fénelon appelle d'une si jolie expression : « l'aimable simplicité du monde commençant ».

Ulysse, roi d'Ithaque, raconte comment il a lui-même construit, au plus profond de sa demeure, le lit où il devait recevoir son épouse Pénélope. « Il y avait dans la cour un bel et florissant olivier de l'épaisseur d'une colonne. Je fis bâtir tout autour en pierres massives une chambre couverte par en haut, avec portes solides et bien ajustées. Quand ce fut achevé, je coupai la frondaison de l'olivier, et après avoir scié le tronc à la base, je le cerclai soigneusement d'airain, et l'ayant aplani, je le creusai avec une tarière. A l'intérieur j'étendis une peau de bœuf... » Jusque là le poète reste fidèle aux mœurs de l'âge d'or. Mais pourquoi faut-il qu'Ulysse ajoute que pour rehausser la beauté de son lit, il employa l'or, l'argent, l'ivoire et la pourpre ? Où a passé la simplicité

du monde commençant ? C'est une simplicité de même sorte que dans l'Énéide, où Virgile, après avoir parlé de l'humble toit et du lit de feuillage du bon roi Évandre, nous décrit avec admiration les armes chatoyantes et la chlamyde de son fils Pallas. De même sorte que chez la Calypso française, qui reçoit Télémaque dans une simple grotte, où elle lui fait trouver une tunique d'une laine fine dont la blancheur effaçait celle de la neige, et une robe de pourpre avec une broderie d'or. Chez Homère comme chez Virgile et Fénelon, la simplicité est de style ; ce sont les mœurs convenues de l'épopée. Le soin même avec lequel le poète s'attarde en ces descriptions doit nous avertir. Il ne prendrait pas le même plaisir à montrer Nausicaa, princesse phéacienne, allant avec ses compagnes laver le linge à la fontaine, si c'était l'allure et les usages des dames de son temps : son père Alkinoos a une vraie cour et donne, en l'honneur de son hôte, des jeux comme à Delphes ou à Olympie. Retrancher ces contradictions, comme le proposent quelques critiques contemporains, c'est atteindre dans le vif ce qui fait le fond même de ces compositions. Nous sommes au milieu d'une antiquité de convention et d'imagination : le poète nous en avertit à tout instant, puisque ses personnages reçoivent constamment les épithètes de divin, de fils des dieux, de semblable aux dieux, puisqu'ils sont tous d'extraction céleste, puisque une petite île ne contient pas moins de douze rois, et puisque même le porcher Eumée est de sang royal. Il y a un fait de langage qui montre que depuis de longues années la poésie est habituée à ce personnel de roman : chez Homère, le mot *héros* (ἥρως), à force d'être employé, est descendu au rang de simple titre honorifique. Il est aussi loin de sa signification primitive que peut l'être le français *seigneur* ou le *lord* anglais.

Quand madame Dacier, traduisant l'Iliade, voyait partout des nobles et des princes, elle était moins loin de la vérité, elle méconnaissait moins l'esprit de cette société artificielle, que nos interprètes modernes, quand ils font des guerriers grecs et troyens les contemporains d'un âge de sang, les types grossiers d'une époque de barbarie et de meurtre.

***

Les héros de l'Iliade ne sont pas seulement valeureux comme il convient à des guerriers de si haute extraction. Les principaux d'entre eux possèdent une autre qualité non moins estimée, le don de l'éloquence. L'action et la parole — cette éternelle antithèse — existe déjà chez Homère. Il est dit expressément qu'Achille a été élevé par son précepteur Chiron pour exceller dans l'une et dans l'autre. Il le faut bien, car la vie de l'agora est déjà pleinement organisée. Le poète nous fait assister, tantôt au conseil des chefs, tantôt à l'assemblée du peuple. Nous en voyons le cérémonial. Les hérauts, personnages sacrés. convoquent l'assemblée, remettent aux mains de l'orateur le sceptre destiné à signifier qu'il est en possession légitime de la parole. On connaît d'avance les bons orateurs, le genre différent de leur éloquence. Ménélas a la parole vive et emportée. Ulysse, avant de parler, a l'air d'un homme insignifiant et presque borné : mais une fois qu'il s'est levé, il n'y a pas de mortel qui puisse lui être comparé. La langue homérique a déjà des termes pour marquer les divers artifices du discours : elle a des noms pour l'ironie, pour l'allusion. L'habitude de la parole publique est si grande, qu'il n'y a plus de différence entre *haranguer* et *parler :* quand Pénélope veut s'entretenir secrètement avec sa nourrice, elle se sert du verbe *agoreuo*. Le don de l'éloquence, qui est de naissance dans la race, est encore cultivé par l'éducation. Comme Achille a été élevé par Chiron, Télémaque est formé par Mentor, Énée par Alcathoos.

Je viens maintenant à une particularité de l'Iliade qui avait déjà frappé les savants de la Renaissance.

Il est impossible de ne pas voir que certains endroits ont un caractère didactique : le poète trace un portrait destiné à servir de patron et de modèle. Je ne parle pas seulement ici de morceaux évidemment modernes, comme le discours de Nestor sur les courses de chars au vingt-deuxième chant, ou celui d'Ulysse au dix-neuvième, quand il explique longuement qu'il ne faut pas mener à la bataille des troupes à jeun, ou encore le début d'un discours d'Agamemnon, où il prie de

ne pas l'interrompre, car l'orateur le plus exercé perd le fil de ses idées. Mais déjà dans des parties plus anciennes, Agamemnon est représenté comme le parfait général et le type du commandant en chef. On nous le montre ne négligeant aucune précaution pour assurer la garde de son camp, parlant à chacun le langage approprié pour maintenir le moral de ses troupes, sachant même à l'occasion résumer en quelques mots la philosophie un peu désabusée d'un conducteur d'hommes. « Encourage-les, dit-il à son frère au lendemain d'une défaite, encourage-les en appelant chacun par son nom et le nom de son père. Glorifie-les, mais ne prends pas d'orgueil pour toi-même. D'ailleurs il faut travailler : c'est le lot de misère que Zeus nous a imposé à tous en naissant. » On le voit déjà : nous ne sommes pas si loin de l'époque où va naître la poésie gnomique ou moraliste.



Ce qui, par-dessus tout, donne à l'Iliade un air de haute antiquité, ce sont les scènes de combat : nous avons là un art militaire dont les Grecs des temps historiques ne se servent point, et dont il n'est question dans aucun ouvrage littéraire du VIIe et du VIe siècles, pas même dans les poésies guerrières d'Archiloque, d'Alcée et de Tyrtée. Je veux parler des chars de guerre. Au contraire, l'art du cavalier, qu'on s'attendrait à trouver largement employé dans les plaines troyennes, n'est pas mentionné dans l'Iliade.

Si l'on veut savoir d'où viennent ces chars de guerre, la réponse, pour celui qui parcourt les salles du Louvre ou du *British Museum*, ne peut être douteuse. Ces chars de guerre viennent, en ligne plus ou moins directe, des bas-reliefs de l'Égypte et de l'Assyrie. L'identité est complète : nous avons là, debout sur l'avant, les deux guerriers étroitement unis, dont l'un tient les rênes et dont l'autre brandit le javelot. Le rhapsode tout plein des hauts faits du passé devait croire que c'était l'ancien art de combattre. Soit qu'il contemplât ces sculptures dans leur pays d'origine, soit que plus près de lui il en trouvât de pareilles en Crète, à Chypre, soit qu'il les connût seulement par ouï-dire, il devait penser qu'ainsi

luttaient ces héros dont il savait si bien les noms. De pareilles identifications sont fréquentes à toutes les époques : l'Orient, encore de nos jours, en offre de nombreux exemples. En Perse, les figures de guerriers peintes ou sculptées reçoivent toutes le nom de Roustem ou de Féridoun. Chez le rhapsode, ces bas-reliefs évoquaient le nom d'Achille. Identification d'autant plus aisée que d'anciens souvenirs mythologiques venaient s'y mêler. De même que le moyen âge est personnifié pour nous par des hommes bardés de fer, de même les temps héroïques de la Grèce furent symbolisés par ces guerriers debout sur leur attelage. D'innombrables petits objets, semblables à ceux qu'on découvre encore tous les jours, émaux, bijoux, intailles, où l'on voyait reproduites des scènes toutes pareilles, et que le commerce apportait d'Égypte ou de Phénicie, servaient soit de modèle, soit de confirmation au poète.

C'est ainsi qu'Achille, qui cependant était renommé pour la rapidité de sa course, et qui livre habituellement ses combats à pied, c'est ainsi qu'Agamemnon, Ménélas, Idoménée, devinrent des héros à l'égyptienne. Cette représentation des chars a plus d'importance qu'il ne semblerait d'abord : car elle a décidé de l'allure générale du poème, qui consiste en une suite indéfinie de combats singuliers. On ne voit pas que les hommes se soutiennent les uns les autres, ou qu'ils aient seulement l'idée d'appeler un compagnon d'armes. Dans un temps où de grandes armées régulières et disciplinées opéraient les unes contre les autres, où depuis de longs siècles on connaissait en Asie-Mineure, pour les avoir vues de près, les forces de l'Assyrie et de l'Égypte, ce fut sous la forme d'une série d'aventures de chevalerie que la guerre des Grecs et des Troyens prit place dans la mémoire des hommes.

On voit maintenant quelle part d'erreur, quel véritable cercle vicieux il y aurait à vouloir prouver la vérité des poèmes homériques par leur accord avec les monuments figurés. Homère détaille longuement la façon dont s'apprêtent ses guerriers : il s'arrête avec complaisance sur chacune des pièces de leur armure. Il s'y arrêterait moins si c'était l'équipement des hommes de guerre de son temps. L'idée de noter les choses du jour est une idée qui vient tard en litté-

rature : ce qu'on demandait au poète, c'était de dire comment il fallait se figurer les vaillants hommes, les héros légendaires d'autrefois.



Je viens maintenant au style de l'*Iliade*, ce style qui s'avance d'un pas égal et tranquille, ne reculant devant les objets les plus familiers, et qui tout à coup, sans qu'on s'y attende, s'élève jusqu'à la pensée la plus haute, pour reprendre ensuite avec la plus parfaite aisance sa démarche accoutumée. Pour expliquer cette merveille du genre narratif, ce n'est pas assez de supposer un rare génie poétique : on est obligé, en outre, d'admettre l'existence d'une forme depuis longtemps assouplie. Il faut, à la fois, le poète et la tradition. Au poète est due la grandeur du cadre, la vérité des caractères, l'intérêt de l'action, l'harmonie de l'ensemble : à la tradition est due la mesure des vers, l'abondance du vocabulaire, la richesse des formes grammaticales, l'habitude des formules pour tous les actes de la vie, l'usage des épithètes invariables et des périphrases consacrées. Sans la tradition une œuvre de cette envergure ne se peut concevoir, de même que sans le génie on aboutissait à la versification banale des poètes cycliques.

Une longue période d'essais épiques a dû précéder. On en a pour preuve ces locutions stéréotypées que roule le flot continu de la narration, ces façons de parler assez étranges dont l'habitude nous empêche de sentir l'apprêt. La bataille se dit couramment « le tumulte d'Arès »; la mort est nommée « le jour du destin ». Un territoire fertile s'appelle « la mamelle du labourage »; d'un chef expérimenté on dit qu'il connaît « les sentiers » ou « les couloirs de la guerre ». Quant à ces épithètes qui sont devenues fameuses sous le nom d'Homère : la « mer fertile en poissons », « les chevaux au sabot uni », « les bœufs qui tournent les jambes en marchant », elles sont le sédiment déposé par un long passé d'essais poétiques. Il n'y faut pas voir des photographies involontaires du monde extérieur, comme on l'a dit, mais bien plutôt des réminiscences telles que l'habitude de la versification en fournit, ou telles que le défaut de mémoire en suggère. Quelquefois ces épithètes viennent à contretemps : à l'occasion de la courroie

d'un casque il est parlé du bœuf « violemment mis à mort »; au commencement de l'Odyssée, Égisthe est appelé « l'irréprochable » dans le moment même où vont être rappelés ses crimes. C'est le vers qui a l'air de fonctionner tout seul, comme un rouage dont on a trop usé!

C'est qu'Homère représente la maturité, et non l'enfance d'un âge poétique. Nous n'en pouvons douter, quand nous voyons l'hexamètre, du commencement à la fin, être la forme invariablement adoptée. Comme le fait observer M. Wilamowitz, entre les divers mètres que nous offre la poésie grecque, l'hexamètre est l'un des plus sévèrement réglés. La place des longues et des brèves y est fixée à l'avance, une assez petite part étant laissée à la liberté du poète. Non moins rigoureuses sont les lois de la prosodie. Le principe qu'une longue vaut deux brèves a évidemment quelque chose d'arbitraire. Non moins conventionnel est celui qui veut que deux consonnes consécutives allongent la syllabe. Si nous prêtons l'oreille à des poésies vraiment sorties du peuple, nous y rencontrons une variété de mesures et de rythmes, nous y trouvons des allongements, des raccourcissements, des suppressions de syllabes entières, qui nous transportent loin de la prosodie réglée de l'hexamètre épique. Comme l'alexandrin français, celui-ci a l'air d'être l'héritier d'une longue évolution.

Cette raison du mètre mérite d'être prise en sérieuse considération. A elle seule, elle suffirait pour réfuter la théorie de Lachmann, qui suppose que l'Iliade est une juxtaposition de petits poèmes indépendants. On conçoit, à la rigueur, l'uniformité de la langue, car il a pu se trouver un dernier rhapsode ayant tout transporté dans son dialecte. Mais on admettra difficilement qu'il se soit trouvé un versificateur pour ramener à un seul et même mètre des compositions depuis longtemps confiées à la mémoire et consacrées par l'admiration des hommes.

La langue d'Homère n'est pas moins faite pour provoquer l'étonnement. Depuis que des trouvailles faites un peu partout ont multiplié les spécimens des divers dialectes grecs, on n'a encore découvert nulle part le dialecte homérique. Participant tantôt de l'ionien, tantôt de l'éolien ou du cypriote, et même de l'attique, il déroute le linguiste par l'inconsistance de sa

phonétique et par la bigarrure de ses formes grammaticales. Différents systèmes ont été proposés pour expliquer cette irrégularité. En dernier lieu, on a supposé que le rhapsode changeait de dialecte selon la population devant laquelle il produisait ses vers, et que dans la rédaction finale il est resté quelque chose de cette perpétuelle transposition. L'explication n'est pas sans vraisemblance : mais il faut ajouter que l'habitude de la transposition devait être ancienne, et qu'elle avait fait naître un langage mixte où les rhapsodes avaient permission de puiser les formes à leur convenance. On composait en ce dialecte mêlé qui était la langue de l'épopée. C'est ainsi que pendant deux siècles nos troubadours ont composé leurs poésies en un limousin où se rencontrent des formes catalanes, provençales et italiennes,

Pour ne rien oublier, il faut encore parler de ce digamma qui a été deviné dans Homère par Bentley au XVIII[e] siècle, et qui a tant fait déraisonner d'honnêtes savants auxquels il servait d'expédient en toute occasion. Il s'agit de la lettre *v* (prononcez comme le *w* anglais) qu'il faut, pour faire le vers, rétablir au commencement de certains mots, comme *vergon* pour *ergon* « travail » (anglais *work*). On a cru posséder en cette lettre un moyen de dater les différents chants de l'Iliade. Mais le progrès de la science a montré que le moyen était insuffisant : non seulement la versification ne permet pas de rétablir cette lettre partout où elle devrait être, mais, de plus, elle ne serait pas, à elle seule, la preuve d'une antiquité reculée. Certains dialectes ont conservé le digamma jusqu'au IV[e] siècle. S'il fallait s'en rapporter à ce signe, nous aurions des inscriptions plus anciennes qu'Homère, car il s'en trouve de très exactes à marquer cette articulation, au lieu que l'épopée s'en sert ou ne s'en sert pas, comme d'un son prêt à disparaître.

Je ne peux me dispenser d'ajouter que le texte d'Homère ne doit jamais être considéré comme d'une absolue certitude. Ces vers ont tant voyagé par la bouche des hommes qu'ils ont nécessairement été mêlés de mots nouveaux, que des passages ont été modifiés, que d'autres ont disparu. Nous avons à ce sujet quelques avertissements significatifs. Platon cite comme tirés de l'Iliade des vers qui ne se trouvent pas dans la rédaction arrivée jusqu'à nous. Les papyrus trouvés en

Égypte présentent d'assez nombreuses variantes. La langue a dû être constamment rajeunie. Une certaine réserve est donc nécessaire, quoiqu'il ne faille pas pousser le scepticisme jusqu'au point de dire, avec un critique allemand contemporain, que peut-être nous n'avons pas un seul vers qui soit comme il était dans le texte initial.

***

Je viens à la seconde des deux causes qui ont poussé la critique moderne à transporter les chants homériques dans un passé beaucoup trop lointain. Cette cause était en nous : elle vient des théories littéraires dont nous avons été nourris, particulièrement de la théorie d'une épopée composée par le peuple, d'une *Volksepik*. Rien de plus séduisant qu'une idée de ce genre : mais encore faut-il qu'elle soit vraie...

Wolf n'est pas le premier qui l'ait jetée dans la circulation. Avant lui, l'italien Vico et le danois Zoega l'avaient déjà présentée au monde, non sans une certaine éloquence.

En ces âges lointains, disaient-ils, la culture était à peu près la même pour tous : ce que l'un savait, les autres le savaient. En chacun vivaient les forces réunies de toute la nation. Aussi le même chant s'élevait ici et là : ce qu'un premier aède avait trouvé, un autre le continuait, développait, embellissait. Il en était de la poésie comme du langage : ce fut le travail commun de tous. Il y avait des peuples entiers d'Homères. Les œuvres particulières se fondaient ensuite pour former un ensemble. Finalement un assembleur, un Homère (son nom, ajoutait-on, ne signifie pas autre chose) réunissait le tout. Quant aux œuvres qui ne méritaient pas de survivre, elles périssaient, tombaient dans l'oubli.

Ce sont les mêmes idées que Herder anima de son enthousiasme et que Wolf confirma par l'autorité de son érudition. Il y a — je le répète — quelque chose de séduisant dans ces vues. Mais nous savons aujourd'hui un peu mieux qu'au temps de Zoega et de Vico quels sont les vrais caractères de la poésie populaire.

Avant tout, elle est brève. Attribuer à la poésie populaire une composition en vingt-quatre chants, quelle folie ! Et

même, à supposer une série de petits poèmes indépendants, cela dépasse encore la mesure de la muse populaire.

Lisez les vrais chants sortis du peuple, lisez-les même légèrement retouchés, comme dans les recueils de Percy ou de Brentano. Le langage de la poésie populaire est heurté, obscur, point narratif, encore moins descriptif, mais semé de courts dialogues et de détails nullement amenés. La poésie populaire trouve, sans les avoir cherchés, des mots émouvants : mais elle n'est point capable de mettre sous les yeux une scène qui se prolonge et qui se suive. En général, la suite est ce qui lui manque le plus : il suffit d'un mot, d'une allusion, d'une assonance pour la détourner de sa route. La poésie d'Homère est tout juste l'opposé : cette continuité du récit, cette constante sérénité de la pensée, qui se colore de temps à autre comme d'un rayon d'intelligence supérieure, nous ne les constatons pas dans la poésie populaire, et nous avons hâte d'ajouter qu'il serait injuste de les lui demander.

Que l'auteur de l'*Iliade* n'ait pas trouvé de modèles dans la poésie populaire, qu'il n'ait pas eu de devanciers, c'est ce que personne ne croira, puisque lui-même fait allusion à des poèmes en l'honneur d'autres héros, comme Méléagre et Bellérophon. Que l'*Iliade*, d'autre part, soit vierge d'interpolations, la chose également est peu vraisemblable : il aurait fallu quelque abnégation au rhapsode pour résister au désir de se faire une place à côté du maître, surtout avec des auditeurs qui devaient être charmés d'entendre célébrer leurs héros indigènes. On peut soupçonner que le chant consacré aux hauts faits d'Idoménée était le bienvenu en Crète. Mais ce qu'il importe de remarquer, c'est que ces morceaux ne sont point venus rejoindre la grande épopée au hasard, comme des feuillets venus d'ailleurs qu'on insère tant bien que mal dans un manuscrit. Ils ont été composés par des hommes du métier qui avaient l'ensemble présent à la mémoire : ils ont été faits pour y occuper une certaine place. Dès lors on s'explique la similitude de la langue et du rythme, l'allure identique du style. On peut d'ailleurs s'en rapporter à l'ingéniosité de ces chanteurs, pour avoir, par des préparatifs adroits et par des rappels pleins de vraisemblance, soudé ces pièces au corps principal.

On a appelé l'*Odyssée* le poème des marins et l'*Iliade* celui des soldats. Je ne crois pas que l'expression soit juste, au moins ne convient-elle pas pour expliquer l'origine de ces compositions. Avant de descendre dans les couches profondes, il a fallu que ces œuvres fussent d'abord acceptées et goûtées d'un auditoire assez différent. Le peuple est absent de ces vers, ou, s'il en est fait mention, c'est pour dire en un hémistiche « que les peuples périssaient », ὀλέκοντο δὲ λαοί. L'auditoire auquel s'adressent ces longues tirades est avant tout un auditoire qui n'est pas pressé : il a le temps d'écouter, non seulement la généalogie des personnages, non seulement les discours des orateurs de la place publique ou du conseil, mais l'histoire d'un sceptre qui a passé de main en main, ou celle d'un casque qui a appartenu à plusieurs générations de héros. C'est un auditoire qui veut être amusé et distrait. Quel pouvait-il bien être ?

* * *

Si nous voulons nous faire une idée de cet auditoire, la chose est facile, car nous en trouvons le portrait jusqu'à trois fois chez Homère : d'abord la cour de Ménélas à Pylos, ensuite celle d'Alkinoos chez les Phéaciens, enfin celle de Télémaque à Ithaque. Le poète s'y arrête chaque fois avec complaisance, car la scène lui est bien connue, et c'est lui-même qu'il fait paraître sous les traits de Démodokos ou de Phémios. Il ne ménage pas les louanges à son public : à l'en croire, ce ne sont pas moins que des rois porte-sceptre qui l'écoutent. La sage reine Arètè, ou bien la vertueuse épouse du roi Alkinoos, ou bien encore la reine de Pylos, la divine Hélène elle-même, préside l'assemblée. Car il n'y a pas de plus grand plaisir au monde que d'être assis par longues files à une table chargée de mets, pendant qu'un chantre inspiré du ciel raconte les aventures des dieux et des héros.

C'est un auditoire instruit (si l'on peut employer ce terme) : les allusions à d'anciennes histoires sont aussitôt comprises. Il suffit de lui nommer les personnages. C'est un auditoire d'un esprit assez libre : s'il se délecte aux récits de l'Olympe, c'est sans y croire beaucoup, car on permet au poète d'en imaginer de nouveaux. Même on lui permet de s'égayer dou-

cement aux dépens des dieux immortels, comme quand il raconte les querelles de Zeus et de Hèra, ou quand il dit par quelle invention la divine Aphrodite s'est laissé prendre avec Arès pour la plus grande joie de tous les habitants de l'Ida; ou encore quand il rapporte les plaisanteries de la terrible Athéna, se moquant des plaintes de Vénus blessée (sur son instigation) par Diomède. « Zeus, mon père, te fâcheras-tu de ce que je vais te dire ?... Cypris aura, sans doute, voulu attirer quelque belle Achéenne, pour l'amener du côté des Troyens. Car c'est une chose étonnante, comme elle les aime à présent ! Elle se sera blessée en la caressant, tandis qu'elle passait sa main sur sa boucle d'or. »

Le ton est libre, mais il n'est jamais vulgaire ni bas. Un air de courtoisie est répandu sur l'ensemble. Il n'en faut point juger par les invectives qu'échangent les deux chefs grecs au commencement du poème : c'est la colère qui parle en eux. Mais quelques heures plus tard, Achille, quoique pénétré de douleur, a des paroles équitables pour les envoyés qui viennent chercher Briséis. « Soyez les bienvenus, hérauts, messagers de Zeus et des hommes. Approchez : la faute n'est pas à vous...» Et il les reçoit à sa table. De son côté, Agamemnon, qu'on a vu hautain et injuste, se montre plus tard sous un tout autre jour. « Écoutez, tous, Argiens, et retenez mes paroles. J'atteste Zeus, la Terre, le Soleil et les Érinnyes infernales qui poursuivent le parjure. Jamais ma main n'a touché Briséis, jamais je n'ai approché de sa couche. Elle a été traitée avec respect dans ma tente. Si je mens, que les dieux m'accablent des calamités dont ils punissent les faux serments ! »

La guerre n'a pas suspendu les rapports que se doivent entre eux des hommes bien nés. Les relations avec l'ennemi sont réglées par un code de politesse et de loyauté. Hector et Ajax s'étant livré un combat acharné, la nuit venue, on les sépare. « Assez, mes enfants, ne vous battez pas davantage. Vous êtes tous deux également chers à Zeus ; vous êtes des braves l'un et l'autre, et c'est ce que nous savons tous. Voici déjà la nuit : il convient d'obéir à la nuit. » — Ainsi s'expriment les hérauts. « C'est à Hector de parler, dit Ajax, le défi est venu de lui. Qu'il commence, j'obéirai. »

Et après qu'ils ont échangé des présents : « On dira un jour chez les Troyens et chez les Achéens que nous avons combattu le combat de la dévorante discorde, et que nous nous sommes séparés amis et réconciliés. »

Ce n'est sans doute pas un simple hasard qui fait qu'Hector a obtenu une place au nombre des figures typiques du moyen âge. Je suppose que, par les traductions et les imitations, un souvenir de ces beaux endroits de l'Iliade a filtré jusqu'à nos romans de chevalerie.

Le sentiment qui revient le plus souvent dans l'Iliade est l'amour de la gloire. Tous les guerriers sont assurés que la postérité s'occupera d'eux. « Songez à ce que diront de vous ceux qui viendront un jour. » Cette idée est répétée nombre de fois. Quand Hector se voit perdu, sa dernière pensée est pour le souvenir que les hommes garderont de lui. On a prétendu que le sentiment de l'honneur était moderne : mais c'est là une erreur. Ce qui est vrai, c'est que l'expression pour nommer le sentiment de l'honneur n'est pas encore trouvée, et que la langue est à sa recherche. « O mes amis, dit Ajax, soyez hommes, et *ayez honte* les uns pour les autres dans la bataille. » — « Tout cela m'est à cœur, répond Hector aux supplications d'Andromaque : mais *j'ai honte* des Troyens et des Troyennes aux longs voiles. » — « Ainsi mon ennemi, s'écrie Diomède, pourra se vanter un jour que le fils de Tydée s'est enfui devant lui vers les vaisseaux : que plutôt la terre s'ouvre sous moi ! »

Sont-ce là les idées et les sentiments d'un peuple encore sans culture ? Je ne le crois pas. En ces guerriers empanachés qui s'envoient d'orgueilleux défis et qui des deux parts mettent par-dessus tout les lois de l'honneur, je vois plutôt comme une première apparition de la chevalerie. Sauf le sentiment de l'amour, qui est l'élément nouveau ajouté par les temps modernes, l'on pourrait songer à des personnages du Tasse.

Mais, s'il faut dire où réside pour moi le côté le plus curieux de ces poèmes, je n'hésite pas à proclamer que c'est dans les portraits de femmes. D'abord Pénélope : ainsi que le dit un critique anglais, le romancier contemporain le plus habile n'aurait pas plus délicatement dessiné ce caractère.

Son mari étant revenu, et elle, après dix ans d'absence, n'étant pas sûre de le reconnaître, nous la voyons se conduire en femme avisée, en maîtresse de maison prudente, en mère dévouée aux intérêts de la famille. Andromaque ne paraît qu'en deux endroits, mais sa figure est inoubliable; les mots qu'elle adresse à son mari sont les plus touchants qu'une épouse ait jamais tirés de son cœur. Et enfin ce merveilleux caractère d'Hélène, dont l'auteur de *Faust* a été si frappé qu'il l'a fait entrer dans ses visions de l'éternel féminin. Elle est devenue Troyenne; mais, quand on lui annonce qu'une trêve est conclue, elle ne peut se tenir d'aller voir du haut des murs les chefs grecs et, parmi eux, son ancien époux. Elle quitte ses fuseaux; le cœur envahi par un doux sentiment de désir, elle accourt sur le rempart, les yeux mouillés de larmes. Cette même Hélène, on la retrouve dans l'Odyssée, déjà détachée des Troyens, et pressentant la ruine de la ville. Seule, elle devine ce que recèle l'engin qu'on vient d'introduire, et, par la plus audacieuse bravade, par une gaminerie qui remplit de terreur les guerriers cachés dans le cheval, elle tourne autour, appelle les chefs grecs par leurs noms, en contrefaisant la voix de leurs épouses. Pour couronner le tout, on la retrouve enfin à Sparte, aux côtés de Ménélas, aimée et honorée, se plaisant à conter des épisodes de sa vie, l'orgueil de son époux, la digne fille de Zeus, et déjà prête à prendre place parmi les Immortels... Je sais que ces traits ne sont peut-être pas tous du même poète; mais ils font partie de l'idée que la Grèce des temps homériques s'était faite de la divine Hélène.

On doit commencer à se figurer pour quel public singulièrement bien préparé l'aède compose ses chants. Il ne peut être question d'un auditoire réuni au hasard, d'un simple attroupement de passants : jamais, en ces conditions, les vers du chanteur n'auraient survécu. Il s'adresse en réalité à un auditoire d'élite, à ceux que lui-même il appelle les *aristées*. Si nous mettons la scène à Smyrne ou à Milet, ce seront les descendants des vieilles familles, ceux qui, en tête de leur généalogie, inscrivent quelque nom de héros ou de divinité. Et, à côté d'eux, comme il est naturel en ces républiques enrichies par le commerce et par les expéditions mari-

times, nous pouvons supposer les chefs de guerre, les *pirates* (ce nom n'avait rien que d'honorable), le négociant de la pourpre et de la laine, le nauclère ou armateur qui envoie ses vaisseaux chercher le blé en Égypte, le fer et le cuivre dans les pays d'Occident. Public mêlé, mais actif, intelligent, curieux, ami des arts, comme il convient à ces races aimées du ciel. Et, pour rester dans la ressemblance des auditoires dépeints par le poète, on peut supposer, à la place de la reine Arêtê, quelque Milésienne ou Smyrniote déjà familière avec le charme des vieilles légendes. Auditoire privilégié entre tous, qui eut ce rare et unique plaisir d'entendre d'abord, de la bouche du poète, le chant de la colère d'Achille ou celui des courses errantes d'Odysseus !

Il est probable que ces réunions étaient en rapport avec quelque solennité publique. Quand l'Iliade et l'Odyssée arrivèrent à Athènes, une loi en plaça la récitation aux Panathénées. C'est une place analogue qu'elles ont dû avoir dans leur pays natal. La longueur de ces poèmes fait même supposer des fêtes se prolongeant durant plusieurs jours.

*
* *

De tout temps, l'on s'est demandé si, à travers la fiction, il n'y a pas quelque événement réel qui se laisse encore entrevoir, si aucun souvenir véritable, si aucun fait historique ne sert de base à l'Iliade. Toutes les hypothèses ont été émises à ce sujet, depuis celle de Voltaire qui suppose qu'Homère a pu prendre part à la guerre de Troie et connaître personnellement les acteurs, jusqu'à Max Müller, qui incline à penser que le noyau de cette histoire est la lutte du soleil contre les nuées. Les noms des personnages ont été analysés, disséqués, rapprochés des héros et des dieux d'autres peuples. Rien de bien convaincant n'est sorti de ce travail. Après tant d'investigations historiques, géographiques, mythologiques, le découragement a conduit un savant contemporain, M. Niese, à émettre l'idée que la guerre de Troie pourrait bien être simplement une invention d'Homère. C'est aller trop loin dans le renoncement.

Il semble probable qu'un événement vrai, tel qu'une grande

expédition d'Europe contre un puissant royaume asiatique, se trouve au fond de ces fables. Autour de cet événement sont venus se cristalliser des mythes, des figures qui existaient depuis des siècles dans l'imagination populaire, et qui, sous des noms différents, se retrouvent chez les autres peuples de la race indo-européenne. Il semble que le poète ait une vague idée de la topographie troyenne, puisqu'il nomme différents lieux de la plaine et parle d'une source d'eau chaude coulant à proximité de la ville. On peut encore apercevoir quelque reste de tradition locale dans ce mur que les Grecs, pour leur défense, construisent sur le rivage de la mer, et que plus tard les dieux font disparaître dans une grande catastrophe physique. Un personnage qui semble avoir quelque réalité, quoique parmi des circonstances de pure fantaisie, c'est le roi Priam, vrai souverain oriental avec ses richesses immenses, ses palais somptueux, ses cent femmes, ses cinquante fils et ses cinquante gendres. Il tranche sur le monde grec, où la monogamie est la règle, ainsi que sur l'Olympe grec, où chaque dieu, malgré des infidélités fréquentes, n'a cependant qu'une femme légitime.

Une chose qui déconcerte le lecteur d'Homère, c'est l'absolu silence sur tout ce qui concerne le poète, sa patrie, son temps. Nous serions tentés de lui dire, avec un personnage de l'Odyssée : « Apprends-nous quelle est ta race, d'où tu es, car je ne suppose pas que tu sois sorti, comme dit la fable, d'un chêne ou d'une pierre. » Aucun des nombreux peuples qui, durant ces siècles agités, se sont disputé la primauté, n'est mentionné avec précision. Des Lydiens, qui allaient bientôt se soumettre les villes grecques, Homère ne prononce pas le nom : quand il ne peut éviter d'en parler, il va chercher l'ancien terme de Méonie. Des Cariens, il est dit seulement qu'ils ont un langage barbare. Les Phrygiens sont mentionnés pour ce fait qu'ils sont alliés des Troyens, les Phéniciens sont cités comme de rusés commerçants : et c'est tout. Quand il faut nommer les Grecs, le poète a recours à quelque vocable mal défini, comme les Pélasges, les Danaens, les Achéens, les Argiens. Il a l'air de s'évader du présent. C'est que probablement, parmi ces populations en guerre les unes avec les autres, et où les empires voisins pèsent de tout leur poids,

il y avait pour le rhapsode allant de ville en ville quelque difficulté à parler des circonstances présentes. Une allusion aux choses du jour pouvait n'être pas sans danger. Tout au plus le voyons-nous se permettre quelque discrète maxime sur les maux de l'oligarchie, sur l'utilité de la concorde...

***

Ce silence n'est pas une raison pour mettre la personnalité d'Homère hors de son temps et de son milieu. Les poèmes homériques sont éclos dans le même pays, vers la même époque, et grâce aux mêmes circonstances qui ont produit la plus magnifique floraison intellectuelle dont l'histoire ait souvenir. Ces poèmes ne peuvent être beaucoup antérieurs au temps où Thalès inaugure la philosophie ionienne, où Hécatée compose le premier livre d'histoire, où Alcman et Mimnerme créent la poésie lyrique. Si le style est moins condensé que chez ces derniers, cela tient probablement encore plus à la différence du genre qu'à un grand éloignement dans le temps. On a voulu placer Homère un ou deux siècles avant cet âge de grande production littéraire. Mais un tel intervalle est peu vraisemblable. Nous savons aujourd'hui que la transmission orale n'améliore pas les œuvres, mais les gâte et les déforme. Si l'Iliade avait dû subir un stage de deux siècles de transmission orale par des rhapsodes tous plus ou moins versificateurs, elle présenterait plus de remplissage, plus de répétitions, plus d'épithètes hors de leur place, elle offrirait plus d'épisodes suspects et de parties manifestement interpolées, que nous n'en trouvons dans le texte venu jusqu'à nous.

Un renseignement — il est vrai, très contesté — place sous Pisistrate (561-528) l'époque où les deux épopées furent recueillies à Athènes et fixées par écrit. Quelle que soit la valeur de ce renseignement, si nous admettons à peu près cette date, et si nous supposons cent cinquante ans de transmission orale, ce qui est énorme, nous sommes conduits vers le temps où les colonies grecques d'Asie étaient en pleine prospérité, et jouissaient encore de leur indépendance. C'est donc au commencement du VIIe siècle qu'on peut avec vraisemblance placer l'âge d'Homère. Remonter plus haut, penser

aux VIIIe, IXe ou même au Xe siècle, c'est méconnaître tout ce qui atteste une civilisation déjà mûrement développée. On peut dire que, sauf une légère différence de forme, tout ce qui constitue essentiellement la société grecque — famille, droit, morale — se trouve déjà dans Homère.

Quant aux essais de reconstruction de l'Iliade primitive, de l'*Ur-Ilias*, ce n'est pas ici le lieu de discuter ces tentatives, où il s'est dépensé, depuis cinquante ans, beaucoup de sagacité et d'érudition. Je dirai seulement qu'en général la vieille épopée n'a pas l'air de gagner à ces remaniements. L'action, dépouillée de ses épisodes, resserrée entre un petit nombre de personnages, courant en ligne droite vers son dénouement, perd ce qui en fait le charme, la variété et le contraste des acteurs, l'aisance du récit, la plénitude de la veine poétique. Un des derniers critiques réduit le nombre des chants à quatre, celui des personnages à six ou sept : on dirait une tragédie du premier Empire. Toute cette riche poésie s'en trouve ébranchée et dénudée. On a cru bien faire en rendant les mœurs sauvages : Achille, au lieu d'avoir une âme accessible à la pitié, fait dévorer par ses chiens le cœur de son ennemi. Si tel eût été le dénoûment primitif, qui aurait été assez hardi pour le tourner en son contraire? Mais ce sont là les mœurs de l'âge de la pierre. Ces anciens Ioniens étaient plus humains quand ils faisaient finir le poème sur le pardon d'Achille et sur les plaintes des femmes troyennes.

Placée à l'époque que j'ai indiquée, et comprise comme j'ai proposé de le faire, l'Iliade cesse de se présenter comme une production incompréhensible en elle-même et unique en son genre. Les esprits enclins au mystère regretteront peut-être cette poésie qui émerge de la conscience populaire comme le lotus d'un étang de l'Inde : mais ceux qui aiment les idées claires ne goûteront pas moins les poèmes homériques, quand ils sauront qu'ils ont été composés en un temps qui était déjà un temps de culture et d'art, au milieu d'une population amoureuse de légende et de poésie. Parmi les épopées des différents âges, des différents peuples, l'Iliade est la première et la plus belle : mais elle n'est pas d'une autre espèce.

MICHEL BRÉAL
de l'Institut.

L'INCONSTANTE

DEUXIÈME PARTIE

En un mot, on ne peut jamais être assez indulgent à l'égard des femmes.

FRÉDÉRIC NIETZSCHE. — *Le Gai Savoir.*

I

Mars fut triste et glacé. Depuis longtemps les Vernoy avaient renoncé à faire un voyage ; Gillette, d'ailleurs, préférait rester dans ce Paris qu'elle aimait et qui maintenant était pour elle rempli de souvenirs heureux. Elle promena son désœuvrement mélancolique le long des quais où soufflait un vent impitoyable et dans les rues mornes de la Cité, se surprenant parfois à s'arrêter quai Bourbon sous les fenêtres fermées de l'appartement de Valentin. Un jour de neige, elle erra dans les Tuileries froides et désertes ; sur la terrasse du bord de l'eau, les arbres nus frissonnaient, indécents et squelettiques. Les balustres de pierre étaient revêtus d'un grésil brillant. Le doigt ganté de Gillette traça dans cette blancheur des arabesques noires et, tout à coup, elle sourit, d'avoir écrit machinalement en grandes lettres : « Valentin ». Elle ne l'effaça pas, laissant à la neige fine, qui recommençait à tomber, le soin de dissimuler le nom de son amant.

Il lui avait écrit une fois : les initiales V. G. V. avaient brusquement surgi aux yeux de Gillette, comme elle parcourait la petite correspondance du *Journal.* Elle était allée d'un pas déluré au bureau de la rue Cambon et avait réclamé sa

1. Voir la *Revue* du 1er février.

lettre avec un aplomb apparent et un petit battement de cœur. Elle l'avait lue ensuite dans son fiacre et l'avait déchirée en menus morceaux. La lecture l'en avait déçue.

Valentin avait fait un peu de littérature involontaire. C'était la lettre modèle, sentimentale et bien tournée, de l'amant à l'amante, et Gillette le sentit confusément. Elle comprenait bien, avec son esprit malicieux, que ces phrases tendres dérobaient la vie quotidienne de Valentin, vie moins banale qu'une autre, sans doute, puisqu'il la vivait dans un beau pays, mais tout de même remplie par autre chose que par des pensées d'art et des regrets d'amour. Elle se demandait, avec une sorte de jalousie, si tout cela ne cachait pas quelque intrigue déjà formée et se disait que, dans tous les cas, il finirait bien par la tromper. Cela l'ennuyait d'être la maîtresse à laquelle on pense parfois avec plus de remords que de plaisir : « Bon ! encore oublié d'écrire à Gillette, etc. » Elle avait peur de rapetisser dans son souvenir : il l'aimait de trop loin. Enfant, elle était montée sur l'Arc de Triomphe et avait trouvé les gens bien petits, vus de si haut. Elle s'imaginait ainsi diminuée, dans la mémoire de Valentin. Elle y songeait en reprenant la rue Royale, sous la neige qui maintenant tombait dru et piquait son visage d'un froid vif. Elle se réfugia dans une pâtisserie. L'électricité s'allumait. Un passant s'arrêta devant la vitre pour voir la jeune femme se déganter et manger un gâteau. Elle lui sourit sans intention. Il hésita, un instant; puis il ferma gauchement son parapluie moucheté de flocons, entra et engouffra plusieurs tartes. Mais Gillette payait, filait, et il la suivait sans finir sa brioche au foie gras :

— Voulez-vous me permettre de vous offrir une voiture, madame, par ce temps ?

Elle ne répondait pas, marchait vite, n'entendait que vaguement les propos que persistait à nasiller le suiveur déconfit. Et elle était amusée et distraite, montrant sa cheville fine dans le retroussis de sa jupe sombre et de son jupon clair et soyeux. Elle flâna sur les boulevards. La neige avait cessé, les lumières luisaient dans les flaques. Elle s'arrêtait près des boutiques étincelantes : à leur éclairage, des hommes la regardaient; deux l'abordèrent encore, un vieux et un jeune. Le vieux lui promit des voluptés ; le jeune, de l'argent. Elle

trouvait assez naturelle l'excitation de ces désœuvrés : ils rôdent trop longtemps autour des magasins, des étalages variés qui semblent composés par le déshabillage galant de mille femmes. Leurs chapeaux, à ces femmes, sont tous posés sur les champignons en velours des modistes ; leurs lingeries les plus intimes, chemises voluptueuses, larges volants dentelés, étalent leurs transparences coupables, les jupons les plus répréhensibles froufroutent... Les corsets de satin aplatissent des ventres imaginaires. Les blouses dégrafées se referment sur les mannequins rembourrés. Les peignoirs indiscrets s'entr'ouvrent, les ceintures s'arrondissent, les mouchoirs s'éplorent, les cols se dénouent, les bas s'allongent, les bottines se cambrent, les mules détalent provocantes, de profil, au coin des vitrines. Les parfumeries embaument, les houppettes s'amoncellent dans les bocaux de cristal... Et, pour payer ce déshabillage de toutes les Parisiennes, les colliers brillent de feux variés, les bracelets serpentent, les bagues flamboient, les chaînes de perles ont l'air de grappes mûrissantes... Ah ! monsieur Bérenger ! il y aurait une grande réforme à faire dans les étalages de la rue de la Paix ; vous n'avez jamais remarqué l'obscénité des boutiques.

Gillette, ce jour-là, rentra tard, très gaie, et joyeuse sans savoir pourquoi d'avoir provoqué et déçu le désir des inconnus.

Après s'être quelque temps retirée du monde, elle sortit beaucoup, multiplia les dîners, les visites, les soirées, les thés. Elle flirta de nouveau, se moquant des uns et des autres, agitée d'une fièvre d'ennui et de coquetterie inoccupée. Elle brusqua ce pauvre Vernoy qui, penaud, n'y comprit rien.

Avril, aigre et vert, ensoleilla les derniers froids. Gillette détestait ce mois qui l'agaçait comme le son suraigu et continuel d'un fifre. Elle sortit moins, se vêtit de merveilleux *tea-gowns*, et invita successivement à goûter toutes ses amies. Elle alla encore chercher trois lettres de Valentin, qui ne comblèrent pas son attente. Il ne la plaignait pas, elle, mais se plaignait beaucoup, lui, d'être privé de la présence et des caresses de Gillette. Elle le trouva égoïste et le soupçonna d'hypocrisie. Elle répondit des lettres brèves, quelques-unes

méchantes, d'évidente mauvaise humeur, et lui demanda une photographie de sa nouvelle maîtresse.

Vernoy, un soir, apprit à sa femme qu'il y avait rue de Sèze une charmante et curieuse exposition de papillons et lui conseilla vivement d'y aller. Elle ne fit guère cas de cet avis et resta près d'une semaine sans se le rappeler; puis, brusquement, poussée par quelque chose d'irrésistible, un après-midi, elle se précipita rue de Sèze avec un désir excessif de voir cette exposition et la crainte qu'elle ne fût finie. Cela devait fermer le lendemain. Elle songea parfois, depuis, que, si son caprice avait tardé un jour de plus, elle échappait peut-être à une fatalité de sa vie.

Mais, à cette heure, elle se félicitait d'être venue et contemplait avec une minutieuse attention toutes ces ailes captives dans de petits cadres de bois peint et de cristal.

— Bonjour, madame; il y a bien longtemps que je n'ai eu le plaisir de vous voir!

Elle leva les yeux, et reconnut Michel de Nergy. Elle était alors penchée sur un large papillon funèbre: ses vastes ailes velues étaient noires et tachetées aux angles d'une pourpre infernale.

— J'aime cette affreuse bête... Et vous? — dit-elle en guise de bonjour.

— Je l'admire, — dit-il en s'inclinant, — mais comme on admire l'horrible, avec frayeur. Pourtant je me rassure en le voyant, lui, l'être aérien, libre, errant, fixé dans cette prison translucide que traverse la lumière, son ennemie.

— Il a l'air de l'âme d'un mauvais sorcier! dit Gillette, Éloignons-nous: il est maléfique et nous lancerait un sort.

Et ils revirent ensemble tout ce miroitement éployé: les grands papillons exotiques, ceux qui palpitent sous l'équateur, avec leurs ailes bizarres et démesurées, déchiquetées, étincelantes, leur tête démoniaque, leurs antennes terribles, et semblent les descendants incontestables du dragon et de la chimère, *morphos* métallique de l'Amérique du Sud, *pavonias* crépusculaire, beau mâle *priamus* de l'archipel malais, *papilios* de l'Himalaya, *satanas* des Indes, *styx* du Bengale; et ceux qui portent le nom des Parques, « Lachésis », « Clotho » et le nocturne

« Atropos » ; ceux qui aiment nos bois et pour cela s'appellent « nymphalides » et « satyres » ; *aréthusa*, qui se reflète dans les fontaines, « faune » forestier, « sylvandre » ; et ceux qui, nourris du suc de nos fleurs familières ou de celui des fleurs inconnues, ont des noms mythologiques, « Circé » méridio-dionale, « Ulysse » des Moluques, « Pasiphaë » de Provence, « Déjanire », amie des ombrages, « Hespéride », « Phénix » mystérieux, « Psychide », « Argus nacré » des clairières ivre de thym, « Cyclopide » brun aux taches claires comme des miroirs, « Sphinx » gris des pétunias et des belles-de-nuit ; *euphorbiæ* de nos jardins de mai ou de septembre, « noctuelles roses » des pieds-d'alouettes, phalènes aux corps velus ; et les papillons noirs, étoilés et bleus comme la nuit même, les paons diurnes ou ténébreux, ceux qui sont verts comme des feuilles, ceux qui sont blancs comme les flocons d'une neige japonaise, ceux qui sont jaunes comme les rayons de l'été qu'ils vécurent, ceux qui sont pailletés comme des tulles enflammés, comme des pierreries, ceux qui sont grands comme des oiseaux près de ceux minuscules dont les ailes d'azur sont une miniature de mosaïque...

— C'est plus beau, n'est-ce pas, que les écrins d'un joaillier ? — dit Michel à Gillette éblouie.

Elle comprit qu'il la désirait, et cela lui plut.

Elle dit :

— Je suis ravie de causer avec vous ; venez, sortons nous deux. Allons boire du thé chez Colombin, voulez-vous ?

Il accepta avec empressement. Avant de partir, elle acheta plusieurs papillons. Il voulut acquérir pour lui l'énigmatique *papilio Helenus* en face duquel il avait vu Gillette.

— Vous n'en avez pas peur ? — interrogea-t-elle naïvement.

Dehors le soleil brillait. Elle soupira :

— Ah ! pouvoir donner la liberté à toutes ces ailes prisonnières, ouvrir ces cages de verre, lâcher dans le ciel de Paris ces vols chatoyants venus de tous les coins de l'univers !... Mais ils sont morts ! ils ne sont plus qu'une poussière diaprée. Quel dommage, dites ? d'avoir tué ces êtres délicieux, de les avoir embaumés comme des rois et qu'ils soient immobiles, eux, les errants, les changeants, les infidèles !

— Moi, j'aimerais ne pas changer, — dit-il, sans la regarder, — si j'étais près de vous.

Elle s'étonna et frémit d'être contente qu'il fût amoureux d'elle; puis elle souhaita même, dans un éclair, qu'il l'aimât vraiment. Ils s'attablèrent, chez Colombin, à une petite table où on leur fit très longtemps attendre du thé. Cela les rapprocha subitement et créa tout de suite entre eux une sorte d'intimité :

— Valentin ne me donne pas souvent signe de vie, — dit tout à coup Michel; — la beauté de Pise lui fait oublier ses amis.

— Il nous a écrit quelquefois, — dit Gillette sans broncher.

Elle détaillait Michel avec une attention nouvelle. Elle le trouva bien. Il était grand, mais d'aspect frêle, et portait longs ses cheveux et sa barbe d'un châtain doré. Ses yeux gris et troubles avaient par instants une expression inquiète et aussi un peu inquiétante, correspondant aux mouvements nerveux de ses mains. Mais il avait l'air doux, très tendre; elle le comprit intimidé par elle si proche, à en être gêné, et il lui parut tout à coup très séduisant.

— Travaillez-vous, en ce moment? — dit-elle. — J'aime follement tout ce que vous faites et j'apprends toute votre musique par cœur.

Il rougit, à la fois honteux et enchanté.

— Est-ce vrai que vous déchiffrez mes mélodies? Je vous les enverrai, si vous me le permettez. Je suis si fier que quelque chose de moi vous plaise!

On apporta le thé sur un plateau. Gillette le versa, ajouta de l'eau et, la tasse remplie, y trempa ses lèvres, le jugea décidément trop fort et, saisie d'un malin esprit, poussa vers Michel étonné la tasse où elle avait bu.

— Vous devinerez mes pensées, et comme elles sont mauvaises, — dit-elle hardiment.

Ils sortirent tous deux de chez Colombin et passèrent devant le bureau de poste où Gillette allait réclamer les lettres de Valentin, seule et ayant un peu peur d'être vue. Trois heures auparavant, elle ne se souvenait pas de Michel; maintenant ils marchaient l'un près de l'autre comme s'ils

étaient liés par une longue amitié. Un méchant hasard les réunissait ; le sort invincible allait les unir.

— Ne me défendez pas de vous aimer, — fit-il, soudain, presque humblement, après un silence. — Je vous aime depuis longtemps ; je n'ai jamais su vous le dire ; je suis malheureux.

— Ne soyez pas malheureux, — répliqua-t-elle, d'un ton bref.

Elle lui tendit la main ; son sourire était singulier.

Elle lui dit :

— Je vous aimerai peut-être. A bientôt !

Et il resta debout, étourdi. Il la regardait s'éloigner et n'osait pas croire au bonheur.

II

Michel fut près d'une semaine sans rencontrer Gillette nulle part. Il n'osait pas aller chez elle. Enfin un trop violent désir de la revoir, de respirer ce parfum qu'il cherchait à retrouver loin d'elle, dans ses narines, avec un trouble déçu et qui l'enivrait, lui fit surmonter sa timidité. Il vint vers six heures : il savait que Vernoy n'était jamais là avant le dîner et que souvent Gillette restait chez elle, à la fin de la journée, pour quelques amis. Elle était là ; de l'antichambre, il entendit distinctement sa voix qui répondait au domestique :

— M. de Nergy ? Faites entrer.

La pièce où il pénétra était assez petite, mais meublée avec goût et embaumée de belles fleurs. La lampe était allumée, les rideaux fermés ; un feu vif rougeoyait dans l'âtre.

— Je déteste tant le printemps, — dit la voix à la fois aiguë et douce de Gillette, — que je me prolonge l'hiver tant que je le puis.

Elle était fort pâle et portait une robe lâche en mousseline de soie noire ; son cou était largement dégagé, la peau de ses bras brillait sous les manches légères, mais elle aurait paru presque en deuil sans des nœuds de taffetas rose à bouquets et à longs pans.

— Vous êtes gentil de venir, — poursuivit-elle ; — je m'ennuie beaucoup.

Puis, dans un silence, ils se regardèrent, un peu gênés, et Gillette éclata d'un rire court et saccadé.

— Je sais ce que vous voudriez dire, — murmura-t-elle ironiquement.

— Et ce que je ne sais comment vous dire, — répondit-il un peu enhardi. — J'ai toujours peur que vous ne vous fâchiez, que vous ne me mettiez dehors...

— Alors je ne me trompe pas, — et elle tournait le bout d'un ruban flottant en examinant le jeune homme d'un air sournois ; — c'est une demande en adultère que vous n'osez pas formuler ?

Michel, qui comptait les fleurs de ce ruban enroulé ou déroulé entre les doigts de Gillette, ne put s'empêcher de sourire. Il avait boutonné un gant gris perle et tenait l'autre à la main avec son chapeau, ce qui lui donnait un maintien classique, irréprochable et ridicule.

— Pourquoi — dit-il — plaisantez-vous de choses aussi sérieuses ?

Il ne bougeait pas, un peu gauche. En petite fille volontaire, elle le méprisa d'un coup d'œil net, car elle avait jugé qu'il lui appartenait définitivement.

— Vous les appelez des choses sérieuses ? — dit-elle méchamment ; — c'est donc sérieux, ces choses-là ? Mais alors il ne faut pas les faire : il y en a assez d'autres pour nous ennuyer ! Non ; c'est un divertissement comme le jeu, le théâtre, la promenade... Je ne vous aime pas, — conclut-elle, dans un regard oblique et caressant.

Michel s'était levé, son chapeau et ses gants gisaient sur un fauteuil ; il n'était plus ridicule, car il avait l'air de souffrir.

— Pourtant vous m'avez permis de vous aimer ! — s'écria-t-il avec angoisse, en saisissant les deux mains de Gillette.

Elle sentit, non sans plaisir, ses poignets étroitement serrés et le souffle de Michel effleurer son visage. Elle ne tenta pas de lui échapper, mais se renversa dans la profonde bergère jaune.

— Je vous le permets toujours, je vous le demande : cela m'amuse ; mais il ne faut pas que vous preniez ça au sérieux.

J'ai pour vous un goût qui ne durera pas; je le sais; je vous le dis : c'est loyal.

— C'est plutôt dur, — prononça-t-il tout bas.

Sa tête était tout près de celle de Gillette, si près qu'elle vit distinctement, déformée au fond de ses yeux gris, la Gillette agressive qu'elle était en ce moment et qui n'était plus pareille à la maîtresse de Valentin. Le souvenir de Valentin lui revint avec une précision extraordinaire : elle ne se voyait pas la même dans ses yeux d'un brun lumineux, orangé.

Brusque, elle secoua l'étreinte de Michel et se leva : ils étaient en face l'un de l'autre et se toisaient avec une sorte d'animosité.

— Je vous aime, — dit-il tout haut.

Sa voix sonna singulièrement et leur malaise grandit. Il voulut la ressaisir et y parvint. Le corps souple de Gillette ploya, s'arqua ; elle mit ses deux mains sur les épaules de Michel et le regarda entre ses cils clos. Elle se sentait faible contre cet amour qui l'enveloppait et elle approcha sa bouche de celle du jeune homme. A cette minute, elle jugea clairement que ce qui la séduisait le plus dans Michel, c'est qu'il était l'ami de Valentin.

— Ne m'aimerez-vous pas? — et Michel tout pâle la pressa contre lui; — ne m'aimerez-vous pas?

Gillette fit non, de la tête, avec gravité.

— Alors, pourquoi? — demanda-t-il anxieusement, — pourquoi voulez-vous bien?...

— Parce que j'aime qu'on m'aime.

Ses yeux étaient tristes et enfantins. Il tenta de l'embrasser de nouveau, mais elle aperçut leur groupe dans un miroir et repoussa le jeune homme. Elle se rassit : ses cheveux s'assombrirent encore au contact du velours jaune. De grands œillets soufre répandaient auprès d'elle une odeur de poivre et de musc; elle en prit un, cassa la tige entre ses dents et la mordilla. Et elle regarda Michel avec un tel mélange d'impertinence et de volupté qu'éperdu de désir et de rage il eut presque envie de la battre.

Il effila sa barbe d'une main tremblante et dit :

— Je pense que vous vous moquez de moi?

— Non, — dit-elle nettement.

Elle ôta l'œillet de sa bouche et, avec lenteur, le flaira. Ses pieds étroits, cambrés dans des souliers de toile d'or, sortirent perfides et luisants des volants légers de la robe.

— Je ne vous aime pas, — continua-t-elle, — mais vous me plaisez; je n'ai rien à faire, et votre amour m'occupera. Je ne me moque pas de vous, puisque je vous dis la vérité. Si vous n'acceptez pas ce que je vous offre, oubliez-moi, voilà tout!

Elle reprit l'œillet entre ses dents et l'y balança avec insouciance. Michel, très agité, marchait dans le petit salon. Comme il était fort en colère, de timide il devint audacieux.

— Au moins serez-vous ma maîtresse?

Elle constata :

— Mon Dieu, oui! — et, fort négligemment : — cela n'a pas une grande importance.

— Hélas! — dit-il en détournant la tête, — comme je sens que, grâce à vous, je vais souffrir!...

Elle fut attendrie et vint à lui. Elle entoura de ses bras le cou de Michel et sur l'épaule du jeune homme appuya sa tempe : les veines à travers la peau verdissaient comme une algue. Il effleura ce front avec amour et tristesse. Elle serrait encore la fleur jaune entre ses petites dents d'animal; ses yeux se retroussaient, ses narines palpitaient. L'œillet frôla la bouche de Michel : il le mordit et le déchira avec tant de violence que Gillette s'émut sincèrement pendant cinq secondes. La pendule de marbre sonna sept heures d'une voix fêlée.

— Vous serez donc à moi? à moi! tout à fait!... Mais où? mais quand?...

— Ça m'est égal, — dit Gillette.

— Je ne peux pas vous recevoir à la maison : ma mère vit avec moi une partie de l'année... Mais, dans quinze jours, dix jours peut-être, elle retourne en Vendée.

— Eh bien, attendons!...

— Plus tard, si vous m'aimez encore, nous combinerons autre chose, à votre gré...

— On a bien le temps! — fit observer Gillette avec une philosophie tranquille.

— Comme vous êtes étrange!

Et il s'étonna de s'en étonner une fois de plus.

— Pourrai-je venir vous rappeler votre promesse?

Il s'embrouillait, était horriblement gêné de lui parler de ces choses. Elle, l'écoutait avec la sérénité la plus parfaite, comme s'il eût agité des questions indifférentes.

— Entendu! — dit-elle. — Maintenant allez-vous-en, j'ai mal à la tête.

— Gillette! Gillette!... Mais je vous aime moi! depuis longtemps, profondément!

— Eh bien, alors, vous devriez être satisfait?

— Oui, — dit-il en s'inclinant devant elle, — mais je ne suis pas heureux... J'aurais voulu... je voudrais... qu'un jour vous m'aimiez.

— Au revoir!

Il baisa respectueusement la main de Gillette, comme s'il ne l'avait pas tout à l'heure pressée dans ses bras, et il sortit. Gillette, après son départ, réfléchit : elle ne se comprenait plus, elle était dans un absolu désarroi et comme sous l'influence d'un rêve.

On apporta le courrier; elle y reconnut, avec un sursaut, l'écriture de Valentin sur une carte postale, où une vue de Pise laissait à peine la place de ces mots :

« Je n'oublie pas mes amis. »

— Ses amis, — relut-elle, — ses amis...

Il y avait un mois qu'elle n'avait eu de lettre. Elle voulut s'exalter sur Michel, espérer qu'elle l'aimerait, mais ce fut à Valentin qu'elle pensa jusqu'au retour de son mari.

III

Michel entr'ouvrit la porte du vestibule, et regarda s'il n'y avait personne dans l'escalier.

— Tu peux partir. Adieu, adieu, ma chérie!

— Adieu, — dit Gillette distraitement.

Et déjà elle dépassait le seuil, quand Michel la retint pour l'attirer une dernière fois contre son cœur.

— Je vais follement t'aimer, — dit-il tout bas, — je le sens; j'en ai peur! Ne me fais pas trop de mal!

Mais elle sourit sans répondre, et s'en alla.

Il se retrouva seul dans l'appartement vieillot et fané qu'il habitait rue des Mathurins, et où sa mère demeurait avec lui trois mois par an. Les choses lui parurent changées. Dans le décor banal, démodé et un peu morne de ce salon de vieille dame, Gillette avait laissé son parfum : ce parfum de fleur, de jeunesse et d'épices qui s'exhalait d'elle comme d'un sachet. La chambre en était saturée : il le savoura avec l'ivresse du souvenir proche, et, pour revivre cette heure, il s'étendit dans les coussins soyeux sous lesquels il avait dissimulé ses fauteuils. Le feu s'éteignait. Dehors, une petite pluie crépitait, comme furtive. Sur une table, des gâteaux, des verres vides, du xérès. — « Tu sais, j'aime mieux le porto! » avait-elle dit.

Elle était venue! elle était venue! Et il était encore nerveux, inquiet comme avant qu'elle fût là.

Ils avaient rendez-vous à quatre heures. Il l'avait attendue avec une impatience irritée. Le bruit des voitures ne lui parvenait qu'amorti ; pourtant il les écoutait avec espoir. Beaucoup s'arrêtaient à cette porte ou aux portes voisines, et alors il se levait du fauteuil où il fumait, jetait sa cigarette au feu, et entre-bâillait, le cœur battant, la porte de l'antichambre. Mais rien, toujours rien! Il ne crut pas une minute qu'elle viendrait à pied. Il imaginait la voilette épaisse, l'arrivée craintive de l'adultère classique, la descente mystérieuse d'un fiacre... Et, découragé, agacé, il pensait qu'elle ne viendrait plus.

Alors on avait sonné, d'un coup décidé, prolongé par la pression d'un doigt hardi. Et, redevenu timide, il avait regretté qu'elle fût déjà là... Gillette entra fort tranquillement ; elle n'avait pas l'ombre d'une voilette, et ce fut elle qui ferma la porte au verrou. Elle se laissa tomber avec lassitude dans le fauteuil qu'avait occupé Michel et ôta son chapeau sans consulter la glace. Michel, tout de suite, s'agenouilla près d'elle. Il finit par s'asseoir à ses pieds et posa sa tête sur les genoux de la jeune femme. Il ne savait que lui dire et la regardait, étonné, ravi de sa présence. Elle avait l'air distrait et un peu ennuyé.

— Je suis donc en retard? — dit-elle après un coup d'œil

à la pendule; — moi qui me suis promenée dans le square de la Chapelle expiatoire pour tuer le temps !

— Je vous attends depuis plus d'une heure ! avoua-t-il. Mais que vous êtes bonne d'être venue, Gillette ! Je vous en remercie... beaucoup... beaucoup, mon amour...

— Oh ! il n'y a pas de quoi ! — dit-elle vaguement.

Puis elle admira les tulipes qui fleurissaient la pièce. Il y en avait de toutes sortes, des roses vif au cœur vert, des pourpres presque noires au cœur duveteux, cotonneux, et comme moisi, d'autres ponceau, striées de raies crayeuses, des rouge clair au cœur jaune, d'incarnates au cœur bleu, de toutes blanches et dont le bouton imitait un œuf, des rosées, très pâles et tellement ouvertes que leur épanouissement anormal en faisait une autre fleur. Il y en avait aussi de safranées, odoriférantes : Gillette huma leur arome, et la floraison emplumée et criarde des tulipes perroquets la fit songer aux foulards de Cœlina.

— J'ai chaud..., — dit-elle en s'étirant.

Pourquoi était-elle déjà partie ? Que le bonheur était court, l'attente longue ! De quelle détresse désœuvrée il allait souffrir jusqu'au prochain rendez-vous !

Tout à coup, entre les franges d'un fauteuil bas, il aperçut les nez pointus et jumeaux de petites mules grises se serrant l'une contre l'autre, comme deux souris...

Et il revit *ses* pieds nus ! des pieds qui semblaient n'avoir jamais été chaussés, des pieds minces et nerveux de petite sauvage et comme lustrés par les eaux lointaines qui reflètent l'autre face du monde. Il avait osé prendre ce pied remuant et frais dans ses mains et l'embrasser passionnément. Il avait compris, les lèvres sur cette chair ambrée qui sentait le thé et le santal, que coulait en elle le sang d'une autre race, qu'elle s'offrait avec la simplicité des êtres libres qui ont vécu plus près de la nature et qui n'ont pas appris encore l'hypocrisie des civilisés.

Et ces pieds charmants, qui l'avaient conduite ici, l'emportaient maintenant ailleurs, où ? si loin ! si loin de lui !

Et malgré le grand bonheur dont il avait joui, il resta là, jaloux et sombre...

Oui, elle est loin de lui, très loin déjà, la petite Gillette chagrine et pensive. Elle marche lentement, traînant derrière elle son parapluie, tandis que les gouttes d'une averse mouillent son visage et ses cheveux.

Elle réfléchit à beaucoup de choses.

Elle revoit les mains de Michel, ces mains fortes et larges, qui contrastent avec la maigreur du corps et le port faible de la tête, qui ne sont point laides, mais sans finesse et duvetées de poils blonds.

Et Gillette les compare à des mains délicates et fuselées, des mains soignées et douces comme des mains de femme, qui l'ont tant de fois caressée, qu'elle a tant de fois tenues dans les siennes... O Valentin! la chambre d'été! les pivoines roses!

Puis elle pense que les yeux alanguis de Michel lui ont plu, que par elle il vient d'être heureux, qu'elle s'est donnée généreusement.... Joli cadeau à faire à un jeune homme!...

Et elle a un peu frissonné quand il l'a suppliée fiévreusement : « Au moins laisse-moi t'aimer, puisque tu aimes qu'on t'aime! »

Mais lorsqu'elle a levé, pour épingler sa toque, ses beaux bras lisses, d'un dessin ferme et pur, comme elle a tressailli (et elle s'est enfoncé son épingle dans le doigt!) en entendant ces mots de Michel : « Que j'aime tes bras, Gillette! » Car Valentin lui a dit cela si souvent, si souvent!... Et dans ses oreilles la voix du premier amant, d'abord éveillée comme l'écho de la voix de l'autre, se renforça, devint réelle, unique et vibrante...

Elle marche; elle marche. Elle déteste ce quartier qui la déroute. Les tulipes étaient bien belles, mais leurs bouquets mal faits, dans des vases ordinaires, où les fleurs ne s'harmonisaient pas bien.

La pendule du salon, surtout, l'avait choquée par sa hideur. Elle revoyait obstinément les fileuses de bronze qui en alourdissaient le socle. Aussi, pour se distraire et se retarder encore plus, elle entra dans un bureau de poste et envoya à Michel ce télégramme passionné :

« Pour samedi, ôtez donc la pendule. »

IV

Une tristesse vague, de plus en plus pesante, opprima désormais Gillette. Un amer regret de son amour passé montait en elle et lui suggérait des comparaisons trop fréquentes avec sa liaison actuelle.

Michel ne pouvait la comprendre. Cette humeur inégale, cette mélancolie fantasque, ces joies subites et un peu fausses, il les attribua au caractère changeant de sa maîtresse, qu'il n'avait jamais connue autre.

Cette Gillette joyeuse, indolente et sensuelle qui avait été la maîtresse de Valentin, celle-là, Michel ne la posséderait jamais, et il ne pouvait même pas en être jaloux, car il avait toujours ignoré l'aventure de son ami et de Gillette.

Elle n'était pas sans affection pour Michel : elle ne l'aimait pas, mais souffrait de l'idée confuse qu'elle n'avait pas bien agi en se laissant aimer. Elle s'apitoyait sur lui : elle n'était pas mauvaise et pressentait peut-être tout le mal qu'il aurait à subir d'elle; cette pitié s'attendrissait facilement et il s'en contenta. Il est vrai qu'elle ne pouvait se dépouiller tout à fait de sa grâce et de sa douceur. Quelquefois, lorsqu'elle abaissait sur ses beaux yeux énigmatiques ses paupières délicatement mauves et que toute la lumière semblait alors abandonner son visage devenu grave, Michel qui l'adorait put se croire aimé. Il ne soupçonnait pas que ses yeux s'étaient refermés sur l'image de l'autre, et qu'elle apprenait tous les jours, sous les caresses de Michel, combien elle aimait Valentin.

Ces mois furent pour Gillette un supplice lent, et elle ne s'aperçut que peu à peu de la cause véritable de son malaise. Elle savait gré à Michel de tant l'adorer; elle était, comme une amie, pleine de sollicitude, en voyant cet amour le miner et le détruire. Il avait encore pâli; ses joues se creusaient, ses gestes nerveux se multipliaient, les lèvres se tendaient sur les dents. Elle le sentait malade, inquiet, malheureux même : elle redoutait qu'il ne fût guetté par quelque folie.

— Si tu me trompes, si tu me quittes, je me tuerai ! — lui dit-il une fois.

— Tu aurais bien tort, — répondit-elle froidement.

— J'ai souvent eu envie de me tuer, — reprit-il, — et je me félicite d'avoir tardé : je ne t'aurais pas eue.

Sa faiblesse et sa souffrance, qui auraient dû éloigner la jeune femme, l'attachaient au contraire à lui. Autrement, tout en lui, maintenant, lui déplaisait. Elle lui en voulait de ne pas être pareil à l'autre, d'avoir des gestes, des inflexions de voix, des goûts différents. Un jour qu'elle entrait rue des Mathurins, elle vit le salon paré de multicolores ancolies et de muguet grêle, qui réunissait, sous le clocher des feuilles en pointes, l'essaim de ses carillons blancs. Elle les dédaigna, Elle se rappelait que presque en cette saison, l'an dernier, Valentin la fleurissait de pivoines à l'arome citronné, de narcisses clairs, de grandes roses, d'iris sombres. Son trouble s'accrut quand elle aperçut dans un coin noir une botte ronde de pensées. Elle en prit une et la regarda longuement : la fleur funèbre était, comme certains papillons terribles qui planaient sur elle et Michel le jour de leur rencontre, marquée à l'effigie d'une tête de mort. Elle frémit ; la fleur violette tomba sur le tapis et y grimaça comme un masque minuscule. Alors Gillette pleura de vraies, de brûlantes larmes.

— Qu'as-tu ? mais qu'as-tu donc ?

Et Michel s'empressait.

— Je t'en prie, — dit-elle, sans détourner son visage marbré de pleurs, — enlève toutes ces fleurs : elles me font mal.

Il lui obéit. Et elle pensait que jamais elle n'aurait voulu que Valentin pût la voir enlaidie par des larmes. Pour Michel elle n'avait même pas de coquetterie.

Vers la fin de mai, Michel devint tout à fait malade et dut rester près de quinze jours chez lui. Il était si lamentable, si désespéré que Gillette fût sûre de l'aimer à ce moment-là : elle vint chaque jour le soigner, le distraire, l'égayer de causeries, de lectures, de potins, de musique, lui porter des fleurs, lui donner la joie de sa venue, de sa présence, de son souvenir.

Elle fut réellement pour lui d'un dévouement parfait et qui ne semblait pouvoir être inspiré que par un grand amour.

Aussi la vieille bonne qui ouvrait la porte à Gillette devenait de moins en moins bourrue, se familiarisait presque, et consentait à dire bonjour avec un sourire édenté.

Quant à Michel, il lui fut infiniment reconnaissant :

— Tu m'as guéri, — lui dit-il. — Tu m'aimes donc ?

Mais ses forces revenaient, et il avait de nouveau perdu tout attrait aux yeux de la jeune femme. Il allait bien, donc elle n'avait plus pitié de lui, et elle ne cherchait plus à vaincre son indifférence.

Son ennui grandit, la déprima ; l'obligation des rendez-vous la torturait. Elle inventa des empêchements, des fatigues, espaça ses visites comme si elle voulait habituer Michel par degrés à une séparation définitive. Mais il était trop épris pour supposer la vérité, il s'imaginait qu'elle l'aimait un peu.

Il l'attendit une fois très longtemps, en vain. Lorsque enfin elle arriva, très tard, il était parti. La bonne remit à Gillette un petit mot de Michel, écrit par scrupule à tout hasard :

« Ma chérie, il est six heures ; je devrais être déjà (tu le sais) chez mon éditeur de musique : affaire urgente... Il faut que ce soit bien utile pour que je ne reste pas ici jusqu'à ce soir. Pardonne-moi, je t'en prie, et viens mardi, à cinq heures, me dire que tu ne m'en veux pas. »

En traversant la cour, elle froissa négligemment le papier, qui tomba sur le pavé, et tressaillit d'une joie d'enfant. Elle ne verrait pas Michel, ne subirait pas ses caresses, ses paroles ! Elle rougit de plaisir et, dans la rue, alerte et gaie, elle marcha plus vite, souriant à tous, allégée du poids de sa journée, heureuse ! heureuse ! heureuse ! Elle fuyait. Quittant ce quartier qu'elle haïssait, elle traversa la place de la Concorde et se trouva sur les quais. Il y avait longtemps qu'elle ne les avait longés, il lui sembla se réveiller d'un songe morose. C'était juin : elle se crut encore à ce jour de l'année d'avant où elle parcourait ce chemin, précédée sur l'eau nacrée par son rêve amoureux et fluide. Les arbres des Tuileries la considérèrent, bienveillants. Une espèce d'allégresse gonfla son cœur. Enfin elle allait voir clair en elle, se

comprendre et se libérer! Au Louvre, trop lasse, elle prit le bateau comme autrefois jusqu'au pont de Sully, et là changea de ligne pour revenir vers Auteuil. Elle fut seule à l'avant. Rien ne dérangea ses songes. Le crépuscule tomba; les derniers rayons s'éteignirent dans l'eau, qu'ils rougirent fugitivement comme un flambeau submergé. De grands nuages violets s'élargirent; l'un d'eux se compliqua comme une rosace, et le reflet liquide de son flamboiement le fit pareil à quelqu'un de ces vitraux anciens mélangés d'améthyste et d'azur. Notre-Dame, à gauche, toute noire, se dressa. Gillette pensait à Valentin.

Elle rentra tout enivrée; sa chambre était chaude et presque obscure. Elle se dévêtit, et, rejetant le peignoir de soie qu'on lui avait préparé, elle ouvrit une armoire pour chercher un peignoir d'été, dont la teinte était mauve et pâle. Il sentait le vétiver et la lavande, et aussi l'odeur spéciale des étoffes qui, déjà saturées d'un parfum violent, sont ensuite enfermées avec des sachets. Il lui sembla qu'elle revêtait avec ce tissu la trame des jours où elle l'avait porté. Elle se rappela : elle avait cette robe, une fois, Valentin était venu la voir; elle était seule et il l'avait serrée si fortement contre lui que la mousseline paraissait encore fripée de cette étreinte. Le souvenir de ce baiser la troubla plus que le baiser vrai ne l'avait alors réellement troublée; et, brusquement, elle étendit les bras, secoua la rêverie qui la laissait debout devant son miroir, et elle embrassa son image en frémissant tout entière, au contact si froid à ses lèvres chaudes.

V

Cette nuit-là, comme dans les tragédies, Gillette fit un rêve...

Elle est sa grand'tante, tout en sachant très bien que plus tard, dans un autre pays, elle sera Gillette Vernoy. Son grand lit est d'acajou plein; la moustiquaire, de mousseline verte à raies, le baldaquin soutenu par quatre colonnes torses et masssives. Ce lit est en face de la fenêtre; les

rideaux d'indienne à ramages sont tirés. Par une fente, un rayon passe, bleu, étrange, et dessine des ombres sur le sol dallé. Par l'air qu'elle respire, les choses qui l'entourent, elle sait qu'elle est dans l'habitation paternelle, dans l'île lointaine et natale. Elle entend un bruit régulier d'eau nocturne : c'est, là-bas, le torrent; un battement d'ailes invisibles et velues : c'est un énorme papillon de nuit qui rôde dans l'obscurité. Elle sent une odeur sucrée, musquée et aromatique à la fois; odeur marine de sel et d'algues, de terre et de fleurs étrangères... Comme tout semble bizarre! à la fois familier et inconnu. Elle souffre d'un trouble indéfinissable; elle ne dort pas : elle attend. Quelqu'un doit venir ou quelque chose arriver. Comme elle a chaud! que ses tempes battent! Elle se lève; elle est nue et moite; elle met un peignoir léger; il est ample, très ample, elle en touche les fronces, les grandes manches, les ruches. Elle chausse de petites pantoufles blanches et en se dirigeant vers la fenêtre, elle fait un bruit raide de mousseline empesée... Certes, il a dû se passer des choses, elle ne sait plus lesquelles, quand elle a déjà porté ce peignoir. Elle ne voit pas assez pour distinguer sa couleur. Elle ouvre la fenêtre large, sur la nuit lumineusement noire; les étoiles sont immenses et palpitent dans du velours. Elle voit, à leur clarté, que sa robe est mauve. Elle le savait bien! et elle est heureuse que cette robe soit mauve.

Dehors, tout est vague... l'ombre... des contours... Ces arbres, connait-elle leurs feuillages? Ces parfums, sont-ils de fruits? de fleurs? les a-t-elle jamais respirés?... Et pourtant elle est chez elle, dans son pays, parmi les siens... Puis elle se penche, elle écoute; on l'appelle tout près, tout près, par son nom d'aïeule : « Zoé!... Zoé!... » Quelle voix déchirante! Son cœur bat, il lui fait mal, et, d'une voix rauque et épouvantée, elle s'écrie : « Antoine! Grand Dieu! est-ce toi? réponds!... » Plus rien; la chambre est au rez-de-chaussée : elle saute dans le jardin noir. Qu'il est humide! Comme ce sol enfonce! Il a donc plu? Une horreur indicible l'oppresse et elle crie comme dans son enfance : « Cœlina! Cœlina!... » Et la vieille négresse lippue accourt avec une lanterne; son foulard rouge et jaune ondule comme une autre lueur sur son chignon crépu. Elle prend par le bras sa petite maîtresse,

l'entraîne. Les voilà de nouveau dans la chambre ; la lanterne est posée à terre et Gillette voit que ses souliers blancs sont d'un brun sombre : « Du sang ! » dit Cœlina...

Et Gillette tout en sueur s'éveille en sursaut. Il fait clair. Son chocolat refroidit dans une tasse d'argent ; son couvre-pied de soie rose est roulé au pied de son lit. A côté, on entend s'ébrouer Vernoy, et, de la rue, la trépidation haletante de l'automobile arrêtée... Gillette s'appuie sur son oreiller ; son bras rond est nu jusqu'au coude, hors des dentelles. Elle repousse de son front les mèches épaisses et bouclées de ses cheveux défaits. Quel affreux cauchemar ! Et elle se rappelle cette histoire-là... Sa grand'tante Zoé avait passionnément aimé un jeune homme avec lequel ses parents ne voulurent pas la marier ; et, comme ils devaient lui imposer un autre mari, Antoine, une nuit, se tua sous la fenêtre de la jeune fille. A la détonation, elle était accourue et avait rougi ses souliers du sang de son amant... « De si jolis pieds ! » disait Coelina ; et Gillette revoyait les pieds enflés, goutteux, énormes, de la vieille tante Zoé, que toute petite elle avait connue... Horrible rêve ! elle a eu bien peur. Elle avale son chocolat tiède et déplie le *Journal*, parcourt les feuilletons d'un œil, méprise la politique. Elle tourne : rien de neuf dans les nouvelles mondaines... Mariages, nécrologie, faits divers, petite correspondance... Gillette pâlit un peu : « V. G. V. Avez lettre bureau habituel. » — Elle relit plusieurs fois la simple phrase, si courte, si insignifiante, si perdue et pour elle si pleine de choses. Elle s'enfonce dans le lit douillet, elle s'y étire, s'y pelotonne : il fait bon, elle est contente, elle est même heureuse !

Certes, elle a quelquefois reçu des lettres de Valentin ; mais il y a longtemps qu'elle n'en a eu, et, cette fois, c'est tout autre chose : elle vient de comprendre à quel point il est son unique amour !... Oh ! que dira-t-il dans cette lettre ? que répondra-t-il au billet d'assez méchante humeur qu'elle lui a envoyé, il y a quelques semaines ?

Vernoy entre dans la chambre, embrasse sa femme et lui dit bonjour et adieu. Il part pour Sèvres : joli tour ! mais cette paresseuse-là ne fait que dormir.

— Adieu, chérie... A ce soir !

Cinq minutes après, elle entend filer l'automobile. Le bruit l'agace, détourne le cours de ses idées ; elle frissonne, elle se redresse avec angoisse :

— Et Michel !...

Le quitter, naturellement, oui : la veille déjà, avant d'avoir des nouvelles de Valentin, elle avait décidé cela irrévocablement, sans le moindre remords. Mais, pour ce qui est de Valentin, que doit-elle faire ? Mentir ? Se taire ? ou au contraire tout avouer, faire sa confession sincère et implorer un pardon qu'elle mérite, oh ! qu'elle mérite bien ? Elle a été assez misérable, tous ces mois-ci ! Elle n'a pas une minute cessé d'aimer Valentin. Oui, elle l'a trompé ; — si peu, d'ailleurs ! — Mais est-ce sa faute, à elle, et non la sienne, à lui, qui la laissait si triste, si jeune, si jolie, — si loin !... Il faut rompre sans retard avec Michel, aller chercher la lettre et la lire ; après, elle verra ce qu'elle doit écrire à Valentin : sans doute, elle lui avouera tout.

Elle déjeuna en hâte et, impatiente, se dirigea vers la rue Cambon. Elle était si distraite et absorbée qu'elle alla à pied, malgré le soleil, sans songer qu'en fiacre elle irait plus vite. L'heure était étouffante : le bureau de poste, noir, sale et sentant la colle, lui plut tout de même par sa fraîcheur. A sa requête, l'employé, hargneux comme un singe enfermé, lui tendit une lettre lourde, aux timbres italiens, et il la lui offrit d'une main griffue comme si au lieu de lui tendre un objet il voulait lui en arracher un autre. Elle hésita : pouvait-elle lire sa lettre là, au milieu du va-et-vient des gens, des heurts de la porte ? Non. Lire dans la rue en marchant lui était impossible. S'asseoir aux Tuileries ? il faisait vraiment trop chaud. Tout en pensant, elle était sortie du bureau et pliait la lettre précieuse pour la tasser au fond de sa grande bourse d'or. Dans les mailles souples de ce filet brillant, elle soupesa un poids imprévu, et ses doigts palpèrent une clef lourde et froide, comme un poisson étrangement terni. C'était une clef de l'appartement de Valentin qu'il lui avait donnée, pour qu'elle pût entrer chez lui sans attendre, si par hasard il était sorti.

Sans plus réfléchir, elle héla un fiacre et jeta au cocher l'adresse : quai Bourbon... Dans la voiture, elle ouvrit l'enve-

loppe et caressa la lettre sans la lire. Elle voulait la lire chez son amant, « chez eux ».

Elle prétexta auprès de la concierge une commission dont Valentin l'avait chargée, et monta, le cœur battant. Elle était plus émue et plus tremblante que le jour de son premier rendez-vous. Elle gravit les marches presque en chancelant et le grincement de la clef dans la serrure lui fit mal. Tout était clos, calme, obscur.

L'ordre de ce logis, toujours encombré de livres, de papiers, de tables volantes, paraissait anormal.

Le soleil, par les fentes des volets, dorait la poussière. Au mur, un almanach épinglé attira son regard ; une grande accolade et ces mots : « Temps heureux », marquaient en les réunissant les mois où ils s'étaient aimés.

Et Gillette ne put aller plus loin : elle tomba sur le divan ; ses doigts se crispèrent dans la broderie soyeuse d'un coussin, et elle pleura d'amour, de tendresse et de regret, pour la première fois de sa vie.

Et ce fut avec les yeux encore humides de larmes, et le sein gros de soupirs, qu'elle lut la lettre de Valentin :

« Je reviens, Gillette; il ne faudra pas que tu me grondes, mais me dorloter encore avec ta tendresse d'autrefois. Je ne veux pas que tu aies changé, car moi je t'aime plus que jamais, et maintenant je sais comment je t'aime. J'ai compris par cette séparation de nos êtres à quel point ils sont l'un à l'autre; je me suis senti seul et comme dépareillé. Ne me dis pas que tu ne me crois plus, ni que j'ai mal agi à ton égard en prolongeant mon absence, en t'écrivant si mal et si rarement, ne me dis pas que tu ne peux me pardonner des infidélités que tu imagines... presque. Tu n'es pas comme les autres femmes ; leurs mesquines jalousies, tu les ignores, parce que tu es, en même temps qu'une adorable amante, « un vieux type », comme tu le disais parfois, — tu te souviens ?

» Je confesse, Gillette, que j'ai eu un très grave tort : je ne t'ai pas encore dit comme tu m'étais chère et quelle place tu tiens en moi. Une place ! que dis-je ? tu m'occupes tout entier. Nous avons été imprudents et présomptueux, nous

nous sommes promis de ne pas nous aimer « pour de bon », de ne jamais « nous prendre au sérieux ». Qu'en pouvions-nous affirmer, pauvres gosses mélancoliques et tendres qu'un hasard a jetés aux bras l'un de l'autre dans un moment de gaminerie amoureuse et qu'il a liés sournoisement, à jamais? Oui, Gillette, à jamais! et je parle aussi bien pour toi que pour moi. Il est impossible que tu ne m'aimes pas encore, et, quoi que j'aie fait, quoi que tu aies pu faire toi-même, nous nous appartenons irrévocablement, nous sommes unis par quelque chose de mystérieux et d'invincible.

» Oh! chérie! chère petite maîtresse! je te reverrai avec une telle fièvre de passion, un si intense et si profond bonheur qu'il sera presque sans désirs. Tu viendras; je te guetterai derrière les rideaux mal joints, et je te reconnaîtrai à ta démarche lente, lasse et délicieuse; et ce sera comme l'an passé: rappelle-toi ce jour de juin et les pivoines éclairant la chambre obscure...

» J'ai vu beaucoup de choses. chérie, des villes belles et voluptueuses où je souhaitai ta grâce errante; j'ai rêvé souvent dans le Campo Santo de Pise, j'y ai frémi en face de cette mort dont tu as peur et dont la pensée m'enserrait aussi, comme les quatre côtés du cloître emprisonnent le préau. Je t'aurais voulue là, près de moi, triste et grave comme tu sais l'être avec tant de charme et de douceur, et nous nous serions promis de jouir ensemble de notre rapide jeunesse. Hier encore je me suis assis dans ce lieu funèbre et que j'aime tant; la chaleur était ardente; de petits lézards se chauffaient sur le marbre des tombeaux antiques, de petites roses s'ouvraient, si pâles! et une faux luisait comme une aile dans l'herbe à demi fauchée. L'homme qui avait laissé là son labeur était loin, et cette grande lame courbe et claire semblait l'attribut nécessaire du lieu, ainsi couchée sur cette terre pleine de morts. Cette faux, immobile et brillante sous le soleil pisan, étendra longtemps son ombre sur mes pensées: il faudra tant nous aimer, veux-tu? que nous ne croirons plus mourir.

» Car je t'aime, Gillette. Rien n'a pu me distraire de toi; aucun visage, aucun corps n'ont pu prendre ta place dans ma mémoire, et plus le temps fuyait et plus j'étais loin de

toi, plus tu t'emparais de moi-même comme celle qu'on désire toujours.

» Nous n'irons sans doute jamais tous deux dans ces villes d'Italie ; mais qu'importe ! je t'y ai promenée à mon côté, je t'ai évoquée dans les beaux sites qui m'ont ému, et tu es liée, en moi, à toutes les choses que j'ai vues seul.

» A Venise, j'ai passé un temps infini, dans un palais, devant un portrait de femme masquée. Sa bouche rappelait un peu la tienne, et sous le petit masque rond, pareil à une mouche agrandie et qui cachait le milieu de son visage, je pouvais imaginer tes yeux retroussés, ton nez mobile, tes joues aux pommettes hautes. Et il semblait que c'était ton reflet dans mon vieux miroir écaillé, et qu'une de ses taches qui mouchetaient ta peau s'élargissait et se fonçait pour te former un loup de velours. Alors je me retournais ; mais tu n'étais pas derrière moi, et ton fantôme se dissipait peut-être... Oh ! c'est toi, toi-même et non une ombre que je veux presser dans mes bras ! C'est toi, si mince, ferme et flexible !...

» Vous n'avez pas engraissé, chère madame ?...

» Réponds-moi, mon amour, mon amie ; je suis à Pise, près de mon oncle, jusqu'au 5 juillet, et, comme je reviens avec lui, nous voyagerons par toutes petites étapes : je ne serai donc à Paris que le 9. Dis-moi que tu y seras et embrasse-moi. veux-tu ?

» Je t'aime.

» *VALENTIN.* »

Gillette lut cette lettre trois fois, et, à la troisième lecture, elle s'aperçut qu'elle la savait mot par mot. Elle avait envie de la garder toujours, mais comprit vite l'imprudence que ce serait, et, l'ayant relue encore comme pour entrer chaque mot dans sa chair, elle la déchira avec une sorte de souffrance, et, jetant les morceaux dans la cheminée, elle y mit le feu.

Elle les regarda flamber, devenir de petits lambeaux brûlants, noircir, s'éteindre. Et elle ne voulut pas les laisser ainsi : elle ramassa les débris, qui ressemblaient à des papillons souterrains et infernaux, et elle les amoncela dans une

coupe de Chine en porcelaine peinte de papillons clairs. Et comme à sa ceinture deux roses fraîches s'épanouissaient, elle les arracha, les effeuilla avec ses dents et ses lèvres, et de leurs pétales pourpres et parfumés elle recouvrit les ailes noires.

Puis elle s'installa dans les coussins, les mains sous sa joue comme une enfant qui va s'endormir, et elle resta là, pensive, émue et grave : elle savait d'avance qu'elle était pardonnée ; elle était si heureuse qu'elle ne regrettait rien. Puis elle songea qu'il ne fallait plus qu'elle revît Michel. Elle lui écrirait en rentrant ; mais il viendrait chez elle, voudrait des explications, lui écrirait à son tour, la supplierait, et ce serait bien triste, bien ennuyeux. Une idée l'illumina : oui ! partir... aller chez Marion, pour quelques semaines ou quelques jours ; Valentin viendrait la retrouver... Et ainsi Michel ne la poursuivrait pas et, quand elle serait de retour, le premier choc amorti, il serait probablement consolé...

Satisfaite de son projet, vers six heures, elle sortit. Elle enveloppa d'un dernier regard amoureux les choses coutumières et retrouvées ; et la clef alourdit de nouveau la bourse d'or, comme un secret emblème d'espoir et de bonheur.

Gillette allait à tout petits pas et semblait courber sa taille charmante sous le poids des choses inévitables. Elle entra dans un bureau de poste et acheta un « bleu ». Puis elle réfléchit qu'il arriverait trop tôt, avant qu'elle eût quitté Paris, et demanda en souriant à un employé s'il n'aurait pas une enveloppe à lui donner; il lui en donna une de bonne grâce ; elle le remercia, arracha une feuille de papier à télégrammes et, sur un pupitre couvert de taches d'encre, avec une plume qui crachait, elle écrivit d'un trait :

« Il ne faut pas m'attendre mardi, Michel. Je ne viendrai pas, je ne viendrai plus ; je vous avais loyalement averti que ce n'était pas pour longtemps. Pardonnez-moi si je vous fais mal; vous m'oublierez vite et vous me conserverez sans doute un peu d'amitié. Croyez-moi : je n'y peux rien ; ne me regrettez pas, car je n'en vaux pas la peine. Je reste votre amie,

» G.

» *P.-S.* — Inutile de m'écrire ou de venir : je pars ce soir; je vais à la campagne chez une amie, j'ai besoin de solitude et de repos. »

Elle traça l'adresse, cacheta, colla le timbre, et jeta sans émoi, d'un petit geste habituel et indifférent, dans la boîte mystérieuse, ce pli de papier blanc qui contenait peut-être le sort d'une vie.

GÉRARD D'HOUVILLE

(La fin au prochain numéro.)

EN BOURGOGNE

— VOYAGE AU PAYS DES ÉDUENS —

Avallon, 17-22 mai.

Voici plus de trois jours que, chargé du lourd bouquin où M. Victor Petit a amassé des renseignements inépuisables sur les villes et les campagnes du département de l'Yonne, je parcours la capitale de l'Avallonnais et la contrée environnante. C'est toute une province, que cette riante partie du Morvan, travaillée depuis des siècles par de riches Romains, Templiers, moines agricoles et chevaliers ; ils en ont fait une sorte de parc incomparable, où les statues antiques se cachent dans les bois, où les croix, érigées sur les routes, témoignent de la présence des chevaliers attendant le passage des pèlerins pour leurs folles croisades, où les mosaïques des villas brûlées et saccagées gisent dans un sol parsemé de tuiles et de marbre d'Italie, où l'on retrouve les châteaux féodaux et les champs de bataille des chansons de geste, où, sur le sommet d'une haute montagne, le ὀμφαλός de toute cette terre, sont encore les restes d'un temple qui se dressait devant les yeux de tout un petit monde d'aristocrates d'Italie, venus ici en villégiature, de la ville romaine d'Autun, pour goûter l'ombre des bois et la bonne eau du pays ; où enfin, à Vézelay, se voit encore un des monuments les plus splendides et des plus intéressants de toute l'Europe : cette église de la

1. Voir la *Revue* du 1[er] février.

Madeleine qui domine les coteaux escarpés où saint Bernard prêcha les croisades. En vérité, c'est une heureuse terre. Et quelle leçon de choses, de rayonner de son pittoresque centre, cette ravissante et distinguée ville d'Avallon, vers toutes ces merveilles qui l'entourent ! On devrait rester ici toute une saison de beau temps. Ce serait un point idéal pour commencer le système d'étapes que je voudrais préconiser pour l'éducation de la jeunesse française. Quelle bonne et utile méthode, que d'obliger les élèves des lycées à passer de ville en ville, tout autour de la vieille terre de France, s'arrêtant pour une leçon d'études locales dans chacune des anciennes capitales des provinces. En même temps qu'elle offre des bourses de voyage à l'étranger, l'Université, à mon avis, devrait organiser des tournées sur le sol français. Bretagne, Savoie, Dauphiné, Picardie, Pyrénées, Normandie, Auvergne, villes mortes du golfe du Lion : quelle moisson d'impressions et d'idées ! Je souhaite cette aubaine à une jeunesse plus heureuse, plus intelligemment guidée que celle d'aujourd'hui, coulée tout entière dans le moule napoléonien.

Tout cela n'est qu'une façon un peu indirecte d'exprimer la joie toute spéciale avec laquelle, au crépuscule, chaque soir depuis mon arrivée ici, j'ai réfléchi, en arpentant la terrasse qui surplombe la petite vallée du Cousin, aux émotions et aux chocs intellectuels et artistiques de toute sorte que j'avais éprouvés pendant ces journées. De cette terrasse, aménagée sur des murailles de moyen âge, on contemple un spectacle dont je n'ai vu l'égal que dans le Luxembourg. Vauban, qui prit Luxembourg, jusque-là considéré comme imprenable, dut, lui qui était enfant de l'Avallonnais, se souvenir de son pays natal, lorsqu'il se trouva au bord des précipices du petit duché du Nord, avec l'ordre de les franchir. Il dut se dire : « C'est Avallon ! impossible d'être plus chez soi ! » J'ignore les moyens qu'employa le grand ingénieur pour traverser si aisément les gouffres de cet Avallon du Nord, mais il est probable qu'il fut aidé, pour s'emparer de cette ville, par les réflexions à moitié inconscientes qu'il avait faites étant enfant, dans son âme d'ingénieur, lorsqu'il regardait le paysage d'Avallon.

Cette terrasse est tout Avallon. On oublie ici les sugges-

tions historiques, la table de Peutinger et même la petite salle des échevins — car Avallon eut ses échevins, et ce ne fut pas sans peine — dans la tour pittoresque qui contient aujourd'hui d'importantes trouvailles archéologiques d'Alise et de Montmartre. Montégut n'est pas monté dans cette tour, et il a eu tort. On y oublie presque Saint-Lazare, qui est cependant parmi les plus curieuses églises de style roman-bourguignon qui soient dans ce pays. On oublie tout cela comme on oublie, à Heidelberg, ou, à certains moments favorables, sur la terrasse de Saint-Germain, tout ce qui n'est pas simple joie d'existence dans une atmosphère de haute distinction et de charme. Et, tandis que les cris perçants des chouettes, qui circulent là-haut, mettent dans le crépuscule une note mélancolique et étrange, le caractère grandiose de ces anciens remparts et de ces hauteurs boisées couronnées de châteaux vous pénètre et remplit provisoirement tous les désirs du cœur.

L'impression n'est pas tout à fait la même à Semur-en-Auxois, qui est un peu moins noblement Avallonnais et beaucoup plus Bourguignon. Ce n'est pas que Semur ne soit pas d'un pittoresque achevé. Vu tout d'un coup, en venant d'Avallon, il surprend et ravit. On y arrive entre des haies d'aubépine à travers un haut pays de prairies tout semé d'histoires de guerre : Montréal, Guillon, et Époisses où madame de Sévigné écrivit quelques-unes de ses lettres. Dans les champs et sur les buttes voisines, de petits villages, des châteaux-forts devenus fermes, témoignent de l'ancienneté de cette terre. Le roi Édouard III prit ses quartiers généraux ici, et on racheta son départ du Duché par une somme de deux cent mille moutons d'or. Mais un nom plus pittoresque que le sien colore le passé dont ces champs sont encore le riant cadre. C'est celui de Brunehaut, qui précéda madame de Sévigné à Epoisses, et qui, si elle n'écrivit pas de lettres, a laissé dans tous ces hameaux une tradition orale qui n'est pas près de mourir. Son âme de Valkyrie chevauche encore à travers l'Avallonnais.

A Semur, lorsqu'on aperçoit soudainement les quatre tours et les fortifications qui s'élèvent sur les hauts rochers autour desquels l'Armançon forme un fossé naturel, la dispo-

sition admirable de chaque partie du tableau fait de l'ensemble une ville moyen âge. On pense à ces sceaux ou à ces médailles où le graveur a condensé, dans des limites étroites, les lignes essentielles de l'architecture féodale. La perspective est d'une rigueur parfaite et comme gravée par un Benvenuto. Mais ce n'est que pour cette rapide et frappante vision qu'il faut aller à Semur. Avallon, au contraire, ne s'use pas. Elle a une élégance qui lui est propre, et, même après avoir vu Vézelay, on pourra y rentrer sans déception.

Vézelay, 20 mai.

On a le choix des routes, mais celle que j'ai prise, qui est celle que Montégut a suivie, n'est pas celle qu'il a décrite. Il eut la malchance de descendre dans les gorges du Cousin pendant une rafale de neige, et la route, aujourd'hui délicieusement ombragée sous les beaux rochers où les lézards se chauffent au soleil, était, quand il l'a vue, d'une sauvagerie si aride qu'il se rappelait, en bon artiste littéraire, les tristes jours où les habitants de ce pays, chassés de leurs maisons par la guerre, erraient dans ces solitudes, parmi les ronces. L'impression que ces pages laisseraient sur le lecteur non averti serait donc forcément incomplète et inexacte. Pour moi, dans ce matin de printemps, cette route le long du fleuve jusqu'à Pontaubert où, sous la protection des saints, dans les vieilles sculptures du tympan de l'église, presque à portée de main, une nichée d'hirondelles, toute prête à s'envoler, attirait mon regard, — cette route ne fut qu'un long enchantement.

On monte ensuite dans le vieux pays des Templiers, en ce moment-ci non pas rasé et tondu comme le décrit Montégut, mais florissant comme au temps des moines agricoles. Là-bas, dans une dépression des champs, voici une petite chapelle isolée au bord d'un ancien étang, depuis des siècles desséché, creusé jadis par les Templiers pour fournir des poissons à leur consommation personnelle, et peut-être aussi pour la vente d'une précieuse denrée de jours maigres. Comme je l'ai dit, tout l'Avallonnais a été travaillé, cultivé, depuis deux mille ans, mais ce qui reste ici de ce grand passé est bien minime, si l'on excepte les décombres d'un château féodal,

celui de Pierre-Perthuis, tout plein d'histoire, depuis Philippe-Auguste jusqu'aux guerres des Anglo-Bourguignons avec le roi de France, curieux surtout à cause de sa situation à pic au bord d'une gorge qui s'ouvre subitement dans les champs, et au fond de laquelle coule la Cure, « fleuve de malheur », disent les vieilles chansons de Geste, à cause de la terrible bataille qui eut lieu dans la plaine, entre le comte Gérard de Roussillon et Charles le Chauve.

L'église de Saint-Père, qu'on aperçoit bientôt au bas de la montagne de Vézelay, a été construite en expiation du sang versé ici. Magnifique écrin pour conserver le souvenir d'un prince ! En contraste avec les cathédrales et les églises abbatiales que j'ai vues ailleurs, en contraste surtout avec le colossal monument de Vézelay, elle est comme façonnée par un habile Florentin. Il y a ici cette même joie dans le travail qu'on sent dans l'église de Brou, et je ne fus pas étonné d'entendre mon guide de Vézelay (je vous parlerai bientôt de la science et du charme de ce tailleur de pierres) me dire que s'il avait quelque habileté et quelque maîtrise, il ne le devait qu'à l'influence subtile du bon goût qui rayonne de ces ogives et de ces pignons du XIIIe siècle.

On a tant dit, on a tant écrit, depuis Thierry et Viollet-le-Duc jusqu'à Mérimée et Montégut, sur les moines de Vézelay et sur leur église de la Madeleine, que le seul nom de Vézelay évoque plus d'idées exactes qu'aucun autre de la même sorte. C'est une histoire extraordinaire, d'un individualisme effréné, dans laquelle comtes de Nevers, rois de France, chefs de l'Église, bourgeois et paysans de Vézelay jouent, les uns après les autres ou tous ensemble, des rôles qui n'ont rien de particulièrement chrétien. C'était contre des moines mondains, politiques, grands seigneurs comme ceux-là, qui dominaient de leur nid d'aigle toutes les vieilles routes des pays des Éduens et des provinces romaines du Lyonnais, que saint Bernard et plus tard le grand réformateur de Bèze élevèrent leurs protestations. La douce mémoire de saint Bernard avec le souvenir de mon après-midi à Pontigny m'accompagnaient partout dans ce temple presque païen de Vézelay.

C'est vraiment un temple païen, cette majestueuse église que le gardien ouvre devant vous avec la certitude de vous

éblouir et la joie d'avoir réussi. Vous franchissez le portail de la façade pour entrer dans une somptueuse salle de pierre, l'église des catéchumènes ; mais, en dehors de la véritable enceinte, vous attendez encore en face des portes fermées, au milieu d'une profusion débordante de décorations sculpturales, la révélation de la sublimité grandiose de l'intérieur. Comme un acteur au théâtre, le gardien prépare les effets : les portes crient sur leurs gonds, et l'œil émerveillé plonge le long de la vaste perspective de la nef, glissant de colonne en colonne jusqu'au fond du chœur ; ainsi, dans une forêt de sapins, on parcourt d'un regard jamais fatigué les longues et majestueuses avenues d'arbres. C'est une profondeur à perte de vue. Telle est l'ordonnance des lignes que ni la pensée, ni la vision n'y sont encaissées sauf pour toujours vouloir pénétrer plus avant. Cette nef a quelque chose de la svelte immensité des grands lévriers transatlantiques.

Nous quittons le *narthex*, nous franchissons le seuil, mais, faut-il le dire? ce qui m'a ému ici, ce fut peut-être moins le détail des colonnes ou le jeu harmonieux des styles, que la présence à mon côté, comme gardien de l'église et comme guide, d'un des derniers maîtres ouvriers de la grande race des constructeurs du moyen âge ; un homme qui avait travaillé non seulement à cette église-ci, mais à Notre-Dame de Paris, sous la direction de Viollet-le-Duc, et qui, tout en n'étant qu'un modeste et humble artisan, connaissait les mystères de tous ces styles, jouant avec ogives, arcs-boutants, rosaces et chapiteaux, comme le grand chirurgien avec le corps humain ou l'enfant avec des cubes. Dans cette longue vie de contact avec les pierres, sa tâche journalière était devenue pour lui une chose glorieuse. Sa joie de bon travailleur illuminait sa belle figure. Je croyais voir un de ces maîtres maçons anonymes qui ont élevé les cathédrales des XII[e] et XIII[e] siècles. Il nous devançait devant les colonnes, expliquant amoureusement la provenance des matériaux, les moindres changements dans leurs nuances, les détails des chapitaux qu'il avait restaurés, ceux qu'il avait débarrassés de leur badigeon, enfin, le moyen de reconnaître l'époque d'une colonne ou d'un morceau de pierre selon le marteau employé. Dans chaque coin, on trouvait les preuves de sa

maîtrise. Si Viollet-le-Duc, dont il me dit : « Il ne se plaisait que parmi les ouvriers », a su s'entourer de beaucoup de travailleurs de cette espèce, il a montré son talent autant par là que par ses œuvres. Cet homme, Émile Bobelin, qui s'inscrivit modestement sur mon livre comme « tailleur de pierres à Vézelay », est certainement la fin d'une race. Qu'est notre science pédantesque, notre science de seconde main, à côté de la directe connaissance des choses de ce tailleur de pierres de Vézelay ? Le travail et l'art sont pour lui une religion suffisante, et, dans ce vaste vaisseau solitaire, dans ce mausolée splendide d'où la science moderne a tout arraché[1], jusqu'à ce corps de sainte Madeleine qui en faisait autrefois la gloire, rien n'est vivant, tout est mort, sauf la grande personnalité du vigilant tailleur de pierres, son gardien et son âme.

Avallon, le 21 mai.

Nous cheminons vers le Sud, le long de l'ancienne route romaine de Sens à Autun, côtoyant maintenant le Morvan par son bord oriental, vers Saulieu. Dans le train je pense que j'aurais pu intituler toutes ces notes *Morvaniana* ou *Burgondiana*. A Avallon l'idée n'aurait pas été sans à propos : le compilateur Cousin, qui a renouvelé après les Valère-Maxime et les Aulu-Gelle les recueils d'anecdotes qu'il dénommait *Ana*, était né à Avallon, au cœur de cette contrée que je parcours pendant ces trois semaines de printemps. Mais tous les livres à vrai dire ne sont que cela : des *Ana*, des échos de ceux qui nous ont précédés. Nous allons, répétant nos prédécesseurs, tissant avec les fils de l'ancienne étoffe des trames nouvelles ; pareils aux oiseaux qui ramassent ici une tige, là un cheveu, nous construisons des nids nouveaux pour y reposer nos vieilles vanités. Comme nos songes, comme nous-mêmes, nos écrits ne sont faits que de lambeaux ramassés au hasard. Ainsi, dans ces notes, pour lesquelles je pourrais emprunter un mot de terroir, j'offre aux lecteurs une mosaïque où seul l'ordre des morceaux —, je n'ose dire le dessin, — a quelque nouveauté. Mais je l'ai dit : tout est *Ana*, je dirais presque : l'*Ana* est tout.

1. Voyez le livre de l'abbé Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, vol. I, pp. 316-325.

Saulieu, le 21 mai.

La ville est posée sur une sorte de terrasse d'où la ligne montagneuse de la Côte d'Or, vue à travers la plaine, rappelle les environs de l'ancienne ville de *Granum* (Saint-Rémy) ; mais les Alpilles manquent à l'horizon. Cependant les deux sites ont un aspect romain caractéristique, et, lorsqu'on apprend que Saulieu fut une des stations de la grande voie d'Agrippa, on n'en est pas étonné. A mi-distance entre Autun et Avallon, cette ville n'a jamais cessé d'être une petite capitale pour le Morvan de l'Est. Ce que fut le rôle de son saint, Andoche le martyr, dans le développement même matériel de la ville au temps de la foi, on le devine dans le chœur de l'église abbatiale, à côté d'un tombeau en marbre blanc, qui, s'il n'est pas la dernière demeure du saint en question, n'en est pas moins un curieux monument de sculpture tombale du XIe siècle.

Autrefois le nom d'Andoche rayonnait jusqu'au delà des limites de la plaine de Saulieu. Encore aujourd'hui, dans les rues de Dijon, le passant peut entendre les enfants se jetant à la tête des paroles comme celles-ci : « Va donc, espèce d'Andoche ». Il paraît même que la locution : « Quel Andoche ! » n'est pas inusitée dans les pays plus à l'Est où règnent les bonnes grâces d'autres saints plus honorés. Ainsi être un Andoche, pour le bourguignon de la Côte, c'est être un Morvandiot de terre béotienne. Cela, il faut le dire, devrait être la gloire, pour un saint patriote.

A Saulieu, ce n'est pas la grande église de Saint-Andoche que je considérerai avec le plus de plaisir, mais un ravissant coin, au bout de la ville, où, à côté d'une grande terrasse ombragée, un ancien cimetière — l'idéal cimetière ancien de village — entoure une minuscule église, très vieille et très simple, mais si parfaitement en harmonie avec son entourage que le tableau entier ferait la joie d'un aquarelliste. La perfection complète est atteinte par la présence, entre les contreforts de l'église, d'une demi-douzaine de rudes pierres tombales gallo-romaines et peut-être gauloises qui rappellent ces médaillons que les artistes de la Renaissance posaient sur leurs façades, et qui forment ici une décoration très heureuse.

C'est un effet qui n'est nullement voulu, mais d'un à propos délicieux. Cette petite église de Saint-Saturnin résume tout Saulieu.

Autun, 21-22 mai.

Autun a des kiosques de journaux et des cafés chantants. Voilà les premiers signes de modernité banale que j'aie rencontrés depuis dix jours en Bourgogne. C'est une impression de dissonance immédiate, lorsque vous sortez de la gare, la tête remplie du beau mot d'*Augustodunum*, et que vous entrez sur la vaste place du Forum, pavée, il est vrai, d'une manière assez antique. Descendez maintenant à l'Ouest, en dehors de la ville, et, au delà de l'Arroux, dans les prairies ; dès que vous quittez la ville par la porte romaine d'Arroux, vous commencez à sentir ce que « la Rome celtique » a dû signifier autrefois de grandeur impériale.

Ainsi regardé de loin, Autun redevient le vrai Augustodunum, la patrie du Déroulédiste Sacrovir et du rhéteur Eumène. Arrêtez-vous sur la route d'Agrippa : les vieilles fortifications romaines s'étendent au-dessus de l'Arroux comme une haie pittoresque enserrant la ville. Celle-ci s'élève doucement le long de sa terrasse naturelle vers les montagnes boisées qui forment une *scena* dans l'arrière-plan, tandis que, tout près, l'Arroux serpente dans les champs. Tous ces champs font une vaste plaine entourée de montagnes, un grand amphithéâtre naturel de dimensions dignes de Rome. Derrière vous, isolés dans les champs, s'élèvent les deux murs d'une tour immense, qui donne au paysage un grand caractère et rappelle un peu la tour Vésone à Périgueux : le tout, ville, fleuve et tour lointaine, évoque d'une manière frappante la grande capitale romaine du nord, Trèves sur la Moselle. Le fleuve que vous traversez par un gué, où les laveuses sont armées de battoirs résonnants, est tout bordé de débris de marbres et de briques romaines, où l'on peut faire des fouilles expéditives de touriste et ramasser des morceaux de mosaïque qui ont parfois grande allure.

Napoléon, pendant ses promenades d'écolier, avant d'aller à Brienne, a dû roder autour de ces monuments, piétiner ces innombrables morceaux de la ville antique, s'asseoir sur les

ruines de cet amphithéâtre qui égalait presque le Colisée, et, dans ses ruminations un peu moroses de jeune Latin transplanté sur le sol de la grande capitale gallo-romaine, aspirer ici l'air grisant d'un grand passé en rêvant ses premiers projets d'une tradition latine renouvelée. C'est le même air qui a grisé Stendhal au point de le rendre insensible à l'intérêt — on ne peut vraiment pas dire à la beauté — des sculptures du tympan de la cathédrale, où se trouve un *Jugement Dernier* digne de figurer à côté de ceux de Conques et de Bourges. J'ai cité l'autre jour à Sens le passage incroyable où Stendhal trahissait l'étroitesse vraiment fanatique de son âme quand il s'agit de l'architecture « ecclésiastique » de France. Et sa partialité est d'autant plus étrange qu'il n'avait eu sous les yeux, comme véritables monuments romains, que deux portes qui, malgré leur solidité et leur harmonie, n'ont rien de remarquable, et ne sont certainement pas comparables à celles d'Orange. La vérité est que son imagination, nourrie du passé et surtout affolée par ses rêveries sur Napoléon, mettait une auréole autour de ces pauvres restes de l'antiquité. Cependant l'aspect de la ville d'Autun, vue au delà de l'Arroux, lui donne une certaine excuse. Il aurait été encore plus excusable après une après-midi aussi instructive et délicieuse que celle que j'ai passée dans les musées de la ville et surtout dans ce petit « Musée de Cluny » celtique que la Société Éduenne a organisé si admirablement dans l'ancien hôtel, historique lui-même, du chancelier Rolin. Là, sous la présidence du vénérable M. Bulliot, l'explorateur de Bibracte, mort l'année dernière, ont été installées des collections que Saint-Germain doit envier. J'ai passé une heure exquise dans la salle où sont concentrés les objets trouvés au sommet du mont Beuvray, à Bibracte, ville mère d'*Augustodunum*. Il serait peut-être peu pratique de laisser ces restes de la ville foraine sur le sommet même de la montagne, dans un musée bien aménagé, comme la Grèce a eu la hardiesse et le bon goût de faire à Olympie et sur l'Acropole d'Athènes. Mais, tout en reconnaissant ici la parfaite installation de ces objets, sous la protection savante des archéologues de la Société Éduenne, je ne peux pas me défaire de l'idée que c'était sur la hauteur même de Bibracte, véritable acropole de la race,

que ce musée, but de pèlerinage national, aurait dû être installé. Quelles délices d'y faire le voyage pour examiner de près et longuement, sur le lieu même, les outils des émailleurs gaulois, le fer à gaufres, la verrerie, les bronzes, les poteries, tout cela de provenance absolument indigène ! A Autun, ces reliques m'ont fait penser à ces divinités rudes mais tutélaires, que les colons des villes d'Ionie retournaient chercher bien loin, au berceau de leurs ancêtres, pour rappeler à leurs enfants la lointaine mère-patrie. On imagine donc les raisons sentimentales pour lesquelles Autun peut vouloir garder ces objets ; pourtant je doute fort, d'après ce que je viens de voir — les garçons des écoles jetant des pierres à la statue de Divitiacus — que les Autunois d'aujourd'hui, sauf cette charmante Société Éduenne, soient capables d'éprouver un sentiment de ce genre. Cependant Bibracte, je le répète, est un mot qui doit faire vibrer l'âme non seulement de la petite élite d'une seule province, mais l'âme de tous les Français. Il y a urgence à entourer cette montagne de tous les égards qu'une grande nation doit au berceau de son origine. Tout serait préférable à ce silence et à cet oubli, même la vulgarité des affiches réclames dans les gares et sur les voies publiques.

Voilà les réflexions qui me viennent dans ma chambre d'hôtel, où j'ai été obligé de prendre refuge, chassé par un grand orage de grêle qui est tombé sur tout le bassin d'Autun. C'est la première averse que nous avons rencontrée, malgré Shakespeare, depuis maintenant dix jours.

« *He that has and a little tiny wit, —*
With heigh, ho, the wind and the rain —
Must make content with his fortune's fit
Though the rain it raineth every day ».

C'est ce que j'ai fait. Mais je m'aperçois maintenant que si Stendhal, ébloui de Rome et de Napoléon, a commis l'absurdité dont j'ai parlé plus haut, j'étais moi-même sur le point d'oublier deux choses admirables qui ennoblissent la cathédrale d'Autun : la toile d'Ingres, *le Martyre de Saint-Symphorien*, un des plus beaux tableaux qui ornent les murs d'aucune église française, et, du reste, la plus belle œuvre que j'aie vue de ce peintre, ici presque aussi coloré et richement

varié que Véronèse, et les deux statues en marbre blanc du président Jeannin et de sa femme à genoux. Quel style ample, noblement idéal et réaliste à la fois, et digne des figures les plus sympathiques de la Bourgogne, ce président au Parlement qui, pratiquant la sage politique Fabienne, lorsque l'ordre arrivait de Paris d'assassiner tous les protestants, glorifia magnifiquement le sobriquet de « Cunctator » et sauva l'honneur de Dijon !

Maintenant je pense au charme inoubliable de ce pays si sage qui nous entoure. Je me trouvais ce matin sur un des plus hauts gradins de l'amphithéâtre ; le soleil se levait au-dessus de la montagne de Montjeu ; la brume de l'aube se dissipait le long des pentes en une vapeur délicate ; toute cette étendue de plaines et de collines boisées se déroulait devant moi en lignes harmonieusement élégantes ; c'était, dans des limites un peu moins grandioses, la vue du théâtre de Sparte vers les montagnes de Taygète. Ici surtout l'on comprend l'ancienne grandeur d'Autun. Je songeai que c'était aux larges courbes de ce théâtre que Stendhal avait mesuré l'ampleur de ses émotions, et je ne sentis plus le droit de lui en faire un reproche.

Autun, 23 mai.

En route pour Paray-le-Monial. — Cette plaine que nous avons vue du sommet de Beuvray, nous la traversons maintenant le long de l'Arroux. A mi-distance d'Étang, nous changeons de train pour monter les Mesvrin par un des fossés du Morvan. Dans la zone des plages des mers préhistoriques — la ligne est bien tracée par des dépôts de houille, — les ruines d'un château dans la plaine retiennent longuement l'attention. C'est, dit le guide, le château de Chazeu, acheté en 1740 au chancelier Rolin par Bussy-Rabutin, qui l'habita pendant son exil, ainsi que sa cousine la Marquise dont plusieurs lettres sont datées d'ici... Qui fera le compte des châteaux où madame de Sévigné a séjourné ? Ce sont peut-être ces contacts variés, ces voyages de la Bretagne à Grignan et de Paris à la Bourgogne, qui ont donné à son style cet air détaché et poli. — Au delà de l'Étang, la route est belle ; c'est une contrée de vraies montagnes, mais disposées de telle sorte que l'aspect du

paysage est gai ; cette région-ci non moins que celle d'Autun est timbrée de sceaux gallo-romains.

La montée est assez dure ; ce Charolais est presque auvergnat. Un tunnel, et voici le Creusot. Quel contraste avec ce que j'ai vu jusqu'ici ! Voici la ville type des temps nouveaux. Plus de communes formées avec peine autour des monastères, plus d'agglomérations de serfs s'élevant lentement à la conscience d'eux-mêmes autour du château féodal. Rien ici de particulièrement français, rien d'enraciné. Une ville à fleur du sol, qui aurait pu pousser sur n'importe quel autre point de la planète, pourvu seulement qu'il s'y fût trouvé quelques filons de houille et de grands capitaux pour les exploiter. Pas d'histoire, ou une histoire qui date d'hier et qui doit plus son importance à ses prolongements vers l'avenir qu'à ses attaches au passé. Une ville toute d'industrie, créée par l'acier, ce génie des temps nouveaux ; une de ces villes impossibles, inconcevables il y a soixante-quinze ans, une ville qui nous sépare comme par les gouffres des siècles de tout ce que la vieille Europe a enfanté avec douleur. Ici et tout le long de la Bourbince, nous sommes en dehors du passé et franchement lancés sur la route de l'avenir. C'est Montchanin-les-Mines, Blanzy, Montceau, avec leurs hautes cheminées fumantes au milieu des petites habitations proprettes des ouvriers, qui n'ont plus rien de français que leurs alentours de grandes prairies ondulantes où paissent les beaux bœufs charolais.

Cluny, 23, 24 et 25 mai.

Cluny m'a été une grande surprise et une grande déception. De la splendeur spacieuse de l'ancien temps, quelques pierres à peine restent debout. Sans la visite à Paray-le-Monial et à Vézelay, il serait impossible de se rendre compte de la beauté de cet ancien domaine monastique ou des dimensions de la vaste église, la plus grande de la Chrétienté après Saint-Pierre. Vous couchez dans un hôtel qui a lui-même un air du vieux temps et qui occupe seulement une partie de l'emplacement de la grande nef. De l'autre côté de la rue, un immense jardin, où sont installés les haras de l'État, espace sa verdure sur une autre partie de la même nef et sur le sol occupé autrefois par le chœur. Deux routes de la

ville, une cinquantaine de maisons, les hauts murs d'une terrasse de jardin, tout un quartier, en un mot, du bourg de Cluny, est placé sur le site même de la merveilleuse église. Mais que le lecteur ne s'imagine pas qu'ici, dans ce coin de la ville dont je parle, il reste quelques traces du crime qui a été commis. Sans les cartes et les maquettes de la Bibliothèque nationale, sans les documents des archives de l'église, ni l'historien, ni l'archéologue ne devineraient l'existence d'une construction qui était la gloire de la France. Même le simple voyageur, attiré dans cette vallée par le rayonnement de ce mot de Cluny, doit y venir déjà fourni de renseignements précis pour s'orienter à travers une terre étonnamment déblayée. Au Musée, qu'il fera bien de visiter tout d'abord, il trouvera, classés comme on classe les monuments de Rome ou de Grèce, les autels, les colonnes de marbres pentélique ou de Paros, les chapiteaux romans, les bois sculptés, les coffrets, les clefs et d'autres restes encore de l'église et du monastère. Mais tout cela est bien peu de chose, et le bâtiment même où ces reliques sont exposées est actuellement à dix minutes de marche des seuls fragments à peu près intacts de ce monument : la tour qui s'élève au-dessus du bras sud du grand transept et une chapelle exquise dite chapelle de Bourbon. Il faut avoir étudié soigneusement, au Musée, les plans de l'église telle qu'elle existait encore au commencement du siècle dernier, pour comprendre où l'on est lorsque, entrant sous cette tour par les bâtiments de l'école normale professionnelle installée dans le vieux logis des moines, on est saisi comme par un vent d'inspiration et transporté sous ces voûtes qui semblent d'autant plus hautes que la nef est d'une étroitesse inusitée. C'est le même effet que dans la petite église de Semur, mais combien plus imposant[1] ! Tout près est cette chapelle de Bourbon où se voyaient les douze apôtres en argent supportés par des encorbellements sur lesquels étaient sculptés en buste, chacun avec une physionomie différente, les prophètes d'Israël. Les apôtres ont disparu, mais les têtes des prophètes existent encore, et elles forment une des séries les plus extraordinaires d'interprétations psychologiques que le ciseau

1. L'église de Semur a brûlé depuis que ces notes ont été prises.

du sculpteur ait jamais réalisées. L'idée était belle, et quelques-unes de ces têtes frappent vivement par la puissance de leur regard. Celle d'Ézéchiel va facilement de pair avec la tête de Moïse du « puits » de Dijon. Mais c'est tout ce qui subsiste de l'église abbatiale de Cluny.

On monte dans les grandes galeries des dortoirs et on sort sur le balcon, qui domine toute la partie sud est de l'ancienne enceinte. Accoudé sur ce balcon de fer forgé, échantillon parfait de l'art pratique et savant des moines, on peut se faire une idée de la disposition de leur domaine, dans ce bassin ouvert, entouré de pâturages et des vignobles des montagnes charolaises, et adossé comme toujours à un fleuve dont les moines avaient détourné un bras pour alimenter leur moulin dont quelques murs et une tour se voient par-dessus les arbres du parc. Quel site ravissant aujourd'hui ! Mais qu'il a dû sembler caché et lointain pendant les longs siècles du moyen âge, quand les érudits et les artistes de l'ordre distillaient dans cette ruche le miel de leur science et de leur goût.

L'histoire de leur influence féconde est connue de tous. J'en eus la vision toute neuve hier soir en grimpant avec peine les montagnes qui séparent l'Océan de la Méditerranée. Il me semblait voir une petite caravane d'ânes et de moines se dessiner sur les cimes de ces coteaux du Charolais, faisant route vers Cluny, la maison-mère, chargés de quelque trouvaille de manuscrits grecs ou latins, ou de quelque cep de vigne inconnu, ou d'une graine nouvelle, ou de quelque message de pape ou de prince, ou de quelque fraîche recette de science médicale, ou encore, qui sait, d'une copie toute neuve de Pétrone, pour distraire la bonne compagnie pendant les soirées de « gab » et d'étape autour de l'âtre des châteaux féodaux.

A Cluny, ils croyaient bâtir pour l'éternité. Rien de plus rare qu'une église complètement détruite ; mais voici presque disparue de la mémoire des hommes, par je ne sais quel incroyable hasard ou quel vandalisme inepte et têtu, une église unique en France et qui intéressait tous les pays du monde. A la pensée que ce crime n'a eu lieu ni pendant les guerres de religion, ni sous les coups de foudre de la Révolution, mais dans les premiers quinze ans du siècle dernier, au temps

de Napoléon, et quand on songe que Prud'hon ne s'est même pas soucié d'intervenir auprès de son maître en faveur de sa ville natale, on reste confondu. Dans tous les cas, la grande impression qu'on emporte d'ici est une des plus riches et des plus mélancoliques qu'il soit possible de ressentir.

Tout est mélancolique ici. On est réveillé par le *houhou* du hibou, pleurant dans la dernière tour de l'église, faisant lui-même, tout seul maintenant là-haut, la besogne des matines des moines. Cette mélancolie vous suit doucement jusque dans les coteaux de Saint-Point, dans l'enclos du petit parc du château de Lamartine, près du tombeau où dort, tout voisin d'une petite église, le plus noble des poètes, à mon avis le Français le plus séduisant du siècle dernier. — C'était une petite retraite très digne, très champêtre, que Lamartine lui-même a décrite et qu'il me tardait de voir.

Deux souvenirs, celui de Cluny et celui de Lamartine, ennoblissent singulièrement cette terre. On est pénétré par le sentiment d'une douloureuse analogie entre le destin des moines et celui du poète. Le hibou semble crier de la tour les paroles que l'amant d'Elvire a fait inscrire sur son tombeau : *Speravit anima mea*, « mon âme espérait toujours »...

Cluny, 25 mai.

C'est le chemin du retour. — J'avais hésité entre les deux routes, celle qui passe par Mâcon et Tournus et celle qui suit la crête des montagnes, au Nord. Je suis heureux d'avoir choisi la première. Cette descente rapide de Cluny dans la vallée de la Saône m'a révélé tout d'un coup les raisons qui amenèrent les moines à choisir ce site. Hier, au Musée Ochier, à Cluny, en présence de ces marbres, et à l'hospice, émerveillé par la beauté du bas-relief de bataille rapporté de Rome pour le tombeau des Bouillon, je me demandais comment ces blocs ont pu être transportés de si loin dans ce lieu qui semble si inaccessible. J'avais mal étudié les cartes. La séclusion de Cluny n'est qu'une illusion. En réalité, ce n'est qu'un petit « chez soi » de montagnes, d'accès assez facile par la grande route de la Méditerranée, la vallée du Rhône et celle de la Saône. De là vous glissez presque vertigineusement sur Mâcon. Et quel beau pays, vraiment d'un grand

caractère, avec ses pentes raides, de lignes sculpturales, toutes couvertes de vignes, et de quelles vignes! Toute la surface du sol a la qualité d'un bas-relief, et la contrée semble consacrée à Dionysos.

C'est le pays de Lamartine. Nous dépassons Milly, un village suspendu à l'italienne, sur de riches coteaux de vignes, en face du soleil. Déjà la grande lumière de l'Aquitaine tombe en flaques. Un peu plus bas, en face de Solutré le Mystérieux — qui nous délivrera de la hantise du problème que cette montagne nous pose? — tout le paysage a une distinction du plus grand style. Il a fallu à peine une demi-heure pour sortir de la poche de Cluny et pour arriver au bord de la grande route fluviale des nations. Je ne m'arrête pas à Mâcon que je connais trop bien. Je file tout de suite, pour me servir du mot de tous les paysans de la Bourgogne, par la grande ligne, sur Tournus.

Tournus, 25 mai.

Tournus, c'est une longue rue de vieilles maisons parallèles à la Saône, avec de larges quais, d'où, au-dessus des toits, on aperçoit les deux tours romanes d'une grande et bizarre église. Cette église de Saint-Philibert, avec la maison natale de Greuze, sont les deux seules choses dignes d'intérêt dans cette ville. Le dessin général de l'église résout certaines questions qu'on s'est posées en visitant les autres monuments bourguignons de même époque et de même style, ou à peu près. La façade, très haute, est d'une grande simplicité, d'une rudesse anatomique, dépouillée de tout ornement, sauf une petite bande en arête de hareng, qui la ceint, comme la bordure d'une chlamys, au-dessus de la taille. L'intérieur est d'une simplicité pareille, mais aussi sépulcralement saisissante que les grands gouffres des tombeaux égyptiens creusés dans le rocher. Solidité et durée en sont les caractères. Une sorte d'ébahissement respectueux vous prend devant la porte largement ouverte de la grande nef. L'effet produit est autrement religieux que celui de Vézelay ou même de Paray-le-Monial, et c'est un effet qui ne doit rien au gothique. Autour du chœur, tout un chapelet de petites chapelles rayonne. Mais il faut les contempler de dehors, lorsqu'elles

prennent leur place d'une manière charmante dans le dessin général de l'église, dans laquelle il semble qu'on pourrait les rentrer, comme des tiroirs dans un meuble. Nous avons ici exactement l'idéal d'architecture des moines de l'an 1100. Et puisque l'église de Cluny est détruite, il est indispensable de sauvegarder l'église de Tournus.

En route pour Chagny, où je veux coucher pour visiter demain les antiquités de la vallée de la Dheune. Je m'arrête pendant deux heures à Chalon, ce qui me donne largement le temps de voir la ville, l'église et les quais. Le chœur de l'église est une belle chose, mais combien on se sent éloigné de la Bourgogne. Chalon n'est pas tout à fait moderne et banal, mais, comme fin d'une journée commencée à Cluny et Solutré, et qui est encadrée par les piliers colossaux de Tournus, c'est un triste dénouement. J'ai hâte de m'en aller, de me trouver encore dans les montagnes de l'Ouest. Cependant, cette plaine par laquelle on se dirige sur Chagny est aussi historique qu'on peut le désirer. C'est la plaine où campaient les Écorcheurs du XIVe siècle, cette terrible bande de brigands que Duguesclin seul sut persuader de quitter la France. Chalon lui-même ne manque pas d'histoire, et même, s'il est si peu intéressant aujourd'hui c'est parce qu'il en a eu trop, ayant été pillé, brûlé, presque complètement essuyé de la surface du sol. Tel est le sort des boulevards du commerce. Tel est le terrible destin, de devenir vulgaires et usuelles, qui menace les villes trop favorisées par leur situation géographique. Tous les vestiges de leur passé disparaissent sous la marche des siècles.

Chagny, 25, 26, 27 mai.

Chagny possède un hôtel des plus confortables et sert d'accès facile à cette très curieuse vallée de la Dheune, où j'ai passé mon dimanche de la Pentecôte. Voilà à peu près tout ce que je peux dire de cette petite agglomération de maisons. Mais pour ceux qui suivent la Dheune pendant quelques kilomètres par le fond de sa vallée, Chagny partage malgré tout la faveur dont tout ce groupe d'images, tout à fait particulières et rares, évoquées par le mot Dheune, est entouré.

Comme la vallée qui monte au-dessus de Mâcon vers Cluny, celle-ci offre le mode le plus naturel et le plus pittoresque de pénétration des montagnes qui séparent toutes les routes du Midi et de l'Orient des routes du Nord et de l'Ouest, les routes de la civilisation urbaine et commerçante des routes des barons pillards. Vous aurez beau lire les volumes passionnants de Desjardins, vous ne comprendrez jamais, avant d'avoir vu de vos propres yeux, — je voudrais voir élever un monument à Thomas le Douteur, qui est le véritable père de la critique scientifique, — comment la porte du Midi a pour vestibule la vallée de la Saône, comment cette vallée est mise en communication avec l'autre monde du Nord par toute une série de vallées latérales conduisant le voyageur vers les régions de l'Océan. Ce sont de grands couloirs par lesquels se sont infiltrées toutes les races.

L'aspect de ces vallées, de celle de la Dheune comme de celle de Mâcon à Cluny, est tout à fait méridional. Vous vous croiriez à Valence lorsque, après vous être rapproché pendant quelques kilomètres de Santenay, vous vous arrêtez dans un petit jardin, près d'une source lithineuse, pour déjeuner en vue des crêtes dénudées et rocheuses des hautes falaises d'en face. Ces falaises ferment l'horizon de chaque côté de la vallée; tous leurs sommets sont autant de plate-formes qui surplombaient autrefois des précipices baignés par l'Océan; la plaine est couverte de vignes qui produisent des vins célèbres. Nous étions sur une des parties les mieux conservées de la route d'Agrippa; assis dans ces vignobles, j'eus pendant quelques instants l'illusion d'être en Italie ou en Grèce. Pour compléter l'illusion, quelques saules lointains au delà des vignes prenaient l'aspect d'oliviers; les lézards zigzaguaient sur les rochers, et même les cigales, ou en tous les cas leurs sœurs bourguignonnes, chantaient dans l'air chaud.

J'étais venu ici pour monter au sommet du mont de Sène, ou montagne des Trois-Croix, point culminant de la contrée, site d'un temple de Mercure que saint Martin, dans sa tournée d'iconomaque, a fait raser. C'est, par l'aspect, un Vaucluse bourguignon, un vaste amphithéâtre formant cul-de-sac, dont le sommet, véritable plate-forme naturelle d'une solennité

grandiose, paraît attendre quelques monuments aux Hauts Dieux, surtout à cet Hermès qui vole par les sommets comme un oiseau de passage, établissant ses étapes de voyage aussi près du soleil que possible, ici ou dans son temple arverne du Puy-de-Dôme. C'est encore et surtout M. Bulliot qui a déblayé son logis de la vallée de la Dheune, et qui en a montré le chemin à ceux qui voudraient essayer pour la millième fois de résoudre le problème du sentiment du pittoresque chez les anciens.

Vous montez sans trop de peine à cette haute plate-forme. De là, la vue est superbe. Vers le sud-est, l'œil parcourt toute la plaine de la Saône, avec ses villages, depuis Chagny et Chalon jusques très loin vers le Jura. Vous voyez comment ce couloir de la vallée de la Dheune s'ouvre dans la plaine, et pourquoi il fut choisi par Rome pour sa grande route du haut Morvan et des vallées de la Loire et de la Seine. Juste en face devant vous, de l'autre côté de la vallée, s'étend, dénudée, une haute plate-forme de montagnes où vous pouvez suivre de l'œil l'ancienne ligne des fortifications du camp romain, qui gardait ce portail à la fois du Midi et du Nord. Au Nord et Nord-Est, encore deux montagnes en plate-formes s'élèvent comme des piédestaux grandioses dépossédés de leurs statues. Tout ce paysage est d'un superbe caractère et tout entier il ressemble à une sorte de musée créé par des Titans pour l'installation à ciel ouvert de temples divins à présent détruits. L'ordonnance en est d'une beauté et d'une simplicité classiques.

Tout ce pays est un glorieux mausolée ; ces quatre plate-formes de montagnes ont vu le passage de toutes les civilisations qui descendent de la préhistoire jusqu'à nous-mêmes. Ilots qui perçaient les flots des premières mers, ces hauteurs logeaient, aux jours de la fonte des glaciers, toutes les bêtes qui cherchaient un refuge contre les eaux surprenantes. Mon hôte, à Chagny, m'a dit que là-haut, dans les carrières, il avait trouvé des os ressemblant à des défenses d'éléphant, et bien que, occupé comme je l'étais par le temple de Mercure, je ne me sois pas donné le temps de visiter ces gisements, j'ai trouvé néanmoins en quelques minutes plus de fossiles que je n'en avais jamais ramassé ailleurs dans le même nombre

d'heures. Dans un des petits lits du ruisseau creusé par les eaux des orages, les coquilles étaient si nombreuses qu'en cinq minutes j'en avais rempli mes poches, et j'eus la bonne fortune de trouver une hache en pierre et une pointe de flèche qui me ramenaient vraiment jusqu'aux temps civilisés.

Trois croix s'élèvent à présent sur cette terre historique, au beau milieu de la Cella du temple, et ressemblent à des dagues plongées dans le corps de la divinité meurtrie et détrônée par saint Martin ; mais ici, fixées dans ce sol de fossiles et de gisements ossifères, elles n'apparaissent que comme des virgules, dans le long rythme des âges ; car le paysage est si grand et les croix sont si petites que la vue s'étend quand même jusqu'aux siècles gallo-romains, quand le temple de Mercure se montrait ici comme un phare aux voyageurs venant du Midi.

27 mai, Beaune, en allant à Dijon.

Je ne sais comment il se fait que je n'aie pas noté mes impressions sur cette calme et proprette petite ville au moment même où j'étais livré à son influence. Je pense à ce que dit Bacon, dans son Essai sur les voyages. « N'est-il pas surprenant, observe-t-il, que dans les voyages de mer, où l'on ne voit que le ciel et l'eau, on ait soin de prendre des notes, et que dans les voyages de terre où, à chaque pas, s'offrent tant d'objets dignes d'attention, on prenne si rarement cette peine? Comme si les objets ou les événements qui se présentent fortuitement méritaient moins d'être consignés sur des tablettes ou dans une relation que les observations qu'on s'était proposé de faire. » Le lecteur qui m'aura accompagné pendant ce voyage en Bourgogne se sera convaincu qu'il y a des exceptions à cette règle. Mais l'observation de Bacon est néanmoins fort juste, et je suis enclin à croire que, si je me surprends rédigeant mes impressions de Beaune lorsque déjà j'en suis un peu éloigné, c'est que, pendant les heures passées entre ses murs, — car elle a des murs — j'étais comme fasciné par le charme très puissant du célèbre hospice et de son non moins célèbre Van der Weyden, — si tant est que ce soit un Van der Weyden. Maintenant, vue de loin, toute la ville

de Beaune se rétrécit entre ses murs et ne semble plus que le cadre de ce bâtiment de l'hospice si distingué de proportions, si vraiment beau dans sa simplicité. Il y a, tout près de Paris, dans un coin de Seine-et-Oise, à Arpajon, un ancien marché qui est comme la première ébauche de cet édifice que, pour ma part, je tiens pour une réussite architecturale tout à fait remarquable. L'effet est dû exclusivement à la singulière harmonie et à la parfaite ordonnance de lignes droites relevées çà et là, avec un goût très sûr, par certains détails pittoresques qui donnent cette étrangeté dans les proportions, cette liberté dans l'emploi de la ligne droite que le même Bacon réclamait dans la parfaite beauté. La position du petit clocheton de l'hospice, aux deux tiers environ de la longue ligne du toit, fait penser à un kakemono. Un artiste japonais, ayant à dessiner entre les limites d'un parallélogramme, dispose son sujet de la même façon.

L'intérieur de l'hospice offre des plaisirs d'une autre sorte. A vrai dire, l'hospice de Beaune, comme la maison Plantin, a l'allure d'un musée. Un véritable hospice devrait se signaler par une coquetterie de soins sans affectation ; celui-ci semble se distinguer par son affectation de coquetterie. La grande salle dans laquelle on est introduit tient lieu à la fois de salle de malades et de chapelle. Mais les malades sont de bons vieillards discrètement cachés derrière des rideaux rouges, et ils ont l'air d'être là pour jouer un rôle où le malheur et la misère n'ont rien à faire. L'identité de ces pauvres vieux est perdue dans les richesses qui s'accumulent sous les hautes ogives de la voûte. Au fond, derrière un grillage, les religieuses, en costume infiniment harmonieux d'Isabeau, montrent leurs blanches cornettes comme dans un tableau de Pourbus. C'est un décor exquis. Tout y a été aménagé avec un parti pris évident d'attirer les curieux épris du beau ancien. Depuis la cuisine, de l'autre côté de la belle cour, jusqu'au troisième étage d'une des ailes où l'on a installé un musée, tout est à voir ; du reste, l'odeur traditionnelle des hôpitaux est absente. En haut se trouve le célèbre tableau de Van der Weyden si souvent décrit que je ne saurais m'y arrêter, sauf pour dire que ce bâtiment unique n'est pas un écrin trop beau pour l'abriter. C'est un *Jugement Dernier* qui résume

d'une façon naïve l'ancien christianisme populaire, et qui rappelle dans tous ses détails, de la façon la plus touchante, les loyautés impossibles du passé.

Flavigny-Alésia, 27 mai.

Immédiatement en quittant la gare de Darcey pour monter vers Flavigny, les champs de fèves avec leurs fleurs gris-perle teintées de noir velouté, posées chacune sur sa tige comme une libellule qui butine, me font penser aux règlements des moines du XIe siècle, obligés d'écosser les fèves dans les entr'actes de leurs prières et de leur besogne de copistes. C'est par une jolie et très haute route sous bois, presque au sommet des bastions qui dominent l'Oze, que nous revenons dans les plaisants *kopjes* de la Bourgogne, un chemin traversant le mont Tevenel, où, tout le long de la lisière de la forêt, poussent le myosotis de la couleur du Wedgwood et toute la famille des fleurs étoilées, où voltigent des papillons du même bleu profond, et où le coucou fait son appel. Ce sont les mêmes fleurs que j'ai étudiées longuement hier à la loupe dans la bordure du tableau de Roger Van der Weyden à Beaune. Les Memling, les Van Eyck, les Flamands et surtout les Allemands du XIVe siècle et du XVe étaient des voyageurs de grandes routes. C'était en allant à pied en Italie, d'une ville de Flandre ou du Rhin, qu'ils se sont arrêtés le long du chemin pour cueillir les *forget-me-not* et prendre en abondance les notes dont ils se servaient plus tard pour orner leurs naïves et délicieuses compositions... D'une ferme qui coupe le plateau du mont Tevenel, on aperçoit soudain, en face, à travers un profond et verdoyant vallon, la ville de Flavigny comme un Auxerre moins pittoresque, un Semur moins moyen âge, un Vézelay moins grandiose, un Saint-Flour moins haut perché; mais une ville partageant certaines des qualités les plus caractéristiques de toutes celles-là et véritablement assise pour rayonner la lumière. A notre droite, barrant le vallon, s'élève la belle plate-forme du mont Auxois, et l'on voit à la fois pourquoi Vercingétorix a choisi cet endroit pour son dernier effort de résistance contre Rome, et quel était le danger d'un tel choix. C'est un point admirable en temps de paix pour surveiller les vallons, disposés tout autour comme les rayons d'une étoile de

mer. Mais, à cause de son isolement et de sa forme, l'endroit peut être facilement assiégé et réduit par la famine. Il est séparé du mont Tevenel par un col qui pourrait bien ne pas être aussi naturel qu'il en a l'air. Il me faut compulser de nouveau les *Commentaires* pour savoir s'il y est fait mention d'un si grand mouvement de terre.

La montée jusqu'à Flavigny est plutôt raide, et même lorsqu'on a dépassé la porte des vieilles fortifications, on n'est pas encore au bout. On longe les murs d'une bien laide construction moderne, où, à des fenêtres, j'aperçois un jeune dominicain lisant. On voit encore à Flavigny un grand noviciat fondé par le Père Lacordaire, une église qui mérite une visite, une vingtaine de maisons intéressantes qui tombent en ruine, et ces bâtiments assez intéressants où un pharmacien de Dijon fabrique les bonbons de Flavigny. Sans cette industrie, je ne sais pas trop si le monde n'aurait pas oublié tout à fait le nom de Flavigny. En somme, c'est surtout son site merveilleux qui signale aujourd'hui cette petite ville à l'attention des touristes,

Il était de Flavigny, Hugues, ce moine fulminant, qui osa censurer, comme un prophète d'Israël, le quatrième capétien Philippe le Faible.

De l'abbaye d'où sortirent ces vertes semonces, il ne restait jusqu'à ces derniers temps presque rien qu'un mur avec quelques colonnes sans caractère, le tout caché dans une des parties les plus ignorées du bâtiment où les durs petits bonbons de Flavigny sont fabriqués. M. Galimard, avec une initiative qui mérite tout éloge, a commencé à déblayer ce coin de sa propriété. Il a enlevé le badigeon, et commencé des fouilles discrètes. Actuellement on a retrouvé presque toute la crypte, sous le chœur, et des restes fort curieux du vieux monastère roman. Il paraît qu'on avait voulu classer ces restes parmi les monuments historiques, mais que le propriétaire lui-même a désiré avoir tous les honneurs de la dépense et de l'initiative. Il a déjà retrouvé des morceaux du plus ancien style roman. Il nous offre ainsi un précieux reste d'un des plus célèbres monastères de France ; et il ne faudrait qu'un accès plus facile pour attirer à cette hauteur les mêmes voyageurs qui maintenant visitent Pontigny.

C'est un spectacle assez triste que de voir la déchéance d'une commune comme celle-ci, où autrefois se tint le parlement de Bourgogne. Aujourd'hui Flavigny n'est qu'une simple bourgade sans vie, sans animation aucune. Sauf les moines et les Ursulines, la population semble être de paysans et de petits cultivateurs, déchirés entre eux — et en ceci ils diffèrent peu des paysans de partout — par les plus mesquines jalousies et une étroitesse d'âme absolument désolante. Combien de fois, pendant ce voyage, n'ai-je pas trouvé les traces de ces haines et de ces rivalités entre paysans avares !

Pour venir à Flavigny, des Laumes, qui est à une très courte distance, on aurait à élargir une route qui existe à travers la plaine ; actuellement, il faut gravir toute la côte d'Alise, détour qui doit être intolérable pour les habitants et les chevaux du pays. Le chercheur de pittoresque n'a peut-être pas à s'en plaindre ; il peut ainsi monter sur cette plate-forme du vieil Oppidum gaulois, de triste mémoire, ramasser des fossiles au pied de la statue de Vercingétorix, qui regarde fièrement la terrible plaine des larmes (c'est, d'après des gens d'ici, l'origine du mot Laumes) où son armée fut décimée par César, étudier les circonvallations et les routes romaines qui traversent le col entre les deux montagnes, et même, sans trop de peine, faire une visite à ce château de Bussy-Rabutin, qui est sans contredit une des choses les plus bizarres qu'on puisse voir en France. Mais les habitants, qui ne sont pas, à de rares exceptions près, des chercheurs de pittoresque, mais des paysans égoïstes ou de petits politiciens retors, semblent si complètement dépourvus de toute inspiration élevée qu'ils préfèrent marchander le prix d'un champ acheté pour contrarier le voisin que de se remuer ensemble pour rendre leur pays accessible. C'est un fait, hélas! assez général dans les campagnes appauvries lentement par la conscription militaire ; les jeunes gens qui ont été arrachés à leur famille et à la culture des champs perdent trop souvent tout le goût des choses champêtres. C'est le terrible problème moderne de la dépopulation des campagnes et de l'agrandissement des centres industriels. C'est le problème du déracinement économique et social.

Grâce à l'insouciance des habitants, Flavigny demeure

presque aussi tranquille et aussi éloigné de tout mouvement qu'il l'était jadis, quand les moines choisirent ce site à cause de son isolement et de son calme. Le pays doit même être plus tranquille aujourd'hui, car toute cette contrée, Alésia en face, et les montagnes tout autour, furent certainement peuplées de Gallo-Romains longtemps après la défaite des Gaulois unis.

C'est seulement aux jours de la fête de Sainte-Reine que les coteaux de cette contrée sortent de leur silence. Mais Flavigny, bien qu'elle croie posséder les vraies reliques de la martyre, reste quand même délaissée, tandis que la montagne d'en face devient le lieu de rassemblement de gens venus de tous les coins de la Bourgogne. Vercingétorix trône là-haut sombre et fier au-dessus des théories de jeunes filles. Il n'a pas d'anniversaire, ni de fête ; et cependant Alise, Flavigny, les Laumes, n'existent plus que par lui.

W. MORTON FULLERTON

CONFUCIUS

Confucius vécut de l'an 551 à l'an 479 avant Jésus-Christ. Vers la même époque, Pythagore apparut dans le monde grec, et c'est dans ce temps, selon toute vraisemblance, que le Bouddha répandit ses enseignements en Inde. Ainsi, aux environs de l'an 500 avant notre ère, l'humanité parvint presque simultanément, en Chine, sur les rives du Gange et dans les îles de la mer Égée, à une maturité intellectuelle qui se manifesta par une floraison de la réflexion philosophique sur toute l'étendue du monde civilisé. Si nous sommes les héritiers de la pensée grecque et si le bouddhisme reprend maintenant une force nouvelle au Siam et au Japon, les idées de Confucius, elles aussi, sont loin d'avoir terminé leur destinée; depuis 2380 ans que le maître est mort, son autorité ne fut peut-être jamais plus respectée que de nos jours. Au moment où l'Occident se trouve mis en contact intime avec l'Extrême-Orient, c'est l'esprit de ce sage qui, plus sûrement que l'antique muraille de Chine, dresse une barrière entre la race jaune et nous. Une étude sur Confucius est, pourrait-on dire en employant un néologisme à la mode, un sujet d'actualité.

***

Si nous nous enquérons d'abord de ce qu'a écrit Confucius, nous ne sommes pas peu surpris, au moment où nous nous

attendions à trouver un philosophe, de rencontrer un historien. Le seul ouvrage, en effet, dont il soit sûrement l'auteur, est une chronique de la principauté de *Lou*, sa patrie, pendant les deux cent quarante-deux années comprises entre l'an 722 et l'an 481 avant Jésus-Christ. Notre étonnement augmente encore lorsque la lecture de ces annales nous en révèle toute la sécheresse et la monotonie. Dans ce livre, l'observation rigoureuse de l'ordre chronologique par années et même par mois morcelle l'action et supprime toute continuité dans le récit; la trop grande concision nuit à la clarté, car les faits deviennent inintelligibles quand ils sont isolés des circonstances qui les amènent ou les suivent; l'emploi constant des termes les plus généraux et les plus vagues dépouille l'histoire de tous les détails caractéristiques qui lui donnent la vie; enfin les événements dont il est fait mention sont si peu variés qu'un érudit chinois a pu les classer en vingt-deux catégories exactement, qui toutes concernent la vie des princes; cette chronique a l'étroitesse et l'aridité d'un almanach de cour ou d'un memento de diplomate.

Avec ses défauts évidents, elle a cependant une importance capitale. Avant Confucius, en effet, personne en Chine n'avait eu l'idée d'écrire l'histoire. Sans doute, il existait dans chaque royaume féodal des archives, et des fonctionnaires spéciaux étaient chargés d'enregistrer les événements au jour le jour; mais les documents ainsi formés et conservés n'avaient jamais été réunis, coordonnés, publiés. Confucius fut le premier qui entreprit une pareille tâche et il est le véritable père de l'histoire en Chine. Cela est si vrai que ses courtes annales sont devenues pour les écrivains postérieurs le fondement de la chronologie exacte; on ne remonte guère plus loin que leur point de départ et, au siècle qui les suit, les dates perdent de leur précision.

Ce n'est pas cependant un amour désintéressé de la science qui incita Confucius à composer un tel livre. Son ambition était d'un autre ordre; il se proposait avant tout d'exercer une influence directe sur les hommes de son temps. L'histoire est l'expérience des princes; elle leur montre les exemples qu'ils doivent s'efforcer ou craindre d'imiter; on peut donc la concevoir comme une politique en action, et

c'est bien ainsi encore que la comprenait, au XIe siècle de notre ère, le célèbre *Sseu-ma Kouang* lorsqu'il intitulait son grand ouvrage historique : « Miroir général servant à bien gouverner ». Le but auquel tendait Confucius était de rendre les princes plus sages.

L'histoire est instructive, non seulement par les événements qu'elle rappelle, mais encore par la manière dont elle les raconte; la façon même dont elle relate les faits implique souvent un jugement sur les hommes. Le VIIe et le VIe siècles avant notre ère furent en Chine une époque troublée où le régime féodal craquait de toutes parts et menaçait de se disloquer; il y eut alors plus d'une circonstance où la règle fut violée, et plus d'un cas où la conscience publique se demanda de quel côté était le bon droit; on loue Confucius de s'être toujours prononcé avec une parfaite équité. Nos principes de critique scientifique ne nous permettent pas de souscrire à cette appréciation sans réserves : lorsque le Fils du Ciel reçut d'un de ses vassaux l'ordre de venir à une réunion et fut contraint de s'y rendre, si Confucius, afin de dissimuler ce que l'incident avait d'outrageant pour la majesté royale, déclare que le souverain se trouva au lieu du rendez-vous parce qu'il était allé chasser, nous estimons que l'auteur manque à la véracité. Il n'en reste pas moins certain que, aux yeux de ses contemporains, il fit preuve de sens moral en blâmant ainsi sous une forme voilée la conduite d'un seigneur assez arrogant pour faire violence à son suzerain. Il ne faut pas, d'ailleurs, donner dans le travers de certains critiques chinois qui voient sous chaque mot des annales de Confucius une intention cachée, mais il serait tout aussi absurde de prendre le contrepied de l'opinion généralement admise en Chine, et de nier que cet ouvrage expose certains faits avec le désir de transformer l'histoire en une leçon morale.

Ainsi Confucius ne fut historien que parce qu'il se proposait d'être l'instituteur des rois. Bien plus, il n'écrivit sa chronique que dans sa vieillesse, lorsqu'il eut reconnu l'inutilité de ses efforts pour agir autrement que par le livre. Mais, avant d'avoir recours à ce pis-aller, il avait voulu jouer lui-même un rôle à la cour des princes. Confucius va donc nous apparaître maintenant comme un homme politique.

Sa vie entière se passa à chercher entre les divers royaumes qui se partageaient la Chine celui où ses avis pourraient être suivis. Il était si convaincu de l'excellence de ses principes qu'il disait : « Si quelqu'un savait m'employer, en un an il obtiendrait un résultat passable, et, après trois ans, il obtiendrait la perfection. »

Ses efforts pour trouver un souverain qui l'écoutât furent vains; à diverses reprises il fut bien accueilli; il occupa même des charges importantes et put faire preuve des vraies qualités d'un homme d'État; mais, au bout d'un certain temps, quelque raison toujours l'obligeait à partir et interrompait son œuvre commencée. Parmi les princes qui le reçurent à leur cour, l'un, effrayé sans doute de la tâche énorme qu'il lui proposait, lui déclara qu'il se trouvait trop vieux pour mettre ses préceptes en pratique; un deuxième fut détourné de lui par ses ministres qui craignaient de se voir évincés; un troisième, l'ayant appelé à de hautes fonctions, devenait puissant grâce à lui, lorsque le souverain d'un État rival lui envoya, pour le détacher de son conseiller, quatre-vingts jolies danseuses dont les charmes lui firent négliger son mentor; un autre enfin, épris d'une femme aussi célèbre par sa grâce que par sa dépravation, monta en char avec elle et un eunuque, puis obligea le sage à les accompagner sur la place publique; Confucius dit alors en soupirant : « Je n'ai encore vu personne qui aime la vertu comme on aime une belle femme. »

Ces échecs successifs n'étaient pas sans l'attrister : « Suis-je donc, disait-il, comme une courge amère qui ne peut que pendre à sa tige et qui n'est pas mangeable? » Un jour qu'il avait été fortuitement séparé de ses disciples, un homme qui l'avait aperçu le décrivit comme ayant l'apparence d'un chien qui avait perdu son maître; Confucius, à qui l'on rapporta ce propos, l'approuva, disant : « Que je ressemble à un chien sans maître, c'est bien cela, c'est bien cela. »

De tels regrets auraient pu produire le découragement dans une âme ordinaire. Mais Confucius avait une trop haute idée de sa mission pour se laisser abattre. De son temps, certains sages dégoûtés du monde cherchaient dans une vie obscure et inactive à préserver leur intégrité morale; quelques-uns feignaient même la folie ou la stupidité pour paraître

incapables d'être utiles à leurs semblables; ils blâmaient Confucius de son obstination à lutter : « Vous ne réformerez point le siècle, lui disaient-ils, et votre mérite ne peut que vous mettre en péril; retirez-vous, cachez-vous, et vous atteindrez au seul bonheur auquel il soit permis, dans les circonstances actuelles, de prétendre. »

Confucius cependant condamnait comme une désertion du devoir social la prudence de ces solitaires, orgueilleux de leur vaine perfection : « On ne saurait, répondait-il, s'associer avec les oiseaux et les animaux. Si je ne m'associe pas avec les hommes d'aujourd'hui, avec qui aurais-je des relations? Si l'empire était vertueux, qu'aurais-je besoin de le changer? » Il trouvait ainsi dans la perversité même de son époque une raison nouvelle d'agir. « N'est-il pas, disait-on encore de lui, celui qui sait que son œuvre est impossible et qui cependant s'y applique? » Ce sarcasme est le plus grand des éloges; ceux-là sont les prophètes qui savent que la cime vers laquelle ils tendent est inaccessible aux yeux du vulgaire et qui gardent pourtant au plus profond de leur cœur une telle foi dans les principes sacrés dont ils sont les dépositaires qu'ils en proclament le triomphe prochain au mépris des apparences. Confucius était un inspiré; il sentait en lui une force surhumaine qui l'obligeait à marcher dans sa voie; il se croyait un instrument entre les mains d'une puissance invisible et sans égale; il devait être le héraut que le Ciel avait chargé d'annoncer la vérité dans le monde comme le fonctionnaire qui, la cloche à battant de bois à la main, allait par les villes et les villages répandre les enseignements du souverain. En deux occasions où sa vie fut en grand danger, il se montra sans aucune crainte; le Ciel, en lui confiant la cause du bien et de la justice, ne l'avait-il pas rendu inviolable?

Confucius ne parvint pas à transformer le monde politique; cependant son influence fut énorme sur ses contemporains; il ne cessa jamais d'être entouré d'auditeurs fidèles et nombreux; les relations qu'il entretint avec ses disciples durent lui causer ses plus douces joies; il les traitait comme un père traite ses fils et les appelait ses jeunes enfants; il ne cherchait à leur en imposer par aucun artifice : « Pensez-vous,

leur disait-il, que je vous dissimule quelque chose ? je ne vous dissimule rien ; il n'est rien que je fasse sans vous le montrer ; voilà comme je suis. » Parfois il se plaisait, par une délicate familiarité, à diminuer la distance que sa supériorité morale maintenait entre eux et lui ; il les exhortait à lui confesser leurs sentiments en toute franchise, sans le considérer comme un maître : « Quoique je sois peut-être d'un jour plus âgé que vous, n'en tenez pas compte. » Confucius recevait tous ceux qui venaient à lui, sans se préoccuper de leur vie passée, car il estimait que le seul désir d'entendre ses enseignements était une preuve suffisante de conversion ; il les admettait, quelque pauvre que fût le présent que, suivant la coutume, ils lui apportaient pour se faire agréer de lui ; il ne leur demandait qu'une sincère volonté d'apprendre et une intelligence prompte à saisir le sens de ses paroles souvent énigmatiques. Il étudiait leur caractère, et, à une même question posée par deux d'entre eux, il faisait des réponses différentes parce que le même avis ne pouvait convenir à deux tempéraments divers. Il était véritablement leur directeur de conscience, aimant à éveiller en eux la réflexion philosophique, les raillant avec douceur quand leurs paroles ou leurs actes étaient en désaccord avec ses préceptes. Il ne se contentait pas de les instruire, il les aimait ; il a des accents qui viennent du cœur lorsqu'il parle de celui qu'une mort prématurée avait enlevé à son affection. Ses disciples, à leur tour, lui avaient voué une vénération sans bornes ; à leurs yeux, nul ne pouvait lui être comparé et, si le Ciel avait voulu que ce roi non couronné régnât, il aurait sans doute sauvé le monde en établissant cette prédominance du bien qu'il souhaitait et qu'il croyait possible : « Notre maître, disait l'un d'eux, ne peut être égalé, de même qu'on ne peut monter au ciel par un escalier. Si notre maître avait été à la tête d'une principauté, alors on aurait pu dire : ce qu'il rend ferme reste ferme ; la voie qu'il montre, on y marche ; il assure la tranquillité et on vient à lui ; il donne une impulsion et l'harmonie se produit ; pendant sa vie il est glorieux ; après sa mort il est pleuré ; un tel homme, comment pourrait-on l'égaler ? »

*
* *

Ainsi la biographie de Confucius nous le révèle comme un puissant ouvrier d'action morale ; tous ceux qui vécurent dans son intimité subirent son ascendant invincible ; lui-même se croyait destiné à régénérer le monde et ne cessa jamais d'affirmer que sa doctrine était capable d'amener sur la terre le règne de la justice et du bonheur. Quels étaient ces principes qu'il professait? Notre tâche devient ici difficile, Confucius n'ayant jamais fait un exposé systématique de ses croyances. Le seul livre qui nous fasse connaître quelques-unes de ses opinions est le *Louen yu*, dans lequel sont rapportées ses conversations avec ses disciples ou avec des princes. On pourrait comparer cet ouvrage aux Entretiens mémorables de Socrate par Xénophon ; mais, tandis que Socrate a eu la bonne fortune d'être immortalisé par un des écrivains les plus élégants de la Grèce, la mémoire de Confucius n'a été conservée que dans un recueil anonyme auquel une école tout entière a collaboré. D'un bout à l'autre de ce livre on ne découvre pas trace de composition ; les propos du maître se suivent sans qu'aucun lien logique les rattache les uns aux autres, sans qu'aucune raison sérieuse puisse être donnée de la division en sections telle qu'elle est acceptée aujourd'hui. Si l'on n'a pas de fil directeur pour se guider, on se perd dans cette poussière de menues anecdotes et on risque de méconnaître le vrai caractère de la pensée de Confucius. Aussi des lecteurs superficiels du *Louen yu* ont-ils accrédité l'opinion que le grand sage chinois ne fut qu'un brave homme plein de bon sens qui débite des lieux communs et qui radote parfois un peu.

Cependant on n'a pas le droit de traiter aussi légèrement un homme qui a exercé dans le temps et dans l'espace une influence si prodigieuse qu'elle ne peut être comparée qu'à celle du Bouddha, du Christ ou de Mahomet. Confucius, il est vrai, n'a pas forgé de toutes pièces une philosophie spéculative. Il a fait mieux que cela : il a donné une règle d'action, une direction de vie. Ceux qui remuent et transforment l'humanité, ce ne sont pas les abstracteurs de quintessence; ce sont ceux qui disent simplement à la foule incertaine :

« Suivez-moi, je vous montrerai le bon chemin. » Leur parole a de l'autorité parce qu'ils ont eu l'intuition de quelques-unes de ces notions plus fécondes que celles auxquelles se hausse la dialectique des logiciens; ils portent en eux des idées mères dans le sein desquelles s'élaborent des métaphysiques latentes, et ce sont elles qui donnent à leur front le rayonnement surnaturel, lueur divine qui jette une clarté sur l'obscure destinée humaine.

Si les grands fondateurs dans l'ordre religieux et moral ne sont pas des raisonneurs subtils, ils ne se glorifient pas non plus de la rareté ou de l'originalité de leurs conceptions. Ce qu'ils annoncent aux hommes leur est apparu avec l'évidence des vérités éternelles, et leur voix éveille de longs échos dans le cœur innombrable de la multitude parce qu'elle n'est que la révélation de ce qui existe confusément dans les profondeurs inconscientes de toute âme. « Je n'invente rien, disait Confucius, je ne fais que transmettre. » Ce qu'il transmettait ainsi à la postérité, c'était la réponse qu'avaient balbutiée avant lui pendant des siècles les plus sages parmi les Chinois, lorsqu'ils se demandaient quel est le but de l'activité humaine et par quels moyens il convient de la guider.

Cherchons donc maintenant à découvrir dans les enseignements de Confucius l'essence de la morale telle que l'a conçue la race chinoise.

Tout d'abord, il y a une morale, c'est-à-dire une discipline des mœurs qui refrène les désirs égoïstes et les passions des sens. « L'homme qui agit toujours en vue de son intérêt, disait Confucius, est fort haïssable. L'homme supérieur comprend la justice; l'homme vulgaire comprend son intérêt ». La richesse n'est sans doute pas méprisable en elle-même, et le sage consentirait à prendre le plus humble métier s'il était sûr de pouvoir ainsi l'atteindre; mais, comme la possession des biens matériels est incertaine, il vaut mieux ne pas la rechercher. La pauvreté est préférable à l'opulence mal acquise. « Le maître disait : Avec du riz grossier à manger, avec de l'eau à boire, avec mon bras plié pour oreiller, je puis encore être heureux dans de telles conditions; mais les richesses et les honneurs qui viennent de l'injustice sont pour moi comme des nuages flottants »; « les richesses et les hon-

neurs sont ce que les hommes désirent : mais, si on ne peut pas les obtenir par la voie correcte, il ne faut pas s'y arrêter; la pauvreté et une condition humble sont ce que les hommes redoutent : mais il ne faut pas les éviter si on ne peut y parvenir par la voie correcte. » Ce n'est donc pas l'attrait des choses sensibles qui doit déterminer les hommes dans leur conduite; c'est le désir de bien agir ; la noble maxime : « Fais ce que dois, advienne que pourra » se retrouve dans cette phrase : « Mettre en premier lieu la considération de ce qui est à faire et en dernier lieu la considération du succès, n'est-ce pas là honorer la vertu? » Souvent le devoir se présente à nous sous une forme peu attrayante, mais le sage doit avoir l'énergie de l'accomplir quoi qu'il lui en coûte : « Voir ce qui est juste et ne pas le faire, c'est manquer de courage. » Rien enfin n'est plus éloigné des maximes utilitaires que cette pensée : « Le sage résolu, l'homme de bien ne rechercheront point la vie au détriment de l'excellence; ils iront jusqu'à sacrifier leur vie pour rendre parfaite leur excellence. »

Puisque le devoir existe, sur quoi se fonde-t-il? Substituera-t-on à la considération de nos intérêts immédiats celle des récompenses et des peines d'une vie future? Admettra-t-on qu'il existe un être suprême qui doit être le justicier du monde? Confucius ne recourt pas à ces postulats pour établir la morale ; il ne se préoccupe point de ce qui arrivera après la mort; il refuse de s'expliquer sur les dieux ; sa philosophie s'adresse aux vivants et trouve dans la vie même sa raison d'être. Le maître disait : « S'appliquer à la justice qui est due aux hommes, respecter les mânes, mais se tenir loin d'eux, c'est ce qu'on peut appeler la sagesse. » Un de ses disciples lui ayant demandé de quelle manière on devait servir les mânes, il répondit : « Quand vous n'êtes pas encore capable de servir les hommes, comment pourriez-vous servir les mânes? » Et, comme le même disciple l'interrogeait sur la mort, il ajouta : « Quand vous ne savez pas encore ce que c'est que la vie, comment sauriez-vous ce que c'est que la mort? » Un des rédacteurs du *Louen yu* nous dit : « Les sujets sur lesquels le maître ne parlait pas étaient les prodiges, les actes de violence, les rébellions et les dieux. »

La morale confucéenne n'a donc sa source ni dans l'intérêt

qui résulte des rapports de l'homme avec le monde extérieur, ni dans une religion qui supposerait des rapports entre l'homme et un monde suprasensible. Elle n'a d'autre base que la connaissance de la nature humaine. Cette nature est foncièrement bonne; de naissance, l'homme a dans son cœur des instincts excellents; c'est plus tard seulement que se développent en lui les sentiments mauvais. S'il apprend à connaître sa vraie nature, il distinguera sans peine les germes de perfection qui subsistent dans son âme aussi longtemps qu'ils n'ont pas été étouffés par les passions des sens; quand il aperçoit ainsi ce qui constitue l'essence de son être, c'est pour lui comme une illumination qui lui révèle le sens de la vie; elle le renouvelle et le régénère, et de cette connaissance résulte nécessairement la vertu. Mais encore faut-il définir ce qu'on entend par le bien et par la vertu. L'homme est un être social et le bien en soi n'est autre que le bien social. Ce qui est mauvais et artificiel dans l'homme, ce sont les désirs égoïstes; ce qui est bon et primitif en lui, ce sont les tendances altruistes. L'individu est un membre de l'humanité ; il est solidaire de ses semblables, et il n'a pas le droit d'agir comme s'il était seul au monde. Le fondement de la morale est donc la constatation faite par notre intelligence que nous ne sommes que des parties d'un grand tout, et que notre nature ne peut se développer normalement que si nous contribuons pour notre part à la prospérité de l'ensemble. La morale et la politique ne sont pas d'ailleurs deux choses distinctes, car la vie privée et la vie publique s'inspirent en définitive toutes deux des devoirs sociaux. En morale comme en politique, l'individualisme est l'erreur, le socialisme est la vérité.

Mais il y a socialisme et socialisme, et celui de Confucius n'a rien de commun avec les théories qu'on désigne de nos jours par ce nom. Confucius n'est pas un révolutionnaire; la société qu'il veut améliorer, non bouleverser, est celle même qu'il a sous les yeux et qu'il a contribué plus que tout autre à faire durer jusqu'à nos jours. La société chinoise est constituée sous la forme patriarcale. La famille est comme un organisme indissoluble qui se perpétue de génération en génération et dont tous les membres sont animés d'un même esprit. Un organisme vivant est une hiérarchie dans laquelle l'ordre est main-

tenu par des centres nerveux subordonnés les uns aux autres; de même la famille repose sur l'autorité paternelle et sur le droit d'aînesse, le père commandant à ses enfants et les aînés à leurs cadets. Au-dessus de la famille s'étage toute une série d'associations de plus en plus vastes, coulées dans le même moule, et aboutissant à un dernier terme qui est l'État. L'État est une famille infiniment agrandie. Entre le prince et le père il y a une différence de degré, non de nature. Comme le père élève ses enfants, ainsi le prince nourrit et instruit son peuple; et comme les enfants obéissent à leur père sans discuter ses ordres, ainsi le peuple se laisse guider par son souverain sans chercher à comprendre ses intentions. Despotisme au sommet, servilité à la base, tel est l'état que suppose cette conception politique.

En appliquant à la forme patriarcale le principe que le fondement de la morale est la connaissance de la nature humaine, nous allons voir se construire toute la doctrine de Confucius.

Si nous considérons la société patriarcale depuis son aspect moléculaire qui est la famille jusqu'à son aspect total qui est l'État, elle se présente à nous comme un ensemble d'éléments de valeurs différentes qui sont sous la dépendance les uns des autres. Pour que la machine fonctionne bien, il faut que chaque élément, d'une part, soit soumis à ceux qui lui sont supérieurs, et, d'autre part, dirige ceux qui lui sont inférieurs. Si le prince agit en prince et le sujet en sujet, si le père agit en père et le fils en fils, le bon ordre ne peut manquer de régner. On pourrait assurer ce résultat par un code pénal inflexible et minutieux; mais on n'obtiendrait ainsi que l'apparence de l'harmonie, et les hommes, maintenus par la crainte seule, ne seraient pas réellement vertueux. A la force qui s'impose du dehors, Confucius substitue une énergie interne qui doit émaner de l'âme même. Le souverain bien étant le bien social, ceux qui gouverneront les autres seront ceux qui connaîtront quel est ce bien et comment la nature humaine peut y atteindre; ainsi le père est le chef de la famille parce qu'il sait quel est le bien de la famille et quels ordres il doit donner à ses enfants pour qu'ils y concourent; de même le prince est le chef de l'État parce que ses décrets ont pour effet de faire réaliser par ses sujets le bien de l'État dont il est seul

juge. Cette connaissance est une supériorité morale devant laquelle les hommes s'inclinent parce qu'ils éprouvent devant elle du respect; la discipline est ainsi obtenue, non par la contrainte, mais par une adhésion volontaire. La soumission est motivée par le respect ; le commandement se légitime par la connaissance. Telle est l'origine de toute autorité et de toute obéissance.

*
* *

Examinons d'abord la notion du respect et montrons les conséquences qui en dérivent.

Le respect devant varier suivant le degré de supériorité de la personne à laquelle il s'adresse, il est nécessaire de réglementer les formes par lesquelles il s'exprime. Quand un paysan est tiré de son village pour être incorporé dans l'armée, il apprend qu'il a des supérieurs et on lui enseigne l'attitude qu'il doit observer devant eux; bien plus, la hiérarchie des chefs se traduit par des insignes déterminés qui fixent d'une manière visible et nette le respect qui leur est dû. Dans les cours, l'étiquette est un ensemble d'usages qui prévient toute infraction au respect exigé par le souverain. Enfin le protocole des affaires étrangères est la science des formes que doit prendre le respect. Nous voyons donc que, partout où les relations des hommes sont fondées sur ce sentiment, on a codifié la manière dont il devait se manifester.

Dans la philosophie de Confucius, le respect étant à la base de toutes les relations humaines, il a fallu rédiger un protocole universel qui prévît la manière dont un homme devra se conduire dans les diverses circonstances de la vie. Telle est l'origine des rites chinois. Les rites sont des prescriptions qui ont leur raison d'être dans les positions diverses que les hommes occupent les uns par rapport aux autres et qui marquent le respect des uns, la prééminence des autres. Ils distinguent l'homme de la bête, car l'animal ne connaît d'autre supériorité que la force physique, et c'est pourquoi le respect et les rites qui en dérivent lui sont inconnus. C'est aussi par les rites, c'est-à-dire par les formes du respect, que la piété filiale diffère des soins que nous donnons aux animaux.

Aux rites, Confucius ajoute la musique. La hiérarchie

sociale a des degrés qui sont marqués par les rites, mais un lien rassemble toutes ces parties, et c'est ce que symbolise la musique. Les rites divisent, la musique unit, et, par leur double opération, se trouve réalisée la simplicité dans la multiplicité. Quand un régiment passe, musique en tête, officiers, sous-officiers et soldats forment autant de catégories qui se spécifient par leur costume, leur rang et leur attitude, mais dans les sons de la fanfare, hymne de triomphe ou appel aux armes, respire l'âme commune qui plane sur eux tous. Cependant cette comparaison n'est pas suffisante pour faire comprendre toute la pensée de Confucius. La musique dont il parle consistait en danses mimées avec accompagnement de chants et d'instruments de musique; ces représentations, qui commémoraient des événements anciens et qui sont peut-être l'origine du théâtre chinois, se donnaient dans des circonstances solennelles; on peut les rapprocher des fêtes nationales où la Révolution française trouvait un moyen d'éducation civique. Les danses, les chants et l'orchestre faisaient vibrer à l'unisson les cœurs des assistants et leur révélaient par quelles fibres mystérieuses ils se rattachaient les uns aux autres et dépendaient du passé de leur race.

Les rites et la musique sont d'une insondable profondeur. Celui qui en comprendrait parfaitement la valeur symbolique serait celui qui aurait présente à son esprit la constitution sociale de l'humanité entière. Il existe un rite suprême qui est celui du sacrifice *ti* par lequel le souverain exprime son respect au Ciel: « Celui qui saurait le sens de ce sacrifice, dit Confucius, apercevrait aussi clairement le monde que la paume de sa main ». En effet, ce rite est comme l'axiome primordial duquel se tirent, par voie de conséquence logique, la série infinie des rites secondaires; en pénétrant ce symbole on aurait la vision soudaine de toute la morale et de toute la politique. A des degrés divers, les rites, quels qu'ils soient, supposent, pour être accomplis d'une manière consciente, une connaissance exacte des rapports plus ou moins complexes qui existent entre les hommes; les rites de la piété filiale, par exemple, ne s'expliquent que par une analyse rigoureuse des notions qui sont contenues dans les concepts de « père » et de « fils ». Mais il est manifeste que cette science ne peut être l'apanage

que d'un très petit nombre de personnes. Quel sera donc le sentiment qui fera se conformer aux rites la foule incapable d'en comprendre le sens?

C'est ici qu'intervient de nouveau le respect. Le respect est l'origine de l'imitation. L'homme tend à imiter ce qu'il admire : « Tel maître, disons-nous, tel valet. » Confucius a bien vu l'importance capitale de ce fait psychologique. A ses yeux le peuple n'a pas besoin de comprendre; il n'a qu'à imiter. C'est aux classes dirigeantes, et plus particulièrement au souverain, qu'il appartient de donner le bon exemple. Cet exemple sera nécessairement suivi. « Si le prince, disait Confucius, conduit le peuple au moyen des lois et le retient dans l'union au moyen des châtiments, le peuple s'abstient de mal faire, mais il ne connaît aucune honte. Si le prince dirige le peuple par sa vertu et fait régner l'union par les rites, le peuple a honte de mal faire et il atteint au bien. » « Celui qui gouverne son peuple en lui donnant de bons exemples est comme l'étoile polaire qui demeure immobile pendant que toutes les autres étoiles se meuvent autour d'elle. » « La vertu du prince est comme le vent; la vertu des hommes ordinaires est comme l'herbe. L'herbe ne peut manquer de s'incliner sous le souffle du vent. »

Le problème qui se présentait à Confucius était en somme celui-ci : le but de la morale et de la politique est de faire accomplir aux hommes leurs devoirs sociaux; mais, pour accomplir ces devoirs sociaux d'une manière consciente, il faudrait posséder une connaissance de l'humanité à laquelle le vulgaire ne saurait prétendre. Comment donc moraliser la foule? Confucius a répondu en disant que les rites, la musique et l'exemple suffisaient à gouverner le peuple. Les rites, si on n'en considère que la pratique, sont des façons d'agir constamment identiques à elles-mêmes, ce sont des habitudes. L'exemple suscite et développe l'imitation. La musique provoque l'émotion collective. C'est par l'habitude, l'imitation et l'émotion collective que Confucius entend diriger la foule des hommes. On ne saurait méconnaître la singulière valeur de ces trois principes. La civilisation entière résulte de l'habitude et de l'imitation qui, par la répétition, amplifient et conservent les efforts individuels, et qui empêchent le progrès

de s'évanouir aussitôt que produit; dans la vie psychologique de l'homme, l'habitude et l'imitation ont une part immense, et on peut dire avec Confucius qu'elles sont tout pour les esprits ordinaires. Quant à l'émotion collective qui résulte de la musique, il suffit de se rappeler l'usage qu'en ont fait les religions de tous les temps pour comprendre l'influence sociale qu'elle exerce sur les âmes.



Si la foule se laisse guider, il faut qu'une élite soit chargée de donner le bon exemple; il n'importe que ces initiateurs soient en petit nombre; « c'est par peu d'hommes que vit le genre humain ». Cette aristocratie, entre les mains de laquelle est déposé le flambeau de vie, se composera de ceux qui, par l'étude, auront accru leur connaissance de la nature humaine de manière à comprendre quelle est la place de l'homme dans la famille et dans l'État, et quel rôle lui est assigné.

Pour la reconnaître, cette nature, il ne suffit pas de s'observer soi-même; la conscience individuelle ne fournit que des renseignements incomplets, car l'homme isolé est un être de raison qui n'a aucune réalité; à la psychologie il faut ajouter la science sociale. Une société se développe dans le temps, et sa forme actuelle ne s'explique que par sa vie passée; la science sociale est donc inséparable de l'histoire, et c'est sans doute pour cette raison profonde que Confucius fut un historien. Mais l'histoire conçue au point de vue social n'est pas une érudition dont le seul but serait d'exposer les faits avec exactitude; elle se propose de découvrir sous les événements les rapports nécessaires qui existent entre les hommes, et de dégager ainsi les lois d'une morale et d'une politique qui permettront de rendre plus rationnelle la structure de la société. Dans un régime patriarcal, les gouvernants, ayant charge d'âmes, ont dû, de tout temps, se préoccuper de discerner et d'appliquer ces lois; aussi pourra-t-on trouver dans leur conduite et dans leurs discours des enseignements profitables. L'histoire, pour Confucius, est avant tout l'étude des actes et des propos des princes.

Une des conséquences de l'organisation patriarcale de la

société est de conférer au passé un prestige merveilleux; le respect qu'on doit au père s'augmente encore lorsqu'il se reporte sur les ancêtres, et, plus on remonte le cours des âges, plus il semble qu'on se rapproche de la perfection. C'est pourquoi les souverains dont il importe surtout de connaître les hauts faits et les paroles, ce sont les très anciens. Confucius croyait trouver dans les plus vieux monuments de la littérature les leçons les plus hautes; il fit lui-même une recension des deux principaux ouvrages que l'antiquité avait légués à son époque, le *Chou king* ou « Livre par excellence » et le *Cheu king* ou « Livre des vers ». Le *Chou king* est essentiellement une réunion de discours; c'est une sorte de *Conciones* dans lequel se sont conservés les harangues et les ordres des princes d'autrefois; quant au Livre des vers, il se compose, en majeure partie, de poésies qui, d'après la tradition, étaient recueillies dans les divers royaumes pour qu'on pût ainsi être informé de l'opinion publique et pour que les chefs d'État apprissent à corriger leurs fautes. Ces deux recueils qui, au regard de la critique européenne, ne paraissent contenir que des documents historiques, sont devenus pour les Chinois des sujets perpétuels d'édification; c'est dans leurs pages qu'ils découvrent les vérités fondamentales de la science sociale.

Les hommes qui sont aptes à gouverner, ce seront en définitive ceux qui auront compris la signification des enseignements politiques et moraux contenus dans ces textes. Ainsi a pris naissance la classe des lettrés, qui prétend être investie de toutes les fonctions publiques, car elle a prouvé sa connaissance de la nature humaine par son habileté à amplifier, dans des concours littéraires, telle ou telle maxime extraite des classiques.

A prendre cependant le système de Confucius dans sa rigueur, il n'y a qu'une seule personne qui puisse posséder la science intégrale : c'est le souverain. Son rang suprême lui permet, s'il est parfaitement intelligent, d'embrasser d'un regard l'ensemble de la société; d'autre part, il est aussi le seul homme dont la moralité importe vraiment, puisque, s'il est bon, il déterminera, par la force de son exemple, la vertu de tous ceux qui sont au-dessous de lui. Voilà pourquoi Confucius a cherché, sa vie durant, un prince qui voulût suivre ses

conseils ; s'il l'avait trouvé, il aurait fait de lui le régénérateur d'un royaume.

Les philosophes confucéens se sont longuement complu à décrire l'utopie du souverain parfait ; c'est elle qu'exposent notamment deux petits traités, qui émanent de l'école du maître, le *Ta hio* ou « la grande étude », et le *Tchong yong* ou « le centre et l'harmonie ». « La grande étude » enseigne au prince à développer en lui-même les principes de vertu qui sont innés dans son âme, à rénover son peuple, et en outre à rendre durable cette double excellence. Pour accomplir cette tâche, il doit commencer par connaître exactement la nature humaine ; de cette connaissance dériveront successivement, et par un enchaînement nécessaire, la réformation de sa propre personne, puis celle de sa famille, enfin celle de son royaume.

Ce n'est pas seulement dans la société des hommes que le souverain parfait assure le bon ordre, c'est encore dans le ciel et sur la terre, comme l'indique le *Tchong yong* en traçant le portrait merveilleux du Saint. Le Ciel, la Terre et l'Homme forment une trinité mystique ; le Ciel couvre toute chose ; la Terre supporte toute chose ; l'Homme est placé entre le Ciel et la Terre et les unit. Si l'Homme agit mal, des cataclysmes se produiront dans le Ciel, des fléaux sur la Terre ; si l'Homme au contraire est vertueux, il donnera à l'action bienfaisante du Ciel et de la Terre un complément nécessaire et, grâce à lui, l'harmonie régnera. Un bon prince est donc comme la clef de voûte qui maintient la stabilité tout à la fois de l'édifice social et du monde physique. « Il est ample et étendu comme le ciel ; c'est un abîme, c'est une source, il est semblable à une eau profonde ; quand il apparaît, il n'est personne dans le peuple qui ne le respecte ; quand il parle, il n'est personne dans le peuple qui ne le croie ; quand il agit, il n'est personne dans le peuple qui ne soit heureux. C'est pourquoi sa renommée inonde tout le royaume du Milieu et parvient jusqu'aux barbares du Sud et du Nord. Dans tous les lieux où vont les bateaux et les chars, dans tous ceux où pénètre la force de l'homme, dans tous ceux que recouvre le ciel et que supporte la terre, dans tous ceux qu'éclairent le soleil et la lune et où tombent le givre et la rosée, quiconque

a le sang et la respiration l'honore et l'aime. Et c'est pourquoi l'on dit : — Il est l'égal du Ciel. »

A son faîte, la morale confucéenne aboutit ainsi à la conception de l'absolue sagesse d'un roi que tous les hommes tendent spontanément à imiter dans la mesure de leurs forces et de leur intelligence, et que l'univers matériel lui-même révère. N'est-ce pas, sous une autre forme, l'idée du royaume de Dieu sur la terre, et ne retrouvons-nous pas ici le rêve dont se sont bercés tous ceux qui ont eu foi dans la justice, tous ceux qui ont pensé qu'un jour viendrait où le bien serait vainqueur, plus fort que les lois de la physique, plus fort que les passions humaines ?

Dans cette brève esquisse de la pensée de Confucius, nous avons peut-être altéré sa physionomie en la présentant sous une forme trop systématique ; réduite ainsi en raisonnements, elle semble une théorie abstraite et l'on serait tenté d'en discuter la valeur scientifique. Mais la doctrine de Confucius est en réalité une action plutôt qu'une spéculation ; elle ne ne se démontre pas, elle s'affirme ; elle n'est que l'énoncé dogmatique des principes directeurs qui ont présidé à l'organisation de la société chinoise. En Confucius le génie de la race a pris conscience de lui-même, et c'est ainsi qu'il domine de sa haute stature toute l'histoire de l'Extrême-Orient. Au bord lointain de l'horizon se dresse, dans l'attitude que les rites prescrivent, le colosse qui de ses fortes mains a pétri la plus nombreuse des agglomérations humaines. Il a vu se fonder et s'écrouler des empires, et les dynasties les unes après les autres lui rendirent hommage ; des peuples divers, Annamites, Japonais, Coréens et Mandchous, sont venus tour à tour se soumettre à sa règle : des religions aussi se sont succédé, et le vieux penseur assistait au crépuscule de ces dieux qu'il avait vus naître. Maintenant, c'est encore lui que nous rencontrons devant nous, au moment où nous posons le pied sur le rivage de la Chine immense, et, comme le laboureur de Virgile, qui, devant les ossements gigantesques exhumés par sa charrue, s'émerveille de la taille de ces guerriers d'un autre âge, nous sommes étonnés de le trouver si grand.

ÉD. CHAVANNE

LE RHIN ALLEMAND[1]

Il semble qu'aujourd'hui la tranquille confiance des ports rhénans en leur prospérité future soit mêlée d'inquiétudes nouvelles. Une grave menace pèse sur leur avenir et risque de mettre à néant tant d'efforts et d'espérances. Le Rhin, pour les Allemands, n'est pas un fleuve national. Il achève son cours en pays étranger. C'est au profit des Pays-Bas que le commerce allemand prospère dans les villes rhénanes. La fortune de Ruhrort ou de Mannheim a pour condition celle de Rotterdam. Ce port, qui ne comptait guère il y a quinze ans, dépasse aujourd'hui les ports français, égale Anvers, approche de Hambourg[2]. Son tonnage en marchandises a plus que doublé en dix ans (2 918 000 tonnes en 1890; 6 326 000 en 1900). Le taux de l'accroissement qui de 1889 à 1899 est de 61 p. 100 à Hambourg et de 69 p. 100 à Anvers, y atteint 125 p. 100. Or, cette fortune si brillante est fondée tout entière sur la prospérité du trafic rhénan. Ce sont les chalands fluviaux qui remplissent les bassins du port hollandais. La courbe de son tonnage correspond exactement à celle du tonnage du Rhin. On y peut lire les années de prospérité et de crise de l'industrie westphalienne. Le commerce

1. Voir la *Revue* du 1er février.

2. *Jaarverslag van de Kamer van Koophandel en Fabrieken te Rotterdam over 1901.* Rotterdam 1902.

maritime de la Hollande est une annexe du commerce allemand. C'est là une vérité bien connue et enseignée en Allemagne. On lit dans le programme de géographie de l'École commerciale de Duisbourg : « Le commerce du Rhin et de l'Allemagne du Sud-Ouest est obligé de gagner Rotterdam et Anvers pour participer au commerce général. Si nous considérons l'importance des échanges entre les ports allemands du Rhin et les ports hollandais ou belges, on peut dire que les limites politiques entre l'Allemagne et ses deux voisins du nord-ouest disparaissent à nos yeux. »

Les Hollandais sentent avec inquiétude cette absence de limites, cette étroite dépendance vis-à-vis du puissant Empire. « Nous vivons par l'Allemagne, me disait-on à Rotterdam, et nous sommes à sa merci. » Que l'Allemagne trouve une autre voie pour les arrivages et les expéditions de la Westphalie, et Rotterdam perdra, en même temps que le transit des marchandises, les sources mêmes de sa richesse. Des salaires considérables sont payés pour le transbordement : 850 000 florins pour les céréales, 1 million pour les minerais. Des maisons se sont fondées, dont les succursales négocient les grains à Anvers, Braïla, Odessa, Mannheim. Des Compagnies hollandaises sont devenues propriétaires de mines en Suède, en Algérie, en Espagne. Des Sociétés d'armateurs se sont créées pour le transport des minerais. Enfin, les nouvelles usines installées au bassin de Nassau marquent pour Rotterdam le début de la transformation industrielle commune à tous les grands ports.

Cette idée que la prospérité de la Westphalie sert à enrichir un port étranger, a toujours été intolérable aux Allemands. Dès 1883, au moment où vint en discussion au Parlement le canal de Dortmund à l'Ems, un député du centre, le docteur Windthorst[1], proclamait la nécessité de s'émanciper de Rotterdam et de reprendre possession du Rhin, dont les Hollandais, disait-il, « ne nous laissent même pas les saumons ». Depuis lors, les projets les plus divers, tendant à détourner le Rhin vers la côte allemande, n'ont cessé de préoccuper l'opinion. C'est ainsi que la Chambre de commerce

1. E. v. Eynern, *Zwanzig Jahre Kanalkämpfe*. Berlin, 1901.

d'Altona propose, moyennant 100 millions de marks, la construction d'un canal de 140 kilomètres, de Ruhrort à Hanekenfähr par Bocholt et Gronau. « Une telle idée, écrit la Chambre de commerce de Duisbourg, suppose que la passion politique empêche la saine appréciation des faits économiques. » Des hommes fort compétents, comme M. Kurt, proposent sérieusement de creuser un nouveau lit au Rhin entre Emden et Rees et de détourner vers l'Ems la masse de ses eaux.

En dehors de ces projets chimériques, une tentative importante a été faite pour amener vers les mers allemandes les transports de la Westphalie. Le 11 août 1899, l'empereur inaugurait en grande pompe le canal de Dortmund à l'Ems dont l'exécution avait coûté tant d'années de batailles parlementaires. On pensait avoir trouvé « la porte de sortie nationale » des pays du Rhin. Mais ces espérances ont été singulièrement déçues. On avait compté pour la première année sur un trafic de 1 500 000 tonnes. Après trois ans le canal n'en porte encore que 680 000[1]. Au lieu de voir les charbons westphaliens descendre vers la mer, on vit les charbons anglais pénétrer par la voie nouvelle dans l'intérieur de l'empire. Rien n'est plus singulier que le contraste entre l'activité des ports rhénans et la solitude qui règne le long des rives du canal. La plupart des compagnies houillères ne possèdent ni voie de raccordement, ni quai d'embarquement. Elles veulent, dit-on, peser sur le gouvernement et refuser de se servir du canal tant qu'il ne sera pas prolongé jusqu'au Rhin. Mais il est fort probable que cette jonction, bien loin de détourner le trafic du fleuve, attirera au contraire de nouveaux arrivages vers Ruhrort et Rotterdam. Aussi voit-on la Chambre de commerce de la Frise combattre activement par des pétitions et des vœux le projet de canal qui doit réunir Dortmund au Rhin.

Les ports de Dortmund et d'Emden qui, placés aux deux extrémités de la voie, devaient jouer le rôle de Ruhrort et de Rotterdam, n'ont pas eu jusqu'ici des destinées plus brillantes. Dortmund avait reçu de larges subventions de l'empire. Son

1 IX. *Intern. Schiffahrts-Kongress. Sonderführer für den Ausflug nach Dortmund und Henrichenburg.*

tonnage n'atteint encore que 158 000 tonnes. Emden, qui a coûté 22 millions de marks, est l'œuvre personnelle de l'empereur. C'est un port modèle, au point de vue technique[1]. Son mouillage de 11 mètres 50 permet l'entrée des plus grands navires. Les quais, abondamment pourvus de grues et de culbuteurs, de docks et de voies ferrées, peuvent suffire à un trafic colossal, mais la puissance de cet outillage ne fait que mieux ressortir le vide des bassins où n'entrent dans une année que 450 000 tonnes, où le matériel de dragage tient plus de place que les navires. L'importance stratégique d'Emden peut expliquer les grands travaux dont le port a été l'objet, mais ce nouveau centre artificiellement créé dans un pays pauvre et dépourvu d'industrie ne changera pas les habitudes de la clientèle de Rotterdam, et ne réussira pas à dériver vers la côte allemande le trafic de la batellerie rhénane.

Les seuls ports capables de lutter avec Rotterdam, ce sont ceux de Brême et de Hambourg où l'Allemagne concentre aujourd'hui le fret de tous les pays. Si les 100 millions dépensés pour Brême n'ont pu donner à ce port un *hinterland* assez étendu, la Westphalie pourrait aisément le lui fournir. Les 300 millions dépensés à Hambourg en ont fait le premier port de l'Europe continentale et son outillage lui permettrait d'assurer les arrivages de minerais et de céréales destinés aux pays du Rhin. Sans doute ces ports sont plus éloignés que Rotterdam des centres de l'industrie rhénane. Barmen est à 245 kilomètres de Rotterdam, à 278 de Brême, à 411 de Hambourg. Mais il est une voie de communication sur laquelle l'infériorité des prix peut supprimer toutes les distances. Il y a vingt ans, le prince de Bismarck déclarait que, par l'abaissement des tarifs, les chemins de fer prussiens pouvaient créer à l'industrie nationale « une voie du Rhin artificielle » tout entière sur le sol allemand. Pour rattacher aux ports de Brême et Hambourg les grands centres de production industrielle, pour soutenir avec succès la lutte contre les ports étrangers, les chemins de fer sont apparus de plus en plus comme d'indispensables auxiliaires. Avec une grande habileté, leurs administrateurs ont pleinement répondu à ce mouvement

1. Fürbringer, *Emden, ein Führer durch seine Baugeschichte*. Emden 1902.

d'opinion qui allait leur donner, sous des apparences de bien public et de défense nationale, des armes redoutables contre l'ancienne concurrence de la navigation rhénane, l'irréconciliable ennemie.

***

Il existe une singulière légende, qui, particulièrement en France, trouve encore un grand crédit. C'est celle de la coopération des voies de fer et des voies d'eau en Allemagne. Elle est née en 1888, au lendemain du Congrès de navigation de Francfort. Les délégués français qui y prirent part s'émerveillèrent de voir des ports intérieurs comme ceux de Mannheim ou de Gustavsbourg, exploités par les chemins de fer; ils opposèrent tout naturellement à la guerre ruineuse que nos Compagnies font aux transports par eau, l'accord réputé nécessaire en un pays où voies ferrées et voies navigables appartiennent également à l'État[1]. En réalité ils généralisaient l'exemple particulier de réseaux régionaux comme ceux de Hesse et de Bade aboutissant à une voie fluviale qui ne les concurrence pas. Les pompeuses déclarations des ministres prussiens n'étaient point de nature à éclaircir cette erreur. En 1886, au moment même où commençait une lutte acharnée entre la navigation du Rhin et les chemins de fer de la Prusse, M. de Maybach déclarait que le « point de vue élevé de l'utilisation commune des divers modes de transport guidait seul l'Administration ». Quelques années plus tard au Congrès de navigation de La Haye (1894), M. de Thielen n'hésitait pas à déclarer qu'en Prusse, la concurrence entre la voie de fer et la voie d'eau était « une question oiseuse ». Ces paroles, reproduites par nos économistes de tribune et de presse, ont fixé et égaré l'opinion.

La vérité est tout autre. Il y a entre la navigation rhénane et le réseau ferré prussien, qui d'Emmerich à Mannheim desservent le même parcours, une concurrence des plus vives. Même l'accord apparent qui existe à Mayence ou Francfort est encore une forme de la concurrence.

1. III. Congrès International de la Navigation. *Rapport des Délégués français.*

La lutte des chemins de fer prussiens contre la navigation rhénane date de leur création. Tout d'abord elle tourna entièrement à leur avantage; sur les rivières secondaires comme la Ruhr, le trafic fut anéanti. Les expéditions à courte distance passèrent toutes à la voie ferrée et les houilles cessèrent d'arriver par eau à Cologne. De 1850 à 1870, tandis que le Rhin triplait son tonnage, les trois compagnies concurrentes (Rhénane, Berg-Mark, Cologne-Minden) augmentaient vingt-cinq fois le leur. De 1865 à 1879, elles accroissaient leur trafic de 183 p. 100 et les Compagnies de navigation les plus prospères, de 35 p. 100 seulement[1].

Toutefois cette lutte même fut pour la batellerie du Rhin une source féconde de progrès. Demeurée jusque-là routinière, elle se renouvela pour subsister. L'approfondissement du chenal, la transformation du matériel, l'aménagement des ports dont nous avons analysé les résultats, furent dus en grande partie, aux nécessités de la concurrence. D'autre part le développement industriel suscité par les chemins de fer, profitait indirectement aux transports fluviaux. Aussi à partir de 1880, on voit la navigation rhénane reprendre un nouvel essor et de 1880-1898, tandis que le trafic du réseau ferré westphalien passait de 44 à 87 millions de tonnes, doublant à peine son tonnage, celui du Rhin à Emmerich triplait, de 4 à 12 millions de tonnes.

Aussitôt que les progrès de la navigation rhénane parurent assurés, les plus vives attaques commencèrent contre elle. Elle ouvrait la frontière aux céréales étrangères au détriment de l'agriculture nationale, elle favorisait les ports hollandais et belges au détriment de Brême et de Hambourg. Elle était une grave menace pour l'indépendance économique de l'Allemagne.

Ces attaques violentes, qui émanaient plus ou moins directement des Administrations de chemins de fer, montraient qu'entre les deux voies concurrentes il n'y avait pas d'entente possible. La répartition traditionnelle qui attribue à la navigation les marchandises encombrantes et de faible valeur, au chemin de fer les marchandises chères, exigeant un transport

1. J. Arnecke, *Der Niederrhein als Ein-und Ausfuhrstrasse Rheinland-Westfalens.* (*II. Jahresbericht der Handelskammer zu Ruhrort für das Jahr 1899*).

rapide, n'avait plus le moindre sens. Les vapeurs, qui remorquaient les chalands entre Rotterdam et Duisbourg en quatorze heures à la descente et vingt-quatre heures à la remonte, permettaient des livraisons aussi rapides et plus régulières que la petite vitesse des chemins de fer. Chacun des deux concurrents pouvait prétendre accaparer les transports de toute espèce. Le chemin de fer ne pouvait pas plus abandonner au Rhin les tonnages de houilles et de minerais, que la batellerie rhénane ne pouvait renoncer à l'exportation des produits métallurgiques ou à l'importation des denrées coloniales. La lutte devait être générale et porter sur toutes les marchandises[1].

Contre la batellerie divisée par la dissémination du matériel et la concurrence intérieure, les chemins de fer prussiens avaient l'avantage d'être une entreprise centralisée, maîtresse absolue de ses prix. Les tarifs différentiels, employés depuis 1863 par les Compagnies privées, ont été pour le réseau de l'État prussien un puissant moyen de combat. C'est le 30 octobre 1884 qu'une circulaire établit et légitima leur mode d'emploi. La politique nationale des « tarifs exceptionnels pour les ports de mer » *(Seeausnahmetarife)* devait répondre à une triple nécessité. Il fallait faciliter l'importation des matières premières et l'exportation des produits de l'industrie nationale, protéger le commerce des ports allemands contre les ports étrangers, protéger les voies ferrées prussiennes contre les voies navigables et les voies ferrées étrangères. Quelques mois après, dans une séance du *Westdeustcher Eisenbahnverband*, on fixait les principaux articles sur lesquels devaient porter les tarifs réduits entre la Westphalie et les ports allemands. Promptement la navigation rhénane se vit

1. Voici, par exemple, un « manifeste » de batelier qui nous a été communiqué par la *Dampfschleppschiffahrt-gesellschaft* de Mannheim et qui donne une idée de la prodigieuse variété des transports rhénans. Le batelier Schmidt, de Heilbronn, amenant de Rotterdam le chaland Mannheim 70, de 2 040 tonnes de jauge, a débarqué à Mannheim 10 tonneaux d'huile, un lot de planches, 5 barils de boyaux, 5 d'ammoniaque, 100 balles de riz, 25 de cannelle, 284 de levure de bière, 20 de fils de coton ; à Heilbronn, 35 seaux de saindoux, 10 tonneaux de potasse, 30 ballots de morues, 15 sacs de raisins, 20 caisses de réglisse, 80 de farines, 1 de macaroni ; à Karlsruhe, 50 saumons d'étain, 2 caisses de cire, 1 ballot de tapis, 5 caisses de gomme laque ; à Rheinau, 1 446 saumons de cuivre, 1 sac de lentilles, 5 tonneaux d'essence de teinture. On voit que la cale d'un chaland du Rhin ne présente pas l'uniformité de cargaison de nos péniches de canaux.

menacée dans toutes les branches de son trafic. En 1886, le tarif du pétrole des ports allemands à la Westphalie passe de 6 pfennigs la tonne kilométrique à 2 pf. 2; en 1889, celui du coton s'abaisse de 4 pf. 5 à 2 pf. 2. La navigation maritime du Rhin fut frappée à son tour et le prix de transport des denrées coloniales : riz, café, raisins, sucres, est tombé de 6 pf. 3 à 2 pf. 7. Pour les bois, les minerais, les céréales, des réductions analogues ont été consenties.

Les mêmes efforts étaient tentés d'autre part pour diriger l'exportation industrielle vers Brême et Hambourg. Le tarif des fontes brutes est descendu à 1 pf. 7 pour l'exportation, à 1 pf. 2 pour les constructions navales. Celui des fers et des aciers a des bases analogues. Pour lutter contre la concurrence du Rhin, les chemins de fer ne reculent devant aucun sacrifice et ne connaissent pas les limites imposées par le prix de revient du transport. Il y a un an, un essai fut tenté pour détourner de Rotterdam sur Emden les fers laminés : rails, billes, poutrelles des usines d'Essen. Le transport par eau à Rotterdam coûtait 3 m. 70, y compris le transbordement du chaland au navire. Le chargement de wagon à bateau coûtant 60 pfennigs à Emden, le tarif fut établi à 3 m. 10 pour 255 kilomètres, soit 1 pf. 2 la tonne kilométrique. Le transport d'un wagon de fers laminés d'Essen à Emden coûtait 31 marks. Or, pour le même parcours, un wagon d'engrais paie 51 marks, un wagon de pierres 42, un wagon de houille pour l'exportation 40. On voit à quelles anomalies économiques les chemins de fer peuvent arriver pour attirer sur leurs rails le trafic d'une voie concurrente[1].

Toutefois, ces tarifs réduits ont été de précieux auxiliaires pour le commerce maritime de l'Allemagne, et l'on ne saurait trop proposer comme exemple à nos Compagnies cette alliance si féconde du réseau prussien avec la marine marchande de Brême et de Hambourg. Il est certain, par exemple, que le tarif commun établi en 1890 par les chemins de fer allemands, la ligne allemande de navigation du Levant et les chemins de fer orientaux, a puissamment contribué à ouvrir à l'industrie des provinces rhénanes le marché de la Bulgarie,

1. *Jahresbericht der Handelskammer für den Stadt-Kreis Duisburg über das Jahr 1900*. I, p. 19.

de la Turquie et de la Grèce. Si l'on songe que les tarifs exceptionnels du réseau prussien portent sur 63 p. 100 du tonnage kilométrique et sur 46 p. 100 de la recette, que leur prix moyen est de 2 pf. 6 au lieu de 5,11 prix du tarif normal, on peut présumer qu'ils ont été un des facteurs essentiels du développement industriel si brillant de la monarchie. Aussi, contre ces tarifs des ports de mer la batellerie du Rhin n'élève pas la moindre plainte. Son fret qui s'abaisse jusqu'à 0 pf. 4 pour les minerais, peut toujours descendre au-dessous des prix les plus réduits du chemin de fer ; la concurrence des bateliers entre eux maintient une telle dépression des cours que l'influence des réductions consenties par la voie concurrente ne se fait même pas sentir. De 1885 à 1900 on voit le cours du fret osciller en raison de l'état des eaux ou de l'activité des affaires, mais on ne constate aucune variation qui corresponde à la promulgation des tarifs des ports, et le prix du transport de Rotterdam à Ruhrort se maintient en moyenne à 1 pf. 1 pour les céréales, 0 pf. 7 pour les minerais et 0 pf. 6 pour les houilles.

Ce qui provoque l'indignation de la batellerie et des villes rhénanes, ce sont d'autres procédés de lutte contre lesquels toute résistance se trouve d'avance inutile. Les chemins de fer prussiens ne se contentent pas, par leurs tarifs réduits, d'ouvrir aux ports maritimes l'accès du marché westphalien, ils le ferment aux ports rhénans en élevant leurs tarifs de jonction *(Anschlusstarife)* sur les lignes qui y conduisent. La grande faiblesse de la voie d'eau, c'est qu'elle ne pénètre pas partout comme le rail. Les marchandises, sauf celles destinées aux riverains eux-mêmes, sont obligées d'avoir recours aux chemins de fer pour les parcours complémentaires. Par les tarifs qui s'ajoutent au fret soit du lieu de provenance jusqu'au port d'expédition *(Vorfracht)* soit du port d'arrivage jusqu'au lieu de destination *(Nachfracht)*, les chemins de fer tiennent la batellerie à leur discrétion. On sait quel usage font nos Compagnies de ces tarifs complémentaires. C'est par eux que la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée ferme l'accès du Rhône à la houille de Saint-Étienne. En Prusse, pays de la prétendue coopération des voies de transport, le procédé est exactement le même.

Tout récemment, par exemple, il s'agissait de détourner de Rotterdam vers Brême les cotons nécessaires aux usines de Derendorf, station située à 6 kilomètres de Düsseldorf. Le wagon de 10 tonnes paie de Brême à Derendorf (295 kilomètres) 75 marks, soit 2 pf. 5 la tonne kilométrique. Les 10 tonnes, expédiées par le Rhin, coûtent 65 marks jusqu'à Dusseldorf, mais du port jusqu'à Derendorf elles auront à payer 10 m. 50, soit 17 pfennigs par tonne kilométrique. L'équilibre se trouvera rétabli. S'agit-il, au contraire, de détourner du Rhin l'exportation des fers et des aciers de Westphalie? Le wagon de 10 tonnes paiera de Hagen à Hambourg (388 kilomètres) 72 marks, soit 1 pf. 8 par tonne et par kilomètre. Le transport par le Rhin coûte seulement 65 marks, mais de Hagen jusqu'à Düsseldorf, port d'embarquement, il faudra payer 31 m. 50 pour 59 kilomètres, soit 5 pf. 3 par tonne kilométrique. Le chemin de fer gardera donc l'avantage.

C'est contre ces traitements de défaveur que proteste la navigation du Rhin. Il y a quelques mois, dans une pétition adressée au ministre des Travaux Publics, les ports rhénans demandaient à être traités comme Brême et Hambourg au point de vue des tarifs de chemins de fer[1]. Fondés avec leurs propres ressources, sans avoir recours aux subventions de l'État, ils sont devenus de véritables ports maritimes, puisque leurs échanges se font avec les pays d'outre-mer, par connaissement direct et même par navigation directe. Ils demandent donc à jouir de droits égaux à ceux des autres organes du commerce national (*als gleichberechtigte Glieder des nationalen Verkehrswesens*). Cette pétition, comme tant d'autres, s'est heurtée à l'invariable objection : favoriser la navigation rhénane, c'est favoriser les ports étrangers au détriment des ports nationaux,

Il importe de réduire à sa valeur cet argument national dont les chemins de fer prussiens ont su tirer si bon parti. Il est aussi vide de sens que la prétendue coopération des moyens de transport. Sans doute le Rhin est un fleuve étranger, puisque les bateaux hollandais y pénètrent. Mais on les

1. *Denkschrift über die unterschiedliche Behandlung der deutschen Rheinhäfen gegenüber den Nordseehäfen in den Gütertarifen der Königlich-Preussischen Staatseisenbahnen.*

voit aussi remonter le canal de Dortmund à l'Ems. En fait, les trois quarts des moteurs, la moitié des chalands du Rhin appartiennent à des Allemands. La batellerie hollandaise ne dispose que de petits tjalks de 250 à 300 tonnes qui viennent chercher la houille à Ruhrort, se bornent à un trafic de frontière et ne participent pas à la grande navigation vers Cologne, Mannheim ou Strasbourg. De même, Rotterdam est un port étranger, mais Hambourg et Brême ne sont fermés aux navires d'aucun pays. En fait, Rotterdam se germanise de plus en plus. Les Compagnies de navigation, les maisons d'expédition, les Sociétés industrielles allemandes, y installent des succursales. Il est clair qu'on ne nationalise pas un port ou un fleuve en le fermant aux étrangers, mais en y développant le commerce national. Si l'on considère à ce point de vue les incomparables efforts des villes rhénanes pour favoriser l'essor des industries allemandes, il n'est pas de port qui ait autant de titres que Mannheim, Cologne ou Ruhrort à la reconnaissance de l'Empire.

En réalité, la défense des intérêts nationaux invoquée par les chemins de fer n'est qu'un habile patriotisme d'affaires, destiné à donner le change à l'opinion. Il est aisé de voir que les chemins de fer prussiens travaillent à détourner du Rhin non seulement les marchandises en provenance ou à destination de Rotterdam, mais celles aussi qui circulent à l'intérieur du territoire. Par exemple, ils ont établi des tarifs réduits à 1 pfennig pour le transport des minerais de Lorraine en Westphalie, mais ils ne les appliquent pas au port d'Oberlahnstein où les minerais sont transbordés sur chalands. En attendant la canalisation de la Moselle, qui doit remplir un but analogue à celui de notre canal du Nord-Est, les usines riveraines du Rhin ne peuvent utiliser les minerais nationaux et s'approvisionnent à l'étranger pour le plus grand bénéfice de Rotterdam. La politique des chemins de fer est celle de toute bonne maison de transports cherchant à conserver le trafic sur le plus grand parcours possible, mais on conviendra qu'elle n'est pas précisément nationale.

Il est d'ailleurs un fait qui dispense de tout commentaire. Les chemins de fer prussiens qui prétendent par leurs tarifs combattre l'importation étrangère la favorisent, au contraire,

chaque fois qu'ils y ont intérêt. Les ports hollandais ou belges n'ont pas de plus utiles auxiliaires, et tous les traitements de faveur refusés aux ports rhénans, sous prétexte qu'ils sont les succursales des ports étrangers, sont libéralement accordés à Anvers et à Rotterdam. Par exemple, pour les minerais, les chemins de fer prussiens favorisent l'importation par la Hollande, pourvu qu'elle se fasse par wagons et que le transport leur demeure acquis à partir de la frontière. De Rotterdam à Bochum (232 kilomètres), le wagon de 10 tonnes paiera 35 marks, soit 1 pf. 5 par tonne kilométrique. Par le Rhin on paiera seulement 13 m. 60 jusqu'à Ruhrort, soit 0 pf. 8 la tonne kilométrique, mais les 35 kilomètres de Ruhrort à Bochum coûteront 16 m. 50, soit 4 pf. 7 la tonne kilométrique. Le chemin de fer, qui transporte les fers laminés meilleur marché que la houille pour concurrencer le Rhin, transporte le minerai en provenance de la voie d'eau au prix des marchandises de valeur, des verreries et des porcelaines.

Ainsi les chemins de fer prussiens favorisent nettement les ports étrangers au détriment des ports rhénans. De même, si leurs intérêts le veulent, ils n'hésitent pas à combattre le trafic des ports nationaux dont ils sont les auxiliaires. Par exemple, il se prépare actuellement un nouveau tarif réduit entre les ports allemands et la Suisse, fondé sur ce fait que beaucoup de marchandises arrivant à Hambourg gagnent ensuite Bâle par Rotterdam et le Rhin. Ce nouveau tarif lésera surtout les Compagnies hambourgeoises qui effectuaient le transport jusqu'à Rotterdam ou Cologne.

On voit donc comment les principes changent en même temps que les intérêts. Il n'est pas jusqu'à l'ostracisme des chemins de fer vis-à-vis des voies d'eau qui ne cesse aussitôt que cesse la concurrence. Le réseau prussien établit des tarifs mixtes avec les canaux hollandais pour le transport de la houille qu'il garde jusqu'à la frontière. Il établit des tarifs de Rotterdam jusqu'en Autriche avec transbordement sur le Danube à Passau et à Ratisbonne. Même à l'égard des ports rhénans, l'hostilité disparaît aussitôt que l'intérêt le commande. C'est ce qui explique l'accord des chemins de fer prussiens avec la navigation, à Mayence et à Francfort.

Sur le bas Rhin, en effet, tous les transports qui n'em-

pruntent pas la voie fluviale sont obligés de passer sur les rails du réseau prussien. Les chemins de fer ont donc tout intérêt à entraver le transport mixte par fer et par eau. Sur le haut Rhin, au contraire, le point terminus de la grande navigation marque l'origine du réseau badois. Pour lui, le fleuve n'est pas une voie concurrente, mais un affluent de trafic. Son intérêt est de recevoir à Mannheim les marchandises arrivant par eau et de les diriger sur ses rails vers la Suisse ou la Bavière. Dans ces conditions, les chemins de fer prussiens de Mayence, Kastel, Gustavsbourg, Francfort cherchent à détourner ce courant de trafic au détriment des chemins de fer badois. Ils pratiquent les tarifs de transbordement qu'ils refusent à Ruhrort ou à Düsseldorf, et qui doivent ici concurrencer ceux de Mannheim : tarifs des minerais pour la Bavière, des fers et aciers pour la Suisse, du pétrole pour le Wurtemberg, du soufre pour Nuremberg, etc.

Si donc les chemins de fer prussiens favorisent le raccordement avec les ports du Main, c'est parce qu'ils ne sont pas les maîtres du trafic, et que des réseaux concurrents mènent en Suisse et en Bavière. Au fond, leur politique ne varie pas. Il s'agit pour eux de conserver la marchandise sur le plus long parcours possible, et, tandis qu'ils développent les ports du Main, ils établissent des tarifs directs entre Hambourg et la Suisse destinés à les ruiner. Mieux vaut en effet garder la marchandise à travers tout le territoire que sur le court réseau de la Hesse[1].

Telle est la politique des chemins de fer. Le réseau d'État prussien se comporte vis-à-vis de la navigation à peu près comme nos compagnies. L'idée d'une coopération entre les deux modes de transport est aussi dénuée de fondement que celle d'une lutte patriotique soutenue par les chemins de fer contre la navigation. « Nous admettons fort bien, écrit la

1. Il est pourtant des cas où les chemins de fer prussiens aiment mieux perdre le trafic que de le conduire à la voie d'eau. Les fers de Rothe Erde près Aix-la-Chapelle peuvent aller à Anvers par voie ferrée directe ou par le Rhin avec transbordement à Cologne. Les chemins de fer prussiens, qui sont à 17 kilomètres de la frontière belge et à 74 kilomètres de Cologne, auraient intérêt à diriger de ce côté le trafic. Ils demandent 35 marks de Rothe Erde à Cologne (4 pf. 7) ; la marchandise va directement à Anvers, et le réseau prussien perd le transport sur 57 kilomètres.

Chambre de commerce de Duisbourg, que chaque groupement économique prenne avec énergie la défense de ses intérêts ; nous n'admettons pas que l'on se dissimule derrière la feuille de vigne de l'intérêt national. »

***

Quels sont les effets de la concurrence des chemins de fer sur la navigation rhénane? Si l'on compare le commerce du Rhin avec ce qu'il était il y a vingt ans, on voit que le courant de transport a nettement changé de sens. Tandis qu'en 1879, à la frontière hollandaise, l'exportation atteignait presque le double de l'importation (2 085 688 tonnes contre 1 206 267), elle en représente à peine la moitié en 1899 (3 951 731 tonnes contre 8 249 697. Actuellement les bateaux naviguant vers l'amont utilisent 81 p. 100 de leur capacité, ceux qui descendent vers l'aval 42 p. 100 seulement, encore que les bateliers chargent à tout prix le fret de retour.

Il semble que les tarifs de chemins de fer, si réduits vers les ports de mer, et si élevés vers le fleuve, aient contribué dans une certaine mesure à produire cette rupture d'équilibre entre la remonte et la descente. On peut au moins découvrir certains rapports entre les faits. Ainsi les expéditions de houille vers la Hollande, qui bénéficient des tarifs de concurrence, n'ont pas augmenté sur la voie d'eau (1 834 386 tonnes en 1885, 1 962 386 en 1898). Pour les fers ouvrés, l'effet des tarifs est très net : l'exportation par eau tombe de 198 000 tonnes en 1887 à 106 000 en 1889 et ne se relève qu'à partir de 1894, après l'installation de grandes usines métallurgiques sur le Rhin. Même observation pour l'exportation des fontes, qui passe de 36 280 tonnes en 1885 à 981 en 1898 et pour celle des autres métaux (20 331 et 6 729 tonnes). Inversement pour tous les articles qui ne sont pas touchés par la concurrence : poteries, porcelaines, vins, bière, sel, on constate un accroissement régulier.

Au contraire, à l'importation, l'influence de tarifs de chemins de fer n'a pas été très sensible et la navigation a conservé tous ses avantages.

Ainsi, pour les minerais, malgré les tarifs descendant

au-dessous de 1 pfennig entre Rotterdam et la Westphalie, et s'élevant à 4 ou 5, de la Westphalie au Rhin l'accroissement des transports par eau a été de 319 p. 100 de 1885 à 1898 (363 000 tonnes et 2 192 000) pour les bois, il a été de 449 p. 100 (65 063 et 657 146 tonnes). Certaines marchandises demeurent à la voie d'eau à cause des facilités particulières qu'elle offre pour la manutention. Ainsi les céréales qui passent directement du chaland au silo (647 124 tonnes en 1885 et 2 286 418 en 1898), les pétroles qui se rendent des bateaux-citernes aux thanks (72 034 et 279 527 tonnes).

Ainsi, tandis que les expéditions de l'industrie westphalienne ont été détournées du Rhin vers les ports allemands, le fleuve à l'importation a maintenu victorieusement son trafic, grâce à certains avantages inhérents au transport par eau et contre lesquels les tarifs de concurrence ne peuvent avoir grand effet. Quant à la prétendue crise des chemins de fer prussiens due aux progrès de la navigation, elle rappelle un peu la fable du Loup et de l'Agneau. La batellerie rhénane s'est développée, non pas en accaparant le trafic des chemins de fer, mais en augmentant celui qui lui appartient, et surtout en créant de nouveaux transports. L'extrême abaissement du fret a permis la mise en circulation de matières lourdes et de faible valeur, incapables de supporter le prix des tarifs de chemins de fer. Ainsi, le tonnage des terres, argiles et sables à Emmerich s'est élevé de 45 822 tonnes en 1885 à 721 000 en 1898.

Sans doute la batellerie a dû pour maintenir et développer son trafic consentir à de grands sacrifices. Beaucoup de mariniers se trouvent dans une situation précaire et les plaintes sont générales. En consultant les comptes d'inventaire de diverses Compagnies de Ruhrort, Düsseldorf, Cologne, Mannheim, on voit que malgré l'énorme accroissement du tonnage, les recettes n'ont suivi qu'une faible progression. Le coefficient d'exploitation varie en général entre 15 et 20 p. 100. Il est de 42 p. 100 sur les chemins de fer prussiens, de 54 p. 100 sur la ligne de la Compagnie Dortmund-Gronau-Emscheder, dont le trafic offre avec celui du Rhin les plus grandes ressemblances. Pourtant, malgré leurs bénéfices restreints, les Compagnies rhénanes travaillant toujours

avec de faibles capitaux arrivent à leur donner une rémunération suffisante.

***

Il semble que la concurrence des chemins de fer puisse ralentir mais non paralyser l'essor de la navigation rhénane. Cette concurrence même est pour elle une source de nouveaux efforts, une cause de transformations fécondes. Ce qui fait aujourd'hui sa faiblesse, c'est la dissémination. Les petites entreprises végètent, les bateaux sont trop nombreux, les deux tiers de la flotte actuelle pourraient suffire au transport. Les bateliers demeurent souvent immobilisés et doivent, pour trouver du fret, payer de fortes primes d'affrètement. Aussi voit-on se marquer nettement une tendance à la concentration des entreprises. Déjà certaines Compagnies possèdent plus de 50 000 tonneaux de jauge. Les deux plus grandes Sociétés badoises, *Mannheimer Dampfschleppschiffahrtgesellschaft* et *Aktiengesellschaft für Rheinschiffahrt und See-transport*, ont une flotte égale au tiers de celle du Lloyd Brêmois. Le bénéfice n'étant plus possible que par la rapidité des chargements et des voyages, par une utilisation intensive du matériel, ces grandes Sociétés arrivent à réunir en leur possession les chalands, les remorqueurs, les docks, les engins de manutention. Ainsi, la Société de touage et remorquage de Ruhrort est devenue une grande Compagnie de docks et d'entrepôts. Inversement, la Compagnie des Magasins de Mannheim possède aujourd'hui une flotte importante de chalands et de remorqueurs. Ainsi, des entreprises autrefois distinctes se confondent et la batellerie, demeurée si longtemps routinière, suit l'évolution générale des industries de transport vers la grande concentration.

Tandis qu'elle tend à s'organiser sur le modèle des chemins de fer, elle travaille, d'autre part, à s'affranchir vis-à-vis d'eux de toute dépendance. De plus en plus les industries viennent s'établir sur les rives mêmes du fleuve. En dehors des ports privés, tels que ceux de Rheinau ou de Rheinhausen, nous avons vu les villes rhénanes solliciter l'établissement d'usines riveraines par la création de

nouveaux ports industriels à Neuss, à Deutz, à Krefeld, à Mannheim, à Strasbourg. La ville rhénane, au lieu d'être pour les marchandises un point de transbordement et de passage, devient leur point définitif de départ ou d'arrivée. Ainsi se marque, par l'industrialisation des rives, l'indépendance du Rhin vis-à-vis des chemins de fer, son autonomie économique.

Cette autonomie se trouvera pleinement réalisée le jour où la navigation rhénane disposera d'un réseau d'affluents étendant son domaine en tous sens. Dans un avenir prochain, de grands travaux vont s'exécuter dans l'Allemagne occidentale : la régularisation du Rhin jusqu'à Strasbourg, l'achèvement des canaux alsaciens jusqu'à Bâle, la canalisation de la Moselle et de la Lahn, celle du Main jusqu'à Nuremberg, du Neckar jusqu'à Stuttgart, le canal de l'Elbe au Rhin. Dès lors, un réseau navigable indépendant se trouvera juxtaposé au réseau ferré. « Il faut créer à la navigation rhénane, écrit la Chambre de commerce de Ruhrort, autant d'affluents que possible lui permettant de se passer du concours des voies ferrées », et la Chambre de Duisbourg : « La navigation doit arriver directement au lieu de production et de consommation, de façon à être indépendante du chemin de fer. »

Ainsi la séparation s'affirme de plus en plus entre les deux modes de transport. L'obstination des chemins de fer à refuser les tarifs mixtes permettant la jonction de leurs lignes à la voie d'eau amène à doubler les rails par des chenaux navigables desservant le même parcours. Est-ce là, même au point de vue strict des recettes du chemin de fer, une politique avantageuse? Il est permis d'en douter. Par exemple, le jeu des tarifs facilite les expéditions de minerais depuis Anvers, Rotterdam, Brême et Hambourg; il les entrave à Duisbourg. Les minerais venant des ports de mer doivent servir de fret de retour aux wagons chargés de houille à l'aller. Or, malgré les tarifs, les wagons continuent à revenir entièrement vides de Brême et Hambourg; ils reviennent à très faible charge d'Anvers et de Rotterdam. Au contraire, le fret de retour fourni par Ruhrort-Duisbourg représente, en moyenne, 40 p. 100 de la capacité du matériel. Le simple bon sens devrait amener à ne pas négliger ce trafic à courte distance, il est vrai, mais rémunérateur dans les deux sens. D'ailleurs il n'est pas douteux

que, le jour où des tarifs de transbordement permettraient le transport mixte, laissant aux marchandises tout le bénéfice du fret par eau, les parcours complémentaires par wagons s'allongeraient beaucoup. Des stations éloignées d'une centaine de kilomètres du Rhin, comme Arnberg, Werdohl, Olpe, rentreraient dans la zone desservie par les ports fluviaux, et fourniraient au réseau prussien un trafic fort important à l'aller et au retour. On sait à quel point le transport mixte a étendu la clientèle de Mannhein dans le centre de l'Europe.

Enfin, cette politique de combat à l'égard des voies de navigation, si elle ne sert pas toujours les intérêts des chemins de fer, est directement opposée à ceux du commerce national. Elle entraîne à la création dispendieuse de voies d'eau nouvelles, là où la combinaison des deux réseaux existants suffirait à la circulation des marchandises. C'est au nom de l'intérêt général, de la bonne utilisation des voies, des principes économiques les plus élémentaires, que protestent les villes rhénanes. « Nous déplorons, écrit le syndic de la Chambre de commerce de Duisbourg, que nos chemins de fer refusent à notre commerce les prix de transport avantageux que lui assurerait leur accord avec les grands fleuves. » On voit que de telles plaintes, habituelles en France, n'ont pas moins de fondement en Allemagne. L'exemple de nos voisins tendrait à prouver que le rachat des réseaux ferrés par l'État ne substituera nullement l'ère de la coopération à celle de la concurrence. Il semble qu'il faille, au contraire, chercher la solution du problème dans une décentralisation plus grande, dans la constitution plus rationnelle et plus géographique de réseaux strictement régionaux. Quoi qu'il en soit, si l'accord ne s'établit pas entre les deux concurrents, les sacrifices consentis par les principaux pays d'Europe, pour une extension nouvelle de leur réseau navigable, se trouveront mis à néant. En France comme en Allemagne, on peut conclure, avec la Chambre de commerce de Ruhrort : « Le problème d'une coopération rationnelle et économique entre le chemin de fer et la voie d'eau demeure un champ de recherches fécondes ouvert à l'initiative des ingénieurs. »

PAUL LÉON

QUESTIONS EXTÉRIEURES

LE MAROC

La politique vénézuélienne de l'empereur Guillaume commence à porter tous ses fruits. Les créanciers allemands du Vénézuéla n'ont pas touché le moindre acompte. Le président Castro continue de pressurer les Allemands de sa capitale. La flotte et le pavillon allemands se couvrent d'odieux ou de ridicule par une série de bombardements et débarquements ratés. L'Allemagne s'attire une animosité des Yankees, qui n'est pas sans danger pour la paix du monde. Malgré l'énergique modération du président Roosevelt, il ne faudrait qu'un petit incident pour entraîner le Congrès de Washington à des paroles ou même à des actes graves... Où sont les jours charmants du voyage du prince Henri, et les toasts, et les bouquets, et les banquets, et les honneurs royaux à miss Roosevelt, et l'empereur donnant la statue de son vieil oncle Frédéric à ces démocrates d'outre-mer, qui ne savaient où loger cet encombrant souvenir?

Les Anglais, gens plus habiles, après avoir suivi l'empereur en cette équipée, reviennent hâtivement à une conduite plus sage. Sentant la route difficile, ils ont jeté au terrible Yankee le gâteau de miel et signé enfin ce traité de délimitation, qui supprime en Alaska tout prétexte de brouille. Ils proclament, dans tous leurs discours, journaux et revues, leur ferme propos de ne jamais déplaire à leurs cousins transatlantiques. Ils rejettent sur le roi seul toute la faute de cette aventure vénézuélienne. Ils voudraient sortir au plus tôt de l'intimité allemande, qui les compromet. Mais ils ne savent pas au juste la teneur ni la limite des engagements, que l'empereur leur extorqua, peut-être, à la faveur de la guerre sud-africaine. M. Chamber-

lain (de Birmingham, comme il signe sur les registres de sa tournée triomphale), qui visite en ce moment l'Afrique du Sud et qui n'est pas un témoin suspect, déclarait l'autre jour que, « sur place seulement, on pouvait mesurer les ruines de cette guerre » : en Europe et dans le monde, l'Angleterre commence d'en mesurer quelques conséquences.

Il semble que tôt ou tard la justice ait son jour. Les événements de Macédoine forcent enfin l'Europe à régler avec Abd-ul-Hamid le vieux compte des abominations arméniennes. Le *Livre Jaune*, récemment publié, montre plus crûment que tous les pamphlets, l'intolérable situation faite par le sultan à ses peuples. L'ambassadeur de Turquie à Paris est allé chercher à Constantinople les ordres et les fonds nécessaires à l'étouffement de la vérité. Il semble que, cette fois du moins, l'or du sultan ne fera pas assez de bruit pour couvrir les cris de la conscience publique. Nous traiterons bientôt cette question macédonienne. Aujourd'hui le pas est au Maroc : depuis un mois la révolte, les triomphes, puis les revers de l'Homme à l'Anesse, Bou-Hamara, ont tenu en suspens l'attention générale.

Ayant exploré la plupart des provinces marocaines et, sous l'habit du musulman, ayant à loisir étudié le pays et les peuples, le dernier explorateur du Maroc, M. de Segonzac, en rapporte l'idée très nette qu'il ne faut en rien confondre ni comparer cette région avec le reste de l'Afrique. Le Maroc, nous dit-il [1], n'est pas une autre Algérie; c'est moins encore un autre Sénégal. Mais séparé du continent africain par la disposition de ses montagnes, par l'orientation de ses vallées, par sa structure géologique et géographique, par son climat, par son régime des eaux, par ses races, par son histoire, par toute sa civilisation, le Maroc est bien plutôt une sorte d'Espagne, qui ne tient que sur la carte au reste des terres africaines.

Cette comparaison avec l'Espagne me semble juste de tous points. Comme l'Espagne tourne le dos à l'Europe, le Maroc tourne le dos à l'Afrique. Comme l'Espagne, le Maroc envoie toutes ses rivières à l'Océan et, si les Hellènes, navigateurs de la Méditerranée, ont jadis appelé l'Espagne la Terre du Soir, le Pays du Couchant, *Hespérie*, les Arabes. navigateurs des déserts africains, appelèrent aussi le Maroc *el Maghrib-el-Aksa*,

1. De Segonzac, *Voyage au Maroc*, Paris, A. Colin, 1903, p. 272. Je remercie l'auteur et les éditeurs d'avoir bien voulu me communiquer les bonnes feuilles de ce livre.

l'Extrême-Couchant : c'est par un abus de terme que, nous autres Européens, nous appliquons à tout l'Empire le nom de la capitale Marrakech ou Marocco ; les indigènes ne connaissent que le nom de Maghrib. Pour mieux vérifier la comparaison prenez la carte [1], et voyez si, dans l'ensemble et dans le détail, le Maroc n'est pas une autre péninsule ibérique. A ne voir d'abord que l'ensemble, c'est vraiment une péninsule close. Par trois de ses côtés, le Maroc plonge dans les flots ou dans les sables de la mer, dans les flots de la Méditerranée et de l'Atlantique ou dans les sables du Sahara. Sur sa quatrième façade, il n'offre à l'Algérie qu'une barrière montagneuse dépassant trois mille mètres d'altitude et s'en allant des eaux méditerranéennes aux sables sahariens, comme les Pyrénées s'en vont du golfe de Gascogne au golfe du Lion. Si vous entrez ensuite dans le détail, vous pourrez, une par une, comparer les quatre façades du Maroc aux quatre façades de la péninsule ibérique.

Sur la Méditerranée, le *Rif* (la Côte) marocain nous rendrait exactement les Asturies et la Gallice espagnoles avec leurs montagnes abruptes serrant de près le rivage. Le Rif n'est qu'une chaîne ininterrompue, dont les sommets dépassent deux mille mètres, dont les cols sont à plus de dix-huit cents. Entre cette haute muraille et la mer, le Rif n'a pas trente kilomètres de profondeur. Ce n'est qu'une succession de courtes vallées forestières. Mais l'abondance des eaux, la douceur du climat et la luxuriante verdure en font un heureux pays : la fertilité du sol a toujours nourri une surabondante population de montagnards indomptables.

Sur l'Atlantique, de Tanger au cap Noun, le Maroc déploie l'éventail de ses vallées et de ses rivières, comme l'Espagne, sur le même Atlantique, entre le cap Finisterre et Tarifa. Oued-Sebou, Oum-er-Rebia, Oued-Tensift, Oued-Sous, — pour ne prendre que les principales, — chacune de ces rivières marocaines coule en une vallée dont le meilleur équivalent nous serait fourni par tel des grands fleuves espagnols, en particulier par cet Oued-le-Grand, *Oued-el-Kebir*, que

1. La carte que je donne ici est une réduction de la carte dressée par M. de Flotte Roquevaire pour les *Annales de Géographie :* je remercie bien vivement les directeurs et les éditeurs des *Annales* de m'avoir permis de reproduire ce document.

nous appelons Guadalquivir. Chacune de ces vallées marocaines est, en effet, une petite Andalousie. A la côte, le rivage sablonneux étire ses lagunes, ses marécages, ses steppes de libre pâture; au-devant des dunes, sur des pointes avancées, quelques ports, Tanger, El-Araïch, Rabat, Mazagan, Mogador, Agadir, etc., tiennent la place et le rôle de Cadix. Derrière ce front de deltas boueux, chacune des vallées fluviales n'est qu'une plainette désolée, presque déserte, entre des collines aujourd'hui déshabitées et abandonnées aux troupeaux des nomades; le printemps et l'automne les couvrent d'herbe ; l'été les rôtit et les orages les mettent à nu : les *Marismas* de Séville, avec leurs libres taureaux, nous rendraient exactement le *Gharb*, l'Occident marocain. Au fond, sous le pied des montagnes, en des conques toujours verdoyantes, parmi les arbres, les eaux courantes et les cultures, reposent les capitales fleuries de minarets, les Grenade et les Cordoue marocaines, Ouezzan, Fez, Mekinez, Tadla, Marrakech, Taroudant, etc. Enfin, tout à l'arrière-plan, décrivant, de Tanger au cap Noun, un grand demi-cercle concave, les chaînes du Rif et de l'Atlas ceinturent le Maghrib et dressent à trois et quatre mille mètres leur double ou triple gradin. Aussi abrupt sur ce versant continental que sur le versant maritime, le Rif n'est qu'une autre pente de vallons forestiers et de clairières. Mais, chargé de chênes et de cèdres, casqué de neiges et de pics étincelants, l'Atlas enferme plusieurs épaisseurs de longues vallées creuses entre ses masses parallèles. De hauts cols à deux et trois mille mètres d'altitude, des fentes étroites, des *tizi* à peine assez larges pour un mulet bâté, le coupent de loin en loin et mènent les sentiers de l'homme, de vallées en vallées, jusqu'au versant saharien de la chaîne.

Vers le Sahara, sur cet autre versant de l'Atlas, le Maroc présente un glacis de plateaux sablonneux et de ravins désertiques, que parsèment quelques grandes oasis, Figuig, Igli, Tafilelt, Tisint et *maders* de l'Oued-Draa (on donne le nom de *maders* aux vaux que l'oued irrigue quand les neiges de l'Atlas ou les pluies mettent de l'eau dans son lit desséché). C'est la façade « africaine » du Maroc, comparable, toutes différences gardées, à ces « jardins africains » de l'Espagne, que le revers des plateaux castillans porte au long de la Méditer-

ranée. Jardins de palmes et d'orangers, terres de doubles moissons et de cultures tropicales, ces oasis marocaines, comme les *huertas* de Murcie, d'Elche ou de Valence, donnent des fruits et jouissent d'un climat inconnus au reste du pays. Mais toutes voisines, pressées l'une contre l'autre, à peine séparées par quelques lieues de sables ou de terres arides, les *huertas* espagnoles forment une bande presque continue. Les oasis marocaines sont séparées par plusieurs journées de marche. En droite ligne, de Figuig au cap Noun, elles s'échelonnent sur trois ou quatre cents lieues, à cent et deux cents kilomètres l'une de l'autre : entre elles, brûle le désert; jamais la mer saharienne ne leur envoie les brises et les pluies rafraîchissantes que la Méditerranée verse aux *huertas;* le sable et le siroco du désert ne jettent sur ces oasis que la famine et les sauterelles.

Reste la quatrième façade du Maroc, la façade continentale, qui regarde l'Algérie et que nous avons comparée déjà à la façade pyrénéenne de l'Espagne. Au-devant de la haute chaîne que les géographes nomment le Moyen Atlas, les vallées de l'Oued-Guir et de la Melouia tracent un long et large fossé, qui établit une communication facile entre la mer saharienne du sud et la mer méditerranéenne du nord : ce n'est pas autrement que les vallées de l'Aude et de la Garonne et le canal entre deux mers établissent, au-devant des Pyrénées, le passage du golfe du Lion au golfe de Gascogne. Par cette trouée de la Melouia, le désert saharien pousse jusqu'à la Méditerranée ses sables, ses vents et sa désolation. Ainsi se sont créés, entre l'Algérie et le Maroc, les déserts de Dahra, de Tafrata, d'Angad et de Garet, que les indigènes comparent avec raison à un bras du Sahara, étendu jusqu'à la côte méditerranéenne. A travers cette suite de déserts, la Melouia, la *Tortueuse*, ploie et reploie ses méandres. Malgré tout, ses eaux abondantes fertiliseraient cette terre rebelle, si depuis des siècles, au-devant de la forteresse marocaine, cette trouée n'était pas une zone militaire, une « marche », incessamment ravagée par les guerres et les razzias.

Derrière le fossé de la Melouia, le Moyen Atlas surgit à trois et quatre mille mètres : tel de ses pics, le Djebel-Aian, dépasse en altitude la Maladetta et le mont Perdu. Mais ici

la ressemblance avec l'Espagne s'arrête. Car les Pyrénées sont un mur ininterrompu : notre façade marocaine présente, au contraire, une grande entrée, une porte commode, la Bouche du Maroc, *Foum-el-Maghrib*, disent les indigènes. Entre le Moyen Atlas en effet et la chaîne du Rif, une large et profonde coupure met la vallée méditerranéenne de la Melouia, par son affluent l'Oued-Msoun, en communication avec la vallée atlantique de l'Oued-Sebou, par son affluent l'Oued-Innaouen. C'est par là que le Maroc est vraiment accessible. C'est par cette porte de Taza, — pour lui donner le nom de la ville marocaine qui la surveille, — que l'étranger peut entrer au Maghrib[1].



La porte de Taza est la Bouche du Maghrib. La porte de Taza est la seule entrée de la forteresse marocaine. Toute l'histoire de ce pays nous montre que, par cette porte seulement, le Maroc peut être abordé et pénétré. A travers les siècles, cent invasions ou influences étrangères ont vainement essayé de l'atteindre par d'autres routes : elles ont toujours échoué.

Depuis quatre cents ans, les Espagnols ont accroché leurs *présides* au rebord du Rif. Maîtresse de Ceuta, du Peñon de Velez, des Alhucemas, de Melilla et des Zaffarines, l'Espagne depuis quatre cents ans proclame ses droits ou ses prétentions à la côte rifaine. Mais ni la puissance de Philippe II ni la portée du canon moderne n'a pu entamer cette muraille infrangible. Moins campé qu'assiégé dans ses Gibraltars péninsulaires de Ceuta et de Melilla, à peine représenté par un drapeau et par une escouade dans ses îlots déserts des Zaffarines, des Alhucemas et du Peñon de Velez, l'Espagnol n'a jamais pu débarquer sur la terre ferme; du moins, il n'a jamais pu y prendre pied. Réunissant parfois toutes ses forces de terre et de mer, il est parvenu à bombarder ou même à

1. Sur la carte de de Flotte Roquevaire, le nom de Taza n'est pas porté. Mais la trouée est très nettement indiquée entre le Djebel Deddouk et le Djebel Gilliz, par les vallées de l'Oued-Msoun et de l'Oued-Innaouen.

enlever d'assaut quelque ville côtière. Aussitôt, il proclamait sa victoire en des bulletins et des titres sonores qui, dès le lendemain, ne consacraient plus que d'inutiles souvenirs. A peine installé, l'Espagnol devait abandonner sa conquête. L'Espagne a ses ducs de Tétouan, comme nous avons nos princes de la Moskowa. En réalité, pour Ceuta et Melilla, le Rif est une terre aussi étrangère que l'Espagne elle-même pour Gibraltar. Quatre siècles de guerres n'ont valu aux Espagnols que la haine et le mépris des Rifains.

Sur la côte atlantique, jadis, les Portugais firent la même besogne avec le même succès. Du Détroit au cap Noun, ils occupèrent toutes les pointes et tous les ports. Ils construisirent leurs forteresses de Tanger, de Castillo Real (Mazagan), de Santa-Cruz, de Casa-Bianca (Dar-el-Beida). Ils ravagèrent et soumirent au tribut les plaines côtières. Le Gharb, le Doukkala et le Haha furent en leur dépendance. Mais aux premières collines, à quelques heures de la côte, la force portugaise, malgré ses armées de 16 000 hommes et de 200 000 chevaux, trouvait sa limite infranchissable. Devant l'invasion maritime, l'indépendance indigène reculait lentement aux collines, puis aux montagnes, vers le fond des plaines et des vallées. Chaque étape des Portugais vers l'intérieur, — et toute invasion, militaire et pacifique, qui partira de la côte occidentale, aura forcément le même résultat, car c'est la nature même des lieux, la disposition en éventail de ces vallées, l'agencement de ces montagnes en nasse profonde, qui le veulent, — chaque étape des étrangers concentrait devant eux les forces de la résistance. Les nomades des plaines allaient demander appui aux montagnards. Dans le goulet du Rif et de l'Atlas, une multitude de fanatiques et d'affamés finissait par se réunir qui, brusquement, redescendait en cyclone vers la plaine côtière. Cette vague de retour balayait en une minute tous les obstacles patiemment dressés par les envahisseurs. Vainement, le Portugal s'entêtait à cette œuvre impossible. La même campagne était chaque année à reprendre. Chaque année, la même avancée était suivie du même recul.

Après un siècle et demi d'expéditions presque annuelles (1415-1578), après une série d'armements gigantesques pour l'époque, après les trésors de l'Inde et du Brésil jetés à cette

guerre sans fond, le Portugal vit massacrer son roi Sébastien et vingt mille hommes de ses troupes à la bataille des Trois-Rois, que les montagnards vinrent livrer sur les premières pentes du Rif, à quelques heures de l'Atlantique et du Détroit, dans le pays de Ksar-el-Kebir : presque au même endroit. les Français en 1765 et les Autrichiens en 1830 se firent hacher par les faucilles des mêmes montagnards.

Les Anglais héritèrent Tanger du Portugal (1662). Ils s'y installèrent, croyant la place utile à leur commerce et favorable à leurs espoirs de conquête. A grands frais, ils s'y maintinrent pendant plus de vingt ans (1662-1684). Mais, assiégés dans cette place plus étroitement encore que les Espagnols dans leurs présides, ils constatèrent aussitôt combien leur attente était fausse. Toute marche vers l'intérieur, toute communication avec le reste du pays leur était interdite : aux premières collines, à quelques heures du rempart, il leur fallait livrer bataille pour le passage de la moindre caravane. Et Tanger continentale était de garde plus difficile et plus dispendieuse encore que les péninsules de Melilla et de Ceuta : au premier indice d'inattention ou de faiblesse, les montagnards accouraient sur le glacis. Et la défiance du Sultan contre les maîtres de Tanger ruinait le commerce anglais dans les autres ports du Maroc... Après vingt ans d'expérience, l'Angleterre mesura la juste valeur de cette possession : pour ouvrir à ses trafiquants les marchés du Maghrib, elle commença par abandonner Tanger.

Aujourd'hui Tanger, reliée à Gibraltar par le télégraphe optique, par le va-et-vient des bateaux de guerre et de commerce, par mille liens publics et secrets, est de nouveau ou peut redevenir une place anglaise. Un ministre anglais règne à Tanger. En quelques heures, la flotte de Gibraltar referait de Tanger une possession britannique. Les impérialistes anglais feignent de croire que l'Angleterre tient ainsi l'entrée du Maroc et qu'à son gré, quelque jour, ses railways partis de l'Atlantique monteront vers les capitales. Si l'Angleterre nourrissait vraiment de tels projets, ses pires ennemis ne pourraient que lui souhaiter une pareille ambition. Sous nos yeux mêmes, les événements actuels montrent quel sort inéluctable l'intérieur du Maroc réserverait à cette pénétration des Infidèles.

Les lecteurs de la *Revue*[1] connaissent la politique marocaine en ces dernières années. Ils savent comment la montée, même pacifique, des Anglais accumula et comprima dans le fond du pays une terrible force de résistance, qui brusquement fit explosion. Une soudaine tempête de fanatisme balaya l'œuvre des Harris et des Mac Lean. Les Anglais eux-mêmes reconnaissent que leur seule présence souleva cette tempête : ce n'est pas autrement que jadis les empiètements portugais avaient suscité un renouveau de fureur religieuse et, sur le trône de Fez, établi les *Chérifs*, descendants du Prophète. Par la victoire des troupes gouvernementales, la crise marocaine d'hier peut sembler aujourd'hui résolue : elle n'est qu'ajournée. L'Homme à l'Anesse, Bou-Hamára, qui personnifiait contre le Sultan anglais la résistance indigène, est vaincu. Mais que demain la pénétration anglaise reprenne son œuvre : le fanatisme retrouvera tout aussitôt son envoyé de Dieu ; quelques longues et diverses qu'en puissent être les péripéties, la pièce antique reprendra son cours jusqu'au dénoûment fatal, que la nature même des lieux a d'avance imposé. Où les armadas et les richesses du Portugal voisin ont échoué, la force et l'or de l'Angleterre lointaine échoueront à leur tour. Sur l'Atlantique, l'entrée du Maroc sera close, tant que le fanatisme des indigènes la voudra fermer aux Infidèles, c'est-à-dire tant que le Maroc sera musulman.

Sur la mer saharienne, le Maroc a repoussé pareillement tous les assauts des étrangers. Depuis des siècles, du haut de ses montagnes, il a vu tourbillonner à ses portes les multitudes de nègres et les nuées de bédouins. Accourus du Soudan et du Grand-Désert vers ce pays d'eau et de vivres, nègres et bédouins battent le versant méridional de l'Atlas. Mais comparez les documents de la plus vieille géographie et de la plus récente : depuis Hannon le Carthaginois, qui longea ce pays vers le VIe siècle avant notre ère, jusqu'à Segonzac qui le visita l'an dernier, il ne semble pas que les frontières des races aient beaucoup varié. Contre les nègres surtout, le Maroc a fait une belle défense. Au bord du Soudan, de l'Éthiopie, de la Nigritie, du Continent

1. Voir la *Revue* du 1er février : *le Sultan du Maroc.*

Noir, — toutes expressions synonymes dans la langue des différents navigateurs, — la forteresse marocaine demeure toujours une terre de Blancs : Hérodote retrouverait en place ses Éthiopiens, ses *Visages brûlés*, et ses blonds Libyens. Et c'est un phénomène assez notable que, malgré ses qualités prolifiques, aux portes même de son Afrique noire, le nègre n'ait pas submergé ce coin de blanche Libye, alors que, transporté sur la rive américaine, il envahissait la Louisiane et montait à la conquête de tout le Mississipi.

Le Maroc pourtant a ses nègres : au revers méridional de l'Atlas, ils se sont installés dans les *maders* de l'Oued-Draa ; au nord de la chaîne. noirs. mulâtres et quarterons se rencontrent un peu partout. Mais ce ne fut point en conquérants que les nègres forcèrent la porte : ils arrivèrent en vaincus, en fugitifs, en esclaves, en serviteurs, en mercenaires. Et nulle part ils ne submergèrent l'élément indigène : ils furent au contraire assimilés ou domestiqués par lui. Dans l'Oued-Draa, d'anciennes tribus soudanaises forment aujourd'hui le peuple des *Haratin* ou *Hartanis*, des Marocains noirs, qui par la seule couleur se distinguent des *Chellaha* ou *Chleuhs*. des Marocains blancs. Costume, langue. religion, mœurs, type physique même, le Hartani n'a plus rien du Soudanais; il a tout emprunté du Chleuh, sauf la peau blanche; encore s'efforce-t-il de l'acquérir à sa descendance en épousant les femmes les plus blanches qui se peut. Au nord de l'Atlas, les nègres recrutèrent et recrutent encore la garde du Sultan et les marchés d'esclaves; les négresses peuplèrent et peuplent les harems. Dans les villes et dans les plaines, les générations actuelles sont assez fortement teintées par cette infusion de sang noir. Mais les tribus montagnardes, qui représentent les trois quarts de la population, sont restées et restent toujours presque sans mélange : blanches et blondes, par la couleur et par la chevelure, elles ressemblent toujours moins aux Méditerranéens d'Espagne et d'Italie qu'aux Européens d'Allemagne ou de France.

Les bédouins du désert ont été plus heureux que les nègres en leur assaut de la forteresse marocaine. Ils sont parvenus à forcer la porte et, même, à installer sur tout le pays leur suprématie réelle ou nominale. Depuis trois siècles, ce sont eux qui

règnent au Maghrib. De fait ou de nom, l'Empire est la propriété de ces tribus nomades ou demi-sédentaires, qui vinrent de la frontière saharienne. Car c'est de l'Extrême-Sud, des oasis lointaines, que sortit au XVIIe siècle la dynastie des sultans actuels : on les appelle *Chérifs filali*, parce que, descendants du Prophète, *chérifs*, ces Arabes habitaient d'abord les oasis du Ta-filelt, du pays *filali*. Avec l'appui des tribus bédouines, qui vaguent au Sahara et cultivent les oasis, les Chérifs montèrent à Fez et à Marrakech. Ils devinrent les seigneurs et souverains, *mouleys* et *sultans*, de tout le Maroc. Depuis 1660, le Maghrib subit la loi de ces étrangers.

***

Mais cette conquête chérifienne ne se fit point, à vrai dire, par la frontière méridionale. De ce côté, l'Atlas reste toujours une barrière infranchissable. Ce fut en contournant la barrière au sud et à l'est que les Chérifs, par les vallées de l'Oued-Guir et de la Melouia, vinrent chercher la seule entrée praticable aux armées et aux caravanes étrangères, la Bouche du Maghrib, la porte de Taza. C'est par Taza que les Chérifs entrèrent. C'est par Taza qu'avant eux, les Romains et les Arabes étaient entrés. Nous connaissons très mal cette première conquête romaine : nous voyons seulement que, pour garder la bouche du Maghrib, les Romains avaient établi leur colonie de Volubilis dans la banlieue de Fez. Mais nous connaissons très bien cette seconde conquête arabe et, de point en point, nous voyons qu'à neuf ou dix siècles de distance la troisième conquête chérifienne n'en fut qu'un renouveau.

Venus de l'Orient, les Arabes abordèrent, eux aussi, le Maghrib par les déserts de la Melouia. Une partie de leurs bandes, remontant le fleuve, puis descendant l'Oued-Guir, alla se perdre dans le Sahara ou, d'oasis en *maders*, atteignit l'Oued-Draa et l'Atlantique : ainsi fut créée, sur le front sud de l'Atlas, cette zone de bédouins arabes ou arabisés, qui subsistent aujourd'hui encore et qui, saintement, entretiennent leur fanatisme et leur haine de l'Infidèle. Mais le gros de l'armée arabe franchit la Melouia, remonta l'Oued-Msoun et, dès

l'année 681, força la porte de Taza, qui vraiment, — on le voit encore, — est l'entrée, la seule entrée du Maghrib. Tout l'éventail des vallées et des plaines, jusqu'au Détroit et jusqu'à l'Oued-Sous, fut inondé. Tout ce qui, dans le peuple indigène, ne fut pas massacré ou n'accepta pas la foi du conquérant, dut s'enfuir aux montagnes. Au long des rivières et de la côte, le bas pays devint arabe.

A dix siècles de distance, les Chérifs ne firent que recommencer la marche des Arabes : ils rencontrèrent le même succès. Par Taza et par l'arrière-fond du pays, prenant en sens inverse la tâche des Espagnols, des Portugais, des Anglais et des nègres, ils coupèrent la résistance des indigènes. A droite et à gauche de leur marche, ils rejetèrent cette résistance dans les montagnes, dans le Rif d'un côté, dans l'Atlas de l'autre. Par la trouée ainsi faite, ils descendirent jusqu'à l'Atlantique, en suivant la pente naturelle du pays. Ils balayèrent l'une après l'autre chacune des vallées fluviales. L'un après l'autre, les trois royaumes de Fez, Marrakech et Sous tombèrent en leur pouvoir.

La résistance des indigènes avait été coupée. Elle ne fut jamais domptée. Jusqu'à nos jours, elle s'est poursuivie. Aujourd'hui encore, sur chaque flanc de la trouée chérifienne, le Rif et l'Atlas ne sont que des provinces nominales de l'Empire. Les montagnes restent insoumises : comme on dit au Maroc, ce sont « pays de révolte », *blad-es-siba*. La seule route des Arabes et des Chérifs, au versant algérien et saharien de l'Atlas, et son épanouissement atlantique entre les pentes intérieures de l'Atlas et du Rif sont le domaine réel du pouvoir chérifien. Car, seules, les oasis de la façade saharienne et les vallées et plaines de la façade atlantique consentent d'ordinaire le tribut, ne refusent jamais ouvertement l'obéissance, mais reçoivent les ordres et tolèrent les fonctionnaires chérifiens : ce sont les « pays des bureaux », *blad-el-maghzen*.

Blad-es-siba et *blad-el-maghzen* : depuis trois siècles, la division s'est maintenue. Deux cent mille kilomètres carrés environ et quatre ou cinq millions d'âmes composent le *blad-el-maghzen* : six cent mille kilomètres carrés et dix ou douze millions d'âmes composent le *blad-es-siba*. Comme on voit,

le Maroc est beaucoup plus grand que la France (540 000 kilomètres carrés) : c'est un détail qu'il ne faut pas oublier, quand certains de nos politiques nous proposent de ne faire du Maroc qu'une bouchée. Un peu plus grand que l'Algérie (780 000 kilomètres carrés), le Maroc a une population quadruple ou quintuple : c'est encore un chiffre que nous devons méditer. Le Maroc n'a peut-être qu'une armée insignifiante de soldats réguliers ; mais sa population compte au moins six millions d'hommes jeunes et vieux, soit deux ou trois millions de guerriers. Même en laissant de côté les cavaliers de la plaine et leurs fantasias plus gênantes que terribles, le Maghrib peut receler deux millions de fantassins qui, sans doute, ne tiendraient pas la campagne ouverte, mais qui, derrière l'abri de leurs rochers, feraient contre nous de sanglante besogne. Il est vrai qu'il ne faut pas oublier, non plus, la division éternelle et la rivalité des « pays de révolte » et des « pays de bureaux ». Mais, réduites à leur vraie grandeur, l'autorité du souverain et la force de l'Empire sont encore redoutables.

Dans le *blad-el-maghzen*, l'empereur du Maroc est obéi, respecté et payé, tout à la fois comme chef temporel et comme chef spirituel, comme maître et souverain, *mouley* et *sultan*, et comme pontife, fils et lieutenant du Prophète, représentant et élu de Dieu, *chérif* et *khalife*. Dans le *blad-el-maghzen*, les innombrables fonctionnaires chérifiens, caïds et pachas, lèvent donc la dîme, vendent la justice, recrutent et commandent l'armée, torturent et emprisonnent le peuple, vivent à leur gré et « mangent » à leur appétit. Inutile d'ajouter qu'ils ne rendent aucun service. Ni la police ni les chemins ne sont l'objet du moindre de leurs soucis. Ils ne s'occupent que de récolter l'argent pour leur maître et pour eux. Dans tout l'Empire, il n'est pas de route carrossable. On ne passe les rivières qu'à gué ou sur les ruines des ponts construits par les Romains. Le *blad-el-maghzen* est une autre Turquie, plus désordonnée et plus barbare.

Dans le *blad-es-siba*, le désordre et la barbarie sont encore plus grands, mais tout autres. En tant que *Chérif* seulement, le maître y jouit d'un vague respect : les montagnards depuis mille ans partagent, au moins de nom, la foi musulmane

des plaines. Leur respect pour le Chérif de Fez est encore limité par le culte de mille autres saints personnages, *mahdis*, derviches, *tolba*, sorciers, prophètes, *chorfa* même. Car le Maghrib entier est peuplé de *chorfa* (pluriel arabe de *chérif*) : la croyance populaire veut qu'à travers les siècles toutes les branches de la famille du Prophète aient successivement délégué vers le Maghrib quelques représentants. Aujourd'hui le Maroc, plus encore que l'Arabie, est la terre des *chorfa*. Parmi ces petits-fils de Mahomet, le Chérif de Fez n'est ni le plus authentique ni le plus illustre. Les *chorfa* d'Ouezzan se vantent d'une descendance plus directe et plus facile à prouver. Toutes les autres villes ou provinces, dans le *blad-es-siba* comme dans le *blad-el-maghzen*, ont par milliers des arrière-neveux du Prophète, que le bon peuple est tout prêt à vénérer, dès qu'un miracle prouve leur indiscutable autorité dans les conseils de Dieu.

Sur le *blad-es-siba*, l'autorité spirituelle du maître est donc fort intermittente : son autorité temporelle est toujours nulle. Ni justice ni impôts, ni papiers ni gendarmes, ni soldats ni bourreaux. Chaque tribu, chaque canton, chaque village, chaque famille y vit dans l'indépendance ou, plutôt, dans la complète anarchie. Parfois un chef local ou religieux, *cheik* ou *chérif*, une assemblée, *djemmaa*, de notables héréditaires ou élus, maintiennent dans quelques grandes ou petites communautés un minimum, un semblant d'ordre et de paix. Le plus souvent, aucune autorité effective ne limite le caprice de chacun. Aucune trêve réelle n'interrompt l'état de guerre entre partis, *çofs*, ni entre individus. Pour le service du *çof* et pour sa défense personnelle, tout homme en *blad-es-siba* est d'abord un guerrier, qui ne dépense ses jours et ses nuits qu'en razzias, contre-razzias et factions de garde. Le fusil est son premier instrument de travail. Le meurtre est la plus ordinaire de ses actions.

Au regard du *blad-es-siba*, l'Albanie et le Kurdistan turcs sont des terres de mansuétude et de fraternité. C'est à peine si notre haut moyen âge pourrait nous offrir quelques lointaines et bien fades copies de cette existence marocaine. Jamais, en une société humaine, la vie du mâle ne fut aussi constamment remplie d'embûches et de périls. Chaque maison est un château crénelé, *tiremt*. Chaque village est une for-

teresse tourrelée, *agadir*. Pour échapper aux pillards et aux fauves, l'enfant est attaché à l'intérieur des maisons. L'adolescent, dès qu'il fréquente l'école, est enlevé, entraîné au *beit-es-çohfa* (maison de la gamelle, lupanar) et quotidiennement violé. L'homme est compté parmi les heureux quand il atteint la quarantaine avec tous ses membres et ses deux yeux. Les villages sont peuplés d'éclopés et d'aveugles, dont l'ennemi, la tribu voisine, coupa quelques membres ou creva les yeux de sa faucille rougie. Seuls, défendus par la bénédiction divine, par la *baraka*, le fou et le *chérif* peuvent espérer connaître leurs petits-enfants. Aucun autre homme n'arrive jamais à la vieillesse. Seul, couvert par le mépris de tous, le juif ose courir les routes et fait le commerce, sans autre risque journalier que le pillage, la torture et l'emprisonnement. Il faut lire, dans le *Maroc Inconnu* d'A. Mouliéras, le véridique « au jour le jour » de cette existence marocaine, où le travail de la femme doit nourrir, vêtir, entretenir la communauté, car, seule, la femme peut librement, en toute sécurité, dans les rues et dans les champs, vaquer aux travaux de la culture, de l'industrie et du ménage.



Entre le *blad-el-maghzen* et le *blad-es-siba,* il n'est pas de frontières fixes et permanentes : suivant la différence des temps et les jeux de la force, l'un des pays s'accroît ou se restreint aux dépens ou au bénéfice de l'autre. Quand le Chérif est énergique et puissant ou riche et habile, le *Maghzen,* l'Administration, élargit son domaine : ses armées s'aventurent au cœur des montagnes; il installe ses caïds et lève l'impôt chez les tribus insoumises; quelquefois même, il parvient à réunir les provinces et les grands marchés de son Empire, par des lignes de postes militaires qui, gardant les routes de caravanes, rançonnent les convois; d'ordinaire, il dispose ainsi de la route directe entre Fez et le Tafilelt, à travers l'Atlas rebelle. Mais vienne un Chérif indolent, incapable ou mal pourvu de soldats et d'argent : les montagnards aussitôt prennent leur revanche ; le *Maghzen* recule. Souvent, il est réduit aux murailles des villes et à la frange des plaines

côtières. Parfois même, les seules capitales et les ports restent en son pouvoir effectif. Pour aller d'une capitale à l'autre, de Fez à Marrakech, le Chérif ne saurait alors s'aventurer tout droit par la route de l'intérieur : il doit descendre de Fez à Rabat, contourner le coupe-gorge des collines et remonter à Marrakech à travers la vallée soumise. Depuis 1660, il n'est pas d'année où le *Maghzen* n'ait eu à défendre son domaine contre une incursion, une razzia, une petite insurrection ou une grande révolte,

Entre le *blad-es-maghzen* et le *blad-es-siba*, il n'est pas non plus de différence essentielle et tranchée : de l'administration régulière, qui n'existe presque nulle part, à l'insurrection ouverte, qui couve un peu partout, toutes les nuances se rencontrent. La seule présence ou l'absence des caïds et officiers chérifiens ne prouve même pas grand chose. Telle tribu, dite soumise et qui reçoit un caïd et les soldats du Chérif, refuse l'impôt et réduit le caïd au simple rôle de témoin. Telle autre tribu envoie des présents à Fez et réclame contre ses voisins la justice chérifienne, alors qu'elle brûlerait ou fouetterait à dos et à ventre le caïd et les *moghazni* (soldats réguliers) assez imprudents pour se risquer chez elle.

En gros cependant, on peut tracer une division naturelle et indiquer une différence profonde : presque partout, le *Maghzen* règne sur les plaines et le *blad-es-siba* commence aux défilés des monts ; d'ordinaire, le *blad-el-maghzen* parle arabe et la langue du *blad-es-siba* est *tamazirt* ou, comme nous disons, berbère. Ni cette division, ni cette différence ne sont absolues : ici encore, le Maghrib nous offrirait tous les contrastes et toutes les nuances. Ni l'une ni l'autre ne datent seulement de l'invasion chérifienne : ce partage du Maghrib remonte à la conquête arabe.

Les Arabes et leur cavalerie nomade s'étaient établis dans les plaines. Ils avaient de gré ou de force converti les indigènes du bas pays. Par la religion et par la langue, ce bas pays devint arabe au lendemain de la conquête. A travers les siècles, il l'est toujours resté, si du moins l'on est en droit d'appliquer aujourd'hui le nom d'Arabes à ce ramassis de peuples qui sans doute parlent arabe, mais où tous les musulmans d'Afrique et d'Asie, sans compter les captifs et renégats

de toute l'Europe chrétienne, ont depuis douze siècles mélangé leur sang. Andalous, Soudanais, Algériens, Egyptiens, Arabes, Syriens et Turcs, tous les sectateurs du prophète ont tour à tour déposé au Maghrib quelques bandes de fugitifs. Chaque progrès et chaque recul de l'Islam dans le monde eut pour premier effet de pousser ou de refouler ici quelque race nouvelle. C'est de ce mélange innommable qu'est fait le peuple du *blad-el-maghzen.* Ce peuple est arabe pourtant, moins encore par la langue que par la vie demi-nomade, par la foi ardente et par la place que tient en sa pensée le service d'Allah, le respect de son Prophète et le désir de la guerre sainte contre tous les Infidèles.

En face du *blad-el-maghzen* arabe, le *blad-es-siba* est berbère, — dans l'ensemble du moins, car certaines tribus arabes, tels les nomades de la Dahra, et certaines tribus arabisées, tels les Djebala du Rif et les Riata de Taza, sont *blad-es-siba.* Ce nom de *Berbères* désigne un ensemble de peuples dont nous connaissons mal l'origine. Ce nom n'est que la transcription arabe du mot antique *barbares.* Avec justesse, l'Arabe appliqua ou maintint ce nom aux indigènes qui conservaient leur langue et refusaient d'adopter la sienne. Ces indigènes s'appellent eux-mêmes *Imaziren* (singulier : *amazir;* féminin : *tamazirt*). Au moment de la conquête arabe, que recouvrait déjà le nom d'*amazir*? quel mélange de Libyens, de Phéniciens, de Grecs, de Romains, de Vandales, de Byzantins et de Visigoths, d'autochthones et de conquérants? Ce peuple *amazir,* du moins, était, semble-t-il, entièrement blanc, sans mélange de nègre. La conquête arabe, qui le coupa et le rejeta dans les monts, eut pour résultat, en lui donnant trois habitats séparés, de créer trois types d'individus et de dialectes, — types restés assez proches pour que les individus reconnaissent leur parenté et que les dialectes puissent à la rigueur se comprendre l'un l'autre; types assez différenciés néanmoins par l'influence des différents voisinages.

Au long de la Méditerranée, le Rifain, demeuré à l'écart, sans mélange, a gardé son teint blanc, sa chevelure blonde, ses yeux bleus, tout son aspect de septentrional. Dans l'Atlas continental, le *Braber,* pris entre l'Arabe du désert et l'Arabe

du Maghrib, s'est teinté de brun et de mœurs nomades. Dans l'Atlas maritime, le voisinage des nègres a créé, près du *Chleuh* blanc, le *Hartani* noir, avec les nuances intermédiaires. Mais, dans l'ensemble, sous ces différences de langage et de peau, tout ce peuple *amazir* reste semblable par les mêmes habitudes de vie sédentaire et par les mêmes ambitions de vie heureuse.

L'Arabe est un nomade et un pillard ; sobre et cupide tout ensemble, il convoite les richesses brillantes, l'or, les étoffes de prix, et pourtant il reste détaché des biens de ce monde ; c'est d'abord un chevalier maigre et pieux qui passe son temps à rêver croisade et service d'Allah : il légua don Quichotte à l'Espagne. Le Berbère est un paysan, un propriétaire, un gras compagnon, aimant la chair et la ripaille, un sédentaire, fort attaché aux biens matériels, un calculateur, ne reculant jamais devant le travail, mais courant toujours à son bénéfice. Un bon enclos, un bon troupeau, une bonne maison, une bonne table et le reste sont le terme de ses rêves, le but de ses efforts.

Le Berbère est religieux à ses heures : depuis douze siècles, l'Arabe l'a patiemment dressé aux exercices et aux gestes de l'Islam. Mais il boit du vin et des liqueurs fermentées, parodie durant son carnaval les cérémonies et les paroles coraniques, supprime les ablutions rituelles et, dans ses jours de franchise, déclare que la religion est bonne au plus pour les faibles d'esprit, L'Arabe le tient pour un mécréant, un chrétien, presque un juif[1]... Le Berbère est guerrier toute sa vie : en l'état actuel des choses, il ne peut vivre que pour se battre. L'Infidèle, qui viendrait attaquer le Maghrib, trouverait le Berbère, comme l'Arabe, tout prêt à la guerre sainte, et les Rifains ont éloquemment prouvé à l'Espagne

1. Cf. de Segonzac, *Voyage*, p. 215 : « Un chérif nous a conté que l'une des fractions de Geldaman, les Beni Mahsen, passe pour chrétienne. Ses membres mangent de la chair de porc, n'observent pas les prescriptions du Coran, ne font pas le Ramadan. Pour comble de sacrilège ils ont élevé une qoubba sur la tombe d'un sloughi et l'ont nommée Sidi bou Dali. Leurs voisins les méprisent et appellent leur qoubba : « Sidi Keddoub », — Saint Mensonge. On dit encore que ce Sidi bou Dali était un pieux marabout qui prit un renégat juif pour serviteur. Le juif écrivit furtivement un livre de doctrine exposant une religion nouvelle, et quand le saint homme mourut il le lui attribua. Depuis lors les Beni Mahsen suivent le culte forgé par le renégat juif. »

que jamais la force ne viendra à bout de leurs montagnes. Mais, quand il le peut, le Berbère ne vit pas seulement pour la bataille et pour la foi : il se fait de jour en jour une notion plus nette et un souci plus profond de son intérêt. Quand l'Arabe songe au mariage, dit le proverbe marocain, il demande : « Est-elle de bonne maison ? » ; « Est-elle blanche ? » demande le *Hartani* ; « Est-elle riche ? » demande le *Chleuh*.

Aussi le Berbère n'a-t-il plus pour tous les Infidèles la même haine impartiale, que leur conserve l'Arabe. Depuis qu'il fréquente l'Algérie française, le Marocain établit une très grande différence entre les peuples de la chrétienté, entre le mendiant espagnol et le crésus français, entre le vendeur de Londres ou de Hambourg et l'acheteur d'Alger ou de Tunis. Depuis quelques années surtout, il constate, par une expérience de chaque jour, que l'Algérie et la Tunisie lui peuvent être une source constante de revenus abondants et assurés. Avant peu, il arriverait à cette conception justifiée par les faits que ses intérêts et ceux de la France africaine (pour la commodité de l'exposition, je désignerai sous ce nom la Tunisie et l'Algérie seulement) sont, de tous points, solidaires. Et de fait les Marocains peuvent fournir à cette France tout ce qui lui manque : réciproquement cette France, et cette France seule, peut acheter aux Marocains tout ce qu'ils ont à vendre.

* * *

Le premier besoin de notre France africaine est la main-d'œuvre. Nous y aurons toujours, en quantité suffisante, les capitaux entreprenants et les intelligences énergiques. Il nous y manquera toujours les bras solides pour le gros ouvrage. Les Espagnols et les Siciliens viennent, il est vrai, nous offrir leurs services : aide précieuse qu'il faut attirer sans doute, mais dont il faut mesurer aussi et les risques futurs et les inconvénients actuels ; il ne faudrait pas que cette France d'Afrique s'éveillât quelque jour italienne ou espagnole ; c'est une tâche nécessaire, mais une lourde et coûteuse entreprise, que l'assimilation par l'école de ces émigrants européens. Or, depuis dix ans bientôt, le Marocain vient fait concurrence. Il pourra quelque jour les supplanter. Pour les durs tra-

vaux du plein air ou de la mine, il n'a pas de rival. Telle de nos compagnies minières ne recrute que de Sousis et de Rifains ses équipes de fond. Jusqu'en Tunisie, les gens du Sous viennent défoncer la vigne et planter l'olivette.

C'est par bandes déjà que ces Marocains arrivent chez nous : la saison finie ou l'épargne amassée, ils retournent à leur montagne lointaine, à leur maison, à leur champ, mais pour revenir bientôt avec de nouveaux compagnons. C'est par véritables caravanes, si nous le voulions, que nous les verrions accourir. Car cette Berbérie est une inépuisable fabrique d'hommes. De tout temps sa race prolifique et joyeuse a engendré, enfanté, pullulé dans la gaieté et la demi-ivresse du *çamet* (liqueur épaisse de raisin fermenté) De tout temps, elle a dû jeter au dehors un trop plein d'affamés ou d'aventuriers, des armées de pillards ou de mercenaires. Les conquêtes de l'Arabe en Europe et dans l'Afrique occidentale furent faites, en réalité, par les Berbères. Leurs Almoravides envahirent l'Espagne jusqu'aux Pyrénées et le Soudan jusqu'au Niger. Leurs pirates, pendant huit cents sans, écumèrent toute la Méditerranée.

Rejetés dans leurs montagnes, ils ont depuis trois siècles gaspillé leur énergie et leur population en luttes intestines et en révoltes. Leurs vallées trop étroites ne suffisant pas à les nourrir ou les intempéries ravageant, une année, la moisson et, l'autre année, la cueillette, ils ont connu et connaissent encore de terribles famines. Les guerres civiles, le manque ou l'insécurité des routes font qu'un district entier meurt de faim, alors que l'abondance règne à quelques heures de là[1]. Le Marocain doit donc émigrer. Il reprend aujourd'hui la route de l'étranger. Sa descente est pacifique. Ce bon mercenaire a senti que les temps de la solde étaient passés et que ceux du salaire étaient venus. Ces Suisses de l'Afrique en deviennent les Auvergnats. Ils demandent au travail ce que leurs pères n'attendaient que du sabre. Pour leur plus grand profit et pour le nôtre, c'est vers notre Afrique qu'ils se dirigent. Cet exode annuel des Marocains en Algérie devrait être l'un des grands instruments de notre politique.

1. Voir de Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, p. 200.

Autre matière d'échanges : autant que de paysans, notre Afrique manque de gros bétail ; la nature lui a refusé les prairies et les vents humides qui sont nécessaires à l'élevage. Le Maghrib verdoyant, sur lequel l'Atlantique jette quelques pluies en toute saison, a toujours des troupeaux à vendre. En bœufs et en moutons, il pourrait fournir à toutes nos demandes. Il nous envoie déjà des quantités considérables de bestiaux sur pied, sans compter les peaux, laines et poils :

Importations du Maroc en Algérie.

Années.	Bœufs.	Moutons.	Peaux et laines.
—	—	—	—
1900	21 990	267 440	1 967 quintaux.
1901	41 853	290 419	1 699 —

En 1901, c'est un chiffre rond de quatorze millions de francs que l'Algérie a payé au berger du Maroc. Si nous le voulons encore, ce commerce peut être doublé, pour le bénéfice immédiat du Marocain sans doute, mais aussi pour le service de nos besoins les plus urgents. Nos colons de l'Oranie, dans leurs travaux agricoles, ne peuvent déjà plus se passer du bœuf marocain, qui, robuste, docile, infatigable, est en outre tout acclimaté. De proche en proche, le reste de notre Algérie constatera bientôt que, pour l'exploitation de ses domaines encore en friche, le bœuf du Maroc ne lui est pas moins indispensable que l'ouvrier berbère. Le mouton importé lui paraît aujourd'hui moins nécessaire. Elle peut nourrir, elle nourrit de grands troupeaux. Elle exporte ses moutons en grandes quantités vers la métropole. Elle se plaint même que les deux ou trois cent mille moutons importés chez elle annuellement fassent concurrence à ses producteurs. Car bon nombre de ces bêtes marocaines ne font le détour vers les ports algériens que pour éviter les droits de la douane (ils n'en paient aucun à la frontière terrestre de l'Algérie) et concurrencer ensuite le mouton colonial sur le marché de Marseille. Ces plaintes sont exagérées. Même si elles étaient fondées, l'Algérien retirerait encore de ce transit une commission fort avantageuse. D'ailleurs, à mesure que la vigne et l'olivette reprennent possession de notre Afrique, elles

chassent le mouton devant elles et réduisent les terrains de pâture : depuis quelques années, le cheptel ovin de notre colonie est en baisse continue. Le Maroc ne fait que suppléer à cette baisse : pour le mouton comme pour le bœuf, plus notre Afrique mettra ses terres en réelle valeur, plus aussi le gros et le petit bétail marocains trouveront chez elle d'acheteurs ou de commissionnaires.

Le Maroc a beaucoup d'autres produits, dont il ne sait que faire et que notre Afrique ne sait où demander. Pays d'arbres, terre de vergers, versant de forêts, le Maroc a des bois et des fruits qu'il gaspille ou laisse perdre et dont notre Afrique lui offrira quelque jour un bon prix. L'Atlas algérien est déboisé: notre Afrique achète les bois du Nord. L'Atlas marocain est encore chargé de chênes et de cèdres... Le Maroc a des châtaigniers, des noyers, des pommiers, Pour les fruits, le Rif est une autre Gallice. Quelque jour, le marché d'Alger s'apercevra qu'il n'est point besoin d'aller s'approvisionner en Italie ou en Espagne.

Il faut rendre cette justice au gouvernement français que, depuis trois ans, il a fait tous ses efforts pour développer ce commerce entre le Maroc et l'Algérie. Une convention franco-marocaine du 4 juillet 1901 a organisé tout un système de marchés qui doit assurer au trafic pleine sécurité, d'une part, et toutes facilités administratives et douanières, de l'autre. Au long de la frontière, ce système ingénieux établit trois lignes parallèles de marchés français, marocains et mixtes. Quatre villes françaises, quatre villes ou *souks* marocains et quatre endroits neutralisés à certains jours sont désignés, où les échanges seront libres moyennant des droits fixes et désormais des formalités simplifiées. En ces marchés continentaux, l'Algérie et le Maroc pourront commercer aussi facilement que l'Europe et le Maroc dans les marchés de la côte. Jusqu'ici, l'insécurité de la zone frontière ou les exactions des fonctionnaires chérifiens et des cheiks indépendants mettaient ce commerce terrestre en une criante infériorité sur le commerce maritime : l'Algérie et le Maroc étaient séparés, non seulement par une bande de déserts, mais surtout par une zone de pillages.

Si cette convention est vraiment respectée, deux marchés

surtout, Lalla-Maghnia du côté français et Oudjda du côté marocain, semblent destinés à un grand avenir. De chaque côté de la frontière, ces deux marchés sont assis au bord de la grand'route, de la seule grand'route terrestre qui parcoure les districts peuplés de l'Afrique Mineure : Lalla-Maghnia, par la trouée de Tlemcen, se rejoint à Oran et Alger ; Oudjda, par la trouée de Taza, se rejoint à Fez et à Marrakech. Malheureusement, en l'état actuel du pays, cette route n'est ouverte et vraiment praticable, ni du côté français, ni du côté marocain. La route française, le chemin de fer, s'arrête à Tlemcen, à quelques cinquante kilomètres de Lalla-Maghnia : nous avons jeté des millions dans la construction des lignes vers le désert ; mais nous avons négligé cette prolongation vers Lalla-Maghnia, d'où peut dépendre tout l'avenir de notre Afrique. La route marocaine, la ligne de caravanes régulières, s'arrête avant Taza, à quelque deux cents kilomètres d'Oudjda. Car Taza, qui commande, ouvre et ferme à son gré la Bouche de Maghrib, est aujourd'hui *blad-es-siba*. Un caïd chérifien réside dans la ville, Mais la tribu insoumise des Riata tient la campagne et assiège les murailles de si près que les citadins doivent payer un tribut pour l'eau qu'ils descendent puiser à la source du faubourg.

Les Riata[1], tenant la Bouche du Maghrib, rejoignent le *blad-es-siba* du Rif au *blad-es-siba* de l'Atlas : ils établissent le pont entre les deux « pays de révolte ». Ils firent en ces dernières années que, depuis le Détroit jusqu'au cap Noun, le *Maghzen* était captif, enfermé dans sa plaine par le cercle continu des montagnards. Aussi Taza devint le centre de la dernière rébellion. C'est à Taza que l'Homme à l'Anesse vint établir son quartier général : les Riata firent le noyau de

1. Cf. de Segonzac, *Voyage*, pp. 213 et 214 : « Les Riata sont une grande tribu. Leur origine est berbère. Ils l'ont oubliée ou la renient, et se disent Arabes. Seule la fraction montagnarde d'Ahel-ed-Doula a conservé ses traditions ; elle fait cause commune avec les Beni Ouaraïn et parle la langue tamazirt. Les chîkhs de la tribu racontent que les Riata habitaient autrefois la montagne. Peu à peu, poussés par les Beni Ouaraïn, attirés par la plaine, alléchés par les villes de Taza, de Meknessa-el-tahtania, de Meknessa-fouqania, ils refoulèrent les Miknassa et s'emparèrent des villes. Leur histoire est une perpétuelle bataille. Leur plus récente victoire fut celle qu'ils remportèrent en 1875, sur Mouley-el-Hassen, près des collines de Bou Gerba. Le sultan eut son cheval tué, il perdit son harem, son convoi et une partie de son armée. Depuis lors, les Riata ont fait leur soumission, mais aucun fonctionnaire du Maghzen ne s'aventure chez eux. »

son armée. C'est de Taza qu'il entreprit de recommencer sur Fez la marche de tous les conquérants du Maghrib.

Cette expérience prouvera-t-elle au *Maghzen* l'importance vitale qu'a pour lui la possession de Taza? Le Chérif profitera-t-il de sa victoire pour couper ce nœud de la rébellion et rouvrir la Bouche du Maghrib? Comprendra-t-il que, sans la libre disposition de cette porte, sa position reste précaire et son domaine toujours menacé? Calculera-t-il enfin quels bénéfices de toutes sortes, pour le présent et pour l'avenir, pour le peuple et pour le gouvernement, doit procurer l'ouverture de cette porte algérienne et l'entente, l'intimité franco-marocaine qui en serait la conséquence?



Notre diplomatie à Fez pourrait jouer un grand rôle (il est vrai qu'elle est à Tanger et qu'elle y reste : en 1873, en des circonstances toutes pareilles, elle avait su prendre la route de Fez). Les événements actuels lui fournissent une occasion. Les chiffres du commerce marocain lui sont un argument indiscutable. Les statistiques de nos concurrents eux-mêmes ne font que plaider notre cause. Chiffres en mains, — et en ne prenant que les chiffres officiels des publications anglaises, — nous pouvons montrer au *Maghzen* que non seulement l'intimité franco-marocaine assurera la prospérité du pays, mais qu'elle peut faire encore la fortune et la force du gouvernement chérifien.

Tous les autres peuples sont vendeurs au Maroc. Nous seuls y sommes acheteurs. Les Anglais y versent leurs cotonnades, leur thé, leurs armes, etc. Ils n'y prennent que quelques chargements de peaux et de fruits pour la métropole, de légumes et de provisions pour Gibraltar. Par leurs importations, ils tiennent la moitié du commerce marocain. Par leurs exportations, ils n'en représentent pas le tiers. La balance est toujours à leur profit :

Commerce anglais au Maroc[1]
(en milliers de livres sterling).

	1890	1892	1894	1896	1898	1900
	—	—	—	—	—	—
Importations anglaises. .	762	755	638	599	549	720
Exportations marocaines.	668	707	360	218	386	618

1. Chiffres empruntés au *Statistical Abstract for the United Kingdom*.

Encore, dans ces statistiques officielles, ne figurent pas les fusils et les armes qui entrent par tous les ports du *blad-es-siba* et qui ajoutent un gros appoint aux importations anglaises. En réalité, les Anglais vendent au Maroc le double et le triple de ce qu'ils lui achètent. Les Allemands, de même, en échange de leurs sucres, chandelles et camelote, ne prennent qu'un peu de dattes, de laines, de cire et de maroquinerie. Les Espagnols, s'ils avaient de l'argent, seraient des clients plus sérieux. Mais, faute de capitaux, l'Espagne est très sobre et n'achète que peu de chose. Seule, notre France africaine, qui ne vend rien, achète tout ce que le Maroc lui peut offrir, et surtout cette denrée qui, plus que toutes les autres, fera la fortune du Maroc, — le travail de l'ouvrier marocain. Seule, notre France africaine apprécie et paie ce travail à sa juste valeur. Bon an mal an, l'ouvrier marocain rapporte au pays natal plusieurs millions d'argent français.

Assurément la richesse du peuple ne fait pas, au Maroc, la fortune du gouvernement. Les intérêts du pays et les intérêts du Chérif sont même, le plus souvent, opposés. Il se trouve pourtant qu'en cette politique franco-marocaine ils se concilieraient. Car le Chérif à son tour en tirerait un sûr accroissement de ses revenus, un grand affermissement de son pouvoir temporel dans l'Empire, et un énorme accroissement de son autorité spirituelle au dehors.

Pour les revenus d'abord, il suffit de prendre le seul commerce des bestiaux et de calculer ce que le Chérif perd annuellement à ne pas tenir la route de Taza. La plupart des bestiaux vendus en Algérie viennent du versant atlantique : par Fez et Taza, ils arrivent à Oudjda. Or, sur la route, il faut compter que les Riata et autres pillards font payer, au minimum, une *zettat* (sauvegarde) de quinze francs par tête de bœuf et de trois francs par tête de mouton. Que le Chérif supprime les Riata et établisse à Taza un droit de passage, c'est au minimum quatre ou cinq cent mille francs (et cinq cent mille francs sont un chiffre dans le budget chérifien) qui, du jour au lendemain, sans risques et sans frais, tomberont annuellement dans ses caisses; les frais de perception seront presque nuls; la matière imposable, — je veux dire : le nombre des bestiaux, — triplera tout aussitôt. Avec l'insécurité et le vol

actuels, le bœul, acheté cent soixante *pesetas* à Fez, est revendu deux cent cinquante *francs* à Tlemcen, soit, au cours ordinaire, trois cents *pesetas*. Si le Chérif assure la liberté du passage, alors même qu'il imposera une douane inusitée, il pourra compter sur la reconnaissance et la fidèle soumission de tout le district[1].

Maître de Taza, il surveillerait aussi le passage et le retour des émigrants. Aujourd'hui, c'est par mer que la plupart de ceux-ci arrivent en Algérie. Ils préféreraient sûrement la voie de terre. Paysans économes, un peu avares, ils ne paient qu'à regret le moindre billet de pont et les plus maigres provisions de route. Par terre, ils trouveraient à chaque étape l'hospitalité musulmane, la nourriture et le coucher. Ils mettraient quelques semaines de plus. Mais le temps est sans valeur en terre d'Islam. Ils économiseraient quelques écus, même en acquittant les droits de timbre et les visas, dont le Chérif pourrait alors semer la route. Ce ne serait qu'un faible revenu pour le *Maghzen*, mais le bénéfice politique serait bientôt appréciable. Descendus en majorité du *blad-es-siba*, ces émigrants s'habitueraient chaque année davantage à l'autorité et à l'impôt du Chérif, Ils auraient tout intérêt à ne point se brouiller avec l'autorité chérifienne. Pour obtenir facilement le passage à travers le *blad-el-maghzen*, ils trouveraient expédient quelque jour de ne plus fermer aux caïds l'entrée de leur *blad-es-siba*.

Il n'est d'ailleurs rien de comparable à l'épargne et à l'argent pour incliner les esprits les plus indépendants à la paix sociale et à l'obéissance : souvent le moindre capital fait du révolutionnaire le plus farouche un respectueux défenseur des lois. L'intimité franco-marocaine, en tournant chaque année vers le travail et vers l'émigration un plus

1. Cf. de Segonzac, *Voyage*, pp. 221, 222 : « De Foucault raconte qu'il entendit les gens de Taza souhaiter la venue des Français. Cet espoir fut sans doute trop longtemps déçu, et les Tazi paraissent ne plus s'en souvenir. Ils ont mis toutes leurs espérances dans le sultan. L'un d'entre eux nous a dit : « Le jour où Mouley » Abd-el-Azziz rentrera dans Fez, les Beni Ouaraïn lui demanderont un caïd et » deviendront Blad-el-Maghzen. Ce jour-là les Riata en seront réduits à faire » leur soumission ou à rentrer dans leurs montagnes. Alors Taza retrouvera » sa prospérité, ses jardins reviendront le paradis que vantaient nos pères, où » murmuraient les sources, où chantaient les rossignols. »

grand nombre de mercenaires, enlèverait du même coup autant de fusils à l'insurrection et au brigandage. En ceci, le *Maghzen* pourrait constater bientôt la différence de résultats entre l'amitié anglaise et l'intimité française. L'Anglais vend des armes au *blad-es-siba*. Ses plus clairs bénéfices lui viennent, en réalité, de cette contrebande de guerre, qui emprunte le chemin des présides espagnols ou des mouillages rifains. C'est l'Anglais, l'Espagnol et l'Allemand qui entretiennent de fusils et de cartouches les montagnards insoumis. Il se trouve des Français pour ce même commerce. Mais il est trop visible que l'intérêt de la France n'est point d'armer ces tribus qui, voisines de sa frontière algérienne, lui sont une menace ou une gêne perpétuelles. Bien loin de les vouloir maintenir sur le pied de guerre, elle désire, au contraire, les dresser aux instruments et aux besognes de la paix. Quand le Marocain sera riche, le Chérif peut être sûr qu'il n'aura plus de *blad-es-siba*.

Que l'on regarde enfin ce que fut jadis, à travers l'Afrique musulmane, cette route de Fez à Tlemcen. C'était l'une des grandes routes religieuses de l'Islam. C'est par là que les pèlerins du Maghrib s'en allaient aux Villes Saintes. Les itinéraires arabes nous énumèrent les sanctuaires fameux qui la bordaient jusqu'à Kairouan et Tunis. Les pèlerins prennent aujourd'hui la voie de mer, pour les mêmes raisons que les émigrants. Mais, comme les émigrants, ils préféreraient demain la voie terrestre, si elle était rouverte. De mosquées en mosquées, mendiant l'hospitalité de chaque soir, les *hadjis* s'en iraient ne prendre la mer qu'au port le plus lointain. Les liens religieux se reserreraient ainsi entre le Maghrib et notre Afrique. Ces passages de pèlerins affermiraient ou fonderaient l'autorité et le renom du Chérif à travers tout l'Islam algérien et tunisien. Les confréries marocaines savent déjà, par une fructueuse expérience, quel profit l'on peut tirer des quêtes entreprises sur notre territoire avec l'autorisation de notre Ministre à Tanger et de notre Gouvernement Général. Dans toute l'Afrique du Nord, les musulmans appartiennent en majorité au « rite » malékite. Si le Chérif de Fez, ayant accepté notre amitié, pouvait aux dépens du Khalife de Constantinople voir grandir sur tout ce rite africain son influence, il est

visible que ses intérêts temporels et spirituels y trouveraient pleine satisfaction ; mais il est non moins certain que notre politique locale et générale y trouverait aussi son avantage : nous pourrions quelque jour réclamer enfin la liquidation de cette question turque et de cet empire khalifal, auquel notre Islam africain nous lie trop étroitement aujourd'hui.

Au total, notre diplomatie est en droit de dire et en mesure de prouver que l'intégrité et même le développement du pouvoir chérifien sont conformes, nécessaires, à nos intérêts les plus lointains et les plus proches, à tous nos intérêts. Il est parmi nous des Africains, armés du compas et de l'équerre, qui sur la carte découpent le Maroc en ronds, en carrés ou en tranches, comme ils ont découpé le Sahara et le Soudan, et qui le distribuent à leurs amis et leurs ennemis. D'autres proclament que le Maroc, tout le Maroc est à nous, à nous seuls, et que nous l'annexerons à notre heure. Les premiers oublient que le Maroc n'est pas un morceau d'Afrique, un pan de désert taillable et découpable, mais qu'il a une véritable, une profonde unité. Les seconds oublient pareillement que le Maroc est au Chérif et que, si nous voulions entamer cette propriété musulmane, le Chérif, à défaut du Sultan, trouverait ses défenseurs les plus acharnés parmi les tribus même qui le respectent le moins aujourd'hui. Si jamais le Maroc doit venir à nous, ce n'est point par le chemin de guerre. Mais il est d'autres moyens plus efficaces de supprimer les frontières : plus sûrement et plus rapidement peut-être que la force ou la ruse, il est possible que l'intérêt et le bon voisinage fassent quelque jour du Chérif, non pas un sujet, mais un associé de notre empire africain.

VICTOR BÉRARD.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

TABLE DU PREMIER VOLUME

Janvier-Février 1903

LIVRAISON DU 1er JANVIER

LIVRAISON DU 15 JANVIER

LIVRAISON DU 1er FÉVRIER

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER